VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

Tome XXIX (1929)

Prix : 30 $ 00

BULLETIN
DE
l'École Française
D'EXTRÊME-ORIENT

TOME XXIX. — 1929

HANOI

—

1930

BULLETIN DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

Le *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient* est en vente à Hanoi, à l'Ecole Française d'Extrême-Orient et à l'Imprimerie d'Extrême-Orient. Le prix de l'abonnement annuel est fixé, à partir du tome XXVIII (1928), à 25 piastres d'Indochine, port compris.

Le prix de la collection complète de 1901 à 1929 (t. I-XXIX) est fixé à 1500 piastres d'Indochine.

Ce tarif annule les précédents.

Toutes les communications concernant la rédaction du *Bulletin* doivent être adressées à M. le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, à Hanoi, Tonkin (Indochine française).

Les abonnements sont reçus à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, à Hanoi, et aux Éditions Van Oest, 3 et 5, rue du Petit-Pont, Paris (V^e).

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

I. **Eléments de sanscrit classique.** Par VICTOR HENRY. Paris, Leroux, 1902, in-8° . . . . . *Épuisé*

II. **Précis de grammaire pâlie,** ACCOMPAGNÉ D'UN CHOIX DE TEXTES GRADUÉS. Par VICTOR HENRY. Paris, Leroux, 1904, in-8°. . . . . *Épuisé*

MÉMOIRES ARCHÉOLOGIQUES PUBLIÉS PAR L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

I. **Le temple d'Içvarapura (Bantây Srei, Cambodge).** Par L. FINOT, H. PARMENTIER et V. GOLOUBEW. Paris, G. Van Oest, 1926, in-4°.

II. **Le temple d'Angkor Vat.** Première partie. L'ARCHITECTURE DU MONUMENT. Paris, G. Van Oest, 1929, 2 vol. in-4°.
Deuxième partie. LA DÉCORATION ORNEMENTALE DU TEMPLE. 2 vol. in-4° (*Sous presse*).

PUBLICATIONS HORS SÉRIE.

Atlas archéologique de l'Indochine. MONUMENTS DU CHAMPA ET DU CAMBODGE. Par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE. Paris, Leroux, 1901, in-f°.

Premier Congrès international des études d'Extrême-Orient. Hanoi, 1902, in-8°.

Guide au Musée de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Par HENRI PARMENTIER. Hanoi, 1915, in-16. . . . . *Épuisé*

Listes générales des inscriptions et des monuments du Champa et du Cambodge. *Inscriptions*, par George CŒDÈS. *Monuments*, par Henri PARMENTIER. Hanoi, 1923, in-8°.

Inventaire du fonds chinois de la Bibliothèque de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. T. I, fasc. 1. Hanoi, 1929, in-8°.

BULLETIN

DE

L'ÉCOLE FRANÇAISE

D'EXTRÊME-ORIENT



BULLETIN

DE

l'École Française

D'EXTRÊME-ORIENT

TOME XXIX. — 1929



HANOI

1930

A LA MÉMOIRE

DE

LÉONARD-EUGÈNE AUROUSSEAU

Directeur

de l'Ecole Française d'Extrême-Orient

1888 - 1929

L'ÂGE DU BRONZE AU TONKIN
ET DANS LE NORD-ANNAM

Par VICTOR GOLOUBEW,
Membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

I

Il existe au Musée de l'Ecole Française d'Extrême-Orient à Hanoi un grand tambour de bronze qui passe à juste titre pour un document archéologique d'un rare intérêt (1). C'est une caisse aux parois minces et à section circulaire, dont le haut dessine une saillie en forme de tore, tandis que le bas se termine en tronc de cône (pl. I et II). Elle n'a qu'un seul fond. Deux paires d'anses, imitant des tresses en sparterie, permettent de soulever et de suspendre l'instrument à l'aide de chaînes ou de cordes. La surface extérieure porte une décoration très variée, composée de motifs géométriques, de personnages étrangement accoutrés, d'oiseaux et de quadrupèdes. On y distingue également des barques et des maisons. Le milieu du disque métallique qui remplace la peau d'un tambour ordinaire est occupé par une étoile à quatorze rayons.

Cette curieuse pièce a été acquise en 1903 d'une bonzerie située dans la province de Hà-nam, par l'intermédiaire du Résident de Phủ-lý. Aucune tradition concernant le lieu et la date de sa fabrication ne s'est transmise jusqu'à nous.

Un tambour analogue figurait parmi les objets d'art réunis au Pavillon de l'Indochine, à l'Exposition universelle de 1889. Il provenait de la région de la Rivière Noire et avait été expédié en France par M. E. Moulié, vice-résident, chargé de la direction de la province Mường. Egaré après la clôture de l'Exposition par suite d'on ne sait quel malentendu, il ne revit jamais l'Indochine. On ignore également ce qu'il advint d'un troisième tambour, pareil aux deux premiers, et qui appartenait à un collectionneur de Hanoi, M. L. Gillet, il y a quelque trente ans.

---

(1) Décrit par H. PARMENTIER, *Anciens Tambours de bronze*, dans *BEFEO.*, t. XVIII, 1 (1918).

II

L'histoire du tambour de bronze en Extrême-Asie a fait l'objet de travaux importants. Il reste, cependant, encore de nombreux points à élucider, notamment en ce qui concerne l'origine de cet instrument et ses centres de diffusion. On hésite également sur l'interprétation des dessins gravés sur un grand nombre de tambours, de même qu'on n'est pas parvenu à expliquer d'une façon précise la présence, sur certains d'entre eux, de minuscules grenouilles ou autres figurines animales, tantôt groupées sur le disque, tantôt alignées en file verticale sur la surface extérieure de la caisse.

L'aire de distribution de ces instruments embrasse toute l'Asie du Sud-Est avec la Birmanie et l'Insulinde. Au Nord, elle s'étend jusqu'à la Mongolie. Le nombre des spécimens connus et décrits est considérable, et il ne cesse de s'accroître.

Dans son ouvrage sur les anciens tambours de bronze, paru en 1902 à Leipzig, le conseiller F. Heger a défini quatre types fondamentaux de tambours (1). Son classement, basé sur l'étude de plus de 150 spécimens, a été adopté par ceux qui écrivirent après lui sur le même sujet, et sert encore à l'heure actuelle de point de départ pour nos investigations.

Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler au lecteur les caractéristiques des quatre tambours-types décrits par M. Heger, et d'indiquer les pays où cet auteur situe leur centre de diffusion.

Dans les spécimens du type I, la caisse se divise horizontalement en trois parties, à savoir : une base tronconique, un cylindre droit qui constitue la caisse proprement dite, et une partie bombée qui se termine en arête là où elle rencontre le plateau du tambour. Ce type est représenté par un nombre considérable de pièces provenant les unes de l'Archipel indien, les autres du Tonkin et du Sud de la Chine. L'auteur en attribue l'invention aux tribus sauvages qui habitaient et habitent encore dans les montagnes du Kouang-si, du Kouei-tcheou et du Sseu-tch'ouan, et dont les représentants actuels sont connus sous les noms de Miao-tseu et de Lolo.

C'est principalement à cette classe de tambours que nous aurons affaire dans cette étude.

Dans les types II et III, le plateau dépasse le bord de la caisse. Cette dernière, vue de profil, dessine une courbe concave. Les divisions horizontales tendent à disparaître, ce qui est surtout le cas dans les spécimens du type III, limité, celui-ci, au pays des Karens blancs et rouges de Birmanie. Le plateau porte toujours des grenouilles. D'après M. Heger, le lieu d'origine du type II se trouverait dans la Chine méridionale.

---

(1) Franz Heger, *Alte Metalltrommeln aus Südost-Asien*, pp. 12-19.

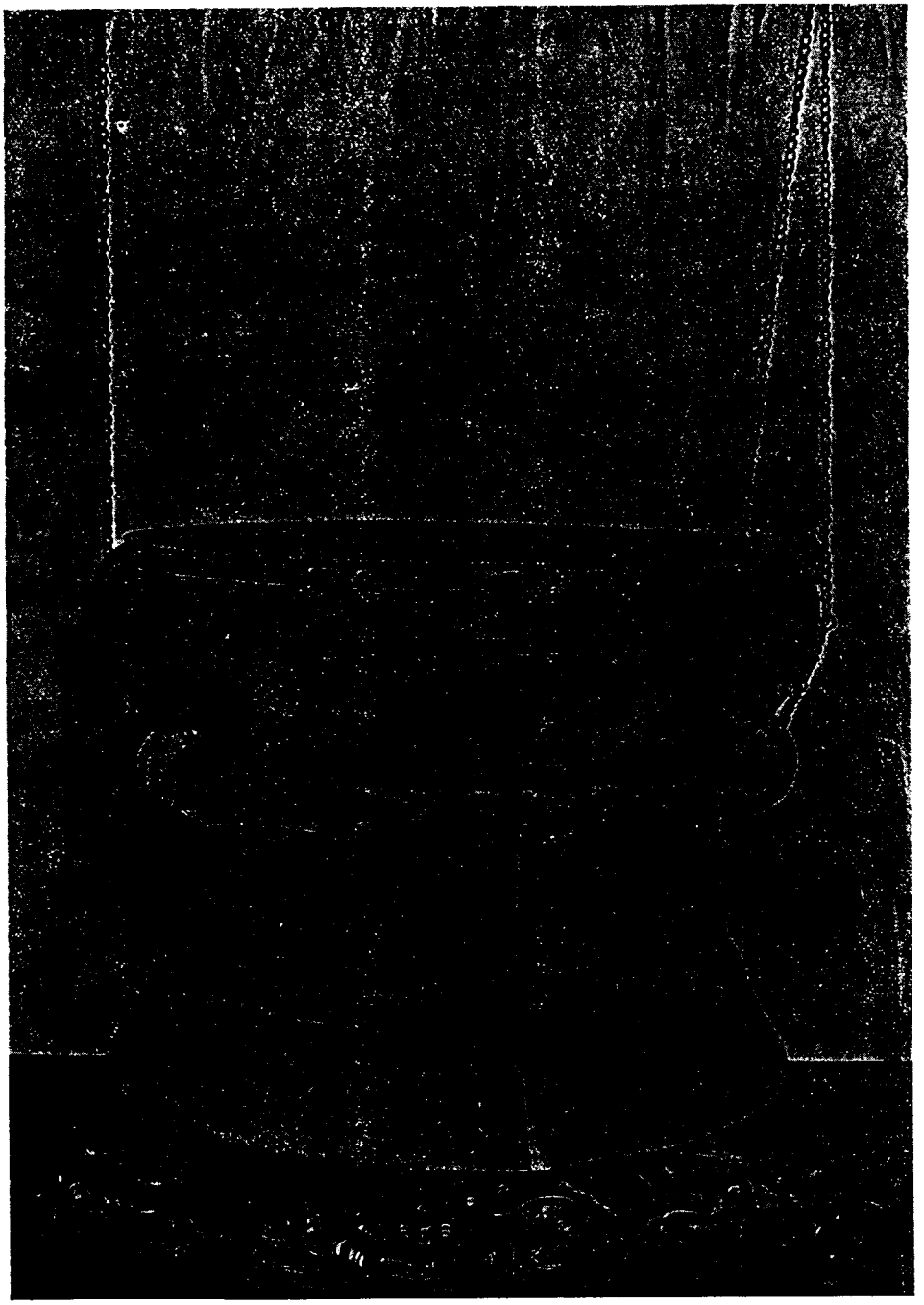

NGỌC-LŨ. Tambour de bronze. Haut. : 0 m. 63.
(Musée de Hanoi, D 6214. 21. Cf. p. 1.)

Dans les tambours du type IV, le plateau s'ajuste directement à la caisse et par conséquent ne déborde jamais. L'étoile au milieu du disque a invariablement douze rayons. Le profil de la caisse, qui est plutôt basse par rapport à son diamètre, rappelle un S aux courbes atténuées. Tous les tambours de ce type ont été fabriqués en Chine. Beaucoup d'entre eux sont de facture moderne.

Revenons au type I auquel appartient notre tambour. C'est le plus ancien des quatre. Il a été dit plus haut que les spécimens classés dans cette série ont été trouvés les uns dans l'Insulinde, les autres au Tonkin ou dans le Sud de la Chine. Cette double provenance suggérait un problème difficile à résoudre. Quel était le pays où avaient été fabriqués les plus anciens d'entre ces tambours ? L'usage de ces instruments s'était-il propagé du Sud vers le Nord, ou dans le sens inverse ? Plusieurs ethnologistes firent valoir des arguments en faveur d'une origine hindoue (1). On songea également à la Malaisie. Deux ethnologistes distingués, le Dr. A. B. Meyer et le Dr. M. F. Foy émirent cette opinion que les premiers tambours en métal ont pu être faits dans le Sud de l'Indochine par des tribus apparentées aux Chams, sinon par les Chams eux-mêmes (2). Ils admirent comme possible, et même probable, que ces instruments avaient été introduits en Indonésie par des immigrés de race proto-malaise, anciens habitants de la péninsule, refoulés vers la mer par des envahisseurs venant du Nord. C'était là une théorie séduisante ; cependant elle présentait un point vulnérable : aucun tambour du type I n'avait jamais été signalé ni au Cambodge, ni en Cochinchine, ni dans l'Annam du Sud, tandis que le Tonkin, au contraire, en avait fourni plusieurs spécimens de tout premier ordre et dont la haute antiquité ne pouvait être mise en doute.

Ce furent F. Hirth et J. J. M. De Groot qui attirèrent l'attention des sinologues sur les anciens tambours de bronze en insistant sur l'importance et le grand nombre des sources littéraires chinoises qui se rapportent à ce genre d'instruments. Les conclusions de ces deux savants, toutefois, ne concordent pas toujours.

D'après Hirth, le tambour métallique ou *t'ong kou* serait d'origine chinoise (3) et aurait été inventé au Ier siècle de notre ère, au cours des expéditions militaires contre les tribus sauvages du Sud. Selon un texte cité par

---

(1) Voir J. D. E. Schmeltz, *Bronze-Pauken im Indischen Archipel*, dans *Internationales Archiv für Ethnographie*, IX (1896), *Ethnographische Beiträge*, p. 41 sqq.

(2) Dans *Bronze-Pauken aus Südostasien*, 1898. Voir également la notice de M. F. Foy publiée dans *Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien*, XXXIII (1903), sous le titre *Ueber alte Bronze-Trommeln aus Südostasien*, et un autre article du même auteur dans *Mitteil. Anthrop. Ges. Wien*, 1906, p. 44 sqq.

(3) Cf. *Ueber hinterindische Bronze-Trommeln*, dans *T'oung-pao*, 1890, p. 136, et surtout *Chinesische Ansichten über Bronze-trommeln*, dans *Mitteilungen des Seminars für orientalische Sprachen zu Berlin*, 1904, p. 200 sqq.

lui, les premiers *t'ong kou* étaient destinés à remplacer les tambours de guerre ordinaires dont la peau sonore s'était moisie par suite des pluies et de l'humidité. Plus tard, ces instruments furent imités par les barbares méridionaux, grands amateurs de gongs et de cérémonial militaire. Après la soumission des tribus révoltées, le tambour métallique devint le symbole de l'autorité conférée par l'empereur de Chine au chef d'un clan pacifié.

En se basant sur certains textes, Hirth a cru reconnaître des rapports d'ordre magique entre la destination guerrière et rituelle des tambours de bronze et la représentation de hérons blancs ou de grues qui en constitue parfois la décoration. Il essaie également d'expliquer la signification des grenouilles placées sur le disque de ces instruments en citant des auteurs qui vantent la « musique » des batraciens, et en rappelant l'expression encore courante en Chine : « la grenouille bat le tambour ».

Les théories de Hirth n'ont pas été admises par De Groot, plutôt enclin, lui, à considérer les tambours de bronze comme « l'œuvre de ces barbares de l'Indochine et du Sud de la Chine que les Chinois qualifient de Man » (1). Les Chinois du Nord, d'après lui, n'auraient jamais connu de gongs de cette espèce et « si la tradition associe à cette fonte le nom de Ma Yuan ou de Tchou-ko Leang, c'est seulement en tant qu'ils ont subjugué les populations du Sud de l'Empire, et parce que l'orgueilleuse orthodoxie chinoise ne peut attribuer qu'à un Chinois un mérite quelconque d'invention » (2). De Groot insiste sur le grand rôle que ces tambours ont toujours joué dans la vie des Man. Ils étaient l'insigne du pouvoir, et leur appel, lancé au loin, au delà des monts et des vallées, ralliait autour de leurs chefs tous les hommes aptes à porter les armes. Quant aux grenouilles qui ornent ces instruments, leur présence s'expliquerait par des croyances communes à tous les peuples de l'Extrême-Asie méridionale, et d'après lesquelles le coassement des batraciens appelle et annonce la pluie fécondante, indispensable pour les champs ensemencés.

Les vues de Heger sont sensiblement les mêmes que celles de De Groot, bien qu'il ait été amené à ses conclusions par d'autres voies. En admettant pour les plus anciens tambours de bronze une origine autre que chinoise, il s'appuie principalement sur ce fait que le tambour exposé à Paris en 1889 et celui de la collection Gillet, c'est-à-dire les deux plus parfaits spécimens du type I connus avant la publication de son livre, furent trouvés non pas en

---

(1) J. J. M. De Groot, *Die antiken Bronze-Pauken im ostindischen Archipel und auf dem Festlande von Südostasien*, dans *Mitteilungen des Seminars für orientalische Sprachen*, Berlin, 1901.

(2) Cf. P. Pelliot, notice bibliographique consacrée à l'article de De Groot dans *BEFEO.*, II, p. 217-218.



Plateau du tambour précédent, d'après un estampage. Diam.: o m. 87. (Cf. p. 1.)

Chine même, mais, pour ainsi dire, en marge de la Chine proprement dite. La découverte dans la province de Phủ-lý d'un troisième instrument du même genre, en 1902, ne put que confirmer ses suppositions, et l'encourager à voir dans le Tonkin et le Nord de l'Annam le centre de toute future recherche. Aussi, en rendant compte de ses travaux au Premier Congrès International des Etudes d'Extrême-Orient à Hanoi, fit-il appel aux savants d'Indochine, et plus particulièrement aux membres de l'Ecole Française, pour les prier de prêter quelque attention aux tambours de bronze « dont l'étude, disait-il, avait une réelle importance scientifique » (1).

III

Dans son article sur les *Anciens Tambours de bronze*, M. H. Parmentier signalait la « similitude curieuse » qui existe entre les figurations des plus anciens tambours métalliques et quelques dessins relevés par lui sur des armes de bronze provenant du Tonkin (2). Ces dernières faisaient partie de la collection de M. A. d'Argence dont la presque totalité a été acquise depuis par l'Ecole Française (3). Le rapprochement suggéré par M. Parmentier était aussi ingénieux qu'exact. On distinguait, en effet, sur un certain nombre de haches et de poignards, tout comme sur le tambour de Hanoi, des barques, des cerfs, des représentations humaines schématisées, et comme d'autre part il s'agissait incontestablement de pièces de fabrication indigène, on pouvait en tirer cette conclusion, que les plus anciens tambours métalliques étaient, eux aussi, les productions d'une industrie locale. Par malheur, les pièces en question avaient été recueillies dans des conditions peu favorables à une enquête méthodique. Aucune d'entre elles n'offrait le moindre indice d'ordre chronologique. Certes, le témoignage qu'elles apportaient était précieux, mais il demandait à être appuyé par des documents datés ou aisément datables. A défaut de pareils documents, il n'y avait qu'un parti à prendre : celui de classer ces armes parmi les objets intéressant la préhistoire indochinoise.

Nous allons maintenant rendre compte des découvertes récentes qui permettront, sans nul doute, de fixer le lieu d'origine des premiers tambours de bronze et de leur assigner en même temps un cadre historique précis.

---

(1) *Premier Congrès International des Etudes d'Extrême-Orient*, Hanoi, 1902. *Compte rendu analytique des séances.* Hanoi, 1903. P. 91.

(2) *BEFEO.*, XVIII, I, p. 17, pl. XI.

(3) Cf. *BEFEO.*, XXVII, Chronique, pp. 450-458, pl. XXVI et XXVII. Voir également *BEFEO.*, XIII, VII, p. 104.

En 1924, l'Ecole Française fit entreprendre dans la province de Thanh-hoá une série de fouilles sous la direction technique de M. Pajot. Le centre de ses travaux se trouvait à proximité du village de Đông-sơn, sur la rive droite du Sông Mã. Le choix du site avait été suggéré par des indications très précises, recueillies sur place et d'après lesquelles on pouvait s'attendre à rencontrer dans cette partie de la province de nombreux vestiges historiques remontant jusqu'à l'époque des premières expéditions militaires chinoises en pays d'Annam. Les travaux, interrompus à plusieurs reprises, durèrent jusqu'en 1928. Les résultats obtenus ont été résumés dans une courte notice du *Bulletin*, et feront l'objet d'une publication spéciale (1).

Le village de Đông-sơn est situé par 22° 6′, lat. N. et 114° 93′, long. Est, un peu en amont du pont de chemin de fer de Hàm-rồng, à 10 km. au N.-N.-E. du chef-lieu de la province. Ses cases se répartissent au pied de deux collines en roches calcaires et schistes que sépare une gorge longue d'environ 200 mètres. Les champs appartenant au village se trouvent sur le bord du fleuve. A chaque crue, l'eau affouille la berge, et les parcelles de terre, emportées par le courant, se déposent en aval, de l'autre côté du Sông Mã, où se constitue peu à peu comme une nouvelle rive alluvionnaire (2).

C'est en fouillant ces champs que M. Pajot recueillit la partie la plus intéressante de son butin archéologique. Il y découvrit, à une faible profondeur, de nombreuses sépultures, tout à fait différentes des anciens tombeaux chinois en briques que l'on rencontre un peu partout au Tonkin et dans le Thanh-hoá (3). C'étaient de simples fosses où l'on avait déposé les morts dans une position allongée. Aux squelettes étaient associés des objets en bronze, notamment de nombreux tambours, quelques fragments d'armes ou d'instruments en fer, des poteries, des perles en terre cuite, des pendants d'oreilles en jade et autres matières, des monnaies. Un os d'avant-bras était entouré d'un bracelet fait d'une matière vitreuse verte, très dure. A la surface de plusieurs bronzes adhéraient encore des lambeaux d'étoffe grossière que le contact de la terre et de l'oxyde de cuivre avait rendus rigides ; sur d'autres se distinguaient des traces d'ocre rouge. Il y avait aussi, associés à toutes ces choses, des haches de pierre polie et d'étranges outils en schiste, de forme tantôt amygdaloïde, tantôt elliptique. La présence de ces outils posait à l'archéologue un problème assez difficile à résoudre, car ils révélaient, semblait-il, un stade de culture antérieur, et de beaucoup, à celui auquel appartenaient les autres

---

(1) *BEFEO.*, XXVII, p. 466 sqq., pl. XXXVI-XXXVII. Voir également *BEFEO.*, XXIV, p. 642.

(2) Au dire des indigènes, le lit actuel du Sông Mã occuperait l'emplacement d'un ancien village de fondeurs construit sur pilotis. Des vestiges de quelques maisons en bois ont été, en effet, repérés par M. Pajot dans la vase du fleuve, à proximité de la berge.

(3) Plusieurs tombes en maçonnerie datant fort probablement des Six Dynasties ont été explorées par M. Pajot dans le delta du Sông Mã.

objets trouvés dans les tombes. Nous aurons à revenir plus loin sur cette question.

Les bronzes de Đông-sơn sont aussi nombreux que variés d'aspect. Sauf quelques pièces, ils semblent être les productions d'une industrie métallurgique indigène, tout comme les pièces de la collection d'Argence, avec lesquelles, du reste, ils présentent de nombreuses analogies. On peut les répartir en plusieurs groupes de la façon suivante :

a. Tambours ;
b. Armes, outils et instruments agricoles ;
c. Récipients : vases, situles, coupes, etc. ;
d. Objets de parure ;
e. Pièces à figurations humaines.

En marge de cette liste, mais bien en évidence, il y a lieu de mettre un petit groupe de bronzes originaires de Chine. En dépit de leur nombre infime, ces bronzes ont pour nous une importance capitale, car ils fournissent des jalons chronologiques solides. Aussi convient-il, avant de s'attacher à l'étude des autres pièces, de les examiner de plus près.

IV

En 1924, dès le début des fouilles, apparut dans l'une des tombes ouvertes par M. Pajot une belle épée du temps des Han (I. 19570). La pièce est complète, bien que la poignée en soit cassée (pl. III). La lame, dont la pointe est émoussée, mesure o m. 60 de long sur o m. 045 de large. Elle est à deux tranchants. Sa section transversale est un losange très étiré. Chaque tranchant est biseauté sur les deux faces. La poignée, que l'on croirait à première vue trop petite pour une main d'homme adulte, porte des rondelles entre lesquelles se logeaient les doigts. Le pommeau affecte la forme d'une cupule qu'entoure un cercle. La garde est ornée de festons finement ciselés. Les anciennes épées (*kou kien*) de ce type sont généralement attribuées par les antiquaires chinois à l'époque des Tcheou, mais il paraît plus que probable que la plupart d'entre elles ne remontent pas au-delà des Ts'in, car ce n'est que vers la fin du IIIe siècle av. J.-C. que se généralise en Chine l'emploi du glaive sibérien à deux tranchants (1).

(1) Berthold LAUFER, *Chinese clay figures*, Chicago, 1914, p. 215 : « The type of the short bronze sword of the early Han bears such a striking similarity to that of the Siberian bronze age, that imitation due to historical contact may justly be suspected. » Le *Tcheou li* (livre XLI) mentionne des glaives à deux tranchants, portés par les gardes d'élite. Ils étaient de trois dimensions différentes. Les plus grands avaient trois pieds de longueur (env. o m. 60). Les plus courts, destinés aux soldats de petite taille, n'avaient que deux pieds, c'est-à-dire env. o m. 40 (E. BIOT, *Le Tcheou-li*, t. II, p. 497). Les meilleures épées se fabriquaient dans le pays de Wou et de Yue (*ibid.*, p. 461). La parenté de ces glaives avec l'*acinacès* des Scythes nous paraît indéniable.

Nul doute que l'arme découverte dans la nécropole de Đông-sơn ne soit l'œuvre d'un armurier chinois. Les détails de sa fabrication non moins que le style de son décor permettent de l'affirmer (1). Partout où la lame n'a pas été altérée par l'oxydation, elle a conservé une teinte très accusée de métal blanc, ce qui fait supposer un fort pourcentage d'étain ; peut-être même a-t-elle subi un étamage en règle, comme l'épée décrite par M. A. Vayson de Pradenne (2). Ajoutons que la lame est décorée d'un dessin à losanges qui se détache très distinctement en noir sur le fond grisâtre du métal poli.

De provenance chinoise non moins certaine est un miroir métallique du plus pur style Han (I. 9260). Par malheur, il n'en reste plus que quelques fragments représentant à peu près un tiers de la surface totale (pl. IV, A). Les ornements du revers offrent les plus grandes analogies avec le décor d'un miroir appartenant à la collection de la comtesse Hallwyl et reproduit dans un récent ouvrage de M. Osvald Sirén (pl. IV, B) (3). Il se compose d'éléments floraux, d'un étrange motif géminé dans lequel il faut peut-être reconnaître des plumes d'oiseau stylisées, et des quatre « mamelons » symboliques représentant les quatre points cardinaux. Le bouton de suspension, qui n'existe plus, était encadré d'un carré portant une légende en caractères archaïques.

Un ornement fait de segments de cercle court autour du bord du disque. On le retrouve exactement pareil sur les pierres gravées du tombeau des Wou. C'est le motif que les Chinois appellent tantôt « piliers de montagne », tantôt « ornement en forme de vagues » (4). Tous les détails du décor ont été soigneusement repris au ciseau après la fonte. La face polie, à peine voilée par le vert-de-gris, est de couleur brun-noir et brille par endroits comme du verre. Les bords des cassures sont très nets. Une analyse chimique exécutée sur un échantillon du miroir, a donné les chiffres suivants (5) :

---

(1) Il existe, tant en Europe qu'en Amérique, dans les musées et les collections particulières, un nombre assez considérable d'épées de bronze chinoises. Le plus beau spécimen appartient à M. Wannieck. C'est un glaive dont la poignée est incrustée de turquoises. Il fait partie d'un lot d'objets anciens trouvés dans les environs du village de Li-yu et passe pour avoir appartenu à Che-houang-ti ; cf. Osvald Sirén, *Histoire des Arts anciens de la Chine*, I, p. 77, pl. 96, *a*. La garde de ce glaive montre un dessin analogue à celui qui orne l'épée de Đông-sơn.

(2) A. Vayson de Pradenne, *L'Etamage des armes de bronze en Chine*, dans *L'Anthropologie*, t. XXXIV (1924), p. 480 sqq.

(3) O. Sirén, *Histoire des Arts anciens de la Chine*, I, p. 56 et pl. 64.

(4) Ed. Chavannes, *Mission archéologique dans la Chine septentrionale*, I, p. 126 : « Un ornement en forme de segments de cercle qui se touchent les uns les autres de manière à ménager entre eux des pointes est ce que les Chinois appellent l'ornement en forme de piliers de montagnes 山 岡. » Sur le « dessin en vagues » que certains auteurs supposent être l'image symbolique de l'Océan, voir O. Sirén, *op. cit.*, p. 55.

(5) L'étude (n° 1062) dont nous reproduisons ici le résultat a été fait au laboratoire de chimie de la Direction des Mines à Hanoi ; nous remercions vivement le chef et le personnel de ce laboratoire de l'aimable concours prêté à nos recherches.

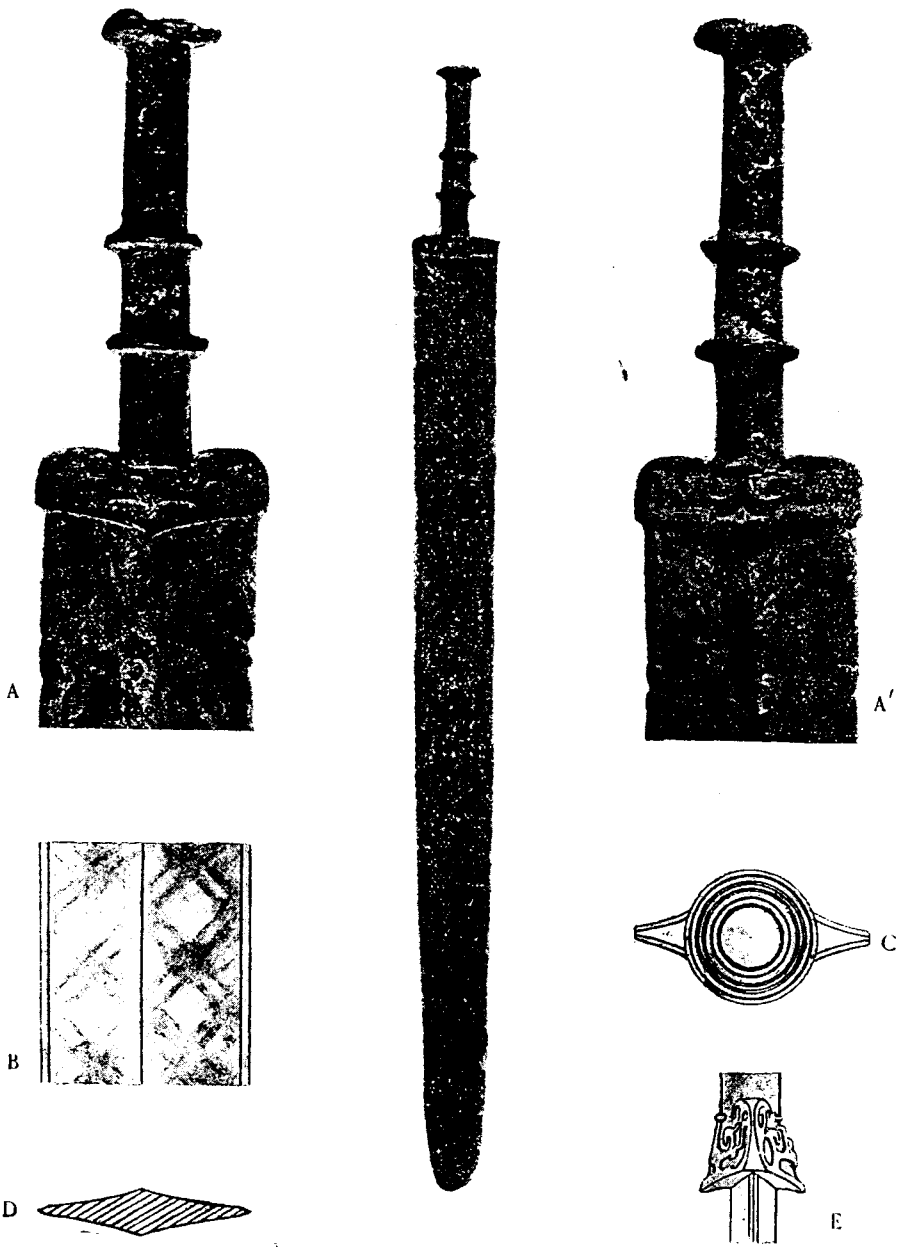

ĐÔNG-SƠN. Epée de bronze. Long. : 0 m. 60.
(Musée de Hanoi, I. 19570. Cf. p. 7.)
A et *A′*. Les deux faces de la garde. *B*. Décor de la lame. *C*. Pommeau.
D. Coupe transversale de la lame. *E*. Garde vue de profil (détail).

Cuivre	67,5
Etain	24,5
Plomb	5,8
Fer	0,8
Argent	0,12
Or	0,003
Eléments non dosés constitués sans doute par l'oxygène et l'acide carbonique de la patine	1,277.

Il résulte de cette étude que la matière du miroir est un bronze dur et cassant que l'on peut qualifier de bronze blanc. L'épaisseur du disque est à peu près celle d'une double feuille de bristol, sauf le bord qui a o m. 004.

D'origine également chinoise est une gourde en forme de flacon aplati sur pied rectangulaire (fig. 1). C'est un *pien hou* 扁壺 dont le

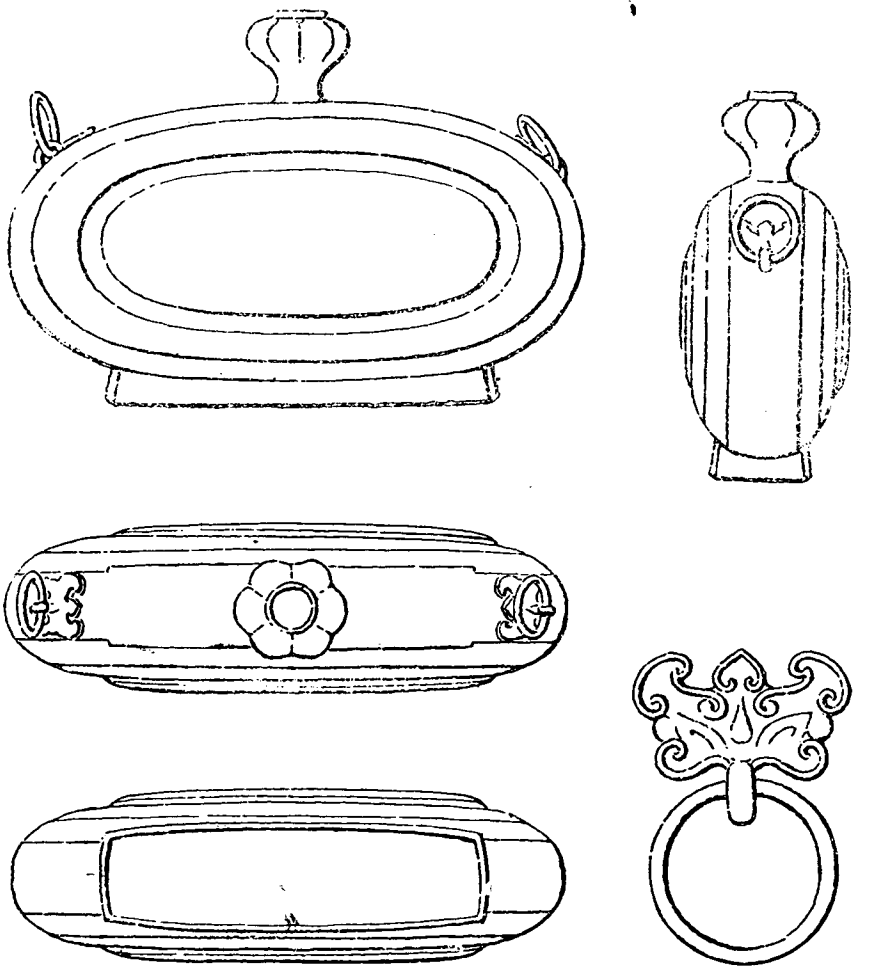

Fig. 1. — Đông-sơn. Gourde de bronze. Haut. : o m. 245 (Musée de Hanoi, I. 19304. Voir *BEFEO.*, XXVII, pl. XXXVII).

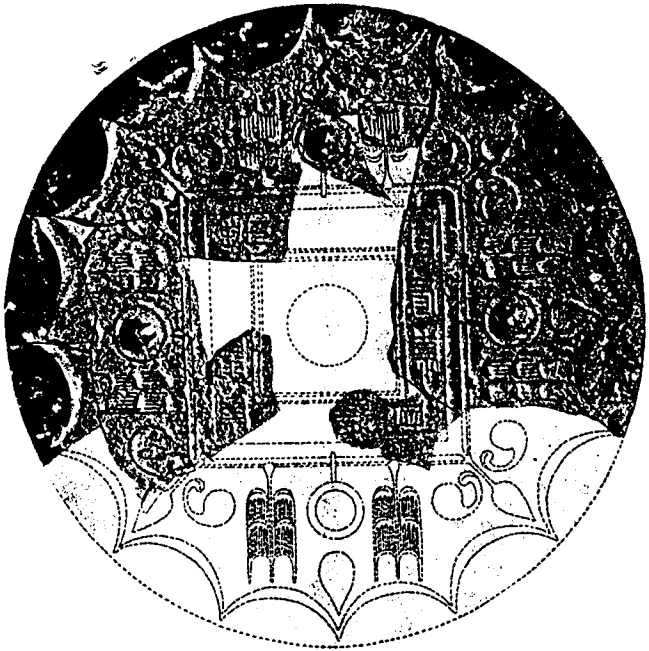

Đông-sơn. Miroir de bronze. Diam. : 0 m. 16.
(Musée de Hanoi, I. 1926o. Cf. p. 8.)

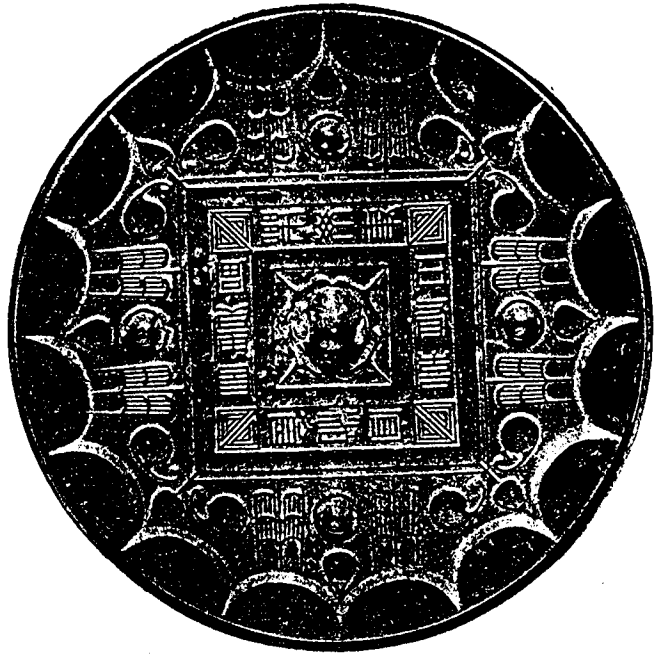

Miroir de l'époque des Han.
D'après O. Siren, *Histoire des arts anciens de la Chine*, II, pl. 64.

goulot imite un oignon (1). Une paire d'anneaux mobiles s'adapte à des mufles de *t'ao-t'ie*, d'un très léger relief. Sur les deux surfaces plates de la panse est tracé un ovale en creux. L'objet, absolument intact, est recouvert d'une belle patine vert-malachite et rouge-brun. Deux gourdes du même type ont été reproduites par M. E. A. Voretzsch dans *Altchinesische Bronzen*, où elles sont attribuées à l'époque des Han (2). L'un de ces vases a le goulot stylisé en bulbe d'oignon, exactement comme le spécimen découvert à Đông-sơn.

A ce petit groupe de bronzes chinois, il y a lieu peut-être d'ajouter une quatrième pièce, également de l'époque des Han (I.19246). C'est un vase (*you*) de dimensions imposantes, au col muni de deux anses rigides (pl. V). La pièce n'est pas complète : il manque le couvercle avec la chaînette. Le bronze a en outre souffert d'un long séjour sous terre. Il est pris dans une gaine pulvérulente de carbonates de cuivre qui lui donne une apparence informe. Le décor, qui se distingue à peine sous cette patine, se compose de bossettes très serrées, réparties sur toute la surface du vase, d'une collerette de triangles et de quelques sillons comparables à ceux que le pouce du potier imprime sur les jarres d'argile fabriquées au tour. Détail curieux : le vase est comme divisé en deux par une couture très apparente. C'est uniquement à cause de ce défaut technique que nous hésitons à classer le bronze en question parmi les pièces de pure essence chinoise (3).

Les quatre bronzes étudiés par nous permettent, il semble, de classer la nécropole de Đông-sơn à l'époque des deux dynasties Han (206 av. J.-C. - 220 ap. J.-C.). Nous allons tâcher de resserrer un peu ce cadre chronologique.

En Chine, tout comme en Europe centrale lors de la période halstattienne, la phase du glaive de bronze a précédé celle de l'épée de fer (4). Mais bien que celle-ci ait apparu en Extrême-Orient dès l'époque des Tcheou, la substitution de l'arme de fer à l'arme de bronze a été

---

(1) Les divers types de vases appelés *pien hou* 匾壺 sont énumérés dans le *Po kou t'ou lou* 博古圖錄, p. 12-14.

(2) Fig. 84 et 85, p. 182.

(3) Il est extrêmement rare que l'on puisse relever sur un vase datant des Han des traces laissées par les joints d'un moule démontable. Par contre, sur les bronzes rituels des Tcheou on constate parfois la présence de coutures qu'un polissage soigné n'a pas réussi à faire disparaître.

(4) Voir à ce propos le *Tcheou li*, XLI (Biot, II, p. 491, note des éditeurs) : « Le *Tso-tchouen* parle d'armes fondues, qui étaient en cuivre. Il mentionne aussi des épées de fer, en usage dans le royaume de Thsou. Ainsi, avant la dynastie Tcheou, on faisait certainement des armes, des instruments en fer. Les générations suivantes les trouvèrent commodes, et l'emploi du fer prit de l'extension »

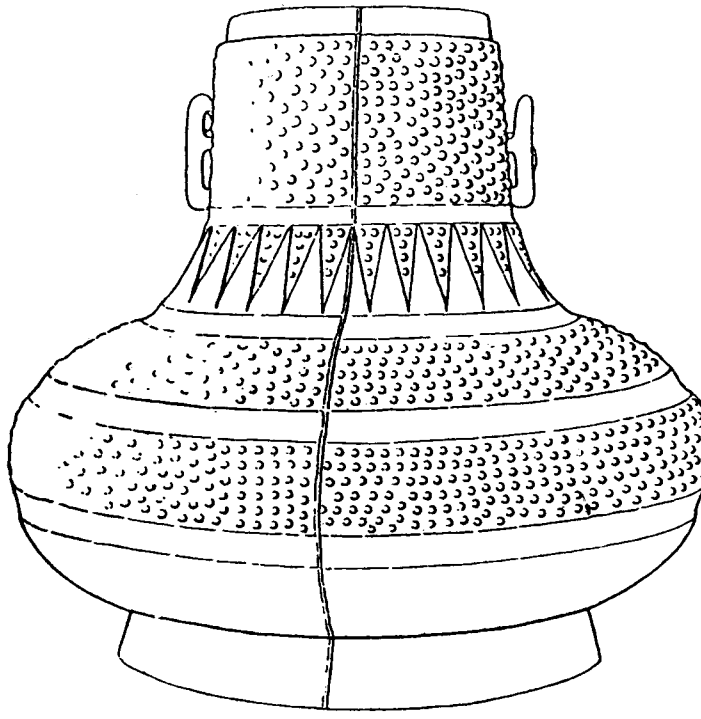

A'

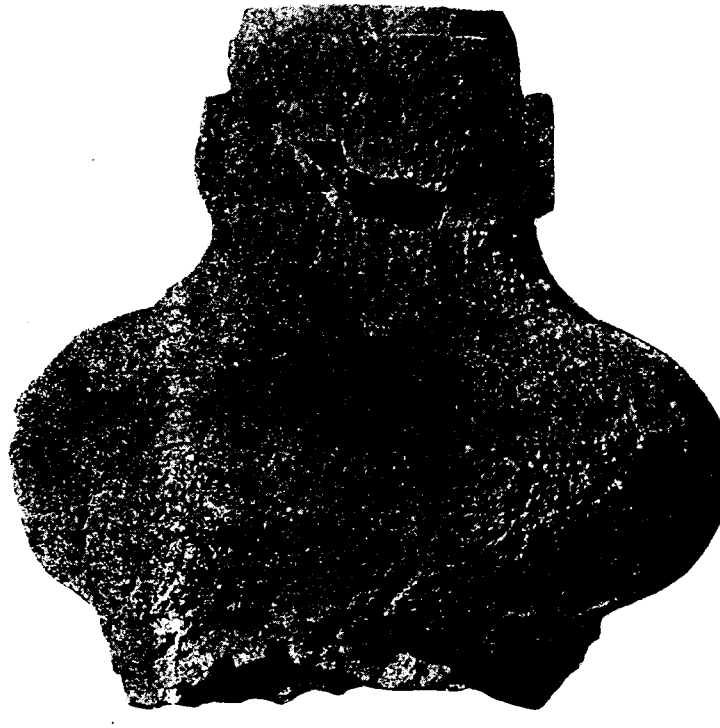

A

A. Đông-sơn. Vase de bronze. Haut. : 0 m. 335. Musée de Hanoi, I. 19246. Cf. p. 10.)
A'. Restitution du même vase.

très lente. Pendant plusieurs siècles elles existèrent l'une à côté de l'autre, surtout dans les provinces éloignées du centre de l'empire (1). Toutefois, sous les Han de Lo-yang, une épée de bronze comme celle de Đông-sơn devait déjà paraître démodée et faire figure d'arme de parade (2). Ainsi, l'épée en question nous fournit un *terminus ad quem* approximatif que nous sommes tenté de placer vers le début du IIe siècle ap. J.-C. Voyons maintenant s'il n'est pas possible de combiner ce témoignage avec celui des documents numismatiques livrés par les fouilles (pl. VI).

On a recueilli dans les sépultures de Đông-sơn quelques sapèques de cuivre du type *pan leang* 半兩 et une grande quantité de sapèques du type *wou chou* 五銖. Comme ces monnaies ne portent jamais de *nien-hao* et comme, d'autre part, les premières sapèques *pan leang* apparaissent au IIIe siècle av. J.-C., tandis que l'usage des *wou chou* se maintient jusque sous le règne de l'empereur T'ai-tsong des T'ang, c'est-à-dire pendant plus de huit siècles, leur datation exacte n'est pas chose facile (3). Aussi leur témoignage n'aurait-il été pour nous que d'un faible secours, si nous n'avions pu relever dans deux blocs de sapèques collées les unes aux autres par l'action chimique de la terre, plusieurs monnaies datant du règne de Wang Mang 王莽, le fameux usurpateur qui, en l'année 9 ap. J.-C., mit fin à la dynastie des Si Han ou Han Occidentaux. Or, Wang Mang fut à son tour détrôné en 23 par l'empereur Kouang Wou-ti, qui fonda la dynastie des Han Orientaux (Tong Han) ou Han Postérieurs (25-220 ap. J.-C.). Nous disposons donc, comme on voit, d'un *terminus a quo* solidement établi, et l'on ne risque pas de se tromper beaucoup en affirmant que les sépultures fouillées par M. Pajot ne peuvent être sensiblement antérieures à l'an 50 de notre ère (4).

La date de la nécropole de Đông-sơn semble donc s'inscrire vers le milieu ou dans la seconde moitié du Ier siècle. On verra plus loin que ce

---

(1) Cf. B. Laufer, *op. cit.*, p. 216 : « We know from literary documents that the Han still turned out weapons of bronze, that under the Former Han the latter were gradually superseded by iron weapons, and that these were definitely established under the Later Han . . . »

(2) *Ibid.*, p. 216 : « It will therefore be in general correct to assume for archæological purposes that bronze swords bearing the characteristics of the Han, with greater probability belong to the period of the Former Han dynasty (B. C. 206-23) . . . »

(3) Sur la fabrication des sapèques *wou chou*, voir le *K'in ting ts'ien lou* 欽定錢錄, traité de numismatique rédigé par ordre impérial en la 16e année de K'ien-long (1751), vol. III, p. 6.

(4) Les PP. Max et Henry de Pirey ont bien voulu nous aider dans l'examen des documents numismatiques provenant de Đông-sơn. Nous leur adressons ici nos très sincères remerciements.

système chronologique s'accommode fort bien des faits historiques tels qu'ils sont relatés dans les annales chinoises.

V

Les tambours métalliques de Đông-sơn sont les premiers que le sol de l'Indochine ait livrés à la pioche d'un archéologue. Leur nombre est de vingt environ, sans compter les fragments. Si aucun d'eux n'atteint, même de loin, les dimensions monumentales du spécimen conservé au musée de l'Ecole Française, ils en reproduisent très fidèlement la forme si caractéristique. C'est la même silhouette massive et un peu tassée, la même combinaison du cylindre droit avec le cône tronqué et le tore, la même disposition des anses. Tous ou presque tous portent en outre une étoile sur le disque.

Le plus grand (I. 19306) mesure o m. 33 à la base sur o m. 27 de haut (pl. VII). L'étoile est à huit rayons. Elle s'entoure de deux zones ornées, dont l'une renferme des cercles reliés par des tangentes, tandis que l'autre contient quatre grues ou hérons représentés au vol. Ces deux motifs se retrouvent, exactement pareils, sur le tambour de Hanoi. Le reste du décor se compose de simples traits (1).

Un autre tambour (I. 19244) n'a que o m. 098 de haut sur o m. 125 de largeur maxima (pl. VII, D). C'est peut-être celui dont l'exécution technique dénote le plus de soin et d'habileté. L'étoile, en partie effacée par l'oxydation, ne devait pas compter moins de 20 à 22 rayons. Presque toute la surface du plateau est occupée par des bandes circulaires garnies de petits traits obliques formant bâtons rompus. Le même ornement se répète sur la caisse. On remarque, en outre, quatre minuscules grenouilles posées sur les bords du plateau, une par quart de cercle. Elles tournent le dos au centre, détail à noter, car d'habitude ces figurines se placent perpendiculairement aux rayons du disque. De même que le précédent spécimen, ce tambour a été coulé en deux ou trois parties ; deux coutures en saillie, très apparentes, partent de sa base évasée en tronc de cône, et s'arrêtent net au rebord du plateau.

Plusieurs tambours de taille encore plus réduite (I. 19614 et 19649) présentent cette particularité qu'ils sont munis d'une anse de suspension (pl. VIII). Cette dernière est fixée au milieu du disque, tel l'« ombilic » d'un miroir de bronze. Plus curieux encore est un tambour haut à peine de o m. 04 (I. 19564),

(1) Décor imitant peut-être le dessin « en dents de peigne » ou « en corde » des miroirs chinois. Ce dessin se compose tantôt de traits droits, tantôt de traits obliques, entre deux filets. Sur cet ornement, voir *Explanatory Notes on Sen-oku Sei-Shô, or the Collection of old bronzes of baron Sumitomo*, par Y. HARADA, II, p. 3.

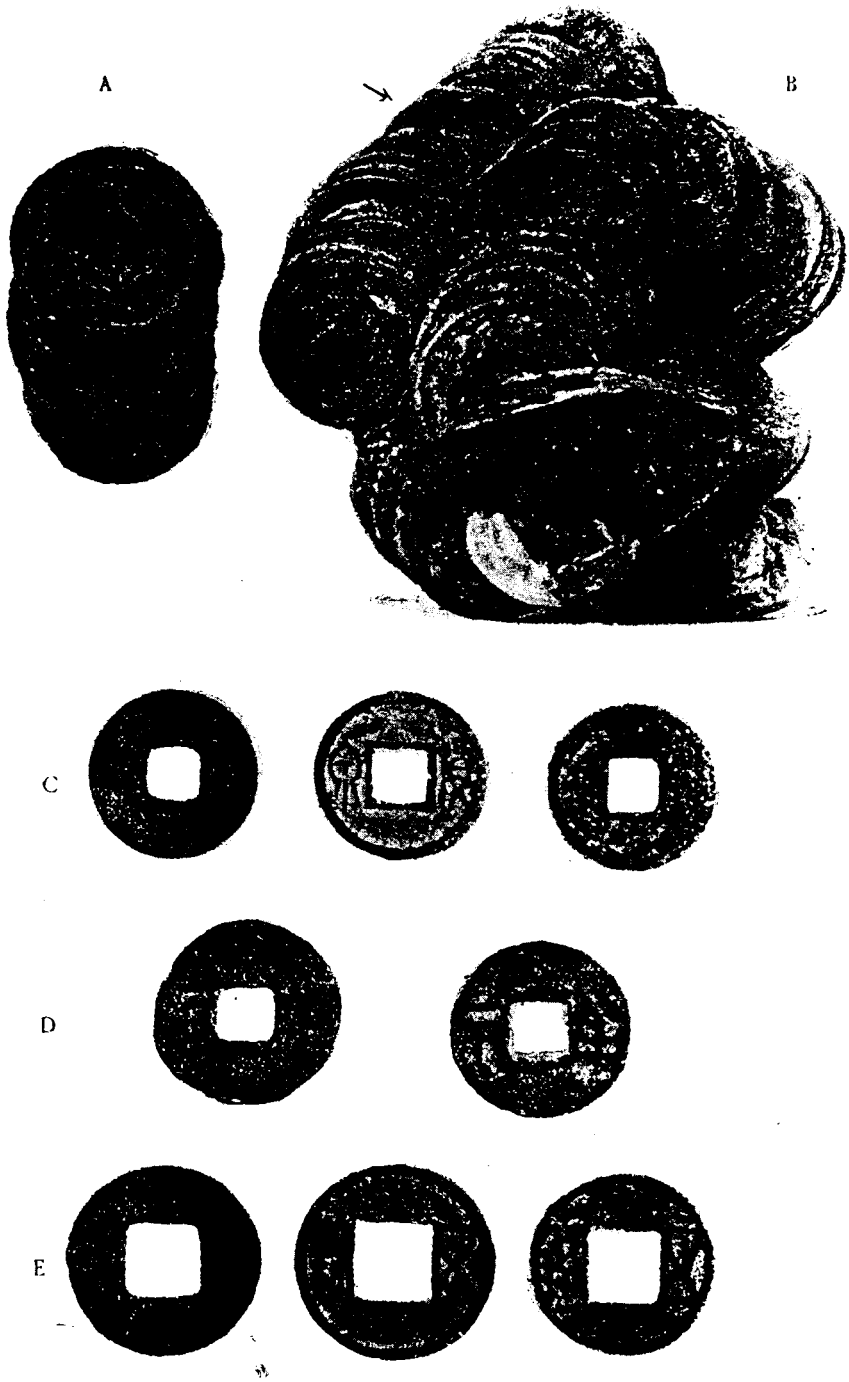

ĐÔNG-SƠN. *A* et *B*. Blocs de sapèques (sur *B* on distingue un fragment d'os soudé aux pièces de monnaie par l'oxydation. La flèche indique une sapèque du type *pan ieang*). — *C*. Sapèque datant de l'usurpateur Wang Mang (9-22 ap. J.-C.). — *D*. Sapèque portant la légende *pan leang* (246-118 av. J.-C.). — *E*. Sapèque du type *wou chou* (photographie et estampage).

(Musée de Hanoi, I. 24120 et 24121. Cf. p. 11.)

qui sert de socle à une figurine animale, un chien sans nul doute (fig. 2). Dressé sur ses quatre pattes, la tête levée, la bête semble aboyer. Le sujet offre quelque analogie avec une terre cuite du Musée Cernuschi, attribuée à l'époque Han (1).

A part un petit nombre de pièces, dont la mieux conservée a été décrite plus haut, tous les tambours trouvés à Đông-sơn ne sont que des réductions, de taille parfois infime, de véritables tambours. Plusieurs d'entre eux, d'une fonte plus que sommaire, sont de simples lingots de bronze qui ne rendent aucun son à la percussion. Ils remplaçaient sans nul doute les instruments de dimensions plus grandes, trop volumineux ou trop coûteux pour être ensevelis avec les morts.



Fig. 2.— Đông-sơn. Tambour de bronze. Haut.: 0 m. 06. (Musée de Hanoi, I. 19564.)

Le rôle de tous ces tambours paraît être en tout premier lieu symbolique et rituel. Ce sont des instruments d'appel magiques destinés à rallier les âmes autour de quelque grand chef d'outre-tombe. Ils devaient être considérés comme aussi indispensables aux guerriers défunts que leurs lances, leurs poignards et leurs flèches. Peut-être même faut-il y voir des objets divinisés, doués de vertus surnaturelles. Quoi qu'il en soit, un fait paraît certain : les tambours de bronze tenaient une place importante dans la vie sociale et religieuse de ce peuple mystérieux que les fouilles de Đông-sơn ont rendu à l'histoire.

VI

Les tombes explorées par M. Pajot contenaient une grande quantité d'armes. Cependant, à part le *kien* chinois décrit plus haut (p. 7), elles n'ont point fourni d'épée de bronze. Les armes le mieux représentées sont la hache, la lance et le javelot. La série des poignards compte également de nombreux spécimens. Les pointes de flèche, par contre, sont rares. Toutes ces armes paraissent être de fabrication indigène.

Les haches appartiennent à un type déjà très évolué de la hache de bronze. Elles ont chacune une douille d'emmanchement et s'apparentent au *pen* chinois (2). Des haches de ce modèle ont été recueillies tant en

(1) Voir H. d'Ardenne de Tizac, *L'Art chinois classique*, 1926, pl. 97a.

(2) Sur le *pen* ou hache à douille chinoise, voir J. G. Andersson, *An early chinese culture*, dans *Bulletin of the Geological Survey of China*, oct. 1923, p. 45, pl. IV, 2. Toutefois nous ne partageons pas entièrement les idées du distingué savant quant à l'origine et l'évolution typologique de cet instrument.

Sibérie qu'au Cambodge et à Java. Mais ce n'est que sur des exemples empruntés à la métallurgie préhistorique de l'Europe centrale qu'on peut en étudier véritablement l'origine et les diverses phases d'évolution (fig. 3).

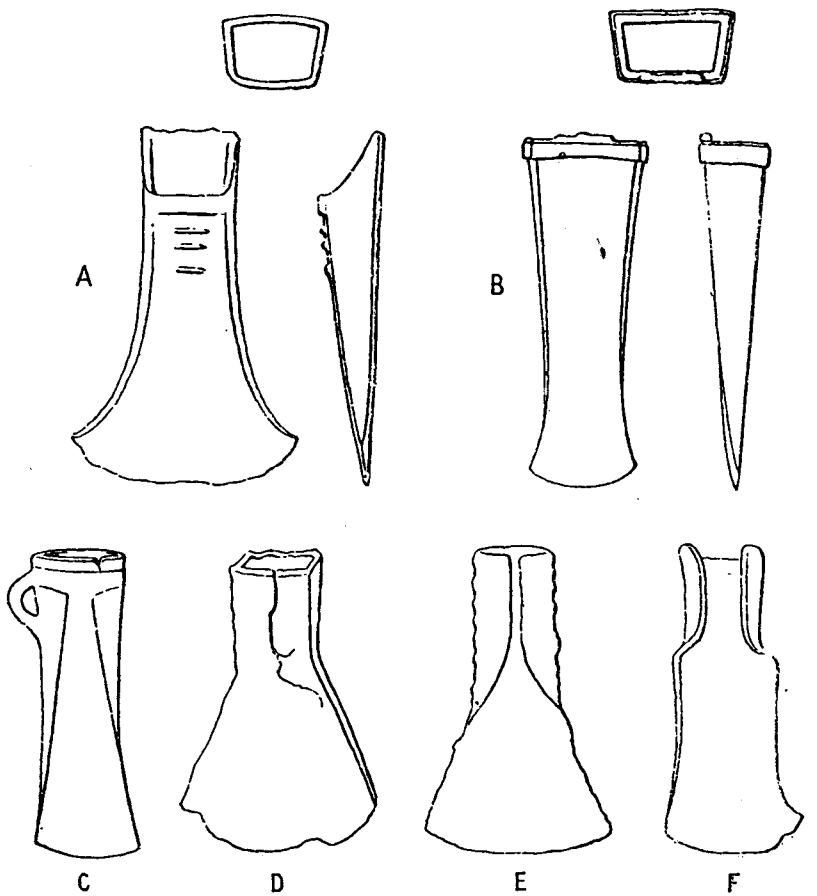

Fig. 3. — Haches à douille (série typologique).
A. Đông-sơn. — *B. Pen* chinois. — *C.* Hache de bronze provenant du dépôt de Kalinowka (voir J. Kostrzewski, dans *Eurasia Septentrionalis Antiqua*, IV, p. 157). — *D.* Hache préhistorique, Kőszeg (Hongrie), d'après Déchelette, *Manuel d'Archéologie préhistorique*, II, 3, fig. 595. — *E.* Hache à ailettes. Tumulus de Celles (Déchelette). — *F.* Hache à ailettes provenant d'Idria, comté de Goritz (Déchelette).

A côté de nombreuses haches à tranchant symétrique, on a aussi exhumé à Đông-sơn des pièces aux contours irréguliers. Ce sont ces spécimens qui méritent le plus d'être examinés avec soin, car leur aspect parfois bizarre paraît être le résultat d'une recherche consciente, où se manifeste le

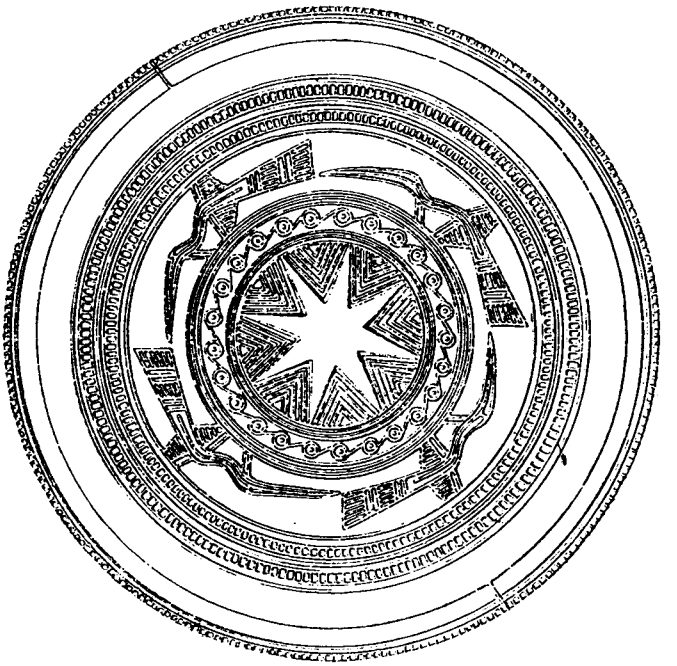

A'

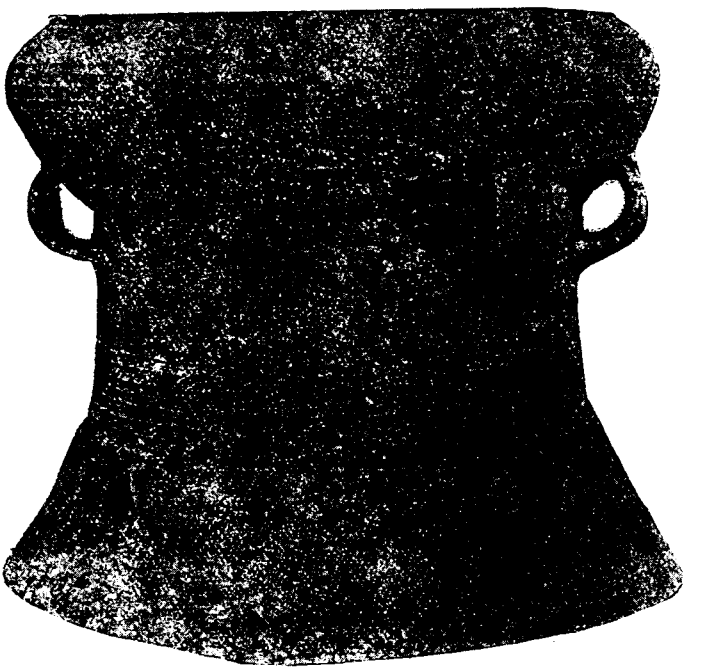

A

ĐÒNG-SƠN. Tambour de bronze. Haut. : 0 m. 275. (Musée de Hanoi. I. 19306. Cf. p. 12.)
A. Profil. — *A'*. Plateau, d'après un dessin au trait. Diam. : 0 m. 315.

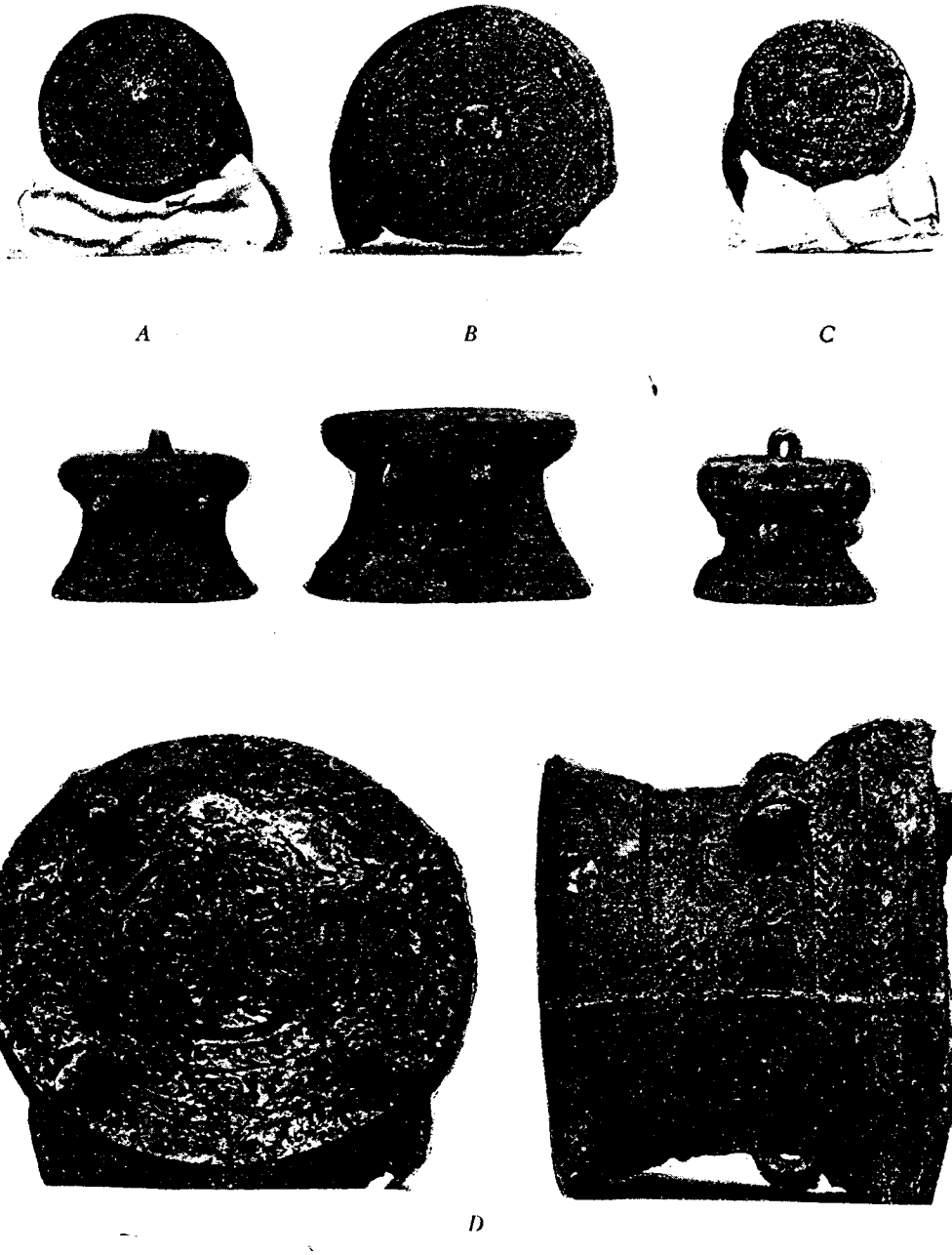

A *B* *C*

D

Đông-sơn. Tambours de bronze, disques et profils. (Musée de Hanoi. Cf. p. 12.)

A. Diam. : 0 m. 063. Haut. : 0,042. (I. 19614.)

B. Diam. : 0 m. 085. Haut. : 0,056. (I. 19294.)

C. Diam. : 0 m. 053. Haut. : 0,041. (I. 19649.)

D. Diam. : 0 m. 125. Haut. : 0,010. (I. 19244.)

goût d'une peuplade primitive pour les armes de forme plus ou moins individualisée (1).

Les scènes figurées sur le tambour de Hanoi nous fournissent de précieux renseignements quant à la façon de monter ces haches (fig. 4). Lorsqu'elles étaient à tranchant asymétrique et pointues, on les fixait à un manche recourbé et fourchu dont un bout s'enfonçait dans la douille. On peut se demander si ce genre de montage n'était pas réservé aux haches utilisées en guise d'armes

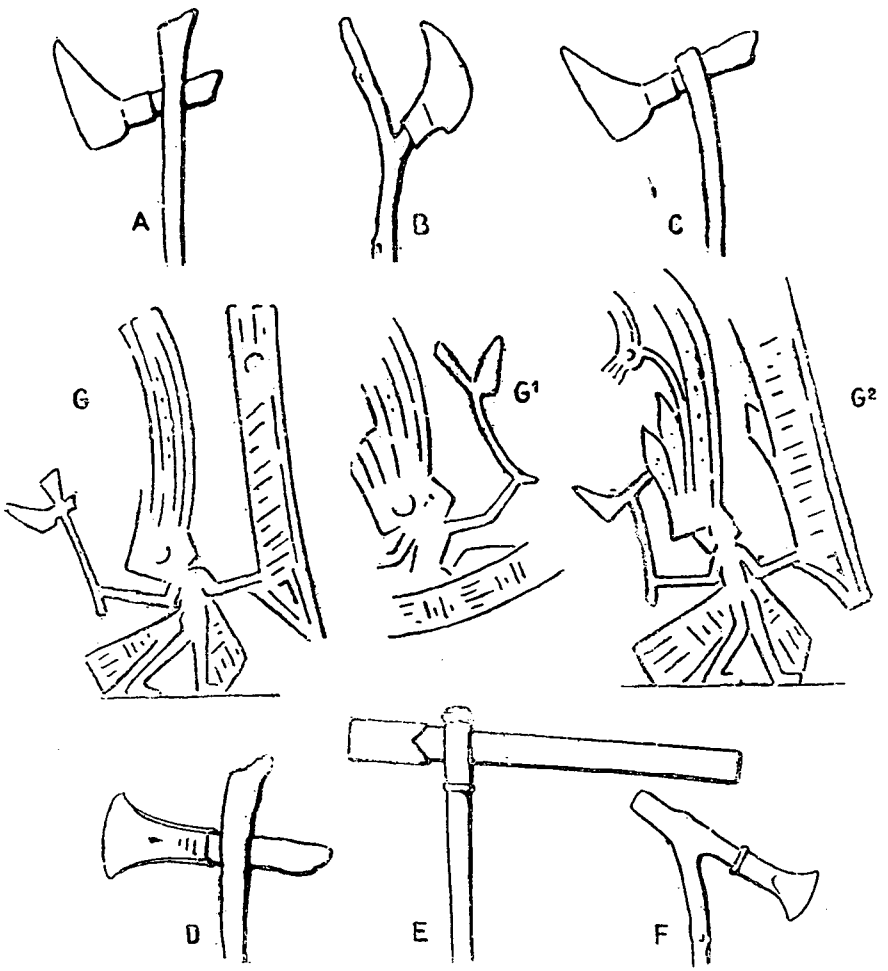

Fig. 4. — *A*, *B*, *C* et *D*. Emmanchement des haches de Đông-sơn, restitué d'après les dessins du tambour de Hanoi (*G*, G^1 et G^2). — *E*. Cái rìu annamite. — *F*. Hache à douille laotienne.

(1) Les haches de Đông-sơn présentent parfois des courbes et des pointes que l'on retrouve dans certaines armes de bois fabriquées par les tribus sauvages de la Mélanésie et de l'Australie.

de jet comme la *cateia* des guerriers celtiques et le boumerang des Australiens. Parfois aussi on avait recours à une pièce de bois perpendiculaire au manche proprement dit. Ce mode de montage convenait surtout aux petites haches symétriques à tranchant courbe. On le retrouve encore de nos jours au Tonkin, appliqué au *cái rìu*, l'outil par excellence du bûcheron et du charpentier.

Les lances et javelots présentent également des formes variées (pl. IX). Cependant, de même que les haches, ces armes ont une caractéristique commune : chaque pointe est munie d'une douille pour l'emmanchement de la hampe. Les plus grands exemplaires ont jusqu'à 0 m.44 de long. Ceux de taille moyenne ont de 0 m.25 à 0 m.30. Les ailerons sont tantôt larges et plats, tantôt très réduits. Ils sont parfois percés de petits ajours. Souvent ils dessinent une saillie latérale en forme d'ergot. La nervure médiane est généralement très accusée. Relevons un curieux détail : tandis que, chez les haches, la douille est à section quadrangulaire ou bi-convexe, les têtes de lances sont munies de douilles en forme de cône très régulier, au bord arrondi par un martelage soigné. Il faut en déduire qu'elles se fixaient à des hampes de bambou.

Les pointes de flèche sont triangulaires et percées d'œillets (pl. IX). Leur rareté fait supposer que les guerriers de Đông-sơn se servaient également de flèches de bois ou de pointes en os (1). Remarquons à ce propos que les arcs figurés sur le tambour de Hanoi sont faits d'une simple verge de bois ou

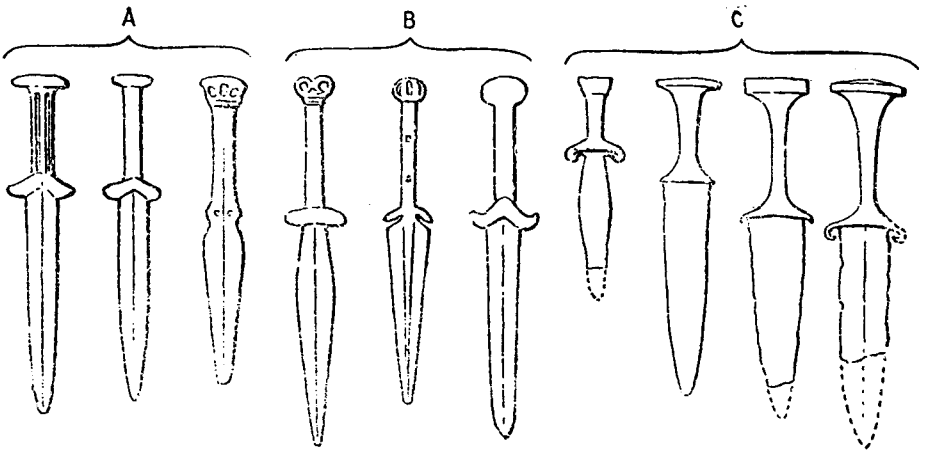

Fig. 5. — Poignards de bronze de type scytho-sibérien. — *A*. Sibérie, d'après N. Toll, dans *Eurasia Septentrionalis Antiqua*, IV, p. 184. — *B*. Chine, vallée de la Houai (collection O. Sirén, *Ars Asiatica*, VII, pl. II). — *C*. Đông-sơn.

(1) L'usage des flèches à pointe d'os est du reste attesté par le *Tong-kouan Han ki*, *Heou Han chou*, k. 106, 2 b ; voir H. Maspero, *L'Expédition de Ma Yuan (Etudes d'histoire d'Annam*, V), *BEFEO.*, XVIII, III, p. 23. Ajoutons à ce propos que le Tonkin préhistorique ne nous a point laissé de flèches ni de pointes de lance en pierre ; cf. Mlle M. Colani, *Notice sur la Préhistoire du Tonkin*, dans *Bull. Serv. Géol.*, vol. XVII, fasc. 1, p. 18. Ces armes devaient être en bambou ou en bois de dicotylédones.

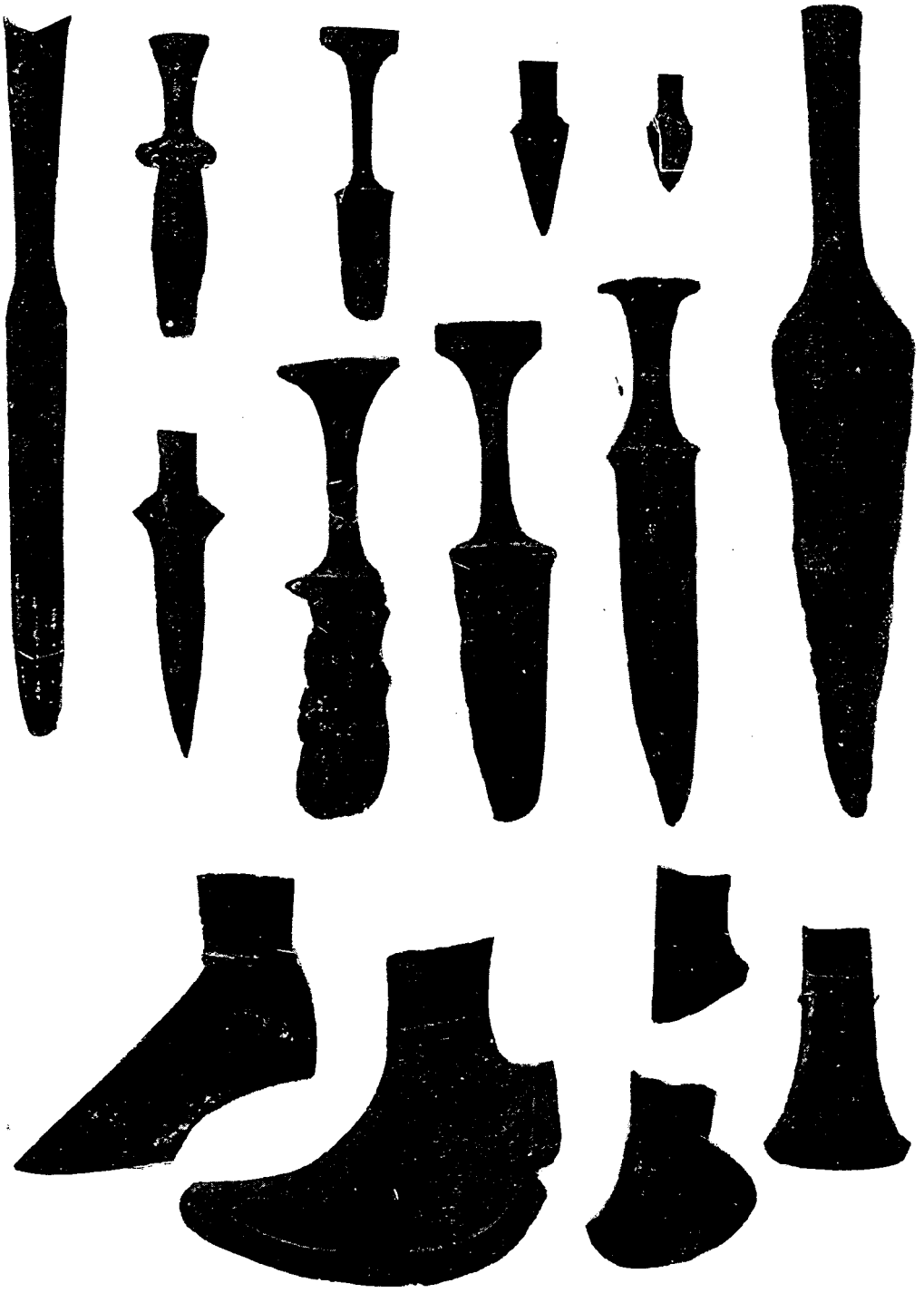

Đông-sơn. Armes de bronze.
Pointes de lances et de flèches, poignards, haches.
(Musée de Hanoi. Cf. p. 16.)

d'un jonc, et n'ont par conséquent rien à voir avec les arcs à contre-courbes des Chinois.

Les poignards de Đông-sơn appartiennent à la grande famille des poignards sino-scythiques (même pl.). Certains spécimens, mesurant jusqu'à o m.25, pourraient passer pour de courtes épées. Ils sont à tranchants biseautés comme le glaive décrit plus haut (p. 7). Lame et poignée sont faites d'une seule pièce. Quant à la garde, elle tend à disparaître; parfois elle est à peine accusée par une légère saillie. La poignée, très caractéristique, diffère sensiblement de celles que l'on peut étudier sur les armes chinoises de la collection Osvald Sirén. La fusée est à profil bi-concave, tandis que sa coupe affecte le contour d'une lentille arrondie en dehors (fig. 6). Parfois elle est presque plate, et alors l'arme pouvait se fixer commodément au bras ou à la jambe à l'aide d'une bandelette de cuir ou d'une corde. Un fragment dont la poignée se termine en anneau (I. 19555) fait songer aux « poignards à dragonne » représentés dans les pierres gravées du Wou-leang ts'eu (fig. 7) (1).

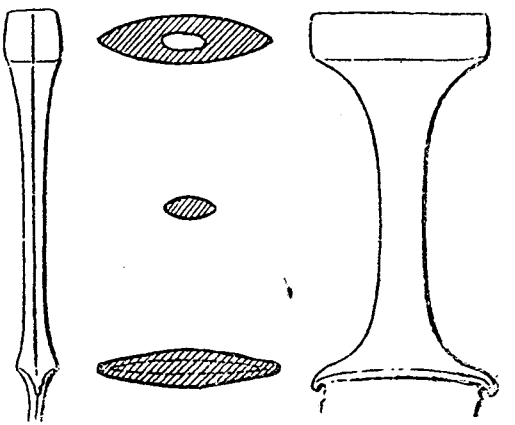

Fig. 6. — Đông-sơn. Manche de poignard. Haut. : o m. 10. (Musée de Hanoi, I. 19650.)

La technique de la fonte et du martelage n'est pas toujours parfaite (2). Parfois même elle est franchement défectueuse. Telle ou telle autre lame devait se casser à la moindre résistance ou nécessiter un redressage après chaque coup porté, tout comme les mauvaises épées de fer des Gaulois dont parlent Polybe et Plutarque. Mentionnons enfin quelques réductions peu soignées de poignards, pièces à peine retouchées après la fonte, et destinées sans doute à donner le change au mort en venant accroître le nombre des objets déposés à côté de lui.

Toutes ces armes, les haches comme les lances et les poignards, avaient été fabriquées à l'aide de moules à double valve, pareils à celui que Mlle M. Colani a trouvé à Ban Gian, non loin de Phó-bình-gia, et offert au Musée de l'Ecole Française (pl. X). Des moules identiques ont été découverts dans diverses stations préhistoriques de l'Europe centrale,

(1) Voir les planches publiées par Ed. Chavannes dans *Mission archéologique dans la Chine septentrionale*, I, 1, notamment pl. xliv, troisième registre (attentat de King K'o contre Che-houang-ti), à gauche.

(2) Toutefois, le polissage de certaines poignées est remarquable et fait songer aux meilleures productions de l'armurerie chinoise.

notamment dans les palafittes du Bourget et de Corcelettes, et aux Eaux-Vives (1).

Dans plusieurs tombes on a trouvé mêlés, aux armes, des poinçons-gouges d'un modèle assez particulier ainsi que de curieuses plaques en forme de losange curviligne que M. Pajot a cru être des haches (fig. 8, A). Elles paraissent, cependant, trop peu solides pour qu'on puisse y voir autre chose que des outils destinés aux travaux agricoles. Ce sont fort probablement des pelles ou des socs de charrue (2). Le modèle est toujours le même : à une douille conique s'attachent deux ailes aplaties dont la rencontre détermine une pointe arrondie. Ces plaques ne sont pas sans analogie avec des socs de charrue en fer recueillis dans divers milieux de La Tène III (fig. 8, c). Mais elles représentent un type industriel plus perfectionné, car dans les spécimens européens la douille d'emmanchement n'a pas encore remplacé les archaïques ailettes.

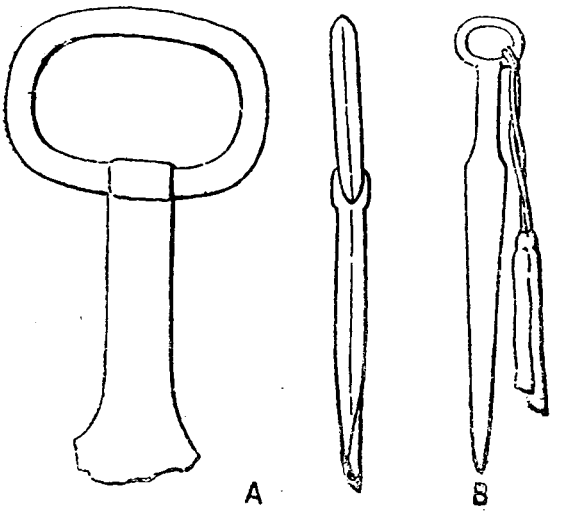

Fig. 7. — *A.* Đông-sơn. Manche de poignard se terminant en anneau. Long. : 0 m. 057. (Musée de Hanoi, I. 19555.) — *B.* Restitution hypothétique de la même arme avec sa dragonne ; d'après un estampage publié par Ed. Chavannes, *Mission archéologique dans la Chine septentrionale*, pl. LIII.

Il reste, pour terminer ce paragraphe, à mentionner quelques plaques d'armure provenant de diverses tombes (pl. XI). Leur présence nous apprend que les guerriers « dongsoniens » avaient emprunté aux Chinois l'usage d'armes

(1) J. Déchelette, *Manuel d'Archéologie préhistorique*, II, 1, p. 181 sqq. Les anciens habitants du Tonkin utilisaient également des moules monovalves, cf. *BEFEO.*, XXII, p. 356. Au sujet d'un moule trouvé à Samroń Sen, voir H. Mansuy, *Contribution à l'étude de la Préhistoire de l'Indochine*, III, dans *Mémoires du Service Géologique de l'Indochine*, vol. X, fasc. 1, 1923, pl. IX.

(2) En dépit de ce rapprochement, nous croyons qu'il s'agit plutôt de pelles pour défoncer la terre et tracer les sillons que de véritables socs de charrue. Ces instruments auraient donc remplacé les houes de pierre dont se servaient autrefois les habitants du Tonkin pour la culture du sol. Sur l'introduction de la charrue en Indochine, voir H. Maspero, *Le Royaume de Văn-lang (Etudes d'histoire d'Annam)*, *BEFEO.*, XVIII, III, p. 9.

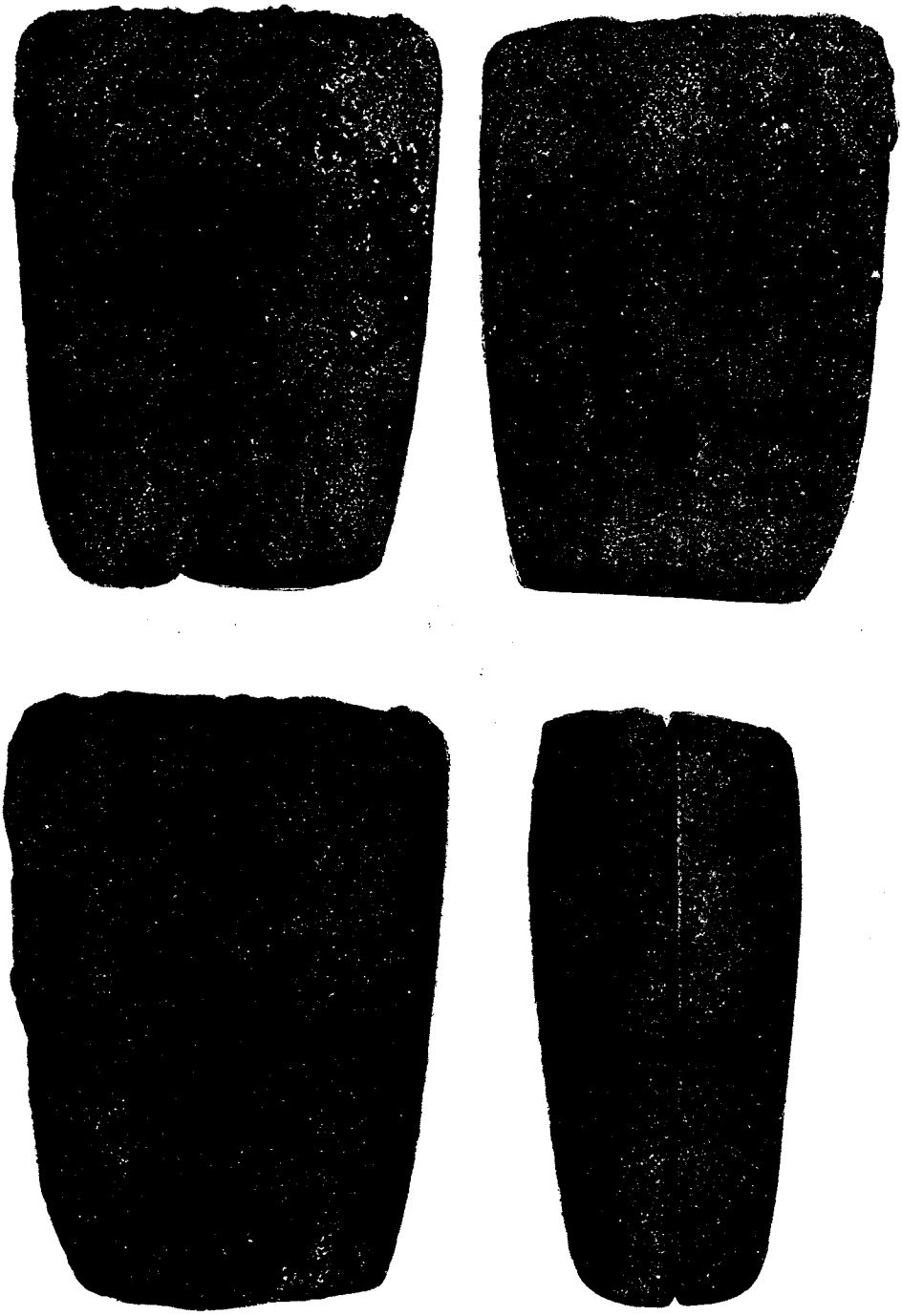

BAN-GIAN. Moule de hache à deux valves, terre cuite. Haut. : 0 m. 12.
(Musée de Hanoï. I. 12317. Cf. p. 18.)

A

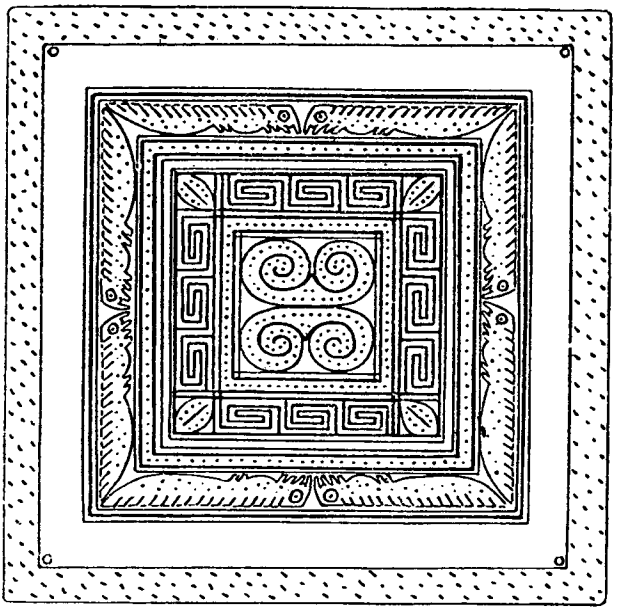

B



C



ĐÔNG-SƠN. Pièces d'armure, bronze. — *A*. Plaque carrée. Haut. : 0 m. 16. D'après un dessin au trait. I. 19648. — *B* et *C*. Plaques oblongues. Haut. : 0 m. 13. I. 19647 et 24104. (Musée de Hanoi. Cf. p. 18.)

défensives en métal (1). Les trois plaques de bronze trouvées à Đông-sơn sont, l'une carrée (I.19648), les deux autres oblongues (I.19647 et 24104),

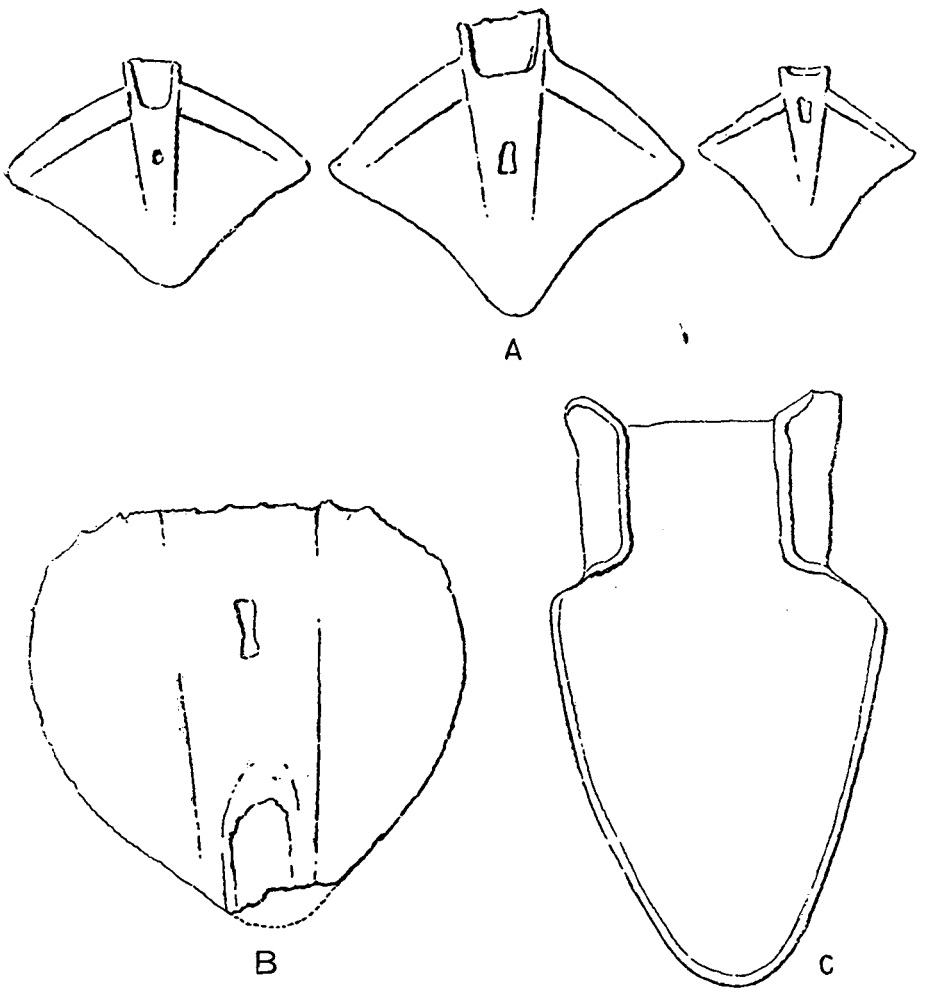

Fig. 8. — *A.* Đông-sơn. Socs de charrue (?), bronze (I. 19686, 19608 et 19707). — *B.* Ancienne collection d'Argence. Soc de charrue, Tonkin (A 31-69). — *C.* Soc de charrue préhistorique à ailettes, Idria (Déchelette). Réduction : 1/3.

(1) Les armures en métal n'apparaissent en Chine que sous les Han. Le *Tcheou li* ne connaît que des cuirasses en peau de buffle ou de rhinocéros (Biot, *op. cit.*, II, p. 506). Sur les diverses espèces d'armures, voir l'excellent exposé de M. B. Laufer dans *Chinese clay figures*, chapitre V. Selon cet auteur, les plaques de cuirasse en bronze ou en cuivre correspondent aux Han antérieurs, les armures en fer n'ayant été introduites en Chine que sous leurs successeurs (p. 267). Rappelons à ce propos que le Musée de l'Ecole Française d'Extrême-Orient possède un casque de bronze provenant de la province de Ninh-binh et fort probablement contemporain des objets trouvés à Đông-sơn ; voir *BEFEO.*, XXVII, p. 450 et pl. XXVI, A.

et portent un décor apparenté aux dessins des tambours. Les pièces oblongues ont des œillets et affectent une légère courbe (1). La plaque carrée, percée de trous à chaque angle, devait s'attacher au milieu de la poitrine.

Le port d'armures métalliques était sans doute réservé aux grands chefs. Les chefs de moindre importance devaient se contenter de cuirasses de cuir ou de cottes d'armes en écorce d'arbre, pareilles à celles que portent encore les « Dayak de mer », à Bornéo.

VII

Les vases de bronze dont le nombre est assez considérable, se classent en deux séries très homogènes :

a. Situles tronconiques, plus ou moins évasées vers le haut et munies d'une collerette plate à laquelle se fixe une paire d'anses ; le bas du vase est entouré d'une sorte de semelle circulaire qui en assure la stabilité (pl. XII, A, B et C). La forme de cet objet présente quelque ressemblance avec celle d'un crachoir.

b. Situles cylindriques ou en tronc de cône, avec anses, mais sans rebord. Aux anses s'ajoutent ou se substituent parfois deux œillets destinés sans doute à recevoir un manche mobile (pl. XII, D).

Dans les deux modèles, la technique de la fonte rappelle celle des tambours de bronze. Chaque vase a été obtenu à l'aide d'un double moule. Les coutures sont très apparentes tant sur la paroi que sur le fond du récipient. Dans les grands spécimens, l'épaisseur du métal est de 0 m. 004 environ.

Le décor consiste en bandes ornementales encadrées de filets et alternant avec des bandes nues de largeur variée. Elles renferment de petits traits ou des cercles à tangentes.

Les vases du modèle *a* ont des dimensions très variées. Les plus petits n'atteignent même pas 0 m. 03 de haut. Il s'agit là, fort probablement, comme dans le cas des minuscules tambours, de pièces fictives fabriquées à l'usage des morts (2). Ces ustensiles sont-ils vraiment des crachoirs ? La chose n'est

---

(1) Les anciennes cuirasses de peau, d'après les commentateurs du *Tcheou li*, se composaient de deux assemblages correspondant aux deux parties du corps, au-dessus et au-dessous des reins (Biot, *op. cit.*, II, 508, note). Ce sont des pièces de l'assemblage supérieur (*chang lin*) qui ont dû fournir le modèle des deux plaques d'armure trouvées à Đông-sơn.

(2) Il n'est pas impossible que ces pièces aient servi de monnaies représentant chacune la valeur d'un nombre déterminé de sapèques de cuivre. Elles pourraient être comparées dans ce cas aux monnaies en forme de houe ou de couteau des Chinois et aux monnaies-pirogues laotiennes. La même remarque peut s'appliquer aux lingots ayant l'aspect de minuscules tambours. Chez les Moï, comme chez les Indonésiens de l'Insulinde, le gong n'est pas uniquement un objet sacré ; il sert aux échanges et à des transactions de toute sorte.

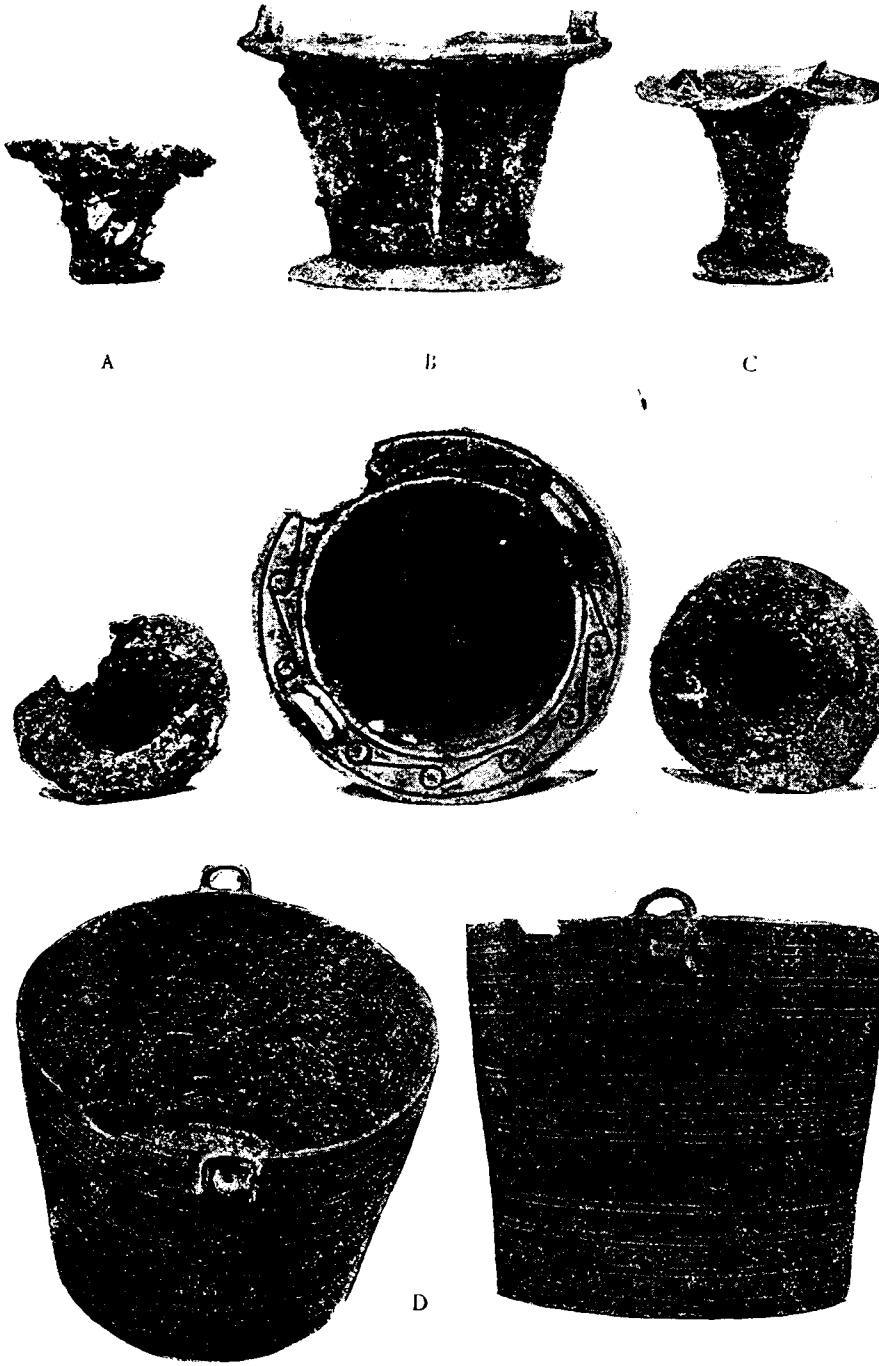

Đông-sơn. Vases de bronze. — *A*. I. 19297. Haut. : 0 m. 028. Diam. : 0 m. 046. — *B*. I. 19253. Haut. : 0 m. 052. Diam. : 0 m. 08. — *C*. I. 19298. Haut. : 0 m. 04. Diam. : 0 m. 053 — *D*. I. 23734. Haut. : 0 m. 19. Diam. : 0 m. 21. (Musée de Hanoi. Cf. p. 20.)

pas invraisemblable. On sait que l'habitude de chiquer le bétel est très ancienne au Tonkin. Elle existait bien avant la conquête chinoise (1). Cependant notre hypothèse ne s'accorde que difficilement avec un fait d'ordre iconographique que nous tenons à signaler: dans un dessin du tambour de Hanoi nous voyons un vase qui aurait bien pu fournir le modèle de nos situles et qui pourtant n'est pas un crachoir (fig. 9). Il est posé sur le sol entre deux personnages debout qui tiennent chacun un long bâton orné de pennons ou de plumes. Le geste qu'ils font est celui des sauvages qui décortiquent du riz dans un mortier. Le petit groupe est figuré deux fois sur le disque du tambour. On le retrouve sur le tambour Moulié. Malheureusement le dessin n'est pas assez net pour pouvoir être interprété avec une entière certitude.

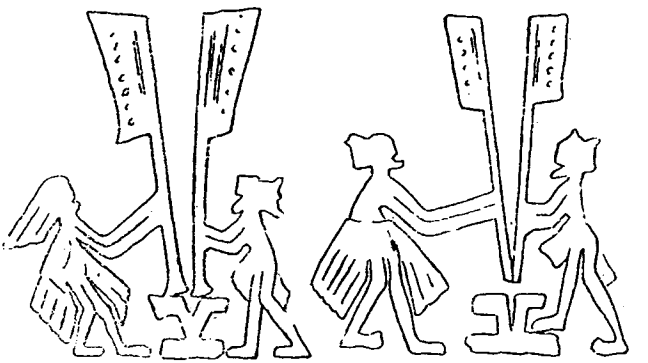

Fig. 9. — DÉCORTICAGE DU PADDY (?). Dessins relevés sur le tambour de Ngọc-lư. (Musée de Hanoi, D 6214. 21.)

Si nous avons quelque difficulté à définir l'usage auquel étaient destinés les vases du modèle *a*, il ne semble pas, par contre, que l'on puisse hésiter à reconnaître dans les situles du type *b* les copies d'un ustensile de ménage indigène en vannerie. Des récipients de cette forme, en bambou tressé ou en paille, se rencontrent encore fréquemment chez les Moï et les Dayak, qui s'en servent en guise de hottes ou y conservent leur paddy (fig. 10). Nos situles de bronze contenaient donc vraisemblablement les provisions de bouche des guerriers inhumés.

VIII

Le sol de Đông-sơn a livré une série assez riche d'objets de parure en métal. Certains d'entre ces objets imitent manifestement des modèles empruntés à des industries primitives. Ainsi un petit cercle de bronze (I. 19582),

(1) H. MASPERO, *Le royaume de Văn-lang*, *BEFEO.*, XVIII, III, p. 10.

dont la section affecte la forme d'un T, rappelle les fragiles bracelets en phtanite ou en coquille, recueillis dans diverses stations préhistoriques de l'Indochine (pl. XIII, B). Une autre pièce de parure, un pendant d'oreille sans doute

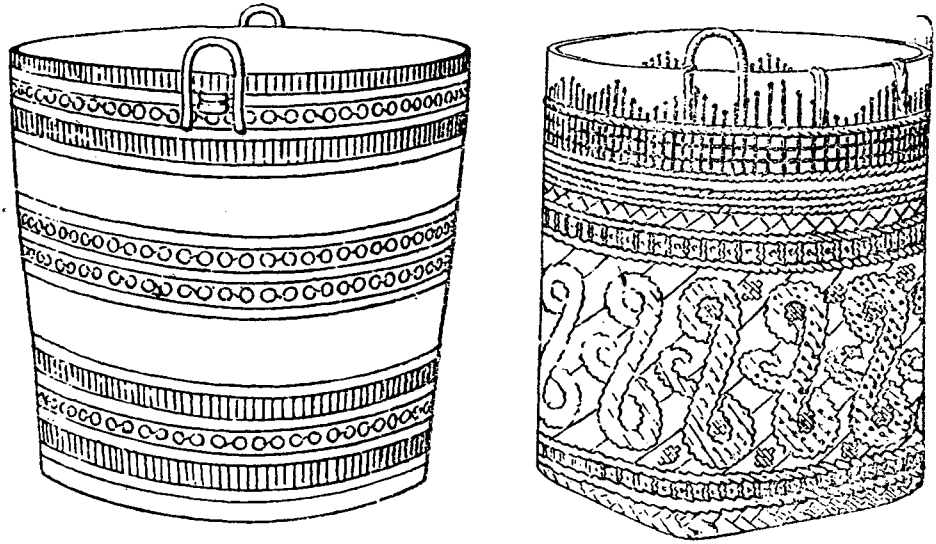

Fig. 10. — *A.* Đông-sơn. Situle de bronze. Haut. : 0 m. 19. (Musée de Hanoi, I. 23734). *B.* Panier dayak (d'après Hose et Mc Dougall).

(I. 19582 bis), est la copie d'un disque de jade ou de marbre (pl. XIII, D). A côté de ces objets, il en est d'autres dont le modèle a été manifestement fourni par la métallurgie. Certains pendants d'oreilles, par exemple, se composent de minces anneaux qui s'enfilaient peut-être à une bague suspendue au lobe (I. 19676) (1). Signalons également deux bracelets à tige creuse et de coupe biconvexe (I. 19561 et 23005), dont les extrémités s'emboîtaient l'une dans l'autre, la fermeture étant assurée par une goupille (pl. XV, F) (2). Enfin, il

(1) Ces anneaux pouvaient se suspendre aussi directement à l'oreille, sans bague intermédiaire.

(2) Ces bracelets représentent un type industriel tout à fait inusité en Extrême-Orient et pourraient bien être les copies d'un bijou fabriqué en Europe. Voir, à ce propos, la description des bracelets de bronze de La Tène I et II, dans le *Manuel d'Archéologie préhistorique* de J. Déchelette, II, 3, p. 1222.

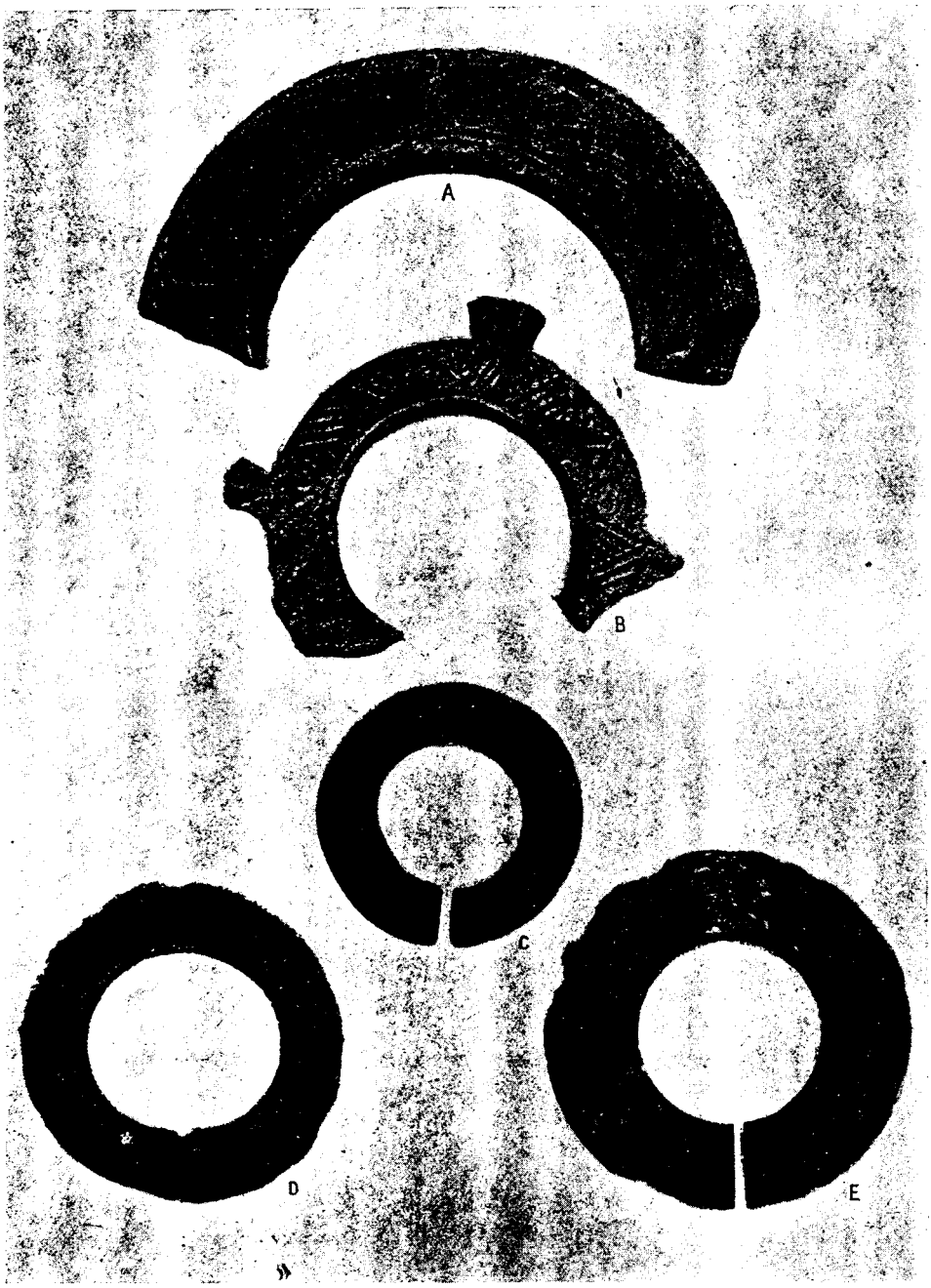

OBJETS DE PARURE. — *A*. Fragment d'un bracelet en coquillage. Diam. : o m. 115. A. 22.24. — *B*. Đông-sơn. Fragment d'un cercle de bronze. Diam. : o m. 085. I. 19582. — *C*. Ornement auriculaire de jade. Diam. : o m. 05. A. 22.19. — *D*. Đông-sơn. Cercle de bronze. Diam. : o m. 06. I. 19582 bis. — *E*. Đông-sơn. Disque évidé en jade (ornement auriculaire). Diam. : o m. 068. I. 19566. (Musée de Hanoi. Cf. p. 22.)

convient de mentionner deux agrafes de ceinture (I. 24019 et 24020, fig. 11) d'un type commun sous les Han et des clochettes d'ornement ayant la forme

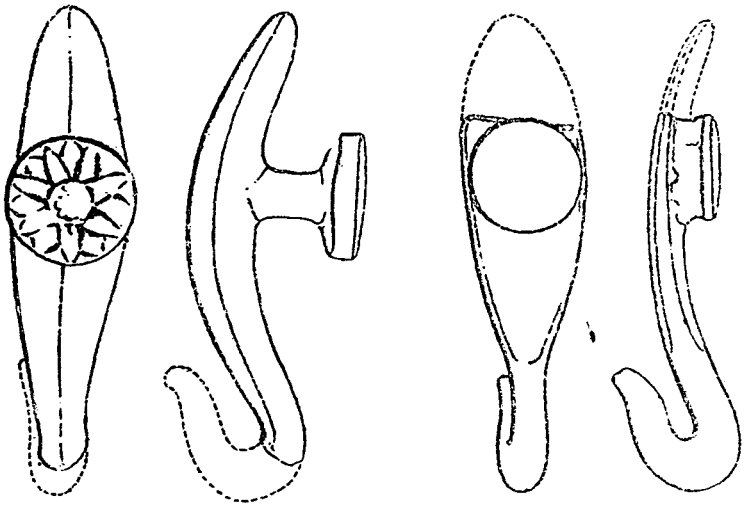

Fig. 11. — Đông-sơn. Agrafes de ceinture. Long. : 0 m. 068 et 0 m. 066. (Musée de Hanoi, I. 24019 et 24020.)

aplatie de la cloche chinoise (fig. 12) (1). Deux de ces clochettes (I. 24095) sont suspendues à un bracelet (fig. 12). Toutes ces pièces sont d'un travail soigné. Elles attestent que les bronziers de Đông-sơn étaient en même

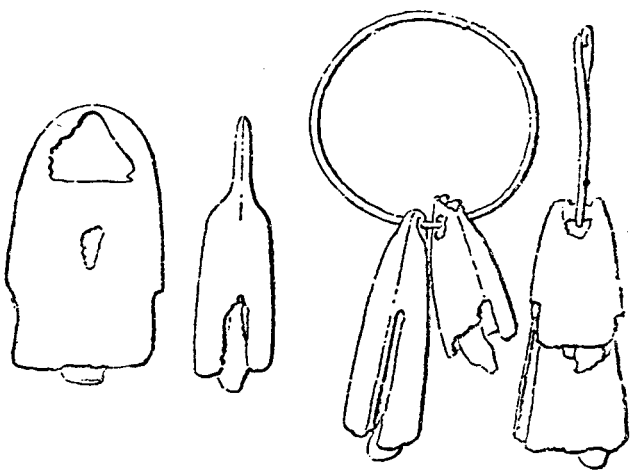

Fig. 12. — Đông-sơn. Clochettes de bronze. (Musée de Hanoi, I. 19573 et 24095.)

(1) Une cloche du même type, de grande taille, se trouve au Musée de Hanoi (D. 163-77). Son décor est nettement apparenté à celui des bronzes de Đông-sơn. Elle provient du village de Một-sơn, province de Thanh-hoá.

temps de fort habiles orfèvres. Les pièces dont la description va suivre prouveront en outre qu'ils étaient capables de créer des objets ciselés d'une rare délicatesse d'invention.

Nous avons à signaler tout d'abord une boucle de ceinturon ornée de spirales à enroulements multiples et d'une fine bordure en double torsade (I. 19560). Les spirales sont disposées en S, entre de minces filets, et se touchent de façon à former un dessin ininterrompu (pl. XIV et fig. 13). A première vue l'on songe à un travail de filigrane soudé à une plaque de métal, mais on ne tarde pas à s'apercevoir que la pièce est sortie du moule presque telle que nous l'avons sous les yeux, et que son décor n'a été que retouché au ciselet. A chacune des deux plaques sont suspendues six minuscules clochettes, douze en tout. Cette boucle rappelle singulièrement certaines pièces d'orfèvrerie du haut moyen âge, naguère attribuées aux Goths (1).

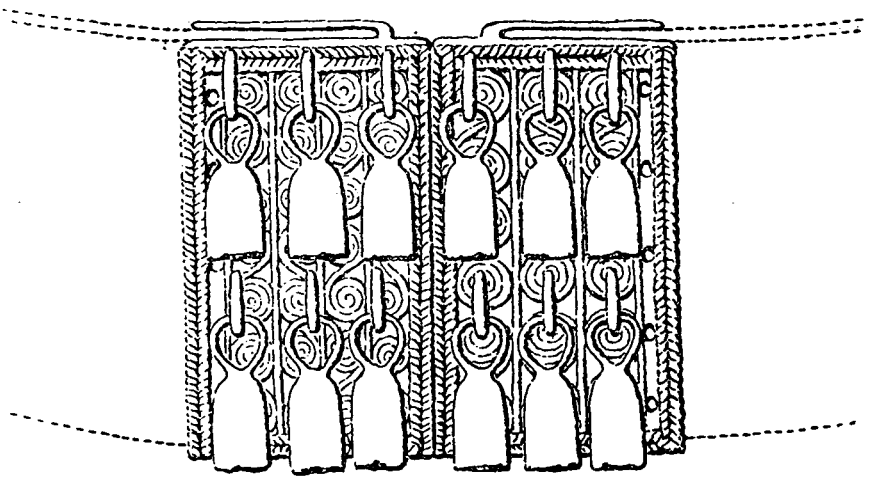

Fig. 13. — Đông-sơn. Boucle de ceinturon, bronze ; restitution. Haut. : 0 m. 057. (Musée de Hanoi, I. 19560, Voir pl. XIV.)

L'artiste qui l'a ciselée doit être également l'auteur de trois manches de couteau ou de poignard dont par malheur il ne reste plus que des fragments (I. 19659, 22997 et 23032). L'une est décorée d'un oiseau à long bec recourbé, un Ibidé probablement, dont la silhouette, traitée en pièce libre, est étonnante de réalisme (pl. XV, B, et fig. 14). Deux minuscules œillets pratiqués dans le bronze indiquent que la poignée avait été faite séparément de la lame.

D'un travail non moins habile est un petit cadre rectangulaire qui a dû contenir un motif ajouré (I. 22995). Les trous percés aux quatre coins du cadre

(1) Sur les bijoux des Goths et leur rapport avec l'orfèvrerie des Perses et des Scythes, voir Emile Mâle, *L'Art allemand et l'Art français du moyen âge*, pp. 10-30.

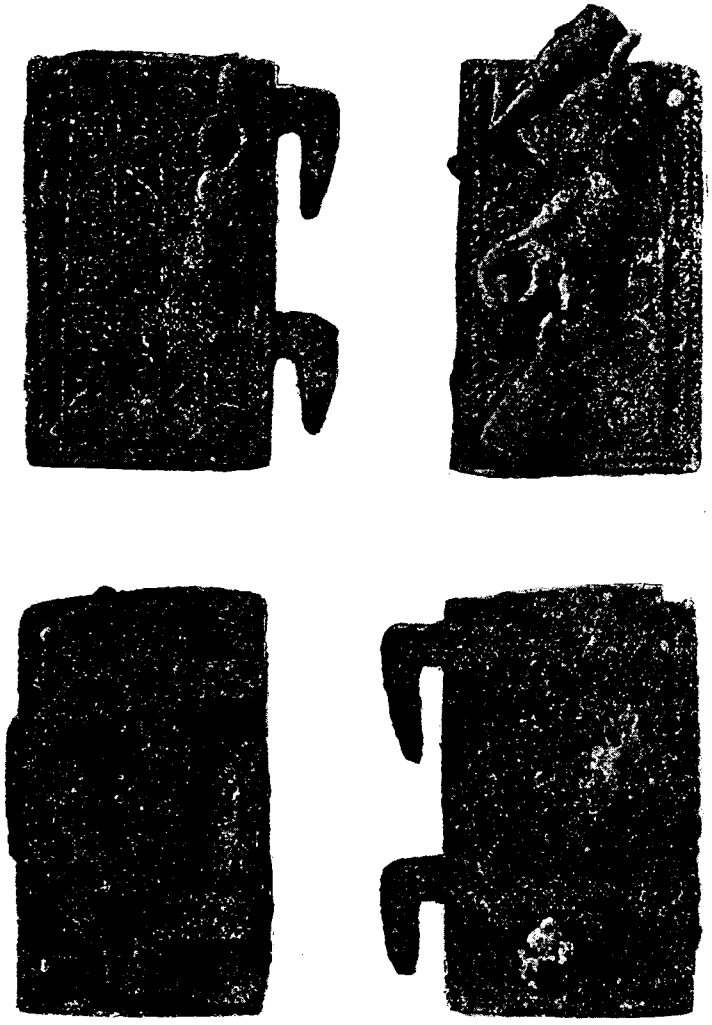

Đông-sơn. Boucle de ceinture, bronze. Haut. : 0 m. 056. (Musée de Hanoi, I. 19560. Cf. p. 24.)

trahissent la destination de l'objet (pl. XV, E). C'était une plaque ornementale dont le décor reproduisait les appliques brodées des robes de cérémonie.

Est-ce à « l'artiste de la boucle » que nous devons attribuer encore un

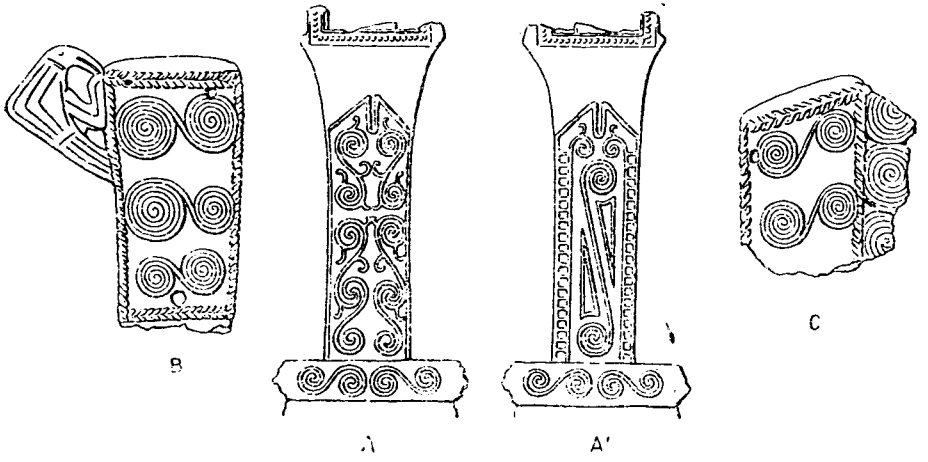

Fig. 14. — Đông-sơn. Fragments de poignard, bronze. (Voir pl. XV.)

curieux petit objet qui n'appartient à aucune de nos cinq séries de classement ? C'est la très habile reproduction en bronze d'un poids de balance piriforme avec son système de suspension à cordelettes (I. 23000 ; pl. XV, C). Deux poids semblables, mais en grès (I. 23076 et 23077), ont été trouvés à Đông-sơn, dans une autre tombe.

IX

Nous arrivons maintenant aux bronzes représentant des êtres humains. Leur étude sera pour nous d'un haut intérêt, car ils nous renseignent non seulement sur l'aspect des anciens habitants du Thanh-hoá, mais aussi sur quelques unes de leurs croyances et coutumes religieuses.

Il convient tout d'abord de mentionner deux haches pointues à tranchant asymétrique, du type dit « en forme de soulier » (I. 19661 et 22998). Elles portent, gravées sur leurs deux faces, des images reproduisant des sujets figurés sur le tambour de Hanoi (pl. XVI). La ressemblance est frappante. Mais il y a plus : il y a identité de style. Nul doute que les deux haches et le tambour ne soient sortis du même atelier. Sur les quatre petites scènes gravées, trois se composent de guerriers parés de plumes et formant comme des cortèges fantastiques d'hommes-oiseaux. L'un d'entre eux joue du khène. Les autres tiennent des cliquettes d'un modèle encore en usage chez les Annamites

(fig. 15,B). Il s'agit donc d'une manifestation chorégraphique ayant sans doute un caractère sacré, peut-être même d'une de ces danses totémiques où les membres d'un clan s'identifient à leur bête éponyme dont ils imitent l'aspect



Fig. 15. — Joueurs de khène et de cliquettes.
Dessins relevés sur le tambour de Ngọc-lư, D 6214.21 (*A*), et sur une hache de Đông-sơn, I. 22998 (*B*).

et les mouvements. Les deux haches ont la douille décorée d'un motif difficile à interpréter (fig. 16). Il se compose d'animaux qui n'ont qu'une paire de pattes et dont le corps s'enroule en spirale ; la tête, très allongée, ressemble presque à celle du dragon. Ces bêtes ne sont pas affrontées, mais opposées par le ventre deux par deux. Le motif symétrique qui résulte de cet étrange arrangement ne manque pas de caractère (1).

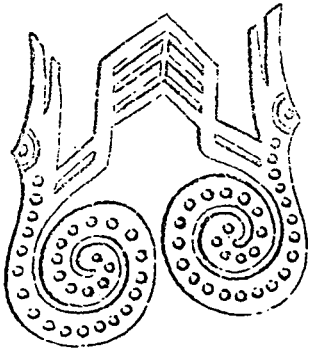

Fig. 16. — Đông-sơn. Ornement zoomorphe sur une hache de bronze. (Musée de Hanoi, I. 19661.)

Une troisième hache, également ornée de figurations animées, paraît être plutôt un objet rituel qu'une arme (I. 24201). Elle affecte la forme d'un mince croissant incliné dont les extrémités se recourbent de façon à constituer de chaque côté une petite ouverture circulaire (pl. XVII). Un troisième œillet adhère à la douille. Le décor est à peu de chose près le même sur les deux faces. On distingue une pirogue avec ses pagayeurs. Le contour

(1) Le même motif se répète sur une plaque d'armure de la collection d'Argence, cf. *BEFEO.*, XXVII, pl. XXVI, B. Les ornements de ce type sont exceptionnels dans l'art de Đông-sơn. Cet art, du reste, ne paraît pas avoir subi l'influence de ces formes composites, mi-animales, mi-géométriques ou florales, qui ont joui d'une si grande vogue dans l'art chinois du temps des Han.

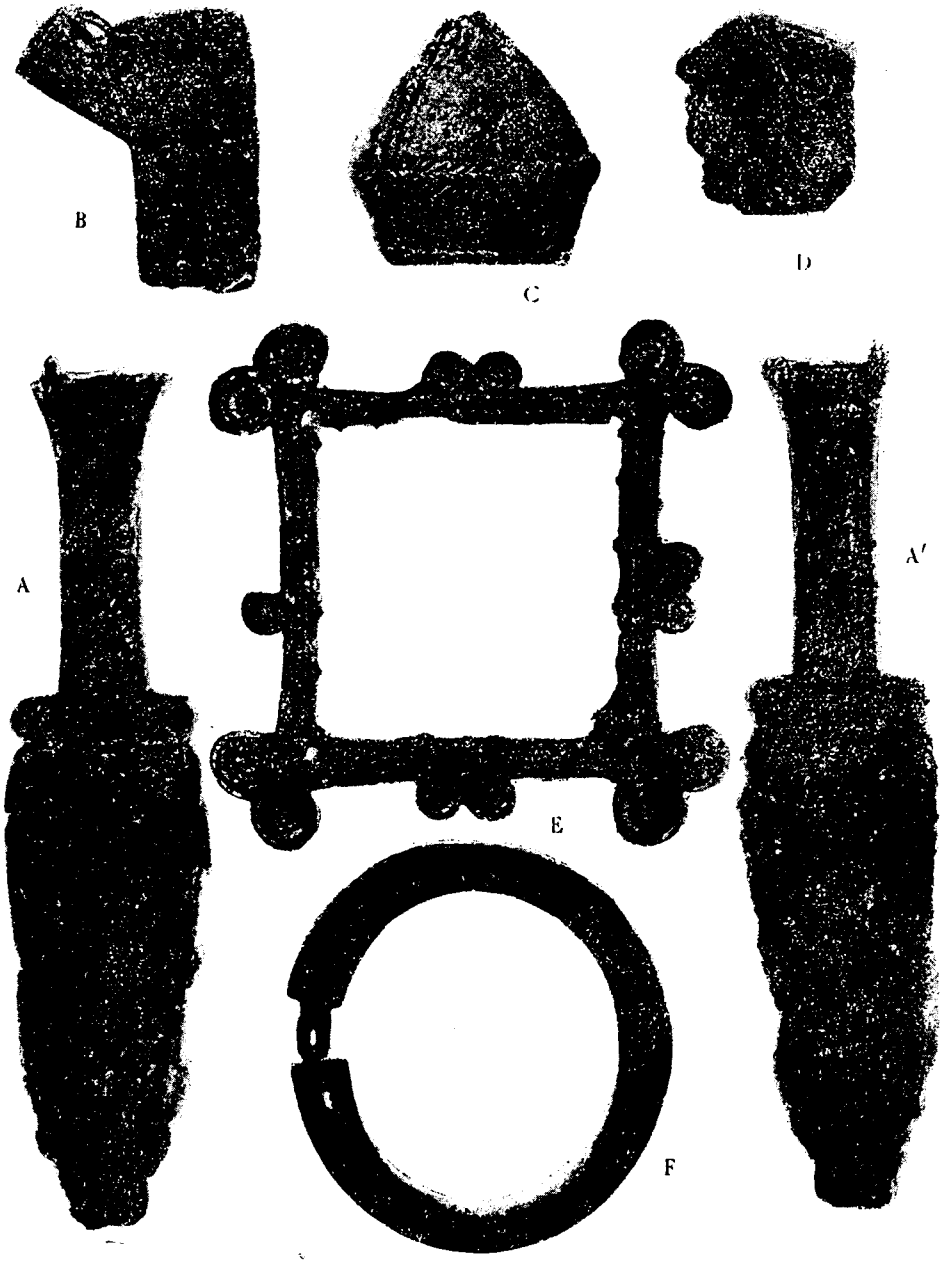

Đông-sơn. Objets de bronze. — *A*, *A′*, *B* et *D*. Fragments de poignards (*A* et *A′* se rapportent à la même pièce). — *C*. Poids de balance. Haut. : 0 m. 045. I. 23000. — *E*. Encadrement d'une plaque ornementale. Haut. : 0 m. 09. I. 22995. — *F*. Bracelet avec fermoir à goupille. Diam. : 0 m. 07. I. 19561. (Musée de Hanoi. Cf. p. 24-25.)

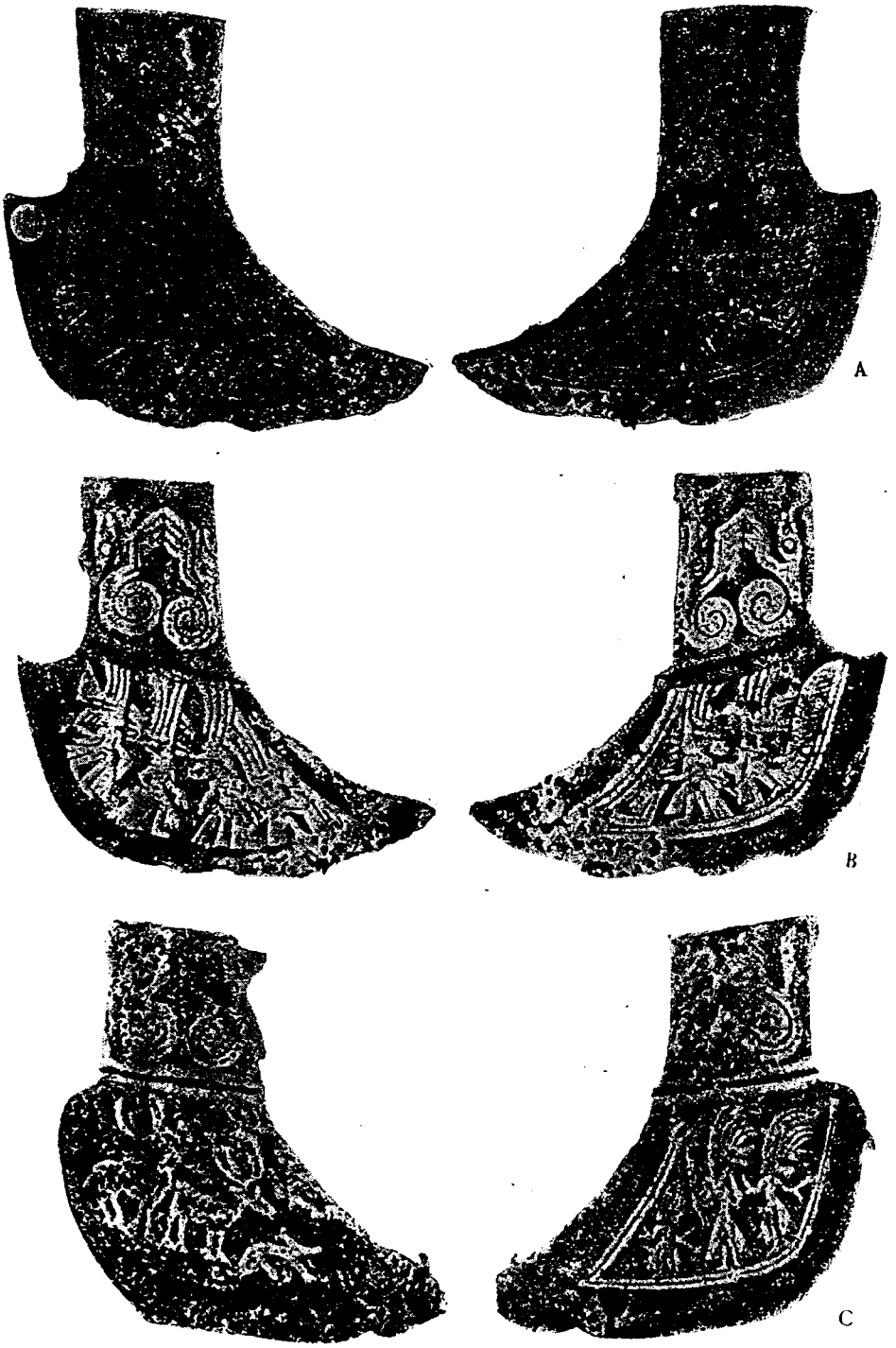

ĐÔNG-SƠN. Haches de bronze, ornées sur les deux faces. — *A* et *B*. Photographie et estampage. Haut. : 0 m. 12. I. 19661. — *C*. Estampage. Haut. : 0 m. 13. I. 22998. (Musée de Hanoi. Cf. p. 25.)

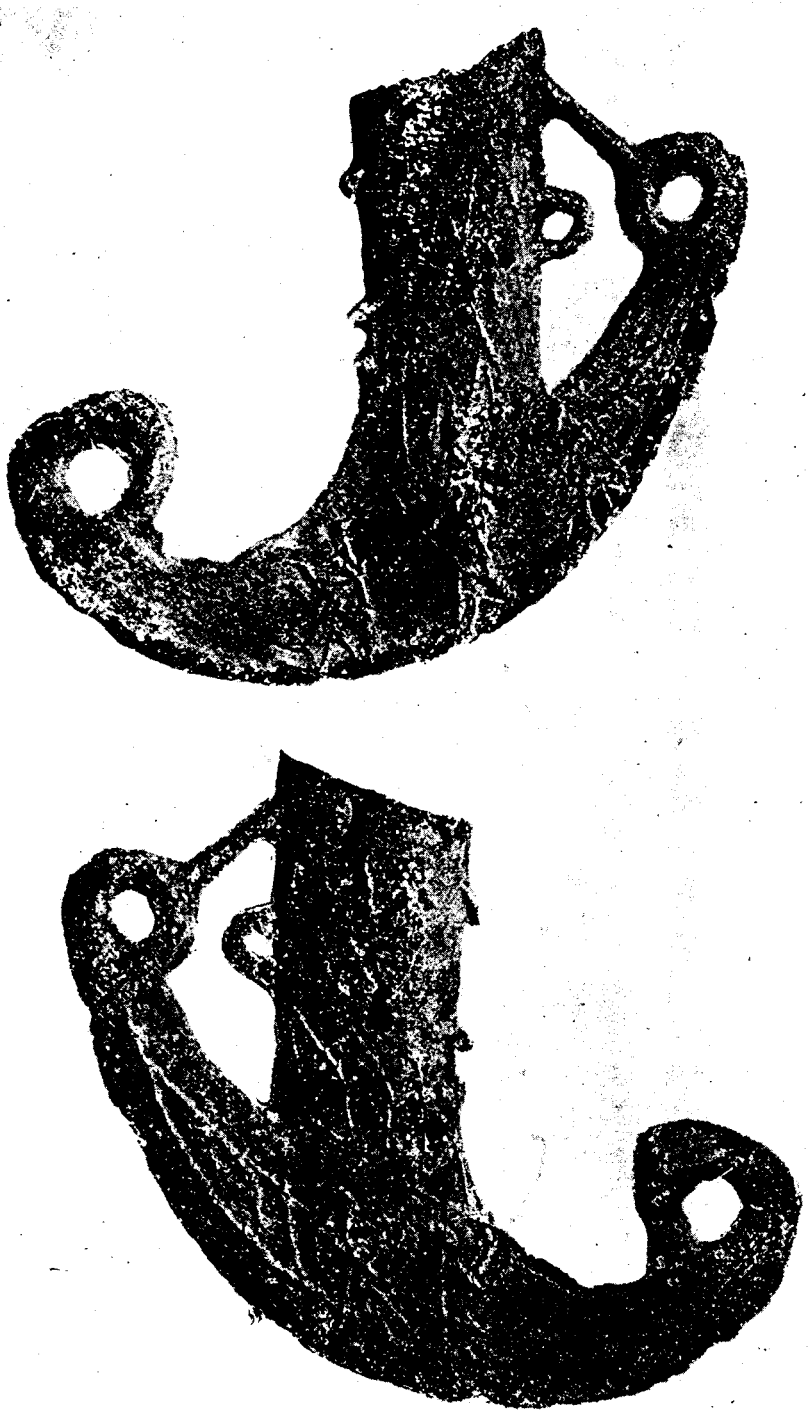

ĐÔNG-SƠN. Hache rituelle, ornée sur les deux faces, bronze. Haut. : 0 m. 105.
(Musée de Hanoi, I. 24201. Cf. p. 26.)

de la barque imite celui de la hache. Les pagayeurs sont visibles des pieds à la tête, bien qu'en réalité ils dussent être cachés en partie par le bord de la pirogue. Ils ne portent aucune parure. Le dessin, exécuté par un artisan peu habile, a dû être gravé en creux à l'intérieur du moule, car les lignes se détachent en légère saillie sur les faces de la hache. Nous ne savons pas au juste quelle était la signification attribuée à ce curieux objet.

Non moins mystérieuse est pour nous la destination symbolique ou rituelle d'un vase à panse sphéroïdale, imitant peut-être un *houo* chinois et dont le bec est stylisé en tête de héron ou de grue (I. 19581 ; pl. XVIII) ; il était muni d'une anse et se complétait peut-être d'une chaînette. L'œil de l'oiseau est un cercle presque régulier au centre duquel la pupille forme une bossette (1). Des bandes ornementales, simulant des liens en rotin ou en corde de coco, entourent le bec et le cou. Sur la tête de l'échassier est accroupi un minuscule personnage de proportions trapues, dont on ne distingue nettement ni les traits, ni le costume. Il est nu-pieds. Les mains sont jointes à la hauteur de la poitrine. Ses cheveux sont noués en chignon au-dessus de la nuque et retenus par un bandeau-turban dont les deux bouts pendent sur le dos. Aux oreilles sont fixés des anneaux. En examinant avec attention cette curieuse figurine, on constate qu'elle porte une sorte de traîne ou de queue attachée à la ceinture ou faisant partie d'un vêtement noué autour de la taille (fig. 17). Deux personnages absolument pareils au premier sont placés, un peu en arrière de celui-ci et l'un à côté de l'autre, sur le cou allongé de l'échassier. L'ensemble fait songer à l'avant d'une barque occupée par trois passagers, dont l'un serait d'un rang plus élevé que ses deux compagnons. Ici encore, on est tenté de se référer à des croyances totémiques et de reconnaître dans le mystérieux oiseau l'animal patronymique des trois petits personnages auxquels il sert de véhicule.

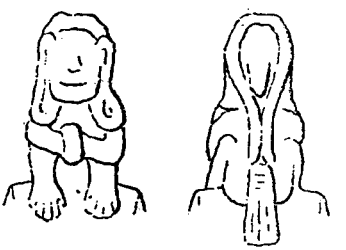

Fig. 17. — ĐÔNG-SƠN. Vase de bronze. Une des figurines ornant le bec du récipient. (Musée de Hanoi, I, 19581, voir pl. XVIII.)

La pièce que nous allons examiner maintenant est un petit poignard à lame triangulaire dont la prise affecte la forme d'un homme debout, paré de bracelets et de boucles d'oreilles (I. 22996 ; pl. XIX, B). Une arme identique, provenant de la région de Sơn-tây, appartient à la collection d'Argence (pl. XIX, A). Sans doute avons-nous affaire à des poignards magiques, armes

(1) Cette façon de représenter un œil s'inspire peut-être d'un ornement que l'on rencontre assez fréquemment sur les miroirs métalliques des Han antérieurs. Voir les spécimens publiés par M. Oscar KARLBECK, *Notes on some early chinese bronze mirrors* dans *The China Journal of Science and Arts*, vol. IV, 1926, fig. 7 et 8.

mystérieuses et puissantes, dont il n'était pas inutile de pourvoir les morts. Faut-il rappeler, à propos de ces pièces, que l'Europe préhistorique a également connu des poignards à fusée anthropomorphe ? Il ne semble pas qu'il faille insister sur ce fait, car il ne peut être question, dans le cas qui nous intéresse, ni de parenté d'origine, ni d'évolution parallèle. Les poignards « anthropoïdes » de notre âge du fer appartiennent à un type industriel solidement établi. Ils procèdent des poignards à antennes hallstattiens, dont ils n'ont fait que répéter le modèle en accentuant la ressemblance de la poignée avec une forme humaine. Ceux de Đông-sơn et de Sơn-tây ne sont autre chose que des poteaux-fétiches habilement transformés en arme de bronze. Il en est de même quant à un poignard ancien trouvé dans l'Est de Bornéo et conservé au Musée ethnographique de Leide (fig. 18, B) (1). Ce petit groupe d'objets s'apparente manifestement aux poteaux surmontés d'images animistes qui entourent, de nos jours encore, les tombeaux moï et dayak.

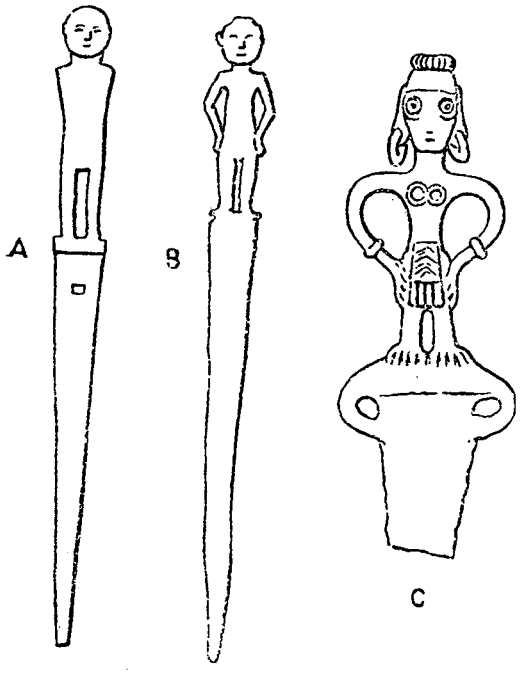

Fig. 18. — *A.* Pieu sculpté, ar. moï (Maitre, *Les Jungles Moï*, pl. LXXVIII).
B. Poignard dayak (*Internationales Arch. für Ethnographie*, IX, fig. 2).
C. Đông-sơn. Poignard magique. Long. : 0 m. 11. (Musée de Hanoi, I. 22996, voir pl. XIX.)

Le poignard de Đông-sơn a sa lame cassée, mais la poignée est absolument intacte. Ce qu'il convient de noter en tout premier lieu, c'est la schématisation très prononcée des détails anatomiques. Les yeux sont de petits disques au centre desquels se creuse la pupille ; deux cercles accolés indiquent les boutons des seins (2) ; les bras arrondis répètent le contour des œillets percés dans la garde du poignard ;

(1) Cf. Hy. Ling Roth, *Alleged native writing in Borneo*, dans *Internationales Archiv für Ethnographie*, 1896, p. 59, fig. 2.
(2) Il se peut que ces cercles soient une indication de tatouage.

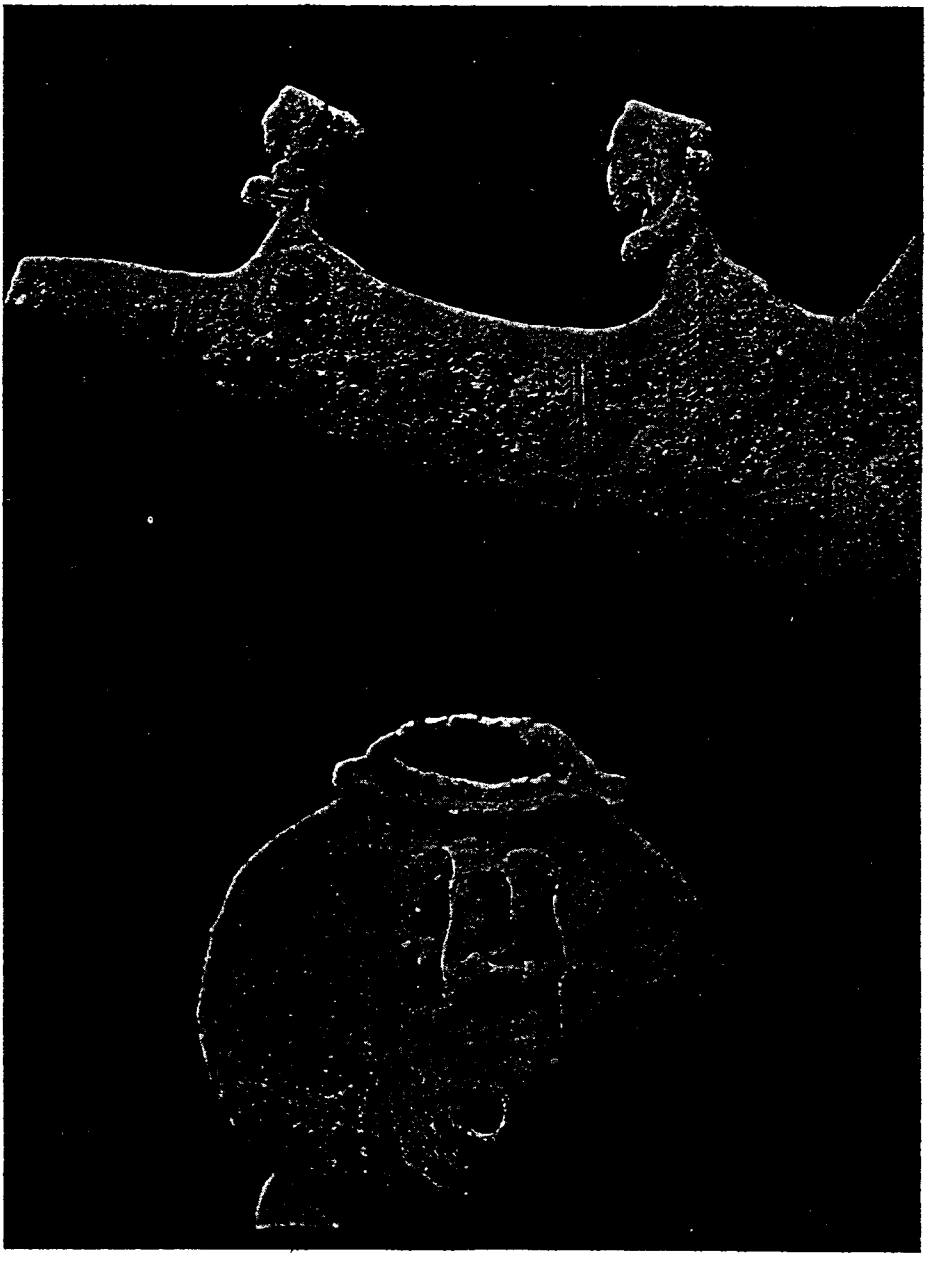

ĐÔNG-SƠN. Vase à bec oviforme, bronze. Haut. : 0 m. 105.

(Cf. p. 27 et *BEFEO.*, XXVII, pl. XXXVI.)

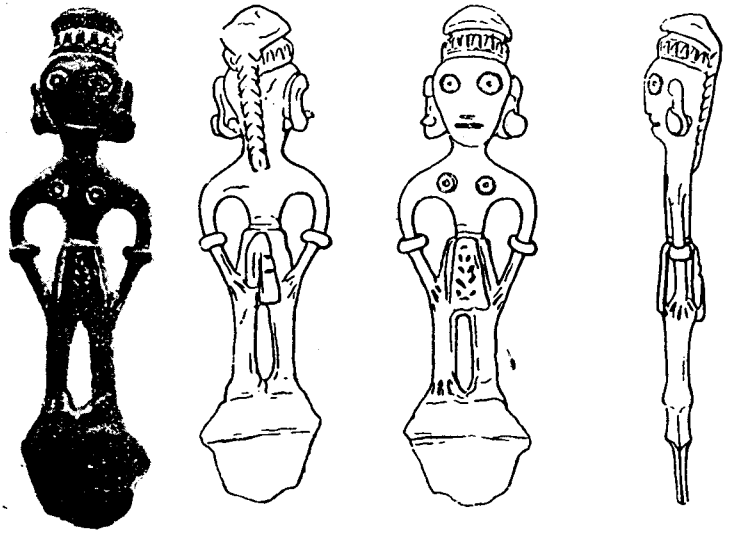

A

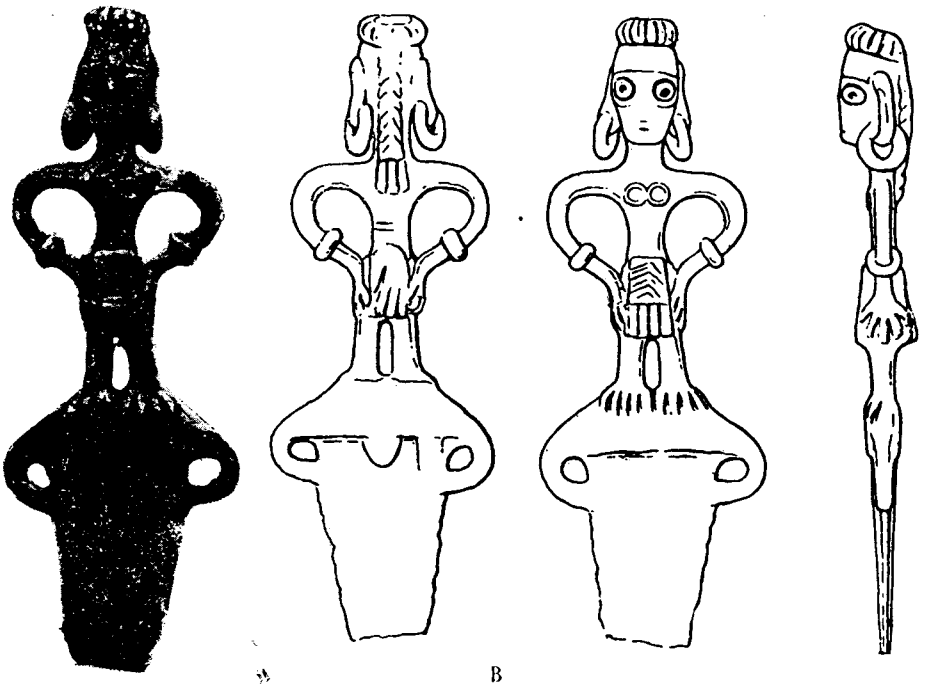

B

A. Ancienne collection d'Argence. Manche de poignard, bronze. Long. : 0 m. 085. I. 22189. — *B.* Đông-sơn. Manche de poignard, bronze. Long. : 0 m. 11. I. 22996. (Musée de Hanoi, Cf. p. 28.)

les doigts et les orteils s'écartent comme des griffes d'oiseaux. Le visage ne comporte presque pas d'indication de nez et de bouche, toute l'attention de l'artiste s'étant portée sur les yeux. Les cheveux sont en partie ramassés en chignon au-dessus de la tête, en partie noués en une large tresse qui descend sur le dos. Le chignon est enserré dans un bandeau qui couvre le haut du front. C'est exactement le mode de coiffure qu'on observe encore chez les Dayak (1). La principale pièce du vêtement est un pagne pareil à celui des Moï ; elle se complète d'une sorte de tablier rigide de forme trapézoïdale que nous croyons être en paille tressée. Des tabliers de cette espèce sont encore portés par les guerriers de certaines tribus indonésiennes lorsqu'ils exécutent des danses religieuses ou des simulacres de lutte armée.

La pièce dont nous avons réservé la description pour la fin de ce paragraphe est un petit groupe de bronze tout récemment sorti des fouilles de Đông-sơn (I. 23958). Modelé en pleine ronde bosse, il représente deux hommes dont l'un, assis à califourchon sur le dos de l'autre, souffle dans un khène (pl XX). En dépit des proportions manquées et d'une anatomie plutôt sommaire, ce groupe minuscule nous surprend par son réalisme extraordinaire. Il s'agit, sans aucun doute, d'une scène observée sur le vif. L'homme qui porte le joueur de khène semble avancer par petits bonds, les genoux pliés ; le bout de son pagne qui descend par derrière jusqu'au sol constitue un point d'appui indispensable pour l'équilibre de la statuette ; sa coiffure pointue imite, il semble, une corne ou un bec. Les traits du visage sont altérés par le vert-de-gris. On distingue cependant une bouche largement fendue, aux lèvres minces, un nez court, un front bas et fuyant. Le menton est carré ; les yeux sont indiqués par deux fentes horizontales. Les oreilles portent d'énormes disques pleins, introduits dans les lobes distendus. Le musicien est nu-tête. Chez les deux personnages le chignon au-dessus de la nuque est stylisé en anneau de suspension. Le khène, reproduit dans ce groupe, rappelle plutôt le *keluri* dayak que le khène laotien ; le même instrument se rencontre chez les Moï contemporains (fig. 19).

Nous ignorons dans quelle intention cette curieuse statuette, d'allure si franchement drolatique, avait été exécutée (2). Quel en est le sujet ? S'agit-il d'un rite imitatif ou d'un simple tour d'adresse acrobatique ? Des joueurs

---

(1) Cf. Charles Hose et W. Mc Dougall, *The Pagan Tribes of Borneo*, 1912. Vol. II, pl. 16 et 17.

(2) On peut se demander si son auteur n'est pas un Chinois. Le modelé de certains petits bronzes des Han est à peine plus savant que celui des personnages dont se compose notre statuette. On peut citer, à titre de pièce de comparaison, le vase décoré de figurines humaines de la collection Chuanen-tso (H. d'Ardenne de Tizac, *op. cit.*, pl 47).

de khène, nous le savons déjà, figurent sur le tambour de Hanoi à côté de guerriers affublés d'un déguisement totémique. On y voit aussi, associé aux mêmes guerriers, un danseur qui porte, il semble, une sorte de haut bonnet au lieu de la parure de plumes. Ce sont des indications qu'il est bon de ne pas négliger, mais pour l'instant il convient de s'arrêter là et ne pas insister sur l'interprétation d'un document dont le sens restera sans doute longtemps encore une énigme.

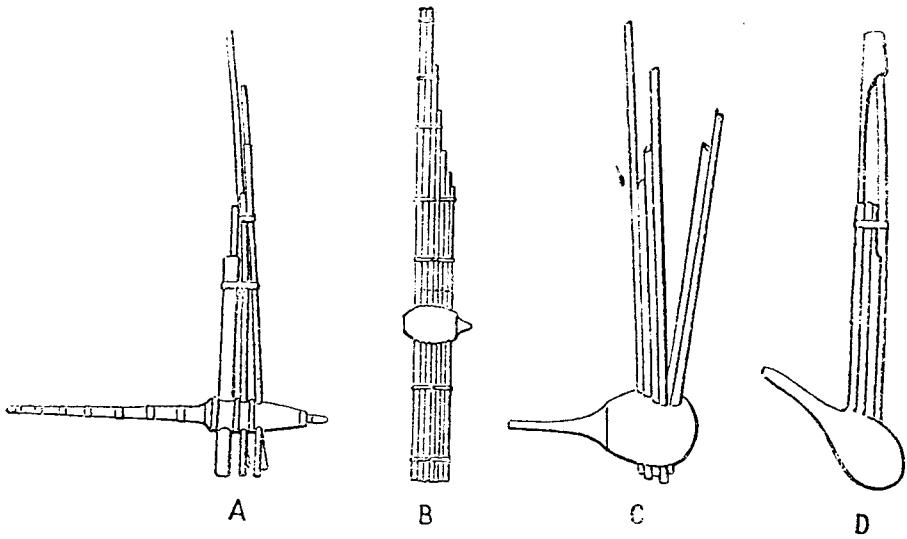

Fig. 19. — Différents types du khène.
A. Haut-pays. Tonkin. — *B*. Laos. — *C*. Pays moï. — *D*. Keluri daya'k (d'après Hose et Mc Dougall).

X

Nous avons déjà signalé la présence d'objets de fer parmi les trouvailles de Đông-sơn. Leur nombre, comparé à celui des bronzes, est infime. Ce sont des pointes de lance ou de flèche, une lame d'épée avec sa soie, et les débris d'une autre épée, cassée en plusieurs morceaux, dont la provenance chinoise ne saurait être mise en doute (pl. XXI). L'étude de ces pièces est malaisée à cause de leur état d'oxydation très avancé. L'épée représente un type intermédiaire entre le glaive court des Han et le long sabre droit qui prédomine sous les Six Dynasties (1). Sa lame a 0 m. 645 de longueur, sur 0 m. 035 de

(1) Un sabre de ce dernier type, découvert dans un caveau de Sept Pagodes, a été décrit par H. Parmentier dans *Anciens tombeaux du Tonkin*, *BEFEO.*, XVII, 1 (1917), p. 23. Nous le reproduisons pl. XXI à côté des armes provenant de Đông-sơn.

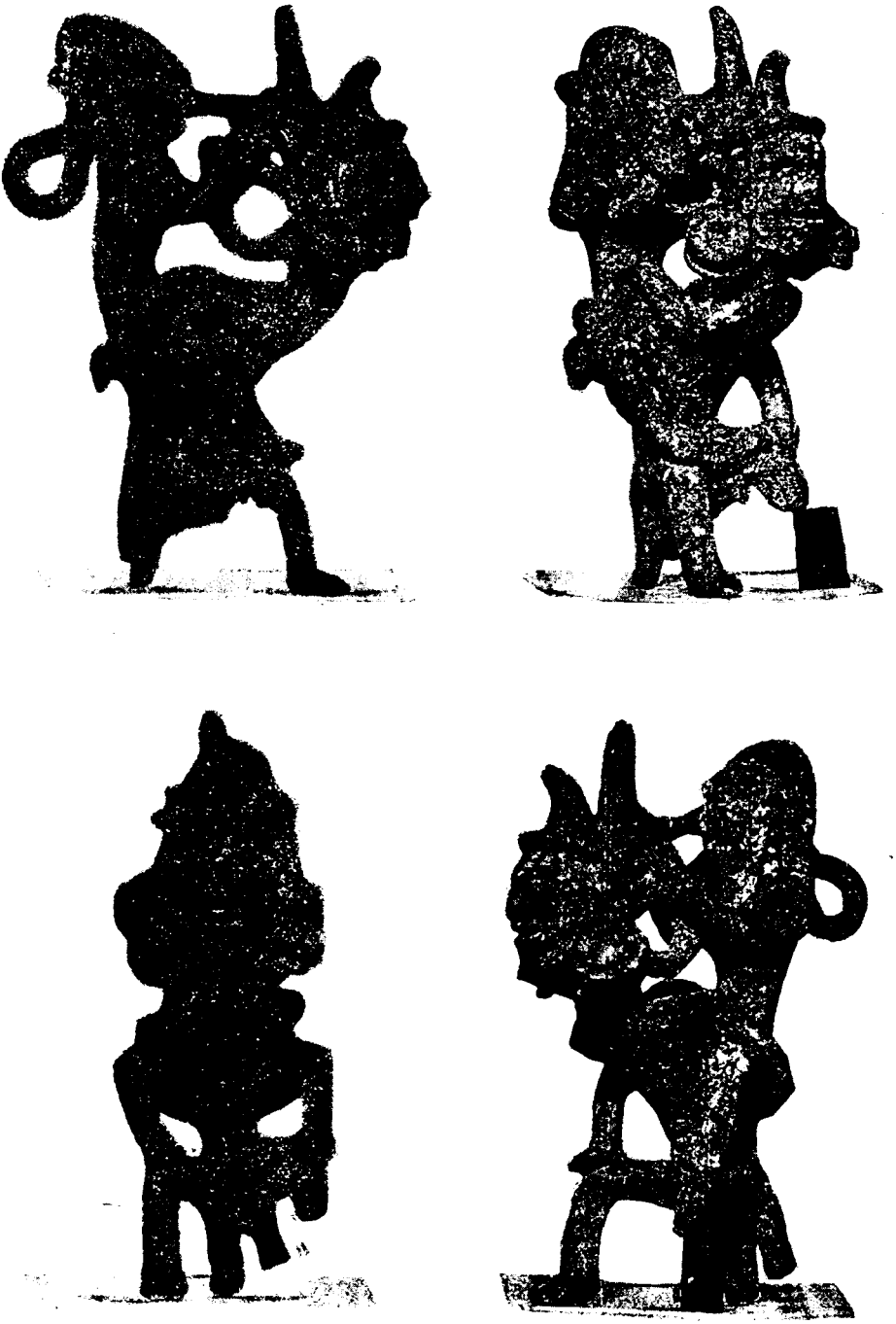

Đông-sơn. Statuette de bronze. Haut. : 0 m. 088.

(Musée de Hanoi, I. 23958. Cf. p. 29.)



A. Đông-sơn. Armes de fer. Longueur de l'épée à gauche : 0 m. 635.
B. Sept-Pagodes. Epée chinoise de fer. Long. : 1 m. 11. D. 10.76.
(Musée de Hanoi. Cf. p. 30.)

largeur. La couche de rouille qui la recouvre est trop épaisse pour qu'on puisse examiner tous les détails de sa fabrication. Elle se termine en pointe et devait servir d'arme de taille et d'estoc, comme les antiques glaives de bronze.

D'un intérêt absolument exceptionnel, en dépit de leur aspect informe, sont deux fragments où le bronze est associé au fer (pl. XXII). L'un provient d'une épée à double tranchant, analogue au *kien* décrit par nous dans un précédent paragraphe (p. 7). On distingue le talon de la lame en fer forgé dont la soie s'enfonçait dans une poignée de bronze ; de celle-ci il ne reste plus que la garde ornée de ciselures (1). L'autre fragment est une pointe de fer engainée dans une lance de bronze à laquelle on a enlevé le bout. Ce singulier procédé de fabrication atteste, il nous semble, l'extrême rareté du fer au Tonkin et le prix qu'on attachait dans ce pays au moindre morceau d'un métal dont l'exportation était rigoureusement contrôlée, sinon complètement interdite par les Chinois.

Ce ne fut pas sans surprise que l'on vit apparaître dans les sépultures fouillées par M. Pajot un nombre assez considérable d'outils de pierre, d'un type encore inconnu en Indochine, et dont la forme générale présente quelque vague ressemblance avec celle des « coups de poing » chelléens (pl. XXIII, A et B). Ils proviennent de plaques de schiste et ont été obtenus au moyen d'une taille à petits coups et d'un polissage partiel. Beaucoup plus longs que larges, ils affectent la plupart du temps un contour elliptique. Parfois ils sont amygdaloïdes ou subtronconiques. Plusieurs d'entre ces pièces portent à leurs extrémités actives des traces d'usure, ce qui paraît exclure l'hypothèse qu'il s'agirait de pierres-fétiches enterrées avec les morts. D'autre part, si ces singuliers objets n'avaient point de signification religieuse, il y a lieu de supposer qu'ils étaient destinés à un usage pratique. Mais alors comment admettre qu'un peuple qui possédait des armes, des ustensiles et des parures de bronze, ait pu se servir d'outils aussi primitifs ? Le cas est embarrassant, et le fait qu'on a trouvé, à côté de ces pièces, un petit nombre d'outils de caractère franchement néolithique, ne peut que rendre le problème plus complexe (2).

XI

Il reste à jeter un coup d'œil rapide sur la céramique (pl. XXIV et XXV). Presque toutes les poteries rencontrées dans les fouilles de Đông-sơn sont faites à la main. Les pièces fabriquées au tour sont si rares que l'on peut sans hésitation les attribuer à des artisans chinois. Il en est de même

(1) Sur les antiques épées sibériennes faites en partie de fer, en partie de bronze, voir B. Laufer, *Chinese clay figures*, Chicago, 1914, p. 216.

(2) En établissant l'inventaire du mobilier lithique de Đông-sơn, nous avons pu profiter des excellents conseils de Mlle M. Colani, docteur ès-sciences, à qui nous adressons ici l'expression de notre vive gratitude.

quant aux pièces émaillées. La pâte est généralement de qualité médiocre et de cuisson inégale. Elle est tantôt de couleur rouge pâle, tantôt blanc cendré ou légèrement jaunâtre. A notre connaissance, il n'est sorti du sol de Đông-sơn aucun vase qui soit peint ou recouvert d'un engobe. L'ornementation était obtenue au moyen de matrices, dans les pièces les plus soignées. Le décor incisé est rare. Par contre, les poteries « au panier » abondent (1). Les empreintes qui les sillonnent, proviennent tantôt de brins libres serrés seulement au col, tantôt d'une espèce de grossier tissu (2). Il est rare qu'elles s'entrecroisent ou se superposent sur toute la surface de la panse. Ces vases ne sont donc pas sans analogie avec les poteries néolithiques du Bau-tro décrites par M. E. Patte (3).

On s'attendrait à retrouver sur les terres cuites de Đông-sơn certains motifs déjà relevés par nous sur les tambours et situles de bronze, tels que méandres, hachures entre filets parallèles, triangles isocèles, cercles unis par des tangentes ; mais parmi les pièces réunies par M. Pajot il n'en est pas une seule qui porte un décor apparenté à ces motifs. La chose paraît d'autant plus étrange que sur des marmites et des jarres retirées du dépôt préhistorique de Sa-huỳnh (Quảng-ngãi), on a relevé quelques dessins analogues à ceux de nos bronzes (4). D'ailleurs, les céramistes dongsoniens,

---

(1) Nos collègues anglais et néerlandais appliquent à des poteries de cette espèce la désignation de vases « marqués à la corde » (*cord-marked*). Voir à ce propos, Dr. P. V. van Stein Callenfels et I. H. N. Evans, *Report on cave excavations in Perak*, dans le *Oudheidkundig Verslag*, 1926, *Bijlage K*, p. 3. « Of the pottery discovered in Indo-China the most interesting form, from our point of view, is that « au panier » and in English best called cord-marked. The ornamentation on the outside of such wares was made by applying a cord to the clay while it was still moist. » Nous ne croyons pas que *cord-marked* soit le terme qu'il faille définitivement adopter, car les brins qui ont laissé leur empreinte sur la surface des poteries préhistoriques se mêlent et s'entrecroisent très souvent de façon à évoquer l'idée d'un panier ou d'une natte sommairement fabriquée. Voici, d'autre part, en quels termes, le Prof. O. Sirén décrit les poteries Tcheou faites selon le même procédé : « Dans les pots qu'on croit les plus anciens, la surface est très souvent traitée en ce qu'on appelle le dessin de natte (*mat pattern*) qu'on obtenait en pressant le vase d'argile molle dans une natte de paille ou quelque autre tissu grossier . . . Cette façon de traiter la surface, qui se rencontre déjà dans la poterie non peinte de la période de Yang-tchao, avait eu sans doute pour origine des raisons d'ordre pratique ou technique ; elle s'applique bien entendu aux seuls vases faits à la main, sans l'aide du tour de potier ou autre outil analogue. » (*Histoire des Arts anciens de la Chine*, I, p. 32.)

(2) Sur l'un de ces vases est représenté en relief le lien à l'aide duquel les brins du « panier » sont rassemblés autour du col.

(3) *Le Kjökkenmödding néolithique du Bau Tro à Tam-toà près de Đông-hới*, *BEFEO.*, XXIV (1924), p. 521 sqq. Cf. surtout pl. XVIII.

(4) H. Parmentier, *Notes d'archéologie indochinoise*, VII, *BEFEO.*, XXIV, 325 sqq., fig. 2, 12, A et 13, C.

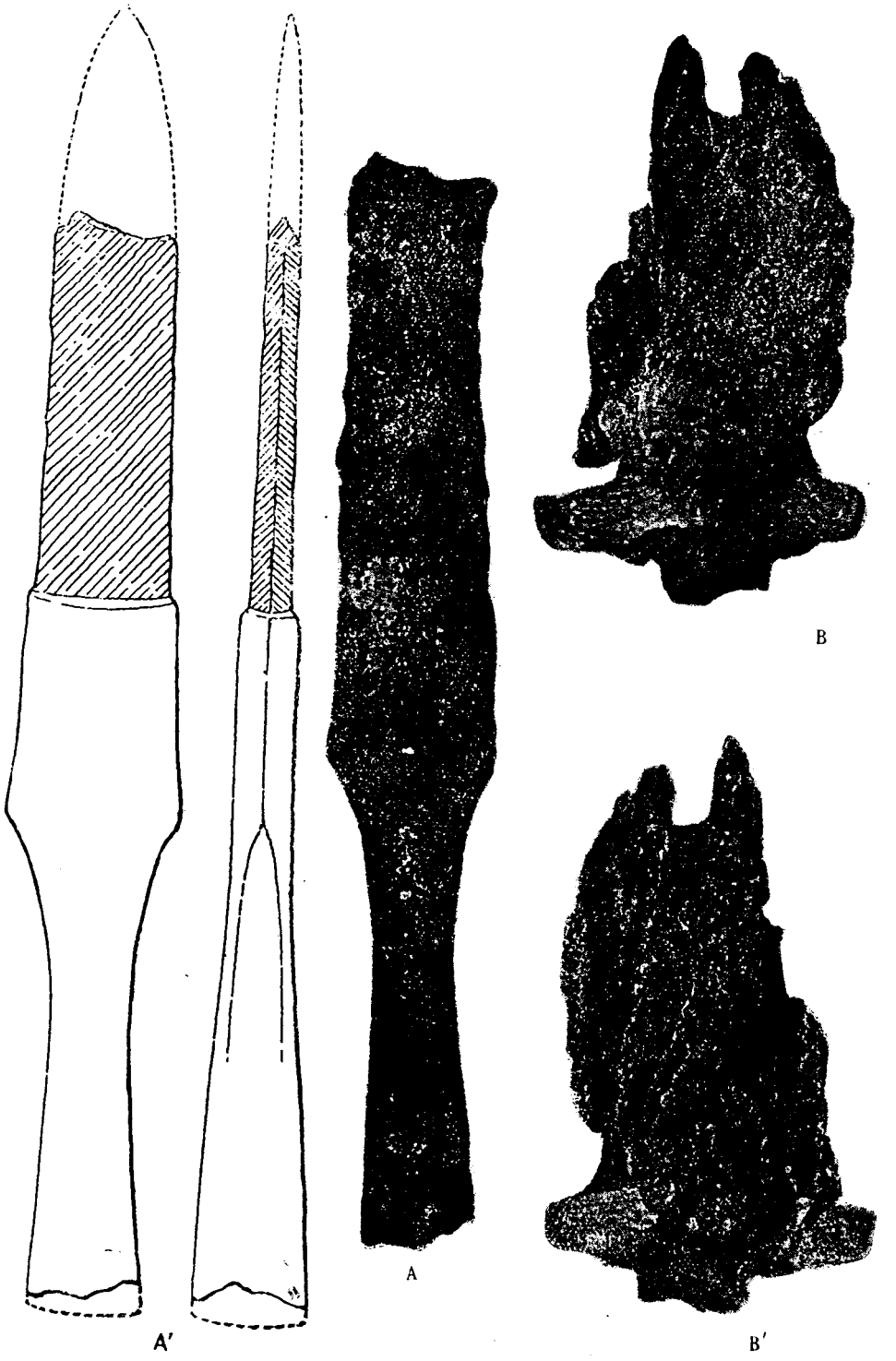

Đông-sơn. *A* et *A′*. Pointe de fer engainée de bronze (tête de lance). Long. : 0 m. 185. I. 24211. — *B* et *B′*. Fragment d'une épée de fer, avec garde de bronze. Long. : 0 m. 098. I. 19281. (Musée de Hanoi. Cf. p. 31.)

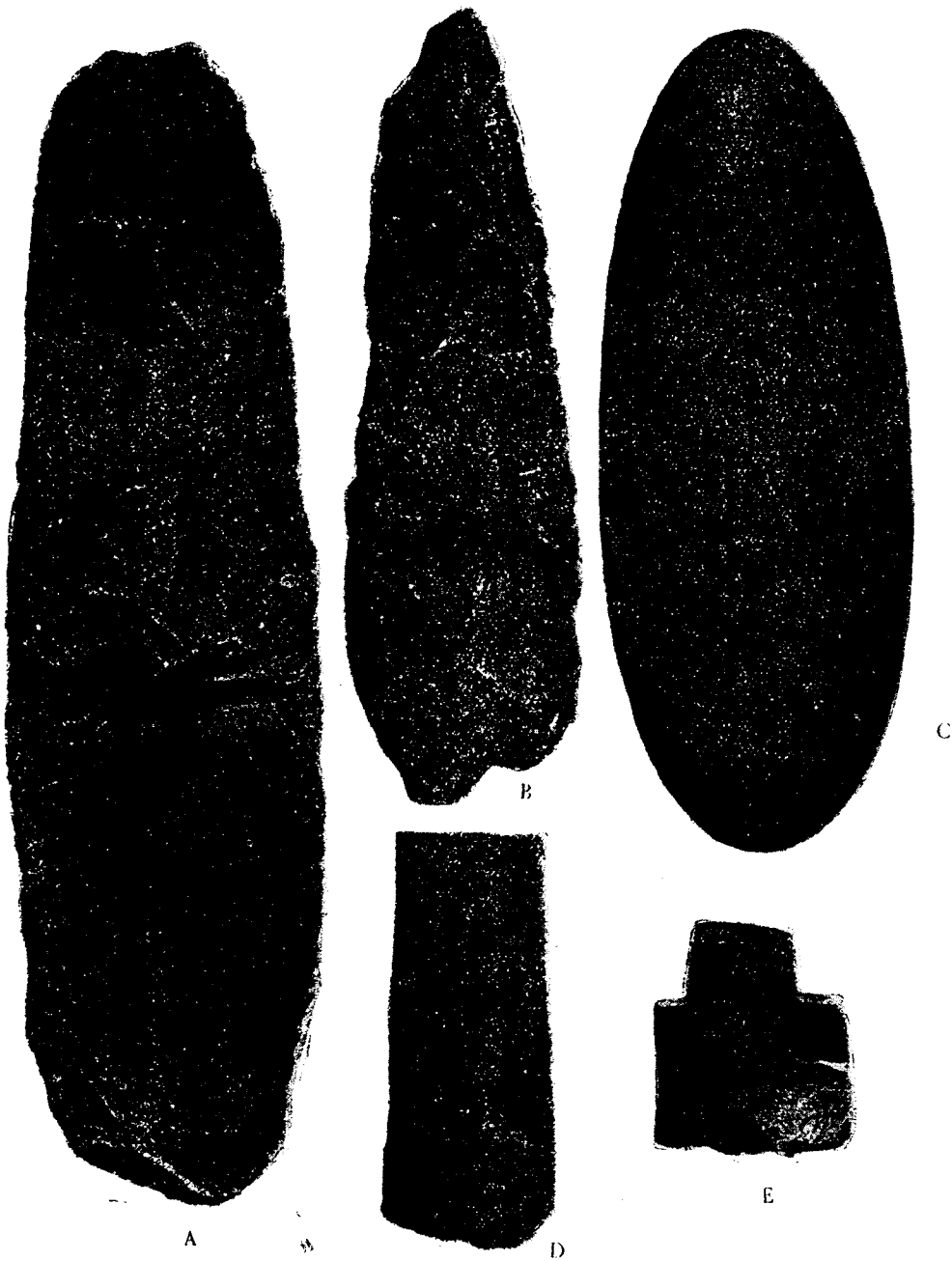

ĐÔNG-SƠN. Outils de pierre. — *A*. Long. : o m. 265. I. 24140. Schiste. — *B*. Long. : o m. 185. I. 24136. Schiste. — *C*. Long. : o m. 19. I. 23036. Grès argileux. — *D*. Long. : o m. 10. I. 23080. Grès. — *E*. Long. : o m. 055. I. 24189. Grès schisteux. (Musée de Hanoi. Cf. p. 31.)

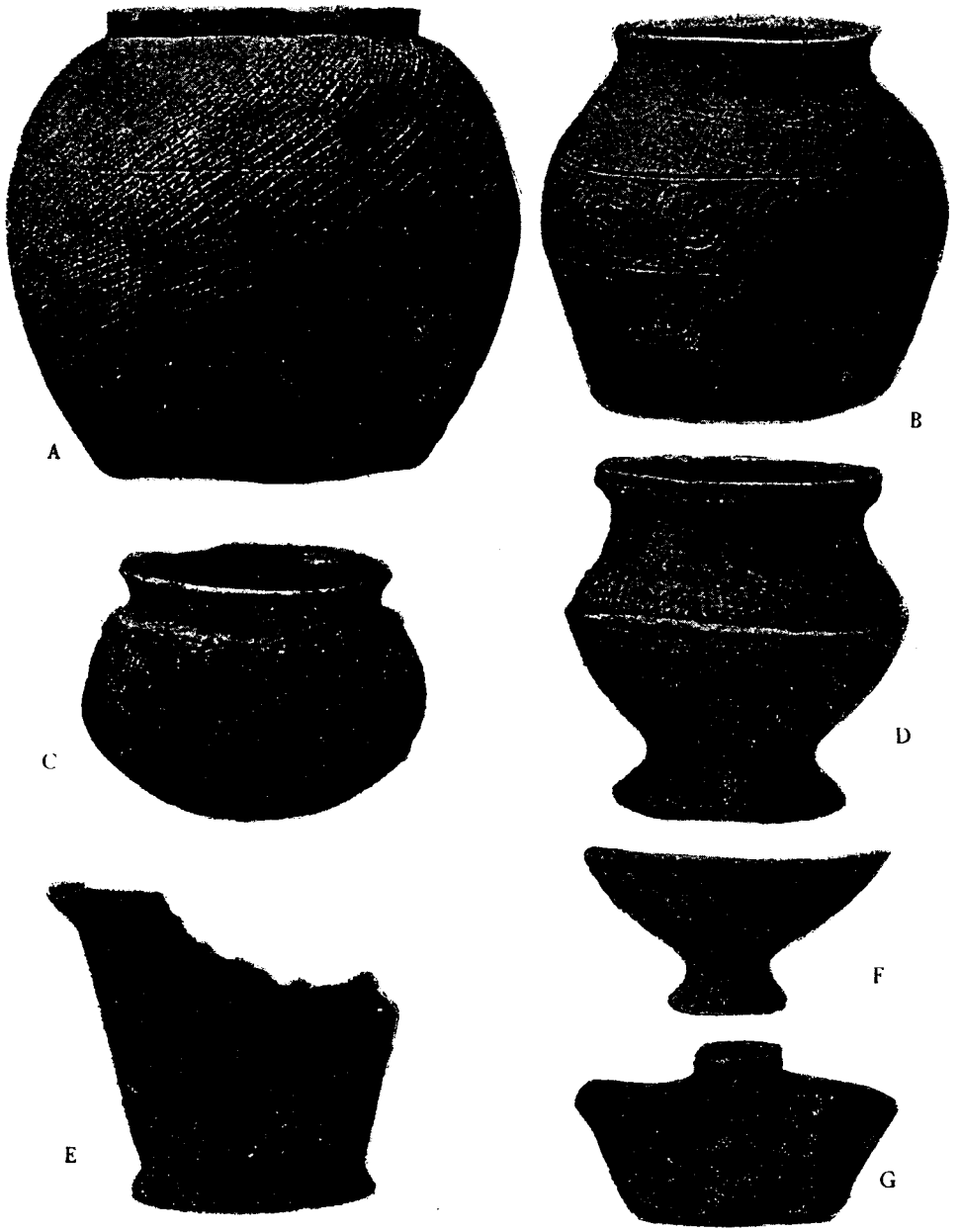

Đông-sơn. Poteries. — *A.* Haut. : 0 m. 225. I. 22863. — *B.* Haut. : 0 m. 18. I. 19254. — *C.* Haut. : 0 m. 13. I. 24068. — *D.* Haut. : 0 m. 16. I. 22823. — *E.* Haut. : 0 m. 155. I. 24167. — *F.* Haut. : 0 m. 08. I. 19623. — *G.* Haut. : 0 m. 08. I. 22822.
(Musée de Hanoi. Cf. p. 31.)

moins inventifs que les bronziers, se sont contentés la plupart du temps d'un fort modeste décor, constitué tantôt par des empreintes carrées ou circulaires, tantôt par de petits losanges encadrant des bossettes (1). Le seul motif qui puisse être qualifié de caractéristique est un dessin cruciforme inscrit dans un cercle (pl. XXIV, B).

Si la céramique de Đông-sơn nous déçoit quelque peu par la pauvreté du décor, elle nous offre, par contre, des modèles de vases assez variés. Les jarres sont à panse ovoïde ou ellipsoïdale, à col évasé ou cylindrique, avec ou sans pied ; le bord de l'orifice s'épaissit souvent de façon à former un bourrelet. Les rapports de proportion entre la panse, le col et le pied, varient d'une pièce à l'autre, de même que les courbes accusées par le galbe du vase. Les marmites ont le fond moins bombé que celles de Sa-huỳnh ou de Samrôn Sen, et même le bas en est souvent aplati par l'application d'une couche supplémentaire d'argile (pl. XXV, 8). Elles se complétaient d'un support ou pied libre, dont plusieurs spécimens ont été trouvés dans les fouilles (pl. XXV, 21-23). Quant aux coupes, elles ne se distinguent que peu des vases préhistoriques de même catégorie, provenant du Cambodge et de la côte d'Annam (pl. XXIV, F).

Deux récipients qui présentent quelque ressemblance avec des pots à fleurs méritent de retenir un instant notre attention, car ils rappellent par leur forme tronconique les situles de bronze décrites plus haut (pl. XXIV, E, et XXV, 12-13). Enfin, il convient de mentionner une lampe à pied droit et haut, et une petite gourde d'argile qui semble être la copie assez malhabile d'un *hou* chinois (pl. XXIV, G, et XXV, 19).

A part trois pièces munies d'ansettes de suspension, les vases de Đông-sơn n'ont pas d'anses.

Les potiers de Đông-sơn, nous l'avons dit, n'ont point eu recours au répertoire ornemental des travailleurs du bronze. D'autre part, ces derniers se sont montrés peu enclins à reproduire les formes des récipients en argile qu'ils avaient pourtant quotidiennement sous les yeux et à portée de la main (2). Le fait n'est pas sans intérêt, car il indique une certaine absence de contact entre les deux groupes d'artisans.

Si nous avions à déterminer l'époque de Đông-sơn uniquement d'après l'aspect des poteries, nous n'hésiterions pas à classer ce site parmi les sta-

(1) Ce mode de décor se retrouve sur un grand nombre de vases retirés de tombes chinoises postérieures à la nécropole de Đông-sơn.

(2) L'unique vase de bronze (I. 11414, PK) extrait des dunes de Sa-huỳnh est la reproduction en miniature d'une marmite d'argile ; voir H. PARMENTIER, *op. cit.*, p. 340, fig. 17. Ceci permet de supposer que, si la métallurgie avait connu à Sa-huỳnh la même vogue qu'à Đông-sơn, nous serions en présence d'un nombre considérable de bronzes copiés d'après des vases en terre cuite.

tions néolithiques. C'est également à l'âge de la pierre polie que se rattachent une hache à tenon, quelques polissoirs de grès et les galets marqués de sillons, trouvés dans les tombes. Quant aux outils de schiste dont il a été question plus haut, leur témoignage paraît même nous reporter à une phase du néolithique antérieure à celle de Samrôn Sen. Nous avons donc affaire à une civilisation encore assez primitive, et où la métallurgie, introduite par un peuple étranger, a dû se développer un peu à la façon d'une greffe.

Nous tâcherons maintenant de fixer quelques traits essentiels de cette civilisation en nous aidant d'un document dont on ne saurait nier la proche parenté avec les bronzes de Đông-sơn.

XII

Le tambour de Hanoi porte, sur la surface bombée qui unit le disque à la caisse, la représentation de six barques, entre lesquelles sont posés de grands oiseaux (pl. XXVI et XXVII). Les barques sont toutes du même modèle. La coque s'incurve en forme de croissant. Au milieu se dresse une sorte de hampe étrangement décorée qui remplace peut-être un mât. Entre ce motif et l'arrière de la barque on distingue une construction à toiture plate, et à l'intérieur de celle-ci, un tambour. Les ornements de la proue et de la poupe évoquent la tête et la queue, très schématisées, d'un oiseau.

L'équipage de chaque bateau se compose de plusieurs guerriers armés de lances, de traits ou de haches, et de deux hommes, dont l'un semble frapper sur un tam-tam suspendu au mât, tandis que l'autre manie une rame. L'un des guerriers se tient debout sur le toit de la superstructure, prêt à décocher sa flèche. Ses compagnons sont également alertés. L'ensemble fait songer à quelque manœuvre de combat, exécutée aux sons du tam-tam et accompagnée d'un vigoureux coup de barre qui fait plier le manche de la rame entre les mains du pilote.

Examinons maintenant de plus près l'étrange parure de ces personnages. Tous, à l'exception de l'archer, sont affublés de plumes ou plutôt de dépouilles d'oiseaux qui se dressent dans l'air à la façon de cimiers fantastiques. Chose curieuse, le déguisement ne s'arrête pas là ; les objets d'équipement, les armes, les divers éléments du bateau en sont également revêtus, si bien que sur le mystérieux bateau, rien n'a gardé son aspect coutumier. Mais il ne s'agit, certes, pas d'une simple mascarade. Il s'agit, sans nul doute, d'une transformation d'un ordre plus subtil, et dont le but est d'attester l'identité d'un clan de guerriers avec un oiseau-totem, son animal patronymique (1).

(1) Il est difficile de préciser la nature exacte du totem, bien qu'il s'agisse incontestablement d'un oiseau. On constate, en examinant de plus près les différentes parti-

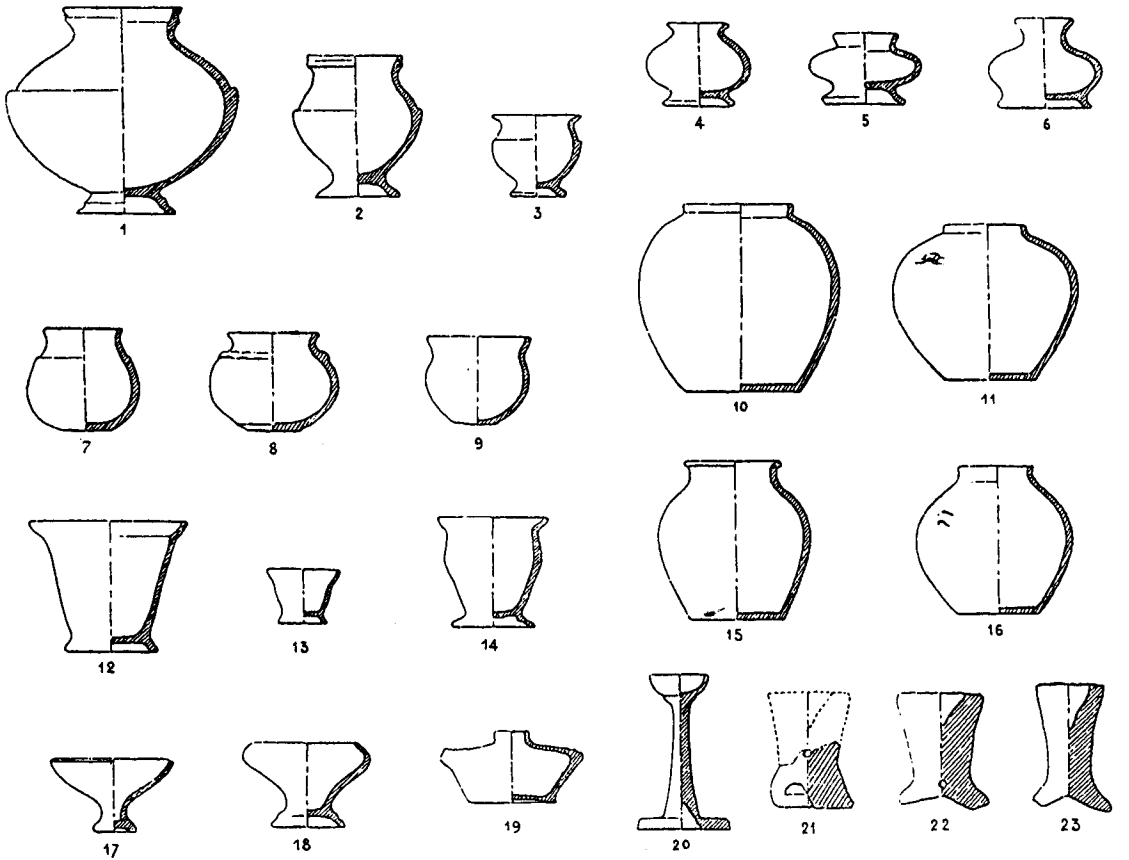

Céramiques de Đông-sơn. — Coupes schématiques, réduites à 1/6. (Musée de Hanoi. Cf. p. 31-33.)

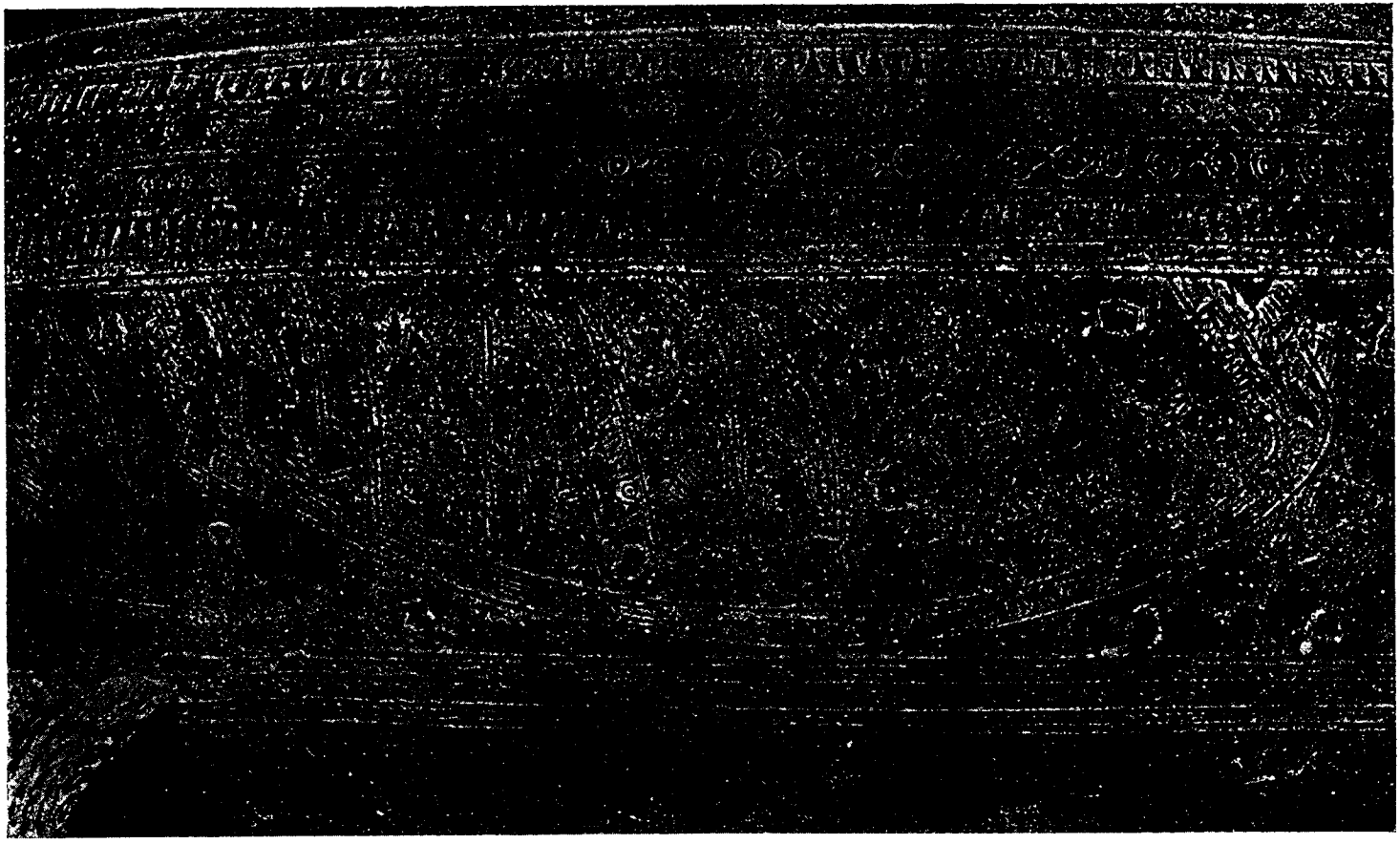

Tambour de Ngoc-lư, bronze. Barque magique (détail de la décoration).
(Musée de Hanoi. D. 6214.21. Cf. p. 34.)

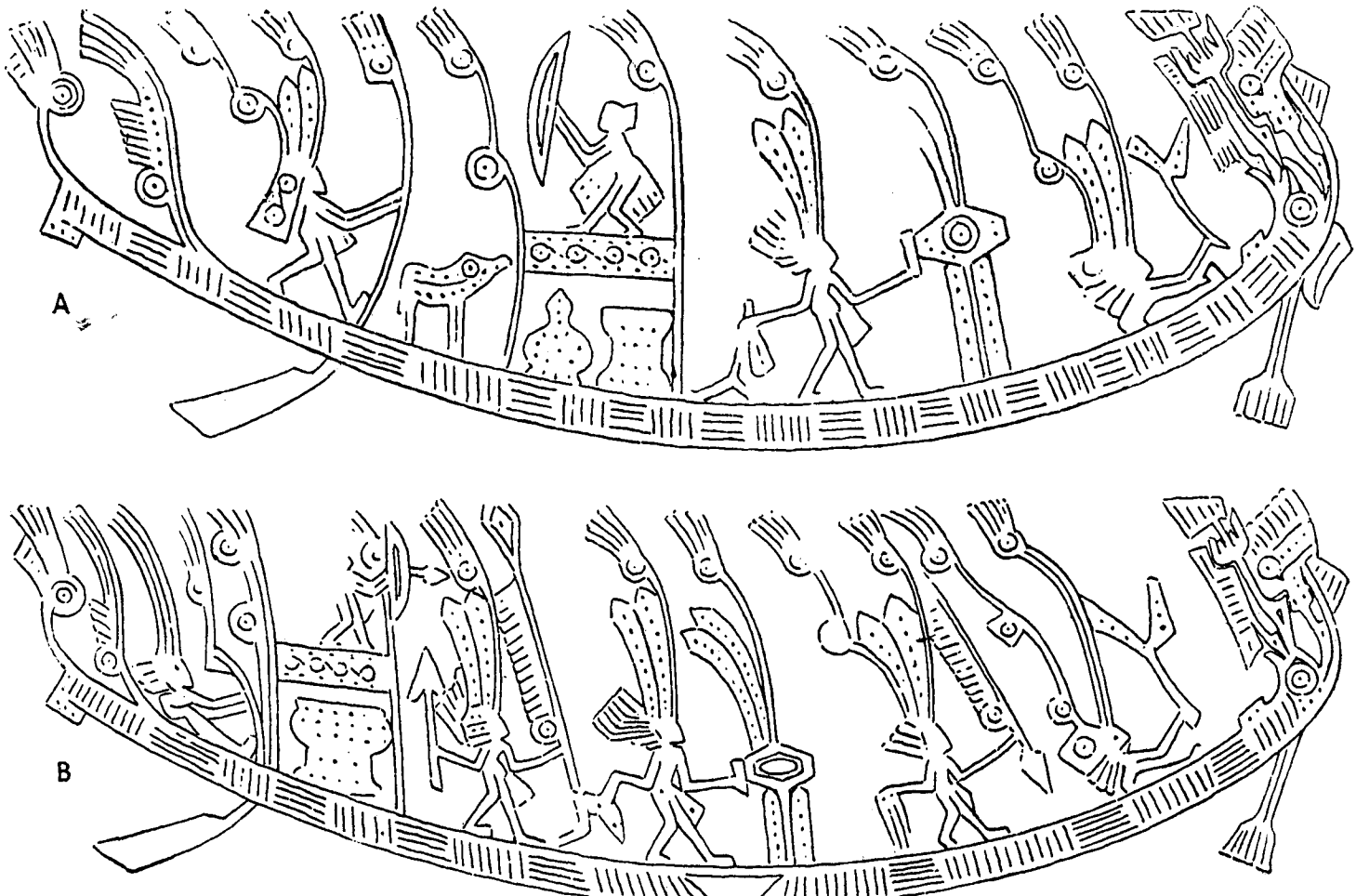

Tambour de Ngọc-Lũ. Barques magiques transportant des guerriers et des tambours (d'après un dessin au trait). Voir la planche précédente.

L'œil de l'oiseau, figuré par un cercle pointé, constitue, indépendamment de sa signification propre, une sorte de *leitmotiv* qui se répète, un peu partout, avec une insistance dont le spectateur ne tarde pas à se rendre compte ; on le retrouve à l'avant de la barque, là où se placent d'habitude les « yeux » d'une jonque ou d'un sampan, sur la rame du gouvernail, sur tous les ornements et sur les empennures des javelots.

La même particularité s'observe dans les représentations qui occupent la « table » du tambour. Ici également, c'est la hantise des disques, des cercles et des plumes ocellées, si bien qu'on est tenté d'en conclure que le tambour tire de leur multiplication une partie de ses vertus surnaturelles. Enfin, si nous jetons un coup d'œil sur la décoration de la caisse, nous y constatons la présence de silhouettes fantomatiques, mi-humaines, mi-aviformes, qui renchérissent encore sur les autres par le nombre des ocelles répartis entre leurs contours extravagants.

Il paraît à peu près certain que toutes ces images ont trait à des croyances mystiques et à certaines cérémonies, empreintes de magie, pratiquées par une collectivité primitive. Mais comment en démêler la signification sans le secours de légendes adéquates et sans que nous puissions faire appel à des représentations analogues dont le sens nous est connu ? Un hasard nous indiqua la voie à suivre en mettant sous nos yeux des dessins et peintures dayak.

Les Dayak de Bornéo sont un peuple d'artistes primitifs, tout comme, en Indochine, les Moï, leurs proches parents. Ils ont le goût des peinturlurages vifs et des dessins faits au charbon. Leurs tatouages peuvent passer pour des modèles d'art graphique, de même que les ornements de leurs étoffes et de leurs nattes. Ils ont une imagerie à eux, où des scènes empruntées à la réalité moderne se mêlent à des thèmes iconographiques dont l'origine se perd dans la nuit des siècles sans histoire. Or, parmi ces thèmes « immémoriaux », il en est un qui présente des traits de ressemblance incontestables avec les bateaux figurés sur le tambour de Hanoi. Il s'agit de la « barque d'or » dans laquelle arrivèrent jadis à Bornéo les premiers Dayak. Depuis qu'elle cessa de voguer sur les mers, cette barque transporte les âmes des trépassés vers l'Ile du

---

cularités de ce déguisement, que le bec de l'animal est soit supprimé, soit remplacé par une indication conventionnelle. Peut-être faut-il supposer que le totem du clan n'est pas l'oiseau lui-même, mais une partie déterminée de cet oiseau, telle que sa huppe, ses plumes, ses yeux. On connaît un grand nombre de cas où l'animal éponyme d'une tribu est soumis à un « dépeçage » en règle. Un texte du *T'ang chou* cité par Hirth (*op. cit.*, p. 243) mentionne parmi les tribus du Tonkin les barbares Leao aux « têtes volantes » ou « têtes d'oiseaux », dont les cérémonies se réglaient au son des tambours de bronze. Cette mention mérite d'être retenue, mais il serait, à notre avis, prématuré de conclure que les sauvages en question sont identiques aux guerriers du tambour de Hanoi.

Paradis située au milieu du Lac des Nuages. Elle est commandée par un génie appelé Tempong Telou. Sa proue et sa poupe imitent la tête et la queue du *Tingang* (Buceros) dont, du reste, elle porte le nom. Son mât, orné de plumes, sert de perchoir aux oiseaux qui accompagnent les morts. Une sorte de roof, établi à l'arrière, abrite des tambours et des gongs. Il n'y a point de rameurs. Le pilote est armé d'une lance. Tempong Telou lui-même manie le gouvernail.

Ne semble-t-il pas que nous venons de faire la très exacte description de nos barques ? L'examen des images dayak consacrées à ce thème mystique ne peut que confirmer cette impression (pl. XXVIII). Bien que modernisée au point de ressembler à une chaloupe européenne, la barque de Tempong Telou a conservé l'aspect que lui attribue la légende. On y reconnaît le mât-perchoir au milieu du bateau, les ornements en forme d'oiseaux, le roof où des gongs ont remplacé les archaïques tambours de bronze ; ce sont là autant de traits qui se retrouvent sur les images de notre grand tambour, sans parler du guerrier debout sur la dunette, transformé, il est vrai, en artilleur. Ajoutons que, sur l'une des images dayak, le flanc de la barque est orné de cercles. La signification magique de ce décor n'est point douteuse, car on rencontre fréquemment des cercles peints sur les tombeaux et les portes funéraires des Dayak (pl. XXIX, B et C). Le même motif se retrouve d'ailleurs dans les dessins tatoués, où il évoque, dit-on, le plumage ocellé de l'Argus géant (*Argusianus argus*) (1) ; parfois il y est associé à l'image du Buceros, l'oiseau de la barque des morts (pl. XXIX, A).

Les analogies signalées par nous ne sont pas les seules que nous ayons relevées au cours de notre rapide incursion dans le domaine des études indonésiennes. Ainsi, le sens de certaines scènes gravées sur le disque du tambour nous paraît moins impénétrable lorsqu'on fait appel, pour leur interprétation, au rituel du *Tiwah*. Le *Tiwah* est la grande fête des morts des Dayak. C'est elle qui délivre l'âme du trépassé de toute entrave terrestre et lui assure une vie heureuse dans le paradis. Sa célébration dure sept jours, les préparatifs en réclament des mois. Son cérémonial est des plus compliqués et comporte la participation de devins et de nombreuses « prêtresses » ou sorcières (*blian*). Le lecteur qui voudrait connaître les détails de cette fête, en trouvera la description très complète dans les excellents articles de Grabowsky et de Te Wechel (2).

---

(1) G. Buschan, *Illustrierte Völkerkunde*, 1923, 1ère partie, vol. II, p. 859 (d'après A. W. Nieuwenhuis).

(2) F. Grabowsky, *Der Tod, das Begräbnis, das Tiwah oder Todtenfest und Ideen über das Jenseits bei den Dayaken*, dans *Intern. Archiv für Ethnographie*, 1889, pp. 177-204, pl. VIII-XI ; P. Te Wechel, *Erinnerungen aus den Ost, und West-Dusun-Ländern (Borneo)*, ibid., 1915, p. 93-129. Les Dayak, comme on sait, ne constituent pas un groupe ethnique homogène. Ceux dont les mœurs ont été observées par Grabowsky et

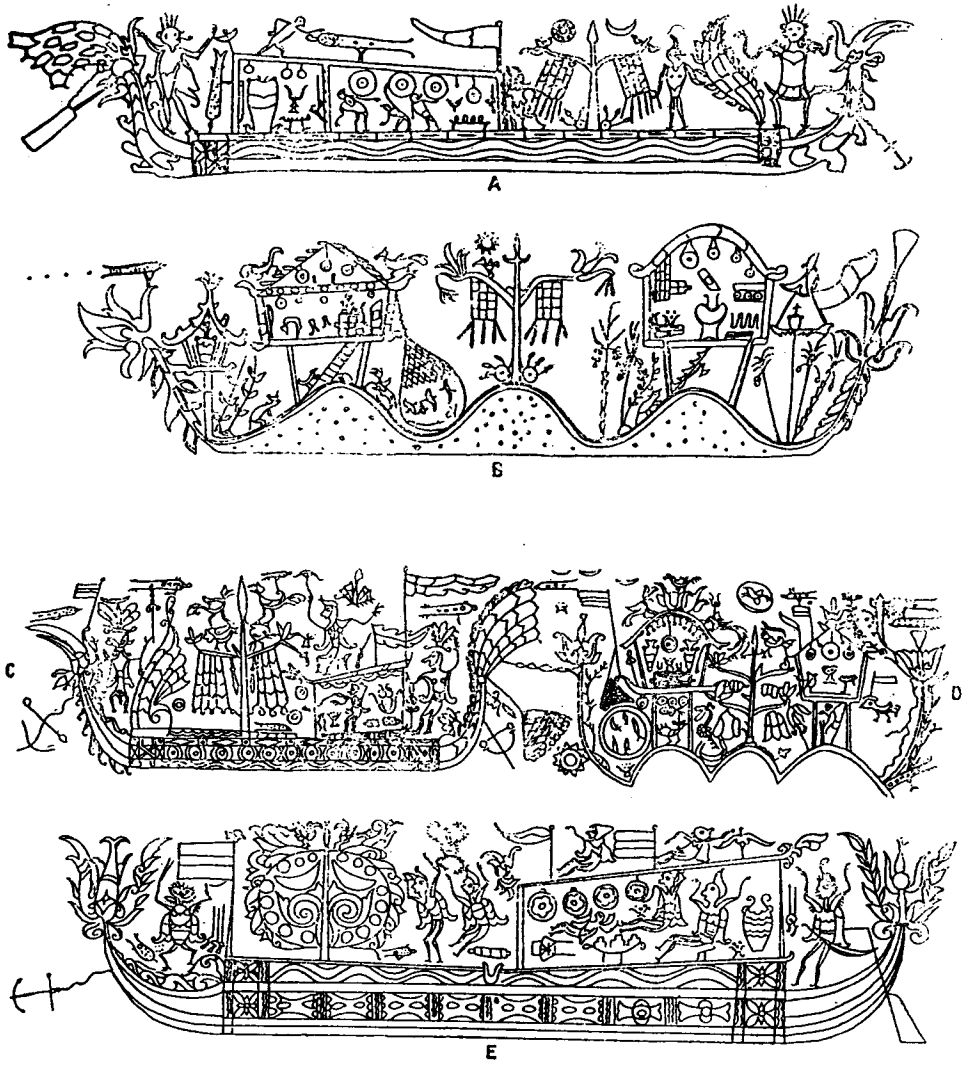

Représentation dayak de la barque des morts (*A*, *C*, *E*) et du paradis (*B* et *D*). Dessins au trait d'après les peintures publiées par P. Te Wechel et Grabowsky dans *Internationales Archiv für Ethnographie*, t. II et XXII. (Cf. p. 36.)

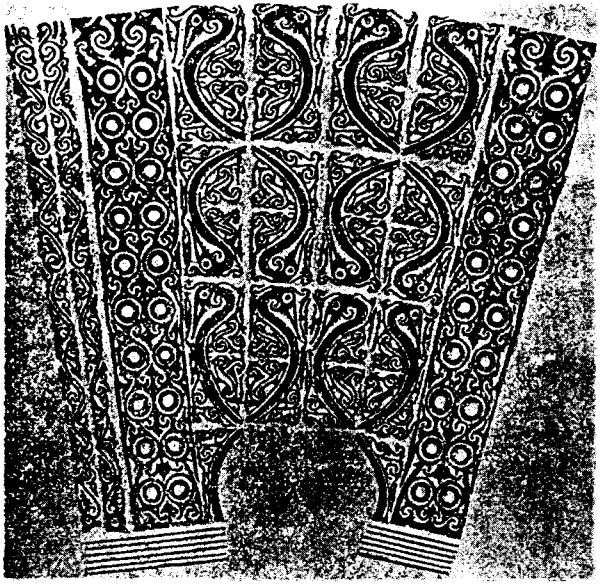

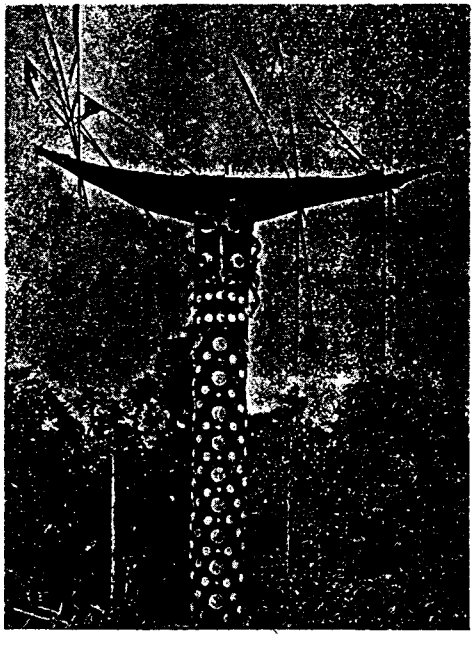

B

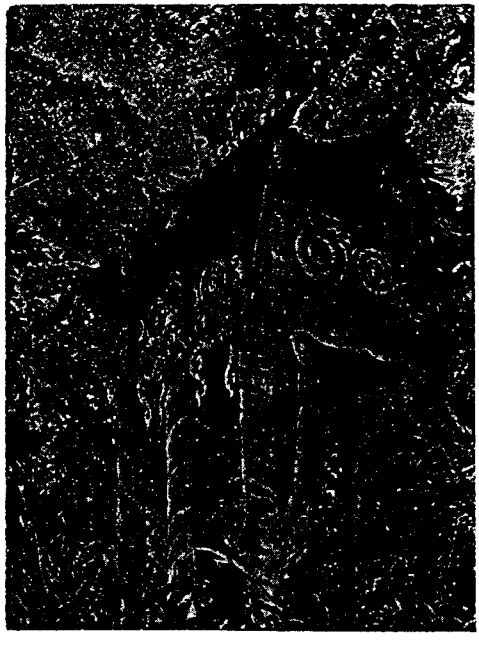

C

A. Tatouage dayak (d'après G. Buschan, *Illustrierte Völkerkunde*, II, fig. 532. — *B* et *C*. Maisonnette et barque funéraire d'un chef dayak (d'après Hose et Mc Dougall).

(Cf. p. 36.)

Le *Tiwah* est précédé par l'édification d'une maisonnette sur pilotis, le *sandong raung*, modèle de la demeure céleste où habitera l'âme pure du Dayak défunt. Construite avec soin, elle reçoit des ornements peints ou sculptés qui en attestent la destination sacrée et les vertus quasi-magiques. Lorsqu'elle est prête et remplie de présents, les gens du village se rassemblent chez le plus proche parent du mort avec leurs instruments de mus ique ; on joue du *keluri* (khène) et l'on frappe sur des tambours de bronze jour et nuit, afin de chasser les mauvais esprits et d'annoncer aux morts leur prochaine délivrance. Des sorcières éloignent les oiseaux-esprits qui guettent les âmes et menacent de les ravir. En même temps on procède au décortic age du paddy pour les offrandes. Les danses, les cortèges et les festins jouent un grand rôle dans la célébration du *Tiwah*. Ajoutons que l'une des principales phases de la fête est censée coïncider avec l'instant où l'âme du défunt, après avoir pris possession de ses biens d'outre-tombe, s'installe dans la barque de Tempong Telou, le Caron des Dayak.

C'est une fête analogue au *Tiwah* qui paraît avoir fourni le sujet des scènes évoquées sur le tambour (pl. XXX). Du moins croyons-nous retrouver dans ces images non seulement la maisonnette du mort, reconnaissable à sa parure de plumes et de disques, mais également les *blian* qui chassent de son toit les oiseaux hostiles aux âmes, les joueurs de tambours, les danses et les cortèges prescrits par le rituel, voire les officiants occupés à piler du riz (1)... et enfin la barque-fantôme qui emmène le défunt vers le paradis, avec ses armes et son tambour de bronze.

Ainsi, si notre lecture est exacte, l'ensemble de ces scènes serait le développement d'un seul et unique thème se rattachant au culte des morts et à la croyance dans la survie de l'âme (2). Dans la pensée des Dayak, les âmes

---

Te Wechel habitent le Sud-Ouest de l'île et sont connus sous le nom de Dayak Ot-Danom et Olo-ngadju. Ce sont des Indonésiens dolichocéphales ; voir J. Deniker, *Les races et les peuples de la terre*, 1926, p. 607. Ces Dayak ont conservé une organisation hiérarchisée dans le genre de celle qui existe encore chez les Mường de la Rivière Noire. Le pouvoir de leurs chefs est généralement considéré comme héréditaire ; cf. B. Alkema et T. J. Bezemer, *Volkenkunde van Nederlandsch-Indië*, 1927, p. 57.

(1) D'accord avec M. Heger, nous n'hésitons point à reconnaître des tambours de bronze dans les quatre objets alignés sous une espèce de tréteau, et au-dessus desquels sont assis quatre hommes tenant des bâtons (pl. XXX, B). Cette représentation n'a rien d'insolite. De nos jours encore, les femmes dayak font de la musique en frappant avec un bambou, rempli d'eau et tenu verticalement, sur un tronc d'arbre évidé ; voir à ce propos la photographie de M. Lew Hutt dans *Asia*, juillet 1929, p. 534.

(2) M. Parmentier termine ainsi son excellente description du tambour de Hanoi (*op. cit.*, p. 15) : « En résumé, les représentations du tambour nous donneraient, un peu comme le bouclier d'Achille, une image en raccourci de toute l'existence du sauvage, qu'il parte en guerre ou en chasse, ou qu'il se livre à ses occupations dans son village, sous la protection des animaux qui représentent ses ancêtres disparus. » A première

des défunts constituent une société toute pareille à celle des vivants. « Ils croient, écrit H. Ling Roth, que les morts construisent des maisons, cultivent des rizières, et subissent toutes les corvées d'une vie de travail... Et, de même que les hommes d'un groupe donné s'entr'aident dans la vie, la mort ne tranche pas nécessairement le lien qui leur fait échanger des services : le vivant peut venir en aide au mort, lui fournir les aliments et d'autres objets nécessaires ; le mort peut se montrer non moins généreux en donnant aux vivants des médecines douées de vertus magiques, des amulettes et des talismans de toutes sortes pour les assister dans leur travail. »

Des idées à peu près semblables ont dû animer les imagiers-fondeurs de notre grand tambour. On croit également en reconnaître la mystérieuse empreinte dans les haches historiées de Đông-sơn, dans le vase aviforme dont le bec évoque une barque avec ses passagers, et dans les petites images de bronze provenant du même site et dont le symbolisme est encore à expliquer. A ces idées, toutefois, s'associaient sans nul doute des représentations collectives totémistes dont le souvenir paraît s'être effacé chez les Dayak actuels (1). L'analogie n'est donc pas absolument complète. Elle l'aurait peut-être été, si nous avions pu reconstituer, en nous basant sur des données scientifiquement inattaquables, la société dayak d'il y a quelque deux mille ans.

Il y a encore un point important à élucider. Quelle est la signification des cerfs et des oiseaux qui peuplent une partie du disque, sur le tambour de Hanoi ? Ce sont là, évidemment, des bêtes dont un habile tireur à l'arc ne peut que souhaiter la rencontre. Ce n'est pas par hasard, sans doute, que les fauves sont exclus de cette faune. Les cerfs, par contre, abondent ; rassemblés en troupeau, ils avancent avec lenteur, sans méfiance, d'un pas docile, comme des rennes (2). On est d'abord tenté de voir dans ces animaux de simples

---

vue, il ne paraît guère possible de concilier cette interprétation avec la nôtre, mais en réalité on peut tomber facilement d'accord, car le fond mystique et rituel que nous sommes enclin à reconnaître dans les figurations du tambour n'enlève rien au réalisme des diverses scènes observées sans nul doute sur le vif. Il s'agit donc en effet d'une sorte de « bouclier d'Achille », mais composé de façon à évoquer les liens mystérieux qui unissent les vivants aux morts et assurent des relations de continuité entre la terre et le paradis.

(1) Pas tout à fait cependant, car certains usages des Dayak trahissent encore leur origine totémiste. Ainsi, le *geestendans* (danse des esprits) des Kajans dérive sans nul doute d'une cérémonie chorégraphique analogue à celle que nous voyons figurée sur le tambour ; voir, à ce propos, A. W. Nieuwenhuis, *In Centraal Borneo*, Leide, 1900, II, p. 37 et pl. LIV.

(2) Si l'on se place au point de vue psychologique, il y a un contraste frappant entre les animaux représentés sur notre tambour et ceux que l'on voit parfois sur la céramique Han. Sur les poteries chinoises, les bêtes fuient devant l'homme qui se lance à leur poursuite, armé de flèches et de javelots, tandis que, dans les scènes gravées sur le tambour de bronze, elles paraissent être unies aux êtres humains par les liens d'une fraternité mystique.

A

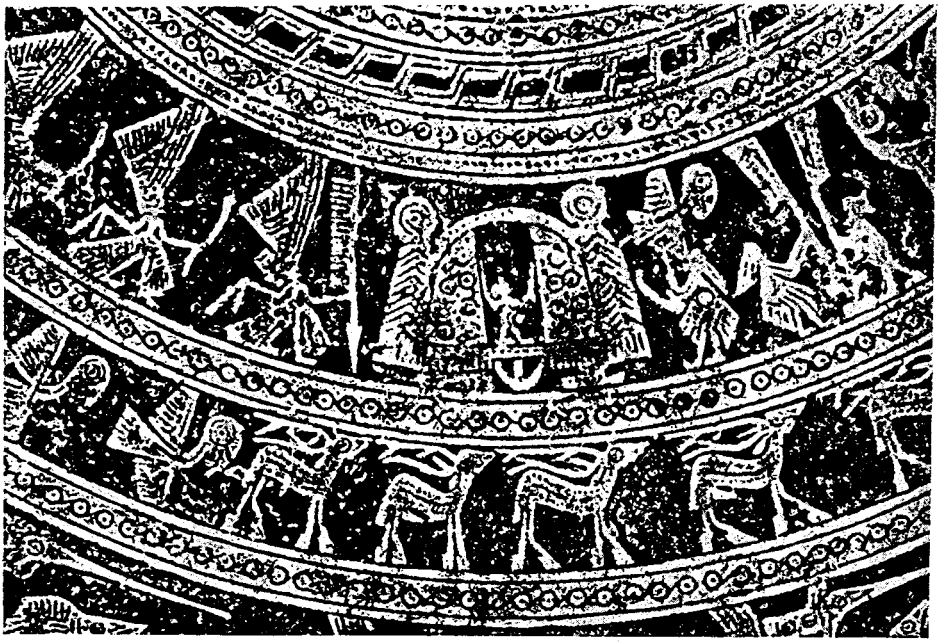

B

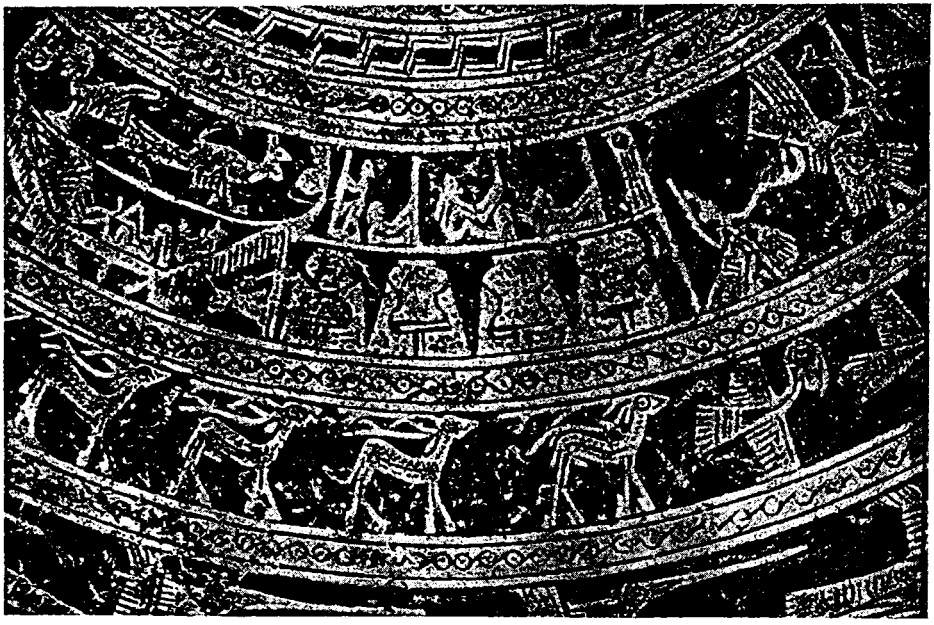

Tambour de Ngọc-lư. Détails de la décoration du disque (d'après un estampage).
(Musée de Hanoi, D. 6214.21. Cf. p. 37.)

bêtes de chasse destinées à suivre les morts dans leurs pérégrinations mystiques ; mais peut-être leur présence s'explique-t-elle mieux par une vieille croyance indonésienne, d'après laquelle les animaux tués par un homme exercent sur sa destinée une influence bénigne ou néfaste (1).

XIII

Ainsi, le tambour de Hanoi avec sa riche décoration figurée serait le témoin d'une civilisation primitive dont il subsiste encore des traces chez les Dayak de Bornéo. Il en est de même quant aux bronzes sortis des fouilles de Đông-sơn. Le fait n'a rien qui puisse nous surprendre. Les travaux de H. Kern ont démontré depuis longtemps la proche parenté entre les Malayo-Polynésiens et certaines races de l'Indochine (2). D'autre part, on a trouvé des crânes à affinités indonésiennes dans les provinces de Ninh-bình et de Hoà-bình, et même au Nord du Delta tonkinois (3).

Il y a quelque dix ans, M. L. Finot écrivait à propos du tambour de Hanoi : « Ce qui ressort de ces bronzes antiques, c'est l'image d'un peuple agriculteur, chasseur, marin, probablement totémiste, dont le costume est sans analogue en Indochine et se retrouve au contraire dans certaines îles océaniennes. Ne faudrait-il pas y reconnaître justement ces Indonésiens que la linguistique et l'ethnographie nous montrent établis d'abord sur les côtes de l'Indochine, puis abandonnant ces rivages à de nouveaux arrivants pour

---

(1) Les Mường de Thạch-bi croient que les animaux tués par un chasseur montent après sa mort au ciel, près du Souverain de tous les êtres, afin de porter plainte contre leur meurtrier. Si la sentence est défavorable pour l'homme, celui-ci se réincarne sous l'aspect d'un porc ou d'un buffle ; cf. A. Chéon, *Note sur les Mường de la province de Sơn-tây*, *BEFEO.*, V, p. 346. Au dire des Dayak, le son du tambour de bronze exerce une action magique sur le cerf et détourne le mauvais sort lancé par son cri ; cf. A. C. Haddon, *Head hunters. black, white, and brown*, p. 386 ; voir aussi L. Lévy-Bruhl, *La Mentalité primitive*, 1922, p. 152.

(2) H. Kern, *Taalkundige gegevens ter bepaling vat het stamland der Maleisch-Polynesische volken*, dans *Verspreide geschriften*, VI, La Haye, 1917, p. 107 sqq. et surtout p. 119.

(3) Cf. Dr R. Verneau, dans *L'Anthropologie*, t. XX, 1909, p. 545, et H. Mansuy et M. Colani, dans *Mémoires du Service Géologique de l'Indochine*, vol. XII, fasc. III, 1925. Nous extrayons le passage suivant d'une lettre que Mlle M. Colani a bien voulu nous adresser au sujet des crânes indonésiens découverts dans le Nord de l'Indochine : « Ces pièces préhistoriques ont été trouvées au Tonkin dans des grottes ou des abris sous roche, presque toujours au milieu de débris de cuisine : la plus septentrionale gisait à 200 kilomètres environ de la plus méridionale. A notre connaissance, aucun crâne ancien de ce type n'a été signalé des autres parties de l'Union indochinoise ; là les fouilles méthodiques ont été fort rares. En outre, sous ce climat tropical si humide, les os enfouis dans la terre ne se conservent qu'exceptionnellement. »

aller porter dans les îles de l'Archipel leur langue, dont le continent n'a gardé que des débris — et leurs coutumes qu'il a bientôt oubliées ? » (1)

Les rapprochements suggérés par nous viennent à l'appui de cette opinion. Ils confirment en même temps la thèse de H. Kern. Ajoutons, à ce propos, que l'aire linguistique visée par celle-ci se trouve, à l'heure qu'il est, considérablement accrue du fait que de nouvelles recherches ont permis de constater des affinités indiscutables entre le japonais et la langue riou-kiou d'une part, et les idiomes de l'Insulinde, de l'Indochine et de l'Océanie, de l'autre (2).

Cependant, les destinées historiques du « peuple de Đông-sơn » restent inconnues. Nous ne savons ni à quelle époque ces Indonésiens s'établirent sur les rives du Sông Mã, ni quelle sorte de résistance ils opposèrent à l'expansion sino-annamite (3).

Est-ce par nécessité ou par esprit d'aventure qu'une partie de ce peuple mystérieux confia son sort à la mer et entreprit la conquête de terres nouvelles sur des barques fragiles portant à leur proue l'image sculptée d'un totem ?

Les sources chinoises ne contiennent que peu de renseignements sur le Thanh-hoá du temps des Han. Cette terre faisait alors partie du Kieou-tchen, vaste commanderie créée au IIe siècle av. J.-C. (4). C'était, s'il faut en

---

(1) *L'Asie Française*, 1919, p. 216.

(2) Cf. Nobuhiro MATSUMOTO, *Le japonais et les langues austro-asiatiques*, dans *Austro-Asiatica*, t. I, Paris, 1928. Rappelons à ce propos que dès 1915, M. R. Torii signalait l'existence, au Japon, de très anciennes cloches de bronze *(dôtaku)* sur lesquelles on distingue une décoration assez semblable à celle de nos tambours métalliques. « Nous pensons, écrivait-il alors, que ces cloches ont été apportées au Japon, probablement comme articles de commerce, des rives du Yang tzé-kiang avant l'émigration des tribus de ces contrées en Indo-Chine. » Cf. R. TORII, *Populations préhistoriques de la Mandchourie méridionale*, dans *Journal of the College of Science, Imp. Univ. of Tokyo*, vol. XXXVI, art. 8, p. 39, pl. XXIV et XXV. Il serait intéressant de reprendre l'étude de ce problème à la lumière des parallèles linguistiques établis par M. Nobuhiro Matsumoto.

(3) Il paraît plus que probable qu'une partie de ce peuple a été absorbée par les Mường et peut-être aussi par les Indonésiens du Je-nan ou Chams. Le souvenir de ces clans primitifs a peut-être suggéré aux potiers chinois du Thanh-hoá, sous les Song, un motif figuré qu'on rencontre sur certains vases émaillés de forme cylindrique ; ce motif représente des guerriers sauvages vêtus d'un simple pagne et armés de lances et de boucliers ronds (pl. XXXI). Plusieurs vases de ce type se trouvent dans la collection Pouyanne.

(4) Sous les Hùng vương, le Thanh-hoá dépendait du *bộ* de Cửu-chân ; rattaché à la commanderie de Siang sous les Ts'in (255-206 av. J.-C.), il reçoit le nom de Kieou-tchen sous leurs successeurs, les Han antérieurs, qui annexèrent en 111 av. J.-C. l'état sino-annamite des Triệu ; sous le règne de l'empereur Wou-ti des Leang, la province est appelée Ngai-tcheou (Ái-châu) ; le nom de Kieou-tchen (Cửu-chân) reparaît sous les Souei (581-618), et se maintient jusqu'à la fin des T'ang comme nom d'un *kiun* ; cf. L. AUROUSSEAU, *Exposé de géographie historique du pays d'Annam*, *BEFEO.*, XXII (1922), p. 146. La nécropole de Đông-sơn doit se trouver sur le territoire de l'ancienne sous-préfecture de Wou-pien, mais cette localisation n'est pas absolument certaine ; voir H. MASPERO, *L'expédition de Ma Yuan*, *BEFEO.*, XVIII, III, p. 21.

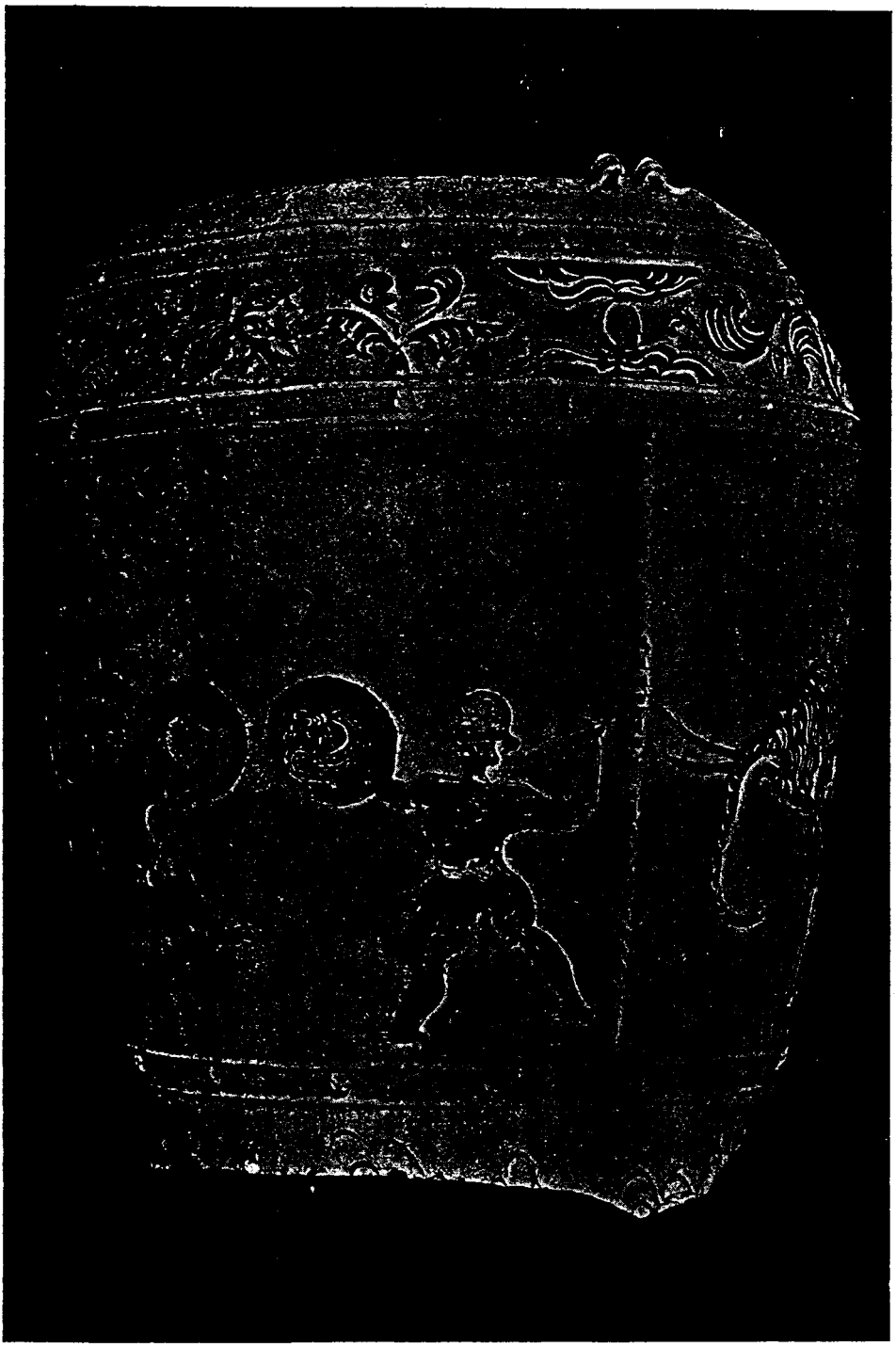

THANH-HOÁ. Fragment d'un vase en céramique vernissée avec représentation de sauvages. Haut. : 0 m. 65. (Musée de Hanoi, I. 12494. Cf. p. 40.)

croire le *Heou Han chou*, une contrée sauvage et peu hospitalière. « Le territoire entier n'était guère que marais et forêts où pullulaient les éléphants, les rhinocéros et les tigres, et où les indigènes vivaient de chasse et de pêche. Ils se nourrissaient de la chair des pythons et d'autres bêtes sauvages qu'ils tuaient avec leurs flèches à pointe d'os, et y ajoutaient les maigres récoltes de quelques rizières qu'ils obtenaient en brûlant un coin de forêt avant la saison des pluies, sans labour ni irrigation ; c'est tout juste si, autour des centres administratifs, sous l'influence des gouverneurs chinois et surtout du préfet Jen Yen 任延, ils avaient depuis quelques années commencé à cultiver régulièrement la terre, à l'exemple de colons tonkinois que Jen Yen avait fait venir. » (1)

Ces indigènes qui vivaient de la chasse et de la pèche, et qui se nourrissaient de la chair de pythons, étaient-ils des Indonésiens ? On est tenté de l'admettre, tout en regrettant que les textes nous aient transmis si peu de renseignements précis sur les coutumes et l'aspect de ces « sauvages ». La mention de colons tonkinois n'est pas sans intérêt, car elle permet de supposer que dès le Ier siècle de notre ère les natifs du Kieou-tchen se voyaient contraints de céder une partie de leurs terres labourables à des immigrés de race jaune.

Ce qui est un fait certain, c'est l'initiation industrielle que les clans indonésiens reçurent des Chinois. Car ce furent les Chinois qui leur apprirent à travailler les métaux et à transformer en bronzes enrichis d'ornements leurs instruments de musique et leurs ustensiles de ménage faits de matières périssables (2). Ce contact avec la Chine a dû être amorcé dès l'époque où les terres au Sud du Fleuve Rouge furent divisées en commanderies et sous-préfectures ; mais d'autre part, si l'on s'en réfère au témoignage des monnaies trouvées à Đông-sơn, il paraît probable que le véritable « âge du bronze » ne commence dans le Kieou-tchen barbare que vers le milieu du Ier siècle de notre ère. Et cela donnerait peut-être raison à certains auteurs chinois qui font coïncider l'invention des premiers tambours métalliques avec la fameuse campagne de Ma Yuan, le Pacificateur des Flots.

---

(1) H. MASPERO, *op. cit.*, p. 22.

(2) Que les tambours de bronze soient la reproduction d'instruments de bois, c'est un fait indiscutable. Dans un article publié en 1923 dans le *BEFEO.*, XXIII, 407, nous avons attiré l'attention sur les tambours magiques de la Mongolie décrits par Potanine et d'autres explorateurs russes. Ces tambours sont ornés de peintures. Des instruments de ce genre devaient exister chez les Indonésiens de la Péninsule bien avant le contact avec la Chine. D'autre part, dans nos tambours de bronze, l'influence chinoise se manifeste nettement dans certains détails du décor géométrique, et surtout dans l'ordonnance rigoureuse des éléments figurés par zones-registres. Il existe sans nul doute une parenté de composition entre les disques gravés de ces instruments et les miroirs métalliques des Han.

XIV

Il reste à signaler au lecteur, à la fin de cette étude, un grand tambour ancien du type I, qui jusqu'ici n'a fait l'objet d'aucune notice. Découvert dans une rizière du Laos, à proximité de la route d'Oubon, et expédié à Hanoi par les soins de M. le Résident supérieur J. Bosc, il a été incorporé en 1924 dans les collections de l'Ecole Française, sous la cote I. 17849. Ses dimensions sont : h. o m. 58 ; diam. du plateau : o m. 865. Son état de conservation est bon, bien que les dessins gravés sur sa surface soient légèrement rongés par le vert-de-gris. C'est, à tous les points de vue, une pièce de valeur exceptionnelle, digne de figurer à côté du fameux tambour acquis en 1903. Du reste, il offre avec celui-ci plus d'un trait de ressemblance. Et même, ces analogies sont telles que nous n'hésitons point à l'attribuer à l'art de Đông-sơn et à le dater du Ier siècle de notre ère.

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte d'après l'estampage reproduit pl. XXXII, A, le disque de cet instrument ne contient point de représentations humaines. On y voit, par contre, un cercle décoré de lézards, qui paraissent bien être des Geckonidés (fig. 20, C). Est-ce l'appel retentissant du Tokké qui a valu à ces petits sauriens le privilège d'être figurés sur le plateau d'un tambour de bronze ? L'hypothèse paraît plausible quand on songe aux idées superstitieuses qui se rattachent au cri de la grenouille chez un grand nombre de peuples primitifs. Un autre motif animal se compose d'oiseaux à long bec et à queue trapézoïdale, disposés en file, et dont le vol décrit un cercle régulier sur le plateau du tambour (fig. 20, B). Nous ne savons s'il s'agit d'Echassiers ou de grands Passereaux de la famille des Calaos, et nous laissons aux ornithologistes le soin d'en déterminer l'espèce.

Entre ces deux zones ornementées s'en interpose une troisième qui attire l'attention dès le premier regard. Large de o m. 05, elle porte un motif très caractéristique, où des S enchaînés se combinent avec des tangentes involutées ayant une certaine ressemblance avec des crosses de fougère (fig. 21). Ce motif se trouve, pour ainsi dire, à l'état latent, sur de nombreux tambours, mais jusqu'ici nous n'en avons point rencontré d'exemple aussi complet et d'une élégance aussi parfaite (1). Le reste de la décoration se compose de dents de scie, de bossettes et de cercles. L'étoile est à douze rayons.

La surface bombée du tambour montre, en guise de décor, une suite de six pirogues, dont chacune porte de neuf à onze pagayeurs (pl. XXXII, B et B'). Les hommes sont les uns accroupis, les autres debout ; leurs attitudes, rendues avec un réalisme étonnant, trahissent, il semble, un effort cadencé. Leur costu-

(1) C'est le motif que Heger appelle *Tangenten-Spirale*. Nous l'avons relevé, avec des variantes plus ou moins accusées, chez les Dayak, les Toba-Batak de Sumatra et d'autres peuples indonésiens. C'est là un de ces jeux de lignes où se manifestent les traditions graphiques de tout un groupe de races. Il se peut que le *lei-wen* archaïque chinois et la « spirale indonésienne » soient d'origine commune.

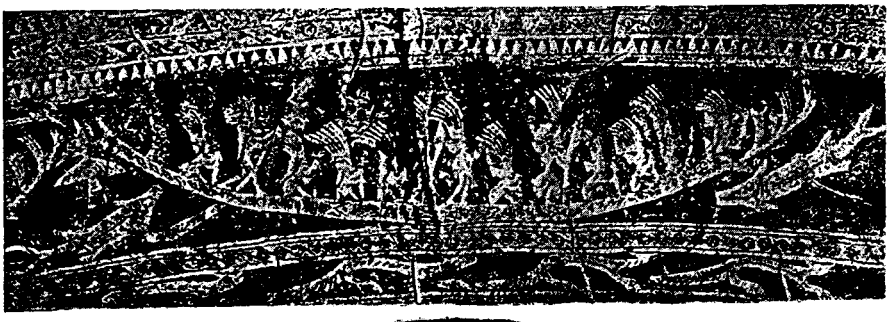

B′



A



B

TAMBOUR MÉTALLIQUE PROVENANT DU LAOS (d'après des estampages). — *A*. Disque. Diam. : 0 m. 86. — *B* et *B′*. Barques figurées sur la caisse. (Musée de Hanoi, I. 17849. Cf. p. 42.)

me se réduit à un simple pagne et à une coiffure de plumes, que nous croyons être cette fois plutôt une parure de fête qu'un déguisement totémique. Un seul d'entre ces personnages, le grand chef sans doute, est coiffé d'une tête d'oiseau. Les barques sont assez semblables à celles que nous avons déjà étudiées mais leur aménagement est moins somptueux et aussi moins bizarre. Aucune d'elles ne transporte de tambour. Ajoutons encore que leurs occupants n'ont presque pas d'armes. L'imagier a donc voulu représenter un sujet de nature pacifique tel qu'une régate ou une joute sur l'eau. La scène se passe-t-elle en pleine mer ? On est tenté de le supposer à cause des grands poissons à nageoires de requins, figurés à côté des pirogues (fig. 20, F). Mais alors, que viennent faire dans ce tableau les cerfs ? Serait-ce une allusion à la proximité de la côte ? La chose est possible, mais peut-être vaut-il mieux ne pas trop insister sur l'interprétation de ce détail d'importance secondaire.

Immédiatement au-dessous des pirogues court une bande ornementée où se répète l'image d'un singulier quadrupède (fig. 20, D). La longue queue touffue,

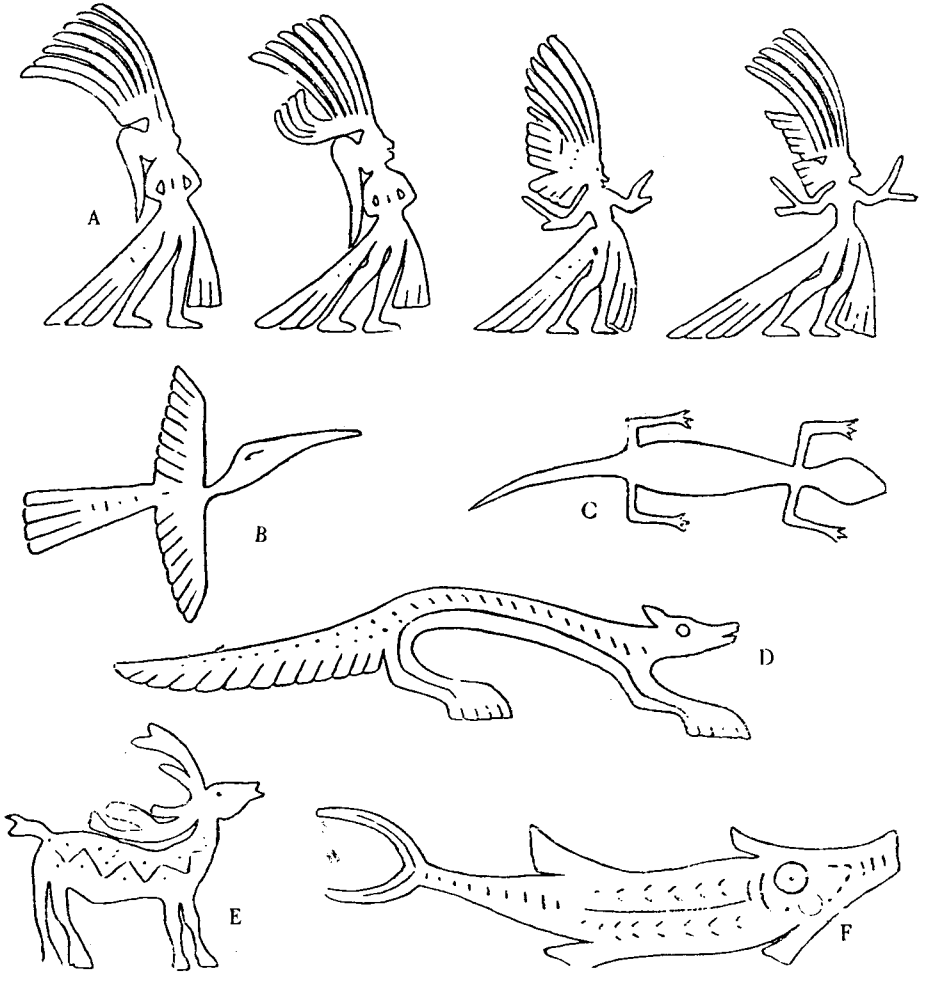

Fig. 20. — Tambour du Laos. Motifs du décor figuré. (Musée de Hanoi, I. 17849.)

les grandes oreilles, les pattes velues de cet animal font songer tout d'abord au Renard, mais d'autre part le corps, trop allongé pour un Canidé, semble plutôt appartenir à une Fouine ou une Marte. Enfin, sur la caisse même du tambour, on distingue, encadrés de motifs géométriques, douze panneaux rectangulaires, dont chacun est divisé en deux par une bande horizontale. Les petits panneaux ainsi obtenus renferment chacun, en haut, une paire de cerfs (fig. 20, E) ; en bas, deux guerriers travestis en oiseaux-totems tout comme ceux du grand tambour de Hanoi (fig. 20, A).

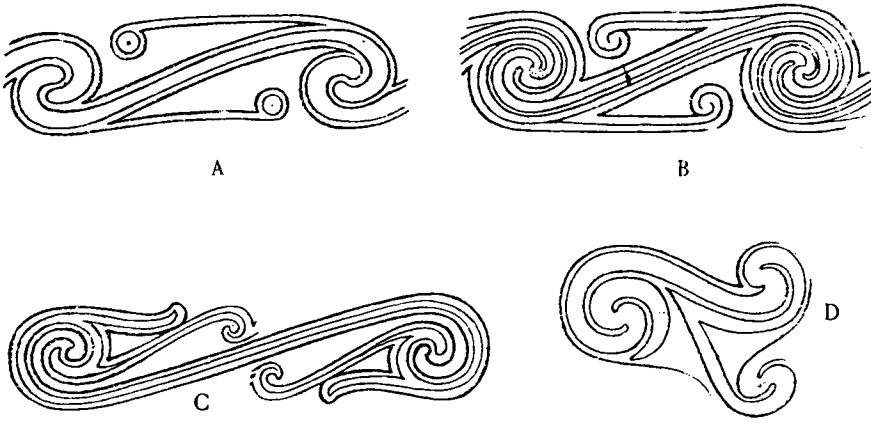

Fig. 21. — MOTIFS EN FORME D' S.
A. Tambour de bronze du Musée de Batavia . — *B*. Tambour du Laos (Musée de Hanoi, I. 17849). — *C*. Sculpture sur bois battak (Sumatra). — *D*. Tatouage dayak.

Si la pièce que nous venons de décrire évoque par maints détails les bronzes du Thanh-hoá et du Tonkin, elle s'apparente d'autre part étroitement à un tambour métallique découvert en 1905 à Java, et que nous avons eu l'occasion d'examiner de près lors d'un récent séjour à Batavia (1). Notamment

(1) G. A. J. HAZEU, *Eine Metalltrommel aus Java* dans *Intern. Arch. für Ethnographie*, 1910, p. 82, pl. XXI-XXIV. Le tambour a été trouvé dans une rizière non irriguée près de Tjiandjur, circonscription de Tjiputri, dans les Preangers. Il est conservé au musée de la Koninklijk Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen à Weltevreden. Rappelons à ce propos que le sol javanais a déjà livré un nombre assez considérable d'armes et de tambours de bronze analogues aux pièces décrites par nous. Grâce à l'amabilité de notre collègue et ami, le Dr. P. V. van Stein Callenfels, nous avons pu examiner au musée de Batavia un petit tambour découvert tout récemment dans une région située dans le centre de l'île. Cette pièce, dont on ne saurait contester

on y retrouve le motif en S, avec les tangentes qui se terminent ici par des cercles pointés. Le disque de cet instrument ne porte aucun décor animé. Par contre, on distingue sur sa caisse des oiseaux à grand bec recourbé, dont les yeux sont indiqués au moyen de cercles concentriques, et qui en outre portent chacun une marque ocellée à la naissance de l'aile (fig. 22). Ils sont répartis,

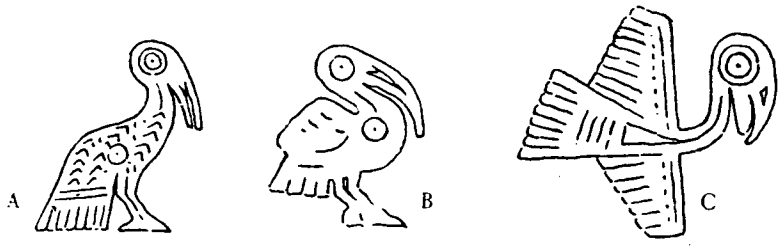

Fig. 22. — Oiseaux figurés sur des tambours de bronze.
A. Musée de Batavia. — *B* et *C*. Musée de Hanoi, D 6214-21.

les uns, en file, sur la saillie en forme de tore, les autres, deux par deux, dans les compartiments rectangulaires qui ornent la partie tronconique du tambour. Ces oiseaux se rencontrent, exactement pareils, sur le tambour de Hanoi où un rôle symbolique important paraît leur être attribué.

Non moins évidentes que les affinités de style sont les analogies d'ordre technique entre le tambour de Batavia et ceux qui ont été décrits dans cette étude. Aussi son origine nous paraît-elle certaine. De même que le tambour trouvé au Laos, il a été fondu et ciselé dans un atelier indigène du Thanh-hoá antique, le Kieou-tchen des textes chinois (1). Il se rattache donc à cet « art de Đòng-sơn » dont les fouilles de l'Ecole Française ont révélé l'importance et qui nous réserve sans doute encore de nombreuses révélations d'un haut intérêt scientifique.

Note additionnelle. Au moment où s'achève l'impression de cet article, nous recevons du Laboratoire de Chimie de l'Inspection générale des Mines à Hanoi les résultats des analyses exécutées sur deux échantillons de bronzes provenant de Đông-sơn. La composition des alliages est la suivante :

---

l'antiquité, a une caisse très haute par rapport à sa largeur, ce qui détermine un profil moins massif que celui des autres tambours du même type. Une hache ornée de spirales en S et de dents de scie, a été décrite par M. le Dr. F. D. K. Bosch dans le *Oudheidkundig Verslag* (*Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen*), 1922, Appendice G, p. 64 (avec planches).

(1) Le cadre de cet article est trop limité pour que nous puissions y introduire l'étude du célèbre tambour de bronze découvert vers 1860 dans l'île de Saleier au

	Fragment d'une hache à douille (analyse n° 1108)	Fragment d'un vase (analyse n° 1109)
Cuivre.	55,2 %	57,2 %
Plomb	17,3	19,3
Etain.	15,3	16,1
Fer.	4,4	2,4
Argent.	0,012	0,017
Or	Traces.	Traces.

Il résulte de ces analyses que les bronzes de Đông-sơn contiennent une grande quantité de plomb. Le pourcentage de ce métal dépasse même celui de l'étain, ce qui est un fait exceptionnel dans la technologie du bronze.

Sud-Est de Célèbes (HEGER, *op. cit.*, p. 27, et VAN HOEVELL, dans *Intern. Archiv für Ethnographie*, 1904, p. 155 sqq., pl. XX-XXI). Si l'on s'en réfère aux dessins publiés par le baron van Hoëvell, le tambour en question paraît être la copie, relativement tardive, d'un instrument provenant du Nord de l'Indochine et contemporain de nos grands tambours.

LE VOYAGE DE KANSHIN

EN ORIENT (742-754) (1)

Par AOMI-NO MABITO GENKAI (779)

Traduit par J. TAKAKUSU,

M. A., D. litt. Oxon., Dr. Phil. Leipzig, D. litt. Tōkyō,
Membre de l'Académie impériale de Tōkyō.

X

Sixième et dernier voyage au Japon.

La 12e année *t'ien-pao* 天寶 (753 A. D.), *kouei-sseu* du cycle, le 15 du 10e mois, jour cyclique *jen-wou*, arrivèrent les envoyés japonais Fujiwara-no Asomi Kiyokawa, envoyé principal, 大使特進藤原清河, les envoyés secondaires Ōtomo-no Sukune Komaro, chef du conseil des mérites, avec l'ordre bleu-argent, 副使銀青光祿大夫光祿卿大伴宿禰胡麻呂, et Kibi-no Asomi Makibi, directeur des archives, avec le même ordre, 副使銀青光祿大夫秘書監吉備朝臣眞備, Abe-no Asomi Chōkō, chef de la garde, 衛尉卿安倍朝臣朝衡 (2), et d'autres. Ils se rendirent au monastère de Yen-kouang 延光寺 et dirent au Grand Maître [qui y demeurait alors] : « Nous, vos disciples, nous savons depuis longtemps que cinq fois déjà vous avez entrepris de passer la mer pour venir au Japon transmettre la Loi. C'est pourquoi nous nous présentons aujourd'hui devant vous et nous avons la joie de vous offrir respectueusement notre hommage. Nous avons récemment élevé jusqu'à l'Empereur une requête avec votre nom et ceux des cinq bonzes, vos élèves, gardiens du Vinaya, demandant que vous vinssiez au Japon transmettre les préceptes. L'empereur a pourtant insisté pour que nous

---

(1) Voir *BEFEO.*, XXVIII, 1-41, 441-472.

(2) Le nom japonais de Chōkō était Abe-no Asomi Nakamaro, mais au cours de son long séjour en Chine il avait pris les noms chinois de Chōkō 朝衡 ou Chōkei 晁卿. V. l'introduction, *BEFEO.*, XXVIII, 13 sqq.

emmenions des maîtres taoïstes. L'empereur du Japon n'a jamais admiré la Loi des taoïstes. Nous avons alors demandé l'autorisation de laisser les quatre étudiants Shun-tōgen 春桃原 et autres, leur enjoignant de rester pour apprendre cette Loi. En conséquence de quoi, nous avons aussi retiré le nom de notre maître. Nous vous prions de trouver vous-même un expédient. Nous, vos disciples, nous avons ici les quatre bateaux sur lesquels nous avons apporté à la Cour les présents de notre pays. Tous nos préparatifs de retour sont terminés et rien ne nous empêche de partir. » Alors le Grand Maître acquiesça.

A ce moment, bonzes et laïcs de Yang-tcheou 揚州 disaient tous que le Grand Maître allait partir au Japon. Et une garde étroite fut faite au monastère de Long-hing 龍興寺, et on n'en pouvait plus sortir. Alors un maître du dhyāna, nommé Jen-kan, 仁幹禪師, étant arrivé de Wou-tcheou 務州 et ayant appris secrètement que le Grand Maître désirait partir, prépara un bateau et l'attendit sur le bord du fleuve. A l'heure *siu* 戌時 (cinq heures), le soir du 29e jour, le 10e mois de la 12e année de la période *t'ien-pao* (753 A. D.), le Maître sortit furtivement du monastère de Long-hing et se rendit à la berge pour s'embarquer et descendre le fleuve. Il y eut alors vingt quatre çrāmaṇera (novices), lesquels, pleurant fort, coururent après le Maître, disant : « Ô Grand Maître, voici que maintenant vous partez au Japon et nous ne pourrons plus vous revoir. Nous vous prions une dernière fois de nous accorder la faveur de former la chaîne [avec vous]. » Alors il leur conféra les préceptes et ce fut après cela qu'il s'embarqua et descendit le fleuve. Il arriva au port de Houang-hiu (sseu)-p'ou 黃洫(泗)浦 au Sou-tcheou 蘇州.

Les disciples qui l'accompagnaient étaient :

1. Fa-tsin 法進, bonze du Po-t'a sseu 白塔寺 de Yang-tcheou ;

2. T'an-tsing 曇靜, bonze du Tch'ao-kong sseu 超功寺 de Ts'iuan-tcheou 泉州 ;

3. Sseu-t'o 思託, bonze du K'ai-yuan sseu 開元寺 de T'ai-tcheou 台州 ;

4. Yi-tsing 義靜, bonze du Hing-yun sseu 興雲寺 de Yang-tcheou ;

5. Fa-tsai 法載, bonze du Ling-yao sseu 靈耀寺 de Kiu-tcheou 衢州 ;

6. Fa-tch'eng 法成, bonze du K'ai-yuan sseu 開元寺 de Teou-tcheou 竇州, et autres, quatorze en tout ;

Tche-cheou 智首, bonzesse du T'ong-chan sseu 通善寺 de T'eng-tcheou 藤州 et deux autres bonzesses ; P'an Sien-t'ong 潘仙童, upāsaka de Yang-tcheou ; Pao-tsouei 寶最 et Ngan Jou-pao 安如寶 (1), du pays de Hou 胡國 (Sūli ou Sogdiane), Kiun Fa-li 軍法力 (2), du Kouen-louen (Malai-

(1) Certains textes omettent le caractère Ngan 安, qui indique probablement une origine arsacide 安息.

(2) Le *kiun* 軍 de Kiun Fa-li indique probablement qu'il était du Kouen-louen (Malaisie), Fa-li étant son nom en religion. Il semble avoir été un sculpteur, car la statue de Sahasrapāṇi-Avalokiteçvara du Tōshōdaiji 唐招提寺 de Nara passe pour son œuvre.

sie), Chan-t'ing 善聽, du Champa 瞻波國 (1), et autres, vingt-quatre en tout.

Les objets qu'ils emportaient avec eux étaient les suivants :

1. les *jou-chö-li* 肉舍利 (çarīra, reliques) du Tathāgata, trois mille pièces ;

2. le tableau de l'événement du *p'ou-tsi* 普集變, « réunion universelle » (2), brodé, et assurant des mérites 功德繡, une feuille ;

3. l'image du tathāgata Amitābha 阿彌如來, une feuille ;

4. l'image [d'Avalokiteçvara] aux mille bras, en bois de santal sculpté, 彫白栴檀千手 ;

5. l'image brodée [d'Avalokiteçvara] aux mille bras, une feuille ;

6. le portrait de Tāra Avalokiteçvara, 救世觀世音, une feuille ;

7. l'image, ornée de joyaux, du [tathāgata] Bhaiṣajyaguru 藥師瑞像 ;

8. la même, du [tathāgata] Amitābha ;

9. la même, du [bodhisattva] Maitreya 彌勒瑞像 ;

10. un autel avec les images de ces [trois Saints] (3) ;

11. un exemplaire en lettres d'or du *Mahāvaipulya-buddha-avataṃsaka sūtra* (grand Gaṇḍavyūha) 金字大方廣佛華嚴經 (大 279), en 80 livres 卷 ;

12. un exemplaire du *Grand Sūtra des noms des buddhas* 大佛名經 (大 441), en 16 livres ;

13. un exemplaire en lettres d'or du *Mahāprajñāpāramitā sūtra* 大品經 (大 223) ;

14. un exemplaire en lettres d'or du *Mahāsannipāta sūtra* 大集經 (大 397) ;

15. un exemplaire du texte méridional du *Mahāparinirvāṇa sūtra* 南本涅槃經 (大 375), en 40 livres ;

16. un exemplaire du *Caturvarga vinaya* 四分律 (大 1428) en 60 livres ;

---

(1) Précédemment appelé Lin-yi 林邑 ou 臨邑. Ce fut un foyer de civilisation indienne. Buttetsu, bonze indo-malais du Lin-yi, vint à Nara avec un brahmane indien, Bodhisena Bhāradvāja (v. l'introduction, *BEFEO.*, XXVIII, 24) et introduisit plusieurs danses musicales indiennes, dont sept sont encore exécutées à la cour impériale et dans quelques vieux monastères comme Hōrūji. Il dirigea le corps musical à la cérémonie de l'achèvement de la grande statue du Buddha de Nara. Il composa lui-même une pièce musicale intitulée *Senshūraku* 千秋樂 (*Joie des mille automnes*) et la joua à cette occasion. Chan-t'ing, son compatriote, fut sans doute aussi un bonze musicien à en juger par son nom, qui signifie « de bonne oreille », et il a pu aider Buttetsu dans son activité musicale à Nara.

(2) *P'ou-tsi* 普集 est un des maṇḍala (diagrammes) donnés dans le *T'o-lo-ni tsi king* 陀羅尼集經 (Mon édition, 大 901). On y trouve plusieurs formes de diagrammes réunis dont l'ensemble est appelé 普集會壇.

(3) Soit, dix objets de culte.

17. cinq exemplaires du *Commentaire* en dix livres de Fa-li (1) sur le *Caturvarga-vinaya*, 法 勵 師 四 分 律 疏;

18. un exemplaire du *Commentaire* de Kouang-t'ong sur le même ouvrage, 光 統 律 師 四 分 疏, en 120 folios ;

19. deux exemplaires du commentaire *King tchong ki* 鏡 中 記 (2) (sur le *Saddharmapuṇḍarīka*).

20. un exemplaire du *Commentaire* de Tche-cheou (3) sur les *Préceptes des Bodhisattva*. 智 首 師 菩 薩 戒 疏, en 5 livres ;

21. un exemplaire du *Commentaire* de Ling-k'i Che-tseu (4) sur le même ouvrage, 靈 溪 釋 子 菩 薩 戒 疏, en 2 livres ;

22. un exemplaire du *Traité de la doctrine de méditation* (çamatha) *et de connaissance* (vipaçyanā), de T'ien-t'ai (Tche-tseu), 天 台 止 觀 法 門 (大 1911), en 10 livres ;

23. un exemplaire du *Traité du sens caché* (du *Saddharmapuṇḍarīka*), 法 華 玄 義 (大 1716), en 10 livres ;

24. un exemplaire du *Traité des mots et phrases* (du même ouvrage), [法 華] 文 句 (大 1718), en 10 livres ;

25. un exemplaire de l'*Exposition des quatre divisions de l'enseignement du Buddha*, 四 教 義 (大 1929), en 12 livres ;

26. un exemplaire de la *Doctrine graduelle du dhyāna*, 次 第 禪 門, en 11 livres ;

27. un exemplaire des *Règles de confession dans la pratique du Saddharmapuṇḍarīka* (*-samādhi*), 行 法 華 懺 法 (大 1941 ?), en un livre ;

28. un exemplaire de l'*Abrégé sur la méditation* (çamatha) *et la connaissance* (vipaçyanā), 小 止 觀 (大 1915), en un livre ;

29. un exemplaire des *Six portes admirables*, 六 妙 門 (大 1917), en un livre ;

30. un exemplaire du *Traité de l'entendement clair*, 明 了 論 (大 1461), en un livre ;

31. un exemplaire de l'*Ornement de la doctrine* (du Vinaya), par Ting-pin (5), 定 賓 律 師 飾 宗 義 記, en 9 livres ;

---

(1) Fa-li mourut en 635 A. D., âgé de 67 ans. V. le *Siu kao seng tchouan* 續 高 僧 傳 (大 2060), k. 22.

(2) Nous ignorons ce qu'est ce *King tchong ki*. Une édition du *Fa-houa hiuan yi ki* 法 華 玄 義 記, ou *Fa-houa wen kiu ki* 法 華 文 句 記, contient une préface par le çramaṇa Chen-houei 神 迴 de King-tchong 鏡 中, King-tchong représentant un nom de lieu. C'est peut être son commentaire. Pour Chen-houei, v. le *Siu kao seng tchouan*, 大 2060, k. 13.

(3) Tche-cheou mourut en 635 A. D., âgé de 69 ans. V. le *Siu kao seng tchouan* (大 2060), k. 22.

(4) Nous ignorons qui était cet auteur.

(5) Sur Ting-pin, v. le *Song kao seng tchouan* 宋 高 僧 傳 (大 2061), k. 14, sous 懷 素.

32. un exemplaire du commentaire de l'ouvrage précédent, en un livre ;

33. deux exemplaires de l'*Exposition des préceptes*, 戒疏, ou 戒本疏 (大 1807), en un livre ;

34. deux exemplaires de l'*Exposition de la doctrine* (du Vinaya), par Pao-leang (1), du Kouan-yin sseu, 觀音寺 [寶] 亮律師義記, en 10 livres ;

35. un exemplaire du *Commentaire du Prātimokṣa*, par Tao-siuan, du mont Tchong-nan, [終] 南山 [道] 宣律師含注戒本 (大 1806), en un livre ;

36. un sous-commentaire du même, en un livre ;

37. cinq exemplaires des *Résumés des rites*, 行事鈔 (大 1806), en 12 livres ;

38. deux exemplaires des *Notes sur les karma* (pāli Kammavācā, actes religieux), 羯磨疏, etc. ;

39. un exemplaire des *Notes* de Houai-sou (2) sur le Prātimokṣa, 懷素律師戒本疏, en 4 livres ;

40. un exemplaire des *Notes critiques* (sur les préceptes) de Ta-kio, 大覺律師批記, en 14 livres ;

41. deux exemplaires des *Instructions sur les sons*, 音訓 ;

42. deux exemplaires des *Biographies des nonnes*, 比丘尼傳 (大 2063), en 4 livres ;

43. un exemplaire des *Mémoires sur les Contrées occidentales* de Hiuan-tsang, 玄奘法師西域記 (大 2087), en 12 livres ;

44. un exemplaire des *Illustrations du Tertre de l'ordination établi à Kouan-tchong* (Si-ngan), par Tao-siuan, 終南山宣律師關中創戒壇圖經 (大 1892), en un livre (3) ; — cela faisant en tout quarante-huit exemplaires ;

45. un anneau de jade, 玉環 ;

46. quatre dais à main, de cristal, 水精手幡四口 ;

47. . . . . d'or, 口口金 (4) ;

48. Joyau . . ., 珠口 (5) ;

49. une jarre de lapis-lazuli du pays d'Occident (de l'Inde), 西國瑠璃瓶 ;

50. trois boisseaux de fruits *p'ou-t'i* (6) emplissant (un vaisseau), 盛口 (7) 菩提子三斗 ;

51. vingt tiges de lotus bleus, 青蓮華廿莖 ;

---

(1) Peut-être 寶亮. V. le *Kao seng tchouan* (大 2059), k. 8.

(2) Sur Houai-sou, v. le *Song kao seng tchouan* (大 2061), k. 14.

(3) Soit, trente-quatre livres sacrés.

(4) Deux caractères manquants.

(5) Un caractère manquant.

(6) Tib. *bo-de* ; on en confectionne des chapelets.

(7) Un caractère manquant.

52. de petites nattes d'écaille de tortue pour huit personnes, 玳瑁疊子八面;

53. deux paires de bottes indiennes en cuir, 天竺革履二緉 (1);

54. un volume d'écriture authentique du général Wang (2), 王右軍眞蹟行書一帖;

55. trois volumes d'écriture authentique, en cursive, de Wang jeune (3), 小王眞蹟行書三帖;

56. cinquante volumes de différentes écritures du T'ien-tchou (Inde), *tchou-li* (4), etc., 天竺朱和等雜體書五十帖 (5);

57 . . . . . (6).

Tous [les objets], à partir des dais de cristal (7), devaient être présentés à la cour impériale. En outre, il y avait une imitation du stūpa du roi Açoka, fait d'un alliage d'or et de cuivre.

Le 23e jour (8), *keng-yin* 庚寅 du cycle, l'envoyé principal (Fujiwara-no Kiyokawa) décida que le Grand Maître (Kanshin) et ceux de sa dépendance prendraient les navires sous les ordres des envoyés secondaires et de leur suite. Quand cet arrangement eut été exécuté, l'envoyé principal et sa suite discutèrent, disant: « Si [les fonctionnaires de] la province de Kouang-ling 廣陵郡 apprennent que le Grand Maître se rend au Japon, ils poursuivront certainement les vaisseaux. Si nous sommes découverts, cela peut mettre notre mission en péril. Si, de même, une tempête nous prend et nous repousse à la frontière des T'ang 唐界, nous ne pourrons échapper à la faute [et au châtiment]. » A cause de quoi tous les bonzes quittèrent les navires et restèrent à terre.

Le 10e jour du 11e mois, jour cyclique *ting-wei* 丁未, pendant la nuit, l'envoyé secondaire Ōtomo-no Komoro fit venir secrètement le Grand Maître et d'autres bonzes et les prit dans son propre navire, ne permettant à personne d'en avoir connaissance.

---

(1) Soit, neuf pièces pour le matériel du culte.

(2) Wang est le fameux Wang Hi-tche 王羲之, qui passe pour le premier calligraphe de son temps.

(3) Wang jeune fut aussi un habile calligraphe. Son nom personnel est Hien-tche 獻之.

(4) *Tchou-ho* 朱和 est, suivant un texte, où 等 est omis, *tchou-li* 朱黎. Cette dernière leçon est probablement la bonne; elle n'a pas été adoptée, par erreur, dans mon édition du Taishō (大 2089), mais elle a été donnée dans mon autre édition (遊方傳叢書, p. 121). 黎 semble avoir été divisé en 和 et en 等 (sa forme abrégée étant 朱). *Tchou-li* désigne probablement un genre d'écriture en usage dans le district de Cola (Cola-maṇḍala). *Coliya* 珠利那 est situé par Hiuan-tsang entre Āndhra et Draviḍa.

(5) Soit, trois genres de manuscrits.

(6) Douze caractères manquants.

(7) C'est-à-dire, les nos 46-57.

(8) Du 10e mois de l'année 753 A. D.

Le 13e jour, Fushō 普照 (l'un des deux bonzes japonais), arrivant de la province Yu-yao, de Yue 越 餘姚 郡, gagna le vaisseau de l'envoyé secondaire Kibi-no Makibi. Le 15e jour, *jen-tseu* 壬子 du cycle, les quatre navires mettaient ensemble à la voile (1), lorsqu'il y eut un faisan qui vola devant le premier navire ; et tous mirent à l'ancre et restèrent.

Le 16, ils partirent. Le 21, jour cyclique *wou-wou* 戊午, le premier et le second navire arrivèrent ensemble à l'île de A-ko-na-ha 阿兒奈波島 (auj. Okinaha), qui se trouve au Sud-Ouest de l'île de Tane 多嶋島. Le troisième vaisseau y était arrivé la nuit précédente. Le 6e jour du 12e mois (753 A. D.), le vent du Sud se leva. Le premier vaisseau s'échoua sur un récif et ne put être renfloué. Le deuxième mit à la voile et partit pour Tane.

Le 7, le second navire atteignit l'île de Ya-ku 益救島. Le 18, il en repartit. Le 19, une tempête de vent et de pluie se leva et les quatre points de l'espace furent indiscernables.

A midi, la cime d'une montagne apparut sur les vagues. Le 20, à midi, jour cyclique *yi-yeou* 乙酉, le second vaisseau arriva dans le port d'Akimeya 秋妻屋浦, au district d'Ata 阿多郡, à Satsuma 薩摩國. Le 26, jour cyclique *sin-mao* 辛卯, le prêtre chargé d'accueillir les hôtes vint et conduisit le Grand Maître au Dazaifu 太宰府 (2).

Le 13, jour cyclique *ting-wei* 丁未, du 1er mois de la 6e année, *kia-wou* 甲午 du cycle, de la période *tempyō shōhō* (754 A. D.), Ōtomo-no Sukune Komaro, du quatrième ordre du mérite, envoyé secondaire (à la Chine), rapporta à la cour impériale que le Grand Maître était arrivé au Dazaifu de Tsukushi 築志. Le 1er jour du 2e mois, le Maître arriva à Naniwa 難波 (auj. Ōsaka).

Tch'ong-tao 崇道, bonze chinois, et d'autres, vinrent le saluer et s'entretenir avec lui. Le 3, il arriva dans la province de Kawachi 河內 (sur la route de Nara). Fujiwara-no Asomi Nakamaro, premier conseiller d'Etat, du second ordre du mérite, envoya un messager l'accueillir. Tao-siuan 道璿 (de Chine), maître du Vinaya, envoya des disciples, Chan-t'an 善談 (jap. Jen-dan) et autres, pour le complimenter.

---

(1) Le sort des passagers fut le suivant : le premier navire, avec l'envoyé principal Fujiwara-no Kiyokawa et l'étudiant japonais Abe-no Nakamaro, fut jeté à la côte d'Annam et les deux hommes revinrent en Chine la même année (753 A. D.). Le deuxième vaisseau, avec l'envoyé secondaire Ōtomo-no Komaro et le Grand Maître Kanshin et sa suite, huit hommes en tout, arriva à Satsuma le 20 de la 2e lune de la même année. Le troisième vaisseau, avec l'envoyé secondaire Kibi-no Makibi et l'étudiant japonais Fushō, fut jeté à la côte par le Kouro-sivo et atteignit Muro (auj. Tanabe, à Kii) la première lune de l'année suivante (754 A. D.). Le quatrième navire, avec le juge Fushe-no Asomi Hitonushi, etc., parvint à Satsuma le 4e mois de cette même année.

(2) Le bureau des affaires étrangères, à Chikuzen.

Il y eut encore plus de trente religieux d'éminente vertu, Shi-chū 志忠, Ken-kei 賢璟, Ryō-fuku 靈福, Gyō-ki 曉貴, etc., qui vinrent le recevoir et le saluer. Le 4, il entra dans la capitale.

Suivant un ordre impérial, le prince Yasukabe 安宿王, du 4e ordre du mérite, fut envoyé en dehors de la porte Rashōmon 羅城門 pour recevoir l'hôte, qu'il salua, complimenta et conduisit au monastère Tōdaiji 東大寺, où il fut installé.

Le 5e jour, Tao-siuan, maître du Vinaya, en personne, et Bodhisena, évêque brahmane 婆羅門菩提 [仙那] 僧正, vinrent le saluer et s'informer [de sa santé]. Le premier ministre, conseiller d'Etat, et d'autres fonctionnaires, au nombre de plus de cent, vinrent l'honorer et lui faire les questions de politesse.

Ensuite le messager impérial Kibi-no Asomi Makibi, du 4e ordre du mérite, fit visite au Grand Maître et lui transmit ce message de l'[ex-] empereur (1) : « Maître de grande vertu, vous avez daigné venir de loin dans notre pays, à travers les flots de l'océan. Rien ne saurait égaler la satisfaction que j'en reçois. Il y a plus de dix ans que j'ai bâti ce monastère de Tōdaiji ; je désirais établir le tertre de l'ordination, 欲立戒壇, pour y transmettre les préceptes du Vinaya. Depuis que j'ai conçu cette idée, jour et nuit je ne l'ai jamais oubliée. Or vous voici tous, qui, grandement vertueux, venez de loin transmettre les préceptes : cela s'accorde avec mon idée. Désormais la charge d'admettre aux préceptes et de transmettre le Vinaya sera entièrement entre vos mains, Grand Maître. »

Ensuite le *sōzu* 僧都 (doyen) Rōben 良辨 reçut de l'[ex-]empereur l'ordre de dresser et de présenter à la cour une liste des noms des [bonzes] de grande vertu [de la suite de Kanshin], dignes de monter au tertre de l'ordination. Avant la fin de ce jour, l'[ex-]empereur conféra au Maître le titre de *den-tō daihosshi-i* 傳燈大法師位 (2).

XI

Activité religieuse à Nara (754 A. D.).

Au commencement du 4e mois de la même année (754 A. D.), le tertre de l'Ordination fut élevé en face de la salle du buddha Vairocana. L['ex-] empereur y monta pour la première fois et reçut les préceptes des Bodhisattva. Puis l'[ex-]impératrice et la princesse impériale (3) y montèrent

(1) Quoique l'impératrice Kōken fût déjà sur le trône, l'ex-empereur Shōmu continuait de s'occuper des affaires de l'Etat, et ce qui suit est son message.

(2) Grand maître de la Loi, qui transmet la Lumière.

(3) 皇太子. Il n'y avait pas de princesse impériale. Ce mot signifie l'impératrice Kōken.

aussi et reçurent les préceptes. Ensuite le Maître conféra les préceptes à un çrāmaṇera (novice, nommé) Shōshū 證修 et à plus de quatre cent quarante autres.

Et encore les bonzes ordonnés à l'ancienne mode, Ryō-yū 靈祐, Ken-kei 賢璟 (1), Shi-chū 志忠, Jen-chō 善頂, Dō-yen 道緣, Hyō-toku 平德, Nin-ki 忍基, Jen-sha 善謝, Gyō-sen 行潛, Gyō-nin 行忍, et autres, plus de quatre-vingts en tout, rejetèrent les anciens préceptes et reçurent les préceptes conférés par le Grand Maître (Kanshin).

Plus tard, une salle séparée, contenant le tertre de l'ordination, fut construite à l'Ouest de la salle du grand buddha (Vairocana), la terre du tertre où l'empereur reçut les préceptes y ayant été transportée pour construire le nouveau.

Depuis la 2e année de la période *t'ien-pao* (743 A. D.), à cinq reprises, le Grand Maître prépara son voyage afin de transmettre les préceptes au Japon pour la première fois. Les difficultés de la traversée, en le retardant, n'affaiblirent pas son désir primitif. Ce ne fut qu'à la sixième tentative qu'il réussit à passer au Japon. Trente-six hommes de sa suite primitive avaient été enlevés par la mort; plus de deux cents autres, religieux ou laïcs, y avaient renoncé. Seuls, le Grand Maître, le bonze étudiant Fushō 普照 et Sseu-t'o (Shitaku) 思託, le bonze du mont T'ien-t'ai, restèrent ensemble du commencement à la fin, faisant les six tentatives de navigation, réussissant enfin après douze années d'efforts à exécuter leur dessein de traverser la mer pour transmettre ces saints préceptes. On connut par là combien leur amour compatissant pour le salut des êtres était profond, du fait de quelque cause antérieure, et ceux qu'ils convertirent au risque de leur vie furent extrêmement nombreux.

Or, parmi ceux qui de toutes parts venaient en foule à lui pour apprendre le Vinaya et les préceptes, il y en eut qui voulaient s'en retourner parce qu'il n'y avait personne qui s'occupât de pourvoir à leur entretien. La cour impériale l'apprit, et, le 23e jour du 11e mois de la 1e année, *ting-yeou* 丁酉 du cycle, de la période *tempyō hōji* (757 A. D.), il reçut le don impérial de cent *chō* 町 (2) de rizières dans la province de Bijen 備前國.

Le Maître souhaita de bâtir un monastère avec [le produit de] ces champs. Un ordre impérial lui accorda une terre de jardin qui avait été la résidence du prince Nittabé, du premier ordre, 一品新田部親王. Fushō et Sseu-t'o (Shitaku) demandèrent au Maître de construire le monastère en ce lieu, afin d'y transmettre éternellement le *Vinaya-piṭaka des quatre sections* (Catur-varga, 四分律藏), le *Commentaire* qu'en avait fait Fa-li (法勵四分

(1) Ken-kei copia en 758 A. D. le Tripiṭaka tout entier, en 5048 livres, et l'offrit au monastère Tōshōdaiji.

(2) Le *chō* 町 valait 10 *tan* 段, et le *tan*, 300 *tsubo* 坪, une acre anglaise valant environ 4 *tan*.

律疏), le *Traité sur le dessein de parer la doctrine au tertre sacré pour l'apaisement du pays* (鎮國道場飾宗義記) et le sous-commentaire de Tao-siuan sur les pratiques du Vinaya (大 1804). Enfin, par la puissance des préceptes fermement observés, ils assureraient la protection du pays. Le Maître approuva en disant : « Très bien ».

Le 1er jour du 8e mois de la 3e année de la période *tempyō hōji* (759 A. D.), le Maître donna de lui-même au monastère l'appellation de *Tō-ritsu-shōdaiji* 唐律招提寺 (*T'ang Vinaya-Cāturdiçya-Saṅghārāma*) (1). Mais plus tard une tablette impériale portant une inscription de ce nom [destinée à être placée au-dessus de l'entrée] fut sollicitée et [cela ayant été accordé,] le nom fut imposé définitivement (2). Le même jour, ils prièrent le maître Jen-shun 善俊 d'y lire les traités et les commentaires mentionnés ci-dessus. Le monastère ainsi élevé est l'actuel Tōshōdaiji.

Auparavant notre Maître, se rendant à une invitation de Hikami-no Mabito, second conseiller d'Etat, du troisième rang, alla chez lui et, en éprouvant secrètement un morceau de la terre, connut qu'elle était propre pour élever un monastère. Il dit à Hō-chi 法智, son disciple : « C'est là une terre d'heureux augure et propre pour élever un monastère. » Aujourd'hui un monastère y a été construit, et nous pouvons dire que ces mots étaient une prédiction dictée par une claire intuition.

Bien que né à l'âge d'Image, 像季, le Maître devint lui-même un messager du Buddha. Il est dit dans un *sūtra* : « Le Tathāgata convertit les hommes partout où il passa ; vous aussi, à son imitation, menez largement la conversion des hommes. » Le Grand Maître, suivant l'exemple laissé [par le Buddha], avait déjà converti plus de quarante mille hommes, suivant les détails qui ont été donnés plus haut sur son œuvre et le nombre de ses leçons.

Le Chinois Tao-siuan, maître du Vinaya, interrogeant Sseu-t'o, disciple du Grand Maître, dit : « A l'étude traditionnelle il faut un commencement. A mes élèves étudiant la langue chinoise est enseigné le *Commentaire* de Fa-li (sur le Vinaya) et le *Traité du tertre sacré pour l'apaisement du peuple* (3). Je serais heureux si vous dirigiez la suite de leur instruction. » Sseu-t'o, servant de la salle T'ang (jap. Tō-in 唐院) du Daianji 大安寺 (4), dirigea

---

(1) 招提二招國提舍, *cātur-diçya*.

(2) La tablette impériale portait le nom de 唐招提寺, écrit de la main de l'impératrice Kōken (759 A. D.).

(3) 鎮國[道場飾宗義]記. L'édition de Taishō (大 2089) porte 鎮國國記, avec un 國 en excédent, dû à une faute d'impression.

(4) Daianji était alors le monastère où séjournaient tous les religieux étrangers. Le brahmane Bodhisena, de l'Inde, Buttetsu, du Champa (Lin-yi), Tao-siuan, de Chine, etc., y demeuraient tous, enseignant le sanskrit, la musique, ou les règles du Vinaya. Ce monastère n'existe plus, mais une tentative a été faite pour le reconstruire.

leur étude plusieurs fois pendant quatre ou cinq ans pour Nin-ki 忍基 et autres. La 3e année de la période *tempyō-hōji* (759 A. D.), Nin-ki à son tour expliqua les deux œuvres dans la salle T'ang du Tōdaiji 東大寺, tandis que Jen-shun les expliquait dans le monastère T'ang (le Tōshōdai-ji). Ainsi firent Chū-ye 忠慧 dans la province d'Ōmi, Ye-shin 惠新 dans la salle au stūpa du Daianji 大安寺(Nara), Jō-gi 常巍 dans le même monastère, et Shin-pō 眞法 au Kōfukuji 興福寺 (Nara), employant tous les mêmes textes.

A partir de ce temps, les règles du Vinaya au Japon devinrent peu à peu régulières et sévères et se transmirent des maîtres aux élèves par tout le pays.

Comme dit le Buddha: « Si mes disciples successivement transmettent ceci et le pratiquent, c'est comme si le Tathāgata existait toujours et ne s'éteignait point; c'est encore comme une lampe qui, donnant de la lumière à des centaines de milliers d'autres lampes, brûle sans s'interrompre, en brillant au-dessus de ceux qui sont perdus dans les ténèbres. »

XII

Mort de Kanshin à Nara (763 A. D.).

La 7e année de la période *tempyō-hōji*, année cyclique *kouei-mao* 癸卯 (763 A. D.), au printemps, Nin-ki, disciple [de Kanshin], vit en rêve la poutre faîtière de la salle d'enseignement se briser en morceaux. Il se réveilla et trembla en pensant que cela présageait la fin prochaine du Grand Maître. Il se mit donc à modeler avec ses condisciples l'image du Grand Maître (1).

Le 6e jour du 5e mois de la même année, le Maître mourut, assis, les jambes croisées, le visage tourné vers l'Ouest, à l'âge de soixante-seize ans. Le sommet de sa tête resta chaud trois jours après sa mort, ce qui fit qu'il s'écoula un long temps avant les funérailles. Au moment du *ja-wi* (2), un air embaumé emplit la forêt.

Le Maître avait dit à Sseu-t'o (Shitaku): « A la fin de ma vie, je mourrai assis. Vous construirez une salle pour mon image dans le Kai-dan-in 戒壇院 (l'enceinte du tertre de l'ordination). Les pièces où j'aurai habité seront données à d'autres religieux pour y habiter. »

Il est dit dans le [*Sūtra d'Avalokiteçvara*] *aux mille bras*: « Si un homme, la veille de sa mort, est assis, la taille droite, semblable à quelqu'un entré en méditation (dhyāna), qu'on sache que cet homme a atteint le premier degré de

(1) Cette image est encore dans le monastère.
(2) 闍維, pāli : *jhāpita*, la crémation.

la sainteté.» Examiner si notre Maître était un saint ou un homme ordinaire est au-dessus de notre pouvoir.

La 8e année de la même période, année cyclique *kia-tchen* 甲辰 (764 A. D.) (1), une mission impériale fut envoyée en Chine, et les monastères de Yang-tcheou apprirent tous la triste nouvelle concernant le Grand Maître. Aussitôt tous prirent les habits de deuil et, tournés vers l'Orient, se lamentèrent trois jours. Ils s'assemblèrent dans le monastère de Long-hing 龍興寺 [où le Maître avait vécu] et y célébrèrent une grande fête religieuse [en mémoire de lui].

Le Long-hing sseu fut brûlé il y a quelque temps, mais la salle et le logement que le Grand Maître avait occupés ne furent ni brûlés ni gâtés. C'est là le résultat de la vertu qui consiste à observer les préceptes du Buddha.

Ici finit la relation du voyage en Orient entrepris par Kanshin (chinois : Kien-tchen), des T'ang, le Grand Maître qui traversa la mer, le Directeur de l'Ordre, dont le titre posthume fut Dai-sō-jō (Grand évêque), 法務贈大僧正過海大師東征傳.

Composé le 8e jour, *ki-mao* 己卯 du cycle, du 2e mois de la 10e année, *ki-wei* 己未 du cycle, de la période *hōki* (779 A. D.).

Appendice. — Poèmes.

I

Première rencontre avec le Grand Maître. Deux poèmes avec une préface (2).

J'ai entendu dire : « La loi du Buddha a été propagée en Orient quand Ma-t'eng 摩騰 (Mātaṅga) vint à Lo-yang. Le vrai enseignement atteignit le midi quand Seng-houei 僧會 (Saṅghavarman) se rendit à la capitale du Wou 吳. Tant que [le ciel] ne détruira point cette littérature, il y aura sûrement des héros qui apparaîtront dans le monde par le décret [du ciel]. Celui qui veut propager la Voie doit attendre le glorieux et le sage. Nos souverains, suivant le décret céleste du dragon, protègent les peuples des huit régions, et, recevant la prédiction du Buddha, guident les êtres aux trois Véhicules. Il en est qui, bien que portant le trépied et tenant la balance (3),

(1) Comme il est noté dans mon édition Taishō (大 2089), un texte porte : 寶龜八年丁己, «la 8e année de la période *hōki*, année cyclique *ting-sseu* (777 A. D.)». Cette dernière date est peut-être préférable, parce qu'il y eut une mission en Chine en 777 A. D.

(2) Par Mabito Genkai, l'auteur de la relation.

(3) Les mots *trépied* et *balance* me semblent symboliser les idées de responsabilité et de justice.

vont ensemble à la porte rouge [du palais], mais n'apparaissent jamais ensemble à la porte sombre, s'embarquant dans un [vaisseau en forme de] coupe ou écoutant le son de la clochette [qui réveille le peuple] (1). Mais voici que le Grand Maître, Kanshin, est enfin venu à nous, déployant le filet des préceptes. Voici encore l'Ācārya, Hōshin (chin. : 法進 Fa-tsin), qui reste ici, brûlant la lampe de la connaissance. Plus d'un lettré fleurit ainsi en cet âge transformé de l'Image ; c'est par cela seulement que l'influence du Bouddhisme ne déchoit point. Moi, son disciple, errant que je suis dans le bruit et la poussière du monde, je place mon cœur sur la vraie cime (*bhūta-koṭi*). J'ai pris les Trois Refuges qui ont une base, me réjouissant de cette Illumination une qui n'est plus très éloignée. J'exerce à présent ma faible plume à chanter l'éloge de la vertu parfumée de mon Maître.

A

Ma-t'eng (Mātaṅga) vint à la cour des Han ;
Seng-houei (Saṅghavarman) entra au palais de Wou.
Comment égaleraient-ils le Maître [Kan-]shin,
Qui, porteur de splendeur, passa la mer vers l'Est ?
Dans la forêt du dhyāna le filet des préceptes (*çīla*) devient toujours plus fin et plus serré,
Dans le jardin de sagesse (*prajñā*) la fleur de la Bodhi est toujours plus belle et plus riche.
Si vous voulez connaître la route du bac pour la [voie] sombre,
L'Ecole de la robe noire a un ouvrier excellent [qui vous guidera].

B

Je suis un étranger dans le [monde des] ténèbres;
Longtemps j'ai tâtonné vers le bac qui traverse [le fleuve des] passions.
Ce matin, j'ai reçu un enseignement excellent,
Et ma pensée et mes vœux ont été nettoyés de leur poussière,
Le germe de la Voie est près d'éclore en été.
La fleur de l'illusion (空華) s'est soudain flétrie au printemps.
J'ai pris mon refuge en la vertu des trois Trésors (Triratna).
Qui redouterait encore la fureur des six démons malfaisants (Māra) des sens ?

(1) Ce passage semble envelopper l'idée que ceux qui accourent au palais royal, sont nombreux, tandis que rares sont ceux qui viennent écouter la loi bouddhique.

II

Poème, en vers de cinq caractères, pleurant la mort du Grand Maître, transmetteur de la lumière, par Sseu-t'o (Shitaku), de Chine (1).

D'éminente vertu, [le Maître] traversa l'océan sur [un vaisseau comme] une coupe.
La religion de l'homme d'or (du Buddha) est déjà passée en Orient.
Le parfum des préceptes (*çīla*), surabondant, disperse au loin son baume.
Le flambeau de la sagesse (*prajñā*) est de nouveau éteint par le vent.
La lune se cache, retirée derrière le saint pic du Vautour (*gṛdhra-kūṭa*).
Et le joyau a glissé [de nos mains] pour entrer au palais de Brahmā.
Son esprit vole maintenant par delà la vie et la mort,
Laissant après lui son enseignement derrière la porte de la Loi.

III

Poème, en vers de sept caractères, sur le même sujet, par Fa-tsin (Hō-shin), de Chine (2).

La compatissante instruction du Grand Maître est en accord avec le vide (*çūnyatā*) parfait.
Voyageant au loin et transmettant la lampe de lumière, il illumina l'Orient de la mer.
Les brins de paille et de roseau (3) qui comptent les choses abondent dans sa grotte de pierre.
Propageant les préceptes du Buddha, il a suivi les saintes traces.
L'œuvre accomplie, son corps incarné est retourné à la Terre Pure (Sukhāvatī).
Qui, dans [le monde de] *sahā*, serait capable de voir un dragon ?

IV

Poème, en vers de cinq caractères, sur le même sujet, par Isokami-no Yakatsugu, maître des cérémonies, second conseiller d'Etat, chef du conseil des promotions, de l'ordre or et pourpre (4).

---

(1) Sseu-t'o est ici appelé 日本國傳燈沙門.
(2) Fa-tsin est ici appelé 傳燈賢大法師大僧都沙門.
(3) Cela semble une allusion au pāli *salākā*, brin, tige, morceau de bois, employé dans le Vinaya pour l'énumération des choses.
(4) 金紫光祿大夫中納言行式部卿石上宅嗣.

L'éminente vertu a disparu.
Les dernières étincelles de lumière vont être éteintes par le vent.
Au Cāturdiçya (-vihāra), l'herbe du dhyāna est fauchée.
Dans la salle de l'ordination, la fleur de la Bodhi ne se trouve plus.
Enchaînés à la vie et à la mort, la douleur et la haine sont pour nous mêlées.
Dans la Tathātā (la vraie nature de béatitude), notre joie n'aura pas de fin.
Pour ceux qui ne voient que les pratiques ordinaires,
Les traces [de notre Maître] lui survivent partout.

V

Poème, en vers de cinq caractères, sur le même sujet, par Fujiwara-no Asomi Sachio, bibliothécaire impérial, gouverneur de la province de Tajima (1).

La lumière de la transmission brille sur des myriades de *li*.
La nue portée par le vent embaume le plus lointain pays,
La splendeur du dhyāna illumine des multitudes de peuples,
La lune du çīla (des préceptes) éclaire des milliers de villages.
Hélas ! [Il nous a laissés pour] retourner à la Terre Pure.
Hélas ! le voilà par delà la tombe.
Et, [en cette occasion,] nous proférons ces paroles: A l'exemple de T'eng et de Lan (2),
Que l'amour infini de notre Maître brille sur les myriades de générations [à venir] !

VI

Poème, en vers de cinq caractères, [sur ce sujet]: Lorsque je vins au Japon comme envoyé de la Chine, je désirai voir le Grand Maître Kanshin, mais il était déjà mort et je ne pus le voir; alors je soupirai et exprimai [en vers] mes sentiments, — par Kao Ho-lin, général de l'armée de front, marquis de Tou-yu, faisant fonctions de Grand Juge, ministre d'Etat (3).

---

(1) 國書寮兼但馬守藤原朝臣刷雄.
(2) 騰蘭, Mātaṅga et Dharmarakṣa.
(3) 都虞侯冠軍大將軍試大常卿上柱國高鶴林.

Celui qui transmit l'instruction dans la haute région (1)
Fut un bonze fameux qu'on appelait Kanshin.
Il communiqua au pays voisin l'idée qu'il portait en lui,
Et la vérité fut donnée à son peuple.
Il fut tôt las du séjour dans la quintuple corruption (*mala*)
Et, par la mort, fut délivré du bruit et de la poussière du monde.
La salle du dhyāna a maintenant vieilli,
Et les pins bleus se sont renouvelés autour du stūpa ;
Mais la Loi [qu'il enseigna] demeurera des milliers d'années,
Et son nom, des myriades de printemps, restera dans la mémoire des hommes.

Traduit de l'anglais par E. G.

(Fin)

---

(1) La vallée du Yang-tseu kiang.

MATÉRIAUX POUR SERVIR A L'HISTOIRE D'ANNAM

Par E. GASPARDONE,

Membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

I

LA GÉOGRAPHIE DE LI WEN-FONG 李文鳳.

Du côté européen, le *Yue kiao chou* 越嶠書 (1) a été signalé par Aurousseau (2) et cité à trois reprises par M. H. Maspero (3). En Annam, il semble inconnu. En Chine, on le trouve signalé, notamment dans la bibliographie du *Ming che*, k. 97, f° 12 *b*. Le *Sseu-k'ou ts'iuan chou tsong mou* 四庫全書總目, k. 66, f° 39, et le *Tchö-kiang ts'ai tsi yi chou tsong lou* 浙江採集遺書總錄, 戊集, f°s 70-71, lui consacrent chacun une courte notice. Celle de ce dernier n'est qu'un résumé de la préface du *Yue kiao chou* et aurait un intérêt si le déplacement de quelques membres de phrases et une variante (4) ne pouvaient s'expliquer comme des retouches de l'auteur du résumé et comme une faute d'impression ; sinon, il faudrait supposer que le rédacteur a connu une copie différente de celle que nous possédons. Nous verrons que la conjecture n'est pas absolument exclue. La notice du *Sseu-k'ou ts'iuan chou tsong mou* est la seule qui nous apporte quelques renseignements sur la provenance de l'ouvrage. Les bibliographes de K'ien-long

(1) Le *Ming che* écrit fautivement 粵嶠書. Le mot 嶠, appliqué à l'Annam, ne s'explique que pour un auteur ignorant du delta et qui, familier des paysages du Kouang-si, confondait les Annamites avec les autres barbares des hautes régions des marches chinoises. Le *T'an-cheng t'ang chou mou* 澹生堂書目 (in *Kouang-si t'ong tche* 廣西通志, k. 205, f° 12 *a*), attribue à Li Wen-fong un *Yue kiao fang yu tche* 越嶠方域志, sur lequel v. *infra*, p. 72, n. 5. Cp. le *Kiao nan nao* 嶠南瑣, de Wei Siun 魏濬, des Ming, petite monographie ethnographique en deux livres du Kouang-si, in *Tchö-kiang ts'ai tsi yi chou tsong lou*, 戊集, f° 46 *a* (嶠南 sur le type de 嶺南, 滇南, etc.).

(2) *BEFEO.*, XIV, IX, 10, 43, et XX, IV, 76, 98. Ces deux mentions tiennent en quelques lignes. La première contient une erreur de date corrigée dans la deuxième ; la deuxième signale à tort seize chapitres au lieu de vingt (cp. p. 65).

(3) *BEFEO.*, XVI, I, 32, 42, n. 3, et XVIII, III, 35 et n. 5.

(4) 遣大臣臨邊 au lieu de 選文武大臣臨邊. Cf. p. 66, n. 3.

ont eu dans les mains l'exemplaire du T'ien-yi ko 天一閣 de la famille Fan 范, de Ning-po, dont Fan Meou-tchou 范懋柱 était propriétaire (1). Le *Yue kiao chou* figure en effet dans la liste placée à la tête du *T'ien-yi ko chou mou* 天一閣書目, f° 30 *a*, où il ne fait d'ailleurs l'objet d'aucune notice, et dans la liste manuscrite intitulée *San ts'eu kong tsin chou mou* 三次共進書目, f° 115 *b*, à la section des livres présentés par la même bibliothèque (2). D'après Aurousseau, il s'agit là du manuscrit original, acquis par lui en 1912, au cours d'une mission en Chine, pour l'Ecole française d'Extrême-Orient (3). Aurousseau ne nous renseigne malheureusement point sur les circonstances de cette acquisition. Or le *Chou-kou t'ang tsang chou mou* 述古堂藏書目, de Ts'ien Tseng 錢曾, des Ts'ing, indique (4) un *Yue kiao chou* en huit *pen* dans un groupe de monographies manuscrites comprenant entre autres un *An-nam chí lược* de Lê Tắc (5), en vingt livres. Ts'ien Tseng, qui avait recueilli les restes de la bibliothèque de son vieux parent, Ts'ien K'ien-yi 錢謙益, incendiée en 1650, tenait probablement de là le *Yue kiao chou*, qui figure encore, avec l'*An-nam chí lược* et cinq autres monographies sur l'Annam (6), dans le catalogue de cette bibliothèque, le *Kiang-yun leou chou mou* 絳雲樓書目(7). Il manque au contraire, tandis que l'*An-nam chí lược* et une seule monographie sur l'Annam y ont leur notice (8), dans le *Tou chou min k'ieou ki* 讀書敏求記, recueil bibliographique découvert et copié par Tchou Yi-tsouen 朱彝尊 au Kiang-nan 江南, publié pour la première fois en 1726 par Tchao Mong-cheng 趙孟升, mais surtout connu par l'édition de Chen Chang-kie 沈尚傑 en 1745, et que Ts'ien Tseng, son auteur, avait tenu secret (9).

Voilà les informations fragmentaires que nous avons pu rassembler sur la transmission de l'œuvre de Li Wen-fong. Avant Ts'ien K'ien-yi, entre Ts'ien Tseng et Fan Meou-tchou, et après celui-ci, rien de positif ne nous permet d'établir une filiation. Le manuscrit original a-t-il passé chez la famille Ts'ien, puis chez la famille Fan, ou les deux familles en possédaient-elles chacune une copie? Quelle en a été l'histoire jusqu'à l'acquisition d'Aurousseau? Nous

---

(1) Cf. Pelliot in *BEFEO.*, IX, 211 et n. 3 et 4.

(2) Sur ce catalogue et cette liste, cf. Pelliot in *ibid.*, n. 3 et 4.

(3) *BEFEO.*, XX, VI, 76, n. 3.

(4) K. 3, f° 15 (préface de 1669), 9e *tsi* du *Yue-ya t'ang ts'ong chou* 粵雅堂叢書.

(5) Sur la prononciation sino-annamite du caractère 勵, comme sur celle du caractère 利 (dans Lê Lợi, cf. *infra*), v. les remarques de M. H. Maspero in *BEFEO.*, XVI, I, 42, n. 3, et X, IV, 677, n. 4. Nous suivons ici la prononciation traditionnelle.

(6) 安南國誌, 安南圖誌, 安南詔諭, 平定安南, 安南棄守始末.

(7) K. 1, f° 34 *b*, 9e *tsi* du *Yue-ya t'ang ts'ong chou*.

(8) K. 2, f°s 44-46 *a* (安南圖誌) et 49 (*An-nam chí lược*) de l'édition de 1825.

(9) *Préface* de Jouan Fou 阮福 à l'édition de 1825, dite sur le manuscrit.

l'ignorons. Li Wen-fong mourut dans l'oubli après une vie obscure. Cependant son ouvrage est encore cité ailleurs (1), et il a reçu de Tchou Yi-tsouen 朱彝尊 l'honneur d'une *postface* élogieuse (2). Mais ce second fait peut être dû à l'occasion du grand rassemblement des livres après l'ordre de 1773 et conséquemment ne rien signifier quant à la diffusion du livre. Inversement, il faut noter que la rareté de l'ouvrage n'autorise pas davantage à conclure à son unicité, puisqu'un second livre de Li Wen-fong, le *Yue chan ts'ong t'an* 月山叢談, bien que perdu, n'en a pas moins été gravé vers la fin du XVIe siècle (3). Les variantes qu'on relève entre la postface de Tchou Yi-tsouen et un passage de la préface même de Li Wen-fong qu'il semble citer seraient plus probantes si l'on faisait abstraction du droit qu'avait Tchou Yi-tsouen, tout en citant exactement, d'adapter à son style la forme de la citation (4).

Notre manuscrit ne porte pas de trace de possession de la famille Fan. Par contre, le nom de Ts'ien ou l'appellation d'un Ts'ien apparaissent sur trois des cinq sceaux de bois, au commencement du premier *pen*, décrits ci-après : *Préface*, p. 1, en haut et au milieu, en bas et à droite, deux sceaux carrés en caractères *tchouan*, rouges, respectivement de 104 et de 20, 9 millimètres de côté, avec les inscriptions : 1) 翰林院印 丞 □□□? (4 lignes de 2 caractères assez pâles), *Collège des académiciens* ... ; 2) 敬經堂錢氏章, Salle *Kiao-king, sceau de M. Ts'ien* (3 lignes de 2 caractères) ; *Table*, f° 3 *a*, à droite, l'un au-dessus de l'autre dans la moitié inférieure de la page, deux sceaux en caractères *tchouan*, de 10, 7 × 20, 2 millimètres et de 30, 7 millimètres de côté ; 3) 錢氏犀庵攷藏, *Bibliothèque critique de M. Ts'ien Si-ngan* (2 lignes de 3 caractères, en rouge) ; 4) 重修東觀帝王書, *Livres impériaux revisés au Tong-kouan* (3 lignes de 2, 3, 2 caractères, en blanc sur fond rouge) ; *Préface générale*, f° 1 *a*, en bas et à droite, un sceau en caractères *tchouan*, de 10, 8 millimètres de côté ; 5) 犀盦藏本, *Ouvrage de la Bibliothèque de Si-ngan*. Ces cinq cachets sont les seules marques de provenance du manuscrit, et elles ne m'ont pas appris grand'chose (5).

---

(1) 靜志居詩話. 越嶠集中皆錄安南國人詩 (*Kiang-yun leou chou mou*, l. l.).

(2) *Pou-chou t'ing tsi* 曝書亭集, k. 44, f° 11 *a* du *Sseu pou ts'ong k'an* 四部叢刊, reproduction photographique de l'édition de 1714.

(3) V. p. 76. Aurousseau ne nous a pas dit les raisons de son opinion.

(4) Il s'agit du passage sur les doubles noms (*infra*, p. 70). Tchou Yi-tsouen défend Li Wen-fong d'avoir rendu public ce mauvais exemple des relations des sujets avec leur souverain. Voici le texte de Tchou Yi-tsouen, qu'on pourra comparer avec celui de notre manuscrit donné ci-après : 序言其國主有二名, 正名以祀天地神祇, 僞名以通中國示邦人以不臣.

(5) Je n'ai pu notamment identifier le personnage appelé Si-ngan, en particulier parmi les nombreux Ts'ien de Tch'ang-chou 常熟 mentionnés dans le *Tchong kouo jen ming ta ts'eu tien* 中國人名大辭典 de Changhai (1921). Le caractère 庵 est un second élément de *hao* assez fréquent.

Le *Yue kiao chou* porte dans la bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient, fonds chinois, la cote 1731. Il forme vingt *kiuan* en seize *pen*, revêtus d'une couverture de soie bleu marine, doublée de papier de même couleur. Il a été relié en quatre volumes grand in-octavo, et représente un total de 745 folios non paginés (1). Il est écrit sur papier de riz très fin, rayé de bleu, dans un cadre bleu fané, uniforme, de 21 cm. sur 15, plus une marge inégale de quelques centimètres. Il compte onze lignes à la page et vingt caractères à la ligne moyenne. L'état de sa conservation est assez bon, malgré des rousseurs et la moitié environ des marges rongées par une moisissure sèche; pour trois *kiuan*, l'émiettement a entamé le texte (2). A une date qui ne semble pas ancienne, tous les folios ont été doublés à l'aide de feuilles blanches légères qui ont ainsi un peu augmenté l'aspect du format.

Le manuscrit, en écriture classique ordinaire, semble d'une seule et même main, sauf peut-être le k. 10, dont le tracé, sur un papier blanc intact, trahit des différences légères qui pourraient provenir d'autres habitudes. Assez belle et très claire, elle emploie quelques abréviations usuelles et confond le 曰 avec le 日.

* * *

Li Wen-fong a exposé le but de son ouvrage dans la préface suivante (3) :

Vers la fin de [la période] *tcheng-tō* (1506-1521), le gouvernement des Lê, en Annam, tomba en décadence, et les désordres s'y succédèrent. Au début de [la période] *kia-tsing* (1522-1558), le ministre, Mạc Đăng-Dung, en prit possession en l'usurpant.

---

(1) Voici les éléments de ce total : Préface, 2 f^{os} ; 1 carte ; table, 2 f^{os} ; k. I, 33 f^{os} ; II, 66 f^{os} ; III, 34 f^{os} ; IV, 46 f^{os} ; V, 33 f^{os} ; VI, 37 f^{os} ; VII, 18 f^{os} ; VIII, 7 f^{os} ; IX, 45 f^{os} ; X, 35 f^{os} ; XI, 41 f^{os} ; XII, 44 f^{os} ; XIII, 51 f^{os} ; XIV, 55 f^{os} ; XV, 34 f^{os} ; XVI, 58 f^{os} ; XVII, 33 f^{os} ; XVIII, 14 f^{os} ; XIX, 33 f^{os} ; XX, 23 f^{os}.

(2) I, II, X, XI-XIV et XVI sont en bon état, à quelques rousseurs près ; III-VI, XV, XVII-XX ont la marge et la première ligne extérieures plus ou moins endommagées ; VIII, IX et surtout VII ont le texte en partie gâté.

(3) 越嶠書序. — 正德末。安南黎氏政衰。亂者相繼。嘉靖初其臣莫登庸簒而有之。已而傳其子方瀛。退居海東。以與方瀛爲掎角。屢叩關求封。守者絕弗與通。丙申冬。上欲遣使詔諭其國 下有司擇所遣。廷臣以其國久不庭。不宜遽遣使。乃議征討。會黎氏故臣鄭惟嶚航海赴京告變。廷臣復疏登庸之罪請討之。命將出師行有日矣。未幾大臣有諫者。復緩師期。而遴選文武大臣臨邊以蔡察之。自始議迄今數年矣。顧安南建置興廢之由。散在載籍。議者或病於考焉。夙因政暇 乃取而

Il le transmit ensuite à son fils, Phương-Doanh, et se retira à Hải-đông (1), afin de former avec Phương-Doanh un double front de défense (2). Maintes fois, il frappa à nos portes, demandant l'investiture. Ceux qui les gardaient le repoussèrent et ne le laissèrent pas entrer (3). L'année *ping-chen* (1536), en hiver, l'Empereur voulut envoyer un ambassadeur transmettre ses instructions à ce pays. Il s'adressa à l'officier chargé de choisir les ambassadeurs. Mais les ministres considérèrent qu'il ne convenait pas d'envoyer d'ambassade, ce pays n'ayant pas envoyé à la Cour depuis longtemps. Ils proposaient de l'aller châtier, quand Trịnh Duy-Liêu, ancien ministre des Lê, venu par mer à la capitale, annonça l'usurpation. Les ministres rapportèrent encore sur les crimes de Đăng-Dung et en demandèrent le châtiment. L'empereur avait à peine

---

詮次之。得二十卷。始之以輿地風俗物產者。原民生也。繼之以書詔制勅者。重王言也。繼之以編年立國始末制度者。紀其實也。繼之以書疏移文者。盡其詳也。繼之以表箋者。見服役於中國也。繼之以文賦詩詞。及其國臣妾凡有一善亦得備錄者。見一方之風俗好尙美惡也。合而名之曰越嶠書。夫安南越之荒嶠也。隋唐以前。被中國人文之化。姜氏兄弟出焉。自後沒於羣蠻。而中國之逋逃者投止焉。是故蠻而爲狙獪狡詐。君子羞道也、或問今日黎氏可救乎。曰，自昔黎利盜據我土地。戕殺我官軍。滔天之罪。我祖宗赦而不誅。恩至大矣，爲利者不思輸誠悔罪。乃外爲臣服、衷懷不軌、僭號改元。以與中國抗衡。其子若孫。輒有二名。龍僞名麟。基隆僞名濬。宜民僞名琮。思誠僞名灝。鐠僞名鐠暉、濚僞名敬，濬僞名誼、瀅僞名睭。掎僞名譓、椿僞名慮、檉僞名寧。其正名以事天地神祇、播告國中。僞名以事中國。以示不臣。雖以黎檉顛沛之餘。尙僞名以相欺誑。是百餘年間。其心未嘗一日肯臣中國也。其可救也乎哉。是故登庸父子。在黎氏雖有篡國之罪。在中國則有討賊之功。忘其功而錄其罪。是詈獵師以哭虎也。何以服其心哉。曰。然則莫氏可恕乎。曰。不可。登庸父子僭號改元。又僭擬中國官名。尤而效之。益又甚焉。聲罪致討。以長纓繫其父子之頸。獻之闕下。可也。曰。莫氏悔罪。去帝號。改官。率吏民待於境上。而聽斷於中國。則將若之何。曰。逆而討。服而舍。哲王之典也。嘉靖庚子夏六月既望 宜山李文鳳序

(1) Le territoire de Hải-đông comprenait le Quảng-yên et le Hải-ninh actuels (Géogr. de Tự-đức, 廣安, f° 3 sq. Sur cet ouvrage, v. *BEFEO.*, X, 544-5, et XX, IV, 83).

(2) Littéralement : *les cornes liées*. L'expression remonte au *Tso tchouan*, 14e année du duc Siāng, 襄公, COUVREUR, II, p. 293 : 譬如捕鹿，晉人角之，諸戎掎之. Elle désigne une disposition de combat qui consistait à opposer deux fronts à l'ennemi. On l'écrit aussi, vulgairement : 掎搧 (*Ts'eu yuan*, s. v.).

(3) Cf. *Ming che*, k. 321, 15e année *kia-tsing* (1536) : 款關求入. Le prétexte du refus venait des doubles noms reprochés *infra* : 守臣以其姓名不符拒之 (*ibid.*).

ordonné le départ de l'armée qu'il trouva des censeurs parmi les grands ministres. Il différa cette date et choisit les grands ministres civils et militaires qui se rendraient aux frontières pour enquêter (1).

Quelques années ont passé depuis ce conseil. J'ai observé que les causes des institutions et des révolutions de l'Annam se trouvaient dispersées dans les mémoriaux et que ceux qui en auraient le dessein auraient peut-être de la peine à les étudier. J'ai donc employé mes loisirs administratifs à les compiler, à les critiquer et à les ordonner en vingt chapitres. Dans le premier, je considère la géographie, les mœurs, les produits, remontant à l'origine de la population. Dans le suivant, je traite des lettres souveraines, des édits, des ordres et des décrets, faisant estimer les paroles des empereurs. Dans les suivants (2), je donne les annales, l'histoire entière des dynasties, l'administration, en enregistrant la vérité. Dans les suivants (3), les lettres, les rapports, la

---

(1) Sur ces événements, qui ont précédé la reconnaissance des Mạc par la Chine, cf. *Ming che*, k. 17, 16e année *kia-tsing* (1537) sq., et k. 321, 15e année *kia-tsing* sq.; *Ming tch'ao ki che pen mo* 明朝紀事本末, de Kou Ying-t'ai 谷應泰, k. 22, mêmes années; etc.; *Toàn thư*, 本紀續編, q. 1, 莊宗, 1e année 元和 (1533) sq.; *Cương mục*, 正編, q. 27, *ibid.*; brefs résumés in Trương Vĩnh-Ký, *Cours d'hist. annam.*, t. II, 1877, p. 65–67, et in Charles B.-Maybon, *Hist. mod. du pays d'Annam*, 1919, p. 4–5. La suspension des visites d'hommage était due, de la part des Lê, à ce que les Mạc arrêtaient et mettaient à mort les envoyés de Lê Ninh 黎寧 (莊宗), réfugié au Ngai-lao 哀牢. Trịnh Duy-Liêu mit deux ans à parvenir à Pékin, ce qui explique l'écart de dates entre les auteurs annamites, qui signalent l'ambassade au départ, et les auteurs chinois, qui en notent l'arrivée. L'intervention en Annam avait été discutée, et deux enquêteurs, T'ao Fong 陶鳳 et Tcheng Si 鄭璽, envoyés au Kouang-si et au Yun-nan avant la venue de Trịnh Duy-Liêu, dès l'hiver de 1536. C'est encore en 1536 que l'empereur Che tsong 世宗, rencontrant un premier censeur en T'ang Tcheou 唐胄, vice-président du ministère des revenus publics (biographie in *Ming che*, k. 203), avait décidé d'attendre le retour des enquêteurs pour tenir de nouveau conseil, 命俟勘官還更議 (*Ming che*, k. 321; cp. Aurousseau in *BEFEO.*, XX, IV, p. 98 sq.). Le *Ming che* ne parle pas d'une deuxième ambassade, celle de Trịnh Viên 鄭垣, envoyé par Lê Ninh en 1536, suivant le *Toàn thư* et le *Cương mục*, ibid., 4e année *nguyên-hòa*. La préface de Li Wen-fong fut écrite vers la fin du débat sur l'Annam. Les dernières propositions en sont d'un auteur au fait des événements prochains: cinq mois plus tard, Mạc Đăng-Dung accomplissait la dure cérémonie indiquée par Li Wen-fong comme la condition du pardon et de la neutralité favorable de la Chine: « Le 11e mois, accompagné de son neveu Văn Minh et de quarante-deux chefs de districts (*bộ*), ils entrèrent [en Chine] par la porte Tchen-nan, la corde au cou, nu-pieds, prosternés, et, frappant du front la terre,... » 十一月率從子文明及部目四十二人入鎮南關囚首徒跣匍匐叩頭... (*Ming che*, k. 321, 19e année *kia-tsing*; cf. *Toàn thư*, l. l., q. 1, 8e année *nguyên-hòa*. 與其姪文明, etc.). Cp. *Che ki*, k. 6, f° 17 *b*, 百越之君俛首係頸委命下吏, Chav., II, p. 228. Cinq mois plus tard encore, Mạc Đăng-Dung apportait le tribut, et le royaume d'Annam aux mains des Mạc devenait officiellement le gouvernement d'Annam, avec Mạc Đăng-Dung comme gouverneur, 四月己未莫登庸納款改安南國爲安南都統使司以登庸爲都統使 (*Ming che*, k. 17, 20e année *kia-tsing*).

(2) K. III–VIII.

(3) K. IX–XIV.

correspondance officielle, en épuisant le détail. Dans les suivants (1), les lettres des tributaires, montrant leur dépendance à l'égard de la Chine. Dans les derniers (2), les pièces littéraires, prose et vers, [chinoises sur l'Annam] et toute [pièce littéraire] excellente des sujets de ce pays, ont été recueillies au complet, montrant les mœurs de tout le pays, et ses préférences pour le bien ou le mal. J'ai appelé mon recueil : *Le livre des pics du Yue*, car l'Annam, ce sont les hauteurs désertiques aux frontières du Yue (3).

Jusqu'aux Souei et aux T'ang, [l'Annam] a été réformé par la civilisation chinoise, d'où sont sortis les frères Khương (4). Il est depuis retombé aux barbares (5) et devenu l'asile des fugitifs échappés à la Chine. C'est pourquoi il est redevenu, non seulement barbare, mais turbulent et fourbe, et le sage rougit d'en parler. Si quelqu'un demande : Aujourd'hui, les Lê méritent-ils d'être secourus ? (6), je réponds : Jadis, Lê Lợi s'est emparé en brigand de notre terre, il a massacré nos fonctionnaires et nos soldats. Ce crime qui défiait le ciel, les ancêtres de notre empereur l'ont pardonné, ne l'ont pas châtié, bienfait extrême. Mais ce [Lê] Lợi ne pensa pas à le reconnaître sincèrement, ni à se repentir de son crime : extérieurement il devint un sujet soumis ; dans son cœur, il restait un rebelle. Il a usurpé son titre et changé la période, afin de s'opposer et de s'égaler à la Chine. Ses fils ainsi que ses petits-fils ont tous eu deux noms (7) : Long eut pour faux nom Lân, Cơ Long eut pour faux nom Tuấn, Nghi Dân eut pour faux nom Tông, Tư Thành eut pour faux nom Hiệu, Tăng eut pour faux nom Huy, 濬 eut pour faux nom Kính, Tuấn eut pour faux nom Nghị, Oánh eut pour faux nom Chửu, Ỷ eut pour faux nom Huệ, Xuân eut pour faux nom Khoáng, Xanh eut pour faux nom Ninh. Afin de montrer qu'ils n'étaient point sujets, leurs vrais noms étaient employés lorsqu'ils servaient le Ciel, la Terre, les dieux, et publiaient leurs ordres dans leur royaume ; les faux noms étaient employés lorsqu'ils servaient la Chine, afin de montrer qu'ils n'étaient point sujets. Quoique Lê Xanh ait assisté à un boule-

---

(1) K. XV-XVI.

(2) K. XVII-XX.

(3) Cf. la n. 1. de la p. 63.

(4) C'est-à-dire, Khương Công-Phụ 姜公輔 et son frère Khương Công-Phục 姜公復, fonctionnaires au service de la Chine sous Tŏ tsong 德宗 des T'ang. Cf. *Kieou T'ang chou*, k. 138, complété par *Toàn thư*, 外紀, q. 6, 1ère année 興元, et *Chí lược*, q. 15, Sainson, p. 503-514.

(5) C'est-à-dire, redevenu indépendant avec l'avènement des dynasties indigènes au Xe siècle.

(6) Aurousseau a donné une traduction de cette phrase et de la dernière de la préface, en signalant l'idée du passage, in *BEFEO.*, XX, IV, 98.

(7) Cf. la liste, incomplète, reproduite par Devéria, *Hist. des relations de la Chine avec l'Annam-Việt-nam*, p. 2-3, n., et le P. Cadière, *Tableau chronol. des dyn. annam.*, *BEFEO.*, V, 104-111. Le P. Cadière, ne travaillant que sur des sources annamites, n'explique point l'origine des doubles noms qu'il rapporte, en partie d'après Devéria, *l. l.* Sa liste manque des seconds noms de Nghi Dân, de 濬 (nom à prononciation inconnue, cf. *K'ang-hi*, s. v., *Cương mục*, 正編, q. 25, 7e année 景統, f° 14 *b*, et dont Cadière, p. 107, indique deux variantes) et de Ỷ ; elle renferme quelques variantes. Cp. *supra*, p. 67, n. 3, et le k. 321 du *Ming che*, 8e année *siuan-tŏ* (1433).

versement, il a continué d'employer son faux nom pour continuer de tromper (1). C'est que pendant plus de cent ans pas un seul jour ils n'ont consenti dans leur cœur à se soumettre à la Chine. Comment mériteraient-ils qu'on les secourût ?

Ainsi les Mạc, père et fils, quoique coupables d'usurpation si on les considère du point de vue des Lê, ont cependant, du point de vue chinois, le mérite d'avoir châtié des rebelles. Oublier leur mérite pour n'enregistrer que leur crime serait blâmer le chasseur pour pleurer le tigre ; comment pourrait-on soumettre leur cœur ? Que si l'on demande : Cela étant, les Mạc méritent-ils d'être pardonnés ? je réponds : Non. Les Mạc, père et fils, ont usurpé leur titre et changé la période, ils ont contrefait les dénominations de la hiérarchie chinoise : *en les imitant dans leurs désordres, ils se sont rendus plus coupables qu'eux* (2). Ce qu'il faut, c'est dénoncer leur crime et l'aller châtier, attacher avec de longues cordes le cou du père et du fils, et les présenter à la porte du Palais. — Que si l'on demande : Si les Mạc, regrettant leur crime, abandonnaient le titre impérial, réformaient leur hiérarchie et venaient à la frontière, à la tête de leurs officiers et de leur peuple, attendre avec soumission la décision de la Chine (3), que faudrait-il faire ? je réponds : Châtier ceux qui sont en révolte, absoudre ceux qui se soumettent est la règle des souverains éclairés.

Préface de Li Wen-fong, de Yi-chan, après le 15 du 6e mois, l'été de [l'année] *keng-tseu* de [la période] *kia-tsing* (1540).

Dans cette préface, Li Wen-fong néglige de nous avertir d'un détail important relevé par Tchou Yi-tsouen et les bibliographes de K'ien-long : c'est que le *Yue kiao chou* n'est autre chose qu'une sorte de réédition revue, augmentée de parties considérables et continuée jusqu'en 1540, de l'*An-nam chí lược* de Lê Tắc. Le texte de l'*An-nam chí lược* ayant paru d'après une copie fort défectueuse, il est même impossible de savoir dans quelle mesure les additions du *Yue kiao chou* appartiennent à Li Wen-fong pour toute la période antérieure aux Ming. D'un bout du livre à l'autre, Li Wen-fong s'attache à mêler en un tout le fond emprunté à son prédécesseur et sa propre contribution. Les citations formelles de Lê Tắc par Li Wen-fong : affaires mongoles (k. 5), préface de l'*An-nam chí-lược*, 自序 (k. 17 ; *Chí lược*, préliminaires, f° 11), postface sur Lê Tắc (k. 17 ; *Chí lược*, q. 19, f° 2), quinze poésies de Lê Tắc (k. 20 ; *Chí lược*, q. 18, f° 5 *b* sq.), etc., fortifieraient même l'impression que le reste est un recueil qui ne lui doit rien. En cela, Li Wen-fong se conformait à une vieille tradition chinoise, qui a été aussi une tradition universelle avant que l'idée un peu puérile de propriété littéraire ne l'eût décriée en Europe (4). Les nombreuses phrases provenant textuelle-

---

(1) Lê Xanh ou Lê Ninh, c'est-à-dire, Lê Trang-Tôn 黎莊宗, qui avait assisté à l'usurpation de Mạc Đăng-Dung.

(2) En imitant les Lê. Allusion aux paroles attribuées à Kiai Tche-tch'ouei : 尤而效之罪又甚焉, in *Tso tchouan*, 24e année du duc Hi 僖公, Couvreur, I, 356.

(3) Cf. la fin de la n. 1 de la p. 68.

(4) Cp. pour l'Inde les remarques de M. J. Nobel (*Nachr. v. d. Ges. d. Wiss. z. Göttingen*, Philol.-hist. Kl., 1928, p. 301).

ment d'ouvrages anciens qui, par exemple, marquettent la *Préface générale*, ainsi que les répétitions de tout son livre, montrent que Lê Tắc l'avait fabriqué par un travail analogue, et les critiques chinois de Li Wen-fong, loin de lui reprocher sa méthode, lui ont au contraire su gré d'être complet. Tchou Yi-tsouen va jusqu'à déclarer que le *Yue kiao chou*, écrit avec ordre et de choses importantes, est la meilleure des monographies historiques sur un pays tributaire (1). Une description sommaire des vingt livres de l'ouvrage nous permettra de le juger à notre tour.

Le livre I est une monographie géographique à la chinoise. Il comprend d'abord le précis historique des relations de l'Annam avec la Chine qui ouvre également l'*An-nam chí lược*, et peut passer pour une introduction à tout l'ouvrage. La partie suivante, consacrée aux divisions administratives, embrasse dans un ordre continu les listes de Lê Tắc (q. I, f°s 1-4 *a* et 7-10 *a*; SAINSON, p. 51-63, 84-88), auxquelles Li Wen-fong a ajouté trois listes des divisions sous les Ming, sous Lê Lợi et sous ses successeurs. A la suite se trouve une notice sur les trois grandes voies de pénétration du Kiao-tche, souvent reproduite dans les ouvrages chinois (2) comme extraite du *Ta Ming yi-t'ong tche* 大明一統志, où je n'ai pu la retrouver dans l'exemplaire d'ailleurs mutilé de l'Ecole française. Cette notice est assez répandue en Annam, où elle a été une occasion de méprise (3), et elle a été traduite

---

(1) 有倫有要。外史邦國之志。斯稱善矣 (TCHOU YI-TSOUEN, *l. l.*). Un lecteur européen ferait bien des réserves à ces éloges.

(2) *Ta Ts'ing yi-t'ong tche* 大清一統志, k. 422, f° 2 *b*; *Cheng wou ki* 聖武記, de Wei Yuan 魏源, des Ts'ing (1842), k. 6, *in fine*; *Tou che fang yu ki yao* 讀史方輿紀要, de Kou Tsou-yu 顧祖禹, des Ts'ing, k. 4, f°s 30-31, de l'édition du Fou-wen ko 敷文閣; *Yue nan tao lou lio* 越南道路略, de Siu Yen-hiu 徐延旭, des Ts'ing, f° 1 (in *Siao-fang-hou tchai yu-ti ts'ong tch'ao* 小方壺齋輿地叢鈔, X, f°s 125-126 *a*), etc.

(3) On trouve la notice sur les trois voies de pénétration, avec des variantes de noms, mais telle que la donne Li Wen-fong pour la longueur, c'est-à dire manquant des premières et des dernières phrases des autres éditions, en appendice (附) à un ouvrage annamite manuscrit sur les *Coutumes de la province de Hưng-hoá*, *Hưng-hoá sứ phong-thổ lục* 興化處風土錄, par Hoàng Bình-Chính 黃平政, docteur en 1775 et *đốc-đồng* 督同 de la province en 1777 (3 exemplaires à l'E.F.E.O., cotés A. 90, A. 90*bis*, le plus ancien, et A. 974). La notice en question ne se trouve que dans A. 974, manuscrit récent, et semble y avoir été adjointe par hasard. Sous un titre nouveau, *Kiao tcheou tche* 交州志, elle y est accompagnée d'autres fragments dont la réunion paraît due à la même cause : on les retrouve, sans la notice, k. 1, p. 36, 37, 40 sq. du *Ngan-nan tche yuan* (sur lequel *BEFEO.*, XX, IV, 77, n. 3), actuellement sous presse, tandis que la notice reparaît ailleurs, comme dans le *Toàn tập thiên nam tứ trí lộ đồ thư* 纂集天南四至路圖書 (sur lequel *BEFEO.*, X, IV, 541 et n. 3), L'appréciation du *Kiao tcheou tche* par Aurousseau in *BEFEO.*, XX, IV, 76, est donc entièrement à reprendre.

en français par Devéria (1). Viennent alors, augmentées ou remaniées, les sections du q. I de l'*An-nam chí lược* sur les monts, les eaux, les pays vassaux, les mesures gnomoniques, les anciens vestiges et les coutumes, avant lesquels ont été replacés les produits, que le même *An-nam chí lược* rejetait au q. XV. C'est donc toute la géographie de Lê Tắc, la première géographie annamite, qui se trouve ici reproduite dans un texte bien meilleur que celui de l'édition de 1884 (2), et munie de compléments importants et d'une *suite* qui l'étend jusqu'au XVIe siècle. Comme par ailleurs il se fonde pour la partie ancienne sur les sections géographiques des *Vingt-quatre histoires* chinoises et qu'il se rencontre, pour la partie récente, avec le *Dư địa chí* 輿地志 de Nguyễn Trãi et avec la liste, qui est toute la géographie, insérée dans le *Thiên nam dư hạ tập* 天南餘暇集 (3), le livre premier de Li Wen-fong se trouve constituer, avec le livre de Nguyễn Trãi (4), les deux plus anciennes géographies générales de l'Annam que nous possédions (5). C'est le texte que je publie aujourd'hui avec une traduction annotée.

Le livre II reproduit, avec des variantes, et dans l'ordre chronologique, les lettres souveraines et les édits impériaux (un des Han, sept des Song et dix-sept des Yuan) à l'Annam contenus dans le livre II de Lê Tắc (13 f^os^), auxquels Li Wen-fong a joint les textes des Ming, quatre fois plus volumineux (53 f^os^) de la première année *hong-wou* (1368) jusqu'à la fin de la 18e année *kia-tsing* (1539).

Les quatre livres suivants comprennent, d'après la Table, les *annales*, 編年, du souverain mythique Yao aux Souei (k. III), des T'ang aux Song (k. IV), des Yuan (k. V) et des Ming jusqu'à 1540 (k. VI). En fait, ces livres sont formés de notices sur les événements, mêlées de notices biographiques. Les livres III et IV correspondent en gros, avec de forts suppléments, aux livres VII-X et XV (ce dernier pour quelques biographies seulement) de l'*An-nam chí lược*. Le livre V répond de la même manière au sixième du *Chí lược* (6). Le livre VI est de Li Wen-fong sur la période 1368-1540.

---

(1) *Hist. des relat. de la Chine avec l'Annam-Việt-Nam* (Public. de l'Ecole des langues orientales vivantes, I, 13), Paris, 1880, p. 77-87.

(2) Cf. Pelliot in *Première étude sur les sources annamites de l'histoire d'Annam*, *BEFEO.*, IV, 624-625.

(3) Sur cet ouvrage, cf. Cadière et Pelliot, *Première étude*, n° 102, et *BEFEO.*, XX, IV, 79-80. Le «tableau géographique détaillé» d'Aurousseau n'est autre chose que la liste nue de toponymes publiée par lui, autant qu'il paraît, sans la reconnaître, dans son *Exposé de géographie historique du pays d'Annam* traduit *du* Cương mục, *BEFEO.*, XXII, 143-146 et 158). V. *infra*, I, v.

(4) Le *Dư địa chí* formera le second article de ces *Matériaux*.

(5) D'après le *T'an-cheng t'ang chou mou* 澹生堂書目, cité par le *Kouang-si t'ong tche*, k. 205, f° 12 *a*, Li Wen-fong serait encore l'auteur d'une géographie de l'Annam en deux livres, le *Yue k'iao fang yu tche* 越嶠方域志, aujourd'hui perdu.

(6) Le k. V, comme les k. VI, X et XV, ont plusieurs passages concernant le Čampa.

Le livre VII, très lacunaire, correspond aux livres XI-XIII de Lê Tắc, avec, en moins, le supplément sur Tchou Tche-tsai 朱之才 (*Chí lược*, XI, f°s 2-3; SAINSON, p. 415 sq.) et, en plus, une continuation jusqu'aux Mạc (1540).

Le livre VIII, sur l'administration depuis les Trần, reproduit avec quelques variantes le quatorzième de Lê Tắc, mais remplace la section sur les ambassades annamites (SAINSON, p. 490 sq.) par un peu plus d'un folio de *notes diverses* (雜記); le dernier verso correspond aux f°s 1-2 du livre XVI de l'*An-nam chí lược*.

Les livres IX-XVI contiennent la correspondance politique et les documents diplomatiques entre la Chine et l'Annam : lettres impériales et royales, rapports et requêtes au trône, correspondance des officiers chinois entre eux et avec des officiers annamites. Les douze premiers f^os du livre IX reproduisent les onze derniers du livre V du *Chí lược*, et les f°s 36-37, 40 *b* - 45 *a*, la première partie du même *quyển*. Trois dissertations sur le Kiao-tche, par Tch'ao Pou-tche 晁補之, Tchang Fang-p'ing 張方平 et Ts'ai Tch'eng-hi 蔡承禧, tous trois des Song, occupent les f°s 12 sq., 22 sq., 28 *b*-29. Les affaires mongoles viennent ensuite avec deux lettres de Tchao T'ien-lin 趙天麟, une de Lieou Siuan 劉宣 (f°s 30-36), et une pièce anonyme intitulée *Ngan-nan hing lou* 安南行錄, où l'on relève la date du 12e mois de l'année 辛卯 de la période *tche-yuan* (1291) et qu'il ne faut pas confondre avec le *Ngan-nan hing ki* 安南行記 ou *T'ien-nan hing ki* 天南行記 du *Chouo fou* (sur lequel PELLIOT in *TP.*, 1924, p. 204 et n. 7) (f°s 37 *a*-40 *b*). Le f° 45 termine le livre avec un petit texte se rapportant à l'année 1395 (lettre de Jen Heng-t'ai 任亨泰 au roi d'Annam). Les livres X-XIV, relatifs aux affaires d'Annam sous les Ming, continuent cette partie de l'*An-nam chí lược* : on y trouve, entre autres, une lettre de Houang Fou 黃福 à Tchang Fou 張輔 (k. X), des lettres de Lê Hạo 黎灝 (k. XI), de Lê Ninh 黎寧 à l'empereur et au gouverneur du Yunnan (k. XII-XIII), des *instructions* (諭) du gouverneur des deux Kouang à l'Annam, une requête des notables d'Annam à la Chine (k. XIII), une lettre de Mạc Phương-Doanh (k. XIV), etc. Au livre XIV, la première pièce, un rapport au trône, de Kouo Hiun 郭勛 sur les affaires des Mạc, est suivie de trois *dissertations* (論) sur les affaires des Mạc et des Lê : *Sur la balance du bon gouvernement*, 治權 (1527 sq.), par Tchan Jo-chouei 湛若水; *Sur l'Annam*, 安南論, par T ien Jou-tch'eng 田汝成, et *Sur les difficultés provoquées par l'Annam*, 安南發難, par un anonyme.

Le livre XV est un recueil de lettres (書) et de mémoires à l'empereur (表), depuis celle de Tchao T'o à l'empereur Wen des Han jusqu'à celle de Lê-Tuân 黎濬 (安南國王臣黎濬...) à l'impératrice pendant la période *tcheng-t'ong* (1436-1449). Le livre XVI réunit des mémoires (表) et de courtes lettres (箋) au trône, comme le mémoire de Lê Tuân (1450) et une lettre de Mạc Đăng-Dung à l'impératrice.

Le livre XVII renferme des *mélanges littéraires* (雜文) : *fou* de Sseu-ma Kouang à l'empereur Jen-tsong à propos du tribut de l'Annam, de Tchan

Jo-chouei à propos de l'investiture apportée par lui au roi d'Annam (1512) (1) *préfaces* (序) diverses, quelques unes sans titre, sans date et sans auteur, et se rapportant aux ambassades des époques *tche-yuan* 至元 (*Chí lược*, q. 17), *t'ien-chouen* 天順 et *tcheng-tŏ* 正德; inscription du T'ien-wei king 天威經 (2); court *Mémoire* (anonyme) *sur la pacification du Kiao-tche,* 平交阯記 (1060), *louange* après un sacrifice à Ma Yuan, par Wang Wei 王禕 (1371), et autres textes de sacrifice.

Les vers sur l'Annam occupent les trois derniers livres. Comme dans l'*An-nam chí lược,* on suit la division entre auteurs chinois et auteurs annamites. Le livre XVIII, avec les poèmes depuis les Tsin, correspond au livre XVI, non traduit, de Lê Tắc, et le livre XIX est le supplément de Li Wen-fong pour les pièces des Ming, pourvues de notices et de préfaces, mais dont la première seule est datée (1370). Le livre XX reproduit, en l'augmentant, le livre XVIII de Lê Tắc et la géographie versifiée qui ouvre son livre XIX.

En résumé, les correspondances entre l'*An-nam chí lược* et le *Yue kiao chou* peuvent être résumées dans le tableau ci-après :

An-nam chí lược.	*Yue kiao chou.*	*An-nam chí lược.*	*Yue kiao chou.*
q. I.	k. I.	q. XI.	k. VII.
q. II.	k. II.	q. XII.	
q. III.	k. III, V, IX, XVII.	q. XIII.	
q. IV.	k. V.	q. XIV.	k. VIII.
q. V.	k. III, IX.	q. XV.	k. III, IV.
q. VI.	k. III-IV.	q. XVI.	k. VIII, XVII, XVIII.
q. VII.		q. XVII.	k. XII, XIII, XVII, XVIII.
q. VIII.		q. XVIII.	k. XX.
q. IX.		q. XIX.	k. XVI, XVII, XX.
q. X.			

Il restera à vérifier le détail de ces correspondances ainsi qu'à rechercher dans quelle mesure Li Wen-fong a complété Lê Tắc pour les périodes embrassées par l'*An-nam chí lược,* comment il a respecté l'œuvre de son devancier, et s'il se trouve chez lui de quoi suppléer au vingtième livre perdu de Lê Tắc. Même poussée, on ne peut se promettre beaucoup d'une telle recherche. Lê Tắc et Li Wen-fong sont deux compilateurs, et l'intérêt de leur ouvrage tient dans la réunion d'une quantité de documents dispersés ailleurs ou perdus. Toutefois, tandis que Lê Tắc manifeste une certaine

(1) On trouve ensuite, dans le même livre, une *préface* de Mao Tch'eng 毛澄 au départ de Tchan Jo-chouei (1511) et une réponse pour refuser les présents offerts par l'Annam, d'un Tchan tseu 湛子 qui semble être aussi Tchan Jo-chouei.

(2) *Chí lược*, q. 9, f°s 7 sq. Cf. *infra*, IV, xi.

personnalité en insérant parfois dans son recueil des détails qui le touchent et des poèmes de sa façon, Li Wen-fong ne s'introduit jamais lui-même dans le sien. Quelques exemples empruntés à notre texte suffiront à faire entrevoir le caractère des remaniements auxquels il a pu soumettre l'*An-nam chí lược*, en dehors des additions signalées. L. I, § III, 36, Li Wen-fong remplace une affirmation personnelle de Lê Tắc : 余嘗遊之逢老者云 (*Chí lược*, I, 5 *a* ; Sainson, p. 69), par un simple : 或云. § VIII, 8, il remplace 昔傳 (*Chí lược*, I, 6 *a* ; Sainson, 76) par : [安南] 志畧曰. § VIII, 1, il semble avoir opéré un remplissage, au moyen, peut-être, de la notice du *Ta Ming yi-t'ong tche* 大明一統志 (k. 90, f° 5 *b*), placée avant celle de l'*An-nam chí lược* ; mais le texte de ce dernier est ici trop en désordre dans l'édition de 1884 pour en être certain. Même incertitude au sujet d'un remplissage analogue, § VIII, 5, à partir des mots : 號文朗 . . Au § VII, 4, on se demande si l'on est en présence d'une leçon de l'*An-nam chí lược* meilleure que celle de l'édition japonaise (*Chí lược*, XV, 10 *a* ; Sainson, 531) ou d'une correction destinée à la rendre intelligible. Il en va de même § IV, 8, mais ici la superposition semble révélée par la répétition (cp. *Chí lược*, I, 5 *b*, et *Ta Ming yi-t'ong tche*, k. 90, 4 *b*). Les § V, 4, et VIII, 16, offrent des exemples de répétition flagrante.

* * *

Li Wen-fong (*tseu* T'ing yi 廷儀, *hao* Yue-chan tseu 月山子) était originaire de Yi-chan, dans la préfecture de K'ing-yuan 慶遠, au Kouang-si. En 1525, il fut reçu premier à l'examen de licence. En 1532, il fut l'un des trois docteurs, tous de Yi-chan, fournis par la préfecture de K'ing-yuan pendant la période *kia-tsing* 嘉靖 (1). Il fut d abord attaché à un bureau de la justice. Huit ans plus tard, il devint secrétaire (僉事) de tribunal au Kouang-tong. A cette époque, il fut chargé des affaires militaires pour les trois commanderies de Kouang-tcheou, de Nan-hiong et de Chao-tcheou (備兵廣南韶三郡). La Chine se préparant à intervenir en Annam, le généralissime convoqua les fonctionnaires des deux Kouang pour qu'ils lui présentassent des projets stratégiques. La mort de son père (ou de sa mère) empêcha Li Wen-fong d'y participer. Il se retira dans sa province et n'assista pas à la capitulation des Mạc (2). Ce fut vers ce temps qu'il semble avoir terminé son *Yue kiao chou* (2). Après le deuil, il exerça ses fonctions au Yun-nan. Un mal au pied l'obligea à quitter sa charge. Il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, survenue plus de dix ans après, sans doute au commencement de la deuxième moitié du siècle. Il laissa la réputation d'un fonctionnaire intègre, d'un homme simple, ennemi du bruit mondain, de grande lecture et d'esprit curieux.

(1) *Kouang-si t'ong che*, k. 64, f°s 12 *b*, 13 *a* et 14 *a*.
(2) Cf. p. 68, n. 1.

Ce fut dans sa retraite lointaine, ignorée des équipages officiels (非冠蓋所經過), parmi les paysans, qu'empruntant le nom d'une montagne de son pays il composa son *Yue chan ts'ong t'an* 月山叢談 à l'aide de ses notes et de ses souvenirs. Plus de trente ans après sa mort, c'est-à-dire, vraisemblablement, dans les dernières années du XVIe siècle, Wang Che-sing 王士性 (*tseu* Heng-chou 恆叔, de Lin Hai 臨海, auteur d'un *Wou yo yeou ts'ao* 五岳游草 et d'un *Kouang tche yi* 廣志繹, venu au Yeou-kiang [1] comme gouverneur 分蕃, et recherchant les livres laissés par les auteurs locaux, entendit parler du *Yue chan ts'ong t'an*. Il le retrouva, moins les deux premiers livres, dans la famille d'un ancien *ts'an-heou-kiun-che* 參後軍事, nommé T'ou 屠, concitoyen de Li Wen-fong. Wang Che-sing réussit à découvrir la partie manquante et, ayant lu lui-même l'ouvrage, il le fit graver à sa résidence dans le semestre qui suivit son arrivée dans le pays.

Cette édition n'a pas sauvé le *Yue chan ts'ong t'an*, qui passe pour perdu, mais la préface de Tchang Ming-fong 張鳴鳳 [2], malheureusement non datée, en a été recueillie dans le *Kouang-si t'ong tche* 廣西通志 [3], et nous lui devons les détails de la vie de Li Wen-fong qui viennent d'être rapportés. Du *Yue chan ts'ong t'an*, nous ne savons rien, sinon qu'il appartenait à ce genre intermédiaire entre l'histoire, les mémoires et le recueil de merveilles que les biographes chinois classent tantôt dans les *mémoires divers* (雜記), tantôt dans les *romans* (小說), et qu'il contenait beaucoup de faits se rapportant aux événements du début des Ming [4].

---

(1) Le Yeou-kiang 右江 et le Tso-kiang 左江 sont les noms d'une ancienne division du Kouang-si rapportée au fleuve Yu 鬱江 (Cf. *Ta Ming yi-t'ong tche*, k. 85, f° 12 *a*, 南寧府, art. 大江).

(2) Tchang Ming-fong (*tseu* Yu-wang 羽王), de Fong-tch'eng 豐城 (Kiang-si), fut presque un contemporain de Li Wen-fong, puisqu'il fut aussi promu docteur pendant la période *kia-tsing* (1522-1567).

(3) *Kouang-si t'ong tche*, k. 207, f°s 7 *a* - 9 *a*. Cp. *id.*, k. 262, f° 11 (notice biographique) ; k. 64, f° 13 *a* (liste des docteurs); k. 205, f°s 11 *b* - 12 *a* (notices sur Li Wen-fong, sur le *Yue kiao chou* et le *Yue kiao fang yu tche*). Courte notice dans le *Ta Ts'ing yi-t'ong tche*, k. 358, f°s 5 *b* - 6 *a*, de l'édition de 1897, dans le *K'in ting siu Wen hien t'ong k'ao*, k. 167, f° 6 *a*, et dans le *Tchong kouo jen ming ta ts'eu tien*, p. 379, c. 3. Sur le pays de Li Wen-fong, v. le chap. relatif à la préfecture de K'ing-yuan dans le *Kouang-si t'ong tche*, k. 122, le *Ta Ming yi-t'ong tche*, k. 84, le *Ta Ts'ing yi-t'ong tche*, k. 358, etc.

(4) 所記明初事多碓. Ce détail est de Houang Yu-tsi 黃虞稷 (*tseu* Yu-t'ai 俞邰 ; *hao* Chen-t'ong 紳童), de Ts'iuan-tcheou 泉州 (Fou-kien), compilateur au *Ming che* et au *Ta Ts'ing yi-t'ong tche*, et auteur, entre autres, du *Ts'ien-k'ing t'ang chou mou* 千頃堂書目, qui place le *Yue chan ts'ong t'an* dans la section historique (史部) et lui attribue quatre livres (k. 7, f° 33 *a* du *Che Yuan ts'ong chou* 適園叢書, 2e *tsi*), tandis que le *Ming che*, k. 98, f° 3 *b*, lui en donne dix. La brève notice de Houang Yu-tsi sur Li Wen-fong se trouve à la suite de la préface de Tchang-Ming-fong dans le *Kouang-si t'ong tche*.

* * *

Rien n'était plus facile et moins arbitraire que de prendre un morceau d'une compilation comme le *Yue kiao chou,* faite de parties sans liaison entre elles. Le présent travail est essentiellement une publication de texte. Les notes n'ont pour but que d'apporter quelques éléments destinés à son explication et à l'établissement de ses sources ; pour la *Préface générale,* on s'est attaché surtout à fixer quelques dates. Partout, l'accent a été mis sur la géographie historique. On n'a point prétendu remplacer par là une étude complète du texte ou d'un point du texte, qui pourra être entrepriseà son heure. Avec la bibliographie non européenne, l'auteur estime en effet qu'il n'y a pas, pour la connaissance de l'histoire d'Annam, de besogne plus urgente que celle qui consiste à fournir aux chercheurs des sources inédites ou semi-inédites ; c'est le cas de la plupart des textes annamites, soit qu'ils n'aient jamais été édités, soit que l'édition n'en subsiste plus que dans quelques exemplaires difficilement accessibles.

Le texte du manuscrit n'a été touché que lorsqu'il s'agissait de lapsus évidents ; ces corrections, assez nombreuses, sont toujours indiquées dans les notes au bas du passage corrigé. Dans le texte chinois, les chiffres arabes sans parenthèses marquent les folios. L'astérisque signale partout le commencement et la fin des articles et des passages qui ne se trouvent pas dans l'édition japonaise de l'*An-nam chí lược.* Je renvoie ici en bloc à Sainson (1), sans m'astreindre à justifier chacune des divergences de ma traduction, sans prétendre davantage, bien entendu, donner la mienne pour définitive.

Les noms propres de personnes suivent la transcription chinoise pour les Chinois, et l'orthographe sino-annamite pour les Annamites. Bien que la toponymie annamite soit chinoise en sa presque totalité, le sino-annamite est toujours donné (sauf pour des exceptions aussi connues que: Kiao-tche, etc., et dans les notes) pour les noms de lieux annamites, la transcription du chinois ne l'est que pour les époques de domination chinoise ; elle est donnée seule pour les noms de lieux chinois. Les titres non conférés par la Chine sont en sino-annamite.

Autant que possible, la répétition des longs titres d'ouvrages a été évitée. Ainsi : *Sử kí = Đại Việt sử kí* 大越史記, *Toàn thư = Đại Việt sử kí toàn thư* 大越史記全書, *Cương mục = Khâm định Việt sử thông giám cương mục* 欽定越史通鑑綱目, etc. Les histoires dynastiques chinoises sont citées d'après l'édition de 1888 (上海圖書集成印書局校印) en 3213 k. Un nom d'auteur européen après un titre d'ouvrage en chinois indique le traducteur.

---

(1) *Ngann-nann-tche-luo, Mémoires sur l'Annam,* traduction accompagnée d'un lexique géographique et historique, par Camille Sainson, élève-interprète. Péking, Imprimerie des Lazaristes au Pétang, 1896. In-8° de VIII-582 p.

SOMMAIRE.

Préface générale du *Yue kiao chou*.

I. — Les divisions territoriales. 1) T'ang ; 2) Trần ; 3) Ming ; 4) Lê postérieurs.

II. — Les voies de pénétration du Kiao-tche.

III. — Montagnes.

IV. — Eaux.

V. — Pays vassaux.

VI. — Mesures gnomoniques.

VII. — Produits.

VIII. — Antiquités.

X. — Mœurs et coutumes.

Yue kiao chou, livre I.

Préface générale.

Autrefois, le Kiao-tcheou se trouvait parmi les neuf dépendances (1). Tchouan-hiu, [en son temps,] était allé au nord jusqu'à Yeou-ling et au sud jusqu'au Kiao-tche (2). Yao ordonna à Hi-ho d'habiter au Nan-kiao (3). Chouen ordonna à Yu de soumettre au sud le Kiao-tche (4). Ensuite, [le Kiao-tche] retomba parmi les barbares. Au temps de Tch'eng-wang, des Tcheou, le Yue-tchang, s'étant neuf fois servi d'interprètes, apporta son tribut et fit dire : « Depuis trois ans, le ciel est sans vents violents ni pluies excessives, la mer n'élève point de flots. N'est-ce pas le signe que dans la Chine il y a un Saint ? Pourquoi ne serions-nous point venus à son audience ? » (5) Le duc de Tcheou composa la louange musicale du *Yue-tchang* : « Oh ! ah !

---

(1) 九服. V. le *Tcheou li*, k. 33, Biot, II, p. 276-277.

(2) *Che ki*, k. I, Chavannes, I, p. 37.

(3) Cp. *Chou king*, 堯典: 申命羲叔宅南交, soit: «il ordonna au puîné des Hi...», et non : « à Hi et à Ho». Cf. *Che ki*, k. I, Chav., I, p. 45 et n. 3. Notre texte est conforme à celui du *Chi lueo*. Sur la traduction « Hi-ho », qui suit ce texte, cf. Granet, *Danses et légendes de la Chine ancienne*, p. 253.

(4) *Che ki*, k. I: 南撫交阯北發, Chav., I, p. 89 et n. 4. Il n'y est pas question de Yu. D'autre part, le *Chi lueo* et Li Wen-fong suppriment 北發, qui fait difficulté.

(5) *Tchou chou ki nien*, 10e année du roi Tch'eng 成王, de Tcheou : 越裳氏來朝. Discussion dans Legge, *Chinese classics*, vol. III, part II, p. 535-537, note. Selon Legge et selon Pelliot, le nom n'apparaît ni dans le *Chou king*, ni dans le *Che ki*. Chavannes, *Mém. hist.*, IV, p. 341, n. 6, se demande si 越裳 n'est pas identique au 越章 du *Che ki*, k. 40. Wang Tch'ong 王充 écrit ce nom 越嘗 (cité par Yen Che-kou, in *Ts'ien Han chou*, k. 下, 64, f° 6 *b*) et 越常 (cf. Forke, *Lun-hêng*, II, p. 166, n. 1, et 208, n. 2). Les auteurs chinois modernes ont cherché un peu partout, sans grand succès, à localiser le Yue-tchang. Le *Ta Ming yi-t'ong tche*, k. 90, f° 1 *a*, fait du Yue-tchang l'ancien territoire du Campa, devenu préfecture du Lin-yi, commanderie de Siang sous les Ts'in : 古越裳氏界秦爲象郡林邑縣, opinion suivie par le *Ming che*, k. 324, f° 1 *a*, le *Houang Ming sseu yi k'ao* 皇明四夷考, de Tcheng Hiao 鄭曉, k. 上, 占城, le *T'ong kien tsi lan*, k. I, 陶唐氏, et qu'on retrouve in *Wen hien t'ong k'ao*, 四夷八, 林邑: 古越裳之界也. D'Hervey de Saint-Denys (*Ethnogr. des peuples étrangers*, Méridionaux, p. 417-418) a donné de cette phrase une traduction erronée sur l'autorité d'Ed. Biot, *Dict. des noms géogr., anc. et mod. de l'emp. chin.*, 1842, p. 309, qui identifie l'ancien Lao-tchoua 老撾 avec le Yue-tchang. Cette dernière identification est celle du *Tien nan tsa tche* 滇南雜志, k. 1, f° 1 *b*; k. 22, f° 1 *a*, qui par ailleurs étend le Yue-tchang jusqu'à y englober la Birmanie ! 緬甸古越裳地, *id.*, k. 18, f° 1 *a*, tandis que le *Kieou T'ang chou* (k. 41, f°s 35 *b* - 36 *a*), suivi par le *Sŭ ki*, ngoai kĭ (q. 6, f° 5 *b*), y incorpore le Nghệ-an. Cp. la stèle de 1137 traduite par Chavannes (*BEFEO.*, III, 233-234). L'expression 重九譯, *Ts'ien Han chou*, k. 64 下, f° 6 *b*) apparaît aussi sous la forme 重譯 (*Heou Han chou*, k. 116, f° 3 *a*), attestée ailleurs (cf. *BEFEO.*, II, 219, carte A, notice 1, et 250). Critique de la tradition relative à l'ambassade in Pelliot, *Le Fou-nan*, *BEFEO.*, III, 249-251.

ce n'est pas [dû à] la force de Tan, c'est [dû à] la vertu de Wen Wang. » (1) Le Yue-tchang est le Kieou-tchen, au sud du Kiao-tche (2). Le *Han kouan yi*, de Ying Chao, dit : « Il ouvrit d'abord les régions septentrionales, puis commença à communiquer avec la région méridionale, pour en faire le patrimoine de ses descendants. » (3) Aujourd'hui on écrit à tort 址 (4).

Les Ts'in firent du Kiao-tche une dépendance de la commanderie de Siang (5). Quand [l'empire] ts'in fut troublé (207 a. C.), Tchao T'o, gouverneur militaire du Nan-hai, attaqua [le Siang] et s'en empara (6). Il s'intronisa lui-même (7), et établit sa capitale à P'an-yu, au nord-est de Ts'ang-wou. Par la suite, il la transféra à Nan-hai et subjugua le Lo et le

---

(1) Cf. *K'in ts'ao* 琴操, de Ts'ai Yong 蔡邕, des Han postérieurs (Giles, *Biogr. dict.*, n° 1986), k. 上, f° 5 *b*, dans le 已集 du *Tou-houa tch'ai ts'ong chou* 讀畫齋叢書, ou, f° 5 *a*, dans le *Han Wei yi chou* 漢魏遺書. Cp. le *Kou kin yo lou* 古今樂錄 du çramaṇa Tche-tsiang 智匠, des Tch'en 陳, f° 31 *a*, dans le même *Han Wei yi chou*. Le *Yue-tchang ts'ao* a servi de thème à une poésie de Han Yu (cf. *Yu siuan T'ang Song che chouen* 御選唐宋詩醇, k. 27, f° 9 *b* ; *Chi lurqc*, q. 16, f° 6 *a* ; *Yue kiao chou*, k. 18).

(2) Cette phrase semble une ancienne note passée dans le texte.

(3) Ying Chao, des Han postérieurs (biogr. in *Heou Han chou*, k. 78), est l'auteur du *Han kouan yi* 漢官儀, du *Li yi kou che* 禮儀古事 et du *Fong sou t'ong* 風俗通, ou *Fong sou t'ong yi* (義), ou encore *Fong sou t'ong sing che yi p'ien* 風俗通姓氏逸篇. D'après la bibliographie du *Souei chou*, Ying Chao aurait aussi commenté un *Han kouan* 漢官 en cinq livres, et son *Han kouan yi* en aurait compris dix. Le *Han kouan yi* contenu dans le *Tche-fou tchai ts'ong chou* 知服齋叢書, n'en a que deux. C'est le premier, 上, f° 22 *b*, qui nous fournit la source de la citation : 孝武皇帝南平百越, 北攘夷狄, 置交阯朔方之州, 復徐梁之地, 改雍曰梁, 改梁曰益, 九十三州, 所以交朔獨不稱州, 明示帝王未必相襲, 始開北方, 遂交南方, 爲子孫基阯也, « L'Empereur Hiao-wou soumit au sud les Cent Yue et repoussa au nord les Yi et les Ti. Il établit les préfectures de Kiao-tche et de Cho-fang. Il reprit les territoires de Siu et de Leang. Il changea Yong en Leang, Leang en Yi, en tout treize préfectures. Parce que le Kiao[-tche] et le Cho[-fang] furent les seuls à n'être pas appelés préfectures, cela montre clairement que les souverains ne sont pas obligés de s'imiter mutuellement. Il ouvrit d'abord les régions septentrionales, puis établit la communication avec la région méridionale, pour en faire le patrimoine de ses descendants. » Le 子 de notre ms. est donc à corriger en 子孫, et l'ordre de cette citation est anachronique.

(4) Voir la n. 2.

(5) La commanderie de Siang fut créée par Ts'in Che houang-ti en 214 a. C. (*Che ki*, k. 6 ; Chav., II, p. 168).

(6) Cp. *Ts'ien Han chou*, k. 95, f° 4 *a* : 秦已滅佗卽擊幷桂林象郡, « Dès la fin des Ts'in, [Tchao] T'o s'empara des commanderies de Kouei-lin et de Siang ». Cp. *Heou Han chou*, k. 116, f° 3 *a*.

(7) O. *l.*, id. : 自立爲南粵武王. En 203 a. C., selon M. H. Maspero, in *TP.*, 1924, p. 391 et n. 1. Cp. Aurousseau, *La première conquête chinoise des pays annamites*, in *BEFEO.*, XXIII, p. 186 sq.

Yue* (1). L'empereur Kao, des Han, envoya Lou Kia créer [Tchao] T'o roi de Yue (2). L'impératrice Kao interdit avec le Yue le trafic des objets de fer. Tchao T'o alors s'arrogea le titre d'empereur, *avec [le char] couvert de jaune et le guidon de crins de bœuf (3). A la suite de cela, tous ceux qui occupaient en pirates le Kiao-tche le reconnurent pour le premier de ce titre*. Il lança encore ses troupes à l'attaque de Tch'ang-cha (4). L'empereur Wen envoya un ambassadeur pour le blâmer. [Tchao] T'o, effrayé, répudia le titre d'empereur, consentit à être un sujet-frontière et à remplir la charge du tribut (5). * Mais il continua subrepticement à faire l'empereur dans son pays* (6). Il mourut la 3e année *kien-yuan* de l'empereur Wou (138 a. C.) (7).

Ses descendants se transmirent le trône pendant quatre générations et plus

---

(1) Ce détail manque dans le *Ts'ien Han chou*. Cp. *Che ki*, k. 113, f° 1 *b*. Par Lo, il faut entendre le Si-ngeou Lo 西甌駱 ou Lo de Si-ngeou (Tonkin), et par Yue, le Min-Yue 閩越 (Fou-kien) (H. MASPERO, *l. l.*, p. 391, n. 3). P'an-yu était une des six préfectures, 縣, de la commanderie de Nan-hai établie avec celles de Kouei-lin et de Siang par Ts'in Che houang-ti (*o. l.*, k. 28 下, f° 5 *b*, et k. 1 下, f° 8 *a*, note). Nan-hai et P'an-yu occupaient le territoire de l'actuel Canton. Cp. p. 80, n. 5, et 82, n. 4.

(2) 196 a. C. *Ts'ien Han chou*, k. 1 下, f° 8 *a* (5e mois de la 11e année de l'empereur Kao 高) ; k. 95, f° 4 *a*. Biographie de Lou Kia in *id.*, k. 43, f°s 2-3, et in *Che ki*, k. 97. Cp. AUROUSSEAU, *l. l.*, p. 184-5.

(3) 183 a. C. *O. l.*, k. 3, f° 2 *a* : 五年春南粵王尉陀自稱南武帝 (5e année de l'impératrice Kao 高). Cf. *ibid.*, k. 95, f° 4 *a* : 高后時有司請禁粵關市鐵器, etc. L'objet de cette interdiction, ainsi provoquée par les autorités, 有司, est précisé au f° suivant par un passage de l'édit de Tchao T'o au lendemain de sa soumission en 179 a. C. : 高后自臨用事, 近細士, 信讒臣, 別畏蠻夷, 出令曰, 毋予蠻夷外粵金鐵田器馬牛羊... « Après que l'impératrice Kao eut pris le pouvoir et se fut mise à l'exercer, entourée d'hommes vulgaires, confiante en des ministres calomniateurs, elle se sépara des barbares et les suspecta. Elle émit un édit disant : Ne livrez point aux barbares ni au Yue extérieur des instruments aratoires en métal, non plus que des chevaux, des bœufs ou des moutons... » (cp. H. MASPERO, *l. l.*, p. 392, n. 1).

(4) *Ts'ien Han chou*, k. 95, f° 4 *a*. Tchao T'o, comparant la conduite différente de l'empereur Kao et de l'impératrice Kao, accusa le roi de Tch'ang-cha d'avoir provoqué l'interdiction dans le dessein de détruire le Nan-hai. Le royaume vassal de Tch'ang-cha, fondé en 202 et supprimé en 157, subsistait seul, au temps de l'empereur Houei, des royaumes créés par Kao-tsou dont les rois n'eurent pas le même nom de famille que l'empereur (cf. *Che ki*, k. 8, 17, 19, CHAV., II, p. 381-2 ; III, p. 88, 91, 105, 147). Le territoire du Tch'ang-cha comprenait l'actuel Hou-nan.

(5) 179 a. C. L'ambassadeur était encore Lou Kia 陸賈 (*Ts'ien Han chou*, k. 95, f° 5 *a*).

(6) *L. l.*, f° 5 *b*, 遂至孝景時稱臣遣使入朝請, 然其居國竊如故號, « Par la suite, au temps de Hiao-king, il se déclara sujet, envoya présenter l'hommage et solliciter ; mais dans son royaume il conserva subrepticement son ancien titre ».

(7) *L. l.* annonce seulement l'avènement de Hou : 建元四年佗孫胡爲南粵王.

de quatre-vingt dix ans (1). Hiao-wou envoya Tchong-kiun apporter ses instructions au roi de Nan-yue et l'inviter à venir à la cour. Le roi voulait partir. Lu Kia, son ministre, lui conseilla de rester. Le roi n'écouta point. [Lu] Kia se révolta. Il attaqua et tua son roi ainsi que l'ambassadeur des Han et intronisa Kien-tō, frère aîné du roi par une autre mère (2). La 5e année *yuan-ting* (112 a. C.), l'empereur envoya le *wei-wei* Lou Po-tō et d'autres à la tête d'une armée de cent mille hommes le châtier. La 6e année (111 a. C.), ils attaquèrent et battirent le Yue, * décapitèrent le roi Kien-tō et son ministre [Lu]Kia, et [vinrent] exposer leurs têtes au bas de la porte nord * [de Lo-yang] (3).

On créa de leur territoire Nan-hai, Ts'ang-wou, Yu-lin, Ho-p'ou, Kiao-tche (Giao-chỉ), Kieou-tchen (Cửu-chân), Je-nan (Nhật-nam), Tchou-yai et Tan-eul (4), et l'on constitua dans chacun un commandeur. La 1er année

(1) Suivant *l. l.*, f° 7 *a* : cinq générations et quatre-vingt quinze années.

(2) 113 a. C. *L. l.*, f° 6. Les meurtres du roi, de la reine-mère et de l'ambassadeur chinois eurent lieu, d'après le k. 6, f° 8 *b*, le 4e mois, en été, de l'année 112. Cp. Chav., *Mém. hist.*, I, p. LXXXIII-LXXXIV.

(3) 111 a. C. *O. l.*, k. 6, f° 9 ; k. 95, f°s 6 *b* et 7 *a*.

(4) 111 a. C. *O. l.*, k. 6, f° 9 *a* ; k. 95, f° 7 *a*. — 1. Les quatre premières commanderies correspondaient, à peu près, aux deux Kouang. La commanderie de Nan-hai 南海 s'étendait sur toute la partie nord et est de la future province de Kouang-tong, littoral compris, et sur l'angle nord-est du Kouang-si, soit le bassin de la rivière Kouei jusqu'au nord de la ville de Ts'ang-wou. Elle continuait ainsi la commanderie de même nom créée par les Ts'in (cf. p. 81, n. 1, et p. 80, n. 5). La commanderie de Ts'ang-wou 蒼梧 occupait la partie du Kouang-si au sud-ouest du Nan-hai, leur limite passant par la moderne sous-préfecture de Sin-ning 新寧. Elle comprenait dix préfectures (縣). La commanderie de Yu-lin 鬱林, au Kouang-si, se trouvait à l'est et au sud de la précédente. C'était la commanderie de Kouei-lin 桂林 sous un nouveau nom ; elle avait sa capitale à l'ouest de l'actuelle sous-préfecture de Kouei-p'ing 桂平. Enfin, la commanderie maritime de Ho-p'ou 合浦 était au sud-ouest du Kouang-tong, au sud du Yu-lin. Elle avait pour capitale Siu-wen 徐聞, au lieu de l'actuelle sous-préfecture de Hai-k'ang 海康. Elle comprenait cinq préfectures (*o. l.*, k. 28 下, f°s 5 *b* - 6 *a*). — 2. Les trois commanderies suivantes correspondaient à l'Annam ancien. La commanderie du Kiao-tche (Giao-chỉ) 交阯 (交趾, d'après le *Ts'ien Han chou*, k. 28 下, f° 6 *a*) ou du Tonkin, comprenait dix préfectures : Ying-leou 羸婁, Ngan-ting 安定, Keou-leou 苟屚, Mi-ling ou Ming-ling 麋泠, siège du gouverneur militaire (都尉), K'iu-yang 曲昜 ou 曲陽, Pei-tai 北帶, Ki-siu 稽徐, Si-yu 西於 ou 西于, Long-pien 龍編 et Tchou-yuan 朱䖵 (*Ts'ien Han chou*, k. 28 下, f° 6 *a*). En 40 p. C., s'ajoutèrent les deux commanderies de Fong-k'i 封谿 et de Wang-hai 望海 (*Heou Han chou*, k. 33, f° 7 *b*). — La commanderie de Kieou-tchen 九眞, (au Thanh-hoá 清化), comprenait sept préfectures : Siu-p'ou 胥浦, Kiu-fong 居風, Tou-long 都龐, Yu-fa 餘發, Hien-houan 咸驩 (ou 懽), Wou-ts'ie 無切, ou Wou-kong 無功, siège du gouverneur militaire, et Wou-pien 無編 (*Ts'ien Han chou*, k. 28 下, f° 6 *a* ; *Heou Han chou*, k. 33, f°s 7 *b* - 8 *a*). La commanderie du Je-nan 日南, au Quảng-bình et au Quảng-trị, comprenait les cinq préfectures de Tchou-wou 朱吾, de Pi-ying 比景, de Lou-yong 盧容, de Si-kiuan 西捲 (ou 卷) et de Siang-lin 象林, au sud, prise par le Lin-yi en 137 p. C. (*L. l.*). Cf. Pelliot, *Deux itinéraires...*, *BEFEO.*, IV, 187 sq. Sur l'identification de cette comman-

tch'ou-yuan de l'empereur Yuan (48 a. C.), on supprima Tchou-yai et Tan-eul. Le Kiao-tche, etc., [formèrent] sept commanderies. Kia Souen-tche avait présenté un rapport disant : « Tchou-yai et Tan-eul sont dans une île au milieu de la mer. Retranchés dans leur position difficile, ils se sont souvent révoltés, ce qui nous a obligés à recourir à l'armée. C'est une terre inutile : quel regret en vaudrait l'abandon ? » Aussi un décret les supprima (1). Yen Che-kou dit : « Les sept commanderies dépendaient toutes du Kiao-tche. En effet, les statuts des Han ayant subordonné les commanderies aux provinces (州), on les avait réunies sous l'autorité du gouverneur du Kiao-tcheou. » (2)

La 16e année *kien-wou* de Kouang-wou (40 p. C.), les femmes kiao-tche Trưng Trắc et Trưng Nhị se révoltèrent. La 19e année (43 p. C.), Ma Yuan, à la tête de ses troupes, les alla mettre à mort et fit ériger une colonne de bronze pour marquer la frontière han (3). La 15e année *kien-ngan* de l'empereur Hien, des Han (210 p. C.), on transporta le gouvernement à Nan-hai (4). Wang Fan dit : « Le gouverneur avait sa résidence au Kiao-tcheou. Vers la fin des Han, elle fut déplacée à Nan-hai. »

Souen K'iuan reçut le premier, des Wei, le mandat des neuf dons et la tablette que l'on tient (5) pour gouverner le Kiao-tcheou et être le chef du

---

derie avec celle de Siang, cf. H. MASPERO, *La commanderie de Siang*, in *BEFEO.*, XVI, 1, 49-55 ; AUROUSSEAU, *La première conquête chinoise des pays annamites*, (*BEFEO.*, XXIII), ch. II, p. 153 sq. et *passim* ; H. MASPERO, *Bulletin critique*, in *TP.*, 1924, p. 373 sq. — 3. Quant aux deux dernières commanderies, Tchou-yai 珠崖 et Tan-eul 儋耳, elles régissaient, la première le nord, l'autre, le reste de l'île de Hai-nan (CHAV., *Mém. histor.*, II, append. II, p. 540-1). D'après le k. 69 下, f° 6 *a*, du *Ts'ien Han chou*, elles n'auraient été établies que la 1ère année *yuan-fong*, 元封 (110 a. C.). Elles comprenaient ensemble seize préfectures. En 86, Tan-eul fut supprimée et rattachée à Tchou-yai (*l. l.*, f° 6 *b*), supprimée à son tour en 46 (*id.*, k. 9, f° 2 *b* ; cp. k. 64 下, f° 8 *a*), et, semble-t-il, rattachée au Ho-p'ou (*Heou Han chou*, k. 33, f° 7 *b* ; cf. *id.*, k. 116, f° 3 *a*). Ces rattachements, comme les établissements mêmes des Chinois à Hai-nan, paraissent avoir été surtout nominaux. — 4. Les sept commanderies formèrent le gouvernement général, *ts'eu-che pou* 刺史部, du Kiao-tcheou 交州, avec cinquante-six préfectures et autant de villes murées (*Heou Han chou*, k. 33, f° 7-8 *a*). Wang Fan 王範, des Tsin 晉, originaire du Nan-hai, et cité là, nomme, dans son *Kiao Kouang tch'ouen ts'ieou* 交廣春秋, les capitales successives du gouvernement : Ying leou (111 a. C. ?), Kouang-sin 廣信, au Ts'ang-wou (106 a. C.), P'an-yu (210 p. C.) (*l. l.*, f° 8 *a*).

(1) V. la note précédente, § 3.

(2) Je n'ai pas retrouvé cette remarque du commentateur de Pan Kou.

(3) V. H. MASPERO, *L'expédition de Ma Yuan*, in *BEFEO.*, XVIII, III, 11-28.

(4) Cf. p. 82, n. 4, § 4.

(5) Cf. *Ts'eu yuan*, art. 九錫 et 持節. Sur les tablettes de créance, cp. *Tcheou li* k. 14 ; BIOT, I, p. 333-334.

King-tcheou (1). Comme il arriva qu'un gouverneur du Kiao-tche, Souen Siu, fut avide et violent, un petit officier de la commanderie, Lu Hing (Lã Hưng), le tua ; le Kieou-tchen et le Je-nan se révoltèrent ensemble et se soumirent aux Tsin (2). Souen K'iuan, considérant que le Kiao-tche était une région lointaine, sépara le Kiao-tcheou, fonda le Kouang-tcheou et transféra le gouvernement du Kiao-tcheou à Long-pien (Long-biên) (3). La 1ère année *kien-heng* (269 p. C.), Souen Hao envoya les généraux Sie Hiu et T'ao Houang reprendre le Kiao-tche et tuer le gouverneur et les officiers constitués par les Tsin. Le Kieou-tchen et le Je-nan retournèrent aux Wou (4). A la fin des Wou, ils revinrent aux Tsin (5).

Les Song, les Ts'i, les Leang, les Tch'en, les Souei et les T'ang continuèrent [les Tsin], soit en changeant le Kieou-tchen en *tcheou* de Ngai (Aí) et le Je-nan en *tcheou* de Houan (Hoan) (6), en y plaçant des *ts'eu-che* ; soit en

---

(1) 220 p. C. *San kouo tche*, 吳志, k. 2 (Biographie de Souen K'iuan), f° 4 *a* ; [Le 11e mois de la 25e année *kien-ngan* 建安] . . . 以太將軍使持節督交州領荊州牧事. . . 今又加君九錫. . .

(2) 263 p. C. *L. l.*, k. 3, f° 5 *a* ; *Sử kí*, ngoại kỉ, q. 4, f° 6 *b*. Le prétexte de la révolte est notable. « La 6e année [*yong-ngan* 永安], ... au 5e mois, le fonctionnaire du Kiao-tche Lã Hưng et d'autres se révoltèrent et tuèrent le préfet Souen Siu. Celui-ci, auparavant, avait choisi plus d'un millier des meilleurs artisans (上手工) de la commanderie pour les transporter à Kien-ye 建業 (i. e., à la capitale des Wou, dans le Kiang-sou), et quand le *tch'a-tchan* 察戰 arriva, [le peuple] craignit d'être de nouveau pris [et transporté]. C'est ce dont [Lã] Hưng et les autres profitèrent. Ils excitèrent l'armée et le peuple et soulevèrent les barbares. » (*San kouo tche*, l. l.). Le *Sử kí*, l. l., ajoute des détails. Le nouveau délégué des Wou, le *tch'a-tchan* « Teng Siun, envoya arbitrairement à Mo-ling (i. e., Kien-ye) trois mille paons. Le peuple craignit d'être envoyé en corvée lointaine ; il s'assemblait en tumulte et pensait à la sédition. [Lã] Hưng en profita. Il provoqua des troubles, tua [Souen] Siu et [Teng] Siun, et livra la commanderie à Wei. Le Kieou-tchen et le Je-nan le suivirent. » 鄧荀至郡, 又擅調孔雀三千頭, 遣送秣陵, 民憚遠役, 率惔惔思亂, 興因之, 扇動爲亂, 殺譖及荀, 以郡內附于魏, 九眞日南皆應之.)

(3) 264 p. C. *San kouo tche, Wou tche*, k. 3, f° 5 *b*. En 226, le Kouang-tcheou avait déjà été séparé du Kiao-tcheou par Souen Kiuan pour une courte durée (*id.*, k. 2, f° 8 *a*).

(4) 269 p. C. *L. l.*, k. 3, f°s 7-8 *a*. L'année précédente, une expédition contre le Kiao-tcheou avait été décimée. En 269, le 11e mois, le *kien-kiun* Yu Fan, Sie Hiu, général de Wei-nan, et T'ao Houang, gouverneur de Ts'ang-wou, par le King-tcheou ; le *kien-kiun* Li Tsouei et le *tou-kiun* Siu Ts'ouen, de Kien-ngan par la voie maritime, se rendirent au Ho-p'ou afin attaquer le Kiao-tche. (遣監軍虞汜, 威南將軍薛珝, 蒼梧太守陶璜由荊州, 監軍李勗, 督軍徐存, 從建安海道皆就合浦擊交阯.) C'est en 271 que Yu Fan et T'ao Houang menèrent au but la campagne et que le Kieou-tchen et le Je-nan furent repris.

(5) 280 p. C. *L. l.*, k. 3, f° 11 *a*. D'après Tsin Yang-ts'ieou 晉陽秋, cité là, Hao 皓 livrait quatre provinces (州), quarante-deux commanderies et trois cent treize préfectures. Cp. *Sử kí*. ngoại kỉ, q. 4.

(6) Le *tcheou* de Ngai fut fondé le 6e mois de 523, en même temps que plusieurs autres en Chine. (*Leang chou*, k. 3, f° 2 *a* ; *Souei chou*, k. 31, f° 6 *b* ; cp. *Sử kí*, ngoại

établissant le gouvernement général de Kiao-tcheou et le gouvernement général d'Annam pour les protéger et les administrer (1). Les T'ang commencèrent la division du Ling [-nan] en provinces de l'Est et de l'Ouest (2); dans chacune on établit un *tsie-tou* [*che*]. On créa les cinq gouvernements de Kouei, de Kouang, de Yōng, de Yông et d'Annam (3), qui en dépendaient. Dans la province de l'Ouest, on établit le *protecteur* d'Annam en même temps qu'un *délégué inspecteur recruteur pour les répressions*. Tchang Po-yi fit construire Lo tch'eng (La thành) sans l'achever (4). La 3e année *yuan-ho*, le protecteur Tchang Tcheou le fit (5). Lin Sseu dit: « La ville murée eut deux mille pas de tour (6), et on y employa deux cent cinquante mille travailleurs. » Du temps de Siuan tsong à Wen tsong, le protecteur Jouan Tcheng exerça sa tyrannie sur le peuple, qui, s'unissant aux barbares du Nan-tchao, se

---

kí, q. 4, f° 22 *a*). Le *tcheou* de Houan (*tcheou* de Tō 德 sous les Leang) fut fondé en 598 (*Souei chou*, k. 31, f° 6 *b*; cp. le commentaire de Ngô Thì-Sĩ in *Sử kí*, ngoại kí, q. 6, f°s 4 *b* - 6 *a*).

(1) L'expression 交州總管府 semble l'équivalente de 交州都督府 (cf. *Kieou T'ang chou*, k. 41, f° 33). Le gouvernement général du Kiao-tcheou fut créé en 622 (*id.*, f° 33 *a*). Pour le protectorat général d'Annam (安南都護府), qui lui succéda, et qui fut rétabli en 766 après avoir été remplacé un temps par le protectorat de Tchen-nan 鎮南都護 (*id.*, k. 11, f° 7 *b*), le même ouvrage donne deux dates: 679 (*id.*, k. 5, f° 7 *b*), et 681 (*id.*, k. 41, f° 33 *b*), toutes deux avec le 8e mois (cf. la note 1, p. 550, de H. Maspero, *Le protectorat général d'Annam sous les T'ang* (*BEFEO.*, X, 539-584, 665-682), où l'on trouvera entre autres une analyse des sources). Sur le protectorat général et les autres dénominations de l'Annam sous les T'ang, v. R. des Rotours, *Les grands fonctionnaires des provinces en Chine sous la dynastie des T'ang*, in *TP.*, XV, 1928, p. 247-248. Notre ms. porte: 安南都督護統之, qu'il faut sans doute lire: 安南都護府督統之.

(2-3) Cette division est très postérieure à l'établissement du *protecteur* de la province (道) du Ling-ngan (i. e., deux Kouang et Annam), une des dix de la Chine des T'ang, ainsi que des cinq gouvernements (五管), créés « après [la période] *yong-houei* 永徽 (650-656) », à une date que je n'ai pu retrouver dans le *Kieou T'ang chou*. La division du Ling-ngan en deux provinces eut lieu à la suite d'une ordonnance du 5e mois de la 3e année *hien-t'ong* 咸通 (862), provoquée par une requête de Ts'ai King 蔡京, qui l'administrait. Le Kouang-tcheou 廣州 devint la province orientale du Ling-nan 嶺南東道 et le Yong-tcheou 邕州, la province occidentale; dans celle-ci, à l'ouest du gouvernement de Yong, 邕管, était celui d'Annam (*Kieou T'ang chou*, k. 19 上, f° 2 *a*; cp. *Yuan che*, k. 209, f° 1 *a*; *Sử kí*, ngoại kí, q. 6, f° 15 *b*).

(4) C'est *reconstruire* qu'il faudrait dire, la ville murée existant bien avant la venue de Tchang Po-yi, nommé protecteur d'Annam au 7e mois, en automne de 767 (*Kieou T'ang chou*, k. 11, f° 9 *b*: 以杭州刺史張伯儀爲安南都護). La reconstruction eut lieu en 767, d'après le *Yuan-ho kiun hien tche* 元和郡縣志, k. 38, f° 3 *b*, et le *Sử kí*, ngoại kí, q. 6, f° 7 *a*. Le *Kieou T'ang chou*, même dans sa courte notice biographique sur Tchang Po-yi (k. 136, f° 5 *b*), n'en dit rien.

(5) 808 d'après le *Sử kí*, ngoại kí, q. 6, f° 10 *b* (cf. H. Maspero, *o. l.*, p. 556 et n. 2). Tchang Tcheou était protecteur depuis 796 (*Kieou T'ang chou*, k. 14, f° 6 *a*).

(6) Cp. H. Maspero in *BEFEO.*, X, 557.

révolta. Ils attaquèrent l'Annam (1). Il y eut plusieurs années de guerre incessante. La 3e année *hien-t'ong*, de Yi tsong (862), les barbares du Nan-tchao attaquèrent Lo tch'eng et la prirent. Le délégué inspecteur Ts'ai Si fut tué. L'empereur nomma Kao P'ien protecteur. Avec ses troupes il sut reprendre [Lo tch'eng]. Il fit décapiter le général barbare Touan Ts'ieou-ts'ien et plus de trente mille [barbares] (2). Il répara et agrandit Lo tch'eng. Le protectorat devint le territoire militaire de Tsing-hai (Tĩnh-hải) et [Kao] P'ien en fut nommé *tsie-tou* [*che*].

Pendant les Cinq Dynasties, les chefs indigènes du Kiao-nan, Khúc Hiệu, Dương Đình-Nghệ, Kiều Công-Tiễn, s'enlevèrent par la force réciproquement [la domination du pays] (3). Ngô Quyền, ancien officier de [Dương Đình-] Nghệ, tua [Kiều] Công-Tiễn et s'intronisa lui-même. Quelques générations [des siens] lui succédèrent (4). A la mort de Ngô Xương-Văn, Ngô Bình, son descendant, disputa le trône (5). Il y eut alors Đinh Bộ-Lãnh qui tua Ngô Bình. Il prit la direction des affaires du Kiao-tche, s'arrogea le titre de *Vạn-thắng vương*, nomma de sa propre autorité son fils Liễn *tsie-tou che*.

---

(1) Enumération à rebours : Wen tsong 文宗 a régné de 827 à 840 et Siuan Tsong 宣宗, de 847 à 859. Le *Chi lwọc*, f° 16 *a*, Sainson, p. 42, a : « dans la période *ta-tchong* de Siuan tsong ». Le *Kieou T'ang chou* et le *Sử kí* ignorent Jouan Tcheng (*Chi lwọc* : 玩政). L'un et l'autre citent Li Tchouo comme responsable de l'invasion barbare : « Vers la fin de [la période] *ta-tchong* (*c.* 859), Li Tchouo, protecteur d'Annam, avide et violent, avait opprimé les Leao. Les Leao, entraînant les barbares du Lin-yi, attaquèrent l'Annam », 初大中末安南都護李琢貪暴侵刻獠民, 羣獠引林邑蠻攻安南府 (*Kieou T'ang chou*, k. 19 上, f° 3 *a*, 4e année *hien t'ong* [863]). La mention des Čam, au lieu des barbares du Nan-tchao, est une erreur des compilateurs du *Kieou T'ang chou*, relevée par un commentateur, (?) Tsong-Wan 宗萬 (*l. l.*, in fine). Les renseignements sont assez vagues et dispersés dans les k. 19 上, 182 et 198. Le *Sin T'ang chou*, k. 9, f° 1 *b*, est net au contraire : « Le 1er mois de la 4e année (*hien-t'ong*)..., les barbares du Yun-nan s'emparèrent de l'Annam et Ts'ai Si fut tué. » (雲南蠻陷安南, 蔡襲死之.) La ville murée du Kiao-tcheou avait été investie le 27e jour du 12e mois de l'année précédente (*Man chou*, k. 4) et ne fut prise que le mois suivant, c'est-à-dire en 863. Cp. *Sử kí*, ngoại kỉ, q. 6, f° 13 sq., et Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 153 et n. 1, p. 152, n. 3.

(2) *L. l.*, années 863 sq.

(3) Cf. *Chi lwọc*, q. 11, fos 3-4 *b*, Sainson, p. 417-421 ; *Song che*, k. 488, f° 1 *a* ; *Sử kí*, ngoại kỉ, q. 7, notamment fos 1, 3, 13, 14, au recto duquel une note citant un *Che kouo tche* 十國志 qui doit être le *Wai kouo tche* 外國志 du *Song che*. Au milieu de l'an 907, Khúc Dũ 曲裕, *tsie-tou che* 節度使 de l'armée de Tsing-hai, était mort, et Khúc-Hiệu 曲顥 avait été promu, avant la fin de son deuil, aux fonctions de *tsie-tou che*, protecteur d'Annam (*Kieou Wou tai che*, k. 3, f° 4 *a*).

(4) Ngô Quyền fut remplacé par ses trois fils successivement (*Chi lwọc* et *Sử kí* l. l.).

(5) Sur la courte période dite des douze *che-kiun* (*sứ-quân*) 使君, qui commence avec Ngô Bình et se termine à l'avènement des Đinh (965-968), cf. *Sử kí*, l. l., fos 13 sq. ; *Song che* et *Chi lwọc*, l. l.

Au début des Song, Liễn envoya le tribut. T'ai-tsou investit [Đinh] Bộ-Lãnh roi de la commanderie de Kiao-tche et nomma Liễn *tsie-tou* [*che*] et protecteur d'Annam. Ensuite, Liễn et son père moururent tous deux. Toàn, frère cadet [de Liễn], fut intronisé (1). Le *t'ai-hiao* Lê Hoàn le déposa et usurpa [le pouvoir]. Il fabriqua une fausse requête de Toàn [pour que l'empereur] le mît à sa place. T'ai tsong, des Song, investit Hoàn roi. [Ce titre] se transmit à trois générations pendant trente années et fut usurpé par Lí Công-Uẩn (2).

Tchen tsong investit [Lí] Công-Uẩn roi de la commanderie de Kiao-tche. *Encore à plusieurs reprises, celui-ci fut investi roi du Nan-yue (Nam-việt) (3). A sa mort, son fils, Đức-Chính, lui succéda. A la mort de Đức-Chính, son fils, Nhật-tôn, se proclama empereur dans son royaume. Il s'arrogea le titre de *Souverain empereur, imitant le Ciel, répondant au Destin, d'une humanité éminente, d'une vertu suprême, se réjouissant parfaitement du présage du dragon, accompli dans la guerre et dans la paix, d'une vertu vénérable et d'un génie saint*, et honora [Lí] Công-Uẩn du titre de *Souverain empereur, grand ancêtre, puissant et brave* (4). Le pays fut appelé Ta-yue (Đại-Việt) (5). Désormais, ses descendants, ainsi que les Trần, les Lê et les Mạc, s'autorisèrent tous de ce précédent pour s'arroger le titre d'empereur*. La 2e année *chouen-hi* de Hiao tsong (1175), Lí Thiên-Tộ apporta le tribut et fut investi

---

(1) 968-980. Cp. *Song che*, k. 3, f° 2 *a*, et surtout k. 488, f° 1 ; *Chí lược*, q. 11, f°s 4 *b*-5 ; Sainson, p. 421-423 ; *Sử kí*, q. 1, f°s 1-18 (丁紀).

(2) 980-1009. Cp. *Song che*, k. 4, f° 5 *b* ; k. 5, f° 6 *b* (le 2e mois de la 4e année *chouen-houa* 淳化 [993], Lê Hoàn, *tsie-tou che* de l'armée de Tsing-hai fut investi roi de la commanderie de Kiao-tche, 靜海軍節度使黎桓封交阯郡王) ; k. 488, f°s 1 *b* sq. ; *Chí lược*, k. 11, f°s 5 *b*-10, Sainson, p. 423-439 ; *Sử kí*, q. 1, f°s 18 *b*-48 (黎紀).

(3) Tchen tsong 眞宗 investit Lí Công-Uẩn roi de la commanderie de Kiao-tche en 1010 (*Song che*, k. 488, f° 5 *a* ; cp. *Sử kí*, q. 2, f° 7 *b*). En 1028, Jen tsong 仁宗 lui conféra les titres posthumes de *che-tchong* et de roi du Nan-yue, 侍中南越王 (*ibid.*, f° 5 *b* ; cp. *Sử kí*, q. 2, f°s 7 *b* et 11 *b*), en même temps qu'il conférait à son fils le titre de roi de la commanderie de Kiao-tche, protecteur d'Annam, *tsie-tou che* de l'armée de Tsing-hai, etc. Le fils de Đức Chính, c'est-à-dire le roi Lí Thánh tôn 李聖宗, hérita des mêmes charges. Il en fut de même de ses successeurs. On voit l'importance de la dernière depuis sa création avec Kiao P'ien. Sur les Lí. cf. *Chí lược*, q. 12 ; Sainson, p. 440-458 ; *Sử kí*, q. 2-4.

(4) En 1055, selon le *Song che*, k. 488, f° 6 *a* ; en 1054, selon les sources annamites. Le *Song che*, l. l., f° 6 *b*, ne parle qu'à l'année 1069, après avoir noté sa victoire sur le Čampa, et avant de mentionner sa mort, des titres que s'arrogea Lí Thánh tôn ; mais ce passage semble être une récapitulation indépendante de cette date, en sorte qu'on peut reporter celle des titres au début du règne, avec les histoires annamites (*Sử kí*, q. 2, f° 48 *b* ; q. 3, f°s 6 *b* sq. ; *Toàn thư*, q. 3, f° 1 ; *Cương mục*, q. 3, f°s 20 sq.).

(5) *Song che*, l. l. ; *Sử kí*, q. 2, f° 48 *b*. Le *Song che* rapporte le fait à l'année 1054, mais dans le même passage relatif aux titres pris par Lí Thánh tôn, ce qui ne contredit pas les sources annamites (cf. n. 4).

roi du pays d'Annam. Le nom de ce pays date de là (1). Après huit générations, la maison des Lí n'ayant pas de fils, une femme, Chiêu-thánh, posséda le pouvoir (2). [L'année] *keng-yin* de [la période] *chao-ting*, Chiêu-thánh abdiqua en faveur de son mari, Trần Nhật-Cảnh (3), que les Song investirent [roi] du pays d'Annam (4).

[L'année] *kouei-tch'eou*, Che tsou, des Yuan, avait pacifié le Yun-nan (5). L'hiver de [l'année] *ting-sseu*, [l'empereur Hien tsong] chargea Wou-leang-ho-tö (Uryaṅḥadai) du commandement de l'armée pour aller pacifier les marches. Il prit la voie du Kouang-si et réunit les troupes pour attaquer les Song. [L'Annam] prit part au combat, qui fut [pour lui] sans avantage (6). Ensuite, il paya un tribut et se reconnut dépendant. Il envoya de ses sujets présenter à l'empereur un mémoire [déclarant] qu'il assurerait, suivant l'année, la charge du tribut. [L'année] *sin-yeou* de [la période] *tchong-t'ong*, Che tsou investit Trần Quang-Bính roi d'Annam (7). [L'année] *ting-tch'eou*, [Trần] Quang-Bính mourut. Le prince héritier Trần Nhật-Huyên s'intronisa lui-même sans avoir sollicité l'ordre impérial. Che tsou envoya Tch'ai Tch'ouen, président du ministère des rites, l'inviter à se présenter à la cour. Il prétexta une maladie pour ne point le faire (8). L'année suivante, une nouvelle invitation provoqua la même excuse : il se contenta d'envoyer à sa place Trần Di-Aí, son oncle paternel. Che tsou, irrité de ce prétexte, nomma Di-Aí roi. [L'année] *sin-sseu* (1281), il le nomma *hing-siuan-wei che* et généralissime en Annam. Il lui donna une escorte de mille soldats pour rentrer dans son pays. Arrivés à Yong-p'ing (Vĩnh-bình), l'Annam ne les reçut pas. Di-Aí, effrayé, partit en

---

(1) *Song che*, k. 488, f° 7 *b* ; *Sử kí*, q. 4, f°s 20-21 *a*.

(2) 1224 (*Song che*, l. l. ; *Sử kí*, q. 4, f°s 44 sq.).

(3) 1230. Or le *Song che*, l. l., s'accorde avec le *Sử kí* (q. 4, f°s 46 sq.), et les autres ouvrages annamites (cf. Cadière, *Tableau chronol.*, p. 94) pour faire suivre presque immédiatement de son abdication l'avènement de Chiêu-thánh. Celui de Trần Thái tôn eut donc lieu à la fin de 1225 et non en 1230.

(4) 1229, d'après le *Sử kí*, q. 5, f° 8 *b*, et le *Toàn thư*, q. 5, f° 5 *b* (cp. *Cương mục*, q. 6, f° 8 *b*). Je n'ai rien trouvé dans le k. 41 du *Song che*, qui correspond à cette époque (cp. k. 488, f° 7 *b*). L'expression du *Sử kí* et du *Toàn thư* est notable en ce qu'elle fait apparaître clairement le caractère purement honorifique du titre d'empereur appliqué en Annam aux rois d'Annam : 宋封帝爲安南國王.

(5) 1253. fin du royaume de Nan-tchao. L'ordre avait été donné l'année précédente. Le *Yuan che*, k. 3, f° 2, ne diffère que par l'expression : « Le 7e mois [de la 2e année de Hien tsong 憲宗], en automne, [l'empereur] chargea Kubilai d'aller châtier le Ta-li ... Le 12e mois [de la 3e année], en hiver, le Ta-li était pacifié », 秋七月命呼必賚征大里...冬十二月大里平 (cp. *Yuan che*, k. 4, f°s 1 *b*-2 ; *Sử kí*, q. 5, f° 33 *b* ; Chavannes, in *TP.* 1905, p. 1 sq.).

(6) 1257. C'est l'année du pillage de Hanoi par les Mongols. Cf. *Yuan che*, k. 3, f°s 3 *b*-4 *a* ; k. 209, f° 1, où le nom d'Uryaṅḥadai est écrit 烏蘭哈達. Trần Nhật-Cảnh se réfugia dans les îles de la baie d'Along. (cp. *Sử kí*, q. 5, f°s 33 sq.).

(7) 1262, c'est-à-dire l'année suivante, d'après le *Yuan che*, k. 209, f° 1 *b*.

(8) 1277 (*ibid.*, f° 3).

avant, la nuit, et rentra en fugitif. [Trần Nhật-Huyên] envoya de ses sujets à la rencontre de Tch'ai Tch'ouen pour l'accueillir. [Celui-ci] fit connaître la volonté de l'empereur et s'en retourna (1). [L'année] *jen-wou* de [la période] *tche-yuan*, l'assistant de gauche, So Tou (Sögätü), et d'autres, dirigeant une armée pour aller recevoir la soumission du Čampa, envoyèrent une ambassade [demander] qu'on leur prêtât les routes pour faire avancer les troupes et qu'on les secondât en leur fournissant des vivres. [Trần] Nhật-Huyên n'obéit pas (2). [L'année] *kia-chen* de [la période] *tche-yuan*, en hiver, Che tsou fit décider de l'aller châtier. Il ordonna à T'o-houan (Toğon ou Toğan), prince de Tchen-nan, et au *p'ing-tchang* A-li-hai-ya de faire avancer leurs troupes à la frontière. Nhật-Huyên résista, mais fut mis en déroute (3). Ích-tắc, son frère cadet, se soumit; il fit visite à Che tsou, qui l'investit roi du pays d'Annam. [Che tsou] investit aussi Trần Tú-Tuân, parent proche d'Ích-Tắc, duc *fou-yi*, et les officiers de sa clientèle reçurent différents titres (4). [L'année] *ting-hai* de [la période] *tche-yuan*, Che tsou chargea le prince de Tchen-nan et le *p'ing-tchang* Yue-lou-tch'e de prendre le commandement d'une armée pour aller soumettre ce pays. L'armée arriva, Nhật-Huyên combattit, fut battu, et s'enfuit dans une île de la mer (5). L'année suivante, au printemps, le prince de Tchen-nan ramena les troupes (6). [L'année] *kouei-sseu* de [la période] *tche-yuan* (1293), Che tsou chargea encore le grand prince Yi-lie-ki-tö et le *p'ing-tchang* Lieou Kin de faire établir par le protectorat, etc., des camps de soldats qu'on ferait avancer pour châtier [l'Annam] l'automne de [l'année] *kia-wou* (1294). [Mais] cette année-là, Che tsou mourut et Tch'eng tsong monta sur le trône. Il ordonna de supprimer cette armée. Il envoya en Annam une ambassade avec Li Yen, vice-président du ministère des rites, et le secrétaire Siao T'ai-teng. Il pardonnait les crimes de Nhật-Huyên et permettait à son ambassadeur, Đào Tử-Kỳ, et à d'autres, de rentrer dans leur pays (7).

---

(1) 1281. Cf. *Yuan che*, k. 11, f° 7 *a*; k. 209, f°s 4 *a*-6 *b*. Je n'ai pas trouvé mention de la fuite de Trần Di-Aí. Le *Sử kí*, q. 5, f° 55 *b*, après avoir raconté le retour de Trần Di-Aí avec une escorte mongole et la réception des Mongols, ajoute laconiquement, dans une note où il relève la différence des sources chinoises (北史): « l'empereur (i. e., le roi d'Annam) le fit tuer », 帝殺之.

(2) 1282. Cf. *Yuan che*, k. 210, f° 3; k. 209, f° 4 *a*; k. 129; *Sử kí*, q. 5, f°s 56 *b* sq.; G. MASPERO, *Le royaume de Champa*, in *TP.*, 1911, p. 457 sq. sur les noms du roi de Čampa, cp. L. FINOT, in *BEFEO.*, XV, II, 50).

(3) 1284 (*Yuan che*, k. 209, f°s 4 *b*-5 *b*; *Sử kí*, q. 5, f°s 59-60).

(4) 1285. Cp. *Yuan che*, k. 209, f° 6; *Sử kí*, q. 5, f°s 60 *b* sq.

(5) 1287. Cp. *Yuan che*, k. 209, f° 6 *b*: (1286) 命鎮南王托歡左丞相阿爾哈雅平定其國..., f° 7: (1288) 二十五年正月日烜及其子復走入海..., et *Sử kí*, q. 5, f° 70.

(6) 1288. Cp. *Yuan che*, l. l., f° 7 *b*; *Sử kí*, q. 5, f°s 71 sq.

(7) *Yuan che*, l. l., f° 8, et k. 17, f°s 8 *b*-9; *Sử kí*, q. 5, f°s 89 sq. Le *Chí lược*, f° 17 *b*, SAINSON, p. 49, donne: 劉二拔都 au lieu de 劉金授都.

Au moment de ces édits, Nhật-Huyên était déjà mort. Quelques années [après], son fils, Nhật-Tôn, à la tête de ses ministres et de ses dignitaires, alla au devant [des édits] pour les recevoir (1). Il envoya un de ses sujets présenter à l'empereur un mémoire où il le remerciait et exprimait le désir de devenir son sujet-frontière et d'assurer la charge du tribut (2). * Tch'eng tsong l'agréa et l'investit encore roi d'Annam. [Le pouvoir] se transmit pendant douze générations (3).

Pendant notre dynastie, sous Nhật-Côn, il fut usurpé par le ministre, Lê Quí-Li (4). Il s'arrogea le titre de souverain empereur, appela le pays Đại-ngu (Ta-yu), changea la période en celle de *thiệu-thành* (*chao-tch'eng*).

---

(1) Je n'ai pas retrouvé ce détail dans le *Yuan che*.

(2) 1296 ? Cf. *Yuan che*, k. 18, f°s 5 *b* et 8 *b*.

(3) Notre texte semble ainsi ne point compter Dương Nhật-Lễ 楊日禮 (1369-1370), considéré par les histoires annamites comme un usurpateur (cf. Cadière, *Tableau chronol*, p. 98).

(4) Il semble exister un écart de deux ans entre le *Ming che* et le *Sử kí*. Le *Ming che*, k. 3, f° 4 *a*, rapporte l'assassinat de Nhật-Côn à la 22e année *hong-wou* (1389) : 是年 ... 安南黎季犛復弒其主日焜. Le *Sử kí*, q. 9, f°s 9 *b* - 10 *a*, fait tuer par Lê Quí-Li le *thái-vy* Ngạc, prince de Trang-định, le 5e mois de la 4e année *quang-thái* 光泰 (1391) : 五月季犛殺太尉莊定王頠于萬寧. Or le Ngạc que le *Sử kí* connaît seul, correspond au Nhật-Côn du *Ming che*, qui ne connaît que Nhật-Côn. Le *Ming che*, k. 321, f° 2 *a*, ayant rapporté la destitution et le meurtre de Vy 煒 par Lê Quí-Li, ajoute qu'il donna à Nhật-Côn, fils de Thúc-Minh, le gouvernement des affaires du royaume : 立叔明子日焜主國事. Le *Sử kí*, q. 8, f° 14 *a*, fait de Ngạc le fils du *Souverain suprême*, c'est-à-dire, Trần Nghệ tôn 陳藝宗 (cf. Cadière, *Tableau chronol.*, p. 98) : 冬十月 [de la 8e année *hong-wou*], 以上皇子叔顒爲司徒知太原鎮. Thúc est un premier élément de nom personnel répandu dans la famille royale des Trần (cp. 叔瑤, 叔瓊, in *Sử kí*, q. 8, f° 26 *a*). Thúc-Minh = Nghệ tôn est une deuxième équation à laquelle obligent le *Ming che* et le *Sử kí* : cp. *a*) *Ming che*, k. 321, f° 1 *b* (1371), où Thúc-Minh s'enfuit au lieu de prendre le trône, et *Sử kí*, q. 8, f° 2 *b* (1370), où le même acte est attribué à Phủ 暊, c'est-à-dire, Thúc-Minh (cf. *Sử kí*, q. 8, f° 1 *a*, et Cadière, *l. l.*) ; et *b*) *Ming che*, *l. l.*, (1374), où Thúc-Minh cède le pouvoir à son frère, et *Sử kí*, q. 8, f° 10 *a* (1371), où Nghệ tôn abdique en faveur du sien. Revenons à Nhật-Côn = Ngạc. Nhật-Côn envoie le tribut à la Chine sous le nom de Vy, assassiné par Lê Quí-Li : 仍假煒名入貢 (*Ming che*, *l. l.*, f° 2 *a*, années 1388-1394). Une imposture de Lê Quí-Li avait empêché l'intronisation de Ngạc, dont le bruit s'était répandu : [上皇] 封太尉頠爲大王, 先是靈德 (i. e., Trần Đế Hiện 陳帝晛, cf. Cadière, *o. l.*, p. 99) 被隆, 季犛揚言立頠爲嗣頠辭不可 ... (*Sử kí*, q. 8, f° 31 *b*, année 1388) ; 先是 (i. e., la mort de Ngạc) 上皇旣廢靈德, 欲立頠爲嗣. 季犛以計誤之 (i. e., l'en empêcha) (*id.*, q. 9, f° 9 *b*). Nhật-Côn ou Ngạc aurait ainsi été le fils du roi Trần Nghệ tôn et le frère aîné du roi Trần Thuận tôn 陳順宗 (cf. *Sử kí*, q. 8, f° 32 *a* ; q. 9, f° 1 *a* ; Cadière, *o. l.*, p. 24) ou Ngung 顒, dont le *Ming che*, k. 321, f° 2 *b*, fait au contraire le fils de Nhật-Côn : 建文元年季犛弒日焜, 立其子顒, 又弒顒, 立其弟炭. « La 1e année *kien-wen* (1399), [Lê] Quí-Li,

Il changea le nom de son fils en celui de Hồ Cư, prétendit qu'il était le neveu des Trần et demanda à diriger l'Etat. T'ai tsong, ne présumant pas l'imposture, l'agréa (1). Cependant, un descendant des Trần, nommé Thiêm Bình, venait à la capitale, et révélait [le mensonge]. T'ai tsong envoya une ambassade blâmer [Lê Quí-li]. [Lê] Quí-Li demanda hypocritement à inviter [Thiêm Bình] à rentrer, et lorsque celui-ci fut arrivé à la frontière, les soldats que [Lê Quí-Li] avait osé embusquer le tuèrent avec l'ambassadeur (2). T'ai tsong fut très irrité. Il nomma Tchou Neng général en chef et Tchang Fou, son second. Il fit lui-même, sur la rivière Long, un sacrifice *ma*, et les envoya châtier [Lê Quí-Li]. Tchou Neng mourut aux armées. L'empereur chargea Tchang Fou de le remplacer dans le commandement de ses troupes. Tchang Fou entra dans le pays, prit [Lê] Quí-Li et son fils, les envoya sous escorte, planchettes aux pieds et aux mains, à la capitale (3). On fit ensuite de ce [pays] la province de Kiao-tche. On y établit des préfectures et des garnisons, et l'on

---

ayant tué Nhật-Côn pour introniser son fils Ngung, tua encore Ngung pour introniser son frère cadet An (?) » Ce dernier texte appelle deux remarques : l'une est que les rapports de parenté sont inversés entre Nhật-Côn et Ngung et entre Ngung et An (?), selon que l'on suit le *Ming che* ou les sources annamites, qui font de Ngung le frère cadet de Nhật-Côn (cp. *supra*) et de An (?) le fils de Ngung (cp. Cadière, *o. l*, p. 24); l'autre est l'écart apparent de onze années pour la date de la mort de Nhật-Côn d'après le *Ming che* ou d'après le *Sử kí*. Cette dernière difficulté peut être écartée en traduisant le passage du *Ming che* : «... de même que [Lê] Quí-Li avait tué Nhật-Côn..., de même il tua encore... ». La première divergence est à rapprocher d'une divergence analogue. Le *Ming che*, l. l, f° 1 *b*, dit qu'en 1377, Toan ayant péri dans une incursion au Čampa, son frère cadet Vy le remplaça sur le trône [洪武]十年煻侵占城敗没,弟燁代立, tandis que le *Sử kí*, q. 8, f° 18 *a*, à l'année 1376 dit que le *Souverain suprême* (i. e., Trần Nghệ tôn, cp. *supra*), considérant que l'*Empereur* (i.e., le roi Trần Duệ tôn 陳睿宗, cf. Cadière, *o. l.*, p. 99) était mort à la guerre, intronisa pour lui succéder le fils aîné (de Trần Duệ tôn), Hiện, grand prince de Kiến-đức, 夏五月,上皇以帝當國難崩,立帝長子建德大王晛爲嗣. Peut-être est-il permis de soupçonner chez les compilateurs chinois une erreur due à une confusion qui aura transporté sur Toan et Vy, c'est-à-dire, Trần Duệ tôn et Trần Đế Hiện, le rapport de parenté unissant Trần Nghệ tôn et Trần Duệ tôn. Une confusion du même genre n'a-t-elle pu se produire dans le premier cas ? — Le rapprochement précédent nous a conduit à deux nouvelles identifications : Vy = Trần Đế Hiện (cp. *supra*) et Toan = Trần Duệ tôn (ajouter aux deux citations ci-dessus: *Sử kí*, q. 8, f° 15). Les ouvrages annamites semblent ignorer les trois noms : Toan, Vy et Nhật-Côn. — L'usurpation effective de Lê Quí-Li se produisit en 1400 (cf. *Sử kí*, q. 9, f°s 24 *b* sq.; *Toàn thư*, q. 8, f°s 33 sq.; *Cương mục*, q. 11, f° 36 ; cp. *Ming che*, k. 321, f° 2 *b*).

(1) 1403. Cf. *Ming che*, k. 6, f° 1 *a* : [永樂元年]夏四月丁未朔,安南胡奔乞襲陳氏封爵,遣使察實以聞 ; *ibid.*, f° 1 *b* : 閏月丁卯,封胡奔爲安南國王...是歲...安南入貢. Cp. k. 321, f° 2 *b*.

(2) 1404-1406. Cf. *Ming che*, k. 6, f° 2 ; k. 154, f° 1 *a* ; k. 321, f° 3.

(3) 1406-1407 (*Ming che*, k. 6, f°s 2 *b* - 3 *a* ; k. 154, f° 1 ; k. 321, f°s 3 *b* - 4 *a*).

chargea Houang Fou de l'administrer (1). Ce pays se révolta souvent, et souvent Tchang Fou le châtia et le soumit. Enfin, Lê Lợi annonça faussement qu'un certain Cảo, descendant des Trần, venu secrètement du Lao-tchoua, demandait qu'on le rétablît. Siuan tsong, ayant chargé à plusieurs reprises Wang T'ong et Lieou Cheng de commander les troupes pour le châtier, ils furent peu heureux (2).

Lê Lợi en profita pour renouveler sa demande, et [l'empereur] investit Cảo roi d'Annam. Quand l'ambassadeur [porteur de l'édit] arriva, [Lê Lợi] lui dit que [Cảo] était mort, ce qui fit que Lê Lợi fut chargé temporairement des affaires de l'Etat. Par la suite, il usurpa le titre [de roi] et changea la période en celle de *thuận-thiên* (3). A sa mort, son fils Long lui succéda (4). Ying tsong, dès son avènement, investit Long roi d'Annam et lui conféra un sceau d'or (5).

Douze générations se succédèrent, en tout quatre-vingt dix neuf ans, et [le pouvoir] fut usurpé par le ministre, Mạc Đăng-Dung (6). Il s'arrogea le titre [de roi] et changea la période en celle de *minh-đức*. Il régna six ans, puis transmit [le pouvoir] à son fils Phương-Doanh, qui s'arrogea son titre et changea la période en celle de *đại-chính* (7). [Mạc] Đăng-Dung se retira à Cổ-trai, dans le territoire de Hải-dương (8). Il se donna le titre de *Grand souverain suprême* et garda le commandement de l'armée de Hải-đông (9). Il semble qu'il ait voulu se ménager les trois terriers (10). Le Yue-tchang et le Je-nan sont les anciens territoires des actuels La-thành, Thành-tri et Nghệ-an (11)*.

I. — Les divisions territoriales (12).

*On n'a aucun détail sur les divisions antérieures aux Han. Lorsque l'empereur Wou eut anéanti le Yue, il en divisa le territoire en neuf commanderies dont trois, le Kiao-tche (Giao-chỉ), le Je-nan (Nhật-nam) et le Kieou-

---

(1) 1407 (*Ming che*, k. 6, f° 3 *a* ; k. 154, f°s 1 *b*-2 *a* sq. ; k. 321, f° 4 *a*). Houang Fou est l'auteur d'un *Ngan-nan che yi* 安南事宜, en un livre, et d'un *Ngan-nan chouei tch'eng je-ki* 安南水程日記, en deux livres (*id.*, k. 97, f°s 2 *b* et 12 *b*).

(2) 1426-1427 (*Ming che*, k. 9, f° 1 *b* - 2 *a* ; k. 321, f° 7 ; biographies de Lieou Cheng et de Wang T'ong *in* k. 154).

(3) 1428 (*Ming che*, k. 9, f°s 2 *b* et 3 *b* ; k. 321, f°s 7 *b* - 8 ; *Toàn thư*, q. 10, f° 54 *b*).

(4) 1433 (*Ming che*, k. 321, f° 8 *b* ; cp. k. 9, f° 4 *b* ; *Toàn thư*, q. 10, f° 76 *a*).

(5) 1436 (*Ming che*, k. 10, f° 2 *b* ; k. 321, f° 8 *b* ; *Toàn thư*, q. 11, f° 35 *a*).

(6) 1527 (*Ming che*, k. 321, f° 10 *b* ; *Toàn thư*, q. 15, f° 66 *b*).

(7) 1529, d'après le *Ming che*, l. l. ; 1530, 1er mois, d'après le *Toàn thư*, q. 15, f° 74 *a*.

(8) Même année. Le *Ming che*, l. l., donne Đô-trai 都齋 au lieu de Cổ-trai 古齋.

(9) Sur le Hải-đông, cf. p. 67, n. 1.

(10) C'est-à-dire, trois retraites. Allusion à l'épisode de Fong Nouan 馮煖 in *Tchan kouo ts'ö*, 齊, 4.

(11) Notes passées dans le texte.

(12) *An-nam chí lược*, q. I, f°s 7-10 et 1-4 *a*, Sainson, p. 84-88 et 52-63. Les préambules diffèrent. Les variantes sont signalées dans les notes.

tchen (Cửu-chân), représentaient l'Annam. A partir des Wei et des Tsin, les créations furent nombreuses. La première année *t'iao-lou* (679), Kao tsong, des T'ang, transforma cette région en protectorat général d'Annam. Cela fut ensuite maintenu. En vérité, les établissements étaient rustiques et misérables, petits murs et paillotes, que [d'autres] gens n'eussent pas habités (1). Puis Lí Công-Uẩn, imitant peu à peu la Chine, établit des commanderies et des sous-préfectures. Cependant le pays [entier] n'égalait guère qu'une province chinoise : un peu plus de dix villages formaient une préfecture ; quelques villages, une préfecture secondaire ; un ou deux villages, une sous-préfecture (2). Les bureaux officiels étaient fort réduits. Les Chinois qui venaient d'arriver dans le pays en riaient chaque [fois] en cachette. Etudions maintenant les vicissitudes des provinces, des préfectures, des préfectures secondaires et des sous-préfectures administrées par les Lê, les Lí et les Trần, en examinant les tableaux ci-après * :

1. Divisions administratives mentionnées dans le *Ngan-nan tche*, de Tchang Hia, *tche-* [*pi-*] *ko* au temps de Ning tsong, des Song (3).

---

(1) Je ne suis pas sûr du sens de cette phrase. Le mot double 規制, équivalent de 規則, 規範, 法式, 彝範 (*Ts'eu yuan, Kouo wen tch'eng yu ts'eu tien* 國文成語辭典, etc., *s. v.*), signifie proprement : ordonnances, règlements. Le *P'ei wen yun fou* (k. 67 上, *s. v.* (李肇東林寺經藏碑) fournit pourtant l'exemple d'un emploi qu'on pourrait traduire par : proportions, dimensions (il s'agit de la construction d'un bâtiment). Le *Complete Chinese-English dictionary* de Tsang (張鵬雲), revised edition, Changhai, 1926, traduit : 規模宏大 par « in a grand style, on a large scale ». Enfin, l'expression 規制宏大 sert encore en Annam à désigner de grandes constructions : *qui-chế hoành-đại*. Cp. la note de M. Demiéville sur 制度 in *BEFEO.*, XXV, 236-7. Notre phrase se rattache mal au contexte ; peut-être faut-il y voir une simple note.

(2) Ce passage montre assez la relativité d'appellations désignant des divisions administratives par ailleurs très changeantes. En conséquence, nous nous sommes contenté de la traduction la plus commune des termes : *fou, tcheou, hien*, etc., qui, à la vérité, devraient être simplement transcrits. Nous userons de cette transcription dans les notes.

(3) La première liste du *Yue kiao chou* est la dernière de l'*An-nam chí lược* (q. I, f°s 7 sq.), où deux lignes la précèdent, que Li Wen-fong résume en tête de sa première liste et qui, pour n'être pas inintelligibles comme le veut Sainson (p. 83), n'en sont pas moins obscures et fautives. Tchang Hia 張洽 (*tseu* Yuan-tō 元德, *che* Wen-hien 文憲), né en 1160 à Ts'ing-kiang 清江 (Kiang-si), docteur en 1208, se distingua en différentes charges, fut promu *tchō-tso tso-lang* 著作佐郎 et *tche-pi-ko* 直秘閣 pendant la période *touan-p'ing* 端平 (1234-1237), et mourut vers la fin de 1237. Au lendemain de sa mort, il fut encore élevé au titre de *tche-pao-tchang-ko* 直寶章閣 (*Song che*, k. 430, f°s 4 *a*-5). Le report de ces fonctions à l'époque de Ning tsong, le *Chí lược* précise : 開禧間 (1205-1208), semble donc une erreur de Lê Tắc atténuée par Li Wen-fong, à moins qu'on ne suppose la lacune d'une date entre le dernier titre et celui de *tch'ao-tsing-lang* 朝請郎, que Lê Tắc attribue d'abord à Tchang Hia. Disciple de Tchou Hi, Tchang Hia est l'auteur d'un recueil de prose littéraire, 文集, de

Province de Ngan-nan (Annam) (1) : Song-p'ing (Tống-bình), T'ai-p'ing (Thái-bình), Kiao-tche (Giao-chỉ), Tchou-yuan (Chu-diên), Long-pien (Long-biên), P'ing-tao (Bình-đạo), Wou-p'ing (Vũ-bình).

---

commentaires sur le *Tch'ouen-ts'ieou* et le *Tso tchouan*, d'un *Siu t'ong kien tch'ang pien che lio* 續通鑑長編事略 et d'un *Li-tai kiun hien ti-li yen-ko piao* 歷代郡縣地理沿革表, que Lê Tắc cite sous un titre un peu différent et auquel il donne trente livres. (Je ne l'ai pas retrouvé dans la bibliographie du *Song che*, k. 202-209.) Le *Ngan-nan tche* dont parle Li Wen-fong dut en être un chapitre. — M. H. Maspero (*Le protectorat général d'Annam sous les T'ang*, *BEFEO.*, X, 550-584, 665-682 et carte), se basant en principe sur le *Sin T'ang chou*, a étudié la partie de cette liste relative au delta tonkinois ; nous rappelons ses conclusions dans les deux notes suivantes. Sources de cette première liste : *T'ong tien* 通典, k. 184, f°s 23 sq.; *Yuan-ho kiun hien tche* 元和郡縣志, k. 38 ; *Kieou T'ang chou*, k. 41, f°s 33 sq. ; *T'ai-p'ing houan-yu ki* 太平寰宇記, k. 170-171, *Sin T'ang chou*, k. 43 上, f°s 7 sq. (cf. H. Maspero, *l. l.*, p. 539 sq.). Le *Sử ki*, ngoại kỉ, q. 6, f°s 4-6 *a*, donne un tableau général de la géographie administrative de l'Annam sous les T'ang ; cp. *Cương mục*, tiền biên, q. 4, f°s 18-20, où se trouvent quelques identifications. Comme on le verra, cette première liste de Lê Tắc répétée par Li Wen-fong énumère sans ordre les régions administratives annamites avec des régions administratives appartenant aux trois provinces chinoises limitrophes de l'Annam ancien. Elle donne les *tcheou* de l'Annam sous les T'ang, d'après les séries différentes du *Kieou* et du *Sin T'ang chou* (ce dernier recopié in *Cương mục*, l. l.) et du *T'ai-p'ing houan-yu ki*, sauf un, celui de Tche (Chi) 芝州 (sur lequel *T'ong tien*, k. 184, f° 24 *a* ; *Kieou T'ang chou*, k. 41, f° 34 *b* ; *T'ai p'ing* ..., k. 171, f° 13 *b* ; *Sin T'ang chou*, k. 43 上, f° 9 *a*). « Pays très éloigné et dangereux », 最遠惡處 (*Kieou T'ang chou*), le *tcheou* de Tche fut fondé sous les T'ang à une date inconnue, transformé en *kiun* de Hin-tch'eng (Hân-thành) 忻城 en 742 et rétabli en 758 Les ouvrages cités ne lui attribuent qu'un *hien*, Hin-tch'eng, siège de son gouvernement, sauf le *Sin T'ang chou*, qui en compte sept (忻城, 富川, 平西, 樂光, 樂豔, 多雲, 思龍). Il devait être voisin du *tcheou* de Kiao, car on compare la terre de l'un à celle de l'autre, et Phan Huy-Chú 潘輝注, dans son *Lịch triều hiến chương loại chí* 歷朝憲章類志 (sur lequel Cadière et Pelliot, *Première étude*, p. 612, 656-7), au commencement de son q. 4, l'a identifié avec la province de Hưng-hoá, en le faisant remonter aux Souei. Le *Cương mục*, l. l., f° 19 *a*, cite cette opinion dans ses notes. Au contraire, le *Ta Ming yi-t'ong tche*, k. 84, f° 1 *b*, et le *Ta Ts'ing yi-t'ong tche*, k. 358, le placent au *fou* de K'ing-yuan 慶遠, au Kouang-si.

(1) H. Maspero, *l. l.*, p. 551 sq., département de Kiao (Giao) 交州. D'après le *Sử kí*, q. I, f° 31 *a*, la division en *lou* (*lộ*) 路 ne remonte qu'à 1002 : 改十道爲路府州 (cp. *Đại Nam nhất-thống chí*, de Tự-đức, Hanoi, f° 2 *a* : 前黎應天初爲路). Le département de Kiao de Maspero correspond à la province (路) d'Annam de l'*An-nam chi lược*, q. I, f° 7 *a*, et du *Yue kiao chou*, k. I, f° 6 (peut-être 路 est-il un *lapsus calami* pour 府. Cp. *T'ong tien*, k. 184, f° 23 *a*). M. M. donne la liste de ces deux ouvrages, plus la sous-préfecture de Nan-ting (Nam-định) 南定 (p. 566-9), de localisation incertaine. Suivant M. Maspero, le Kiao tcheou comprenait « toute la partie orientale du delta tonkinois, en aval des provinces de Vĩnh-yên et de Sơn-tây » ; la sous-préfecture de Song-p'ing 宋平 occupait la région de Hanoi sur la rive droite du Fleuve Rouge (cp. Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 135) ; la sous-préfecture de T'ai-

Préfecture secondaire de Fong (Phong) (1) :	Kia-ning (Gia-ninh), Sin-tch'ang (Tân-xương), Tch'eng-houa (Thừa-hoá), Song-chan (Tung-sơn), Tchou-lou (Châu-lục).
Préfecture secondaire de Jang (2) :	Jang-kiang, Po-ling, Hou-chan, Hong-yuan.
Préfecture secondaire de Yen (3) :	Tch'ang-lo, Sseu-fong, Kao-tch'eng, Che-nong.

---

p'ing 太平 s'étendait « entre le sông Cà-lồ et le Fleuve Rouge » ; celle de Kiao-tche 交趾 recouvrait à peu près l'ouest du Hà-đông et l'est du Sơn-tây actuels ; celle de Tchou-yuan 朱鳶 était probablement le bas delta arrosé par le sông Thái-bình, du Hải-dương à la mer ; celle de Long-pien 龍編, entre le Canal des Rapides et le sông Cầu, n'atteignait pas à l'ouest le Fleuve Rouge ; celle de P'ing-tao 平道 était située entre le Fleuve Rouge, le sông Cà-lồ, le Canal des Rapides et les collines de Tiên-du 仙遊, et celle de Wou-p'ing 武平, bornée au nord par Cao-bằng, au sud par T'ai-p'ing, P'ing-t'ai et Long-pien, devait se trouver dans le Thái-nguyên et le nord-ouest du Bắc-giang actuels.

(1) Créée en 621, la préfecture secondaire de Fong 峯州 s'étendait au nord-ouest de celle de Kiao, depuis la pointe du delta jusqu'au Yunnan par les vallées du Fleuve Rouge, de la Rivière Claire et de la Rivière Noire. La sous-préfecture de Kia-ning 嘉寧, à cheval sur le Fleuve Rouge, correspondait à la région de Việt-trì et de Bạch-hạc ; la sous-préfecture de Sin-tch'ang 新昌 se trouvait en amont de celle de Kia-ning, et celle de Tch'eng-houa 承化, au nord-ouest, probablement sur le Fleuve Rouge (H. Maspero, *l. l.*, p. 665 sq.). Les deux autres sous-préfectures ne sont pas identifiées. La géographie de Tự-đức, 山西, f° 11, rattache au *tcheou* de Fong l'ancien territoire du moderne *phủ* de Vĩnh-tường 永祥 (prov. de Vĩnh-yên) et le *Cương mục*, tiền biên, q. 1, f° 2 *a*, celui du *phủ* de Lâm-thao 臨洮 (prov. de Phú-thọ), ce qui place aussi le Fong sur les deux rives du Lô giang.

(2) Le *tcheou* de Jang 瀼州 fut fondé en 638 dans la région de la route ouverte par Lieou Fang 劉方 (sur lequel v. *Souei chou*, k. 53 ; *Chỉ lược*, k. 4, Sainson, p. 211 sq. ; Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 187) dans son expédition contre le Kiao-tche *c.* 601. Transformé en commanderie de Lin-t'an 臨潭 en 742, il fut rétabli en 758 et supprimé pendant la période *tcheng-yuan* 貞元 (785-805). Il s'étendait au nord-est du protectorat général d'Annam et au sud-ouest du Yu-lin 鬱林 ; il touchait le *tcheou* de Yong 容 au nord, celui de K'in 欽 à l'est et celui de Lou 陸 au sud-est (*Kieou T'ang chou*, k. 41, f° 3 *a* ; *T'ai-p'ing houan-yu ki*, k. 167, *sub fine* ; *Sin T'ang chou*, k. 43 上, f° 5 *a*). Il comprenait le territoire de la sous-préfecture moderne de Chang-sseu 上思 du *fou* de Nan-ninh 南寧, au Kouang-si (*Ta Ts'ing yi-t'ong tche*, k. 364, f° 4 *a*).

(3) Le *tcheou* de Yen 巖 est mal délimité. Le *Kieou T'ang chou*, k. 41, f° 33 *a*, ignore la date de sa fondation. D'après le *Sin T'ang chou*, k. 43 上, f° 4 *b*, il fut fondé en 680 sur les *tcheou* de Hong 橫 et de Kouei 貴, soit dans la partie sud centrale du Kouang-si. Les deux histoires s'accordent pour le transformer en 742 en commanderie de Ngan-lo 安樂. Il devint commanderie de Tch'ang-lo 常樂 en 757 et fut rétabli l'année suivante, selon le *Kieou T'ang chou*. Il n'est rien dit de sa suppression. Suivant le *Sin T'ang chou*, Tch'ang-lo, d'abord Ngan-lo, dépendait en 666 de Yu-lin 鬱林, et une autre de ces sous-préfectures, Ngen-fong 恩封, se trouvait entre les *tcheou* de Lao 牢 et de Yi 宜. Le Yen était donc séparé du Tonkin par le K'in et le Jang, et

Préfecture secondaire de T'ien (1): Tou-kieou, Houei-kouei, Wou-long, Hong-chan, Jou-lai.

Préfecture secondaire de Ngai (Aí) (2): Kieou-tchen (Cửu-chân), Ngan-chouen (An-thuận), Tch'ong-p'ing (Sùng-bình), Je-nan (Nhật-nam), Kiun-ning (Quàn-ninh), Tch'ang-lin (Trường-làm).

---

l'identification de Ngen-fong à Nghiêu-phong 堯封, au Quảng-yên (actuellement Cát-hải 葛海, cp. *Đông-khánh địa-dư chí lược*, Quảng-yên, f°s 28 *b* et 30 *b*, *Đôn-lương* 敦良 et *Hà-sen* 荷蓮) par la géographie de Tự-đức, 廣安, f°s 6-7, semble peu vraisemblable. Lê Tắc et Li Wen-fong sont les seuls à écrire la quatrième sous-préfecture Che-nong 石農, au lieu de Che-yen 石巖 (*Kieou* et *Sin T'ang chou*, l. l.; *T'ong tien*, k. 184, f° 27 *a*; *Li tai ti-li yen-ko piao*, de Tch'en Fang-tsi 陳芳績, des Ts'ing, k. 18, f° 11 *b* (1875).

(1) La préfecture secondaire de T'ien 田 est aussi mal localisée. Fondée sans doute pendant la période *k'ai-yuan* 開元 (713-742), commanderie de Hong-chan 橫山 en 742, redevenue *tcheou* de T'ien en 758 (*Kieou T'ang chou*, k. 41, f° 29 *b*; *T'ai-p'ing houan-yu ki*, k. 166, f° 16 *a*), supprimée en 805, rétablie ensuite (*Sin T'ang chou*, k. 43 上, f° 5 *a*), le T'ien fut sous les Song un *ki-mi tcheou* 羈縻州 dépendant du *tcheou* de Yong 邕 (*Song che*, k. 90, f° 3 *a*, l. 11); *lou* 路 de T'ien-tcheou 田州 sous les Yuan, préfecture en 1369, préfecture secondaire en 1528, il fut supprimé l'année suivante et rattaché au gouvernement du Kouang-si (*Ming che*, k. 45, f°s 12-13). Hong-chan était dans la préfecture de Nan-ning 南寧 (*Ta Ts'ing yi-t'ong tche*, k. 364, f° 1 *b*; cp. f° 4 *a*), au Kouang-si, et se trouva sur la route d'Uryaṅhadai lorsqu'il envahit cette région (v. la *Préface générale*, p. 88). Il n'a rien de commun que le nom avec le Hoành-sơn d'Annam (cp. *infra*, III, 18), avec lequel les compilateurs de Tự-đức ont voulu l'identifier (*Đại Nam nhất-thống chí*, 京師, f° 1 *b*). Les noms de deux de ses cinq sous-préfectures présentent des variantes: Houei-kouei 惠桂 (*Chí lược* et *Yue kiao chou*), 惠佳 (*Kieou T'ang chou*), 惠往 (*T'ai-ping houan-yu ki*), 惠佳 (*T'ong tien* et *Sin T'ang chou*); Wou-long 武籠 (*Kieou T'ang chou*, *T'ai-p'ing houan-yu ki*), 武龍 (les autres).

(2) De sa création en 111 a. C. (v. *Préface générale*, p. 82, n. 4, § 2) à l'empereur Wou 武 des Leang 梁, le Thanh-hoá forma la commanderie de Kieou-tchen (Cửu-chân) 九眞. *Tcheou* de Ngai (Aí) 愛 en 523 (v. *id.*, p. 84, n. 6), il redevint le *kiun* de Kieou-tchen sous les Souei, en 607. Sous les T'ang, cette région connut, à l'intérieur et sur son pourtour, des remaniements administratifs nombreux. Rétablie en 622, la préfecture secondaire fut remplacée une fois de plus par la commanderie en 742 et rétablie encore en 758. Elle s'accrut en 627 et 636 (*T'ong tien*, k. 184, f° 24 *b*; *Kieou T'ang chou*, k. 41, f° 34 *b*; *Sin T'ang chou*, k. 43 上, f° 9). Elle eut au nord le Kiao et le Tch'ang (Trường) 長 (cf. *infra*), à l'ouest et au nord-ouest les Leao insoumis 生獠, au sud le Yen 演 (*Yuan-ho kiun hien tche*, k. 38, f° 6; *T'ai-p'ing houan-yu ki*, k. 171, f° 2). De ses sous-préfectures, Kieou-tchen, Ngan-chouen et Je-nan dataient des Souei. Kao-ngan (Cao-an) 高安 sous les Souei, Tch'ong-ngan (Sùng-an) 崇安 en 713, était devenu Tch'ong-p'ing en 757. Kiun-ning, ancien Kiun-ngan (Quân-an) 軍安, reçut son nom la même année (*id.*, f°s 6 sq. et 2 sq.). Je-nan occupait l'ancien territoire de Kiu-fong 居風, des Han, d'après le *T'ong tien*, l. l.; Kieou-tchen, Ngan-chouen et Tch'ong-p'ing aussi, d'après le *Yuan-ho kiun hien tche*, qui identifie encore Kiun-ning au Tou-

Préfecture secondaire de Houan (Hoan) (1) : Kieou-tŏ (Cửu-đức), P'ou-yang (Phổ-dương), Yue-tchang (Việt-thường), Houai-houan (Hoài-hoan).

---

long 都龐 des Han (cp. *Préface générale*, p. 82, n. 4, § 2). Quant à Wou-pien (Vô-biên) 無編, le *T'ong tien*, le *Kieou T'ang chou* et le *T'ai-p'ing houan-yu ki* la font remonter aux Han et placent à l'est de la sous-préfecture de leur temps les vestiges de l'antique Si-yu 西于 (cp. *id.* et p. 100, n. 3). Wou-pien semble avoir été supprimée dans la seconde moitié du VIIIe siècle (v. H. MASPERO, *BEFEO.*, X, 548). Elle reçut ensuite le nom de Tch'ang-lin (*Sin T'ang chou*, l. l.), sous lequel la connurent Lè Tắc et Li Wen-fong. Le nom de Thanh-hoá 清化 ne commence qu'avec Nhân-tôn 仁宗 des Lí 李 (愛州 apparaît encore pour l'année 1031 dans le *Song che*, k. 488, f° 5 *b*, et pour l'année 1043 dans le *Sử kí*, q. 2, f° 38 *a*; 清化 apparaît dans le *Sử kí*, q. 3, f° 31 *a*, à partir de 1127; cp. la géographie de Tự-đức, Thanh-hoá, f° 2 *a*).

(1) Le *T'ong tien*, k. 184, f° 25 *b*, le *Yuan-ho kiun hien tche*, k. 38, f°s 8 sq., et le *T'ai-p'ing houan-yu ki*, k. 171, f°s 9 sq., identifient le Houan tcheou 驩州 au Kieou-tchen des Han. En 278, les Wou 吳 y fondèrent le *hien* de Kieou-tŏ (Cửu-đức) 九德. L'empereur Wou 武 des Leang 梁 y fonda le *tcheou* de Tŏ (Đức) 德 (*Yuan-ho...*, cp. *T'ong tien*). En 598, le pays devient le *tcheou* de Houan (*Id.*; cp. *Préf. génér.*, p. 84, n. 6). En 607, il est transformé en commanderie du Je-nan 日南郡 (*id.*; cp. *T'ong tien* et *Kieou T'ang chou*, k. 41, f°s 35 *b* - 36 *a*). En 622, avec sept autres *tcheou* (*Kieou T'ang chou* : 德, 明, 智, 林, 源, 景, 海; le *T'ai-p'ing...* donne 北 au lieu de 林, et 七 au lieu de 海; cp. le *Yuan-ho...* et le *Sin T'ang chou*, k. 43 上, f° 8 *b*), il dépend du gouvernement général du *tcheou* de Nan-tŏ 南德州總督府. En 625, il redevient le *tcheou* de Tŏ (*Kieou* et *Sin T'ang chou*). En 627, il redevient celui de Houan, tandis qu'une partie de son territoire devient le *tcheou* de Yen (*Infra. Kieou T'ang chou, T'ai-p'ing...*; cp. *Sin T'ang chou*; discussion sur les dates de 622 et 627 in *Yuan-ho...*, l.l., f° 12); il régit alors six *ki-mi tcheou* (*Yuan-ho...*). En 628, le gouvernement général du Houan tcheou 驩州都督府 régissait les huit *tcheou* de Houan (Hoan) 驩, Yen (Diễn) 演, Ming (Minh) 明, Tche (Chí) 智, Lin (Lâm) 林, Yuan (Nguyên) 源, Ying (Ảnh) 景 et Hai (Hải) 海 (*Kieou T'ang chou, T'ai-p'ing...*). Certains de ces *tcheou* n'eurent qu'une brève existence et ne semblent guère avoir été que des *hien* appelés d'un autre nom : Ming, Yuan et Hai supprimés en 639 (*Kieou T'ang chou, T'ai-p'ing...*); Ming et Tche, ci-après. Le pays devint une fois de plus commanderie du Je-nan en 742 et *tcheou* de Houan en 758 (*Kieou T'ang chou*). — D'après le *Kieou T'ang chou*, le *tcheou* de Nan-tŏ en 622 régissait six *hien*; la commanderie du Je-nan, pendant la période *t'ien-pao* 天寶 (742-756), n'en régissait plus que quatre. Sauf le *Yuan-ho...*, qui ne compte que Kieou-tŏ et Yue-tchang, les sources concordent sur les quatre *hien* nommés dans notre texte. Kieou-tŏ 九德, fondé sous les Wou (*Yuan-ho..., Kieou T'ang chou, T'ai-ping...*; le *T'ong tien* dit : sous les Tsin 晉, ainsi que pour P'ou-yang), fut le siège du gouvernement du Houan tcheou et subit des remaniements en 622, 634 et 639 (*Sin T'ang chou*). Yue-tchang 越裳, fondé sous les Wou (*T'ong tien, Yuan-ho..., Kieou T'ang chou, T'ai-p'ing...*), *tcheou* de Ming 明, avec trois *hien*, en 622 (*Kieou* et *Sin T'ang chou*; cp. *T'ai-p'ing...*), rattaché à celui de Tche 智 en 639, rentra, à la suppression de ce dernier, dans la dépendance du Houan (*Kieou T'ang chou, T'ai-p'ing..., Sin T'ang chou*; cp. *Yuan-ho...*). Houai-houan 懷驩, *hien* de Hien-houan (Hàm-hoan) 咸驩 dépendant de la commanderie de Kieou-tchen sous les Souei, *tcheou* de Yen 演州 en 627 (cf. *infra. T'ai-p'ing..., Sin T'ang chou*; le *Kieou T'ang chou* donne la date de 635,

Préfecture secondaire de Lou (Lục) (1) : Wou-lei (Ô-lôi), Houa-ts'ing (Hoa-thanh), Ning-hai (Ninh-hải).

---

sans doute par une confusion de caractères : 貞觀九年 au lieu de 貞觀元年, le *Kieou T'ang chou* lui-même comprenant le Yen dans l'énumération, rapportée ci-dessus, des huit *tcheou* de 628), rentra en 642 dans la dépendance du Houan et devint la sous-préfecture de Houai-houan (*Sin T'ang chou* ; le *Kieou T'ang chou* et le *T'ai-p'ing*... ont une version différente dans un texte visiblement défectueux). Le *hien* inférieur de P'ou-yang 蒲陽 remontait aux Tsin. — Les renseignements relatifs aux régions voisines divergent dans le détail. En gros, on peut se représenter le *tcheou* de Houan sous les T'ang, identifié au Nghệ-an et au Hà-tĩnh actuels (Géographie de Tự-đức, 乂安, f° 1 *b* ; 河靜, f° 1 *a*) ou au seul Hà-tĩnh, avec Đức-thọ ou Hà-tĩnh comme centre (cf CHAVANNES, *Les deux plus anciens spécimens...*, *BEFEO.*, III, 233 ; PELLIOT, *Deux itinéraires*, *BEFEO.*, IV, 184), borné à l'est par la mer, à l'ouest par quelques *ki-mi tcheou* en terres barbares (羈, 縻, du *T'ai-p'ing*...) et séparé quelque temps du Ngai au nord par le Yen tcheou et du Champa au sud par le Lin tcheou (v. *infra*), ayant enfin le siège de son gouvernement, le *hien* de Kieou-tô, au sud, le *hien* de P'ou-yang à quelques *li* au sud-est (*T'ai-p'ing*...), celui de Houai-houan au nord et celui de Yue-tchang à 70 *li* à l'ouest (*Yuan-ho*....) ou au nord-est (*T'ai-p'ing*).

(1) Sur le *tcheou* secondaire de Lou 陸州, les sources présentent des désaccords. Ancienne terre du Kiao-tche, *tcheou* de Houang 黃 en 535 (*Yuan-ho*..., k. 38, f°s 10 *b*-11) et *kiun* de Ning-hai 寧海 sous les Leang (*T'ong tien*, k. 184, f° 26 *a* ; *T'ai-p'ing*..., k. 171, f°s 9 *b*-11 *a*), il fut créé en 598, suivant le seul *Yuan-ho*..., tandis que, suivant le *T'ong tien* et le *T'ai-p'ing*..., les Souei d'abord supprimèrent le *kiun* de Ning-hai et changèrent le *tcheou* de Houang en *tcheou* de Yu 玉, rattaché sous l'empereur Yang au *hien* de Yu-chan 玉山 du *kiun* de Ning-yue 寧越, et le *tcheou* de Lou ne fut fondé qu'en 675, date adoptée aussi par le *Ta Ts'ing yi-t'ong tche*, k. 348, f° 3 *a* (cp. *Sin T'ang chou*, k. 41, f° 37 *a*). Dans l'intervalle, le *tcheou* de Yu-chan, fondé en 622 et supprimé en 628 (*T'ai-p'ing*..., *Sin T'ang chou*), ses deux *hien* rattachés au *tcheou* de K'in (*Sin T'ang chou*), l'avait précédé. Changé en *kiun* de Yu-chan en 742, le *tcheou* de Lou fut rétabli en 758 (*Kieou T'ang chou*, k. 43 上 f° 8 *a* ; *T'ai-p'ing*...). Il occupait, à l'est du protectorat général d'Annam, un territoire de montagnes se prolongeant dans les îles de la baie d'Along (cp. H. MASPERO, *Protectorat général*.., p. 551, 673), et peuplé de Leao, de Man, etc., vivant surtout de la récolte du sel et des perles (*T'ai-p'ing*...). Le *Ta Ts'ing yi-t'ong tche*, k. 348, 表, f° 3 *a*, place le *tcheou* de Lou dans le K'in-tcheou 欽州, à l'ouest du Kouang-tong, et il en localise les trois *hien* au sud-ouest dudit *tcheou* (*Id.*, f° 4 *a*. Résumé des changements dans le K'in-tcheou in *Kouang-tong t'ong tche* 廣東通志, k. 5, f°s 66 *b*-68 *a*). De plus, les trois itinéraires traduits plus loin (II, 3), nous montrent qu'au XVe siècle, en partant du mont Wou-lei 烏雷山, au *tcheou* de Lien 廉, on arrivait en cabotant le premier jour au Po-long-wei 白龍尾, du *tcheou* de Yong-ngan 永安, et le deuxième au Yu-chan men 玉山門. Ces appellations se retrouvent aujourd'hui, successivement, à l'ouest de la péninsule formée par le *fou* de Lei-tcheou, dans le nom des collines du cap Pack-lung, et de l'îlot Pack-long-pai qui, au sud, leur fait face ; puis, dans le Ngọc-sơn, dont la colline s'élève à l'ouest et au sud de la petite île de Trà-cổ, au sud de Móng-cáy et au nord de l'île de Kersaint (*Carte de l'Indochine* au 1/100.000^e^, publiée par le Service géographique, feuilles 40-40 *bis*). La plus grande partie du *tcheou* de Lou aurait donc été en Chine, et ce

Préfecture secondaire de Fou-lou (Phúc-lộc) (1) : Jeou-yuan (Nhu-viễn), T'ang-lin (Đường-lâm), Fou-lou (Phúc-lộc).

---

serait par une erreur due peut-être à l'analogie des noms, que la géographie de Tự-đức, 廣安, f° 7 *b*, aurait identifié le *tcheou* de Lou avec le *phủ* de Hải-ninh 海寧. Cp. *Cương mục*, tiền biên, q. 4, f°s 18 *b*-19 *a* : critique de l'attribution du Lou tcheou à l'Annam). Cependant le *Đồng-khánh địa-dư chí lược* 同慶地輿志略, Quảng-yên, f°s 9 *b* (carte) et 44 *b*, place le Po-long-wei à la frontière chinoise. — Le lieu et les distances des trois *hien*, qui subirent des déplacements, sont incertains. Ils furent sans doute tous maritimes.

(1) Sur l'histoire du *tcheou* de Fou-lou 福祿州, cf. Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 184, n. 6. H. Maspero, *Protectorat général*, p. 550, n. 2, le place au Nghệ-an. La géographie de Tự-đức, 乂安, f° 8 *a*, l'identifie avec le *huyện* de Hương-sơn 香山, dépendant du *phủ* de Đức-thọ 德壽, dans l'actuel Hà-tĩnh, ce qui concorde avec le *T'ai-p'ing* ..., k. 171, f° 6 *b*, sauf pour l'orientation, le huyện de Hương-sơn étant au nord-ouest et le *T'ai-p'ing* situant le Fou-lou à 102 *li* à l'est du *tcheou* de Houan par la côte. Cette dernière indication est confirmée par l'itinéraire de Kia Tan 賈耽, qui place Ngan-yuan, *hien* du *tcheou* de T'ang-lin (ci-après) à deux jours de Houan-tcheou 瀼州 (Pelliot, *l. l.*). D'autre part, le *T'ong tien*, k. 184, f°s 24 *b* - 25 *a*, le *Kieou T'ang chou*, k. 41, f° 35 *a*, et le *T'ai-p'ing* ..., comparent sa terre à celle du *kiun* de Kieou-tchen et du Thanh-hoá, ce qui semble indiquer une proximité de ce *kiun*. Enfin, nous savons que le Fou-lou fut fondé en 669 pour y établir les nombreux barbares dont Sie Fa-tch'eng 謝法成, préfet du *tcheou* de Tche 智, avait obtenu la soumission en 663 (*Kieou T'ang chou*, reproduit par *T'ai-p'ing* ..., et *Sin T'ang chou*, k. 43 上, f°s 8 *b*-9 *a*). Le Fou-lou devait donc être aussi à proximité du Tche, qui dépendait du Houan (cf. n. précédente). La localisation ne fait difficulté que sur la question de savoir de quel côté de la région de Đức-thọ, est ou ouest, il faut le placer. L'accord de l'itinéraire de Kia Tan et du *T'ai-p'ing*... contre la géographie de Tự-đức, dont les identifications sont souvent douteuses, incite à placer le Fou-lou sur la côte, dans une région où des montagnards émigrés pouvaient vivre, au nord-est du Houan et au sud-est du Yen (*infra*), c'est-à-dire, peut-être entre le sông Cả et le sông Nghiện, dans le *huyện* actuel de Can-lộc, où se trouvent quelques hauteurs. Il faut noter pourtant l'appui que la toponomastique paraît donner à la géographie de Tự-đức : 1. Phúc-lộc est aujourd'hui un des cinq cantons du *huyện* de Hương-khê 香溪, au Hà-tĩnh ; 2. à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe, on trouve dans la même région, et peut-être dans le même lieu, un village de Phúc-lộc, dépendant du canton de Thổ-lỗi 土磊 et du *huyện* de Hương-sơn (*Các trấn tổng xã danh bị lãm* 各鎮總社名備覽, ms. annam. de l' E. F. [cote A. 570], 乂安, f° 10 *b*) ; 3. la géographie de Tự-đức, *l. l.*, f° 7 *a*, localise encore au *huyện* de Đức-thọ les *kiun* de Je-nan et de T'ang-lin sous les T'ang (le *Các trấn tổng xã danh bị lãm*, l. l., f° 11 *b*, indique un village de Hoa-lâm 花林, du *huyện* de La-sơn 羅山, voisin de celui de Hương-sơn, et dont le nom a pu être un ancien T'ang-lin modifié par le procédé fréquent qui consiste à changer le premier élément d'un binôme). Ngô Thì-Sĩ 吳時仕 (sur lequel Cadière et Pelliot, *Première étude*, p. 634, n°s 23 et 140) et Phan Huy-Chú, cités par la géographie de Tự-đức, q. 31, 山西, f°s 6 *b*-8 *a*, qui les réfute, ont placé à tort au Sơn-tây le *tcheou* de Fou-lou (cp. H. Maspero, *Protectorat général* ..., p. 550, n. 2). Enfin, le *Kou kin t'ou chou tsi tch'eng* 今古圖書集成, Fang yu houei pien, Pien yi tien, k. 91, f° 1 *a*, le place au Thanh-hoá avec le *tcheou* de Tch'ang (v. n. suiv.) : 九眞郡爲愛州

Préfecture secondaire de Tch'ang (Trường) (1) :

Wen-yang (Văn-dương), T'ong-ts'ai (Đồng-thai), Tch'ang-chan (Trường-sơn), Ki-tch'ang (Kì-thường).

Préfecture secondaire de T'ang (Thang) (2) :

T'ang-ts'iuan (Thang-toàn), Lou-chouei(Lục-thủy),Lo-chao(La-thiều).

Préfecture secondaire de Yen (Diễn) (3) :

Tchong-yi (Trung-nghĩa), Long-tch'e (Long-trì).

分福祿州長州. mais c'est au cours d'une énumération comportant des erreurs certaines ; le *Cương mục*, tiền biên, q. 4, f° 20 *b*, l'y place également. Changé en *tcheou* de Ngan-wou 安武 en 701 (*Sin T'ang chou*), en *kiun* de Fou-lou en 742 et et *kiun* de T'ang-lin 唐林 en 757, le *tcheou* de Fou-lou fut rétabli en 758 (*Kieou* et *Sin T'ang chou*). Le *Yuan-ho...*, k. 38, f° 14 *b*, l'appelle le *tcheou* de T'ang-lin ; avec le *Sin T'ang chou*, il lui donne deux *hien* : T'ang-lin et Ngan-yuan 安遠. Ngan-yuan devint en 757 le siège du *tcheou* sous le nom de Jeou-yuan 柔遠.

(1) Sur le *tcheou* de Tch'ang 長州, v. H. MASPERO, *Protectorat général*, p. 550 et 668 sq. Selon Maspero, p. 673, Wen-yang, le chef-lieu, « devait, selon toute vraisemblance, se trouver dans la région du canal de Phủ-lý et de l'entrée du canal des Bambous », « le département s'étendait le long des montagnes qui séparent le Tonkin du Thanh-hoá jusqu'à la mer » et « vers le nord, sa frontière, marquée par une rivière à 150 *li* de Hanoi, devait être le canal de Phủ-lý ». Le reste n'a pu être localisé. Le *Cương mục*, tiền biên, q. 4, f° 18 *b*, citant le *T'ai-p'ing...*, k. 171, f° 12 *a*, place le *tcheou* de Tch'ang au Thanh-hoá, comme le *Kou kin t'ou chou tsi tch'eng* (v. n. précédente ; cp. p. 96, n. 2, sur le Ngai).

(2) Le *tcheou* de T'ang 湯州 fut fondé sous les T'ang à une date inconnue, changé en *kiun* de Wen-ts'iuan 溫泉郡 en 742 et rétabli en 758 (*Kieou T'ang chou*, k. 41, f°s 32 *b* - 33 *a* ; *T'ai-p'ing...*, k. 171, f°s 13 *b* - 14 *a*). T'ang-ts'iuan fut le siège du *tcheou*. Les sources citées se bornent à peu près à ces détails. Le *T'ong tien*, k. 184, f° 28 *a*, et le *Sin T'ang chou*, k. 43 上, f° 9 *a*, donnent la forme 湯泉郡, qui est certainement la bonne. Le *T'ai-p'ing...* et le *Sin T'ang chou* ont 綠水, comme le *Chi lược* et le *Yue kiao chou* ; le *T'ong tien* et le *Kieou T'ang chou* ont 溱水. Le *tcheou* de T'ang fait partie des *tcheou* mal localisés (Tche 芝, Wou-ngo 武峨, Wou-ngan 武安, etc. ; cp. *infra*) signalés par Ngô Thì-Sĩ 吳時仕 in *Sử ki*, ngoại kỉ, q. 6, f° 5 *b* ; cp. *Cương mục*, tiền biên, f° 18 *b*). Cependant Phan Huy-Chú l'identifie avec la province de Tuyên-quang, dont le nom moderne date du début des Lê (*Lịch triều hiến chương loại chí*, q. 4, 宣光 ; cp. *Cương mục*, l. l., f° 19 *a*), c'est-à-dire, avec le Tuyên-quang ou le Hà-giang actuels.

(3) Le *tcheou* de Yen 演州 fut fondé en 627 sur l'ancien *hien* de Houai-houan (*Yuan-ho...*, k. 38, f°s 12-13 *a* ; *Kieou T'ang chou*, k. 41, f° 36 *a* ; *T'ai-p'ing...*, k. 171, f° 14 ; cp. la n. sur le Houan). Il fut supprimé au cours de la période *tcheng-kouan* (627-649), le *Kieou T'ang chou* et le *T'ai-p'ing...* portent à tort, la 26e année, la période s'arrêtant à la 23e. Il avait eu d'abord trois *hien*. En 764, il fut rétabli sur le territoire du *tcheou* de Houan, avec sept *hien* (忠義, 懷驩, 龍池, 思農, 武郎, 武容, 武金, *Sin T'ang chou*, k. 43 上, f° 9, suivi par *Cương mục*, l. l., f° 20 *a*. Le *Yuan-ho...* donne la même date). La région fut d'abord le *kiun* de Tchong-yi ; on l'appela aussi *kiun* de Long-tch'e (*Sin T'ang chou*). Son chef-lieu était à 6 *li* de la mer, à 150 *li* au nord du Houan et 250 au sud du Ngai (*Yuan-ho...*, *T'ai-p'ing...*). Ces deux derniers ouvrages lui comptent un *hien* de plus que Lê Tắc et Li Wen-fong :

Préfecture secondaire de Lin (Lâm) (1) :

Kin-long (Kim-long), Hai-kiai (Hải-giái).

Préfecture secondaire de Ying (Ảnh) (2) :

Pei-ying (Bắc-ảnh), Tchou-wou (Chu-ngô), Yeou-wen (Giu-văn).

Préfecture secondaire de Chan (Sơn) (3) :

Long-tch'e (Long-trì), P'en-tch'e (Bồn-trì).

---

celui de Houai-houan, déjà mentionné avec le Houan (v. p. 97, n. 1), et qu'ils datent ici de 744. Tchong-yi fut le siège du *tcheou*. Long-tch'e, fondé en 686 au sud du *tcheou*, à 4 *li* de la mer, sur le lieu qui passait pour le Wou-pien 無編 des Han (cp. p. 96, n. 2), fut englobé dans le Yen en 764, à la suppression du *tcheou* de Chan 山州, qui y avait son siège (*Yuan-ho*... V. *infra*, n. 3). Le Yen était sur la grande voie de la Chine au Lin-yi et au Fou-nan (*Yuan-ho*...). Le *Cương mục*, l. l., et la géographie de Tự-đức, 乂安, f°s 1 *b*-6 *b*, le localisent au Nghệ-an. « Yen-tcheou existe encore sous le même nom : c'est administrativement le *phủ* de Diễn-châu 演州, le Phu Diên de nos cartes, sur la côte au nord de Vinh » (Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 184).

(1) Le *tcheou* de Lin 林州 fut sous les Souei le *kiun* de Lin-yi (*Kieou T'ang chou*, k. 41, f° 36 ; *T'ai-p'ing*..., k. 171, f°s 14 *b*-15 ; *Sin T'ang chou*, k. 43 上, f° 8 *b*. V. Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 187-188). En 635, le Lin-yi apaisé, on créa le *tcheou* de Lin au sud du Houan (*ibid.*). Le chef-lieu en fut le *hien* de Lin-yi, omis par Lê Tắc et Li Wen-fong. Les trois *hien* furent créés avec le *tcheou* (*Kieou T'ang chou*). Celui-ci cessa peut-être d'exister vers la fin de la période *tcheng-yuan* 貞元 (785-805). (*Li tai ti-li yen-ko piao*, k. 18, f° 30 *b*). La géographie de Tự-đức, 京師, f° 1 *b*, l'identifie avec la province de Huê. Pelliot, *l. l.*, l'inscrit dans une circonscription qui va du Quảng-bình à Huê.

(2) *Kiun* de Pei-ying 比景 (sur cette prononciation de 景, v. Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 188, n. 1) sous les Souei, *tcheou* de Ts'i 七州 au début des T'ang, le Ying 景 fut en 622 un des huit *tcheou* dépendant du gouvernement général du Nan-tō, et de celui du Houan-tcheou en 628 (*Kieou T'ang chou*, k. 41, f° 35 *b*; *Sin T'ang chou*, k. 43 上, f° 8 *b* ; cp. p. 97, n. 1). Cette année-là, le chef-lieu en fut déplacé au sud du Houan tcheou (*T'ai-p'ing*..., k. 171, f°s 15 *b*-16 *a* ; *Sin T'ang chou*). Il y régit les deux *hien* de Pei-ying et de Tchou-wou 朱吾 (*Sin T'ang chou*) ; le *hien* de Yeou-wen 由文 fut fondé en même temps (*T'ai-p'ing*..., *Sin T'ang chou*). C'est en 634 qu'il reçut le nom de Ying tcheou 景州 (*id.*). Il fut supprimé vers la fin de la période *tcheng-yuan* 貞元 (785-805) (*Li tai ti-li yen-ko piao*, k. 18, f° 30 *a*). La géographie de Tự-đức, 承天, 上, f° 2 *b*, identifie Pei-ying avec le Quảng-trị et le Thừa-thiên : 比景當在今承天廣治道. Sur l'histoire de la région, v. Pelliot, *o. l.*, p. 187 sq.

(3) Sur le même *tcheou* de Chan 山州 et ses deux *hien*, les sources offrent des localisations et des dates inconciliables. D'une part, le *T'ong tien*, k. 184, f° 20 *a*, le *Kieou T'ang chou*, k. 41, f° 30 *a*, et le *T'ai-p'ing*..., k. 166, f° 16, les deux derniers expressément, le rattachent au gouvernement du Yong tcheou 邕州, c'est-à-dire, au territoire qui devint plus tard le *fou* de Nan-ning 南寧, au Kouang-si (cp. *Ta Ming yi-t'ong tche*, k. 85, f° 9 *b* ; *Ta Ts'ing yi-t'ong tche*, k. 364) ; il aurait été créé pendant la période *k'ai-yuan* (713-742) (*T'ai-p'ing*...), changé en *kiun* de Long-tch'e 龍池 en 742, rétabli en 758 (*Kieou T'ang chou*, *T'ai-p'ing*...), supprimé à la période *tcheng-yuan* 貞元 (785-805) (*T'ai-p'ing*...). D'autre part, le *Yuan-ho*..., k. 38, f° 13, et le *Sin T'ang chou*, k. 43 上, f° 8 *b*, l. 10, en font une dépendance, le premier, du Yen (cp. p. 100, n. 3), le second, du Houan ; suivant celui-ci, le Chan

Préfecture secondaire de Kou (Cổ) (1):

Préfecture secondaire de Long (Lung) (2):

Lo-kou (Lạc-cổ), Lo-hing (Lạc-hưng), Kou-chou (Cổ-thư).

Wou-lŏ (Vũ-lặc), Wou-li (Vũ-lễ), Pa-long (Bãi-long), Fou-nan (Phù-nam), Long-ngo (Lung-ngạch), Wou-kouan (Vũ-quan), Wou-kiang (Vũ-giang).

---

fut créé, avec ses deux *hien*, en même temps que le Lin (cp. p. 101, n. 1), et supprimé vers la fin de la période *tcheng-yuan*; suivant celui-là, le Chan remplaça le *hien* de Long-tch'e, fondé en 686 sur le Wou-pien 無編 des Han, et cessa d'exister en 764, le *hien* étant rattaché au Yen. En outre, le *Sin T'ang chou*, l. l., seul passage auquel remonte la notice du *Li tai ti-li yen-ko piao*, k. 18, f° 26 *b*, sur le Chan), dans l'article qui précède celui déjà cité, signale au *hien* de Tch'ong-p'ing, dépendant du Ngai, un *tcheou* de Chan avec cinq *hien* (岡山, 眞潤, 古安, 西安, 建初), fondé en 622 et supprimé en 627. Il y aurait donc eu en Annam un deuxième *tcheou* de Chan, qui n'aurait existé que cinq années. L'identification du premier reste à faire. On ne voit pas pour quelle raison le *Đại Nam nhất-thống chí* 大南一統志 de Duy-tân, q. 6, f° 2 *a*, fait dépendre le Quảng-ngãi du *tcheou* de Chan, 唐改隸山州. S'il était permis de hasarder ici une hypothèse, on pourrait remarquer d'abord que le *Sin T'ang chou* semble bien attribuer au *tcheou* de Chan une garnison de P'ou-yang (Phổ-dương) 浦陽戍, et que l'on trouve au Nghệ-an, dans le huyện de Hương-sơn 香山, une rivière Phổ 浦江, affluent du Lam giang 藍江 (*i.e.*, sông Cả), et sur le cours supérieur de laquelle est le village de Phổ-châu 浦球村 avec le poste français de Đồn Phổ. Cf. *Đồng-khánh địa-dư chí lược*, Nghệ-an, cartes 2, entre f°s 7 et 8, et 13, f°s 51-52; cp. Géographie de Tự-đức, 父安, f°s 8 *a*, Hương-sơn huyện, et 33 *b*, Phổ giang). Or une deuxième prononciation possible en annamite de 陽 est *giang* (Génibrel,, *Dict. ann.-fr.*, s. v.), et la prononciation peut entrainer la graphie (cp. *infra*, l. 2, l'alternance 陀江, 陀陽). Il n'est donc pas impossible d'imaginer l'identité de 浦陽 et de 浦江. Mais il reste naturellement à établir cette présomption, dont la vérification expliquerait l'erreur très probable de la géographie de Tự-đức localisant le *tcheou* de Fou-lou à l'ouest de Đức-thọ: il s'agirait d'une confusion. Le *T'ong tien*, le *T'ai-p'ing*.... et le *Sin T'ang chou* appellent le deuxième *hien* P'en-chan 盆山, au lieu de P'en-tch'e 盆池, auquel Lê Tắc et Li Wen-fong sont seuls à donner ce nom.

(1) Le *tcheou* de Kou 古州 fut fondé en terre barbare en même temps que celui de Jang, c'est-à-dire, en 638 (cp. p. 95, n. 2, et p. 102, n. 2 et 3). d'après le *Kieou T'ang chou*, k. 41, f° 33 *a*, et le *T'ai-p'ing...*, k. 167, f° 16 *b*, ou en 639, d'après le *Sin T'ang chou*, k. 43 上, f° 6 *b*. Remplacé par le *kiun* de Lo-kou 樂古 en 742, il fut rétabli en 758 (*Kieou T'ang chou*, *T'ai-p'ing...*) et supprimé pendant la période *tcheng-yuan* (785-805) (*T'ai-p'ing . . .*). De ses trois *hien*, le chef-lieu, Lo-chan 樂山, fut créé en 762 d'un ancien Lo-yu 樂預, les deux autres furent fondés avec le *tcheou* (*T'ai-p'ing...*, *Sin T'ang chou*). Il dépendit du gouvernement du Yong 容 (*T'ai-p'ing...*) et dut occuper un territoire voisin du Jang, dans le *fou* de Wou-tcheou 梧州 (v. *Ta Ts'ing yi-t'ong tche*, k. 162, 表, f° 3 *b*, et f° 1 *a*) ou de Nan-ning (v. p. 95, n. 2. Cp. *Ta Ming yi-tong tche*, k. 83, f° 12 *b*). Cp. aussi le *T'ong tien*, k. 184, f° 29 *a*.

(2) La création du *tcheou* de Long 籠 en 638, comme celle des *tcheou* de Jang, de Kou et de Houan, fut due à Li Kong-tsie 李公節, préfet de Kouei-lin,

Préfecture secondaire de Houan(1):	Tcheng-p'ing, Fou-ling, Long-yuan, Jao-mien, Sseu-ngen, Wou-che, Ko-leang, Tou-kia.
Préfecture secondaire de Wou-ngo (Vũ-nga) (2) :	Wou-yi (Vũ-nga), Wou-lao (Vũ-lao). Wou-yuan (Vũ-duyên), Kiang-chan (Giang-sơn).

---

au Kouang-si, et marque avec elle l'ouverture pacifique de nouvelles terres barbares. Le *tcheou* fut changé en *kiun* de Fou-nan en 742, à l'occasion d'une ambassade de ce pays pendant la période *tcheng-kouan* (627-649; cp. PELLIOT, *Deux itinéraires*, p. 189, n. 2) et rétabli en 758 (*T'ong tien*, k. 184, f° 28 *b*; *Kieou T'ang chou*, k. 41, f°s 37 *b* - 38 *a*; *T'ai-p'ing...*, k. 171, f°s 16 *b* - 17 *a*; *Sin T'ang chou*, k. 43 上, f° 5 *a*). Il n'appartenait pas au protectorat d'Annam (*Kieou* et *Sin T'ang chou*, *T'ai p'ing...*) et se trouvait a 800 *li* à l'ouest du siège du Yong 邕 (*T'ai-p'ing...*) : il faut donc le chercher au Kouang-si ou à la frontière du Kouang-si, à l'ouest des *tcheou* de Jong et de Kou. La géographie de Tự-đức, 太原, f° 1, lui fait partager avec le *tcheou* de Wou-ngo (*infra*, n. 2) l'ancien territoire de Thái-nguyên ; mais Phan Huy-Chú (*Lịch triều hiến chương loại chí*, q. 4, Thái-nguyên, cité par le *Cương mục*, tiền biên, q. 4. f° 19 *a*) n'identifie le même territoire qu'avec le Wou-ngo. Il se peut en outre que l'identification de la géographie de Tự-đức ne repose que sur le fait que l'un des onze *hien* de la région s'appelait Wou-li 武禮. En tous cas, le Long ne peut se situer que dans l'arrière-pays, ce qui le ramène à la frontière de Chine. — Les sources citées lui donnent toutes sept *hien*, fondés en même temps que le *tcheou*, avec Wou-lō 武勒 (*Chi lueo* et *T'ong tien*), ou Wou-kin 武勤 (*Sin T'ang chou*) pour chef-lieu. Le *long* des *hien* est écrit tantôt 龍 et tantôt 籠. Pa-long 罷龍 semble une erreur du *Yue kiao chou* pour Lo-long 羅龍.

(1) Le *tcheou* de Houan 環州 (Houan-kiang 環江 est une leçon fausse du *Chi lueo* suivi par le *Yue kiao chou*) fut fondé en 638 par le même homme et à la même occasion que le *tcheou* de Long (sur le nom de Houan, v. PELLIOT, l. l.). Ainsi que le Long, en 742 il changea de nom et fut appelé *kiun* de Tcheng-p'ing 正平 (ou 整平, *Sin T'ang chou*, k. 43 上, f° 5 *a* ; le *Kieou T'ang chou*, k. 41, f° 38 *a*, a fautivement : 平), puis fut rétabli en 758 (*Kieou* et *Sin T'ang chou*, *T'ai-p'ing...*, k. 171, f° 17). Il était à 200 *li* au nord du *tchou* de Yi 宜 (*T'ai-p'ing...*), actuel *hien* de Yi-chan 宜山, c'est-à-dire au nord-ouest du Kouang-si. Le *T'ai-p'ing...*, dans une note, f° 18 *a*, le rattache cependant au protectorat d'Annam, ainsi que les six *tcheou* suivants : Lin, Yin, Long (*supra*), Tō-houa, Lang-mang et Long-wou (*infra*). V. la remarque de PELLIOT, *Deux itinéraires*, p. 366, n. 6. Ses huit *hien* furent fondés avec le *tcheou*. Variantes des *hien* : au lieu de 武石, 武名 (*T'ong tien*, k. 184, f°s 28 *b*-29 a); 蒙都 (*T'ong tien*, *Kieou T'ang chou*, *T'ai-p'ing...*), 都蒙 (*Sin T'ang chou*); la forme 都家 est particulière au *Chi lueo* et au *Yue kiao chou*.

(2) Le *tcheou* de Wou-ngo 武峩, ou 武峨 (le *Chi lueo* et le *Yue kiao chou* sont les seuls à l'appeler Wou-yi 武義 ; toutefois, le *Sin T'ang chou*, k. 43 上, f° 9 *a*, lui donne un *hien* de ce nom, ci-après) fut fondé par les T'ang à une date inconnue, changé en *kiun* en 742 et rétabli en 758 (*Kieou T'ang chou*, k. 41, f° 34 *a* ; *T'ai-p'ing...*, k. 171, f°s 12 *b*-13 *a*). Le *T'ong tien*, k. 184, f° 23 *b*, lui donne cinq *hien* (如馬, 武勞, 武綠, 梁山, 武峩) ; le *Kieou T'ang chou* également, mais il n'en énumère que quatre, comme le *T'ai-p'ing...*, qui le reproduit généralement (武峨, chef-lieu, 武綠, 武勞, 梁山, ou 梁, tous fondés avec le *tcheou*) ; le *Sin Tang chou*

Préfecture secondaire de Yue (1) : Long-chouei, Yai-chan, Tong-si, T'ien-ho.

Préfecture secondaire de P'ing-k'in (2) : Yong-chan, Houai-yi, Fou-yang, Kou-fou.

Préfecture secondaire de Tō-houa (3) : Tō-houa, Kouei-yi.

---

en cite sept (武峨, 如馬, 武義, 武夷, 武緣, 武勞, 梁山). Il est rapproché du Kiao tcheou (*Kieou T'ang chou* ; cp. *T'ong tien*, *T'ai-p'ing...*, *Kou kin t'ou chou tsi tch'eng*, l. l.). Le *Lịch triều hiến chương loại chí*, q. 4, 太原, cité par le *Cương mục*, tiền biên, q. 4, f° 19 *a*, l'identifie à la province de Thái-nguyên. Cp. la géographie de Tự-đức, 太原, f° 1 (v. p. 102, n. 1) : le nom de Thái-nguyên remonte aux seconds Lí.

(1) Les sources citées ignorent la date de fondation du *tcheou* de Yue 粵州. Le *Ta Ts'ing yi-t'ong tche*, k. 354, 表, f° 4 *a* ; k. 358, 表, f° 1 *b*, donne celle de 630, mais, d'accord avec le *Ta Ming yi-t'ong tche*, k. 84, f° 1 *a*, il le fait remplacer par le *tcheou* de Yi 宜州 pendant la période *k'ien-fong* 乾封 (666-668), tandis que le *Kieou T'ang chou*, k. 41, f° 34 *b*, suivi par le *T'ai-p'ing ...*, k. 171, f° 13 *a*, le transforme encore en *kiun* de Long-chouei 龍水 en 742 et le rétablit en 758. L'accord sur les *hien* est complet. Le Yue est comparé au Kiao (*T'ong tien*, k. 184, f° 24 *a* ; *Kieou T'ang chou*, *T'ai-p'ing...*), et le *Kou kin t'ou chou tsi tch'eng*, l. l., l'énumère ensemble avec le Wou-ngo et le Tche 芝, localisés au Thái-nguyên (v. note précédente) et au Hưng-hoá (v. p. 93, n. 3) par Phan Huy-Chú, dont la deuxième identification au moins est fort douteuse. L'identification par les deux grandes géographies chinoises du Yue avec le Yi transporte celui-là au *fou* de K'ing-yuan, au nord-ouest du Kouang-si, et corrobore en même temps celle du Tche (v. *ibid.* Cp. la carte 47 : 唐地理志圖, des *Li tai yu-ti yen-ko hien-yao t'ou* 歷代輿地沿革險要圖, de Yang Cheou-king 楊守敬, 1906, f°s 42-43).

(2) Le *tcheou* de P'ing-k'in 平琴州 fut établi par les T'ang en 683, sur une partie du *tcheou* de Tang 黨, avec quatre *hien* : Ngan-jen 安仁, le chef-lieu, devenu Yong-chan 容山 en *tche-tō* 至德 (756-758), Houai-yi 懷義 (依義 du *Chi-lüe* et du *Yue kiao chou* est une forme fautive due à une abréviation 怀), Fou-yang 福陽 et Kou-fou 古符 (*Sin T'ang chou*, k. 43 上, f° 7 *a*). Supprimé temporairement en 687, rétabli en 707, changé en *kiun* en 742, rétabli en 758 (*Kieou T'ang chou*, k. 41, f°s 26 *b*-27 *a*, et remarques, f°s 2 *a*), il fut définitivement supprimé en 781 et ses *hien* entrèrent dans la dépendance du Tang (*id.* et *Sin T'ang chou*). Le P'ing-k'in fut ainsi une division du Tang (ou *kiun* de Ning-jen 寧仁), créé un an plus tôt, avec quatre *hien*, auxquels s'ajoutèrent ceux du P'ing-k'in à sa suppression (*Kieou T'ang chou*, k. 41, f° 29 ; *Sin T'ang chou*, l. l.), et supprimé à son tour sous les Song (*Ta Ming yi-t'ong tche*, k. 84, f° 25 *a*) ; son chef-lieu, Fou-ngan 撫安, passait pour l'ancien Si-ngeou 西甌 (*Sin T'ang chou*). Tang et P'ing-k'in occupaient la région du Yu-lin des Han, soit, en gros, la partie centrale du Kouang-si, dans la future préfecture de Nan-ning (*Ta Ming yi-t'ong tche* ; *Ta Ts'ing yi-t'ong tche*, k. 364) : ils se trouvaient au nord du Lao tcheou 牢州, au sud du Kouei et du Sieou tcheou 貴繡州, le P'ing-k'in à l'ouest et au sud-ouest du Tang, et celui-ci au nord-est du Yong tcheou 容州 (*Kieou T'ang chou*, etc.). Cp. *T'ong tien*, k. 184, f°s 16 *a* et 19 *a*.

(3) Les *ki-mi tcheou* de Tō-houa 德化 et de Lang-mang 郎茫 furent créés en 766, entre l'Annam proprement dit au sud et le Tsang-ko 牂牁 (sur lequel, v. Pelliot, *Deux itinéraires*, p. 403 et n. 4) au nord, sur le territoire de la tribu Lin-tou-fou

Préfecture secondaire de Wou-ngan (Vũ-an) (1) :	Wou-ngan (Vũ-an), Lin-kiang (Linh-giang).
Préfecture secondaire de Lang-mang (2) :	Lang-mang, Kou-yong.
Préfecture secondaire de Long-wou (3) :	Long-k'ieou, Fou-yu.

(*A suivre.*)

林都符, dans le Yunnan oriental. Sur le Tŏ-houa, v. *Kieou T'ang chou*, k. 41, f° 38 *a* ; *T'ai-p'ing ...*, k. 171, f° 17 *b* ; *Sin T'ang chou*, k. 43 下, f° 12 *b*. Sur le Lang-mang, v. *Kieou T'ang chou*, l. l. ; *T'ai-p'ing...*, l. l., f° 18 *a* ; *Sin T'ang chou*, l. l. Sur l'un et l'autre, v. PELLIOT, *o. l.*, p. 140 et n. 2 ; p. 365, n. 3 ; 366, n. 4. Les *hien* furent créés avec les *tcheou*. Le deuxième *hien* du Tŏ-houa doit s'écrire Kouei-yi 歸義, et non Kouei-tchong 歸衆, comme dans le *Chi lược* et le *Yue kiao chou*.

(1) Le *tcheou* de Wou-ngan 武安州 fut fondé en 701 en même temps que celui de Nan-teng 南登州, tous deux dépendant de l'Annam (*Kieou T'ang chou*, k. 41, f° 33 *b*). Le second existait encore à la période *k'ai-yuan* (713-742) (*Sin T'ang chou*, k. 43 上, f° 9 *a*). Le *tcheou* de Wou-ngan s'appela aussi *kiun* de Wou-k'iu 武曲郡, et eut deux *hien* : Wou-ngan (seul enregistré par le *Chi lược* et le *Yue kiao chou*) et Lin-kiang 臨江 (*Sin T'ang chou* ; cp. *Yuan ho...*, k. 38, f° 14). Le *Lịch triều hiến chương loại chí*, q. 3, *sub fine*, identifie le Wou-ngan au An-bang 安邦, devenu le Quảng-yên 廣安 (cp. p. 98, n. 1). Cette identification n'est pas impossible, mais, comme toutes celles de Phan Huy-Chú, elle est donnée sans preuves, ainsi que le note le *Cương mục*, tiền biên, q. 4, f° 19 *a*.

(2) V. p. 104, n. 3.

(3) D'après le *T'ai-p'ing...*, k. 171, f° 18 *a*, le *ki-mi tcheou* de Long-wou 龍武 (羅武 est une forme fautive du *Chi lược* et du *Yue kiao chou*) fut créé en 766 (cp. *Sin T'ang chou*, k. 43 下, f° 12 *b*), sur le territoire de la tribu P'an-kouei-kouo 潘歸國. Il fut au VIIIe siècle une étape de la route du Tonkin en Inde, à la limite des postes chinois dans le sud-est du Yunnan. M. Pelliot le rapproche de Pou-t'eou 步頭, identifié par Chavannes (*J. A.*, nov.-déc. 1900, p. 407) avec T'ong-hai, à une soixantaine de kilomètres au nord de Lin-ngan 臨安 (ou Kien-chouei 建水) et que M. Pelliot inclinait à placer à Lin-ngan même (*Deux itinéraires*, p. 138, 140, 365, n. 3, 366, n. 4 et 5). Sauf dans notre texte et le *Chi lược*, le deuxième *hien* est écrit partout Fou-yu 福宇, et non Fou-wou 福武 ; le *T'ai-p'ing...* écrit le premier, Long-k'ieou 龍邱.

CHOIX DE PIÈCES

DU

THÉÂTRE LYRIQUE JAPONAIS[1]

transcrites, traduites et annotées

par le Colonel G. RENONDEAU

Ancien attaché militaire à l'Ambassade de France au Japon.

IX. — YASHIMA.

Le nō de *Yashima* est un des plus connus parmi les nō de mânes de guerriers. Ce genre de pièces est plus spécialement appelé : pièces d'asura (*shura-mono*). Les asura (*ashura* 阿修羅 en japonais) sont, dans le bouddhisme japonais, ce que deviennent les guerriers qui meurent dans les combats. Ils vont dans une sorte d'enfer (la voie des asura, *shuradō*) où ils sont condamnés à batailler sans trêve. Cette définition suffit pour comprendre le rôle des asura dans la littérature japonaise du moyen âge. Ceux dont la curiosité serait plus exigeante et désireraient savoir ce que furent les asura à une époque plus lointaine pourront consulter l'article correspondant du *Hōbōgirin* 法寶義林, le dictionnaire de bouddhisme en cours de publication. Ils y verront que « les asura remontent au passé le plus ancien des religions indo-iraniennes » et qu' « à travers les temps ils ont conservé une physionomie énigmatique et ambiguë ». En effet, ils ont été classés tantôt parmi les ennemis des dieux, tantôt parmi les dieux, d'autres fois entre les hommes et les dieux. Rien n'est moins précis, mais encore une fois il nous suffit de savoir ce qu'entendaient par *asura* les Japonais de l'époque à laquelle les nō ont été composés.

Dans les nō, les asura reviennent sur terre pour dire aux âmes pieuses quels tourments ils endurent dans leur enfer, et les prières des vivants hâtent la délivrance de ces damnés.

---

(1) Cf. *BEFEO.*, XXVI, 257-358 ; XXVII, 1-147.

Celui qui apparaît dans *Yashima* est le célèbre Yoshitsune. Sous l'aspect d'un vieux pêcheur, il se montre à un moine voyageur qui arrive un soir à Yashima, là où Yoshitsune vint relancer les Taira et les obliger à la fuite pour les anéantir peu après à la bataille de Dan-no-ura. Le bonze a demandé l'hospitalité au vieillard et ce dernier lui fait un récit de la bataille de Yashima, si détaillé vraiment que le moine est très intrigué. Les quelques paroles énigmatiques que le vieux pêcheur fait entendre avant de disparaître donnent au bonze le soupçon qu'il a eu affaire à l'esprit de Yoshitsune. Une conversation qu'il a avec un homme de la côte pendant l'entr'acte le confirme dans cette opinion. Il va donc prier pour l'âme de Yoshitsune.

Fatigué, il s'endort et il a un rêve que nous voyons se dérouler sous nos yeux. Yoshitsune reparaît, et, cette fois, dans son costume brillant de jadis. Il se trouve maintenant parmi les asura, soumis aux tortures auxquelles les asura sont condamnés. Il raconte, et mime, en dansant, d'autres épisodes de la bataille de Yashima. Il se voit obligé de livrer des combats incessants. Puis le jour se lève, le rêve s'évanouit ; sous les yeux du bonze qui se réveille, il n'y a qu'une plage où des mouettes tourbillonnent dans un vent d'orage.

Nombre de vieilles relations racontent, chacune avec ses variantes, la bataille de Yashima. Il semble que l'auteur du nō ait suivi le *Heike monogatari* pour le choix des épisodes à porter à la scène. Il existe de cet ouvrage une traduction anglaise par M. Sadler, qui a paru dans les *Transactions of the Asiatic Society of Japan* (vol. XLVI, part II, et vol. XLIX, part I) ; mais le récit de la bataille étant très long, je crois utile de le résumer en le réduisant à ce qui est essentiel pour comprendre le nō de Yashima.

Auparavant, je dirai un mot de la date de la bataille. L'auteur du nō la place au 18 du 3e mois de la 1ère année de Genryaku 元暦 (1184). Or le *Heike monogatari* la fixe au 18 du 2e mois de la 2e année (1185) et dit que la bataille de Dan-no-ura eut lieu dans le 3e mois. Les autres relations ne sont généralement d'accord ni avec le *Heike monogatari*, ni entre elles, quant au jour et au mois : le *Seisuiki* 盛衰記 dit le 18 du 3e mois, le *Nagato-bon* 長門本 et le *Morinaga shiki* 盛長私記 disent le 24 du 3e mois. Mais toutes placent le fait dans la 2e année, soit en 1185.

Ceci dit, voici, d'après le *Heike monogatari*, le récit succinct des événements qui servirent de base au nō de *Yashima*.

Le 10 du 1er mois de l'an 2 de Genryaku (1185), le *hōgwan* (1) Yoshitsune se rendit au palais du Hō-ō, autrement dit de l'empereur Go-Shirokawa, qui avait abdiqué, mais gouvernait encore en fait, et lui exposa son intention d'aller exterminer les Taira, où qu'ils fussent. Le Hō-ō l'approuva. Le 3 du mois suivant, Yoshitsune quitta la capitale avec ses compagnons pour aller s'embarquer à Watanabe, et Fukushima (aujourd'hui englobés dans la ville

(1) *Hōgwan* ou *hangwan* 判官 ; ce titre désignait une haute fonction judiciaire.

d'Ōsaka) et prendre la direction de Yashima sur la côte de Shikoku. C'est là que les Taira s'étaient fortifiés, ayant à leur tête Munemori qui avait emmené avec lui le jeune empereur Antoku, sa mère Kenrei-mon-in, sa grand'mère Nii dono.

Le 16, les Minamoto venus à l'appel de Yoshitsune devaient prendre la mer, mais le temps était très mauvais et un grand nombre de guerriers ne se souciaient pas d'affronter la tempête. L'un d'eux, Kajiwara Kagetoki, se querella à ce sujet avec Yoshitsune qui voulait partir à tout prix. Les deux guerriers faillirent se battre ; finalement Yoshitsune s'embarqua, mais il n'emmenait que cinq barques sur deux cents, et encore avait-il dû menacer de mort leurs équipages.

Ayant quitté Watanabe le 17, à deux heures du matin, Yoshitsune, poussé par un vent arrière, arriva six heures après en vue de Katsuura, sur la côte d'Awa (non loin de Tokushima). Une centaine de cavaliers Taira se trouvaient là ; mais Yoshitsune, qui disposait de cinquante chevaux, les défit aisément. Un prisonnier lui apprit que les Taira n'avaient que 1.000 cavaliers à Yashima, tout le reste de leurs forces se trouvant égrené sur le pourtour de Shikoku par petits groupes, ou occupé à guerroyer en Iyo. Il y avait deux journées de marche jusqu'à Yashima. Yoshitsune partit aussitôt. Le soir, il arrivait au col d'Ōsaka à la limite des provinces d'Awa et de Sanuki ; le lendemain 18, à quatre heures, il traversait Hikida et dans la journée il apparaissait au bord du bras de mer qui sépare Yashima de la terre.

Les Taira, saisis de peur, sautèrent dans leurs barques et s'éloignèrent à quelques dizaines de brasses. La mer était basse. Les Minamoto poussèrent leurs chevaux dans l'eau, et, après s'être nommés à leurs ennemis suivant l'usage, le combat s'engagea à coups de flèches entre les Minamoto à cheval et les Taira dans leurs barques.

Pendant ce temps, Gotobyōe Sanemoto, l'un des compagnons de Yoshitsune, s'en alla mettre le feu au palais de l'Empereur. A la vue des flammes, Munemori dépêcha environ 500 des siens qui arrivèrent en petites barques devant la porte brûlée du palais, Noritsune (le Noto no kami) et Jirōbyōe Moritsugu à leur tête. Les guerriers Taira descendirent sur le rivage et se rangèrent devant les Minamoto. Les chefs échangèrent d'abord force paroles de défi et de mépris auxquelles mit fin une flèche de Minamoto qui transperça Moritsugu. Alors le combat commença ; Noritsune, qui était un archer fameux, visait obstinément Yoshitsune, mais en vain, car les compagnons de ce dernier lui faisaient un rempart de leurs corps. Ce dévouement coûta la vie à Satō Saburōbyōe Tsuginobu, qui reçut une des flèches que Noto dono, autrement dit Noritsune, destinait à Yoshitsune. En revanche, Kikuō maru, un jeune guerrier Taira, voulant aller couper la tête de Tsuginobu, fut blessé à mort. Pendant que Yoshitsune pleurait amèrement la mort de son fidèle Tsuginobu, Noto no kami emportait jusqu'à sa barque le corps de Kikuō maru dont la mort lui faisait tant de peine qu'il ne combattit plus de toute la journée.

Le soir était venu. Un certain nombre de guerriers d'Awa et de Sanuki ayant pris parti pour les Minamoto, Yoshitsune se vit à la tête d'environ 300 cavaliers.

Après un épisode auquel ce nō ne fait pas allusion (celui d'un éventail que les Heike présentèrent comme but aux flèches de leurs adversaires), trois Taira débarquèrent, qui étaient armés respectivement, l'un d'un arc, un autre d'un bouclier, le troisième d'une hallebarde. Ce dernier était le fameux Kagekiyo (1). A leur provocation, cinq Minamoto répondirent ; parmi eux se trouvait Mihonoya Jūrō dont le cheval fut de suite renversé par une flèche de l'archer. Mihonoya tirant son sabre allait poursuivre le combat, quand il vit venir à lui le hallebardier. Craignant que son sabre ne fût d'aucun secours contre une hallebarde, il allait se replier quand Kagekiyo, mettant son arme sous son bras, s'élança sur lui et le saisit par le couvre-nuque de son casque. Chacun tirant à soi, le couvre-nuque finit par se déchirer et rester dans la main de Kagekiyo pendant que Mihonoya battait en retraite vers ses compagnons.

Ce combat singulier fut le prélude d'un engagement général. Deux cents Taira débarquèrent et alignèrent leurs boucliers, sur quoi Yoshitsune, se mettant à la tête de quatre-vingts cavaliers, chargea. Les Taira n'attendirent pas le choc, et, abandonnant leurs boucliers, remontèrent dans leurs barques.

Les Genji entrèrent dans l'eau à leur poursuite. C'est alors qu'avec des râteaux de guerre et des crochets les Heike essayèrent de saisir Yoshitsune, mais les compagnons de ce dernier faisaient bonne garde autour de lui. Soudain Yoshitsune laissa tomber son arc qui partit à la dérive. Alors que ses amis lui criaient de l'abandonner, le *hōgwan* s'avança au risque d'être harponné par l'ennemi, et finit par reprendre son arc. Les vieux guerriers le réprimandèrent respectueusement pour avoir exposé inutilement sa vie, ce à quoi Yoshitsune répliqua : « Je n'aurais pas voulu que mon arc, qui est une arme tout ordinaire, fût pris par les Heike ; ils auraient pensé que le chef des Genji n'a qu'un arc bien méprisable. » Et tous l'approuvèrent.

La nuit était venue. Les Taira demeurèrent dans leurs barques, à croiser à quelque distance. Les Minamoto, qui n'avaient pas dormi depuis leur départ de Watanabe, se replièrent à l'intérieur et se reposèrent.

Le lendemain, les Taira s'étaient retirés un peu vers l'Est, dans la baie de Shido où Yoshitsune vint les retrouver avec ses cavaliers. De nouveau les Heike se dérobèrent. Ils prirent cette fois la direction de l'Ouest et le 24 du 3e mois le *hōgwan* devait les rejoindre, avec une armée qui s'était considérablement renforcée, à Dan-no-ura, près de Moji. C'est là qu'il leur infligea une défaite définitive.

---

(1) Cf. *BEFEO.*, XXVII, 44 sqq., le nō de *Kagekiyo* dans lequel le combat entre Mihonoya et Kagekiyo est raconté.

Yashima est un nō de construction régulière que les différentes listes d'auteurs s'accordent à attribuer à Seami. Toutes les écoles possèdent cette pièce dans leur répertoire et la jouent fréquemment. Le texte suivi pour la traduction est celui de l'école de Kwanze ; les variantes que présentent les autres écoles sont signalées. Le rôle du kyōgen est celui de l'école Izumi ; le texte en a été obligeamment copié pour moi par M. Kameda Masanosuke sur le manuscrit du chef actuel de l'école, M. Fujie.

YASHIMA.

PERSONNAGES.

Le Waki : Un moine voyageur.
Les Wakizure : Deux moines (personnages muets).
Le Mae-jite : Un vieillard.
Le Shitezure : Un jeune homme.
Le Nochi-jite : L'esprit de Yoshitsune.

L'action se passe au troisième mois, à Yashima en Sanuki.

YASHIMA.

WAKI.

(*Shidai.*) (1) Tsuki mo minami no unabara ya (*bis*)
Yashima no ura wo tazunen.

(*Kotoba.*) Kore wa miyako-gata yori idetaru sō nite sōrau. Ware imada Shikoku wo mizu sōrau hodo ni kono tabi (2) omoitachi Saikoku angya to kokorozashi sōrau (3).

(*Michi-yuki.*) Haru-gasumi
Uki tatsu nami no oki tsu-bune (*bis*)
Iri hi no kumo mo kage soite (4)
Sonata no sora to yuku hodo ni
Harubaru narishi funaji hete
Yashima no ura ni tsuki ni keri (*bis*).

(*Kotoba.*) (5) Isogi sōrau hodo ni kore wa haya Sanuki no kuni Yashima no ura ni tsukite sōrau. Hi no kurete sōraeba kore naru shioya ni tachiyori ichi ya wo akasabaya to omoi sōrau.

---

(1) Kmp., Ki. suppriment le *shidai.*

(2) Kmp., Kg. disent : « kono haru », « ce printemps ».

(3) Kmp., Kg. donnent : « Shikoku ni kudari Yashima no ura wo mo ikken sebaya to omoi sōrau », « [J'ai projeté] de descendre à Shikoku et d'aller voir aussi en passant le rivage de Yashima ». Ki. : « Saikoku shugyō to kokorozashi sōrau », même sens que Kz.

(4) Shimo-gakari : « teri soite », m. s.

(5) Kz. et Kmp. donnent seuls ce *kotoba*. Kmp. le termine ainsi : « kore naru shioya ni yado wo karabaya to omoi sōrau », « je vais demander à loger dans cette hutte de saunier ».

YASHIMA.

PREMIÈRE PARTIE.

La flûte et les deux tambourins jouent. Le *waki* entre et s'arrête au *shite-bashira*. Il porte un manteau de teinte neutre (*mizu-goromo* 水衣), par-dessus une tunique courte (*noshime* 熨斗目); il est coiffé du *sumbōshi* 角帽子, bonnet d'étoffe légèrement pointu qu'une bandelette serre au front et qui retombe sur les épaules. Deux autres moines (*wakizure*) le suivent.

Le Waki.

La lune, elle aussi (1), s'en va vers la mer du Sud (*bis*)
Visiter les rivages de Yashima (2).

Je suis un moine venant de la région de la capitale. Comme je n'ai pas encore vu Shikoku, j'ai projeté d'aller cette fois en pèlerinage aux pays de l'Ouest.

Dans les brumes flottantes du printemps
La barque vogue vers les flots du large (*bis*).
Le soleil couchant accompagnant de ses lueurs les nuages [de
C'est de leur côté qu'elle va (3) ; aussi l'Ouest],
Après une longue route,
Au rivage de Yashima est-elle arrivée (*bis*).

Comme nous avons fait diligence, nous voici déjà arrivés au rivage de Yashima dans la province de Sanuki. Le soleil s'est couché, aussi vais-je entrer dans cette hutte de saunier où je pense que je pourrai passer la nuit.

Le *waki* va au *wakiza* où il s'assied. Les *wakizure* se placent à sa droite. Le *shite-zure* apparaît sur le pont-galerie, suivi du *shite*. Tous deux portent des vêtements analogues à ceux du *waki*. Ce sont des pêcheurs. Le *shite* est un vieillard au masque ridé (*asakura-jō* 朝倉尉 ou *sankwōjō* 三光尉), à la longue et maigre barbiche blanche ; il porte ses cheveux à la mode des vieux (*jōgami* 尉髪) : noués sur le sommet de la tête et ramenés en une mèche raide qui pointe vers l'avant. Le *tsure* est plus jeune ; il n'est pas masqué. Tous deux ont en main une canne à pêche. Ils s'arrêtent sur le pont-galerie et engagent le dialogue suivant :

(1) C'est le soir. Le moine s'est sans doute embarqué dans la baie de Naniwa (Ōsaka) et son bateau fait route au Sud-Ouest pour aller à Yashima. C'est donc la direction que suit la lune.

(2) Suivant l'usage, le chœur reprend le *shidai* à mi-voix.

(3) La barque se dirige vers l'Ouest; or le soleil couchant éclaire les nuages de ce côté.

SHITE.

(*Sashi.*) Omoshiro ya : tsuki kaijō ni ukande wa hatō yakwa ni nitari

TSURE.

Gyo-ō yoru seigan ni sōte shuku su

FUTARI.

Akatsuki shōsui wo kunde sochiku wo taku mo

Ima ni shirarete ashibi no kage

Ho no mie somuru monosugosa yo (1)

SHITE.

(*Issei.*) Tsuki no dejio no oki tsu nami

TSURE.

Kasumi no obune kogare kite.

(1) Le *shimo-gakari* remplace « monosugosa » par « omoshirosa », autrement dit l'idée d'un spectacle lugubre par celle d'un spectacle agréable ou curieux.

LE SHITE.

Voici qui est curieux : la lune flottant sur la mer, les vagues ressemblent à des feux de pêcheurs (1).

LE TSURE.

« Le vieux pêcheur passe la nuit auprès de la rive de l'Ouest (2).

TOUS DEUX.

A l'aurore il puise au clair Siang et allume des bambous de Tch'ou. »

C'est maintenant qu'on comprend ces vers. La lueur des feux de roseaux

Commence à s'apercevoir faiblement. Spectacle lugubre !

LE SHITE.

La lune se lève sur les vagues de la marée montante.

LE TSURE.

[Sortant] de la brume, les barques viennent à la rame.

---

(1) Les feux qu'allument pendant la nuit les pêcheurs sur leurs barques pour attirer les poissons.

(2) L'auteur reproduit presque intégralement ce début d'un poème de Lieou Tsong-yuan 柳宗元 (773-819) en le lisant à la japonaise :

漁翁夜傍西岸宿
曉汲清湘燒楚竹.

Le Siang est le grand affluent du Yang-tseu qui arrose le Hou-nan. Le pays de Tch'ou s'étendait sur une partie de la Chine centrale. L'empereur Chouen 舜, qui appartient à la période légendaire des dynasties chinoises, mourut au cours d'une tournée dans le Sud. Deux filles de son prédécesseur Yao 堯, que ce dernier lui avait données pour femmes, se mirent à la recherche de son corps, mais en vain. Arrivées sur les bords du Siang, leurs pleurs tombant sur les bambous couvrirent ces derniers de petites taches, de sorte qu'on appela les bambous panachés des « bambous de Tch'ou ». L'expression se retrouve dans d'autres poèmes, par exemple dans ces vers que m'a communiqués M. Bonmarchand et qui sont dus à Lang Che-yuan 郎士元, autre poète des T'ang (742-755) :

至今楚竹上猶有淚痕斑

« Jusqu'à maintenant sur les bambous de Tch'ou il y a encore des taches, traces de larmes. »

SHITE.

Ama no yobi koe

FUTARI.

Sato chikashi

SHITE.

(*Sashi.*) Ichi yō banri no fune no michi
Tada ippan no kaze ni makasu.

TSURE.

Yūbe no sora no kumo no nami

FUTARI.

Tsuki no yukue (1) ni tachikiete
Kasumi ni ukabu matsubara no
Kage wa midori ni utsuroite
Kaigan soko to mo shiranu-hi no
Tsukushi no umi ni ya tsuzukuran.

(*Sage-uta.*) Koko wa Yashima no ura-zutai
Ama no ie-i mo kazukazu ni

(*Age-uta.*) Tsuri no itoma mo nami no ue (*bis*)
Kasumi watarite oki yuku ya
Ama no obune no honobono to
Miete nokoru yūgure.
Urakaze made mo nodoka naru
Haru ya kokoro wo sasouran (*bis*).

(1) Kg. dit : « kōgo », m. s.

LE SHITE.

Cris de pêcheurs ...

TOUS DEUX.

Le village est proche.

Ils entrent en scène, le *shite* se tenant près du *shite-bashira*, le *tsure* au centre.

LE SHITE.

La route d'un frêle esquif s'éloignant à mille lieues
Est confiée au vent qu'une seule voile [reçoit].

LE TSURE.

Dans le ciel du soir les vagues des nuages

TOUS DEUX.

Sur le cours de la lune se sont effacées.
La plaine des pins flottant sur la brume
Se reflète sur la [mer] verte ...
— La côte... Est-ce là-bas ? On ne sait ... —
Et va se confondre avec la mer de Tsukushi aux feux mystérieux (1).
Voici le chemin qui suit le rivage de Yashima.
Les demeures des pêcheurs sont nombreuses.

La pêche ne connaît pas de loisirs (2). Sur les flots (*bis*),
A travers la brume, elles s'en vont vers le large,
Les barques des pêcheurs ; c'est à peine si leurs voiles
S'aperçoivent encore dans le crépuscule.
[Ce] printemps où tout est doux, jusqu'à la brise
De la côte, exalte l'âme (*bis*).

---

(1) Dans la brume la côte est indécise. « Shiranu-hi no Tsukushi no umi », « la mer de Tsukushi (Kyūshū) aux feux inconnus ». « Shiranu-hi no » est le *makura kotoba* de « Tsukushi ». On le trouve dans le *Manyōshū*. Dickins, dans sa traduction des *Japanese texts*, lui a consacré une note en s'appuyant sur le *Kotoba no izumi*. Il s'agirait de lueurs phosphorescentes qui apparurent sur les côtes du Kyūshū.

(2) Le vers contient plusieurs jeux de mots : « tsuri no ito », « la ligne de pêche » ; « itoma nashi », « il n'y a pas de loisirs ».

SHITE.

(*Kotoba.*) Mazumazu shioya ni kaeri yasumō-zuru nite sōrau (1).

WAKI.

(*Kotoba.*) (2) Shioya no aruji no kaerite sōrau. Tachikoe yado wo karabaya to omoi sōrau.

Ika ni kore naru shioya no uchi e annai mōshi sōrau.

TSURE.

(*Kotoba.*) Tare nite watari sōrau zo ?

WAKI.

(*Kotoba.*) (3) Sho koku ikken no sō nite sōrau. Ichi ya no yado wo o kashi sōrae.

TSURE.

Shibaraku (4) on machi sōrae. Aruji ni sono yoshi mōshi sōraubeshi.

Ika ni mōshi sōrau. Sho koku ikken no o sō no ichi ya no o yado to ōse sōrau (5).

SHITE.

(*Kotoba.*) (6) Yasuki hodo no on koto naredomo amari ni mi-gurushiku (7) sōrau hodo ni o yado wa kanaumajiki yoshi mōshi sōrae.

---

(1) Kz. seul donne cette phrase.

(2) Ki. commence seulement à : « Ika ni ».

(3) Sh. gak. : « Yuki-kuretaru shugyōja (Kg. : tabibito) nite sōrau. Ichi ya », etc., « Je suis un pèlerin (Kg. : un voyageur) que la nuit a surpris. Logez-moi », etc.

(4) Sh. gak., au lieu de « shibaraku », donne : « sore ni », « là [où vous êtes] ».

(5) Sh. gak., au lieu de « Sho koku » etc., donne : « Shugyōja (Kmp. : tabibito) no watari sōrau ga, ichi ya », etc., « C'est un pèlerin (Kmp. : un voyageur) qui demande », etc.

(6) Kz. seul fait dire : « Yasuki... naredomo ».

(7) Sh. gak. : « mi-gurushiki shioya nite sōrau hodo ni », « comme cette hutte à sel est trop laide, trop misérable ».

LE SHITE.

Et maintenant, rentrons à la hutte à sel et reposons-nous.

Il jette sa canne à pêche et s'assied au centre. Le *tsure* l'imite et prend place à sa droite.

LE WAKI, se levant.

Le maître de la hutte est rentré : je vais aller à lui et lui demander à loger. Holà ! Je demande le maître de cette hutte de saunier.

LE TSURE, se levant.

Qui êtes-vous donc ?

LE WAKI.

Je suis un moine qui parcours toutes les provinces. Logez-moi pour une nuit.

LE TSURE.

Attendez un moment. Il faut que je dise ceci au maître.

Il retourne près du *shite*.

Pardon, un mot ! Un moine qui parcourt toutes les provinces demande à loger une nuit.

LE SHITE.

C'est une chose facile, mais [cette hutte est] trop misérable, aussi dites-lui qu'on ne peut le loger.

TSURE.

O yado no koto mo mōshite sōraeba amari ni mi-gurushiku sōrau hodo ni kanaumajiki yoshi ōse sōrau.

WAKI.

Iya, iya, mi-gurushiki wa kurushikarazu sōrau, koto ni kore wa miyako-gata no mono nite kono ura hajimete ikken no koto nite sōrau ga, hi no kurete sōraeba hira ni ichi ya to kasanete on mōshi sōrae (2).

TSURE.

Kokoroe mōshi sōrau. Tadaima no yoshi mōshite sōraeba tabibito wa miyako no hito nite on iri sōrau ga hi no kurete sōraeba hira ni ichi ya to kasanete ōse sōrau (3).

SHITE.

Nani, tabibito wa miyako no hito to mōsu ka ?

TSURE.

San-zōrau.

SHITE.

Ge ni itawashiki on koto kana (4). Saraba o yado wo kashi mōsan.

TSURE.

Motoyori sumika mo ashi no ya no

---

(1) Hō. fait dire d'abord au *tsure*: « Kashikomatte sōrau », « C'est entendu ».

(2) Kmp. : « Ara, shōshi ya ! Gusō wa miyako no mono nite yukikure zengo wo bōjite sōrau. Hira ni ichi ya to kasanete ōse sōrae », « Ah ! Ceci est ridicule : je suis un humble prêtre de la capitale ; surpris par la nuit, je ne sais plus que faire. Répétez-lui », etc. (comme Kz.).

(3) Kmp. commence ainsi : « Saraba sono yoshi kasanete mōsō-zuru nite sōrau », « S'il en est ainsi, je vais le lui répéter ». Puis il continue par la phrase suivante par laquelle commencent Ki. et Kg. : « O sō wa miyako no hito nite on iri sōrau ga hira ni ichi ya to kasanete ōse sōrau », « Le moine est de la capitale et il insiste », etc.

(4) Sh. gak. : « Ge ni ge ni kikeba itawashi ya », « En vérité, en vérité, en entendant cela, j'ai pitié de lui ».

LE TSURE, se tournant vers le *waki*.

Je [lui] ai demandé de vous loger, mais il a dit [que cette hutte étant] trop misérable, il ne le pouvait pas.

LE WAKI.

Non, non. Sa pauvreté ne me gêne pas. Dites-lui surtout que je suis de la capitale, que c'est la première fois que je viens voir ce rivage en passant ; la nuit étant tombée, répétez-lui que j'insiste pour être logé une nuit.

LE TSURE.

C'est entendu. (Il se tourne vers le *shite*.) Quand je lui ai donné vos raisons, le voyageur a dit qu'il était de la capitale et que, la nuit étant venue, il insistait pour être logé une nuit.

LE SHITE.

Quoi ! Ce voyageur dit qu'il est de la capitale ?

LE TSURE.

Oui.

LE SHITE.

En vérité, il est à plaindre. S'il en est ainsi, je lui offrirai un logis.

LE TSURE.

Naturellement la demeure est misérable : dans cette hutte de roseaux

SHITE.

Tada kusamakura to oboshimese.

TSURE.

Shika mo koyoi wa teri mo sezu

SHITE.

Kumori mo hatenu (1) haru no yo no

FUTARI.

Oborozuki yo ni
Shiku mono mo naki ama no toma

JI.

Yashima ni tateru takamatsu no
Koke no mushiro wa itawashi ya.
Sate nagusami wa ura no na no (*bis*)
Mure-iru tazu wo goranze yo !

(1) Toutes les autres écoles remplacent « hatenu » par « yaranu », m. s.

LE SHITE.

Vous penserez que vous êtes simplement à la belle étoile (1).

LE TSURE.

Par surcroît, ce soir « la lune ne brille pas (2),

LE SHITE.

Le ciel est légèrement couvert. A une nuit de printemps

TOUS DEUX.

Où la lune est un peu voilée
Il n'est rien de comparable. » Cette cabane de pêcheurs au sol nu ... (3)

Tous s'assoient.

LE CHŒUR.

Pour natte : la mousse des grands pins (4)
Qui s'élèvent à Yashima, c'est pitoyable !
Çà! Pour vous distraire, regardez sur la plage au nom fameux (*bis*)
Les bandes de cigognes rassemblées.

---

(1) Litt. : « que c'est un oreiller d'herbes ». L'expression a signifié à l'origine : dormir à la belle étoile, en se faisant un oreiller d'herbes coupées. Par la suite, elle a été prise au figuré dans le sens de voyage plus ou moins confortable.

(2) « Teri mo sezu ... shiku mono zo naki » est un poème de Ōe no Chisato 大江千里 qui a été recueilli dans le *Shin Kokinshū* (Ier livre, poèmes de printemps). Le poète, qui vivait au temps de l'empereur Uda, s'est inspiré lui-même de Po Kiu-yi 白居易.

(3) *Shiku* a les deux sens d'étendre par terre et de surpasser (ou d'égaler), de sorte qu'il y a ici un jeu de mots. « Il n'est rien de comparable », etc., est le sens du poème, puis : « une hutte de pêcheurs dans laquelle il n'y a rien à étendre par terre » est un deuxième sens. *Toma* est une natte grossière employée par les pêcheurs pour couvrir leurs cabanes ou leurs barques, et *tomaya* est une cabane ainsi protégée. Ici *ya* est également un mot à deux fins.

(4) On pourrait entendre : la mousse de Takamatsu, la ville qui est en face de Yashima.

Nado ka kumoi ni kaerazaran
Tabibito no furusato mo
Miyako to kikeba natsukashi ya
Warera mo moto wa tote
Yagate namida ni musebikeri (*bis*).

WAKI.

(*Kotoba.*) (1) Ika ni mōshi sōrau. Nani to yaran niawanu shomō nite sōraedomo inishie kono tokoro wa Gempei no kasen no chimata to uketamawarite sōrau. Yomosugara katatte on kikase sōrae.

SHITE.

(*Kotoba.*) Yasuki aida no koto katatte kikase mōshi sōraubeshi. Ide sono koro wa Genryaku gwan nen san gwatsu jū hachi nichi no koto narishi ni Heike wa umi no omote itchō bakari ni fune wo ukabe Genji wa kono migiwa ni uchiide tamau. Tai shōgun no on idetachi ni wa akaji no nishiki no hitatare ni murasaki susogo no on kisenaga. Abumi fumbari kurakasa ni tsuttachi

(1) Chacune des écoles du shimo-gakari présente ici de légères variantes de forme qui ne modifient pas le fond. Ex. Kmp. : « Ika ni mōshi sōrau. Kono ura wa Gempei ryōka no kasen no chimata to uketamawari oyobite sōrau. Shukke no mi nite niawanu mōshigoto nite sōraedomo yomosugara on monogatari sōrae. »

Pourquoi ne retournent-elles pas vers les nuages de la cour (1)?
Quand j'entends le voyageur dire que son pays natal
Est la capitale, je soupire !
Nous aussi, jadis... Et ce disant,
Bientôt les pleurs l'étouffent (*bis*).

Il se cache le visage avec sa main.

LE WAKI.

Permettez. J'ai entendu dire qu'autrefois cet endroit fut le lieu de la rencontre des Taira et des Minamoto : bien que ce soit un désir qui ne siée guère [à ma condition] (2), toute la nuit racontez-m'en l'histoire.

LE SHITE, prenant place sur un tabouret.

C'est chose facile ; je vais vous la raconter. Eh bien ! c'était le 18 du troisième mois, dans la première année de Genryaku (3), Les Taira étaient dans leurs barques à une centaine de mètres du rivage où se trouvaient les Minamoto. Le commandant en chef avait revêtu, par-dessus un *hitatare* (4) de brocart à fond rouge, une armure aux cordons violets dégradés. Tendant ses étriers chaussés à fond, dressé au-dessus du siège de sa selle, l'envoyé de Ichi-

---

(1) Dans le *Shin Kokinshū* (7e livre, fin des poèmes divers) on trouve le poème suivant, dû à Fujiwara Kiyomasa 藤原清正 :

Ama no kaze
Fukei no ura ni
Oru tazu no
Nado ka kumo-i ni
Kaerasarubeki.

« Pourquoi les grues qui sont sur le rivage de Fukei où souffle le vent du ciel ne retournent-elles pas au séjour des nues ? » On sait que *kumo-i*, l'habitation dans les nuages, désigne la résidence impériale. Kiyomasa avait été fait *kii no mori* 紀伊の守, mais sans être nommé *denjōbito* 殿上人, ce qui lui aurait donné le privilège d'être admis en présence de l'Empereur. Fukei 吹井 ou Fukei no ura 吹井浦 est un petit village de la province de Kii à environ 3 kilomètres au S.-E. de la pointe dite Shirosaki 白崎. Kiyomasa exprime son regret de ne pas aller auprès de l'Empereur. Pourquoi les grues de la plage de Fukei ne retournent-elles pas dans les nuages ? Pourquoi ne retourne-t-il pas à la cour ?

(2) Un bonze devrait être détaché de ces choses.

(3) En réalité : deuxième année, ou 1185 (voir *supra*, p. 108).

(4) *Hitatare*, veste à bords tombant droit et dont le bas s'engageait dans la ceinture du *hakama*. Se portait sous l'armure.

agari Ichi-in no on tsukai Genji no taishō kenbiishi go i no jō Minamoto no Yoshitsune to

Nanori tamaishi on kotsugara
Appare taishō ya to mieshi
Ima no yō ni omoi iderarete sōrau.

TSURE.

Sono toki Heike no kata yori mo
Kotoba-datakai kotoowari
Hyōsen issō kogiyosete
Namiuchi-giwa ni oritatte
kuga no kataki wo machikakeshi ni

SHITE.

(*Kotoba.*) Genji no kata ni mo tsuzuku tsuwamono go jū ki bakari naka ni mo Mihonoya no Shirō to nanotte massaki kakete mieshi tokoro ni

TSURE.

Heike no kata ni mo Akushichibyōe Kagekiyo to nanori
Mihonoya wo megake tatakaishi ni

SHITE.

Kano Mihonoya wa sono toki ni tachiuchi otte, chikara naku, sukoshi migiwa ni hiki shirizokishi ni

TSURE.

Kagekiyo okkake Mihonoya ga

(1) Au lieu de « idetachi », le sh. gak. emploie : « shōzoku », m. s. de costume.

in (1), général des Minamoto, lieutenant de police criminelle (2), jō de cinquième rang (3), Yoshitsune,

Lorsqu'il se nomma, avait vraiment la prestance
D'un général magnifique :
Il m'en souvient comme d'une chose d'aujourd'hui.

LE TSURE.

A ce moment les Taira,
Ayant cessé la joute oratoire (4),
Firent avancer une barque de guerre,
Débarquèrent sur le rivage battu des vagues,
Et attendirent l'ennemi qui était à terre.

LE SHITE.

Du côté des Minamoto, parmi une cinquantaine de cavaliers, Mihonoya no Shirō (5), se nommant, s'élança le premier ;

LE TSURE.

Du côté des Taira, Akushichibyōe Kagekiyo se nomma ;
Fixant ses regards sur Mihonoya, il le combattit.

LE SHITE.

Son sabre s'étant alors brisé, ce Mihonoya était désarmé ; comme il se repliait un peu vers le rivage,

LE TSURE.

Kagekiyo le poursuivit et de Mihonoya

---

(1) L'empereur Go-Shirakawa, qui avait abdiqué, mais gouvernait encore.

(2) *Kebiishi* est la lecture ordinaire de ce mot. Le *kebiishi-chō* 檢非違使廳 était un bureau chargé de la poursuite, de l'arrestation, du jugement des criminels, ainsi que de l'exécution du jugement. C'est l'empereur Nimmei qui, en 834, créa la charge, fort enviée depuis, de *kebiishi no bettō* que j'appelle ici lieutenant de police criminelle.

(3) *Go i no jō* 五位の尉. A cette époque le rang de cour de Yoshitsune était *jū go i ge* 從五位下, c'est-à-dire deuxième degré inférieur du 5e rang, et il avait dans la garde de gauche le 3e grade, *jō* (cf. *Yorobōshi*, *BEFEO.*, XXVI, 293, n. 2).

(4) Les guerriers se nommaient à leurs ennemis et les défiaient avant de combattre.

(5) Dans le *Heike monogatari*, les héros du combat singulier sont Kagekiyo et Mihonoya Jūrō, frère de Shirō et de Tōshichi qui se trouvaient à côté de Jūrō.

SHITE.

(*Kotoba.*) Kitaru kabuto no shikoro wo tsukande

TSURE.

Ushiro e hik eba Mihonoya mo

SHITE.

Mi wo nogaren to mae e hiku

TSURE.

Tagai ni eiya to

SHITE.

Hiku chikara ni

JI.

Hachitsuke no ita yori hiki-chigitte
Sa-u e kwatto zo noki ni keru.
Kore wo goran-jite hōgwan
O uma wo migiwa ni uchiyose tamaeba
Satō Tsuginobu
Noto dono no yasaki ni katatte
Uma yori shimo ni dōto otsureba
Fune ni wa Kikuō mo utarekereba
Tomo ni aware to oboshikeru ga
Fune wa oki e kuga wa jin ni
Aibiki ni hiku shio no
Ato wa tokinokoe taete
Iso no nami matsukaze bakari no
Oto sabishiku zo nari ni keru.

LE SHITE.

Agrippant le casque par son couvre-nuque,

LE TSURE.

Il tire en arrière. Mihonoya,

LE SHITE.

Voulant sauver sa vie, tire vers l'avant.

LE TSURE.

De chaque côté : eiya !

LE SHITE, qui se lève et mime la scène en dansant.

Ils tirent avec force,

LE CHŒUR.

Tant, que le couvre-nuque est arraché du bandeau du casque
Et que soudain, [l'un] à droite, [l'autre] à gauche, ils se trouvent séparés.
A cette vue, le hōgwan
A poussé son cheval vers le rivage.
Satō Tsuginobu (1),
Atteint par une flèche de Noto dono,
De cheval est tombé lourdement à terre ;
Dans une barque Kikuō aussi a été tué.
Leur sort à tous deux a inspiré grande pitié.
Sur les barques vers le large, sur terre dans le camp,
Tous se sont repliés ; la mer s'est retirée ;
Puis les cris de guerre se sont tus.
Sur la grève, rien que le bruit des vagues et du vent dans les pins,
La solitude.

Le *shite* se rassied.

(1) Satō Saburōbyōe Tsuginobu appartenait au camp Minamoto. Noto no kami Noritsune et Kikuō maru étaient deux Taira (v. *supra*, p. 109).

(*Rongi.*) Fushigi nari to yo amabito no
Amari kuwashiki monogatari
Sono na wo nanori tamae ya.

SHITE.

Waga na wo nani to yūnami no
Hiku ya yojio mo Asakura ya
Kinomaru dono ni araba koso
Nanori wo shite mo yukamashi

JI.

Ge ni ya kotoba kiku kara ni
Sono na yukashiki oibito no

SHITE.

Mukashi wo kataru omi-goromo

JI.

Koro shimo ima wa

Voici qui est singulier. Pour un pêcheur
C'est un récit bien détaillé.
Dites quel est votre nom !

LE SHITE.

Quel est mon nom ? — Les vagues du soir
Se sont retirées : la mer est basse. —
Si nous étions au palais de Kinomaru, à Asakura, alors oui (1),
Je partirais en me nommant.

LE CHŒUR.

En vérité, rien qu'en entendant ces paroles,
Le nom de ce vieillard raffiné

LE SHITE.

Qui raconte le passé... (2)

LE CHŒUR.

Mais maintenant

---

(1) L'impératrice Saimei 齊明 (655-661) possédait à Asakura, dans les montagnes de Chikuzen (kōri de Jōza 上座), une villa construite en rondins (ki-no-maru, maruki). Au moment où les fonctionnaires qui avaient été de service de nuit étaient relevés, ils étaient rassemblés et, après avoir répondu à l'appel de leur nom, ils se retiraient. L'empereur Tenchi 天智, son fils, qui avait assisté souvent à cette cérémonie, composa le poème suivant qui se trouve dans le *Shin Kokinshū* (7e livre, *in fine*) :

Asakura ya
Kinomaru dono ni
Ware oreba
Nanori wo shi tsutsu
Yuku wa ta ga ko zo.

« Quand je suis à Asakura, dans la villa des Rondins, qui est donc ce garçon qui part en se nommant ? » Le dernier vers est un peu obscur. On peut y voir de la part du souverain une manière familière de penser à un jeune courtisan qui a veillé pendant son sommeil. On peut aussi penser que le nom d'un fils étant alors différent de celui de son père, le souverain se disait : Celui qui part en se nommant, de qui donc est-il le fils ?

(2) Tout ce passage, depuis : « En vérité..... » jusqu'à : « C'est une nuit de printemps », paraît de sens un peu décousu et se trouve encombré de ces accrochages de mots dont le mérite est assez discutable. Dans : « sono na iu », « iu » se reporte sur « yukashiki ». « Mukashi wo kataru o(i) » s'accroche à « omi-goromo », « nom d'un vêtement de cour qui n'a rien à voir dans ce dialogue et qui semble n'être mis là que pour être rappelé en partie dans « *koro* shi *mo* ».

SHITE.

Haru no yo no

JI.

Ushio no otsuru akatsuki naraba
Shura no toki ni narubeshi
Sono toki wa waga na ya nanoran.
Tatoi nanorazu to mo nanoru to mo
Yoshitsune no ukiyo no
Yumebashi samashi tamau na yo (*bis*).

Naka iri.

(AI KYŌGEN)

AI.

Kore wa Sanuki no kuni Yashima no ura ni sumai suru mono nite sōrau. Kono aida wa shioya wo mimai mōsanu. Konnichi wa shioya wo mimai hama wo mo narasase shio wo yakasabaya to zonzuru. Ara! Fushigi ya. Shioya no to ga aite aru. To no aite arō-zuru koto wa nai ga, ya! Kore ni o sō-tachi no on iri sōrau yo. Ika ni, onoono wa kono shioya wo ba tare ni katte kono uchi ni wa on iri sōrau zo.

WAKI.

Kore wa aruji ni karite sōrau.

AI.

Iya, iya, aruji to mōsu wa soregashi ja! Sōjite tō ura no hatto nite hito no shioya no to wo warera no akuru koto mo narazu mata soregashi no shioya wo yojin no irou koto mo naranu. Go shukke wa mōgo wo ōseraruru to zonzuru.

WAKI.

Sari tote wa aruji ni karite sōrau. Shukke no mi nite mōgo wa mōsumaji. Mazu chikō on iri sōrae. Fushin mōshitaki koto no sōrau.

LE SHITE.

C'est une nuit de printemps

LE CHŒUR.

Et quand, la mer étant basse, l'aurore viendra,
Ce sera l'heure des asura.
Alors je dirai mon nom.
Que je me nomme ou non,
Peu importe, mais du Yoshitsune tel qu'il était en ce monde
N'effacez pas l'image que le rêve vous montre ! (*bis*)

Le *shite* s'en va, suivi du *tsure*. Le *waki* et ses *tsure* restent seuls un moment, puis un pêcheur entre. (C'est le *kyōgen*.)

ENTR'ACTE.

LE KYŌGEN.

Je suis un habitant du rivage de Yashima, au pays de Sanuki. Ces temps derniers je ne suis pas venu voir la hutte au sel ; aujourd'hui j'y viens ; je vais faire égaliser la plage et faire bouillir du sel. Tiens ! C'est étonnant ! La porte de la hutte au sel est ouverte. Elle ne devrait pas être ouverte. Oh ! Des moines qui sont entrés ici... Holà ! Vous autres ! A qui avez-vous donc emprunté cette hutte à sel pour y entrer ainsi ?

LE WAKI.

Mais, je l'ai empruntée au propriétaire.

LE KYŌGEN.

Ta ! Ta ! Le propriétaire, c'est moi, oui ! D'une manière générale, il est de règle sur cette côte que l'on ne doit pas ouvrir la porte des huttes à sel des autres, et puis que l'on ne doit pas laisser les autres toucher à sa hutte à soi. Je crois, messieurs les moines, que vous commettez le péché de mensonge.

LE WAKI.

Vous avez beau dire, je l'ai empruntée au propriétaire. Etant un moine, il n'est guère probable que je mente ! D'abord, approchez-vous, entrez. Je voudrais vous poser certaines questions.

AI.

Sate sore wa ika yō naru on koto nite sōrau zo ?

WAKI.

Omoimoyoranu mōshikoto sōraedomo kono ura wa Gempei ryōke no kasen no chimata to uketamawari oyobite sōrau. Go zonji nite sōrawaba, katatte on kikase sōrae.

AI.

Soregashi mo tō ura ni wa sumai mōsedomo sayō no koto kuwashiku wa zonzezu sōrau. Sari nagara o sō no hajimete on gekō ari o tazune nasaruru wo zonzenu to mōsu mo ikaga nareba, uketamawari oyobitaru tōri on monogata ri mōsō-zuru nite sōrau.

WAKI.

Chikagoro nite sōrau.

AI.

Saru hodo Yashima no iso no kasen to mōsu wa Genryaku gwannen san gwatsu jū hachi nichi no koto nite arishi to mōsu. Genji wa kuga ni jindori, Heike wa amata no fune ni torinori kaijō ni hikae tamau. Saru hodo ni sono kasen samazama ari to wa mōsedomo, oki no Heike no kata yori shōsen issō oshiidasu. Senchū wo mireba ika ni mo oki naru musha ikki naganata wo yokotae, rokai wo haya mesase sazameite fune wo osasuru. Kuga chikaku narishikaba naganata wo karari to sute yurari to agari, tachi wo sururi to nuki, makkō ni sashikazashi, daion agete nanoru : Kore koso Heike no samurai Akushichibyōe Kagekiyo to iu mono nari. Genji no kata ni ware to omowamu hito araba on ide are. Hito shōbu mairō-zuru to yobawari kakuru. Sono toki Genji no jin yori ika ni mo hanayaka naru musha ikki sorori to ide : Tadaima kore e makari-idetaru wa Genji no kata ni Mihonoya no Shirō to iu mono nari. Kagekiyo to uketamawaru wa appare kataki ni oite wa yoki teki nari. Hito tachi mairō to omoi mo aezu ai-kakari. Shikoro wo katamuke kissaki yori kwaen wo idashi,

LE KYŌGEN.

Çà ! A quel propos donc ?

LE WAKI.

C'est une demande sans doute inattendue, mais j'ai entendu dire que ce rivage a été un champ de bataille pour les Minamoto et les Taira ; si vous connaissez [cette histoire], racontez-la moi.

LE KYŌGEN.

C'est vrai que j'habite sur ce rivage, mais je ne connais pas cette histoire-là en détail. Cependant, c'est la première fois que vous venez de la capitale [ici] ; si à votre question je réponds que je ne sais rien, que penserez-vous ? Aussi je vais vous raconter la chose telle que je l'ai entendue.

LE WAKI.

Vous êtes vraiment aimable.

LE KYŌGEN.

Eh bien ! on dit que ce qu'on appelle la bataille du rivage de Yashima s'est passé le 18 du troisième mois dans la première année de Genryaku. Les Genji avaient pris position sur terre, les Heike étaient montés sur de nombreuses barques, et en attente sur la mer. Ceci étant, on dit qu'il y a eu toutes sortes d'incidents dans cette bataille, mais voici : du côté des Heike une petite barque fut poussée du large [vers le rivage] ; dans cette barque on voyait un cavalier vraiment grand, la hallebarde basse. Parmi les clameurs, les rameurs pressés font avancer la barque. Au moment où elle est proche de la terre, le guerrier abandonne sa hallebarde, prend son temps pour débarquer, dégaine avec aisance son sabre qu'il brandit bien droit au-dessus de sa tête, et à pleine voix il se nomme. « C'est moi qui suis Akushichibyōe Kagekiyo, samurai des Taira ! Si chez les Genji il y a quelqu'un qui se juge digne de moi, qu'il vienne et nous nous battrons ! » Ainsi se met-il à les haranguer. Alors, du camp des Minamoto un cavalier vraiment magnifique sort lentement : « Celui que voici maintenant s'appelle Mihonoya no Shirō parmi les Minamoto. J'entends dire que voilà Kagekiyo ; il est un adversaire de choix parmi les plus remarquables ! » Il n'hésite pas : allons-y au sabre, se dit-il, et il attaque. Il incline son couvre-nuque ; en se battant, il fait jaillir des étincelles de sa pointe, il [semble] affûter sa lame [sur celle de son ennemi]. Mais que

shinogi wo kezuri tatakai tamau ga, nan to yaran ? Mihonoya no mochi tamau tachi no te no uchi karuku nari mōsu hodo ni fushin ni omoi, kabuto no fuki-kaeshi no hima yori mi tamaeba chikagoro daiji no on koto nite sōraikeru zo. Tachi no habakimoto ni san-zun ni oite hokku to ore mōseba Mihonoya wa akire : Ika ni, Kagekiyo, kiki tamae ! Goran-zuru gotoku tachi otte sōrau hodo ni jinya ni kaeri, kasanete ima hito tachi mairō-zuru to itte hikaru. Sono toki Kagekiyo : Saraba chikara shōbu ni mairō-zuru aida on kaeshi are tote, ni san-gen okkake Mihonoya no mesaretaru kabuto no shikoro wo ottotte, yat'to itte hiki tamau. Mata Mihonoya no Shirō wa : Moshi ushiro e hittaorete wa ichigo no chijoku to omoi, kubi no hone ni chikara wo ire, mata eiya to mae e hikaru. Izure mo tairiki ga eiya eiya to hiku hodo ni hiki mo hiitari, korae mo koraekeru zo. Saru no kashira yori tori no owari made hikte, tsui ni kabuto no shikoro wo hikkitte Kagekiyo wa atomuki ni koronde shitataka ni bonnokubo wo uchi mōsaruru. Mata Mihonoya wa utsubushi ni korobarete omoyasama ni kao wo utaretaru to mōsu ga san gwatsu chūjun no koto nareba ori ni yosoete hana no saki ga rakkwa tsukamatsuritaru to mōsu. Tagai ni oki agatte Mihonoya wa kabuto no shikoro wo hitchigiraretaru wo munen ni zonzeraruru ga uma no kage ni kakure tamau. Mata Kagekiyo wa hitchigiritaru shikoro wo tachi no saki ni sashitsuranuite takaku sashiage : Kore koso Kyō warabe mo shiri wataseru Akushichibyōe Kagekiyo to iu mono nari. Teki mo mikata mo yoku mi yo to dai onjō ni nanori. Tagai ni jin wo hiki kasen sanjitaru to uketamawari oyobite sōrau.

Saizen mōsu gotoku kuwashiku wa zonzezu sōraedomo mazu uketamawari oyobitaru tōri on monogatari mōshite sōrau ga, sate o tazune wa ika yō naru on koto nite sōrau zo ?

WAKI.

Nengoro ni on monogatari sōrau mono kana. Tazune mōsu mo yo no gi ni arazu. On mi izen ni rōjin to wakaki otoko aruji no tei nite kitarare sōrau hodo ni yado wo kari mōshite sōrau. Sono nochi kasen no yōdai tazunete sōraeba tadatada on monogatari no gotoku nengoro ni katari, kaerusa ni : Yoshitsune no yo no yumegokoro samasade mate to iisute sugata wo miushinaite sōrau yo.

se passe-t-il ? Dans sa main qui tient le sabre, comme c'est devenu léger ! Il lui vient un doute et il regarde par la fente de ses ventailles : il s'est passé quelque chose d'extrêmement grave. A deux ou trois pouces de l'anneau de réunion de la lame avec la garde : clac ! [la lame] s'est cassée. Mihonoya, stupéfait, dit : « Holà ! Kagekyo ! Ecoute ! Comme tu le vois, mon sabre est cassé, je retourne au camp. Je vais revenir me battre au sabre ! » Et il se retire. Alors Kagekiyo dit : « S'il en est ainsi, c'est avec nos muscles que nous lutterons ! Reviens ! » Il le poursuit quatre ou cinq mètres et il agrippe le couvre-nuque du casque que portait Mihonoya. « Yatt' ! » Il tire à soi. Mihonoya no Shirō se dit : « Si je tombe en arrière, je suis déshonoré pour la vie ! » Raidissant les os de son cou : eiya ! il tire en avant. Tous deux sont très vigoureux ; ils tirent : eiya ! eiya ! Et ils tirent ! Et ils résistent ! De 4 heures à 7 heures du soir ils tirent. A la fin, Kagekiyo ayant arraché le couvre-nuque du casque, tombe à la renverse et le creux de sa nuque heurte le sol avec force. De son côté, Mihonoya tombe lourdement face contre terre. On était au milieu du troisième mois : comme en cette saison tombe une fleur, son nez est tombé (1).

Tous deux se relèvent. Mihonoya est humilié de ce que son couvre-nuque ait été arraché ; il se cache derrière son cheval. Quant à Kagekiyo, il enfile à la pointe de son sabre le couvre-nuque arraché, et, le brandissant bien haut, il se nomme à grands éclats de voix : « Je suis Akushichibyōe Kagekiyo : les enfants de Kyōto eux-mêmes le savent et le répètent ! Regardez bien, amis et ennemis ! » J'ai entendu dire que de chaque côté on se replia et que le combat fut rompu.

Ainsi que je vous l'ai dit au début, je ne connais pas bien les détails, mais je vous raconte la chose telle qu'elle m'est parvenue. Eh bien ! ce que vous vouliez me demander, qu'est-ce donc ?

Le Waki.

Vous m'avez très obligeamment fait ce récit. Ce que je demandais n'est pas autre chose. Avant vous, un vieillard et un homme jeune ayant l'air d'être les propriétaires, sont venus, et alors je leur ai demandé l'hospitalité. Ensuite, lorsque je les ai interrogés sur la bataille, ils me l'ont racontée aimablement de la même manière que vous. Au moment de partir, ils m'ont dit : « Quand vous aurez l'impression de voir en rêve Yoshitsune tel qu'il était en ce monde, attendez sans la dissiper », et, sans attendre de réponse, ils ont disparu.

---

(1) Jeu de mots : *hana* a le sens de fleur et celui de nez.

AI.

Kore wa kidoku naru koto wo uketamawari sōrau mono kana. Soregashi suiryō tsukamatsuru ni o sō no go shinjū tattou mashimashi koto ni wa inishie wo natsukashiku oboshimesare hōgwan dono no go bōshin kari ni araware tamaite on kotoba wo kawasase tamau ga on nanori arubeki koto wo amari ni omohayū oboshimesare Yoshitsune no yo no yumegokoro samasade to ōserare-taru to zonji sōrau aida go jōraku wa on isogi nari tomo shibaraku kono tokoro ni go tōryū araba naonao Yoshitsune no makoto no sugata wo goran-zeraryō to zonji sōrau.

WAKI.

Warera mo sayō ni zonji sōrau aida shibaraku tōryū shi Yoshitsune no on ato wo tomurai mōsō-zuru nite sōrau.

AI.

Kasanete go yō mo araba uketamawarō-zuru nite sōrau.

WAKI.

Banji tanomi mōshi sōrau.

AI.

Kokoroe mōshite sōrau.

WAKI.

(*Kotoba.*) (1) Fushigi ya! Ima no rōjin no sono na wo tazuneshi kotae ni mo Yoshitsune no yo no yume-gokoro samasade mate to kikoetsuru.

---

(1) Kmp. commence ainsi : « Tadaima no rōjin wo tadabito narazu omoitsuru ni Yoshitsune no yo no yume-gokoro », etc., « Je pensais bien que le vieillard de tout à l'heure n'était pas un homme du commun : il m'a répondu d'attendre », etc. Ki. et Kg. disent plus simplement : « Tadaima no oibito no Yoshitsune no yo no », etc., « Le vieillard de tout à l'heure m'a répondu », etc.

LE KYŌGEN.

Ce que j'entends là est une chose surprenante. Voici ce que je suppose : vos sentiments sont respectables ; en particulier vous songez avec amour au passé : l'âme du seigneur hōgwan est apparue pour un moment et a conversé avec vous ; quand vous lui avez demandé de se nommer, elle s'est sentie trop embarrassée et je crois que c'est pour cela qu'elle vous a dit ceci : « Quand vous aurez l'impression de voir en rêve Yoshitsune [tel qu'il était] en ce monde, ne la dissipez pas ! » Bien que vous soyez pressé de rentrer à la capitale, si vous restez un peu ici, je pense que vous verrez encore mieux la véritable image de Yoshitsune.

LE WAKI.

C'est aussi ce que je pense, aussi je vais rester quelque temps et prier pour l'âme de Yoshitsune.

LE KYŌGEN.

Si vous avez de nouveau besoin de moi, je suis à votre disposition.

LE WAKI.

J'aurais recours à vous pour toutes choses.

LE KYŌGEN.

A votre service.

Il s'en va.

DEUXIÈME PARTIE.

LE WAK.

C'est singulier ! J'ai demandé son nom à ce vieillard et pour toute réponse il m'a répliqué : « Quand vous aurez l'impression de voir Yoshitsune tel qu'il était en ce monde, ne la dissipez pas, attendez. »

(*Uta.*) Koe mo fuke yuku urakaze no (*bis*)
Matsu ga ne makura sobadatete
Omoi wo noburu koke mushiro (1)
Kasanete yume wo machi itari (*bis*).

NOCHI-JITE.

Rakkwa eda ni kaerazu
Hakyō futatabi terasazu
Shikaredomo nao mōshū no shin-i tote
Kijin kompaku no kyōkai ni kaeri
Ware to kono mi wo kurushimete
Shura no chimata ni yori-kuru na mi no
Asakarazarishi gōin kana.

WAKI.

Fushigi ya na (2) ! Haya akatsuki ni mo naru ya ran to
Omou nezame no makura yori
Katchū wo tai shi mie tamau wa
Moshi hōgwan nite mashimasu ka ?

SHITE.

(*Kotoba.*) Ware Yoshitsune no yūrei naru ga shin-i ni hikaruru mōshū nite (3) nao saikai no nami ni tadayoi
Shōji no umi ni chinrin seri.

---

(1) Le sh. gak. donne : « koke-goromo » qui, combiné avec « noburu » (déjà employé comme mot final de « omoi wo noburu ») devient : mon habit de bonze, couvert de mousse, étendu.

(2) Cette exclamation est supprimée par le sh. gak.

(3) Sh gak. : « ni yori », m. s.

Les voix se sont tues ; le vent de la côte souffle.
Au-dessus de mon oreiller, — une racine de pin, — dressant la tête,
Je repose mon esprit. Sur ma natte : de la mousse
Amassée, j'attends le rêve.

Il s'endort.

LE NOCHI-JITE

apparaît sur le pont-galerie. Il est censé porter l'armure. En réalité, à la scène, il est vêtu du large et raide pantalon à dessins d'or appelé *han-giri* 半切 et de deux tuniques : *happi* 法被 et *atsu-ita* 厚板 ; il porte le masque dit *heida* 平太 ; le long de ses joues pend sa chevelure (*kuro-tare* 黒垂) ; il est coiffé d'un haut chapeau noir (*nashi-uchi eboshi* 梨子打烏帽子). Sabre à la ceinture. Eventail. Il arrive à pas pressés jusqu'à l'entrée de la scène. Son ton est brutal.

Une fleur tombée ne retourne plus sur la branche.
Un miroir brisé ne réfléchit plus rien (1).
Cependant, à cause de ma haine insensée,
Je reviens dans le domaine des esprits
Et c'est moi-même qui me fais souffrir.
La cause en est aux crimes qui, en vagues profondes,
Déferlent au carrefour des asura.

LE WAKI (rêvant).

Etrange ! Ce doit être la prime aurore.
De l'oreiller où je me réveille
Celui que je vois revêtu d'une armure
N'est-il pas le hōgwan ?

LE SHITE.

Je suis l'esprit de Yoshitsune. Attaché [à ce monde] par la haine, je vais encore à la dérive sur les vagues de la mer de l'Ouest,
Plongé dans l'océan de la Vie et de la Mort.

---

(1) Dans le *Dentōroku* 傳燈錄, recueil des préceptes des pères du bouddhisme compilé par ordre de l'empereur Tchen-tsong en 1004, se trouvent ces deux vers :

落花難上枝
破鏡不重照

que l'auteur a traduits en japonais, à deux légères variantes de mots près qui ne modifient pas le sens.

WAKI.

Oroka ya na! Kokoro kara koso ikishini no
Umi tomo miyure shinnyo notsu ki no

SHITE.

Haru no yo naredo kumori naki
Kokoro mo sumeru koyoi no sora

WAKI.

Mukashi wo ima ni omoi izuru

SHITE.

Fune to kuga to no kasen no michi

WAKI.

Tokorogara tote

SHITE.

Wasure enu

JI.

Mononofu no
Yashima ni iru ya tsuki yumi no (*bis*)
Moto no mi nagara mata koko ni
Kyūsen no michi wa mayowanu ni
Mayoikeru zo ya shōji no

LE WAKI.

Esprit borné ! C'est suivant notre cœur qu'il nous est donné de voir
La mer de la Vie et de la Mort ou la lune de l'Absolue Vérité.

LE SHITE.

Bien que ce soit le printemps, cette nuit est sans nuages (1),
Le ciel est pur ; l'esprit est calme.

LE WAKI.

Le temps jadis est évoqué à cette heure

LE SHITE.

Par tous les détails de ces lieux du combat entre ceux des barques et ceux de la terre,

LE WAKI.

Aussi

LE SHITE.

Je ne puis oublier.

Il va danser, mimant ce que chante le chœur.

LE CHŒUR.

A Yashima, l'« île des flèches » des guerriers,
Celui qui, à la lune couchée, tirait son arc de tsuki (2)
C'était moi, qui reviens maintenant ici.
De la voie des guerriers je ne me suis pas écarté,
Et pourtant je me suis égaré (3) ! De la mer et de la montagne,

(1) Au printemps le ciel est souvent nuageux.

(2) *Tsuki*, espèce d'orme de Sibérie, dont on faisait des arcs. (Cf. *Izutsu*, *BEFEO.*, XXVII, p. 105, n. 1.)

(3) Il a toujours suivi le code de conduite des guerriers, mais cela seul est déjà une erreur au point de vue bouddhique.

Umi yama wo hanare yarade
Kaeru Yashima no urameshi ya.
Tonikaku ni shūshin no
Nokori no umi no fukaki yo ni
Yume monogatari mōsu nari (*bis*).

(*Kuri.*) Wasurenu mono wo embu no kokyō ni
Satte hisashiki toshinami no
Yoru no yumeji ni kayoi kite
Shuradō no arisama arawasu nari.

SHITE.

(*Sashi.*) Omoi zo izuru mukashi no haru

JI.

Tsuki mo koyoi ni saekaeri
Moto no nagisa wa koko nare ya
Gempei tagai ni yasaki wo soroe
Fune wo kumi koma wo narabete
Uchi-ire uchi-ire ashinami ni
Kutsubami wo hitashite semetatakau.

SHITE.

(*Kotoba.*) Sono toki nani to ka shitariken ? Hōgwan (1) yumi wo toriotoshi nami ni yurarete nagareshi ni.

JI.

Sono ori shimo wa hiku shio nite
Haruka ni tōku nagare yuku wo

SHITE.

(*Kotoba.*) Kataki ni yumi wo torareji to (2) koma wo nami-ma ni oyogasete tekisen chikaku narishi hodo ni (3)

(1) Sh. gak. : « Yoshitsune », au lieu de « hōgwan ».
(2) Sh. gak., entre « to » et « koma », introduit le sujet : «Yoshitsune».
(3) Kmp. et Ki. : « narishi tokoro ni », « au moment où ». Kg. : « mieshi tokoro ni », « au moment où on le voit s'approcher ».

De la Vie et de la Mort sans pouvoir m'éloigner,
Je reviens au rivage de Yashima, rempli de haine.
Quoi qu'il en soit, l'attachement [à ce monde]
Qui me reste est profond comme la mer, comme cette nuit
Pendant laquelle je vais vous faire en rêve un récit.

Partant pour mon pays natal en ce monde — je ne l'oublie pas ! —
Je passe dans un rêve
Où revient la vague d'un lointain passé
Pour montrer ce qu'est le monde des asura.

LE SHITE.

Tu reviens en ma mémoire, printemps d'autrefois !

LE CHŒUR.

La lune, dans cette soirée fraîche, brille de nouveau.
Le rivage d'autrefois : c'était bien ici !
Minamoto et Taira, les uns contre les autres, alignèrent les pointes de leurs flèches.
[Ceux-ci] groupèrent leurs barques, [ceux-là] rangèrent en bataille leurs chevaux
Qu'ils poussèrent, poussèrent, pas à pas, dans les flots
Jusqu'à mouiller les mors, et ils se jetèrent à l'attaque.

LE SHITE.

Alors, — comment s'y prit-il ? — le hōgwan laissa tomber son arc qui, ballotté par les vagues, partit à la dérive.

LE CHŒUR.

C'était l'heure où le flot se retire :
Au loin il fut emporté.

LE SHITE.

Pour que son arc ne fût pas pris par l'ennemi, il fit nager son cheval au milieu des vagues, et, comme il s'approchait des barques de l'ennemi,

JI.

Kataki wa kore wo mishi yori mo
Fune wo yose kumade ni kakete
Sude ni ayafuku mie tamaishi ni

SHITE.

(*Kotoba.*) Saredomo kumade wo kiriharai tsui ni yumi wo torikaeshi moto no nagisa ni uchi-agareba

JI.

Sono toki Kanefusa mōsu yō :
Kuchioshi no on furumai ya na !
Watanabe nite Kagetoki ga mōshishi mo
Kore nite sōrae.
Tatoi senkin wo nobetaru on yumi nari tomo
On inochi ni wa kae tamaubeki ka to
Namida wo nagashi mōshikereba
Hōgwan kore wo kikoshimeshi
Iya (2) to yo yumi wo oshimu ni arazu.

(*Kuse.*) Yoshitsune Gempei ni
Yumiya wo totte watakushi nashi.
Shikaredomo
Kamei wa imada nakaba narazu.
Sareba kono yumi wo
Kataki ni torare Yoshitsune wa
Kohyō nari to iwaren wa
Munen no shidai narubeshi
Yoshi sore yue ni utaren wa
Chikara nashi Yoshitsune ga
Un no kiwame to omoubeshi.
Sarazu wa kataki ni watasaji tote
Nami ni hikaruru yumitori no

(1) Sh. gak : « sono toki », « alors », au lieu de « saredomo ».
(2) Sh. gak. : « ina to yo », m. s.

Le Chœur.

Ce dernier, dès qu'il l'aperçut,
Poussa vers lui une barque, allongea un râteau de guerre :

Le hōgwan semble déjà en péril.

Le Shite.

Mais il coupe et rejette de côté le râteau, et finalement, reprenant son arc, il remonte sur le rivage.

Le Chœur.

Alors Kanefusa dit :
« Quelle conduite regrettable est la vôtre !
C'est bien ce qu'à Watanabe, Kagetoki
Vous disait.
Même si votre arc était fait de mille pièces d'or étirées,
Faudrait-il donner votre vie pour lui ? »
Et comme il versait des larmes,
Le hōgwan, qui avait daigné l'écouter, dit :
« Mais non ! Ce n'est pas mon arc que je regrettais.

Le Yoshitsune qui, dans la lutte des Genji et des Heike,
Prend les armes, oublie son moi.
Mon étoile n'est pas encore à la moitié de sa course,
Donc, si cet arc
Avait été pris par les ennemis : « Yoshitsune
Est un guerrier [bien] petit », auraient-ils dit.
J'en aurais été humilié.
Si pour cette raison j'avais été tué :
« Tant pis ! De la fortune de Yoshitsune
Voici la fin », aurais-je pensé.
Cela n'étant pas, le nom du guerrier qui, jurant
De ne pas le laisser à l'ennemi, est allé prendre son arc,
Emporté par les vagues, ne restera-t-il pas jusqu'à la fin des âges ? »

Na wa matsudai ni arazu ya to
Katari tamaeba Kanefusa
Sate sono hoka no hito made mo
Mina kanrui wo nagashikeri.

SHITE.

Chisha wa madowazu

JI.

Yūsha wa osorezu no
Yatake-gokoro no azusa yumi
Kataki ni wa tori-tsutaeji to
Oshimu wa na no tame
Oshimanu wa ichi mei nareba
Mi wo sutete koso kōki ni mo
Kamei wo todomubeki
Yumi fude no ato narubekere.

SHITE.

Mata shuradō no toki no koe

JI.

Ya sakebi no oto shindō seri.

SHITE.

(*Kotoba.*) Konnichi no shura no kataki wa ta zo ? Nani, Noto no kami Noritsune to ya ! Ara, Monomonoshi ya! Tenami wa shirinu
Omoi zo izuru Dan-no-ura no

JI.

Sono funa-ikusa ima wa haya (*bis*)
Embu ni kaeru ikishini no
Umi yama ichidō ni shindō shite
Fune yori wa toki no koe

Il dit, et Kanefusa
Et les autres aussi
Laissèrent couler des larmes d'admiration.

LE SHITE.

Les sages ne s'égarent pas ;

LE CHŒUR.

Les braves ne s'effraient pas (1).
Que l'arc d'un guerrier vaillant
Fut pris par l'ennemi, il faut tenir
A ce que cela ne soit pas dit, par souci du nom.
Ce à quoi l'on ne tient pas, c'est à la vie.
Aussi c'est par le sacrifice qu'on en fait que l'histoire
Garde le souvenir d'un nom honorable
Et que l'arc revit dans les écrits laissés par le pinceau.

LE SHITE.

De nouveau, au monde des asura, les cris de guerre,

LE CHŒUR.

Les cris des archers retentissent.

LE SHITE.

Quel est aujourd'hui l'ennemi, parmi les asura ? Quoi ? C'est Noto no kami Noritsune ! Ah ! Quel présomptueux ! Il connaissait bien mon adresse [aux armes] !

Il me souvient... De Dan-no-ura

LE CHŒUR.

Voici la bataille navale qui reparaît
En ce monde. La mer et les montagnes
De la vie et de la Mort, ensemble tremblent.
Des barques [s'élèvent] les cris de guerre.

(1) Ces paroles se trouvent dans les propos de Confucius (*Louen-yu* 論語).

SHITE.

Kuga ni wa nami no tate

JI.

Tsuki ni shiramu wa

SHITE.

Tsurugi no hikari

JI.

Ushio ni utsuru wa

SHITE.

Kabuto no hoshi no kage

JI.

Mizu ya sora
Sora yuku mo mata kumo no nami no
Uchiai sashichigauru
Funa-ikusa no kakehiki
Uki shizumu to seshi hodo ni
Haru no yo no nami yori akete
Kataki to mieshi wa mure-iru kamome
Toki no koe to kikoeshi wa
Urakaze narikeri Takamatsu no (*bis*)
Asa-arashi to zo nari ni keru.

LE SHITE.

Sur terre les boucliers dressés comme des vagues sont rangés.

LE CHŒUR.

La blanche clarté de la lune se réfléchit

LE SHITE.

Dans l'éclat des sabres à deux tranchants.

LE CHŒUR.

Sur la mer se reflètent

LE SHITE.

Les étoiles des casques (1).

LE CHŒUR.

Est-ce l'eau ? C'est le ciel (2) !
Le ciel où les nuages forment aussi des vagues
Qui s'entrechoquent et se traversent,
Comme les barques qui dans leur combat s'avancent, reculent,
Les unes flottant [encore], les autres sombrant. Cependant
Un jour de printemps se lève sur les flots.
L'ennemi qu'on voyait : c'était une bande de mouettes.
Les cris de guerre qu'on entendait :
C'était le vent du rivage (*bis*),
C'était un orage matinal à Takamatsu.

---

(1) Les bombes des casques étaient souvent parsemées de rivets en argent ou de petits trous aux bords polis et brillants qu'on appelait des étoiles.

(2) Ce sont les premiers vers d'un poème du *Shin goshūi shū* 新後拾遺集 dont l'auteur est inconnu. Le poète regarde une eau calme où se reflète le ciel et dit :

Mizu ya sora
Sora ya mizu to mo
Mie wakazu
Kayoite utsuru
Aki no yo no tsuki.

« Est-ce l'eau ? C'est le ciel ! Le ciel ? C'est l'eau ! On ne peut les distinguer. La lune d'une nuit d'automme se réfléchit de l'un sur l'autre. »

X. — FUNA-BENKEI (BENKEI A LA BARQUE).

A propos du nō de *Yashima*, j'ai dû rappeler comment Yoshitsune termina la campagne des Minamoto contre les Taira. J'ai pris les événements au moment de l'embarquement de Yoshitsune à Watanabe, raconté le combat de Yashima et laissé le *hōgwan* alors qu'il venait de vaincre définitivement les Heike à la bataille de Dan-no-ura, au printemps de 1185.

Pour comprendre le nō de *Funa-Benkei*, nous accompagnerons Yoshitsune après sa victoire. Revenu à Kyōto avec ses prisonniers, le *hōgwan* y fut accueilli en triomphateur, et l'écho de ses succès, déformé par un samurai envieux, éveilla les craintes de Yoritomo, son frère aîné, qui était alors à Kamakura. Aussi, lorsqu' à la fin du 5ème mois, deux mois à peine après l'écrasement des Taira, Yoshitsune se présenta aux portes de Kamakura, Yoritomo refusa-t-il de le recevoir. Le *hōgwan* fit demi-tour et reprit le chemin de la capitale. Son frère lui dépêcha le bonze Tosa-bō avec mission de l'assassiner, mais c'est son envoyé qui fut tué (1). Il se décida alors à marcher à la tête d'une armée contre son frère cadet. Celui-ci songea d'abord à la résistance, puis, manquant sans doute de confiance dans les gens de Kyōto, il prit le parti de s'enfuir en Kyūshū. Le 3 du 11ème mois de cette même année 1185, il quitta la capitale avec 500 cavaliers et s'embarqua le lendemain à Daimotsu (au N.-O. de la ville actuelle d'Ōsaka). Mais une grande tempête s'éleva ; la plupart des barques furent dispersées et celle de Yoshitsune fut rejetée sur la côte de Sumiyoshi (au Sud d'Ōsaka). Là furent abandonnées dix femmes qui faisaient partie de la suite du *hōgwan* et qui furent ramenées à la capitale par des bonzes. Lui-même, après s'être caché dans les montagnes de Yoshino, puis à Nara, ne rencontrant que moines hostiles, revint un moment à Kyōto, puis partit pour la province de Mutsu, dans le Nord du Japon. C'est là que quatre ans plus tard, en 1189, assiégé dans la forteresse de Koromogawa, il devait se donner la mort.

Telle fut la dernière partie de la vie de Yoshitsune, du moins d'après le *Heike monogatari*.

Le nō qui nous occupe a trait à l'épisode de la fuite de Yoshitsune, raconté d'une manière un peu différente. Le *hōgwan* a quitté Kyōto avec quelques compagnons seulement ; à la tête de ces derniers se trouve le fidèle Benkei. Fils de bonze, bonze lui-même, mais surtout guerrier, Musashi-bō Benkei

(1) Sur cet épisode a été composé un autre nō : *Shōzon*.

accompagna Yoshitsune partout et mourut à ses côtés à Koromogawa. Il fut le type du serviteur brave, dévoué et rusé, et il n'est guère de personnage plus populaire au théâtre.

Yoshitsune va donc s'embarquer. Or Shizuka, sa maîtresse, l'accompagne. Benkei prévoit quelle cause d'embarras pourra être la présence d'une femme, au cours d'une fuite pleine de périls. Il persuade donc aisément à son maître de ne pas emmener sa favorite et sur les adieux de Shizuka à Yoshitsune se termine ce que l'on pourrait appeler le premier acte.

L'entr'acte est occupé par un dialogue entre Benkei et le batelier qui doit préparer et conduire la barque de Yoshitsune.

Au début du deuxième acte, Yoshitsune fait mine de vouloir ajourner son départ sous prétexte que la mer est mauvaise ; la finesse de Benkei ne s'y trompe pas : son maître n'hésite que parce qu'il voudrait retarder le moment où il quittera Shizuka. Il le morigène et Yoshitsune n'insiste plus. Shizuka n'a pas reparu et il ne sera plus question d'elle. Le *hōgwan*, Benkei et quelques compagnons se sont embarqués. Soudain une tempête s'élève et voilà que des esprits innombrables assaillent la barque. Ce sont tous les Taira que Yoshitsune a fait périr à Dan-no-ura, et, à leur tête, Tomomori qui veut se venger. Il attaque avec sa hallebarde Yoshitsune qui tire son sabre. Mais le moine Benkei sait qu'on ne combat pas un revenant au sabre : il frotte son chapelet entre ses mains, conjure les esprits, et, grâce à lui, les mânes des Taira sont éloignés, la barque arrive à la côte.

Dans ce nō, Benkei est le *waki* ; le *shite* de la première partie et celui de la seconde n'ont aucun rapport : le *mae-jite* est Shizuka, et le *nochi-jite* est l'esprit de Tomomori. Quant au rôle de Yoshitsune, il est tenu par un *ko-gata*, un enfant ; j'avoue ne pas bien comprendre pourquoi certains rôles d'adultes sont confiés à des enfants. Le *Nōgaku-daijiten* (Grand dictionnaire des nō) explique qu'il existe trois sortes de *ko-gata*. D'abord, il y a des enfants qui jouent des rôles d'enfants (ex. : Mochizuki, Sumidagawa, etc.). Puis, il y a des personnages symboliques ou célestes qui peuvent aussi bien être représentés par des enfants que par des grandes personnes (telles sont la Grue et la Tortue dans *Tsurukame*, l'ange dans *Chikubu shima*). Dans tout cela, rien qui puisse surprendre. Mais il y a aussi des *ko-gata* qui jouent des rôles d'adultes pour donner à leur personnage « un caractère sacré », ou pour exciter « une pitié plus profonde » ; il en est ainsi pour le monarque dans *Hana katami* et *Sōshi arai*, pour Yoshitsune dans *Funa-Benkei* et *Ataka*, pour Shizuka dans *Shōzon*. On peut se demander si un empereur, un guerrier, une jeune femme n'éveilleraient pas plus directement qu'un enfant les sentiments que l'auteur veut faire naître en nous. Dans le cas présent, Yoshitsune est un chef d'environ 26 ans, qui s'est distingué dans maints combats, dont la maîtresse est en scène pendant presque tout le premier acte. Lui prêter une figure d'enfant constitue une convention dont la raison ne nous est pas familière, à nous Occidentaux.

Funa-Benkei est assez régulièrement construit. On lui donne pour auteur Kwanze Kojirō 觀世小次郎, qui mourut en 1516, à 80 ans. C'est un nō qui compte parmi les plus célèbres. Il a déjà été traduit avec soin, en allemand d'abord par Florenz dans *Geschichte der Japanischen Litteratur*, puis en anglais par M. Sansom dans *Transactions of the Asiatic Society of Japan*, vol. 38. Je n'aurais pas repris ce nō, en raison du mérite de ces traductions antérieures, si leurs auteurs ne s'étaient limités au texte du nō proprement dit, sans y introduire, comme les Japonais le font à la scène, le rôle du batelier. Or ce dernier est d'une importance toute particulière, non pas à vrai dire à cause du dialogue entre le *kyōgen* et le *waki* au cours de l'entr'acte, mais en raison de la part que le batelier prend à l'action, au second acte principalement. Son jeu très vif, quand il pilote la barque de Yoshitsune et qu'il écarte avec sa rame les esprits menaçants, sa conversation avec Benkei, donnent par moments à ce nō une animation très marquée.

Le texte, assez long, du *kyōgen*, m'a été obligeamment communiqué par M. Kameda Masanosuke, qui a bien voulu le copier sur le manuscrit conservé par l'un des chefs actuels de l'école Izumi, M. Fujie.

Pour le nō proprement dit, j'ai suivi le texte de l'école de Kwanze. Les autres écoles présentent, surtout dans les passages parlés, de nombreuses, mais légères différences que j'ai signalées.

FUNA-BENKEI.

PERSONNAGES.

Mae-jite : Shizuka, chanteuse et danseuse, maîtresse de Yoshitsune.

Nochi-jite : L'esprit de Tomomori.

Ko-gata : Yoshitsune (*hōgwan*).

Waki : Benkei, vassal de Yoshitsune.

Kyōgen : Un batelier.

Tsure : Compagnon de Yoshitsune.

Wakizure : Compagnon de Benkei.

L'action se passe dans la province de Settsu.

FUNA-BENKEI.

WAKI, WAKIZURE.

(*Shidai.*) Kyō omoi-tatsu tabi-goromo (*bis*)
Kiraku wo itsu to sadamen ?

WAKI.

(*Kotoba.*) Kayō ni sōrau mono wa (1) Saitō no katawara ni sumai suru (2) Musashi-bō Benkei nite sōrau. Sate mo waga kimi hōgwan dono wa Yoritomo (3) no on daikwan to shite Heike (4) wo horoboshi tamai (5). Go kyōdai no on

(1) Sh. gak. : « Kore wa », m. s.
(2) Sh. gak. supprime : « katawara ni sumai suru ».
(3) Kmp. remplace « Yoritomo » par « Kamakura dono », « le seigneur de Kamakura », autrenom courant de Yoritomo.
(4) Sh. gak. dit : « ogoru Heike », « les orgueilleux Taira ».
(5) Sh. gak. commence la phrase par « ima wa », « en ce moment ».

FUNA-BENKEI.

PREMIÈRE PARTIE.

Au cours de l'introduction musicale, Yoshitsune arrive en scène, suivi de Benkei, puis de trois compagnons (*tsure*). Ils viennent se ranger au milieu de la scène, Yoshitsune et un compagnon à droite, Benkei et deux compagnons à gauche, les deux rangs se faisant face.

Yoshitsune est représenté par un enfant (*ko-gata*) en costume somptueux. Chapeau de forme haute (*nachi-uchi ebōshi* 梨打烏帽子) avec serre-tête blanc ou rouge (*hachi-maki* 鉢巻). Deux tuniques (*kara-ori* 唐織 et *sobatsugi* 側次, celle-ci sans manches), et un large pantalon blanc, raide (*ōguchi* 大口).

Benkei est vêtu en *yamabushi* [1] : petite calotte cylindrique (*tokin* 兜巾), pantalon raide *ōguchi* et tunique dite *atsu-ita* 厚板 avec cette sorte de cravate (*suzukake* 篠懸) aux longs rubans ornés de pompons blancs. Chapelet. Sabre court.

Les *tsure* portent *nashi-uchi ebōshi, atsu-ita, ōguchi, sobatsugi*. Sabre court.

Le Waki et les Tsure.

Aujourd'hui, du voyage qui a été décidé les habits (*bis*)
Sont revêtus. A quand le retour à la capitale ? [2]

Le Waki, faisant face à la salle.

Moi que voici, je suis Musashi-bō Benkei qui demeure près de la Tour de l'Ouest [3]. Or çà, mon Maître, le seigneur *hōgwan* [4], comme lieutenant de Yoritomo, a anéanti les Taira [5]. L'amitié des deux frères devrait être sans

---

(1) Cf. *Kurama Tengu*, *BEFEO.*, XXVI, 261, n. 1.

(2) Comme beaucoup d'autres *shidai*, celui-ci condense en quelques mots elliptiques une série d'idées. Ainsi nous trouvons ici : *Kyō omoitatsu tabi*, « Aujourd'hui le voyage [est] décidé » ; *Tatsu tabi goromo*, « Les vêtements de voyage taillés » (idée que nous n'avons pas rendue pour alléger) ; *Tabi goromo ki...*, « Les vêtements de voyage sont revêtus » ; *Kiraku wo itsu sadamen*, « Le retour à la capitale, quand le fixera-t-on ? »

(3) L'une des trois tours qui se dressaient sur le pourtour du mont Hiei où s'élevaient de nombreux temples.

(4) *Hōgwan* ou *hangwan* 判官, titre de l'une des principales fonctions judiciaires des tribunaux du palais impérial.

(5) Les Taira avaient subi une défaite complète à Dan-no-ura, près de Shimonoseki, en 1185.

naka jitsu getsu no gotoku goza sōraubeki (1) wo yuikai naki mono no zangen ni yori on naka tagaware sōrau koto kaesugaesu mo kuchioshiki shidai nite sōrau (2). Shikaredomo waga kimi shinkyō no rei wo omonji tamai hitomazu miyako wo on hiraki atte Saikoku no kata e on gekō ari (3). On mi ni ayamari naki tōri wo on nageki arubeki tame ni (4) konnichi yo wo kome Yodo yori on fune ni mesare Tsu no kuni Amagasaki Daimotsu no ura e to isogi sōrau (5).

WAKI, WAKIZURE.

(*Sashi.*) Koro wa Bunji no hajime tsu kata
Yoritomo Yoshitsune fukwai no yoshi
Sude ni rakkyo shi, chikara naku

HŌGWAN.

Hōgwan miyako wo ochikochi no
Michi semaku naranu sono saki ni
Saikoku no kata e to kokorozashi.

WAKI, WAKIZURE.

Mada yo fukaku mo kumoi no tsuki

---

(1) Sh. gak. : « goza arubeki », m. s.

(2) Kmp. : « on naka tagawase tamaite sōrau, Shikaredomo », etc. Ki. : « on naka tagawase tamaite sōrau, kaesugaesu mo », etc. Kg. : « on naka tagawase tamau koto kaesugaesu mo kuchioshiki shidai nari ».

(3) Kg. supprime : « hitomazu... on gekō ari ». Kmp. et Ki. suppriment : « Saikoku no kata e on gekō ari ».

(4) Sh. gak. remplace : « tōri wo .. tame ni » par « yoshi wooše hira karen tame », m. s.

(5) Sh. gak. supprime : « Yodo... mesare ». Kmp. supprime « Amagasaki ». Kg. termine par : « Daimotsu no ura ni on gekō nite sōrau », « il s'en va de la capitale au rivage de Daimotsu ».

nuages ; pourtant par les calomnies d'un lâche (1) la leur a été altérée (2), et c'est chose profondément regrettable. Cependant mon Maître, soucieux du respect dû au frère aîné, se retire pour un temps de la capitale et se rend aux pays de l'Ouest. Pour bien montrer la pureté de son cœur (3), il va s'embarquer cette nuit à Yodo (4) et nous nous hâterons vers le rivage de Daimotsu, à Ama-ga-saki, du pays de Tsu.

LE WAKI ET LES TSURE.

Nous sommes au début de Bunji (5).
La nouvelle du désaccord entre Yoritomo et Yoshitsune
Est déjà certaine. Impuissant,

LE HŌGWAN.

Le hōgwan quitte la capitale, et avant que, çà et là, les chemins
Ne se ferment devant lui,
Il a résolu de partir vers les pays de l'Ouest.

LE WAKI ET LES TSURE.

La nuit est encore profonde. Entre les nuages, au-dessus de la cour, la lune

---

(1) Il s'appelait Kajiwara Kagetoki 梶原景時. C'était un samurai de Sagami. Au deuxième mois de 1185, Yoshitsune voulut s'embarquer à Watanabe et Fukushima pour aller combattre les Taira qui s'étaient fortifiés à Yashima sur la côte de Shikoku. Le temps étant très mauvais, nombre de guerriers refusèrent de partir et Yoshitsune ne put emmener que cinq barques sur deux cents. Kagetoki s'était mis à la tête des récalcitrants et il se querella violemment avec Yoshitsune. Quand, le 22 du deuxième mois, il rejoignit Yoshitsune à Yashima avec les 200 barques, le *hōgwan* avait mis les Taira en fuite et soumis tout Shikoku ; Kagetoki vit avec amertume que Yoshitsune avait tout fait sans son aide. Il lui garda rancune. Il lui disputa, sans succès, le commandement à la veille de la bataille de Dan-no-ura et faillit se battre avec lui à ce sujet. Un peu plus tard, il se rendit auprès de Yoritomo à Kamakura et le persuada qu'il n'avait pas de pire ennemi que son frère cadet.

(2) Littéralement le texte dit : « Les relations entre les deux frères devraient être comme [celles du] soleil et de la lune... elles ont été brisées. »

(3) En s'éloignant de la capitale, il montre qu'il n'a pas l'intention d'y nouer des intrigues contre son frère.

(4) Yodo 淀, localité au Sud de Kyōto, sur la Yodogawa. Cette dernière se jette dans la mer par de nombreux bras dont le plus septentrional passe à Ama-ga-saki. Tsu 津, autre nom de la province de Settsu 摂津.

(5) Bunji 文治, période qui s'étendit de 1185 à 1190. C'est au 11e mois de la 1ère année de Bunji que Yoshitsune quitta Kyōto.

Izuru mo oshiki miyako no nagori
Hito-tose Heike tsuitō no
Miyako ide ni wa hikikaete
Tada jū yo nin sugosugo to
Samo utakaranu tomobune no

(*Sage uta.*) Nobori kudaru ya kumo mizu no
Mi wa sadame naki narai kana.

(*Age uta.*) Yo no naka no
Hito wa nani to mo Iwashimizu (*bis*)
Sumi nigoru wo ba kami zo shiruran to
Takaki mi kage wo fushi ogami
Yukeba hodo naku tabi-gokoro (1)
Ushio mo nami mo tomo ni hiku
Daimotsu no ura ni tsukikeri (*bis*).

(1) Sh. gak. : « tabi-goromo » « le vêtement de voyage [est pénible à porter] ».

Paraît (1). Ces adieux à la capitale regrettée...,
Quel contraste avec ce départ de la capitale,
Une année, pour aller châtier les Taira !
Une dizaine d'hommes, guère plus, abattus,
Compagnons vraiment dévoués ; une barque

Qui s'élève et retombe au [gré du] flot (2),
Image de l'incertitude de cette vie, hélas !

Musique seule pendant quelques instants.

« Ici-bas
L'homme ignore si la source qui jaillit du rocher (*bis*)
Est pure ou trouble ; le dieu doit [seul] le savoir » (3).
En redisant [ces vers], il se prosterne devant la grande ombre sacrée.

On va ; bientôt la mélancolie du voyage (4)
Se dissipe ; les vagues avec le reflux se retirent ;
On est arrivé au rivage de Daimotsu (*bis*).

---

(1) Encore un passage à forme très condensée grâce à des jeux de mots, et dans lequel les idées se juxtaposent, tout juste indiquées par des touches, pourrait-on dire, plutôt qu'exprimées par des phrases d'un dessin précis. C'est ainsi que « kumoi no tsuki izuru » nous dit à la fois « la lune qui brille au-dessus de la cour paraît » et « la lune paraît à travers les nuages ». Si nous rattachons « oshiki » à ce qui suit, nous comprenons « les adieux à la capitale qu'on regrette [de quitter] », mais si nous le rattachons à ce qui précède, nous pouvons comprendre aussi bien : « il est regrettable de quitter la lune de la capitale ».

(2) Une autre idée est encore évoquée par ces mots « nobori kudaru ya kumo mizu ... », « les nuages et l'eau qui montent et descendent », allusion à l'incessante transformation d'eau en nuages et de nuages en pluie. Cette image, qui rappelle la succession des morts et des renaissances, revient souvent dans la littérature japonaise.

(3) Ce poème est attribué à l'empereur Ōjin (270-312) qui fut divinisé comme dieu de la guerre sous le nom de Hachiman. Hachiman était le patron des Minamoto. Yoshitsune, descendant en barque la Yodogawa, passe au pied de la hauteur dite Iwashimizu (la source qui sort du rocher) où s'élève un temple dédié à Hachiman. Il rappelle ce poème et se prosterne en passant devant le temple.

(4) Le texte est ambigu et on peut y voir deux idées contradictoires. En effet, on peut le lire « tabi-gokoro ushi(o) mo na (shi) », en lui donnant le sens que j'indique ci-dessus. On pourrait aussi s'arrêter à : « tabi-gokoro ushi », les sentiments (que l'on éprouve) en voyage sont pénibles, et c'est même le seul sens que Florenz a choisi :

(empfindet er) bald das traurige Reisegefühl.

M. Sansom a voulu donner les deux :

Io ! the spirit of travel rises in him,
the tide of his grief and the waves
recede together.

WAKI.

(*Kotoba.*) On isogi sōrau hodo ni kore wa haya (1) Daimotsu no ura ni on tsuki nite sōrau (2). Soregashi zonji no mono no sōrau aida on yado no koto wo mōshitsukyō-zuru nite sōrau.

Ika ni ! Kono ya no aruji no watari sōrau ka (3) ?

KYŌGEN.

Tare nite on iri sōrau zo ?

WAKI.

Iya, Musashi nite sōrau.

KYŌGEN.

Sate, tadaima wa nani no tame no on ide sōrau zo ?

WAKI.

San-zōrau. Waga kimi wo kore made on tomo mōshite sōrau. On yado wo mōshi sōrae. On shinobi no koto nareba oku no ma wo yōi serarete sōrae. Mata saru shisai nite Saikoku no kata e on gekō nite sōrau aida fune wo mo yōi shite tamawari sōrae.

KYŌGEN.

Saraba oku no ma e on tōri sōrae. Go yōjin no koto wa on kokoroyasuku oboshimesare sōrae.

---

(1) Sh. gak. supprime « kore wa haya » et Kmp. dit : « Amagasaki Daimotsu ».

(2) Sh. gak. fait commencer la phrase par : « kono tokoro ni », « ici », et Kg. supprime « soregashi ».

(3) Ce premier dialogue entre le *waki* et le *kyōgen* n'est reproduit que dans le livret de Kz. Le reste du rôle du *kyōgen* n'est donné dans aucun livret de nō.

LE WAKI, se tournant vers Yoshitsune.

Vous avez fait diligence, aussi vous voici déjà arrivé au rivage de Daimotsu (1).

Comme il est ici un homme de ma connaissance, je vais lui donner des ordres au sujet de votre logis.

Pendant que Yoshitsune va prendre place au *wakiza*, les *tsure* se rangeant à sa droite, Benkei se dirige vers l'entrée de la galerie, où le *kyōgen* est assis en silence depuis le début.

Holà ! Le maître de cette maison est-il ici ?

LE KYŌGEN, se levant.

Qui êtes-vous donc ?

LE WAKI.

Eh bien ! Je suis Musashi !

LE KYŌGEN.

Çà ! Quelle raison vous amène ici en ce moment ?

LE WAKI.

Voici. J'ai accompagné mon Maître jusqu'ici. Offrez-lui un logis. La chose étant secrète, veuillez préparer la chambre du fond. Et puis, comme il s'éloigne vers les pays de l'Ouest pour certaines raisons, veuillez préparer aussi une barque.

LE KYŌGEN.

S'il en est ainsi, veuillez passer dans la chambre du fond. Et pour la question de prudence, vous pouvez être tranquille.

Il se rassied au *kyōgenza*.

---

(1) Le texte japonais pourrait aussi bien se traduire : « Comme le Maître a fait diligence, le voici », etc. C'est ainsi que Florenz et M. Sansom ont traduit. Je préfère le style direct, et de fait, à la représentation, j'ai toujours vu Benkei se tourner à ce moment vers Yoshitsune et s'adresser à lui.

WAKI.

Ika ni mōshi sōrau. Osore ōki mōshi koto nite sōraedomo masashiku Shizuka wa on tomo to mie mōshite sōrau. Ima no orifushi nani to yaran niawanu yō ni goza sōraeba appare kore yori on kaeshi arekashi to zonji sōrau (1).

HŌGWAN.

Tomokakumo Benkei hakarai sōrae.

WAKI.

Kashikomatte sōrau (2). Saraba Shizuka no on yado e mairite mōshi sōraubeshi.

Ika ni, kono ya no uchi ni Shizuka no watari sōrau ka ? Kimi yori no on tsukai ni Musashi ga san-jite sōrau.

---

(1) Kmp. : « Masashiku Shizuka wa on tomo to miesase tamaite sōrau. Hatō wo shinogi tomonaware buji jinkō shikarubekarazu sōrau hodo ni mōshitomebaya to zonji sōrau. Ika ni mōshi age sōrau. Masashiku Shizuka wa on tomo to miesase tamaite sōrau. Hatō wo shinogi tomonawaren koto jinkō shikarubekarazu sōrau aida mazumazu Shizuka wa miyako e on kaeshi arekashi to zonji sōrau. » « (A part :) Il est certain que Shizuka l'accompagne. Comme il ne faut pas que les gens disent qu'il se fait suivre d'elle à travers tous les périls du voyage, je crois que je vais lui conseiller de l'arrêter ici. (Au *hōgwan* :) Je vous prie de m'entendre. Il est certain que Shizuka vous accompagne. Comme il ne faudra pas que les gens disent que vous vous êtes fait suivre d'elle à travers tous les périls du voyage, je crois désirable que vous renvoyiez tout de suite Shizuka à la capitale. »

Les autres écoles du shimo-gakari présentent également des variantes de forme qui ne modifient pas le fond de Kmp. Je n'en donnerai que le texte japonais :

Ki. : « Masashiku Shizuka wa on tomo to miesase tamaite sōrau. Ima no orifushi nani to yaran niawanu yō ni sōraeba soregashi mōshitomebaya to zonji sōrau. Ika ni mōshi age sōrau. Masashiku Shizuka wa on tomo to miesase tamaite sōrau. Ima no orifushi nani to yaran niawanu yō ni sōraeba kore yori miyako e on kaeshi arekashi to zonji sōrau. »

Kg. : « Masashiku Shizuka wa on tomo to mie tamaite sōrau. Kore wo ba mōshitomebaya to zonji sōrau. Ika ni mōshi age sōrau. Masashiku Shizuka wa on tomo to mie tamaite sōrau. Mazu kono tabi wa miyako e on kaeshi arekashi to zonji sōrau. »

(2) Hō. : « Saraba Shizuka no ya e tachikoyō-zuru nite sōrau », « Alors je vais passer à la maison de Shizuka ».

Kmp. : « Sa araba on tsukai to shite Shizuka no shitaku ni mairō-zuru nite sōrau », « Alors je vais aller en messager de votre part à la maison particulière de Shizuka. »

Ki. : « Nihon ichi no go kigen ni mōshiagete sōrau. Yagate Shizuka no ya ni tachikoyō-zuru nite sōrau », « Je lui ai dit cela au moment où il était dans les meilleures dispositions. Tout à l'heure je vais passer » etc. (comme Hō.).

Kg. : « Kore wa Nihon ichi no go kigen ni mōshiawasete sōrau. Sate sate, yagate Shizuka no ya ni tachikoebaya to zonji sōrau », « J'ai arrangé cela au moment où il était dans les meilleures dispositions du monde. Eh bien ! alors, je vais passer tout à l'heure », etc. (comme Hō.).

LE WAKI revient au centre de la scène et s'agenouille face à Yoshitsune.

Je vous prie de m'entendre. Bien que je ne puisse parler de ceci qu'avec confusion et respect, il est visible, sans aucun doute, que Shizuka vous accompagne. A l'heure présente, c'est chose qui ne se peut guère, aussi je crois désirable que vous la renvoyiez d'ici.

LE HŌGWAN.

Arrange l'affaire à ton gré, Benkei !

LE WAKI.

Je vous obéis. Alors je vais me rendre chez Shizuka.

Il se lève et entre dans la galerie, s'arrêtant au premier pin.

Holà ! Shizuka est-elle dans cette maison ? Moi, Musashi, je viens en messager de la part du maître.

SHITE.

(*Kotoba.*) Musashi dono to wa... ara ! Omoi yorazu ya ! Nani no tamo no on tsukai nite sōrau zo ? (1)

WAKI.

San-zōrau. Tadaima mairu koto yo no gi ni arazu. Waga kimi no go jō ni wa kore made no on mairi kaesugaesu mo shimbyō ni oboshimeshi sōrau. Sari-nagara tadaima wa nani to yaran niawanu yō ni goza sōraeba kore yori miyako e on kaeri are to no on koto nite sōrau (2).

SHITE.

Kore wa omoimoyaranu (3) ōse kana ! Izuku made mo on tomo to koso omoishi ni

Tanomite mo tanomi naki (4) wa hito no kokoro nari.

Ara ! Nani to mo na ya sōrau.

---

(1) Kmp. : « Nani, Musashi dono to sōrau ya. Sate tadaima wa nani no tame no on ide nite sōrau zo ? », « Comment ! C'est Musashi dono ! Çà, pour quelle raison êtes-vous donc venu en ce moment ? »

Ki. : « Ara, omoiyorazu ya ! Musashi dono wa nani no tame no on tsukai nite sōrau zo ? », « Ah ! Voilà qui est imprévu. Pour quelle raison » etc. (comme Kz.).

Kg. : « Musashi dono wa nani no tame », etc. (comme Kz).

(2) Kmp. : « San-zōrau. Waga kimi no go jō ni wa hatō wo shinogi tomonawaren koto jinkō shikarubekarazu sōrau aida mazumazu Shizuka wa miyako e on kaeri are », etc., comme Kz. « La voici. Notre Maître a ordonné ceci : Comme il ne faudra pas que les gens disent qu'il s'est fait suivre par vous à travers tous les périls du voyage, il faut que Shizuka soit renvoyée à la capitale. »

Ki. a un texte très voisin du précédent.

Kg. : « San-zōrau. Waga kimi no go jō ni wa kore made no on tomo makoto ni shimmyō ni oboshimesu nari shikaredomo hatō wo shinogi tomonawaren koto sejō no kikoe shikarubekarazu sōrau hodo ni mazu kono tabi wa miyako ni on nobori ari, jisetsu wo o machi are to no on tsukai nite sōrau », « La voici. D'après ce qu'a dit notre Maître, il admire que vous l'ayez accompagné jusqu'ici, toutefois comme il ne faut pas que le monde apprenne qu'il s'est fait suivre de vous à travers tous les périls du voyage, il vous fait dire de remonter maintenant à la capitale et d'attendre des jours meilleurs. »

(3) Kmp. et Ki., au lieu de « omoimoyaranu », font dire « omoinohoka naru », m. s.

Kg. remplace le début par : « Ara, omoiyorazu no on tsukai ya », « Ah ! Quel message inattendu ! »

(4) Les autres écoles disent « tanomi sukunaki », m. s.

LE SHITE

apparaît à l'entrée de la galerie et s'arrête au 3e pin. Shizuka porte un masque de jeune femme (*ko-omote* 小面, ou *fukai* 深井, ou *waka-onna* 若女, etc.); ses cheveux forment deux bandeaux qui se relèvent pour se nouer en chignon sur la nuque; sa robe de dessous (*haku* 箔) que dépasse un col rouge est recouverte d'une ample robe de brocart (*kara-ori* 唐織); éventail.

Musashi dono, dites-vous? Oh! Comme j'étais loin de penser... Pour quelle raison venez-vous donc en messager de la part du Maître?

LE WAKI.

La voici, il n'en est pas d'autre à ma venue. Mon Maître a ordonné ceci. Il est certes admirable que vous soyez venue jusqu'ici, cependant ce n'est guère chose opportune en ce moment, aussi désire-t-il que vous retourniez à la capitale.

LE SHITE.

Que ces paroles sont inattendues! Je pensais bien l'accompagner en tous lieux.

Voilà le cœur de l'homme: on s'y fie, on ne peut avoir confiance en lui.

Hélas! Que faire?

WAKI.

Sate, on henji wo ba nani to mōshi sōraubeki ? (1)

SHITE.

Mizukara (2) on tomo mōshi kimi no on daiji ni ari sōrawaba todomarisō-raubeshi.

WAKI.

Ara ! Kotogotoshi ya sōrau. Tada on tomari aru ga kan-yō nite sōrau (3).

SHITE.

Yoku yoku mono wo anzuru ni kore wa Musashi dono no on hakarai to omoi sōrau hodo ni warawa mairi jiki ni on henji wo mōshi sōraubeshi (4).

WAKI.

Sore wa tomokakumo nite sōrau. Saraba (5) on mairi sōrae.

Ika ni mōshi age sōrau (6). Shizuka no on mairi nite sōrau.

---

(1) Hō. (et Ki.) débute(nt) par : « (ge ni ge ni) ōse mottomo nite sōrau », « (en vérité) vous avez raison. »

Kg. débute par : « On nageki mottomo nite sōrau », « Vous avez raison de vous plaindre. »

(2) Le sh. gak. remplace « mizukara » par « warawa », m. s.

(3) La phrase finale de cette discussion varie dans les écoles du sh. gak. Kmp. : « On mi ichi nin on tomo areba tote on daiji made no sōraubeki ka? Tada » etc., comme Kz. « Même si vous seule l'accompagniez, quelles conséquences votre présence pourrait-elle avoir pour lui ? Il suffit que vous restiez », etc.

Ki. : « On daiji made wa arumajiku sōrau. Tada » etc., « Cela n'aura probablement pas de graves conséquences pour lui. Il suffit » etc.

Kg. : « On mi ichi nin on tomo areba tote on daiji made no sōrau. Tada oboshimeshi on tomari », etc., comme Kz. « Même si vous seule l'accompagniez, cela pourrait avoir de graves conséquences pour lui. Il suffit que vous restiez ainsi qu'il le désire », etc.

(4) Le sh. gak. remplace « warawa » par « mizukara », m. s. Kmp. et Kg. remplacent « mōshi sōraubeshi » par « mōsō-zuru nite sōrau ».

(5) Après « saraba », Kmp. ajoute : « kō », « par ici » ; Ki. ajoute : « yagate », « tout à l'heure », d'où : vous allez venir avec moi. Kg. supprime cette phrase.

(6) Ki. supprime cette phrase.

LE WAKI.

Eh bien ! quelle réponse devrai-je donner de votre part ?

LE SHITE.

Si ma présence auprès du Maître peut avoir de graves conséquences, je m'arrêterai.

LE WAKI.

Oh ! Vous exagérez. Que vous restiez, voilà l'essentiel.

LE SHITE, se tournant vers la salle.

En y réfléchissant bien, je pense que ceci est une manœuvre de Musashi-dono, aussi

Elle regarde Benkei.

Faut-il que j'aille porter tout de suite ma réponse.

LE WAKI.

Eh bien ! comme il vous plaira. Alors, venez.

Il fait demi-tour, rentre en scène, suivi du *shite*. Il s'agenouille au centre de la scène et s'adressant à Yoshitsune :

Je vous prie de m'entendre. Shizuka est arrivée.

Il va s'asseoir près de la colonne de la flûte.

HŌGWAN (1).

Ika ni Shizuka. Kono tabi (2) omowazu mo (3) ochiudo to nari ochikudaru (4) tokoro ni kore made harubaru mairitaru kokorozashi kaesugaesu mo shimbyō nari (5). Sarinagara harubaru no hatō wo shinogi kudaran (6) koto shikarubekarazu. Mazu kono tabi wa miyako ni nobori jisetsu wo machi sōrae.

SHITE.

Sate wa makoto ni waga kimi no go jō nite sōrau zo ya (7) !

Yoshi naki Musashi dono wo urami mōshitsuru koto no hazukashisa yo.

Kaesugaesu mo memboku no koso sōrae (8).

WAKI.

Iya, iya, kore wa kurushikarazu sōrau (9). Tada jinkō wo oboshimesu nari.
On kokoro kawaru to na oboshimeshi so to
Namida wo nagashi mōshikeri.

---

(1) Hō. et Kg. intercalent les répliques suivantes : « HŌGWAN. Konata e to mōshi sōrae. — WAKI. Kashikomatte sōrau (omis dans Kg.). Konata e on mairi sōrae. » « HŌGWAN. Dis-lui de venir par ici. — WAKI. Je vous obéis (omis dans Kg.). Venez par ici. »

(2) Au lieu de « kono tabi », « cette fois », les autres écoles disent « ware », « je ».

(3) Ki. dit : « omoinohoka », m. s.

(4) Kmp. et Ki. disent : « nari yuku » et Kg. « naritari », ce qui supprime l'idée d'éloignement de la capitale.

(5) Kmp. supprime « kore made ... harubaru no » et Ki. dit « kore made no kokorozashi shimbyō nari ». Kg. supprime tout à partir de « naritari » jusqu'à « Mazu ».

(6) Hō., Kmp., Ki. remplacent « kudaran » par « tomonawan », « que tu m'accompagnes ».

(7) Hō., Kmp., Ki. disent : « sōrau mono wo » et Kg. : « sōraikeru wo », m. s.

(8) Kmp. : « urami mairasehi koto no memboku nasa sōrau, kaesugaesu memboku no koso sōrae ». Ki. : « urami mōshitsuru koto no hakanasa wa zōrau, kaesugaesu mo » etc., comme Kz., m. s.

(9) « Sōrau » est supprimé par les autres écoles. Kmp. donne : « Tadaima kimi no go jō no gotoku tada jinkō wo », etc., « Ainsi que le Maître vient de le dire, il a seulement pensé à l'opinion du monde. »

LE HŌGWAN,

s'adressant à Shizuka qui s'est agenouillée au centre, face à lui :

Eh bien ! Shizuka ! Alors que, devenu malgré moi un fugitif, je m'échappais de la capitale, jusqu'ici de bien loin tu as voulu venir ; c'est un dessein plein de noblesse. Cependant il ne faut pas que tu t'éloignes en t'exposant aux périls d'un lointain voyage. Tu vas donc retourner à la capitale et y attendre des jours plus favorables.

LE SHITE.

Ainsi donc, c'est vraiment là votre ordre !

Elle se tourne confuse vers Benkei.

C'est injustement que je vous vouais rancune, Musashi dono. Quelle confusion [est la mienne] !

Je me sens toute couverte de honte !

LE WAKI.

Allons, allons ! Cela va bien. Le maître a seulement pensé à l'opinion du monde ;

Ne croyez pas que son cœur ait changé.
Ce disant, ses larmes ont coulé.

SHITE.

Iya. Tonikaku ni kazunaranu
Mi ni wa urami mo nakeredomo
Kore wa funaji no kadode naru ni

JI.

Nami kaze mo
Shizuka wo todome tamau ka to (*bis*)
Namida wo nagashi ; yūshide no
Kami kakete kawaraji to
Chigiri shi koto mo sadame na ya.
Ge ni ya wakare yori
Masarite oshiki inochi kana.
Kimi ni futatabi
Awan to zo omou yukusue.

HŌGWAN.

Ika ni Benkei (1). Shizuka ni shu wo susume sōrae.

(1) Les autres écoles intercalent ici la réponse suivante de Benkei : « On mae ni sōrau », « Me voici devant vous. »

LE SHITE.

Oh ! En tout cas, d'un être aussi négligeable
Que moi la rancune n'existe pas, mais pourtant,
Au seuil de cette traversée . . . —

LE CHŒUR.

Vagues et vents qui vous élevez,
Apaisez-vous ! — ... arrêterez-vous Shizuka, Seigneur ? (*bis*)
Elle dit et verse des larmes. La promesse de constance
Faite en invoquant les dieux après avoir suspendu le *yūshide* (1)
Est elle-même incertaine.
En vérité, la séparation est triste ;
Mais la vie lui est encore précieuse (2),
Puisqu'elle a l'espoir
De revoir son Seigneur.

LE HŌGWAN.

Allons, Benkei ! Offre le vin à Shizuka.

---

(1) On appelle *shide* une bande de papier coupée et pliée de manière à présenter l'aspect d'une succession de rectangles jointifs, mais dont chacun d'eux est légèrement déplacé par rapport à celui qui le précède. *Yū* désigne l'écorce du mûrier à papier, et aussi l'étoffe tissée avec les fibres de cette écorce. Un *yūshide* est donc un *shide* fait avec du papier ou de l'étoffe provenant de cette écorce. Dans les temps anciens on offrait aux dieux des étoffes faites des fibres d'écorce de mûrier, de vrilles de glycine ou de chanvre ; plus tard on aurait substitué aux véritables étoffes des *shide* de papier que l'on suspendait devant les temples.

(2) Le mot *oshii* a une double signification : regrettable, déplorable, et aussi : précieux, désirable. L'opposition des idées que font naître ces adjectifs français ne permet pas de rendre littéralement la phrase japonaise en disant : la vie m'est plus précieuse que la séparation n'est regrettable. M. Sansom s'est tiré habilement de la difficulté en remplaçant « vie » par « mort » :

Truly the parting is bitter
but bitterer still would be
Death while 'fore me lies a way
to meet my Lord again

A partir de « wakareyori », l'auteur a repris pour son compte un poème qui se trouve dans le *Senzaishū* 千載集, livre 7 (poèmes de séparation) et qui est dû à Fujiwara Kintō 藤原公任.

WAKI.

Kashikomatte sōrau. Ge ni ge ni kore wa on kadoide no yukusue chiyo zo to kiku no sakazuki
Shizuka ni koso wa susumekere.

SHITE.

Warawa wa kimi no on wakare
Yaru katanasa ni kakikakurete
Namida ni musebu bakari nari.

WAKI (1).

Iya, iya, kore wa kurushikaranu. Tabi no funaji no kadode no waka
Tada hito sashi to susumureba (2)

SHITE.

Sono toki Shizuka wa tachiagari
Toki no chōshi wo toriaezu
Tokō no yūsen wa
Kaze shizumatte izu.

---

(1) Kmp. et Ki. : « Ge ni on nageki wa saru koto naredomo funaji no kadode » etc., « En vérité, votre tristesse est naturelle ; pourtant, d'un poème d'adieu » etc. Kg. : « Iya, iya, kore wa yorokobi no tabi no funaji », etc., « Allons, allons ! D'un poème d'adieu au seuil d'une traversée pour un voyage heureux », etc.

(2) Hō., Kmp., Ki. continuent par le passage parlé suivant: «orifushi kore ni eboshi no sōrau. Kore wo meshite hito sashi on mai sōrae », « Voici justement un eboshi. Coiffez-vous-en et dansez un chant. » Ces écoles, ainsi d'ailleurs que Kg., suppriment alors la phrase qui est plus loin : « Kore wa eboshi », etc.

LE WAKI.

Je vous obéis. En vérité, voici une coupe aux chrysanthèmes (1) pour souhaiter au Maître une heureuse destinée à l'heure de son départ :

C'est à vous, Shizuka, que je la tends.

LE SHITE.

Devant l'inévitable de cette séparation
Mes yeux s'obscurcissent,
Je ne sais que sangloter.

Elle porte la main devant ses yeux.

LE WAKI.

Allons, allons ! Cela va bien. D'un poème d'adieu au seuil d'une traversée
Si seulement vous nous disiez un chant ?

Il la presse.

LE SHITE.

Et alors, Shizuka se levant,
Commence une mélodie de la saison (2) : « A peine (3)
Sorti du port, le bateau de poste
Dans le vent apaisé s'éloigne ;

---

(1) Allusion à cette vieille légende chinoise suivant laquelle le sennin Jidō 慈童 aurait atteint l'âge de 700 ans en buvant la rosée qu'il faisait tomber des chrysanthèmes. *Kiku no sakazuki*, une coupe ornée de chrysanthèmes pour rappeler cette légende et appropriée aux souhaits de longue vie que l'on adresse à quelqu'un.

(2) Les chants et les danses variaient avec les saisons.

(3) Ono Takamura 小野篁 qui vécut dans la première moitié du IXe siècle fut exilé quelque temps aux îles Oki 隱岐 par l'empereur Saga pour avoir protesté contre l'envoi d'ambassades en Chine. Il composa à cette occasion le poème suivant qui a été recueilli dans le *Wakan rōei-shū* (8e livre, chapitre des voyages : *kōryo* 行旅).

渡口郵船風定出
波頭滴處日晴看

Par *yūsen* il faut entendre le bateau qui faisait le service entre les îles Oki et la côte. Le poème a été rappelé intégralement dans le nō, le mot « shizumatte », « apaisé », ayant remplacé « sadamarite » qui a ici le même sens (ou celui, très voisin, de fixe, établi).

JI.

Hatō no takusho wa
Hi harete miyu.

WAKI.

Kore ni eboshi no sōrau, mesare sōrae.

SHITE.

Tachi-maubeku mo aranu mi no

JI.

Sode uchifuru mo hazukashi ya.

SHITE.

(*Sashi.*) Tsutae kiku Tōshu ko wa Kōsen wo tomonai

LE CHŒUR.

Par-dessus les vagues, le lieu d'exil
S'aperçoit à l'horizon qui s'éclaircit. »

LE WAKI.

Voici un *eboshi* : coiffez-vous-en.

Il lui tend un *eboshi*, haute coiffure en tissu d'or pâle ; un habilleur aide Shizuka à le fixer sur sa tête pendant que les instruments continuent de jouer.

LE SHITE.

Je ne devrais guère me lever et danser.

LE CHŒUR.

Faire tournoyer mes manches me rend confuse (1).

LE SHITE,

après avoir dansé quelques instants seulement une danse très calme.

J'ai ouï-dire que Tōshu accompagnant Kōsen (2)

---

(1) Dans le *Heiji monogatari*, au livre de la fête des érables, se trouve un poème auquel l'auteur du nō a emprunté les trois vers du milieu. Le prince Genji et une concubine de son père, appelée Fujitsubo, s'aimaient en secret. Une fête magnifique devait être donnée par l'empereur, mais en dehors du palais, de sorte que les dames de la cour ne pouvaient y assister. Toutefois, pour leur être agréable, l'empereur ordonna qu'une répétition aurait lieu à l'intérieur du palais. Fujitsubo se trouvant dans l'assistance, Genji qui dansait merveilleusement, se surpassa. Rentré chez lui, il lui envoya le lendemain ce billet : « Ika ni goranjiken ? Yo ni shiranu midari kokochi nagara koso

Mono-omou ni
Tachimaubeku mo
Aranu mi no
Sode uchi-furishi
Kokoro shiriki kana.

« Que pensez-vous de ce que vous vîtes ? Avez-vous compris pourquoi je faisais tourbillonner mes manches, alors que, préoccupé de mon amour et en proie à un trouble ignoré de tous, je n'avais pas envie de danser ? »

(2) T'ao Tchou 陶朱 (en jap. : Tōshū) est un autre nom donné à Fan Li 范蠡 (en jap.: Hanrei), conseiller de Keou Tsien 勾踐 (en jap.: Kōsen). Cf. le nō de *Tōru, infra*. Keou Tsien avait été assiégé par Fou-tch'a, roi de Wou 吳 (Go) dans sa forteresse du

Ji.

Kwaikei san ni komori ite
Shuju no chiryaku wo megurashi
Tsui ni Go ō wo horoboshite
Kōsen no hoi wo tassu to ka ya.

(*Kuse.*) Shikaru ni Kōsen wa
Futatabi yo wo tori
Kwaikei no haji wo susugishi mo
Tōshu kō wo nasu to ka ya.
Sareba Etsu no shinka nite
Matsurigoto wo mi ni makase
Kōmei tomi tattoku
Kokoro no gotoku narubeki wo
Kō nari na togete mi shirizoku wa.
Ten no michi to kokoroete
Shōsen ni sao shite
Go ko no entō wo tanoshimu.

Shite.

Kakaru tameshi mo ariake no

Ji.

Tsuki no miyako wo furisutete
Saikai no hatō ni omomuki
On mi no toga no naki yoshi wo
Nageki tamawaba Yoritomo mo

LE CHŒUR.

Et sur le mont Kwaikei enfermé,
Aurait, méditant maints stratagèmes,
Finalement vaincu le roi de Go,
Et qu'ainsi Kōsen serait arrivé à ses fins.

Or donc Kōsen
Reprit le pouvoir.
La honte du Kwaikei fut lavée,
Mais il paraît que c'est Tōshu qui en eut le mérite.
Or lui, un vassal d'Etsu,
Libre de gouverner à son gré,
Comblé de gloire et de richesses,
Dont les volontés étaient respectées,
Les mérites reconnus, le nom célèbre, se retira :
C'est qu'il avait compris que c'était là la loi du ciel,
Aussi poussant à la perche sa petite barque,
Il alla vivre heureux dans une île lointaine des cinq Lacs.

A ces derniers mots, Shizuka s'est caché le visage avec son éventail pour dissimuler sa douleur.

LE SHITE.

Un tel exemple s'est vu. Si, sous la lune de l'aurore,

Shizuka, qui pendant la première partie du *kuse*, n'a fait qu'esquisser quelques pas et quelques gestes très sobres, va danser maintenant d'une manière un peu plus animée.

LE CHŒUR.

Abandonnant la capitale
Pour se porter vers les flots de la mer de l'Ouest,
Le Maître montre son innocence,
Yoritomo lui-même

---

mont Kouei-ki 會稽 (Kwaikei) et obligé de demander la paix. Il l'obtint moyennant le don de 8 femmes aux ministres de son adversaire. Fan Li suggéra à Keou Tsien d'offrir ensuite à Fou-ch'a une très jolie femme dont les charmes lui fissent oublier ses devoirs de souverain et de chef d'armée. Keou Tsien put ainsi battre facilement le roi de Wou dans une nouvelle guerre. Les motifs de la retraite de T'ao Tchou et celle de Yoshitsune n'ont rien de commun, attendu que Yoritomo cherchait à se débarrasser de son frère.

Tsui ni wa nabiku aoyagi no
Eda wo tsuranuru on chigiri
Nado ka wa kuchishi hatsubeki.

Tada tanome

SHITE.

(*Waka.*) Tada tanome
Shimeji ga hara no sashimogusa

JI.

Ware yo no naka ni aran kagiri wa

SHITE.

Kaku son-ci no itsuwari naku wa

JI.

Kaku son-ei no itsuwari naku wa
Yagate on yo ni idefune no

(*Uta.*) Funako-domo
Haya tomozuna wo tokutoku to (*bis*)
Susume mōseba hōgwan mo
Tabi no yadori wo ide tamaeba

SHITE.

Shizuka wa naku naku

Enfin s'inclinera, et les deux frères seront bien
Comme deux branches de saule issues d'un même tronc.
Pourquoi le lien qui les unit devrait-il se flétrir et mourir ?

Priez seulement !

Shizuka danse longuement une danse calme, puis elle reprend le chant.

LE SHITE.

« Priez seulement,
Armoises de la lande de Shimeji, en dépit de tout,

LE CHŒUR.

Aussi longtemps que je serai en ce monde. » (1)

LE SHITE.

Si ce poème révéré dit vrai,

LE CHŒUR.

Si ce poème révéré dit vrai,
Bientôt il reparaîtra au monde. De la barque

Shizuka cesse de danser et s'agenouille au centre de la scène.

Les matelots
Se hâtent de dénouer les amarres (*bis*)
Et pressent le hōgwan
Qui quitte l'asile du voyageur.

Le *hōgwan* se lève.

LE SHITE.

Alors Shizuka en pleurant

(1) L'auteur a inséré ici, à partir de « tada tanome », un poème recueilli dans le *Shin kokinshū* et que la tradition attribuait à Kwannon de Kiyomizu. Ce poème se trouve également dans le nō de *Tamura* et je renvoie au commentaire que N. Peri en a fait dans son étude sur *Tamura* (*BEFEO.*, XX, 1). Les armoises sont aussi innombrables dans la lande de Shimeji que les êtres vivants le sont en ce monde. Aussi longtemps que Kwannon ne sera pas encore buddha, elle secourra les êtres qui la prieront.

Ji.

Eboshi hitatare nugi-sutete
Namida ni musebu on wakare
Miru-me mo awar enarikeri (*bis*).

Naka iri.

Kyōgen.

Sate mo, sate mo, aware naru koto wo mi mōshite sōrau. Tadaima Shizuka gozen no waga kimi ni nagori wo oshimi tamau keshiki warera mo yoso nagara mi mairase omoiyorazu rakurui tsukamatsuri sōrau. Mata kono tabi waga kimi no on gekō wo ika naru koto zo to zonjite sōraeba yoshinaki mono no sōraite go kyōdai no on naka ni aran zangen wo mōshi nashi fuwa ni narase tamau wo waga kimi wa shinkyō no rei wo tattomi tamai Yoritomo no on kokoro wo yawarage tamawan tote shinobite on gekō to mōsu. Mukashi yori ima ni itaru made sōjite wazawai wa shimo yori okoru to mōshi sōrau ga, kayō no on koto nite goza arō-zuru to zonji sōrau. Mazu are e mairi Musashi dono no on me ni kakari on monogatari mōsabaya to zonji sōrau.

Ika ni, Musashi dono e mōshi sōrau. Sate, sate, tadaima Shizuka no waga kimi ni nagori wo oshimi tamaitaru yōdai warera mo are nite mi mairase rakurui tsukamatsuri sōrau.

Waki.

Sate, tadaima no tei wo katagata sore ni miraretaru to sōrau ya?

Kyōgen.

Nakanaka mi mōshite sōrau. Kayō no aware naru koto wa goza arumajii to zonji sōrau.

Waki.

Musashi mo rakurui itashite sōrau. Mata waga kimi no go jō ni wa kayō no jibun on tomonai sōrau koto sejō no jinkō shikarubekarazu to no on koto, kore mo go mottomo nite wa sōrawanu ka?

LE CHŒUR.

Arrache et jette au loin *eboshi* et *hitatare*.
Son adieu au Maître est étouffé par les sanglots.
C'est grande pitié de la voir (*bis*).

Shizuka a jeté à terre son *eboshi* et de sa main cache ses pleurs. Elle se lève et s'en va. Le *hōgwan* se rassoit. Le *waki* est resté à sa place.

ENTR'ACTE.

LE KYŌGEN entre sur la scène et s'arrête au *nanori-za*.

Eh bien ! vraiment, je viens de voir une chose qui fait pitié. En regardant à la dérobée le spectacle des adieux désolés de Shizuka gozen au Maître, des larmes inattendues sont tombées de mes yeux. Et alors, comme je pensais : «Quelle chose étrange, cet éloignement du Maître ! », il paraît que, pour effacer la brouille causée entre les deux frères par les calomnies d'un mauvais drôle, notre Maître, soucieux du respect dû au frère aîné, s'éloigne en cachette de la capitale de manière à apaiser Yoritomo. Dans tous les temps on a dit que les maux viennent d'en bas : je pense que ce doit être le cas. Je vais d'abord aller là-bas voir Musashi dono ; je voudrais lui raconter quelque chose.

Il se tourne vers le *waki*.

Çà ! J'ai à vous parler, Musashi dono. Eh bien ! tout à l'heure, quand j'ai vu l'état de Shizuka se lamentant pour dire adieu à notre Maître, j'ai pleuré aussi.

LE WAKI.

Alors, vous avez bien vu ce qui vient de se passer ?

LE KYŌGEN.

J'ai très bien vu. Je crois que rien ne peut être plus triste.

LE WAKI.

Moi aussi, je pleure. Mais d'après ce que dit mon Maître, dans une situation comme celle-ci, il ne peut pas, à cause du qu'en dira-t-on, se faire accompagner par elle. Est-ce qu'il n'a pas raison ?

KYŌGEN.

Makoto ni Musashi dono no on mōshi no gotoku izuku made mo on tomonai arubeki on koto naredomo on shinobi no on gekō nareba sejō no jinkō wo oboshimeshite on tomonai nasarenu wa makoto ni kayō goza arubeki koto to zonji, iyashiki warera made mo kimi no on kokoro no uchi oshihakarare hitoshio aware to zonzuru koto nite sōrau.

WAKI.

Sate saizen mōshitsukete sōrau fune wa yōi serarete sōrau ka ?

KYŌGEN.

Nakanaka yōi tsukamatsurite sōrau aida nandoki narite mo idashi mōsō-zuru nite sōrau.

WAKI.

Sa naraba yagate dasō-zuru nite sōrau.

KYŌGEN.

Kashikomatte sōrau.

WAKI.

(*Kotoba.*) Shizuka no shinjū sasshi mōshite sōrau. Yagate on fune wo idasōzuru nite sōrau (1).

---

(1) Kmp. : « Shizuka no on arisama wo mi namida wo nagashite sōrau. Konnichi wa Nippon ichi no oite nite sōrau hodo ni on fune wo idasebaya to zonji sōrau », « En voyant l'état de Shizuka, mes larmes coulent. Comme il souffle aujourd'hui le meilleur vent du monde, je vais faire sortir la barque du Maître. »

Ki. : « Ara, itawashi ya ! Shizuka no go shinjū sasshi mōshi warera mo rakurui tsukamatsurite sōrau. Isogi on fune wo idasō-zuru nite sōrau », « Ah ! Quelle tristesse ! Je compatis à la peine de Shizuka et, moi aussi, je verse des larmes. Je vais me hâter de faire sortir la barque du Maître. »

Dans Kg., la reprise du nō après le *naka iri* se fait seulement à la question du *tsure* : « Ika ni », etc.

LE KYŌGEN.

En vérité, comme vous le dites, Musashi dono, elle devrait l'accompagner n'importe où, mais puiqu'il s'éloigne en cachette, je pense qu'il vaut mieux, à cause du qu'en dira-t-on, qu'elle ne l'accompagne point. Même des manants comme moi soupçonnent ce qui se passe dans le cœur du Maître, et je crois que c'est encore plus triste.

LE WAKI.

Allons ! la barque que j'ai commandée tout à l'heure est-elle prête ?

LE KYŌGEN.

Elle est tout à fait prête, aussi je la ferai sortir quand on voudra.

LE WAKI.

Eh bien ! on va la faire sortir.

LE KYŌGEN.

A vos ordres.

Il se lève et va se rasseoir à l'entrée de la galerie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le waki se lève et vient au centre de la scène.

LE WAKI.

Je compatis à la peine de Shizuka. Je vais faire sortir la barque du Maître.

WAKIZURE.

Ika ni (1) mōshi sōrau.

WAKI.

Nanigoto nite sōrau zo ?

WAKIZURE.

Kimi yori no go jō ni wa kyō wa nami kaze araku sōrau hodo ni go tōryū to ōse idasarete sōrau.

WAKI.

Nani to go tōryū to sōrau ya ? (2)

---

(1) Sh. gak. intercale « Musashi dono ni ».

(2) Kmp. : « WAKI. Nani to go tōryū to ōse idasaretaru to ka ya ? — WAKIZURE. Nakanaka no koto. — WAKI. Nao mo Shizuka ni on nagori wo oshimi tamai go tōryū to ōse idasaretaru to zonji sōrau. Hito tose Watanabe Fukushima wo on ide no toki mottenohoka no ōkaze narishi ni kimi on fune wo idashi tamai go un no hirakareshi mo ima motte onaji koto. Isogi on fune wo idasubeshi. » — « LE WAKI. Quoi ! Aurait-il dit qu'il veut rester ici ? — LE WAKIZURE. Parfaitement. — LE WAKI. Eh bien ! il est navré de quitter Shizuka : je crois que c'est pour cela qu'il dit qu'il restera. Une année, lorsque vous êtes parti de Watanabe et de Fukushima, il fit une tempête extraordinaire ; pourtant vous avez fait sortir les bateaux, la fortune vous a souri. Il en est de même maintenant ! Vite », etc., comme Kz.

Ki. : « WAKI. Nani to go tōryū to sōrau ya ? Soregashi kitto suiryō mōshite sōrau. Shizuka ni nagori wo on oshimi atte kayō ni idasaruru to zonji sōrau. Mazu on kokoro wo shizumete kikoshimesare sōrae. Ima kono on mini on nari atte kayō no go shinjū appare go un mo sue ni naritaru ka to zonji sōrau. Sono ue hito tose », etc., comme Kz. — « Comment ? Il restera ici ? Je devine sûrement : il a parlé ainsi, parce qu'il est navré de quitter Shizuka. Maîtrisez-vous d'abord et veuillez m'écouter. Réduit à ce que vous êtes maintenant et dans un tel état d'esprit, je me demande si votre glorieuse fortune ne touche pas à sa fin. De plus, une année », etc., comme Kz.

Kg. : « WAKI. Nani to go tōryū to sōrau ya ? — WAKIZURE. Nakanaka no koto. — WAKI. Gongo dōdan ! Sore wa Shizuka ni nagori wo on oshimi ari go tōryū to ōse idasaretaru to zonji sōrau. Hito tose Watanabe Fukushima wo on ide no toki mottenohoka no ōkaze narishi ni kimi on fune wo idashi go un wo hirakase tamaishi koto ima motte onaji on koto nari. Isogi on fune wo idasubeshi. » — « LE WAKI. Comment ? Il restera ici ? — LE WAKIZURE. Parfaitement. — LE WAKI. Les paroles s'arrêtent dans ma gorge ! Eh bien ! il est navré de quitter Shizuka : je crois que c'est pour cela qu'il dit qu'il restera. Une année, lorsque vous êtes parti de Watanabe et de Fukushima, il fit une tempête extraordinaire, pourtant vous avez fait sortir les bateaux, la fortune vous a souri. C'est la même chose aujourd'hui. Vite que votre barque soit sortie ! »

LE WAKIZURE, qui se trouve à côté de Yoshitsune.

Permettez, un mot.

LE WAKI.

Qu'y a-t-il donc ?

LE WAKIZURE.

Voici l'ordre du Maître : aujourd'hui les flots et les vents sont violents, aussi restera-t-il ici. Ainsi a-t-il dit.

LE WAKI.

Comment ? Il restera ici ?

WAKIZURE.

San-zōrau.

WAKI.

Kore wa suiryō mōsu ni Shizuka ni nagori wo on oshimi atte go tōryū to zonji sōrau. Mazu go shian atte goran sōrae. Ima kono on mi nite kayō no koto wa go un mo tsukitaru to zonji sōrau. Sono ue hito tose Watanabe Fukushima wo idashi toki wa mottenohoka no ōkaze narishi ni kimi on fune wo idashi Heike wo horoboshi tamaishi koto ima motte onaji koto zo kashi.
Isogi on fune wo idasubeshi.

WAKIZURE.

Ge ni ge ni kore wa kotowari nari.
Izuku mo kataki to yūnami no

WAKI.

Tachi sawagi tsutsu funako-domo

Sendō ! Fune wo mōshi sōrae.

KYŌGEN.

Kashikomatte sōrau.

JI.

Eiya ! Eiya ! to yūshio (1) ni
Tsurete fune wo zo idashikeru.

(1) Kmp. : « hikushio ni », « dans le reflux ».

LE WAKIZURE.

C'est ainsi.

LE WAKI.

[S'il faut] dire ce que je devine : je pense qu'il est navré de quitter Shizuka et alors il veut rester ! (Il s'adresse à Yoshitsune.) Veuillez d'abord considérer ceci : si vous faites une pareille chose, je crois que c'en est fait de votre fortune. De plus, une année, lorsque vous êtes parti de Watanabe et de Fukushima (1), il fit une tempête extraordinaire ; pourtant vous avez fait sortir les bateaux et vous avez battu les Taira. Puisse-t-il en être de même aujourd'hui !

Vite que votre barque soit sortie !

LE WAKIZURE.

En vérité, en vérité, ceci est juste.
Cependant que partout les ennemis et les vagues du soir

LE WAKI.

Se lèvent en tumulte, les matelots ...

S'interrompant pour s'adresser au *kyōgen* :

Batelier ! La barque !

LE KYŌGEN.

A vos ordres !

LE CHŒUR.

... Aux cris de Eiya ! Eiya ! dans le flot du soir
Ont tiré la barque.

On apporte la barque, figurée par un léger cadre de bois, devant Yoshitsune. Le *kyōgen* s'y place à l'arrière.

---

(1) L'embarquement de Yoshitsune et de ses guerriers pour Yashima devait se faire à Watanabe et Fukushima au milieu du 2e mois de 1185 (cf. *Yashima*, supra, p. 108). Ces deux localités ont été englobées dans la ville actuelle d'Ōsaka.

KYŌGEN.

Mina mina on fune ni mesare sōrae! Musashi dono mo on fune ni mesare sōrae!

Saraba, on fune wo dasō-zuru nite sōrau.

Ika ni, Musashi dono ni mōshi sōrau. Waga kimi no on yukusue wa senshū banzai medetakarō to zonzuru. Go shussen ni kayō na tenki wa arumajiku to zonji sōrau. Musashi dono ni wa nani to oboshimesare sōrau zo?

WAKI.

Ge ni ge ni, nanji ga mōsu gotoku kimi no on kadoide ni ichidan no tenki nite Musashi mo manzoku tsukamatsuri sōrau.

KYŌGEN.

Warera mo wakai mono wo ōzei motte wa gozaredomo kono tabi on gekō wo ichi daiji to zonzuru ni yotte soregashi no kandori ni mairu koto de gozaru.

WAKI.

Ichidan to rote ga sorōte shūchaku mōshite sōrau.

KYŌGEN.

Ima koso on shinobi on gekō naritomo medetai go jōraku wa ima no ma no koto de gozaru; sono toki wa chito watakushi no soshō tsukamatsuru koto mo gozarō-zu. Zehi Musashi dono no o torinashi wo tanomi zonzuru.

WAKI.

Nani nite mo nozomare sōrae. Mōshitsukyō-zuru nite sōrau.

KYŌGEN.

Watakushi no nozomi de gozareba bechi naru koto de mo gozaranu. Soregashi no zaisho wo kagitte Saikoku e jōge no funa-bugyō ga tsukamatsuritai ga nan to gozarō zo?

LE KYŌGEN.

Tous, veuillez monter dans la barque ! Musashi dono aussi, veuillez monter dans la barque !

Yoshitsune monte à l'avant, Benkei et les *wakizure* au milieu.

Maintenant je vais pousser la barque.

Il commence à ramer.

Musashi dono, je voudrais vous parler. Je crois que l'avenir de notre Seigneur sera long et heureux. Je ne pense pas qu'il puisse faire un temps plus beau pour son départ. Qu'en pensez-vous, Musashi dono ?

LE WAKI.

En effet, comme vous le dites, il fait pour son départ un temps splendide, et moi aussi, Musashi, je m'en réjouis.

LE KYŌGEN.

J'ai avec moi beaucoup de jeunes gens, mais je pense qu'aujourd'hui cet éloignement de la capitale est un événement important, aussi c'est moi qui vais piloter.

LE WAKI.

Les rameurs sont tous de premier ordre : je vous en félicite.

LE KYŌGEN.

A présent, c'est en cachette qu'il s'éloigne de la capitale, mais ce sera tôt fait qu'il revienne triomphant. Alors j'aurai une petite requête à lui présenter. Je voudrais pouvoir compter sur votre recommandation, Musashi dono.

LE WAKI.

Vous pouvez désirer ce que vous voudrez : ce sera fait.

LE KYŌGEN.

Ce désir ne peut pas être une chose extraordinaire, puisqu'il vient de moi. Je voudrais être l'unique chef du service des bateaux qui vont aux pays de l'Ouest ou qui en reviennent ; qu'en dites-vous ?

WAKI.

Kore wa katagata ni niaitaru nozomi nite sōrau. Kimi go jōraku wa hodo arumajiku sōrau. Sono toki wa Saikoku no kaijō wa katagata ichi nin ni mō-shitsukyō-zuru nite sōrau.

KYŌGEN.

Musashi dono no sayō ni oboshimesaba haya kono soshō wa aikanōta to iu mono de gozaru. Sarinagara kayō na koto wa wasureyasuki mono nite sōrau aida kanarazu go shitsunen naki yō yoroshiku tanomi zonzuru.

WAKI.

Musashi dono ni kagitte shitsunen wa arumajiku sōrau.

KYŌGEN.

Ara, fushigi ya! Ano Mukoyama no keshiki ga kawatta. Ano kumo ga izureba kanarazu kaze ni naru ga kimi no warui koto ja. Iya! Sono dan-na on kokoro yasukare. Soregashi ga kandori ni mairu kara wa fune wa yama e nobosō to mama de gozaru.

Ikaga, ro ga shitarū natta. Mina mina sei wo idashi sōrae!

Kii... Nami yo! Nami yo! Nami yo! Nami yo!

WAKI.

Ara, shōshi ya! (1) Kaze ga (2) kawatte sōrau. Ano Mukoyama oroshi Yuzuri-ha ga take yori orosu arashi ni kono on fune no rokuji ni tsukubeki yō mo nashi (3).

Mina mina shinchū ni go kinen sōrae.

---

(1) Ki.: «Ara, fushigi ya!», «Ah! C'est surprenant!»

(2) Kmp. et Kg.: «Niwaka ni kaze ga», etc., «Le vent a changé brusquement.»

(3) Kmp. et Ki.: «Tsukubeki yō zo naki», m. s.

LE WAKI.

C'est un désir tout à fait raisonnable de votre part. Le Maître reviendra à la capitale avant longtemps et alors sur la mer de l'Ouest c'est à vous seul qu'il s'adressera.

LE KYŌGEN.

Si Musashi dono est de cet avis, ma requête est déjà exaucée. Pourtant, une chose comme celle-là étant facilement oubliable, je vous prierai de vouloir bien vous en souvenir.

LE WAKI.

Si quelqu'un n'oublie pas, c'est bien moi, Musashi !

LE KYŌGEN.

Oh! C'est singulier! La montagne de Muko (1) a changé d'aspect... Quand ces nuages-là paraissent, sûrement le vent s'élève. Impression désagréable, oui-da ! Bah ! si la chose arrive, soyez tranquilles ! C'est moi qui pilote : je ferai monter la barque sur des montagnes si je le veux !

Il rame.

Tiens ! Les rames mollissent . . . Allons ! vous tous, mettez-y du cœur !

Par deux fois la crête des vagues affleure le bord ; il fait le geste de la faucher avec sa rame :

Kii . . .

Puis, avec effroi, il répète :

Les vagues ! Les vagues ! Les vagues ! Les vagues !

LE WAKI.

Ah ! Malheur ! Le vent change. Par cette tempête qui descend de la montagne de Muko et qui dévale du pic de Yuzuri-ha, il n'y aura pas moyen de faire accoster la barque !

Vous tous, au fond de votre cœur, priez !

(1) Les hauteurs appelées Mukoyama et Yuzuri-ga-take sont voisines. Elles font partie du massif du Rokkō-san, au N.-E. de Kobe.

WAKIZURE (1).

Ika ni, Musashi dono, kono on fune ni wa ayakashi ga tsuite sōrau.

WAKI (2).

Aa ! Shibaraku ! Sayō no koto wo ba senchū nite wa mōsanu koto nite sōrau. Nanigoto mo Musashi dono to sendō ni on makase sōrae.

KYŌGEN.

Aa ! Koko na mono ga iidashita koto wa sakizaki kara sashideta sō na kuchimoto ja to omōta. Fune no naka de sono yō na koto wo iu to iu koto ga aru mono de oriyaru ka !

WAKI.

Iya, iya ! Senchū fuannai ni sōrau aida nanigoto mo Musashi ni menjite yurusare sōrae.

KYŌGEN.

Kashikomatte gozaru. Kasanete ossharu na !
Oya ! Oya ! ... Nami yo ! Nami yo ! (3)

WAKI.

Ara, fushigi ya ! Kaijō wo mireba
Saikoku nite horobishi Heike no ichimon (4)
Onoono ukami idetaru zo ya.
Kakaru jisetsu wo ukagaite
Urami wo nasu mo kotowari nari.

---

(1) Sh. gak.: «WAKIZURE. Ika ni Musashi dono ni mōsubeki koto no sōrau (Kmp. et Kg. disent : Musashi dono e mōshi sōrau). — WAKI. Nanigoto nite sōrau zo ? — WAKIZURE. Kono on fune ni wa » etc. — « LE WAKIZURE. J'ai quelque chose à vous dire, Musashi dono. — LE WAKI. Quelle chose donc ? — LE WAKIZURE. Il y a des esprits » etc.

(2) Sh. gak.: « Aa ! Shibaraku ! Senchū nite wa sayō no koto wo (Ki. et Kg. : ba) mōsanu koto nite sōrau », m. s.

(3) Ces exclamations ne sont pas écrites dans le texte du *kyōgen* ; elles ont été notées à la représentation.

(4) Kmp. : « Heike no kindachi », « les nobles du clan des Taira ».

LE WAKIZURE.

Holà ! Musashi dono ! Il y a des esprits qui suivent cette barque !

LE WAKI.

Oh ! Chut ! Une pareille chose ne se dit pas quand on est dans une barque! Quoi qu'il arrive, fiez-vous à Musashi et au batelier.

LE KYŌGEN.

Ah ! Ce que vient de dire cet homme, je l'avais depuis le commencement sur les lèvres, mais peut-on dire des choses pareilles quand on est dans une barque !

LE WAKI.

Bon ! Bon ! Il ne sait ce que c'est que d'être en barque, pardonnez-lui pour l'amour de moi.

LE KYŌGEN.

C'est entendu. (Au *wakizure* :) Ne recommencez pas !

Les vagues s'élèvent autour de la barque. Le *kyōgen* répète le jeu de scène de tout à l'heure ; il coupe la crête des vagues avec sa rame en poussant des exclamations d'effroi :

Holà ! Holà ! Les vagues ! Les vagues !

LE WAKI.

Oh ! Surprise ! En regardant sur la mer,
[On voit] tous ceux du clan des Taira que nous avons anéantis
aux pays de l'Ouest
Apparaître, flottant [sur les eaux].
C'est parce qu'ils guettent une occassion comme celle-ci pour se venger.

HŌGWAN.

Ika ni, Benkei !

WAKI.

On mae ni sōrau.

HŌGWAN.

Imasara odorokubekarazu (1). Tatoi akuryō urami wo nasu to mo somo nanigoto (2) no arubeki zo ?

Akugyaku budō no sono tsumori
Shimmei Budda no myōkan ni somuki
Temmei ni shizumishi Heishi no ichirui
Shujō wo hajime tatematsuri (3)
Ichimon no gekkei unka no gotoku
Nami ni ukabite mietaru zo ya.

NOCHI-JITE.

Somosomo, kore wa
Kwammu tennō kudai no kōin
Taira no Tomomori yūrei nari.
Ara, mezurashi ya ! Ika ni, Yoshitsune !
Omoimoyoranu uranami no

(1) Le sh. gak. supprime ces deux premiers mots.
(2) Au lieu de « somo nanigoto », le sh. gak. dit : « nanihodo no koto », m. s.
(3) Ki. supprime ce vers.

LE HŌGWAN.

Holà ! Benkei !

LE WAKI, se tournant vers Yoshitsune.

Me voici à vos ordres.

LE HŌGWAN.

A cette heure, il ne faut pas s'effrayer. Même si des esprits mauvais nous veulent du mal, que peut-il arriver ?

Ayant accumulé les perfidies et les vices,
Manqué à la loi des dieux et de Buddha,
Le clan des Taira a été englouti par la volonté du ciel.
Sa Majesté (1), pour la nommer la première par révérence,
Et la multitude des nobles du clan (2), épaisse
Comme une nuée, tous sont là flottant sur les vagues.

La musique, à laquelle le tambour se mêle maintenant, s'anime. Le *nochi-jite* apparaît à l'entrée du pont-galerie. Une immense chevelure noire (*kuro-gashira* 黒頭) dénouée cache en partie son masque (*awa-otoko* 淡男, *mikazuki* 三日月, etc.). Sa tunique de dessous (*atsu-ita* 厚板) est recouverte d'un *happi* 法被 vert et or pâle. Large pantalon raide (*han-giri* 半切). Sabre à la ceinture. Hallebarde.

LE NOCHI-JITE.

Or çà ! Je suis
L'esprit de Tomomori, des Taira,
Descendant à la neuvième génération de l'Empereur Kwammu !

Ah ! Surprise ! Holà ! Yoshitsune !

Des vagues le bruit inattendu

---

(1) L'empereur Antoku, qui n'avait que 7 ans quand sa grand'mère Nii no ama se jeta avec lui dans les flots au moment où les Taira sentirent qu'ils avaient perdu la bataille de Dan-no-ura.

(2) *Gekkei unkaku* 月卿雲客, « ministres de la lune, hôtes des nuages » ; la première expression désignait les nobles de rang supérieur jusqu'au troisième inclusivement ; la seconde s'appliquait aux courtisans des 4ème et 5ème rangs. Ici le mot « unkaku » a été tronqué pour donner « unka » 雲霞, littéralement : nuages et brumes, et au figuré : multitude.

(3) Tomomori descendait de l'empereur Kwammu 桓武 (781-806) à la onzième et non à la neuvième génération. Il était 3ème fils de Kiyomori. Voyant que la bataille était perdue à Dan-no-ura, il se noya.

JI.

Koe wo shirube ni idefune no (*bis*)

SHITE.

Tomomori ga shizumishi sono arisama ni

JI.

Mata Yoshitsune wo mo umi ni shizumen to
Yūnami ni ukaberu naginata torinaoshi
Tomoenami no mon atari wo harai
Ushio wo ketate akufū wo fukikake
Manako mo kurami kokoro midarete
Zengo wo bōzuru bakari nari.

HŌGWAN.

Sono toki Yoshitsune sukoshi mo sawagazu

JI.

Sono toki Yoshitsune sukoshi mo sawagazu
Uchimono nuki mochi
Utsutsu no hito ni mukau ga gotoku
Kotoba wo kawashi tatakai tamaeba
Benkei oshihedate
Uchimono waza nite kanōmaji to
Juzu sarasara to oshimonde
Tōhō Kōsanze

LE CHŒUR.

M'a guidé vers ta barque (*bis*).

LE NOCHI-JITE,

qui est arrivé à pas rapides sur la scène et menace Yoshitsune de sa hallebarde.

De la même manière que Tomomori a sombré,

LE CHŒUR.

Il fera sombrer aussi Yoshitsune, dit-il.
Il prend la hallebarde flottant sur les vagues du soir et se met en garde.
Ses moulinets ressemblent aux tourbillons de la poupe.
Il bat les flots. Il souffle un air empesté.
Les yeux s'obscurcissent, les cœurs s'affolent,
Ils vont perdre les sens.

LE HŌGWAN.

Alors, Yoshitsune, qui n'est en rien troublé,

LE CHŒUR.

Alors, Yoshitsune, qui n'est en rien troublé,
Dégaine son sabre et le brandit
Comme s'il faisait face à un homme réel.
Il le harangue et va combattre
Quand Benkei, l'écartant :
« Agir avec le sabre n'est pas ce qui convient », et, ce disant,
Il frotte le chapelet entre ses mains.
« A l'Est Kōsanze (1),

(1) Dans la secte Shingon, Dainichi nyorai 大日如來 est entouré des cinq grands myō-ō (*go dai myō-ō* 五大明王), personnages qui ont un aspect redoutable et qui soumettent les démons. Quatre d'entre eux sont postés aux quatre points cardinaux et le plus important des myō-ō (Fudō) est au centre. A l'Est se trouve Kōsanze 降三世 (Trailokya-vijaya). Au Sud est Gundari 軍荼利 (Amṛtikuṇḍalin). A l'Ouest est Dai Itoku 大威 (Yamāntaka). Au Nord est Kongō-yasha 金剛夜叉 (Vajrayakṣa). Au centre est Daishō Fudō 大聖不動 (Ārya acalanātha). Les quatre premiers sont représentés sous des figures terrifiantes, avec plusieurs faces et plusieurs bras. Fudō n'a qu'une face ; il tient dans une main un glaive et dans l'autre un lasso.

Nampō Gundari yasha
Saihō Dai Itoku
Hoppō Kongō yasha myō-ō
Chuō Daishō
Fudō myō-ō no sakku ni kakete
Inori inorare
Akuryō shidai ni tōzakareba
Benkei funako ni chikara wo awase.

WAKI.

Sendō, ikioi wo idashi sōrae !

KYŌGEN.

Kashikomatte sōrau.

JI.

On fune wo koginoke migiwa ni yosureba
Nao onryō wa shitai kitaru wo
Opparai inorinoke
Mata hikushio ni yurare nagare
Mata hikushio ni yurare nagarete
Ato shiranami to zo nari ni keru.

Au Sud Gundari yasha,
A l'Ouest Dai Itoku,
Au Nord le myō-ō Kongō yasha,
Au centre le myō-ō Daishō Fudō. »
De ce dernier il lance le lasso
Et prie. Conjurés,
Les esprits mauvais peu à peu se sont éloignés.
Benkei unit ses forces à celles des matelots.

LE WAKI.

Batelier, de la vigueur !

LE KYŌGEN.

C'est entendu !

LE CHŒUR.

A force de rames, la barque est poussée vers le rivage.
De nouveau les esprits vengeurs reviennent s'attacher à elle :
Ils sont chassés par les prières,
Et puis le reflux qui les roule les emporte (*bis*).
Comme le sillage blanc qui s'efface, leur trace s'évanouit.

XI. — TŌRU.

Douzième fils de l'empereur Saga 嵯峨 qui régna au début du IXe siècle, Tōru 融 naquit en 822, un an avant la mort de son père. A partir de son septième fils, Makoto 信, l'empereur Saga avait donné à ses enfants le nom de Minamoto. Tōru reçut donc ce nom. Vers l'âge de 50 ans, il fut nommé au haut emploi de *sadaijin*, ministre de gauche, et, comme il vivait dans sa propriété de Kawara, aux lisières Sud de Kyōto, on l'appela communément Kawara no Sadaijin. Il mourut à 75 ans dans la 7ème année de Kwampyō 寛平, donc en 895.

Tōru était un homme de goût. Ayant entendu parler de la beauté de la baie de Chiga 千賀, que les Japonais ont en effet classée depuis parmi leurs trois grands paysages (Nihon sankei 日本三景) et qui est connue maintenant sous le nom de la baie de Matsushima, il la fit reproduire (à une échelle réduite sans nul doute), dans son parc de Kawara. Pour compléter l'illusion, il fit apporter de l'eau de mer de la baie de Naniwa (la baie d'Ōsaka actuelle) et il s'amusa à en faire du sel, tout comme on faisait sur le rivage de Chiga (1). Il donnait des fêtes à Kawara no in, c'est-à-dire qu'on y devait danser, prendre part à des concours de poésies, se promener en barque sur l'étang, autour de cette petite île copiée sur l'île de Magaki dans la baie de Shiogama...

Mais Tōru disparu, son fils offrit la propriété à l'empereur Uda qui avait abdiqué (Uda Hōō 宇多法皇) et qui n'y vint que de temps en temps ; après la mort de ce dernier, Kawara no in devint un temple (2). Il est probable que peu à peu le parc fut négligé ; l'étang, — qui était artificiel, — se dessécha, en un mot l'ancienne propriété de Tōru prit l'aspect mélancolique des lieux abandonnés.

Et voici le thème de notre nō. Le ministre Tōru, prenant la figure du vieux saunier à qui son maître faisait ramasser le sel, revient, un soir d'automne, errer au clair de la pleine lune sur les bords de son étang ; ses yeux tristes vont de l'eau croupie jonchée de feuilles mortes aux nuages que les rafales

(1) Chiga est le vieux nom de Shiogama 鹽釜 dont le nom « le chaudron à sel » montre qu'on y faisait déjà du sel.

(2) Kawara no in fut donné en 1631 par Iemitsu à Sennyo-Shōnin, 13ème abbé du Higashi Hongwanji. Actuellement elle est encore villa de l'abbé de ce temple, mais le nom de Kawara a disparu et on l'appelle Kikoku-tei 枳穀邸. L'endroit se trouve à environ 300 m. à l'Est du Higashi Hongwanji. On montre dans le jardin l'étang avec ses trois îles couvertes de grands arbres dans l'une desquelles serait enterré Tōru.

emportent dans le ciel froid au-dessus des pins de l'île. Personne dans ce paysage, autrefois animé par des fêtes si brillantes. Cependant un moine voyageur s'est arrêté au milieu de ces ruines pour y prendre, à la belle étoile, une nuit de repos. Le bonze interroge le vieux saunier tout heureux de raconter à l'étranger l'histoire de ce parc — son histoire —, et de lui faire admirer le paysage environnant. Après un long bavardage, le saunier reprend ses seaux, mais arrivé au bord de l'étang — de la baie —, on ne sait plus..., la brume estompe sa forme qui s'évanouit.

Le moine dont l'esprit a été vivement frappé par cette apparition s'endort et voilà que dans un rêve il voit le ministre Tōru lui-même, qui, dans son magnifique jardin de jadis, vêtu d'un splendide costume, chante et danse à la clarté de la lune. Puis l'aurore s'annonce : le cri des coqs, le tintement des cloches des temples réveillent le moine. Avec la lune qui est descendue derrière les montagnes de l'horizon, Tōru a disparu.

Dans ce *yūrei nō,* ou nō d'apparition, il n'y a donc aucune action ; tout l'intérêt est dans les sentiments de regret du vieillard, dans la description du paysage, et dans la poésie de l'expression. L'auteur a fait, suivant l'usage d'alors, de très nombreux emprunts aux poèmes des autres. On trouvera dans les notes l'origine d'une dizaine de *tanka* et de plusieurs extraits de poésies chinoises dont l'auteur s'est servi. Il faut admettre que cette mode était goûtée des auditeurs et penser que c'est avec plaisir qu'ils rencontraient, au milieu d'une pièce nouvelle, des adaptations de vers célèbres. L'insuffisance de notre érudition, à nous autres Occidentaux, nous rend peut-être plus difficiles que les Japonais d'autrefois sur la manière dont ces citations sont incorporées au texte et dont nous souhaiterions parfois qu'elles fussent amenées. Mais que le lecteur n'oublie pas combien l'inhabileté d'une traduction difficile peut ajouter à l'étrangeté de certaines associations d'idées.

Le nō de *Tōru* est des plus réguliers dans sa composition. A qui l'attribuer? Pas plus que pour les autres nō, on ne peut répondre avec certitude : Seami, dit le *Nōbon sakusha chūbun*, Kiyotsugi, d'après l'édition revisée de *Meiwa (Meiwa kaisei hon)*, Kwan-ami, selon Ōwada, qui n'est pas très sûr de sa source, hésitant entre Kwan-ami et Seami. Tout ce qui concerne les origines des nō reste à éclaircir.

Le texte que nous avons suivi est celui de Kwanze ; les autres écoles s'en écartent peu, ainsi qu'on pourra le constater.

TŌRU

PERSONNAGES.

Waki : Un bonze qui voyage.

Mae-jite : Un vieux saunier.

Nochi-jite : Le ministre Tōru.

L'action se passe à la mi-automne, à Kyōto.

TŌRU.

WAKI.

(*Kotoba.*) Kore wa Tō-goku-gata yori idetaru sō nite sōrau (1). Ware imada miyako wo mizu sōrau hodo ni kono tabi (2) omoitachi miyako ni nobori sōrau.

(*Sage uta.*) Omoitatsu kokoro zo shirube, kumo wo wake,
Funaji wo watari, yama wo koe,
Chi sato mo onaji hitoashi ni (*bis*)

(*Age uta.*) Yube wo kasane, asagoto no
Yado no nagori mo kasanarite,
Miyako ni hayaku tsuki ni keri (*bis*).

(*Kotoba.*) (3) Isogi sōrau hodo ni kore wa haya miyako ni tsukite sōrau. Kono atari wo ba Rokujō Kawara no in to yaran mōshi sōrau. Shibaraku yasurai ikken sebaya to omoi sōrau.

---

(1) Shimo-gakari : « Kore wa shokoku ikken no sō nite sōrau », « Je suis un moine et je fais le tour de toutes les provinces. »

(2) Kmp. : « kono hodo ». Ki. et Kg. remplacent : « kono tabi omoitachi » par « tadaima », « en ce moment ». Le kami-gakari dit : « miyako ni », et le sh. g. : « miyako e ».

(3) Hō. ainsi que Ki. et Kg. suppriment ce *kotoba*. Ki. remplace « atari » par « tokoro », « yaran » par « ka ya » et termine par « shibaraku yasurawabaya to omoi sōrau », « je pense me reposer un instant ».

TŌRU.

PREMIÈRE PARTIE.

Entrent les musiciens : une flûte et deux tambourins à main auxquels se joindra un tambourin à baguettes dans la deuxième partie ; ils se rangent au fond de la scène ; un chœur de huit chanteurs s'aligne en potence à droite des musiciens.

Introduction instrumentale.

Le *waki* entre et s'arrête à l'entrée de la scène pour se nommer. Costume de bonze : coiffure d'étoffe un peu pointue, serrée au front et retombant sur les épaules (*sumbōshi* 角帽子), vêtement de soie dit *noshime* 熨斗目, recouvert d'un manteau croisé qui s'ouvre largement sur la poitrine (*mizugoromo* 水衣) et que serre à la taille une ceinture simple (*koshiobi* 腰帯) ; éventail.

Le Waki.

Je suis un moine ; je viens des pays de l'Est. Comme je n'ai pas encore vu la capitale, je me propose d'y aller et me voici en route vers elle.

Un tel dessein en tête est le meilleur des guides pour s'ouvrir les nuages,
Passer les fleuves et les mers, traverser les montagnes
Et franchir jusqu'à mille lieues d'un pas égal (*bis*).

J'ai vu se succéder les soirs (1) ; chaque matin
J'ai fait de nouveaux adieux au dernier gîte.
Rapidement je suis arrivé à la capitale (*bis*).

Comme j'ai fait diligence, me voici déjà arrivé à la capitale. Ce lieu-ci doit être Rokujō Kawara no in. Je vais me reposer un moment et je jetterai un coup d'œil sur les alentours.

Il va au *wakiza* où il reste debout. Les instruments jouent, le *shite* entre lentement et vient au milieu de la scène. C'est un vieux ramasseur de sel. Son masque est celui d'un vieillard souriant (*warai-jō* 笑尉) à la longue barbiche blanche ; ses cheveux de neige sont noués sur le sommet de la tête et ramenés en une mèche raide qui pointe en avant (*jōgami* 尉髪) ; sur un vêtement de soie dit *noshime* il porte un *mizugoromo*, comme le *waki* ; il maintient sur son épaule droite un bâton auquel sont suspendus deux seaux de bois.

(1) Les soirs où l'on arrive au gîte.

SHITE.

(Issei.) Tsuki mo haya
Dejio ni narite Shiogama no
Ura-sabi wataru keshiki kana (1).

(Sashi.) Michinoku wa izuku wa aredo Shiogama no
Uramite wataru oi ga mi no
Yorube mo isaya sadame naki
Kokoro mo sumeru mizu no omo ni
Teru tsuki-nami wo kazoureba
Koyoi zo aki no monaka naru.
Ge ni ya utsuseba Shiogama no
Tsuki mo miyako no monaka kana.

(Sage uta.) Aki wa nakaba, mi wa sude ni
Oi kasanarite moro shiraga

(1) Sh. g. : « Urasabi masaru yūbe kana », même sens.

LE SHITE.

La lune déjà s'est levée.
Le flux a monté (1). De Shiogama
Comme le rivage est triste !

Il pose ses seaux à terre.

En Michinoku les beaux sites abondent, mais unique est cette plage de Shiogama (2).
C'est pourtant avec tristesse que je la contemple,
Car ma vieillesse, hélas ! est sans soutien.
Mon cœur est maintenant calme et pur ; sur la surface de l'eau limpide
La lune brille ; si je compte les mois,
C'est bien ce soir que tombe la mi-automne (3).
Il est pourtant vrai que Shiogama étant copiée ici,
La lune de Shiogama est maintenant au milieu de la capitale !

Si l'automne est en son milieu, pour moi déjà les ans
Se sont accumulés ; mes cheveux, tout blancs,

---

(1) L'étang étant à sec, le *shite* pourrait dire, au contraire, que la mer s'est retirée, mais l'auteur a voulu jouer sur le mot « de » ; « tsuki mo de (te) » l'a entraîné à poursuivre ainsi : « dejio ni narite », sans se soucier de la vraisemblance. Il arrive souvent que, tentés par une acrobatie de mots, les auteurs de nō s'évadent du raisonnable (nous en verrons d'autres exemples plus loin). La pensée est sacrifiée à la forme, et c'est une faiblesse.

(2) Michinoku, ou Michi no oku, ou le pays de Mutsu 陸奥, désignait jadis ce qui forma ensuite les provinces d'Iwaki, Iwashiro, Mutsu, Rikuzen et Rikuchū. (La baie de Chiga est en Rikuzen)

Au livre XX du *Kokinshū* 古今集 figure cette poésie dont nous retrouvons ici la première partie :

Michinoku wa	En Michinoku
Izuku wa aredo	Les beaux sites abondent, mais une plage
Shiogama no	Inégalable est Shiogama,
Ura kogu fune no	Où les barques se hâlant
Tsunate kanashi mo.	Sur leurs cordes sont si amusantes.

(3) A la seule différence de « monaka naru », remplacé par « monaka narikeru », la phrase : « mizu no omo ni... monaka naru » forme un *tanka* emprunté à Minamoto no Shitagau-源順. Ce dernier qui descendait d'un frère de Tōru, vivait au Xe siècle. Il fut le compilateur du *Gosenshū* 後撰集, dans lequel on trouve le poème en question, au chapitre de l'automne (*aki no bu*). — La nuit du 15e jour du neuvième mois, les Japonais allaient tout spécialement (et la tradition s'est perpétuée) admirer la pleine lune.

(*Age uta.*) Yuki to nomi
Tsumori zo kinuru toshi tsuki no (*bis*)
Haru wo mukae aki wo soe
Shigururu matsu no kaze made mo
Waga mi no ue to kumite shiru
Shio nare-goromo sode samuki
Urawa no aki no yube kana (*bis*) (1).

WAKI.

(*Kotoba.*) Ika ni, kore naru jō dono ! On mi wa kono atari no hito ka ? (2)

SHITE.

(*Kotoba.*) San-zōrau. Kono tokoro no shiokumi nite sōrau.

WAKI.

Fushigi ya (3) : koko wa kaihen nite mo naki ni shiokumi to wa ayamari taru ka, jō dono ?

SHITE.

Ara ! Nan to mo na ya. Sate koko wo ba (4) izuku to shiroshimesarete sōrau zo ?

WAKI.

Kono tokoro wo ba Rokujō Kawara no in to koso uketamawarite sōrae (5).

---

(1) Dans Ki. et Kg., le *shite* termine par cette phrase parlée : « shibaraku yasumabaya to omoi sōrau », « je pense me reposer un moment ».

(2) Ki. et Kg. suppriment « kore naru », et dans toutes les écoles du sh. g. la phrase se termine ainsi : « . . . no hito nite mashimasu ka ? », même sens, expression plus courtoise.

(3) Kmp. et Kg. : « Fushigi ya na ».

(4) Kmp. et Kg. : « Kono tokoro wo ba ».

(5) Sh. g. : « San-zōrau, kono tokoro wo hito ni toeba Rokujō Kawara no in to ka ya mōshi sōrau », « Eh bien ! oui, j'ai demandé quel est cet endroit, il paraît que c'est Rokujō Kawara no in. »

Ne sont que neige
Amoncelée. Chaque année qui s'en va (*bis*)
Au devant du printemps nouveau ajoute son automne [aux automnes passés],
Et le vent qui souffle dans les pins traversés par la pluie d'hiver
Est ressenti par mon corps. Telle est ma destinée, je le sais.
Comme mes manches, toujours trempées de l'eau salée que je puise,
Sont froides, les soirs d'automne sur la plage !

LE WAKI.

Holà ! Vieillard ! Êtes-vous de par ici ?

LE SHITE.

Oui, je suis le saunier de ces lieux.

LE WAKI.

C'est étrange : ce n'est pas ici le bord de la mer. Un saunier, dites-vous ? Vous ne vous trompez pas, vieillard ?

LE SHITE.

Oh ! Certes non ! Çà ! Où pensez-vous donc être ici ?

LE WAKI.

C'est ici Rokujō Kawara no in, à ce que j'ai entendu dire, mais...

SHITE.

Kawara no in koso Shiogama no ura sōrau yo (1). Tōru no otodo Michinoku no Chiga no Shiogama wo miyako no uchi ni utsusaretaru kaihen nareba.

Na ni nagaretaru Kawara no in no
Kasui wo mo kume chisui wo mo kume
Koko Shiogama no urabito nareba (2)
Shiokumi to nado obosanu zo ya.

WAKI.

Ge ni ge ni, Michinoku no Chiga no Shiogama wo miyako no uchi ni utsusaretaru koto (3) uketamawari oyobite sōrau. Sate wa, are naru wa, Magaki ga shima sōrau ka ?

SHITE.

San-zōrau. Are koso Magaki ga shima sōrau yo. Tōru no otodo tsune wa mi fune wo yoserare (4), go shuen no yūbu samazama narishi tokoro zo kashi (5).
Ya ! Tsuki koso idete sōrae.

WAKI.

Ge ni ge ni, tsuki no idete sōrau zo ya (6). Ano Magaki ga shima no mori no kozue ni tori no shuku shi saezurite, shimon ni utsuru tsuki kage made mo

Koshu ni kaeru mi no ue ka to
Omoi iderarete sōrau.

---

(1) Dans le sh. g., le *shite* commence ainsi : «Sareba sono Kawara no in... », « alors ce Kawara no in... ». Supprimant les mots « Tōru no otodo » et quelques autres, le texte devient dans ces écoles : « Michinoku no Shiogama wo utsusaretaru miyako no uchi no kaihen nareba », ce qui ne modifie pas le sens. « Chiga » est écrit, selon les textes, tantôt « Chika » et tantôt « Chiga », c'est justement parce que la confusion est aisément commise que nous verrons plus loin un jeu de mots sur « chika(i) », « près ».

(2) Toutes les autres écoles disent : « naraba ».

(3) Sh. g. : au lieu de «koto », on lit : « to wa ».

(4) Toutes les autres écoles : « yose ».

(5) Sh. g. : « tokoro nari ».

(6) Kg. : « tsuki no izuru zo ya ». Toutes les écoles autres que Kz. intercalent ensuite : « Omoshiro ya ! », « Comme c'est charmant ! »

LE SHITE.

Eh bien ! Kawara no in, c'est le rivage de Shiogama ! Puisque c'est la plage de Shiogama, à Chiga en Michinoku, que le ministre Tōru (1) a fait reproduire dans la capitale, et puisque je suis un homme de ce Shiogama où je puise tantôt l'eau de la rivière et tantôt celle de l'étang de Kawara no in au nom si répandu, il n'y a pas lieu de se demander comment je suis saunier.

LE WAKI.

En effet, en effet, j'ai entendu dire que Shiogama, à Chiga en Michinoku, avait été copiée dans la capitale. Alors, là-bas, c'est l'île de Magaki ?

LE SHITE.

Oui, c'est bien l'île de Magaki. Le ministre Tōru avait coutume d'y faire conduire sa barque et c'est là qu'il donnait toutes sortes de divertissements et de festins.

Ah ! Voici la lune qui se lève !

LE WAKI.

Ah ! C'est vrai, voici la lune qui se lève ! Sur la cime des bois de l'île de Magaki les oiseaux nichent et gazouillent. La lune qui se reflète sur la porte de branchages (2)

N'évoque-t-elle pas la destinée de celui
Qui est parti dans sa barque solitaire ? (3)

---

(1) Tōru no otodo. *Otodo* 大臣 était une appellation honorifique qui s'appliquait aux personnes de haut rang : les ministres et les *kuge*.

(2) Passage obscur. Le mot « shimon » étant écrit en *kana* dans Kz., on ne sait s'il s'agit de 柴門, un portail ou une barrière de branchages (tressés sans doute) sur lesquels se reflètent les rayons de la lune, ou bien de 詩文, poésie, ce qui conduit au sens : la lune qui convient à la poésie, qui est digne d'être chantée. L'édition de Kmp., parue le 25 décembre 1924 chez Wan-ya à Tōkyō, et celle de Kg., parue le 19 avril 1898 chez Hinoki à Kyōto, écrivent « shimon » : 四門. Cette graphie est incompréhensible ici et nous pensons que ces caractères sont des *ateji* 當字, autrement dit qu'ils sont employés phonétiquement. En outre, Kmp. écrit 古秋 pour « koshū », qui conduirait au sens suivant : la destinée de celui qui retourne à l'automne d'autrefois. Enfin, Kg. écrit 舟の上 « fune no ue » au lieu de « mi no ue ». Ici nous renonçons à interpréter ce qui n'est peut-être que faute de transcription.

(3) Allusion à Fan Li 范蠡, conseiller de Keou Tsien 勾踐, roi de Yue 越. Ce conseiller aida puissamment son maître dans sa lutte contre Fou-tch'a 夫差, roi de

SHITE.

Nani to (1), tadaima no menzen no keshiki ga (2) o sō no on mi ni shiraruru to wa, moshi mo Katō ga kotoba yaran :

Tori wa shuku su chichū no ki

WAKI.

Sō wa tataku gekka no mon.

SHITE.

Osu mo

WAKI.

Tataku mo

SHITE.

Kojin no kokoro

FUTARI.

Ima mokuzen no shūbo ni ari.

---

(1) Le sh. g. supprime « nani to ».

(2) Les autres écoles disent « keshiki wo » et intercalent avant « o sō no » les mots suivants : « toki kojin no kokoro made », « [vous comprendriez] jusqu'à la pensée des hommes d'un passé lointain ! »

LE SHITE.

Comment ! Vous, un moine, vous seriez sensible au paysage qui est maintenant sous vos yeux (1) ? Alors, ces paroles, qui doivent être de Kia-tao :

« Les oiseaux nichent dans les arbres au bord de l'étang...

LE WAKI.

Un moine frappe au portail qu'éclaire la lune. » (2)

LE SHITE.

Pousse...

LE WAKI.

Frappe...

LE SHITE.

La pensée des anciens

LE WAKI ET LE SHITE.

Est présente dans ce soir d'automne.

Wou 吳, et contribua à sa victoire définitive en 473 avant notre ère. Mais, refusant les honneurs dont le roi voulait le combler, il s'exila dans l'Etat de Ts'i 齊 où il amassa bientôt une grande fortune. Là aussi il devint ministre, mais bientôt il résigna ses fonctions, distribua ses richesses, et, montant tout seul dans une barque, il s'éloigna vers la région des Cinq Lacs 五湖. L'identification de ces lacs n'est pas absolument certaine ; il est très probable qu'il s'agit du T'ai hou 太湖 entre le Kiang-sou et le Tchō-kiang. Fan Li serait mort à T'ao 陶, ville du Chan-tong. Dans un double quatrain que composa ce poète des T'ang, Po Kiu-yi 白居易 et qui se trouve dans le 2e volume des *San t'i che* 三體詩 sous le titre : 江上逢王將軍, «Rencontre sur le Fleuve [Bleu] du général Wang », le poète compare ce Wang à Fan Li : 五湖歸去孤舟月 , « Vers les Cinq Lacs elle s'en va, la barque solitaire sous la lune. »

(1) Il serait naturel qu'un moine fût devenu insensible aux joies de la terre.

(2) Poème de Kia-tao 賈島 qui prit, puis abandonna l'état de bonze et mourut en 841 :

鳥宿池邊樹
僧敲月下門

Il paraît que le poète hésita longtemps entre les mots « frappe » et « pousse », d'où les répliques qui suivent la citation. Ce serait là l'origine de l'expression « suikō suru » 推敲スル (littéralement : pousser et frapper) qui veut dire polir (des vers, un ouvrage).

JI.

Ge ni ya inishie mo
Tsuki ni wa Chika no Shiogama no (*bis*)
Urawa no aki mo nakaba nite
Matsukaze mo tatsu nari ya
Kiri no Magaki no shima kakure
Iza ware mo tachi watari
Mukashi no ato wo Michinoku no
Chiga no urawa wo nagamen ya
Chiga no urawa wo nagamen.

WAKI.

(*Kotoba.*) Shiogama no ura wo miyako no uchi ni utsusaretaru iware on monogatari sōrae (1).

SHITE.

(*Kotoba.*) (2) Saga no tennō no gyo-u ni Tōru no otodo (3) Michinoku no Chiga no Shiogama no chōbō wo kikoshi meshi oyobase tamai (4). Kono tokoro ni Shiogama wo utsushi (5), ano Naniwa no Mitsu no ura (6) yori mo higoto ni ushio wo kumase, koko nite shio wo yakase tsutsu isshō gyo-yū no tayori to shi tamau. Shikaredomo (7) sono nochi wa sōzoku shite mo-easobu hito mo nakereba ura wa sono mama hishio to natte

Chihen ni yodomu tamarimizu wa
Ame no nokori no furuki e ni
Ochiba chiri-uku, matsukage no

(1) Sh. g.: « Nao nao Chiga no Shiogama wo miyako no uchi ni utsusaretaru iware wo on monogatari sōrae », même sens.

(2) Ce *kotoba* commence dans les écoles de Hō., Ki., Kg. par la phrase suivante : « katatte kikase mōshi sōraubeshi », « je vais vous le raconter ». (Kg. supprime : mōshi.) Toutes les écoles autres que Kz. disent ensuite : « Mukashi Saga no tennō... », « autrefois... ».

(3) Les autres écoles disent : « Tōru no otodo to mōshishi hito », « un homme que l'on appelait le ministre Tōru ».

(4) Hō., Kmp., Kg. disent simplement : « oyobare », expression moins cérémonieuse.

(5) Les autres écoles suppriment ce passage : « kono tokoro ni ... utsushi », ce qui rend peut-être la phrase moins claire.

(6) Hō. : « Mitsu no hama yori », « du port de Mitsu ».

(7) Le sh. g. supprime « shikaredomo ».

LE CHŒUR.

En vérité, pour la lune (1),
Le passé lointain est d'hier. Au rivage de Shiogama, à Chika (*bis*),
C'est la mi-automne, aussi
Le vent qui souffle dans les pins s'est levé,
La brume voile l'île de Magaki (2).
Allons ! Moi aussi, je vais me lever
Et contempler ces restes d'un temps passé :
Le rivage de Chiga en Michinoku (*bis*).

LE WAKI.

Racontez-moi pourquoi la plage de Shiogama a été reproduite dans la capitale.

LE SHITE.

Sous le règne de l'empereur Saga, le ministre Tōru ayant entendu parler du paysage de Shiogama, à Chiga en Michinoku, le fit reproduire ici. Chaque jour il faisait puiser de l'eau de mer au rivage de Mitsu en Naniwa et toute sa vie il trouva un amusement à faire du sel en ces lieux. Mais, après lui, personne n'a continué à se divertir de la sorte, aussi la plage est-elle demeurée ainsi, comme à marée basse ;

L'eau qui dort au bord de l'étang
Est une vieille mare que la pluie a laissée
Et que jonchent les feuilles mortes ; derrière les pins

---

(1) Pour la lune éternelle, la durée n'a pas l'importance que les hommes lui attribuent. Remarquons en passant le jeu de mots basé sur Chiga pris comme charnière. En prononçant ici Chika, nous avons : tsuki ni wa chika(i), et : Chika no Shiogama no urawa . . .

(2) Ce passage fait penser à ce *tanka* du *Shin zoku Kokinshū* 新續古今集 où le même jeu de mots existe sur Chika :

Aki-giri no
Magaki ga shima no
Hedate koso
Soko to mo miezu
Chika no Shiogama.

« Par le brouillard d'automne elle paraît vraiment loin, l'île de Magaki, mais ce Shiogama qui est proche ne se voit pas non plus. »

Tsuki dani sumade, aki-kaze no
Oto nomi nokoru bakari nari.
Sareba uta ni mo
Kimi masade keburi tae ni shi, Shiogama no
Ura sabishiku mo miewataru kana to
Tsurayuki mo nagamete sōrau.

JI.

Ge ni ya nagamureba
Tsuki nomi miteru Shiogama no
Ura sabishiku mo are hatsuru.
Ato no yo made mo shiojimite
Oi no nami mo kaeru yaran.
Ara, mukashi koishi ya!
Koishi ya, koishi ya to
Shitaedomo, nagekedomo (1)
Kai mo nagisa no ura chidori
Ne wo nomi naku bakari nari (*bis*).

WAKI.

(*Kotoba.*) (2) Ika ni, jō dono! Mie wataritaru yama-yama wa mina meisho nite zo sōrauran on oshie sōrae.

SHITE.

(*Kotoba.*) San-zōrau. Mina (3) meisho nite sōrau. On tazune sōrae, oshie mōshi sōraubeshi (4).

---

(1) Le sh. g. remplace « nagekedomo » par « negaedomo » (*negau*, désirer, implorer).

(2) Le sh. g. commence ninsi : « Tadaima no on monogatari ni rakutan tsukamatsurite sōrau. Sate mie wataritaru yama-yama wa... », « Au récit que vous venez de faire je me sens navré ». Kmp. et Kg. disent : « rakurui tsukamatsurite sōrau », « je verse des larmes ». Le sh. g. termine simplement par : « meisho nite sōrau ka ? »

(3) Au lieu de «mina», Kmp. met : « izure mo », même sens.

(4) Hō. et Ki. disent « sōrawan », m. s. Kmp. et Kg. disent : « kotāe mōshi sōrawan », « je vous répondrai ».

La lune elle-même est trouble (1) ; [d'autrefois]
Le bruit seul du vent d'automne demeure.
Voilà ce que, dans ce poème (2) :
« Le Maître n'étant plus là, les fumées ont disparu ;
De Shiogama le rivage semble désolé »,
Tsurayuki, lui aussi, a chanté.

Le Chœur.

Oui, certes, quand on la contemple,
La plage de Shiogama qu'éclaire la lune, seule dans son plein (3),
Paraît au comble de la désolation.
A une vie postérieure déjà accoutumé,
Le vieillard pourra-t-il remonter le cours des ans ? (4)
Ah ! Comme le passé nous est cher !
Cher ! cher ! Pourtant, que nous le répétions
Avec regret ou accablement,
C'est peine inutile. Seuls les gravelots sur la plage
Font entendre leurs cris (*bis*).

Le Waki.

Dites-moi, vieillard, tous ces monts que nous voyons sont-ils des sites célèbres ? Renseignez-moi.

Le Shite.

Oui, tous sont des sites célèbres. Questionnez-moi, je vous renseignerai.

---

(1) La lune est brouillée, ternie, comme tout le reste dans ce paysage qu'on ne soigne plus. L'image est un peu forcée, car par la suite l'auteur nous dit plusieurs fois que la lune est brillante.

(2) Ce poème se trouve dans le *Kokinshū*, livre XVI (*aishōka* 哀傷歌, poèmes de douleur).

(3) Le flot ne monte plus sur la plage desséchée.

(4) Pour revenir au temps de sa jeunesse et pour revenir au passé. Le mot « shiojimite » présente un double sens : celui d' « accoutumé » qui est ici le sens principal, et celui de « mouillé par les embruns ». Ce dernier est secondaire ici, mais il n'est pas sans intérêt, puisqu'il s'agit d'un vieux saunier dont les vêtements sont toujours trempés par l'écume des vagues. En outre, la traduction littérale de la fin de la phrase est celle-ci : « La vague (ici : le flux) de la vieillesse se retirera-t-elle ? »

WAKI.

Mazu, are ni mietaru wa Otowa yama sōrau ka?

SHITE.

San-zōrau, are koso Otowa yama sōrau yo.

WAKI.

Otowa yama (1) oto ni kiki tsutsu Ōsaka no seki no konata ni to yomitareba Ōsaka yama mo hodo chikō koso sōraurame (2).

SHITE.

Ōse no gotoku seki no konata ni to wa yomitaredomo anata ni atareba Ōsaka no yama wa Otowa no mine ni kakurete

Kono hen yori wa mienu nari.

WAKI.

Sate sate, Otowa no mine tsuzuki
Shidai shidai no yama nami no
Meisho meisho wo katari tamae.

(1) Ki. et Kmp. font commencer par : « sate wa », « Eh bien ! »
(2) Hō. dit « sōrauran ».

LE WAKI.

D'abord, ce qu'on voit là-bas, est-ce la montagne d'Otowa ? (1)

LE SHITE.

Mais oui, c'est bien la montagne d'Otowa.

LE WAKI.

« Du mont Otowa écoutant les rumeurs, en deçà de la barrière d'Ōsaka...» (2), est-il écrit.... La montagne d'Ōsaka doit donc être proche.

LE SHITE.

Comme vous le dites, on a écrit ce vers : « En deçà de la barrière... », mais comme la montagne d'Ōsaka est de l'autre côté du sommet d'Otowa, elle est cachée par lui

Et d'ici elle est invisible.

LE WAKI.

Çà, çà, à la suite du sommet d'Otowa
De cette rangée de montagnes
Dites-moi les noms.

---

(1) A l'Est d'Inari, sur la route de Fushimi à Ōtsu. Otowa est cité fréquemment dans les poèmes de l'époque.

(2) C'est dans le *Kokinshū* (poèmes d'amour, 1er livre, 5e poème) qu'on trouve ce poème dû à Ariwara Motokata 在原元方 :

Otowa yama
Oto ni kiki tsutsu
Ōsaka no
Seki no konata ni
Toshi wo furu kana.

« Du mont Otowa écoutant les rumeurs, en deçà de la barrière d'Ōsaka, je passe les années. » Un amoureux languit en deçà de la barrière d'Ōsaka qu'il voudrait franchir pour aller du côté du mont Otowa où se trouve celle qu'il aime; il ne peut qu'écouter les rumeurs qui arrivent jusqu'à lui. — Ōsaka yama se trouvait bien en direction d'Otowa pour le waki placé dans Rokujō.

SHITE.

Katari mo tsukusaji koto no ha no Uta no Nakayama Seikanji

Ima Kumano to wa are zo kashi

WAKI.

Sate sono sue ni tsuzukitaru
Sato hito mura no mori no kodachi

SHITE.

Sore wo shirube ni goran-ze yo. Madaki (1) shigure no aki nareba
Momiji mo aoki Inari yama.

WAKI.

Kaze mo kure-yuku kumo no ha no
Kozue mo aoki aki no iro (2).

(1) Kmp. et Ki. remplacent : « madaki... nareba » par : « shigure mo aenu aki nareba», m. s.

(2) Sh. g. : « Kozue ni shiruki aki no iro », « couleurs d'automne qui se voient sur les cimes ».

LE SHITE.

Les paroles sont impuissantes à les nommer toutes. Voilà Uta no Nakayama, Seikanji (1),

Et maintenant voici Kumano (2).

LE WAKI.

Alors le bouquet d'arbres d'un village
Qui vient ensuite...

LE SHITE.

Eh bien ! prenez-le comme repère : comme les premières pluies d'automne ne tombent pas encore, ces érables verts (3), c'est la montagne d'Inari (4).

LE WAKI.

La frange des nuages que le vent emporte vers le couchant
Effleure les cimes vertes : couleurs d'automne.

---

(1) La carte au 1/20.000e indique deux Seikanji, tous deux immédiatement au Nord du chemin qui, dirigé Est-Ouest, passe entre les collines de Kiyomizu et de Rokujō ; le premier est à vol d'oiseau à 1.000 mètres à l'Est du Daibutsu et le second à 450 mètres plus à l'Est. L'un et l'autre sont extrêmement modestes. Mais le premier ne paraît plus connu des habitants sous ce nom. A l'entrée du chemin qui conduit au second, on lit sur une borne : Uta no Nakayama Seikanji. Comme Uta no Nakayama est la croupe qui descend du sommet de Kiyomizu yama vers le N.-O. de ce petit temple, il est possible que l'on ait appelé ce dernier de ce double nom pour le distinguer du premier, et il est possible aussi que Tōru veuille désigner au moine non pas une colline et un temple, mais un temple au nom duquel on a accolé celui de la colline voisine. Il faudrait alors supprimer la virgule dans la traduction.

(2) Kumano est à l'Est de Kiyomizu sur la route de Kyōto à Ōtsu.

(3) Plus exactement : les érables qui sont encore verts, comme les autres arbres.

(4) Rapprochons ce passage de ce poème d'Izumi Shikibu 和泉式部 :

Shigure suru
Inari no yama no
Momiji-ba no
Aokarishi yori
Omoi-somete-ki.

« C'est au temps qu'elles étaient encore vertes, les feuilles des érables de la montagne d'Inari où tombe la pluie d'automne, que j'ai commencé de l'aimer. »

SHITE.

(*Kotoba.*) Ima koso aki yo nanishiō
Haru wa hanami shi Fujinomori.

WAKI.

Midori no sora mo kage aoki (1).
Noyama ni tsuzuku sato wa ika ni ?

SHITE.

Are koso yū sareba

WAKI.

Nobe no aki-kaze

SHITE.

Mi ni shimite

WAKI.

Uzura naku naru

SHITE.

Fukakusa yama yo

JI.

Kowata yama
Fushimi-no Takeda
Yodo Toba mo mietari ya.

(1) Au lieu de « aoki », le sh. g. dit : « fukaki », « profond, intense ».

LE SHITE.

En effet, en ce moment, c'est l'automne : rien ne se passe au célèbre Fujinomori (1),
Mais au printemps on s'assemble pour y voir les fleurs.

LE WAKI.

Vert est le ciel, comme le paysage.
Quels sont les villages qui font suite à ces plaines et ces collines ?

LE SHITE.

Là-bas, où le soir tombé (2),

LE WAKI.

Le vent d'automne souffle sur la plaine

LE SHITE.

Et pénètre le corps,

LE WAKI.

Où chantent les cailles,

LE SHITE.

C'est la colline de Fukakusa.

LE CHŒUR.

On voit la montagne de Kowata,
La plaine de Fushimi, Takeda,
Et même Yodo, Toba . . . (3)

---

(1) Sur la route entre Fushimi et Inari.

(2) Depuis « yū sareba » jusqu'à « Fukakusa yama yo », l'auteur a reproduit un poème de Fujiwara Toshinari 藤原俊成 qui se trouve dans le *Senzaishū* 千載集 (livre IV, poèmes d'automne, 1, 秋歌上), à cette différence près que l'original porte : « Fukakusa no sato ». Fukakusa se trouve entre Fushimi et Uji, ainsi que Kowata.

(3) Takeda est au N.-O. de Fushimi, Toba à l'Ouest, et Yodo au S.-O. (à l'extrémité de l'étang d'Ogura).

(*Rongi.*) Nagame yaru
Sonata no sora wa shirakumo no
Haya kure-somuru tō-yama no
Mine mo kobukaku mietaru wa
Ika naru tokoro naruran ?

SHITE.

Are koso Ōhara ya
Oshio no yama mo kyō koso wa
Goran-ji some-tsurame .
Nao nao, towase tamae ya.

JI.

Kiku ni tsukete mo, aki no kaze
Fuku kata nare ya mine tsuzuki
Nishi ni miyuru wa izuku zo ?

SHITE.

Aki mohaya (*bis*)
Nakaba fuke-yuku Matsu-no-o no
Arashiyama mo mietari.

Dans le ciel
Du côté où je regarde, les nuages blancs
Déjà commencent à s'assombrir. De cette montagne lointaine
Le sommet paraît tout boisé :
Quelle est-elle ?

LE SHITE.

Mais, c'est Ōhara ! (1)
La montagne d'Oshio aussi, c'est aujourd'hui,
Sans doute, que vous l'apercevez pour la première fois.
Encore, questionnez-moi encore !

LE CHŒUR.

Voici ce que je veux vous demander. Du côté de l'Ouest,
Où le vent d'automne doit souffler (2), où les sommets se succèdent,
Qu'est-ce ?

LE SHITE.

Déjà la mi-automne (*bis*)
Est passée : Matsu-no-o (3),
Arashiyama sont visibles.

---

(1) Au livre XVII du *Kokinshū*, ce poème de Narihira 業平 :

Ōharaya
Oshio no yama mo
Kyō koso wa
Kamiyo no koto mo
Omoi izurame.

« A Ōharaya et à la montagne d'Oshio aussi, c'est aujourd'hui en vérité que l'on se rappelle l'âge des dieux. » L'impératrice de Nijō, épouse de l'empereur Seiwa, se rendit en pèlerinage, alors qu'elle était encore la princesse Taka ko 高子, au temple de Ōharaya. Or sa famille, qui était celle des Fujiwara, descendait, disait-on, d'Ame-no-Koyane no Mikoto, qui existait à l'âge des dieux. De là ce poème que composa Narihira (voir dans la préface d'*Iʒutsu* les intrigues amoureuses que Narihira mena avec Taka ko, *BEFEO.*, XXVII, 79).

(2) En automne le vent d'Ouest est dominant.

(3) Littéralement il faudrait lire : Arashiyama de Matsu-no-o, mais ceci n'a pas de sens, Arashiyama et Matsu-no-o étant deux endroits distincts, quoique voisins. La particule *no* n'a d'autre raison d'être qu'une liaison d'images entre Matsu et Arashi : tempête des pins.

JI.

Arashi fuke-yuku aki no yo no
Sora sumi noboru tsuki kage ni

SHITE.

Sasu shio-doki mohaya sugite

JI.

Hima mo oshiteru tsuki ni mede

SHITE.

Kyō ni jō-jite

JI.

Mi wo ba ge ni
Wasuretari; aki no yo no
Naga monogatari yoshina ya.
Mazu izaya shio wo kuman tote
Motsu ya tago no ura
Azuma karage no shio-goromo
Kumeba tsuki wo mo
Sode ni mochi-jio no
Migiwa ni kaeru nami no yoru no
Rōjin to mietsuru ga
Shio-gumori ni kakimagirete
Ato mo miezu nari ni keri
Ato wo mo miezu nari ni keri.

Naka iri.

LE CHŒUR.

Dans le soir d'automne où soufflent les rafales,
Sous la lune qui monte claire dans le ciel,

LE SHITE.

A l'heure où la mer est étale,

LE WAKI.

En regrettant le temps jadis, j'aime à contempler la lune qui brille.

LE SHITE.

Le plaisir que j'éprouve

LE CHŒUR.

M'a fait, en vérité,
Oublier qui je suis. Ce long bavardage
D'une nuit d'automne est bien futile.
Çà, je vais puiser l'eau salée
Avec ces seaux de bois (1), relevant
A la mode d'Azuma (2) mon vêtement de saunier.
Quand on puise, on enlève aussi
La lune dans ses manches ! (3)
— Dans le soir où le flux ramène
Les vagues au rivage on apercevait le vieillard,
Mais sous les embruns sa forme devient indistincte :
De lui toute trace s'est effacée (*bis*).

Sur la scène, le *shite* laisse tomber ses seaux et s'en va. Le *waki* reste seul.

---

(1) Ici un jeu de mots sur *tago*, les seaux de bois que l'on porte aux deux extrémités d'un bâton posé sur l'épaule, et Tago no ura, la partie du rivage de la baie de Suruga qui se trouve au pied du Fuji. Tago no ura étant à l'Est, et précédant le mot Azuma, on voit le lien — très ténu — qui lie Tago no ura à ce qui suit.

(2) Azuma, nom des 15 provinces de l'Est et du Nord. Relever son *kimono* à la mode d'Azuma, c'est le relever par derrière seulement.

(3) On enlève son image dans sa manche ; figure classique.

WAKI.

Iso-makura
Koke no koromo wo katashikite (*bis*)
Iwa-ne no toko ni yo mo sugara
Nao mo kidoku wo miru ya tote (1)
Yume-machi-gao no tabi-ne kana (*bis*).

NOCHI-JITE.

Wasurete toshi wo heshi mono wo
Mata inishie ni kaeru nami no
Mitsu Shiogama no urabito no
Koyoi no tsuki wo Michinoku no
Chika no urawa mo tōki yo ni
Sono na wo nokosu mauchikimi
Tōru no otodo to wa waga koto nari.
Ware Shiogama no ura ni kokoro wo yose (2),
Ano Magaki ga shima no matsukage ni
Meigetsu ni fune wo ukabe
Gekkyūden no hakue no sode mo

(1) Au lieu de « miru ya tote », les autres écoles disent : « mirubeshi to », m. s.
(2) Les autres écoles suppriment « no ura », et le shimo-gakari remplace « yose » par « utsushi », m. s.

DEUXIÈME PARTIE.

LE WAKI (toujours au *wakiza*).

Un oreiller de pierre (1).
J'ai étendu à terre les manches de mon vêtement où s'attache la mousse (*bis*)

Et couché sur la roche, toute la nuit,
Persuadé que je verrai une chose merveilleuse,
Je vais goûter le repos du voyageur qui attend un rêve. (*bis*)

Il s'endort.

LE NOCHI-JITE

entre lentement en scène. Masque de *chūjō* 中將 d'une expression calme, un peu triste. Coiffure noire plate (*sho kammuri* 初冠) dont l'arrière se relève et se complique d'un enroulement de gaze noire. Vaste manteau (*kari-goromo* 狩衣) aux manches immenses, et pantalon bouffant (*sashi-nuki* 指貫) serré aux chevilles. Eventail.

Dans l'oubli de tout, de longues années ont passé pour moi.
De nouveau je reviens au temps jadis, comme la vague
Est ramenée par le flux au rivage de Shiogama
Par ce soir de pleine lune. Celui qui, dans un siècle lointain
Au bord de cette baie de Chiga en Michinoku,
A laissé un nom fameux,
Celui qu'on nommait le ministre Tōru, c'est moi.
J'aime la plage de Shiogama ;
Vers l'ombre des pins de cette île de Magaki
Je mène ma barque au clair de la pleine lune.
Les manches du vêtement blanc du Palais de la Lune (2)

---

(1) Ces images sont classiques. Déjà dans le *Sagoromo monogatari* 狹衣物語 on trouve ce poème :

Konogoro wa
Koke no koromo wo
Katashikite
Iwane no makura
Fushi yo karamashi.

« En ce moment je crois qu'il fera bon d'étendre à terre les manches de mon vêtement où s'attache la mousse et de me reposer en prenant le rocher pour oreiller. » *Koke no koromo* s'emploie souvent pour désignnr un vêtement de bonze.

(2) Tōru serait donc supposé haibter maintenant le Palais de la Lune. On trouvera dans la préface de *Tsurukame* (*BEFEO.*, XXVII, 1) des explications sur ce palais ainsi que sur les *tennyo* 天女 vêtues de blanc ou de noir qui président aux phases de l'astre. L'éblouissante blancheur des premières donne à la lune sa clarté.

San go ya chū no shingetsu no iro
Chie furu ya
Yuki wo megurasu kumo no sode.

JI.

Sasu ya katsura no eda eda ni

SHITE.

Hikari wo hana to chirasu yosooi

JI.

Koko ni mo na ni tatsu Shirakawa no nami no

SHITE.

Ara, omoshiro ya ! Kyokusui no sakazuki

X. — FUNA-BENKEI (BENKEI A LA BARQUE).

A propos du nō de *Yashima*, j'ai dû rappeler comment Yoshitsune termina la campagne des Minamoto contre les Taira. J'ai pris les événements au moment de l'embarquement de Yoshitsune à Watanabe, raconté le combat de Yashima et laissé le *hōgwan* alors qu'il venait de vaincre définitivement les Heike à la bataille de Dan-no-ura, au printemps de 1185.

Pour comprendre le nō de *Funa-Benkei*, nous accompagnerons Yoshitsune après sa victoire. Revenu à Kyōto avec ses prisonniers, le *hōgwan* y fut accueilli en triomphateur, et l'écho de ses succès, déformé par un samurai envieux, éveilla les craintes de Yoritomo, son frère aîné, qui était alors à Kamakura. Aussi, lorsqu'à la fin du 5ème mois, deux mois à peine après l'écrasement des Taira, Yoshitsune se présenta aux portes de Kamakura, Yoritomo refusa-t-il de le recevoir. Le *hōgwan* fit demi-tour et reprit le chemin de la capitale. Son frère lui dépêcha le bonze Tosa-bō avec mission de l'assassiner, mais c'est son envoyé qui fut tué (1). Il se décida alors à marcher à la tête d'une armée contre son frère cadet. Celui-ci songea d'abord à la résistance, puis, manquant sans doute de confiance dans les gens de Kyōto, il prit le parti de s'enfuir en Kyūshū. Le 3 du 11ème mois de cette même année 1185, il quitta la capitale avec 500 cavaliers et s'embarqua le lendemain à Daimotsu (au N.-O. de la ville actuelle d'Ōsaka). Mais une grande tempête s'éleva ; la plupart des barques furent dispersées et celle de Yoshitsune fut rejetée sur la côte de Sumiyoshi (au Sud d'Ōsaka). Là furent abandonnées dix femmes qui faisaient partie de la suite du *hōgwan* et qui furent ramenées à la capitale par des bonzes. Lui-même, après s'être caché dans les montagnes de Yoshino, puis à Nara, ne rencontrant que moines hostiles, revint un moment à Kyōto, puis partit pour la province de Mutsu, dans le Nord du Japon. C'est là que quatre ans plus tard, en 1189, assiégé dans la forteresse de Koromogawa, il devait se donner la mort.

Telle fut la dernière partie de la vie de Yoshitsune, du moins d'après le *Heike monogatari*.

Le nō qui nous occupe a trait à l'épisode de la fuite de Yoshitsune, raconté d'une manière un peu différente. Le *hōgwan* a quitté Kyōto avec quelques compagnons seulement ; à la tête de ces derniers se trouve le fidèle Benkei. Fils de bonze, bonze lui-même, mais surtout guerrier, Musashi-bō Benkei

(1) Sur cet épisode a été composé un autre nō : *Shōzon*.

accompagna Yoshitsune partout et mourut à ses côtés à Koromogawa. Il fut le type du serviteur brave, dévoué et rusé, et il n'est guère de personnage plus populaire au théâtre.

Yoshitsune va donc s'embarquer. Or Shizuka, sa maîtresse, l'accompagne. Benkei prévoit quelle cause d'embarras pourra être la présence d'une femme, au cours d'une fuite pleine de périls. Il persuade donc aisément à son maître de ne pas emmener sa favorite et sur les adieux de Shizuka à Yoshitsune se termine ce que l'on pourrait appeler le premier acte.

L'entr'acte est occupé par un dialogue entre Benkei et le batelier qui doit préparer et conduire la barque de Yoshitsune.

Au début du deuxième acte, Yoshitsune fait mine de vouloir ajourner son départ sous prétexte que la mer est mauvaise ; la finesse de Benkei ne s'y trompe pas : son maître n'hésite que parce qu'il voudrait retarder le moment où il quittera Shizuka. Il le morigène et Yoshitsune n'insiste plus. Shizuka n'a pas reparu et il ne sera plus question d'elle. Le *hōgwan*, Benkei et quelques compagnons se sont embarqués. Soudain une tempête s'élève et voilà que des esprits innombrables assaillent la barque. Ce sont tous les Taira que Yoshitsune a fait périr à Dan-no-ura, et, à leur tête, Tomomori qui veut se venger. Il attaque avec sa hallebarde Yoshitsune qui tire son sabre. Mais le moine Benkei sait qu'on ne combat pas un revenant au sabre : il frotte son chapelet entre ses mains, conjure les esprits, et, grâce à lui, les mânes des Taira sont éloignés, la barque arrive à la côte.

Dans ce nō, Benkei est le *waki* ; le *shite* de la première partie et celui de la seconde n'ont aucun rapport : le *mae-jite* est Shizuka, et le *nochi-jite* est l'esprit de Tomomori. Quant au rôle de Yoshitsune, il est tenu par un *ko-gata*, un enfant ; j'avoue ne pas bien comprendre pourquoi certains rôles d'adultes sont confiés à des enfants. Le *Nōgaku-daijiten* (Grand dictionnaire des nō) explique qu'il existe trois sortes de *ko-gata*. D'abord, il y a des enfants qui jouent des rôles d'enfants (ex. : Mochizuki, Sumidagawa, etc.). Puis, il y a des personnages symboliques ou célestes qui peuvent aussi bien être représentés par des enfants que par des grandes personnes (telles sont la Grue et la Tortue dans *Tsurukame*, l'ange dans *Chikubu shima*). Dans tout cela, rien qui puisse surprendre. Mais il y a aussi des *ko-gata* qui jouent des rôles d'adultes pour donner à leur personnage « un caractère sacré », ou pour exciter « une pitié plus profonde » ; il en est ainsi pour le monarque dans *Hana katami* et *Sōshi arai*, pour Yoshitsune dans *Funa-Benkei* et *Ataka*, pour Shizuka dans *Shōzon*. On peut se demander si un empereur, un guerrier, une jeune femme n'éveilleraient pas plus directement qu'un enfant les sentiments que l'auteur veut faire naître en nous. Dans le cas présent, Yoshitsune est un chef d'environ 26 ans, qui s'est distingué dans maints combats, dont la maîtresse est en scène pendant presque tout le premier acte. Lui prêter une figure d'enfant constitue une convention dont la raison ne nous est pas familière, à nous Occidentaux.

Funa-Benkei est assez régulièrement construit. On lui donne pour auteur Kwanze Kojirō 觀世小次郎, qui mourut en 1516, à 80 ans. C'est un nō qui compte parmi les plus célèbres. Il a déjà été traduit avec soin, en allemand d'abord par Florenz dans *Geschichte der Japanischen Litteratur*, puis en anglais par M. Sansom dans *Transactions of the Asiatic Society of Japan*, vol. 38. Je n'aurais pas repris ce nō, en raison du mérite de ces traductions antérieures, si leurs auteurs ne s'étaient limités au texte du nō proprement dit, sans y introduire, comme les Japonais le font à la scène, le rôle du batelier. Or ce dernier est d'une importance toute particulière, non pas à vrai dire à cause du dialogue entre le *kyōgen* et le *waki* au cours de l'entr'acte, mais en raison de la part que le batelier prend à l'action, au second acte principalement. Son jeu très vif, quand il pilote la barque de Yoshitsune et qu'il écarte avec sa rame les esprits menaçants, sa conversation avec Benkei, donnent par moments à ce nō une animation très marquée.

Le texte, assez long, du *kyōgen*, m'a été obligeamment communiqué par M. Kameda Masanosuke, qui a bien voulu le copier sur le manuscrit conservé par l'un des chefs actuels de l'école Izumi, M. Fujie.

Pour le nō proprement dit, j'ai suivi le texte de l'école de Kwanze. Les autres écoles présentent, surtout dans les passages parlés, de nombreuses, mais légères différences que j'ai signalées.

FUNA-BENKEI.

PERSONNAGES.

Mae-jite : Shizuka, chanteuse et danseuse, maîtresse de Yoshitsune.

Nochi-jite : L'esprit de Tomomori.

Ko-gata : Yoshitsune (*hōgwan*).

Waki : Benkei, vassal de Yoshitsune.

Kyōgen : Un batelier.

Tsure : Compagnon de Yoshitsune.

Wakizure : Compagnon de Benkei.

L'action se passe dans la province de Settsu.

FUNA-BENKEI.

WAKI, WAKIZURE.

(*Shidai.*) Kyō omoi-tatsu tabi-goromo (*bis*)
Kiraku wo itsu to sadamen ?

WAKI.

(*Kotoba.*) Kayō ni sōrau mono wa (1) Saitō no katawara ni sumai suru (2) Musashi-bō Benkei nite sōrau. Sate mo waga kimi hōgwan dono wa Yoritomo (3) no on daikwan to shite Heike (4) wo horoboshi tamai (5). Go kyōdai no on

(1) Sh. gak. : « Kore wa », m. s.
(2) Sh. gak. supprime : « katawara ni sumai suru ».
(3) Kmp. remplace « Yoritomo » par « Kamakura dono », « le seigneur de Kamakura », autrenom courant de Yoritomo.
(4) Sh. gak. dit : « ogoru Heike », « les orgueilleux Taira ».
(5) Sh. gak. commence la phrase par « ima wa », « en ce moment ».

FUNA-BENKEI.

PREMIÈRE PARTIE.

Au cours de l'introduction musicale, Yoshitsune arrive en scène, suivi de Benkei, puis de trois compagnons (*tsure*). Ils viennent se ranger au milieu de la scène, Yoshitsune et un compagnon à droite, Benkei et deux compagnons à gauche, les deux rangs se faisant face.

Yoshitsune est représenté par un enfant (*ko-gata*) en costume somptueux. Chapeau de forme haute (*nachi-uchi ebōshi* 梨打烏帽子) avec serre-tête blanc ou rouge (*hachi-maki* 鉢巻). Deux tuniques (*kara-ori* 唐織 et *sobatsugi* 側次, celle-ci sans manches), et un large pantalon blanc, raide (*ōguchi* 大口).

Benkei est vêtu en *yamabushi* [1] : petite calotte cylindrique (*tokin* 兜巾), pantalon raide *ōguchi* et tunique dite *atsu-ita* 厚板 avec cette sorte de cravate (*suzukake* 篠懸) aux longs rubans ornés de pompons blancs. Chapelet. Sabre court.

Les *tsure* portent *nashi-uchi ebōshi, atsu-ita, ōguchi, sobatsugi*. Sabre court.

Le Waki et les Tsure.

Aujourd'hui, du voyage qui a été décidé les habits (*bis*)
Sont revêtus. A quand le retour à la capitale ? [2]

Le Waki, faisant face à la salle.

Moi que voici, je suis Musashi-bō Benkei qui demeure près de la Tour de l'Ouest [3]. Or çà, mon Maître, le seigneur *hōgwan* [4], comme lieutenant de Yoritomo, a anéanti les Taira [5]. L'amitié des deux frères devrait être sans

---

(1) Cf. *Kurama Tengu*, *BEFEO.*, XXVI, 261, n. 1.

(2) Comme beaucoup d'autres *shidai*, celui-ci condense en quelques mots elliptiques une série d'idées. Ainsi nous trouvons ici : *Kyō omoitatsu tabi*, « Aujourd'hui le voyage [est] décidé » ; *Tatsu tabi goromo*, « Les vêtements de voyage taillés » (idée que nous n'avons pas rendue pour alléger) ; *Tabi goromo ki...*, « Les vêtements de voyage sont revêtus » ; *Kiraku wo itsu sadamen*, « Le retour à la capitale, quand le fixera-t-on ? »

(3) L'une des trois tours qui se dressaient sur le pourtour du mont Hiei où s'élevaient de nombreux temples.

(4) *Hōgwan* ou *hangwan* 判官, titre de l'une des principales fonctions judiciaires des tribunaux du palais impérial.

(5) Les Taira avaient subi une défaite complète à Dan-no-ura, près de Shimonoseki, en 1185.

naka jitsu getsu no gotoku goza sōraubeki (1) wo yuikai naki mono no zangen ni yori on naka tagaware sōrau koto kaesugaesu mo kuchioshiki shidai nite sōrau (2). Shikaredomo waga kimi shinkyō no rei wo omonji tamai hitomazu miyako wo on hiraki atte Saikoku no kata e on gekō ari (3). On mi ni ayamari naki tōri wo on nageki arubeki tame ni (4) konnichi yo wo kome Yodo yori on fune ni mesare Tsu no kuni Amagasaki Daimotsu no ura e to isogi sōrau (5).

WAKI, WAKIZURE.

(*Sashi.*) Koro wa Bunji no hajime tsu kata
Yoritomo Yoshitsune fukwai no yoshi
Sude ni rakkyo shi, chikara naku

HŌGWAN.

Hōgwan miyako wo ochikochi no
Michi semaku naranu sono saki ni
Saikoku no kata e to kokorozashi.

WAKI, WAKIZURE.

Mada yo fukaku mo kumoi no tsuki

---

(1) Sh. gak. : « goza arubeki », m. s.

(2) Kmp. : « on naka tagawase tamaite sōrau, Shikaredomo », etc. Ki. : « on naka tagawase tamaite sōrau, kaesugaesu mo », etc. Kg. : « on naka tagawase tamau koto kaesugaesu mo kuchioshiki shidai nari ».

(3) Kg. supprime : « hitomazu... on gekō ari ». Kmp. et Ki. suppriment : « Saikoku no kata e on gekō ari ».

(4) Sh. gak. remplace : « tōri wo .. tame ni » par « yoshi woōse hira karen tame », m. s.

(5) Sh. gak. supprime : « Yodo... mesare ». Kmp. supprime « Amagasaki ». Kg. termine par : « Daimotsu no ura ni on gekō nite sōrau », « il s'en va de la capitale au rivage de Daimotsu ».

nuages ; pourtant par les calomnies d'un lâche (1) la leur a été altérée (2), et c'est chose profondément regrettable. Cependant mon Maître, soucieux du respect dû au frère aîné, se retire pour un temps de la capitale et se rend aux pays de l'Ouest. Pour bien montrer la pureté de son cœur (3), il va s'embarquer cette nuit à Yodo (4) et nous nous hâterons vers le rivage de Daimotsu, à Ama-ga-saki, du pays de Tsu.

LE WAKI ET LES TSURE.

Nous sommes au début de Bunji (5).
La nouvelle du désaccord entre Yoritomo et Yoshitsune
Est déjà certaine. Impuissant,

LE HŌGWAN.

Le hōgwan quitte la capitale, et avant que, çà et là, les chemins
Ne se ferment devant lui,
Il a résolu de partir vers les pays de l'Ouest.

LE WAKI ET LES TSURE.

La nuit est encore profonde. Entre les nuages, au-dessus de la cour, la lune

---

(1) Il s'appelait Kajiwara Kagetoki 梶原景時. C'était un samurai de Sagami. Au deuxième mois de 1185, Yoshitsune voulut s'embarquer à Watanabe et Fukushima pour aller combattre les Taira qui s'étaient fortifiés à Yashima sur la côte de Shikoku. Le temps étant très mauvais, nombre de guerriers refusèrent de partir et Yoshitsune ne put emmener que cinq barques sur deux cents. Kagetoki s'était mis à la tête des récalcitrants et il se querella violemment avec Yoshitsune. Quand, le 22 du deuxième mois, il rejoignit Yoshitsune à Yashima avec les 200 barques, le *hōgwan* avait mis les Taira en fuite et soumis tout Shikoku ; Kagetoki vit avec amertume que Yoshitsune avait tout fait sans son aide. Il lui garda rancune. Il lui disputa, sans succès, le commandement à la veille de la bataille de Dan-no-ura et faillit se battre avec lui à ce sujet. Un peu plus tard, il se rendit auprès de Yoritomo à Kamakura et le persuada qu'il n'avait pas de pire ennemi que son frère cadet.

(2) Littéralement le texte dit : « Les relations entre les deux frères devraient être comme [celles du] soleil et de la lune... elles ont été brisées.»

(3) En s'éloignant de la capitale, il montre qu'il n'a pas l'intention d'y nouer des intrigues contre son frère.

(4) Yodo 淀, localité au Sud de Kyōto, sur la Yodogawa. Cette dernière se jette dans la mer par de nombreux bras dont le plus septentrional passe à Ama-ga-saki. Tsu 津, autre nom de la province de Settsu 攝津.

(5) Bunji 文治, période qui s'étendit de 1185 à 1190. C'est au 11e mois de la 1ère année de Bunji que Yoshitsune quitta Kyōto.

Izuru mo oshiki miyako no nagori
Hito-tose Heike tsuitō no
Miyako ide ni wa hikikaete
Tada jū yo nin sugosugo to
Samo utakaranu tomobune no

(*Sage uta.*) Nobori kudaru ya kumo mizu no
Mi wa sadame naki narai kana.

(*Age uta.*) Yo no naka no
Hito wa nani to mo Iwashimizu (*bis*)
Sumi nigoru wo ba kami zo shiruran to
Takaki mi kage wo fushi ogami
Yukeba hodo naku tabi-gokoro (1)
Ushio mo nami mo tomo ni hiku
Daimotsu no ura ni tsukikeri (*bis*).

(1) Sh. gak. : « tabi-goromo » « le vêtement de voyage [est pénible à porter] ».

Paraît (1). Ces adieux à la capitale regrettée...,
Quel contraste avec ce départ de la capitale,
Une année, pour aller châtier les Taira !
Une dizaine d'hommes, guère plus, abattus,
Compagnons vraiment dévoués ; une barque

Qui s'élève et retombe au [gré du] flot (2),
Image de l'incertitude de cette vie, hélas !

Musique seule pendant quelques instants.

« Ici-bas
L'homme ignore si la source qui jaillit du rocher (*bis*)
Est pure ou trouble ; le dieu doit [seul] le savoir » (3).
En redisant [ces vers], il se prosterne devant la grande ombre sacrée.

On va ; bientôt la mélancolie du voyage (4)
Se dissipe ; les vagues avec le reflux se retirent ;
On est arrivé au rivage de Daimotsu (*bis*).

---

(1) Encore un passage à forme très condensée grâce à des jeux de mots, et dans lequel les idées se juxtaposent, tout juste indiquées par des touches, pourrait-on dire, plutôt qu'exprimées par des phrases d'un dessin précis. C'est ainsi que « kumoi no tsuki izuru » nous dit à la fois « la lune qui brille au-dessus de la cour paraît » et « la lune paraît à travers les nuages ». Si nous rattachons « oshiki » à ce qui suit, nous comprenons « les adieux à la capitale qu'on regrette [de quitter] », mais si nous le rattachons à ce qui précède, nous pouvons comprendre aussi bien : « il est regrettable de quitter la lune de la capitale ».

(2) Une autre idée est encore évoquée par ces mots « nobori kudaru ya kumo mizu ... », « les nuages et l'eau qui montent et descendent », allusion à l'incessante transformation d'eau en nuages et de nuages en pluie. Cette image, qui rappelle la succession des morts et des renaissances, revient souvent dans la littérature japonaise.

(3) Ce poème est attribué à l'empereur Ōjin (270-312) qui fut divinisé comme dieu de la guerre sous le nom de Hachiman. Hachiman était le patron des Minamoto. Yoshitsune, descendant en barque la Yodogawa, passe au pied de la hauteur dite Iwashimizu (la source qui sort du rocher) où s'élève un temple dédié à Hachiman. Il rappelle ce poème et se prosterne en passant devant le temple.

(4) Le texte est ambigu et on peut y voir deux idées contradictoires. En effet, on peut le lire « tabi-gokoro ushi(o) mo na (shi) », en lui donnant le sens que j'indique ci-dessus. On pourrait aussi s'arrêter à : « tabi-gokoro ushi », les sentiments (que l'on éprouve) en voyage sont pénibles, et c'est même le seul sens que Florenz a choisi :

(empfindet er) bald das traurige Reisegefühl.

M. Sansom a voulu donner les deux :

lo ! the spirit of travel rises in him,
the tide of his grief and the waves
recede together.

WAKI.

(*Kotoba.*) On isogi sōrau hodo ni kore wa haya (1) Daimotsu no ura ni on tsuki nite sōrau (2). Soregashi zonji no mono no sōrau aida on yado no koto wo mōshitsukyō-zuru nite sōrau.

Ika ni ! Kono ya no aruji no watari sōrau ka (3) ?

KYŌGEN.

Tare nite on iri sōrau zo ?

WAKI.

Iya, Musashi nite sōrau.

KYŌGEN.

Sate, tadaima wa nani no tame no on ide sōrau zo ?

WAKI.

San-zōrau. Waga kimi wo kore made on tomo mōshite sōrau. On yado wo mōshi sōrae. On shinobi no koto nareba oku no ma wo yōi serarete sōrae. Mata saru shisai nite Saikoku no kata e on gekō nite sōrau aida fune wo mo yōi shite tamawari sōrae.

KYŌGEN.

Saraba oku no ma e on tōri sōrae. Go yōjin no koto wa on kokoroyasuku oboshimesare sōrae.

---

(1) Sh. gak. supprime « kore wa haya » et Kmp. dit : « Amagasaki Daimotsu ».

(2) Sh. gak. fait commencer la phrase par : « kono tokoro ni », « ici », et Kg. supprime « soregashi ».

(3) Ce premier dialogue entre le *waki* et le *kyōgen* n'est reproduit que dans le livret de Kz. Le reste du rôle du *kyōgen* n'est donné dans aucun livret de nō.

LE WAKI, se tournant vers Yoshitsune.

Vous avez fait diligence, aussi vous voici déjà arrivé au rivage de Daimotsu (1).

Comme il est ici un homme de ma connaissance, je vais lui donner des ordres au sujet de votre logis.

Pendant que Yoshitsune va prendre place au *wakiza*, les *tsure* se rangeant à sa droite, Benkei se dirige vers l'entrée de la galerie, où le *kyōgen* est assis en silence depuis le début.

Holà ! Le maître de cette maison est-il ici ?

LE KYŌGEN, se levant.

Qui êtes-vous donc ?

LE WAKI.

Eh bien ! Je suis Musashi !

LE KYŌGEN.

Çà ! Quelle raison vous amène ici en ce moment ?

LE WAKI.

Voici. J'ai accompagné mon Maître jusqu'ici. Offrez-lui un logis. La chose étant secrète, veuillez préparer la chambre du fond. Et puis, comme il s'éloigne vers les pays de l'Ouest pour certaines raisons, veuillez préparer aussi une barque.

LE KYŌGEN.

S'il en est ainsi, veuillez passer dans la chambre du fond. Et pour la question de prudence, vous pouvez être tranquille.

Il se rassied au *kyōgenza*.

---

(1) Le texte japonais pourrait aussi bien se traduire : « Comme le Maître a fait diligence, le voici », etc. C'est ainsi que Florenz et M. Sansom ont traduit. Je préfère le style direct, et de fait, à la représentation, j'ai toujours vu Benkei se tourner à ce moment vers Yoshitsune et s'adresser à lui.

WAKI.

Ika ni mōshi sōrau. Osore ōki mōshi koto nite sōraedomo masashiku Shizuka wa on tomo to mie mōshite sōrau. Ima no orifushi nani to yaran niawanu yō ni goza sōraeba appare kore yori on kaeshi arekashi to zonji sōrau (1).

HŌGWAN.

Tomokakumo Benkei hakarai sōrae.

WAKI.

Kashikomatte sōrau (2). Saraba Shizuka no on yado e mairite mōshi sōraubeshi.

Ika ni, kono ya no uchi ni Shizuka no watari sōrau ka ? Kimi yori no on tsukai ni Musashi ga san-jite sōrau.

---

(1) Kmp. : « Masashiku Shizuka wa on tomo to miesase tamaite sōrau. Hatō wo shinogi tomonaware buji jinkō shikarubekarazu sōrau hodo ni mōshitomebaya to zonji sōrau. Ika ni mōshi age sōrau. Masashiku Shizuka wa on tomo to miesase tamaite sōrau. Hatō wo shinogi tomonawaren koto jinkō shikarubekarazu sōrau aida mazumazu Shizuka wa miyako e on kaeshi arekashi to zonji sōrau. » « (A part :) Il est certain que Shizuka l'accompagne. Comme il ne faut pas que les gens disent qu'il se fait suivre d'elle à travers tous les périls du voyage, je crois que je vais lui conseiller de l'arrêter ici. (Au *hōgwan* :) Je vous prie de m'entendre. Il est certain que Shizuka vous accompagne. Comme il ne faudra pas que les gens disent que vous vous êtes fait suivre d'elle à travers tous les périls du voyage, je crois désirable que vous renvoyiez tout de suite Shizuka à la capitale. »

Les autres écoles du shimo-gakari présentent également des variantes de forme qui ne modifient pas le fond de Kmp. Je n'en donnerai que le texte japonais :

Ki. : « Masashiku Shizuka wa on tomo to miesase tamaite sōrau. Ima no orifushi nani to yaran niawanu yō ni sōraeba soregashi mōshitomebaya to zonji sōrau. Ika ni mōshi age sōrau. Masashiku Shizuka wa on tomo to miesase tamaite sōrau. Ima no orifushi nani to yaran niawanu yō ni sōraeba kore yori miyako e on kaeshi arekashi to zonji sōrau. »

Kg. : « Masashiku Shizuka wa on tomo to mie tamaite sōrau. Kore wo ba mōshitomebaya to zonji sōrau. Ika ni mōshi age sōrau. Masashiku Shizuka wa on tomo to mie tamaite sōrau. Mazu kono tabi wa miyako e on kaeshi arekashi to zonji sōrau. »

(2) Hō. : « Saraba Shizuka no ya e tachikoyō-zuru nite sōrau », « Alors je vais passer à la maison de Shizuka ».

Kmp. : « Sa araba on tsukai to shite Shizuka no shitaku ni mairō-zuru nite sōrau », « Alors je vais aller en messager de votre part à la maison particulière de Shizuka. »

Ki. : « Nihon ichi no go kigen ni mōshiagete sōrau. Yagate Shizuka no ya ni tachikoyō-zuru nite sōrau », « Je lui ai dit cela au moment où il était dans les meilleures dispositions. Tout à l'heure je vais passer » etc. (comme Hō.).

Kg. : « Kore wa Nihon ichi no go kigen ni mōshiawasete sōrau. Sate sate, yagate Shizuka no ya ni tachikoebaya to zonji sōrau », « J'ai arrangé cela au moment où il était dans les meilleures dispositions du monde. Eh bien ! alors, je vais passer tout à l'heure », etc. (comme Hō.).

LE WAKI revient au centre de la scène et s'agenouille face à Yoshitsune.

Je vous prie de m'entendre. Bien que je ne puisse parler de ceci qu'avec confusion et respect, il est visible, sans aucun doute, que Shizuka vous accompagne. A l'heure présente, c'est chose qui ne se peut guère, aussi je crois désirable que vous la renvoyiez d'ici.

LE HŌGWAN.

Arrange l'affaire à ton gré, Benkei !

LE WAKI.

Je vous obéis. Alors je vais me rendre chez Shizuka.

Il se lève et entre dans la galerie, s'arrêtant au premier pin.

Holà ! Shizuka est-elle dans cette maison ? Moi, Musashi, je viens en messager de la part du maître.

SHITE.

(*Kotoba.*) Musashi dono to wa... ara ! Omoi yorazu ya ! Nani no tamo no on tsukai nite sōrau zo ? (1)

WAKI.

San-zōrau. Tadaima mairu koto yo no gi ni arazu. Waga kimi no go jō ni wa kore made no on mairi kaesugaesu mo shimbyō ni oboshimeshi sōrau. Sari-nagara tadaima wa nani to yaran niawanu yō ni goza sōraeba kore yori miyako e on kaeri are to no on koto nite sōrau (2).

SHITE.

Kore wa omoimoyaranu (3) ōse kana ! Izuku made mo on tomo to koso omoishi ni

Tanomite mo tanomi naki (4) wa hito no kokoro nari.

Ara ! Nani to mo na ya sōrau.

---

(1) Kmp. : « Nani, Musashi dono to sōrau ya. Sate tadaima wa nani no tame no on ide nite sōrau zo ? », « Comment ! C'est Musashi dono ! Çà, pour quelle raison êtes-vous donc venu en ce moment ? »

Ki. : « Ara, omoiyorazu ya ! Musashi dono wa nani no tame no on tsukai nite sōrau zo ? », « Ah ! Voilà qui est imprévu. Pour quelle raison » etc. (comme Kz.).

Kg. : « Musashi dono wa nani no tame », etc. (comme Kz).

(2) Kmp. : « San-zōrau. Waga kimi no go jō ni wa hatō wo shinogi tomonawaren koto jinkō shikarubekarazu sōrau aida mazumazu Shizuka wa miyako e on kaeri are », etc., comme Kz. « La voici. Notre Maitre a ordonné ceci : Comme il ne faudra pas que les gens disent qu'il s'est fait suivre par vous à travers tous les périls du voyage, il faut que Shizuka soit renvoyée à la capitale. »

Ki. a un texte très voisin du précédent.

Kg. : « San-zōrau. Waga kimi no go jō ni wa kore made no on tomo makoto ni shimmyō ni oboshimesu nari shikaredomo hatō wo shinogi tomonawaren koto sejō no kikoe shikarubekarazu sōrau hodo ni mazu kono tabi wa miyako ni on nobori ari, jisetsu wo o machi are to no on tsukai nite sōrau », « La voici. D'après ce qu'a dit notre Maître, il admire que vous l'ayez accompagné jusqu'ici, toutefois comme il ne faut pas que le monde apprenne qu'il s'est fait suivre de vous à travers tous les périls du voyage, il vous fait dire de remonter maintenant à la capitale et d'attendre des jours meilleurs. »

(3) Kmp. et Ki., au lieu de « omoimoyaranu », font dire « omoinohoka naru », m. s. Kg. remplace le début par : « Ara, omoiyorazu no on tsukai ya », « Ah ! Quel message inattendu ! »

(4) Les autres écoles disent « tanomi sukunaki », m. s.

LE SHITE

apparaît à l'entrée de la galerie et s'arrête au 3e pin. Shizuka porte un masque de jeune femme (*ko-omote* 小面, ou *fukai* 深井, ou *waka-onna* 若女, etc.); ses cheveux forment deux bandeaux qui se relèvent pour se nouer en chignon sur la nuque; sa robe de dessous (*haku* 箔) que dépasse un col rouge est recouverte d'une ample robe de brocart (*kara-ori* 唐織); éventail.

Musashi dono, dites-vous? Oh! Comme j'étais loin de penser... Pour quelle raison venez-vous donc en messager de la part du Maître?

LE WAKI.

La voici, il n'en est pas d'autre à ma venue. Mon Maître a ordonné ceci. Il est certes admirable que vous soyez venue jusqu'ici, cependant ce n'est guère chose opportune en ce moment, aussi désire-t-il que vous retourniez à la capitale.

LE SHITE.

Que ces paroles sont inattendues! Je pensais bien l'accompagner en tous lieux.

Voilà le cœur de l'homme: on s'y fie, on ne peut avoir confiance en lui.

Hélas! Que faire?

WAKI.

Sate, on henji wo ba nani to mōshi sōraubeki ? (1)

SHITE.

Mizukara (2) on tomo mōshi kimi no on daiji ni ari sōrawaba todomarisō-raubeshi.

WAKI.

Ara ! Kotogotoshi ya sōrau. Tada on tomari aru ga kan-yō nite sōrau (3).

SHITE.

Yoku yoku mono wo anzuru ni kore wa Musashi dono no on hakarai to omoi sōrau hodo ni warawa mairi jiki ni on henji wo mōshi sōraubeshi (4).

WAKI.

Sore wa tomokakumo nite sōrau. Saraba (5) on mairi sōrae.

Ika ni mōshi age sōrau (6). Shizuka no on mairi nite sōrau.

---

(1) Hō. (et Ki.) débute(nt) par : « (ge ni ge ni) ōse mottomo nite sōrau », « (en vérité) vous avez raison. »

Kg. débute par : « On nageki mottomo nite sōrau », « Vous avez raison de vous plaindre. »

(2) Le sh. gak. remplace « mizukara » par « warawa », m. s.

(3) La phrase finale de cette discussion varie dans les écoles du sh. gak. Kmp. : « On mi ichi nin on tomo areba tote on daiji made no sōraubeki ka? Tada » etc., comme Kz. « Même si vous seule l'accompagniez, quelles conséquences votre présence pourrait-elle avoir pour lui ? Il suffit que vous restiez », etc.

Ki. : « On daiji made wa arumajiku sōrau. Tada » etc., « Cela n'aura probablement pas de graves conséquences pour lui. Il suffit » etc.

Kg. : « On mi ichi nin on tomo areba tote on daiji made no sōrau. Tada oboshimeshi on tomari-», etc., comme Kz. «Même si vous seule l'accompagniez, cela pourrait avoir de graves conséquences pour lui. Il suffit que vous restiez ainsi qu'il le désire », etc.

(4) Le sh. gak. remplace « warawa » par « mizukara », m. s. Kmp. et Kg. remplacent « mōshi sōraubeshi » par « mōsō-zuru nite sōrau ».

(5) Après « saraba », Kmp. ajoute : « kō », « par ici » ; Ki. ajoute : « yagate », « tout à l'heure », d'où : vous allez venir avec moi. Kg. supprime cette phrase.

(6) Ki. supprime cette phrase.

LE WAKI.

Eh bien ! quelle réponse devrai-je donner de votre part ?

LE SHITE.

Si ma présence auprès du Maître peut avoir de graves conséquences, je m'arrêterai.

LE WAKI.

Oh ! Vous exagérez. Que vous restiez, voilà l'essentiel.

LE SHITE, se tournant vers la salle.

En y réfléchissant bien, je pense que ceci est une manœuvre de Musashi-dono, aussi

Elle regarde Benkei.

Faut-il que j'aille porter tout de suite ma réponse.

LE WAKI.

Eh bien ! comme il vous plaira. Alors, venez.

Il fait demi-tour, rentre en scène, suivi du *shite*. Il s'agenouille au centre de la scène et s'adressant à Yoshitsune :

Je vous prie de m'entendre. Shizuka est arrivée.

Il va s'asseoir près de la colonne de la flûte.

HŌGWAN (1).

Ika ni Shizuka. Kono tabi (2) omowazu mo (3) ochiudo to nari ochikudaru (4) tokoro ni kore made harubaru mairitaru kokorozashi kaesugaesu mo shimbyō nari (5). Sarinagara harubaru no hatō wo shinogi kudaran (6) koto shikarubekarazu. Mazu kono tabi wa miyako ni nobori jisetsu wo machi sōrae.

SHITE.

Sate wa makoto ni waga kimi no go jō nite sōrau zo ya (7) !

Yoshi naki Musashi dono wo urami mōshitsuru koto no hazukashisa yo.

Kaesugaesu mo memboku no koso sōrae (8).

WAKI.

Iya, iya, kore wa kurushikarazu sōrau (9). Tada jinkō wo oboshimesu nari.
On kokoro kawaru to na oboshimeshi so to
Namida wo nagashi mōshikeri.

---

(1) Hō. et Kg. intercalent les répliques suivantes : « HŌGWAN. Konata e to mōshi sōrae. — WAKI. Kashikomatte sōrau (omis dans Kg.). Konata e on mairi sōrae. » « HŌGWAN. Dis-lui de venir par ici. — WAKI. Je vous obéis (omis dans Kg.). Venez par ici. »

(2) Au lieu de « kono tabi », « cette fois », les autres écoles disent « ware », « je ».

(3) Ki. dit : « omoinohoka », m. s.

(4) Kmp. et Ki. disent : « nari yuku » et Kg. « naritari », ce qui supprime l'idée d'éloignement de la capitale.

(5) Kmp. supprime « kore made ... harubaru no » et Ki. dit « kore made no kokorozashi shimbyō nari ». Kg. supprime tout à partir de « naritari » jusqu'à « Mazu ».

(6) Hō., Kmp., Ki. remplacent « kudaran » par « tomonawan », « que tu m'accompagnes ».

(7) Hō., Kmp., Ki. disent : « sōrau mono wo » et Kg. : « sōraikeru wo », m. s.

(8) Kmp. : « urami mairasehi koto no memboku nasa sōrau, kaesugaesu memboku no koso sōrae ». Ki. : « urami mōshitsuru koto no hakanasa wa zōrau, kaesugaesu mo » etc., comme Kz., m. s.

(9) « Sōrau » est supprimé par les autres écoles. Kmp. donne : « Tadaima kimi no go jō no gotoku tada jinkō wo », etc., « Ainsi que le Maître vient de le dire, il a seulement pensé à l'opinion du monde. »

LE HŌGWAN,

s'adressant à Shizuka qui s'est agenouillée au centre, face à lui :

Eh bien ! Shizuka ! Alors que, devenu malgré moi un fugitif, je m'échappais de la capitale, jusqu'ici de bien loin tu as voulu venir ; c'est un dessein plein de noblesse. Cependant il ne faut pas que tu t'éloignes en t'exposant aux périls d'un lointain voyage. Tu vas donc retourner à la capitale et y attendre des jours plus favorables.

LE SHITE.

Ainsi donc, c'est vraiment là votre ordre !

Elle se tourne confuse vers Benkei.

C'est injustement que je vous vouais rancune, Musashi dono. Quelle confusion [est la mienne] !

Je me sens toute couverte de honte !

LE WAKI.

Allons, allons ! Cela va bien. Le maître a seulement pensé à l'opinion du monde ;

Ne croyez pas que son cœur ait changé.
Ce disant, ses larmes ont coulé.

SHITE.

Iya. Tonikaku ni kazunaranu
Mi ni wa urami mo nakeredomo
Kore wa funaji no kadode naru ni

JI.

Nami kaze mo
Shizuka wo todome tamau ka to (*bis*)
Namida wo nagashi ; yūshide no
Kami kakete kawaraji to
Chigiri shi koto mo sadame na ya.
Ge ni ya wakare yori
Masarite oshiki inochi kana.
Kimi ni futatabi
Awan to zo omou yukusue.

HŌGWAN.

Ika ni Benkei (1). Shizuka ni shu wo susume sōrae.

(1) Les autres écoles intercalent ici la réponse suivante de Benkei : « On mae ni sōrau », « Me voici devant vous. »

LE SHITE.

Oh ! En tout cas, d'un être aussi négligeable
Que moi la rancune n'existe pas, mais pourtant,
Au seuil de cette traversée . . . —

LE CHŒUR.

Vagues et vents qui vous élevez,
Apaisez-vous ! — ... arrêterez-vous Shizuka, Seigneur ? (*bis*)
Elle dit et verse des larmes. La promesse de constance
Faite en invoquant les dieux après avoir suspendu le *yūshide* (1)
Est elle-même incertaine.
En vérité, la séparation est triste ;
Mais la vie lui est encore précieuse (2),
Puisqu'elle a l'espoir
De revoir son Seigneur.

LE HŌGWAN.

Allons, Benkei ! Offre le vin à Shizuka.

---

(1) On appelle *shide* une bande de papier coupée et pliée de manière à présenter l'aspect d'une succession de rectangles jointifs, mais dont chacun d'eux est légèrement déplacé par rapport à celui qui le précède. *Yū* désigne l'écorce du mûrier à papier, et aussi l'étoffe tissée avec les fibres de cette écorce. Un *yūshide* est donc un *shide* fait avec du papier ou de l'étoffe provenant de cette écorce. Dans les temps anciens on offrait aux dieux des étoffes faites des fibres d'écorce de mûrier, de vrilles de glycine ou de chanvre ; plus tard on aurait substitué aux véritables étoffes des *shide* de papier que l'on suspendait devant les temples.

(2) Le mot *oshii* a une double signification : regrettable, déplorable, et aussi : précieux, désirable. L'opposition des idées que font naître ces adjectifs français ne permet pas de rendre littéralement la phrase japonaise en disant : la vie m'est plus précieuse que la séparation n'est regrettable. M. Sansom s'est tiré habilement de la difficulté en remplaçant « vie » par « mort » :

Truly the parting is bitter
but bitterer still would be
Death while 'fore me lies a way
to meet my Lord again

A partir de « wakareyori », l'auteur a repris pour son compte un poème qui se trouve dans le *Senzaishū* 千載集, livre 7 (poèmes de séparation) et qui est dû à Fujiwara Kintō 藤原公任.

WAKI.

Kashikomatte sōrau. Ge ni ge ni kore wa on kadoide no yukusue chiyo zo to kiku no sakazuki

Shizuka ni koso wa susumekere.

SHITE.

Warawa wa kimi no on wakare
Yaru katanasa ni kakikakurete
Namida ni musebu bakari nari.

WAKI (1).

Iya, iya, kore wa kurushikaranu. Tabi no funaji no kadode no waka

Tada hito sashi to susumureba (2)

SHITE.

Sono toki Shizuka wa tachiagari
Toki no chōshi wo toriaezu
Tokō no yūsen wa
Kaze shizumatte izu.

---

(1) Kmp. et Ki. : « Ge ni on nageki wa saru koto naredomo funaji no kadode » etc., « En vérité, votre tristesse est naturelle ; pourtant, d'un poème d'adieu » etc. Kg. : « Iya, iya, kore wa yorokobi no tabi no funaji », etc., « Allons, allons ! D'un poème d'adieu au seuil d'une traversée pour un voyage heureux », etc.

(2) Hō., Kmp., Ki. continuent par le passage parlé suivant: «orifushi kore ni eboshi no sōrau. Kore wo meshite hito sashi on mai sōrae », « Voici justement un eboshi. Coiffez-vous-en et dansez un chant. » Ces écoles, ainsi d'ailleurs que Kg., suppriment alors la phrase qui est plus loin : « Kore wa eboshi », etc.

LE WAKI.

Je vous obéis. En vérité, voici une coupe aux chrysanthèmes (1) pour souhaiter au Maître une heureuse destinée à l'heure de son départ :
C'est à vous, Shizuka, que je la tends.

LE SHITE.

Devant l'inévitable de cette séparation
Mes yeux s'obscurcissent,
Je ne sais que sangloter.

Elle porte la main devant ses yeux.

LE WAKI.

Allons, allons ! Cela va bien. D'un poème d'adieu au seuil d'une traversée
Si seulement vous nous disiez un chant ?

Il la presse.

LE SHITE.

Et alors, Shizuka se levant,
Commence une mélodie de la saison (2) : « A peine (3)
Sorti du port, le bateau de poste
Dans le vent apaisé s'éloigne ;

---

(1) Allusion à cette vieille légende chinoise suivant laquelle le sennin Jidō 慈童 aurait atteint l'âge de 700 ans en buvant la rosée qu'il faisait tomber des chrysanthèmes. *Kiku no sakazuki*, une coupe ornée de chrysanthèmes pour rappeler cette légende et appropriée aux souhaits de longue vie que l'on adresse à quelqu'un.

(2) Les chants et les danses variaient avec les saisons.

(3) Ono Takamura 小野篁 qui vécut dans la première moitié du IXe siècle fut exilé quelque temps aux îles Oki 隱岐 par l'empereur Saga pour avoir protesté contre l'envoi d'ambassades en Chine. Il composa à cette occasion le poème suivant qui a été recueilli dans le *Wakan rōei-shū* (8e livre, chapitre des voyages : *kōryo* 行旅).

渡口郵船風定出
波頭滴處日晴看

Par *yūsen* il faut entendre le bateau qui faisait le service entre les îles Oki et la côte. Le poème a été rappelé intégralement dans le nō, le mot « shizumatte », « apaisé », ayant remplacé « sadamarite » qui a ici le même sens (ou celui, très voisin, de fixe, établi).

JI.

Hatō no takusho wa
Hi harete miyu.

WAKI.

Kore ni eboshi no sōrau, mesare sōrae.

SHITE.

Tachi-maubeku mo aranu mi no

JI.

Sode uchifuru mo hazukashi ya.

SHITE.

(*Sashi.*) Tsutae kiku Tōshu ko wa Kōsen wo tomonai

LE CHŒUR.

Par-dessus les vagues, le lieu d'exil
S'aperçoit à l'horizon qui s'éclaircit. »

LE WAKI.

Voici un *eboshi* : coiffez-vous-en.

Il lui tend un *eboshi*, haute coiffure en tissu d'or pâle ; un habilleur aide Shizuka à le fixer sur sa tête pendant que les instruments continuent de jouer.

LE SHITE.

Je ne devrais guère me lever et danser.

LE CHŒUR.

Faire tournoyer mes manches me rend confuse (1).

LE SHITE,

après avoir dansé quelques instants seulement une danse très calme.

J'ai ouï-dire que Tōshu accompagnant Kōsen (2)

---

(1) Dans le *Heiji monogatari*, au livre de la fête des érables, se trouve un poème auquel l'auteur du nō a emprunté les trois vers du milieu. Le prince Genji et une concubine de son père, appelée Fujitsubo, s'aimaient en secret. Une fête magnifique devait être donnée par l'empereur, mais en dehors du palais, de sorte que les dames de la cour ne pouvaient y assister. Toutefois, pour leur être agréable, l'empereur ordonna qu'une répétition aurait lieu à l'intérieur du palais. Fujitsubo se trouvant dans l'assistance, Genji qui dansait merveilleusement, se surpassa. Rentré chez lui, il lui envoya le lendemain ce billet : « Ika ni goranjiken ? Yo ni shiranu midari kokochi nagara koso

Mono-omou ni
Tachimaubeku mo
Aranu mi nō
Sode uchi-furishi
Kokoro shiriki kana.

« Que pensez-vous de ce que vous vîtes ? Avez-vous compris pourquoi je faisais tourbillonner mes manches, alors que, préoccupé de mon amour et en proie à un trouble ignoré de tous, je n'avais pas envie de danser ? »

(2) T'ao Tchou 陶朱 (en jap. : Tōshū) est un autre nom donné à Fan Li 范蠡 (en jap.: Hanrei), conseiller de Keou Tsien 勾踐 (en jap.: Kōsen). Cf. le nō de *Tōru, infra*. Keou Tsien avait été assiégé par Fou-tch'a, roi de Wou 吳 (Go) dans sa forteresse du

JI.

Kwaikei san ni komori ite
Shuju no chiryaku wo megurashi
Tsui ni Go ō wo horoboshite
Kōsen no hoi wo tassu to ka ya.

(*Kuse.*) Shikaru ni Kōsen wa
Futatabi yo wo tori
Kwaikei no haji wo susugishi mo
Tōshu kō wo nasu to ka ya.
Sareba Etsu no shinka nite
Matsurigoto wo mi ni makase
Kōmei tomi tattoku
Kokoro no gotoku narubeki wo
Kō nari na togete mi shirizoku wa.
Ten no michi to kokoroete
Shōsen ni sao shite
Go ko no entō wo tanoshimu.

SHITE.

Kakaru tameshi mo ariake no

JI.

Tsuki no miyako wo furisutete
Saikai no hatō ni omomuki
On mi no toga no naki yoshi wo
Nageki tamawaba Yoritomo mo

LE CHŒUR.

Et sur le mont Kwaikei enfermé,
Aurait, méditant maints stratagèmes,
Finalement vaincu le roi de Go,
Et qu'ainsi Kōsen serait arrivé à ses fins.

Or donc Kōsen
Reprit le pouvoir.
La honte du Kwaikei fut lavée,
Mais il paraît que c'est Tōshu qui en eut le mérite.
Or lui, un vassal d'Etsu,
Libre de gouverner à son gré,
Comblé de gloire et de richesses,
Dont les volontés étaient respectées,
Les mérites reconnus, le nom célèbre, se retira :
C'est qu'il avait compris que c'était là la loi du ciel,
Aussi poussant à la perche sa petite barque,
Il alla vivre heureux dans une île lointaine des cinq Lacs.

A ces derniers mots, Shizuka s'est caché le visage avec son éventail pour dissimuler sa douleur.

LE SHITE.

Un tel exemple s'est vu. Si, sous la lune de l'aurore,

Shizuka, qui pendant la première partie du *kuse*, n'a fait qu'esquisser quelques pas et quelques gestes très sobres, va danser maintenant d'une manière un peu plus animée.

LE CHŒUR.

Abandonnant la capitale
Pour se porter vers les flots de la mer de l'Ouest,
Le Maître montre son innocence,
Yoritomo lui-même

---

mont Kouei-ki 會稽 (Kwaikei) et obligé de demander la paix. Il l'obtint moyennant le don de 8 femmes aux ministres de son adversaire. Fan Li suggéra à Keou Tsien d'offrir ensuite à Fou-ch'a une très jolie femme dont les charmes lui fissent oublier ses devoirs de souverain et de chef d'armée. Keou Tsien put ainsi battre facilement le roi de Wou dans une nouvelle guerre. Les motifs de la retraite de T'ao Tchou et celle de Yoshitsune n'ont rien de commun, attendu que Yoritomo cherchait à se débarrasser de son frère.

Tsui ni wa nabiku aoyagi no
Eda wo tsuranuru on chigiri
Nado ka wa kuchishi hatsubeki.

Tada tanome

SHITE.

(*Waka.*) Tada tanome
Shimeji ga hara no sashimogusa

JI.

Ware yo no naka ni aran kagiri wa

SHITE.

Kaku son-ci no itsuwari naku wa

JI.

Kaku son-ei no itsuwari naku wa
Yagate on yo ni idefune no

(*Uta.*) Funako-domo
Haya tomozuna wo tokutoku to (*bis*)
Susume mōseba hōgwan mo
Tabi no yadori wo ide tamaeba

SHITE.

Shizuka wa naku naku

Enfin s'inclinera, et les deux frères seront bien
Comme deux branches de saule issues d'un même tronc.
Pourquoi le lien qui les unit devrait-il se flétrir et mourir ?

Priez seulement !

Shizuka danse longuement une danse calme, puis elle reprend le chant.

LE SHITE.

« Priez seulement,
Armoises de la lande de Shimeji, en dépit de tout,

LE CHŒUR.

Aussi longtemps que je serai en ce monde. » (1)

LE SHITE.

Si ce poème révéré dit vrai,

LE CHŒUR.

Si ce poème révéré dit vrai,
Bientôt il reparaîtra au monde. De la barque

Shizuka cesse de danser et s'agenouille au centre de la scène.

Les matelots
Se hâtent de dénouer les amarres (*bis*)
Et pressent le hōgwan
Qui quitte l'asile du voyageur.

Le *hōgwan* se lève.

LE SHITE.

Alors Shizuka en pleurant

(1) L'auteur a inséré ici, à partir de « tada tanome », un poème recueilli dans le *Shin kokinshū* et que la tradition attribuait à Kwannon de Kiyomizu. Ce poème se trouve également dans le nō de *Tamura* et je renvoie au commentaire que N. Peri en a fait dans son étude sur *Tamura* (*BEFEO.*, XX, 1). Les armoises sont aussi innombrables dans la lande de Shimeji que les êtres vivants le sont en ce monde. Aussi longtemps que Kwannon ne sera pas encore buddha, elle secourra les êtres qui la prieront.

Ji.

Eboshi hitatare nugi-sutete
Namida ni musebu on wakare
Miru-me mo awar enarikeri (*bis*).

Naka iri.

KYŌGEN.

Sate mo, sate mo, aware naru koto wo mi mōshite sōrau. Tadaima Shizuka gozen no waga kimi ni nagori wo oshimi tamau keshiki warera mo yoso nagara mi mairase omoiyorazu rakurui tsukamatsuri sōrau. Mata kono tabi waga kimi no on gekō wo ika naru koto zo to zonjite sōraeba yoshinaki mono no sōraite go kyōdai no on naka ni aran zangen wo mōshi nashi fuwa ni narase tamau wo waga kimi wa shinkyō no rei wo tattomi tamai Yoritomo no on kokoro wo yawarage tamawan tote shinobite on gekō to mōsu. Mukashi yori ima ni itaru made sōjite wazawai wa shimo yori okoru to mōshi sōrau ga, kayō no on koto nite goza arō-zuru to zonji sōrau. Mazu are e mairi Musashi dono no on me ni kakari on monogatari mōsabaya to zonji sōrau.

Ika ni, Musashi dono e mōshi sōrau. Sate, sate, tadaima Shizuka no waga kimi ni nagori wo oshimi tamaitaru yōdai warera mo are nite mi mairase rakurui tsukamatsuri sōrau.

WAKI.

Sate, tadaima no tei wo katagata sore ni miraretaru to sōrau ya?

KYŌGEN.

Nakanaka mi mōshite sōrau. Kayō no aware naru koto wa goza arumajii to zonji sōrau.

WAKI.

Musashi mo rakurui itashite sōrau. Mata waga kimi no go jō ni wa kayō no jibun on tomonai sōrau koto sejō no jinkō shikarubekarazu to no on koto, kore mo go mottomo nite wa sōrawanu ka?

LE CHŒUR.

Arrache et jette au loin *eboshi* et *hitatare*.
Son adieu au Maître est étouffé par les sanglots.
C'est grande pitié de la voir (*bis*).

Shizuka a jeté à terre son *eboshi* et de sa main cache ses pleurs. Elle se lève et s'en va. Le *hôgwan* se rassoit. Le *waki* est resté à sa place.

ENTR'ACTE.

LE KYŌGEN entre sur la scène et s'arrête au *nanori-za*.

Eh bien ! vraiment, je viens de voir une chose qui fait pitié. En regardant à la dérobée le spectacle des adieux désolés de Shizuka gozen au Maître, des larmes inattendues sont tombées de mes yeux. Et alors, comme je pensais : «Quelle chose étrange, cet éloignement du Maître ! », il paraît que, pour effacer la brouille causée entre les deux frères par les calomnies d'un mauvais drôle, notre Maître, soucieux du respect dû au frère aîné, s'éloigne en cachette de la capitale de manière à apaiser Yoritomo. Dans tous les temps on a dit que les maux viennent d'en bas : je pense que ce doit être le cas. Je vais d'abord aller là-bas voir Musashi dono ; je voudrais lui raconter quelque chose.

Il se tourne vers le *waki*.

Çà ! J'ai à vous parler, Musashi dono. Eh bien ! tout à l'heure, quand j'ai vu l'état de Shizuka se lamentant pour dire adieu à notre Maître, j'ai pleuré aussi.

LE WAKI.

Alors, vous avez bien vu ce qui vient de se passer ?

LE KYŌGEN.

J'ai très bien vu. Je crois que rien ne peut être plus triste.

LE WAKI.

Moi aussi, je pleure. Mais d'après ce que dit mon Maître, dans une situation comme celle-ci, il ne peut pas, à cause du qu'en dira-t-on, se faire accompagner par elle. Est-ce qu'il n'a pas raison ?

KYŌGEN.

Makoto ni Musashi dono no on mōshi no gotoku izuku made mo on tomonai arubeki on koto naredomo on shinobi no on gekō nareba sejō no jinkō wo oboshimeshite on tomonai nasarenu wa makoto ni kayō goza arubeki koto to zonji, iyashiki warera made mo kimi no on kokoro no uchi oshihakarare hito-shio aware to zonzuru koto nite sōrau.

WAKI.

Sate saizen mōshitsukete sōrau fune wa yōi serarete sōrau ka ?

KYŌGEN.

Nakanaka yōi tsukamatsurite sōrau aida nandoki narite mo idashi mōsō-zuru nite sōrau.

WAKI.

Sa naraba yagate dasō-zuru nite sōrau.

KYŌGEN.

Kashikomatte sōrau.

WAKI.

(*Kotoba.*) Shizuka no shinjū sasshi mōshite sōrau. Yagate on fune wo idasōzuru nite sōrau ([1]).

([1]) Kmp. : « Shizuka no on arisama wo mi namida wo nagashite sōrau. Konnichi wa Nippon ichi no oite nite sōrau hodo ni on fune wo idasebaya to zonji sōrau », « En voyant l'état de Shizuka, mes larmes coulent. Comme il souffle aujourd'hui le meilleur vent du monde, je vais faire sortir la barque du Maître. »

Ki. : « Ara, itawashi ya ! Shizuka no go shinjū sasshi mōshi warera mo rakurui tsukamatsurite sōrau. Isogi on fune wo idasō-zuru nite sōrau », « Ah ! Quelle tristesse ! Je compatis à la peine de Shizuka et, moi aussi, je verse des larmes. Je vais me hâter de faire sortir la barque du Maître. »

Dans Kg., la reprise du nō après le *naka iri* se fait seulement à la question du *tsure* : « Ika ni », etc.

LE KYŌGEN.

En vérité, comme vous le dites, Musashi dono, elle devrait l'accompagner n'importe où, mais puiqu'il s'éloigne en cachette, je pense qu'il vaut mieux, à cause du qu'en dira-t-on, qu'elle ne l'accompagne point. Même des manants comme moi soupçonnent ce qui se passe dans le cœur du Maître, et je crois que c'est encore plus triste.

LE WAKI.

Allons ! la barque que j'ai commandée tout à l'heure est-elle prête ?

LE KYŌGEN.

Elle est tout à fait prête, aussi je la ferai sortir quand on voudra.

LE WAKI.

Eh bien ! on va la faire sortir.

LE KYŌGEN.

A vos ordres.

Il se lève et va se rasseoir à l'entrée de la galerie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le *waki* se lève et vient au centre de la scène.

LE WAKI.

Je compatis à la peine de Shizuka. Je vais faire sortir la barque du Maître.

WAKIZURE.

Ika ni (1) mōshi sōrau.

WAKI.

Nanigoto nite sōrau zo ?

WAKIZURE.

Kimi yori no go jō ni wa kyō wa nami kaze araku sōrau hodo ni go tōryū to ōse idasarete sōrau.

WAKI.

Nani to go tōryū to sōrau ya ? (2)

---

(1) Sh. gak. intercale « Musashi dono ni ».

(2) Kmp. : « WAKI. Nani to go tōryū to ōse idasaretaru to ka ya ? — WAKIZURE. Nakanaka no koto. — WAKI. Nao mo Shizuka ni on nagori wo oshimi tamai go tōryū to ōse idasaretaru to zonji sōrau. Hito tose Watanabe Fukushima wo on ide no toki mottenohoka no ōkaze narishi ni kimi on fune wo idashi tamai go un no hirakareshi mo ima motte onaji koto. Isogi on fune wo idasubeshi. » — « LE WAKI. Quoi ! Aurait-il dit qu'il veut rester ici ? — LE WAKIZURE. Parfaitement. — LE WAKI. Eh bien ! il est navré de quitter Shizuka ; je crois que c'est pour cela qu'il dit qu'il restera. Une année, lorsque vous êtes parti de Watanabe et de Fukushima, il fit une tempête extraordinaire ; pourtant vous avez fait sortir les bateaux, la fortune vous a souri. Il en est de même maintenant ! Vite », etc., comme Kz.

Ki. : « WAKI. Nani to go tōryū to sōrau ya ? Soregashi kitto suiryō mōshite sōrau. Shizuka ni nagori wo on oshimi atte kayō ni idasaruru to zonji sōrau. Mazu on kokoro wo shizumete kikoshimesare sōrae. Ima kono on mini on nari atte kayō no go shinjū appare go un mo sue ni naritaru ka to zonji sōrau. Sono ue hito tose », etc., comme Kz. — « Comment ? Il restera ici ? Je devine sûrement : il a parlé ainsi, parce qu'il est navré de quitter Shizuka. Maîtrisez-vous d'abord et veuillez m'écouter. Réduit à ce que vous êtes maintenant et dans un tel état d'esprit, je me demande si votre glorieuse fortune ne touche pas à sa fin. De plus, une année », etc., comme Kz.

Kg. : « WAKI. Nani to go tōryū to sōrau ya ? — WAKIZURE. Nakanaka no koto. — WAKI. Gongo dōdan ! Sore wa Shizuka ni nagori wo on oshimi ari go tōryū to ōse idasaretaru to zonji sōrau. Hito tose Watanabe Fukushima wo on ide no toki mottenohoka no ōkaze narishi ni kimi on fune wo idashi go un wo hirakase tamaishi koto ima motte onaji on koto nari. Isogi on fune wo idasubeshi. » — « LE WAKI. Comment ? Il restera ici ? — LE WAKIZURE. Parfaitement. — LE WAKI. Les paroles s'arrêtent dans ma gorge ! Eh bien ! il est navré de quitter Shizuka : je crois que c'est pour cela qu'il dit qu'il restera. Une année, lorsque vous êtes parti de Watanabe et de Fukushima, il fit une tempête extraordinaire, pourtant vous avez fait sortir les bateaux, la fortune vous a souri. C'est la même chose aujourd'hui. Vite que votre barque soit sortie ! »

LE WAKIZURE, qui se trouve à côté de Yoshitsune.

Permettez, un mot.

LE WAKI.

Qu'y a-t-il donc ?

LE WAKIZURE.

Voici l'ordre du Maître : aujourd'hui les flots et les vents sont violents, aussi restera-t-il ici. Ainsi a-t-il dit.

LE WAKI.

Comment ? Il restera ici ?

WAKIZURE.

San-zōrau.

WAKI.

Kore wa suiryō mōsu ni Shizuka ni nagori wo on oshimi atte go tōryū to zonji sōrau. Mazu go shian atte goran sōrae. Ima kono on mi nite kayō no koto wa go un mo tsukitaru to zonji sōrau. Sono ue hito tose Watanabe Fukushima wo idashi toki wa mottenohoka no ōkaze narishi ni kimi on fune wo idashi Heike wo horoboshi tamaishi koto ima motte onaji koto zo kashi.
Isogi on fune wo idasubeshi.

WAKIZURE.

Ge ni ge ni kore wa kotowari nari.
Izuku mo kataki to yūnami no

WAKI.

Tachi sawagi tsutsu funako-domo

Sendō ! Fune wo mōshi sōrae.

KYŌGEN.

Kashikomatte sōrau.

JI.

Eiya ! Eiya ! to yūshio (1) ni
Tsurete fune wo zo idashikeru.

(1) Kmp. : « hikushio ni », « dans le reflux ».

LE WAKIZURE.

C'est ainsi.

LE WAKI.

[S'il faut] dire ce que je devine : je pense qu'il est navré de quitter Shizuka et alors il veut rester ! (Il s'adresse à Yoshitsune.) Veuillez d'abord considérer ceci : si vous faites une pareille chose, je crois que c'en est fait de votre fortune. De plus, une année, lorsque vous êtes parti de Watanabe et de Fukushima (1), il fit une tempête extraordinaire ; pourtant vous avez fait sortir les bateaux et vous avez battu les Taira. Puisse-t-il en être de même aujourd'hui !

Vite que votre barque soit sortie !

LE WAKIZURE.

En vérité, en vérité, ceci est juste.
Cependant que partout les ennemis et les vagues du soir

LE WAKI.

Se lèvent en tumulte, les matelots ...

S'interrompant pour s'adresser au *kygōen* :

Batelier ! La barque !

LE KYŌGEN.

A vos ordres !

LE CHŒUR.

... Aux cris de Eiya ! Eiya ! dans le flot du soir
Ont tiré la barque.

On apporte la barque, figurée par un léger cadre de bois, devant Yoshitsune. Le *kyōgen* s'y place à l'arrière.

---

(1) L'embarquement de Yoshitsune et de ses guerriers pour Yashima devait se faire à Watanabe et Fukushima au milieu du 2e mois de 1185 (cf. *Yashima*, supra, p. 108). Ces deux localités ont été englobées dans la ville actuelle d'Ōsaka.

KYŌGEN.

Mina mina on fune ni mesare sōrae! Musashi dono mo on fune ni mesare sōrae!

Saraba, on fune wo dasō-zuru nite sōrau.

Ika ni, Musashi dono ni mōshi sōrau. Waga kimi no on yukusue wa senshū banzai medetakarō to zonzuru. Go shussen ni kayō na tenki wa arumajiku to zonji sōrau. Musashi dono ni wa nani to oboshimesare sōrau zo?

WAKI.

Ge ni ge ni, nanji ga mōsu gotoku kimi no on kadoide ni ichidan no tenki nite Musashi mo manzoku tsukamatsuri sōrau.

KYŌGEN.

Warera mo wakai mono wo ōzei motte wa gozaredomo kono tabi on gekō wo ichi daiji to zonzuru ni yotte soregashi no kandori ni mairu koto de gozaru.

WAKI.

Ichidan to rote ga sorōte shūchaku mōshite sōrau.

KYŌGEN.

Ima koso on shinobi on gekō naritomo medetai go jōraku wa ima no ma no koto de gozaru; sono toki wa chito watakushi no soshō tsukamatsuru koto mo gozarō-zu. Zehi Musashi dono no o torinashi wo tanomi zonzuru.

WAKI.

Nani nite mo nozomare sōrae. Mōshitsukyō-zuru nite sōrau.

KYŌGEN.

Watakushi no nozomi de gozareba bechi naru koto de mo gozaranu. Soregashi no zaisho wo kagitte Saikoku e jōge no funa-bugyō ga tsukamatsuritai ga nan to gozarō zo?

LE KYŌGEN.

Tous, veuillez monter dans la barque ! Musashi dono aussi, veuillez monter dans la barque !

Yoshitsune monte à l'avant, Benkei et les *wakizure* au milieu.

Maintenant je vais pousser la barque.

Il commence à ramer.

Musashi dono, je voudrais vous parler. Je crois que l'avenir de notre Seigneur sera long et heureux. Je ne pense pas qu'il puisse faire un temps plus beau pour son départ. Qu'en pensez-vous, Musashi dono ?

LE WAKI.

En effet, comme vous le dites, il fait pour son départ un temps splendide, et moi aussi, Musashi, je m'en réjouis.

LE KYŌGEN.

J'ai avec moi beaucoup de jeunes gens, mais je pense qu'aujourd'hui cet éloignement de la capitale est un événement important, aussi c'est moi qui vais piloter.

LE WAKI.

Les rameurs sont tous de premier ordre : je vous en félicite.

LE KYŌGEN.

A présent, c'est en cachette qu'il s'éloigne de la capitale, mais ce sera tôt fait qu'il revienne triomphant. Alors j'aurai une petite requête à lui présenter. Je voudrais pouvoir compter sur votre recommandation, Musashi dono.

LE WAKI.

Vous pouvez désirer ce que vous voudrez : ce sera fait.

LE KYŌGEN.

Ce désir ne peut pas être une chose extraordinaire, puisqu'il vient de moi. Je voudrais être l'unique chef du service des bateaux qui vont aux pays de l'Ouest ou qui en reviennent ; qu'en dites-vous ?

WAKI.

Kore wa katagata ni niaitaru nozomi nite sōrau. Kimi go jōraku wa hodo arumajiku sōrau. Sono toki wa Saikoku no kaijō wa katagata ichi nin ni mōshitsukyō-zuru nite sōrau.

KYŌGEN.

Musashi dono no sayō ni oboshimesaba haya kono soshō wa aikanōta to iu mono de gozaru. Sarinagara kayō na koto wa wasureyasuki mono nite sōrau aida kanarazu go shitsunen naki yō yoroshiku tanomi zonzuru.

WAKI.

Musashi dono ni kagitte shitsunen wa arumajiku sōrau.

KYŌGEN.

Ara, fushigi ya! Ano Mukoyama no keshiki ga kawatta. Ano kumo ga izureba kanarazu kaze ni naru ga kimi no warui koto ja. Iya! Sono dan-na on kokoro yasukare. Soregashi ga kandori ni mairu kara wa fune wa yama e noboso to mama de gozaru.

Ikaga, ro ga shitarū natta. Mina mina sei wo idashi sōrae!

Kii... Nami yo! Nami yo! Nami yo! Nami yo!

WAKI.

Ara, shōshi ya! (1) Kaze ga (2) kawatte sōrau. Ano Mukoyama oroshi Yuzuri-ha ga take yori orosu arashi ni kono on fune no rokuji ni tsukubeki yō mo nashi (3).

Mina mina shinchū ni go kinen sōrae.

---

(1) Ki.: «Ara, fushigi ya!», «Ah! C'est surprenant!»

(2) Kmp. et Kg.: «Niwaka ni kaze ga», etc., «Le vent a changé brusquement.»

(3) Kmp. et Ki.: «Tsukubeki yō zo naki», m. s.

LE WAKI.

C'est un désir tout à fait raisonnable de votre part. Le Maître reviendra à la capitale avant longtemps et alors sur la mer de l'Ouest c'est à vous seul qu'il s'adressera.

LE KYŌGEN.

Si Musashi dono est de cet avis, ma requête est déjà exaucée. Pourtant, une chose comme celle-là étant facilement oubliable, je vous prierai de vouloir bien vous en souvenir.

LE WAKI.

Si quelqu'un n'oublie pas, c'est bien moi, Musashi !

LE KYŌGEN.

Oh ! C'est singulier ! La montagne de Muko (1) a changé d'aspect... Quand ces nuages-là paraissent, sûrement le vent s'élève. Impression désagréable, oui-da ! Bah ! si la chose arrive, soyez tranquilles ! C'est moi qui pilote : je ferai monter la barque sur des montagnes si je le veux !

Il rame.

Tiens ! Les rames mollissent . . . Allons ! vous tous, mettez-y du cœur !

Par deux fois la crête des vagues affleure le bord ; il fait le geste de la faucher avec sa rame :

Kii . . .

Puis, avec effroi, il répète :

Les vagues ! Les vagues ! Les vagues ! Les vagues !

LE WAKI.

Ah ! Malheur ! Le vent change. Par cette tempête qui descend de la montagne de Muko et qui dévale du pic de Yuzuri-ha, il n'y aura pas moyen de faire accoster la barque !

Vous tous, au fond de votre cœur, priez !

(1) Les hauteurs appelées Mukoyama et Yuzuri-ga-take sont voisines. Elles font partie du massif du Rokkō-san, au N.-E. de Kobe.

WAKIZURE (1).

Ika ni, Musashi dono, kono on fune ni wa ayakashi ga tsuite sōrau.

WAKI (2).

Aa ! Shibaraku ! Sayō no koto wo ba senchū nite wa mōsanu koto nite sōrau. Nanigoto mo Musashi dono to sendō ni on makase sōrae.

KYŌGEN.

Aa ! Koko na mono ga iidashita koto wa sakizaki kara sashideta sō na kuchimoto ja to omōta. Fune no naka de sono yō na koto wo iu to iu koto ga aru mono de oriyaru ka !

WAKI.

Iya, iya ! Senchū fuannai ni sōrau aida nanigoto mo Musashi ni menjite yurusare sōrae.

KYŌGEN.

Kashikomatte gozaru. Kasanete ossharu na !
Oya ! Oya ! ... Nami yo ! Nami yo ! (3)

WAKI.

Ara, fushigi ya ! Kaijō wo mireba
Saikoku nite horobishi Heike no ichimon (4)
Onoono ukami idetaru zo ya.
Kakaru jisetsu wo ukagaite
Urami wo nasu mo kotowari nari.

---

(1) Sh. gak.: «WAKIZURE. Ika ni Musashi dono ni mōsubeki koto no sōrau (Kmp. et Kg. disent : Musashi dono e mōshi sōrau). — WAKI. Nanigoto nite sōrau zo ? — WAKIZURE. Kono on fune ni wa » etc. — « LE WAKIZURE. J'ai quelque chose à vous dire, Musashi dono. — LE WAKI. Quelle chose donc ? — LE WAKIZURE. Il y a des esprits » etc.

(2) Sh. gak.: « Aa ! Shibaraku ! Senchū nite wa sayō no koto wo (Ki. et Kg. : ba) mōsanu koto nite sōrau », m. s.

(3) Ces exclamations ne sont pas écrites dans le texte du *kyōgen* ; elles ont été notées à la représentation.

(4) Kmp. : « Heike no kindachi », « les nobles du clan des Taira ».

LE WAKIZURE.

Holà ! Musashi dono ! Il y a des esprits qui suivent cette barque !

LE WAKI.

Oh ! Chut ! Une pareille chose ne se dit pas quand on est dans une barque! Quoi qu'il arrive, fiez-vous à Musashi et au batelier.

LE KYŌGEN.

Ah ! Ce que vient de dire cet homme, je l'avais depuis le commencement sur les lèvres, mais peut-on dire des choses pareilles quand on est dans une barque !

LE WAKI.

Bon ! Bon ! Il ne sait ce que c'est que d'être en barque, pardonnez-lui pour l'amour de moi.

LE KYŌGEN.

C'est entendu. (Au *wakizure* :) Ne recommencez pas !

Les vagues s'élèvent autour de la barque. Le *kyōgen* répète le jeu de scène de tout à l'heure ; il coupe la crête des vagues avec sa rame en poussant des exclamations d'effroi :

Holà ! Holà ! Les vagues ! Les vagues !

LE WAKI.

Oh ! Surprise ! En regardant sur la mer,
[On voit] tous ceux du clan des Taira que nous avons anéantis aux pays de l'Ouest
Apparaître, flottant [sur les eaux].
C'est parce qu'ils guettent une occassion comme celle-ci pour se venger.

HŌGWAN.

Ika ni, Benkei !

WAKI.

On mae ni sōrau.

HŌGWAN.

Imasara odorokubekarazu (1). Tatoi akuryō urami wo nasu to mo somo nanigoto (2) no arubeki zo ?

Akugyaku budō no sono tsumori
Shimmei Budda no myōkan ni somuki
Temmei ni shizumishi Heishi no ichirui
Shujō wo hajime tatematsuri (3)
Ichimon no gekkei unka no gotoku
Nami ni ukabite mietaru zo ya.

NOCHI-JITE.

Somosomo, kore wa
Kwammu tennō kudai no kōin
Taira no Tomomori yūrei nari.
Ara, mezurashi ya ! Ika ni, Yoshitsune !
Omoimoyoranu uranami no

(1) Le sh. gak. supprime ces deux premiers mots.
(2) Au lieu de « somo nanigoto », le sh. gak. dit : « nanihodo no koto », m. s.
(3) Ki. supprime ce vers.

LE HŌGWAN.

Holà ! Benkei !

LE WAKI, se tournant vers Yoshitsune.

Me voici à vos ordres.

LE HŌGWAN.

A cette heure, il ne faut pas s'effrayer. Même si des esprits mauvais nous veulent du mal, que peut-il arriver ?

Ayant accumulé les perfidies et les vices,
Manqué à la loi des dieux et de Buddha,
Le clan des Taira a été englouti par la volonté du ciel.
Sa Majesté (1), pour la nommer la première par révérence,
Et la multitude des nobles du clan (2), épaisse
Comme une nuée, tous sont là flottant sur les vagues.

La musique, à laquelle le tambour se mêle maintenant, s'anime. Le *nochi-jite* apparait à l'entrée du pont-galerie. Une immense chevelure noire (*kuro-gashira* 黒頭) dénouée cache en partie son masque (*awa-otoko* 淡男, *mikazuki* 三日月, etc.). Sa tunique de dessous (*atsu-ita* 厚板) est recouverte d'un *happi* 法被 vert et or pâle. Large pantalon raide (*han-giri* 半切). Sabre à la ceinture. Hallebarde.

LE NOCHI-JITE.

Or çà ! Je suis
L'esprit de Tomomori, des Taira,
Descendant à la neuvième génération de l'Empereur Kwammu !

Ah ! Surprise ! Holà ! Yoshitsune !

Des vagues le bruit inattendu

---

(1) L'empereur Antoku, qui n'avait que 7 ans quand sa grand'mère Nii no ama se jeta avec lui dans les flots au moment où les Taira sentirent qu'ils avaient perdu la bataille de Dan-no-ura.

(2) *Gekkei unkaku* 月卿雲客, « ministres de la lune, hôtes des nuages » ; la première expression désignait les nobles de rang supérieur jusqu'au troisième inclusivement ; la seconde s'appliquait aux courtisans des 4ème et 5ème rangs. Ici le mot « unkaku » a été tronqué pour donner « unka » 雲霞, littéralement : nuages et brumes, et au figuré : multitude.

(3) Tomomori descendait de l'empereur Kwammu 桓武 (781-806) à la onzième et non à la neuvième génération. Il était 3ème fils de Kiyomori. Voyant que la bataille était perdue à Dan-no-ura, il se noya.

JI.

Koe wo shirube ni idefune no (*bis*)

SHITE.

Tomomori ga shizumishi sono arisama ni

JI.

Mata Yoshitsune wo mo umi ni shizumen to
Yūnami ni ukaberu naginata torinaoshi
Tomoenami no mon atari wo harai
Ushio wo ketate akufū wo fukikake
Manako mo kurami kokoro midarete
Zengo wo bōzuru bakari nari.

HŌGWAN.

Sono toki Yoshitsune sukoshi mo sawagazu

JI.

Sono toki Yoshitsune sukoshi mo sawagazu
Uchimono nuki mochi
Utsutsu no hito ni mukau ga gotoku
Kotoba wo kawashi tatakai tamaeba
Benkei oshihedate
Uchimono waza nite kanōmaji to
Juzu sarasara to oshimonde
Tōhō Kōsanze

LE CHŒUR.

M'a guidé vers ta barque (*bis*).

LE NOCHI-JITE,

qui est arrivé à pas rapides sur la scène et menace Yoshitsune de sa hallebarde.

De la même manière que Tomomori a sombré,

LE CHŒUR.

Il fera sombrer aussi Yoshitsune, dit-il.
Il prend la hallebarde flottant sur les vagues du soir et se met en garde.
Ses moulinets ressemblent aux tourbillons de la poupe.
Il bat les flots. Il souffle un air empesté.
Les yeux s'obscurcissent, les cœurs s'affolent,
Ils vont perdre les sens.

LE HŌGWAN.

Alors, Yoshitsune, qui n'est en rien troublé,

LE CHŒUR.

Alors, Yoshitsune, qui n'est en rien troublé,
Dégaine son sabre et le brandit
Comme s'il faisait face à un homme réel.
Il le harangue et va combattre
Quand Benkei, l'écartant :
« Agir avec le sabre n'est pas ce qui convient », et, ce disant,
Il frotte le chapelet entre ses mains.
« A l'Est Kōsanze (1),

(1) Dans la secte Shingon, Dainichi nyorai 大日如來 est entouré des cinq grands myō-ō (*go dai myō-ō* 五大明王), personnages qui ont un aspect redoutable et qui soumettent les démons. Quatre d'entre eux sont postés aux quatre points cardinaux et le plus important des myō-ō (Fudō) est au centre. A l'Est se trouve Kōsanze 降三世 (Trailokya-vijaya). Au Sud est Gundari 軍荼利 (Amṛtikuṇḍalin). A l'Ouest est Dai Itoku 大威 (Yamāntaka). Au Nord est Kongō-yasha 金剛夜叉 (Vajrayakṣa). Au centre est Daishō Fudō 大聖不動 (Ārya acalanātha). Les quatre premiers sont représentés sous des figures terrifiantes, avec plusieurs faces et plusieurs bras. Fudō n'a qu'une face ; il tient dans une main un glaive et dans l'autre un lasso.

Nampō Gundari yasha
Saihō Dai Itoku
Hoppō Kongō yasha myō-ō
Chuō Daishō
Fudō myō-ō no sakku ni kakete
Inori inorare
Akuryō shidai ni tōzakareba
Benkei funako ni chikara wo awase.

WAKI.

Sendō, ikioi wo idashi sōrae !

KYŌGEN.

Kashikomatte sōrau.

JI.

On fune wo koginoke migiwa ni yosureba
Nao onryō wa shitai kitaru wo
Opparai inorinoke
Mata hikushio ni yurare nagare
Mata hikushio ni yurare nagarete
Ato shiranami to zo nari ni keru.

Au Sud Gundari yasha,
A l'Ouest Dai Itoku,
Au Nord le myō-ō Kongō yasha,
Au centre le myō-ō Daishō Fudō. »
De ce dernier il lance le lasso
Et prie. Conjurés,
Les esprits mauvais peu à peu se sont éloignés.
Benkei unit ses forces à celles des matelots.

LE WAKI.

Batelier, de la vigueur !

LE KYŌGEN.

C'est entendu !

LE CHŒUR.

A force de rames, la barque est poussée vers le rivage.
De nouveau les esprits vengeurs reviennent s'attacher à elle :
Ils sont chassés par les prières,
Et puis le reflux qui les roule les emporte (*bis*).
Comme le sillage blanc qui s'efface, leur trace s'évanouit.

XI. — TŌRU.

Douzième fils de l'empereur Saga 嵯峨 qui régna au début du IXe siècle, Tōru 融 naquit en 822, un an avant la mort de son père. A partir de son septième fils, Makoto 信, l'empereur Saga avait donné à ses enfants le nom de Minamoto. Tōru reçut donc ce nom. Vers l'âge de 50 ans, il fut nommé au haut emploi de *sadaijin*, ministre de gauche, et, comme il vivait dans sa propriété de Kawara, aux lisières Sud de Kyōto, on l'appela communément Kawara no Sadaijin. Il mourut à 75 ans dans la 7ème année de Kwampyō 寛平, donc en 895.

Tōru était un homme de goût. Ayant entendu parler de la beauté de la baie de Chiga 千賀, que les Japonais ont en effet classée depuis parmi leurs trois grands paysages (Nihon sankei 日本三景) et qui est connue maintenant sous le nom de la baie de Matsushima, il la fit reproduire (à une échelle réduite sans nul doute), dans son parc de Kawara. Pour compléter l'illusion, il fit apporter de l'eau de mer de la baie de Naniwa (la baie d'Ōsaka actuelle) et il s'amusa à en faire du sel, tout comme on faisait sur le rivage de Chiga (1). Il donnait des fêtes à Kawara no in, c'est-à-dire qu'on y devait danser, prendre part à des concours de poésies, se promener en barque sur l'étang, autour de cette petite île copiée sur l'île de Magaki dans la baie de Shiogama...

Mais Tōru disparu, son fils offrit la propriété à l'empereur Uda qui avait abdiqué (Uda Hōō 宇多法皇) et qui n'y vint que de temps en temps ; après la mort de ce dernier, Kawara no in devint un temple (2). Il est probable que peu à peu le parc fut négligé ; l'étang, — qui était artificiel, — se dessécha, en un mot l'ancienne propriété de Tōru prit l'aspect mélancolique des lieux abandonnés.

Et voici le thème de notre nō. Le ministre Tōru, prenant la figure du vieux saunier à qui son maître faisait ramasser le sel, revient, un soir d'automne, errer au clair de la pleine lune sur les bords de son étang ; ses yeux tristes vont de l'eau croupie jonchée de feuilles mortes aux nuages que les rafales

---

(1) Chiga est le vieux nom de Shiogama 鹽釜 dont le nom « le chaudron à sel » montre qu'on y faisait déjà du sel.

(2) Kawara no in fut donné en 1631 par Iemitsu à Sennyo-Shōnin, 13ème abbé du Higashi Hongwanji. Actuellement elle est encore villa de l'abbé de ce temple, mais le nom de Kawara a disparu et on l'appelle Kikoku-tei 枳穀邸. L'endroit se trouve à environ 300 m. à l'Est du Higashi Hongwanji. On montre dans le jardin l'étang avec ses trois îles couvertes de grands arbres dans l'une desquelles serait enterré Tōru.

emportent dans le ciel froid au-dessus des pins de l'île. Personne dans ce paysage, autrefois animé par des fêtes si brillantes. Cependant un moine voyageur s'est arrêté au milieu de ces ruines pour y prendre, à la belle étoile, une nuit de repos. Le bonze interroge le vieux saunier tout heureux de raconter à l'étranger l'histoire de ce parc — son histoire —, et de lui faire admirer le paysage environnant. Après un long bavardage, le saunier reprend ses seaux, mais arrivé au bord de l'étang — de la baie —, on ne sait plus..., la brume estompe sa forme qui s'évanouit.

Le moine dont l'esprit a été vivement frappé par cette apparition s'endort et voilà que dans un rêve il voit le ministre Tōru lui-même, qui, dans son magnifique jardin de jadis, vêtu d'un splendide costume, chante et danse à la clarté de la lune. Puis l'aurore s'annonce : le cri des coqs, le tintement des cloches des temples réveillent le moine. Avec la lune qui est descendue derrière les montagnes de l'horizon, Tōru a disparu.

Dans ce *yūrei nō,* ou nō d'apparition, il n'y a donc aucune action ; tout l'intérêt est dans les sentiments de regret du vieillard, dans la description du paysage, et dans la poésie de l'expression. L'auteur a fait, suivant l'usage d'alors, de très nombreux emprunts aux poèmes des autres. On trouvera dans les notes l'origine d'une dizaine de *tanka* et de plusieurs extraits de poésies chinoises dont l'auteur s'est servi. Il faut admettre que cette mode était goûtée des auditeurs et penser que c'est avec plaisir qu'ils rencontraient, au milieu d'une pièce nouvelle, des adaptations de vers célèbres. L'insuffisance de notre érudition, à nous autres Occidentaux, nous rend peut-être plus difficiles que les Japonais d'autrefois sur la manière dont ces citations sont incorporées au texte et dont nous souhaiterions parfois qu'elles fussent amenées. Mais que le lecteur n'oublie pas combien l'inhabileté d'une traduction difficile peut ajouter à l'étrangeté de certaines associations d'idées.

Le nō de *Tōru* est des plus réguliers dans sa composition. A qui l'attribuer? Pas plus que pour les autres nō, on ne peut répondre avec certitude : Seami, dit le *Nōbon sakusha chūbun*, Kiyotsugi, d'après l'édition revisée de *Meiwa* (*Meiwa kaisei hon*), Kwan-ami, selon Ōwada, qui n'est pas très sûr de sa source, hésitant entre Kwan-ami et Seami. Tout ce qui concerne les origines des nō reste à éclaircir.

Le texte que nous avons suivi est celui de Kwanze ; les autres écoles s'en écartent peu, ainsi qu'on pourra le constater.

TŌRU

PERSONNAGES.

Waki : Un bonze qui voyage.

Mae-jite : Un vieux saunier.

Nochi-jite : Le ministre Tōru.

L'action se passe à la mi-automne, à Kyōto.

TŌRU.

WAKI.

(*Kotoba.*) Kore wa Tō-goku-gata yori idetaru sō nite sōrau (1). Ware imada miyako wo mizu sōrau hodo ni kono tabi (2) omoitachi miyako ni nobori sōrau.

(*Sage uta.*) Omoitatsu kokoro zo shirube, kumo wo wake,
Funaji wo watari, yama wo koe,
Chi sato mo onaji hitoashi ni (*bis*)

(*Age uta.*) Yube wo kasane, asagoto no
Yado no nagori mo kasanarite,
Miyako ni hayaku tsuki ni keri (*bis*).

(*Kotoba.*) (3) Isogi sōrau hodo ni kore wa haya miyako ni tsukite sōrau. Kono atari wo ba Rokujō Kawara no in to yaran mōshi sōrau. Shibaraku yasurai ikken sebaya to omoi sōrau.

---

(1) Shimo-gakari : « Kore wa shokoku ikken no sō nite sōrau », « Je suis un moine et je fais le tour de toutes les provinces. »

(2) Kmp. : « kono hodo », Ki. et Kg. remplacent : « kono tabi omoitachi » par « tadaima », « en ce moment ». Le kami-gakari dit : « miyako ni », et le sh. g. : « miyako e ».

(3) Hō. ainsi que Ki. et Kg. suppriment ce *kotoba*. Ki. remplace « atari » par « tokoro », « yaran » par « ka ya » et termine par « shibaraku yasurawabaya to omoi sōrau », « je pense me reposer un instant ».

TŌRU.

PREMIÈRE PARTIE.

Entrent les musiciens : une flûte et deux tambourins à main auxquels se joindra un tambourin à baguettes dans la deuxième partie ; ils se rangent au fond de la scène ; un chœur de huit chanteurs s'aligne en potence à droite des musiciens.

Introduction instrumentale.

Le *waki* entre et s'arrête à l'entrée de la scène pour se nommer. Costume de bonze : coiffure d'étoffe un peu pointue, serrée au front et retombant sur les épaules (*sumbōshi* 角帽子), vêtement de soie dit *noshime* 熨斗目, recouvert d'un manteau croisé qui s'ouvre largement sur la poitrine (*mizugoromo* 水衣) et que serre à la taille une ceinture simple (*koshiobi* 腰帯) ; éventail.

Le Waki.

Je suis un moine ; je viens des pays de l'Est. Comme je n'ai pas encore vu la capitale, je me propose d'y aller et me voici en route vers elle.

Un tel dessein en tête est le meilleur des guides pour s'ouvrir les nuages,
Passer les fleuves et les mers, traverser les montagnes
Et franchir jusqu'à mille lieues d'un pas égal (*bis*).

J'ai vu se succéder les soirs (1) ; chaque matin
J'ai fait de nouveaux adieux au dernier gîte.
Rapidement je suis arrivé à la capitale (*bis*).

Comme j'ai fait diligence, me voici déjà arrivé à la capitale. Ce lieu-ci doit être Rokujō Kawara no in. Je vais me reposer un moment et je jetterai un coup d'œil sur les alentours.

Il va au *wakiza* où il reste debout. Les instruments jouent, le *shite* entre lentement et vient au milieu de la scène. C'est un vieux ramasseur de sel. Son masque est celui d'un vieillard souriant (*warai-jō* 笑尉) à la longue barbiche blanche ; ses cheveux de neige sont noués sur le sommet de la tête et ramenés en une mèche raide qui pointe en avant (*jōgami* 尉髪) ; sur un vêtement de soie dit *noshime* il porte un *mizugoromo*, comme le *waki* ; il maintient sur son épaule droite un bâton auquel sont suspendus deux seaux de bois.

(1) Les soirs où l'on arrive au gîte.

SHITE.

(Issei.) Tsuki mo haya
Dejio ni narite Shiogama no
Ura-sabi wataru keshiki kana (1).

(Sashi.) Michinoku wa izuku wa aredo Shiogama no
Uramite wataru oi ga mi no
Yorube mo isaya sadame naki
Kokoro mo sumeru mizu no omo ni
Teru tsuki-nami wo kazoureba
Koyoi zo aki no monaka naru.
Ge ni ya utsuseba Shiogama no
Tsuki mo miyako no monaka kana.

(Sage uta.) Aki wa nakaba, mi wa sude ni
Oi kasanarite moro shiraga

(1) Sh. g. : « Urasabi masaru yūbe kana », même sens.

LE SHITE.

La lune déjà s'est levée.
Le flux a monté (1). De Shiogama
Comme le rivage est triste !

Il pose ses seaux à terre.

En Michinoku les beaux sites abondent, mais unique est cette plage de Shiogama (2).
C'est pourtant avec tristesse que je la contemple,
Car ma vieillesse, hélas ! est sans soutien.
Mon cœur est maintenant calme et pur ; sur la surface de l'eau limpide
La lune brille ; si je compte les mois,
C'est bien ce soir que tombe la mi-automne (3).
Il est pourtant vrai que Shiogama étant copiée ici,
La lune de Shiogama est maintenant au milieu de la capitale !

Si l'automne est en son milieu, pour moi déjà les ans
Se sont accumulés ; mes cheveux, tout blancs,

---

(1) L'étang étant à sec, le *shite* pourrait dire, au contraire, que la mer s'est retirée, mais l'auteur a voulu jouer sur le mot « de » ; « tsuki mo de (te) » l'a entraîné à poursuivre ainsi : « dejio ni narite », sans se soucier de la vraisemblance. Il arrive souvent que, tentés par une acrobatie de mots, les auteurs de nō s'évadent du raisonnable (nous en verrons d'autres exemples plus loin). La pensée est sacrifiée à la forme, et c'est une faiblesse.

(2) Michinoku, ou Michi no oku, ou le pays de Mutsu 陸奥, désignait jadis ce qui forma ensuite les provinces d'Iwaki, Iwashiro, Mutsu, Rikuzen et Rikuchū. (La baie de Chiga est en Rikuzen)

Au livre XX du *Kokinshū* 古今集 figure cette poésie dont nous retrouvons ici la première partie :

Michinoku wa	En Michinoku
Izuku wa aredo	Les beaux sites abondent, mais une plage
Shiogama no	Inégalable est Shiogama,
Ura kogu fune no	Où les barques se hâlant
Tsunate kanashi mo.	Sur leurs cordes sont si amusantes.

(3) A la seule différence de « monaka naru », remplacé par « monaka narikeru », la phrase : « mizu no omo ni... monaka naru » forme un *tanka* emprunté à Minamoto no Shitagau 源順. Ce dernier qui descendait d'un frère de Tōru, vivait au Xe siècle. Il fut le compilateur du *Gosenshū* 後撰集, dans lequel on trouve le poème en question, au chapitre de l'automne (*aki no bu*). — La nuit du 15e jour du neuvième mois, les Japonais allaient tout spécialement (et la tradition s'est perpétuée) admirer la pleine lune.

(*Age uta.*) Yuki to nomi
Tsumori zo kinuru toshi tsuki no (*bis*)
Haru wo mukae aki wo soe
Shigururu matsu no kaze made mo
Waga mi no ue to kumite shiru
Shio nare-goromo sode samuki
Urawa no aki no yube kana (*bis*) (1).

WAKI.

(*Kotoba.*) Ika ni, kore naru jō dono ! On mi wa kono atari no hito ka ? (2)

SHITE.

(*Kotoba.*) San-zōrau. Kono tokoro no shiokumi nite sōrau.

WAKI.

Fushigi ya (3) : koko wa kaihen nite mo naki ni shiokumi to wa ayamari taru ka, jō dono ?

SHITE.

Ara ! Nan to mo na ya. Sate koko wo ba (4) izuku to shiroshimesarete sōrau zo ?

WAKI.

Kono tokoro wo ba Rokujō Kawara no in to koso uketamawarite sōrae (5).

---

(1) Dans Ki. et Kg., le *shite* termine par cette phrase parlée : « shibaraku yasumabaya to omoi sōrau », « je pense me reposer un moment ».

(2) Ki. et Kg. suppriment « kore naru », et dans toutes les écoles du sh. g. la phrase se termine ainsi : « . . . no hito nite mashimasu ka ? », même sens, expression plus courtoise.

(3) Kmp. et Kg. : « Fushigi ya na ».

(4) Kmp. et Kg. : « Kono tokoro wo ba ».

(5) Sh. g. : « San-zōrau, kono tokoro wo hito ni toeba Rokujō Kawara no in to ka ya mōshi sōrau », « Eh bien ! oui, j'ai demandé quel est cet endroit, il paraît que c'est Rokujō Kawara no in. »

Ne sont que neige
Amoncelée. Chaque année qui s'en va (*bis*)
Au devant du printemps nouveau ajoute son automne [aux automnes passés],
Et le vent qui souffle dans les pins traversés par la pluie d'hiver
Est ressenti par mon corps. Telle est ma destinée, je le sais.
Comme mes manches, toujours trempées de l'eau salée que je puise,
Sont froides, les soirs d'automne sur la plage !

LE WAKI.

Holà ! Vieillard ! Êtes-vous de par ici ?

LE SHITE.

Oui, je suis le saunier de ces lieux.

LE WAKI.

C'est étrange : ce n'est pas ici le bord de la mer. Un saunier, dites-vous ? Vous ne vous trompez pas, vieillard ?

LE SHITE.

Oh ! Certes non ! Çà ! Où pensez-vous donc être ici ?

LE WAKI.

C'est ici Rokujō Kawara no in, à ce que j'ai entendu dire, mais...

SHITE.

Kawara no in koso Shiogama no ura sōrau yo (1). Tōru no otodo Michinoku no Chiga no Shiogama wo miyako no uchi ni utsusaretaru kaihen nareba.

Na ni nagaretaru Kawara no in no
Kasui wo mo kume chisui wo mo kume
Koko Shiogama no urabito nareba (2)
Shiokumi to nado obosanu zo ya.

WAKI.

Ge ni ge ni, Michinoku no Chiga no Shiogama wo miyako no uchi ni utsusaretaru koto (3) uketamawari oyobite sōrau. Sate wa, are naru wa, Magaki ga shima sōrau ka ?

SHITE.

San-zōrau. Are koso Magaki ga shima sōrau yo. Tōru no otodo tsune wa mi fune wo yoserare (4), go shuen no yūbu samazama narishi tokoro zo kashi (5).
Ya ! Tsuki koso idete sōrae.

WAKI.

Ge ni ge ni, tsuki no idete sōrau zo ya (6). Ano Magaki ga shima no mori no kozue ni tori no shuku shi saezurite, shimon ni utsuru tsuki kage made mo

Koshu ni kaeru mi no ue ka to
Omoi iderarete sōrau.

---

(1) Dans le sh. g., le *shite* commence ainsi : «Sareba sono Kawara no in... », « alors ce Kawara no in... ». Supprimant les mots « Tōru no otodo » et quelques autres, le texte devient dans ces écoles : « Michinoku no Shiogama wo utsusaretaru miyako no uchi no kaihen nareba », ce qui ne modifie pas le sens. « Chiga » est écrit, selon les textes, tantôt « Chika » et tantôt « Chiga », c'est justement parce que la confusion est aisément commise que nous verrons plus loin un jeu de mots sur « chika(i) », « près ».

(2) Toutes les autres écoles disent : « naraba ».

(3) Sh. g. : au lieu de « koto », on lit : « to wa ».

(4) Toutes les autres écoles : « yose ».

(5) Sh. g. : « tokoro nari ».

(6) Kg. : « tsuki no izuru zo ya ». Toutes les écoles autres que Kz. intercalent ensuite : « Omoshiro ya ! », « Comme c'est charmant ! »

LE SHITE.

Eh bien ! Kawara no in, c'est le rivage de Shiogama ! Puisque c'est la plage de Shiogama, à Chiga en Michinoku, que le ministre Tōru (1) a fait reproduire dans la capitale, et puisque je suis un homme de ce Shiogama où je puise tantôt l'eau de la rivière et tantôt celle de l'étang de Kawara no in au nom si répandu, il n'y a pas lieu de se demander comment je suis saunier.

LE WAKI.

En effet, en effet, j'ai entendu dire que Shiogama, à Chiga en Michinoku, avait été copiée dans la capitale. Alors, là-bas, c'est l'île de Magaki ?

LE SHITE.

Oui, c'est bien l'île de Magaki. Le ministre Tōru avait coutume d'y faire conduire sa barque et c'est là qu'il donnait toutes sortes de divertissements et de festins.

Ah ! Voici la lune qui se lève !

LE WAKI.

Ah ! C'est vrai, voici la lune qui se lève ! Sur la cime des bois de l'île de Magaki les oiseaux nichent et gazouillent. La lune qui se reflète sur la porte de branchages (2)

N'évoque-t-elle pas la destinée de celui
Qui est parti dans sa barque solitaire ? (3)

---

(1) Tōru no otodo. *Otodo* 大臣 était une appellation honorifique qui s'appliquait aux personnes de haut rang : les ministres et les *kuge*.

(2) Passage obscur. Le mot « shimon » étant écrit en *kana* dans Kz., on ne sait s'il s'agit de 柴門, un portail ou une barrière de branchages (tressés sans doute) sur lesquels se reflètent les rayons de la lune, ou bien de 詩文, poésie, ce qui conduit au sens : la lune qui convient à la poésie, qui est digne d'être chantée. L'édition de Kmp., parue le 25 décembre 1924 chez Wan-ya à Tōkyō, et celle de Kg., parue le 19 avril 1898 chez Hinoki à Kyōto, écrivent « shimon » : 四門. Cette graphie est incompréhensible ici et nous pensons que ces caractères sont des *ateji* 當字, autrement dit qu'ils sont employés phonétiquement. En outre, Kmp. écrit 古秋 pour « koshū », qui conduirait au sens suivant : la destinée de celui qui retourne à l'automne d'autrefois. Enfin, Kg. écrit 舟の上 « fune no ue » au lieu de « mi no ue ». Ici nous renonçons à interpréter ce qui n'est peut-être que faute de transcription.

(3) Allusion à Fan Li 范蠡, conseiller de Keou Tsien 勾踐, roi de Yue 越. Ce conseiller aida puissamment son maître dans sa lutte contre Fou-tch'a 夫差, roi de

SHITE.

Nani to (1), tadaima no menzen no keshiki ga (2) o sō no on mi ni shiraruru to wa, moshi mo Katō ga kotoba yaran :

Tori wa shuku su chichū no ki

WAKI.

Sō wa tataku gekka no mon.

SHITE.

Osu mo

WAKI.

Tataku mo

SHITE.

Kojin no kokoro

FUTARI.

Ima mokuzen no shūbo ni ari.

---

(1) Le sh. g. supprime « nani to ».

(2) Les autres écoles disent « keshiki wo » et intercalent avant « o sō no » les mots suivants : « toki kojin no kokoro made », « [vous comprendriez] jusqu'à la pensée des hommes d'un passé lointain ! »

LE SHITE.

Comment ! Vous, un moine, vous seriez sensible au paysage qui est maintenant sous vos yeux (1) ? Alors, ces paroles, qui doivent être de Kia-tao :

« Les oiseaux nichent dans les arbres au bord de l'étang...

LE WAKI.

Un moine frappe au portail qu'éclaire la lune. » (2)

LE SHITE.

Pousse...

LE WAKI.

Frappe...

LE SHITE.

La pensée des anciens

LE WAKI ET LE SHITE.

Est présente dans ce soir d'automne.

Wou 吳, et contribua à sa victoire définitive en 473 avant notre ère. Mais, refusant les honneurs dont le roi voulait le combler, il s'exila dans l'Etat de Ts'i 齊 où il amassa bientôt une grande fortune. Là aussi il devint ministre, mais bientôt il résigna ses fonctions, distribua ses richesses, et, montant tout seul dans une barque, il s'éloigna vers la région des Cinq Lacs 五湖. L'identification de ces lacs n'est pas absolument certaine ; il est très probable qu'il s'agit du T'ai hou 太湖 entre le Kiang-sou et le Tchō-kiang. Fan Li serait mort à T'ao 陶, ville du Chan-tong. Dans un double quatrain que composa ce poète des T'ang, Po Kiu-yi 白居易 et qui se trouve dans le 2e volume des *San t'i che* 三體詩 sous le titre : 江上逢王將軍, «Rencontre sur le Fleuve [Bleu] du général Wang », le poète compare ce Wang à Fan Li : 五湖歸去孤舟月, « Vers les Cinq Lacs elle s'en va, la barque solitaire sous la lune. »

(1) Il serait naturel qu'un moine fût devenu insensible aux joies de la terre.

(2) Poème de Kia-tao 賈島 qui prit, puis abandonna l'état de bonze et mourut en 841 :

鳥宿池邊樹
僧敲月下門

Il paraît que le poète hésita longtemps entre les mots « frappe » et « pousse », d'où les répliques qui suivent la citation. Ce serait là l'origine de l'expression « suikō suru » 推敲スル (littéralement : pousser et frapper) qui veut dire polir (des vers, un ouvrage).

JI.

Ge ni ya inishie mo
Tsuki ni wa Chika no Shiogama no (*bis*)
Urawa no aki mo nakaba nite
Matsukaze mo tatsu nari ya
Kiri no Magaki no shima kakure
Iza ware mo tachi watari
Mukashi no ato wo Michinoku no
Chiga no urawa wo nagamen ya
Chiga no urawa wo nagamen.

WAKI.

(*Kotoba.*) Shiogama no ura wo miyako no uchi ni utsusaretaru iware on monogatari sōrae (1).

SHITE.

(*Kotoba.*) (2) Saga no tennō no gyo-u ni Tōru no otodo (3) Michinoku no Chiga no Shiogama no chōbō wo kikoshi meshi oyobase tamai (4). Kono tokoro ni Shiogama wo utsushi (5), ano Naniwa no Mitsu no ura (6) yori mo higoto ni ushio wo kumase, koko nite shio wo yakase tsutsu isshō gyo-yū no tayori to shi tamau. Shikaredomo (7) sono nochi wa sōzoku shite mo'easobu hito mo nakereba ura wa sono mama hishio to natte

Chihen ni yodomu tamarimizu wa
Ame no nokori no furuki e ni
Ochiba chiri-uku, matsukage no

(1) Sh. g.: « Nao nao Chiga no Shiogama wo miyako no uchi ni utsusaretaru iware wo on monogatari sōrae », même sens.

(2) Ce *kotoba* commence dans les écoles de Hō., Ki., Kg. par la phrase suivante : « katatte kikase mōshi sōraubeshi », « je vais vous le raconter ». (Kg. supprime : mōshi.) Toutes les écoles autres que Kz. disent ensuite : « Mukashi Saga no tennō... », « autrefois... ».

(3) Les autres écoles disent : « Tōru no otodo to mōshishi hito », « un homme que l'on appelait le ministre Tōru ».

(4) Hō., Kmp., Kg. disent simplement : « oyobare », expression moins cérémonieuse.

(5) Les autres écoles suppriment ce passage : « kono tokoro ni ... utsushi », ce qui rend peut-être la phrase moins claire.

(6) Hō. : « Mitsu no hama yori », « du port de Mitsu ».

(7) Le sh. g. supprime « shikaredomo ».

LE CHŒUR.

En vérité, pour la lune (1),
Le passé lointain est d'hier. Au rivage de Shiogama, à Chika (*bis*),
C'est la mi-automne, aussi
Le vent qui souffle dans les pins s'est levé,
La brume voile l'île de Magaki (2).
Allons ! Moi aussi, je vais me lever
Et contempler ces restes d'un temps passé :
Le rivage de Chiga en Michinoku (*bis*).

LE WAKI.

Racontez-moi pourquoi la plage de Shiogama a été reproduite dans la capitale.

LE SHITE.

Sous le règne de l'empereur Saga, le ministre Tōru ayant entendu parler du paysage de Shiogama, à Chiga en Michinoku, le fit reproduire ici. Chaque jour il faisait puiser de l'eau de mer au rivage de Mitsu en Naniwa et toute sa vie il trouva un amusement à faire du sel en ces lieux. Mais, après lui, personne n'a continué à se divertir de la sorte, aussi la plage est-elle demeurée ainsi, comme à marée basse ;

L'eau qui dort au bord de l'étang
Est une vieille mare que la pluie a laissée
Et que jonchent les feuilles mortes ; derrière les pins

---

(1) Pour la lune éternelle, la durée n'a pas l'importance que les hommes lui attribuent. Remarquons en passant le jeu de mots basé sur Chiga pris comme charnière. En prononçant ici Chika, nous avons : tsuki ni wa chika(i), et : Chika no Shiogama no urawa . . .

(2) Ce passage fait penser à ce *tanka* du *Shin zoku Kokinshū* 新續古今集 où le même jeu de mots existe sur Chika :

Aki-giri no
Magaki ga shima no
Hedate koso
Soko to mo miezu
Chika no Shiogama.

« Par le brouillard d'automne elle paraît vraiment loin, l'île de Magaki, mais ce Shiogama qui est proche ne se voit pas non plus. »

Tsuki dani sumade, aki-kaze no
Oto nomi nokoru bakari nari.
Sareba uta ni mo
Kimi masade keburi tae ni shi, Shiogama no
Ura sabishiku mo miewataru kana to
Tsurayuki mo nagamete sōrau.

JI.

Ge ni ya nagamureba
Tsuki nomi miteru Shiogama no
Ura sabishiku mo are hatsuru.
Ato no yo made mo shiojimite
Oi no nami mo kaeru yaran.
Ara, mukashi koishi ya!
Koishi ya, koishi ya to
Shitaedomo, nagekedomo (1)
Kai mo nagisa no ura chidori
Ne wo nomi naku bakari nari (*bis*).

WAKI.

(*Kotoba.*) (2) Ika ni, jō dono! Mie wataritaru yama-yama wa mina meisho nite zo sōrauran on oshie sōrae.

SHITE.

(*Kotoba.*) San-zōrau. Mina (3) meisho nite sōrau. On tazune sōrae, oshie mōshi sōraubeshi (4).

---

(1) Le sh. g. remplace « nagekedomo » par « negaedomo » (*negau*, désirer, implorer).

(2) Le sh. g. commence ninsi : « Tadaima no on monogatari ni rakutan tsukamatsurite sōrau. Sate mie wataritaru yama-yama wa... », « Au récit que vous venez de faire je me sens navré ». Kmp. et Kg. disent : « rakurui tsukamatsurite sōrau », « je verse des larmes ». Le sh. g. termine simplement par : « meisho nite sōrau ka ? »

(3) Au lieu de « mina », Kmp. met : « izure mo », même sens.

(4) Hō. et Ki. disent « sōrawan », m. s. Kmp. et Kg. disent : « kotāe mōshi sōrawan », « je vous répondrai ».

La lune elle-même est trouble (1) ; [d'autrefois]
Le bruit seul du vent d'automne demeure.
Voilà ce que, dans ce poème (2) :
« Le Maître n'étant plus là, les fumées ont disparu ;
De Shiogama le rivage semble désolé »,
Tsurayuki, lui aussi, a chanté.

Le Chœur.

Oui, certes, quand on la contemple,
La plage de Shiogama qu'éclaire la lune, seule dans son plein (3),
Paraît au comble de la désolation.
A une vie postérieure déjà accoutumé,
Le vieillard pourra-t-il remonter le cours des ans ? (4)
Ah ! Comme le passé nous est cher !
Cher ! cher ! Pourtant, que nous le répétions
Avec regret ou accablement,
C'est peine inutile. Seuls les gravelots sur la plage
Font entendre leurs cris (*bis*).

Le Waki.

Dites-moi, vieillard, tous ces monts que nous voyons sont-ils des sites célèbres ? Renseignez-moi.

Le Shite.

Oui, tous sont des sites célèbres. Questionnez-moi, je vous renseignerai.

---

(1) La lune est brouillée, ternie, comme tout le reste dans ce paysage qu'on ne soigne plus. L'image est un peu forcée, car par la suite l'auteur nous dit plusieurs fois que la lune est brillante.

(2) Ce poème se trouve dans le *Kokinshū*, livre XVI (*aishōka* 哀傷歌, poèmes de douleur).

(3) Le flot ne monte plus sur la plage desséchée.

(4) Pour revenir au temps de sa jeunesse et pour revenir au passé. Le mot « shiojimite » présente un double sens : celui d' « accoutumé » qui est ici le sens principal, et celui de « mouillé par les embruns ». Ce dernier est secondaire ici, mais il n'est pas sans intérêt, puisqu'il s'agit d'un vieux saunier dont les vêtements sont toujours trempés par l'écume des vagues. En outre, la traduction littérale de la fin de la phrase est celle-ci : « La vague (ici : le flux) de la vieillesse se retirera-t-elle ? »

WAKI.

Mazu, are ni mietaru wa Otowa yama sōrau ka?

SHITE.

San-zōrau, are koso Otowa yama sōrau yo.

WAKI.

Otowa yama (1) oto ni kiki tsutsu Ōsaka no seki no konata ni to yomitaru ba Ōsaka yama mo hodo chikō koso sōraurame (2).

SHITE.

Ōse no gotoku seki no konata ni to wa yomitaredomo anata ni atare Ōsaka no yama wa Otowa no mine ni kakurete

Kono hen yori wa mienu nari.

WAKI.

Sate sate, Otowa no mine tsuzuki
Shidai shidai no yama nami no
Meisho meisho wo katari tamae.

(1) Ki. et Kmp. font commencer par : « sate wa », « Eh bien ! »
(2) Hō. dit « sōrauran ».

LE WAKI.

D'abord, ce qu'on voit là-bas, est-ce la montagne d'Otowa ? (1)

LE SHITE.

Mais oui, c'est bien la montagne d'Otowa.

LE WAKI.

« Du mont Otowa écoutant les rumeurs, en deçà de la barrière d'Ōsaka...» (2), est-il écrit.... La montagne d'Ōsaka doit donc être proche.

LE SHITE.

Comme vous le dites, on a écrit ce vers : « En deçà de la barrière... », mais comme la montagne d'Ōsaka est de l'autre côté du sommet d'Otowa, elle est cachée par lui

Et d'ici elle est invisible.

LE WAKI.

Çà, çà, à la suite du sommet d'Otowa
De cette rangée de montagnes
Dites-moi les noms.

---

(1) A l'Est d'Inari, sur la route de Fushimi à Ōtsu. Otowa est cité fréquemment dans les poèmes de l'époque.

(2) C'est dans le *Kokinshū* (poèmes d'amour, 1er livre, 5e poème) qu'on trouve ce poème dû à Ariwara Motokata 在原元方 :

Otowa yama
Oto ni kiki tsutsu
Ōsaka no
Seki no konata ni
Toshi wo furu kana.

« Du mont Otowa écoutant les rumeurs, en deçà de la barrière d'Ōsaka, je passe les années. » Un amoureux languit en deçà de la barrière d'Ōsaka qu'il voudrait franchir pour aller du côté du mont Otowa où se trouve celle qu'il aime; il ne peut qu'écouter les rumeurs qui arrivent jusqu'à lui. — Ōsaka yama se trouvait bien en direction d'Otowa pour le waki placé dans Rokujō.

SHITE.

Katari mo tsukusaji koto no ha no Uta no Nakayama Seikanji

Ima Kumano to wa are zo kashi

WAKI.

Sate sono sue ni tsuzukitaru
Sato hito mura no mori no kodachi

SHITE.

Sore wo shirube ni goran-ze yo. Madaki (1) shigure no aki nareba
Momiji mo aoki Inari yama.

WAKI.

Kaze mo kure-yuku kumo no ha no
Kozue mo aoki aki no iro (2).

(1) Kmp. et Ki. remplacent : « madaki... nareba » par : « shigure mo aenu aki nareba», m. s.

(2) Sh. g. : « Kozue ni shiruki aki no iro », « couleurs d'automne qui se voient sur les cimes ».

LE SHITE.

Les paroles sont impuissantes à les nommer toutes. Voilà Uta no Nakayama, Seikanji (1),

Et maintenant voici Kumano (2).

LE WAKI.

Alors le bouquet d'arbres d'un village
Qui vient ensuite...

LE SHITE.

Eh bien ! prenez-le comme repère : comme les premières pluies d'automne ne tombent pas encore, ces érables verts (3), c'est la montagne d'Inari (4).

LE WAKI.

La frange des nuages que le vent emporte vers le couchant
Effleure les cimes vertes : couleurs d'automne.

---

(1) La carte au 1/20.000e indique deux Seikanji, tous deux immédiatement au Nord du chemin qui, dirigé Est-Ouest, passe entre les collines de Kiyomizu et de Rokujō ; le premier est à vol d'oiseau à 1.000 mètres à l'Est du Daibutsu et le second à 450 mètres plus à l'Est. L'un et l'autre sont extrêmement modestes. Mais le premier ne paraît plus connu des habitants sous ce nom. A l'entrée du chemin qui conduit au second, on lit sur une borne : Uta no Nakayama Seikanji. Comme Uta no Nakayama est la croupe qui descend du sommet de Kiyomizu yama vers le N.-O. de ce petit temple, il est possible que l'on ait appelé ce dernier de ce double nom pour le distinguer du premier, et il est possible aussi que Tōru veuille désigner au moine non pas une colline et un temple, mais un temple au nom duquel on a accolé celui de la colline voisine. Il faudrait alors supprimer la virgule dans la traduction.

(2) Kumano est à l'Est de Kiyomizu sur la route de Kyōto à Ōtsu.

(3) Plus exactement : les érables qui sont encore verts, comme les autres arbres.

(4) Rapprochons ce passage de ce poème d'Izumi Shikibu 和泉式部 :

Shigure suru
Inari no yama no
Momiji-ba no
Aokarishi yori
Omoi-somete-ki.

« C'est au temps qu'elles étaient encore vertes, les feuilles des érables de la montagne d'Inari où tombe la pluie d'automne, que j'ai commencé de l'aimer. »

SHITE.

(*Kotoba.*) Ima koso aki yo nanishiō
Haru wa hanami shi Fujinomori.

WAKI.

Midori no sora mo kage aoki (1).
Noyama ni tsuzuku sato wa ika ni ?

SHITE.

Are koso yū sareba

WAKI.

Nobe no aki-kaze

SHITE.

Mi ni shimite

WAKI.

Uzura naku naru

SHITE.

Fukakusa yama yo

JI.

Kowata yama
Fushimi-no Takeda
Yodo Toba mo mietari ya.

(1) Au lieu de « aoki », le sh. g. dit : « fukaki », « profond, intense ».

LE SHITE.

En effet, en ce moment, c'est l'automne : rien ne se passe au célèbre Fujinomori (1),
Mais au printemps on s'assemble pour y voir les fleurs.

LE WAKI.

Vert est le ciel, comme le paysage.
Quels sont les villages qui font suite à ces plaines et ces collines ?

LE SHITE.

Là-bas, où le soir tombé (2),

LE WAKI.

Le vent d'automne souffle sur la plaine

LE SHITE.

Et pénètre le corps,

LE WAKI.

Où chantent les cailles,

LE SHITE.

C'est la colline de Fukakusa.

LE CHŒUR.

On voit la montagne de Kowata,
La plaine de Fushimi, Takeda,
Et même Yodo, Toba . . . (3)

---

(1) Sur la route entre Fushimi et Inari.

(2) Depuis « yū sareba » jusqu'à « Fukakusa yama yo », l'auteur a reproduit un poème de Fujiwara Toshinari 藤原俊成 qui se trouve dans le *Senzaishū* 千載集 (livre IV, poèmes d'automne, 1, 秋歌上), à cette différence près que l'original porte : « Fukakusa no sato ». Fukakusa se trouve entre Fushimi et Uji, ainsi que Kowata.

(3) Takeda est au N.-O. de Fushimi, Toba à l'Ouest, et Yodo au S.-O. (à l'extrémité de l'étang d'Ogura).

(*Rongi.*) Nagame yaru
Sonata no sora wa shirakumo no
Haya kure-somuru tō-yama no
Mine mo kobukaku mietaru wa
Ika naru tokoro naruran ?

SHITE.

Are koso Ōhara ya
Oshio no yama mo kyō koso wa
Goran-ji some-tsurame .
Nao nao, towase tamae ya.

JI.

Kiku ni tsukete mo, aki no kaze
Fuku kata nare ya mine tsuzuki
Nishi ni miyuru wa izuku zo ?

SHITE.

Aki mohaya (*bis*)
Nakaba fuke-yuku Matsu-no-o no
Arashiyama mo mietari.

Dans le ciel
Du côté où je regarde, les nuages blancs
Déjà commencent à s'assombrir. De cette montagne lointaine
Le sommet paraît tout boisé :
Quelle est-elle ?

LE SHITE.

Mais, c'est Ōhara ! (1)
La montagne d'Oshio aussi, c'est aujourd'hui,
Sans doute, que vous l'apercevez pour la première fois.
Encore, questionnez-moi encore !

LE CHŒUR.

Voici ce que je veux vous demander. Du côté de l'Ouest,
Où le vent d'automne doit souffler (2), où les sommets se succèdent,
Qu'est-ce ?

LE SHITE.

Déjà la mi-automne (*bis*)
Est passée : Matsu-no-o (3),
Arashiyama sont visibles.

---

(1) Au livre XVII du *Kokinshū*, ce poème de Narihira 業平 :

Ōharaya
Oshio no yama mo
Kyō koso wa
Kamiyo no koto mo
Omoi izurame.

« A Ōharaya et à la montagne d'Oshio aussi, c'est aujourd'hui en vérité que l'on se rappelle l'âge des dieux. » L'impératrice de Nijō, épouse de l'empereur Seiwa, se rendit en pèlerinage, alors qu'elle était encore la princesse Taka ko 高子, au temple de Ōharaya. Or sa famille, qui était celle des Fujiwara, descendait, disait-on, d'Ame-no-Koyane no Mikoto, qui existait à l'âge des dieux. De là ce poème que composa Narihira (voir dans la préface d'*Iɣutsu* les intrigues amoureuses que Narihira mena avec Taka ko, *BEFEO.*, XXVII, 79).

(2) En automne le vent d'Ouest est dominant.

(3) Littéralement il faudrait lire : Arashiyama de Matsu-no-o, mais ceci n'a pas de sens, Arashiyama et Matsu-no-o étant deux endroits distincts, quoique voisins. La particule *no* n'a d'autre raison d'être qu'une liaison d'images entre Matsu et Arashi : tempête des pins.

JI.

Arashi fuke-yuku aki no yo no
Sora sumi noboru tsuki kage ni

SHITE.

Sasu shio-doki mohaya sugite

JI.

Hima mo oshiteru tsuki ni mede

SHITE.

Kyō ni jō-jite

JI.

Mi wo ba ge ni
Wasuretari; aki no yo no
Naga monogatari yoshina ya.
Mazu izaya shio wo kuman tote
Motsu ya tago no ura
Azuma karage no shio-goromo
Kumeba tsuki wo mo
Sode ni mochi-jio no
Migiwa ni kaeru nami no yoru no
Rōjin to mietsuru ga
Shio-gumori ni kakimagirete
Ato mo miezu nari ni keri
Ato wo mo miezu nari ni keri.

Naka iri.

LE CHŒUR.

Dans le soir d'automne où soufflent les rafales,
Sous la lune qui monte claire dans le ciel,

LE SHITE.

A l'heure où la mer est étale,

LE WAKI.

En regrettant le temps jadis, j'aime à contempler la lune qui brille.

LE SHITE.

Le plaisir que j'éprouve

LE CHŒUR.

M'a fait, en vérité,
Oublier qui je suis. Ce long bavardage
D'une nuit d'automne est bien futile.
Çà, je vais puiser l'eau salée
Avec ces seaux de bois (1), relevant
A la mode d'Azuma (2) mon vêtement de saunier.
Quand on puise, on enlève aussi
La lune dans ses manches ! (3)
— Dans le soir où le flux ramène
Les vagues au rivage on apercevait le vieillard,
Mais sous les embruns sa forme devient indistincte :
De lui toute trace s'est effacée (*bis*).

Sur la scène, le *shite* laisse tomber ses seaux et s'en va. Le *waki* reste seul.

---

(1) Ici un jeu de mots sur *tago*, les seaux de bois que l'on porte aux deux extrémités d'un bâton posé sur l'épaule, et Tago no ura, la partie du rivage de la baie de Suruga qui se trouve au pied du Fuji. Tago no ura étant à l'Est, et précédant le mot Azuma, on voit le lien — très ténu — qui lie Tago no ura à ce qui suit.

(2) Azuma, nom des 15 provinces de l'Est et du Nord. Relever son *kimono* à la mode d'Azuma, c'est le relever par derrière seulement.

(3) On enlève son image dans sa manche ; figure classique.

WAKI.

Iso-makura
Koke no koromo wo katashikite (*bis*)
Iwa-ne no toko ni yo mo sugara
Nao mo kidoku wo miru ya tote (1)
Yume-machi-gao no tabi-ne kana (*bis*).

NOCHI-JITE.

Wasurete toshi wo heshi mono wo
Mata inishie ni kaeru nami no
Mitsu Shiogama no urabito no
Koyoi no tsuki wo Michinoku no
Chika no urawa mo tōki yo ni
Sono na wo nokosu mauchikimi
Tōru no otodo to wa waga koto nari.
Ware Shiogama no ura ni kokoro wo yose (2),
Ano Magaki ga shima no matsukage ni
Meigetsu ni fune wo ukabe
Gekkyūden no hakue no sode mo

(1) Au lieu de « miru ya tote », les autres écoles disent : « mirubeshi to », m. s.
(2) Les autres écoles suppriment « no ura », et le shimo-gakari remplace « yose » par « utsushi », m. s.

DEUXIÈME PARTIE.

Le Waki (toujours au *wakiza*).

Un oreiller de pierre (1).
J'ai étendu à terre les manches de mon vêtement où s'attache la mousse (*bis*)

Et couché sur la roche, toute la nuit,
Persuadé que je verrai une chose merveilleuse,
Je vais goûter le repos du voyageur qui attend un rêve. (*bis*)

Il s'endort.

Le Nochi-jite

entre lentement en scène. Masque de *chūjō* 中將 d'une expression calme, un peu triste. Coiffure noire plate (*sho kammuri* 初冠) dont l'arrière se relève et se complique d'un enroulement de gaze noire. Vaste manteau (*kari-goromo* 狩衣) aux manches immenses, et pantalon bouffant (*sashi-nuki* 指貫) serré aux chevilles. Eventail.

Dans l'oubli de tout, de longues années ont passé pour moi.
De nouveau je reviens au temps jadis, comme la vague
Est ramenée par le flux au rivage de Shiogama
Par ce soir de pleine lune. Celui qui, dans un siècle lointain
Au bord de cette baie de Chiga en Michinoku,
A laissé un nom fameux,
Celui qu'on nommait le ministre Tōru, c'est moi.
J'aime la plage de Shiogama ;
Vers l'ombre des pins de cette île de Magaki
Je mène ma barque au clair de la pleine lune.
Les manches du vêtement blanc du Palais de la Lune (2)

---

(1) Ces images sont classiques. Déjà dans le *Sagoromo monogatari* 狹衣物語 on trouve ce poème :

Konogoro wa
Koke no koromo wo
Katashikite
Iwane no makura
Fushi yo karamashi.

« En ce moment je crois qu'il fera bon d'étendre à terre les manches de mon vêtement où s'attache la mousse et de me reposer en prenant le rocher pour oreiller. » *Koke no koromo* s'emploie souvent pour désigner un vêtement de bonze.

(2) Tōru serait donc supposé habiter maintenant le Palais de la Lune. On trouvera dans la préface de *Tsurukame* (*BEFEO.*, XXVII, 1) des explications sur ce palais ainsi que sur les *tennyo* 天女 vêtues de blanc ou de noir qui président aux phases de l'astre. L'éblouissante blancheur des premières donne à la lune sa clarté.

San go ya chū no shingetsu no iro
Chie furu ya
Yuki wo megurasu kumo no sode.

JI.

Sasu ya katsura no eda eda ni

SHITE.

Hikari wo hana to chirasu yosooi

JI.

Koko ni mo na ni tatsu Shirakawa no nami no

SHITE.

Ara, omoshiro ya ! Kyokusui no sakazuki

Ont la couleur de l'astre de la quinzième nuit de septembre (1).
J'agite les mille plis (2) de ces manches
Semblables à des nuages d'où la neige tombe en tourbillonnant (3).

LE CHŒUR.

Aux branches de cannelier brandies au-dessus de ma tête (4)

LE SHITE.

Des scintillements jaillissent comme d'un arbre s'échappent les fleurs.

LE CHŒUR.

Ici aussi, sur les vagues de la célèbre Shirakawa

LE SHITE.

— Ah ! l'aimable divertissement ! — les coupes de la Serpentine (5)

---

(1) La plus belle des pleines lunes, qu'il est traditionnel d'aller admirer.

(2) L'expression « mille plis » ne rend qu'imparfaitement *chie* 千 重. Les manches japonaises laissent voir à leur extrémité la superposition de toutes les étoffes et de toutes les doublures dont sont faites les robes de dessus et de dessous. *Chie* veut donc dire « le grand nombre d'épaisseurs » de ces étoffes.

(3) Allusion à une danse qui s'appelle ainsi : neige qui tourbillonne.

(4) D'après une vieille légende, le *katsura* (cercidiphyllum japonicum), sorte de cannelier, était un arbre de la lune. Les mots *lune* et *cannelier* étaient associés fréquemment, et même, par métonymie, le mot « tsuki » se trouve parfois remplacé par le mot « katsura ». Un poème de Minamoto Hodokosu 源 施, dans le *Kokinshū* (livre X), dit :

Aki kuredo	Bien que ce soit l'automne,
Tsuki no katsura no	Le cannelier de la lune
Mi ya wa naru	Porte-t-il des fruits ?
Hikari wo hana to	[Non], ce n'est que de la lumière
Chirasu bakari wo.	Qu'il disperse en guise de fleurs.

Le poème renferme un jeu de mots ; il est intitulé : *Katsura no miya*, le prince (ou la princesse) du Cannelier, personne qui aurait existé réellement, et aux 2e et 3e vers, au lieu de : Katsura no mi ya 實 や (interrogatif), on pourrait lire : Katsura no miya 宮. Le mot *sasu*, écrit en *kana* dans les *utai-bon*, a de nombreux sens qui pourraient conduire à des interprétations diverses. On peut hésiter entre le sens, que j'ai donné, de : porter au-dessus de sa tête, et celui de : piquer dans ses cheveux.

(5) On trouvera dans notre étude sur *Yōrō* (*BEFEO.*, XXVII, 31, n. 4) une note concernant ce divertissement.

JI.

Uketari, uketari yūbu no sode

(Rongi.) Ara, omoshiro no yūgaku ya.
Somo meigetsu no sono naka ni
Mada hatsuzuki no yoiyoi ni
Kage mo sugata mo sukunaki wa
Ika naru iware naruran ?

SHITE.

Sore wa saishū ni
Irihi no imada chikakereba
Sono kage ni kakusaruru,
Tatoeba tsuki no aru yo wa
Hoshi no usuki ga gotoki nari.

JI.

Seiyō no haru no hajime ni wa

SHITE.

Kasumu yūbe no tō-yama

JI.

Mayuzumi no iro ni mikazuki no

LE CHŒUR.

Glissent en flottant. Recevez-les, manches des danseurs !

Ah ! Que ce divertissement est agréable !
Eh bien ! parmi ces nuits claires,
Il en est où la lune naissante
Est toute pâle et fine,
Quelle en est donc la raison ?

LE SHITE.

C'est que du gouffre de l'Ouest
Le soleil couchant est encore près :
Par sa lueur elle est éclipsée.
De même, par les nuits de lune,
La pâleur des étoiles.

LE CHŒUR.

Au commencement du printemps,

LE SHITE.

Les montagnes lointaines dans le soir embrumé

LE CHŒUR.

A des sourcils peints ressemblent (1), et de la lune nouvelle

(1) Comparaison empruntée à la littérature chinoise. Dans le recueil des œuvres de Po Kiu-yi 白居易(白氏文集, 新樂府) se trouve un poème ayant pour titre: 井底引銀瓶, « Je tire du fonds du puits le seau d'argent ». Ce poème contient ce vers : 宛轉蛾眉遠山色, « Ses deux sourcils à la courbe gracieuse ressemblent à des montagnes lointaines ». Ce vers et celui qui le précède dans le poème, sont enchâssés dans le nō de *Sotoba Komachi*. Noël Peri, qui a donné une traduction de ce nō dans le *BEFEO.*, XIII, IV, a fait remarquer que l'ensemble des deux vers est inséré dans le *Wakan rōei shū*. L'expression *sōga* fut couramment employée au Japon pour désigner deux jolis sourcils. Peri a pris *ga* 蛾 dans l'acception de « fourmi » et s'est vainement demandé quel rapport existait entre une fourmi et un sourcil peint. Or ce sens de « fourmi » n'est qu'un des sens de *ga*, dont le sens le plus courant est celui de papillon de nuit ou de papillon du ver à soie. De la forme arquée des antennes, ou peut-être de celle des ailes qui restent étalées quand l'insecte est au repos, vient probablement la comparaison. Peri a traduit *iro* 色 par « teinte ». Souvent, en effet, les montagnes lointaines sont, au crépuscule, d'un noir bleuté analogue à celui avec lequel on peignait les faux sourcils. Mais *iro* a aussi le sens d'aspect, de forme, et je crois qu'il faut entendre ici ce mot dans ces deux sens.

SHITE.

Kage wo fune ni mo tatoetari

JI.

Mata suichū no yūgyo wa

SHITE.

Tsuribari to utagau.

JI.

Unjō no hichō wa

SHITE.

Yumi no kage to mo odoroku.

JI.

Ichirin mo kudarazu

SHITE.

Banzui mo noborazu

JI.

Tori wa chihen no ki ni shuku shi

SHITE.

Uwo wa gekka no nami ni fusu.

LE SHITE.

La forme est celle d'une barque (1).

LE CHŒUR.

Les poissons qui jouent dans l'eau

LE SHITE.

Se demandent si elle n'est pas un hameçon.

LE CHŒUR.

Les oiseaux qui volent au-dessus des nuages

LE SHITE.

La prenant pour un arc, s'effraient.

LE CHŒUR

Mais jamais elle ne tombe,

LE SHITE.

Jamais les eaux ne montent au ciel (2).

LE CHŒUR.

Les oiseaux [continuent] de nicher dans les arbres au bord de l'étang,

LE SHITE.

Les poissons de dormir dans les vagues sous la lune.

---

(1) La comparaison est fréquente. Elle rappelle ce vers du *Hyaku ren shō* 百聯抄 :

月送天涯猶去舟

« La lune accompagnant la barque jusqu'à l'horizon semble la quitter. »

(2) Les phénomènes de la nature sont éternels.

JI.

Kiku to mo akaji aki no yo no

SHITE.

Tori mo naki

JI.

Kane mo kikoete

SHITE.

Tsuki mohaya

JI.

(*Kiri.*) Kage katabukite akagata no
Kumo to nari ame to naru.
Kono kwōin ni sasowarete
Tsuki no miyako ni iri tamau yosooi.

Ara, nagori oshi no omokage ya !
Ara, nagori oshi no omokage !

LE CHŒUR.

Pendant les nuits d'automne — de les écouter on ne se lasse — (1)

LE SHITE.

L'oiseau chante,

LE CHŒUR.

La cloche tinte,

LE SHITE.

Déjà la lune

LE CHŒUR.

Descend sur l'horizon ; l'aurore
Se couvre de nuages ; il pleut.
Par la clarté, [puis] par l'ombre entraînée,
Elle est entrée au Pays de la Lune, la brillante figure.

Le *waki* se réveille.

Oh ! quelle apparition pleine de souvenirs précieux ! (*bis*)

---

(1) A l'imitation du texte japonais, nous avons essayé de souder deux phrases: 1° « Pendant les nuits d'automne,.. la cloche tinte » ; 2° « L'oiseau chante, la cloche tinte, déjà la lune descend sur l'horizon ». Le jeu était facile ici, parce que chacune des deux phrases est complète. Il est presque toujours difficile, parce que l'une d'elles manque de fin ou de commencement, et alors on est conduit à un coq-à-l'âne.

XII. — SAGI (LE HÉRON).

Les nō de souhaits heureux (*shūgen-nō* 祝言能) forment une classe nombreuse. Le sujet de ces nō est parfois assez mince, et alors leur intérêt réside surtout dans le chant, la danse, les costumes, éléments si importants dont rien ne saurait remplacer l'audition ou le spectacle, ou encore dans la forme littéraire, qu'il est bien malaisé de faire valoir dans une traduction.

Le fond de celui-ci est emprunté à une légende que rapporte le *Gempei seisui ki* 源平盛衰記, au livre XVII, sous le titre : *Kurando sagi wo toru koto* 藏人取鷺事, prise d'un héron par un *kurando* (1). En voici la traduction :

« Sous le règne de l'empereur d'Engi (2) il y eut une promenade impériale au jardin de Shinzen (3). Sa Majesté, apercevant un héron qui se trouvait au bord de l'étang, fit venir un *kurando* et lui dit d'aller prendre ce héron.

« Comme le *kurando* s'approchait pour le prendre, le héron, ajustant ses ailes, allait s'envoler : « C'est un ordre impérial ! Héron, surtout ne t'en va pas ! », dit-il. Sans s'envoler, le héron se laissa prendre et amener devant l'empereur. Ce dernier le regarda et dit : « Il est loyal [à toi] d'avoir obéi à mes ordres et d'être venu sans t'envoler. » De son pinceau impérial il daigna écrire sur l'aile du héron : « Tu seras le roi des oiseaux. » Le héron

---

(1) Les *kurando* 藏人 apparurent sous le règne de l'empereur Saga. Au début, ils furent chargés des archives. Plus tard, ils eurent des fonctions très diverses dans l'intérieur du palais impérial : ils s'occupaient des vêtements, ils assuraient le service de table, ils servaient de messagers, etc. Ils participaient donc des archivistes, des échansons, des chambellans, etc.

(2) Nom qui désigne l'empereur Daigo 醍醐 (898-930), dont le règne fut particulièrement brillant.

(3) Ce qui subsiste de ce jardin se voit près de la face méridionale du palais de Nijō à Kyōto. Le Shinsen-en (ou Shinzen-en) 神泉苑 fut créé par l'empereur Kwammu 桓武 après que ce dernier eut, en 794, transféré la capitale à Kyōto. Il s'étendait alors sur une grande superficie : plus de 200 mètres sur près de 450. Il est aujourd'hui très réduit. On y voyait des collines, des rochers, un grand étang au bord duquel s'élevaient des pavillons. C'était un lieu de divertissements pour les empereurs. Son nōm (« le jardin de la source divine ») lui vient de ce que pendant la période Tenchō (824-833) une grande sécheresse ayant sévi, l'empereur Junna 淳和 ordonna au bonze Kūkai 空海, qui venait de fonder la secte Shingon, d'adresser des prières au roi-dragon (dieu de la pluie). La pluie vint. Par la suite les empereurs firent dire au Shinsen-en des prières magiques par les prêtres de la secte Shingon chaque fois que le pays souffrait d'une sécheresse.

ainsi marqué fut lâché. « C'est un oiseau qui a reçu un ordre impérial », disait-on, aussi personne n'y toucha. Cet oiseau vola jusqu'au pays de Bitchū et y mourut. Il y a [maintenant] dans ce pays un bois qu'on appelle le bois du Héron. »

Ceci, qui se passait plus de deux siècles et demi avant les événements que relate le *Gempei seisui ki,* est rapporté dans cet ouvrage, à côté d'autres faits légendaires, à titre d'exemple d'obéissance à l'autorité. Le conte est repris par l'auteur du nō qui s'est proposé, en rappelant le loyalisme du héron, de chanter les vertus de l'empereur Daigo.

Donc, l'empereur Daigo gouvernait le pays d'une manière si admirable que l'auteur de *Sagi* n'hésite pas à voir la récompense de ses mérites dans ce que nous appellerions les bénédictions du ciel : c'est parce qu'il est le modèle des monarques que la lune se montre brillante au-dessus de la capitale et que ni le chaud ni le froid ne se trompent de saison. En outre, non seulement ses sujets, mais encore les oiseaux, s'empressent de répondre à ses désirs. Voilà pourquoi le héron poursuivi par un courtisan se laisse saisir dès qu'il apprend que tel est le bon plaisir de Sa Majesté.

L'empereur est excellent. Ne nous déclare-t-il pas, lorsqu'il arrive au jardin de Shinsen, que le spectacle de la nature chasse de son cœur les douze causes de nos misères ? Il est donc bien près de la perfection bouddhique. Aussi sa bonté s'étend-elle à tous les êtres vivants et le héron est-il de suite relâché sur son ordre.

Sur cette légende d'une naïveté charmante l'auteur a composé un nō assez court, presque entièrement chanté, qui ne présente pas la succession de toutes les formes parlées et chantées qui caractérisent les pièces classiques.

Sagi est généralement attribué à Seami Motokiyo 世阿彌元清 (1375-1455), le second des Kwanze ; cette opinion est fondée sur les indications portées dans le *Meiwa kaisei hon* 明和改正本 et le *Ni hyaku jū ban yō mokuroku* 二百十番謠目錄 ; on trouve dans le *Nōbon sakusha chūbun* 能本作者註文 cette indication différente : « Le nom de l'auteur de *Sagi* est inconnu ; peut-être serait-il un Komparu. »

Cependant Komparu est la seule école qui ne joue pas, ou qui ne joue plus *Sagi*, tandis que toutes les autres comptent cette pièce dans leur répertoire. J'ai suivi le texte de celle de Kwanze, signalant les quelques différences que présentent avec elle Hōshō, Kita et Kongō.

Ce nō de souhaits heureux se range encore, suivant les autres classifications en usage, parmi les *waki-nō*, ou encore dans la 4e classe à titre de *genzai-nō*. Son exécution est considérée comme particulièrement difficile.

SAGI

PERSONNAGES.

Shite	:	Un héron.
Tsure	:	Le Monarque (1).
Waki	:	Un kurando.
Waki-tsure	:	Le Ministre.
id.	:	Deux autres ministres.
id.	:	Deux porteurs de dais.

L'action se passe à Kyōto, dans le jardin de Shinsen, au sixième mois.

(1) L'école de Kita fait du monarque un *ko-gata* ; on sait que pour donner un caractère plus sacré (*shinsei* 神聖, pour employer l'expression d'Ōwada dans son *Nō no shiori*) à certains personnages, on confie parfois le rôle à des enfants. Le ministre a dans cette école le rôle de *tsure*.

SAGI.

DAIJIN.

(*Issei.*) Hisakata no
Tsuki no miyako no akirakeki
Hikari mo kimi no megumi kana.

(*Sashi.*) Sore (1) meikun no mi-yo no shirushi
Banki no matsurigoto sunao ni shite
Shiki oriori no gyo-yū made mo
Sute tamawazaru eiryo to ka ya.

Ō.

Sore shōyō (2) no haru ni nareba

DAIJIN.

Tokoro-dokoro no hanami no mi-yuki

Ō.

Aki wa shigure no momijigari

(1) Hō. remplace « sore » par « mazu », « et d'abord ».

(2) Ki. et Kg. disent : « mazu seiyō no ...», « D'abord, quand vient... » « Seiyō » est la lecture courante.

SAGI (LE HÉRON).

Un cortège brillant arrive sur la scène au cours de l'introduction instrumentale. En tête vient l empereur encadré par deux serviteurs qui, à bras tendus, tiennent au-dessus de sa tête le toit d'un dais. Le souverain est vêtu de manière somptueuse : ample pantalon-jupe (*sashi-nuki* 指貫) en brocart à reflets mauves, large manteau (*kariginu* 狩衣) en brocart à reflets vert pâle, calotte noire plate (*kammuri* 冠) qui s'élève à l'arrière et d'où retombe sur la nuque un large ruban de gaze. Les deux serviteurs ont un costume bleu et blanc très simple (*suō* 素袍 et *noshime* 熨斗目). Ce groupe arrive au centre de la scène. Par derrière s'alignent sur deux files : le Ministre, deux autres ministres (figurants), le *kurando*. Les trois ministres portent un large pantalon raide (*ōguchi* 大口) et un manteau (*kariginu*) de brocart, prune pour le premier ministre, rouge vif pour les deux autres; ils sont coiffés d'un chapeau noir de forme haute (*eboshi*) 烏帽子). Le *kurando* a un costume analogue, son chapeau est un *eboshi* de samurai (侍烏帽子), de forme basse et prolongée en pointe vers l'arrière.

LE MINISTRE.

De la lune éternelle
[Qui luit] sur la capitale
La brillante clarté elle-même est un bienfait du souverain.

C'est le signe du règne d'un Maître éclairé.
Les affaires publiques sont gouvernées aisément
Et des divertissements eux-mêmes qu'amènent les quatre saisons
Sa Majesté ne dédaigne pas de s'occuper.

LE MONARQUE.

Pour cela, quand vient le printemps (1),

LE MINISTRE.

Elle se rend aux endroits où l'on admire les fleurs.

LE MONARQUE.

En automne, ce sont les feuilles rouges des érables sous la pluie.

(1) Dans *Tsurukame* le même vers se retrouve, et j'ai traduit alors : « Seiyō no haru » par « le printemps de soleil et d'azur ». Cette dernière expression rappelle peut-être plus qu'il n'est nécessaire le sens primitif de « seiyō », qui, de bonne heure, est devenu un simple synonyme poétique de « printemps ».

DAIJIN.

Hi kazu mo tsumoru yukimi no gyōkō

Ō.

Kansho toki wo tagaezareba

DAIJIN.

Gyo-yū no ori mo

Ō.

Toki wo ete

JI.

Ima wa natsu zo to yū suzumi (*bis*)
Matsu no konata no michishiba wo
Tare fuminarashi kayouran ?
Kore wa tae-naru mi-yuki tote
Oguruma no
Sugu-naru michi wo megurasu mo
Onaji kumoi no ō-uchi ya
Shinzen-en ni tsuki ni keri (*bis*).

Ō.

Omoshiro ya ! Kotō sobadatte nami yūyū taru yosooi
Makoto ni kosui no nami no ue
San-zen sekai wa me (1) no mae ni tsukinu
Jū ni in-en wa kokoro no uchi ni munashi.
Ge ni omoshiroki keshiki kana.

(1) Hō. remplace « me » par « manako », m. s.

LE MINISTRE.

Puis, les jours aux jours s'ajoutant, c'est la neige amoncelée qu'Elle va voir.

LE MONARQUE.

Le froid et le chaud régnant en leur juste saison,

LE MINISTRE.

Pour le divertissement impérial

LE MONARQUE.

Un temps propice a été choisi.

LE CHŒUR (1).

Maintenant, c'est l'été. Dans la fraîcheur du soir (*bis*)
Qui donc s'en vient fouler le gazon
Du chemin qui arrive des pins ?
C'est la délicieuse promenade de Sa Majesté.
A la voiture
C'est un chemin tout droit qu'on fait suivre,
Mais toujours dans le même Palais.
Au jardin de Shinsen elle est arrivée (*bis*).

L'Empereur se rend au *wakiza* ; à ce moment les serviteurs sortent en emportant le dais. Le Ministre prend place à la droite du Souverain, les deux autres ministres s'alignent entre lui et le *kurando* assis au centre et au fond de la scène.

LE MONARQUE.

Spectacle charmant ! L'île solitaire se dresse au milieu des flots tranquilles.
En vérité, par-dessus les vagues du lac
L'univers s'étend à l'infini devant mes yeux (2) ;
Au fond de mon cœur il n'est plus de place pour les douze causes [de nos souffrances].
Paysage vraiment charmant !

(1) Lors d'une récente représentation que donnait la nouvelle école d'Umewaka, ce passage n'était pas chanté par le chœur, mais par les ministres.

(2) Miyako no Yoshika 耆良香, poète de la période d'Engi, donc du temps de l'empereur Daigo, fit un jour un pèlerinage à un temple de Benten 辨天 (Sarasvatī),

JI.

Sagi no iru
Ike no migiwa ni matsu furite (1) (*bis*)
Miyako ni mo ninu sumai wa onozukara
Ge ni mezuraka ni omoshiro ya.

Aruiwa shika no fune wo ukabe
Mata wa itotake no
Koe aya wo nasu kyokusui no
Te mazu saegiru

(1) Les autres écoles disent « matsu tachite », « se dressent ». L'expression s'applique d'ailleurs aussi au héron.

LE CHŒUR.

Un héron se tient
Au bord de l'étang où vieillissent des pins (*bis*),
Où ces demeures qui ne ressemblent guère à celles de la capitale
Sont si curieuses et amusantes.

Ici l'on fait voguer les barques [où l'on compose] des poèmes,
Là, on fait chanter les instruments.
Sur la Serpentine aux méandres capricieux
Flottent les coupes

---

dans l'île dite Chikubushima 竹生嶋, qui se trouve dans le Nord du lac Biwa. Frappé de l'immensité du paysage qui se présentait à ses yeux, il sentit qu'il se détachait des préoccupations de ce monde ; c'est ce qu'il exprima dans un *rōei* qui se trouve dans le *Wakan rōei shū*, 2e partie, *sanji* 山寺 (les temples des montagnes) :

三千世界眼前盡
十二因緣心裏空.

L'auteur du nō l'a purement et simplement transcrit en japonais. L'expression « san zen dai sekai » désigne 3000 « grands » mondes, dont chacun est formé de 1000 mondes « moyens », chacun de ces derniers étant à son tour constitué par 1000 « petits » mondes. Un petit monde est déjà la réunion de 1000 pays dont le centre est le Shumisen 須彌山 (Sumeru) environné de 8 mers et 7 continents alternés. San zen dai sekai est donc l'ensemble de ces 1000^3 pays, répété 3 fois. C'est un nombre dont la grandeur dépasse les moyens d'appréciation du vulgaire, et sauf pour les mathématiciens, c'est quelque chose comme l'infini.

Les *jū ni innen* sont les douze causes dont l'enchaînement nous explique d'où nous viennent nos souffrances, nos misères. La première est l'ignorance, *mumyō* 無明 (avidyā), mère de nos œuvres, *gyō* 行 (saṃskāra). Je passe sur la manière dont s'enchaînent les intermédiaires suivants : la conscience ou la connaissance, *shiki* 識 (vijñāna), l'existence de l'individu ayant un nom et une forme *myōshiki* 名色 (nāmarūpa), les six sens ou plutôt les cinq sens et l'entendement, *rokunyū* 六入 (ṣaḍāyatana) ; le contact, *soku* 觸 (sparça) ; la sensation reçue, *ju* 受 (vedanā) ; le désir, *ai* 愛 (tṛṣṇā) ; la prise, *shu* 取 (upādāna), des choses désirées ; l'existence continue, *u* 有 (bhāva) ; la naissance, *shō* 生 (jāti) ; la vieillesse et la mort, *rōshi* 老死 (jarāmaraṇa). On trouvera dans : P. OLTRAMARE, *Histoire des idées théosophiques dans l'Inde, la théosophie bouddhique*, sous le titre : *La loi de la génération conditionnée, pratītyasamutpāda*, un exposé de ce sujet.

Innen est composé de deux mots : *in* (hetu) et *en* (pratyaya) qui tous deux ont le sens de « cause ». Des écoles ont établi des nuances entre les deux termes, désignant par *in* une cause interne, propre à un objet, et par *en* une cause externe, commune à plusieurs objets.

Ces explications permettent l'intelligence du poème :

« L'univers devant mes yeux est infini,
Le fond de mon cœur est vide des douze causes. »

On le retrouve dans le nō de *Sanshō*, avec une légère variante de forme.

Sakazuki mo ukabu nari.
Ara omoshiro no chisui ya na ! (*bis*)

Ō.

(*Kotoba.*) Ika ni, tare ka aru !

Daijin.

On mae ni sōrau.

Ō.

Ano susaki no sagi orikara omoshirō sōrau. Tare nite mo torite maire to mōshi sōrae (1).

Daijin.

Kashikomatte sōrau. Ika ni, kurando ! Ano susaki no sagi orikara omoshirō oboshimesare sōrau aida (2), torite mairase yo to no senji nite sōrau.

Waki.

Senji kashikomatte uketamawari sōrau. Sarinagara, kare wa chōrui higyō no tsubasa, ikaga wa sen to yasuraeba

Daijin.

Yoshi ya, izuku mo futen no shita
Sotto no uchi wa ōchi zo to

(1) Hō. : « Kurando ni torite maire to mōshi sōrae », « Dis à un kurando d'aller le prendre ». Ki. : « Torite kitari sōrae », « Qu'on aille le prendre ! » Kg. : « Toraete mairi sōrae », m. s.

(2) Hō. : « oboshimesare sōrau hodo ni, totte mairase . . . », m. s. Kg. : « toraete maire yo . . . », m. s.

Que les mains s'empressent de saisir (1).
Ah ! Qu'elle est amusante, l'eau de l'étang ! (*bis*)

Le Héron entre lentement. Costume entièrement blanc, depuis le large pantalon raide cassé aux jarrets (*ōguchi* 大口), sa tunique en damas de soie (*shiro-aya* 白綾), jusqu'à son serre-tête (*hachimaki* 鉢巻) maintenant ses cheveux blancs qui retombent le long de ses joues (*shirotare* 白垂) et à sa couronne d'argent que surmonte un héron.

LE MONARQUE.

Holà ! Quelqu'un !

LE MINISTRE.

Me voici devant vous.

LE MONARQUE.

Le héron que voilà, sur cette pointe [de sable] est plaisant. Dis à quelqu'un d'aller le prendre.

LE MINISTRE.

J'obéis. Holà ! Kurando ! Le héron que voilà, sur cette pointe [de sable] est plaisant, pense Sa Majesté, aussi ordonne-t-Elle de l'envoyer prendre.

LE WAKI.

Je reçois avec respect l'ordre de Sa Majesté. Cependant il s'agit d'un oiseau, qui a des ailes pour voler... Comment m'y prendre ? — Comme il hésite :

LE MINISTRE.

Et quand bien même ! Partout sous les cieux
La terre est domaine de l'Empereur ! (2)

---

(1) Cf. *Yōrō*, *BEFEO.*, XXVII, p. 31, n. 4.

(2) Deux vers du *Che-king* 詩經 :

普天之下莫非王土
率土之濱莫非王臣

que toute la jeunesse japonaise apprend à commenter.

Futen no shimo ōdo ni arazuru wa naku
Sotto no hin ōshin ni arazuru wa nashi.

« Nulle part sous le ciel il n'est de terre qui ne soit au roi,
Par toute la terre il n'est personne qui ne soit sujet du roi. »

WAKI.

Omou kokoro wo tayori nite

DAIJIN.

Shidai shidai ni

WAKI.

Ashima no kage ni (1)

JI.

Nerai yori nerai yorite
Iwama no kage yori toran to sureba
Kono sagi odoroki hakaze wo tatete
Batto agareba chikara naku
Te wo munashū shite
Ōgi tsutsu hashiri yukite (2)
Are yo ! Kike, chokujō zo ya !
Chokujō zo to yobawari ka kureba
Kono sagi tachikaette
Moto no kata ni tobikudari (3)
Ha wo tare chi ni fuseba
Idaki tori ryūgan ni kake
Ge ni katajikenaki ōi no megumi
Arigata ya tanomoshi ya tote
Mina hito kanjikeri.
Ge ni ya buppō ōbō no
Kashikoki toki no tameshi tote
Tobu tori made mo chi ni ochite
Eiryo ni kanau arigata ya (*bis*).
Nao nao kimi no on megumi

---

(1) Les autres écoles portent « wo » au lieu de « ni ».

(2) Les autres écoles remplacent « hashiri yukite » par « ayumi yorite », « s'approchant [en marchant] ».

(3) Les autres écoles disent « tobikaeri », « revient [en volant] ».

LE WAKI.

Soutenu par cette pensée,

LE MINISTRE.

Pas à pas,

LE WAKI.

Entre les roseaux

LE CHŒUR (1).

Il guette, s'approche, guette, s'approche.
D'entre les rochers il va pour le saisir,
Mais le héron effrayé, battant l'air de ses ailes,
Soudain s'enlève. Désemparé,
Les mains vides,
Les yeux en l'air, [le kurando] court :
« Holà ! Toi ! Ecoute ! C'est un ordre impérial!
Un ordre impérial ! », s'écrie-t-il.
Le héron s'en revient
Et descend vers l'endroit où il était.
Laissant pendre ses ailes, il s'étend sur le sol.
[Le kurando] le prend dans ses bras et le présente aux regards de Sa Majesté.
« Ô bienfait de la puissance du Souverain, à laquelle nous devons rendre grâces !
Louange ! Confiance ! », s'écrie-t-on.
Tous sont remplis d'émotion.
Oui, en vérité, d'un temps où la loi de Buddha et celle de l'Empereur
Sont respectées, voici un exemple :
Les oiseaux eux-mêmes, qui volent, tombant à terre
Pour répondre au bon plaisir de Sa Majesté ! Félicitons-nous !
Pour que les bienfaits de l'Empereur (*bis*)

(1) Toute cette partie du nō est mimée par les deux acteurs, le *kurando* poursuivant le héron jusque sur le pont-galerie. Le jeu reste, bien entendu, très sobre.

Ōgu kokoro mo iyamashi ni
Miki wo susumete morobito no
Bugaku wo sōshi memmen ni
Sagi no kurando
Meshi idesarete samazama no
Gyokan no amari kwan wo tabi
Tomo ni nasaruru go i no sagi
Samo ureshige ni tachimau ya.

...

SHITE.

Susaki no sagi no ha wo tatete

JI.

Matsu mo sonaruru keshiki kana.

SHITE.

Kashikoki megumi wo kunchō no

JI.

Shikai ni kakeru tsubasa made
Nabikanu kata mo nakarikereba
Mashite chōrui chikurui mo
Ōi no ondoku nogarenu mi zo tote
Choku ni shitagau kono sagi wa
Shinbyō shinbyō hanase ya hanase to
Kasanete senji wo kudasarekereba
Ge ni katajikenaki semmyō wo fukumete

Soient encore mieux révérés,
Le vin sacré est offert,
Tous dansent le bugaku.
Le kurando au héron
Est appelé devant Sa Majesté, qui,
Très émue, daigne lui accorder une fonction.
Comme le kurando, le héron, nommé, lui aussi, au cinquième rang,
D'un air ravi, se met à danser.

Le *shite* s'est levé et commence à danser.

LE SHITE.

Sur la pointe [de sable] le héron dresse ses ailes,

LE CHŒUR.

Les pins inclinent leurs branches vers le rivage (1).

LE SHITE.

La grâce auguste [du souverain] s'étend

LE CHŒUR.

La grâce auguste [du souverain] s'étend
Sur les quatre mers de l'empire ; il n'est jusqu'aux oiseaux qui parcourent les cieux
Qui ne se soumettent à lui.
Aussi ni les oiseaux, ni les animaux eux-mêmes
N'échappent à la bonté du puissant Souverain :
« Ce héron qui a obéi à mon ordre
Est admirable de loyauté : lâchez-le, lâchez-le ! »
Il daigne répéter ce commandement

(1) Il y a ici un jeu de mots. *Sonaru* 磯 馴 る, être habitué (*nareru* 馴 れ る) au rivage, à la grève (*so, iso,* 磯), se dit d'un arbre qui incline son tronc et ses branches vers le sol. Or *nareru* signifie aussi «apprivoisé». Les pins sont habitués au rivage de même que le héron s'est habitué à l'homme, apprivoisé. L'idée est donc celle-ci : les pins, eux aussi, ont un air de soumission.

Hanaseba kono sagi
Kokoro ureshiku tobiagari
Kokoro ureshiku tobiagarite (*bis*)
Yukue mo shirazu zo nari ni keru.

Et [le kurando] pénétré de cet ordre gracieux
Lâche le héron qui,
Plein de joie, s'envole (*bis*).
Où il est allé, [personne] ne sait.

ERRATUM.

Dans la préface de *Yorobōshi* (*BEFEO.*, XXVI, 290), nous avons dit que l'un des auteurs présumés était Yūzaki Jūrō, puis qu'une autre source attribuait ce nō à Motomasa. Or ces deux noms appartiennent au fils aîné de Seami. Ajoutons que *Yorobōshi* a aussi été attribué à Komparu Zenchiku Ujinobu.

G. R.

QUELQUES STATIONS HOABINHIENNES

(Note préliminaire) (1)

Par Melle MADELEINE COLANI

Attachée à l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE. — De mars à mai 1929, l'Ecole Française d'Extrême-Orient nous a envoyée en mission dans le Tonkin méridional. Nous avons découvert et fouillé les stations préhistoriques dont les noms suivent: Province de Hoà-bình: *Lang-vanh*, latitude $22^{G}765$ ($20°29'18''$), longitude $114^{G}563$ ($103°6'24''$); *Da-phuc*, lat. $22^{G}72$ ($20°26'52''$), long. $114^{G}736$ ($103°15'44''$). Province de Ninh-bình: *Phu-ve*, lat. $22^{G}628$ ($20°21'54''$), long. $114^{G}837$ ($103°21'11''$); *Phuc-luong*, lat. $22^{G}611$ ($20°20'59''$), long. $114^{G}859$ ($103°22'23''$). Province de Hà-nam: *Hang Hao*, lat. $22^{G}779$ ($20°30'3''$), long. $114^{G}941$ ($103°26'48''$); *Hang Oc*, lat. $22^{G}785$ ($20°30'23''$), long. $114^{G}941$ ($103°26'48''$); *Dong-noi*, lat. $22^{G}772$ ($20°29'41''$), long. $114^{G}958$ ($103°27'43''$).

GÉNÉRALITÉS. — Ces 7 grottes ou abris ont été creusés aux dépens de rochers calcaires anthracolithiques [*14*] se dressant dans une aire de terrains secondaires (pl. XXXIII). Ceux-ci s'étendent à l'Ouest du delta tonkinois; leurs niveaux les plus bas surpassent de quelques mètres ceux des alluvions récentes. Les rochers sont isolés ou forment des massifs peu importants. Le sol de ces demeures troglodytiques est, sauf à Dong-noi, de quelques mètres seulement au-dessus du niveau de la plaine. Les débris de cuisine des grottes, composés en majeure partie de coquilles de Gastropodes, surtout de *Melania*, reposent soit sur le plancher rocheux, soit sur une argile, résidu de la roche calcaire privée de carbonate de calcium, apportée vraisemblablement par les eaux de ruissellement [*1*]. Il s'est produit, dans tous ces kjökkenmöddinger, une ablation des dépôts préhistoriques supérieurs; leur surface actuelle est donc une partie plus ou moins profonde des restes de cuisine; des apports plus récents ne la recouvrent pas, à l'exception parfois d'une fine poussière, formant une couche épaisse à peine de quelques centimètres. Fréquemment, le long des parois, quelquefois assez haut, des lambeaux de brèches coquillières (2) d'origine stalagmitique. Des fragments de poterie

(1) Ni le mobilier troglodytique, ni les restes de la faune n'ont encore été étudiés méthodiquement.

(2) Ces lambeaux de brèches, ou leurs projections sur le sol sont indiqués dans les plans (pl. XXXV) par des lignes bleues.

moderne, au moins dans les couches les plus élevées de ces dépôts très meubles (1). L'outillage lithique est le plus généralement en roches éruptives et en roches cristallophylliennes.

Stations et mobiliers préhistoriques. — Nous donnerons ici des renseignements succincts, les plans des stations (pl. XXXV) fournissant des indications sur la longueur, la largeur, sur la disposition des dépôts préhistoriques, etc. ; de même, nous nous bornerons à figurer quelques instruments nouveaux, sans les décrire en détail.

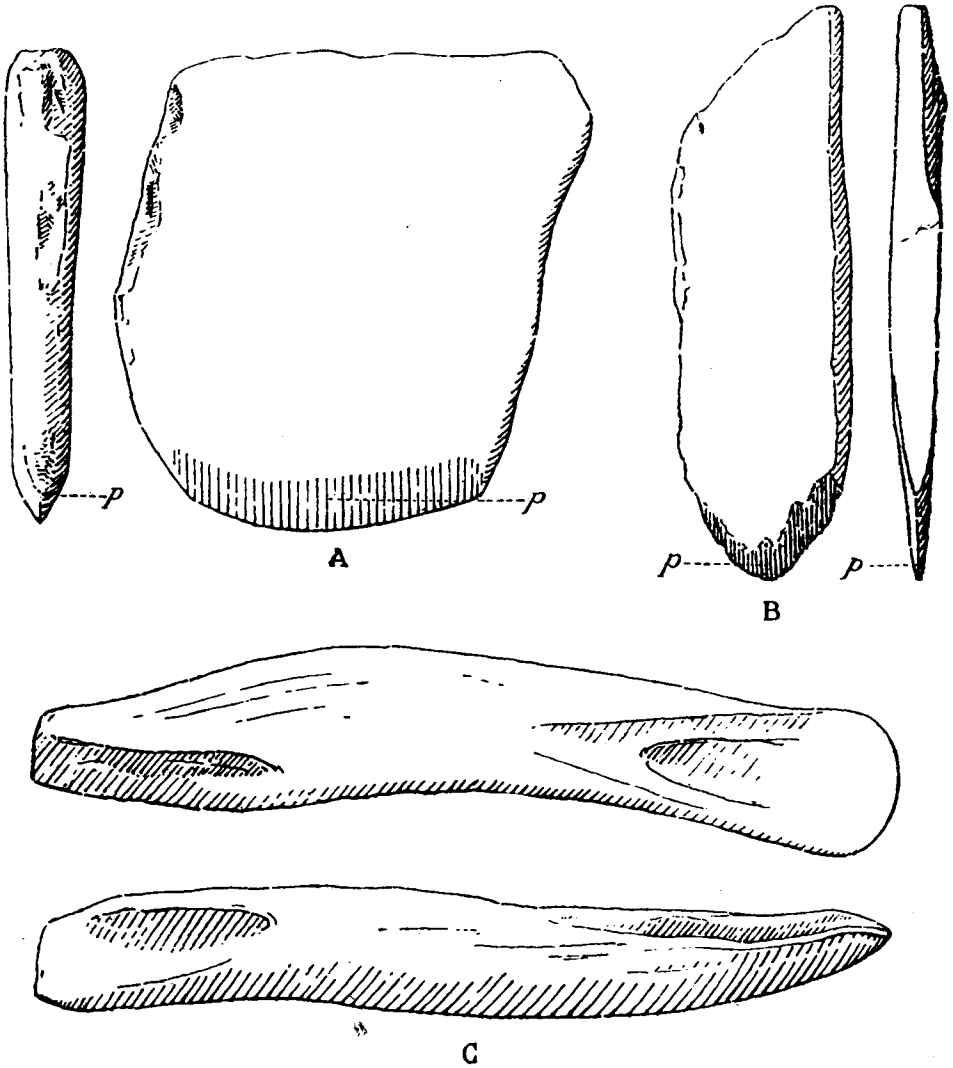

Fig. 23. — Lang-vanh. Instrument et types nouveaux, vus de face et de profil. *A*. Grand couteau, très fort, fait d'un galet poli au tranchant ; L. 128, poids 790 grammes. — *B*. Ciseau pointu en pierre, poli au tranchant ; L. 155. — *C*. Double gouge assez probablement en bois de Cervidé ; L. 295, poids 490 grammes. — *p* : Polissage.

(1) Les dépôts préhistoriques de ces stations sont de véritables faluns, si mobiles qu'il n'existe aucune stratification [2, p. 8].

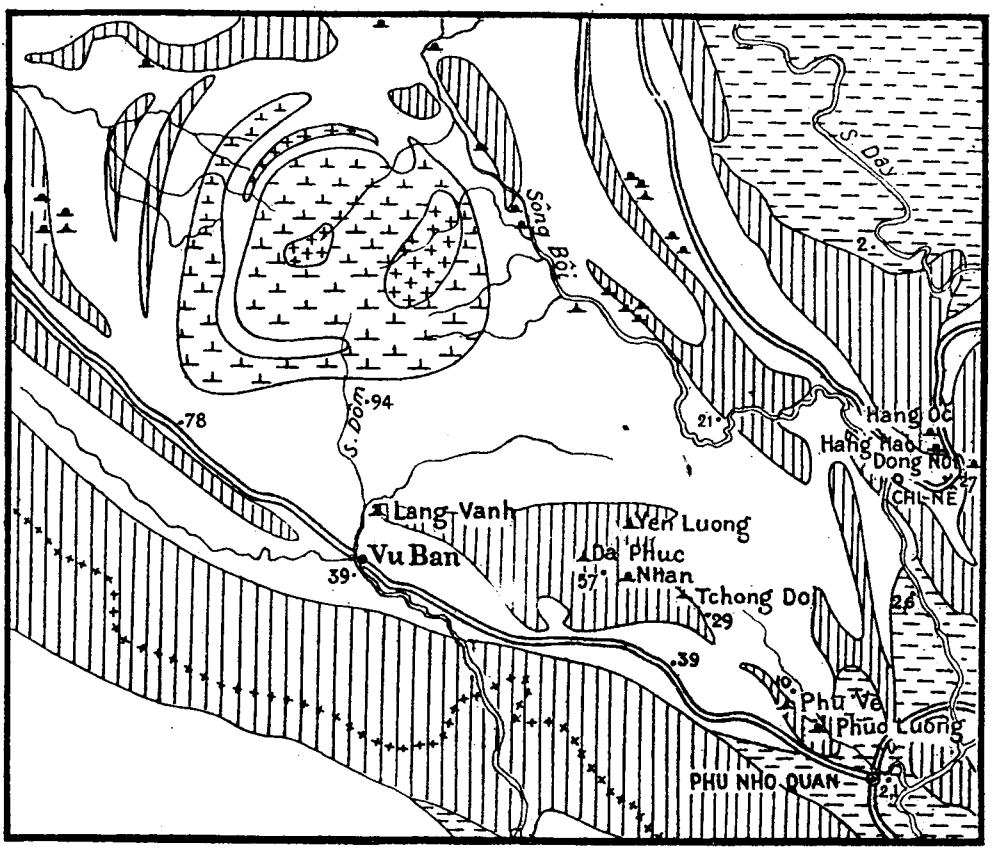

STATIONS HOABINHIENNES DU TONKIN MERIDIONAL

(D'après les recherches effectuées jusqu'en Mai 1929)

Echelle de 1: 500.000e

0 10 20 30 Km.

Légende

- Alluvions récentes.
- Anthracolithique (généralement rochers calcaires).
- Secondaire.
- Porphyrite, Andésite-Gabbro.
- Granite, Rhyolite, Microgranite.
- Grotte (1).
- Abri sous roche.
- Route principale.
- +++ Limite entre le Tonkin et l'Annam.
- Cotes les plus basses de la carte au 100.000e [10].

Les données géographiques et géologiques sont empruntées aux travaux des Services géographique [10] et géologique [11] de l'Indochine. La plupart des cours d'eau peu intéressants au point de vue préhistorique ne sont pas indiqués.

(1) Les stations préhistoriques dont les noms ne sont pas mentionnés ont été découvertes par l'auteur en 1926.

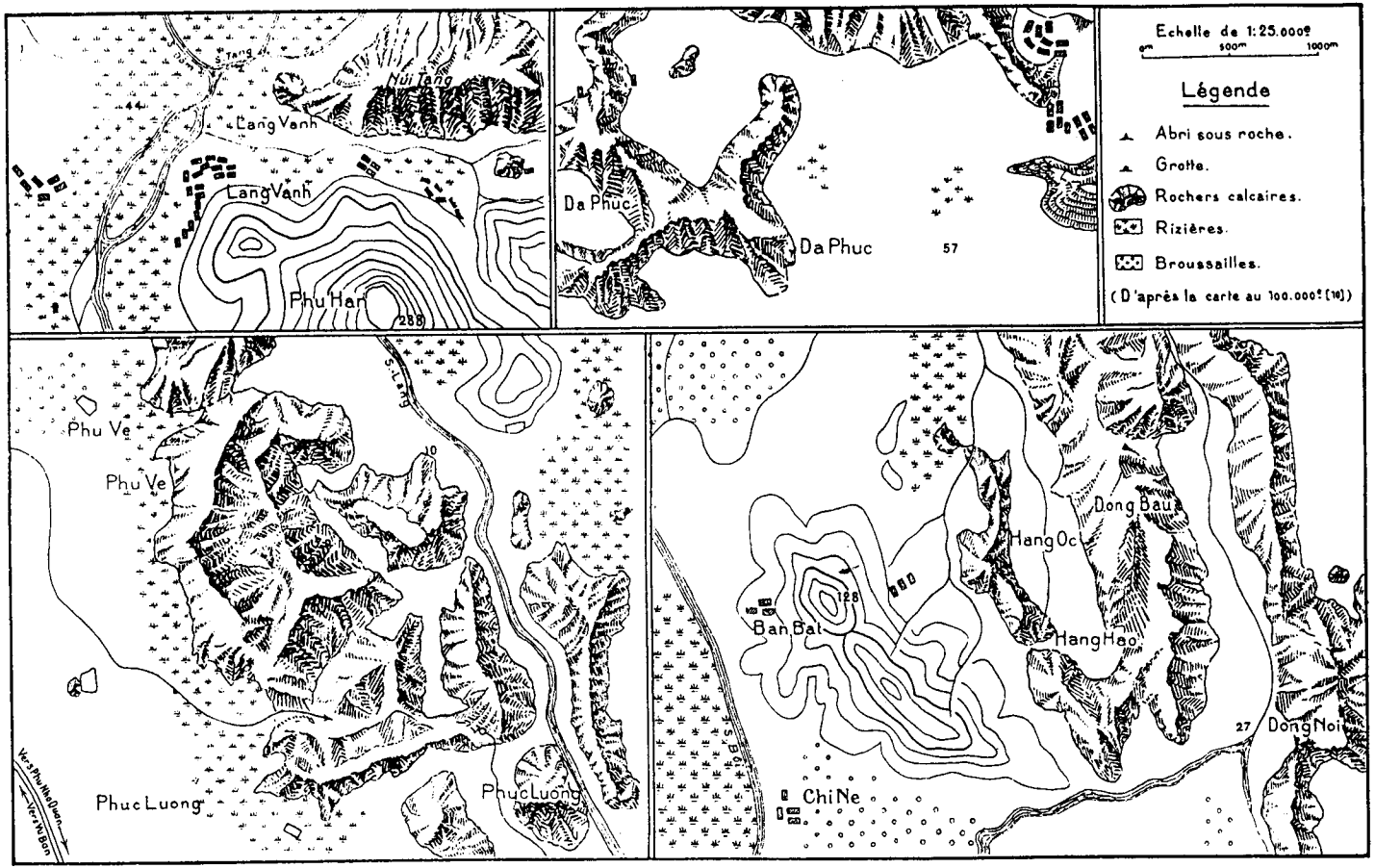

ENVIRONS DES STATIONS PRÉHISTORIQUES.

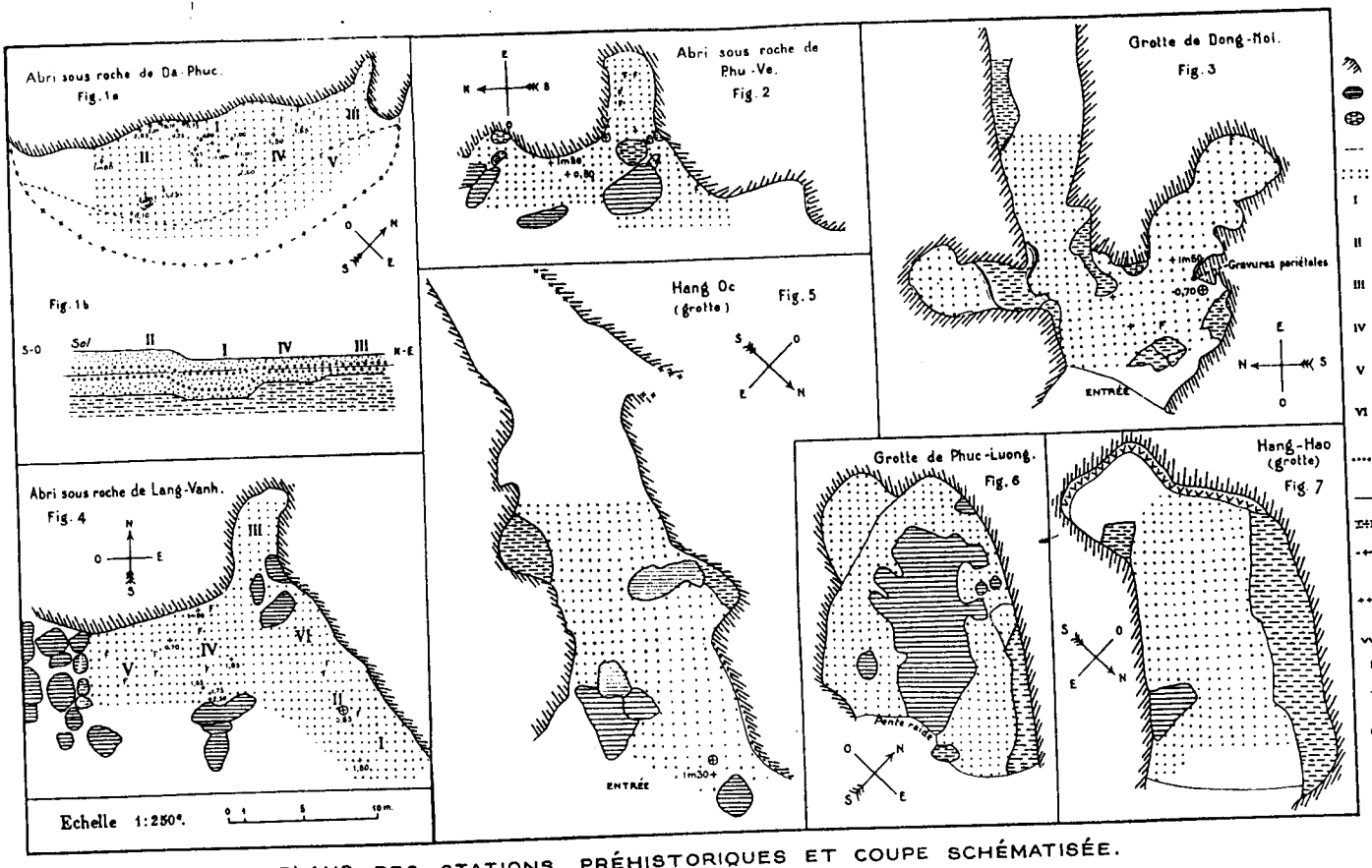

PLANS DES STATIONS PRÉHISTORIQUES ET COUPE SCHÉMATISÉE.

Abri sous roche de Lang-vanh (pl. XXXIV, XXXV, fig. 4, et XXXVI). Il est situé vers l'extrémité Ouest d'un chaînon calcaire, le Núi Tang, à près de 400 mètres d'un cours d'eau, le Sông Dôm, à proximité d'une plaine. L'accès de cet abri est très facile. L'épaisseur maximum des débris de cuisine est de 3m.70.

Outillage en matière minérale. Les instruments en pierre sont soit taillés (pièces atypiques, modèles hoabinhiens et types paléolithiques cosmopolites), soit taillés et polis au tranchant. 5 pièces ont été polies complètement (1).

I. Outils en pierre taillés :

a) Haches primitives [4].

b) Instruments à contour elliptique, amygdaloïde, etc., haches ou percuteurs, les uns fort grossiers, les autres de types classiques. — L. de 219 à 93 (2) ; i. l. L. 80,64 à 45,08, etc.

c) Haches courtes [4], très nombreuses. L. de 92 à 5 ; i. l. L. 1640 à 84,78.

d) Percuteurs massifs [voir 2, pl. v, fig. 12], rares.

e) Racloirs de types européens, très rares.

f) Disques ; L. de 101 à 65.

g) 2 ciseaux ; L. 130 ; i. l. L. 23,8 à 37,69, etc.

II. Outils en pierre polis en entier ou en partie :

1) Polissage entier : 5 pièces (3), haches de types connus, se rapprochant un peu de modèles trouvés à Ban-Mon [3, pl. 1, fig. 3].

2) Polissage limité au tranchant. 54 pièces, soit environ 9% des pierres travaillées.

a) Haches, types bacsoniens [8] parfois un peu modifiés ; un instrument nouveau. L. 171 ; i. l. L. 71,5 à 57,4, etc. Hauteur des tranchants atteignant jusqu'à 15.

b) Haches courtes ; L. de 85 à 35 ; l. 72 à 16 ; i. l. L. 222,8 à 80,2, etc.

c) 4 ciseaux (un outil nouveau) ; L. 154 à 65 ; i. l. L. 46 à 29,78, etc.

d) Quelques petits instruments, minces.

III. Objets divers : 2 petits polissoirs (L. 114 et 82) ;

1 fragment d'un polissoir en grès à rainure, pour os ;

3 anneaux naturels ; l'un d'eux sectionné et poli (bijou) ;

---

(1) Elles appartiennent au Néolithique évolué ; des remaniements les ont fait glisser de la surface du sol.

(2) Dans cette étude, nous désignons par longueur la dimension perpendiculaire au bord actif quand on considère la face la plus grande de l'objet, même quand cette dimension est plus courte que la largeur. Ces mesures et les suivantes ont le millimètre pour unité. Abréviations : L. = longueur, l. = largeur, i. l. L. = indice de largeur longueur.

(3) Elles proviennent de régions de l'abri qui ont subi de profonds remaniements (poterie actuelle, bracelets en verre, etc.).

5 récipients naturels [2, pl. II, fig. 7 et 10];
de l'ocre rouge ;
des fragments de poterie ancienne ; de nombreuses pièces en grès rougi par le feu, ayant servi vraisemblablement à la cuisine, pilons, petits galets lissés sur une de leurs faces, de grands galets, souvent à une cupule, etc. ;
1 seule pierre à plusieurs cupules.

Outillage en matière d'origine animale. I. Instruments en os ou en bois de Cervidés. Pointe, tige conique, extrémités inférieures de petits grattoirs, de gouges, etc., I. 28 ;
18 instruments de plus grandes dimensions, haches (?) ; I. 58 ; i. l. L. 43,47 à 30,68 ; une grande gouge double, instrument nouveau (fig. 23, C), i. l. L. 16,6 ;
1 os percé de 2 trous de suspension (?) ; pendeloque (?).
II. Un instrument (?) en test de coquille d'Unionidé [*10*, pl. XI, fig. 11 ; pl. XII, fig. 7].

Restes de Mammifères. Peu de dents d'animaux.
Restes humains : fragments de 8 crânes au moins (1).
Débris calcinés d'un crâne ; débris d'un frontal teints en rouge.
Invertébrés : entre autres une coquille d'*Auricula Auris Judæ*.

Abri sous roche de Da-phuc (pl. XXXIV et pl. XXXV, fig. 1, *a* et *b*). Il est situé à l'extrémité orientale d'un chaînon calcaire ; il s'ouvre sur une plaine, loin de tout cours d'eau. L'accès est très facile.

L'épaisseur maximum des débris de cuisine est de 3 mètres. Niveau actuel de la plaine : 1 mètre au-dessous de la surface du kjökkenmödding. Les premiers troglodytes vivaient-ils donc dans un fossé ? ou y a-t-il eu remblayage naturel ?

Dans la coupe (pl. XXXV, fig. 1, *b*) la ligne rouge représente le niveau actuel de la plaine ; les deux lignes de gros points montrent les profondeurs auxquelles les instruments hoabinhiens étaient le plus abondants ; ils se répartissaient en deux séries principales, l'une au-dessus et l'autre au-dessous de ce niveau actuel.

Outillage en matière minérale. Les instruments en pierre sont soit taillés (pièces atypiques, modèles hoabinhiens [2], etc.), soit taillés et polis au tranchant. Une hache est polie en entier.

I. Outils en pierre taillée.

a) Haches primitives : L. 108 à 84 ; i. l. L. 71,42 à 52,52.
b) Haches assez grossières à talon naturel (2) : L. 126 à 92 ; i. l. L. 83,69 à 60,81.
c) Haches courtes nombreuses : L. 85 à 29 ; i. l. L. 237,93 à 115,78.
d) Pointes mousses en assez petit nombre.
e) Disques, percuteurs, pierres de jet, etc. Nombreux, les disques surtout.

(1) Ils sont inutilisables, sauf les morceaux de mandibules.
(2) Ni haches elliptiques, ni instruments amygdaloïdes.

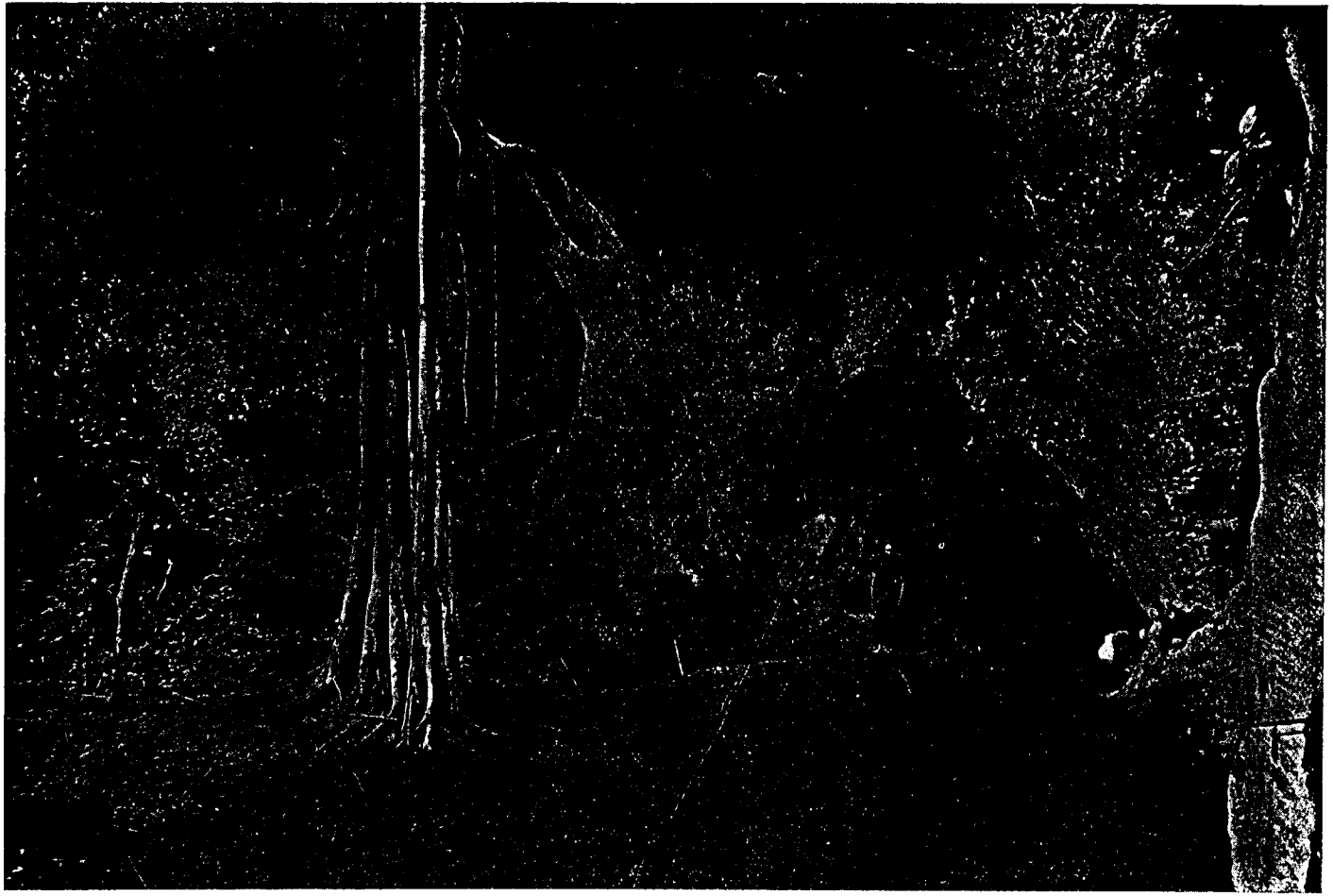

Abri sous roche de Lang-vanh (régions V, IV, III et VI du plan, pl. XXXV, fig. 4).
Après les fouilles. (P. 263.)

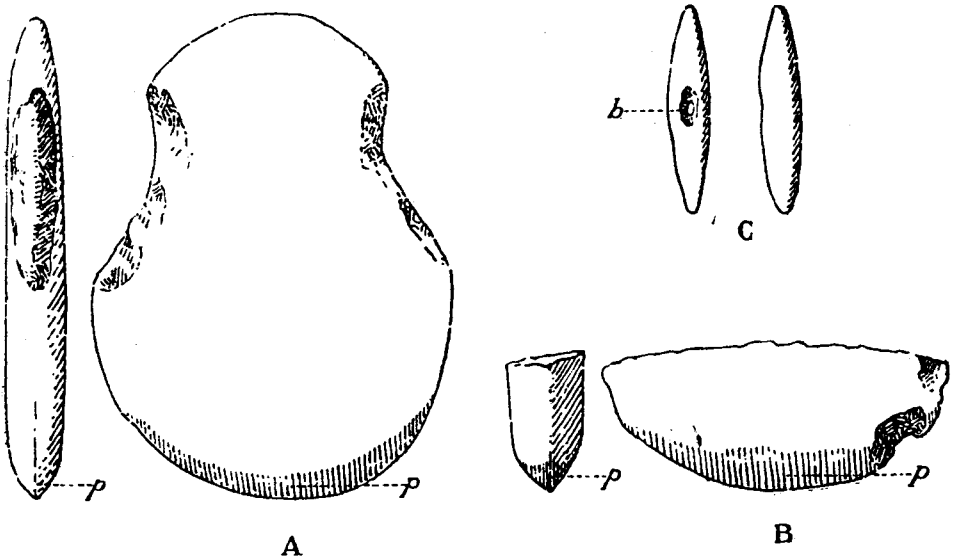

Fig. 24. — Da-phuc. Types nouveaux, vus de face et de profil.
A. Hache en pierre polie au tranchant, échancrures pour la préhension ou l'emmanchement ; L. 129. — *B*. Fort couteau (hache courte) en pierre, poli au tranchant ; L. 42. — *C*. Navette (?) en os ; L. 55. — *b* : perforation biconique ; *p* : polissage.

II. Outils en pierre, polis en entier ou en partie.

1) Polissage entier : une petite hache épaulée, détériorée (1) ;

2) Polissage limité au tranchant : 37 pièces, soit environ 3 % des pierres travaillées.

a) Haches de types bacsoniens (un modèle nouveau). L. 129 à 81 ; i. l. L. 80,2 à 65,8. Hauteur maximum du tranchant atteignant 15.

b) Haches courtes. L. 73 à 29 ; i. l. L. 221,4 à 84,9, etc.

III. Objets divers.

2 petits polissoirs, L. 134 et 103 ; 1 beau polissoir en grès à 4 rainures, pour os ;
2 anneaux naturels ;
1 récipient naturel ;
de très rares fragments de poterie ancienne ;
quelques galets gréseux rougis par le feu, des pilons, des boules, de grands galets à cupule centrale.

(1) Elle a vraisemblablement glissé le long de la paroi, de la surface à une profondeur de 80 centimètres.

Outillage en matière d'origine animale. I. Instruments en os ou en bois de Cervidés.

Fragments de petits instruments en os : pointes, poinçons, haches (l. 31 mm., 24 mm., etc.), curettes, grattoirs, gouges, 5 navettes (1) (?), pièces taillées en sifflets.

Instruments plus grands : pointes, gouges, haches de formes diverses (L. maximum 186 et 152 ; i. l. L. 47,10 à 26,97), ciseaux, grattoirs.

Une arme en bois de Cervidé.

En tout 105 objets environ ; des types nouveaux.

En outre, de nombreux morceaux montrent des traces de l'intervention humaine.

Une canine de Carnivore à perforation incomplète.

II. Coquilles de Mollusques. Fragment du bord d'une coquille de *Cyprea* (2).

Coquilles de Lamellibranches (presque uniquement de la famille des *Unionidae*) montrant des traces de travail humain : 2 cuillères (?), des pièces de formes subrectangulaires ou subtriangulaires, etc. (L. 140 et 111, etc. ; i. l, L. 60,64 à 43,57). Environ 21 pièces.

Restes de Mammifères.

Fragments de mâchoires d'Herbivores avec molaires et molaires séparées 130.

Fragment de mâchoires de Rhinocéros avec molaires et molaires séparées 24.

Une lame de molaire d'Éléphant.

Fragment de mâchoires avec dents de Carnivores, de Suidés, etc.

De nombreux os, quelques-uns de grands Mammifères : épiphyse d'un os long, humérus probablement (diamètre transversal maximum 180), fragment d'un os plat, omoplate peut-être (diamètre longitudinal de la cavité articulaire 173), une vertèbre (diamètre transversal de la cavité médullaire 90), etc.

Restes humains : nombreux fragments de crânes, etc.

Abri sous roche de Phu-ve (pl. XXXIV, XXXV, fig. 2, et XXXVII). Il est creusé dans le versant Ouest d'un massif calcaire longeant le Sông Lang, au bord d'une grande plaine. L'accès est très facile. L'épaisseur maximum des débris de cuisine est de 2 mètres.

Grotte de Phuc-luong (pl. XXXIV, XXXV, fig. 6, et XXXVIII). Formation diaclastique. Même massif que l'abri sous roche de Phu-ve, mais à l'Est, presque sur le Sông Lang. L'accès en est assez difficile. Débris de cuisine éparpillés sur le sol et sur celui d'une seconde grotte adjacente à la première, au Nord-Ouest, obscure. Toutes les deux, traversées par un grand courant

---

(1) Navettes ?, peut-être instruments de pêche [*12*, p. 19]. Voir aussi Gruvel, *La pêche dans la préhistoire, dans l'antiquité et chez les peuples primitifs*, 1928, p. 39, fig. 28, et p. 41, fig. 31. La fig. 28 représente une navette en os pour filet ; elle est percée d'un trou comme l'un des échantillons de Da-phuc ; la fig. 31 montre un hameçon en bois de Cervidé, de forme peu différente, plus mince et plus effilé aux extrémités que notre objet. L'abri sous roche de Da-phuc est assez éloigné de tout cours d'eau, mais pendant la saison des pluies, des ruisseaux temporaires coulent à proximité. La pêche doit y être possible.

(2) Probablement de la même espèce que celles trouvées par nous dans le Bac-son [*2*, p. 23, pl. XI, fig. 10].



ABRI SOUS ROCHE DE PHU-VE (région Nord, entrée de la petite grotte et région Sud).
Après les fouilles. (P. 266.)

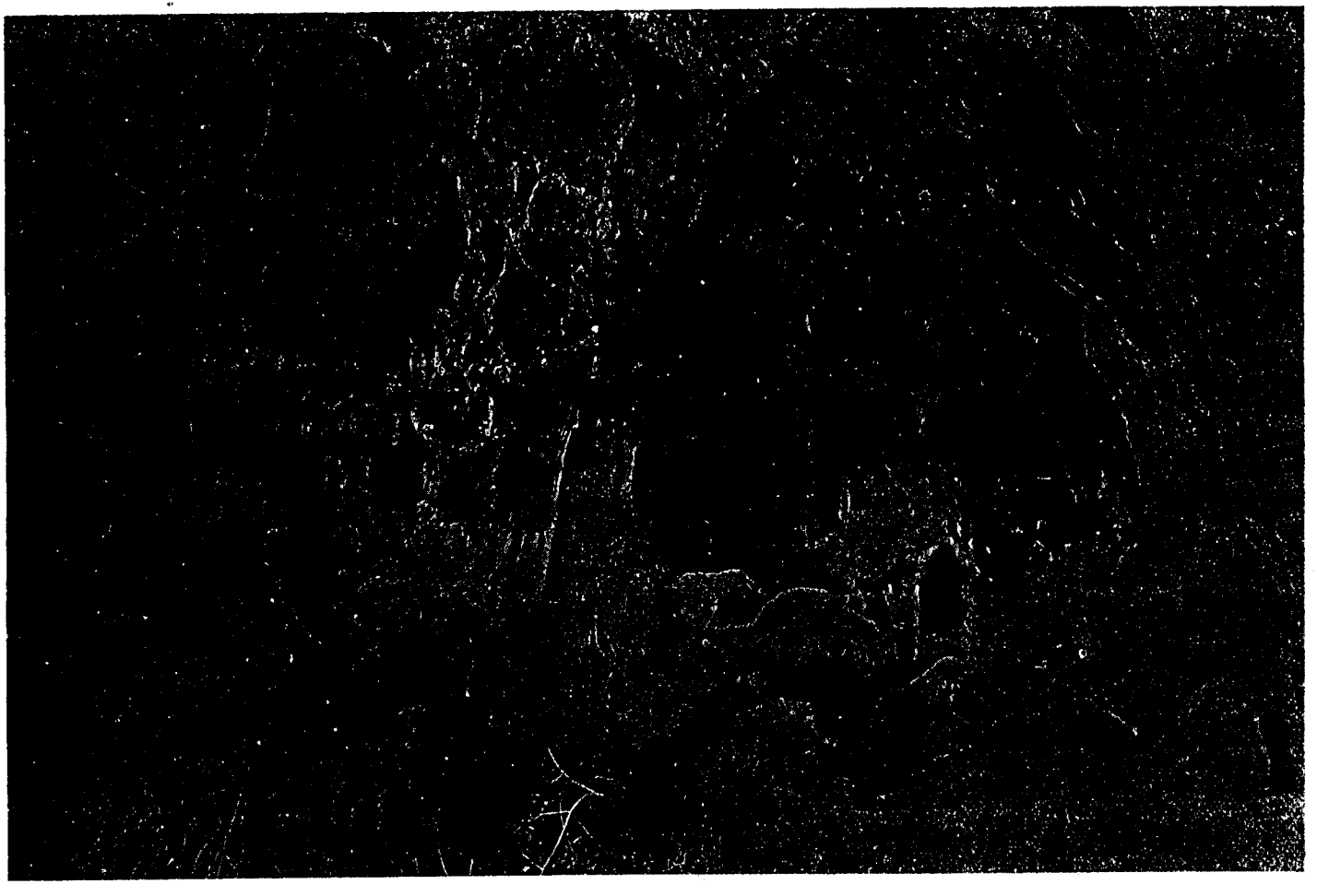

GROTTE DE PHUC-LUONG. Après les fouilles.

Au premier plan, débris de cuisine de la région Nord-Est et éboulis de rochers. (P. 266.)

d'air, ont pu servir d'asile pendant l'été seulement, à des passants peut-être. Epaisseur maximum des débris de cuisine : 1 mètre.

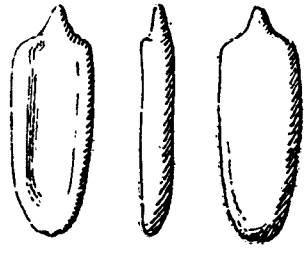

Fig. 25. — Phu-ve. Instrument nouveau en os, les deux faces opposées et le profil. La pointe servait peut-être à fixer un manche. L. 45.

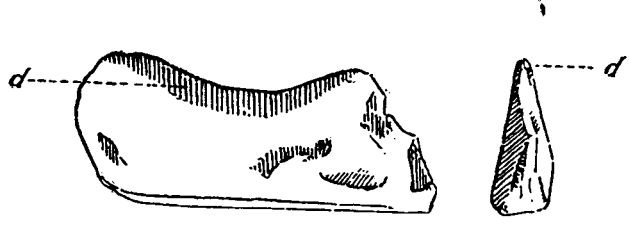

Fig. 26. — Phuc-luong. Instrument nouveau, vu de face et de profil. Couteau en pierre à tranchant poli, concave. L. 31 ; *p* : polissage.

Hang Hao (pl. XXXIV, XXXV, fig. 7, et XXXIX). Grotte formée par les eaux s'infiltrant en suivant les plans de stratification de la roche [*6*, p. 356] ; creusée dans le versant oriental d'un fort petit chaînon calcaire, elle s'ouvre sur une vallée étroite et pittoresque. Accès très facile. Epaisseur maximum des débris de cuisine : 70 centimètres. Un petit cours d'eau est tout proche.

Hang Oc (pl. XXXIV, XXXV, fig. 5, et XL). Grotte formée comme la précédente, même situation, mais quelques centaines de mètres plus au Nord. Accès extrêmement facile. Epaisseur maximum des débris de cuisine : 1m.45.

Grotte de Dong-noi (pl. XXXIV, XXXV, fig. 3, et XLIII). Située près de l'entrée d'un étroit vallon, dans le versant occidental d'un long chaînon calcaire, à proximité d'un petit cours d'eau. A mi-flanc de la montagne, accès assez difficile. Epaisseur maximum des débris de cuisine : 3 m. 50.

Mobiliers préhistoriques de Phu-ve, de Phuc-luong, de Hang Hao, de Hang Oc et de Dong-noi. *Outillage en matières minérales.* Il est moins riche qu'à Lang-vanh.

Les pièces taillées sont des disques, des haches courtes, etc.

Les instruments polis au tranchant sont en fort petit nombre (1) ou font défaut.

De Hang Oc et de Dong-noi proviennent des amygdaloïdes de facture soignée, notamment de forme subtriangulaire [2, pl. III, fig. 4].

Les objets divers sont assez rares et peu variés. Les tessons de poterie grossière archaïque ne se rencontrent pas fréquemment, mais ne manquent qu'à Hang Hao.

Outillage en matière d'origine animale. A Phu-ve 6 instruments en os ou en bois de Cervidés, 2 à Phuc-luong, 3 à Dong-noi (ces nombres et les suivants sont approximatifs).

Coquilles d'Unionidés travaillées ou utilisées : Phu-ve 7, Hang Oc 4, Dong-noi 8.

Restes de mammifères. Fragments de mâchoires d'Herbivores avec molaires séparées : Phu-ve 25, Phuc-luong 7, Hang Oc 5, Dong-noi (2) 3.

Molaires de Carnivores, de Suidés, etc., rares.

Débris de crânes humains (3) : Phu-ve, vestiges de plusieurs crânes ; le moins détérioré, incomplet, en mauvais état, dolichocéphale (indice céphalique approximatif 72,25) et hypsisténocéphale.

Hang Oc : un fragment de mâchoire.

Dong-noi : un fragment de frontal.

Observations.

Instruments nouveaux. — Quelques instruments ou types nouveaux sont à signaler. La plupart d'entre eux sont polis à la région active.

Citons un énorme couteau de Lang-vanh (fig. 23, A), pesant, fait d'un galet plat, à contour presque quadrilatère ; les deux biseaux, façonnés avec grand soin, se rencontrent pour former un tranchant particulièrement affilé; leur hauteur atteint jusqu'à 15 millimètres. Nous n'avons jamais trouvé de couperet aussi robuste. Un autre outil coupant (fig. 24, B) de Da-phuc est une hache très courte (indice de largeur longueur 221,95). Objet plus léger que la pièce précédente, mais avec un taillant aussi fort. Dans les deux, tranchant convexe. Un couteau ou hache courte de Phuc-luong (fig. 26) (indice de largeur longueur 228,20), assez singulière, montre un tranchant fortement *concave* (4). Jamais instrument de cette forme ne s'est présenté dans nos stations préhistoriques. A notre avis, il servait à racler ou peut-être à couper des corps cylindriques, os, branches d'arbres minces [5, p. 102].

Des haches de Lang-vanh et de Da-phuc sont échancrées dans la région de l'empoignure (fig. 24, A). Si, d'après cette disposition particulière plus ou

---

(1) 1 ou 2 par station, presque uniquement des haches courtes, dont un couteau concave (fig. 26) provient de Phuc-luong.

(2) A Dong-noi gisaient des os calcinés de grands mammifères.

(3) Les fragments de mandibules, parfois abondants, peuvent donner quelques renseignements utiles.

(4) Le plan de l'empoignure a été poli et montre un trait de sciage [2, p. 61] ; cet objet est peut-être un peu plus récent que les autres. Il gisait à 25 cm. de la surface du sol.

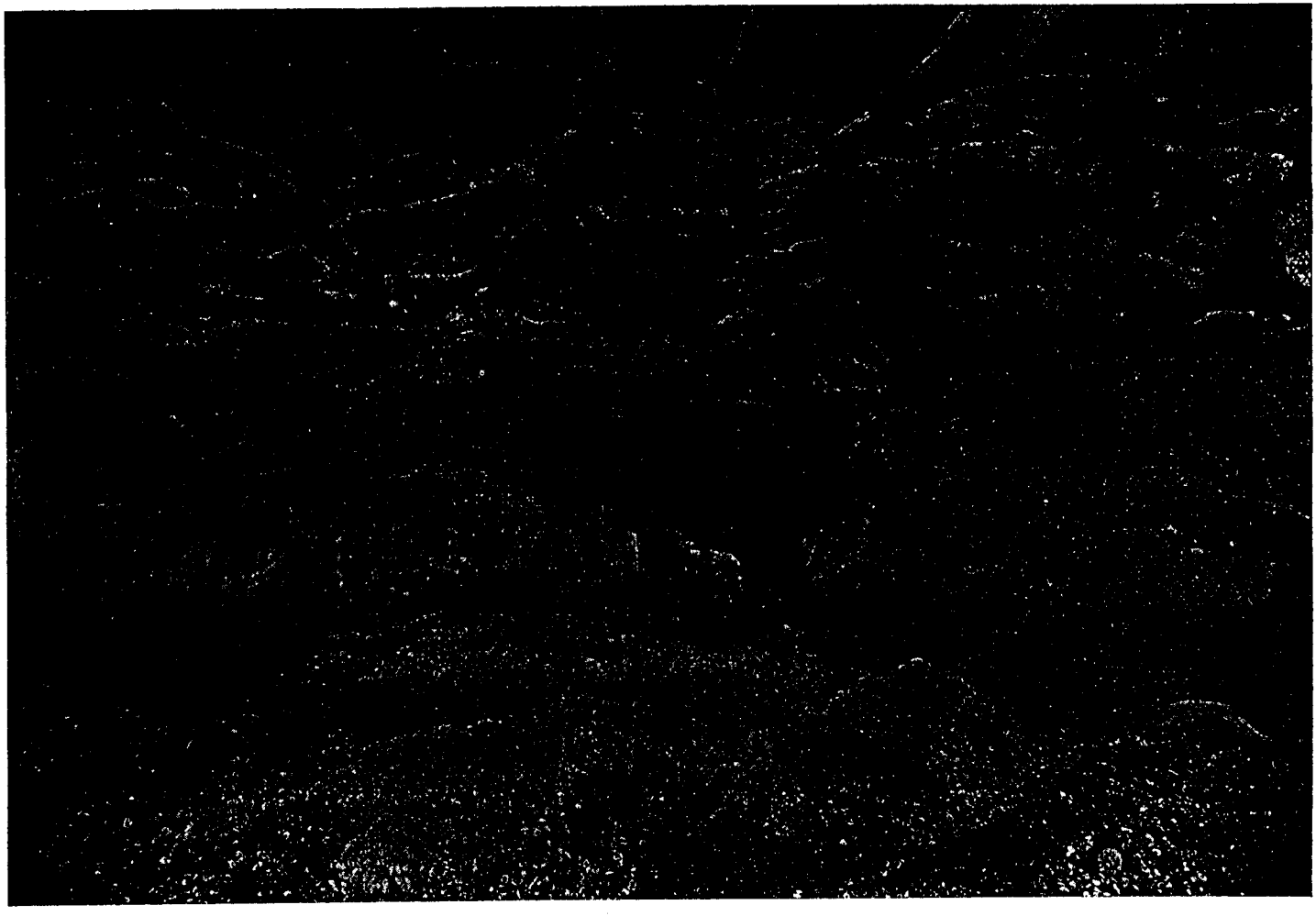

HANG HAO (milieu de la grotte et région Sud-Ouest).
Après les fouilles. (P. 267.)

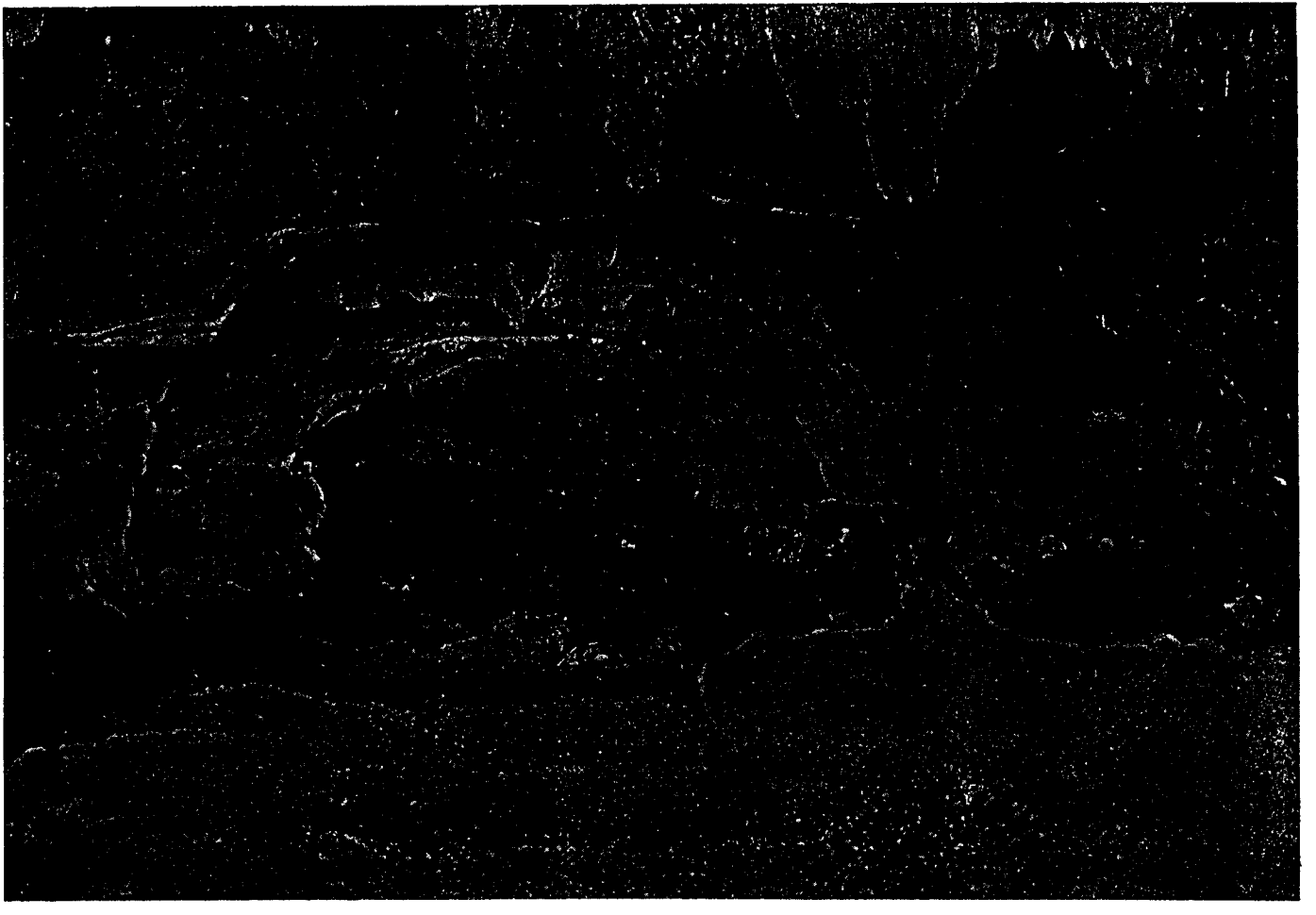

Hang Oc (région Nord-Est).
Après les fouilles. (P. 267.)

moins accentuée, on les range en série, le dernier exemplaire paraît montrer l'ébauche d'un tenon d'emmanchement. N'ayant pas étudié suffisamment la question, nous mentionnons le fait sans chercher si vraiment elles sont une forme primitive de la hache à soie néolithique. Cette industrie qui n'emploie que le galet, corps plus ou moins ovoïde, produit bien rarement des ciseaux ; au Paléolithique et au Néolithique européens, ce genre d'outils est fait avec des lames minces et étroites enlevées à des nucléus. A Lang-vanh et à Da-phuc, les troglodytes se sont procuré des galets plats et étroits et en ont confectionné un certain nombre de ciseaux. Celui de Lang-vanh, figuré ici (indice de largeur longueur 27,56), se termine dans la région active par une pointe atténuée.

Il reste à parler des objets en os ; nombre de modèles n'ont pas encore été rencontrés dans nos débris de cuisine ou ont été trouvés avec de tout autres dimensions. Bornons-nous à citer quelques objets de formes très particulières. Une double gouge (fig. 23, C), de Lang-vanh, probablement en bois de Cervidé, longue de 295 millimètres (indice de largeur longueur 17,62) ; surface masquée par un enduit fait de débris de cuisine et d'un ciment calcaire. Ces deux gouges, lissoirs peut-être, creusées à chaque extrémité de l'objet, sont l'une profonde, l'autre moins excavée. Elles ne sont pas dans le prolongement l'une de l'autre, mais dans des plans formant entre eux un angle de 40° environ. Cet outil massif, fort rustique, gisait à une profondeur de 3 m. 20 ; sa grande ancienneté est incontestable.

Les cinq navettes (fig. 24, C) trouvées à Da-phuc, datent-elles aussi de loin ? Elles ont été recueillies presque au même endroit de l'abri, mais à des profondeurs variant de 95 centimètres à 1m.90. Longueurs comprises entre 48 et 66 millimètres. Deux d'entre elles portent des essais de perforations médianes, biconiques ; pour une troisième, la perforation est complète. Elles sont malheureusement recouvertes presque en entier d'un enduit stalagmitique ; là où l'os est à nu, on distingue des traits gravés en creux le plus souvent longitudinaux, courbes, rappelant quelques-uns de ceux qui ornent le poinçon de Lam-gan (1). Leur ensemble paraît constituer des dessins, mais la couche calcaire superficielle les rend peu discernables.

Ces pièces sont-elles vraiment des navettes, ce qui supposerait une industrie textile même rudimentaire ? Rien ne le prouve ; elles pouvaient servir à un usage que nous ignorons.

Un petit objet (fig. 25) a été trouvé à Phu-ve, à une profondeur de 1 m. 50 près de la paroi Sud, à l'entrée. Les conditions de gisement et la facture dénotent l'ancienneté, mais la forme régulière, symétrique, pourrait faire croire à une pièce plus récente. La pointe ne porte aucune trace d'usure. L'extrémité opposée est entamée comme si elle avait travaillé une matière peu

(1) Il est décrit p. 279.

résistante. C'était peut-être une sorte de lissoir. La pointe aurait aidé à le fixer dans le manche.

L'outillage en os et en corne de l'Age du Renne (aiguilles à chas, épingles, sagaies, harpons (1), propulseurs, bâtons de commandement, etc.) nous ouvre des horizons que l'examen des pierres taillées ne laissait pas soupçonner.

L'étude méthodique des objets en os de Da-phuc et les découvertes ultérieures probables montreront que les industries de ces Troglodytes étaient plus variées que le mobilier lithique ne le faisait présumer.

Les nombreux galets gréseux, pierres plates, etc., de tailles et de formes différentes, rougis par le feu, révèlent qu'autour des foyers on s'occupait à des préparations diverses, culinaires ou autres.

Remarques complémentaires. — Ces 7 stations et les 3 découvertes en novembre 1927 [*3*, p. 41] portent à 10 les gisements hoabinhiens du Tonkin méridional; jusqu'à la chaîne anthracolithique, frontière naturelle du Tonkin et de l'Annam, les grottes et les abris sous roche habitables étaient occupés par l'homme, fait important pour la paléogéographie ethnique. Les mobiliers des 7 stations appartiennent, comme celui de Nhan (2) [*3*, p. 41], à la période intermédiaire du Hoabinhien (3) [*2*, p. 55]. 3, Lang-vanh, Da-phuc et Dong-noi, fournissent nombre de renseignements utiles; les 2 premières contiennent, avec Sao-dong [*2*, p. 7] (4), les plus puissantes masses de débris de cuisine mésolithiques (5), à coquilles de *Melania*, trouvés au Tonkin. Lang-vanh, situé à une dizaine de kilomètres du massif (pl. XXXIII) de porphyrite [*2*, p. 6] qui a fourni leur matière première aux troglodytes de la vallée du Sông Boi, recevait par le Sông Dôm, en grande quantité, les galets arrachés à ces montagnes; par contre, les hommes de Da-phuc devaient faire environ 10 kilomètres pour récolter des galets de même provenance. Les autres montagnes de la région ne contiennent guère de roches éruptives. L'homme, dès que la configuration des lieux s'y prêtait, s'établissait (voir la carte, pl. XXXIII) à proximité des seules pierres de la contrée utilisables pour les haches, les percuteurs, etc. Le mobilier lithique de Lang-vanh est le plus riche de cette province préhistorique par la diversité des formes et le plus instructif pour nous (6). A Da-phuc, pas de pierres utilisables à proximité, on les remplaçait

---

(1) Harpons à rainures destinées peut-être à contenir une substance toxique [*5*, p. 155].

(2) Quelques instruments polis au tranchant, des débris de poterie grossière faite au panier ou marquée à la corde [*15*, p. 3].

(3) Sauf peut-être quelques-uns des dépôts inférieurs, pour lesquels une étude plus approfondie est nécessaire.

(4) Les débris de cuisine de Sao-dong sont en partie paléolithiques.

(5) Le terme *mésolithique* se rapporte ici à la culture qui a produit des instruments polis au tranchant seulement.

(6) Malheureusement, ces dépôts ayant été souvent remaniés, les objets ne gisent pas toujours à leur place primitive, sauf ceux des couches inférieures.

par l'os ; aucune station bacsonio-hoabinhienne n'offre une aussi grande variété d'instruments en cette matière ; celle-ci, c'est-à-dire les restes osseux de mammifères, y abonde ; on y trouve entre autres des vestiges de Rhinocéros et d'Eléphants (1) ; les plaines de cette région ne devaient guère « être que marais et forêts où pullulaient les éléphants, les rhinocéros et les tigres », comme le Thanh-hóa en 44 A. D. [*11*, p. 22].

Fait à noter, à Lang-vanh comme à Da-phuc, les instruments polis au tranchant seulement, de formes et de tailles variées, sont assez nombreux dans les dépôts inférieurs où parfois ne se trouvent presque plus de paléolithes, tandis qu'ils font à peu près défaut dans les couches supérieures où gisent pour ainsi dire seuls les outils en pierre taillée [voir *2*, p. 60].

Dans ces stations, comme dans les autres gisements bacsonio-hoabinhiens, à peu près toutes les pièces, instruments ou armes, dérivent du galet ; les pierres taillées naturellement [*3*, p. 42], et employées comme outils, proviennent, elles aussi, du galet. Cette industrie lithique l'utilisait directement ; les éclats retouchés (2) sont en quantité infime ; jamais ne se trouvent de rognons de débitage d'où on aurait détaché des lames. Ces galets, ayant séjourné dans les cours d'eau, ont été attaqués superficiellement et ne donnent pas des conchoïdes de percussion en creux ayant la netteté de ceux des roches fraîches.

Les haches courtes [*2*, p. 10, pl. I, fig. 18 et 19 ; pl. III, fig. 31 bis ; etc., et *4*, fig. 1 à 15 bis], instrument caractéristique du Hoabinhien, ne manquent jamais ; les disques se rencontrent fréquemment aussi. Les restes humains, très fragmentés, ne peuvent fournir que des renseignements généraux. De 4 stations proviennent des débris de crânes humains calcinés [*3*, p. 44].

De Dong-noi nous avons extrait un outillage très archaïque pour lequel une étude minutieuse sera nécessaire. Dans la paroi rocheuse ont été gravés quelques dessins, représentations de faces humaines et animale.

Dans un travail antérieur [*2*, p. 71], nous avons parlé des coquilles d'*Auricula Auris Judæ* (3) ; à quelques centaines de mètres au Nord de la station préhistorique de Phuc-luong, dans le même massif, un abri sous roche, sorte de terrasse dominant le Sông Lang, contient, recouverts d'une mince couche d'apports argileux actuels, un banc de ces Gastropodes d'eau saumâtre à l'état subfossile ; aucun vestige indiquant le passage de l'homme ne les accompagne. Actuellement les eaux du Sông Lang n'atteignent pas ce niveau.

---

(1) D'après M. Joleaud, le groupe de « l'Eléphant de l'Inde habitait déjà au Quaternaire cette dernière contrée, l'Indochine, la Malaisie, la Chine et le Japon ». Le *Rhinocéros* (le Rhinocéros unicorne actuel de Java) est décrit du Miocène supérieur au Pléistocène dans l'Inde, la Malaisie et la Chine, etc. [7, p. 99 et 100].

(2) Ils ne se rencontrent guère que dans la période la moins ancienne [*2*, p. 58, pl. III, fig. 21, 28, etc.] de cette industrie.

(3) Des coquilles d'*Auricula Auris Judæ* ont été trouvées, 1 à Lang-vanh, 8 à Phuc-luong, 6 à Dong-noi.

Nous venons d'exposer quelques faits, nous abstenant de toute conclusion ou même de commentaires ; avant une étude approfondie de ces matériaux, ils seraient prématurés.

Bibliographie.

1. Boule (Marcellin). *Notes sur le remplissage des cavernes.* (L'Anthropologie, t. III, 1892.)

2. Colani (Madeleine). *L'Âge de la pierre dans la province de Hoa-binh, Tonkin.* Hanoi, 1927. (Mémoires du Service Géologique de l'Indochine, vol. XIV, fasc. 1.)

3. Colani (Madeleine). *Notice sur la préhistoire du Tonkin.* I, *Deux petits ateliers.* II, *Une pierre à cupules.* III, *Stations hoabinhiennes dans la région de Phu-nho-quan, province de Ninh-binh.* Hanoi, 1928. (Bull. Serv. Géol. de l'Indochine, vol. XVII, fasc. 1.)

4. Colani (Madeleine). *Quelques Paléolithes hoabinhiens typiques de l'Abri sous roche de Lang-kay.* (Bull. Société préhistorique française, t. XXVI, nº 6, juin 1929. P. 353.)

5. Déchelette (Joseph). *Manuel d'Archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine.* I, *Archéologie préhistorique.* Paris, 1924.

6. Haug (E.). *Traité de Géologie.* I, *Les phénomènes géologiques.* Paris, 1907.

7. Joleaud (L.). Séances de la Société Géologique de France. 1929, 29 avril. Fascicules 8 et 9. Paris.

8. Mansuy (H.). *Contribution à l'étude de la préhistoire de l'Indochine.* IV, *Stations préhistoriques dans les cavernes du massif calcaire de Bac-son, Tonkin.* Hanoi, 1924. Mém. Serv. Géol. de l'Indochine, vol. XI, fasc. 2.)

9. Mansuy (H.). *Contribution à l'étude de la préhistoire de l'Indochine.* V, *Nouvelles découvertes dans les cavernes du massif calcaire de Bac-son.* Hanoi, 1925. (Mém. Serv. Géol. de l'Indochine, vol. XII, fasc. 1.)

10. Mansuy (H.). et Colani (M.). *Contribution à l'étude de la préhistoire de l'Indochine.* VII, *Néolithique inférieur (Bacsonien) et Néolithique supérieur dans le haut Tonkin (dernières recherches), avec la description des crânes du gisement de Lang-Cuom.* Hanoi, 1925. (Mém. Serv. Géol. de l'Indochine, vol. XII, fasc. III.)

11. Maspero (Henri). *Etudes d'histoire d'Annam.* V, *L'expédition de Ma Yuan.* (Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, t. XVIII, nº III. P. 11 à 28.)

12. Saint-Périer (Dr René de). *Engins de pêche péaléolithiques.* (L'Anthropologie, t. XXXVIII, nos 1-2.)

13. Service Géographique de l'Indochine. *Carte de l'Indochine* au 100.000e. Feuille de Phu-nho-quan. Hanoi, 1910.

14. Service Géologique de l'Indochine. *Carte géologique de l'Indochine* à l'échelle du 500.000e. Feuille de Hanoi. Hanoi, 1928.

15. Van Stein Callenfels (Dr. P. V.) and Evans (I. H. N.). *Report on cave excavations in Perak.* (Oudheidkundig Verslag, 1926, Bijlage K), Weltevreden, 1927.

GRAVURES PRIMITIVES SUR PIERRE ET SUR OS

(Stations hoabinhiennes et bacsoniennes)

Par Melle Madeleine COLANI

Attachée à l'Ecole Française d'Extrême-Orient

INTRODUCTION.

Dans un travail précédent [*1*, pl. XII, p. 73, fig. 1 à 9 et 12 à 17], nous avons décrit quelques galets du Tonkin montrant des entailles intentionnelles, exécutées, selon toute vraisemblance, par des troglodytes bacsoniens et hoabinhiens. Aucune autre tentative analogue aussi ancienne n'a été signalée, à notre connaissance, en Indochine. Ces hommes primitifs n'ont pas cherché à copier la nature (1) ; la signification de leurs dessins (2) est obscure. Ici vont être étudiées des gravures fort rudimentaires provenant aussi de stations mésolithiques tonkinoises (3) ; dans plusieurs d'entre elles les humbles artistes se sont efforcés de reproduire les traits de visages humain et animal et aussi un minuscule rameau ; malgré et, pour mieux dire, en raison de la gaucherie excessive qui a présidé à ces essais, ils présentent un réel intérêt.

(1) Le dessin représenté par la fig. 5 fait peut-être exception.

(2) Quelques-uns de ces galets [*1*, p. 73-76, pl. XII, fig. 3, 7, 8, 14, 15 et 17] sont ornés de fines lignes marginales. Les Kha, les Lolo et les Tai ont une écriture composée d'encoches sur tablettes [7, p. 157-158]. Nous n'osons pas faire de rapprochement, cependant ces traits marginaux pourraient appartenir à un système plus primitif, mais ayant quelques analogies.

(3) La culture qui a produit des instruments en pierre, polis au tranchant seulement, est dite ici *mésolithique* ; le terme *néolithique* est réservé à celle qui est représentée par des pièces entièrement polies.

DESCRIPTION DES GRAVURES PRIMITIVES.

I. Représentations de figure humaines et animale.

Galet roulé gravé (pl. XLI, A). Ayant l'apparence d'un conglomérat à très petits éléments, longueur 64 millimètres, largeur maximum 34, épaisseur la plus grande 25 ; indice de largeur longueur 53,12. Ce galet, aplati latéralement, est subovoïde. D'où deux extrémités, l'une large, l'autre rétrécie ; deux grandes faces, sur l'une aucun travail intentionnel ; sur l'autre des incisions, grossières et maladroites, à concavité supérieure, représentant les linéaments d'un visage humain. L'extrémité étroite de la pierre, entaillée à gauche, simule le cou. En allant de bas en haut, voici les traits : *a*) un sillon assez peu marqué serait le contour d'un menton large ; symphyse indiquée avec netteté ; *b*) la bouche largement fendue, profondément creusée, aux lèvres épaisses, relevées aux angles ; *c*) un accent circonflexe retourné, énorme (1), représente la base du nez, dont les ailes, suivant le mouvement des coins de la bouche, seraient retroussées ; le sourire est ainsi exprimé ingénument. Ce bas du visage, traité avec une naïve gaucherie, est néanmoins facile à interpréter. Il n'en est pas de même de la région naso-frontale; deux dépressions : l'une médiane, presque semi-elliptique, peut-être accidentelle, serait un œil (2) ; l'autre est un méplat subtriangulaire de direction oblique, souligné inférieurement par un trait plus marqué. C'est une ébauche de la région naso-frontale de l'orbite (3), très montante ; l'œil (?), fort difficile à graver, serait mi-clos. L'artiste a, dirait-on, voulu faire deux yeux dirigés de côté, ce qui répondrait assez à l'expression narquoise de cette face singulière ; ou bien un œil à moitié fermé et l'autre grand ouvert, grimace moqueuse ? Le profil non figuré ici porte deux traits transversaux à peu près à la place qu'occuperait l'oreille, en est-ce une indication sommaire ? Le sommet de la tête a été légèrement attaqué ; a-t-on employé l'objet comme percuteur, pour donner de faibles coups ? Ou le troglodyte aurait-il cherché à indiquer des cheveux ?

Au point de vue caractères ethniques, y a-t-il quelque renseignement à tirer de cette esquisse ? Les contours et proportions de ce galet roulé, resté en grande partie brut, n'ont pas été modifiés, ils ne sont pas ceux d'une tête humaine (4). Les traits (nez et lèvres) pourraient-ils à la rigueur fournir quelques indications ?

---

(1) L'indice nasal (que le lecteur nous pardonne cette absurde fantaisie) se rapprocherait vaguement de 105.

(2) Peut-être un œil unique cyclopéen.

(3) Si, dans un calque de la photographie, on dessine un méplat symétrique du côté droit du personnage, on obtient une physionomie bizarre.

(4) La face serait leptoprosope et très platyrrhinienne, d'où dysharmonie très prononcée ; insister serait ridicule.



A. Galet gravé, face et profil. (P. 274.)

B. Fragment de schiste gravé : *a* et *b*, faces ; *c*, profil avec empreintes parallèles. (P. 285.)

A

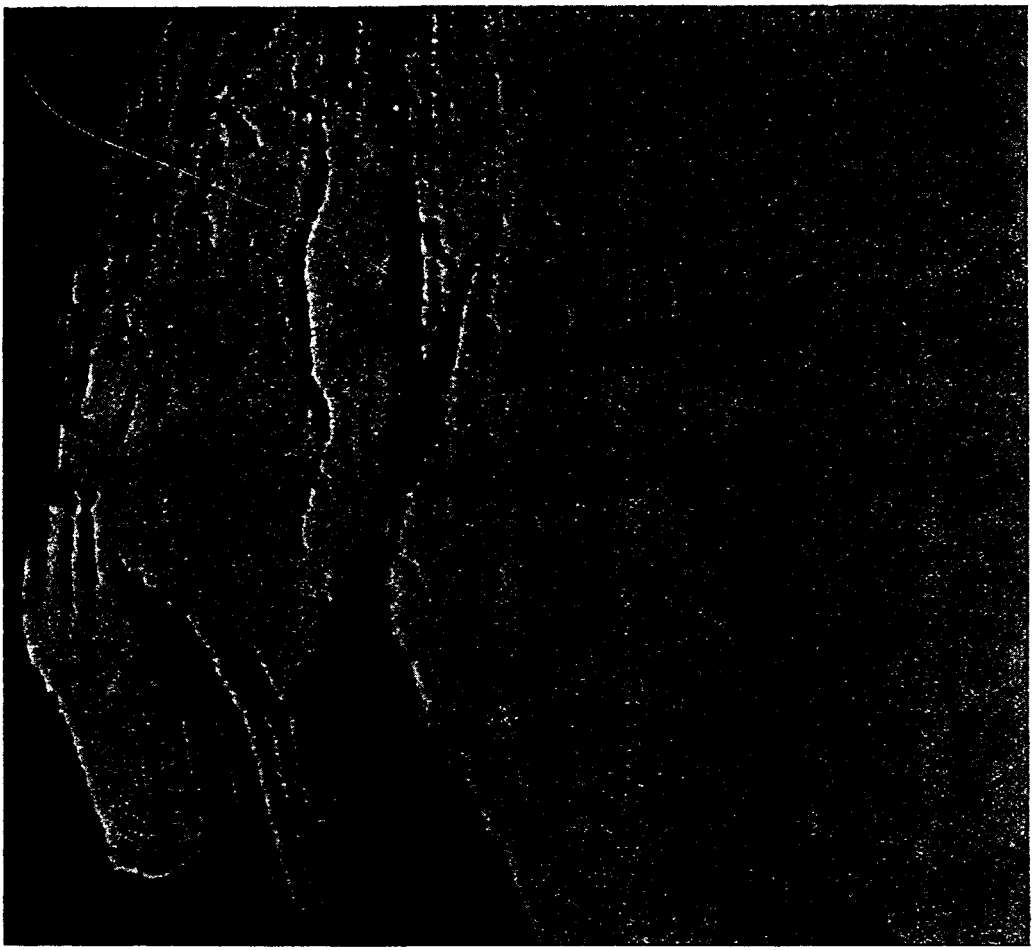

B

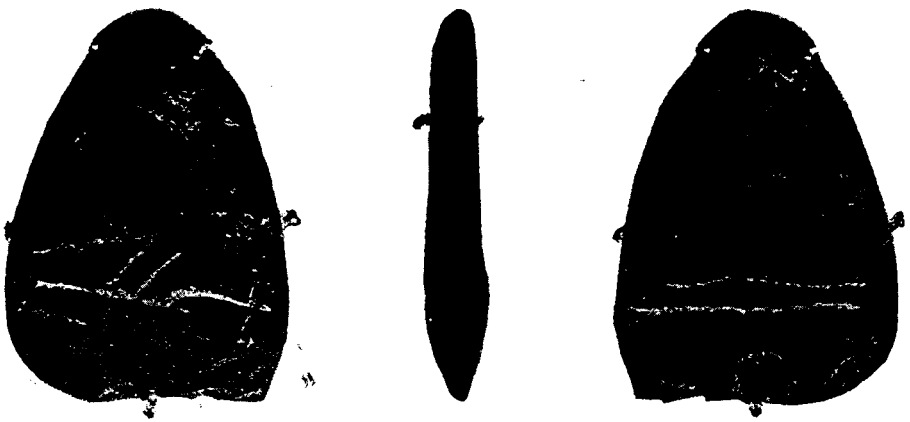

a *b* *c*

A. Agrandissement d'une partie de la pl. XLIII. Au premier plan, la 3e figure ; à sa gauche et à sa droite, les 4e et 2e figures (celle-ci presque entièrement cachée). Plus loin, plus à droite, la face d'Herbivore discernable en partie (p. 275). — *B.* Dessins d'attribution incertaine. (P. 278.)



Caverne de Dong-noi. Dessins pariétaux sur la stalactite du milieu.
Au premier plan, région Sud-Ouest ; au fond, entrée de la grotte orientale. (P. 275.)

Ce caillou gravé jouait-il un rôle ? Possédait-il un pouvoir surnaturel quelconque (1) ? Impossible de répondre ; la face, surtout entre l'arcade sourcilière et la base du nez, a une patine superficielle un peu plus foncée que le reste de l'échantillon ; serait-elle due à des attouchements humains fréquemment répétés ?

Cette pièce a été trouvée par notre sœur, Melle E. Colani, dans la grotte de Na-ca (2) [*1*, p. 78], province de Thái-nguyên, en février 1926, dans la partie centrale, à une profondeur de 60 centimètres. Le mobilier lithique de Na-ca n'a pas encore été étudié. Par l'abondance des pièces de facture bacsonienne et la variété des formes, il est un des plus riches de cette province préhistorique septentrionale. Il décèle une grande activité intellectuelle. Dans ce milieu, un troglodyte mieux doué que les autres, plus observateur, semble-t-il, aurait essayé cette gravure singulière, presque informe, premier balbutiement de l'art, où se révèle un certain sentiment de la nature. A notre avis, cet objet unique est bien contemporain des débris de cuisine dans lesquels il gisait ; ce n'est pas une pièce introduite là par le hasard.

Nous avons été longtemps sans oser en parler, tant nous redoutions d'être victime d'une illusion, nous nous demandions s'il ne faudrait pas le mettre à côté des prétendues *pierres-figures* paléolithiques que mentionne Déchelette [3, p. 201]. Dans le doute, nous croyons utile de mettre sous les yeux des préhistoriens cet objet bizarre.

Dessins pariétaux. — Les dessins pariétaux (pl. XLII, A, XLIII, XLIV, XLV) de la caverne de Dong-noi (3), à l'entrée d'une petite grotte intérieure (voir le plan, pl. XXXV, fig. 3) qui renfermait une grande quantité de débris de cuisine hoabinhiens, sont au nombre de quatre, gravés sur une grande stalactite bombée ne descendant pas jusqu'à la surface du sol. Pour plus de clarté, nous en parlerons comme si elle avait trois côtés (4), l'un exposé au Nord, l'autre à l'Ouest-Nord-Ouest, c'est-à-dire tourné vers l'ouverture de la grotte, et le troisième à l'Ouest. En allant de l'intérieur vers l'extérieur de la grotte, on voit : 1° une face d'Herbivore (pl. XLIV), côté Nord, en partie dans l'ombre, puis trois visages humains ; 2° un visage en demi-cercle (pl. XLV), côté Nord, dans l'ombre ; 3° un grand visage subrectangulaire (pl. XLII, A, et XLV), côté Ouest-Nord-Ouest, en lumière ;

---

(1) En Extrême-Orient, les divinités sont souvent représentées souriantes. Mais un abîme sépare les statues auxquelles nous faisons allusion de notre humble galet.

(2) Na-ca : longitude 115°22′6″ ; latitude 24°26′25″.

(3) Voir supra, p. 267.

(4) Cela n'est pas tout à fait juste, la pl. XLV montre d'une façon exacte les positions respectives des différentes gravures.

4° un visage détérioré, incomplet (pl. XLV), côté Ouest, en lumière. Voici quelques données numériques :

Figures.	Hauteurs approximatives (1) au-dessus de la surface du sol.	Hauteurs des figures (*coiffures comprises*).	Largeurs des figures (coiffures non comprises).
1	1 m. 60	55 cm.	25 cm.
2	1 m. 70	25	20
3	1 m. 50	55	33
4 (une moitié est détruite)	1 m. 75	35	12

Distance approximative d'une figure à l'autre : de la 1ère à la 2ème, 45 centimètres ; de la 2ème à la 3ème, 9 centimètres ; de la 3e à la 4ème, 7 centimètres.

La gravure consiste en des entailles grossières, larges, dont la profondeur atteint jusqu'à 2 centimètres.

Figures humaines. — La 2ème figure (2) (pl. XLV, à droite, du personnage) a presque la forme d'un demi-cercle, dont le diamètre serait horizontal ; deux creux assez profonds, elliptiques, rapprochés : les yeux ; entre eux une entaille elliptique, mais dont le grand axe est vertical : le nez ; au-dessous, la bouche, large, assez profonde, presque correctement placée. A peu près au milieu du diamètre du demi-cercle, ayant un peu moins de la moitié de sa longueur, se dresse une entaille perpendiculaire, la coiffure, qui se prolonge latéralement à droite et à gauche.

3e figure (pl. XLII, A, XLIII et XLV) constituée par un rectangle légèrement arrondi aux angles, plus large que haut. Indice de largeur hauteur : 123,52. A peu près à mi-hauteur, très écartées l'une de l'autre, deux entailles profondes, aux bords obsolètes, figurent deux yeux ; deux larges rainures arquées, placées très haut, les sourcils, les surmontent ; les deux « queues » se confondent ; de la région médiane de ce sillon s'en détache un autre descendant, subvertical, le nez ; au-dessous une ouverture haute et profonde, peut-être en partie détruite, déviée à gauche (du personnage), la bouche. Au milieu du grand côté supérieur du rectangle, ayant un peu moins de la moitié de sa longueur, se dresse une entaille perpendiculaire qui se prolonge latéralement à droite et à gauche, la coiffure ; nous y reviendrons.

4e figure (pl. XLII, A, et XLV ; à gauche, du personnage), en partie détruite ; il ne subsiste guère qu'une moitié du rectangle qui la limitait ; un

(1) Ces hauteurs sont fort peu exactes; quand nous avons pris ces mesures, le sol avait été très bouleversé par nos fouilles.

(2) La 1ère figure (pl. XLIV) représente une face d'Herbivore.

creux énorme, déformé : l'œil ; un autre creux peu discernable : une moitié du nez. La coiffure ne diffère pas beaucoup de celle des 2ème et 3ème figures.

La 1ère gravure (pl. XLIV), bizarre, représente une tête d'animal ornée de bois. Les deux moitiés sont dissemblables. 1° Moitié droite : de bas en haut, 2 entailles verticales, profondes, limitent une touffe d'une barbiche. 2 lèvres épaisses, trop larges, les surmontent. Puis une ouverture latérale figure un naseau, bordé extérieurement par une sorte de croissant, borné lui-même par un large sillon. Ce croissant représente l'aile du nez. Puis, circonscrit en dedans par un sillon courbe, et en dehors par un large méplat, se voit un globe oculaire peu en relief, mais énorme (1) ; telle est notre interprétation sous toutes réserves. A peu près au même niveau, un sillon, presque vertical d'abord, se bifurque ensuite, pour décrire le premier segment d'une ligne brisée ; il simulerait un bois d'Herbivore ; le troglodyte se montre mauvais observateur : l'insertion est trop basse ; cette ligne devrait s'incliner de dedans en dehors et décrire une courbe à convexité extérieure. 2° Moitié gauche, dessin plus rudimentaire : une ouverture étroite pour le naseau. Un trait fort épais et profond borne extérieurement la région inférieure du museau, lui donnant une largeur exagérée, et se continue vers le haut, divergeant et formant une grande courbe à concavité inférieure. C'est évidemment le dessin du bois gauche.

Cette asymétrie excessive, cette absence de logique, forment contre toute attente un ensemble expressif et assez harmonieux. L'artiste a, dirait-on, tenu compte de l'éclairage : l'une des moitiés reçoit la lumière de côté, les détails seraient supposés être noyés ; dans l'autre, l'ombre souligne, renforce les traits. Les courbes, si déraisonnables qu'elles soient, se contrebalancent. En faisant un visage entier avec la région de droite et son calque retourné, on obtient un motif de décoration singulier.

Remarques. — L'originalité des trois figures humaines consiste surtout en leur bizarre coiffure, dichotome, le tronc vertical, les branches plus ou moins arrondies aux extrémités libres ; celles-ci sont toutes à peu près à la même hauteur, celle de gauche (du sujet) de la 2ème figure est distante de 4 centimètres de celle de droite du personnage du milieu ; la senestre de celui-ci se confond avec la dextre du dernier personnage.

La face centrale, plus grande que les autres, est la seule qui possède des sourcils, considérés peut-être par le graveur comme un attribut de la puissance. Les contours de la figure la plus petite sont arrondis et non anguleux, les traits sont plus rapprochés les uns des autres, l'ensemble a un aspect de douceur, très relative ; représenterait-elle un personnage

(1) Les globes oculaires énormes se rencontrent dans l'art annamite, entre autres dans les terres cuites.

féminin ? Elle et la tête d'Herbivore (1) sont le plus souvent dans l'ombre, à l'abri du soleil et de la pluie ; elles sont assez bien conservées ; les deux autres, surtout la quatrième, sont exposées au soleil une partie de la journée. Les pluies torrentielles, accompagnées de vents d'Ouest violents, doivent les atteindre et contribuent à provoquer une désagrégation superficielle de cette roche tendre.

II. Dessin d'attribution incertaine.

Très petite hache ou grattoir (pl. XLII, B). Galet schisteux en apparence, brun clair, contour triangulaire ; longueur 50 millimètres, largeur maximum 37, épaisseur la plus grande 7. A la base du triangle aboutissent deux biseaux très usés, couverts de stries longitudinales semblant dues à des frictions (sur une râpe grenue ou avec du sable dur à gros grains) ; la jonction de ces deux plans obliques constituait un tranchant (pl. XLII, B, en *b*) ; cette partie active est cassée comme par un travail souvent répété. La surface, détériorée, est polie et porte des dessins paraissant avoir été creusés dans cette roche tendre, en grande partie par de petits coups successifs qui ont festonné le bord de ces sillons. Sur l'une des faces (pl. XLII, B, en *c*), 2 lignes subparallèles. Sur l'autre (pl. XLII, B, en *a*), le dessin est plus compliqué. Inutile de le décrire, la photographie ci-jointe le reproduit exactement. Que représente-t-il ?

« Les ornements des primitifs sont pour la plupart des imitations de formes naturelles. » Cette gravure ne paraît pas être une copie directe de la nature ; mais elle ressemble à une stylisation presque hiéroglyphique. Est-elle contemporaine de l'instrument qui lui sert de support ? Laissé par les ouvriers qui l'ont employé, l'outil aurait-il été ramassé plus tard par un homme d'une génération moins lointaine ? A cet objet, curieux pour lui, il attribuait peut-être quelques propriétés magiques et aurait tracé avec grand soin ces traits.

La petite hache est fort usée ; le dessin, à première vue, semble plus récent ; à la loupe, on constate qu'il a bien une patine.

Nous avons trouvé cet objet dans la caverne de Len-dat (2) en novembre 1925, angle Nord-Est, dans une plateforme qui constituait la partie antérieure du kjökkenmödding, à un mètre de profondeur. Les dépôts en cette région étaient, semblerait-il, assez récents.

---

(1) La tête d'Herbivore est en partie seulement dans l'ombre (pl. XLII, B, à droite, des personnages), mais abritée des intempéries.

(2) Len-dat (longitude 115°552 ; latitude 24°095, province de Lang-son) est à quelques kilomètres de Lang-cuom. La caverne est très intéressante par sa situation et par le mobilier lithique bacsonien qu'elle renferme. Elle a été découverte et fouillée par nous en novembre 1925 ; rien n'a été publié.

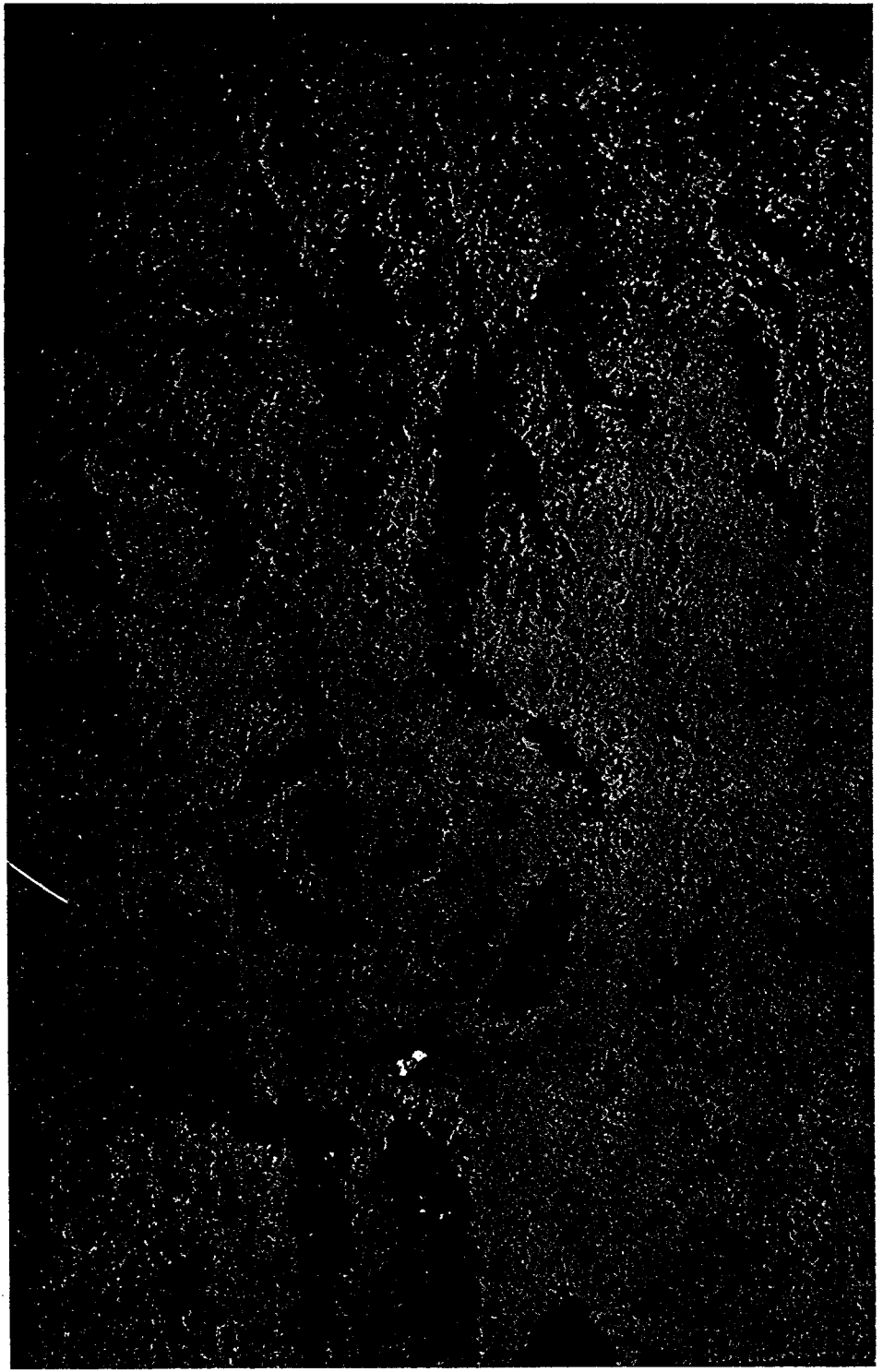

DESSIN PARIÉTAL.

Face d'Herbivore stylisé. (P. 277.)

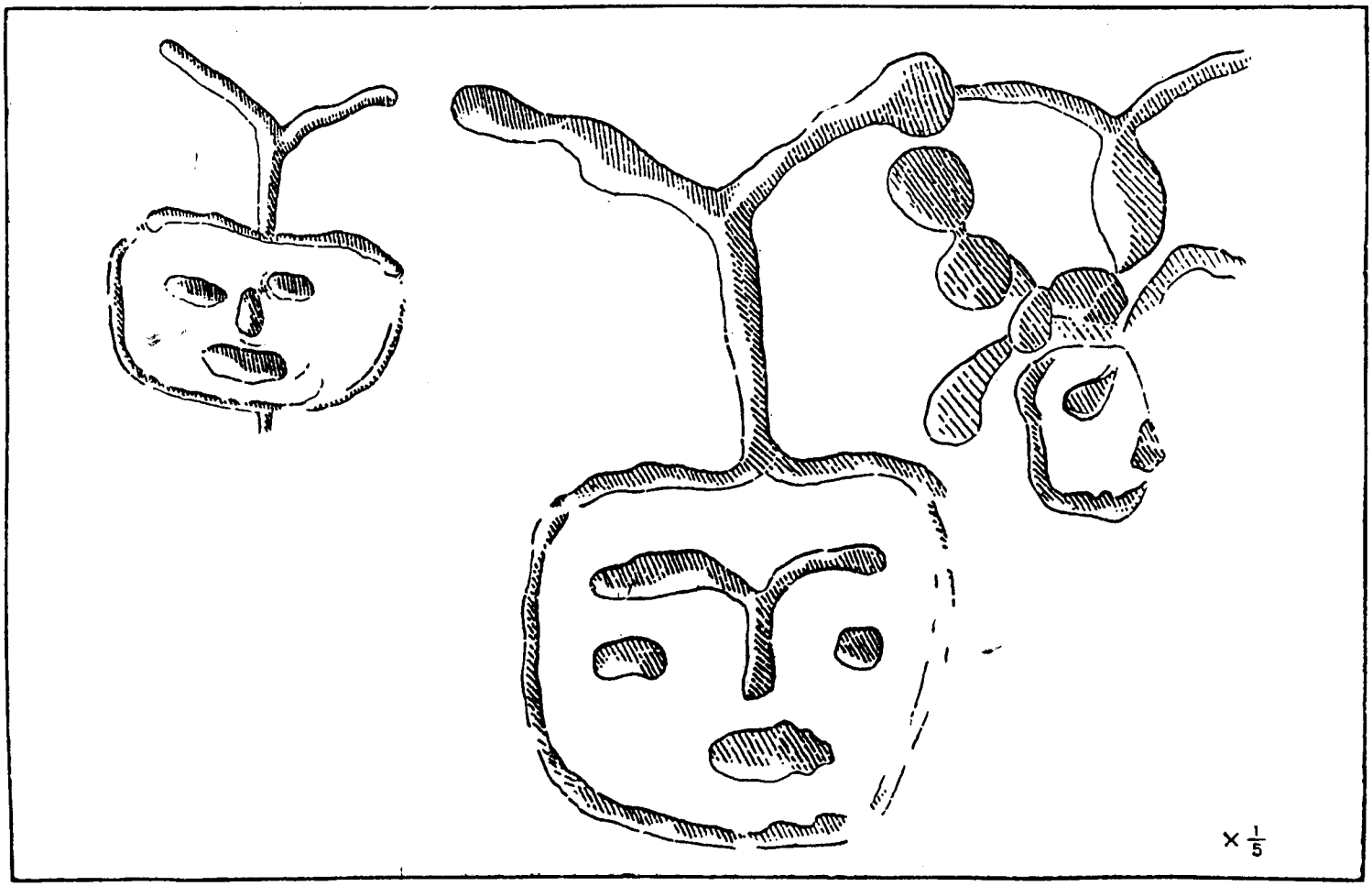

GRAVURES PARIÉTALES DÉVELOPPÉES.

Visages humains stylisés. (P. 276.)

III. Représentation végétale.

Poinçon. Description de l'objet (fig. 27, *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*). — Longueur actuelle 81 millimètres ; largeur 9 ; épaisseur maximum 5. Diaphyse d'un os long, creusée naturellement en gouttière sur une longueur de 5 centimètres, puis formant une sorte de cône très haut ; l'extrémité active, pointe peu aiguë, a été amincie par l'enlèvement de quelques esquilles. L'extrémité opposée est une cassure récente ; la pièce devait être plus longue.

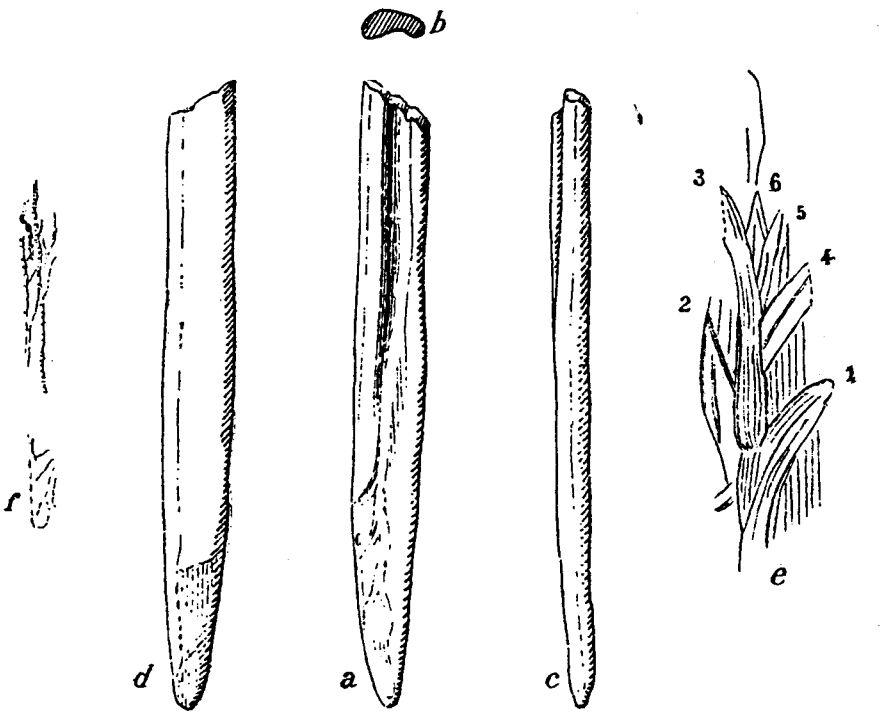

Fig. 27, *a*, *b*, *c*, *d*, *e* (1), *f*. — Poinçon. *e*, Dessin gravé ornant la région inférieure de la face *a*, (x 3). *f*, Dessin ornant la région supérieure de la face *d*, presque grandeur naturelle.

L'objet a été poli avec soin en entier, lustré et même gravé. Aucune pièce bacsonio-hoabinhienne ne montre rien de semblable aux traits fins, parfois maladroits, que l'on y discerne. Nous en reparlerons.

(1) Nous avons retourné la figure *e*, afin de montrer le rameau dans une position naturelle.

Il a dû servir comme poinçon, malgré son extrémité peu aiguë.

La patine, assez analogue à celle d'une pièce trouvée dans les mêmes dépôts préhistoriques, est brun clair avec de nombreuses taches d'un brun rouge plus foncé ; pas de dendrites de manganèse.

Milieu de la grotte de Lam-gan (province de Hòa-bình, longitude 103°9′ ($114^{G}62$) ; latitude 20°50 ($23^{G}15$). Profondeur 80 centimètres.

Gravure. — Sur la face figurée en *a*, dans le tiers inférieur, on a ménagé un plan allongé et on y a gravé un petit rameau (le sommet et la base dépassent le plan). Quatre feuilles à nervures parallèles (fig. 27, *e*, nos 1, 2, 3 et 4) sont très nettes ; en faisant varier l'éclairage, deux autres feuilles apparaissent au-dessus (1) (fig. 27, *e*, nos 5 et 6), plus petites, un peu confuses, le tout se termine à une faible distance de l'extrémité active par deux lignes légèrement brisées. La partie inférieure du fragment de plante s'achève dans la cavité médullaire en figurant une sorte de tige.

Voici la description de chacune des parties de cet ensemble : les feuilles sont alternes et, à notre avis, graminiformes.

Feuille 1 (fig. 27, *e*) est, semble-t-il, engainante ; une nervure médiane en relief se continue sur la gaine ; des nervures secondaires parallèles, très finement indiquées.

Feuille 2 paraît être à l'arrière-plan ; une nervure médiane gravée en creux.

Feuille 3 semble vue de profil (2), beaucoup plus longue que les autres ; base arrondie, limitée par un petit méplat transversal qui semble correspondre à une ligule ; la région inférieure du limbe contribuerait à former la gaine (3) ; sommet tronqué, le plan du dessin antique étant trop étroit ; un trait à gauche (fig. 27, *e*), sans doute la nervure médiane, nervures secondaires finement marquées.

Feuille 4, sommet tronqué comme celui de la feuille 3. Une nervure médiane en relief.

Feuilles 5 et 6, atténuées au sommet, la 5e à peine indiquée ; la 6e, plus nette, a une nervure médiane.

Deux lignes brisées, pas très distinctes, pourraient figurer deux arêtes géniculées (4).

Un rapprochement spécifique ou même générique serait impossible, ces petites feuilles étant une fantaisie d'artiste qui a pu combiner les caractères de plantes différentes. Néanmoins ce rameau appartient à la classe des Monocotylédones, peut-être à la famille des Graminées.

---

(1) Dans cette description, nous considérons le sommet du petit rameau comme la région supérieure.

(2) Nous employons le mot *profil* par opposition à *face*, cette feuille est vue latéralement.

(3) Cette gaine n'a peut-être pas été exactement représentée par le graveur.

(4) Chez les Graminées, ce sont les bractées fertiles des épillets qui se prolongent assez souvent en arêtes.

Exécution. — Feuilles 1 et 3 gravées en creux, assez profondément. Feuille 2, presque plane, contour indiqué par un sillon. Feuille 5 à peine creusée. Feuille 6 esquissée au moyen de traits légers. Champ du dessin paraît avoir été poli avec une râpe grenue ou rayé longitudinalement.

Dans la cavité médullaire et le long de ses bords, des traits longitudinaux et d'autres pourraient être dus à une intention ornementale.

Face opposée (fig. 27, *d*) (1) : sillons profonds ondulés d'où partent quelques traits fins ; tiges de lianes avec quelques rameaux ou grandes épines ? (2)

Ce poinçon est énigmatique. A l'œil nu, les dessins sont gauches, raides, peu discernables ; à la loupe, l'exécution différente des feuilles selon leur importance, la notation des nervures, médiane et secondaires, surprennent étrangement. Quels outils a-t-on employés pour un travail aussi minutieux ? Les instruments en pierre étaient trop grossiers ; il n'y avait, selon toute vraisemblance, même pas de burin (3). Le sens délicat révélé par cette petite gravure ne s'harmonise guère avec l'industrie lithique rudimentaire de ce kjökkenmödding (4). Cette pièce unique pourrait avoir glissé d'un niveau supérieur ou avoir été apportée d'ailleurs. De quelle culture provenait-elle ? Rien d'approchant n'a été signalé, à notre connaissance, du Néolithique indochinois. Les objets actuels n'offrent pas de gravures analogues.

Observations.

Remarques au sujet du petit poinçon. — Les dessins préhistoriques signalés jusqu'ici en Indochine (sur des poteries) étaient tous géométriques [2, p. 30], de même qu'en Mandchourie, en Mongolie orientale [15], etc. Cette pièce et deux des précédentes seraient les premières (5) copies préhistoriques (?) (6) de la nature observées en Extrême-Orient. Grosse dit que [5, p. 88] chez les peuples primitifs les motifs d'art décoratif sont inspirés des objets réels. En Europe, à l'Âge du Renne, la flore était « chétive », les

(1) Dans notre dessin (fig. 27, *f*), ne pouvant atteindre la finesse de la gravure, nous avons représenté certaines lignes à l'aide de points qui n'existent pas dans l'original.

(2) Nous avons d'abord pensé que l'une d'elles figurait une ramure de Cervidé.

(3) Peut-être se sont-ils servis d'une épine (dans la flore tropicale il s'en trouve de grandes, fort dures) ou d'une arête de poisson.

(4) De Da-phuc nous avons rapporté 5 navettes (?) (fig. 24, c) ; un enduit stalagmitique les recouvre presque en entier ; en plusieurs points cependant l'os visible montre des sillons courbes qui pourraient faire partie d'un dessin ; l'ensemble n'est pas discernable.

(5) Sous les plus grandes réserves.

(6) Après que ces lignes ont été écrites, une partie du poinçon a été brisée (la gravure subsiste). Le plan de la cassure montre un tissu osseux, fin, très compact, jaunâtre à lisière brun clair. Est-il très ancien ?

hommes ne dessinaient guère que des animaux [*13*] ; très rarement quelques rameaux [*3*, p. 228, fig. 90]. Par contre, les troglodytes hoabinhiens vivaient au milieu d'une luxuriante végétation (1).

Dans le poinçon de Lam-gan, la hache aux 9 traits de Trieng-xen [*1*, p. 29, pl. VI, fig. 29], les deux pointes de Sao-dong (2), le motif principal est gravé près de l'extrémité active, tandis que les hommes de l'Âge du Renne, et ensuite la plupart des peuples, décoraient et décorent surtout l'emboignure et le manche (3) ; les pointes en os du Paléolithique supérieur (4) dont la forme se rapproche un peu de notre poinçon en témoignent. Pourquoi orner la région qui travaille ? La gravure risque d'en être abîmée. Peut-être croyait-on lui procurer par des dessins spéciaux des propriétés utiles. Le choix d'une Graminée (?) (fig. 27) (5) aurait-il un sens particulier ? Ces troglodytes étaient-ils agriculteurs ? Rien ne le prouve. Ou bien ces feuilles simples leur ont-elles semblé un modèle assez facile ?

Remarques générales. — D'après J. de Morgan (6) [*10*, p. 271], l'homme, quand il fut sorti de la vie uniquement matérielle, éprouva le besoin de fixer sa pensée (pictographie représentative), puis ce domaine devenant trop étroit, «on y joignit la figuration conventionnelle dont les traces prirent rapidement une forme hiéroglyphique . . . »

---

(1) D'après Grosse [*5*, p. 88] : « Mais tandis que l'art ornementaire des peuples civilisés cherche ses motifs surtout dans le règne végétal, celui des primitifs se borne presque exclusivement aux formes animales ou humaines. L'ornement végétal qui abonde chez nous manque complètement chez les primitifs . »

(2) Elles ne sont pas décrites ici ; leur ornementation problématique consiste en quelques traits.

(3) Cependant les lames de certains instruments en bronze du Nouvel Empire égyptien portaient des inscriptions [*10*, p. 129, fig. 57].

(4) [*13*, p. 155, fig. 10 et 11, zagaies ; p. 174, fig. 8 et 9, pointe en os ; — 9, p. 346, fig. 189].

(5) Actuellement les rameaux de Bambou sont un des motifs ornementaux les plus répandus en Indochine et dans la Chine méridionale. Le riz est une plante, non pas sacrée, mais presque vénérée, par les Annamites. Dans l'Indochine moderne, partiellement déboisée, les Graminées abondent : la *Flore* de Lecomte [6, t. VII, fasc. 3, 4, 5] en mentionne 409 espèces.

(6) M. Salomon Reinach paraîtrait professer des idées différentes sur les débuts de l'art, mais il admet des exceptions : « Nous ne prétendons certes pas que ce *processus*, allant de la forme géométrique à la forme animale, ait été le caractère universel et nécessaire de l'évolution de l'art. Les découvertes d'ossements gravés et sculptés, faites dans les cavernes de l'époque du Renne, montrent, au contraire, que dans l'état actuel de nos connaissances, l'art a commencé par le réalisme et non par le schématisme. » [*11*, p. 288.] Plus loin il précise : « Il paraît certain, du moins dans l'art primitif de l'Europe centrale, que la forme géométrique a *suggéré* la forme anthropomorphique et que ce n'est pas la figure anthropomorphique qui s'est *réduite* à la géométrique. » [*11*, p. 305.]

Nous trouvons dans nos pièces : *a) copies de la nature* : une figure humaine (pl. XLI, A), grotesque essai intéressant ; un rameau de Monocotylédone (fig. 27) finement traitée en dimensions fort réduites ; *b) essais de stylisation* : des visages humains (pl. XLII, A, et XLV) (1) et une tête d'Herbivore pl. (XLIV) ; l'intention du graveur est reconnaissable ; *c) figuration d'attribution incertaine* (pl. XLII, B), fort nette, mais conventionnelle ; pour en comprendre le sens, il faudrait une clef.

Considérons la question sous un autre angle. Les arts du dessin à chaque époque suivent le développement de l'esprit humain : un Giotto ne peut être le contemporain d'un Léonard de Vinci. Mais l'enfant qui crayonne avec un charbon un bonhomme sur le mur, n'emprunte d'ordinaire pas grand'chose aux générations qui l'ont précédé. De même, l'homme qui a ébauché le masque grimaçant (pl. XLI, A) n'avait peut-être pas de devanciers ; tandis que ceux qui ont gravé, l'un le poinçon (fig. 27), l'autre le dessin du galet triangulaire (pl. XLII, B), le troisième les dessins pariétaux (pl. XLII, A, et XLV), avaient des prédécesseurs. Nous ne les connaissons pas, l'évolution de l'industrie hoabinhienne a pu être retracée schématiquement [*1*, p. 55], nous ignorons celle de l'art troglodytique (2), pauvre en apparence. Cette constatation tendrait-elle à démontrer que nos pièces ne sont pas contemporaines ?

Les conditions de gisement et le style permettent aussi de penser que la gravure de Len-dat est plus récente que celle de Na-ca. Pour le poinçon, on ne saurait se prononcer : fort menu, il a pu glisser vers le bas, façonné à une

---

(1) L'un est inscrit dans un rectangle, un autre dans un demi-cercle ; plus larges que longs, ils sont très stylisés ; l'enfant et le primitif, quand ils dessinent des visages de face, les font ronds ou ovales. M. R. Dussaud [*4*, p. 427, fig. 317] figure un alphabet de la fin du Minœn moyen III, classe A ; un des hiéroglyphes (tablette de droite, troisième ligne, second caractère) rappelle quelque peu nos dessins, mais il est presque rond. Un compte rendu ancien [*14*, p. 735] d'une séance (décembre 1879) de la Société d'Anthropologie signale d'un village des environs de Puerto Cabello (Venezuela) des figures « très grossièrement gravées », à une profondeur d'un demi-pouce, dans le granit. On ne sait à quelle époque les attribuer. La reproduction, fort petite, est assez défectueuse ; on reconnaît néanmoins des visages humains vus de face ; le contour de l'un d'eux est un rectangle allongé horizontalement ; dans la plupart, l'indication des traits diffère peu de ce que nous avons à Dong-noi. Les unes et les autres sont des représentations conventionnelles appartenant à des cultures peu avancées.

(2) Nous disons à dessein art troglodytique et non art bacsonio-hoabinhien, n'ayant aucune certitude au sujet des âges de ces gravures. Déchelette [*3*, p. 212] a écrit à propos de l'art quaternaire d'Europe et des contrées voisines : « Un des caractères de cet art, c'est en effet de ne dériver apparemment d'aucun autre et de s'être éteint sans descendance. » Nous nous gardons d'établir une comparaison entre les chefs-d'œuvre de l'Âge du Renne et nos modestes gravures. On le voit, lors de la découverte des uns et des autres, sur les origines et le développement planait un mystère.

époque moins ancienne. Restent les dessins pariétaux, tête d'Herbivore et visage humain. Que signifient ces trois figures humaines (pl. XLV) : la grande, celle du milieu, montrerait-elle un être puissant, les deux autres seraient ses satellites ? Etrange trinité, placée à l'entrée de la région la plus habitable de la station, peut-être protégeait-elle les troglodytes établis dans cette grotte secondaire (voir le plan, pl. XXXV). Ces idées, de même que la symétrie de la composition, ne paraissent guère compatibles avec la grossière culture hoabinhienne (période intermédiaire (1) [*1*, p. 56]). Le support, la roche stalactitique, est trop friable en surface, semblerait-il, pour que les gravures aient une grande ancienneté. Cependant aucune trace d'une occupation plus récente de la caverne de Dong-noi n'a été constatée à l'exception de quelques fragments de céramique actuels. Mais, cachée dans le flanc assez escarpé d'un chaînon calcaire, enfouie dans une végétation touffue, elle a pu servir de refuge à des hommes (2) traqués ou être le théâtre de quelque pratique secrète.

D'où vient le choix d'une tête d'Herbivore ? L'art annamite et chinois actuel s'occupe peu de ces mammifères (3). M. Salomon Reinach remarque [*12*, p. 258] que dans l'art de l'Âge du Renne « les animaux représentés sont, à titre exclusif, ceux dont se nourrit un peuple de chasseurs et de pêcheurs » (4). Sans vouloir nous prononcer sur le synchronisme des dessins pariétaux et des dépôts préhistoriques, nous faisons observer que dans les débris de cuisine du Hoabinhien intermédiaire, les restes d'Herbivores sont ceux qui se rencontrent le plus fréquemment (abri sous roche de Da-phuc, etc.). Des troglodytes s'en nourrissaient évidemment.

Au Paléolithique supérieur [*3*, p. 201], dans l'Eurasie occidentale, les dessins les plus anciens, animaux et hommes, sont souvent représentés de profil (5) [*13*] ; les figurations humaines sont fort rares. Au Tonkin, les dessins les plus archaïques de créatures animées, trois visages humains et une tête d'Herbivore, sont tous vus de face.

---

(1) Un examen ultérieur montrera si la période archaïque [*1*, p. 55] est aussi représentée dans cette station préhistorique.

(2) Il est certain qu'elle a servi d'asile temporaire ; on raconte même qu'aux premiers temps des persécutions contre les Chrétiens, un évêque s'y serait réfugié.

(3) Le Cheval et le Buffle sont les Herbivores les moins rarement figurés.

(4) Ces lignes ont été écrites en 1903, elles sont vraies en dépit de découvertes ultérieures. Quelques figures [*13*] ont été cataloguées dubitativement comme Félins ; cette attribution est presque toujours discutable.

(5) Cependant, d'après M. Luquet [*8*], les artistes primitifs « des milieux les plus variés » adoptent pour leurs figures humaines, quoiqu'avec un certain nombre d'exceptions, la vue de face. Mais dans le *Répertoire* [*13*] la plupart des rares hommes, anthropoïdes et ratapas, sont vus de profil. Il est vrai que le corps est généralement représenté en entier.

M. Luquet [*8*, p. 17] (1) a analysé le réalisme dans l'art paléolithique ; deux sortes de *réalisme* : 1° *intellectuel*, différents cas, entre autres le dessinateur représente ce qui existe réellement, même s'il ne peut pas l'apercevoir (2), ou encore il figure dans une même scène « plusieurs fois des éléments changeants, chacune des représentations correspondant à un moment différent de leur changement » [*8*, p. 47] (mêmes sentiments dans les dessins des enfants européens de moins de six ans) ; 2° *visuel*, consiste à dessiner exactement ce qui est discernable d'un point de vue déterminé (peut être constaté dans les dessins des enfants dès l'âge de six ans environ) (3).

Le graveur de Na-ca était, semble-t-il, un réaliste intellectuel ; celui qui a tracé le petit rameau de Monocotylédone était assurément un réaliste visuel.

Fragment de schiste gravé (supposé néolithique).

Depuis la rédaction des pages précédentes, nous avons trouvé, au cours d'une mission en Annam, dans une caverne, un petit objet (pl. XLI, B, en *a*, *b*, *c*) décoré de quelques creux en amandes. Il est fait avec un morceau de schiste, très mince ; son contour pourrait être inscrit dans un quadrilatère. Il mesure : longueur 47 millimètres ; largeur 27 ; épaisseur maximum 5. Région inférieure limitée par une courbe sous-tendue par une corde oblique au grand axe de l'objet ; les deux bords latéraux convergent. Bord supérieur étroit et courbe. Deux grandes faces à peu près planes, gravées de dessins ornementaux, longitudinaux et transversaux, qui, larges à la périphérie, se rétrécissent vers le centre.

Face figurée en *a* présente en bas 4 ou 5 creux longitudinaux ; leurs longueurs vont en diminuant de gauche à droite ; en haut un seul, large. Les transversaux sont 4 ; d'une part, ils atteignent presque la marge gauche ; d'autre part, ils ne dépassent pas le milieu. Le bord de droite est aminci par l'enlèvement, semblerait-il, d'une longue lame schisteuse. Sur la face opposée (pl. XLI, B, *b*) des sillons : en bas aussi 3 ou 4 longitudinaux de longueurs inégales ; en haut 3. Transversalement une bande formée de deux paires de

---

(1) Il examine seulement le cas de la création des images d'objets réels faisant abstraction de la stylisation.

(2) Par exemple, la figuration des organes internes qui seraient vus par transparence : poisson de Gourdon [*13*, p. 128, n° 4] montrant la « représentation schématisée du tube digestif et de l'estomac » [*8*, p. 40].

(3) Les Magdaléniens avaient « senti d'une façon plus ou moins vague... l'antagonisme entre les deux sortes de réalisme. L'existence de ce sentiment chez les dessinateurs de l'Âge du Renne est d'autant plus vraisemblable que nous pouvons la constater chez nos enfants dès l'âge d'environ six ans, où elle détermine un abandon graduel du réalisme intellectuel pour le réalisme visuel » [*8*, p. 47].

sillons opposés par le sommet traverse toute cette face. A gauche, l'empreinte d'une longue écaille qui a été détachée de la région marginale. Ce côté, déjà aminci sur l'autre face, mesure environ 2 millimètres d'épaisseur. Il montre deux étroites lignes parallèles (pl. XLI, B, en *c*) qui sont, sans aucun doute, la *marque bacsonienne* [*1*, p. 79] (1). La facture de cet objet est assez soignée, bien que l'usure empêche le plus souvent de la distinguer nettement.

Remarques. — Cette petite pièce détériorée par places est plutôt insignifiante. A quoi servait-elle ? Que représentait-elle ? Répondre est bien difficile. Elle est surtout usée dans la région qui serait l'extrémité active, si elle avait été employée comme hache. Elle se trouvait à la surface dans la spacieuse grotte de My-tê (2). Les objets préhistoriques provenant de cette caverne appartiennent en grande partie à une industrie paléolithique, mais à la surface se rencontrent des haches, de petits ciseaux polis, etc., franchement néolithiques, du Néolithique supérieur sans doute. Les conditions de gisement aussi bien que le style (ce mot n'est-il pas déplacé ici ?) permettent de rattacher cette petite pierre à la plus récente de ces deux cultures. Une attribution à une époque plus rapprochée de la nôtre ne saurait guère se justifier.

Nous l'avons décrite, la considérant comme un document ; peut-être trouvera-t-on à la longue d'autres spécimens de facture analogue. Actuellement elle ne saurait donner lieu qu'à un rapprochement un peu vague. Cependant un « galet spatulé » (3) mésolithique, trouvé à Dong-thuoc (Bac-son), porte près d'un bord des creux en amandes ressemblant à ceux de la pièce mésolithique de My-tê, mais moins nombreux. Elle rappelle aussi, mais de loin, quoique moins primitive, d'autres objets du Bac-son. Dans cette province préhistorique, deux [*1*, pl. XII, fig. 1, 2, 4, 5, 6, 9 et 12] des rarissimes pierres ornées de quelques lignes portent des empreintes parallèles (4) ; les morceaux de schiste non gravés, mais munis de cette même marque, sont innombrables. Le petit échantillon de My-tê ne s'apparenterait-il pas au groupe de ces pièces

---

(1) Voir les mémoires que M. Mansuy a consacrés aux stations bacsoniennes : *Mém. du Serv. Géol. de l'Indochine*, vol. XI, fasc. II, p. 10, pl. VII, fig. 6 et 7 ; pl. VIII, fig. 2 à 7 ; p. 12, pl. IX, fig. 4 à 8 ; p. 14, pl. XIV, fig. 9 et 10 ; — vol. XII, fasc. I, pl. VI, fig. 4 ; p. 14, pl. XXI, fig. 3 à 6 ; p. 16, pl. XVII, fig. 15 à 18 ; p. 17, pl. XXII, fig. 13 à 18 ; p. 20, pl. VIII, fig. 13 et 14 ; p. 21, pl. XXIII, fig. 11 à 13 ; p. 23, pl. XI, fig. 8, pl. XXV, fig. 2 ; etc.

(2) La grotte de My-tê (longitude 114°50 environ ; latitude 22°57), dans l'Annam septentrional (province de Thanh-hoá), est creusée dans le versant méridional du massif montagneux compliqué dans lequel est située la frontière séparant l'Annam du Tonkin. Cette station préhistorique est d'un accès difficile.

(3) H. Mansuy, *loc. cit.*, vol. XI, fasc. II, p. 14, pl. XIV, fig. 8.

(4) L'objet provenant du mobilier de Na-ca, figuré en 2 et en 4, a une ressemblance extrêmement lointaine avec celui de My-tê.

bacsoniennes (1) ? Elles aussi sont en schiste ; elles aussi ont une marque sur une tranche latérale. Dans ce cas, il serait un dérivé néolithique, assez complexe, de types mésolithiques plus simples. Des observations ultérieures apporteront peut-être plus de précision. Alors il sera presque permis de considérer ces pierres, si communes dans les stations préhistoriques du Tonkin septentrional, non comme des polissoirs (2), mais comme des objets auxquels était liée une idée abstraite ; peut-être, sorte de monnaies, servaient-elles à des échanges. Le minuscule morceau de schiste de My-tê ne pouvait assurément être un outil.

Bibliographie.

1. Colani (Madeleine). *L'Age de la Pierre dans la province de Hoa-binh, Tonkin.* Hanoi, 1927 (Mémoires du Service Géologique de l'Indochine, vol. XIV, fasc. 1).

2. Colani (Madeleine). *Notice sur la Préhistoire du Tonkin.* I, *Deux petits ateliers.* II, *Une pierre à cupules.* III, *Stations hoabinhiennes dans la région de Phu-nho-quan, province de Ninh-binh.* Hanoi, 1928 (Bulletins du Service Géologique de l'Indochine, vol. XVII, fasc. 1).

3. Déchelette (Joseph). *Manuel d'Archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine.* I, *Archéologie préhistorique.* Paris, 1924.

4. Dussaud (René). *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Egée.* Paris, 1914.

5. Grosse (E.). *Les débuts de l'Art.* Traduit de l'allemand par E. Dirr. Paris, 1902.

6. Lecomte (H.). *Flore générale de l'Indochine.* Tome VII, fasc. 3, 4 et 5. Paris, 1922-1923.

7. Lefèvre-Pontalis (P.). *Note sur l'écriture des Khas indochinois.* (L'Anthropologie, t. III, p. 157-160.) Paris, 1892.

8. Luquet (G. H.). *Le réalisme dans l'art paléolithique.* (L'Anthropologie, t. XXXIII, p. 17-48.) Paris, 1923.

9. Mainage (Th.). *Les religions de la préhistoire. L'âge paléolithique.* Paris, 1921.

10. Morgan (Jacques de). *L'humanité préhistorique.* Paris, 1921.

11. Reinach (Salomon). *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines* (L'Anthropologie, t. V, p. 288-305.) Paris, 1894.

12. Reinach (Salomon). *L'art et la magie, à propos des peintures et des gravures de l'Âge du Renne.* (L'Anthropologie, t. XIV, p. 257-266.) Paris, 1903.

13. Reinach (Salomon). *Répertoire de l'Art quaternaire.* Paris, 1913.

14. Rey (Philippe). *Sur les inscriptions sur pierre du Rio Doce (Brésil).* (Bulletins de la Société d'Anthropologie, t. II, 3e série, p. 732). Paris, 1879.

15. Torii (R.). *Etudes archéologiques et ethnologiques. Populations préhistoriques de la Mandchourie méridionale.* (Journal of the College of Science, Imperial University of Tokyo, vol. XXXVI, Art. 8, 21 October 1915.)

(1) Faisons observer qu'aucun objet poli au tranchant seulement (facture dite bacsonienne) n'a été trouvé à My-tê. Mais nous n'avons pas encore déballé et examiné en détails nos récoltes.

(2) H. Mansuy, *loc. cit.*, vol. XI, fasc. II, p. 10.

ÉTUDES CAMBODGIENNES [1]

Par GEORGE CŒDÈS

Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

XXIII. — LA DATE DU TEMPLE DE BANTĀY SRĔI.

Depuis la belle publication de MM. Finot, Parmentier et Goloubew (*Le temple d'Īçvarapura*, Mém. archéol. E. F. E.-O., I), le temple de Bantāy Srĕi, d'abord classé par M. Parmentier parmi les productions de l'art d'Indravarman, occupe dans l'histoire de l'architecture cambodgienne une place à part et un peu insolite. D'après la chronologie exposée par M. Finot (p. 129), les enceintes II, III et IV dateraient de la seconde moitié du Xe siècle, tandis que l'enceinte I avec les trois sanctuaires centraux, dont les caractères architectoniques offrent pourtant avec les autres parties du monument « des oppositions si faibles qu'elles échapperaient à un observateur non prévenu », dateraient des environs de l'an 1300. Et l'on parle couramment aujourd'hui du « style archaïsant » de Bantāy Srĕi.

Cette théorie est basée sur le raisonnement suivant. Les sanctuaires Nord et Sud et le bâtiment annexe Sud-Ouest de la première enceinte portent des inscriptions commémorant des érections de statues par le guru royal Yajñavarāha, par sa sœur Jāhnavī et par son parent et ami Pṛthivīndrapaṇḍita. Ces inscriptions ne sont pas datées, mais deux autres inscriptions de Bantāy Srĕi, gravées sur des piédroits de la porte intérieure Ouest et datant de 1304, semblent mentionner Yajñavarāha comme un personnage contemporain : en effet, Madhurendrasūri (ou Madhurendrapaṇḍita), ministre sous Jayavarman VIII (1243-1296) et favori de son successeur Çrīndravarman (1296-1308), reçoit dans l'inscription khmère l'épithète de *anvaya vraḥ guru Yajñavarāha* (Inscr. 4^2^, l. 7) et dans l'inscription sanskrite celle de *narendraguru-Yajñavarāha-dhīmad-vaçya*, deux expressions de sens analogue, que M. Finot rend par « obéissant au guru royal Yajñavarāha », entendant par « obéissance » l'exécution d'un ordre reçu directement. S'il est vrai que le roi dont Yajñavarāha fut le guru était le roi régnant en 1304, c'est-à-dire Çrīndravarman, il en

(1) Voir *BEFEO.*, XI, 391 ; XIII, VI ; XVIII, IX ; XXIV, 345 ; XXVIII, 81.

résulte que Yajñavarāha vivait au début du XIVe siècle. Comme d'autre part « un temple n'existe qu'en fonction de l'idole » et que « on ne connaît guère d'exemple d'une expropriation partielle ou complète d'un dieu au profit de nouveaux occupants », on est amené à penser que la sœur et le parent de Yajñavarāha, qui ont consacré des statues dans les sanctuaires Sud et Nord, ont aussi fait construire ces sanctuaires, et « celui du centre étant évidemment du même style que les deux autres, la conclusion semble s'imposer que tout cet ensemble a été édifié au XIVe siècle de J.-C. sur l'emplacement d'un temple antérieur » (p. 126).

Cette théorie avait, semblait-il, l'avantage d'expliquer un fait caractéristique du monument de Bantāy Srĕi : l'exiguïté du groupe central. « Cette petitesse serait tout à fait anormale et presque incompréhensible si les termes mêmes des inscriptions ne laissaient supposer que les trois sanctuaires actuels ont pris la place d'un sanctuaire unique qui occupait antérieurement la même enceinte » (p. 127). Par contre, elle n'allait pas sans soulever certaines difficultés d'ordre architectural (1) et elle obligeait à admettre dans l'écriture des inscriptions le même souci d'archaïsme que dans l'architecture; car, pour le paléographe non prévenu, les trois inscriptions de Yajñavarāha, de sa sœur et de son parent offrent toutes les caractéristiques des inscriptions du Xe siècle.

L'hypothèse de M. Finot, qu'il trouvait lui-même assez déconcertante (p. 125), était la seule qui conciliât à peu près les données du problème. Mais voici qu'un document nouveau vient remettre tout en question.

Il s'agit d'une inscription découverte en 1928 par M. Parmentier à Sek Tà Tuy, à 10 km. à l'Ouest de Bĕñ Mālă. Elle commémore l'érection d'un liṅga associé (*miçrabhoga*) avec un dieu appelé Tribhuvanamaheçvara ; ce nom est

---

(1) Voici ce que m'écrit à ce sujet M. Parmentier: « Un système d'archaïsme d'une si étonnante fidélité implique chez son auteur des habitudes de pensée et de méthode scientifiques qu'il est assez déconcertant de trouver chez des gens de ce pays. L'archaïsme du Champa, qui était la meilleure garantie pour un archaïsme au Cambodge, est bien moins savant et rentre mieux dans ce qu'on peut attendre d'une mentalité extrême-orientale. La grosse difficulté de l'archaïsme de Bantāy Srĕi est qu'il ne porte pas uniquement sur des formes décoratives, mais aussi sur un point qui n'a jamais intéressé les Khmèrs : la construction. La première difficulté est dans les assemblages des cadres en pierre des portes : dès Bĕñ Mālă et par Añkor Vat jusqu'à la fin de l'art du Bàyon, l'absurde système en menuiserie du cadre d'onglet est abandonné. Mais quelque bizarre que soit la reprise de ce vieux système périmé, encore est-il visible. Bien plus déconcertante est alors la renaissance du procédé des poutres en doublure que les Khmèrs ont abandonné lorsqu'ils l'ont enfin jugé aussi coûteux qu'inutile (car je ne crois pas qu'ils en aient jamais reconnu les dangers, hypothèse facile que j'ai eu autrefois le tort d'émettre). Puisque les Khmèrs avaient abandonné ce système, il est invraisemblable que dans un sentiment d'archaïsme, l'architecte ait mis des poutres en doublure, puisqu'il aurait fallu la ruine pour en révéler l'existence. »

précisément celui du dieu auquel était dédié le sanctuaire central de Bantāy Srĕi. Cette érection est faite par un certain YAJÑAVARĀHA, qui était petit-fils du roi Harṣavarman I et guru de Jayavarman V (968-1001) (1). M. Finot qui vient de publier cette inscription (*BEFEO.*, XXVIII, pp. 46 et suiv.) n'a pas manqué de remarquer qu'avec ses « coïncidences troublantes », elle « complique d'un nouvel élément la question de Bantāy Srĕi ». Mais il écarte son témoignage en disant : 1° qu'il n'y a pas lieu d'identifier le Tribhuvanamaheçvara de l'inscription de Sek Tà Tuy avec Tribhuvanamaheçvara = Bantāy Srĕi « en raison de l'éloignement des deux temples » (p. 49) ; 2° que « le guru de Çrīndravarman a dû reprendre le titre porté trois siècles auparavant par le guru de Jayavarman V : celui de Yajñavarāha » (p. 48).

Sur le premier point, il est difficile d'accepter l'opinion de M. Finot, et de dissocier les deux Tribhuvanamaheçvara, celui de Bantāy Srĕi et celui de Sek Tà Tuy, et voici pourquoi. Une autre inscription de Sek Tà Tuy, en khmèr et datant de Sūryavarman I, nous apprend que la divinité de ce temple portait le nom de Vnaṃ Vrāhmaṇa. Or ce nom apparaît précisément dans l'inscription 2 de Bantāy Srĕi, parmi les pays ou temples dont une partie des redevances revient (*mok*) à Īçvarapura (Bantāy Srĕi), en 969 A. D. (2)

A moins de prétendre qu'il y eut aussi deux sanctuaires portant tous deux le nom de Vnaṃ Vrāhmaṇa (qui, chose extraordinaire, auraient été *tous deux associés* à Tribhuvanamaheçvara), on ne peut échapper à la conclusion suivante : le Tribhuvanamaheçvara qui, d'après l'inscription de Sek Tà Tuy, était *miçrabhoga* avec la divinité nommée Vnaṃ Vrāhmaṇa, est identique au dieu adoré à Īçvarapura (3) auquel, d'après une inscription de Bantāy Srĕi,

---

(1) L'inscription dit simplement que Yajñavarāha était guru d'un roi Jayavarman, « qui, dit M. Finot, ne peut être que Jayavarman IV (928-942 A. D.) ou Jayavarman V (968-1001 A. D.). Il n'y a aucune raison décisive de préférer l'un à l'autre. » On verra plus bas que l'inscription découverte récemment à Prāsàt Trapăṅ Čŏṅ tranche la question en faveur de Jayavarman V.

(2) M. Finot attribue par hypothèse cette inscription de Bantāy Srĕi au règne de Sūryavarman I (*loc. cit.*, p. 113), mais la raison de cette attribution m'échappe complètement. L'écriture est identique jusque dans ses moindres détails à celle de l'inscription n° 1, gravée sur l'autre piédroit de la même porte et datée de 891 ç. (969 A. D.), Jayavarman V régnant. Au point de vue du sens, l'inscription n° 2 se présente comme la suite naturelle de la précédente : après l'éloge du dieu Tribhuvanamaheçvara en sanskrit et l'énumération des donations du roi, qui occupent le piédroit Sud (Inscr. 1), vient tout naturellement l'énumération des dons ou prestations des hauts dignitaires, inscrite sur le piédroit Nord (Inscr. 2). Si le texte gravé sur le piédroit Nord était indépendant et postérieur à celui du piédroit Sud, il ne commencerait pas ex abrupto par les mots *parigraha mrateñ kulapati*, mais indiquerait dans un préambule, si court fût-il, l'objet de la donation.

(3) La distance entre Bantāy Srĕi et Sek Tà Tuy ne constitue pas un argument contre cette identité. Les listes de Bàkô et de Lolei mentionnent divers pays situés très loin du groupe de Rolûos.

le temple de Vnaṃ Vrāhmaṇa fournissait une partie de ses redevances (1).

Il est même infiniment vraisemblable que le Yajñavarāha de Sek Tà Tuy n'est autre que *l'ācārya purohita* qui, selon l'inscription nº 2 de Bantāy Srĕi, fournissait à Īçvarapura une partie des revenus des deux fondations nommées Vnaṃ Vrāhmaṇa et Campriḥ. M. Parmentier vient en effet de découvrir à Pràsàt Trapāṅ Čŏṅ, monument situé à une dizaine de kilomètres à l'Ouest du temple de Sek Tà Tuy *dont il est une réplique architecturale exacte,* une nouvelle inscription qui, à part l'addition de trois çlokas, reproduit mot pour mot le texte sanskrit de Sek Tà Tuy (2). Il est probable que ces deux temples peu éloignés l'un de l'autre, construits sur le même plan, conçus dans le même style, consacrés par Yajñavarāha, guru de Jayavarman V, au culte du liṅga, et associés (*miçrabhoga*) avec le liṅga Tribhuvanamaheçvara, correspondent aux deux *vraḥ anrāy* ou domaines sacrés dont une partie des redevances était fournie à Īçvarapura par *l'ācārya purohita* de Jayavarman V : Vnaṃ Vrāhmaṇa est sûrement à identifier avec Sek Tà Tuy, Campriḥ est sans doute l'ancien nom de Pràsàt Trapāṅ Čŏṅ, et *l'ācārya purohita* n'est autre que Yajñavarāha.

---

(1) Cette identification permet du même coup de déterminer le sens exact du terme *miçrabhoga*. Une divinité était dite *miçrabhoga* avec une autre, lorsqu'une partie de ses redevances était affectée à cette dernière.

(2) Le monument de Pràsàt Trapāṅ Čŏṅ, inconnu d'Aymonier, a été signalé par le Cᵗ de Lajonquière (*Inv.*, III, p. 243), qui n'y a pas vu les inscriptions estampées le 10 mars 1929 par M. Parmentier, sur les piédroits de la porte extérieure du porche Est. Chaque piédroit comporte 36 lignes d'écriture beaucoup moins bien conservées qu'à Sek Tà Tuy. Le début de l'inscription du piédroit Sud comprend deux çlokas de plus que le texte de Sek Tà Tuy. Voici ce que je lis :

I	(1) ° nāmaç çabdaguṇāya -	- - - - - - -
	(2) viçvato vyaçnuthā nāya	- - - - - -
II	(3) unmanāya - - -ntā	- - - - - - - -
	(4) - - - - - -tat tu	- - - - - - - -
III	(5) jāhnaviyamunāsaṅga	- - - - - - - -
	(6) saṅgataṃ vapur ekam vaḥ	- - - - - - - -
IV	(7) jayanti vanyavāsinyā	- - - - - - - -
	(8) mahiṣaskandhanīlābhra	- - - - - - - -
V	(9) ° kamvujendrasantāna -	- - - - - - - -
	(10) sutaç çrījayavarmm(e)ti	- - - - - - - -
VI	(11) - - - - - - - -	- - - - - - -
	(12) - - - - - - - -	- - - - - - - -
VII	(13) - - - - - - - -	- - - - - - - -
	(14) - - - - - - - -	cakāra yaḥ ‖ (= Sek Tà Tuy, V, ll. 9-10).

Le troisième pāda du çloka V, au début de la ligne 10, apporte une donnée du plus haut intérêt, qui permet de fixer le règne auquel appartiennent cette inscription et celle de Sek Tà Tuy. Le roi Jayavarman y est en effet dit « fils » (*suta*) d'un autre roi dont le nom est perdu (...*rmmaṇaḥ* qui termine la 6e ligne de Sek Tà Tuy est probable-

Que faut-il penser maintenant de l'hypothèse de M. Finot d'après laquelle il y aurait eu deux personnages portant le même nom, le premier ayant vécu au Xe siècle, et l'autre au XIVe ? Le problème de Bantāy Srĕi se pose maintenant de la façon suivante : les parties du temple qui sont sûrement datées ne sont pas postérieures au Xe siècle ; celles qui ne sont pas datées sont d'un style architectural identique à celui des précédentes, et on ne peut leur assigner une date plus basse de trois siècles qu'en admettant chez leurs constructeurs une recherche de l'archaïsme. Parmi ces parties non datées, trois édifices de l'enceinte I sont l'œuvre de Yajñavarāha et de sa famille. Or les inscriptions de Sek Tà Tuy et de Trapăṅ Čŏṅ nous enseignent qu'un personnage de ce nom *vivait sûrement au Xe siècle* et érigea deux liṅgas qui étaient *miçrabhoga* avec le Tribhuvanamaheçvara de Bantāy Srĕi. Même s'il y eut deux personnages de même nom, ne se pourrait-il pas que le Yajñavarāha vivant au Xe siècle fût celui qui, de concert avec sa sœur et avec son parent Pṛthivīndrapaṇḍita (portant justement *le même nom qu'un ministre de Sūryavarman I* au début du XIe siècle), fonda les bâtiments Sud-Ouest et les sanctuaires Nord et Sud de Bantāy Srĕi ?

J'ai dit plus haut que les inscriptions de Yajñavarāha et de sa famille à Bantāy Srĕi (Inscr. 6, 7 et 8) offrent toutes les caractéristiques de l'écriture du Xe siècle. Bien que M. Finot ne fasse pas expressément état de ces trois documents dans sa discussion relative à la paléographie des inscriptions de Çrīndravarman, il est manifeste que pour lui ces caractères s'expliquent par la mode qui sévissait sous ce roi au début du XIVe siècle.

Or, même en admettant qu'il y ait vraiment eu une telle mode à cette époque, les trois inscriptions de Yajñavarāha et de sa famille présentent certains archaïsmes d'écriture *que les inscriptions de Çrīndravarman* (Inscr. 4 et 5) *ont négligé de reproduire*. Le plus remarquable de ces archaïsmes, celui qui suffirait à lui seul à dater les inscriptions 6 à 8 de Bantāy Srĕi, est la

---

ment tout ce qui en reste). Il ne peut être question de Jayavarman IV qui n'était, si j'ose dire, le fils de personne, mais seulement le mari de la sœur de Yaçovarman ; il s'agit donc nécessairement de Jayavarman V, fils de Rājendravarman.

L'inscription du piédroit Nord de Prasàt Trapăṅ Čŏṅ débute par le çloka qui termine le piédroit Sud de Sek Tà Tuy (*hiraṇyāni* etc.), et en insère un après celui qui relate la fondation du liṅga (st. x de Sek Tà Tuy = st. xi de Trapăṅ Čŏṅ), çloka dont il reste ceci :

XII. (23) tenāpi rudr.- - - -

forme de la lettre *r*. On sait que dans l'épigraphie du Cambodge primitif, cette lettre est figurée par un double jambage. Avec l'époque angkoréenne, un des jambages disparaît et la lettre n'est plus représentée que par un trait vertical surmonté d'un fleuron. Cependant l'ancienne forme continue pendant un certain temps à être employée concurremment avec la nouvelle : elle est encore fréquente dans les inscriptions de Yaçovarman et de Rājendravarman, rare dans celles de Jayavarman V, sporadique dans celles de Sūryavarman I. Si l'on examine de ce point de vue particulier les inscriptions datées de Bantāy Srĕi, on constate que le *r* à double jambage apparaît trois fois dans l'inscription n° 1 de Jayavarman V (969 A. D.), cf. *smara* (l. 12), *mṛtyor* et *vidvadbhir* (l. 14) ; dans l'inscription 2 qui n'est pas datée, mais doit être du Xe siècle, il apparaît une fois dans *rañko* (dernier akṣara de la l. 3) ; on ne le rencontre *pas une seule fois* dans les inscriptions de Çrīndravarman ; mais il se retrouve jusqu'à quatre fois dans les dix lignes d'inscription de Yajñavarāha et de sa famille, cf. *Vāgīçvarī* (Inscr. 6, l. 1), *parama* et *paramārtha* (Inscr. 8, l. 2) et *prabhaviṣṇor* (Inscr. 8, l. 5). La même constatation s'impose si l'on étudie la forme des lettres *m* et *ñ* souscrites. Quatre fois dans l'inscription n° 1, *m* souscrit, au lieu de se terminer par un trait horizontal à gauche de la boucle, revient sous la boucle et remonte pour se terminer sur la ligne à droite du caractère de soutien et au niveau du fleuron, cf. *svakarmmaṇā* (l. 3), *dharmmādibhir* (l. 11), *smara* (l. 12), *sarvvātmano* (l. 16). C'est là un archaïsme qui se retrouve une fois à Sek Tà Tuy dans *nirmmalam* (I, A, l. 11), mais qui n'apparaît *pas une seule fois* dans les inscriptions de Çrīndravarman : or l'inscription de Pṛthivīndrapaṇḍita, parent de Yajñavarāha, en donne un exemple dans *dharmma* (Inscr. 8, l. 3). Pour *ñ* souscrit, dont le nom même de Yajñavarāha fournit plusieurs exemples, il a toujours au Xe siècle sa forme pleine (Sek Tà Tuy, I, A, l. 26 ; B, l. 20, 25, 27) ; à l'époque de Çrīndravarman, il est toujours réduit à une simple virgule (Inscr. 4², l. 2 et 7 ; 5, l. 50) ; mais les trois inscriptions de Yajñavarāha lui donnent la forme pleine (Inscr. 6, l. 1 ; 7, l. 1 ; 8, l. 1 et 2). L'étude de plusieurs autres lettres, notamment du *th* (complètement fermé au Xe siècle, ouvert au XIVe, mais fermé dans les inscriptions de Yajñavarāha), conduirait à la même constatation. Les inscriptions votives des sanctuaires Sud et Nord et du bâtiment annexe Sud-Ouest présentent ainsi plusieurs caractères paléographiques qui disparaissent rapidement après le Xe siècle, et qui sont *complètement étrangers* aux inscriptions dites « archaïsantes » du XIVe. Les inscriptions de Yajñavarāha et de sa famille sont donc contemporaines de l'inscription n° 1 de Jayavarman V, et il n'y a aucune raison de douter : 1° que le personnage qui consacra des statues dans l'édifice annexe Sud-Ouest ne soit identique au guru de Jayavarman V, nommé dans les inscriptions de Sek Tà Tuy et de Trapāṅ Čŏṅ, et à l'*ācārya purohita* de l'inscr. n° 1 ; 2° que le Pṛthivīndrapaṇḍita qui érigea un Viṣṇu dans le sanctuaire Sud ne soit le même que le ministre de Sūryavarman I qui porta ce nom.

Doit-on en conclure aussi que le Yajñavarāha nommé dans les inscriptions de Çrīndravarman (Inscr. 4^2 et 5) ne fait qu'un avec celui qui vivait sous Jayavarman V ? Faut-il alors interpréter *vaçya* comme signifiant « obéissant à la pensée de », et *anvaya* comme impliquant une descendance plus ou moins lointaine et peut-être simplement spirituelle ? Je serais assez disposé à l'admettre, au moins pour *anvaya* qui a certainement le sens de « descendant (à un degré éloigné) » dans l'expression *Çreṣṭhavarmmānvaya* (1) appliqué à Çrīndravarman (Inscr. 4^2, l. 2). Même s'il venait à être prouvé qu'il y eut au temps de Çrīndravarman un second Yajñavarāha, cela n'infirmerait en rien les conclusions que je viens de tirer de l'inscription de Sek Tà Tuy et de la paléographie des inscriptions de Yajñavarāha, à Bantāy Sreï : le Yajñavarāha qui plaça des statues dans l'édifice Sud-Ouest, dont la sœur érigea un liṅga dans le sanctuaire Sud, et dont un parent consacra un Viṣṇu dans le sanctuaire Nord, était chapelain du roi Jayavarman V.

On voit que les inscriptions de Sek Tà Tuy, loin de « compliquer la question de Bantāy Sreï », la simplifient au contraire et contribuent même à la résoudre. Il n'est plus besoin, pour expliquer la ressemblance architecturale entre le groupe I et le reste du monument, de supposer au XIVe siècle une mode archaïsante. Les trois sanctuaires, notamment, sont de la même époque que le gopura où est gravée l'inscription de Jayavarman V qui se rapporte au sanctuaire central, et doivent être datés du règne de ce souverain.

Il reste à expliquer la petitesse d'échelle, l'exiguïté du groupe central, sans avoir recours à l'hypothèse que « les trois sanctuaires actuels ont pris la place d'un sanctuaire unique qui occupait antérieurement la même enceinte ». Sur ce point, je laisse la parole à M. Parmentier qui, après avoir lu les lignes qui précèdent, a bien voulu m'adresser la note suivante :

---

(1) M. Finot (*loc. cit.*, p. 80, n. 3) établit une distinction subtile entre ces deux emplois du mot *anvaya* : « A remarquer, dit-il, qu'un *anvaya* d'origine très ancienne, comme celui de Çreṣṭhavarman — un des premiers rois khmèrs — s'exprime par un composé (*Çreṣṭhavarmmānvaya*), tandis qu'un *anvaya* récent prend la forme analytique (*anvaya vraḥ guru... Yajñavarāha*, l. 7). » Cette différence de construction provient tout simplement de ce que le nom de Yajñavarāha précédé de ses titres *vraḥ guru kamraten añ* n'était pas susceptible, comme le nom de Çreṣṭhavarman tout nu, d'entrer dans un composé sanskrit. Pourquoi maintenant l'auteur de l'inscription jugea-t-il nécessaire de donner les titres du chapelain royal, alors qu'il trouvait ce luxe inutile pour le roi Çreṣṭhavarman ? C'est sans doute que, dans son esprit, ce dernier, illustre ancêtre de la dynastie cambodgienne, était suffisamment connu, tandis que Yajñavarāha l'était moins. Pour un historien contemporain s'adressant à un public de culture moyenne, il est tout à fait inutile de dire que Saint Louis ou Henri IV étaient « rois de France », mais il ne serait peut-être pas superflu de préciser que le Père de La Chaise était « confesseur du roi ».

« La petitesse de l'échelle des édifices centraux et les dispositions bizarres des deux gopura I E. et O. m'avaient surpris et aidé à accepter l'hypothèse d'une reprise postérieure archaïsante ; l'étude serrée que je viens de faire de la région du Nord-Est du Cambodge m'a montré que nous avions tous péché simplement par ignorance. J'ai dans mes nouvelles notices plusieurs exemples de *gopura* des mêmes types bizarres, et l'exiguïté des tours est là-bas si fréquente que la petitesse des tours de Bantāy Srĕi n'a plus rien qui me surprenne: elles sont même grandes pour les 17 sanctuaires de briques qui constituent le Saint des Saints de Kòḥ Ker, là où aucune gêne n'empêchait de les faire beaucoup plus grands ; ces derniers sont si petits qu'un certain nombre de leurs portes ont pu être taillées, suivant le vieux système, dans une étroite dalle monolithe de grès. Ici encore, la connaissance exclusive d'Aṅkor et des temples de la capitale trompe, et l'on n'est pas assez frappé de l'exiguïté constante des baies des édifices khmèrs où presque jamais on ne peut passer sous les portes sans se baisser. On n'y pense pas assez, parce qu'on met sur le compte de l'encombrement de la ruine ce qui est une disposition acceptée par le Khmèr, sans observer que, dégagée, la porte n e donnerait pas encore le passage franc. »

Et M. Parmentier ajoute :

« Les autres difficultés n'existent pas davantage. Si la présence du linteau de la planche IX, la conservation du motif du haut de l'entrepilastre, qui cesse complètement ensuite, l'entrée en ligne des tapisseries murales à rosaces que nous ne rencontrons ensuite qu'au Bàphûon, la perfection des sculptures aux tympans nous ont surpris, cette surprise montre seulement combien nous sommes encore peu avancés dans la connaissance de l'évolution de l'art khmèr. Encore le rapprochement des sculptures de Thma Pûok et de Phnoṃ Srŏk indique-t-il un esprit absolument analogue, et les étranges génies des échiffres n'ont-ils plus rien qui puisse nous étonner, quand on constate leur existence en ce rôle à Kòḥ Ker et dans deux ou trois autres monuments du Nord-Est. Enfin les bizarreries des deux *gopura* I E. et O. ne sont pas davantage propres à Bantāy Srĕi, mais se retrouvent en plusieurs autres édifices de cette même région. Plus troublant est le caractère un peu spécial de véritables tableaux que présentent les scènes des tympans ; mais cette originalité, ce génie spécial en sculpture est-il plus déconcertant que l'invention extraordinaire, ce goût si particulier du génial architecte d'Aṅkor Vat dont la composition sobre, les inventions spéciales seront sans lendemain ? »

En résumé, le temple de Bantāy Srĕi, au lieu de constituer une anomalie dans l'évolution de l'art khmèr, est appelé, maintenant qu'il est correctement daté, à y jouer un rôle important. Ses rapports avec l'art d'Indravarman d'une part, avec celui de Sūryavarman I (Práḥ Vihār) d'autre part, en font un précieux chaînon dans l'histoire de l'ancienne architecture cambodgienne.

XXIV. — NOUVELLES DONNÉES CHRONOLOGIQUES ET GÉNÉALOGIQUES SUR LA DYNASTIE DE MAHĪDHARAPURA.

La dynastie fondée par un prince qui, suivant la stèle de Tà Prohm (st. XIII), appartenait à la noblesse de Mahīdharapura (1), est représentée dans la liste des rois de l'ancien Cambodge par les noms suivants (2) :

Jayavarman VI (vers 1090 † vers 1108 A. D.),
Dharaṇīndravarman I (vers 1108 † 1112 A. D.), frère du précédent,
Sūryavarman II (1112 † vers 1152 A. D.), petit-neveu des précédents,
Dharaṇīndravarman II (vers 1152 † 1181 A. D.), cousin du précédent,
Jayavarman VII (1181 † ? 1201 A. D.), fils du précédent.

La chronologie de cette dynastie, qui a donné au Cambodge deux de ses plus grands rois, Sūryavarman II le constructeur d'Aṅkor Vat et Jayavarman VII le fondateur du Bàyon, est en somme assez mal établie. L'absence de dates précises, pour le début et la fin de la plupart des règnes, laisse planer quelque doute sur le caractère complet et définitif de la liste ci-dessus.

De récents déchiffrements d'inscriptions inédites, ou connues seulement par les résumés d'Aymonier, m'ont fourni à cet égard quelques données d'une certaine importance que je crois utile de faire connaître sans attendre que les textes, souvent fort longs, d'où elles sont tirées, soient prêts pour la publication.

La date d'avènement de Jayavarman VI, le fondateur de la dynastie, est inconnue, et les origines mêmes de ce roi sont assez obscures. « Nous savons, dit Aymonier (*Cambodge*, III, p. 509), que Harṣavarman III eut pour successeur immédiat Jayavarman VI et c'est à tort, croyons-nous, que Bergaigne, l'un des premiers traducteurs des inscriptions sanscrites du Cambodge, trompé, ce qui était très excusable d'ailleurs, par une particularité spéciale des noms royaux de ce pays, a pu dire : « La succession exacte des rois nous « manque entre Harṣavarman III et Jayavarman VI, grand-oncle de Sūryavar- « man II. Une inscription trouvée à Daun ang (pour Aun) dans la province « d'Angkor, comprend, dans une énumération des rois qui ont précédé Sūrya- « varman II, avant les noms de Jayavarman VI et de Dharaṇīndravarman, l'in- « dication vague : Harṣavarman, etc. » L'éminent sanscritiste ne pouvait guère

(1) C'est par erreur que dans mon édition de la stèle de Tà Prohm (*BEFEO.*, VI, p. 72) j'ai traduit l'expression *mahīdharapurābhijanāspado* par « fixant la résidence de sa race à Mahīdharapura ». Le sens est « dont les ancêtres résidaient à Mahīdharapura. »

(2) Cf. la liste dressée par M. Finot, *Notes d'épigraphie indochinoise*, *BEFEO.*, XV, II, p. 184. J'en supprime Harṣavarman IV dont je montrerai plus loin l'inexistence, et je rectifie la date d'avènement de Jayavarman VII d'après *BEFEO.*, XXV, p. 296 et 402, n. 1.

se douter que cet *etc.* se rapportait non pas à d'autres rois passés sous silence, mais à la kyrielle de noms qui suivaient celui de Harṣavarman pour désigner ce prince lui-même. Le sanscrit, gêné sans doute par les règles de sa versification, ne juge pas à propos de reproduire tous ces titres royaux. Nous retrouverons d'autres exemples frappants de cette pluralité de noms royaux, qui semble s'être développée progressivement et dont nous saisissons ici une première trace. » Aymonier aurait pu s'épargner cette vaine discussion. L'emploi de *ādi* pour remplacer des titres sous-entendus n'apparaît qu'au XIIIe siècle après Jayavarman VII. Bergaigne savait parfaitement ce qu'il faisait en traduisant (1) ce mot par « *et d'autres rois* » dans l'expression *çrīharṣavarmmadevādeḥ* qui se trouve à la l. 14 de la face sanskrite dans l'inscription de Trapăṅ Dón Ón, mais il s'est tout de même mépris en inférant que ces rois régnèrent entre Harṣavarman III et Jayavarman VI. Dans la stance en question qui se lit :

çrīharṣavarmmadevāder abhiṣekavidhau yataḥ
parito mandiraṃ yena dhenur ānāyi cāgrataḥ ||

« Ensuite, lors du sacre de Çrī Harṣavarman et des autres rois, il (l'auteur de l'inscription) conduisit autour du Palais Royal la vache sacrée en tête (du cortège) », dans cette stance, dis-je, les *autres rois* sont les successeurs de Harṣavarman, c'est-à-dire Jayavarman VI, Dharaṇīndravarman I et Sūryavarman II qui sont nommés tous trois dans les deux stances suivantes.

Bien loin qu'il y ait dans la chronologie un hiatus entre Harṣavarman III et Jayavarman VI, on va voir au contraire que les deux règnes paraissent empiéter l'un sur l'autre et que Jayavarman VI a peut-être pris le pouvoir au Nord des Dañrêk alors que Harṣavarman III régnait encore dans la région du Grand Lac.

C'est du moins ce qui semble résulter d'une inscription de Nom Văn près de Korat, qu'Aymonier a connue et résumée (*Cambodge*, II, p. 111), mais dont il a mal lu la date. D'après lui, cette date serait 1090 ou 1093 ç., et le roi Jayavarman qui donne en cette année-là un ordre à divers dignitaires serait Jayavarman VII : il y a là une double erreur. Jusqu'en 1903, on croyait, sur la foi d'une fausse lecture de Bergaigne (2), que Jayavarman VII était arrivé au pouvoir en 1084 ç. (1162 A. D.) ; Aymonier était donc en droit d'attribuer à ce roi un texte qu'il croyait pouvoir dater de 1090 ou 1093 ç. (1168 ou 1171 A. D.). Mais depuis qu'un nouvel examen des stèles des hôpitaux par MM. Finot et Barth a révélé que la date d'avènement de Jayavarman VII est 1103 ç. (1181 A. D.) (3), cette attribution n'est plus possible.

(1) *Chronologie de l'ancien royaume khmèr*, JA., 1884 (1), p. 69.
(2) *Ibid.*
(3) Un mauvais sort semble avoir retardé la lecture correcte de cette date. Après avoir été mal lue par Bergaigne, elle a échappé à M. Finot lorsqu'il publia la stèle

En fait, la date de l'inscription de Nom Văn n'est ni 1090 ni 1093, mais 1004 ç. (1082 A. D.) et le roi au nom de qui elle est gravée ne peut être que Jayavarman VI (1). Mais, ici, une nouvelle difficulté surgit. Car, suivant l'inscription de Saṃròṅ (*Cambodge*, II, p. 391), le roi Sadāçivapada, identifié par Aymonier avec Harṣavarman III, régnait encore en 1011 ç. (1089 A. D.). Avant de proposer une hypothèse capable de résoudre la contradiction entre l'inscription de Saṃròṅ, qui fait régner Harṣavarman III en 1011 ç., et celle de Nom Văn qui mentionne son successeur Jayavarman VI dès 1004 ç., il importe de rechercher si cette contradiction ne serait pas due à de nouvelles erreurs de lecture ou d'interprétation.

L'identification de Sadāçivapada avec Harṣavarman III est basée sur l'inscription de Trapăṅ Dón Ón déjà citée: un nouvel examen de ce texte m'a convaincu que cette identification doit être acceptée comme correcte. C'est donc bien de Harṣavarman III qu'il s'agit dans l'inscription de Saṃròṅ.

Cette stèle de Saṃròṅ, qui est bourrée de faits et de dates jusque sur le pyramidion qui la termine à sa partie supérieure, est malheureusement le plus déplorable exemple de cacographie lapidaire qu'ait livré l'ancien Cambodge; les chiffres y sont particulièrement difficiles à lire. Il se trouve cependant que la date à laquelle Sadāçivapada = Harṣavarman III est nommé comme ayant fait des fondations est d'une lecture certaine, sauf en ce qui concerne le chiffre des unités (et non celui des dizaines, comme le dit Aymonier). Harṣavarman III, d'après la stèle de Saṃròṅ, régnait donc en 101*x* ç., c'est-à-dire, en tout état de cause, postérieurement à la date de l'inscription de Nom Văn qui mentionne Jayavarman VI. Serait-ce cette dernière date qui est incorrecte, et doit-on corriger 1004 en 1014? Avant d'avoir recours à cet expédient, il est permis de se demander si ces inscriptions de Nom Văn et de Saṃròṅ, avec leur contradiction apparente, ne donnent pas tout simplement l'écho d'un état de choses qui est attesté d'une façon certaine une trentaine d'années plus tard, je veux parler de la division du Cambodge en deux.

Un premier fait est frappant: tandis que les deux seules inscriptions connues de Harṣavarman III proviennent, l'une, celle de Pàlhàl, de la rive

---

de Say Fong (cf. *BEFEO.*, III, p. 369). Mais la lecture rétablie par Barth (*Ibid.*, p. 462) était encore inexacte d'une année, ainsi que l'a révélé le déchiffrement par M. Finot d'une inscription d'Aṅkor Thom (*BEFEO.*, XXV, p. 296 et 402, n. 1).

(1) Voici le début de l'inscription de Nom Văn:

(1) *siddhi svasti oṃ namaç çivāya 1004 çaka* (2) *pūrṇamī karttika kṛtikāṛkṣasaṅkrānta çukṛavāra* (3) *gi nu vraḥ kamrateṅ añ lakṣmīndra* [*va*]*rmma ta phaün e*(4)*kadā nu vraḥ kamrateṅ añ bhūpendrava*(5)*rmma ti vraḥ pāda kamrateṅ añ çrījayava*(6)*rmmadeva pandvel pi pre...*

« En 1004 çaka, le vendredi jour de la pleine lune de Kārttika, au moment de l'entrée de la lune dans le nakṣatra Kṛttikā, V. K. A. Lakṣmīndravarman le frère cadet, de concert avec V. K. A. Bhūpendravarman auxquels S. M. Jayavarmadeva ordonne de » etc...

Sud du Grand Lac, l'autre, celle dite de Lovêk, d'une localité indéterminée qui doit se trouver dans la région de Phnoṃ Péñ, les inscriptions au nom de Jayavarman VI et de son frère Dharaṇīndravarman I ou relatant leurs fondations ont toutes été trouvées dans le Nord, à Nom Văn, à Phimai (*BEFEO.*, XXIV, p. 345), à Văt Phu (*Cambodge*, II, p. 162), au Práḥ Vihăr (*Ibid.*, p. 213), à Phnoṃ Sandăk (*Ibid.*, I, p. 395) ; l'inscription la plus méridionale de Dharaṇīndravarman I est gravée sur un piédroit du monument de Pràsàt Trau, à une trentaine de kilomètres au Nord-Ouest d'Aṅkor (*Ibid.*, I, p. 376) ; quant à celle de Saṃròṅ, la date et l'auteur en sont douteux. La stèle de Tà Prohm (st. XIII) dit que Jayavarman VI obtint la royauté suprême dans la ville sainte de Yaçodharapura, et il n'y a aucune raison de douter qu'il n'ait effectivement régné à Aṅkor; mais avant de pouvoir affirmer que son pouvoir s'étendait sur tout le Cambodge, il faut attendre d'avoir trouvé une inscription à son nom dans la basse vallée du Mékong.

Un second fait est certain : la famille d'où étaient issus Jayavarman VI, Dharaṇīndravarman I et leur petit-neveu Sūryavarman II n'avait et ne prétendit jamais avoir aucun lien avec celle qui, depuis la prise violente du pouvoir par Sūryavarman I en 924 ç. (1002 A. D.), occupait le trône du Cambodge. La stèle inédite de Phnoṃ Ruṅ (Inv. Cœdès K 384), qui date de Sūryavarman II, donne sur l'origine de sa famille plusieurs renseignements nouveaux que voici :

II. 3) *[āsī]n nṛpaçrīddhahiraṇyavarmmā*
hiraṇyagarbheṇa vibhū ⏑ — —
4) *hiraṇyagarbhāndahiraṇyabhe* —
vibhūṣanārthan nu ya — ⏑ — — ‖
III. 5) — *dityalakṣmyoḥ prakṛtiḥ kṣitīndra-*
grāme sthirā yasya ⏑ — ⏑ — —
6) — *sthāsya* — *sthānakulāmvujāni*
tābhyāṃ kṛtānīva lasan vya — — ‖
IV. 7) *hiraṇyalakṣmyām avanīndradevyāṃ*
mahīdharaṃ çrījayavarmmade[vam]
8) *mahīpatis so janayad yathā çryāṃm*
kalākalāpan di ⏑ *tī* ⏑ — — ‖
V. 9) *tasyāṃ varaçrīdharaṇīndravarmmā-*
vanīçvaraṃ çrīyuvarāja — —
10) *parāparau çrījayavarmmanāmno*
jagajjayo so janayaj janeçaḥ ‖
VI. 11) *hiraṇyavarmmādbhutamānyanaptā*
hiraṇyalakṣmyāç ca sutāsutāyām
çrisūryyavarmmāvanipaṃ kṣitīndrā-
dityakṣitīço janayad vareṇyam ‖

Après une stance d'invocation à Çiva (Trinayana) presque complètement ruinée, que je n'ai même pas reproduite, le *vaṃça* commence par le nom

du « roi Hiraṇyavarman enflammé par Çrī » : le texte mutilé mentionne à son propos (Brahmā) Hiraṇyagarbha à qui l'arrière-petit-fils de Hiraṇyavarman, le roi Sūryavarman II, avait voué une dévotion particulière, puisque une autre de ses inscriptions, celle du Phnoṃ Čisór (K 32) débute par l'invocation *namo Hiraṇyagarbhāya* (*Cambodge*, I, p. 192). Le sens exact de la stance suivante est rendu douteux par l'usure des deux premiers caractères. Si, comme c'est le plus probable, ils doivent se lire *ādi°*, le sens est que Hiraṇyavarman était originaire de Kṣitīndragrāma et fils d'Āditya et de Lakṣmī ; si, par contre, la vraie lecture est *udītya*, l'auteur veut peut-être dire que Hiraṇyavarman, originaire de Kṣitīndragrāma, eut de deux reines différentes les descendants qui sont énumérés dans les trois stances suivantes : la stance VI semble en effet impliquer que le grand-père paternel et la grand'mère maternelle de Sūryavarman II étaient tous deux enfants de Hiraṇyavarman, mais de deux mères différentes. Quoi qu'il en soit, le reste de la généalogie est parfaitement clair et peut se traduire ainsi :

« IV. Dans la reine Hiraṇyalakṣmī, ce roi (Hiraṇyavarman) engendra le roi Çrī Jayavarmadeva (VI), de même qu'en Çrī.....

« V. Dans cette (Hiraṇyalakṣmī), ce roi (Hiraṇyavarman) vainqueur du monde engendra le saint roi Çrī Dharaṇīndravarman (I) et le Çrī Yuvarāja..., l'aîné et le cadet de Çrī Jayavarman.

« VI. Le roi Kṣitīndrāditya, miraculeux et vénérable petit-fils de Hiraṇyavarman, engendra dans la fille de la fille de Hiraṇyalakṣmī [nommée Narendralakṣmī selon l'inscription de Ban That, face C, l. 59] l'excellent roi Çrī Sūryavarman (II). »

Ces données peuvent se résumer dans le tableau suivant que je complète par les renseignements généalogiques tirés des inscriptions de Jayavarman VII (*BEFEO.*, VI, p. 45).

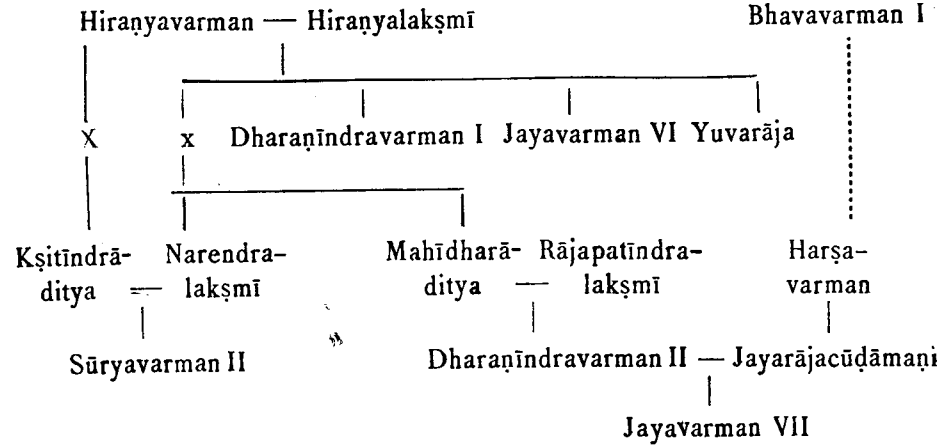

La stèle de Phnoṃ Ruṅ donne à Hiraṇyavarman les titres de *nṛpa* (st. II), de *mahīpati* (st. IV) et de *janeça* (st. V), mais rien ne prouve qu'il ait effectivement régné : peut-être était-il simplement le chef de quelque principauté au Nord des Daṅrêk, et a-t-il été promu à la dignité royale par le généalogiste de son arrière-petit-fils Sūryavarman II. Le fait que son fils aîné Dharaṇīndravarman I ne fut roi qu'*après* son second fils Jayavarman VI, et ne l'eût même probablement pas été du tout si le Yuvarāja ou prince héritier n'était pas mort prématurément (1), n'est pas en faveur d'une transmission régulière des pouvoirs entre Hiraṇyavarman et ses descendants. Jayavarman VI prend ainsi de plus en plus l'aspect d'un aventurier qui, sans doute avec le concours du fameux brâhmane Divākara, conçut l'ambition de régner sur le Cambodge. Dans ces conditions, on se le représente assez bien profitant des troubles qui durent suivre le règne agité d'Udayādityavarman II pour se tailler un royaume dans le Nord, pendant que Harṣavarman III succédait à son frère dans le Sud, suivi peut-être lui-même par d'autres rois obscurs dont l'épigraphie ne nous a pas laissé les noms. C'est à mon sens l'hypothèse qu'il faudra adopter s'il est bien prouvé que les dates des inscriptions de Nom Văn et de Saṃrôṅ sont exactes.

Sūryavarman II mit fin à la division du Cambodge, dès qu'il eut, comme dit l'inscription de Ban That (C, II, ll. 63-64), « éprouvé le désir de la dignité royale de sa famille qui était alors dans la dépendance de deux maîtres ». Cette expression n'est pas une simple figure de rhétorique, et une autre inscription de Sūryavarman II, celle de Văt Phu (K 366) sur laquelle je vais revenir,

---

(1) Ce Yuvarāja est mentionné dans l'inscription de Saṃrôṅ d'après laquelle il fit une fondation en 1014 ç. = 1092 A. D. (*Cambodge*, II, p. 392). C'est l'inscription inédite de Phnoṃ Sandăk (K 191) qui nous apprend qu'il mourut avant son frère aîné Jayavarman VI, dans l'éloge d'une certaine Vijayendralakṣmī qui fut femme successivement du Yuvarāja, de Jayavarman VI et de Dharaṇīndravarman I. Voici le texte de ce passage (Face B, ll. 13-16) :

iyan dyulakṣmīç ca tayor vviçeṣo
nāsīd iyaṃ vātiçaye na sādhyā
yetīva dattā yuvarājabhartrā
svarggacchatā çrījayavarmmaṇe pi ||
kulānurāgād anugacchatāpi
svarggacchataç çrīyuvarājapūrvvān
dattā punaç çrījayavarmmaṇā yā
mūrtteva bhaktir dharaṇīndradeve ||

« Entre cette femme et la Lakṣmī céleste, il n'y avait nulle différence, aucune d'elles ne pouvait prouver sa supériorité (sur l'autre) : c'est comme dans cette pensée qu'en allant au Ciel (en mourant) le Yuvarāja la donna à son frère Çrī Jayavarman (VI). Par dévotion envers sa famille, lorsque Çrī Jayavarman suivit ceux qui étaient allés au ciel avant le Çrī Yuvarāja (c'est-à-dire mourut à son tour), il la donna à Dharaṇīndradeva, telle la Dévotion incarnée. »

fait de nouveau allusion à la division du pays en deux. L'un de ces deux maîtres était son grand-oncle, le roi Dharaṇīndravarman I, ainsi qu'il ressort nettement d'un passage de la stèle du Prasat Čruṅ S.-O., dont il va être question plus loin ; l'autre était apparemment un des successeurs de Harṣavarman III. On s'est accordé jusqu'ici à placer l'unification du Cambodge et l'avènement de Sūryavarman II en 1034 ç. (1112 A. D.). Cette date appelle à son tour une rectification.

Elle est mentionnée pour la première fois par Bergaigne dans sa *Chronologie de l'ancien royaume khmèr d'après les inscriptions*, JA., 1884 (2), p. 69, dans les termes suivants : « Quant à Sūryavarman II, une formule analogue à celle que j'ai citée pour Udayādityavarman II me paraît fixer son avènement à l'année 1034. » Il s'agit de la formule khmère *951 çaka* (à corriger en 971, cf. *ISCC.*, p. 527, n. 1) ... *vraḥ pāda kamrateṅ añ çrīudayādityavarmmadeva svey vraḥ dharmmarājya* lue par Bergaigne sur l'inscription de Prasat Roluḥ (K 219 ; *Ibid.*, p. 68). Bergaigne ne dit pas où il a lu la date de 1034 çaka pour l'avènement de Sūryavarman II, mais ce ne peut être que sur la stèle de Phnoṃ Sandăk (K 194) ou sur celle de Práḥ Vihăr (K 383), les deux seules inscriptions qui donnent cette date en chiffres. Il y a de fortes présomptions en faveur de la seconde. En effet, alors que Bergaigne ne semble pas s'être occupé de la stèle de Phnoṃ Sandăk K 194 et n'a laissé que la transcription sans exposé ni traduction de la stèle K 190 du même monument (*ISCC.*, XCIII, p. 331), il avait étudié en détail toutes les inscriptions du Práḥ Vihăr et il mentionne à nouveau cette date 1034 çaka dans l'exposé précédant sa traduction de l'inscription K 382 (*ISCC.*, LXI, p. 527). Or, lorsque Aymonier a déchiffré l'inscription K 383 pour en donner un résumé dans son *Cambodge* (II, p. 215), il a lu la date en question 1035, ajoutant en note : « Ce 5 doit être dû à une faute du lapicide ; les deux chiffres 4 et 5 diffèrent peu de forme ; en tous cas, *nous savons* que Sūryavarman II monta sur le trône en 1034 çaka = 1112 A. D. » Mais, cela, Aymonier ne le savait que par la lecture de Bergaigne qu'il n'acceptait qu'au prix d'une correction, ou par sa propre lecture de la date de Phnoṃ Sandăk K 194 qu'il a lue en effet 1034 (*Cambodge*, I, p. 396). L'estampage dont je dispose à l'Ecole française est malheureusement inutilisable pour la partie où figure cette date : je ne puis donc vérifier la lecture d'Aymonier qui a pu, comme Bergaigne et comme le lapicide incriminé, se tromper et prendre un 5 pour un 4.

La date de l'avènement de Sūryavarman II est heureusement exprimée en termes figurés dans la partie sanskrite d'une stèle inédite de Văt Phu (K 366) que tout le monde croyait perdue, mais que le Prince Damrong vient de retrouver à Ŭbŏn (janvier 1930) et de faire transporter au Musée National de Bangkok. A la l. 3 de la première face, la date d'avènement de Sūryavarman II est exprimée dans le çloka suivant :

— — — — — — — *bhir vāṇāgnipaṅktibhiḥ*
çrīsūryyavarmmadevo dhād rājyan dvandvasamāsataḥ ||

« . . . . . (en l'année exprimée) par les (cinq) flèches, les (trois) feux et la dizaine (= 1035 ç.), Çrī Sūryavarmadeva prit la royauté en réunissant un double (royaume) (1) ».

Aucun doute ne subsiste désormais et c'est bien en 1035 ç. (1113 A. D.) que monta sur le trône le constructeur d'Aṅkor Vat, longtemps connu de la postérité sous son nom posthume de Paramaviṣṇuloka.

Les inscriptions de ce roi contiennent quelques dates qui mènent jusque vers le milieu du XIIe siècle A. D. De son côté, Ma Touan-lin mentionne, sous une date qui correspond à 1128 A. D., un roi du Tchen-la qu'il nomme *Kin-p'eou-pin-chen* 金袁賓深, transcription ne correspondant certainement pas à *Sūryavarman*. On peut se demander si les Chinois n'ont pas pris pour le nom du roi un de ses titres (2), ou encore la formule polie par laquelle devaient commencer ses messages à l'Empereur. Une inscription de Sambór que j'ai publiée récemment (*BEFEO.*, XXVIII, p. 142) nous fait connaître l'expression *khñum pamcyam*, forme humble du pronom de la première personne, qui pourrait être à la base de la transcription chinoise, à condition de corriger *p'eou* 袁 en *yuan* 兗, ainsi que veut bien me l'indiquer M. Gaspardone.

Entre la date la plus basse que l'épigraphie ait fournie jusqu'à présent pour le règne de Sūryavarman II, soit 1067 ç. (1145 A. D.) (3) et l'avènement de Jayavarman VII en 1103 ç. (1181 A. D.), la chronologie présente une lacune de 36 ans. On sait par les inscriptions de Jayavarman VII qu'il y eut durant cette période un roi nommé Dharaṇīndravarman II, qui était père de Jayavarman VII, et peut-être un hypothétique Harṣavarman IV, à moins que ce dernier qui était le grand-père maternel de Jayavarman VII ne puisse être identifié avec Harṣavarman III : j'aurai l'occasion de revenir sur cette question à la fin de la présente étude. Mais l'existence d'autres règnes plus ou moins longs n'est nullement exclue. Dans ses généalogies, Jayavarman VII mentionne uniquement ses ascendants et n'a aucune raison pour nommer des rois auxquels il n'était pas apparenté.

La seule date apparaissant dans l'épigraphie entre Sūryavarman II et Jayavarman VII est 1088 ç. (1116 A. D.) qui se lit sur l'un des deux plateaux

---

(1) Avec double sens : « en formant un composé (grammatical) du type *dvandva* (composé copulatif) ».

(2) C'est ce qui est arrivé par exemple pour Rāma K'aṃhèṅ de Sukhodaya nommé *Kan-mou-ting* 敢木丁 (= *Kamrateṅ*) par le *Yuan che* (*BEFEO.*, IV, p. 242), et pour Paramarājādhirāja, second roi d'Ayudhyā, que le *Ming che* (k. 324, f° 66) appelle *San-lie-tchao-p'i-ya* 參烈昭毘牙 = *Somdet Chao phya* qui est un titre et non pas un nom personnel.

(3) Cette date figurerait dans une inscription aujourd'hui perdue provenant de Văt Slà Ket (Aymonier, *Cambodge*, II, p. 287). Dans le vol. III du même ouvrage, Aymonier dit (p. 516) que la date la plus basse du règne de Sūryavarman II est 1146 A. D., mais sans indiquer de référence. Je ne connais pas d'inscription de lui donnant cette date.

de Phnoṃ Svàm (K 418). L'autre plateau, dont une cassure a fait disparaître la date, nomme le Kamrateñ Añ Çrī Tribhuvanādityavarmadeva (*BEFEO.*, IV, p. 677). Il est infiniment regrettable que des deux plateaux, celui qui donne ce nom ait perdu sa date, et que celui qui est daté ne nomme pas le donateur. Toutefois la teneur même de ces textes laisse supposer qu'ils ont été gravés à la même occasion. Je les reproduis ici pour la commodité de la discussion :

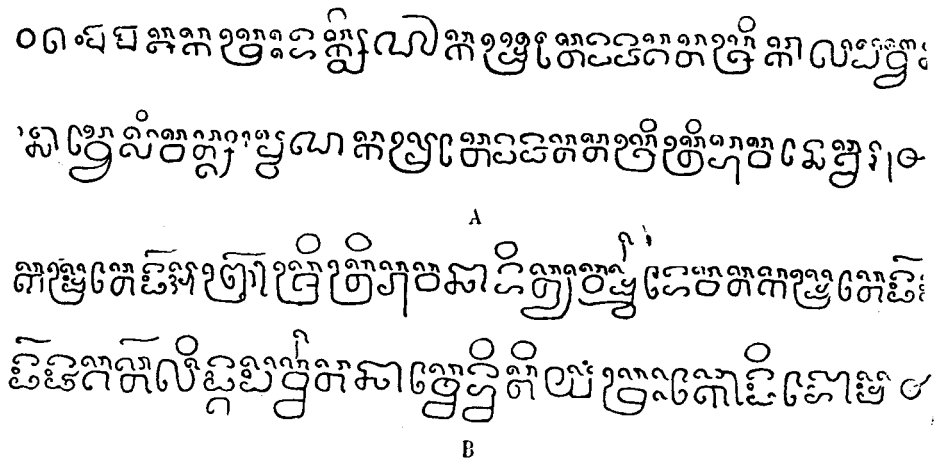

A

B

Fig. 28. — Inscriptions des plateaux de Phnoṃ Svàm.

A) *1088 çaka vraḥ dakṣinā kamrateñ jagat çrīkālapa[r]vvata nā thve saṃvatsarapū[r]ṇa kamrateñ jagat çrītribhuvaneçvara.*

« 1088 çaka, sainte offrande au K. J. Çrī Kālaparvata (1), au moment où est célébrée la cérémonie du bout de l'an du K. J. Çrī Tribhuvaneçvara.

B) . . . . *kamrateñ añ çrītribhuvanādityavarmmadeva ta kamrateñ jagat liṅgaparvvata nā thve dvitiya vraḥ koṭihoma.*

« . . . . (offrande) du K. A. Çrī Tribhuvanādityavarmadeva au K. J. Liṅgaparvata, au moment où est célébré le second saint *koṭihoma.*»

« Ce nom en *varman*, dit M. Finot, avec l'adjonction de *deva*, paraît désigner un roi ou tout au moins un prince de la famille royale : c'est la première fois que ce nom se trouve dans les textes ; ce n'est certainement pas celui du roi régnant qui, à cette date, était Jayavarman VII. » A l'époque où il publia les inscriptions des plateaux de Phnoṃ Svàm, M. Finot tablait en-

(1) M. Finot a lu *Kālapavvaka*, en indiquant en note que la lettre *ka*, oubliée par le graveur, a été ajoutée en exposant. Cette lettre ressemble tout autant à un *ta* ; quant à l'*r* suscrit, il a dû disparaître dans l'usure qui affecte le haut de toute la ligne. On devrait régulièrement traduire : « Offrande du K. J. Çrī Kālaparvata », mais comme *Kamrateñ jagat* désigne nécessairement une divinité, il faut supposer que le mot *ta* indiquant le datif a été omis. Kālaparvata est soit un autre nom du Liṅgaparvata, soit le nom d'une autre idole vénérée sur la même colline.

core sur l'ancienne chronologie qui plaçait l'avènement de Jayavarman VII en 1084 ç. Mais puisqu'on sait maintenant que ce roi monta sur le trône en 1103 ç., il y a place pour un nouveau roi aux environs de 1088 ç.

Le *koṭihoma* est un rite brahmanique exposé dans l'*Atharvavedapariçiṣṭa*(1). Les deux autres fois où il est mentionné dans l'épigraphie cambodgienne, c'est à propos du *sacre* de Sūryavarman II (Aymonier, *Cambodge*, I, p. 396 ; II, p. 215), et l'inscription de Phnoṃ Sandăk (K 194) semble dire que cette cérémonie avait lieu annuellement. Si cette coutume royale était générale, ou du moins fut adoptée par Tribhuvanādityavarman, le second *koṭihoma*, à l'occasion duquel fut donné le plateau sans date, dut être célébré un an après le sacre. D'autre part, la cérémonie appelée ici *saṃvatsarapūrṇa* est évidemment la même que celle qui est mentionnée dans une inscription de Phimai (*BEFEO.*, XXIV, p. 350) sous le nom de *saṃvatsarapūrṇamī*, faite le 6e jour de la lune décroissante de Mārgaçira 1031 ç., soit près d'un an après la consécration d'une statue qui avait eu lieu le 8 de la lune décroissante de Puṣya 1030 ç. C'est donc bien une cérémonie anniversaire, un « bout de l'an ». Quel anniversaire fut célébré au Phnoṃ Svàm en 1088 ç. ? Celui du dieu Tribhuvaneçvara, c'est-à-dire manifestement d'un liṅga au culte duquel était associé celui du roi Tribhuvanādityavarman et qui dut être érigé à l'occasion de son accession au pouvoir royal. Le second *koṭihoma* de Tribhuvanādityavarman et le bout de l'an de Tribhuvaneçvara eurent donc lieu selon toute probabilité la même année et désignent peut-être la même cérémonie, ce qui placerait en 1087 ç. (1165 A. D.) le début du règne de Tribhuvanādityavarman.

On en serait réduit à enregistrer ce nom et cette date, si l'une des stèles des Pràsàt Čruṅ d'Aṅkor Thoṃ, celle-là même qui m'a permis de proposer une nouvelle solution à la question de la date du Bàyon (*BEFEO.*, XXVIII, p. 81) ne nommait précisément le roi Tribhuvanāditya dans un passage rempli d'allusions historiques, dont voici le texte (v. pl. XLVI, A).

Face D (29) *pūrvvaṃ çrīdharaṇīndravarmmanṛpateç çrīsūryyavarmmā vinā*
rakṣāṃrājyam aharyudhaiva jagṛhe bhartur yaçovarmmaṇaḥ
(30) *— ā daityatamojayāt tribhuvanādityaç ca tasmād api*
cāṃpendro jayaindravarmmavidito (2) *vīryyāvalepād iti ‖*
(31) *çrutvā çrījayavarmmadevanṛpatir vṛttin nṛpāṇām imām*
enaṃ — ⏑ ⏑ — ⏑ ⏑ — ⏑ ⏑ ⏑ — — — ⏑ ⏑ — — raṇe

(1) Je n'ai malheureusement pas ce texte à ma disposition.

(2) Des trois caractères °*ndravarmma*° il ne reste que les fleurons et le *r* suscrit, mais la restitution est certaine.

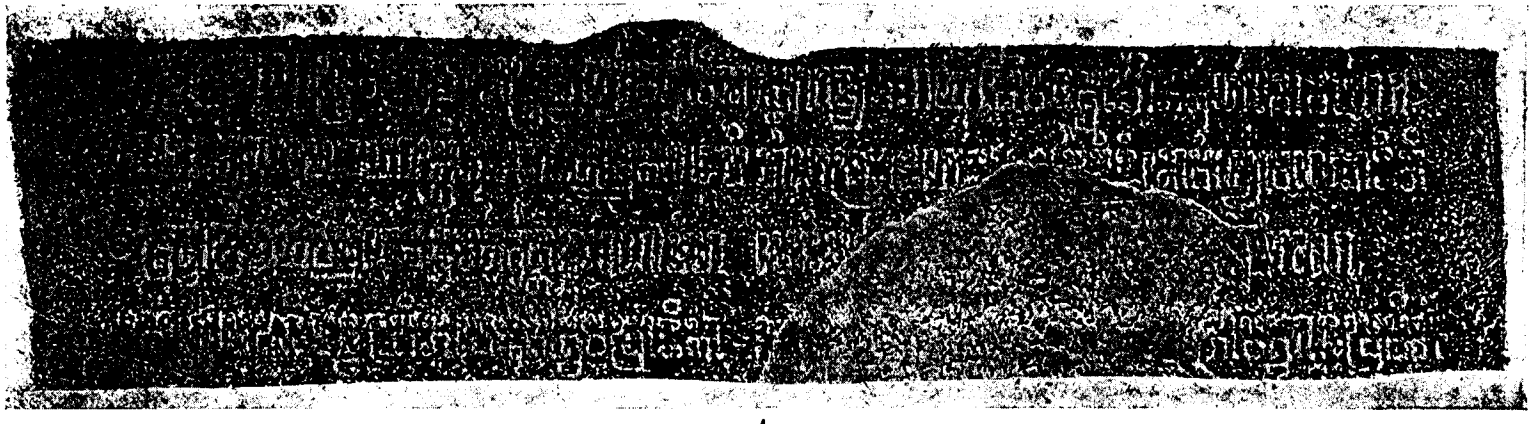

A

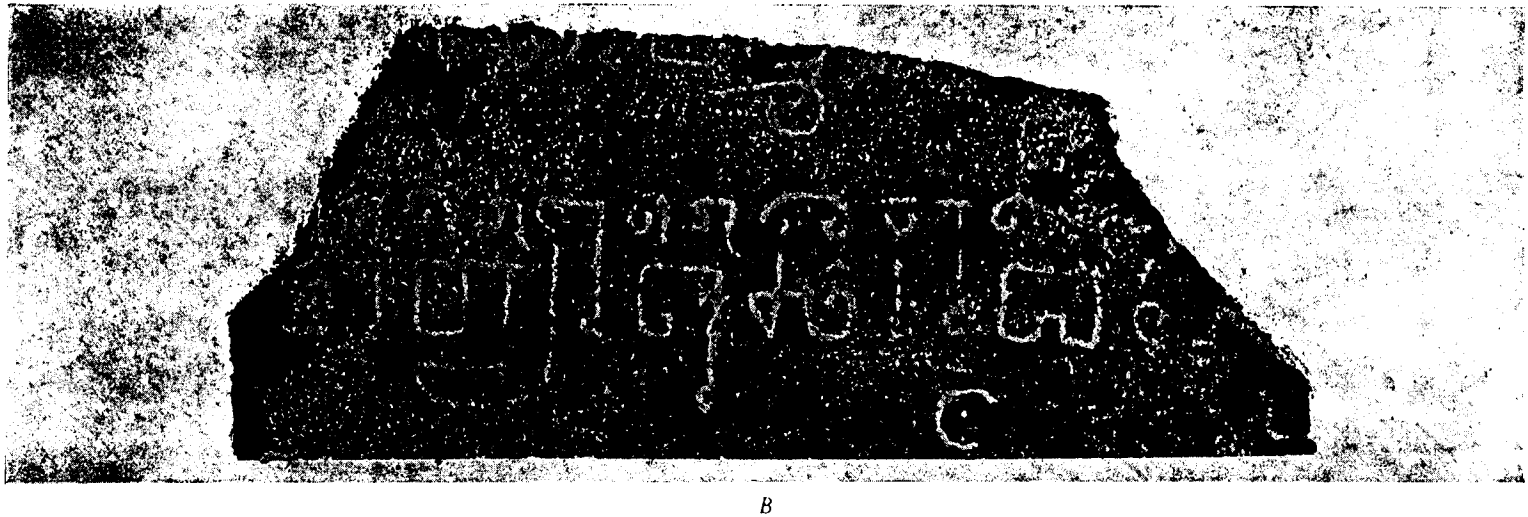

B

A. Stèle du Prasat Čruṅ Sud-Ouest, 4e face, ll. 29-32. (P. 306)
B. Stèle du Phimānākās, 3e face, ll. 25-26 (cf. fig. 28).

(32) *kṛtvādhyām avanīm anūnavibhavair durgāmç ca vaprādikāṃ*
— — — ⏑ ⏑ — ⏑ — ⏑ ⏑ ⏑ — *bhāvīçvarān abravīt* ‖

« Autrefois, à la suite d'un combat qui ne dura qu'un jour, le roi Çrī Dharaṇīndravarman (I) fut dépouillé par Çrī Sūryavarman (II) de la royauté qui était sans défense ; le roi Yaçovarman qui avait vaincu l'obscurité du Daitya (ou le Daitya Tamas = Rāhu) en fut dépouillé par Tribhuvanāditya ; et celui-ci, orgueilleux de sa force, en fut à son tour dépouillé par le roi des Cāmpa nommé Jayaindravarman.

« Ayant entendu raconter ainsi la conduite de ces rois, le roi Çrī Jayavarmadeva (VII)..... ayant pourvu la terre de toutes les richesses, l'ayant rendue inexpugnable et garnie de remparts et autres (défenses) ..... dit aux rois futurs : (suivent des exhortations). »

Le début de ce passage ne nous apprend rien de nouveau : on savait par les inscriptions de Sūryavarman II lui-même que ce roi s'était emparé violemment du pouvoir, et ce combat qui ne dura qu'un jour est évidemment la « terrible bataille » (*yuddhaṃ vidadhat sa bhīmam*) mentionnée dans la stèle de Ban That (C, l. 65). Le principal intérêt de ce texte du Prasat Čruñ réside, comme je l'ai indiqué plus haut, dans le nom du roi dépossédé : on sait maintenant d'une façon certaine qu'un des deux rois à qui Sūryavarman II ravit la royauté était son grand-oncle Dharaṇīndravarman I.

La suite du texte est beaucoup plus instructive. Il y est fait mention d'un roi Yaçovarman qui, après avoir remporté une victoire sur l'obscurité du Daitya ou sur le Daitya Rāhu (quel que soit pour le moment le sens de cette expression), fut détrôné par Tribhuvanāditya, lequel le fut à son tour par le roi du Champa Jayaindravarman.

Un premier fait mérite de retenir l'attention. Le qualificatif Cāmpendro, « roi des Chams », ne s'applique qu'à Jayaindravarman : les deux autres princes, Yaçovarman et Tribhuvanāditya, ne sont donc pas des rois du Champa, mais des rois du Cambodge. Dans l'état actuel de nos connaissances, le nom de Yaçovarman n'a été porté au Cambodge que par le fondateur d'Aṅkor qui vivait à la fin du IXe siècle de l'ère chrétienne. Bien qu'on ne sache pas comment et en quelle année son règne prit fin, — circonstance qui a inspiré à Aymonier une hypothèse des plus hardies (1), — il est peu probable qu'il s'agisse ici de ce souverain. Il fut remplacé normalement par son fils aîné et rien ne permet de supposer que la succession n'ait pas été immédiate ou ait donné lieu au moindre trouble.

Le nom de Jayaindravarman a été porté à diverses époques par plusieurs rois du Champa. Mais dans l'épigraphie de Jayavarman VII, où il revient

(1) Yaçovarman serait mort de la lèpre et serait à identifier avec le « roi lépreux ». (*Actes XIe Congrès Orient.*, 2e section, p. 191 ; — *R. H. R.*, XXXIX, 1899, p. 506 ; — *Cambodge*, III, p. 487). Cette hypothèse est sans fondement.

plusieurs fois (1), ce nom désigne toujours l'ennemi personnel de Jayavarman VII, ce Jayaindravarman de Grāmapura qui usurpa le trône en 1087 ç. (1165/66 A. D.) (2) et porte dans les listes le chiffre de Jayaindravarman IV. Cette date est précisément celle des plateaux de Phnoṃ Svàm qui sont le seul document nommant un Tribhuvanāditya(varmadeva) dont on peut présumer qu'il fut roi du Cambodge. On notera d'autre part que le seul roi du Champa qui ait détrôné un roi du Cambodge est précisément Jayaindravarman IV dont la campagne au Cambodge eut pour résultat la prise d'Aṅkor et la mort du roi khmèr (3). On a coutume d'identifier ce dernier avec Dharaṇīndravarman II (4), le père de Jayavarman VII, uniquement parce qu'on suppose que c'est lui qui régnait à cette date ; mais son nom ne figure dans aucun texte, et rien n'oblige à accepter cette identification.

Tout concourt donc à donner l'impression que les événements auxquels fait allusion la stèle du Pràsàt Čruṅ se passèrent entre 1160 et 1180 A. D., et qu'il faut à cette époque ajouter aux listes dynastiques du Cambodge deux nouveaux rois, l'un nommé Yaçovarman II, l'autre Tribhuvanādityavarman : ce dernier qui avait détrôné le premier régnait vers 1166 A. D. et était sans doute encore au pouvoir en 1177 A. D. lors de la campagne victorieuse des Chams au Cambodge. Voyons maintenant si ces événements n'ont pas laissé de traces dans d'autres inscriptions de la même époque.

Le nom de Yaçovarman reparaît dans deux textes qui appartiennent au règne de Jayavarman VII : l'un est la grande stèle du Phimānàkàs (*BEFEO.*, XXV, p. 372), l'autre est une inscription de Bantāy Čhmàr dont Aymonier a donné une traduction qui est à revoir de très près (*Cambodge*, II,

---

(1) Stèle du Pràsàt Čruṅ S.-O., face D, ll. 21-22 :

yudhyāvahe vāraṇarājasaṃsthāv
ahaṃ bhavān sākṣiṇi sainyavṛndde
ityādihūto jayaindravarmmā
yenottara[ṃ] pṛṣṭha[tala]ṃ vyatārīt ||

« Montés tous deux sur les rois des éléphants, combattons, moi et toi, sous les yeux de la foule des guerriers : interpellé en ces termes par (Jayavarman VII), Jayaindravarman montra son dos pour toute réponse. »

Cf. aussi Stèle du Phimānàkàs, st. LXVIII (*BEFEO.*, XXV, p. 381).

(2) Cf. FINOT, *BEFEO.*, XV, II, p. 50, n. 3 ; G. MASPERO, *Le royaume de Champa*, (éd. 1928), p. 162.

(3) G. MASPERO, *Ibid.*, p. 164. MA TOUAN-LIN, *Méridionaux*, p. 557, dit que le roi du Cambodge fut tué. M. G. Maspero prétend que ce renseignement est inexact et que Ma Touan-lin se contredit lui-même dans sa notice sur le Cambodge (*Méridionaux*, p. 487) en relatant que ce roi « jura de tirer vengeance éclatante, ce qu'il parvint à exécuter après dix-huit années de patiente dissimulation. » Il n'y a aucune contradiction entre les deux passages de Ma Touan-lin, car le roi qui fut défait et peut-être tué en 1177 n'est pas forcément le même que celui qui jura de venger son pays. Ce dernier est sûrement Jayavarman VII ; l'autre peut être Tribhuvanādityavarman.

(4) G. MASPERO, *Ibid.*, pp. 163-164.

p. 344). J'étudierai d'abord cette dernière inscription dont un excellent fac-simile a été publié dans *Inscriptions du Cambodge*, III (1927), pl. CXIV (1).

Texte.

(1) ◎ *ta vraḥ gṛha ratna ti kantāl kamrateṅ jagat çrīçrīndradeva*
(2) *rūpa kamrateṅ añ çrīçrīndrakumārarājaputra* ◎
(3) ◎ *āgneya kamrateṅ jagat arjunadeva* ◦
(4) ◎ *īçāna kamrateṅ jagat çrīdharadevapuradeva* ◦
(5) ◎ *nairṛti kamrateṅ jagat çrīdevadeva* ◦
(6) ◎ *vāyavya kamrateṅ jagat çrīvarddhanadeva syaṅ mantrī.*
(7) ◎ *nā bharata rāhu saṃ vuddhi droha ta vraḥ pāda çrīyaçovarmma-de*(8)*va pi thleṅ cap vraḥ mandira is vala nagara phoṅ paṅ pitay ka*(9)*ntāl matt vā rarat iss stac thleṅ chpaṅ anak sañjak arjuna ana*(10)*k sañ-jak çrīdharadevapura chpaṅ kar saṃtac syaṅ ta tvāl toy vne*(11)*k stac phjal muḥ phtval bharata rāhu caṃnyar phtyaṅ ni pre oy nāma vraḥ ka* (12)*mrateṅ añ çrīnṛpasiṅhavarmma ta anak sañjak devapura ta jā pu*(13) *tra anak sañjak çrīdharadevapura oy nāma aṃteṅ ta anak sañjak ta vyar* (14) *sthāpanā rūpa is kulapakṣa phoṅ stac prakop saṃpat nu krama* ◎
(15) ◎ *nā stac dau dvīpa cāmpa ta pūrvvakāla srac stac cap durgga ti kuruṅ* (16) *cāmpa ta jmoḥ çrījayaindravarmma pre thve le vnaṃ cek katāṅ stac viṅ se*(17)*nāpati cāmpa daṃnepra krvay bhā yāṅ mahātāla nāṃ cāmpa velā aphu*(18)*y vyar dantap mukha vala toy skat lap kroy vañ anak samudā*(19)*ya ayatt prasam ley stac pañcyar vala phoṅ stac viṅ chpaṅ kar* (20) *lvaḥ vnaṃ trayā car le vnaṃ noḥ cāmpa coṃjuṃ oy chnvat thleṅ anak samudā*(21)*ya trū phsyat iss gaṅ anak bhay mvay tap guḥ stac chpaṅ cuḥ tal ta je*(22)*ṅ vnaṃ noḥ cāmpa sroṃ saṃtac ayat anak mvay ta āc chpaṅ ley anak sa*(23)*ñjak çrīdeva anak sañjak çrīvarddhana jā kule pratijñā syaṅ anak sruk* (24) *vijayapura nā spota avyaḥ tel mān vraḥ sarvvajña ti kroy hoṅ* (25) *gal dval mann chpaṅ paṅ khlvan toy vnek stac paṅgaṃ tiṅ cāmpa thleṅ* (26) *cren ti phtval sal taiy cāmpa poḥ nu laṃveṅ trū ta phdai syaṅ ta tval* (27) *roḥ pratijñā* ◦ *pandval aṃpal rājapuṇya nā stac nāṃ anak khmer taṃpiṅ pvan*(28)*n chpaṅ anle bhai piy tap prampiy kar gaṅ iss lvaḥ kamvujadeça* (29) *prasāda ta anak sañjak ta vyar oy nāma aṃteṅ sthā-panā rūpa.*

Traduction.

« Dans la sainte cella (2) centrale : le Kamrateṅ Jagat Çrī Çrīndradeva, image du Kamrateṅ Añ Çrī Çrīndrakumārarājaputra.

---

(1) Contrairement à ce que dit Aymonier, ce texte n'est nullement endommagé, et aucun caractère n'en est douteux.

(2) Sur le sens de *gṛha ratna*, cf. *BEFEO.*, XXVIII, p. 99.

« Au Sud-Est, le Kamrateñ Jagat Arjunadeva (1).
« Au Nord-Est, le Kamrateñ Jagat Çrī Dharadevapuradeva (2).
« Au Sud-Ouest, le Kamrateñ Jagat Çrī Devadeva (3).
« Au Nord-Ouest, le Kamrateñ Jagat Çrī Vardhanadeva (4). Tous conseillers.
« Lorsque Bharata Rāhu (5) manifesta son esprit de traîtrise (6) contre le roi Çrī Yaçovarmadeva pour s'emparer du saint palais (royal), toutes

---

(1) Cette image était celle du Sañjak Arjuna nommé à la l. 9. Un des personnages du défilé historique d'Aṅkor Vat porte le titre de Kamrateñ Añ Dhanañjaya, qui est un synonyme d'Arjuna. On sait que la dignité d'Arjuna a subsisté au Cambodge jusqu'à nos jours et est réservée au gouverneur de la province de Thbóṅ Khmuṃ (Aymonier, *Cambodge*, I, p. 71, 279).

(2) Image du Sañjak Çrī Dharadevapura nommé à la l. 10.

(3) Image du Sañjak Çrī Deva nommé à la l. 23.

(4) Image du Sañjak Çrī Vardhana nommé à la l. 23. Un *Kamrateñ Añ ta mūla Çrī Vardhana* figure à Aṅkor Vat, où il fait pendant, de l'autre côté du roi Paramaviṣṇuloka, au Kamrateñ Añ Dhanañjaya.

(5) Il s'agit peut-être de deux personnages ou de deux monstres distincts nommés respectivement Bharata et Rāhu. Sur le bas-relief de Bantāy Čhmàr qui représente cette scène (photos de Beylié, nos 12-14 ; cf. *BEFEO.*, X, p. 215) on voit deux êtres à tête de lion dont l'un lutte avec un homme de grande taille, tandis que l'autre accroupi est en train d'avaler une charrette attelée. Mais peut-être le sculpteur a-t-il voulu représenter deux temps du combat. Si le texte voulait parler de *deux* êtres différents, on attendrait la copule *nu* entre les deux noms.

(6) Aymonier a pris *saṃvuddhi* pour un nom propre et traduit : « Lorsque le Bharata Rāhu Samvuddhi se révolta ». Cette interprétation est certainement inexacte. Si Bharata et Rāhu sont deux êtres distincts, il faut traduire *saṃ buddhi droha* par « unirent leurs pensées criminelles » ou « conçurent l'infâme complot ». L'expression *saṃ buddhi* apparaît dans l'inscription de Bantāy Prāv (K 222, *Inscr. du Cambodge*, III, pl. CIX, l. 2) où elle a le sens de « s'associer » ; c'est un équivalent du terme sanskrit *samabuddhi* qui se trouve à la l. 3 de l'inscription malaise de Kota Kapur de 608 ç. dans une formule analogue à celle de l'inscription de Bantāy Čhmàr : *samavuddhi lavan drohaka*, « faire cause commune avec les traîtres » (cf. H. Kern, *Verspr. Geschr.*, vol. VII, p. 208), formule qui rappelle d'autre part un passage du Serment du Phimānàkàs : *vvaṃ khmāñ ni vvaṃ* saṃ nu *khmāñ vvaṃ thve* drohaprakāra *phoṅ*, « nous ne serons pas hostiles (au roi), nous ne serons pas complices de ceux qui lui sont hostiles, nous ne commettrons aucun acte de traîtrise à son égard ». *Buddhi droha* est l'équivalent, construit suivant les règles de la syntaxe cambodgienne, du composé sanskrit *drohabuddhi*, « pensée mauvaise, intention criminelle ». On pourrait aussi lire *sambuddhi* en un seul mot en donnant à ce terme le sens qu'il a parfois en sanskrit de « appel, action de se faire entendre » : la phrase signifierait alors que Bharata Rāhu proféra des menaces. En présence de ces diverses interprétations dont aucune ne s'impose, et dans l'ignorance où l'on se trouve quant à l'unité ou à la dualité de Bharata Rāhu, j'ai dû adopter une traduction assez vague.

les troupes de la capitale jetèrent (1) des *pitay* (2) au milieu de sa gueule (3) et s'enfuirent toutes. Le prince (4) engagea le combat. L'anak Sañjak Arjuna et l'anak Sañjak Çrī Dharadevapura combattirent pour défendre (5) le Saṃtac (6). Ils tombèrent devant (lui). Le prince frappa

---

(1) La traduction d'Aymonier : « s'étant enfuies, s'étant cachées », laisse supposer qu'il a lu *pañ pit*, sans tenir compte du caractère *y* qui suit ces mots. Mais phonétiquement, la forme ancienne de mod. ចាំង, « cacher », doit être *pāñ* avec un *ā* long. Le mot *pañ* revient plus bas, l. 25, dans l'expression *pañ khlvan toy vnek* qui signifie « se jeter devant ». Je prends ici le mot *pañ* dans le sens de mod. បាំង, « jeter ». Sur le bas-relief de Bantāy Čhmàr, le personnage qui arrive de la droite pour combattre le monstre fait le geste de brandir un objet, comme s'il s'apprêtait à le lui jeter.

(2) Ce mot apparaît sous la forme *pitai* dans les inscriptions de Bàkô et de Lolei : *chmāṃ* (ou *cmāṃ*) *vraḥ pitai*, « gardiens des saints *pitai* », Bàkô K 315 S., ll. 11-12 ; K 315 N., l. 8 ; K 318 S., l. 12 ; K 318 N., l. 19 ; — *lmāṃ vraḥ pitai*, Lolei K 324 S., l. 27 ; K 324 N., l. 16 ; K 327 S., ll. 29-30 ; K 327 N., l. 16 ; K 330 S., l. 34 ; K 330 N., l. 19 ; K 331 S., l. 36 ; K 331 N., l. 19 (cf. AYMONIER, *Cambodge*, II, p. 465 et *JA.*, 1883 (1), p. 473. L'alternance *ai/ay* est attestée dans la présente inscription de Bantāy Čhmàr : le mot signifiant « vingtaine » es écrit *bhay* à la l. 21 et *bhai* à la l. 28. De quelle nature étaient ce ou ces énigmatiques objets dont le nom ne rappelle rien de connu ? Evidemment des objets sacrés ou royaux, puisque leur nom est précédé de l'honorifique *vraḥ* et que des serviteurs étaient spécialement attachés à leur garde. Sur le bas-relief précité, l'adversaire du monstre tient sur la paume de la main droite, comme s'il se préparait à les lui jeter, une pile d'objets plats de grandeur décroissante que M. Parmentier, dans sa description des bas-reliefs de Bantāy Čhmàr (*loc. cit.*, p. 215) appelle hypothétiquement « une pile conique de gâteaux ». Une pile identique est placée sur la charrette que le monstre est en train d'avaler ; et, sur une scène qui précède immédiatement celle-ci (photos nos 14-15), on voit encore le même objet porté suspendu à un bambou par des gens qui semblent s'apprêter à le charger sur la charrette.

(3) Le texte porte *mattavārarat*. Je coupe ainsi : *matt* « gueule », *vā* « (de) lui », *rarat* « s'enfuir » (fréquentatif de *rat* « courir »). On pourrait aussi faire de *vā* le sujet de *rarat* : ce pronom désignerait alors les hommes de troupe (*vala nagara*).

(4) Le mot *stac* n'est pas un substantif, mais une particule à sens pronominal qui se place devant un verbe pour indiquer que l'action est accomplie par un roi ou un prince. Je traduis partout, par « le prince », sans préciser, plus que ne le fait le texte, s'il s'agit du roi ou d'un membre de la famille royale.

(5) Aymonier traduit *kar saṃtac* par « couvrant le roi », identifiant ainsi *kar* avec mod. កាង *kà*, qui a ce sens. Cette identification fait difficulté au point de vue phonétique et je ne connais pas d'autre exemple d'un *à* ouvert long de la langue moderne issu d'un ancien *a* (fermé bref). Mais s'il venait à être prouvé que siamois-laotien *kăn* « défendre, protéger » avec *a* ouvert bref est un emprunt khmèr, cette difficulté serait en partie réduite. Quoi qu'il en soit, ce mot *kar* qui est employé trois fois dans la présente inscription (ll. 10, 19 et 28) semble avoir partout le sens que lui donne Aymonier et je l'ai traduit par « défendre ».

(6) C'est à dessein que je n'ai pas traduit ce titre de *saṃtac*, me réservant d'en discuter plus loin la valeur.

le nez (1) de Bharata Rāhu et le renversa. Dans la suite (2), ordre fut donné (3) de décerner le titre de Vraḥ Kamrateṅ Añ Çrī Nṛpasiṅhavarma à l'anak Sañjak Devapura fils de l'anak Sañjak Çrī Dharadevapura, de décerner le titre de Aṃteṅ aux deux anak Sañjak (Arjuna et Çrī Dharadevapura) et d'ériger leurs statues ; quant à tous les membres de leurs familles, le prince leur accorda richesses et dignités.

« Autrefois (4) le prince était allé au pays des Cāmpa (Chams). Après qu'il

---

(1) Pour « nez », la langue moderne ne connaît que le dérivé *cramuḥ* (pron. *čremŏḥ*), mais la forme simple existe encore en môn, bahnar, boloven, stieng, kuy, etc. Ici encore le bas-relief illustre fidèlement le texte.

(2) *Caṃnyar* est devenu en khmèr moderne *čaṃner*. On considère généralement ce mot comme un dérivé de *čer* « longtemps » (skt. *cīra*) et on le traduit presque toujours par « longtemps après ». Cette dérivation est improbable : l'infixation nasale ne s'applique presque jamais aux mots sanskrits, et la traduction « longtemps après » n'est pas toujours satisfaisante. C'est ainsi qu'un des premiers exemples donnés par le dictionnaire du R. P. Guesdon sous le mot *čaṃner* est : *pi saèk hày čaṃner aṅ èṅ nou nà*, « à partir de *demain*, où demeurerez-vous ? » Des exemples donnés sous le mot simple *čer*, il résulte que celui-ci ne représente pas toujours et uniquement la forme moderne de skt. *cīra*. L'expression *ker čer čhñày* que Guesdon traduit par « une longue renommée » doit, à mon sens, se traduire par « une renommée se répandant au loin ». Je crois en effet que mod. *čer* = vx.-kh. *cyar* (qui est attesté dans la présente inscription (l. 19) sous la forme dérivée *pañcyar*) est le même mot que *čer, čàr*, « marcher », et s'apparente à kuy *cher*, chong *chea*, « marcher ». Camb. mod. *čhner*, « rivage », en est sans doute un autre dérivé. *Caṃnyar* = mod. *čaṃner* est donc l'équivalent de l'expression usuelle *ta tou*, « ensuite, dans l'avenir (immédiat ou éloigné)», et n'implique nullement l'idée d'une longue durée. Dans le cas présent, les honneurs ont pu être conférés aux Sañjak immédiatement après leur mort. Ceci m'amène à proposer une correction à un passage de ma traduction des Serments du Phimānàkàs (*BEFEO.*, XIII, vi, p. 15). Au lieu de traduire *kamrateṅ phdai karom ta svey vraḥ dharmarājya caṃnyar* par « Sa Majesté (Sūryavarman I) qui régnera longtemps encore », il faut traduire : « les rois qui régneront à l'avenir ». Le sens est beaucoup plus satisfaisant, car, fait qui m'avait échappé, le roi régnant Sūryavarman I est toujours désigné dans le texte du serment par son titre de *kamrateṅ kamtvan*, tandis que *kamrateṅ phdai karom* s'applique aux autres rois en général.

(3) L'expression usuelle pour indiquer que le roi donne un ordre est *pandval pi pre*. Le mot *phtyaṅ* dérivé de *tyaṅ* (mod. *děṅ*), « savoir », a pris dans la langue moderne le sens de « porter plainte », mais signifie au propre « faire connaître ». Il s'agit sans doute ici, moins d'un ordre que d'une proclamation par laquelle certains honneurs furent conférés aux Sañjak morts pour leur prince. Je ne me souviens pas d'avoir rencontré l'expression *phtyaṅ ni pre* dans l'épigraphie antérieure à Jayavarman VII, mais j'en puis citer plusieurs exemples empruntés à des inscriptions postérieures à ce roi : Bantāy Srĕi, inscr. n° 4, l. 13 (*Le temple d'Īçvarapura*, p. 79) et Bàyon (K 470, *Inscr. du Cambodge*, pl. LXXXV), ll. 11, 14 et 16.

(4) Aymonier rattache *ta pūrva* à ce qui précède et traduit « le Dvīpa Cāmpa oriental », mais *pūrva* ne peut être ici dissocié du mot *kāla* avec qui il forme le composé *pūrvakāla*. Au lieu de « autrefois » qui est assez plat et en somme inutile, les événements relatés étant nécessairement des événements passés, on pourrait peut-être traduire « la première fois » : l'épisode se serait passé lors d'une première campagne du prince au Champa.

eut pris la forteresse que le roi des Chams nommé Çrī JayaIndravarman avait fait faire sur le mont Cek Katāṅ (1), le prince revint. Les généraux chams, à commencer par Krvay Bhā Yāṅ Mahātāla (2) conduisaient les Chams. Au moment des douze *aphuy* (3), l'avant-garde de l'armée chame prenant un raccourci suivit furtivement (les Khmèrs) et surprit par ruse (4) leur arrière-garde qui ne put se masser. Le prince fit revenir (5) toutes ses forces en arrière pour se porter au secours (de son arrière-garde). Arrivé sur le mont Trayā (6), il avançait sur ce mont, lorsque les Chams se rassemblèrent pour que l'avant-garde (7) montât (à l'assaut du mont). Les gens de l'arrière-

---

(1) Aymonier a lu *vnaṃ vek* et pris *tāṅ* dans le sens de moh. តាំង, « installer, nommer à une fonction ». Mais le texte porte certainement *cek*: c'est le mot cham *čơk*, anciennement *čăk*, qui signifie «montagne», et l'équivalent de kh. *vnaṃ* = *phnoṃ*. On a donc ici le nom cham de la montagne où Jayalndravarman avait fait construire un ouvrage fortifié. Comme *cek* à lui tout seul ne constitue pas un toponyme, les caractères qui suivent doivent donner le nom de ce *cek*: il y a en cham moderne un mot *katañ* « bambou » qui donne un sens acceptable. Ce čơk Katañ reste à identifier.

(2) Ces noms chams ne rappellent rien de connu.

(3) Ce mot d'une lecture certaine est inconnu. Aymonier ne l'a pas traduit et a rapporté le nombre douze aux mots *mukha vala* qui suivent immédiatement, ce qui est grammaticalement impossible : les noms de nombre sont toujours en cambodgien placés après le substantif, excepté quand il s'agit d'un numéral comme *anak*, ce qui n'est pas le cas pour *mukha vala*. L'expression *velā aphuy vyar dantap* doit désigner un moment ou une heure de la journée. Dans l'épigraphie, on rencontre l'expression *antvaṅ dik* (cf. *BEFEO.*, XIII, vi, p. 28), mesure d'eau qui présuppose l'emploi d'une sorte de clepsydre. Le mot usité en cambodgien moderne *moṅ* semble être un mot signifiant « frapper (un gong) » et par suite « coup (marquant une heure) », de même qu'en malais une heure se dit *pukul*, « un coup ». Peut-être *aphuy* est-il un ancien mot khmèr disparu de l'usage et ayant un sens analogue. Le texte voudrait dire que l'attaque des Chams s'est déclenchée à la douzième heure.

(4) L'expression *vañ anak* se retrouve dans la 7e inscription des Enfers d'Aṅkor Vat où elle s'applique à une catégorie de malfaiteurs expiant leurs fautes dans la Vaitaraṇī nadī, en compagnie des voleurs (*taskara*), des trompeurs (*dhūrta*). Le mot *vañ*, dont l'origine paraît être skt. $\sqrt{vāñe}$, semble perdu en khmèr moderne, mais il en existe un dérivé *pravañ*, « tromper, escroquer ».

(5) Sur *pañcyar*, cf. supra, p. 312, n. 2.

(6) Aymonier a réuni *trayā* au mot qui suit et traduit : « jusqu'au mont Trayācar ». Je crois qu'en tout état de cause *car* est à séparer de ce qui le précède et à traduire par « marcher, se déplacer ». Mais rien ne prouve que *trayā* soit un nom propre, car le mont sur lequel se passe la scène qui suit est peut-être celui-là même que le prince venait de quitter et sur lequel il avait été obligé de repasser pour porter secours à son arrière-garde, c'est-à-dire le Čơk Katañ.

(7) Aymonier traduit *chnvat* par « les gens à turban » Mais il y a en camb. mod. un autre mot *čhnuot*, peut-être apparenté à celui-là, qui signifie « sommet, tête, partie éminente » et paraît donner un meilleur sens.

garde (khmère) furent tous enfoncés ; il n'en demeura que trente (1). Le prince descendit en combattant jusqu'au pied du mont. Les Chams encerclèrent le Saṃtac ; il n'y avait pas un de ses hommes qui osât combattre (2). L'anak Sañjak Çrī Deva et l'anak Sañjak Çrī Vardhana qui étaient parents (du prince ?) firent serment : les gens de Vijayapura (3) . . . . . (4) quand naîtra le Buddha futur (5). Ils vinrent trouver (le prince) et l'en informèrent. Alors ils combattirent et se jetèrent devant lui, baissant la tête (6), et repoussèrent (7) les Chams qui montaient en grand nombre ; une fois

---

(1) Aymonier comprend que ce sont les guerriers à turban, qui furent tous, sauf trente-et-un, mis hors de combat. D'abord, *bhay mvay tap*, « une vingtaine (plus) dix », ne signifie pas 31, mais 30. Ensuite, ce ne sont pas les Chams qui sont mis hors de combat, mais bien les gens de l'arrière-garde (*anak samudāya*) de l'armée khmère qui sont enfoncés (*trū phsyat*) et dont il ne reste plus que trente hommes seulement (*guḥ*) auprès du prince.

(2) Aymonier comprend qu'aucun des Chams n'osa se mesurer avec le roi. Ce sont, au contraire, les Khmèrs qui lâchent pied et l'abandonnent dans une situation critique.

(3) Vijayapura est peut-être le nom ancien du site de Năk Tà Čiḥ Kô, localité située dans la région de Bantāy Čhmàr (Aymonier, *Cambodge*, II, p. 351 ; — cf. Groslier, *BEFEO.*, XXIV, p. 370). Une inscription trouvée en cet endroit nomme un Nṛpasiṃhavarman qui vivait sous le règne de Sūryavarman (I ou II) et portait le même titre que le fils du Sañjak Dharadevapura. Certains titres sont encore aujourd'hui attachés à certaines fonctions, celles de chef de province par exemple. Les divers Sañjak dont l'inscription de Bantāy Čhmàr raconte les exploits étaient sans doute originaires de la région où s'élève ce monument, ce qui expliquerait pourquoi celui-ci fut choisi pour y placer leurs statues.

(4) Je renonce à traduire *nā spota avyaḥ*. *Spota* est le nom d'un *vraḥ sruk* ou domaine royal cité dans une inscription de Bantāy Srĕi (n° 4, l. 1 ; cf. *Le temple d'Īçvarapura*, p. 79). *Avyaḥ* m'est inconnu ; on pourrait songer à le rapprocher de bahnar *ayeh* ou *eieh*, « se piquer d'émulation ». Les Sañjak jureraient de rivaliser de valeur pour sauver leur maître, mais la phrase se construit mal.

(5) L'expression *tal* (et non *tel*) *mān vraḥ sarvajña* se retrouve sur l'inscription du Bàyon, K 470, l. 22, dans la phrase : *saṅ thma gol recanā khpvar viṅ tal mān vraḥ sarvvajña ta paramapavitra* qui signifie « planter des bornes de pierre et refaire la décoration (pour qu'elle subsiste) jusqu'à la venue de l'Omniscient parfaitement pur », c'est-à-dire du Buddha futur Maitreya. Le texte de l'inscription de Bantāy Čhmàr, concis à l'excès, semble vouloir dire que les Sañjak jurèrent de mériter par leur dévouement de renaître en même temps que le Buddha futur, condition indispensable pour atteindre eux-mêmes à l'omniscience des Buddha.

(6) *Paṅgam*, « s'incliner, baisser la tête », se rapporte peut-être à *stac*. C'est le prince qui alors baisserait la tête pour se mettre à l'abri des coups derrière ses défenseurs.

(7) J'identifie *tiṅ* avec kh. mod. *deñ*. L'évolution phonétique n'est pas régulière, mais la correspondance est garantie par la forme du dérivé *tmiṅ* dans les inscriptions de Bàkô et de Lolei (*Cambodge*, II, p. 465) : *tmiṅ vīṇā*, *tmiṅ trisarī*, *tmiṅ kinnara* désignent sûrement des joueurs d'instruments à cordes. Or, en cambodgien moderne, jouer d'un tel instrument se dit *deñ*. Les deux mots *deñ*, « pousser devant soi, chasser », et *deñ*, « jouer d'un instrument à corde », sont sans doute un seul et même mot : on

renversés à terre, il leur restait leurs mains (pour combattre) (1). Les Chams, frappant de leurs lances, les atteignirent au ventre. Ils tombèrent (fidèles à) leur serment (2).

« (Le prince) ordonna toutes les cérémonies royales (3). Lorsqu'il mena les quatre divisions (?) de l'armée khmère (4) se battre en soixante-dix-huit endroits, (ses gens) le défendirent tous de pied ferme (5). Arrivé au pays des Kambuja, il daigna conférer aux deux anak Sañjak le titre de aṃteñ et faire élever leurs statues. »

Cette inscription pose divers problèmes.

Et d'abord à quelle date fut-elle gravée ? La forme, si particulière de son écriture, la classe nettement parmi les inscriptions de Jayavarman VII. J'ai déjà exprimé l'opinion (*BEFEO.*, XXVIII, p. 100) que le prince Çrī Çrīndrakumāra, dont l'inscription de Bantāy Čhmàr a pour objet de commémorer l'apothéose sous le nom de Çrī Çrīndradeva, est un fils de Jayavarman VII (6).

---

notera en effet que *deñ* ne se dit que pour les instruments comme la guitare qui sont frappés (pour le violon, on dit *kót*, « frotter »). En môn, « frapper » se dit *toin*, orthographié *tiñ*, exactement comme dans la présente inscription.

(1) Traduction hypothétique. Tout ce passage est d'une extrême concision qui rend la coupe des phrases et le mot à mot des plus difficiles.

(2) *Roḥ* est une sorte de démonstratif qui se construit généralement avec *neḥ* dans l'expression *neḥ gi roḥ*. Il semble avoir ici la valeur de mod. *prôḥ*, contraction de *pi roḥ*, « à cause de cela ».

(3) Vraisemblablement en l'honneur de ceux qui l'avaient sauvé.

(4) Aymonier traduit *nāṃ anak khmer taṃpiñ pvan* par « ramena les Khmers par les quatre lacs ». Cette traduction ne serait légitime que si le texte portait *tām piñ*. Les deux syllabes *taṃ-piñ* semblent bien former un seul mot, d'ailleurs inconnu. Je l'ai traduit d'une façon tout à fait hypothétique par « division (d'une armée) ». On sait que les armées comprenaient *quatre* divisions : infanterie, cavalerie, éléphants, chariots.

(5) Ce qui veut dire sans doute que, stimulés par l'exemple de ceux qui étaient morts et en l'honneur de qui le prince avait fait des cérémonies royales, les Khmèrs firent preuve dorénavant d'un grand courage.

(6) J'ai même précisé en disant que ce prince devait être le successeur de Jayavarman VII nommé Çrīndravarman ou Indravarman II. Cette hypothèse n'est pas très vraisemblable, car s'il est vrai que des statues-portraits pouvaient être consacrées du vivant même des personnes que l'on voulait honorer (cf. Inscr. du Phimānàkàs, st. XCIII et XCVI, *BEFEO.*, XXV, p. 384), rien ne permet de supposer qu'un temple de l'importance de Bantāy Čhmàr ait pu être dédié à un prince *vivant*. Rien ne prouve d'ailleurs que Çrīndravarman ou Indravarman II ait été le fils, ni même le successeur immédiat de Jayavarman VII, et tout ce que l'on en sait est qu'il « alla (au ciel ?) en 1165 ç. (1243 A. D.) ». Si la chronologie que je propose plus loin est reconnue exacte, l'identification du prince Çrīndrakumāra avec le roi Indravarman II devient impossible à moins de le faire mourir centenaire. Cette idenfication n'est d'ailleurs pas nécessaire à la démonstration de la date de Bantāy Čhmàr et des inscriptions qui y sont gravées : monument et inscriptions ont d'autres titres plus sérieux à faire valoir en

Les autres inscriptions de Bantāy Čhmàr appartiennent au règne de Jayavarman VII. Je n'en veux pour preuve que celle où est nommée la statue du *kamrateñ jagat çrījayakīrttideva vraḥ rūpa dhūli jeñ vraḥ kamrateñ añ çrījayakīrttīpaṇḍita vraḥ guru* (1). On sait en effet par l'inscription de Tà Prohm (*BEFEO.*, VI, p. 75) que ce personnage était le guru de Jayavarman VII et avait aussi sa statue à Tà Prohm à côté de celle de la mère du roi. J'attribue sans hésitation l'inscription publiée ci-dessus au règne de Jayavarman VII.

Qui est, maintenant, ce roi Yaçovarman qui fut attaqué par Bharata Rāhu? Est-ce lui qui est le héros de l'inscription, le prince qui est qualifié de *Saṃtac*, et dont les actions sont précédées de l'honorifique *stac*? Tous les auteurs ont jusqu'à présent répondu à cette dernière question par l'affirmative et résolu la première en identifiant le Yaçovarman de la présente inscription de Bantāy Čhmàr avec le fondateur de Yaçodharapura à la fin du IXe siècle A. D (2). Ed. Huber est très affirmatif à ce sujet. En publiant l'inscription de Bồ-mưng qui relate une fondation d'Indravarman II, roi du Champa, en 811 ç. (889 A. D.), il notait que ce document « permet d'établir un synchronisme avec l'histoire du Cambodge. Dans la grande inscription khmère de Bantāy Čhmàr, le roi cambodgien Yaçovarman, qui était monté sur le trône précisément en 811 ç., relate plusieurs événements importants de son court règne. Entre autres faits guerriers, il y raconte sa razzia malheureuse contre le roi Çrī JayaIndravarman du pays de Campā (écrit Cāmpa) (3). L'identification de ce dernier avec le roi cham qui a bâti le monastère bouddhique de Đồng-dương devient maintenant certaine.»

A ne considérer que le nom du roi du Champa mentionné dans l'inscription de Bantāy Čhmàr, on peut en effet songer à identifier celui-ci avec Indravarman II de la dynastie d'Indrapura, dont le titre complet était Çrī *JayaIndravarman* Mahārāja Adhirāja (Inscr. de Đồng-dương, C 66, B 19; Bàn-lãnh, C 106, A 7 ; Bồ-mưng, C 108, A 9-11, B 3). Mais pour que le synchronisme indiqué par Huber jouât réellement, il faudrait d'abord démontrer que le *Saṃtac* qui faillit être tué par les Chams est bien Yaçovarman, en d'autres termes que c'est bien Yaçovarman qui est le héros de l'inscription de Bantāy Čhmàr : cela n'est pas évident, et l'on verra que cette hypothèse fait difficulté. De plus, on n'a

---

faveur de leur attribution au règne de Jayavarman VII. L'épigraphie de ce roi nous fait connaître d'autres *rājaputra* : à Bantāy Čhmàr même, Çrī Vijayavardhana (*Inscr. du Cambodge*, III, pl. CXIII) ; à Tà Prohm, Çrī Sūryakumāra (*BEFEO.*, VI, p. 70), au Phimānàkàs, (Nṛpa ?)tīndravarman (v. plus bas, p. 326).

(1) *Inscriptions du Cambodge*, III, pl. CXIII.

(2) Cf. Aymonier, *Cambodge*, II, p. 343 ; Ed. Huber, *La stèle de Bo-mưng*, BEFEO., XI, p. 277 ; L. Finot, *Inscriptions d'Aṅkor*, BEFEO., XXV, p. 373.

(3) Huber ne semble pas avoir remarqué que Cāmpa est un dérivé de Campā et doit se traduire par les « Chams ».

par ailleurs aucun indice qu'Indravarman II ait eu des démêlés avec Yaçovarman, le fondateur d'Aṅkor. La date la plus basse du règne d'Indravarman II est donnée par l'inscription de Bô-mưng : c'est 811 ç. (889 A.D.) qui est précisément la date de l'avènement de Yaçovarman. En admettant qu'il ait régné jusqu'en 820 ç. (898 A.D.), qui est la plus ancienne date de son successeur JayaSiṃhavarman I (Inscr. de Bàn-lãnh, C 160, B 8), il faudrait supposer que Yaçovarman, dès les premières années de son règne, occupées par de grands travaux de construction à Aṅkor, eût fait une expédition au Champa, — expédition dont on ne trouve d'autre écho ni dans l'épigraphie khmère, ni dans l'épigraphie chame, alors que cette dernière avait de bonne raison pour mentionner une campagne qui se termina en somme par la défaite des Khmèrs. Les circonstances ne sont donc pas favorables à l'identification du Yaçovarman de Bantãy Čhmàr avec le roi qui régna sur le Cambodge à la fin du IXe siècle A. D. Cette hypothèse soulève d'ailleurs d'autres difficultés.

Par exemple, on ne comprend pas pourquoi Jayavarman VII aurait élevé la statue d'un de ses fils à côté de celles de quatre Sañjak morts pour un roi qui régna trois cents ans avant lui ; ou, si c'est Yaçovarman qui a fait consacrer ces statues, on comprend encore moins pourquoi Jayavarman VII les aurait érigées à nouveau dans un temple construit par lui et aurait raconté cette vieille histoire à l'occasion de l'apothéose de Çrīndrakumāra. D'autre part, toute l'ambiance du texte gravé à Bantãy Čhmàr évoque une époque postérieure au IXe siècle A. D. Le titre de *sañjak* est inconnu à l'époque de Yaçovarman : il apparaît pour la première fois dans une inscription de Jayavarman V qui régnait dans le dernier quart du Xe siècle (Kôk Rosei, K 175, A 4), mais ne commence à se répandre qu'à partir de Sūryavarman I. J'ai signalé plus haut que les titres d'Arjuna et de Vardhana se retrouvent dans les inscriptions d'Aṅkor Vãt. Quant à l'apothéose et à l'érection de statues consacrées sous un nom rappelant celui de la personne déifiée, il semble bien qu'à l'époque de Yaçovarman ces honneurs aient été strictement réservés aux membres de la famille royale. Bref, l'identification du Yaçovarman de Bantãy Čhmàr avec le Yaçovarman du IXe siècle A.D. suscite de graves difficultés.

S'agirait-il donc de celui qui est cité dans l'inscription du Pràsàt Čruṅ S.-O. comme ayant été détrôné par ce Tribhuvanāditya que les inscriptions des plateaux de Phnoṃ Svàm permettent de localiser aux environs de 1088 ç. (1166 A.D.) ? Il existe en faveur de cette hypothèse un argument extrêmement fort : la lutte entre Yaçovarman et Rāhu, qui forme le thème de la première partie de l'inscription de Bantãy Čhmàr, est mentionnée dans la stèle du Pràsàt Čruṅ à propos de Yaçovarman.

Cette nouvelle identification résout-elle par ailleurs les difficultés soulevées par l'ancienne ? Elle fait bien disparaître celles qui sont relatives à l'apothéose et à la titulature des personnages de l'inscription de Bantãy Čhmàr ; mais on ne comprend pas mieux l'intérêt porté par Jayavarman VII à Yaçovarman (II) et à ses Sañjak, ni quel lien les unit au prince Çrīndrakumāra.

Et il y a pis encore : à l'époque de Yaçovarman (II), c'est-à-dire juste avant 1166 A. D., ce n'était pas JayaIndravarman IV qui régnait au Champa, mais JayaHarivarman I.

Toutes ces difficultés disparaissent dès que l'on renonce à rapporter au roi Yaçovarman les diverses actions racontées par l'inscription de Bantāy Čhmàr, en d'autres termes si l'on renonce à voir en lui le *Saṃtac* pour lequel, à deux reprises différentes, de fidèles Sañjak se sont sacrifiés. Rien dans le texte n'oblige à identifier ce *Saṃtac* avec Yaçovarman. La première partie du récit dit seulement qu'au moment où Bharata Rāhu menaça de s'emparer du palais de Yaçovarman (II), le combat fut engagé par un personnage pour qui l'inscription emploie la particule honorifique *stac*, mais rien n'indique qu'il s'agisse de Yaçovarman ; dans la seconde partie, qui a trait à l'expédition au Champa, le nom de Yaçovarman n'est même pas mentionné et rien ne force à considérer cette campagne comme ayant eu lieu sous son règne.

Mais alors, quel est ce prince mystérieux qui abat Rāhu et prend la forteresse du Mont des Bambous ? Est-ce Jayavarman VII qui accomplit ces exploits avant de monter sur le trône ? Historiquement et chronologiquement la chose est possible, mais cette solution n'est pas très satisfaisante. S'il s'agissait réellement de Jayavarman VII, on s'attendrait à le voir nommé au moins une fois ; de plus, on comprend toujours mal pourquoi ces événements sont rapportés à propos du prince Çrīndrakumāra.

Mais au fait, ne serait-ce pas tout simplement ce dernier qui est le héros de l'inscription ? (1) Quel est en effet l'objet de celle-ci ? L'érection de cinq statues, celles du prince Çrīndrakumāra et de quatre Sañjak, et l'exposé des motifs qui leur valurent cet honneur. Il serait tout à fait surprenant que le prince nommé au début du texte n'eût joué aucun rôle dans les événements relatés, car s'ils n'ont aucun rapport avec ce prince, on ne voit absolument pas pourquoi son nom figure en tête de l'inscription. Si le texte ne dit pas expressément, comme il le fait pour les Sañjak, que le prince reçut un titre honorifique et fut statufié, la chose s'explique aisément : les honneurs posthumes furent décernés aux Sañjak et leurs images furent sculptées à la suite des exploits qui leur avaient coûté la vie, probablement avant l'arrivée de Jayavarman VII au pouvoir ; lorsque celui-ci consacra à son fils, le prince Çrīndrakumāra, le temple de Bantāy Čhmàr et y installa sa statue, il fit placer aux quatre coins de la chapelle qui l'abritait les quatre statues des Sañjak qui avaient autrefois sauvé la vie du jeune prince.

(1) Le titre de *saṃtac* (kh. mod. *saṃdāč*, siamois *sŏmdĕt*) est communément appliqué depuis le début de la période d'Ayudhyā aux princes de haut rang. La particule *stac* (*sdāč*, *sădĕt*) est employée pour tous les membres de la famille royale. Qu'il en ait déjà été ainsi à la fin du XIIe siècle A. D., ne doit pas surprendre.

En somme, je propose d'interpréter l'inscription de Bantāy Čhmàr de la façon suivante :

Entre 1145 A. D., dernière date certaine du règne de Sūryavarman II, et 1166 A. D., seule date que l'on possède pour Tribhuvanādityavarman, mais très près de cette dernière date (puisque Sūryavarman a dû continuer à régner plusieurs années après 1145 et eut sans doute pour successeur Dharaṇīndravarman II), donc en gros vers 1160 A. D. régnait au Cambodge un roi nommé Yaçovarman (II). Un, ou deux, êtres de nature assez mystérieuse, que l'inscription de Bantāy Čhmàr appelle Bharata Rāhu et qu'un bas-relief de ce temple représente sous les traits classiques de Rāhu, attaquèrent Yaçovarman II et menacèrent de s'emparer du palais. Le prince Çrīndrakumāra, fils du futur roi Jayavarman VII, se porta au secours du roi, renversa Bharata Rāhu, mais ne dut lui-même son salut qu'au dévouement de deux Sañjak : ceux-ci reçurent des honneurs posthumes. En une autre occasion, au cours d'une expédition au Champa contre Jayalndravarman IV, le prince Çrīndrakumāra se trouva dans une situation critique : il y aurait laissé sa vie sans le dévouement de deux autres Sañjak qui reçurent à leur tour des honneurs posthumes. Les statues de ces quatre Sañjak furent placées à côté de celle de leur maître lorsque le roi Jayavarman VII, une fois arrivé au pouvoir, consacra le temple de Bantāy Čhmàr en l'honneur de son fils.

Cette interprétation fait disparaître toutes les difficultés énumérées plus haut. Elle rend même compte d'un détail du bas-relief représentant le combat avec Rāhu : l'adversaire du monstre y est figuré sous les traits d'un jeune homme ; il n'a ni la taille, ni le costume ordinaires du roi. Mais elle implique qu'avant son accession au trône et dès 1160 A. D. environ, Jayavarman VII avait déjà un fils en état de porter les armes, en d'autres termes que Jayavarman VII était né au plus tard en 1125 A. D. et avait dépassé la cinquantaine quand il devint roi. Ce résultat est assez inattendu : je crois qu'il est confirmé par la grande inscription du Phimānàkàs où apparaît, comme je l'ai dit plus haut, le nom de Yaçovarman II, et dont il est utile de reprendre l'étude à la lumière des faits qui viennent d'être signalés.

Cette inscription qui a été publiée par M. Finot (*BEFEO.*, XXV, p. 372) a pour auteur la reine Indradevī : cette savante princesse a pris pour thème principal l'éloge de sa sœur cadette, la reine Jayarājadevī à qui elle succéda dans la faveur du roi Jayavarman VII. Un accent personnel, une certaine émotion contenue, qu'on chercherait vainement dans les compositions des panégyristes officiels auxquels nous sommes accoutumés, animent ce petit poème dont voici le plan.

Trois stances d'invocations au Buddha et à Lokeçvara (I-III) précèdent l'éloge du roi Jayavarman VII, composé d'abord en *triṣṭubh* (IV-IX), puis en *çloka* (X-XXVIII). A la st. XXIX, le mètre change avec le sujet : c'est l'éloge de la reine Jayarājadevī, tout en *triṣṭubh*, qui commence, pour se poursuivre jusqu'à

la st. XC. Après quatre stances ruinées (XXIX-XXXII), dont le seul passage intelligible fait allusion à sa beauté, vient sa généalogie, dont je restitue ainsi le texte :

XXXIII. (B 13) *yasyās sumā[tā]* ⏑ ⏑ — ⏑ — —
[n]āmnā pitā çrīja ⏑ — ⏑ — —
(14) *[çrī] rudravarmmā [va pitāmahā* —]
[pi]tāmahī çrī ⏑ ⏑ — ⏑ — —
XXXIV. (15) *mātāmahā* — ⏑ ⏑ — ⏑ — —
— āç ca vipra ⏑ ⏑ — ⏑ — —
(16) *[rā]jendralakṣmīr va* ⏑ — ⏑ — —
[mātāma]hī va ⏑ ⏑ — ⏑ — —

« Sa bonne mère fut..., son père se nommait Çrī Ja...; son grand-père paternel fut Çrī Rudravarman ; sa grand'mère maternelle fut Çrī... Son grand-père maternel fut le brâhmane... ; sa grand'mère maternelle fut Rājendra-lakṣmī. »

Ce qui donne le tableau généalogique suivant, un peu différent de celui qui a été restitué par M. Finot (*loc. cit.*, p. 374 ; cf. p. 379).

Rudravarman — X un brâhmane — Rājendralakṣmī
| |
Ja. . . . . —— X
|
Jayarājadevī

Après une stance où il est question de Rājendralakṣmī (XXXV), vient un passage très mutilé que M. Finot résume ainsi : « A la ligne 19 on voit apparaître le nom Cāmpa, et à la l. 23 celui du roi Çrī Jaya[varman] : c'est sans doute de ce dernier que la l. 25 dit qu'il parcourut un chemin pénible (*mārggaṃ durāpaṃ... carato*), et comme dans le même vers apparaît « la mer des armées » on peut croire qu'il est fait allusion ici à l'invasion du Cambodge par le roi du Champa Jayaindravarman IV en 1190, invasion dont il sera du reste parlé plus loin (face C, l. 31 = st. LXVIII). » Je crois qu'il s'agit, non pas d'une campagne du roi du Champa au Cambodge, mais d'une expédition et d'un séjour au Champa de Jayavarman VII avant son avènement : c'est du moins ce que me semble indiquer la suite du texte, malheureusement très lacunaire. En effet, la st. XL parle de l'ascétisme (*tapas*) de la reine, XLI de sa conduite vertueuse (*sādhuvṛtti*), XLIII de ses larmes (*vāṣpa*), LI la compare à Sītā retrouvée par son époux et ensuite séparée de lui, LIII parle de son corps amaigri par les observances (*vratakarçita*), LIV de sa fidélité (*caritaṃ satīnām*), LV et LX de sa coiffure ascétique (*jaṭā*), LVI-LVIII de son ascétisme (*tapas*), LIX-LX de ses études religieuses, LXII de la vision de son bien-aimé lui causant en pensée une souffrance qui était un plaisir, LXIV de sa dévotion à son époux et des vœux qu'elle faisait.

Ce long passage ne peut s'appliquer qu'à une femme séparée de son mari, et cherchant une consolation dans la religion.

Où donc était cet époux bien-aimé ? Au Champa, dans le pays de Vijaya, d'où la st. LXV nous dit qu'il revint. Dans quelles circonstances en revint-il ? Le texte nous l'apprend dans les stances suivantes, où apparaît justement le nom du roi Yaçovarman. M. Finot (*loc. cit.*, pp. 373 et 379) a vu là une allusion au Yaçovarman du IXe siècle qui aurait arraché le trône et la vie au roi du Champa (st. LXVI). Il a d'autre part situé les guerres entre le Cambodge et le Champa, mentionnées dans les st. LXVIII-LXX, après l'avènement de Jayavarman VII, et interprété la st. LXIX comme si Jayaindravarman IV avait été tué par Jayavarman VII. « Tout cela, dit-il, s'accorde assez mal avec ce que nous apprenons par ailleurs sur les relations du Champa et du Cambodge. » Et il conclut ainsi, réservant prudemment l'avenir : « Il faut nous borner pour l'instant à signaler ces contradictions apparentes, en faisant toutes réserves sur les données qui semblent résulter d'un texte aussi mutilé que celui de la stèle du Phimãnàkàs. » (p. 373.) Un nouvel examen des estampages et de la pierre originale conservée à Phnom Péñ m'a permis d'améliorer le déchiffrement de M. Finot sur un ou deux points importants et de le compléter par quelques conjectures qui me semblent suffisamment fondées pour être utilisées dans l'interprétation du texte. Voici ma lecture :

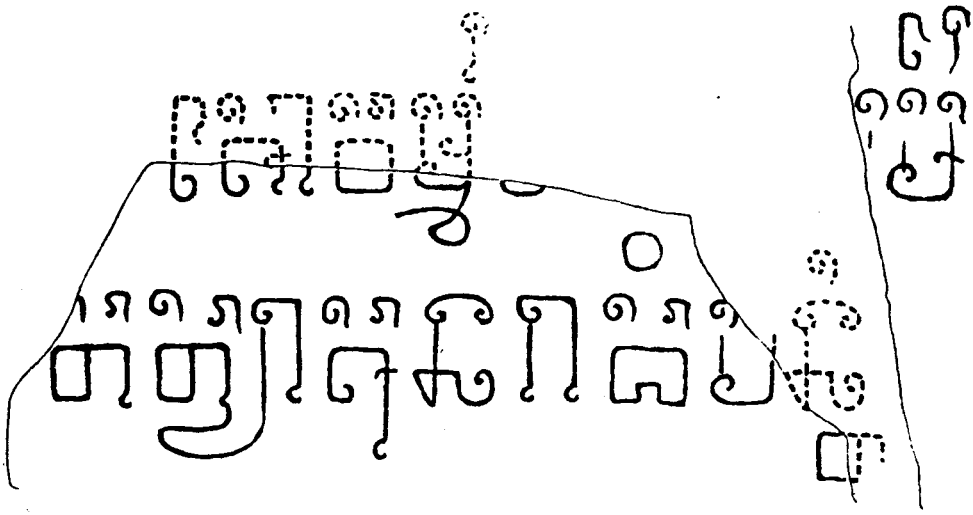

Fig. 29. — RESTITUTION DES LL. 25-26 DE LA STÈLE DU PHIMÃNÀKÀS (cf. pl. XLVI, *B*).

LXV. (C 25) — — [*ya*]*çova*[*r*]*mma* (1) ⏑ — ⏑ — *rṣer*
bhṛtyena rājyodayatatpareṇa |
(26) — — ⏑ *t*[*e*]*'tyāçu* (2) *narādhipa*[*n*] *ta*[*ṃ*] (3)
rājopakurvvan vijayān nivṛttaḥ ‖
LXVI. (27) — — ⏑ *to py āhṛtajīvarājye*
prāk chrīyaçovarmmanṛpe tu tena |
(28) — — — *kāro duritātigurvvyās*
trāṇe bhuvaḥ kālam udīkṣya tasthau ‖
LXVII. (29) — — ⏑ *veva pratilabhya yatnair*
nātham çramān tyaktavatī sudivyā |
(30) [*samu*]*ddharişyantam* (4) *iman nimagnām*
āpatpayodhau kṣitim abhyakāṅkṣat ‖
LXVIII. (31) — — *va sa çrījayaindravarmmā*
cāmpeçvaro rāvaṇavat pramatlaḥ |
(32) — — ⏑ *bhanau rathanītasainyo*
yoddhuṅ gato dyosamakamvudeçam ‖

---

(1) La restitution *yaçovarmma* me paraît certaine. A l'extrémité supérieure du fragment qui contient les *pāda* impairs, au-dessus des caractères °*tyāçu na*°, on distingue la base du signe de la voyelle *e*, puis les extrémités inférieures de deux jambages qui ne peuvent correspondre qu'à un *ga* ou à un *ça* : la présomption en faveur de ce dernier caractère est rendue très forte par la présence, entre les deux jambages, d'un trait qui ne peut guère être que l'extrémité de la petite barre par laquelle le *ça* se différencie du *ga*. Vient ensuite la base du signe de la voyelle *ā*. Tout cet ensemble donne donc la syllabe *ço*. Après quoi, on aperçoit nettement le tiers inférieur d'un carré qui est certainement le corps du caractère *va*. Il est suivi à son tour d'un *ma* souscrit, au-dessus duquel on distingue la base d'un caractère qui ne peut être que *m* ou *ṣ*, *p* étant exclu comme impossible devant *m* : *m* me paraît plus probable que *ṣ*. Bref, si l'on écrit en romaine le caractère qui est entièrement visible, en italique ceux dont il reste des traces, et si l'on met entre crochets ceux qui ont complètement disparu, on obtient la lecture suivante : [ya]*çova*[r]*m*ma. V. pl. XLVI et fig. 29 le fac-simile agrandi du passage en question.

(2) Je restitue *t*[*e*] parce qu'il me semble apercevoir sur un estampage particulièrement net une portion de la petite boucle qui constitue la partie inférieure du signe de la voyelle *e*. Si cette restitution est inexacte, il faut alors transcrire — — ⏑*taty āçu*. Dans les deux cas, le mot qui précède *āçu* ou *atyāçu* doit être un participe au locatif.

(3) Après °*dhipa*°, on distingue sur le bord de la cassure la moitié gauche d'un caractère souscrit qui n'est pas très visible sur le fac-simile reproduit pl. XLVI ; sur d'autres estampages, on voit nettement la moitié gauche d'un carré, c'est-à-dire d'un *ta* ou d'un *va*. La longueur du trait vertical indique un *ta*, car le caractère *va*, quand il est souscrit, est généralement un peu aplati. Je propose donc de restituer *narādhipa*[*n*] *ta*[*m*], qui va bien pour le mètre et donne un sens très satisfaisant.

(4) Les restes du groupe °*ddha*° sont très distincts, et *samuddharişyantam* me semble être une restitution satisfaisante.

LXIX. (33) — — ⏑ *dā dakṣiṇadiksthitena*
yamena duṣṭe raviṇā ca çīte |
(34) — — ⏑ — *rggo yudhi sangrahītuṃ*
vipākayuktan nṛpatiṃ vavādhe ||
LXX. (35) — — ⏑ *yatnais tāraṇair apāra-*
vīrāmvudhin taṃ samare vijitya |
(36) [*lavdhābhi*]*ṣ*[*e*]*ko* (1) *vijayādijityā*
bhuvaṃ viçuddhāṃ vubhuje 'stavācyām ||

Avant de donner la traduction de ce passage, je crois utile d'attirer l'attention sur un fait qui permet d'en restituer l'ambiance et de le situer chronologiquement. Il y est fait deux fois allusion aux malheurs des temps (st. LXVI et LXVII). Or, il est contraire à toutes les règles d'une *praçasti* de représenter la Terre comme « lourde de crimes » et « plongée dans une mer d'infortune » pendant le règne du souverain actuellement sur le trône. Par contre, l'infortune de la Terre sous les règnes précédents et son « sauvetage » par le nouveau roi sont un thème favori des panégyristes (2). Il est donc a priori peu vraisemblable qu'à l'époque où se déroulèrent les événements mentionnés dans ces deux stances et dans les précédentes, le roi Jayavarman VII ait déjà occupé le trône. Ce n'est que dans la st. LXX que la Terre est dite « purifiée » (*viçuddha*), au moment précis où il est fait allusion à l'*abhiṣeka* du roi. Je crois pouvoir en conclure que tout ce qui a été dit, auparavant, de la séparation de Jayarājadevī d'avec son époux, et tout ce que contient le passage dont je viens de donner le texte, se rapporte à une époque *antérieure* à l'avènement de Jayavarman VII. Le fait que celui-ci y est désigné comme « le roi » et non comme un prince ne doit pas surprendre : la reine Indradevī composait son poème à un moment où Jayavarman VII régnait depuis un temps plus ou moins long, et elle ne pouvait pas le désigner par son ancien

---

(1) Je fais ici une restitution qui pourra paraître hardie. Voici comment je crois pouvoir la justifier. A la l. 36, avant le caractère *ko*, on distingue nettement, même sur le fac-simile reproduit dans *Inscriptions du Cambodge*, pl. LXXX, la moitié droite du caractère *ṣa*. Ce caractère ne comportait pas de consonne souscrite : une consonne souscrite est toujours accrochée dans cette écriture au coin inférieur droit de l'*akṣara* qui lui sert de support ; il n'y en a pas de trace ici. D'autre part, le mètre exige une voyelle longue : ce ne peut être *ā*, indiqué par un trait à la droite du caractère; *o* et *au* comportent ce même trait ; *ī* et *ū* auraient laissé des traces au-dessus ou au-dessous de la ligne ; *ai* comporte un trait placé au-dessus de la consonne, et accroché à son coin supérieur droit, dont on verrait la trace. Ces différentes voyelles et diphtongues étant éliminées, reste la voyelle *e* qui donne la lecture °*ṣeko*. La syllabe précédente devant pour le mètre être brève, je ne vois que le mot [*a*]*bhiṣeko* qui remplisse cette condition. Il est donc question ici du sacre du roi (Jayavarman VII) et je restitue hypothétiquement [*labdhā*]*bhiṣeko* ou [*prāptā*]*bhiṣeko*.

(2) Inscr. de Sdŏk Kăk Thoṃ, st. XI; de Ban That, c, ll. 67-68; des Hôpitaux, st. IX.

titre de prince sans manquer à un protocole qui est encore en usage aujourd'hui au Cambodge et au Siam (1).

Cela posé, voici comme je traduis ce passage, en conservant la version même de M. Finot partout où elle concorde avec mon interprétation :

LXV. Yaçovarman ayant été . . . . . (2) par un serviteur ambitieux d'arriver au pouvoir royal, le roi (Jayavarman VII) revint de Vijaya en toute hâte pour secourir ce roi (Yaçovarman).

LXVI. Mais Çrī Yaçovarman ayant été déjà dépouillé de la royauté et de la vie par ce . . . . . (3), (le roi Jayavarman) resta pour sauver la terre lourde de crimes, en attendant le moment propice.

LXVII . . . . . ayant par ses exertions recouvré son époux, elle cessa ses efforts, elle la divine ; elle désira le voir retirer la terre de cette mer d'infortune où elle était plongée.

LXVIII. Çrī Jayaindravarman, le roi des Cāmpa, présomptueux comme Rāvaṇa, . . . transportant son armée sur des chars, alla combattre le Kambudeça pareil au Ciel.

LXIX. . . . pour engager un combat rendu pénible par Yama qui se tient dans la région du Sud (4), et sans prouesses (5) par suite de l'ardeur du soleil, il tua le roi chargé de la maturité (de ses actes) (6).

LXX. Dans un combat, ayant par sa patience dans l'infortune (*ou* : par des vaisseaux dont les prouesses . . .) vaincu ce (roi) dont les guerriers

---

(1) Un Siamois ne dira ni n'écrira que *le Prince* Vajirâvudh alla faire un voyage à Sukhodaya en 1907, mais que *le Roi* Vajirâvudh alla à Sukhodaya alors qu'il était encore prince héritier.

(2) Les premières syllabes de la l. 26 - - ⏑ *t*[*e*] ou - - ⏑ *taty* devaient constituer un participe en apposition au nom du roi Yaçovarman : on pourrait peut-être à la l. 25 rétablir *yaçovarmmanṛpe* qui satisfait au mètre. Le sens de ce participe devait être « attaqué, menacé », puisque Jayavarman vint à son secours. Quant au mot qui se termine par la syllabe °*ṛṣer*, c'était évidemment un nom au génitif dépendant de *bhṛtyena* ; le caractère précédent semblant être *pa*, ou *ma*, ou *ṣa*, on peut supposer *nṛparser*. Ce serviteur (*bhṛtya*) était sans doute un fonctionnaire ou un mandarin.

(3) Le pronom *tena* représente très probablement le *bhṛtya* de la st. précédente, que j'identifie avec Tribhuvanādityavarman.

(4) Passage obscur dont on trouverait peut-être l'explication dans un traité technique sur l'art de la guerre et la disposition des armées en bataille. Cf. Kauṭilya, *Arthaçāstra*, X, III (éd. Trivandrum Skt. Ser., LXXXII, p. 119).

(5) Je ne crois pas qu'il soit besoin, pour expliquer *çīte*, de recourir à l'hypothèse de M. Finot (*loc. cit.*, p. 389, n. 1). Les lexiques donnent pour *çīta* le sens de « mou, indolent » ; l'auteur veut dire sans doute que la chaleur enlevait toute énergie aux guerriers. Si, comme je le crois, cette campagne de Jayaindravarman IV au Cambodge est celle de 1177 A. D. qui se termina par la prise de la capitale, le combat en question eut lieu au cinquième mois de l'année chinoise (*Méridionaux*, p. 487), c'est-à-dire en mai-juin.

(6) Il doit y avoir un jeu de mots sur *vipāka* qui signifie aussi « cuisson » et « sueur ».

étaient comme un océan sans limites (1), (Jayavarman), après avoir reçu l'abhiṣeka, posséda, par la conquête de Vijaya et autres pays, la terre purifiée qui pouvait être dite sa maison.

Les stances suivantes n'offrent plus qu'un mince intérêt pour la présente recherche : la reine Jayarājadevī reconnaissante « combla la terre d'une pluie de dons magnifiques » (LXXII), qui sont énumérés tout au long (LXXIII-XCIII). A sa mort, sa sœur Indradevī lui succéda auprès du roi (XCIV-XCV) et fit à son tour diverses fondations (XCVI-CII).

En résumé, les stances LXV à LXX de la stèle du Phimānàkàs nous enseignent qu'avant son couronnement, Jayavarman VII avait séjourné au Champa, dans la province de Vijaya (actuel Bình-định). Ayant appris les menées ambitieuses d'un fonctionnaire contre le roi Yaçovarman (II), il était revenu au Cambodge pour secourir celui-ci (et, qui sait ? peut-être pour faire valoir ses droits au trône). Mais il était arrivé trop tard : Yaçovarman était mort et l'usurpateur régnait. Jayavarman se tint dans une prudente réserve, attendant son heure (c'était un temporisateur qui, au dire des Chinois, sut plus tard patienter dix-huit ans avant de se lancer dans la conquête du Champa). Survint l'invasion du Cambodge par JayaIndravarman IV qui tua le roi, c'est-à-dire évidemment l'usurpateur, puisque Yaçovarman était déjà mort. Le roi du Champa fut repoussé par Jayavarman, et ce n'est qu'après tous ces événements que ce dernier fut couronné et conquit dans la suite le pays de Vijaya.

La stance de l'inscription du Pràsàt Čruñ S.-O. reproduite plus haut permet de compléter ces informations. L'usurpateur qui enleva à Yaçovarman II le trône avec la vie, et qui fut à son tour détrôné et tué par le roi du Champa JayaIndravarman IV, s'appelait Tribhuvanāditya (2). Comme ce dernier régnait aux environs de 1166 A. D. (date des plateaux de Phnoṃ Svàm), l'attaque de JayaIndravarman IV, qui se localise entre cette date et le couronnement de

---

(1) Je ne crois pas que *taṃ* ait ici la valeur d'un simple article. J'en fais un pronom personnel représentant le sujet des deux stances précédentes, c'est-à-dire JayaIndravarman IV, et je considère *apāravīrāmbudhim* comme un composé tatpuruṣa en apposition. Même au cas où *taṃ* serait bien un article, le sens ne serait pas très différent : au lieu de la victoire de Jayavarman VII sur le roi du Champa, il s'agirait de la victoire sur l'armée chame.

(2) Pourquoi ce nom n'apparaît-il pas dans l'inscription du Phimānàkàs ? Peut-être tout simplement parce que, avec ses trois syllabes brèves suivies de deux longues, il n'entrait dans aucun des mètres pratiqués par la reine Indradevī, lesquels se réduisent à quatre : çloka, triṣṭubh, vasantatilakā, vaṃçastha. Pour cet usurpateur, il ne fallait rien moins que le çārdūlavikrīḍita, avec ses dix-neuf syllabes au pāda. On notera à ce propos que les noms de tous les autres rois du Cambodge sont construits de telle sorte qu'ils peuvent entrer dans n'importe quel mètre. Seul, le nom de Tribhuvanāditya(varmadeva) fait exception à cette règle. Ce petit fait, si mince en apparence, suffirait à lui seul à rendre suspecte l'origine d'un roi qui n'a pas su prendre un nom de règne à la portée des panégyristes.

Jayavarman VII en 1183 A. D., est celle que les Chinois placent en 1177 A. D. et qui eut en effet pour résultat la mort du roi du Cambodge. La victoire navale dont parle la st. LXX, et qui est peut-être représentée au Bàyon (gal. ext. Sud, partie Est) et à Bantāy Čhmàr (gal. Est, partie Sud), eut sans doute pour résultat l'expulsion des Chams immédiatement après leur raid de 1177, puisque cette victoire est mentionnée avant l'abhiṣeka de Jayavarman VII. Quant à sa campagne au Champa en 1190 A. D. (1), elle semble désignée par l'expression « la conquête de Vijaya et autres pays », qui ne vient qu'après l'abhiṣeka.

Il est désormais assez facile de répondre à la question qui a été posée plus haut: avant son accession au trône et dès 1160 A. D. environ, Jayavarman VII avait-il déjà un fils en état de porter les armes, en d'autres termes est-il vraisemblable qu'il soit né vers 1125 A. D. au plus tard et ait dépassé la cinquantaine quand il devint roi ? Il ressort clairement de l'inscription du Phimānàkàs que Jayavarman VII avait épousé la princesse Jayarājadevī (sans compter d'éventuelles concubines) bien avant son couronnement, avant même la mort de Yaçovarman II, donc avant 1166 A. D. Il y a plus. A propos des austérités pratiquées par la princesse pendant l'absence de son époux, la même inscription (st. LVII) dit, selon la traduction de M. Finot: « ... Indravarman, seigneur de Lavodaya, discipliné comme Lava, sur le point de pratiquer l'ascétisme, en fut détourné par elle pour éviter le défaut de répétition.» M. Finot fait justement observer (*loc. cit.*, p. 374) que ceci ne peut s'appliquer qu'à un très proche parent, fils ou frère, et propose d'identifier cet Indravarman soit à Indravarman II, le successeur de Jayavarman VII, soit au prince In, ce beau-frère de Jayavarman VII que les armées cambodgiennes mirent sur le trône du Champa en 1190 A. D. Mais d'abord, le personnage nommé dans la stèle du Phimānàkàs ne s'appelait pas Indravarman, mais ...tīndravarman, peut-être Nṛpatīndravarman qui va bien pour le mètre (2), ce qui rend peu probables les identifications proposées. Peu importe d'ailleurs le nom de ce prince: ce qui est intéressant, c'est qu'il était certainement fils de Jayavarman et de Jayarājadevī. En effet, celle-ci a été comparée par la st.

---

(1) M. Finot (*loc. cit.*, p. 373) dit: « Il résulte des textes chams que Jayavarman VII n'alla jamais en personne guerroyer au Champa. » Cela résulte seulement de la stèle de Mī-sơn (C 92 b) qui attribue toute la gloire de l'expédition contre le Champa à Çrī Vidyānandana de Tumprauk, l'auteur de l'inscription. Mais celle de Pō Nagar, C 30 A, dit expressément (l. 4) que Jayavarman VII prit la capitale du Champa et en emporta tous les liṅga (*JA.*, 1891 [i], p. 48).

(2) Faudrait-il alors l'identifier avec ce Nṛpatīndravardhana qui fit graver au dos d'une statue de Buddha trouvée au Bàyon (K 294) une inscription dont les caractères semblent postérieurs au règne de Jayavarman VII, mais qui ne sont peut-être après tout qu'une forme de cursive déjà employée à cette époque ?

LI à Sītā pleurant l'absence de Rāma ; plus bas (st. LXVIII) le roi Jayaindravarman, l'ennemi de Jayavarman VII, l'est à Rāvaṇa. Le jeune homme comparé ici à Lava ne peut être que fils de la princesse ; si c'était son frère, l'auteur encourrait le reproche, non de « répétition », mais d'« incohérence ».

Ce jeune prince qui, en l'absence de son père, donc avant 1166 A. D., était déjà assez grand pour désirer pratiquer l'ascèse (1), devait avoir au moins une vingtaine d'années. Ceci place sa naissance au plus tard vers 1145, celle de ses parents au plus tard vers 1125 A. D., et confirme du même coup le résultat auquel avait abouti l'étude de l'inscription de Bantāy Čhmàr. Celle-ci nous a montré en effet un prince Çrīndrakumāra, dans lequel j'ai cru reconnaître un autre fils de Jayavarman VII, défendant Yaçovarman II contre Bharata Rāhu.

Si Jayavarman VII naquit au plus tard vers 1125, sa mère la reine Jayarājacūḍāmaṇi n'a pas pu naître après 1110 A. D., mais il y a de fortes raisons pour penser qu'elle vit le jour assez longtemps avant cette date. En effet, son époux le roi Dharaṇīndravarman II, qui était petit-neveu de Jayavarman VI et cousin de Sūryavarman II, était d'une génération qui appartient nettement au XIe siècle de l'ère chrétienne. Cela étant, il devient infiniment probable que le roi Harṣavarman de qui Jayarājacūḍāmaṇi était fille, n'est autre que Harṣavarman III, puisque, d'après la stèle de Saṃròn mentionnée au début de cette étude, il vivait encore en 1089 A. D. Cette identification a l'avantage de faire disparaître cet hypothétique Harṣavarman IV qu'on ne savait au juste où placer, et ensuite d'expliquer ce qui est dit des origines de Harṣavarman dans la généalogie de Jayavarman VII inscrite sur les stèles de Tà Prohm et des Pràsàt Čruṅ. Il y est donné comme descendant de la famille de Çreṣṭhapura et de Bhavavarman, c'est-à-dire de la première dynastie du Cambodge primitif. Or, s'il est vrai que Harṣavarman III était fils de Sūryavarman I, prince d'origine étrangère, par sa mère Vīralakṣmī, il se rattachait à la dynastie d'Indravarman I (2) (*Mél. S. Lévi*, p. 216), dont les inscriptions digraphiques indiquent les liens réels ou fictifs avec les anciennes maisons royales du Cambodge (*BEFEO.*, XXVIII, p. 138).

---

(1) J'hésite à tirer un autre argument de son titre de *Lavodayeça* qui semble impliquer une fonction de gouverneur provincial ou du moins un apanage princier, car l'auteur de l'inscription peut désigner ici ce prince par un titre qu'il ne reçut que plus tard. Quant à *Lavodaya*, ne serait-ce pas une forme sanskritisée de *Lavo* = Lopburi sur le modèle de Sukhodaya, avec par surcroît un jeu de mots sur *day* = thai ? *Lavodayeça* signifierait alors : Seigneur des Thai de Lavo. Je donne cette explication sous toutes réserves.

(2) Une inscription nouvelle de Pràsàt Khnà (EFEO., est. n. 789) confirme l'indication de l'inscription de Vàt Thipdei. On y lit, ll. 4-7 : 963 çaka nu vraḥ kamrateṅ añ çrībhuvanāditya ta phaūn kamrateṅ añ *çrīviralakṣmī ta vraḥ kulā vraḥ pāda çrīharṣavarmmadeva toy mātṛpakṣa.*

Ainsi donc, Jayavarman VII appartient à une génération plus ancienne qu'on ne l'avait cru jusqu'ici, et c'était déjà un homme âgé lorsqu'il monta sur le trône. Jusqu'à quand régna-t-il ? Aymonier avait cru, sur le témoignage d'une inscription chame de Pō Nagar (Inv. Cœdès, C 30, B 4 ; cf. *JA.*, 1891 [I], p. 48, et *Cambodge,* III, p. 528), pouvoir fixer sa mort en 1123 ç. (1201 A. D.). M. Finot a montré que cette inscription ne parle ni de la mort de Jayavarman VII, ni même de ce roi : « La date de 1123 ç., dit-il (*BEFEO.*, XXV, p. 394), serait à rayer simplement de la chronologie des dynasties cambodgiennes, si nous n'avions à tenir compte d'un témoignage chinois cité par F. Garnier et suivant lequel un nouveau roi du Cambodge monta sur le trône en 1201, renouvela les ambassades à la cour impériale et régna vingt ans (*Voyage d'exploration*, I, p. 136). Nous ignorons malheureusement à quelle source le lettré chinois de Francis Garnier a puisé ce chronogramme, qui ne doit être accepté que sous bénéfice d'inventaire, mais qui est assez vraisemblable. » J'ai essayé de montrer (*BEFEO.*, XXVIII, p. 102) que la date de 1201 A. D. pour la mort de Jayavarman VII se concilie difficilement avec certaines données de l'inscription du temple de Maṅgalārtha. J'ai, d'autre part, émis l'hypothèse que le roi qui, selon Garnier, régna vingt ans pourrait être, par suite de quelque confusion, le roi Çrīndrajayavarman qui régna précisément 20 ans, de 1307 à 1327 A. D. Cette hypothèse n'est pas à retenir, et ce petit imbroglio chronologique se trouve résolu d'une manière extrêmement simple, grâce à une heureuse découverte de M. Gaspardone qui vient de retrouver le texte chinois utilisé par Thomas Ko, le lettré de F. Garnier. Ce texte figure tout simplement dans le *Song Che* (k. 489, f° 5 *a* de l'édition de Shanghai, 1888), et le voici : 慶元六年其國主立二十年矣. 遣使奉表貢方物及馴象二. 詔其報賜. 以海道遠涉後毋再入貢. « La 6e année *k'ing-yuan* (1200) (1), le souverain de ce pays *régnait depuis vingt ans.* Il envoya un ambassadeur présenter une lettre à l'Empereur et apporter en tribut des produits du pays et deux éléphants apprivoisés. (L'Empereur) ordonna de le récompenser exceptionnellement. Ensuite à cause de l'éloignement dû à la voie maritime, il ne renouvela pas le tribut. »

On voit que ce règne de vingt ans *commençant* en 1201 a pour origine une mauvaise interprétation du lettré de F. Garnier. Le roi qui en 1200/1201 occupait le trône *depuis* 20 ans n'est autre que Jayavarman VII qui régnait depuis 1181. Il n'y a donc plus aucune raison pour le faire mourir en 1201. Mais si ma chronologie est exacte, il avait à cette date atteint l'âge de 75 ans.

Au total, l'histoire du Cambodge de la fin du XIe au début du XIIIe siècle A. D. se trouve enrichie des faits suivants :

---

(1) Cette année commença le 18 janvier 1200 et se termina le 4 février 1201.

Jayavarman VI, fils de Hiraṇyavarman et de Hiraṇyalakṣmī, commença peut-être à régner dès 1082 A. D. dans le Nord, du vivant même de Harṣavarman III, et le pays fut probablement dès cette époque divisé en deux royaumes. Jayavarman VI eut pour successeur, à une date qui est encore inconnue, son frère aîné Dharaṇīndravarman I qui était sûrement roi en 1109-1110 A. D. (Inscr. de Pràsàt Trau K 249, de Phimai K 397 et de Phnoṃ Sandăk K 191). Celui-ci fut détrôné en 1113 A. D. par son petit-neveu Sūryavarman II qui refit l'unité du Cambodge, et qui régna au moins jusqu'en 1145 A. D. Sūryavarman II eut probablement pour successeur son cousin Dharaṇīndravarman II sur lequel on manque de renseignements. Entre ce roi et Jayavarman VII, viennent s'intercaler deux nouveaux rois, Yaçovarman II et Tribhuvanādityavarman.

On ignore les origines de Yaçovarman II, mais il est vraisemblable qu'il appartenait à la famille royale puisqu'il reçut des marques de loyauté de la part du prince qui devait régner plus tard sous le nom de Jayavarman VII et d'un des fils de ce dernier, le prince Çrīndrakumāra. Ce qu'on sait de Yaçovarman II se réduit à ceci: il fut en proie aux attaques de Bharata Rāhu, nom qui désigne peut-être deux personnages assez mystérieux, auxquels l'iconographie du temps de Jayavarman VII donne des traits monstrueux. Plus tard, il fut détrôné et tué par un usurpateur qui prit le nom de Tribhuvanādityavarman.

Celui-ci n'était qu'un *bhṛtya*, c'est-à-dire un serviteur ou un fonctionnaire. Il semble qu'il régnait déjà en 1166 A. D.; il subit en mai 1177 l'attaque de Jayaindravarman IV, roi du Champa, qui eut pour résultat la prise d'Aṅkor. Tribhuvanādityavarman fut tué, et le trône du Cambodge resta vacant quatre ans, car ce n'est qu'en 1181 que Jayavarman VII fut couronné.

C'est, on le voit, un nouveau chapitre de l'histoire du Cambodge qui nous est révélé par cette stance de la stèle du Pràsàt Čruṅ S.-O., grâce à laquelle les inscriptions du Phimānàkàs et de Bantāy Čhmàr deviennent susceptibles d'une meilleure interprétation que par le passé. Ce chapitre comporte encore bien des pages blanches, mais il y a lieu de penser que les bas-reliefs de Bantāy Čhmàr et de la galerie extérieure du Bàyon fourniront la matière pour les remplir: la présence d'un des épisodes du règne de Yaçovarman II, la défaite de Bharata Rāhu, sur le mur occidental de Bantāy Čhmàr autorise à ce sujet les meilleurs espoirs.

Sur le règne même de Jayavarman VII, les textes étudiés plus haut n'apportent aucun renseignement nouveau. Mais ils permettent de retracer une partie de sa carrière avant son couronnement. Né vers 1125 d'une fille de Harṣavarman III, il épousa dans sa jeunesse la princesse Jayarājadevī, dont il eut un fils nommé ...tīndravarman ; de la même princesse ou d'une autre femme naquit le prince Çrīndrakumāra: tous deux durent naître aux environs de 1145 A. D. A la suite de circonstances que l'on connaîtrait peut-être si la stèle

du Phimānàkàs nous était parvenue intacte, Jayavarman alla au Champa. Son absence fut pour son épouse la source d'un chagrin qu'elle chercha à apaiser par des pratiques religieuses et ascétiques. A la nouvelle de la conspiration de Tribhuvanāditya, Jayavarman revint en hâte du Champa, mais il arriva trop tard : l'usurpateur avait tué Yaçovarman II et s'était emparé du pouvoir qu'il devait garder jusqu'à ce qu'il périt lui-même lors de l'agression chame de 1177 A. D. Après quatre ans d'anarchie, Jayavarman fut couronné en 1181 : il devait avoir environ 55 ans.

A côté de ces faits historiques, certains traits du caractère du roi et de son épouse transparaissent à travers les stances du poème mutilé de la reine Indradevī. Avant de devenir roi dans cette ville de Yaçodharapura qui avait été mise au pillage par les Chams et qu'il devait reconstruire en l'agrandissant, Jayavarman avait mené une existence agitée, vivant au Champa loin des siens ; revenu au Cambodge avant 1166, il lui avait fallu attendre onze ans au moins avant de voir tomber l'usurpateur sous les coups de l'ennemi héréditaire. Les réflexions qu'il fit sur les révolutions qui avaient agité son pays lui inspirèrent les exhortations à ses successeurs par lesquelles il conclut l'inscription gravée sur la stèle du Prasàt Čruñ Sud-Ouest. Le mysticisme et la charité bouddhiques qui inspirent les textes qu'il a fait graver un peu partout dans son empire ne résultaient pas seulement d'une disposition naturelle de son esprit. Ils étaient le fruit d'une longue expérience de la vie, et étaient dus sans doute aussi pour une bonne part à l'influence d'une femme profondément religieuse, animée d'un mysticisme ardent et d'une ambition tout empreinte de soucis d'ordre moral (cf. Phimānàkàs, st. LXVII).

La psychologie de Jayavarman VII et de sa première reine, telle qu'elle transparaît à travers l'épigraphie de son règne, aidera, je le crois, les historiens de l'art à mieux comprendre cet art du Bàyon qui, par ses conceptions architecturales hardies et parfois un peu folles, par la vie intense qui agite les personnages de ses bas-reliefs, par le mysticisme souriant qui anime ses statues du Buddha et de princes divinisés sous les traits de Lokeçvara, disons le mot, par son romantisme, est si différent du hiératisme et du classicisme un peu froid qui caractérisent l'art des règnes précédents.

ÉTUDES INDIENNES ET INDOCHINOISES [1].

Par PAUL MUS

Membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

III. — LES BALISTES DU BÀYON.

Dans ses utiles *Recherches sur les Cambodgiens*, M. G. Groslier relève au Bàyon et à Bantāy Čhmàr, une arme complexe, qui tient de l'arbalète : c'est une petite baliste [2] portée à dos d'éléphant, ou sur roues. M. Groslier nous

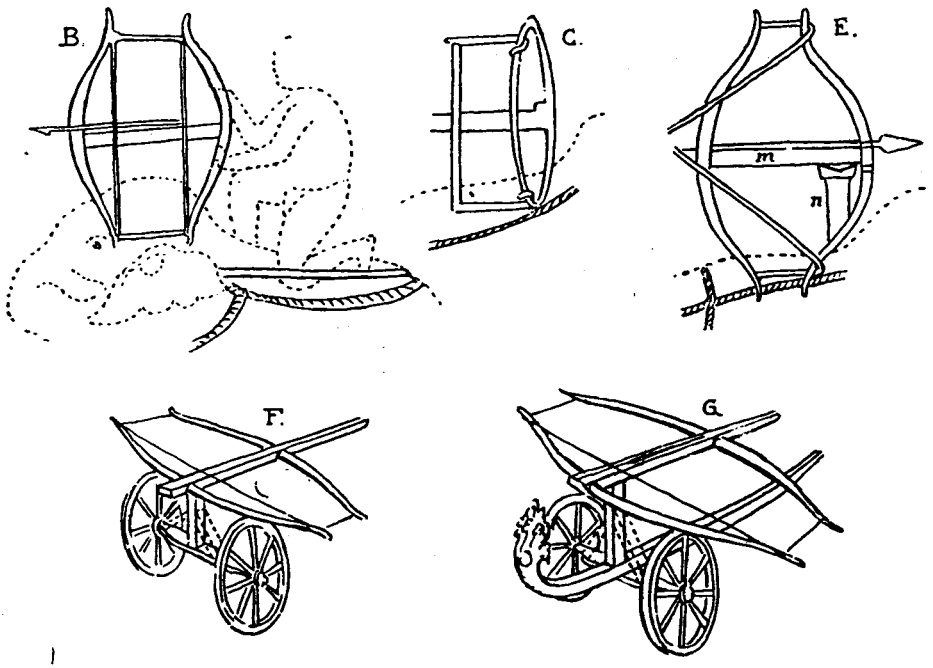

Fig. 30. — BALISTES KHMÈRES.
(GROSLIER, fig. 54, B, C, E, et 56, F, G.)

(1) Voir *BEFEO.*, XXVIII, 147-278.

(2) M. Groslier dit *catapultes*. On sait que Végèce et son temps nomment *baliste* l'ancienne catapulte. *Baliste* est peut-être préférable ici : les armes du Bàyon sont très proches, tant par leurs dimensions que par leur distribution dans la troupe, des armements décrits au *De Re Militari*, II, xxv.

donne les différents dessins tracés par le sculpteur khmèr (1). « Ce n'est qu'en E, au Bayon, ajoute-t-il, que nous saisissons sa pensée. L'arbrier (m) repose sur un petit affût (n), lui-même maintenu sur la selle de l'éléphant. Deux arcs se faisant vis-à-vis s'armaient simultanément par le glissement de la corde fixée à l'arc postérieur et conjuguaient leurs deux détentes. Je suppose l'appareil horizontal et que le sculpteur, dans l'impuissance de le traduire en perspective, nous le montre vertical. Pour figurer sur roues cette arbalète à double détente, l'imagier se montre plus gêné encore que dans la combinaison précédente, mais d'après l'excellent dessin de la figure 54, E, je ne crois pas téméraire de débrouiller sa pensée et de restituer (fig. 56, F, G) les deux types de petite catapulte sur roues qu'il paraît avoir voulu révéler, tant à Bantāy Čhmàr qu'à Aṅkor Thom. »

J'ai eu le loisir d'examiner sur place les armes du Bàyon (pl. XLVII et XLVIII). Pour Bantāy Čhmàr, j'ai dû m'en tenir au relevé photographique du Gal de Beylié (2). Cet examen confirme en partie l'hypothèse très ingénieuse de M. Groslier. Je crois pourtant qu'elle ne répond pas à tout. Les dessins aberrants (*e. g.* fig. 30, B) représentent manifestement un engin qui ne s'y réduit pas.

Pour accroître la puissance et la portée d'une arme, il faut augmenter (abstraction faite de l'angle de projection) soit la force propulsive, soit la durée d'application de cette force, c'est-à-dire le temps de prise de vitesse du projectile (3).

Soit α un arc simple, α' le même arc armé (fig. 31). Il est facile de

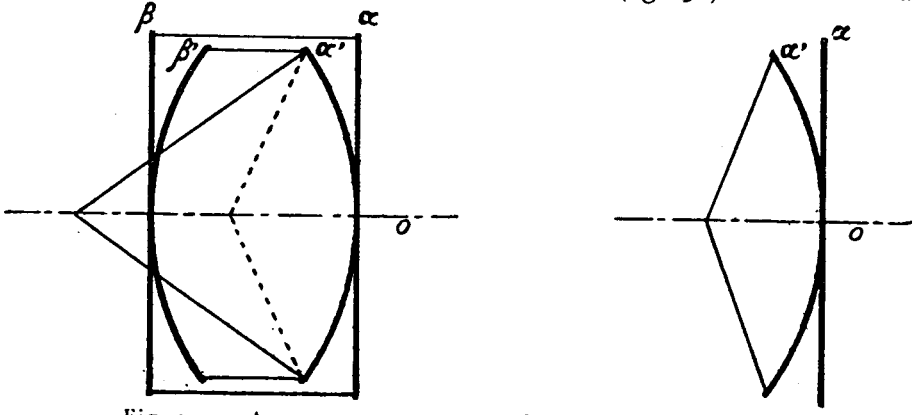

Fig. 31. — Arcs simple et double. Schéma du trajet moteur.

(1) G. Groslier, *Recherches sur les Cambodgiens*, d'après les textes et les monuments, depuis les premiers siècles de notre ère (Paris, 1921), p. 90. Nous reproduisons ici (fig. 30) les armes de la figure 54, B, E, C, ainsi que les restitutions de la figure 56, F, G. Les armes sur roues sont identiques aux armes sur bât, mais généralement d'un dessin moins net, à l'exception de la pièce reproduite pl. XLVIII, A.

(2) Les clichés du Gal de Beylié sont déposés au Musée Guimet, à Paris.

(3) C'est encore un aspect des problèmes que pose, en balistique intérieure, l'emploi des poudres vives (canons courts) ou lentes (canons longs). A une date plus

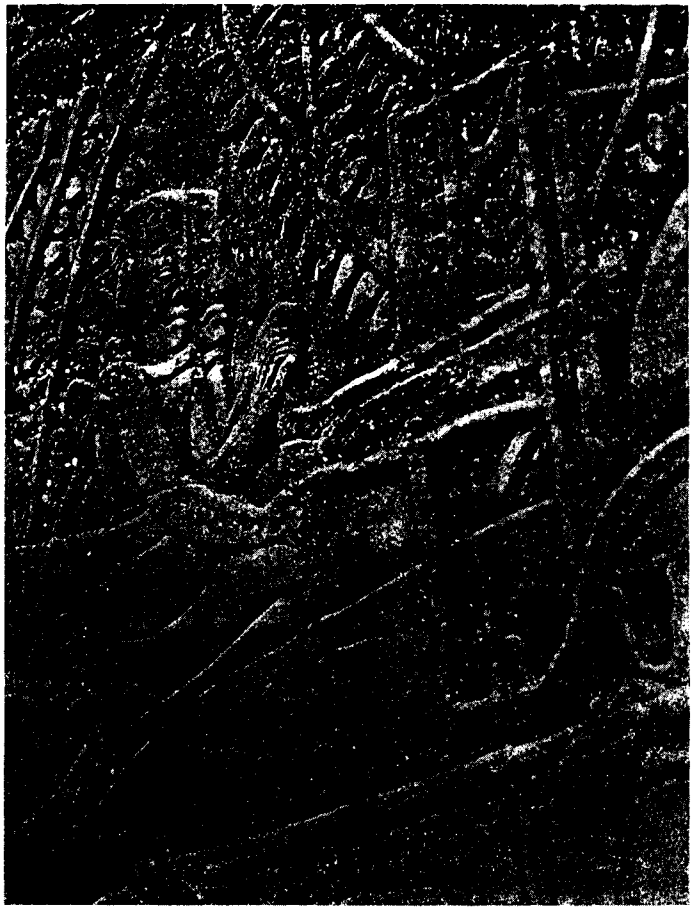

A



B

BAYON. — A, Arbalète à manivelle (P. 333). B, Arbalète complexe de M. Groslier (P. 332 et 335).

constater que le trajet moteur, à égale courbure de l'arc α, est sensiblement augmenté par le dispositif que restitue M. Groslier, la corde étant libre aux extrémités de l'arc α où elle se renvoie, et fixée à celles de l'arc β qui s'arme symétriquement.

Admettons qu'il y ait intérêt à ne pas tendre l'arc α au delà d'une certaine limite. Le montage permet un accroissement du trajet moteur sans courbure excessive des arcs. Mais il faut tenir compte des frottements impliqués par le glissement de la corde. L'avantage, en somme, paraît mince, pour une arme aussi encombrante. A comparer la courbure de la double arbalète en ordre de tir avec celle d'un arc ordinaire, on pourrait attendre d'un seul des arcs qui la composent, et sans le forcer, à peu près les mêmes effets que de toute la machine. La détente ne délivre jamais que l'énergie fournie en armant et c'est, en définitive, ce qui mesure la force du jet.

L'arbalète de M. Groslier est tendue à la main, sans aucun appareil. Sa supériorité balistique reste limitée. Il faut pourtant expliquer la singulière fortune de ces engins, proportiellement aussi nombreux, au grand défilé du Bàyon, que les *carrobalistes* dans la légion de Végèce.

Si les branches des arbalètes sont plus fortes qu'un arc ordinaire, c'est afin d'absorber une énergie plus grande, fournie par l'emploi d'un artifice au moment de l'armer. En effet, on les bande ordinairement à l'aide d'un système de leviers, de manivelles, voire de treuils pour les grosses balistes.

Ces considérations aident à déchiffrer les dessins du Bàyon et de Bantăy Čhmàr.

Type I. — L'arbalète de la figure 30, E, s'arme certainement à la main. Sur d'autres pièces, au contraire, je crois bien voir une manivelle placée à l'arrière de l'arbrier. La planche XLVII, A, permet d'en juger. Dans cet exemple au moins, le montage si heureusement étudié par M. Groslier se trouve complété par l'adjonction d'un mécanisme simple de tension (et sans doute de détente) qui lève les objections précédemment formulées. Nous sommes ainsi amené à reconnaître une baliste à manivelle comportant deux arcs fixes à détente conjuguée (1).

---

ancienne, ces deux conceptions sont exprimées en leur opposition, par le contraste de l'arbalète génoise (ou même de l'arc *turquois*) à branches courtes, à détente brutale, et du grand arc à longues flèches des archers anglais.

(1) On voit sur la planche XLVII, A, que la corde de l'arc antérieur est reliée par deux tendeurs à l'appareil d'armement. Ce dispositif est comparable à celui des armes figurées sur deux planches du *Bayon* de Dufour-Carpeaux (tome I, pl. XXXIV, fig. 45, et pl. XXXIX, fig. 50). La première de ces arbalètes doubles est maniée par un seul homme. Dans les deux cas, la corde de l'arc antérieur est reliée par deux tendeurs au train arrière de la machine. On ne voit pas nettement le mécanisme. Peut-être les deux mains du tireur tiennent-elles des leviers ou une manivelle, ce qui nous donnerait une variante du premier modèle. Peut-être agit-il directement sur les tendeurs (cf. ci-dessous la baliste n° III) ; mais dans ce cas, la pièce armée par un seul homme aurait une moindre puissance balistique.

Type II. — Le dessin 54, b, de M. Groslier (fig. 30, b) montre, au contraire, un modèle qui ne s'accommode pas du tout de sa restitution. L'arc antérieur est monté comme ci-dessus ; mais la corde, au lieu de se fixer aux bouts de l'arc postérieur, s'y renvoie seulement, se ferme en le sous-tendant et forme un rectangle dont les côtés sont variables si l'arc postérieur est libre de glisser en arrière. Ce mouvement arme tout l'appareil. Les segments transversaux de la corde, ceux qui sous-tendent les deux arcs, se raccourcissent tandis que s'allongent les segments longitudinaux. En lâchant l'arc mobile, le système revient à l'état initial et la double détente chasse en avant la flèche dont le talon repose contre la corde de l'arc postérieur. Nous trouvons à Bantăy Čhmàr plusieurs répliques de cette arme. Partout le talon de la flèche s'appuie sur la corde du second arc, et le tireur arme toujours en tirant cet arc à pleines mains : il y met toute la force du corps. On restitue ainsi une arme assez puissante, simple, à tir rapide, variante remarquable du modèle précédent.

Type III. — Le dessin 54, c (fig. 30, c), très net lui aussi, est assez différent. La corde de l'arc antérieur est fixée à ses extrémités, tout comme dans l'arbalète des Occidentaux. Au lieu d'un second arc, nous trouvons au train arrière une barre transversale munie de deux crochets qui viennent saisir la corde du premier arc. La netteté et le fini du relief, le voisinage immédiat des autres modèles, tout fait écarter l'hypothèse d'une simple maladresse d'exécution : nous avons bien devant nous une arme nouvelle.

Si l'on se réfère à notre interprétation du second modèle, il semble que la barre tenue à deux mains doit servir à tendre l'arc antérieur. Les crochets viennent en prise presque aux extrémités de celui-ci. L'armé sera donc obtenu par une course en arrière relativement courte. Mais le trajet moteur étant bref (fig. 32, a), l'arme manquera de précision, même pour une détente puissante.

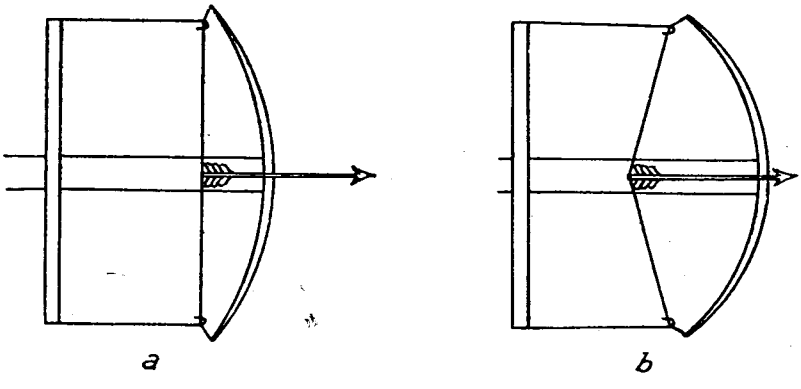

Fig. 32. — Arbalète à barre de tension.



A

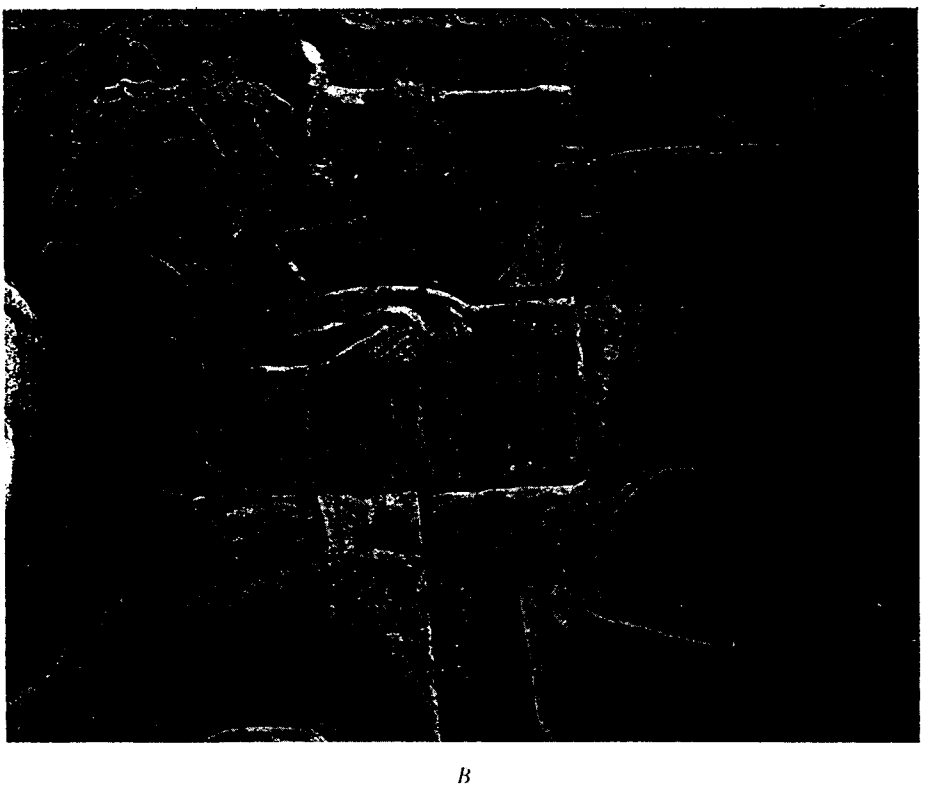

B

BAYON. — *A*, Baliste sur roues (P. 332). *B*, Balistaires chams (P. 338).

Il convient toutefois de noter que cette arbalète (pl. XL, fig. 53, t. I de DUFOUR-CARPEAUX) est maniée par deux hommes : un troisième personnage, sur le cou de l'éléphant, conduit la bête. Ceci suggère une vue nouvelle. L'un des deux servants ne contribue-t-il pas à armer la pièce en agissant des deux mains sur la barre, tandis que le tireur, pour sa part, tend la corde ? La pièce en ordre de tir se présenterait comme sur la figure 32, B.

TYPE IV. — Si l'on revient enfin au bas-relief reproduit par M. Groslier fig. 54, E (fig. 30), on remarque là aussi que deux servants manient la pièce, figurée justement en ordre de tir. Le tireur agit sur la corde, son aide tient à pleines mains le bois de l'arc postérieur (pl. XLVII, B). La restitution de M. Groslier qui, ailleurs, est d'application certaine (type I) ne vaudrait donc pas ici.

Si la corde glisse aux cornes de l'arc antérieur et s'attache à celles du second, on n'a que faire d'un aide-tireur ; la force de l'arme dépend seulement de la main qui tient la flèche et tend la corde, que l'arc postérieur soit fixe ou tenu par un auxiliaire. L'aide-tireur agirait en effet contre cette main et non plus, indépendamment d'elle, sur l'arc antérieur comme dans le type III.

On peut supposer que les deux arcs sont reliés l'un à l'autre, à leurs extrémités, par deux petites cordes indépendantes de celle qui sous-tend l'arc d'avant. C'est ce que semble confirmer une étude minutieuse du relief. On ne voit pas trace d'un dispositif de renvoi, comme celui que présente notamment la baliste double reproduite par Dufour, I, XXXIX, 51. Les cordes s'attacheraient ainsi séparément au bois. C'est, en somme, une réplique du modèle précédent, dont les crochets sont remplacés par des cordelettes de jonction.

* * *

Nous rencontrons donc, à Bantāy Čhmàr comme au Bàyon, un surprenant équipage de *tormenta*. Au siècle précédent, à Aṅkor Vat, rien de tout cela n'existait encore (1). D'où viennent ces machines, aussi remarquables par leur variété que par leur perfection technique ? On a plusieurs indices d'une véritable révolution dans l'armement indochinois du XIIe au XIIIe siècle de notre ère, et les documents fournis par le Bàyon et Bantāy Čhmàr trouvent une place dans cet ensemble.

---

(1) C'est un nouvel argument pour M. Cœdès. Aṅkor Vat ne peut être postérieur au Bàyon : il serait inadmissible qu'un tel essor des industries militaires, si largement attesté au Bàyon et à Bantāy Čhmàr, se fût soudain anéanti pour qu'on en revînt aux armes frustes d'Aṅkor Vat, l'arc, la lance et la hache (*phkăk*). M. Groslier, d'ailleurs, a dû se sentir bien gêné par la chronologie régnante, quand il lui a fallu écrire : « Le siècle suivant, à Aṅkor Vat, aucune de ces machines de guerre n'existe... » (*Recherches*, p. 90).

Les balistes khmères ressemblent singulièrement à certaines armes chinoises (pl. XLIX, B) dont on a la description et le dessin au VIe livre du *San tsai t'ou houei* 三才圖會, cité par d'Hervey de Saint-Denys dans une note des *Méridionaux* (1).

Le *San tsai t'ou houei* nomme l'engin *chouang kong tch'ouang nou* 雙弓床弩, « baliste (litt. arbalète sur affût) à arcs jumelés » ; il en donne la description suivante : « Arbalète sur affût à deux arcs. A l'avant et à l'arrière respectivement sont montés deux arcs. On les tend en faisant tourner un treuil placé parallèlement. Au-dessous est disposé un grand bâti (*tch'ouang* 床) qui supporte l'arbalète. Quand on l'arme, dix hommes et plus, conjuguant leur effort, s'y mettent ensemble. » (2) Cette pièce est, on le voit, beaucoup plus grande que sa réplique du Bàyon (type I). La détente est provoquée par le dégagement d'une forte clavette, chassée à coups de maillet. A cela près, l'identité est parfaite (3).

D'Hervey de Saint-Denys a cru pouvoir assigner à ces armes une origine indochinoise. C'est, en effet, aux machines de guerre des Fou-chouei-man 撫水蠻 qu'il consacre la note 32, p. 389, t. II, de sa traduction de Ma Touan-lin : « Ces machines à lancer des flèches, ou balistes, formées d'une énorme arbalète double montée sur un affût et munie pour la bander d'un cabestan que plusieurs hommes manœuvraient ensemble avec les pieds, sont décrites dans le sixième livre du *San tsaï tou hoeï*. Elles sont d'un mécanisme ingénieux et assez compliqué. Il est remarquable que les Chinois en aient dû l'invention à des peuples considérés par eux comme à demi sauvages. » D'Hervey de Saint-Denys ne nous dit pas sur quelle autorité il se fonde pour identifier les armes des Man avec les machines du *San tsai t'ou houei*. Dans l'édition de Ma Touan-lin que j'ai entre les mains, rien ne paraît imposer cette assimilation. Voici la traduction qui nous est donnée du passage litigieux : « La douzième des mêmes années [*chouen-hi* = 1186 A. D.], le haut commissaire impérial du Kouang-si écrivait à la Cour : « les Fou-choui-man recommencent leurs incursions et se servent de machines redoutables pour lancer avec force des flèches empoisonnées. J'ai fait construire cinquante de ces machines, sur le modèle de celles des barbares, et je fais

---

(1) MA TOUAN-LIN, *Ethnographie des peuples étrangers à la Chine*, trad. D'HERVEY DE SAINT-DENYS (Genève, 1876-1883), II, *Méridionaux*, p. 389, n. 2.

(2) *San tsai t'ou houei*, VI, *K'i yong* 器用, p. 19^b^.

(3) Le même ouvrage donne la description et le dessin de deux autres machines : 1° la baliste à trois arcs, *san kong tch'ouang nou* 三弓床弩, dont le mécanisme est analogue au précédent, mais où l'arc antérieur est double, 2° le *banc* à « bras de génies », *chen pi tch'ouang tseu* 神臂床子 (pl. XLIX, A) : un arc placé horizontalement sur un affût (banc, *tch'ouang* 床) et qui lance une volée de flèches, guidée par un conduit comparable au canon des armes à feu. Remarquons que cela vient à l'appui d'une hypothèse de M. Groslier : toutes ces armes chinoises sont sûrement horizontales.

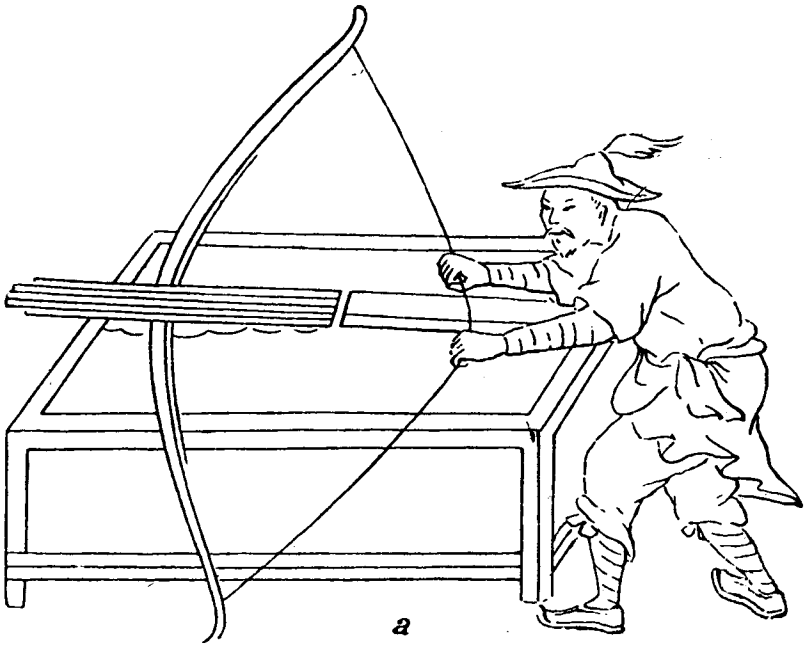

a

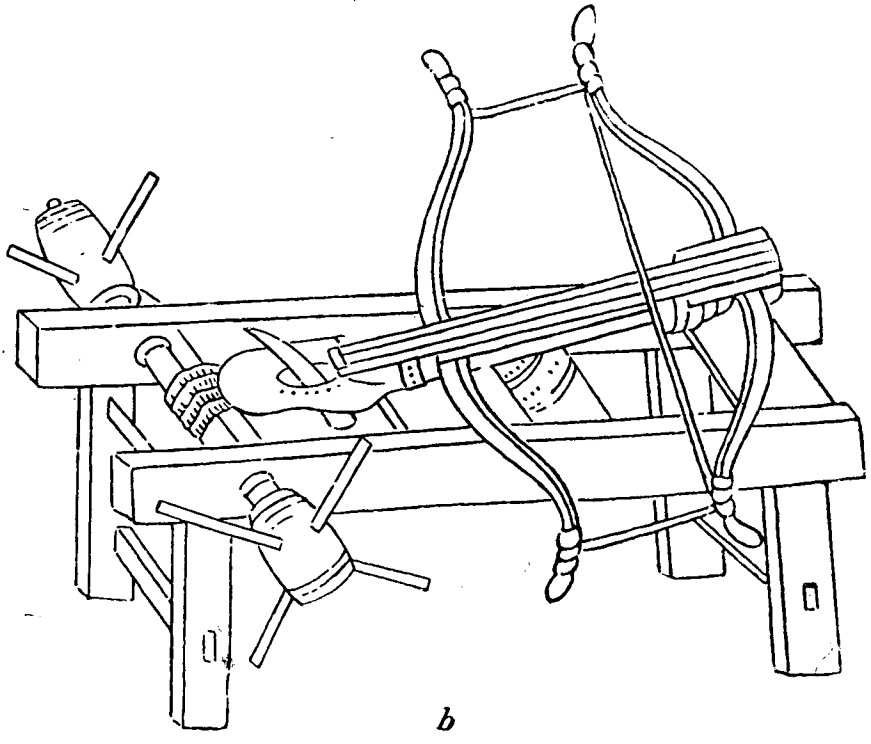

b

a. Arc à « bras de génie » (P. 336, n. 3). — *b*, Arbalète à arc double (P. 336).

fabriquer également une grande quantité de flèches empoisonnées. Je confierai ces armes aux deux corps de troupes qui doivent opérer contre les rebelles » (p. 389). Nous n'avons là aucune indication précise sur la nature des *machines* man. Ce terme me semble même un peu forcé. Le texte dit seulement: 多用强弩藥箭, « ils emploient un grand nombre de puissantes arbalètes à flèches empoisonnées ». Un peu plus loin, *kia* 架 me semble une numérale qui s'appliquerait aussi bien à des arbalètes qu'à de grandes balistes. Enfin je ne puis savoir si les mots : « [J'ai fait construire...] *sur le modèle de celles des barbares* » sont une glose du traducteur. Je lis seulement: 本路造木弩五十架給付兩路踏射, « nous avons fait construire cinquante arbalètes de bois pour les confier aux [troupes des] deux provinces, qui les tireront en les bandant au pied » (1). Si les Chinois ont pris quelque chose aux Man (2), ce serait une arbalète. Mais je me demande si ce n'est pas surtout le poison de leurs flèches, ce qui s'accorderait mieux, à en croire d'Hervey de Saint-Denys lui-même, avec le degré de civilisation de ces peuplades.

Dans le même chapitre de Ma Touan-lin, c'est avec de simples arbalètes, mais à flèches empoisonnées, qu'on voit les Man fidèles purger la province de ses brigands. « Deux chefs [Ling 凌 et Lo 羅] imaginèrent de répandre de tout côté des bandes de guerriers courageux, bien que de très petite taille, qui, s'étant coupé les cheveux et feignant de garder des troupeaux, guettaient le passage des partisans. Dès qu'un détachement de rebelles apparaissait, ces faux bergers, armés d'arbalètes et montés sur le dos de leurs bœufs, lui envoyaient des flèches empoisonnées dont la moindre blessure était foudroyante. » (3) Le *San tsai t'ou houei*, de son côté, conseille de tremper les pointes de flèches dans « le poison des deux Kouang » si l'on veut des effets immédiats (4).

L'arbalète paraît ancienne en Indochine, tout au moins dans le Nord. Les grosses machines, au contraire, ne font leur apparition, sur tous les domaines de l'histoire, qu'en réponse à de grands progrès dans l'art de la fortification. Il n'est guère vraisemblable que les montagnards du Kouang-si aient jamais construit de ces énormes engins, et bien moins encore qu'ils en soient les

---

(1) D'Hervey de Saint-Denys n'a pas traduit les deux derniers caractères. L'arbalète de bois, *mou nou* 木弩, plus puissante que l'arbalète de bambou, est décrite dans le *San tsai t'ou houei*. Le tireur la bande au pied : 人自踏張, avec un étrier.

(2) Cf. la fin du paragraphe : 詔常加閱習, trad. D'Hervey de Saint-Denys : « L'Empereur recommanda de bien exercer *les soldats qui seraient appelés à manœuvrer ces nouveaux engins de guerre* ». Le passage souligné est une simple explication du traducteur, qu'il a incorporée au texte.

(3) *Ibid.*, p. 391.

(4) 弓弩必採兩廣毒藥以濯其鏃著血縷則立死 (VI, p. 25 *a*).

inventeurs. Mais d'ailleurs le rapport du haut commissaire est de 1186, et Mayers note que dès 1127, au siège de K'ai-fong fou, le fameux Li Kang tournait contre les Kin des balistes géantes, dont chaque décharge était une volée de flèches (1). Il semble donc, jusqu'à plus ample informé, qu'on puisse attribuer aux Chinois l'introduction en Indochine des grosses armes que nous retrouvons au Bàyon.

Ma Touan-lin nous a conservé l'histoire d'un mandarin du Fou-kien qui, en 1171, « faisant une promenade en mer, fut emporté par les vents jusque sur le rivage du Tchen-tching [Tchan-tch'eng]. Ce royaume était en guerre avec celui de Tchin-la ; de part et d'autre on employait des éléphants pour combattre, sans en obtenir respectivement de grands avantages. Ki Yang-kiun conseilla au roi de Tchen-tching d'avoir aussi parmi ses troupes des cavaliers armés d'arcs et d'arbalètes, auxquels il enseignerait l'art de lancer des flèches tout en maniant leurs chevaux. » (2) La présence à cette date d'un instructeur chinois dans les rangs chams est assez remarquable. Ma Touan-lin rapporte que les Chams, suivant ses conseils, allèrent acheter des chevaux en Chine. N'en ont-il pas rapporté quelques *tormenta* ? A l'issue des guerres dont il est ici question, nous voyons soudain apparaître au Bàyon des balistes identiques aux engins du *San tsai t'ou houei*. Les Khmèrs auraient imité les armes ennemies, hypothèse qui prend quelque poids s'il est vrai qu'il y ait eu des Chams dans l'armée de Jayavarman VII. En tout cas, l'une des pièces qui suivent l'armée khmère est servie par deux des guerriers au casque à lames en pétales, où l'on s'accorde à voir des Chams (pl. XLVIII, B).

Si la baliste khmère du premier modèle procède de la baliste jumelle des Chinois, les autres types que nous avons reconnus ne sont pas sans affinités avec l'« arc à bras de génies », *chen pi kong* 神臂弓. Dans toutes ces armes, en effet, la corde est tirée en arrière à deux mains (3), directement dans le modèle chinois de la pl. XLVIII, A, par l'intermédiaire d'une barre à crochets, ou d'un second arc lié au premier, pour les engins du Bàyon et de Bantãy Čhmàr. De telles machines, armées à la main, peuvent être tendues par le tireur de toute la force de son corps (4). Plusieurs des engins khmèrs se présentent enfin comme une combinaison des deux modèles chinois.

---

(1) W. F. Mayers, *On the introduction and use of gunpowder and firearms among the Chinese*, Journ. North-China Branch RAS., New series, n° VI (1869-70), p. 89. Il ne m'appartient pas d'étudier les sources du *Wou pei tche* 武備志 d'où Mayers tire ce renseignement et je ne me suis déjà que trop écarté du champ de mes études. Je remarquerai seulement que les balistes de K'ai-fong fou semblent avoir été du type *chen pi* 神臂. Il y a là un problème qui mériterait d'attirer l'attention d'un sinologue.

(2) *Méridionaux*, p. 555-556.

(3) Ceci ne vaut naturellement que pour les petits modèles de *chen pi* comme celui que représente la figure du *San tsai t'ou houei*.

(4) Elles semblent s'être conservées longtemps en Chine même, où les révérends

* * *

Mais on a d'autres indices, plus tardifs il est vrai, d'une influence chinoise et mongole sur l'armement indochinois. Le *Houang Yuan* (ou *Yuan tch'ao*) *tcheng Mien lou* 皇元(元朝)征緬錄, « Notice sur les expéditions en Birmanie faites sous la dynastie des Yuan », traduit par Ed. Huber, décrit ainsi le début du siège soutenu dans Myin-saing par Asaṃkhaya et ses deux frères, en 1300 A. D. : « Des quatre côtés, sur les murailles de la ville, les Birmans avaient placé des balistes qui lançaient leurs projectiles sur les assiégeants. Pour y parer, l'armée impériale éleva un rempart de terre qui faisait tout le tour de la ville. » (1) Quelques lignes plus bas, on nous parle encore des pertes infligées aux Chinois par « les flèches, les blocs de pierre, et les troncs d'arbres qui pleuvaient des murailles. » Il semble bien que les *tormenta* des Birmans ont joué un rôle considérable dans l'affaire. Huber leur consacre une courte note : « Mot à mot, des balistes à trois branches et à branche unique, 三梢單梢砲. On ne possède pas d'information sur ces engins de guerre... » Huber nomme ici *baliste* la pétrobole à tir courbe (scorpion, onagre) : le caractère *p'ao* 砲 n'admet pas d'autre sens à cette date. Il n'y a donc aucune analogie entre ces machines et nos balistes doubles ou triples. Contrairement à ce que croyait Huber, on ne manque pourtant pas d'information à leur sujet. Elles sont décrites et figurées dans le *Wou pei tche* (2). Mayers a dû les connaître, bien qu'il ne les mentionne pas dans sa courte analyse du chapitre où elles paraissent (3).

« En 1282, poursuit Huber, les Čams défendent leur capitale avec plus de 100 pièces de la même artillerie contre une armée qu'une flotte mongole vient d'amener de Canton. Le *Yuan Che* (k. 110 [corr. 210], p. 3) dit que les Čams avaient alors à leur service des artilleurs musulmans. » Le texte a bien *san chao p'ao* 三梢礮. M. G. Maspero, utilisant ce passage, y a vu « des baraquements à trois étages, bien protégés » (4). Si cette version ne procède

---

auteurs des *Mémoires concernant l'histoire... des Chinois* ont encore pu les voir. Ces arcs, nous dit-on, étaient soutenus par une machine ; « il y en avoit qu'un seul homme pouvoit bander à deux mains, & c'étoient les moindres. Il y en avoit aussi où plusieurs hommes à la fois employoient leurs forces. On lançoit avec ces arcs plusieurs sortes d'armes, comme lances, javelots, traits, pierres, & autres choses semblables : on s'en sert encore aujourd'hui dans quelques campagnes contre les tigres. J'en ai vu qui m'ont paru ne pas différer de nos arbalètes quant à la forme. » (Edit. de Paris, 1776-1814, t. VII, p. 83, n. 1.)

(1) Ed. Huber, *Etudes indochinoises. V, La fin de la dynastie de Pagan*, BEFEO., IX (1909), p. 676. Cf. Harvey, *History of Burma*, Londres, 1925, p. 77.

(2) Je n'ai accès à cet ouvrage que par une copie manuscrite portant la cote AC. 597 de notre fonds annamite.

(3) *Loc. cit.*, p. 88-89.

(4) G. Maspero, *Le Royaume de Champa*, Paris, 1928, p. 177.

pas d'une variante, je crois que la comparaison avec les armes birmanes et la garantie du *Wou pei tche*, permettent de l'écarter, et de lire : « L'armée chame garnit les quatre faces de la citadelle de Mou-tch'eng ; sur plus de 20 *li* on éleva des palissades à tourelles, et l'on dressa plus de cent pétroboles à trois branches, du type Houei-houei (1). » Nous avons probablement affaire ici à des *pétroboles du type Houei-houei* et non point simplement à des artilleurs musulmans. C'est du moins ce que paraît indiquer l'analogie d'un paragraphe de l'Histoire des Song, traduit par Julien et cité par Yule (2). En 1273, les Tartares enlevèrent plusieurs villes frontières. Les Chinois s'empressèrent alors d'imiter les *p'ao* des Houei-houei, en les perfectionnant.

On peut donc croire que les *p'ao* à trois branches ont été introduits en Indochine par les Sino-mongols. L'engin cham et l'engin birman sont identiques, et de même provenance. On sait que des Chinois et des Houei-houei s'étaient fixés en Birmanie au XIIIe siècle. Ils semblent s'être rangés, dans la guerre civile, aux côtés du roi Dhammādhipati (3). C'est probablement de ces Houei-houei que les Birmans auront appris la construction et l'emploi des *san chao p'ao* (4).

* * *

On pouvait bien s'attendre, avant tout examen, à voir l'influence chinoise jouer un rôle prépondérant dans l'évolution militaire des Indochinois du XIIe au XIVe siècle (5). Il semble que nos documents en montrent quelques traces. Le progrès des études fera mieux apparaître le sens et la portée historique des faits relevés ici.

---

(1) 占城兵治木城四面約二十餘里起樓棚立回回三梢礮百餘.

(2) Sir Henry YULE, *The Book of Ser Marco Polo*, Londres, 1903-1920, livre II, p. 169. Les notes de Yule sur le gros armement oriental et occidental au moyen âge (p. 161-169) sont un modèle de documentation. La planche qui les accompagne donne notamment un dessin de la baliste chinoise à deux arcs.

(3) HUBER, *loc. cit.*, p. 673.

(4) L'étude comparée des armes musulmanes et chinoises serait d'un grand intérêt. Ibn Batoutah mentionne des balistes portées à dos d'éléphant dans le cortège du sultan de Delhi (*Voyages d'Ibn Batoutah*, trad. DEFRÉMERY et SANGUINETTI, tome III, Paris, 1877, p. 395 ; cf. *ibid.*, p. 148, 238, 315). Il est bon de noter que les grands progrès de l'armement chinois paraissent contemporains du perfectionnement et de la diffusion de l'arbalète en Europe. Quel fut dans tout cela le rôle des Turcs et celui de ces Tartares qui, selon l'informateur de Mathieu de Paris, « *machinas habent multiplices, recte et fortiter jacientes* » ? (YULE, *loc. cit.*, p. 168.)

(5) Du côté indien je ne dispose que d'une documentation réduite. D'ailleurs l'absence des grosses armes à Añkor Vat et sur les monuments antérieurs paraît écarter l'hypothèse d'une origine ancienne. Les nouveaux engins apparaissent à une époque où les relations avec la grande Métropole occidentale se sont perdues.

Il faut observer, au Bàyon et à Bantāy Čhmàr, que les balistes paraisssent seulement dans le grand défilé : on ne les voit jamais en action dans la bataille. D'autre part, l'une au moins de ces pièces est armée, nous l'avons dit, par deux servants qui ont le casque des guerriers chams (1). Ces points notables trouveront sans doute leur explication au cours du travail d'identification que poursuit M. Cœdès (2).

---

(1) Dufour-Carpeaux, I, pl. xxxvii, nº 48.

(2) Un fait encore : les dessins du Bàyon et ceux de Bantāy Čhmàr présentent quelques différences dans le détail des armes. Si nous devons y reconnaître deux tableaux des mêmes événements historiques, leur désaccord est intéressant, et peut indiquer quelque différence de date. L'armement du Bàyon est complexe (mécanismes de tension et de détente, types I, III, IV). Celui de Bantāy Čhmàr qui comporte seulement des pièces du second type, est plus fruste. L'armé et la détente y sont toujours à la main, sans appareil mécanique. Si, comme tout dans cette étude porte à le faire, on refuse à l'arme une origine indigène, le type II n'est pas une première ébauche. On verra peut-être en lui une copie simplifiée de l'arme étrangère.

NOTES ET MÉLANGES

INSCRIPTION DE LA TERRASSE BOUDDHIQUE S D'AṄKOR THOṂ.

Un travail de dégagement exécuté en avril 1929 à la terrasse bouddhique S, à l'Ouest du Bàyon, a ramené au jour une dalle rectangulaire inscrite sur une seule face, mesurant 0 m. 65 sur 0 m. 46 et 0 m. 17 d'épaisseur. Elle contient le début d'une inscription dont la base a disparu par suite de la brisure de la pierre. En outre, elle est percée au centre d'une cavité qui a fait disparaître une partie du texte ; et l'angle inférieur gauche est mutilé.

Ce qui subsiste comprend 19 lignes, formant 9 ½ çlokas sanskrits, en écriture ronde du Xe-XIe siècle. La date a disparu.

Il ne reste malheureusement de l'acte que les invocations du début. Elles permettent de reconnaître son caractère vishnuite, Viṣṇu étant invoqué dans les 5 premières stances, tandis que Çiva, Brahmā et Umā n'ont en partage qu'une stance chacun. Les diverses invocations s'adressent :

I, à Vāsudeva (Viṣṇu) ;
II, à Trivikrama (id.) ;
III, à Padmanābha (id.) ;
IV, à Madhudviṣ (id.) ;
V, à Puṇḍarīkākṣa (id.) ;
VI, à Çiva ;
VII, à Brahmā ;
VIII, à Lakṣmī (?) ;
IX, à Umā.

Le seul détail à relever est l'allusion au Yaçodharaparvata (st. V). Cette stance présente une lacune de 7 akṣaras. Quelle qu'ait été la signification des mots disparus, le sens général paraît bien être qu'une idole de Viṣṇu fut érigée sur le Yaçodharaparvata ou °giri ; et ceci pourrait venir à l'appui de la thèse de M. Stern, qui identifie le Yaçodharagiri avec le Phimānàkàs. On sait en effet que les piédroits de ce dernier temple portent une inscription de 910 A. D., commémorant l'érection d'un Viṣṇu. La terrasse bouddhique où fut trouvée la présente inscription n'est d'ailleurs qu'à 500 m. au S. du Phimānàkàs et il n'est pas impossible qu'elle en provienne. L'écriture des deux inscriptions est identique.

I (1) ° ‖ *pāntu vo vāsudevasya pādapaṅkajapāṁsavaḥ* |
(2) *bhuvanatritayotpattisthitisaṃhārahetavaḥ* ‖
II (3) *vande trivikramaṃ yena trailokyan tat sthitānvitam* |
(4) *mamedan na parasyeti svapadais tribhir aṅkitam* ‖

III (5) *namo stu padmanābhāya sarvvasarggasisṛkṣayā* |
(6) *nijanābhyudbhavāmbhojaprā[du]rbhūtasvayambhuve* ||
IV (7) *namo stu yogi[hṛ]tpa[dma] - - ve pi madhudviṣe* |
(8) *surāsuraçiraçcumvi[padapaṅka]ja[r]eṇave* ||
V (9) *vande çrīpuṇḍarīkākṣa - - - - - - - dam* |
(10) *kṣitāṃ bhuvam ivoddhartuṃ [ç]r[ī] yaçodharaparvvate* ||
VI (11) *namaç çivāya yatskandho bhasmaçubhro jvalajjaṭaḥ* |
(12) *çāradāmbhodabhaktāṅgas svarṇṇamūrddhādrirād iva* ||
VII (13) *vande pitāmahaṃ sāmyāt smitāsyāpjacatuṣṭayam*
(14) *cat[urdik] - - - gatāṃ* (1) *samaṃ vaktum ivāçiṣam* ||
VIII (15) *- - - - - - viṣṇor amṛtārdrā punātu vaḥ* |
(16) *- - - - - - - nti çrāntasyāhlādanād iva* ||
IX (17) *- - - - - tā rudra divyadehārddhahāriṇī* |
(18) *- - - [darçan]āvāptim icchantīva nirantaram* ||
X (19) *- - - - - - - .s sānti-divyadarçanāḥ* |

I. Vous protège le pollen de ces lotus : les pieds de Vāsudeva, causes de la naissance, du maintien et de la destruction des trois mondes !

II. Je salue Trivikrama, qui donne la stabilité à l'univers, et qui l'a marqué de ses trois pas pour signifier qu'il en est le seul maître.

III. Hommage à Padmanābha qui, par désir de créer l'univers, a [fait surgir] Brahmā du lotus de son nombril !

IV. Hommage à l'Ennemi de Madhu, qui [séjourne] dans le lotus du cœur des yogins, [dont les pieds] lotus, effleurent de leur pollen les têtes des Suras et des Asuras !

V. Je salue le Dieu aux yeux de lotus, qui, comme pour ramener la terre disparue . . . . . sur le mont Çrī Yaçodhara.

VI. Hommage à Çiva dont les épaules blanches de cendre sont couvertes de tresses étincelantes, tel le Roi des Monts à la cime d'or, dont les flancs sont aimés des nuages d'automne.

VII. Je salue le Grand Père (Brahmā) qui sourit également de ses quatre visages, comme pour prononcer en même temps une bénédiction adressée [aux quatre points cardinaux].

VIII. Vous protège la . . . . de Viṣṇu, humide d'ambroisie, comme pour délasser . . . . . fatigué . . . .

IX . . . [Umā] prenant la moitié du corps divin de Rudra comme dans le désir d'en obtenir la vue immédiate.

X . . . . . .

L. FINOT.

(1) Probablement une expression telle que : *caturdiṅmaṇḍalagatāṃ.*

NOTE AU SUJET DES ABOUTS DE TUILES CHINOISES.

(A propos d'une plaquette du Dr. W. Perceval Yetts) (1).

La connaissance du début de l'emploi des tuiles de couverture en Chine dépend de découvertes à faire, sans doute au cours de fouilles. La tuile servait de couverture au monuments périssables. Après l'effondrement et la disparition de ceux-ci. la présence de tuiles dans la terre peut se rencontrer sur des zones avoisinant des monuments importants édifiés en matériaux solides.

Ainsi à Trà-kiệu, nous avons pu déterminer l'aire de la ville chame (2) dans la citadelle de Simhapura en repérant la zone où nous rencontrions des débris de tuiles mêlées aux poteries et aux fondations en briques.

Le Dr. W. P. Y. recherche dans les classiques chinois l'origine et les premières citations de tuiles. La ressemblance des abouts de tuiles que nous avons trouvés avec ceux présentés par le Dr. W. P. Y. est frappante. Déjà, M. Parmentier, dans ses fouilles du monument de Pō Nagar à Nhatrang (3), avait rencontré des types semblables. Nous les retrouvons également dans la collection Oswald Sirén (4).

Les exemplaires découverts au cours des fouilles au Champa se présentent ainsi : la partie décorée des tuiles se trouve portée verticalement par la plus basse d'entre elles sur chaque rangée. Les tuiles demi-cylindriques formant arêtes portent un disque entouré d'une large bordure en saillie ; celles formant canaux, plus larges et d'une concavité moins prononcée, sont limitées par une bordure épousant leur forme dans la partie normalement située vers le haut et formant dans le bas une large accolade ou une pointe pendante. A Trà-kiệu, cette partie seule, sous un décor linéaire, portait un caractère difficilement déchiffrable. Les disques terminant les arêtes sont décorés au moyen de l'impression d'un coin en creux avant cuisson. Ces décors sont peut-être des emblèmes, mais certainement souvent de simples motifs décoratifs. Ceux qui nous sont présentés par le Dr. W. P. Y. portent presque exclusivement des caractères et l'étude de l'auteur se développe principalement sur ce sujet.

Les disques provenant de Trà-kiệu sont de deux modules différents (pl. L). Le plus fort, d'un diamètre de 15 cm. environ, porte un rebord en saillie assez prononcé. L'empreinte reproduit une face d'animal. Les sourcils sont épais et se terminent en volutes ou sont surmontés de deux tiges recourbées. Le nez est humain, les pommettes font saillie. La gueule,

---

(1) Dr. W. Perceval Yetts, *Notes on chinese roof-tiles*, Transactions of the Oriental Ceramic Society, 1927-1928.

(2) Cf. *BEFEO.*, XXVII, 468, et XXVIII, 578.

(3) Cf. *IC.*, t. II, p. 241, fig. 45.

(4) Cf. Ars Asiatica, vol. VII, *Documents d'art chinois*, fig. 574.

largement ouverte sur les dents, est relevée aux commissures sur des crocs supérieurs recourbés comme dans une tête de makara. Les estampages des modèles que nous avons rencontrés étaient dus à trois ou quatre coins différents d'une facture assez variable sur le même sujet. Sur le disque de petit module, d'un diamètre inférieur à 10 cm., figure une image de personnage en prière, les mains jointes devant la poitrine. Sa tête est largement auréolée d'un simple cercle. Il est assis à l'indienne sur une fleur à cinq pétales. Les jambes sont indistinctes. Le coin qui a frappé ce décor était assez fruste comme intaille. Cependant, comme pour la face d'animal, le sentiment décoratif est net et bien dans la manière chame, ce qui laisse supposer, dans le cas qui nous intéresse, soit que des ateliers chinois, installés chez les Chams, aient travaillé à la demande de ceux-ci, soit que les Chams aient continué eux-mêmes la fabrication de ces tuiles selon la méthode des premiers occupants du territoire qui devait un jour devenir l'Annam actuel.

Nous n'avons voulu que rappeler ici l'exemple de nos trouvailles, à propos de la plaquette du Dr. W. P. Y. qui est fort intéressante et constitue un document précieux sur un détail de construction de première importance en matière archéologique.

J. Y. Claeys.

LES TOMBEAUX CHEZ LES MOÏ JARAÏ.

Les nombreuses races primitives qui vivent disséminées dans le haut-pays indochinois, ont en général donné aux tombeaux qu'elles élèvent à leurs morts une forme spéciale pour chacune d'elles. Certaines de ces tribus, et plus particulièrement celles qui changent tous les trois ou quatre ans les emplacements de leurs villages, font peu de frais. Tels sont, par exemple, les Kha Khô du Haut-Laos. D'autres immigrées de Chine, dans un passé plus ou moins récent, se sont bornées à copier le modèle chinois du Yunnan: petite levée de terre en forme de tremplin, dont la face verticale est fermée d'une pierre dressée, à la manière d'une porte. C'est ainsi que font les Hô, Méo, Man des diverses tribus. Certaines, au contraire, comme les Tai, semblent avoir à cœur de parer et d'orner dans toute la mesure où le permettent leur faible talent et les médiocres moyens dont elles disposent, les monuments qu'elles élèvent à leurs parents défunts: grandes perches de bois, banderoles de papier ou d'étoffe, vêtements du mort. Ces constructions sont fragiles, et à la merci d'un coup de vent.



TRÀ-KIỆU. — Poteries trouvées aux environs du point A (cf. p. 345 et *BEFEO.*, XXVII, pl. XXXVIII).

Parmi les races qui témoignent d'un désir louable d'honorer les morts, les Moï Jaraï ont vraiment droit à une mention spéciale, et cela est d'autant plus surprenant que cette tribu farouche vit encore aujourd'hui dans un état très voisin de la barbarie primitive.

Les Jaraï, et « leurs sous-tribus » figurent sur l'*Annuaire général de l'Indochine* (1928) pour le chiffre de 130.000, mais il reste bien entendu que, faute de recensement régulier, ce nombre comporte une large marge d'erreur. On trouve les Jaraï surtout au Sud de Kontum et dans les environs du centre administratif de Plei Ku (50 kilomètres au Sud de Kontum). Les plus caractéristiques de leurs tombeaux se trouvaient en 1924 à 16 kilomètres au Sud-Ouest de Kontum, près de la route qui longe la Sésane et mène aux chutes du Yali (pl. LI-LII). Les autres tombeaux (pl. LIII-LIV) ont été vus à trois kilomètres au Sud-Ouest de Plei Ku, à droite et près de la route qui conduit à Qui-nhơn.

Tous ces tombeaux offrent les caractères communs suivants. Sur la tombe même est édifiée une petite case faite de bois et de bambou. Le toit, très aigu, s'élève à quatre ou cinq mètres, en forme de fer de hache. Le treillis de bambou représente des motifs d'ornementation : fleurs et personnages stylisés. En haut du toit, court quelquefois une fresque de personnages sculptés sur bois, en bas relief, et dans laquelle l'esprit d'observation des Moï sait montrer un sens aigu de la caricature : soldats annamites avec leurs femmes et leur progéniture, cortège de personnages variés, au milieu desquels figurent des Européens coiffés d'immenses casques ou montés sur des chevaux ridiculement petits. Il semble que ces fresques soient un pur jeu de l'imagination, sans lien direct avec le mort, en l'honneur duquel elles ont été faites.

La case n'a pas de parois. Sous le toit se trouve une figurine en bois, une poupée plutôt, grande de trente à quarante centimètres, représentant sans doute le défunt : guerrier nu, armé d'une lance, femme portant une hotte, les bras garnis jusqu'au coude de bracelets en fil de cuivre ou de laiton, vêtue de la courte jupe que portent les femmes jaraï. Ces figurines sont debout, parfois dans l'attitude de la marche. Autour de la poupée, les objets familiers au défunt : plateaux à riz, gourdes, oreiller, arbalète. Tout cela, taillé dans du bois et proportionné aux dimensions de la poupée.

La case est enclose dans une palissade de forme carrée, qui constitue véritablement la partie originale du tombeau jaraï. Cette palissade qui mesure cinq mètres environ de côté, est faite de rondins jointifs, plantés verticalement et hauts d'un mètre. On pourrait les qualifier aussi bien de troncs d'arbres, car certaines palissades sont faites de pieux mesurant quarante centimètres de diamètre.

Un certain nombre de ces rondins sont surmontés de personnages taillés en plein bois et qui, pour être traités largement, à grands coups de hache et de ciseaux, n'en sont pas moins parfois remarquablement expressifs. Certaines de ces statues, celles des pleureuses par exemple, accroupies coudes aux

genoux et mains sous la mâchoire, expriment intensément la douleur. Aux quatre angles de la clôture, se dressent, peut-être pour un effet voulu de contraste, des masques plus ou moins comiques et qui semblent bien vouloir représenter des Européens (pl. LI-LII) : grande barbe, long nez, tête dolichocéphale à l'excès, le tout surmonté d'un ridicule petit chapeau à la Dranem. Qui a bien pu servir de modèle ? Ne serait-ce pas le baron de Mayréna, dit « Marie Ier, roi des Sedang » ? Ces quatre personnages sont les plus grands de tous.

Sur une des faces de la palissade, dominant l'ensemble de toute leur taille, à peine inférieure à la grandeur naturelle, un homme et une femme debout, les jambes légèrement fléchies, se font vis-à-vis. L'homme, si j'ose dire, est en état... d'emphase nettement accusée. La femme étale une grossesse avancée. Au bas du ventre largement distendu, a été taillée dans le bois une boule de la dimension d'une très grosse orange.

Les Jaraï habitant le village voisin du tombeau de la planche LII n'ont pas pu ou voulu donner la signification de ces deux personnages pourtant si caractéristiques. En tout cas, une interprétation vraisemblable leur ferait dire que « la vie nargue la mort ».

Ces notes sommaires ne sauraient avoir la prétention d'épuiser le sujet. Leur but sera atteint si elles éveillent l'attention de ceux qui pourraient se trouver à même d'étudier plus avant le problème. La chose serait d'autant plus intéressante que ces sculptures jaraï se rapprochent étrangement de certains fétiches trouvés dans les îles océaniennes. Il paraît aussi que ces tombeaux offrent un grand nombre de caractères communs avec des monuments de même nature que l'on peut voir dans l'île de Madagascar.

C^{t} Roux.





Yali. — Tombeaux jaraï (p. 347).



YALI. — Tombeau jaraï (p. 347).



PLEI KU. — Tombeau jaraï (p. 347.)



Plei Ku. — Tombeau jaraï (p. 347).

BIBLIOGRAPHIE

Indochine française.

Un Empire colonial français. L'Indochine. Ouvrage publié sous la direction de M. Georges MASPERO. Tome I, *Le Pays et ses habitants. L'histoire. La vie sociale.* — Paris et Bruxelles, Les Editions G. Van Oest, 1929, in-4°, XXII-357 p., ill., 24 pl. et 5 cartes hors texte.

Ce gros volume de 357 pages de grand format (32 cm. × 25 cm.) est une étude encyclopédique de haute vulgarisation. Les différents aspects de l'Indochine française sont examinés par des spécialistes : la géographie par MM. Edm. CHASSIGNEUX et Jean BRUNHES, les langues par M. Henri MASPERO, la préhistoire et la protohistoire par M. H. MANSUY, l'histoire générale et l'histoire archéologique par M. Georges MASPERO, les mœurs et coutumes des pays annamites par M. J. PRZYLUSKI, les mœurs et coutumes de l'ancien Cambodge par M. M. LE GALLEN, les mœurs et coutumes de l'ancien Laos par M. Georges MASPERO, les mœurs et coutumes des populations sauvages par M. Henri MASPERO, les religions hindoues par M. G. CŒDÈS, les religions annamite et non annamites par le R. P. CADIÈRE, la littérature du Cambodge et du Laos par M. Georges MASPERO, la littérature annamite par M. G. CORDIER. Une préface de M. Albert SARRAUT, ancien gouverneur général de l'Indochine, ouvre le volume en exposant les principes de la colonisation française.

On voit ainsi la variété des sujets abordés et la qualité des collaborateurs. Il y a là un bel effort pour mettre à la disposition du public éclairé les acquisitions les plus récentes de la géographie, de l'histoire, de l'archéologie, de l'ethnographie, de la sociologie, de la linguistique. C'est d'autre part un ouvrage luxueusement présenté, illustré de nombreuses photographies hors texte et dans le texte.

La valeur générale de l'ouvrage est donc incontestable. Il est cependant permis de penser que le découpage des chapitres ne donne pas entière satisfaction à l'esprit : on ne peut croire qu'il soit sans danger d'étudier d'une part les « mœurs et coutumes » d'une population, et d'autre part sa religion. De même, il semble arbitraire de confier à des collaborateurs différents l'étude de la géographie physique et celle des habitants d'une part, et, d'autre part, la géographie humaine. Cela doit entraîner des redites. Mais ces défauts sont inhérents à ce genre de publications ; ils sont la rançon, assez peu coûteuse d'ailleurs, des avantages considérables que présente une collaboration multiple réunissant des auteurs de grande compétence et de grande renommée.

M. CHASSIGNEUX donne de la géographie physique de l'Indochine un exposé rapide (p. 3-32) et intéressant. Signalons que l'auteur n'a pas tenu compte des derniers travaux du Service Géographique de l'Indochine : la nouvelle carte au millionième (dès l'édition de décembre 1927) néglige ce fameux Pu Atuat qui a fait l'ornement de toutes les géographies de l'Indochine jusqu'à nos jours et signale l'existence d'un

sommet de 3.280 m. en arrière du Quảng-ngãi. La belle carte hypsométrique au quatre millionième, qui se trouve à la fin du volume, ne tient non plus aucun compte de ces faits nouveaux. On peut d'autre part observer que cette carte dissèque exagérément le Haut Plateau par lequel se termine la chaîne annamitique et néglige d'indiquer la chaîne calcaire qui forme une frontière si nette au Sud du Tonkin. D'autres cartes d'intérêt géographique se trouvent à la fin du volume : l'une est la reproduction du schéma tectonique de l'Indochine du Nord donné par MM. Ch. Jacob et L. Dussault en 1924. Ce schéma, remarquable à la date où il a paru, n'est plus entièrement au courant à l'heure actuelle. De même, dans les lignes qu'il consacre à la tectonique de l'Indochine, M. Chassigneux ne semble pas s'inspirer des travaux les plus récents sur la question, ceux de MM. Patte et Fromaget (1). Il paraît établi à l'heure actuelle que les charriages tonkinois ont eu lieu au début du secondaire, et que les accidents Nord-Ouest Sud-Est, si nets au Tonkin, sont des cassures provenant des mouvements tertiaires himalayens.

Le climat de l'Indochine est étudié avec précision par M. Chassigneux, qui nourrit son étude des vues originales qu'il a exposées récemment sur l'origine des pluies d'hiver en Annam. Il y a là les idées les plus intéressantes que l'on ait exposées depuis longtemps sur le climat de l'Indochine.

M. Chassigneux consacre ensuite quelques pages (p. 32-52) aux hommes : migrations des peuples, formation d'Etats civilisés, groupes ethniques, les Annamites, les Cambodgiens, les Thai, la densité et le genre de vie des populations, les habitants des plaines basses, les habitants des hautes régions, les Chinois, la colonisation française, le développement urbain (est-il vrai que « devant le prodigieux développement » de Haiphong « nul ne songe plus à... proposer le déplacement » du port ?), et conclut en donnant une description rapide et suggestive des pays de l'Indochine.

L'objet de certains de ces paragraphes ne se distingue pas très nettement de celui du chapitre que M. J. Brunhes consacre à la géographie humaine, et de l'étude qui est longuement reprise plus loin de l'histoire et de l'ethnographie indochinoises.

M. Henri Maspero examine les langues parlées en Indochine en 17 pages claires et substantielles (p. 63-80). Un tableau remarquablement précis divise les langues indochinoises en deux groupes : langues monotoniques (famille môn-khmère, famille malayo-polynésienne), d'une part. Les « sauvages » se divisent donc en deux familles linguistiques : ceux qui parlent des langues môn-khmères (Stień, Chəma, Mnoń, Bahnar, Sədań, Brao, Boloven, Kuoy, Suoy, Kha), ceux qui parlent des langues malayo-polynésiennes (Raglai, Jarai, Rade, Mdhur, Blao). D'autre part, le groupe des langues variotoniques comprend la famille thăi (Shan, Dioi, Laotien, Tăi noir, Tăi blanc, Annamite-mường), le chinois, la famille tibéto-birmane (Lolo, Moso, Lisu), la famille meo (Meo, Man). Une belle carte en couleurs précise la localisation géographique des diverses langues.

La préhistoire et la protohistoire font l'objet d'un chapitre documenté dû à la plume autorisée de M. H. Mansuy qui expose ici sous une forme brève des résultats

---

(1) J. Fromaget, *Etudes géologiques dans le Nord de l'Indochine centrale*, 362 p., Bull. Serv. Géol. Indoch., XVI, 2, 1927. E. Patte, *Etude géologique de l'Est du Tonkin*, 314 p., Bull. Serv. géol. Indoch., XVI, 1, 1927.

déjà connus. M. Georges MASPERO consacre une longue et importante étude à l'histoire de l'Indochine (p. 93-153). Le caractère essentiel et intéressant de cet exposé est qu'il envisage d'ensemble l'histoire indochinoise, au lieu de la traiter par pays. Les événements généraux, le parallélisme de certaines évolutions, apparaissent ainsi dans toute leur netteté. Il ne s'agit dans tout cet exposé que de l'histoire purement politique ; les faits d'ordre économique, l'histoire de la civilisation sont rigoureusement absents.

M. Georges MASPERO s'est aussi chargé de l'histoire de l'art, qu'il traite en 46 pages (p. 155-201). Il examine successivement l'art khmèr, l'art cham, l'art laotien, l'art annamite ; à propos de l'art khmèr, il rend compte longuement des idées nouvelles que M. Stern a émises (1), et ne les accueille pas sans une certaine méfiance. On sait que les travaux de M. Cœdès, parus ici même, ont encore accru l'importance des corrections à faire à la chronologie de l'architecture khmère telle qu'on l'avait jusqu'à présent admise. A propos de l'art annamite, M. G. Maspero étudie assez longuement les « tambours de pluie ». Selon l'avis de M. Goloubew, les objets et les animaux qui sont figurés sur le grand tambour du Musée de l'Ecole Française d'Extrême-Orient de Hanoi ne seraient pas sans affinités avec un rituel funéraire indonésien, ce qui est une précieuse indication sur l'origine de ces instruments (cf. *supra*, p. 36-39).

Sous ce titre de *Mœurs et coutumes de l'ancien Annam* (p. 205-213), M. PRZYLUSKI décrit l'organisation sociale encore vivante des pays annamites, et le fait avec précision et clarté ; on ne saurait trouver sur cette question résumé plus simple et plus suggestif. L'étude de M. LE GALLEN sur les *Mœurs et coutumes de l'ancien Cambodge* (p. 215-224) n'offre pas moins d'intérêt. M. Georges MASPERO consacre aux *Mœurs et coutumes de l'ancien Laos* (p. 225-231) quelques pages nourries de connaissances et charmantes de ton. M. Henri MASPERO traite avec autorité des *Mœurs et coutumes des populations sauvages* (p. 233- 255) ; signalons seulement que sous ce titre on étudie à la fois de vrais sauvages, comme les Moï, et des populations qui ne méritent absolument pas cette qualification, comme les Meo, les Man, les Tái du Tonkin Sud-Ouest ; on s'attendrait beaucoup plutôt à voir ces derniers joints aux Laotiens.

M. G. CŒDÈS a écrit sur les *Religions indiennes du Cambodge et du Laos* (p. 257-273), un chapitre qui correspond parfaitement à son titre ; on y trouvera l'exposé le plus clair et le plus complet de ces religions dans leur évolution et dans leur forme actuelle. Mais on peut regretter que, trop fidèle à son programme, il n'ait pas abordé le monde confus et riche des croyances populaires, que de son côté M. Le Gallen a complètement négligé dans les *Mœurs et coutumes de l'ancien Cambodge*.

La religion annamite (car les religions non annamites ne sont, malgré le titre, nullement étudiées) fait l'objet d'un exposé remarquable par la richesse de la documentation, que l'on sent saisie dans la réalité, et comme encore palpitante, et par la qualité délicate de l'expression. Le P. CADIÈRE a donné ici une preuve nouvelle de son intelligence des choses annamites. On ne peut que regretter la trop grande brièveté

(1) Ph. STERN, *Le Bayon d'Angkor et l'évolution de l'art khmer. Etude et discussion de la chronologie des monuments khmers*. Paris, 1927. Cf. *BEFEO.*, XXVIII, p. 293 sq.

(p. 275-296) d'un exposé dont on devine qu'il aurait pu être plus long et prendre le caractère d'une œuvre achevée, définitive. L'auteur met particulièrement en valeur ce fait que la religion essentielle des Annamites est le culte des esprits.

Dans cette revue des religions pratiquées en Indochine il n'est pas fait mention de la religion chame, ni du christianisme ; de même que les édifices chrétiens de Phát-diệm, que l'on peut considérer comme une expression particulièrement intéressante de l'art annamite, sont absents de l'étude qui est consacrée à cet art.

L'ouvrage se termine par un exposé des littératures khmère et laotienne et de la littérature annamite dû à MM. G. Maspero et G. Cordier, et par une bibliographie.

Par la qualité de ses collaborateurs et le luxe de sa présentation, cet ouvrage tiendra certainement une place brillante parmi les nombreux ouvrages que l'Exposition coloniale de 1931 va faire naître.

Pierre Gourou.

Gaston Caillard. — *L'Indochine. Kouang-Tchéou-Wan.* 3e édition. — Paris, « Notre Domaine colonial », 1929, in-8°, 151 p., ill. (Notre Domaine colonial, VIII.)

Ce volume constitue la réédition augmentée (car la première édition ne comptait que 128 pages) de l'ouvrage publié sous le même titre en 1922.

Après un avant-propos, où est développée cette idée que « l'Indochine est un des plus beaux fleurons du domaine colonial de la France », l'auteur examine la géographie physique de l'Indochine française. Il y a là, à n'en pas douter, la partie la moins bien venue de cette publication ; l'auteur n'est au courant d'aucun des progrès qui ont pu être réalisés dans la connaissance de la géographie physique de ce pays : comment ne pas lire avec stupéfaction que la région de Lạng-sơn a une « certaine ressemblance avec notre département du Puy-de-Dôme » ? L'étude du climat se limite à peu près à celle du sanatorium de Dalat.

M. G. Caillard étudie ensuite les populations, dont il donne une description rapide et généralement exacte. Peut-être n'est-il pas certain que les Annamites soient « descendus comme les Thaï du plateau du Tibet ». L'auteur fait après cela l'historique de l'occupation française, expose l'administration indigène et l'administration française, et consacre de longs chapitres aux questions économiques.

M. G. Caillard énumère les différentes productions agricoles de l'Indochine, en les classant logiquement, et en accordant peut-être trop d'importance relative à des cultures tout à fait secondaires. On peut s'étonner de voir classés parmi les cultures, et non parmi les produits forestiers, le cardamome, le cunao, le benjoin. Est-il tout à fait certain, comme l'auteur l'écrit, que l'Indochine soit un grand pays d'élevage, et que l'on y puisse envisager la création d'usines frigorifiques destinées à l'exportation du bétail ?

Les produits forestiers, les « produits de la chasse », les produits de la pêche (mais le Golfe du Tonkin ne présente pas « d'admirables ressources ») retiennent

l'attention de l'auteur, qui passe ensuite aux mines, à l'industrie, au commerce, aux voies de communication (contrairement à ce que dit M. G. Caillard, p. 118, on peut pendant toute l'année, et non pas seulement pendant la saison sèche, aller commodément en automobile de Hanoi à Saigon. De même, il est singulier de lire dans un ouvrage paru en 1929 que les routes du Tonkin, « en dehors de celles qui entourent immédiatement Hanoi, ne peuvent être employées que d'une façon incomplète et accidentelle »).

M. G. Caillard consacre enfin quelques pages aux centres importants de l'Indochine, au tourisme, au territoire de Kouang-tcheou wan. L'étude de ce territoire constitue la partie la plus amplement informée et la plus utile de cet ouvrage.

On est dans l'obligation de relever, pour que, dans une édition prochaine de cette intéressante brochure, ces ombres soient effacées, quelques erreurs : « le Tonle Sap... est à présent le seul moyen de communication entre Pnom-Penh et les provinces d'Angkor et de Battambang » (p. 19) ; « le Fleuve Rouge, comme le Mékong, prend sa source dans les montagnes du Yunnam » (p. 22) ; « le peuple cambodgien ... présente encore tous les caractères de la race aryenne ».

P. G.

Pierre Gourou. — *L'Indochine Française.* — Hanoi, Lê-văn-Tân, 1929, in-4°, 60 p., ill. (Conseil de Recherches scientifiques de l'Indochine.)

Signalons cette utile brochure, très bien illustrée, munie de deux bonnes cartes du Service Géographique (Péninsule indochinoise et Indochine hypsométrique, éditions d'avril 1928), et qui se recommande par la netteté de l'exposé. On aura là 58 pages de faits et de chiffres, à jour à la date du 1er janvier 1928, complément indispensable des publications plus anciennes, et, en même temps, une bonne introduction à la connaissance de ces pays.

P. M.

André Masson. — *Hanoi pendant la période héroïque (1873-1888).* — Paris, P. Geuthner, 1929, in-8°, 262 p., 40 pl.

Cet ouvrage étudie l'histoire de Hanoi entre le 5 novembre 1873, jour de l'occupation du Camp des Lettrés par Francis Garnier, et le 3 octobre 1888, « date de l'ordonnance royale qui rendit officiellement terre française tout le territoire de la ville ». Cette période est qualifiée d'héroïque par M. A. Masson : « on chercherait vainement un qualificatif plus juste ... pour définir cette période où l'on ne sait s'il faut admirer davantage l'endurance des soldats ou le courage des premiers colons. Les uns, mal nourris, mal équipés (ils n'avaient pas même de casques au début), buvant l'eau des mares, couchant dans la boue, harassés par des marches

forcées et de perpétuels combats, bravèrent la maladie et la mort. Les autres, à peine mieux protégés contre la rigueur du climat, privés de tout confort, logeant dans de simples paillotes, risquèrent de leur plein gré santé et fortune. »

Cette période offre le plus haut intérêt au double point de vue de l'histoire générale et de l'histoire locale : « du point de vue de l'histoire générale, la partie qui se joua à Hanoi à cette époque fut décisive... Sans l'audacieuse initiative de Francis Garnier..., sans le courage de ses successeurs qui se cramponnèrent au « lambeau de terre » que nous concéda le traité de 1874, le champ aurait été libre pour les convoitises étrangères ... Les premiers temps de notre intervention ne sont pas moins intéressants pour l'histoire locale : il est impossible de comprendre l'évolution de la ville moderne de Hanoi si l'on ne connaît d'une part l'aspect ancien de la cité annamite ..., et d'autre part les premiers travaux d'aménagement et d'embellissement qui furent entrepris de 1883 à 1888. »

Dans un historique rapide mais précis, M. A. M. indique les grandes périodes de l'intervention française au Tonkin : affaire Dupuis, Francis Garnier, « période des Consulats » (1875-1882), Commandant Rivière, Protectorat ; il aborde ensuite son sujet : il le traite non pas chronologiquement, mais géographiquement, c'est-à-dire qu'il examine à propos de chaque quartier de Hanoi les événements historiques dont ce quartier a été le théâtre et, s'il y a lieu, l'évolution de ce quartier.

Cette méthode permet d'entrer commodément dans de longs développements à propos de chacune des régions de la ville ; mais elle semble au premier abord dangereuse pour l'intelligence des faits généraux ; M. A. M. a dû parer à cela par la clarté de son exposé et par une table alphabétique qui permet au lecteur de rétablir facilement la biographie des personnages et la chronologie des événements capitaux.

Les divers quartiers étudiés par M. A. M. sont le Camp des Lettrés, la Citadelle, la Concession, la Mission, la Ville marchande, le Quartier français. L'étude de ces quartiers tient seulement cent quarante-sept pages ; le reste du volume est occupé par des documents inédits sur la Concession, et les notices relatives aux planches. L'ouvrage de M. A. M. est en effet illustré de figures des plus intéressantes : vue du Temple de l'esprit du roi, photographies du Petit Lac en 1884, de la Résidence de France en 1884, etc. ; et des plans extrêmement commodes, fort bien présentés, permettent de suivre le développement de l'exposé de M. A. M. : plans de la citadelle de Hanoi en 1888, de Hanoi en 1880, de Hanoi en 1885 (une feuille sur six); enfin une photographie aérienne de Hanoi accompagnée d'un transparent portant l'indication des principaux monuments de 1876 donne une idée précise du développement de Hanoi entre 1876 et 1926.

Il faut louer dans cet ouvrage la qualité de l'information : rien n'est avancé qui ne soit appuyé sur des références précises, et particulièrement sur les documents conservés aux Archives Centrales de l'Indochine à Hanoi. Cette mine de renseignements n'avait jamais encore été utilisée, et ce n'est pas l'un des moindres attraits de cet ouvrage que de mettre en œuvre des sources que l'organisation des Archives heureusement entamée et poursuivie par la Direction des Archives et Bibliothèques met depuis quelques années à la disposition des chercheurs. On doit louer d'autre part la simplicité et la précision du style, la clarté et la méthode du récit. Toutes ces qualités font du livre de M. A. Masson l'un des meilleurs ouvrages qu'il soit possible de lire sur l'histoire des Français en Indochine ; peut-être même n'en saurait-on trouver qui l'égale en valeur scientifique.

Pierre GOUROU.

Le Musée Khải-Định, Hué, Annam. Bulletin des Amis du Vieux Hué, avril-juin 1929. — Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, in-8°, p. 55-100 et pl. LXVII-LXXVI et I-LXVI.

Une des branches de l'activité de la Société des Amis du Vieux Hué s'est matérialisée, au cours du premier semestre de 1929, sous la forme de deux volumes d'un égal intérêt. Le premier d'entre eux (janv.-mars 1929) contient deux articles se rattachant à l'histoire d'Annam, respectivement signés de MM. L. CADIÈRE et COSSERAT d'une part, et de M. LÊ-THANH-CẢNH d'autre part. Il comporte également une étude où le Dr Sallet continue, avec la même foi érudite, l'exposé des résultats de son enquête sur la pharmacopée dans le folklore indigène ; abondante accumulation de faits entourés de rites et de légendes, où l'alchimie superstitieuse côtoie constamment les meilleures prescriptions du codex occidental. Mais nous ne nous occuperons ici que du second volume (avril-juin), qui touche de plus près à nos travaux sur l'Annam. Il s'agit d'une présentation détaillée du Musée Khải-định, de son histoire et de nombreuses reproductions de quelques-unes des pièces qu'il renferme.

Le Dr SALLET, dans un premier chapitre, nous expose comment les éléments d'une salle du Palais Long An furent démontés, puis réajustés sur un nouvel emplacement à l'intérieur de l'enceinte du Palais royal, pour devenir le Tân-thơ viện, l'actuel Musée Khải-định.

M. CRASTE fait suivre cet historique du bâtiment d'une note sur son architecture, où il décrit tour à tour les matériaux employés et le « parti » de composition de l'ensemble. Plusieurs illustrations habilement traitées et de nombreux relevés complètent intelligemment son intéressant travail. L'état ancien de la salle Long An, alors qu'elle était encore palais de culte, n'est pas négligé et nous voyons avec plaisir un plan de la répartition rituelle du mobilier telle que S. E. Võ Liêm, Ministre des Travaux publics, dont l'érudite activité ne se dément jamais, a bien voulu l'indiquer. S'il faut une légère critique à ce chapitre de la publication des Amis du Vieux Hué, nous nous contenterons de regretter l'exiguïté et le flou de certaines planches architecturales. Peut-être n'ont-elles pas été suffisamment traitées en vue de la publication. Un « châssis » d'architecte ne saurait se réduire au format d'un in-octavo sans être entièrement repris et redessiné dans cette intention. Cette observation peut malheureusement s'appliquer à maints ouvrages de ce genre où l'illustration explicative n'a pas été conçue pour l'impression et perd la presque totalité de sa valeur.

Après le bâtiment, M. P. JABOUILLE, Résident supérieur *p. i.* en Annam, Président de la Commission d'administration du Musée, nous retrace l'histoire de sa fondation. Il nous apprend comment les Amis du Vieux Hué, décidés à réagir contre le pillage des trésors du vieil Annam, avaient petit à petit réuni les pièces constituant le fond de l'exposition actuelle. C'était une simple collection où, au début, le meilleur coudoyait le banal. Quand le Musée eût été créé, à la suite de dons, d'achats et d'échanges, les vitrines se multiplièrent rapidement. Les objets présentés constituent actuellement un ensemble et des séries complètes où le touriste curieux des choses du passé du « Sud pacifié », le collectionneur à la recherche du brevet d'authenticité et le savant trouvent également leur compte.

M. J. cite tour à tour les circulaires de M. Pasquier qui créa ce Musée et les ordonnances royales de feu l'empereur Khải-định qui en assurèrent l'exécution. Mais sa modestie néglige de signaler qu'il en fut lui-même, depuis le début, le véritable animateur de tous les instants. Il fut assisté en cela du labeur dévoué du Conservateur, M. J.-H. Peyssonnaux. La création d'une section des antiquités chames, placée sous le contrôle scientifique de l'Ecole Française d'Extrême-Orent (1), vint renforcer en 1928 l'intérêt de l'exposition, en étendant à la « terre d'Annam » ce qui n'avait été jusqu'à ce jour que l'étude du « royaume d'Annam ».

Soixante-six planches viennent ensuite. Elles représentent, au moyen de photographies et de dessins en noir ou coloriés, une sélection d'objets d'art et de meubles, avec notices les concernant, dues à MM. Jabouille et Peyssonnaux. Les reproductions en sont généralement bonnes. Cependant, elles évoquent un peu trop, dans leur ensemble, l'aspect d'un de ces catalogues édités à l'occasion d'une grande vente aux enchères publiques. Il est vrai que cette critique peut, à la rigueur, passer pour un compliment, ce genre de catalogues étant généralement fort soigné. Malheureusement la présentation de ces images est un peu aride. Nous aurions souhaité, en plus des excellentes photographies des salles reproduites au début, quelques ensembles groupant certains objets ou meubles dont le caractère est fait d'une homogénéité disparaissant dans la sécheresse d'un dessin au trait. Nous ne pousserons pas plus loin ces observations qui ne sont que suggestions pour l'avenir. La sérieuse documentation de ce volume des Amis du Vieux Hué ne s'adresse pas qu'au collectionneur. Certains types de céramiques Song de la province de Thanh-hoá, des plats en porcelaine à décor bleu de fabrication chinoise particulièrement bien reproduits, les curieux pots à chaux d'origine locale ou d'importation (l'un d'eux, signé Copeland and Garrett est de fabrication anglaise...) sont autant de modèles définitivement fixés. Nous regretterons cependant l'absence des émaux si caractéristiques de Minh-mạng, la rareté des incrustations de nacre et la faiblesse de la reproduction des bronzes. On cherche aussi vainement une table des planches, qui aurait été très utile. La construction d'une nouvelle salle, inaugurée en 1928, la création de la section chame, non mentionnées dans ce volume, font malheureusement, qu'à peine édité, il est déjà incomplet et en retard. C'est un des signes de la rapide prospérité du Musée Khải-định et nous ne saurions nous plaindre de le voir aussi réellement vivant et progressant aussi rapidement. Nous terminerons donc en souhaitant que bientôt, dans un second volume, les Amis du Vieux Hué viennent compléter la publication de ces trésors du vieil Annam, ainsi précieusement et définitivement conservés.

J. Y. Claeys.

P. C. Bagchi. — *On some Tāntrik texts studied in Ancient Kambuja*. The Indian historical Quarterly, vol. V, nº 4, December 1929, pp. 754-769.

La stèle de Sdŏk Kăk Thoṃ, dans un passage souvent cité, nous dit que « le roi Jayavarman (II), qui établit sa demeure sur le sommet du mont Mahendra, eut pour

(1) Voir l'inventaire de cette section dans *BEFEO.*, XXVIII, 594.

maître un sage nommé Çivakaivalya. Hiraṇyadāma, ce grand brahmane souverainement intelligent, venu tel qu'un Brahmā miséricordieux, manifesta avec respect devant le roi une puissance magique que nul autre ne réalisa. Ce brahmane, autorisé par le roi, enseigna la magie avec ses procédés, pour l'accroissement de son pouvoir, au hotar Çivakaivalya, et lui enseigna comme par magie les çāstras appelés Çiraçcheda, Vināçikha, Sammoha, Nayottara, ces quatre faces de Tumburu » (texte sanskrit, st. XXV-XXVIII). Le texte khmèr de la même inscription dit, en termes un peu différents : « Alors un brahmane nommé Hiraṇyadāma, savant dans la science magique, vint de Janapada, parce que S. M. Parameçvara (Jayavarman II) l'avait invité à faire un rituel pour que le Kambudeça ne fût plus dépendant de Java et qu'il y eût un seul souverain cakravartin. Ce brahmane fit un rituel selon le Vraḥ Vināçikha et érigea le Dieu-Roi. Ce brahmane enseigna le Vraḥ Vināçikha, le Nayottara, le Sammoha, le Çiraçcheda. Il les récita du commencement à la fin pour les écrire et les enseigner à Çivakaivalya, et il prescrivit à Çivakaivalya de faire le rituel du Dieu-Roi » (ll. 71-76). Dans sa magistrale étude sur l'inscription de Sdŏk Kăk Thoṃ (*BEFEO.*, XV, II, p. 53), M. Finot a bien reconnu que *Çiraçcheda*, *Vināçikha*, *Sammoha* et *Nayottara* désignent des rituels tantriques (p. 79, n. 2), mais il ne lui a pas été possible de les identifier.

M. B. R. Chatterji a été le premier à retrouver les noms de *Sammohana* et *Niruttara* (= *Nayottara* ?) dans la littérature tântrique indienne (*Indian cultural influence in Cambodia*, p. 273 ; *Tantrism in Cambodia, Sumatra and Java*, Modern Review, janvier 1930, p. 80). S'il confirme ainsi l'origine indienne des çāstras au moyen desquels fut composé le rituel du Devarāja cambodgien, il ne nous apprend rien sur leur nature même. C'est à un autre de ces jeunes savants indiens qui, comme M. B. R. Chatterji, ont entrepris de révéler à leurs compatriotes la « plus grande Inde » et se sont mis courageusement à l'école de l'indianisme français, qu'il était réservé de découvrir ces textes eux-mêmes. Le court article que M. P. C. Bagchi publie dans l'*Indian historical Quarterly* annonce la découverte, dans la Nepal Darbar Library, des çāstras qui sont mentionnés par la stèle de Sdŏk Kăk Thoṃ. « Le *Nayottara*, dit M. B., est probablement le même texte que le *Naya-* et l'*Uttarasūtra* qui forment une partie de la *Niçvāsatattvasaṃhitā*, conservée dans un manuscrit en écriture Gupta du VIIIe siècle A. D., mais composée dès les VIe-VIIe siècles. Le *Çiraçcheda* est très probablement le même que le *Jayadrathayāmala* dont une copie des XIIe-XIIIe siècles A. D. se trouve à la Darbar Library. Le *Vināçikha* semble avoir constitué un supplément au *Jayadrathayāmala*. Quant au *Sammoha*, ce devait être le texte original sur lequel sont basés les Tantras postérieurs qui portent ce nom. Ces quatre Tantras étaient originaires du Nord de l'Inde. *Tumburu* semble devoir être considéré comme une émanation de Çiva, qui est représenté comme ayant émis les quatre textes par ses quatre bouches. »

Il faut espérer que M. B. ne s'en tiendra pas à ces renseignements alléchants, mais encore un peu succincts, et nous fera prochainement connaître le contenu de ces Tantras qui sont d'une si grande importance, non seulement pour l'histoire de la royauté au Cambodge après l'installation des rois à Aṅkor, mais aussi pour le Champa et Java où semblent avoir existé des rituels analogues (cf. F. D. K. Bosch, *Het Lingga-Heiligdom van Dinaja*, Tijdschrift, 1924, p. 227).

G. Cœdès.

René de Beauvais. — *Louis Delaporte explorateur. Ses missions aux ruines khmères.* — Paris, Imprimerie des orphelins d'Auteuil, 1929, in-8°, 205 pp.

Avec Louis Delaporte, Conservateur du Musée Indochinois du Trocadero, est mort en 1925 le dernier survivant de la Commission d'exploration du Mékong, le premier vulgarisateur de l'art khmèr en France, un des amis de la première heure de notre institution. Le livre de M. de B. est « destiné aux enfants, aux jeunes, et tiré des lettres de Louis Delaporte, de ses notes et souvenirs, de la relation de l'expédition du Mékong dans le Tour du Monde de 1866-68, et de ses ouvrages : Voyage au Cambodge, Les monuments du Cambodge ». A ceux qui n'ont connu Delaporte que comme Conservateur du Musée du Trocadero, il révèle la figure du jeune officier de marine que ses premières croisières portèrent du Mexique en Islande (avant son premier voyage en Indochine en 1866), du compagnon de Doudart de Lagrée qui, plus heureux que son chef, put achever cette exploration du Mékong si importante dans l'histoire de notre colonisation en Indochine. A travers les lettres inédites revit la figure sympathique d'un homme dont l'enthousiasme pour l'art khmèr et le dévouement au musée créé par lui n'avaient d'égales que sa modestie. « Je ne suis, m'écrivait-il en 1909 au moment où j'établissais le catalogue de sculptures originales du Trocadero (cf. *BCAI.*, 1910), je ne suis, hélas, que la moitié d'un conservateur de ce musée, n'ayant envisagé que le côté art. D'autres feront le reste. »

Il ne manque à ce volume, par ailleurs fort bien présenté, qu'une table des matières et des gravures, et la bibliographie des travaux de Louis Delaporte. La voici :

— *Atlas du voyage d'exploration en Indo-Chine effectué pendant les années 1866, 1867 et 1868 par une Commission française présidée par M. le Capitaine de frégate Doudart de Lagrée.* Paris, Hachette, 1873, in-pl.

— *Le Tongking.* Bull. de la Soc. de géogr. de Paris, 6e série, t. V, 1873, p. 190.

— *Rapport fait au Ministre de la marine et des colonies et au Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, sur la mission scientifique aux ruines des monuments khmers de l'ancien Cambodge.* Journal officiel, 1er et 2 avril 1874, p. 2516 et 2546.

— *Le Cambodge et les régions inexplorées de l'Indo-Chine centrale.* Bull. de la Soc. de géogr. de Paris, 6e série, t. IX, 1875, p. 193.

— *Une mission archéologique aux ruines khmers.* Revue des Deux Mondes, 1877, 15 sept., p. 421.

— *L'antique temple de Baion chez les Khmers.* Revue de géographie, III, 1878, p. 45.

— *Cortège royal chez les Khmers.* Revue de géographie, III, 1878, p. 270.

— *Exposition universelle de 1878. Catalogue du Ministère de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,* t. II, 2e fasc. : *Missions et voyages scientifiques* (n° XI : *Mission Delaporte*). Paris, 1878, in-8.

— *Un temple khmer voué au Nirvâna.* Actes de l'Inst. ethnogr., t. VIII, 1878, p. 400 ; — Mém. de la Soc. acad. indo-chinoise, t. I, 1878, p. 294 ; — Ann. de l'Extrême-Orient, t. II, 1879, p. 139.

— *Voyage au Cambodge. L'architecture khmer.* Paris, Delagrave, 1880, in-8.

— *Des édifices khmers.* Bull. Soc. géogr. Rochefort, t. IV, 1882-1883, p. 161.

— *La grande voie commerciale de l'Indo-Chine. Le Mé-kong et la navigation à vapeur.* Revue de géographie, t. XXIX, 1891, p. 183.

— *Les monuments du Cambodge. Etude d'architecture khmere.* Paris, Leroux, 1914-1924, in-plano (Publ. de la Commission archéologique de l'Indochine).

G. Cœdès.

M. Goupillon. — *Essai de vocabulaire Français-Chau-ma.* — Saigon, Nguyễn-văn-Viết & fils, 1929, in-12, 103 pp.

Le chau-ma est un dialecte moï qui est parlé dans la vallée du Donaï, depuis la province de Biên-hoà jusqu'au Darlac. Dans la *Revue Indochinoise* de 1909, H. Odéra en avait publié un vocabulaire qui donnait la traduction d'un millier de mots et d'expressions françaises. En présentant ce travail aux lecteurs de la revue, M. G. Maspero faisait remarquer que le chau-ma « représente une sorte d'intermédiaire entre le cham et le stieng », c'est-à-dire en somme entre les dialectes moï qui sont apparentés à la famille malayo-polynésienne et ceux qui se rattachent à la famille mon-khmère. On a plutôt l'impression, en feuilletant les vocabulaires d'Odéra et de M. Goupillon, que les Chau-ma parlent un dialecte foncièrement mon-khmèr, mais que, par suite d'un contact plus ou moins prolongé avec des populations appartenant à un autre groupe linguistique, ils ont emprunté à celles-ci un bon nombre de mots. C'est ainsi qu'on trouve dans leur vocabulaire des termes d'origine chame, annamite et même tai.

L'intention initiale de M. Goupillon, qui est Inspecteur des écoles de la province de Biên-hoà, « intention toute professionnelle, dit-il, a été de permettre aux élèves des écoles ouvertes et à ouvrir en Châu-ma et régions voisines d'écrire leur langue et aux maîtres de même race, de rédiger à leur usage de courtes leçons, sans employer l'annamite comme langue auxiliaire. »

Mais entre temps la politique vis-à-vis des Moï semble avoir changé, et ce vocabulaire qui, à l'origine, ne devait sans doute contenir que deux colonnes, français et chau-ma, s'est augmenté d'une colonne en annamite, et, au lieu d'apprendre seulement aux jeunes Moï à écrire leur langue, il va pouvoir servir à l'annamitisation de leur pays. C'est apparemment ce que veut dire l'auteur lorsqu'il écrit : « Toutefois, en cours de travail, le chef de la province de Bienhoà estima qu'il pouvait être fait œuvre plus utile encore en étendant ce vocabulaire dans le but de rendre service aux personnes, de plus en plus nombreuses, tant françaises qu'*annamites, appelées à se rendre ou à séjourner dans le bassin du Moyen Don-nai*, de la Lagna, etc... où la langue Ma est parlée assez purement. »

Je n'insisterai pas davantage sur ces questions de politique indigène. Je ne ferai pas davantage une critique détaillée d'un opuscule présenté en termes très modestes, sans aucune prétention scientifique. Je me bornerai à formuler quelques critiques concernant la transcription.

M. G. expose ainsi la méthode employée par lui : « Après plusieurs essais comparatifs portant à la fois sur les dialectes de Gia-rây, de Gia-canh, et sur le Ma, il

fut évident que, si l'on voulait éviter les stériles préoccupations orthographiques — aucune tradition ne gênant — il fallait admettre des signes précis, mais suffisamment variés pour enregistrer toutes les inflexions de la langue et éviter les confusions. Il apparut alors que l'alphabet seul, ni le Quôc-ngữ seul ne pouvaient permettre de noter exactement tous les sons du parler Ma. Aussi, et pour éviter en même temps des difficultés typographiques trop grandes, fut-il pris du Quôc-ngữ et de l'alphabet ce qui pouvait servir, en cherchant à dérouter le moins possible le lecteur déjà au courant de ces deux écritures. »

Au point de vue strictement scientifique, une transcription phonétique eût été préférable, cela va de soi ; mais je reconnais que la multiplicité des signes diacritiques inhérents à une telle transcription la rend impraticable dans un manuel scolaire.

Mais au point de vue pratique et pédagogique, je ne discerne pas nettement les avantages du compromis adopté par M. G. Pour les Moï qui ne possèdent pas de système d'écriture, il est indifférent d'apprendre une transcription basée exclusivement sur le quôc-ngữ, comme celles adoptées par le P. Savina dans ses lexiques mèo, man, et tăi, ou une transcription fondée sur ce que M. G. appelle « l'alphabet », c'est-à-dire l'alphabet latin prononcé à la française, analogue à celle employée par Diguet dans son *Étude de la langue tai.* Pour les Annamites, un système de transcription employant les signes du quôc-ngữ présente d'incontestables avantages. Quant aux Français, le nombre de ceux qui seront appelés à apprendre le chau-ma est si restreint qu'ils constituent une quantité négligeable. Le principal grief que je ferai à la transcription adoptée par M. G. est d'ajouter à la liste déjà trop longue des transcriptions en usage en Indochine un nouveau système qui n'est ni strictement scientifique, ni résolument pratique.

Voici quelques exemples :

Le chau-ma semble posséder une occlusive prépalatale. M. G. représente ce phonème par *tc* et explique ainsi la valeur du *c* : — *c* presque *i* ; ex : *tcau-tiau* (presque comme dans *tiare*). La transcription de la prépalatale par *c* tout seul eût été scientifique, mais elle aurait pu avoir l'inconvénient pratique d'engendrer une prononciation *k* chez les Français et les Annamites habitués au quôc-ngữ. Mais *tc* présente le même inconvénient aggravé par la présence du *t*. Pourquoi ne pas transcrire tout simplement *ch* comme en quôc-ngữ ? Le groupe *ch* est en effet disponible, puisque M. G., avec raison d'ailleurs, représente par *sh* la chuintante (*ch* du français dans *chat*).

Pour la nasale palatale, il eût mieux valu adopter le *nh* du quôc-ngữ, graphie défectueuse, j'en conviens, mais connue de tout le monde en Indochine. Le groupe *gn* adopté par M. G. n'a de français que l'apparence ; et à la finale, sans voyelle de soutien, il est hideux.

L'emploi de *h* après une voyelle pour indiquer sa brièveté ou plus exactement le *glottal stop*, n'est pas très heureux, car en français l'*h* dans cette position indique plutôt la longue. L'apostrophe aurait été préférable.

L'emploi de *a* pour rendre « e français long (nœud, vieux) » est inattendu.

Enfin, M. G. ne note pas moins de quatre tons dans la langue des Chau-ma. Le fait, s'il est exact, présente un grand intérêt. On sait que ni les langues mon-khmères, ni les langues malayo-polynésiennes ne possèdent de tons. D'autre part, il est sans exemple qu'une langue appartenant à une famille atone ait emprunté un système de tons à une langue voisine. Le chau-ma constituerait donc une anomalie.

grands et plus massifs dans les lits profonds ; ceux qui sont habilement façonnés, plus petits et plus fins, se trouvent au voisinage de la surface... Entre ces types extrêmes, se voient, dans les lits moyens, des types intermédiaires qui montrent que cette évolution s'est effectuée graduellement. » (1) Malgré cette continuité du progrès, et pour la clarté de l'exposé, Melle Colani distingue dans cette évolution trois périodes :

a) la période *archaïque*, dont les pièces, gros galets travaillés à très grands éclats sur une seule face, « comptent parmi les plus grossiers qui soient sortis des mains de l'homme » (2). L'auteur croit y reconnaître des percuteurs, des armes de jet pyramidales (?), des massues, des racloirs, des haches. Cette période inconnue jusqu'ici dans le Bắc-sơn, est représentée surtout dans les couches profondes de Sao Đông et Xuân Kham, qui ne renferment aucun ossement de mammifères. Par contre, l'abri sous roche de Triêng Xen contenait, avec un outillage analogue, beaucoup de ces ossements, appartenant à des espèces encore actuelles (éléphant, rhinocéros).

b) la période *intermédiaire*, de laquelle relèveraient la plupart des instruments trouvés à Mường Khang, montre « quelques types archaïques un peu plus habilement travaillés », provenant de galets « mieux choisis, plus petits, moins lourds . . . . La taille est plus régulière, le bord actif mieux arrondi, plus convexe, plus finement retouché » (3). D'autre part, se développent des modèles nouveaux, ainsi des haches polies à une extrémité, de type bacsonien. « Les roches employées sont plus variées, mieux appropriées au but poursuivi. » (4)

c) la période la *moins ancienne*, bien visible dans les couches supérieures de Sao Đông, où l'on trouve encore quelques pièces massives et frustes, mais aussi des instruments beaucoup plus légers, travaillés avec soin, et surtout une grande abondance d'outils minuscules, racloirs, grattoirs, couteaux, perçoirs, pilons, mesurant entre 4 et 7 cm. de long. Ces petits objets, faits généralement d'éclats très finement retouchés, « correspondent à une transformation des industries, de celles qui nous sont cachées, et que nous devinons cependant, travail des peaux, etc. » (5).

Sans doute pourra-t-on dire que cette évolution est rarement nette. Nous avons vu qu'il est tout à fait impossible de la reconnaître dans la grande majorité des gisements ; et dans les 4 stations susdites, on explique mal la coexistence d'instruments très grossiers et d'outils finement travaillés. Melle Colani elle-même avoue que « ces divisions, établies avec des dépôts extrêmement meubles, où à peu près aucune stratification n'est discernable, pourraient paraître assez artificielles » (6). Mais elle a découvert un peu plus tard, en novembre 1927, dans la région de Phủ Nho-quan, 3 nouveaux « kjökkenmöddinger », dont 2 ne renferment que des pièces de la période archaïque, et l'autre que des pièces de la période intermédiaire. Ainsi ces périodes « ne sont pas de pures vues de l'esprit, elles correspondent bien à la réalité » (7).

---

(1) *L'Âge de la pierre...*, p. 55.
(2) *Ibid.*, p. 56.
(3) *Ibid.*, p. 56.
(4) *Ibid.*, p. 57.
(5) *Ibid.*, p. 58.
(6) *Notice sur la préhistoire...*, p. 43.
(7) *Ibid.*, p. 43.

On trouve dans le cours du vocabulaire de M. G. de nombreuses répétitions, un même mot apparaissant plusieurs fois sous des rubriques différentes, ce qui peut s'expliquer, mais parfois aussi dans le même chapitre et sur la même page.

Le travail de M. G. ne sera complet que lorsqu'il nous aura donné les notions grammaticales et les courts textes sans lesquels le vocabulaire est de peu de secours à ceux qui veulent aborder l'étude de la langue chau-ma.

G. Cœdès.

Melle M. Colani. — *L'Âge de la pierre dans la province de Hoa-Binh (Tonkin)*. — Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient. (Mémoires du Service Géologique de l'Indochine, XIV, 1, 1927, 1 fasc. in-f°, 86 p., 15 pl., 1 carte en couleurs hors texte au 1/1.000.000e.)

Id. — *Notice sur la préhistoire du Tonkin : Deux petits ateliers ; une pierre à cupules ; stations hoabinhiennes dans la région de Phu Nho Quan (province de Ninh-Binh)*. — Id. (Bulletin du Service Géologique de l'Indochine, XVII, 1, 1928, 1 fasc. in-4°, 44 p., 14 pl.)

Melle M. Colani enrichit inlassablement la préhistoire tonkinoise d'observations nouvelles. Abandonnant le massif du Bắc-sơn où ses fouilles avaient été déjà si fructueuses (1), elle a porté son activité sur la région de montagnes d'altitude moyenne, mais de structure complexe, qui s'étend à la lisière méridionale du delta tonkinois, au Sud et au Sud-Est de Hoà-bình et du grand coude que décrit la Rivière Noire avant son entrée dans la plaine. Les terrains éruptifs, propices à l'industrie lithique, y abondent en effet, et les chaînons calcaires recèlent de nombreuses grottes et abris sous roche, dont ont profité les hommes. Melle Colani a pu découvrir et explorer ici méthodiquement plus de 20 stations. L'outillage était enfoui dans des amas de coquilles, souvent énormes, et qui sont certainement des débris de cuisine, des « kjökkenmöddinger ».

Le résultat le plus intéressant de ces travaux, c'est la reconnaissance d'un véritable paléolithique. Dans le Bắc-sơn, en effet, les pierres grossièrement taillées, évoquant le chelléen et le moustiérien d'Europe, apparaissaient toujours mêlées à des pierres partiellement polies : on ne pouvait pas remonter au delà du néolithique, ou tout au moins d'un « mésolithique ». La plupart des grottes de Hoà-bình présentent encore la même confusion ; mais elle paraît être souvent l'effet de remaniements ; en tout cas, dans 4 gisements, la stratigraphie semble d'accord avec la facture des objets pour établir l'existence d'un paléolithique pur à Sao Dông, Xuân Kham, Triêng Xen et Mường Khang.

« Dans ces 4 stations archéologiques, dit Melle Colani, on peut constater que les objets travaillés par l'homme gisent dans le même ordre, les plus grossiers, plus

(1) Cf. les comptes rendus des travaux antérieurs dans *BEFEO.*, XXV, 205-213, 477-480.

L'étape la plus importante de cette évolution semble bien être l'apparition du polissage. Inconnu dans la période archaïque, il débute toujours dans la phase intermédiaire. Mais il reste très rare, même dans la période la moins ancienne, beaucoup plus rare que dans le Bắc-sơn, où par contre les instruments en pierre taillée sont beaucoup moins variés. A Sao Đông par exemple, sur plus de 1000 pièces travaillées, 11 seulement portaient des traces de polissage ; à Xuân Kham et à Triêng Xen, 3 sur 170 ; à Mường Khang, 2 sur 190 environ. Il apparaît que ce procédé n'a jamais été employé que timidement par ces troglodytes, qu'il n'a jamais été étendu à toute la surface de l'outil, qu'il a été réservé presque exclusivement aux haches. Peut-être le polissage fut-il introduit dans la région par des artisans nomades.

Dans cet outillage « hoabinhien », citons encore ces galets creusés de cupules, ignorés de la période archaïque, et dont la destination reste énigmatique. La céramique est absente, les objets de parure sont très rares, et aussi les instruments d'os, une quinzaine seulement de ces derniers sur plus de 2000 trouvés dans les grottes de Hoà-bình ; pas un seul à Sao Đông sur près d'un millier de pierres taillées. Ces troglodytes se nourrissaient surtout de coquillages, et utilisaient les valves de grands lamellibranches d'eau douce ; d'autre part, les objets de bois, qui ont évidemment disparu, pouvaient tenir une grande place dans leur outillage.

De quelle catégorie anthropologique relevaient ces hommes du paléo-mésolithique de Hoà-bình ? Il est difficile de se prononcer, vu la rareté des ossements humains utilisables. Les crânes trouvés à Làng Gao montrent, comme ceux de Làng Cuom, des affinités indonésiennes et mélanésiennes (1).

Si la transition entre paléolithique et néolithique inférieur paraît assez régulière dans ces gisements de Hoà-bình, on saisit plus mal le passage au néolithique supérieur. Celui-ci était déjà bien connu par le gisement de Ba Xa (Bắc-sơn), et aussi, en dehors du Tonkin, par ceux de Tam-toà et de Minh-cam, en Annam (Quảng-bình), et de Samrong Sen (Cambodge), où les objets de bronze commencent d'apparaître parmi des outils de pierre au poli presque parfait. Des ciseaux et des haches de facture aussi habile ont été retrouvés aux mains des paysans dans presque toutes les provinces de l'Indochine française, jusque sur les plateaux moï et dans le Haut-Laos. Melle Colani étudie deux nouvelles séries, à vrai dire assez pauvres et sans doute remaniées, mais qui appartiennent vraisemblablement à la même civilisation : l'une extraite de l'abri sous roche de Ban Mon, fouillé par elle-même à 25 km. au Nord-Ouest de Sơn-la, au cœur de l'arrière-pays, sur les plateaux dominant au Sud la Rivière Noire ; l'autre provenant d'une grotte de Chợ Ganh, en lisière du delta, à 13 km. au Sud-Ouest de Ninh-bình.

Ces deux stations semblent avoir été de véritables ateliers. A Ban Mon, à côté des haches polies, dont l'une à tenon d'emmanchement, furent trouvées des ébauches plus ou moins avancées, montrant des traits de sciage obtenus sans doute par le frottement d'un bâton de bois dur taillé en biseau, selon la coutume fréquente des néolithiques d'Europe. Chợ Ganh a livré un grand nombre de débris d'anneaux, en calcaire ou en jadéite, qui étaient sans doute des bijoux. Les objets en os restent

(1) Cf. *BEFEO.*, XXV, p. 478-480.

très rares. La céramique, faite au panier, rappelle les échantillons du Bắc-sơn, et elle est bien plus grossière que celle de Samrong Sen. Une belle hache de bronze à douille et des débris de fer ont été recueillis aussi à Ban Mon ; mais peut-être sont-ils d'une époque relativement récente.

Melle Colani tente des comparaisons entre ces outillages et ceux qui ont été exhumés en d'autres régions. Si la facture de la période archaïque, paléolithique, présente à Hoà-bình des affinités avec celle de Ceylan, les instruments taillés des périodes intermédiaire et la moins ancienne (néolithique inférieur ou mésolithique) rappellent parfois certains instruments chelléens et acheuléens d'Europe. Le paléo-mésolithique du Tonkin, dans son ensemble, n'a pas été retrouvé au Sud du Thanh-hoá (1), mais il s'apparente à des outillages découverts à Sumatra et dans la péninsule de Malacca.

Il est bien impossible de fixer la date, même approximative, de ces gisements, et aussi d'établir un synchronisme quelconque avec les périodes classiques de la préhistoire européenne. L'établissement plus modeste, mais plus sûr, d'une chronologie relative, limitée à l'Indochine, voire même d'abord au Tonkin, doit être le but immédiat des chercheurs : il faut souhaiter que beaucoup de ceux-ci, de la qualité et de l'enthousiasme de Melle Colani, nous en rapprochent tous les jours.

CH. ROBEQUAIN.

Dr. W. J. M. BUCH. — *De Oost-indische Compagnie en Quinam. De betrekkingen der Nederlanders met Annam in de XVIIe eeuw.* — Amsterdam, H. J. Paris, 1929, in-8°, XII-124 p.

Après M. O. Nachod, qui a écrit l'histoire de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales au Japon au XVIIe siècle (2), et après le Dr. H. Muller, qui a édité les documents d'archives concernant, pour la même époque, les relations de la Compagnie avec le Cambodge et le Laos (3), M. B., dans une thèse qui rappelle les livres de ses deux prédécesseurs, nous retrace les rapports de la même compagnie et du Quinam depuis 1600 jusqu'à 1652. On sait qu'alors le nom de Quinam (4) correspondait

(1) Cf. *BEFEO.*, XXVII, 464-466.

(2) O. NACHOD, *Die Beziehungen der Niederländischen Ostindischen Kompagnie zu Japan im siebzehnten Jahrhundert.* Inaugural-Dissertation der hohen philosophischen Fakultät der Universität Rostock zur Erlangung der Doktorwürde. Berlin, 1897, 8°, XXXIV-444 p., plus CCX p. de pièces originales.

(3) Dr. Hendrik P. N. MULLER, *De Oost-indische Compagnie in Cambodja en Laos.* Verzameling van Bescheiden van 1636 tot 1670. 's-Gravenhage, 1917, 8°, LXVIII-464 p. Werken uitg. door de Linschoten-Vereeniging, XIII (cf. *BEFEO.*, XVIII, x, 17-18).

(4) BUCH, p. IV-V, 3, 4, 120. Essai d'étymologie in *Bull. des Amis du Vieux Hué*, I, 1914, p. 337 sq. et 347 sq.

chez les Hollandais à notre nom de Cochinchine et servait à désigner la partie de l'Annam actuel comprise entre le sông Gianh (1), ou la frontière tonkinoise, et le cap Varella, ou la frontière čame.

C'est en effet en Annam qu'eurent lieu les premières tentatives. A peu près une année avant la fondation de la Compagnie (1602), Gaspar van Groensbergen, avec deux navires s'étant approché des côtes, et ayant dépêché le marchand Wanderaer, avait été informé par lui du commerce que Portugais et Japonais faisaient à Tourane et à Faifo. Ce premier contact marque aussi le premier conflit. Groensbergen apprit à la fois que le *roi* du pays avait reçu poliment son messager et qu'il préparait un attentat contre lui. Peu de jours auparavant, pour avoir abordé, Groensbergen avait eu vingt-trois hommes tués et avait été retenu quelque temps prisonnier : il envoya deux chaloupes piller et brûler un village, et leva l'ancre.

Simple incident, mais significatif. Les incidents jouèrent d'ailleurs un assez grand rôle dans les débuts de la Compagnie au Quinam. Ils retardèrent peut-être de vingt années l'établissement de relations fixes : en 1613 ou 1614, H. Brouwer, président du comptoir de Firando (Hirado), envoie deux Hollandais commercer au Quinam avec une jonque ; ils arrivent dans le temps que les Annamites vengeaient cruellement une offense commise contre leur roi par un marchand anglais (2) ; bien qu'adversaires des Anglais, les Hollandais perdent dans l'affaire un de leurs agents et un Japonais, qui sont mis à mort, et leurs marchandises, que l'on confisque. La tentative n'a pas de suite. En 1617, le fondateur de Batavia, Coen, ordonne à deux reprises la visite du Quinam : deux vaisseaux, l'*Oude Zonne* et le *Galjas*, y feront escale, le refus de l'équipage les en empêche ; le yacht *Jacatra*, qui devait les y rejoindre, ne les trouvant pas, continue sur Firando et est coulé par les Portugais au large de Formose. Une succession de hasards enfin détermina la Compagnie à passer en 1633 des projets à l'entreprise. Une galiote portugaise, prise par un vaisseau hollandais au cours d'un voyage au Japon, avait été rejetée, le 8 septembre précédent, à la suite d'une tempête sur la côte d'Annam. D'abord bien accueillis par la population, mais bientôt prisonniers du roi, les six marins hollandais qui la montaient, virent des Japonais et des Portugais leur disputer la cargaison et le roi la saisir. Ce dernier voulait les faire livrer aux Portugais du Cambodge. Un Chinois intercéda. Le roi, changeant d'humeur, lui accorda de remmener les Hollandais sur sa jonque ; deux d'entre eux moururent en route. Les autres atteignirent Batavia le 3 mai 1633. Ils apportaient au gouverneur général, de la part du roi de Quinam, une invitation formelle à envoyer dans son royaume les vaisseaux de la Compagnie. Cette invitation, et les renseignements fournis par le Chinois, décidèrent la Compagnie à tenter une expédition nouvelle.

---

(1) C'est la rivière que M. Buch, p. 4 et *passim*, appelle rivière de Poutsin. L'orthographe de ce mot varie dans les documents. La copie de la carte de 1658 reproduite par M. B. l'écrit : Poesin. Le P. Cadière, qui rapporte deux autres formes : Pousijn, Possin, l'explique par : rivière du Bố-chính 布政 (*Le mur de Đồng-hới*, in *BEFEO.*, VI, p. 156).

(2) Il s'agit sans doute du marchand Peacock, v. Maybon, *Hist. mod. du pays d'Annam*, p. 65.

La guerre ouverte que, sous l'impulsion de Hans Putmans, gouverneur de Formose, la Compagnie était à la veille d'entreprendre pour forcer la Chine au commerce, rendait particulièrement opportun un établissement dans le sud, envisagé longuement depuis 1609, c'est-à-dire du jour où la Compagnie avait eu un comptoir à Firando. Le besoin d'un marché, d'un magasin chinois destiné à fournir son commerce au Japon ne cessa jamais de diriger la politique de la Compagnie en Annam. Elle, dont les pires traitements n'avaient pas affaibli la ténacité, n'hésita pas à sacrifier le Quinam pour le Tonkin, où les mêmes difficultés l'attendaient, dès qu'elle le crut nécessaire pour s'assurer ce magasin. Or le régime prohibitif venait de cesser au Japon (1632), les interdictions de Iemitsu allaient en livrer aux Hollandais presque tout le trafic extérieur (années 1635 et suivantes) (1). Les instructions et les lettres de Batavia pour 1633 montrent bien ce que la Compagnie espérait trouver au Quinam, de la soie jaune indigène et des tissus chinois, un or de titre peu inférieur à l'or chinois, du poivre..., en un mot, une double compensation pour les pertes subies du fait de la fermeture de la Chine: une partie des marchandises chinoises détournées vers le marché voisin, et ses produits indigènes. Ajoutons l'intérêt de commerce local, débouché, par exemple, pour l'argent acheté au Japon, et le souci de chasser de là comme d'ailleurs les Portugais et les Espagnols.

L'envoi de deux navires, le *Brouwershaven* et le *Sloterdijk*, sous la direction du premier marchand Paul Traudenius et du commis François Caron, fut résolu le 24 mai 1633. Ils partirent le 2 juin, avec la flotte que Putmans conduisait à la Chine, et dont ils se séparèrent le 11 juin pour longer la côte à partir de Cecir de Terre. Le 24 juin, ils mouillaient dans la rivière de Quinam, c'est-à-dire, de Faifo, près de l'île de Champelo, c'est-à-dire, de Poulo Cham. Le lendemain ils étaient à Tourane, et entraient en rapports avec l'administration annamite par l'intermédiaire du Japonais Domingo, chef de la colonie japonaise, interprète du roi, personnage important par l'influence qu'il exerçait dans les affaires concernant les étrangers, et qu'il ne devait guère employer au service des Hollandais.

Le 15 juillet, ceux-ci quittaient l'Annam après une expérience peu encourageante: venus sur l'invitation royale, ils n'avaient pas été reçus à la cour; leurs cadeaux, qui leur semblaient considérables, avaient semblé insuffisants au prince et aux grands, et surtout les inconvénients du commerce au Quinam étaient apparus, hausse des prix, saison manquée, concurrence des Japonais et des Portugais. Les nouveaux essais tentés aux moussons du nord (nov. 1633) et du sud (juin 1634) augmentèrent la déception. La rivalité des Japonais se manifestait activement contre la Compagnie, les dons exigés étaient trop nombreux, les droits d'octroi trop onéreux, les tarifs imposés trop bas. Dès la fin mars 1634, A. Duycker et van Liesvelt, qui avaient pris part au voyage, conseillaient l'abandon. La Compagnie persévéra. A la suite des interdictions de 1635 au Japon, le *Grol* et le *Warmond* avec Duycker furent envoyés à Tourane, où ils arrivèrent le 6 mars 1636. Couckebacker, le 24 juin de la même année, Karel Hartsinck, le 12 mars 1637, suivirent. Le voyage de Hartsinck, sur le *Grol*, qui allait ouvrir le Tonkin à l'activité de la Compagnie, est l'épisode le mieux connu de toute cette histoire.

Les conditions plus favorables de l'établissement au Tonkin entraînèrent la rupture avec le Quinam en 1638 et la guerre de 1642-1644. Les Hollandais se

(1) O. Nachod, *o. l.*, notamment p. 254 et 436-7.

trouvaient au milieu du conflit des Nguyễn et des Trịnh ; ils devaient choisir ou être suspects. Le commerce hollandais avait subi en 1638 une perte de 25.000 florins que Batavia, suivant sa coutume, en vue d'un règlement de comptes qui n'advint pas, avait enregistrée à la suite des prises opérées par les Annamites depuis 1613. Parmi elles, les documents de l'époque rappellent sans cesse la cargaison ou les canons du yacht *Kemphaan* et de la jonque *Quinam*, jetés par la tempête, le 23 septembre et le 16 ou 17 novembre 1633, sur la côte au sud de la baie de Tourane, et du *Grootebroek*, échoué sur les Paracels le 21 juillet 1634. L'échouement du *Golden Buis* et du *Marie de Medicis*, le 21 novembre 1641, à une trentaine de milles au sud de Poulo Cham, allongea cette liste du détail de nouvelles marchandises et de dix-huit canons. Une rude captivité fut le sort des derniers naufragés.

L'action du hasard fut ici encore décisive. M. B., dans son cinquième chapitre, p. 82, nous rapporte un des rares traits de générosité des princes annamites. Les prisonniers lui ayant adressé une supplique lui demandant de renvoyer vingt-cinq d'entre eux avec une lettre au gouverneur général à Batavia, Công-thượng vương eut un mouvement analogue à celui qui, chez son père, avait délivré les six marins hollandais, et qui eût pu cette fois, selon M. B., arrêter la guerre. Il accorda la requête pour cinquante prisonniers et promit de libérer les autres à la réponse de van Diemen, alors gouverneur général (19 mars 1642). Les cinquante hommes partirent le 1er avril, sans armes. Le 15, une jonque de Portugais et de Chinois incendiait la leur, les survivants se sauvaient à la nage au Čampa et y étaient réduits en esclavage, sauf un, qui par le Cambodge put gagner Batavia, vraisemblablement dans les premiers jours de l'année suivante. Ni Van Diemen ni le Conseil des Indes n'ayant reçu la lettre de Công-thượng vương, et continuant d'ignorer le sort des prisonniers, résolurent l'expédition de juin 1642, où périt le marchand van Liesvelt. Elle devait délivrer les prisonniers et régler la question des dédommagements, puis aider Trịnh Tráng contre le Quinam et acheter de la soie au Tonkin. Ce n'est qu'en désespoir de cause, tous les arrangements possibles épuisés, et après une sorte d'ultimatum (1) où van Diemen énumérait la longue série des griefs accumulés tout en invitant encore un coup à l'entente, que la Compagnie s'était résignée à la lutte. On sait qu'elle fut menée mollement.

On connaît aussi, mais on connaît mal, le concours prêté par la flotte hollandaise au Tonkin et l'échec de l'expédition malheureuse de Pierre Baeck. Sur la date, les faits, les intentions de la Compagnie, le P. Cadière et Maybon ont contribué à répandre les idées les plus fausses. Le P. Cadière (*l. l.*, p. 156-8), égaré par les *Thật lục* compilés sous Minh-mạng, et travaillant de seconde main sur le *Daghregister* hollandais, a placé le combat vers le 6 mai-7 juin 1644, au Thuận-an, et a supposé que les vaisseaux hollandais qui le livrèrent, et dont il fait prendre et couler deux, furent le *Kievit*, le [*Zeeuwsche*] *Nachtegaal* et le *Wakende Bode* ; abusé enfin par la lettre insolente de Trịnh Tráng au gouverneur de Batavia (*Daghreg.*, 1644-45, p. 118 sq.; cp. Buch, p. 99-100), il a cru au retard volontaire dans l'assistance promise par ce dernier au Tonkin contre le Quinam. Rien de cela ne subsiste à la

(1) C'est le caractère de la lettre du 6 mai 1642, que M. B. cite à sa place, p. 84, n. 2. Il faut donc entendre avec quelque réserve, p. 92, qu'aucune déclaration de guerre officielle n'avait été adressée au *chúa* du Quinam.

lumière des documents inédits analysés par M. B., et dont la véracité ne peut guère être mise en doute. Maybon (*o. l.*, p. 95-97), qui suit en partie le P. Cadière, a été également trompé par la lettre de Trịnh Tráng, il parle des trois bateaux ci-dessus sans paraître avoir connu les circonstances par lesquelles ils se trouvaient alors au Tonkin ; il adopte la date de 1643, d'après Winkel (*Excursions et reconnaissances*, 12, p. 512, qui, dès 1882, avait donné un aperçu exact, quoique trop succinct, à son tour d'après van Dijk, *Neerland's vroegste betrekkingen*, Amsterdam, 1862), mais, pour concilier celui-ci et Cadière, il reporte le départ de la flotte six mois trop tard ; ni le P. de Rhodes, ni Vachet, ni Bowyear ne lui ont été d'un grand secours pour établir le lieu du combat. Voici maintenant, d'après la consciencieuse analyse de M. B., le témoignage des premières sources (p. 92-103).

Le plan d'une action combinée contre le Quinam avait abouti en 1642 à un mutuel désenchantement. P. Traudenius écrivait à Trịnh Tráng, au début de 1643, en lui annonçant l'envoi de cinq vaisseaux qui devaient coopérer avec l'armée tonkinoise, sa déception de ce que celle-ci eût manqué le rendez-vous à la frontière l'année précédente. Ces cinq vaisseaux étaient le *Kievit*, le *Wakende Bode* et le *Zeeuwsche Nachtegaal*, plus les yachts *Wijdenes* et *Zandvoort* : ils étaient commandés par Jean Lamotte, secondé par P. Baeck. Ils devaient quitter Formose le 13 janvier, attendre les Tonkinois une dizaine de jours au sông Gianh, puis gagner Batavia en ravageant la côte ennemie avec le plus de précaution possible au cas d'incursions à l'intérieur. Au Tonkin, pas plus qu'en 1642, Trịnh Tráng n'était prêt. Lamotte demande son congé, puis le prend le 20 février. Le *chúa* garde cependant le *Wakende Bode* avec cinquante arquebusiers. Le *Kievit* et le *Zeeuwsche Nachtegaal*, retardés à la sortie du golfe du Tonkin par la négligence de leurs officiers, manquent la mousson et doivent rebrousser chemin. Ainsi s'explique la réunion de ces trois navires au Tonkin à cette époque. Le *Kievit* avait failli couler en s'échouant, et son compagnon fut démoli, devenu inutilisable. Lamotte arriva à Batavia le 18 avril. Bien que fâchée de ce que le *chúa* eut retenu un navire, et quoiqu'ignorant le sort des deux autres, qu'elle destinait à l'expédition de la mousson du sud, Batavia n'annonça pas moins celle-là à Brouckhorst, au Tonkin, par le *Lillo*, qui se rendait au Japon. Quand la flotte partit le 3 juin, Batavia, toujours sans nouvelles, espérait seulement que les trois vaisseaux étaient au Tonkin, auquel cas le *chúa* disposerait de six bons navires (le *Wijdenes*, le *Waterhond* et le *Vos* composant la flotte envoyée), ce qui l'inciterait à tenir sa parole et à marcher contre le Quinam ; le *chúa* avait annoncé qu'il attendrait à la frontière. La flotte, commandée par P. Baeck, et portant deux cents hommes, devait passer par (et non : partir de, comme l'écrit Maybon, p. 95) Jambi, c'est-à-dire Sumatra. P. Baeck, jusque là sur le *Waterhond*, devait alors se transporter sur le *Wijdenes*. Il devait longer le Quinam, avec les mêmes instructions que précédemment ; si l'on rencontrait des envoyés ennemis, ils les fallait bien accueillir, mais exiger la libération des prisonniers avant toutes négociations de paix. On dirait à Trịnh Tráng la raison qui avait empêché l'envoi des cinq vaisseaux, on se plaindrait de la rétention de l'un d'eux et l'on demanderait leur renvoi à temps. Si Trịnh Tráng n'y consentait pas, la Compagnie lui retirerait son aide, et saurait forcer seule le Quinam à lui payer ses dommages. Tout cela n'est point de gens qui ne veulent pas se battre.

L'expédition de Baeck fut malheureuse. Le 7 juillet 1643, à cinq milles au sud du sông Gianh, sa flotte est surprise par cinquante ou soixante jonques armées.

Grosses pertes des deux parts. Le *Wijdenes* prend feu, et saute avec Baeck et tout ce qui est à bord ; les survivants sont repêchés par les Annamites et décapités. Le *Vos* et le *Waterhond* s'échappent péniblement. Les Annamites, au dire des Hollandais, perdirent sept jonques et sept ou huit cents hommes. L'échec fut imputé par Batavia à l'imprévoyance des chefs, qui, dans leur affolement, après le combat, étaient allés jusqu'aux Paracels, dépassant le sông Gianh, où ils avaient l'ordre de s'arrêter, et où les navires hollandais restés au Tonkin et l'armée du *chúa*, enfin rassemblée, avaient entendu leurs canons. Le commandant du *Vos*, seul survivant des trois commandants, fut interrogé juridiquement à Formose le 31 août, et le président de la factorerie de Firando écrivit à Trịnh Tráng une lettre où il présentait l'affaire comme une défaite annamite et où il expliquait l'absence au sông Gianh de la flotte de Baeck comme une violation, dont le *Hollandsche prins* serait très mécontent, aux ordres donnés à Batavia. Cela est de gens qui savent parler aux Orientaux, mais non qui manquent à leur parole.

Trịnh Tráng ne s'était décidé à partir au rendez-vous qu'après bien des tergiversations. Le 26 avril, il s'était mis en marche, avec son roi, Lê Thần tôn, et une armée évaluée à cent mille hommes. Les deux vaisseaux hollandais, qu'avait rejoints le *Meerman*, suivaient, sous Isaac Davids, avec quatre-vingts hommes. Tout le monde attendit sur la rive du Poutsin du 5 juin au 6 juillet ; l'ennemi campait à cinq milles. Le *chúa* ne voulut point attaquer, malgré les instances des officiers hollandais, et ne montra d'impatience que de l'arrivée de la flotte promise. Cependant, les Hollandais étaient mal nourris et, à cause du retard de Baeck, mal traités. Le roi leva le camp brusquement, exposant deux jours à l'ennemi les vaisseaux hollandais retenus par la baisse du fleuve. Quand les gens du *Waterhond* et du *Vos* vinrent au Tonkin, et racontèrent le combat, ils ne furent point crus. Aucune action commune contre l'Annam ne fut entreprise ; les vaisseaux partirent les uns après les autres (13 juillet sq.). Le 14 août, Trịnh Tráng ayant remporté un mince avantage, rentra en triomphateur à Hanoï. Il fit parvenir à Batavia une lettre pleine de reproches où il n'était point question des sacrifices faits par la Compagnie, et où il réclamait vingt vaisseaux et cinq mille hommes ; à ce prix les Hollandais ne recevraient pas un mauvais accueil au Tonkin, et seraient même bienvenus en tant que marchands, pourvu qu'ils consentissent à payer 25.000 taëls de droit d'entrée par voyage et qu'ils lui remboursassent 40.000 taëls sur les fournitures. Si cette condition leur semblait pénible, ils feraient mieux de quitter le Tonkin, pour lui éviter tout conflit avec Batavia ! C'est la lettre que le P. Cadière et Maybon ont placée avant le départ de Baeck, et d'où ils ont conclu que la Compagnie se dérobait. Batavia l'interpréta comme il fallait, c'est-à-dire, comme une renonciation du *chúa* à la guerre effective et une négation de ses engagements, de ceux en particulier qui concernaient le dédommagement des frais de l'expédition. La Compagnie cessa d'aider Trịnh Tráng tout en conservant son comptoir au Tonkin, d'où elle ne le retira qu'en février 1700.

Elle envoya pour son compte Platvoet avec les yachts de guerre *Lillo* et *Haring*. Platvoet secourut Domkes à sa sortie du Cambodge ; ils guettèrent ensemble vainement deux jours pleins l'ennemi sur ses côtes, puis gagnèrent Formose (mi-juin-27 août 1644). Une période d'hostilité passive, durant laquelle se place l'intervention du P. Alexandre de Rhodes en faveur des prisonniers hollandais (Buch, p. 105 sq.) s'établit jusqu'aux négociations de Verstegen et au traité en 10 articles du 9 décembre 1651. Les trois derniers prisonniers de 1641 furent alors

libérés ; un comptoir, présidé par H. Baron, fut fondé à Faifo. Verstegen à peine parti, le 19 décembre, des calomniateurs font accroire au roi que Verstegen emmène à Batavia des envoyés tonkinois cachés dans son vaisseau. Baron et ses compagnons sont enlevés par surprise, conduits au marché pour être décapités. Au dernier moment, nouvelle volte : on leur fait grâce ; on les embarque, avec le restant de leurs marchandises que les soldats n'ont pas volé, dans une jonque chinoise qui les ramène à Batavia (18 janvier-2 février 1652). Le roi leur faisait transmettre au gouverneur général qu'il continuerait d'observer le traité de paix et de commerce, mais que désormais il inspecterait les vaisseaux hollandais au passage. Batavia pensa à la guerre, qu'elle n'eut pas le loisir d'entreprendre. Mais les relations avec le Quinam finirent là, malgré quelques essais de reprise les années suivantes et l'échouement du yacht *Der Goes* en 1661.

Le livre s'achève ainsi au moment où la Compagnie hollandaise atteignit son plus grand essor et où ses rapports avec l'Indochine orientale se trouvèrent concentrés dans le seul commerce du Tonkin. M. B. se proposait de faire dans une certaine mesure ce que H. Muller a fait pour le Cambodge et le Laos ; à défaut des documents eux-mêmes, dont l'importance est démontrée, et dont la publication reste toujours désirable, il nous a donné une narration continue fondée (le court chapitre d'introduction à part) d'un bout à l'autre, et de très près, sur eux. La tâche était difficile, par la nature de cette correspondance un peu confuse, non exempte de lacunes, et embarrassée de termes spéciaux dont le sens est devenu fruste. M. B. s'en est acquitté heureusement avec une application très louable. Quelques sondages à l'aide des copies des archives de La Haye entrées en 1922 à l'Ecole Française d'Extrême-Orient m'ont confirmé le soin avec lequel il les a dépouillées. Nous avons vu quelle richesse de précisions ce livre apporte à la connaissance de faits qui semblaient connus ; le résumé de Maybon, qui n'a pas utilisé les archives de La Haye sur le sujet, est à récrire. De pareilles recherches intéressent également l'histoire de la Compagnie hollandaise et celle de l'Annam au XVIIe siècle. Il faut souhaiter que M. B. les complète par une histoire des relations de la Compagnie et du Tonkin, où l'on aimerait qu'une place moins mesurée fût faite aux relations non officielles, quotidiennes, purement humaines entre Hollandais et Annamites. Leur description illustrerait d'exemples concrets le comportement des deux races en présence, aussi bien que la conduite de la Compagnie en pays exotique et celle des maîtres du peuple annamite à l'égard des résidents étrangers. La correspondance de Batavia est pleine de ces exemples.

Un supplément (p. 130-3) reproduit une brève notice sur le Quinam rédigée sous forme de déclaration par l'interprète japonais Francisco, au cours de l'expédition de van Linga, le 28 mai 1642 (cp. p. 85). P. IV-V est publiée une réduction de la carte de l'Indochine, d'après deux copies anciennes du 1er suppl. De Hullu, n°s 131 et 132 (1658 et 1660), des Archives de La Haye, dont le Dr. H. Muller (*l. l*, hors-texte) a publié la partie méridionale, et l'Ecole Française a acquis une excellente copie (*BEFEO.*, XXIII, p. 507). Les noms géographiques donnés sont ceux du temps, souvent sans identification : Poutsin, Champelo, Chincheo, ... La bibliographie des sources (p. 117-8), brève à l'excès, n'est accompagnée d'aucune note. Elle est suivie d'une petite liste d'ouvrages dont quelques uns n'ont avec le sujet traité que des rapports excessivement généraux, comme le Vivien de Saint-Martin ou le t. V du Lavisse et Rambaud.

E. GASPARDONE.

NGUYỄN VĂN-NGỌC sưu tập. — *Tục-ngữ phong-dao* [*Proverbes et chansons populaires*]. — Hanoi, Vĩnh-hưng-long thư quán, 1928, 2 vol. in-8°, V-360 et III-273 p. Prix 0$60 et 0$50.

THIỆN-ĐÌNH. — *Tổ-quốc phong-thi* [*Vers populaires de notre patrie*], in *Nam phong*, nos 142, p. 243-258; 143, p. 359-373, et 145, p. 573-588 (septembre-décembre 1929).

Aucune étude sérieuse n'a encore été faite des chansons et des dictons populaires annamites. Les quelques essais qu'on leur a consacrés, tantôt, comme dans *Excursions et reconnaissances*, 12 (1882), p. 483 s., et dans *Bull. Soc. Et. Indoch.*, 1889, I, p. 89 s.; 1896, II, p. 3 s., n'en ont rassemblé qu'un nombre infime, tantôt n'ont apporté, pour un nombre également dérisoire, qu'une sorte de paraphrase d'ailleurs privée du texte original, comme dans *Revue indochinoise*, 1905, p. 263 s.,336 s. et 431 s., tantôt enfin ont donné pour chansons populaires des compositions de lettrés médiocres, comme dans la même revue, 1906, p. 81 s. Les seuls recueils d'un peu d'étendue, ceux de Dumoutier et de M. G. Cordier (1), sont l'un et l'autre sans critique, et le dernier seul contient le texte annamite ainsi que la traduction. Rien qui ressemble à ce que le P. van Oost a fait pour les chansons populaires chinoises du sud des Ordos (2). En ce qui concerne les dictons, un recueil assez important, constitué au Tonkin par le Fr. Serapio Gil, a paru dans *Anthropos* accompagné d'une traduction espagnole, de notes et de commentaires (3), et un autre recueil, avec traduction française, en a été fait par le P. Victor Barbier (4).

Les Annamites eux-mêmes, dans ce domaine si éminemment propre de leur littérature, n'étaient jusqu'à ce jour pas mieux partagés. On ne trouve ici rien de semblable au mouvement qui a fait entreprendre en Chine la réunion des chants et des dictons populaires (5). Les recueils en *chữ nôm* sont minces et rares ; à peine

---

(1) G. DUMOUTIER, *Les chants et les traditions populaires des Annamites* (Coll. de contes et de chans. popul., XV). Paris, E. Leroux, 1890, petit in-16 de XXXIV-215 p. (p. XVIII-XXVI, quelques notations d'airs annamites). — G. CORDIER, *Essai sur la littérature annamite. La chanson*, in *Rev. indoch.*, 1919, p. 283 s.; 1920, p. 85 s. et 303 s. (Tirage à part, Hanoi, 8°, 145 p.). Cf., du même auteur : *Littérature annamite. Extraits des poètes et des prosateurs* (Nlle bibl. des écoles), Hanoi, 1914, p. 17-33. — V. encor H. CORDIER, *Bibl. indos.*, 2406 s., et *Extrême-Asie*, 1925, p. 507 s.; 1926, p. 144 s.

(2) *Anthropos*, VII, 1912, p. 161 s., 372 s., 765 s., 893 s. Les chansons, recueillies oralement, y sont données en transcription, avec la notation musicale, traduites et commentées.

(3) *Fábulas y refranes anamitas*, *Anthropos*, I, 1906, p. 82 s., 824 s.; X-XI, 1915-6, p. 799 s.; XII-XIII, 1917-8, p. 206 s.; au total, 574 numéros (plus un), dans l'ordre alphabétique de la première lettre du premier mot annamite.

(4) *Tục-ngữ Annam dịch ra tiếng tây*, publié sous le nom de *Triệu Hoàng Hòa*, Hanoi-Haiphong, I.D.E.O., 1909, in-8°, II-92 p.; 1920, in-8°, 88 p. Pour chaque fascicule, ordre alphabétique du premier mot. Cf. encore *Rev. indoch.*, 1911, I, p. 345 s., II, p. 14 s.; 1912, II, p. 207-8.

(5) Cf. PELLIOT in *T.P.*, 1924, p. 13.

en peut-on citer quatre dans la bibliothèque de l'Ecole Française d'Extrême-Orient : le *Nam phong giảo trào* 南風解嘲, *Chansons du Sud pour développer les badinages*, par Trần Danh-Án 陳名案, *tự* Liễu-trai 了齋, originaire de Bảo-triện 寶篆 (Bắc-ninh), docteur en 1787, et Ngô Đình-Thái 吳廷太, *tự* Hiệu-phu 浩夫, originaire de Bái-dương 沛陽 (Nam-định), licencié en 1819, ms. in-8° de 17 f^os^, recueil de pièces en *chữ nôm* avec leurs traductions chinoises ; le *Quốc phong thi hợp thái* 國風詩合採, *Recueil de vers populaires en nôm*, de Nguyễn Đăng-Tuyển 阮登選, composé vers 1850 (1), ms. de 47 f^os^ in-8°, où les chansons sont rangées par ordre géographique ; le *An-nam phong thổ hoại*, 安南風土話, *Paroles sur les mœurs et les produits d'Annam*, ms. sans date, recueilli avec des notes en *nôm* par Trần Tất-Văn 陳必聞, 20 f^os^ in-8°, et le *Phương ngôn tục ngữ*, qui semble n'être autre que l'ouvrage appelé par M. N., I, II, *Nam quốc phương ngôn tục ngữ bị lục* 南國方言俗語備錄, *Recueil complet de dialectismes et de proverbes du pays du Sud*, ms. anonyme, sans lieu ni date, de 46 f^os^ in-8°, divisé suivant un ordre *méthodique*, et terminé par des énigmes en *chữ nôm* et en chinois (2). Il existe certainement d'autres recueils manuscrits de ce genre, qui se recopient parfois, parfois circulent, se cachent surtout chez les familles, en attendant de se perdre ou d'être détruits comme tant de livres annamites.

Autant qu'il est permis d'en juger dans l'état actuel de la bibliographie annamite, les recueils en *quốc-ngữ* étaient insignifiants, une poussière de petites brochures mal éditées.

Aussi doit-on saluer l'apparition de l'important recueil de M. N. et la sorte de supplément, en même temps que première mise en œuvre, que constitue la publication indépendante de M. T. Un même sentiment pieux, une même préoccupation de préserver le trésor commun de la sagesse ancienne, réfléchie dans les productions les plus spontanées du génie populaire, contre l'arrivée brutale des mœurs nouvelles, semble avoir guidé les auteurs de ces deux recueils. Ils ont voulu réunir ce qu'ils pourraient de la vraie littérature annamite avant que ses richesses rustiques et éparses ne soient trop entamées. Qu'ils puissent continuer, comme ils le souhaitent. Ils auront ainsi rendu un service et donné un exemple qui méritent d'être signalés.

Le recueil de M. N. comprend deux parties, une par volume. La première contient 6500 dictons, classés par ordre alphabétique d'après le mot initial et par le nombre des mots, qui va de trois à la vingtaine. La deuxième réunit 850 chansons

---

(1) D'après le *Đại Nam liệt truyện* 大南列傳, chính biên, q. 33, f° 13 *b*. Le titre donné là est légèrement différent : 南詩國風 ; l'exemplaire signalé par M. N., I, I, présente aussi une légère variante : 國風詩集合採. La médiocrité des copies ms. explique ces différences.

(2) Ces ouvrages, contrairement à ceux de titre analogue cités par M. N., sont entièrement en *chữ nôm*. Si l'indication de M. N. est exacte, il n'en résulte pas qu'ils soient essentiellement différents, mais cela semble dû aux hasards de la tradition manuscrite. M. N., I, I, cite encore parmi ses sources trois autres ouvrages en *chữ nôm* que je n'ai point vus : *Thanh-hoá quan phong sử*, *Việt-nam phong sử*, *Đại Nam quốc túy*.

et vers populaires, à partir des quatrains, et classés suivant l'ordre alphabétique du premier mot. A la fin, t. II, p. 218 s., se trouvent 350 énigmes, *câu đố*, dont les clés suivent, p. 263 s. Ce classement, adopté comme le plus commode, semble excellent : le but étant avant tout le rassemblement du plus grand nombre de ces pièces possible, la recherche des genres divers auxquels elles peuvent appartenir doit être résolument laissée à une étude ultérieure. L'auteur a été aussi bien inspiré de ne pas faire un choix, toujours arbitraire. Allusions littéraires, proverbes, sentences, prédictions, énigmes, expressions dialectales, obscénités, chansons paysannes, chansons d'aveugles, chansons d'enfants, berceuses, il a tout recueilli. Certaines variantes sont signalées au bas des pages ; mais en général l'auteur s'est abstenu d'annoter. Il avoue n'avoir pas osé (I, *Tựa*, p. IV), et c'est tant mieux, car il remarque justement qu'une sentence peut être le sujet de toute une dissertation littéraire qui n'en épuise pas le sens ; et les lettrés annamites, à l'imitation de leurs maîtres chinois, n'ont que trop gaspillé de temps à cet exercice stérile. Les leçons douteuses ou fautives étaient inévitables ; l'auteur promet de corriger. Qu'il le fasse avec la circonspection la plus grande, et craigne le danger de gâter les vieilles chansons en substituant une expression fausse, quoique claire, à une expression obscure qu'il ne comprend pas ; qu'il recueille plutôt à la suite les leçons différentes : telle variante fournira un jour une précision sémantique ou phonétique précieuse.

Le recueil de M. T., inspiré par une pensée analogue, a été conçu dans un esprit différent. Il apporte 558 « chansons populaires d'autrefois et d'aujourd'hui qu'on prononce souvent ». Il les a divisées en catégories assez factices, empruntées au *Che king* : *phong* 風, *nhã* 雅 et *tụng* 頌, à l'intérieur desquelles il a encore distingué d'abord des *chính-phong* 正風 et des *biến-phong* 變風, plus près ici de la tradition que la réalité ; ensuite, d'après les sujets, des chansons sur les hommes de talent, *nhân-tài* (人才), le roi, *vua tôi*, les mandarins et leurs secrétaires, *quan lại*, les dieux, *quỉ thần* (鬼神), l'argent et les richesses, *tiền tài* (錢財), l'agriculture et la culture des mûriers, *nông tang* (農桑), les choses du monde, *thế-tình* (世情), et les affaires de l'homme, *nhân-sự* (人事), les parents et les enfants, *cha con*, les époux, *vợ chồng*, les frères, *anh em*, les amis, *bầu bạn*, etc. En appendice, les compliments que, chez les Mường, le jour de l'an, les *sắc phù*, jeunes gens de quinze et seize ans, en un groupe de six ou de sept, viennent chanter à la maison du chef de tribu en s'accompagnant du gong. Beaucoup de ces chansons ont des notes, souvent assez développées, où l'auteur s'est efforcé d'en éclaircir l'intention de morale sociale en s'aidant de la légende ou de l'histoire ; il ne se flatte pas d'avoir tout expliqué. Il est souhaitable qu'une édition séparée rende bientôt ce recueil plus accessible.

Un certain nombre des pièces réunies par M. T. manquent chez M. N. ou présentent des variantes ; on peut en dire autant des médiocres (à une ou deux exceptions près) recueils français-annamites signalés au commencement de cet article. Cela montre combien la récolte est loin d'être complète, et combien la moisson promet d'être riche. Il en va de même pour maints dictons. M. N. a notamment laissé échapper ces deux-ci, rapportés, traduits et commentés par le Fr. Gil (p. 213 et 824) : *Nam tả nữ hữu* (男左女右), « Aux hommes la gauche et aux femmes la droite », *Phải nói dối, chẳng có thì không được việc gì*, « Il faut mentir, sans mensonge l'on n'obtient rien ».

Ni M. N., ni M. T. n'ont relevé ce distique, lapidaire comme une épigramme antique :

Tay bưng quả nếp lên chùa,
Thắp nhang lạy Phật xin bùa dưỡng thai (1).

Portant des deux mains la boîte de riz gluant, je monte au temple.
J'allume les bâtonnets d'encens, je me prosterne devant le Buddha et lui demande des amulettes pour nourrir l'enfant dans mon sein (2).

Pour la prosodie (3), il suffira ici de rappeler que les chansons populaires suivent en général, mais sans y être astreintes rigoureusement, le mètre dit des *six huit, lục bát* 六八, non spécifiquement annamite, mais adopté dans les grands poèmes comme le *Lục Vân Tiên* et *Kim Vân Kiều*. La règle en est que les vers de dix syllabes y alternent avec des vers de huit syllabes, la sixième et dernière du premier vers rimant avec la sixième et antépénultième du second, la huitième et dernière du second avec la sixième et dernière du troisième, laquelle rime à son tour avec la sixième antépénultième du quatrième, et ainsi de suite. Le distique

---

(1) *Bưng* signifie proprement porter sur les deux mains tendues et rapprochées, à hauteur de la poitrine. Le *quả* est une grande boîte ronde laquée, noire à l'intérieur, rouge avec des ornements dorés à l'extérieur, qui sert à porter les offrandes aux dieux ou les cadeaux et le bétel dans les visites aux amis. Les *bùa*, amulettes, sont de deux sortes : 1, *bùa uống*, papier avec charmes écrits ou imprimés, que l'on brûle, dont on recueille la cendre, que l'on avale ensuite dans un liquide (surtout eau pure, mais parfois aussi alcool) ; 2, *bùa đeo*, de même nature, mais que l'on porte sur soi, plié, pendu sous l'habit, sur la poitrine ou le dos. Il s'agit ici de la première sorte.

(2) Cf. les traductions de Chéon et de Boscq in *Bull. Soc. Et. indoch.*, 1889, p. 96 ; 1896, p. 5. Comme ces deux auteurs, nous donnons ici le sens direct du morceau, qui serait remarquable, s'il ne contenait sous ces mots très simples aucune allusion désobligeante. Les Annamites que nous avons consultés nous ont donné des avis divers : pour les uns, la pièce ne signifie que ce qu'elle dit ; pour les autres, arrêtés par les trois derniers mots (littér. *amulettes pour nourrir le fœtus*), il s'agit d'une satire grossière à l'adresse des jeunes filles ou des jeunes femmes qui fréquentent seules les temples. Dès lors, toute la pièce prête à équivoque. C'est une des difficultés de ces textes courts, déterminés par nul contexte, que le décel des railleries basses qu'ils peuvent envelopper, si sournoisement que les Annamites eux-mêmes en sont souvent embarrassés. Les bonzes, en Annam comme en Chine, n'ont pas moins donné lieu à plaisanteries malveillantes que les moines de notre moyen âge.

(3) Sur la prosodie annamite, v. Taberd, *Compendium versificationis anamiticæ*, in *Dictionarium anamitica-latinum*, Sérampore, 1834, in-4°, p. xxxix-xlvi ; P.-G. Vallot, *Essai de prosodie annamite et recueil de poésies inédites* [surtout chrétiennes] (4e vol. du *Cours complet de langue annamite* du même auteur), Hanoi, Schneider, 1901, in-16, p. 4-20. Quelques renseignements dans G. Cordier, *La chanson*, p. 290-1 (8-9 du tirage à part), d'après Phan Kế-Bính, *Việt Hán văn khảo* (in *Đông-dương tạp-chí*, nos 167 s.). Cp. Nguyễn Đông-Châu, *Cổ xúy nguyên-âm*, Hanoi, 1916 et 1918, 2 fasc., 108 p. (incomplet).

précédent est conforme à ce mètre. Mais les chansons populaires ne connaissent pas de règles fixes. D'autres mètres interviennent. Dans le mètre principal, des licences sont admises : par exemple, entre les vers rimés, il peut y avoir un vers supplémentaire sans rime ; la quatrième syllabe du deuxième vers peut rimer avec la sixième du premier ; il peut aussi y avoir des fautes. Voici deux chansons, que je choisis pour les avoir entendues souvent à Hanoi, et qui fournissent un exemple, en même temps que de rimes régulières, la première, de l'irrégularité des rimes 6-4, la seconde, d'une faute contre la rime aux vers six et sept. Ces chants sont prononcés dans une tonalité qui parfois les différencie à peine du langage emphatique.

Con cò lặn lội bờ sông,
Gánh gạo đưa chồng(1) *tiếng khóc nỉ non.*
Nàng về nuôi cái cùng con(2),
Để anh đi trẩy nước non Cao-bằng.

L'aigrette barbote au bord du fleuve.
Portant sur l'épaule du riz cru, j'accompagne mon mari et pleure plaintivement.
— Femme, retourne soigner la petite et le petit.
Laisse-moi partir pour le pays de Cao-bằng ! (3)

Tel est le texte recueilli par M. T. (n° 32). M. N. (II, p. 37) en donne une leçon légèrement divergente : au premier vers : *cái cò* au lieu de : *con cò* ; au troisième vers : *Nàng hãy giở lại cùng con* « Femme, rentre avec les enfants » ; au quatrième vers : *cho* au lieu de : *để*, même sens. Mais ce quatrain est suivi chez lui d'un second qui double la longueur du morceau :

Chân đi, đá lại dùng-dằng,
Nửa nhớ Cao-bằng, nửa nhớ vợ con.
Đi thì nhớ vợ cùng con,
Về thì nhớ củ khoai môn trên rừng.

---

(1) Le mot *sông*, 6e syllabe du premier vers, rime avec le mot *chồng*, 4e syllabe du second vers, irrégulièrement au lieu de rimer avec le sixième mot du même vers.

(2) Le mot *cái* signifie *mère* ou *fille, petite fille*. Le premier sens est ainsi glosé dans le *Cương-mục*, tiền biên, q. 4, f° 26 *b* : 舊史註, 古俗父曰布, 母曰蓋, « D'après les anciens commentaires des histoires, suivant l'usage populaire ancien, on appelait le père *bố* et la mère *cái*. » Les deux noms apparaissent dans le titre de *Bố-cái vương* 布蓋王 décerné, suivant le *Cương-mục*, ibid., f° 26 *a*, à Phùng-Hưng 馮興, de Đường-lâm, au Phong châu, qui, d'après *Ibid.*, f° 25 *b*, leva des troupes et s'empara du protectorat d'Annam en été 791, 夏四月, 峰州唐林馮興起兵攻都護府號. Le premier sens eût donné ici « soigner la vieille mère et les enfants ». Beaucoup d'Annamites comprennent ainsi. Le deuxième sens a été préféré comme plus simple. Il est confirmé par le vers 3 du second quatrain. On dit : *con cái* pour « petits garçons et petites filles » ; *cái Mĩ, cái Thuận* pour « la petite Mĩ, la petite Thuận ». On dit *cu Đạo, cu Lễ* pour « le petit Đạo, le petit Lễ ». Autres sens dans Génibrel, s. v. *cái* 丐.

(3) Cp. les traductions de Vương Duy-Trình in *Rev. indoch.*, 1905, I, p. 338, et de G. Cordier, *La chanson*, p 34-35 du tirage à part.

Je vais, je reviens, plein d'embarras,
Je pense tantôt à Cao-bằng, tantôt à ma femme et à mes enfants.
Si je pars, je pense à ma femme avec mes enfants,
Si je reste, je pense au *môn* (1) dans la forêt.

Deux pages avant (p. 34, n° 18), M. N. donne une autre leçon, conforme, pour le premier quatrain, à la première, et ayant seulement les deux premiers vers du second quatrain. P. 36 enfin, n° 25, une autre leçon (toutes ces leçons auraient pu être rapprochées dans le recueil) encore suit celle-ci jusqu'au vers 4, qu'elle modifie, et termine ainsi :

Để anh đi trẩy nước non kịp người,
Cho kịp chân ngựa, chân voi,
Cho kịp chân người kẻo thiều việc quan.

Laisse-moi partir pour le pays rattraper les autres,
Que je rattrape les chevaux et les éléphants,
Que je rattrape les hommes, sinon je manquerais à mon service.

Dans sa note, M. T. explique que, sous Minh-mạng, la bande d'un pirate appelé Vân, s'étant emparée de la ville murée de Cao-bằng, M. Nguyễn Tiến-Lâm conduisit les troupes qui la reprirent, et qu'en cette occurrence les hommes du Sơn-nam durent aller camper militairement au Cao-bằng. Ainsi cette chanson exprimerait la plainte d'un de ces soldats. Les événements auxquels fait allusion M. T. eurent lieu de la 14e à la 16e année *Minh-mạng* (1833-1835) : En automne 1833, au 8e mois, le rebelle Nông Văn-Vân 農文雲, à la tête d'un parti de plusieurs milliers d'hommes, attaqua et prit les villes de Tuyên-quang 宣光 et de Cao-bằng 高平 (2).

La même année, au douzième mois, Tạ Quang-Cự 謝光巨, commandant de l'armée de Lạng-sơn et de Cao-bằng, et son second Vũ Văn-Từ 武文徐, avaient réoccupé toute la province (3). Nguyễn Tiến-Lâm 阮進林 n'était qu'un de leurs subalternes (4). Nông Văn-Vân ne fut définitivement réduit que deux ans après, en 1835, par le *vệ-uý* 衛尉 Nguyễn Văn- Quyền 阮文權, qui le brûla sur le mont Thẩm-bát 審撥山 du village de Ân-quang 恩光社 (au *châu* de Bảo-lạc 保樂 de l'actuel territoire militaire de Hà-giang) (5).

L'explication trop vague de M. T. ainsi précisée, il s'en présente aussitôt une autre, qui est celle de M. Vương Duy-Trinh dans une note de la *Revue indochinoise*, 1905, I, p. 338, d'après lequel la chanson, donnée par lui comme recueillie au huyện de Đông-sơn 東山, au Thanh-hóa, remonterait aux chansons composées

---

(1) Le *môn* est un tubercule de la haute région pour lequel Génibrel donne l'équivalent *arum esculentum*.

(2) *Đại Nam thật lục* 大南寔錄, chính biên, 2e kỉ, q. 104, fos 23 s.

(3) *Ibid.*, q. 113, fo 6 *b*.

(4) *Đại Nam liệt truyện*, chính biên, q. 46, fo 8 *a*.

(5) *Ibid.*, fos 13 *b*-14 *a*. Cf. *Đại Nam nhất-thống chí* de Tự-đức, Tuyên-quang, fo 12 *b* de l'exemplaire ms. de l'E. F. E. O. (Cote A. 69).

par les soldats des Lê au cours d'une campagne de dix-huit années, dans la haute région, contre les Mạc rejetés au delà de Cao-bằng. Il n'est nullement impossible que d'autres explications *historiques* ne soient au besoin fournies, pour ne rien dire ici des explications *morales*. Pressées un peu, on s'aperçoit que les deux qui viennent d'être rapportées laissent pour résidu ceci : l'idée de départ du paysan du delta enrôlé pour la haute région, et l'idée de Cao-bằng, ont évoqué dans l'esprit des sujets parlants des associations avec les souvenirs plus ou moins flottants de leurs connaissances historiques plus ou moins sûres. Ces associations peuvent fournir parfois des indications utiles : très rarement elles expliquent, souvent elles compliquent ou égarent. On entrevoit la difficulté d'une telle exégèse.

Je n'ai trouvé le *quốc-ngữ* de la deuxième chanson que chez M. T., qui la classe dans les chansons peu édifiantes, *biền-phong* (n° 78) :

Ai lên phố Cát Đại-đồng,
Hỏi thăm cô Thắm đã chồng hay chưa.
Có chồng năm ngoái năm xưa,
Năm nay chồng rẫy cô chưa có chồng.
Anh đây cô có bằng lòng,
Để anh mua cốm mua hồng sang chơi.
Sang chơi cô đã có chồng (1),
Để cốm anh mốc để hồng long tai.
Tưởng rằng long một long hai,
Chẳng là long cả trăm hai quả hồng!

Qui monte la rue des dolics à Đại-đồng (2) ?
Que je lui demande si *cô* (3) Thắm a un mari.
— Elle en avait bien un les années passées,
Cette année, son mari l'a répudiée, elle n'a pas encore un [nouveau] mari.
— Moi, si *cô* est contente,
J'achèterai du *cốm* (4) et des kakis et j'irai la voir.
— Je vais la voir, elle a déjà un mari.
Et voici que mon *cốm* se moisit, et mes kakis perdent leur tige.
Je croyais qu'il n'y en avait qu'un ou deux de perdus,
Qui aurait cru que seraient perdus tous les cent vingt kakis !

---

(1) Le mot *chơi*, 8e syllabe du vers 6, ne rime pas avec le mot *chồng*, 6e syllabe du vers 7.

(2) D'après Ngô Vi-Liễn, *Nomenclature des communes du Tonkin* (sur lequel *BEFEO.*, XXVIII, 283-4), p. 143, il y a au Tonkin deux cantons, au Sơn-tây et au Tuyên-quang, et neuf communes du nom de Đại-đồng 大同.

(3) Le mot *cô*, très usuel, est l'appellation des jeunes femmes et des jeunes filles de distinction ; ce sens recouvre assez bien les deux sens de fr. *mademoiselle*. Par extension, il est devenu l'appellation polie de toute jeune femme ou jeune fille. Mais il revêt très facilement une valeur péjorative et recouvre alors encore le fr. *donzelle ;* dans ce dernier sens, il n'est pas employé au vocatif.

(4) Le *cốm* est du riz gluant cueilli avant maturité complète, et dont le grain entier est cuit légèrement à l'étuvée, pilé, aplati, et mangé avec les kakis ou les bananes (*tiêu*).

Si cette pièce (au moins dans sa forme présente), manque dans le recueil de M. N., en revanche on la trouve, réduite aux quatre premiers vers, dans le *Quốc phong-thi hợp thái* signalé plus haut : le texte en *chữ nôm* y présente quatre variantes et y est accompagné d'une traduction chinoise.

埃蓮庸吉大同　　有誰往斯大同之庸
嗨㗎姑秀固𡗶能渚　　爲問秀姑嫁人曾否
固𡗶𢷎外𢷎𢀖　　往年昔年曾有夫兮
𢷎跉𡗶補如渚固𡗶　　今年夫棄亦如無兮

Le caractère *cát* 葛 y est remplacé par son homonyme *cát* 吉 : il s'agit donc de la rue des dolics, ou du bonheur, à moins toutefois qu'il ne s'agisse d'un nom propre. Une note nous dit : 大同庸今屬安平府 ; il faut sans doute comprendre *xã* 社 ou *thôn* 村 au lieu de *phố* 庸 et traduire : « le village de Đại-đồng appartient aujourd'hui à la préfecture de An-bình ». La chanson est en effet classée parmi celles de Tuyên-quang (cp. p. 5, n. 2), où une préfecture de ce nom existait autrefois. La *cô* est appelée Tú, et une autre note en fait une belle vivant là jadis et que l'on a ainsi chansonnée. Enfin le mot *rẫy*, « répudier », est remplacé par son synonyme *bổ* 補, et le mot *cô* du vers 4 par le mot *như*, « comme » (« c'est comme si elle n'avait pas le mari »).

En plus d'exemples de prosodie, ces deux morceaux nous offrent donc des exemples d'un phénomène fréquent de toute littérature orale, les variantes, et d'un autre phénomène plus curieux, qui est la plasticité. J'entends par là la facilité avec laquelle ces chansons sont susceptibles de se scinder en morceaux indépendants, de s'agréger des chansons voisines, ou de combiner en un nouvel ensemble leurs fragments désagrégés. La comparaison des pièces communes aux différents recueils en permettrait certainement une première démonstration. A s'en tenir à ce qui a été traduit, Dumoutier, *o. l.*, p. 7 s., a groupé comme un tout, sous un titre unique, *La joute fleurie*, une série de pièces qui se disent fort bien seules. La valeur de cet exemple n'est pas entièrement affaiblie du fait de la négligence avec laquelle Dumoutier a composé tous ses ouvrages. Le recueil de M. G. Cordier (*La Chanson*, p. 34-35) nous montre un sixain, commençant par ce vers :

Anh đi trúc chửa mọc măng...

Quand vous êtes parti, le bambou n'avait pas de pousses...

soudé, sans doute facticement, à notre premier quatrain. Le premier vers du même quatrain :

Con cò lặn lội bờ sông...

commence deux quatrains, tout différents, du recueil de M. G. C., p. 86-87, et celui de M. N., II, p. 35, n° 24, avec une légère variante (*ao*, étang, pour *sông*, fleuve), nous en offre un nouvel exemple. Le premier vers du second morceau est d'un type aussi fréquent, cf. *ibid.*, p. 1, n°s 3 et 4 :

Ai lên Hương-tích, Chùa Tiên...

et

Ai lên Đồng-tỉnh, Huê-cầu... (cp. p. 2, n°s 5 et s.).

C'est dire que le premier vers n'a pas nécessairement de rapport étroit avec le reste : c'est le *hing* 興, *comparaison* ou *emprunt*, du *Che king*.

De même, le quatrain qui, chez M. T., nº 2, commence ainsi :

Tôi là con gái Trường-sinh (1),
Tôi đi bán rượu qua dinh ông Nghè...

Je suis une jeune fille de Trường-sinh.
Je vais vendre de l'alcool, je passe devant la maison de M. le Docteur...

se trouve chez M. G. C., p. 50-51, et chez M. N., II, p. 187, nº 22, avec la variante : *đồng trinh*, « pucelle », au lieu de *Trường-sinh*, sans qu'on puisse dire quelle est la leçon primitive, c'est-à-dire, quel est le sens, charmant, comme M. T. a voulu l'entendre, ou grivois, comme l'ont compris, sans doute aucun, M. N. et les informateurs de M. G. C. L'un et l'autre ont recueilli une leçon qui offre une seconde variante, de même nature que la première, qui n'est autre que le remplacement chez M. T. du verbe *de* (qui signifie *menacer, gronder*, ce qui permet à M. T. de classer la pièce parmi les chansons édifiantes, *chính-biên*) par le verbe *ve* (pour lequel Génibrel donne les sens : *courtiser, cajoler, caresser*, et que M. G. C. rend par *taquiner*). Et MM. G. C. et N. ont recueilli, chacun avec des variantes, une rallonge de deux vers, qui est peut-être l'authentique fin supprimée chez M. T., et qui, en accentuant la liberté du morceau, montre avec quelle prudence il convient de recourir à des commentaires moraux dans le genre de celui de M. T. Un des écueils les plus redoutables dans l'étude de ces chansons est l'intention et le symbolisme sales qui se cachent souvent sous des paroles anodines ou même poétiques, et qui peuvent échapper même à certains Annamites ou être surajoutés par certains autres à des compositions primitivement pures. Un classement en chansons à allusions et en chansons simples, qui semble dès lors s'imposer, sera compliqué du fait que les mêmes pièces, ou du moins les membres de mêmes pièces peuvent encore relever à la fois des deux genres. Ainsi le distique reparaît, chez M. G. C., p. 60-61, parmi les chansons d'enfants, et sous deux formes encore :

Bắt cái ! Bắt cái ! — hồ khoan !
Tôi là con gái kẻ Mơ (2), *— hồ khoan !*
Tôi đi bán riệu tình cờ gặp anh, — hồ khoan !
Bắt cái ! Bắt cái ! — hồ khoan !
Tôi là con gái Tràng-sinh (3), *— hồ khoan !*
Tôi đi bán riệu qua dinh ông Nghè, — hồ khoan !

---

(1) On trouve un village de Trường-sinh 長生 dans le huyện de Yên-mô 安謨, au Ninh-bình.

(2) Kẻ Mơ est le nom vulgaire du village de Bạch-mai (Hà-đông), aux portes de Hanoi, et où les habitants distillaient autrefois de l'alcool.

(3) Tràng-sinh, d'après une note de M. G. C., est « aujourd'hui Tràng-lạc, vers la fabrique d'allumettes » (cp. p. 15, nº 1).

Attrapons ! Attrapons ! — holà !
Je suis une jeune fille de Kẻ Mơ, — holà !
Je vais vendre de l'alcool ; par hasard je vous rencontre, — holà !
Attrapons ! Attrapons ! — holà !
Je suis une jeune fille de Tràng-sinh, — holà !
Je vais vendre de l'alcool ; je passe devant la maison de M. le Docteur, — holà !...

Cette chanson est chantée en chœur par les groupes d'enfants qui ne promènent avec, au bout de perches, des lanternes de papier, dont beaucoup affectent la forme de poissons, le 15 du 8e mois. Nous avons supprimé, devant l'exclamation *hỡ khoan*, le mot *này*, « voici », qui ne semble pas usuel. Le *bắt cái* du refrain, dont le sens est incertain, et que M. G. C. traduit par : « Je commence », est très souvent remplacé par *bắt cá*, « Attrapons le poisson ».

La compensation des inconvénients de cette étude, c'est qu'elle nous fait pénétrer plus profondément dans la vie réelle, sentimentale et intellectuelle du peuple annamite que les éternels exposés d'éthique confucéenne, réguliers, solennels et ennuyeux, constructions verbales inlassablement élevées pour l'édification des étrangers et l'exercice de civilité des lettrés. Parmi ces derniers, nous pouvons le croire, plus d'un, humainement, se repose et s'amuse aux chansons populaires, l'habit bleu quitté. Sans mésestimer les procédés traditionnels qui consistent à classer d'après les divisions anciennes, à commenter suivant des souvenirs d'étude suggérés par des analogies extérieures, et surtout à incliner vers l'interprétation scolaire d'humbles chansons nées du hasard et métamorphosables à volonté, nous préférerons la méthode suivie par M. N., plus modeste et plus sûre, qui se contente de rendre accessibles à tous les magasins de ces richesses brutes, et qui permettra d'en dresser un inventaire plus complet.

On criblera, on classera plus tard. Il n'y a pas lieu de s'étendre ici sur ces classements. Mais avant de terminer, je voudrais ajouter quelques mots à propos de l'intérêt que le domaine annamite présente, entre autres, pour deux catégories de chansons populaires : les chansons de métiers et les joutes de chants.

Le recueil de M. G. C., 4, p. 66 s., contient le plus grand nombre de chants de métiers (une quinzaine) qui aient été traduits et soient accompagnés de l'original annamite. Dumoutier, *o. l.*, p. 15 s. et 42 s., en a publié quelques-unes, privées de cet original, et mêlées à des pièces d'autres genres. Un chant de rameurs entendu par Ehlers sur le haut Fleuve Rouge et non enregistré par lui (1), est la seule allusion que le livre de Karl Bücher (2), par ailleurs si riche, ait sur les Annamites. Dumoutier, p. 47, et M. G. C., p. 66-67, rapportent le refrain des chants de coolies, tels qu'on les entend encore dans Hanoi, à l'occasion, par exemple, du transport d'un bloc de bois sur une petite charrette tirée à la corde et poussée par une quinzaine de coolies. Le refrain est formé de deux syllabes :

(1) Otto E. Ehlers, *Im Sattel durch Indo-China*, 3e éd., Berlin, 1894, II, p. 104.
(2) *Arbeit und Rhythmus*, 3e éd., Leipzig, Teubner, 1902, p. 205.

rô ta ! (orthographiées aussi *dô ta !*), la première plus aiguë, la deuxième plus élevée que les autres parties du chant, et le chant se compose presque toujours de phrases de trois ou de cinq syllabes, improvisées par saccades, entre deux efforts, par l'un des coolies, et ponctuées avec les deux syllabes du refrain par le chœur des autres, dont parfois elles tirent des rires.

Sur les joutes de chants, le livre fondamental est celui de M. Granet, *Fêtes et chansons anciennes de la Chine*, Paris, 1919 (notamment p. 146 s. et appendice 3. Cf. l'important compte rendu de M. H. Maspero in *BEFEO.*, XIX, v, p. 65 s.), et de nouveaux rapprochements ont été faits par M. J. Przyluski dans son article sur *Le prologue-cadre des mille et une nuits et le thème du* svayaṃvara (*J.A.*, juillet-septembre 1924, p. 101 s.). Des recherches voisines me permettent de verser à ce dossier les références suivantes :

1) G. Dumoutier, *Les chants et les traditions populaires des Annamites*, 1890, p. 1-14 : *La joute fleurie* (cf. la réserve faite *supra*). — *Revue indochinoise*, 1905, p. 269, 434-5 et 1033. — G. Cordier, *La chanson*, p. 106 s. ; cp., du même, *Extraits des poètes*, etc., p. 26-33. — Ces chants alternés sont devenus un genre littéraire, et beaucoup des petites brochures en *quốc-ngữ* et en *chữ nôm* qui sortent des presses annamites et se vendent pour quelques sous en contiennent, compilations anonymes ou productions nouvelles avec nom d'auteur. En voici trois exemples, qui suivent le mètre *six huit* : *Nam nữ đối ca* 男女對歌, *Chants alternés entre garçons et filles*, anonyme, Hanoi, 1923, Liễu-văn đường 柳文堂, 2 fasc. de 17 et 18 f^os^, en chữ nôm ; *Nam ca, nữ họa* 男歌女和, *Les garçons chantent, les filles accompagnent*, par N-V-K., Hanoi, 1929, une brochure de 16 p. en *quốc-ngữ* ; *Nam nữ xướng ca* 男女唱歌, *Les garçons chantent, les filles reprennent*, par Nguyễn Thúc-Khiêm, Hanoi, 1929, une brochure de 25 p., en *quốc-ngữ*, etc.

2) M. P. Demiéville a étudié les joutes poétiques annamites, *hát chống quân*, à l'occasion de la fête du dieu-patron de quatre villages du *huyện* de Từ-liêm, au Hà-đông. Cf. Demiéville, *Les chansons du Che king au Tonkin*, p. 5-11 de la partie européenne des *Mélanges Kano*, 狩野敬授還曆記念支那學論叢, Kyōto, 1928.

3) *Yue kiao chou* (sur lequel *BEFEO.*, XXIX, p. 63 s.), k. I, f' 33 *a* du ms. (Mœurs et coutumes) : 海濱之女正月至于三月咸連袂歌於(1)少年男子率衆往和之·悅則相從亦有因成配匹者. « Du premier au troisième mois, les filles de la côte, se tenant toutes par les manches, chantent. Des jeunes gens en conduisant d'autres viennent et les accompagnent. Si [l'une est] séduite [par l'un d'eux], elle le suit. Il en est aussi qui en profitent pour s'épouser. » Ce passage du *Yue kiao chou*, qui est de 1540, est un des passages manquant dans l'édition japonaise, faite sur un ms. défectueux, de l'*An-nam chí lược*, compilation de la première moitié du XIVe siècle.

E. Gaspardone.

(1) Je ne comprends pas le caractère 於. Peut-être faut-il lire 吟.

Chine.

Florence AYSCOUGH. — *Tu Fu, the autobiography of a Chinese poet, A. D. 712-770* (1), *including an historical year record, a biographical index, and a topographical note, as well as maps, plans, and illustrations, arranged from his poems and translated.* I, *A. D. 712-759.* — London, Jonathan Cape; Boston & New York, Houghton Mifflin Company. in-8°, 455 p. et 1 carte. Prix : 21 *s.*

Auteur d'un *Chinese mirror* (mêmes éditeurs, 1925 ; trad. franç., Paris, 1926), d'essais sur la poésie chinoise et de traductions de poésies chinoises, Mme A. entreprend ici de tirer une biographie de Tou Fou d'un choix de ses poèmes traduits et commentés. Elle a basé son travail sur le *Tou che king ts'iuan* 杜詩鏡銓 (éd. de 1872), en vingt livres, publié sous K'ien-long par Yang Louen 楊倫, qui avait tenté là un classement chronologique des vers de Tou Fou. Suivant Mme A. (p. 24), sa contribution propre a été une esquisse des événements qui forment le fond de ces vers. Ce premier volume comprend cent trente pièces, traduites parfois par morceaux séparés, et parfois suivies, sous le nom de commentaires, d'un mélange de notions tirées des commentaires réunis par Yang Louen et de réflexions du traducteur. L'*historical record* (p. 358-398) est une sorte d'adaptation de la *biographie par années nien p'ou* 年譜, placée en tête du *Tou che king ts'iuan*, avec des renvois au *Biographical dictionary* de Giles et une manière de concordance entre les années de la vie de Tou Fou et les événements de son siècle les plus généraux et quelquefois les plus inattendus : il s'arrête à l'année 759 et sera « continué dans un autre volume ». Le *biographical index* (p. 399-428) renferme, sur les principaux personnages du temps, des notes prises dans le *Biographical dictionary* et ailleurs (on ne nous dit pas où), et, pour un certain nombre, coupées, comme le *record*, en attendant le second volume. Les autres suppléments annoncés, plus une *biographie* (p. 429-430), un *glossaire* (p. 431-440) et l'index (p. 441-450), témoignent de la même information générale et élémentaire. Mme A. nous apprend comment son livre a été fait (p. 23-24) et quelle a été sa méthode de traduction (p. 9-17). Il a été fait avec le concours du professeur chinois de Mme A., M. *Nung Chu* [農竹], nom que Mme A. traduit (p. 21) par *Cultivator-of-bamboos*, ce qui donne déjà un aperçu de sa méthode. Les réflexions de ce monsieur, qui d'ailleurs ne parle pas anglais (p. 11), encadrent avec plus d'abondance que d'à-propos les poèmes *traduits*, et sont mêlées à celles de son élève. Quant aux traductions, qui sont la raison d'être de tout le reste, un poème, choisi comme exemple par Mme A. elle-même (p. 13), nous fera pressentir leur valeur.

---

(1) Ces deux dates sont celles, entre autres, du *nien p'ou* du *Tou che king ts'iuan* et de GILES (*Biogr. dict.*, n° 2058). Elles diffèrent de celles de 708-766 tirées par CHAVANNES des deux *T'ang chou* (cf. *J. A.*, juillet-août 1902, p. 154), et de 713-771, relevées par PELLIOT dans un texte des Song (cf. *BEFEO.*, II, p. 337), et que Mme A. ne cite ni l'une ni l'autre.

夜宴左氏莊 (1).
風林纖月落
衣露淨琴張.
暗水流花徑
春星帶草堂.
檢書燒燭短
說 (2) 劍 (3) 引杯長.
落之語 (4) 聞吳詠
扁舟意不忘.

Ce qui peut se rendre ainsi :

Banquet, la nuit, à la maison des champs de la famille Tso.

Sur le bois éventé la lune mince (5) décline,
Les habits se mouillent de rosée, les guitares propres se tendent (起) (6).
Une eau cachée s'écoule près du sentier fleuri,
Les étoiles printanières pendent sur la maison d'herbe (承) (7).
On examine des livres, et le flambeau qui brûle est court,
On disserte sur des épées, et la ronde des coupes est longue (輔).
Les propos chus, j'écoute les chants de Wou :
Petite jonque ! ma pensée ne [t']oublie pas (合) (8).

Et ce que Mme A., secondée par M. Nong-tchou, traduit (p. 64) :

Night feast at estate of the Tso clan.

Wind weaves, of forest shadows and fallen moon-light, a pattern, white in warp and black in weft ;
Dew purifies our robes ; we stretch the strings of psalteries.
Dark water flows beside flower-edged footpath,
Spring stars girdle the Grass Hut.
Compose writings ; candle burns short ;
Utter rapier-words ; wine-cups pass often.
Poem ended ; hearing a chant of Wu.
I think of little boat : I do not forget !

---

(1) *Tou che king ts'iuan*, k. 1, f° 5 *a* de l'éd. de 1872.

(2) Variante : 看.

(3) 煎茗, au lieu de : 說 (var. 劍 signalée par le *Tou Kong-pou che* 杜工部詩, k. 10, f° 34, in *Sseu pou ts'ong k'an*).

(4) Ou : 詩罷, leçon qui semble meilleure (*ibid.*, etc.).

(5) Ou menue, épithète de la lune nouvelle, 初生之月.

(6) La distinction des quatre parties de cette poésie se trouve dans le commentaire du *T'ang che ho siuan siang kiai* 唐詩合選詳解, de Lieou Wen-Wei 劉文蔚, des Ts'ing, k. 6.

(7) Nom de la bibliothèque de Tou Fou et de sa maison de Houan-houa 浣花, au Sseu-tch'ouan.

(8) Les commentateurs voient ici une allusion à une promenade sur les Cinq-lacs 五湖, au Kiang-sou et au Tchō-kiang, que les chants du pays de Wou rappellent au poète, en même temps que le pays même.

Nous n'insisterons pas sur le commentaire, M. Cultivateur-de-bambous ayant pris pour tel le titre et la notice du poème suivant (1). Est-il utile d'ajouter que toute recherche un peu rigoureuse est ici absente ? Ce volume, de présentation matérielle très soignée, est un exemple des mauvais tours que de mauvais lettrés jouent parfois à des amateurs de plus d'enthousiasme que de sens critique.

E. GASPARDONE.

Inventaire du fonds chinois de la bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient, t. Ier, fasc. 1. — Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1929. In-8° de 320 p.

Ce catalogue est l'œuvre collective de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Commencé en 1919, après plusieurs années de préparation, le manque de personnel, et les difficultés de l'impression en ont retardé jusqu'en mars 1929 la parution du 1er fascicule.

L'ordre est alphabétique d'après la transcription française du chinois et le premier mot du titre. Dans ce classement, certaines expressions, comme 施氏 (art. 659), 古今圖書集成 (art. 1640), 全校 (art. 2261), 佛說, etc., qui apparaissent fréquemment au début des titreschino is sans en faire proprement partie, n'ont pas été retenues : l'ouvrage est à chercher au premier caractère suivant ; ces expressions sont données en petits caractères sans transcription. Dans les cas de variantes pour le titre d'un même ouvrage, chaque variante a fait l'objet d'un article, le titre le plus usuel ou le plus complet ayant la notice et les autres titres un renvoi (cp. art. 570 et 593 ; 572 et 573 ; 580, 1159).

Le premier fascicule comprend 2644 articles (A-EUL). L'ouvrage formera probablement quatre fascicules. L'impression en est aujourd'hui à la 60e feuille.

Bien qu'embrassant à peu près la totalité du fonds chinois de l'Ecole française au moment de l'établissement des fiches, les lacunes d'un pareil inventaire ne pouvaient pas n'être pas nombreuses. Quelques collections importantes, comme, par exemple, le *Sseu pou ts'ong k'an* ou le *Tao ts'ang* n'ont pu être dépouillées à temps. Les publications les plus récentes manquent également. En revanche, tant par le nombre des éditions anciennes et modernes non contemporaines, que par le nombre des *ts'ong chou*, l'importance du dépouillement effectué, et la masse des matériaux bibliographiques rassemblés, l'*Inventaire* dépassera de loin tout ce qui a été fait hors de Chine ou du Japon en ce genre, y compris l'excellente *Bibliographie coréenne*. En ce qui concerne les *ts'ong-chou*, il présentera sur les *Wei k'o chou mou* 彙刻書目, en compensation des recueils collectifs qui lui manqueront, l'avantage d'offrir en deux ordres différents la matière qu'ils enferment : les titres sont donnés, pour le premier, à l'article collectif du *ts'ong-chou*, dans la suite

(1) 臨邑舍第書至苦雨.

même que les ouvrages occupent dans le recueil; pour le second, aux articles particuliers, dans la suite alphabétique des différents titres, ce qui intègre la table des *ts'ong-chou* dans le catalogue général. Il est à peine besoin de noter la commodité d'un répertoire qui place sous la main, dans la même table, avec toujours l'édition et le folio, des masses aussi peu maniables que le *Chouo fou*, le *Yu han chan fang tsi yi chou* 玉函山房輯佚書, le *Ts'iuan T'ang che* et le *Ts'iuan T'ang wen*, les Tripiṭaka, et même l'inextricable revue *Kouo ts'ouei hio pao* 國粹學報!

En règle générale, chaque article comprend le titre et le nom de l'auteur, des commentateurs ou des éditeurs en transcription, suivis d'une notice en caractères où l'on a donné, toutes les fois qu'on l'a pu, les noms et appellations des auteurs, leur dynastie et leur lieu d'origine, le nombre de livres (卷) et les appendices (附) de l'ouvrage, les dates et autres indications de provenance relevées dans les préfaces, les postfaces, les marges, les colophons, etc., complétées au besoin par des renseignements recueillis en dehors de l'ouvrage objet de l'article. Ces additions sont entre crochets, comme certaines notes à propos de particularités biographiques ou bibliographiques, commençant le plus souvent par le mot 按, et dues à Tchong Man-khai [Tchong Man-k'i] 鍾 問 溪, Chinois au service de l'Ecole française, mort le 4 janvier 1929. Enfin sont données la cote, et, quand il y a lieu, la table des matières et la section du recueil ou de la collection dont l'ouvrage fait partie.

Le nombre de folios n'est pas donné. La division en volumes ne correspond souvent qu'à un hasard de reliure. Il y a là un inconvénient qu'on n'a pas su éviter d'abord, et qu'il est ensuite devenu difficile de corriger. Une bibliographie, et du genre de celle-ci, ne pouvait guère espérer d'éviter certaines imperfections.

Les articles de renvoi ont été multipliés. Les ouvrages aux indications identiques ne sont décrits que pour un exemplaire; pour les suivants, on s'est contenté d'un renvoi et de la nouvelle cote.

C'est, en somme, le fichier de l'Ecole française il y a quelques années qui sera mis bientôt à la disposition de tous les travailleurs.

E. Gaspardone.

Hartmut Piper. — *Der gesetzmässige Lebenslauf der Völker Chinas und Japans.* — Leipzig, Verlag von Theodor Weicher, 1929, in-8°, xv-110 p., dont un index. Prix: 3,50 Rm. (Die Gesetze der Weltgeschichte, Völkerbiologie, II. Abt., I. Teil.)

M. Hartmut Piper s'est fait connaître honorablement en Allemagne par un livre de philosophie néo-idéaliste dans lequel on a reconnu l'influence de Schelling et de Spencer. C'est plutôt à Lamprecht et à Kurt Breysig que fait penser le système de philosophie de l'histoire exposé ensuite dans une série de petits volumes intitulée *Les lois de l'histoire universelle*, dont le plus récent fait l'objet de ce compte-rendu. Il ne s'agit de rien moins que de la partie consacrée à l'Asie Orientale dans l'*ethnobiographie* et l'*ethnobiologie de l'humanité*. Le principe de cette science

nouvelle, c'est, d'après M. P., que les mêmes lois biologiques régissent tous les peuples sous la diversité de tous les modes d'existence possibles. Il s'ensuit que l'histoire de tous les peuples doit présenter des ressemblances profondes, spécifiques, et une *normalité, Gesetzmässigkeit*, qui détermine leur évolution entière. C'est, dit M. P. (p. VIII), tout ce que j'ai voulu révéler ici. Il l'a fait en condensant une histoire philosophique et comparative, pour la Chine, des environs du troisième millénaire a. C. à nos jours, dans les cinquante-six premières pages, et, pour le Japon, des origines divines à nos jours, dans les trente-sept suivantes. Un appendice de quatre pages comprime une histoire d'Europe en parallèle. Le système revient à distinguer dans la vie d'un peuple des périodes qu'on assimile aux âges théoriques d'un individu ; à chacun de ces âges, dont M. P. compte sept, nombre fatidique, correspond une forme de gouvernement, de civilisation, de société et de vie ethnique : *monarchie patriarcale de l'enfance, aristocratie de la jeunesse, absolutisme de la première maturité, constitutionalisme de la pleine maturité, impérialisme de la maturité tardive, césarisme de l'âge, marasme de la sénilité.* Ces tranches varient en durée : ainsi l'enfance correspond en Chine aux temps qui finissent à Fou-hi, au roi Wou des Tcheou et à l'empereur Tao-wou des Wei. On voit que l'individu se renouvelle trois fois au cours de l'histoire de Chine. Au Japon, si l'on en croit M. P., il a fallu se contenter d'un seul : la monarchie patriarcale de l'enfance ne finit que vers 645 p. C., et l'unique individu japonais arrive juste au marasme en même temps que le troisième individu chinois. Un bon tiers de ces pages est épuisé en comparaisons avec les hommes et les faits de l'histoire européenne, plus trois citations de vers de Gœthe, de Schiller et de Freiligrath : Yao est comparé à Périclès et au grand Frédéric ; Chouen est qualifié de Napoléon protochinois ; Li Long-mien est rapproché de Raphaël et de Léonard, et Wang Yang-ming, de Socrate, de Kant, et de Schopenhauer, etc. On reconnaît là un procédé dont ont beaucoup usé certains écrivains chinois et japonais contemporains, et M. P. a grand espoir en eux pour les trouvailles qui restent à faire dans cet ordre de recherches, car « ils connaissent naturellement de beaucoup plus près leur histoire nationale et se sont apparemment occupés beaucoup plus intensivement de ces parallèles que les chercheurs européens » (p. VII). L'auteur ne se demande pas si cette connaissance de l'histoire de l'Extrême-Orient n'est pas compensée chez ces écrivains par une connaissance naturellement moindre de l'histoire de l'Europe, et si cela précisément n'a pas permis la floraison de ces parallèles. Il lui suffit d'avoir trouvé une confirmation suffisante des lois qu'il a découvertes ailleurs, et qui lui ont permis de déduire ici des faits encore inconnus. Il semble donc que c'est aux philosophes et aux historiens de l'Europe de les admettre ou de les rejeter d'abord. A en croire l'avant-propos, d'aucuns, à la vérité, ont moins cru à la loi qu'à la métaphore et, comme les jeunes gens de *Colomba*, l'ont trouvée trop hardie. Mais M. P. les relève vertement, les avertissant de prendre *cum grano salis* tous les parallèles, parce que ses lois fondamentales ne sont pas mathématiques, mais biologiques, et se résignant à l'incompréhension que les petits esprits et les spécialistes opposent toujours aux « découvertes cosmiques », lesquelles toujours aussi finissent par s'imposer. On se tromperait, toutefois, si l'on concluait de cela que cette périlleuse synthèse manque de lecture, ou d'esprit.

E. GASPARDONE.

Revolucionnyj Vostok, jurnal naučno-icoledovatel'skoj associacii pri kommunističeskom universitete trud jaščixsja Vostoka im. I. V. Stalina (*L'Orient révolutionnaire*, revue de l'Association scientifique de l'Université communiste Staline, des travailleurs d'Orient). N°s 2-7 (1927-1929), 5 fascicules de 260 à 430 p. chacun. — Moscou, édition de l'Université.

S'il est vrai, comme l'a dit excellemment M. Sylvain Lévi, que « les vieilles cloisons, qui répartissaient en tranches commodes l'étendue de l'horizon historique, sont tombées », et qu' « un turquisant, un iraniste, un indianiste, un sinologue n'ont pas le droit d'ignorer les problèmes actuels de la Turquie, de la Perse, de l'Inde ou de la Chine » (1), il faut leur signaler cette revue, dont le titre indique assez les tendances. En dehors d'un nombre limité de pages consacrées à l'activité de l'association, elle publie une petite bibliographie, des chroniques, des notes et surtout des études, de gens généralement documentés, sur les mouvements révolutionnaires et les problèmes politiques, économiques et sociaux de l'Asie contemporaine envisagés du point de vue présent du communisme russe. Elle fournit par là même nombre d'informations sur l'attitude de ce dernier à l'endroit de ces problèmes. Les pays les plus étudiés sont naturellement ceux de l'Asie russe, l'Inde, l'Asie centrale, la Chine, le Japon et la Corée. Deux articles intéressent l'Indonésie (n° double 4-5, p. 127 sq. et 307 sq.) ; trois autres, sur les Nègres aux Etats-Unis, le Congo français et l'Egypte (n° 7), débordent le cadre primitif de la revue et l'étendent à tous les peuples de couleurs. Le Japon a cinq articles : sur la situation politico-économique (n° 2), la politique agraire, la politique mongole et mandchoue, une chronique (n° 4-5), l'expansion économique (n° 6). La Chine en a quatorze : sur les survivances du féodalisme, la Chine et la Mongolie, le mouvement paysan au Hou-nan, l'armée nationale révolutionnaire, le *li-kin* (n° 2), la situation de la classe ouvrière, les relations agraires (n° 3), l'étape actuelle de la révolution chinoise, la question agraire, la jeunesse et le parti communistes chinois, l'insurrection de Nan-tch'ang et la marche sur Swatow (n° 4-5). Signalons à part, comme se rapportant plus directement à l'objet de ce *Bulletin*, les articles de : B. Pachkov sur *La révolution et la langue en Chine* (n° 2, p. 78-90), E. Polivanov *Sur le nouvel alphabet chinois* (*ibid.*, p. 90-96), et A. Ivanov sur les *Nouvelles tendances dans la littérature chinoise contemporaine* (n° 6, p. 151-155), ainsi qu'une note de P. Galuzo sur les archives de l'Asie Centrale, à Tachkent, devenue le principal dépôt pour l'histoire de l'Asie russe (*ibid.*, p. 261-2).

E. Gaspardone.

Chaucer Yuan (Yuan Tcho-ying 袁擢英). — *La philosophie morale et politique de Mencius*. Avec une préface de J. Bourjade. — Paris, P. Geuthner, 1927, in-8°, 324 p. Prix 80 fr. (Etudes et documents publiés par l'Institut franco-chinois de Lyon, II.)

En quatre parties, M. Yuan expose successivement la vie, les conceptions philosophiques, la morale et la politique de Mencius. La deuxième et la troisième parties

(1) *JA.*, CCXIV, 1929, p. 172.

témoignent d'un effort louable pour préciser le sens de certains termes : *t'ien* 天, *sing* 性 (1), *sin* 心, *ming* 命, *jen* 仁, *yi* 義, *li* 禮, *tche* 智, etc., qui expriment des notions fondamentales de la pensée chinoise, mais que leurs divers équivalents européens ont chacun l'inconvénient grave de rendre d'une façon très incomplète, mêlée d'éléments étrangers, et de rendre seulement par aspects séparés et comme indépendants, alors qu'elles ne prennent leur pleine signification que conçues dans leur complexité souvent décevante et obscure. Pour M. Y., Mencius a été un disciple de Confucius moins métaphysicien encore que son maître, auquel il doit beaucoup, mais auquel il est venu librement ; il a assimilé sa doctrine, l'a développée, illustrée de nouveaux exemples, complétée sur la question de la destinée, *ming*, dont il a bien saisi la portée pratique, et modifiée enfin en plaçant l'idée de la bonté de la nature au centre de sa philosophie. M. Y. a donc raison de conclure à l'originalité des conceptions politiques et morales de Mencius ; mais il faut l'entendre au sens de l'originalité de celles de Confucius lui-même, et non, comme en ses préoccupations de jeune Chinois l'écrit M. Y., p. 301, parce qu'il fut le premier démocrate.

Le chap. I, consacré à la vie de Mencius, ne contient aucune date, sauf 372, sous prétexte que le rappel des discussions chronologiques sur le sujet alourdirait l'exposé. Le chap. XVIII et dernier traite du *tsing t'ien* sans renvoi aux travaux récents, dont quelques-uns au moins n'ont pas dû être ignorés de M. Y. (cp. *BEFEO.*, XXIII, p. 494-8). Le chap. II cite sur le *Mencius* les opinions d'auteurs chinois (Han Yu, Tong Chou-tchong, etc.) sans référence aux passages en question et souvent même aux ouvrages, ce qui laisse malgré soi l'impression que l'auteur utilise un tiers qu'il ne nomme pas. Les jugements sur Yang Tchou et Mo Ti (chap. III) sont un peu rapides. M. Y. se meut plus à l'aise dans les développements éthico-politiques un peu lâches, augmentés jusqu'à l'excès de citations (avec références précises), souvent de seconde main, d'auteurs européens anciens et modernes, mis inlassablement en comparaisons avec des auteurs chinois. Parmi ceux-ci, c'est à des modernes comme Leang K'i-tch'ao, Hou Che et Ts'ai Yuan-p'ei que va toute sa prédilection.

E. GASPARDONE.

W. Perceval YETTS. — *The George Eumorfopoulos Collection. Catalogue of the Chinese & Corean bronzes, sculpture, jades, jewellery and miscellaneous objects.* Vol. I, *Bronzes : ritual and other vessels, weapons, etc...* — London, E. Benn, 1929, in-fol., 89 p. et 75 pl.

Ce volume vient ajouter à la publication des collections Eumorfopoulos une très intéressante étude des bronzes chinois et coréens, un second volume devant contenir les sculptures, les bijoux et les jades. L'abondance et la qualité des reproductions,

(1) P. 79 et 93, M. Y. donne de ces deux caractères l'étymologie courante et fausse tirée de l'analyse idéographique de leurs composants modernes.

la savante documentation développée dans le texte, en font un ouvrage précieux pour les collectionneurs. M. Eumorfopoulos, dans un avant-propos, nous présente lui-même son volume. Notre connaissance des bronzes de l'époque des Han est aussi récente que celle des poteries et céramiques Song. Si nous établissons un parallèle entre les recherches faites au Thanh-hoá et les découvertes provenant de la Chine, nous constatons, en effet, que les bronzes de l'époque des Han qui furent mis au jour dans le Nord-Annam gisaient dans un site également truffé de poteries Song. Les recherches conduites dans cette région aboutissaient alternativement à la découverte d'objets de ces deux époques que dix siècles séparent, et souvent même le gisement préhistorique n'en était pas éloigné. Les exemples que nous montre M. E. n'étaient pas totalement inconnus en Occident, mais certaines pièces de sa collection sont cependant nouvelles. En fait, il n'y a que peu de bronzes d'une rareté vraiment exceptionnelle qui soient, d'après M. E., encore régulièrement transportés loin de Chine. Au Japon, la collection du Baron Sumitomo contenait quelques pièces de grand mérite, mais elle n'était connue que d'une élite. M. E. nous cite un « vase à vins épicés », reproduit dans son volume, qui fut proposé à Londres avant la guerre. Les amateurs, non avertis, hésitèrent devant son prix très élevé et il fallut un « courageux collectionneur » pour acquérir la pièce que M. E. se félicite aujourd'hui de posséder. En une sorte d'esquisse panoramique, M. E. nous fait l'historique chronologique de sa collection, citations et anecdotes intéressantes, mais où se révèle surtout la grande passion de l'amateur à l'affût du « beau morceau ». Il se plaint de la difficulté qu'il y a, particulièrement en ce qui concerne la sculpture, à rassembler en un hôtel particulier un grand nombre de pièces... que bien des musées seraient d'ailleurs heureux d'exposer. Après la guerre, les fouilles, et sans doute aussi le pillage, permirent à l'étranger de recueillir des bronzes Han, et l'auteur, candidement, déplore que tout n'ait pas pu prendre le chemin de l'Angleterre.

Le texte de l'ouvrage est dû à M. Perceval Yetts. Après une préface et un tableau des dynasties chinoises, M. P. Y. étudie longuement les inscriptions des bronzes, puis la technique de leur fonte et de leur décor. Dans le chapitre suivant, il passe en revue par dynasties les différentes catégories de récipients et leurs usages divers. Ces chapitres, illustrés *in extenso* de nombreux dessins explicatifs sur les caractères, sont suivis d'un catalogue, puis d'une bibliographie, qui ne comprend pas moins de 188 numéros, et de plusieurs index.

Il est évident qu'une des premières difficultés auxquelles se heurte toute tentative muséographique ou descriptive, comme le présent ouvrage, est la classification. Ainsi que nous l'expose M. P. Y., les bronzes et les jades dont le décor est suffisamment important semblent être désignés pour la section « sculpture ». Dans le dessin des motifs ou des inscriptions, la chronologie est une règle impérieuse et cependant les controverses soulevées par les découvertes les plus récentes rendent une telle classification sujette à remaniements ultérieurs. M. P. Y. ne manque pas de nous informer qu'il a puisé aux meilleures sources, qu'il tient compte des dernières découvertes et travaux de Laufer, Andersson, Koslóv, Le Coq, Pelliot et Stein, et qu'il écartera, quitte à rester dans l'indétermination, toute précision qu'il ne considérerait pas comme strictement scientifique. C'est là bonne méthode, probe et désintéressée, et nous ne saurions que l'en féliciter.

L'essai sur les inscriptions tient une large place dans ce volume. Leur connaissance est en effet indispensable à qui veut entreprendre une sérieuse étude des

bronzes. La reproduction des caractères au trait que l'on nous présente, au lieu de la phototypie, est certainement plus exactement documentaire, à la condition, qui nous paraît scrupuleusement observée, qu'elle soit consciencieusement exécutée. M. P. Y. nous fait un véritable historique de l'écriture chinoise depuis l'époque héroïco-mythologique jusque sous les Han postérieurs. Les documents autres que ceux gravés sur le bronze sont exceptionnels et rendent difficile l'étude de l'écriture à cette époque reculée. La brillante renaissance des lettres sous les Song provoqua la création d'écoles régulières et la science de l'épigraphie naquit à ce moment. Des nombreux livres, dus à une trentaine d'écrivains différents, il nous reste près de vingt ouvrages aujourd'hui connus. Onze d'entre eux sont cités dans la bibliographie du volume de M. P. Y. Sous la domination des Mongols et sous les Ming, l'étude de l'épigraphie fut languissante pour refleurir à nouveau depuis la période Ts'ing, mais les derniers épigraphistes restèrent sous l'influence de leurs précurseurs Song.

Certains bronzes, parmi les plus anciens, proviennent d'un site où, en 1889, des écailles de tortues et des os gravés furent découverts. Ce site est au Nord de la province de Hou-nan, près de la cité de An-yang. Ces fragments inscrits sont datés d'une centaine d'années avant J.-C. Leur état de conservation est dû sans doute à des propriétés particulières des terrains dans lesquels ils étaient enfouis. La guerre des Boxers vint interrompre ces travaux qui restèrent fort peu connus en Occident. M. P. Y. passe en revue les noms d'auteurs qui consacrèrent leur vie à l'étude de l'épigraphie chinoise, puis affecte de nombreuses pages à la décomposition des caractères et à l'étymologie des inscriptions portées par les bronzes.

En ce qui concerne l'étude des techniques anciennes, à l'examen d'une pièce deux sortes d'observations peuvent nous guider dans nos recherches. En premier lieu, la composition de la matière mise en œuvre, à laquelle pourront se joindre des considérations de patine et de conservation. Ensuite le travail de l'artisan, son « métier » et l'habileté de ses procédés. Cependant de tout temps le secret des techniques fut d'autant plus tenu mystérieux qu'elles étaient plus habiles. La division des provinces ayant chacune un vocabulaire technique qui leur était propre, les formulaires hermétiques et les dosages en mesures locales et variables sont autant d'éléments qui empêchent l'établissement de règles générales. M. P. Y. envisage les différentes sources qui peuvent nous renseigner, sans autre certitude cependant que celle que peut donner une analyse chimique. Cependant celle-ci nous prouve que le zinc et l'étain entrèrent dès les débuts dans la composition des bronzes chinois avec l'antimoine et le nickel, approchant ainsi des méthodes scientifiques modernes. Ce qui fait que l'analyse du métal ne détermine pas toujours l'origine et même l'authenticité de la pièce. L'examen de celle-ci dans un esprit purement esthétique est un élément de discrimination plus exact quant à son authenticité. Mais encore faut-il une connaissance approfondie de toutes les séries et de leurs aboutissements dans les différents « ateliers » de fabrication. L'examen de l'inscription, quand la pièce, par bonheur, en porte une, son point de vue symbolique donnent, au meilleur titre, des indications précieuses. La littérature descriptive, consultée constamment par M. P. Y., contribua largement aux résultats de ses recherches. Ainsi, au XIIIe siècle, le *Tong t'ien ts'ing lou* nous révèle que le procédé dit « cire perdue » était couramment utilisé. Ce n'est pas surprenant, les caractéristiques des bronzes chinois anciens étant le poli extrême de la surface, sans défauts ni porosités, et la

finesse du métal. L'analyse nous démontre également qu'ils contenaient une grande proportion de plomb, quoique la composition du métal ne soit pas un argument convaincant. M. P. Y. envisage ensuite les différentes méthodes de fonte et les procédés de moulage et de ciselage du métal. La technique dite de « la cire perdue » qui donne une épreuve d'une seule venue, homogène, sans défauts, sans rugosités et plus fine, comme en Occident, paraît avoir été employée de préférence. Celle de moulages « au sable » nécessite un huilage et un brossage de la matrice qui laissent des traces témoins et des poches d'air. D'autre part, la fonte « à pièces », en plusieurs fragments montés par juxtaposition ou recouvrement, rivés ou soudés ultérieurement, conduit à des « coutures » significatives. Le mode d'application du décor mériterait également une longue description. Il se résume en deux techniques, souvent employées simultanément : 1° la forme décorative est venue avec le moulage de la pièce (souvent contre-typée sur un modèle) ; 2° le décor est obtenu par l'impression de coins gravés soit sur la matrice, soit sur le moule. Ce dernier procédé, quoique plus industrialisé, plus « en série », paraît être le plus ancien. Les tambours de pluie, les plus humbles armes de bronze, notamment celles découvertes au cours de ces dernières années au Thanh-hoá et dont l'origine est voisine de la préhistoire, portent des décors obtenus ainsi. Les pièces incrustées sont assez rares, elles appartiennent à la technique dite du « champlevé », l'application est matée si c'est un métal qui est incrusté ; s'il s'agit, ainsi qu'il arrive quelquefois, de joyaux, ceux-ci sont collés dans leur logement au moyen d'un adhésif.

La destination des anciens vases est un sujet qui a provoqué, lui aussi, de nombreuses recherches. M. P. Y. envisage cette question dans un ordre général, puis au cours des différentes dynasties. Il s'aide en cela des textes, parfois mutilés et transformés par les traducteurs, ce qui lui inspire une légitime méfiance, et souvent des objets eux-mêmes et des inscriptions qu'ils portent.

Si nous cédions au désir d'examiner une à une chacune des admirables planches en héliogravure reproduisant les pièces de la collection Eumorfopoulos, cela nous entraînerait trop loin et nous sortirions du cadre de cette note, déjà trop longue. Elles retiendront toutes l'attention des artistes et des amateurs d'art chinois, tout en constituant une documentation scientifique de premier ordre. De nombreuses planches sont coloriées. C'est à dessein que nous disons « coloriées », car, malgré le soin qui a présidé à leur établissement, elles n'échappent pas à une légère critique qu'il nous suffira d'esquisser ici. En effet, malgré les perfectionnements de la photographie avec écrans sélecteurs ou sur plaques dites orthochromatiques, le registre des valeurs enregistrées sur une émulsion chimique ne correspond pas exactement à la gamme perçue par l'œil. Si, sur ces valeurs déjà fautives, on passe ensuite un « ton » coloré, on modifie leur intensité en raison inverse de la fluidité de la couleur employée. C'est ainsi, par exemple, que l'on arrive à avoir des parties rouges très foncées et des bleus-verts trop transparents, alors que sur la pièce ces parties, quoique de couleurs complémentaires, étaient *de même valeur*. C'est ce qui semble se produire sur certaines planches du volume de M. P. Y. Le souci de perfection qui a guidé les auteurs nous autorise lui-même à faire cette légère réserve qui n'enlève rien à la grande valeur de l'ouvrage. De tels documents sont exceptionnels et nous ne pouvons que nous féliciter de voir ainsi se continuer la divulgation aussi savante qu'artistique de la collection Eumorfopoulos.

J. Y. Claeys.

M. Boule, H. Breuil, E. Licent et P. Teilhard. — *Le Paléolithique de la Chine.* — Paris, Masson, 1928, in-4°, VIII-138 p., 53 fig. et 30 pl. (Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, mémoire 4.)

Les Archives de Paléontologie humaine, fondées par le Prince Albert Ier de Monaco, ont publié leur 4e mémoire, monographie traitant un sujet des plus intéressants, magnifiquement illustrée. La découverte du Paléolithique chinois par M. Teilhard de Chardin et M. Licent y est exposée. L'ouvrage est ainsi divisé : *Introduction*, par M. Marcellin Boule, Professeur au Muséum national d'Histoire naturelle, Directeur de l'Institut de Paléontologie humaine ; 1ère partie, *Stratigraphie*, par le P. Teilhard de Chardin et le P. E. Licent, Directeur du Musée Hoangho-Paiho à Tien-tsin ; 2e partie, *Paléontologie*, par M. Boule et M. Teilhard de Chardin ; 3e partie, *Archéologie*, par M. l'abbé H. Breuil, Professeur au Collège de France. Les dessins dans le texte sont dus à M. l'Abbé Jean Bouyssonie.

Une mission organisée avec le concours financier du Muséum national d'Histoire naturelle, de l'Académie des Sciences et du Ministère de l'Instruction Publique, fut confiée à M. Teilhard de Chardin. Il devait essayer d'acquérir quelques données nouvelles sur l'importante question du rôle à attribuer à l'Asie centrale dans l'histoire des humanités primitives. Les recherches furent entreprises dans l'Ordos du mois d'avril 1923 à l'automne 1924.

Nous ne pouvons mieux faire que résumer cette monographie. Deux gisements préhistoriques sont seuls décrits ; l'industrie lithique de l'un et la faune de l'autre sont soigneusement étudiées.

I. — Dans la partie moyenne de son cours, le Houang-ho (Fleuve Jaune) décrit en Mongolie un arc de cercle de 700 kilomètres environ (signalons deux de ses affluents, le Chouei-tong-keou et le Sjara-osso-gol), au N. s'étend le désert de Gobi, au S., limitées par la Grande Muraille, se trouvent les steppes de l'Ordos. Les études ont été faites dans la contrée ainsi circonscrite. L'aire comprenant tous les points fossilifères mesure au moins 30.000 kilomètres carrés ; les stations préhistoriques extrêmes sont distantes de 500 kilomètres. Les observations stratigraphiques sont très importantes. Voici les principales : étude de fixation de l'Âge du « Grand Lœss ». Le lœss, limon jaune dû aux actions éoliennes, aqueuses et dynamiques, occupe une place prépondérante dans les formations pléistocènes du N. de la Chine. Il est en Asie centrale la continuation très amplifiée du lœss de l'Asie septentrionale et occidentale, de la Russie, de l'Europe centrale et des plateaux et vallées du N. de la France. La succession stratigraphique suivante a été relevée en Ordos : 1° Couches inférieures : sable passant à des formations détritiques et lacustres ; 2° *Terres jaunes à faune franchement quaternaire comprenant une série de remblaiements* complète : conglomérat de base, couche sableuse stratifiée et vrai lœss ; 3° Limons et sables sans vestiges néolithiques. Au-dessus, *une mince couche de terre noire avec restes néolithiques.*

Dans les terres jaunes seules et même dans leurs parties profondes, les traces de l'Homme paléolithique ont été relevées.

Les terrains sédimentaires bornant le lit du Chouei-tong-keou forment trois terrasses. C'est dans l'inférieure, en plein lœss à 1 ou 2 mètres au-dessus du conglomérat

de base qu'a été trouvé le premier niveau paléolithique. Les terrasses les plus anciennes des cours d'eau du N. de la France, rappelons-le, ont fourni beaucoup d'instruments chelléens. Le foyer principal du Chouei-tong-keou avait 20 mètres de long et était surmonté par au moins 12 mètres de lœss ; il se présentait comme les foyers classiques d'Europe. En le fouillant, on a remué 900 mètres cubes de lœss : on en a extrait 300 kilogrammes de pierres taillées, parfois de dimensions considérables : les terrasses du voisinage fournissaient à ces Hommes primitifs la matière première de leurs instruments, quartzites rouges, calcaires silicifiés. Les ossements d'animaux étaient peu abondants. Les Paléolithiques, à la fin de la période de grand ruissellement qui a amené les graviers de base, se sont installés là ; eux et tous leurs contemporains de l'Ordos recherchaient le voisinage de rivières ou de lacs. Les Chelléens d'Europe s'établissaient près des cours d'eau. Les uns et les autres ne vivaient pas dans des grottes. L'examen de la faune permet de supposer que le climat était assez peu rude et assez peu chaud pour convenir en même temps à l'Autruche, au Buffle et au Rhinocéros laineux (*R. tichorhinus*) ; le pays était « assez désertique pour donner asile aux Gazelles et aux Rongeurs des steppes et assez verdoyant pour nourrir au voisinage des dunes de grands Herbivores ».

Dans le bassin entier du Chouei-tong-keou, le lœss renferme de nombreux vestiges d'une industrie paléolithique homogène ; plusieurs foyers secondaires ont été découverts. La population semble avoir habité la région pendant toute la durée de la formation du lœss. A la surface du sol gisent quelques vestiges d'une industrie néolithique. Ils montrent que le remblaiement lœssique était depuis longtemps terminé quand sont arrivées les populations néolithiques.

Dans la région S.-S.-E. de l'Ordos, le Sjara-osso-gol coule au fond d'un cañon dont les parois peuvent atteindre 65 mètres de hauteur. A plus de 100 kilomètres à l'E. du foyer principal du Chouei-tong-keou, à 55 mètres environ au-dessous du sol de la steppe et à à peu près 7 mètres au-dessus du thalweg, s'étend un niveau paléolithique important. Vieux sol qui a été suivi par M. Licent et M. Teilhard sur 200 mètres de long. L'Homme, contemporain des Préhistoriques du Chouei-tong-keou, a vécu là, puis un remblaiement s'est produit. L'outillage lithique, original, se compose de pièces petites et rares ; les instruments en pierre recueillis pendant un mois tiennent dans « le creux de deux mains ». La matière première manque sur place ; on allait la chercher au loin ; des « graviers quartzeux, gros comme des dragées », étaient seuls utilisés. La faune était très riche. Des ossements complets, bien conservés, ont permis de remonter deux squelettes de grands mammifères (Rhinocéros à narines cloisonnées et Hémione). Ils figureront dans la galerie de paléontologie de notre Muséum national.

Quelques petites pièces néolithiques ont été recueillies en surface, non loin du niveau paléolithique du Sjara-osso-gol. D'après les conditions de gisement et les trouvailles faites au Chouei-tong-keou, on constate que le Paléolithique et le Néolithique appartiennent en Chine comme en Europe, à deux époques géologiques différentes. Ils peuvent être considérés comme deux blocs superposés sans trace de civilisations intermédiaires.

II. — La faune mammalogique étudiée dans la seconde partie de l'ouvrage provient du niveau paléolithique du Sjara-osso-gol. Elle se compose de formes éteintes, de formes émigrées et de formes vivant encore dans le pays. Beaucoup d'espèces

sont connues dans le Paléolithique européen distant de 8.000 kilomètres. Un seul éléphant, *Elephas* cf. *namadicus*, a été rencontré dans ces dépôts ; ses restes sont rares. Il atteignait, semble-t-il, une taille considérable. Le Mammouth à longue toison, du Pléistocène moyen d'Europe, était absent. Son compagnon habituel dans les gisements de l'Eurasie occidentale, le Rhinocéros laineux à narines cloisonnées, le *Rhinoceros tichorhinus*, a laissé de nombreux ossements ; il était grand lui aussi. Les restes d'Equidés sont très abondants, ils proviennent presque tous d'une Hémione de taille élevée et de rares petits chevaux. Un chameau très grand faisait aussi partie de cette faune. Le genre *Camelus* était installé depuis longtemps dans l'Ancien Monde quand l'Homme paléolithique vint à Sjara-osso-gol. Les os de Cervidés, bêtes de chasse par excellence, ont fourni une riche récolte. Ces animaux servaient à l'alimentation de l'Homme et leurs bois étaient utilisés comme armes ; citons, entre autres, le *Cervus megaceros*, var. *Mongoliæ*. Le renne manquait. La plupart des vestiges de Bovidés semblent provenir de *Bos primigenius*. Les restes de Carnassiers sont particulièrement rares ; on rencontre cependant *Hyæna crocuta*, race *spelæa*. L'Hyène des cavernes est en Europe, pendant l'âge du Renne, très ancien et moyen, l'associée de *Rhinoceros tichorhinus*, de *Bos primigenius* et de *Cervus megaceros*.

A côté de ces grands Mammifères, se trouvaient des Insectivores, des Rongeurs et des Oiseaux ; ils paraissent appartenir à des formes vivantes. Mentionnons les fragments d'œufs d'Autruches, *Struthiolithus* ; dans l'Ordos, ils ont été rencontrés uniquement parmi les restes de l'industrie paléolithique. Avant l'époque du lœss, l'Autruche existait en Asie orientale et en Chine ; dans ce pays elle n'a pas survécu aux temps paléolithiques. A en juger par la présence simultanée de l'Autruche, du Buffle et du Rhinocéros laineux, la faune du Sjara-osso-gol n'était ni une « faune froide », ni une « faune chaude ».

III. — Les produits de l'industrie du Chouei-tong-keou et du Sjara-osso-gol ont été soigneusement étudiés par M. Breuil. Les instruments en pierres taillées du foyer principal du Chouei-tong-keou, souvent de grandes dimensions, proviennent pour la plupart de nucléus. On prenait des galets ou des rognons de débitage ; par percussion, on en détachait des éclats. Chacun de ceux-ci était transformé, le plus souvent par l'enlèvement d'esquilles, en pointes, en racloirs et en racloirs-pointes. Avec les nucléus les plus allongés, on faisait, d'après les mêmes procédés, des lames parfois transformées en grattoirs et en burins. La technique était analogue à celle du Moustiérien d'Europe. Assez rarement le nucléus, après avoir fourni des éclats, était soumis à un travail secondaire et réutilisé comme instrument.

On a aussi trouvé au Chouei-tong-keou un outillage microlithique, éclats servant probablement à armer les flèches, micro-grattoirs, etc.

Les diverses formes de l'industrie paléolithique de l'Ordos ressemblent à celles des civilisations analogues d'Europe et des autres parties du monde. Beaucoup de pierres taillées doivent être rapprochées des produits de l'industrie moustiérienne de France, mais elles s'accompagnent d'éléments caractéristiques dans nos pays de l'Âge du Renne.

Dans le gisement de Sjara-osso-gol, les éléments en pierre un peu volumineux

sont en nombre extrêmement restreint. On rencontre surtout les produits d'une industrie microlithique : micro-pointes, micro-grattoirs, micro-racloirs.

Telles sont les lignes importantes de cette monographie. Aucun reste humain n'a été découvert. Mais les auteurs estiment qu'ils ne sont qu'au commencement des recherches, ils n'ont fait qu'ouvrir une porte donnant sur un immense champ. « Lorsqu'aura été définie, comme nous l'espérons, l'extension de la nappe paléolithique en Asie orientale, il restera à en faire le raccord avec la nappe similaire de l'Europe orientale. Alors, seulement nous aurons trouvé une base solide pour tenter la corrélation ethnologique entre les populations paléolithiques de la Chine et celles de l'Occident. » Ce programme est d'une ampleur presque déroutante, les résultats indiqués constitueraient une des conquêtes les plus importantes de la préhistoire.

M. Boule termine l'introduction par une brillante hypothèse : « ... dans l'Ordos, en plein milieu du continent asiatique, nous serions en présenece d'un de ces grands ateliers d'élaboration de produits industriels qui se sont répandus peu à peu, de proche en proche et par étapes successives, jusqu'aux extrémités des lointaines péninsules. A la faveur de cette hypothèse qu'on ne saurait gratifier de gratuite, puisqu'elle rend compte, mieux que d'autres, des faits observés, et qui n'est donc pas un simple mirage, l'Asie nous apparaît encore comme un grand centre de diffusion des industries humaines qui sont parmi les plus anciennes. »

M. Colani.

Ch. B.-Maybon et Jean Fredet. — *Histoire de la Concession française de Changhai.* — Paris, Librairie Plon, 1929, in-4°, VII-458 p., 29 pl. hors texte, dont 9 cartes ou plans.

La concession française de Changhai s'étend aujourd'hui sur une superficie de mille hectares, compte 360.000 habitants, est sillonnée par 92 kilomètres de voies carrossables, a un budget annuel de 3.816.000 taëls. Cette considérable cité est noyée dans une zone urbaine qui compte peut-être quatre millions d'âmes.

Le livre de MM. Ch. B.-Maybon et Jean Fredet retrace l'histoire de la création et du développement de ce puissant organisme, de 1849, date de la fondation, à 1875, qui marque la fin de ce gros volume. Un second volume doit traiter la période qui va de 1875 à nos jours.

La concession française fut établie en principe par le traité franco-chinois de 1844 ; mais elle ne fut réellement fondée qu'en 1849 (6 avril). Malgré le traité, qui était formel à cet égard, les autorités chinoises n'auraient pas concédé le terrain demandé, sans la ténacité et l'habileté du Consul de France à Changhai, de Montigny (qui devait un peu plus tard remplir d'importantes missions au Siam et en Annam, — avec un médiocre succès, d'ailleurs).

En juillet 1854 fut envisagée la fusion de toutes les concessions en une concession internationale. Le Consul de France, Edan, accepta d'abord, sous réserve de

l'approbation du Gouvernement français. Mais les Français de Changhai en vinrent bientôt à penser que la fusion serait néfaste à leurs intérêts, et, d'autre part, le Ministère n'approuva pas la convention de 1854 ; si bien que la concession française mena une vie séparée de la concession internationale. En 1863, il fut officiellement déclaré que la concession française était absolument distincte de la concession internationale.

En 1875, date où se termine l'étude de MM. Ch. B. - Maybon et J. Fredet, la concession française comptait environ 33.000 habitants dont 300 Européens (parmi lesquels 100 Français) ; son budget s'élevait à 126.000 taëls.

De grands progrès avaient donc été réalisés depuis la fondation ; mais, si l'on compare cette situation à la situation actuelle, donnée au début de ce compte rendu, on constate que des progrès plus grands encore restaient à faire. Ce volume de 465 pages grand in-octavo relate donc l'histoire de vingt-six années, dont beaucoup furent sans intérêt.

Cet ouvrage apparaît comme une œuvre consciencieuse d'histoire locale : on ne pourra plus aborder l'histoire de Changhai sans le consulter. Il constitue une chronique détaillée, et presque quotidienne, des événements de Changhai ; on y trouvera sur les moindres incidents, en particulier sur les conflits entre Conseil municipal et Consul, une documentation très abondante : les textes sont longuement et parfois intégralement cités. Au total donc, travail utile et présenté luxueusement beau papier, illustrations nombreuses et généralement très intéressantes.

P. Gourou.

Japon et Corée.

Georg Schurhammer, S. J. — *Das kirchliche Sprachproblem in der japanischen Jesuitenmission des 16. und 17. Jahrhunderts.* Ein Stück Ritenfrage in Japan. — Tōkyō et Leipzig, *Asia Major*, 1928, in-8°, x-137 p. (« Mitteilungen » der deutschen Gesellschaft für Natur- und Völkerkunde Ostasiens, Bd. XXIII.)

Id. — *Die Disputationen des P. Cosme de Torres S. J. mit den Buddhisten in Yamaguchi im Jahre 1551*, nach den Briefen des P. Torres und dem Protokoll Seines Dolmetschers Br. Juan Fernandez S. J. — Tōkyō et Leipzig, 1929, in-8°, x-114 p. (Même collection, Bd. XXIV, Tl. A). — Chaque ouvrage a une bibliographie et un index.

L'infatigable remueur de manuscrits qu'est le P. G. Schurhammer a fondé ces deux livres sur les documents inédits découverts, à l'occasion de ses recherches sur François Xavier, d'abord dans les archives de la Compagnie de Jésus, ensuite dans celles des Indes, à Séville, et dans les bibliothèques de l'Université de Louvain, de l'Ajuda de Lisbonne, de la Vaticane et de la Nazionale de Rome. Il s'est servi également des imprimés européens : sources, recueils, histoires et articles susceptibles d'éclairer les sujets.

Dans le premier de ces ouvrages, il étudie la façon dont les apôtres du Japon ont résolu le problème de la création d'une langue, ou plus exactement, d'un vocabulaire religieux catholique à l'usage de ce pays. Quoique cette étude soit faite du point de vue de l'historien de la foi plutôt que de l'historien pur ou du linguiste, elle n'en est pas moins objective et propre à les intérreser l'un et l'autre.

Cette création s'accomplit en trois étapes : de 1549 à 1551, avec F. Xavier, le P. Torres et le Fr. J. Fernandez ; de 1552 à 1570, sous le P. Torres, avec les PP. Gago et Nunez ; après 1570, sous le P. Cabral, dont le catéchisme vit la floraison, puis la persécution et la fin de l'Eglise du Japon.

Xavier et ses deux compagnons abordent à Kagoshima le 15 août 1549. Obligé de quitter le pays après un an et cent cinquante conversions, Xavier passe à Hirado, où il laisse le P. Torres, et se rend par Yamaguchi vers Miyako (Kyōto), d'où la guerre civile le chasse au bout de onze jours ; il revient à Yamaguchi, et ses présents lui obtiennent du seigneur la liberté de prêcher sa foi ; cinq cents conversions s'ensuivent. Appelé par le daimyō de Bungo et les affaires de l'Inde, Xavier laisse là le P. Torres, et, après un court séjour à Bungo, quitte le Japon pour toujours, car il meurt le 3 décembre 1552 dans l'île de Sanzian, près de Canton. A travers des témoignages assez contradictoires, et à l'aide de celui même de Xavier, le P. S. établit l'ignorance où Xavier resta de la langue japonaise. Torres en 1555 n'avait que peu progressé ; il avait besoin comme interprète de Fernandez, qui pouvait parler à la fin de 1511 et dont Xavier vante le japonais ; cependant Ōtomo Yoshishige, seigneur de Bungo, converti au christianisme sous le nom de Franciscus, déclarait plus tard que Fernandez n'avait pu le catéchiser, faute de parler suffisamment sa langue ; il fallait aussi qu'un Japonais converti rendît intelligible ce qu'il écrivait. Ainsi, devant la tâche redoutable de faire passer dans une langue des concepts et des sentiments entièrement étrangers à ceux des sujets parlants, les trois missionnaires, dépourvus de tout instrument d'étude, dépendirent de la bonne volonté de quelques convertis, qui étaient médiocres. Leur guide principal fut un Japonais nommé Anjirō, fugitif, à cause d'un meurtre, du Satsuma, baptisé en 1648 à Goa, rentré dans sa patrie avec F. Xavier, puis de nouveau exilé pour mourir enfin en pirate. Intelligent, curieux, de bonne mémoire, Anjirō avait un temps mené là vie des autres frères du collège Saint-Paul, à Goa. Au dire de Xavier (lettre du 22 juin 1549), il avait appris à lire et à écrire en portugais et à prier dans les livres de prières. Il était plein de zèle, mais inculte ; il ne connaissait que le populaire *hiragana* ; il était incapable de fournir un renseignement un peu élevé sur les religions japonaises, et les deux Japonais qui l'accompagnaient étaient de pauvres diables moins doués que lui : dès Goa, les P.P. s'en étaient aperçus. Ils s'exposèrent au danger qu'un interprète comme Anjirō comprît en chrétien la terminologie bouddhique et prêchât aux Japonais du bouddhisme pour du christianisme. Ses quelques traductions d'opuscules chrétiens sont perdues, mais Valignani, qui a peut-être vu celle d'un compendium de la doctrine chrétienne avec des jugements sur les croyances et les mœurs japonaises composé par Xavier à Kagoshima, et la base de sa prédication au Japon (il se servait d'un exemplaire personnel en transcription latine et d'exemplaires en *kana* pour ses catéchumènes), Valignani écrit que, malgré tout son soin, Anjirō avait fait une composition si mauvaise que ç'avait été pour les

Japonais une occasion de moqueries, car non seulement le texte de Xavier était faussé, mais de plus le style était tel qu'il soulevait les risées des lettrés (1).

Pour introduire en japonais les mots chrétiens, Xavier avait à choisir entre l'emprunt, qui ferait passer en japonais les mots portugais et latins, au risque de rebuter ses auditeurs et ses lecteurs, et la traduction, qui ajouterait un nouveau sens à un sens déjà en usage, au risque de fausser l'un par l'autre. Xavier préféra ce dernier moyen, qui le rapprochait des gens qu'il venait convertir. Cela lui valut la mésaventure de prononcer dans sa prédication l'exhortation : *Dainichi no uogami are !* (Adorez Dainichi !), telle que les documents la rapportent, jusqu'à son deuxième séjour à Yamaguchi, où, ayant découvert que le mot *Dainichi*, dans lequel il voyait l'équivalent de Dieu, signifiait, entre autres, *Grand Soleil* et *pudenda*, il essaya d'en détruire l'effet par l'exhortation contraire. Les seuls mots de cette période recueillis par le P. S. sont les mots : *Dainichi* 大日 (Mahāvairocana), employé pour traduire : *Dieu*, et *Go-chi nyorai* 五智如來 (proprement : les cinq bienheureux de la connaissance), employé pour traduire : *Trinité* (cp. p. 30-31), l'un et l'autre remplacés ensuite par les mots latins et portugais, mais d'une façon très incomplète, puisque la principale raison du remplacement du catéchisme de Xavier en 1556 fut qu'il usait partout des mots dangereux. (Le P. S. nous dit ailleurs, p. 86, que Xavier, après la découverte du sens de *Dainichi*, se servit pour exprimer *Dieu* du mot *Hotoke* 佛, qu'il expliquait au sens chrétien.) Ces mots nous ont été conservés par un rapport écrit par Lancilotti sur les données d'Anjirō, et le premier est confirmé par le frère Luis d'Almeida (p. 21 et 29) : sa lettre (*Epistolæ japonicæ*, 1548-1562, 269) reçut une correction pieuse qui fit disparaître dans les éditions ce renseignement précieux, échappé jusqu'ici à tous les biographes de Xavier. Luis Frois, dans son histoire du Japon, montre les bonzes victimes à leur tour du quiproquo et de la désillusion, et Xavier écrit en 1552 que ses premiers convertis furent ses pires adversaires dans les controverses de son second séjour à Yamaguchi. D'une autre lettre (*Mon. Xaver.*, I, 681-2), il semble d'ailleurs ressortir que Xavier dès sa première visite à Yamaguchi ait employé *Deus* ou *Dios* en même temps que *Dainichi*, ce qui aurait fait poursuivre et railler les trois jésuites, et ce qui fit identifier par les bonzes *Deus* à *dajuzo* [*dai uso*] 大虛言 = grand mensonge. Une troisième lettre de Xavier (*ibid.*, I, 676) parle d'une copie en caractères chinois de son compendium, en vue de sa prédication en Chine : Xavier s'est donc trouvé devant la principale question qui allait diviser Ricci et ses adversaires. La copie de cette dernière lettre est perdue, mais une lettre du P. Constance (*Autographa martyrum*, 232), confirmée par un opuscule italien de 1585 (Cordier, *Bibl. jap.*, 98), nous apprend que les pères de Chine rendaient Dieu par *Tienchu* et les Japonais par *Jenxu*, où le P. S. voit, très vraisemblablement, *T'ien tchou* 天主. Mais ni le nom espagnol ou latin de Dieu, ni les déclarations au

(1) *Monumenta Xaveriana*, I, Madrid, 1900, p. 119-120. Deux lettres en portugais, tout ce qui reste d'Anjirō, sont, d'après le P. S., p. 23, très chrétiennes de fond et de forme, mais ne permettent aucune conclusion sur ses traductions japonaises. Observons qu'elles ont pu être retouchées ou faites de formules apprises par cœur.

cours des disputes contre les bonzes, ne pouvaient éviter tout malentendu au pays du Ryōbu-shintō (p. 38).

La réforme de Gago (1) en 1555 montre que les missionnaires ne s'étaient pas résignés à abandonner le système des équivalents. Une lettre de Gago datée du 23 septembre 1555 (*Cartas* éditées en 1598 à Evora, I, 38 s.) et une lettre de Nunez du 13 janvier 1558 (*Epist. jap.*, 1548-1562, 90) annoncent que des nouveaux convertis lettrés (2), notamment plusieurs bouddhistes de la secte *zen* (la plus redoutable de l'aveu des missionnaires), ont découvert à Gago et aux siens le nihilisme ésotérique caché sous le *hōben* 方便, et partant la duperie de vouloir exprimer par des mots bouddhiques les réalités chrétiennes. De nouveau, les mots japonais furent remplacés par des mots portugais ou latins, les termes chrétiens définis relativement aux bouddhiques, et de nouveau des convertis, se déclarant trompés, rejetèrent leur foi récente. Nunez (3) en 1556 trouva la réforme complètement appliquée et l'approuva. Il remplaça le catéchisme de Xavier et ses mots bouddhiques par un autre plus complet dont la traduction japonaise resta jusqu'en 1570, à l'arrivée de Cabral, successeur de Torres, le manuel des missionnaires. Comme Anjirō avait fait la traduction du premier, un Japonais nommé Lourenço, ancien chanteur ambulant devenu le principal collaborateur de la Mission, fit celle du second. Elle consacra la réforme de Gago.

---

(1) Envoyé au Japon par Xavier, Gago, qui était peu instruit, arriva à Bungo au début de septembre 1552, où Torres, supérieur de la Mission du Japon, le fit assister de Fernandez, à son tour aidé de plusieurs convertis. Ils disputèrent avec les bonzes qui se moquèrent du *Deos* et de la doctrine inouïe de l'immortalité de l'âme, les accusèrent d'être des diables menteurs, puis brûlèrent leur maison (une maison de bonze). Le *daimyō*, gagné par des présents, arrêta cela. Les bonzes proclamèrent alors l'identité des deux religions, ce qui obligea Gago à les démentir et l'amena à écrire une explication de la sienne. Ce petit ouvrage mis en japonais fut offert au daimyō qui s'en déclara satisfait, quoique sans le comprendre (mais il ménageait les Pères à cause du commerce portugais). Les Pères ne furent plus inquiétés : en 1555, il y avait à Yamaguchi plus de deux mille chrétiens, et plus de mille à Bungo. — Dans une note, p. 61-62, le P. S. se contente de rappeler l'opinion divergente de Souza, qui, dans son *Oriente conquistado*, attribue la réforme, ainsi que la création de cinquante caractères chinois, au frère J. Fernandez ; mais, p. 66, le P. S. critique une lettre du P. Constantio appuyant cette opinion. Une autre note, p. 104, signale une proposition faite par Valignani en 1584 de faire graver des *katakana* en Flandre et de s'en servir pour imprimer en Portugal des livres de propagande chrétienne. Dès 1592, la Mission de Nagasaki avait un catéchisme imprimé en écriture japonaise. Le P. S. en prend texte contre Satow, qui avait fixé à 1598 le premier imprimé chrétien en japonais, et il soutient que les deux procédés, écriture japonaise et écriture latine, furent dès le début en usage.

(2) Un Paul Yofoken de Sakai, médecin, né *c.* 1509-1514, mort en 1596, contribua à la première grammaire et au premier glossaire japonais, et publia d'assez nombreuses traductions en japonais (p. 52).

(3) Nunez naquit en 1520 à Porto. Théologien éprouvé, supérieur de la Mission des Indes en 1553, il vint au Japon en 1556, passa quatre mois environ au Funai, et rentra la même année aux Indes ; il y mourut en 1570 (cf. p. 57, n. 2).

Cinq de ces mots dangereux désignaient Dieu, l'âme, le ciel, l'enfer, les anges ; mais Gago en évalue le nombre à plus de cinquante, et, d'après Nunez, la réforme s'étendit à toutes les idées spirituelles et divines. Le P. S. explique par là deux documents. L'un est le protocole inédit rédigé par Fernandez lors des disputes du P. Torres avec les bouddhistes à Yamaguchi, et qui, simplement analysé ici, se trouve résumé dans la longue lettre, adressée par Fernandez à Xavier le 20 octobre 1551, publiée et traduite dans le deuxième ouvrage du P. S. dont je rends compte. Ecrit dans une langue mixte hispano-portugaise qui laisse transparaître l'original japonais dans lequel son auteur l'avait d'abord écrit, ce protocole nous fournit les mots : *hotoke* 佛 = saint, sauveur, Dieu (concurremment avec *Dios*) ; *tamashii* 魂 = anima, spiritus (Paroles attribuées au seigneur de Bungo mourant : *Padre Laguna, anima no koto tanomi matsuri*, Père Laguna, je vous recommande le soin de mon âme) ; *jōdo* 淨土 = paraiso, paradis ; *jigoku* 地獄 = *infierno* ; *tennin* 天人 = ange. L'autre document est l'édit du 17 septembre 1552 par lequel le nouveau daimyō de Yamaguchi autorisait les missionnaires à élever une église et une maison ; un fac-simile en sino-japonais avec une traduction portugaise interlinéaire envoyé au Portugal parut en 1570 à Coïmbre, premier exemple de caractères imprimés en Europe, dans les *Cartas de Japan*. Le texte en transcription est reproduit par le P. S., p. 78-9, avec, en regard, une traduction portugaise, une traduction latine et trois traductions françaises, ce qui fait ressortir l'échec des traducteurs anciens sur les trois expressions suivantes : *sō* 僧 = padre, pater, père, religieux, bonze ; *daidōji* 大道寺 = grande Day caminho do ceo dogie, Day i. Magnum dogie i. aditum caeli, Daidoji, le Grand Chemin du Ciel, [le] monastère Daidoji, le Daidōji ; *buppō* (佛法 *shōryū no tame* = declarar ley de fazer santos, ad declarandam legem faciendi sanctos, prêcher la loi qui fait des saints, les religieux venus d'Occident... prêchent et dilatent leur Loi, développer la loi du Buddha (1).

La mort de Torres en 1570, et son remplacement par Cabral, ancien soldat, fougueux ennemi de tout compromis, qui remplaça vers 1575 le catéchisme de Nunez par un autre plus parfait, muni d'une réfutation des sectes japonaises, et

---

(1) A ce propos, p. 81, le P. S. relève une assertion de Haas qui, dans sa *Gesch. d. Christentums in Japan*, Tokyo, 1902-1904, II, p. 55, 58-60, avait supposé là un artifice des Jésuites pour arriver plus aisément à leurs fins. Le P. S. s'attache avec une certaine insistance à démontrer que l'emploi de Buppō fut le résultat d'une confusion : pour les missionnaires, comme pour le daimyō et les Japonais convertis, *Buppō* aurait signifié simplement *religion*, et le sens de *bouddhisme* que lui attribue le *Summarium* de 1557 proviendrait de la réforme de Gago. La démonstration du P. S. n'est peut-être pas partout concluante ; une partie de ses arguments ne prouvent que la confusion. Il semble qu'il eût suffi de rappeler que les expressions controversées de l'édit de Ōuchi Yoshinaga étaient antérieures à la réforme, Xavier n'ayant jamais entièrement renoncé à sa première méthode. Mais la question est-elle bien posée ? Il ne s'agissait pas pour les missionnaires jésuites de compromettre la foi qu'ils venaient prêcher, il s'agissait de lui fournir les moyens de prédication les plus appropriés : dès lors qu'on voulait éviter les mots étrangers, on devait recourir au bouddhisme comme seul susceptible de prêter une terminologie convenable. Le bouddhisme ne s'était pas comporté autrement à l'égard du taoïsme pour s'introduire en Chine.

composé avec l'aide d'un Johannes, ancien supérieur de monastère de Hakata, marque la troisième période. La fondation et l'essor de la Mission de Kyōto avaient porté les jésuites au cœur du bouddhisme japonais et les avaient fait pénétrer dans sa connaissance.

Le P. S. étudie la langue évangélique de cette période dans les sources chrétiennes et japonaises. Une prière de 1565 (Deo padre Filho e Spiritu Santo, Mitsu na persona (=triple en personne), hitotsu na sustancia (simple en substance) ...) nous montre le premier essai de rendre en lettres latines la langue japonaise chrétienne. Comme le note le P. S., les missionnaires jésuites exécutèrent dès la fin du XVIe siècle le programme de la *Rōmaji kwai*. Ils y avaient été conduits par la difficulté d'écrire autrement les nombreux mots portugais et latins introduits par eux. Pour éviter les déformations orales, ces mots étaient généralement écrits tels quels au milieu du texte japonais. L'*Arte da lingoa de Japam* (Nagasaki, 1604), du P. Rodriguez, a un paragraphe sur les principales déformations et accommodations que doivent subir les mots latins et portugais pour prendre une forme japonaise, mais il conseille de n'en point user. Le P. S. cite quarante-huit de ces mots non altérés, tirés de six ouvrages chrétiens en japonais, parus au Japon de 1591 à 1614, et pris dans Satow (*Jesuit mission press*, 1888). L'*Ars grammaticæ japonicæ linguæ* (Rome, 1632) du dominicain D. Collado fournit en outre des exemples de traductions des mêmes mots : Deus no von tocoro va goittai de gozaru (Dieu en tant que Dieu est une substance et essence)... Cinq livres en *kanamajiri* 假名交 coûtèrent grand mal aux missionnaires, à cause précisément des mots chrétiens, dont le chinois n'avait pas d'équivalent : « On se vit dans la nécessité de trouver pour *Dios* un caractère propre à la chinoise », écrit le P. S., p. 104-5, sans nous le donner. Pour Jésus, le Christ et Jésus-Christ, on prit les monogrammes JS, XO et JXO. On trouve une liste de ces emprunts dans un livre de confession de 1598. Le *kana* y servit aussi : *Deusu*, Deus (Catéchisme de 1592), etc. *Deusu* est resté dans le dialecte de Nagasaki. Les prononciations dialectales jouèrent leur rôle, d'où : *Firando* pour Hirado. Le *n* de *Firando*, de *Yamanguchi*, etc., et d'autres particularités sont expliquées dans la Grammaire de Collado. Voici quelques-uns des exemples rapportés par le P. S., p. 106 s., des mots chrétiens introduits dans les imprimés en sino-japonais : *Deusu hiriyo*, Deus filho ; *perusona*, persona ; *kurusu*, cruz ; *biruzen*, virgem ; *inheruno*, inferno ; *ekerejia*, igreja (église) ; *arutaru*, altar ; *karisu*, calix ; *terusha*, tertia (feria), *sesuta*, sexta (feria) ; *conchirisan*, contrição ; *dochiriina*, doctrina ; *heato*, beato ; *Haaterunōsuteru no koto*, le *Pater noster* ; *keredo no koto*, le *Credo* ; *hiidesu no aruchigo no koto*, les articles de foi, etc.

Dans quatre sources japonaises : un mémento de police pour reconnaître les prêtres catholiques de l'époque des persécutions, un sommaire des articles de foi de la mauvaise religion, composé vers 1648, probablement par un apostat, sous le nom de Sessō Sōai, le *Nambanji-Kōhaiki*, et le *Seiyō-kibun* de Arai Hakuseki, les mots apparaissent, remarque le P. S., déformés parfois jusqu'à devenir inintelligibles : *resu sacra*, *kirisuto*, res sacra, christo (=crucifix) ; *Yariis* = Miricos, Marcos selon Millioud (*Rev. hist. rel.*, 1895, XXXI, 270 s. ; XXXII, 23 s.), ou = Harois, Frois, selon le P. S. ; à côté de *Teus*, Deus ; *hiides*, fides, *ekrencha*, igreja ; *dekishonaariyomu*, dictionarium, etc. Dans le *Seiyō-kibun*, les mots chrétiens ont

pour origines : le latin, le portugais, l'espagnol, l'italien, peut-être le hollandais, les prononciations dialectales japonaises de ces mots étrangers, le japonais : *ɀennin = tennin* 天人, ange ; *haraiso*, Paraiso ; *masan*, maçã (pomme) ; *imperuno*, *inferno*, etc.

Dans un dernier chapitre, à propos de la question des noms de Dieu en Chine, le P. S. montre qu'à côté des nombreux mots portugais ou latins, demeurèrent souvent, pour le même emploi, des équivalents japonais : Deos et Tentō, tenxu, tenson, tentei ; infernus et gigocu ; cælum et ten ; diabolus et tengu, tēma. Cependant l'introduction des livres de Ricci réveilla la résistance de nombreux missionnaires. On sait que *T'ien tchou* 天主 a prévalu en Chine ; au Japon, le XIXe siècle vit naître *Gotto*, God, puis *Kami*, aujourd'hui adopté par la mission protestante.

Une lettre du P. Camillo Constantio (Macao, le 25 déc. 1618), traduite p. 128-132, contient cette notation intéressante que les Chinois, après avoir enseigné jadis que les trois *sectes* (bouddhisme, confucianisme, taoïsme) n'en font qu'une, le disent maintenant des quatre *sectes* (les trois précédentes, plus celle de *T'ien tchou*, le christianisme) (1).

Dans son deuxième ouvrage, le P. S. a voulu nous faire connaître les disputes religieuses qui eurent lieu à Yamaguchi entre le P. Torres et les bouddhistes après le départ de Xavier en octobre 1551. Ces disputes montrent que les premiers missionnaires jésuites parvinrent assez rapidement à démêler l'essentiel des croyances japonaises du point de vue évangélique. Elles ont joué un grand rôle dans la littérature xavérienne. Rejetant comme roman le témoignage de Fernão Mendez Pinto (2), le P. S. ne reconnaît pour sources que les lettres de F. Xavier, parues pour la première fois en édition critique en 1900, trois lettres du P. Torres et une lettre du Fr. Juan Fernandez. Cette dernière pièce, que le P. S. a récemment découverte, est d'un intérêt capital, parce que, n'étant autre chose qu'un résumé du protocole de la controverse (*supra*), elle en présente l'image la plus directe : elle est du 20 octobre 1551. Elle est ici publiée dans le texte espagnol original, traduite et commentée en notes. Une des trois lettres de Torres, à la même date, la complète ; elle est traduite et annotée. Les deux autres lettres de Torres, écrites sur la demande de Xavier le 28 septembre 1551, traduites et annotées, servent d'introduction aux premières : elles peignent la vie du P. Torres et l'activité de la Mission, en même temps qu'elles décrivent les *sectes* bouddhiques de Yamaguchi ; seul, un des deux originaux est reproduit. Le P. S. a fait précéder ces quatre textes de notices historiques et biographiques, ainsi que d'une revue critique de la littérature du sujet.

E. GASPARDONE.

---

(1) P. 86 et 137, lire : VAIROCANA ou VAIROČANA au lieu de VAIROKANA. — P. 86, la référence à Lloyd doit porter p. 388 et non 358. — P. 104, n. 2, qu'est-ce que le *Livre des 10.000 mots* du Chinois Wang ? — P. 132, n. 2, lire, suivant le système du P. S., *Tien chu sche i* (天主實義) au lieu de : *Tien chu che i*.

(2) *Peregrinaçam*, Lisbonne, 1614, ch. 210-213. Cf. S. in *Asia Major*, 1927.

[Ulrich Odin]. — *Peintures chinoises et japonaises de la collection Ulrich Odin,* avec une introduction et des notices de M. Ulrich Odin et un avant-propos de M. Sylvain Lévi. — Paris et Bruxelles, G. Van Oest, 1929, in-4°, VII-64 p. et 64 pl. (*Ars Asiatica*, XIV).

Le texte se compose d'un *Avant-propos* où M. S. Lévi nous dit son estime de l'homme et de la collection, constituée au cours d'un long séjour à Kyōto, et aujourd'hui à Paris (p. V-VII), d'une *Introduction à la connaissance de la peinture d'Extrême-Orient*, essai sans prétention où le bouddhisme tient une grande place (p. 1-17), et surtout de *Notices* (p. 22-62), où chacune des peintures reproduites dans les planches est qualifiée avec la sobriété et la simplicité d'un goût exercé dès longtemps : indication des dimensions, de la matière, des signatures, des sceaux, des attributions plus ou moins probables, tandis que la description du dessin aide au déchiffrement du sujet et que la notation des couleurs de l'original supplée dans une certaine mesure à leur absence dans les reproductions. Celles-ci ont été exécutées dans un accord de tonalités très adoucies allant du brun clair au brun noir et qui, à en juger d'après les peintures de ce genre, paraît devoir bien rendre les rapports d'harmonie et l'impression totale des pièces mêmes. Les neuf premières sont chinoises. La dixième est un *shaka* sur lequel M. O. a finalement adopté l'opinion de M. Sekino, qui la fait coréenne. Les autres sont japonaises.

Beaucoup de ces peintures sont fort belles. Parmi les plus caractéristiques,—autant du moins que la chose est discernable sur ce livre, et elle le semble,—il convient de signaler la *Kouan-yin* attribuée à Li Long-mien (pl. I), un *Ha-ma sien jen* (蝦蟆仙人) de l'époque des Yuan (pl. VIII), le *Sugawara Michizane* attribué à Tosa Tsunetaka (pl. XII), le *Spectacle derrière un store*, « ancien Tosa » (pl. XIV), les deux *Daruma* attribués respectivement à Soga Dasoku et à Soga Chokuan (pl. XXII et XXIV), le *Prêtre Kisen* attribué à Kōetsu (pl. XLI), le *Singe à longs bras*, un des meilleurs traitements de ce sujet, dont n'a pas laissé d'abuser l'art japonais, par Sōtatsu (pl. XLII), la *Marchande d'éventails* de l'époque *genroku* (1688-1704) (pl. LV), la *Figure de femme* de Miyagawa Chōshun (pl. LVI), les *Geisha et serviteur* de Korisai (pl. LVIII), la *Jeune femme sortant du bain* de Seitoku (pl. LXIII), et la plupart des paysages.

E. Gaspardone.

Kōhon Manyōshū 校本萬葉集. A variorum Edition compiled by N. Sasaki 佐佐木信綱, S. Hashimoto 橋本進吉, K. Senda 千田憲, Y. Takeda 武田祐吉 et S. Hisamatsu 久松潛. — Tōkyō, The Society for editing the *Manyōshū*, 1924-1925, 5 cartons (*chitsu* 帙).

Le *Manyōshū*, malgré la haute estime où il a toujours été tenu par les Japonais, et malgré les travaux de légions de commentateurs et de philologues, est l'un des ouvrages de la littérature japonaise dont le texte est le plus conjectural. Cela tient, en particulier, à la disparition des copies les plus anciennes. Il est presque impossible au Japon de conserver pendant plusieurs générations ce

qui n'est pas métal ou pierre. Malgré les précautions prises (*kura* 倉 ou magasins à l'épreuve du feu), les incendies très fréquents finissent par prendre les conservateurs en défaut et détruire progressivement les textes en tout ou partie. C'est ainsi que la plupart des manuscrits que Senkaku 仙覺 avait à sa disposition ont disparu et ne nous sont connus que par ses allusions ou citations, et que l'incendie consécutif au tremblement de terre de 1923 a consumé le 11e volume du *Kanazawa Bunkō hon* 金澤文庫本 et deux des éditions complètes du *Manyōshū*: le *Tōkyō Teikoku Daigaku hon* 東京帝國大學本 et le *Katsuji Mukun hon* 活字無訓本, ainsi qu'un exemplaire de l'édition complète du *Katsuji fukun hon* 活字附訓本.

Les manuscrits qui nous restent sont plus artistiques qu'exacts et se recommandent surtout par la couleur du papier, les dessins de fleurs et d'oiseaux, les moirures et les délicats semis d'or et d'argent qui les décorent (voir les fac-simile des *satsuei* 撮影 du *Manyōshū Kōhon*).

L'ouvrage complet a consisté dès l'origine en 20 recueils. On continue à respecter cette division commode. Ceux-ci se présentent tantôt sous la forme de rouleaux ou *makimono* 卷物, tel le *Ranshi hon* 藍紙本, tantôt en volumes reliés à la japonaise ou *watōji* 和綴. Ces derniers étaient souvent à l'origine des *makimono* que l'on a recoupés et reliés au grand dam des notes marginales et de l'ordre initial, tel le 6e volume du *Genreki Kōhon* 元暦校本 (fin de l'époque Heian).

Les textes complets sont relativement récents et ne sont donc que des copies dont la dérivation est lointaine et obscure. Ce sont: *Nishihonganji hon* 西本願寺本, fin de l'époque Kamakura; *Onkodō hon* 溫故堂本, probablement de la 2e année de Genki (1571); *Tōkyō Teikoku daigakuhon*, déjà cité; *Ōya hon* 大矢本, fin de l'époque Muromachi; *Hosoi hon* 細井本, vol. 4, 5, 6, fin de l'époque Ashikaga. Les autres volumes sont de l'époque Edo: *Katsuji mukun hon*, déjà cité, 1ère impression du *Manyōshū*, début de Edo; *Katsuji fukun hon*, déjà cité, 3e année de Anei (1774); *Kanda hon* 神田本 (les 10 premiers volumes sont de la fin de l'époque Kamakura, les 10 autres du début de Edo).

Les autres textes sont fragmentaires. Souvent même les volumes sont dispersés comme ceux du *Tenji hon* 天治本, ou même démembrés, de nombreux possesseurs se partageant les feuillets épars, qui sont mis en album, encadrés, collés en page de garde dans d'autres ouvrages, etc., ce qui est le sort de plusieurs volumes du *Genreki Kōhon* (déjà cité).

Les propriétaires, même les plus éclairés, gardent jalousement les textes qui leur sont parvenus et ne les laissent pas volontiers examiner ou copier. Ainsi la reproduction par la photographie du *Katsura hon* 桂本, milieu de Heian, n'a été autorisée pour la première fois par l'empereur Meiji qu'en 1898.

Il existe à l'heure actuelle deux textes restitués par la critique moderne: le *Ryakuge* 略解, en 30 volumes de Tachibana Chikage 橘千蔭, 1796, et le *Manyōshū Kogi* 萬葉集古義, en 152 volumes, y compris les suppléments de Kamochi Masazumi 鹿持雅澄.

Rappelons le jugement d'Aston sur ces deux ouvrages: « L'édition *Ryakuge* en 30 volumes qui était auparavant la meilleure est maintenant tout à fait éclipsée et remplacée par le magnifique *Kogi* récemment publié sous les auspices du gouvernement. Cette édition comprend 122 volumes et contient tout, et au delà, ce que l'étudiant le plus enthousiaste peut souhaiter en fait de commentaires et index. L'impression est admirable et le texte marque un grand progrès sur celui du *Ryakuge*. »

Cependant M. Sasaki Nobutsuna a vu la possibilité d'améliorer encore ce texte. M. Sasaki Nobutsuna 佐佐木信綱, docteur ès-lettres, professeur à l'Université Impériale de Tōkyō, qui continue avec son fidèle disciple et collaborateur, M. Hashimoto Shinkichi 橋本進吉, la lignée des Senkaku, Keichū, Mabuchi, Kimura et autres grands spécialistes du *Manyōshū*, s'est déjà signalé par de nombreux et excellents travaux sur le *Manyōshū*. Il a édité plusieurs textes qui n'existaient encore qu'à l'état de manuscrits, en particulier : le *Ruijūkoshū* 類聚古集, fin de Heian-chō ou début de Kamakura, en 1914 ; le *Kanazawa bunkō hon* (déjà cité), en 1924. Il lui appartenait de faire avec les ressources de la critique historique moderne une nouvelle tentative vers un texte meilleur.

L'occasion lui parut favorable après la découverte de plusieurs manuscrits qui étaient égarés depuis longtemps ou étaient restés ignorés jusqu'à maintenant des commentateurs et collationneurs du *Manyōshū* : *Genreki Kōhon* (1184), 14 rouleaux découverts chez le Vicomte Mizuno en 1910 ; *Tenjihon* (1124) chez le Vicomte Fukui ; *Ranshi hon* 藍紙本 ; *Kanazawa hon* 金澤本 ; *Ruijūkoshū* 類聚古集; *Koyō ryaku ruijūsho* 古葉略類聚鈔 (1250).

Il entreprit donc d'établir une édition *ne varietur* du *Manyōshū*, mais, pour des raisons que nous ignorons, il abandonna ce projet et consacra ses efforts à compiler la présente édition *variorum*.

M. S. était bien armé pour cette tâche. Sur les 6 textes complets qui subsistent, il en possède deux : le *Nishi honganji hon* et le *Ōya hon* ; en outre, le volume 9 du *Denmibu takasuke hitsu hon* 傳壬生隆祐筆本, le 1er volume du *Denreizeitame yori hitsu hon* 傳冷泉爲頼筆本, les volumes 1 et 19 du *Kanazawa bunkō hon*, les volumes 8, 9, 10, 12, du *Koyōryaku ruijūsho*, et quelques autres moins importants. Il a en outre l'accès aux bibliothèques et *kura* impériales et privées où sont conservés tous les manuscrits et impressions que ne possèdent pas encore les bibliothèques publiques.

L'entreprise fut décidée en 1911. M. S. sut intéresser à son projet le ministère de l'Instruction publique qui le nomma avec MM. Hashimoto et Senda Ken collaborateur surnuméraire du *Monbushō bungei iin kai* 文部省文藝委員會 et prit à sa charge les frais des travaux et de la publication.

Le travail commença le 1er juillet 1912 et, après diverses vicissitudes, fut envoyé à l'impression le 1er décembre 1919. Un premier tirage ne donna pas satisfaction. En effet, un grand nombre de caractères anciens n'existaient pas dans les fontes, et on avait dû y suppléer par des caractères en bois taillés pour la circonstance. Le résultat était trop disparate.

On adopta donc une autre méthode. En 1921, le texte fut copié au pinceau et reproduit par héliogravure. Le second tirage, terminé en août 1923, fut détruit, à l'exception de deux exemplaires, par l'incendie du 1er septembre 1923.

C'est la troisième impression, de 1925, que nous avons entre les mains.

L'ouvrage se compose de cinq cartons ou *chitsu* 帙 contenant 25 volumes reliés à la japonaise.

Deux volumes de préface exposent les origines, l'historique et le but de la compilation ainsi que la façon de la consulter. On y trouve, en outre, une étude succincte de chaque texte et quelques commentaires.

Et deux volumes de reproductions photographiques ou *satsuei* 撮影 : c'est un recueil de pages caractéristiques des divers manuscrits ou textes imprimés du

Manyōshū, reproduites en photogravure avec leur coloris exact. C'est la plus belle partie de l'ouvrage. On admirera en particulier les pages 45 à 49 et 81 qui sont à l'éloge des anciens calligraphes et des imprimeurs modernes japonais. Vingt volumes donnent le texte de l'édition *variorum*.

La page est divisée en trois colonnes horizontales. Dans la colonne inférieure nous trouvons les poèmes du *Manyōshū* composés en caractères gras accompagnés de la lecture en *kana* à droite.

M. S. a pris comme texte de base la leçon de l'édition de 1644. « Ce n'est pas », dit-il, « que cet ouvrage soit toujours bon, mais il était d'un usage courant à l'époque Edo et les lettrés contemporains en ont fait la base de leurs études. Comme tous leurs commentaires en ont été tirés, il était donc particulièrement commode de le choisir comme base. »

Des signes conventionnels renvoient aux variantes qui figurent à la suite en caractères plus menus.

La colonne moyenne donne, outre certaines variantes que l'auteur n'a pas jugé à propos de placer dans la première colonne, les particularités des leçons citées: omissions, surcharge, absence de *kunten* (voir plus loin), etc. Enfin la marge supérieure réunit en abréviations conventionnelles les noms des ouvrages cités dans les deux colonnes inférieures.

Remarquons tout d'abord que la nécessité de copier le texte au pinceau, puis de le réduire par la photographie à la dimension de la page, a provoqué un empâtement et une surcharge des caractères, souvent microscopiques, qui en rendent la lecture pénible pour ceux qui ne sont pas doués d'une vue exceptionnellement bonne.

Les références et les notes sont tellement nombreuses que les renvois se multiplient et s'entrecroisent au point que, malgré le système des trois colonnes, les recherches ne sont pas toujours rapides. Les éditeurs avaient, en effet, à réunir non seulement les variantes du texte, mais encore celles du *kunten* 訓點 (1) qui sont beaucoup plus nombreuses.

Il est à craindre, en outre, que dans ce réseau touffu de références, des erreurs n'aient échappé aux compilateurs.

---

(1) Le *Manyōshū* a été composé en caractères chinois employés de deux façons, soit pour représenter le mot japonais correspondant à leur sens en chinois : ce sont les *manaji* 眞字 ; soit pour figurer un son : particules, désinences verbales ou transcriptions de noms et mots purement japonais : ce sont les *shakuji* 借字, ancêtres des *kana* actuels.

Une certaine confusion naquit bientôt de ce double emploi des caractères ; elle fut aggravée par l'évolution de la langue, et le texte du *Manyōshū* devint obscur pour la plupart des lecteurs. Ajoutons qu'à l'origine le *Manyōshū* était écrit en cursive ou *sōsho* 草書 (le *kaisho* 楷書 n'a été introduit qu'assez tard, probablement par Sen-kaku).

L'empereur Tenryaku 天曆 (947-956), jugeant nécessaire de fixer une interprétation officielle des poèmes, confia ce soin à Minamoto no Shitago 源頭 et trois autres lettrés. C'est l'origine du *kunten* ou transcription phonétique juxtalinéaire. On appelle *koten* 古點 la transcription de Minamoto, et *jiten* 次點 celle qui a été rajoutée par la suite à tous les poèmes qui n'en avaient pas été pourvus antérieurement.

En effet, page 26 de la préface, l'auteur nous initie à sa méthode, et, comme exemple, nous sommes priés de nous reporter d'abord à la ligne 17 de la page 177. Or la référence ne s'y trouve pas, mais bien à la ligne 7 et à la ligne 13.

La page 283 est ensuite citée par erreur, au lieu de la p. 284.

Ces deux expériences ébranlent quelque peu notre confiance.

Quels services le *Manyōshū kōhon* est-il appelé à rendre ?

« Cet ouvrage », dit M. S. à la page 11 de sa préface, « a pour but, en collationnant toutes les anciennes leçons manuscrites et imprimées, de mettre en relief les variantes de texte ou de *kunten* et de faire connaître en même temps les opinions de tous les commentateurs sur ces deux points. »

Et plus loin à la page 14, il ajoute : « J'ai cité, sans en omettre une seule, toutes les variantes des différentes leçons, même quand elles paraissaient erronées. Le but de cet ouvrage est, en effet, de fournir aux savants des matériaux d'étude et non pas de faire connaître l'opinion particulière des éditeurs sur leur valeur relative.

« Je n'ai omis, non plus, aucune des annotations ou additions modifiant le texte, qui se trouvent dans les diverses leçons, à l'exception, toutefois, des corrections que j'ai reconnues comme provenant d'une leçon existante et dont je m'étais servi pour le collationnement. Celles-là, je les ai supprimées toutes les fois qu'il n'y avait pas un intérêt particulier à les conserver. »

Quelles sont donc les études auxquelles le *Manyōshū kōhon* apportera des matériaux ?

D'abord les études philologiques qui doivent conduire à la restitution d'un texte amélioré, sinon définitif ; peut-être aussi les études linguistiques en général, pour lesquelles le *Manyōshū kōhon* serait une sorte de répertoire de la langue du *Manyōshū*.

Disons tout de suite que le *Manyōshū kōhon* ne présente dans ce dernier cas qu'un faible intérêt. De nombreux ouvrages ont, en effet, été composés au cours des neuf derniers siècles sur le vocabulaire du *Manyōshū*.

Citons entre autres :

Goi Juntei 五井純禎, *Manyōshūko* 萬葉集詁. Manuscrit. Mots classés d'après le sens ;

Kimura Seiji 木村正辭, *Manyōshū zakkō* 萬葉集雜攷. Manuscrit. Mots difficiles et termes d'histoire naturelle ;

Kimuraseiji 木村正辭, *Manyōshū ji on benshō* 萬葉集字音辨證. Manuscrit. Dictionnaire des caractères dont la lecture a changé ;

Takahashi Masazumi 高橋正澄, *Manyōshū shirinshō* 萬葉集詞林抄. Manuscrit ;

Kimura Seiji 木村正辭, *Manyōshū tokurei* 萬葉集讀例 ;

Masaki Nagahide 正木長秀, *Manyōshū Nara no ochiba* 萬葉集楢落葉. Mots élégants, rares, etc. ;

Kamochi Masazumi 鹿持雅澄, *Manyōshū hinbutsu kai* 萬葉集品物解 ;

Takahashi Masazumi 高橋正澄, *Manyō butsumeikō* 萬葉物名考. Manuscrit. Vocabulaire classé d'après le sens ;

Aoki Rosui 青木鷺水, *Manyō kanazukai* 萬葉假名遣. 5831 mots classés d'après le sens ;

et tous les dictionnaires, anthologies, recueils de notes marginales, colophons, références, citations, mots historiques, géographiques, *makura kotoba*, etc.

Tous sont classés suivant tous les systèmes connus et abondamment pourvus d'index.

On ne peut pas dire que le *Manyōshū kōhon* les remplace ou fasse même avec eux double emploi, puisqu'il ne donne pas le sens des mots et ne présente aucune sorte de classement. Envisageons donc le premier cas.

De quelle utilité le *Manyōshū kōhon* sera-t-il pour la critique de restitution ?

Nous remarquons d'abord qu'il nous offre pêle-mêle des variantes tirées des leçons des époques Heian, Kamakura, Muromachi et Edo dont nous ignorons les relations mutuelles. Or le premier devoir du philologue est de déterminer la *stemma codicum* des textes qu'il a en mains afin d'éliminer les copies dérivées.

Deux hypothèses se présentent. Ou bien les travaux sur le *Manyōshū* sont arrivés à un point où la critique scientifique de restitution ne peut plus progresser avec les matériaux que nous possédons, ou bien tout n'a pas été fait, et le *Manyōshū kōhon* est destiné à fournir les éléments de ce travail.

La première hypothèse est en effet plausible. Les seules leçons complètes que nous possédions ne sont pas antérieures à l'époque Kamakura, et quant aux autres, elles sont très fragmentaires. La plus ancienne, ou *Katsura hon* 桂本 (environ 1000 A. D.) n'est représentée que par une portion du 4e recueil.

D'un autre côté, nous sommes en présence d'un texte purement littéraire, œuvre d'imagination pour lequel il ne peut pas y avoir de critique négative de sincérité ou d'exactitude.

En histoire, il y a des faits vrais ou faux dont la preuve peut être faite ou défaite par les monuments externes ; en poésie, il y a des idées et des images, produits subtils de l'imagination du poète sous l'influence des idées du milieu et de l'époque.

En l'absence du texte original, nous sommes bien forcés d'accepter intégralement toute leçon qui n'est pas en contradiction trop évidente avec ce que nous connaissons des goûts et canons artistiques de l'époque.

Le mieux qu'on puisse espérer serait donc de reconstituer avec les éléments que nous possédons, un texte certainement différent en bien des points de l'original édité par Tachibana Moroe, mais du moins vraisemblable et artistique.

C'est ici l'œuvre d'un poète.

Les philologues modernes japonais ont déjà, par deux fois, nous l'avons vu, restauré le texte du *Manyōshū*. En admettant qu'il soit possible d'apporter à leur œuvre des corrections de détail, était-il nécessaire de déployer un pareil arsenal philologique ?

Il eût suffi à l'auteur de prendre le texte restitué le plus parfait que l'on possède, en l'occurrence le *Kogi*, et de se borner à donner les variantes des passages encore équivoques ou douteux, sans remettre en question tous ceux sur lesquels les commentateurs se sont mis d'accord.

Que penserait-on d'un architecte qui, ayant à parfaire la restauration d'un monument, le mettrait d'abord à bas et étiquèterait toutes les pierres sous prétexte qu'il a découvert un tas de décombres où peuvent se trouver quelques pierres de l'édifice original ?

Envisageons la seconde hypothèse : il est possible de déterminer la filiation des leçons du *Manyōshū* ; en quoi le *Manyōshū kōhon* va-t-il nous aider ? Si une découverte philologique est encore possible, elle ne pourra provenir que d'un examen matériel des manuscrits eux-mêmes ou de leur reproduction fidèle.

La calligraphie est tenue depuis longtemps en honneur au Japon où des empereurs, tels Saga Tennō, n'ont pas dédaigné de se faire une réputation d'habiles pinceaux. On a donc plus de chance qu'en Europe d'identifier le scripteur et, partant, de dater un manuscrit avec précision. En second lieu, le copiste ne reste pas insensible à la disposition de la page qu'il reproduit ; qu'il veuille ou non en respecter l'arrangement, celui-ci a une influence matérielle sur l'apparence de la copie : disposition des titres, alinéas, longueur des lignes, etc. L'aspect d'une copie pourra ainsi nous amener à découvrir celle dont elle est dérivée.

La calligraphie originale ou défectueuse d'un manuscrit, son mauvais état de conservation, une tache, une déchirure, la place équivoque d'une interpolation ou d'une correction, induiront en erreur un copiste fatigué ou distrait.

On trouve à chaque page du *Manyōshū* des caractères qui paraissent être employés par confusion avec d'autres qui leur ressemblent (par exemple même phonétique et clef différente) : 文 pour 乏 ; 擇 pour 釋 ; peut-être 哉 pour 武, etc.

Souvent un respect exagéré pour la personnalité du copiste les a fait conserver malgré l'évidence et leur a fait trouver une interprétation plus ou moins plausible.

Dans la poésie *Tennō kaguyama ni nobori kuni wo noʒomu no toki no gyoseika* 天皇登香具山望國時御製歌, au lieu du caractère 龍 accepté par la majorité des commentateurs, une leçon donne 籠. Il est probable que la présence de ce caractère en deux endroits de la poésie précédente n'est pas étrangère à cette confusion. Celle-ci a peut-être été facilitée par la place de ces deux caractères sur la copie modèle (position symétrique par exemple).

Nous ne nous exagérons ni le nombre ni l'importance de ces indices, mais la critique en a malheureusement trop peu d'autres, si même elle en a, pour les négliger. Or toutes ces particularités des textes ont disparu dans le *Manyōshū kōhon*. Il ne peut donc dispenser le philologue de se référer aux originaux qu'il devra avoir continuellement sous les yeux.

On peut légitimement se demander si ce résultat est proportionné aux quinze années de travail que le *Manyōshū kōhon* a coûté à ses auteurs. Il semble que les efforts consacrés au découpage, numérotage, classement, copie et impression des innombrables variantes et citations qu'il contient, auraient été plus utilement employés à reproduire par le procédé photographique, dont les *satsuei* nous donnent un bel exemple, les textes et ouvrages manuscrits qui n'existent qu'à de très rares ou uniques exemplaires et tous ceux qui sont accessibles seulement à quelques-uns par faveur et après des démarches compliquées.

E. Aubouin.

Andreas Eckardt. — *A History of Korean Art.* Translated by J. M. Kindersley. — London, E. Goldston ; Leipzig, K. W. Hiersemann, 1929, in-4°, XXIII-225 p., 180 pl. hors texte et 1 carte.

Sans remonter jusqu'à Elisée Reclus qui, en 1885, dans sa *Géographie universelle*, disait que « la Corée est un des pays les moins explorés », on doit constater que cette contrée n'est relativement connue que depuis peu d'années. Tour à tour

tributaire de la Chine et du Japon, ce n'est, en réalité, que depuis son annexion par ce dernier pays, en 1910, que la Corée a vu se développer son expansion économique et, par contre-coup, que son histoire de l'art put être étudiée.

L'ouvrage de M. A. E., avec plus de cinq cents illustrations, accompagnées d'un texte documenté, est un panorama rapide, mais précis, des différentes manifestations de l'art coréen. Le plan du volume est fort bien fait. Il pourrait servir de modèle à bien des ouvrages de ce genre : l'ordre et la classification en sont méthodiques et logiques. Après une introduction sur les généralités de l'art coréen, les possibilités et l'étendue des facultés de ses artistes, l'auteur aborde en premier lieu l'architecture. L'architecture n'est-elle pas en effet la branche des manifestations esthétiques humaines qui commande toutes les autres ; le premier souci d'art inconscient des peuples n'a-t-il pas été l'aménagement et le décor de l'abri ?

Chaque chapitre de l'ouvrage débute par une note bibliographique le concernant, ce qui est une chose excellente. Nous passons en revue successivement : la maison privée, généralement en bois sur mur-bahut en granit, couverte de tuiles et abouts décorés comme le firent les Chinois jusque dans leurs commanderies de l'extrême-sud ; les murailles de villes, largement et esthétiquement conçues, dont les portes sont motifs à exquis pavillons ; les ponts dessinés en arcs fièrement cambrés ; les palais royaux où règne une harmonieuse symétrie ; les monastères et les temples, ceux-ci parfois en caves, comme au Deccan, et les monuments funéraires, véritables catacombes artificielles copieusement enluminées. De la lecture de l'ouvrage de M. E., il résulte que l'architecture coréenne se manifeste par un équilibre sain entre la ligne et la forme et par une sensible distinction classique.

Après les différentes manifestations de la sculpture en général, sa forme bouddhique demande tout un chapitre. L'auteur ne ménage pas les épithètes enthousiastes. On sent chez lui un grand amour de l'objet de sa description et il est bien près de nous le faire partager. L'iconographie de chaque divinité est étudiée successivement, puis la peinture, religieuse ou décorative. L'influence de l'Asie centrale se fait ici violemment sentir. L'écriture des caractères prend place naturellement dans ce chapitre, car dans toute l'Asie orientale elle influença grandement les artistes, et les Coréens avaient la réputation d'être des maîtres en calligraphie. Les poteries, terres cuites ou porcelaines blanches, sont étudiées ensuite. Cette branche de leur industrie eut une grande influence sur le Japon et c'est de Corée que partirent les artistes qui inspirèrent la création des ateliers des fameux Satsuma.

Enfin, un dernier chapitre englobe les autres métiers d'art, tels que le travail du bronze, miroirs ou cloches, l'or et l'argent, la laque et les bois sculptés ainsi que les tissus et le costume. En résumé, d'après l'ouvrage de M. E., la Corée apparaît comme un pays qui, tenant le milieu entre la Chine et le Japon, continuellement sous leurs influences, mais leur envoyant aussi ses artistes, a su garder la juste proportion de l'ordonnance classique. Elle a uni une finesse de goût parfaite au calme équilibre des proportions. La documentation générale contenue dans ce volume, très bien édité, donnera une idée précise des diverses manifestations de l'art coréen et fera naître chez le lecteur le désir de poursuivre plus avant une étude si bien amorcée.

J. Y. Claeys.

Inde et Bouddhisme.

Indian Studies in honor of Charles Rockwell Lanman. — Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1929, x-258 pp. in-8°.

Pour honorer l'illustre indianiste qui depuis quarante ans édite les *Harvard Oriental Series*, ses collègues et amis ont eu la délicate pensée de lui dédier un recueil de mélanges qui, extérieurement, se présente comme un volume de cette collection. Mais ils ont omis de préciser à quelle occasion ce livre a été offert à Ch. R. Lanman, et, en nous laissant ignorer l'anniversaire qu'ils ont ainsi voulu célébrer, ils gardent le secret sur l'âge du vétéran des études indiennes en Amérique : telle semble avoir été du moins leur intention. Et, au fait, à quoi bon rappeler qu'un savant est au seuil de la vieillesse, si ses travaux conservent la même fraîcheur de pensée qu'il y a un demi-siècle ?

Rarement un recueil de mélanges a réuni une telle pléiade de noms illustres appartenant à autant de nationalités différentes. Rarement un volume jubilaire a présenté des contributions d'une pareille originalité et d'une telle importance scientifique. La plupart des mémoires qui le composent mériteraient un compte rendu détaillé. On se bornera à donner ici un résumé de chacun d'eux.

A. Meillet, *La flexion de* pánthāḥ *en védique et les nominatifs en* -ēs *du latin* (pp. 3-6). L'origine des nominatifs latins en *-ēs* du type *sēdēs* est obscure ; mais il y a en indo-iranien un nom dont la flexion rappelle ce type, c'est celui dont le nominatif singulier est en védique *pánthāḥ* et en avestique *pantå*, exemple unique d'ailleurs. Si le rapprochement proposé est exact, la flexion de *uātēs, uātum, uātibus* et de *sēdēs, sēdum, sēdibus,* pareille à celle de védique *pánthāḥ, pathắm* remonte à l'indo-européen. Haussant la question sur un plan plus élevé, M. Meillet fait remarquer que le latin conserve ici, plus largement que l'indo-iranien, une flexion qui caractérise la complication de la morphologie indo-européenne. « Attesté tardivement, le latin n'a pas l'archaïsme général du védique ; les alternances de la flexion de véd. *pánthāḥ* ne sauraient s'y retrouver. Mais, au lieu d'un exemple unique du type, il en a toute une série. Les exemples du type *uātēs, uātum* sont de ces survivances par lesquelles le latin est demeuré si instructif pour l'historien des langues indo-européennes. »

M. Bloomfield, *On diminutive pronouns in Jaina Sanskrit* (pp. 7-25). Le diminutif des pronoms formé par l'emploi du suffixe *-ka* (ex. : *mayakā, tvakam,* etc.) est d'un usage constant dans les *Caritra* ou biographies des Tīrthaṃkara Jaina rédigées en sanskrit. Un minutieux dépouillement de huit de ces textes a permis à M. Bloomfield de préciser l'emploi tantôt péjoratif, tantôt mélioratif de ces pronoms, emploi qui est en accord avec les tendances moralisantes des écrits jaina. De cette étude se dégage pour l'histoire du sanskrit un résultat d'une grande portée. Les pronoms au diminutif sont attestés dans le Veda ; les lexiques et les traités de grammaire européens du sanskrit classique les ignorent, mais les grammairiens indigènes Pāṇini et Patañjali en connaissent l'emploi. Les écrivains jaina semblent donc avoir restitué à la littérature une forme grammaticale inconnue

du sanskrit classique. « Les Jaina emploient ces mots couramment, non parce qu'ils les ont trouvés dans la littérature antérieure, mais par suite de leur parfaite connaissance de la science grammaticale et lexicographique. A l'avenir, l'étude de la littérature des *vyākaraṇa* et des *koça* devra donner une large place, une place presque prépondérante à l'étude des textes jaina, parce que ceux-ci ont ressuscité bien des choses qui s'étaient perdues dans la littérature classique. »

F. Edgerton, *Notes on Jaina Māhārāṣṭrī* (pp. 27-30). L'auteur donne les étymologies de quelques mots qui apparaissent dans les *Ausgewählte Erzählungen in Māhārāṣṭrī* de Jacobi, propose quelques additions au glossaire et suggère quelques corrections.

D. Andersen, *Miscellanea Pālica* (pp. 31-33). Notes critiques sur quelques mots pāli dont l'interprétation avait été faussée par de mauvaises lectures.

S. Lévi. *L'inscription de Mahānāman à Bodh-Gaya. Essai d'exégèse appliquée à l'épigraphie bouddhique* (pp. 35-47). Dans la première stance de cette inscription déjà publiée par Fleet en 1886 (*Indian Antiquary*), M. S. Lévi retrouve une série d'allusions à l'*Abhidharmakoça* et à Vasubandhu. « D'un bout à l'autre, la stance se développerait comme il convient en deux couches parallèles de significations ; en exaltant le Buddha, elle exalterait aussi ce maître salué couramment comme un Bodhisattva, Vasubandhu, et la question de la date prendrait une nouvelle importance en présence des opinions divergentes sur la date de Vasubandhu. » La seconde stance est un éloge de Mahākāçyapa : l'allusion à la survie de celui-ci ne s'éclaire complètement qu'à la lumière du Vinaya des Mūlasarvāstivādin. « Je me suis proposé seulement, dit en terminant l'auteur, de montrer, par un exemple choisi, à quel point l'épigraphie bouddhique est inséparable de l'étude des textes, quelle lumière elle peut en recevoir et aussi leur apporter. » On saisit ainsi la portée considérable de ce mémoire, qui est un des plus intéressants du recueil.

E. J. Rapson, *The date of the Āmohinī votive tablet of Mathurā* (pp. 49-52). Cette tablette, au nom du Mahākṣatrapa Çoḍāsa, porte une date qui avait été lue 42 par Bühler dans sa première édition de ce texte (*E. I.*, vol. II). M. Rapson défend cette lecture qu'il a adoptée dans la *Cambridge History of India* (I, p. 575) contre M. Sten Konow qui préfère lire 72 (*Acta Orientalia*, III, p. 57, n. 1). Et il conclut : « Bien des difficultés rencontrées par les savants dans leurs tentatives pour arranger la chronologie des Çaka et des Kuṣāṇa me semblent provenir de cette lecture 72 qui place le règne du Grand Satrape Çoḍāsa trente ans trop tard, dans la seconde décade du Ier siècle A. D. »

Sten Konow, *Remarks on a Kharoṣṭhī inscription from the Kurram valley* (pp. 53-67). L'auteur donne le texte et la traduction, avec un commentaire détaillé, d'une inscription de l'époque de Kaniṣka qui est d'une importance considérable tant pour la connaissance des prākrits du Nord-Ouest de l'Inde que pour l'histoire du canon bouddhique. Cette inscription, qui a pour objet de commémorer le dépôt

d'une relique dans un stūpa appartenant aux *ācārya Sarvāstivāda*, donne en effet la formule complète du *pratītyasamutpāda* dans un prākrit analogue à celui du Dharmapada Dutreuil de Rhins. Il est permis de se demander si des parties importantes des écritures bouddhiques n'ont pas été rédigées dans ce dialecte par les Sarvāstivādin, avant qu'ils n'emploient le sanskrit pour la rédaction de leur canon.

K. F. Geldner, *Das Vipānam im Rigveda* (pp. 69-74). Dans un article du *J. A. O. S.* (XIX, 2, pp. 151-158) intitulé *The Milk-drinking Haṅsas of Sanskrit Poetry*, Ch. R. Lanman a étudié la croyance indienne d'après laquelle certains oiseaux possèdent la faculté, en présence d'un mélange d'eau et de lait, de ne boire que le lait. Il la retrouve jusque dans la littérature védique, mais se borne à signaler, sans le discuter, un passage du Rig-veda (x, 131, 4-5) qui semble s'y rapporter. M. Geldner reprend la recherche et montre que le passage en question se rapporte à la lutte entre Indra et Namuci, au cours de laquelle ce dernier mélangea au breuvage divin (*soma*) de l'eau-de-vie, breuvage démoniaque (*surā*), afin d'enivrer Indra ; mais les Açvins enseignèrent à Indra l'art de ne boire qu'un des deux éléments du mélange. C'est en souvenir de cet événement qu'aurait été instituée la cérémonie purificatrice nommée Sautrāmaṇī, avec laquelle le passage du Rig-veda a une étroite relation.

C. Formichi, *On the real meaning of the dialogue between Yājñavalkya and Maitreyī* (pp. 75-77). L'auteur montre que, dans ce célèbre passage de la *Bṛhadāraṇyaka-Upaniṣad* (II, 4, 5) : « ce n'est pas l'amour du mari, de la femme, du fils, etc., qui rend cher le mari, la femme, le fils, etc., mais l'amour du moi (*ātman*) », le mot *ātman* dénote quelque chose qui est au-dessus même des dieux. Attacher à ce mot une idée égoïste, c'est oublier ce que les Upaniṣad s'efforcent constamment de démontrer : la transcendance ineffable de l'Ātman.

J. Takakusu, *The date of Vasubandhu, the great buddhist philosopher* (pp. 79-88). — T. Kimura, *The date of Vasubandhu, seen from the Abhidharma-koça* (pp. 89-92). — G. Ono, *The date of Vasubandhu, seen from the history of buddhist philosophy* (pp. 93-94). — H. Ui, *Maitreya as an historical personage* (pp. 95-102). Tout en rendant hommage à l'érudition déployée par N. Peri dans son mémoire sur la date de Vasubandhu (*BEFEO.*, XI, p. 339), M. Takakusu combat la date proposée par lui pour la mort du philosophe (350 A. D.) et donne une série d'arguments en faveur de la date beaucoup plus basse (420-500 A. D.) qu'il a établie lui-même autrefois. MM. Kimura et Ono confirment cette date par des recherches indépendantes. M. Ui attribue à Maitreya, maître d'Asaṅga, sept traités considérés ordinairement comme ayant été écrits par ce dernier, place en 350 A. D. la fin de la carrière de Maitreya et fait vivre Vasubandhu en 320-400. Dans une note additionnelle, M. Takakusu proteste contre cette chronologie. *Grammatici certant !*

C. A. F. Rhys Davids, *The Well -TÒ EŸ'* (pp. 103-112). L'auteur attire l'attention sur le caractère négatif des définitions de l'Homme et du Bien dans le bouddhisme du Theravāda.

E. W. Hopkins, *Buddhistic mysticism* (pp. 113-134). Dans ce mémoire qui est l'un des plus longs en même temps que l'un des plus captivants du recueil, l'auteur cherche à prouver que le véritable mysticisme, celui qui tend à réaliser l'union

de l'individu avec l'Absolu, est inconnu du bouddhisme primitif et ne s'est développé que dans les écoles du Grand Véhicule. Il part de ce fait que la croyance au *karman* et à la transmigration fait, quoi qu'en aient dit certains auteurs, partie intégrante de l'enseignement du Buddha, car elle est impliquée dans l'énoncé des Quatre Vérités Saintes et de la Loi de Causation (*pratītyasamutpāda*). Pour le bouddhisme primitif, il n'existe pas d'entité persistant sous les phénomènes; rien n'a de substance. Se libérer de l'impermanence, de l'incessant devenir que sont les renaissances successives, tel est, dit-il, le salut prêché dès l'origine par le Buddha. Au cours de ses exercices pour arriver à cet idéal, le Saint acquiert des pouvoirs surnaturels dont l'auteur analyse la nature, en faisant remarquer qu'ils ne relèvent pas en réalité d'un véritable mysticisme, mais sont fondés sur une forme simple de la foi et sur une connaissance confuse de certains faits scientifiques. Mais au cours de ses extases, le bouddhiste ne cherche pas à réaliser l'union avec un pouvoir supérieur ou l'unité du sujet et l'objet: et cela, pour la bonne raison que le bouddhisme nie l'existence d'un sujet. La paix parfaite obtenue dans le stage final est entièrement négative. Ce n'est que dans le bouddhisme postérieur du Grand Véhicule que l'on trouve un mysticisme réel, Gautama étant identifié avec l'Esprit Saint qui est une forme de l'Absolu. Mais dans le bouddhisme primitif il n'y a pas trace de mysticisme proprement dit, rien qui permette de considérer le bouddhiste comme un mystique cherchant à se réaliser dans un monde nouveau et plus vaste. Et l'auteur se trouve amené, en terminant, à exprimer son opinion sur la nature du *nirvāṇa* qu'il considère comme une extinction totale. « Nirvāṇa est liberté et affranchissement, et c'est seulement dans ce sens qu'on peut dire qu'il a un contenu positif: c'est l'affranchissement de la peine et de la peur pour celui dont la peine a été la vie elle-même et dont la peur a été que cette vie continue. »

L. de La Vallée Poussin, *Extase et spéculation* (pp. 135-136). A propos d'un passage de l'Aṅguttara (III, 355), M. de La Vallée Poussin montre qu'il y eut conflit entre deux écoles de moines: les hommes de recueillement ou mystiques (*jhāyin*) et les philosophes épris de connaissance (*dhammayoga*). « Le Bouddha, dit-il, met tout le monde d'accord. Sans la Prajñā, connaissance des vérités bouddhiques, la sainteté et le Nirvāṇa sont impossibles. D'autre part, les exercices d'hypnose sont très bons: quand ils sont pratiqués par un homme détaché des choses sensibles, ils produisent l'extase (*dhyāna*). Dans l'extase, l'ascète peut prendre contact avec le Nirvāṇa.»

J. H. Woods, *Integration of consciousness in Buddhism* (pp. 137-139). Publication et traduction d'un passage du commentaire de Dhammapāla sur le Visuddhimagga (VII, 203[8]).

P. Masson-Oursel, *L'autonomie spirituelle selon la pensée indienne* (pp. 141-144). Voici la conclusion de cet essai: « L'Inde se joue de la contradiction. De même qu'à ses yeux le *dharma* ne tend qu'à se rendre inutile, elle n'a dénoncé la servitude du *karman* que pour faire saisir quelle « vérité » appartient à l'acte par excellence, celui qui dans l'autonomie comprend et crée. Quelque information sur l'indianité fait croire que cette civilisation n'a eu qu'une théorie négative de la délivrance; une initiation plus profonde montre que là-bas aussi, que là-bas surtout l'absolu fut liberté. »

H. Jacobi, *Mīmāṃsā und Vaiśeṣika* (pp. 145-165). Mémoire de grande importance qui mériterait mieux qu'une analyse sommaire. La voici, telle qu'elle est donnée par l'auteur lui-même : « Le système Mīmāṃsā, tel qu'il est exposé dans les *Mīmāṃsā-sūtra*, naquit au moment où les grammairiens prédécesseurs de Kātyāyana étaient engagés dans d'actives spéculations sur la nature du mot. On retrouve en effet les mêmes problèmes dans le premier *adhyāya* des *Mīmāṃsa-sūtra*. Au point de vue de la forme, le système Mīmāṃsā est plus proche des traités grammaticaux que n'importe quelle autre branche de la littérature ancienne : ce n'est que dans ces deux disciplines que, pour établir une thèse, la démonstration rigoureuse avec arguments pour et contre se trouve instituée et constamment employée comme méthode d'exposition. De plus, le monde des représentations est encore celui de la période védique précédente. Mais, dans le système Vaiçeṣika, on se trouve en présence d'une nouvelle conception de l'univers qui a son origine dans le système Lokāyata : elle consiste dans l'explication naturaliste et réaliste des phénomènes physiques et des concepts abstraits qui trouvent leur expression dans le langage. C'est en cela que le système Vaiçeṣika s'oppose au système Mīmāṃsā plus ancien, dont les doctrines sur l'éternité du mot et du Veda sont considérées et résolues du point de vue de la philosophie naturelle. Mais au point de vue religieux, les deux systèmes sont d'accord, en tant que le Vaiçeṣika lui aussi s'en tient à la religion révélée. Toutefois, à l'intérieur des limites de l'orthodoxie, sa tendance plus libre se manifeste dans une nouvelle conception de l'idée de dharma, par laquelle sa doctrine de la délivrance (*jñānamārga*) prétend à l'orthodoxie. Il est clair qu'entre la composition des *Mīmāṃsā-sūtra* et celle du *Vaiçeṣika-darçana* a dû s'écouler une assez longue période de temps, pendant laquelle l'évolution indiquée a pu s'accomplir. Si la date de 300-200 avant J.-C. pour la composition des *Mīmāṃsā-sūtra* est reconnue exacte, celle du *Vaiçeṣika-darçana* doit se placer au premier siècle avant ou au premier siècle après l'ère chrétienne. »

A. B. Keith, *Daṇḍin and Bhāmaha* (pp. 167-185). M. Keith emploie sa grande érudition et sa parfaite connaissance de la littérature indienne à combattre une théorie de Jacobi suivant laquelle Bhāmaha serait antérieur à Daṇḍin. Il accepte 700 A. D. comme la date la plus haute à laquelle on puisse placer Bhāmaha, mais il ne croit pas que Daṇḍin ait été un critique de Bhāmaha. « Nous ne possédons pas un seul passage dans lequel nous puissions dire avec quelque certitude que Bhāmaha a été probablement critiqué par Daṇḍin... Certains passages invoqués pour prouver la priorité de Bhāmaha ont pu être employés pour démontrer exactement le contraire, et, semble-t-il, avec autant sinon plus de raison. » L'auteur ajoute que, d'après lui, « il existe suffisamment d'arguments pour faire pencher la balance en faveur de l'opinion que c'est Bhāmaha qui connut et attaqua Daṇḍin. »

S. K. Belvalkar, *Śṛṅgāric elaboration in Śākuntala Act III* (pp. 187-192). L'auteur rompt une lance en faveur de l'authenticité de la recension dite kashmiro-bengalie de Çākuntala en tirant argument du fait que c'est cette recension qui a été imitée par Harṣa dans un passage de sa Ratnāvalī. M. Belvalkar reconnaît avoir trouvé cet argument indiqué par M. S. Lévi dans son *Théâtre Indien* (App., p. 37, note sur la p. 182).

F. W. Thomas, *A Rāmāyaṇa story in Tibetan from Chinese Turkestan* (pp. 193-212). Ceci est peut-être la contribution la plus originale de tout le recueil, en ce sens qu'elle apporte de l'inédit. Il s'agit de quatre documents tibétains rapportés de Touen-houang par Sir Aurel Stein, datant en gros de 700-900 A. D., et dérivant tous quatre d'un même archétype qui contenait une version de la légende du Rāmāyaṇa. « Cette histoire, dit M. Thomas, est, tant au point de vue de la forme que du contenu, purement indienne, et les stances dont elle est parsemée sont manifestement indiennes de style et de sentiment. Mais on chercherait en vain dans l'Inde une version du Rāmāyaṇa à laquelle notre texte corresponde. Il suit dans ses grandes lignes le récit du Mahābhārata (*Vana-parvan*, 274-290) ; mais les incidents et la nomenclature en diffèrent d'une manière surprenante. » M. Thomas en cite plusieurs exemples frappants et continue : « Nous avons affaire à une version du Rāmāyaṇa tout à fait singulière. D'où et comment arriva-t-elle jusqu'à la frontière du Turkestan chinois ? » Il cite quelques rapprochements possibles avec le Rāmāyaṇa jaina, avec celui de Tulsi Dās et avec le Kathāsaritsāgara ; certains indices semblent indiquer que le texte original était rédigé dans un des dialectes monosyllabiques du Turkestan chinois ; d'autres tendraient à prouver plutôt une origine népalaise. « En tout cas, conclut-il, ces documents prouvent la vogue de récits populaires de la légende de Rāma suivant dans ses grandes lignes celui du Mahābhārata et s'écartant de la version classique de Vālmīki. L'un de ces récits a pu trouver place dans la Bṛhatkathā de Guṇādhya, suivie sur ce point par le Kathāsaritsāgara ; mais ce qui reste du Çlokasaṅgraha de Buddhasvāmin ne semble pas le contenir. »

A. W. Ryder, *How to live happily on nothing a year* (pp. 213-215). Traduction en vers d'un passage du Mahābhārata (XIIe livre).

W. E. Clark, *Hindu-Arabic numerals* (pp. 217-236). Dans une série d'articles, M. Kaye a contesté l'origine indienne des chiffres que nous appelons « arabes » (parce qu'ils ont été introduits en Europe par les Arabes) et est allé jusqu'à prétendre que le système qui emploie les chiffres en valeur de position n'est pas sûrement attesté dans l'Inde avant le XIe siècle A.D. M. Clark entreprend de réfuter les théories de M. Kaye, et, faisant résolument abstraction des témoignages épigraphiques dont l'authenticité est précisément mise en doute par cet auteur, il extrait de la littérature indienne un certain nombre de citations qui semblent prouver l'emploi du zéro, clef de voûte du système, dès 600 A. D.

J. Jolly, *Über die spätere Entwicklung des Indischen Statsrechts* (pp. 237-242). Le savant historien du droit hindou montre que le Rājanītiratnākara composé par Caṇḍeçvara au XIVe siècle a pour principale source les Dharmaçāstra. L'évolution du droit public dans l'Inde est caractérisée par l'importance de plus en plus grande donnée aux maximes des Dharmaçāstra, au détriment des maximes utilitaires de l'Arthaçāstra.

Sir George A. Grierson, *The birth of Lōrik* (pp. 243-254). Le *Gōt Lōrik* est un poème recueilli par l'auteur dans le Bihār et les Provinces unies d'Āgrā et Audh, et relatif à un héros légendaire de la tribu pastorale des Ahīr (*Abhīra*). Après une

courte introduction dans laquelle il montre l'intérêt de ce texte pour l'étude de la survivance du culte d'Indra, Sir George donne un résumé du premier chant de ce poème.

A. V. Williams Jackson, *Three Indo-iranian notes* (pp. 255-258). Tentative d'explication de trois mots (vieux-perse, moyen-persan et turc respectivement) par des étymologies sanskrites.

L'abondance des faits et des noms rassemblés dans ce volume d'*Indian Studies* fait d'autant plus regretter l'absence d'un index final.

G. Cœdès.

Kern Institute, Leyden. *Annual Bibliography of Indian Archæology for the year 1926, published with the aid of the Government of Netherlands India*. Leyden, E. J. Brill Ltd., 1928, in-4°, x-107 pp., 3 fig., xii pl.
Id. — *For the year 1927*. Leyden, Brill, 1929, in-4°, x-143 pp., 6 fig., xii pl.

« Quelques professeurs de l'Université de Leyde ont fondé, en avril 1925, un Institut pour l'étude de l'archéologie de l'Inde. Cet Institut, qui emprunte son nom au grand orientaliste néerlandais, Hendrik Kern, a pour but d'encourager l'étude de l'archéologie de l'Inde dans son sens le plus large, c'est-à-dire, non seulement l'investigation scientifique des antiquités de l'Inde proprement dite, mais encore de l'Indonésie et de Ceylan — en somme de tous les territoires influencés par la civilisation indienne — ainsi que l'étude de l'histoire ancienne, de l'histoire de l'art, de l'épigraphie, de l'iconographie et de la numismatique de ces contrées.

« L'Institut Kern, installé actuellement dans un des bâtiments historiques de la ville, possède une bibliothèque, des collections de photographies, des diapositifs, des moulages de sculptures, des estampages d'inscriptions et d'autres matériaux relatifs à ces études...

« L'Institut a déjà entrepris la publication d'une Bibliographie annuelle d'Archéologie indienne, qui contiendra dans un ordre systématique les titres de tous les livres et de tous les articles se rapportant aux études indiquées ci-dessus. Nous nous proposons aussi de donner dans une notice préliminaire un aperçu des principales découvertes archéologiques faites dans le cours de l'année, orné — si nos fonds le permettent — de quelques bonnes illustrations. Nous nous efforcerons de rendre aussi complète que possible cette bibliographie annuelle, surtout pour ce qui concerne les publications archéologiques paraissant dans l'Inde, qui, par le fait qu'elles sont publiées dans des périodiques locaux, échappent souvent à l'attention des savants européens et américains... »

C'est en ces termes qu'en 1927 le Comité de l'Institut Kern (composé de MM. J. Ph. Vogel, président; N. J. Krom, vice-président; J. H. Kramers, secrétaire; R. A. Kern, trésorier; A. W. Byvanck, J. P. B. de Josselin de Jong et M. W. de Visser) annonçait aux sociétés et aux savants orientalistes la fondation de ce nouvel

organisme, et la prochaine publication de l'*Annual Bibliography of Indian Archæology* qui fait l'objet de la présente notice.

Disons tout de suite que les deux premiers volumes de cet annuaire sont dignes du grand nom qui préside aux destinées du jeune Institut et font le plus grand honneur à son Comité d'édition, et plus particulièrement à celui qui le dirige, le Prof. Dr. J. Ph. Vogel. Malgré de graves difficultés financières qui n'ont pu être surmontées que grâce à la libéralité du Gouvernement des Indes Néerlandaises, l'*Annual Bibliography* se présente avec la perfection typographique à laquelle nous ont habitués les productions de la maison Brill, et avec une illustration de premier ordre : sa valeur est décuplée du fait qu'elle est rédigée en anglais, et non dans la langue de Kern, assez peu répandue en dehors du petit groupe de savants qui s'intéressent plus particulièrement à l'Indonésie.

La partie bibliographique proprement dite comprend les divisions suivantes : I. Généralités. — II. Inde. *A*, Périodiques ; *B*, Livres et articles : 1) Archéologie et Histoire de l'art en général, 2) Architecture et sculpture, 3) Peinture, 4) Iconographie, 5) Paléographie, 6) Epigraphie, 7) Chronologie, 8) Histoire ancienne, 9) Géographie ancienne, 10) Numismatique. — III. Ceylan. — IV. Indochine. — VI. Territoires adjacents : 1) Iran, Turan, Tibet et Afghanistan ; 2) Extrême-Orient (Chine, Japon, Corée). Sous chaque rubrique, les livres et articles sont cités par ordre alphabétique des noms d'auteurs et accompagnés d'une courte notice donnant un aperçu du contenu (1). Chacune de ces fiches bibliographiques porte un numéro qui facilite les renvois. Un excellent index contribue à faire de cette bibliographie un précieux instrument de recherches, duquel, maintenant qu'on le possède, on s'étonne d'avoir pu se passer si longtemps.

La première partie de chaque volume donne, dans une série de monographies, une vue d'ensemble sur l'activité archéologique pendant l'année à laquelle il se rapporte. La Bibliographie pour 1926 contient, entre autres, des notes sur les fouilles de Sir John Marshall à Harappa et à Mohenjo-daro ; — sur l'identification, par Sir Aurel Stein, du site de l'Aornos des historiens d'Alexandre avec le mont Pīr-sar entre le Swāt et l'Indus ; — sur l'identification, par M. D. R. Sahni, de l'ancienne ville de Kauçambī avec la moderne Kosam, sur la rive gauche de la Jamnā à 30 milles en amont d'Allahabad ; — sur les fouilles de Nālandā, sur la conservation des fresques d'Ajaṇṭā, sur des inscriptions de la dynastie des Ikṣvāku du Sud découvertes à Nāgārjunikoṇḍa, sur les statues inscrites de deux rois Pallava nommés respectivement Siṃhaviṣṇu et Mahendra, sur le temple de Bantāy Srĕi (Īçvarapura) à l'occasion de la publication du premier volume des Mémoires archéologiques de l'E. F. E.-O. A propos des travaux archéologiques en Indonésie, la Bibliographie mentionne des découvertes faites à Badoet et à Besoeki dans l'Est de Java, qui éclairent d'un jour nouveau les relations entre l'art de cette partie de l'Ile et l'art de Java central ; les trouvailles faites à Bornéo, dont la plus remarquable est celle d'un Buddha de bronze nettement

(1) Une erreur s'est glissée dans la bibliographie pour 1926, p. 76 : sous le n° 328 se sont trouvés confondus les sommaires du *Journal of the Siam Society* et du *Journal of the Malayan Branch of the Royal Asiatic Society*. Cette erreur n'a pas été relevée dans les *Errata*.

apparenté à l'art Gupta ; les publications de MM. Gangoly et Poerbatjaraka sur le culte d'Āgastya ; la publication des inscriptions de Bali dans l'*Epigraphia Balica*. Un dernier paragraphe a trait aux missions du Prof. E. Hertzfeld en Perse.

Le volume pour 1927 contient un extrait d'un article de Sir John Marshall sur la civilisation préhistorique du bassin de l'Indus, donnant de nouveaux détails sur les fouilles de Harappa et Mohenjo-daro ; — la description de plusieurs sculptures gréco-bouddhiques publiées par M. Hargreaves dans *A. R. A. S. I.* pour 1923-24, dont l'une semble représenter le cheval de Troie ; — une note sur les fouilles de Nāgārjunikoṇḍa qui ont livré de remarquables bas-reliefs appartenant à l'art d'Amarāvatī ; — un historique des diverses interprétations proposées pour la scène représentée sur un des rocs de Māvalipuram, nommée autrefois « la pénitence d'Arjuna » et maintenant correctement identifiée par M. Goloubew avec la descente de la Gaṅgā (cette identification a été récemment confirmée grâce à la découverte par M. Longhurst d'un réservoir artificiel qui permettait dans certaines occasions de laisser couler le long du roc une cascade représentant la Gaṅgā) ; — une note par le soussigné sur les fouilles de P'ong Tük, au Siam, qui ont amené la découverte d'une curieuse lampe romaine et de diverses images du Buddha dont la plus ancienne appartient à l'art d'Amarāvatī ; — des renseignements sur les travaux de restauration entrepris par le Service archéologique des Indes Néerlandaises et sur la découverte dans la province de Semarang d'une remarquable statuette de Mañjuçrī en argent ; enfin le résumé d'un article de M. Hertzfeld sur une inscription de Darius trouvée à Hamadan, qui mentionne les Çaka d'au delà de Sugd.

Cette brève analyse donne une idée de l'intérêt que présente l'*Annual Bibliography of Indian Archæology*. C'est avec une réelle satisfaction que nous lisons dans l'introduction du troisième volume, qui nous parvient au moment où nous mettons sous presse, que la subvention du Gouvernement des Indes Néerlandaises a été portée de 1.000 à 2.000 florins, et que le Gouvernement des Indes Anglaises, apres avoir commencé par refuser son concours financier à cette publication qui l'intéresse pourtant au premier chef, vient de se décider, sur les instances de Sir John Marshall, à doter l'Institut Kern d'une subvention annuelle de 600 roupies.

G. Cœdès.

Sir Aurel Stein. — *On Alexander's track to the Indus. Personal narrative of explorations on the North-West frontier of India.* — Londres, Macmillan and Co., Ltd., 1929, in-8°, xvi-182 pp., 98 pl., 2 cartes.

Ce livre, s'il n'a pas l'envergure de *Serindia* ou de cet *Innermost Asia* paru cette année même et dont il sera rendu compte dans le prochain numéro du *Bulletin*, est peut-être le plus parfait qu'ait écrit Sir Aurel Stein. Est-ce parce qu'il nous transporte dans des régions illustrées par cette campagne d'Alexandre qui éveille en nous tant de souvenirs classiques ? Est-ce parce que transparaît à travers ses pages la joie du voyageur à pénétrer le premier dans cet *Udyāna*, ce « Jardin » hier encore fermé aux Européens ? Toujours est-il que ce récit est un des plus attachants qu'ait écrits l'illustre explorateur.

A première vue, les résultats de cette tournée dans le Haut Swāt ne semblent pas pouvoir être comparés avec ceux de ses grandes missions en Asie Centrale. Et pourtant, si l'on songe qu'elle ne dura que deux mois (mars-mai 1926), et si l'on récapitule tout ce que l'auteur a accompli dans ce court espace de temps, on en arrive à considérer ce voyage comme un des plus fructueux qu'il ait entrepris, comme celui dans lequel ses aptitudes physiques, ses qualités de chef, ses connaissances géographiques, historiques, linguistiques se sont le plus heureusement combinées pour vaincre la nature et arracher le voile de mystère et d'oubli que les siècles et l'Islam ont jeté sur cette région.

L'itinéraire de Sir Aurel Stein peut se résumer en quelques mots : abordant à Thāna la vallée du Swāt, il remonte celle-ci jusqu'en vue de Kalām, point où les rivières d'Ushu et d'Utrōt se réunissent pour former celle de Swāt ; puis, redescendant celle-ci jusqu'à Khwāja-khēl, il se dirige vers l'Est à travers les vallées de Ghōrband et de Kāna vers la chaîne du Pīr-sar qui domine un des coudes de l'Indus. Revenant par le Sud, à travers les vallées de Chakēsar et de Pūran, il achève son circuit par l'exploration du Mont Ilam, à l'Est de Thāna, son point de départ.

Cette exploration a d'abord enrichi la géographie d'un levé détaillé de la haute vallée du Swāt et de la région montagneuse qui la sépare de l'Indus. L'anthropologie et la linguistique profiteront d'autre part des enquêtes faites par l'auteur sur diverses tribus peu connues, Tōrwālī, Dubērī, Batōchī, rencontrées par lui en cours de route. Au point de vue de l'archéologie bouddhique, voici les monuments et sites principaux relevés par Sir Aurel Stein : le stūpa de Tōp-dara, au-dessus de Haibatgrām (p. 19) ; — le stūpa de Gumbat (pp. 31-32), élevé sur une cella qui devait contenir une image colossale du Buddha et dans les murs de laquelle était ménagé un étroit passage permettant de faire la pradakṣiṇā (rappelant curieusement la galerie aux jātaka du Vat Sri Jum à Sukhodaya) ; — un stūpa particulièrement bien conservé situé dans la vallée d'Amlūk-dara (p. 32 et suiv.) ; — le stūpa de Tōkar-dara (p. 35 et suiv.) ; — le grand stūpa de Shankardar (p. 49 et suiv.), identifié par Sir Aurel Stein avec celui qui, selon Hiuan-tsang, avait été construit par Uttarasena, roi d'Udyāna (un peu en amont l'explorateur a reconnu le roc en forme de tête d'éléphant mentionné par le pèlerin chinois, fig. 22) ; — plusieurs bas-reliefs représentant des Bodhisattva (pp. 51, 73, fig. 23, 38, 39) ; — à Manglawar (p. 77), anciennement Maṅgalapura, Meng-kie-li de Hiuan-tsang, Mang-ngo-pou de Wou-k'ong, le stūpa décrit par le premier de ces deux voyageurs comme marquant la place où le Bodhisattva coupa un de ses membres ; — à Chārbāgh (p. 81), le stūpa de pierre qui, selon Hiuan-tsang, aurait surgi miraculeusement à l'endroit où le Buddha se serait arrêté pour enseigner la Loi ; — à Tirāt (p. 86 et suiv.), sur la rive droite de la rivière de Swāt, le roc sur lequel, toujours selon Hiuan-tsang, on peut voir l'empreinte laissée par les vêtements mis à sécher par le Buddha ; et la double empreinte des pieds du Bienheureux vue par Fa-hien et Hiuan-tsang ; — enfin le mont Ilam définitivement identifié avec le mont Hi-lo de Hiuan-tsang, ainsi que l'avait déjà proposé M. Foucher (*BEFEO.*, I, p. 368, n. 3).

Le principal intérêt de l'ouvrage réside dans les identifications de trois sites mentionnés par les historiens des campagnes d'Alexandre, notamment Arrien et Quinte Curce.

A Bīr-kōṭ (p. 36 et suiv.), Sir Aurel Stein a reconnu une place forte, d'un accès des plus difficiles, qui comportait des passages souterrains permettant à ses défenseurs

de descendre puiser de l'eau à la rivière à l'abri des coups des assiégeants. C'est la *Bazira* d'Arrien, la *Beira* de Quinte Curce, deux noms qui doivent représenter un ancien *Bajira* ou *Bayira* dont est normalement dérivé le nom actuel de *Bīr*(-kōṭ).

A Uḍe-grām (p. 55 et suiv.), autre forteresse utilisant de solides défenses naturelles. C'est là que devait se trouver la forteresse des Assakēnoi qu'Arrien appelle *Ōra*. Sir Aurel Stein propose de reconnaître dans le nom grec la transcription de la forme ancienne du toponyme *Uḍe-*, et de faire dériver celle-ci de l'antique nom du Swāt : *Uḍḍiyana, Udyāna.*

Le but même du voyage était de retrouver l'emplacement de ce « Roc » dont la prise constitua le fait le plus glorieux de la campagne macédonienne. Cunningham avait proposé Ranigat, le général Abbott suggérait Mahāban et cette identification avait été généralement acceptée jusqu'à ce qu'en 1904 Sir Aurel Stein lui-même démontrât son impossibilité. La localisation de l'Aornos à Pīr-sar avait été suggérée à Sir Aurel Stein par le Colonel Wauhope et l'étude des lieux l'a démontrée exacte. Bien mieux, au cours d'une conversation avec un indigène du village d'Upal, le sens linguistique de l'explorateur fut mis en éveil en entendant son interlocuteur prononcer le nom d'*Ūṇa*(-sar) appliqué au plus haut sommet de la chaîne du Pīr-sar. « It did not take long for my philological subconsciousness to realize that *Ūṇa* (pronounced with that peculiar cerebral *ṇ* which represents a nasal affected by a preceding or following *r* sound) would be the direct phonetic derivative to be expected, according to strict linguistic evidence, from the Dardic or Sanskrit name that Greek tongues had endeavoured to reproduce by *Aornos* » (p. 115). Ce nom *Ūṇa*, qui est aussi écrit *Ūṇṛa* en Pashtu, peut être dérivé d'un ancien *Avarna*, dont le grec *Aornos* serait une transcription très exacte, doublée d'une étymologie populaire « le mont sans oiseaux » (p. 152). Un examen minutieux des lieux a permis à Sir Aurel Stein de reconstituer avec une grande vraisemblance les différents épisodes du siège et de la prise du Roc.

Les futurs éditeurs et commentateurs d'Arrien et de Quinte Curce auront à tenir le plus grand compte de ces ingénieuses identifications qui emportent la conviction.

G. Cœdès.

Kharoṣṭhī Inscriptions discovered by Sir Aurel Stein in Chinese Turkestan. Part III. *Text of Inscriptions discovered at the Niya and Lou-lan Sites, 1913-1914*. Transcribed and edited by E. J. Rapson and P. S. Noble, with complete Index Verborum. — Oxford, Clarendon Press, 1929 (contient les pp. 267 à 379 et les pl. xiii, xiv), in-4°.

Ce volume clôt la série des inscriptions en écriture *kharoṣṭhī* découvertes par Sir Aurel Stein au cours de ses missions, dont la publication fut entreprise en 1920 par MM. Boyer, Rapson et Senart (I, *Text of Inscriptions discovered at the Niya Site, 1901* ; — II, *Text of Inscriptions discovered at the Niya, Endere, and Loulan Sites, 1906-7*). Il constitue la partie la plus intéressante de l'ouvrage, non à cause de l'importance ou du nombre des documents publiés (55 en tout), mais par

la présence d'un long mémoire sur l'alphabet employé dans les inscriptions du Turkestan, d'une note historique sur les rois mentionnés dans ces textes, et surtout par l'admirable index qui supplée dans une certaine mesure à l'absence de traduction.

L'étude des documents rapportés par Sir Aurel Stein a considérablement amélioré notre connaissance de l'écriture *kharoṣṭhī*. On croyait auparavant que cette écriture était incapable de distinguer les voyelles longues des brèves, qu'elle ne possédait de signes ni pour la voyelle *ṛ*, ni pour les nasales formant le premier élément d'un *akṣara* composé, ni pour le *visarga* sanskrit ; et que n'ayant pas l'équivalent du *virāma*, elle était incapable de représenter aucune consonne finale en dehors de *ṃ*. L'étude paléographique des inscriptions du Turkestan montre qu'aucun de ces défauts n'existe en réalité et que la *kharoṣṭhī* est même un instrument plus souple que la *brāhmī*, en ce sens qu'elle permet de noter certains phonèmes iraniens étrangers aux parlers de l'Inde.

Au point de vue historique, les inscriptions publiées dans cet ouvrage font connaître six rois. L'un d'eux, Avijita Siṃha, était sûrement roi de Khotan. Les autres, nommés Pepiya, Tajaka, Aṃgoka, Mahiri et Vaṣmana, étaient rois de Kroraiṃna, ancien nom du site de Lou-lan. L'ordre de succession des trois derniers a pu être établi avec certitude. Il est non moins certain que Pepiya et Tajaka régnèrent avant les trois autres, mais quelque doute subsiste sur la position relative de ces deux personnages.

Les éditeurs des *Kharoṣṭhī Inscriptions*, qui semblent avoir eu pour souci constant de faire œuvre aussi objective que possible, n'ont pas essayé de situer ces rois dans la chronologie générale. L'identification d'Aṃgoka avec le roi An-kouo des textes chinois avait autorisé quelques espoirs à ce sujet, mais de l'aveu même de M. Sten Konow qui fut le premier à la proposer (*Acta Orientalia*, II, p. 137), cette théorie n'est pas viable (cf. *Corpus Inscriptionum Indicarum*, II, p. LXXIV).

La géographie ancienne du Turkestan est enrichie de plusieurs noms qui semblent correspondre aux différentes étapes des voyageurs le long de la route du Sud. Ce sont *Calmadāna*, correspondant à Charchan ; — *Sāca*, probablement Endere ; — *Caḍ'ota*, le Tsing-tsiue des Chinois représenté aujourd'hui par le groupe de ruines nommé « Niya site » ; — *Nina* correspondant à Niya proprement dit ; — et *Khotaṃna* = Khotan.

Il est fort à souhaiter que les savants éditeurs des inscriptions *kharoṣṭhī* du Turkestan chinois ne s'en tiennent pas à la publication pure et simple de ces textes et qu'ils nous en donnent prochainement des traductions.

G. Cœdès.

Sten Konow. — *Kharoṣṭhī Inscriptions with the exception of those of Aśoka*. — Calcutta, Govt. of India central publication branch, 1929, in-fol. CXXVII-193 pp., 36 pl., 1 carte (= *Corpus Inscriptionum Indicarum*, vol. II, Part 1).

Ce livre, dédié par M. Sten Konow à la mémoire de son compatriote Lassen, forme la première partie du second volume de ce nouveau *Corpus*, si brillamment inauguré en 1925 par la publication des inscriptions d'Açoka due au regretté

Hultzsch. Il se présente avec la même perfection matérielle qui caractérise les productions de l'University Press d'Oxford.

Après une introduction historique et chronologique sur laquelle je vais revenir, l'auteur étudie la langue des inscriptions kharoṣṭhī et leur paléographie. Les 96 inscriptions qui font l'objet de ce volume sont ensuite transcrites, traduites, commentées, avec toute l'érudition dont le savant professeur à l'Université d'Oslo a déjà donné tant de preuves dans ses travaux antérieurs ; plusieurs index terminent cette publication éminemment utile, et qui aurait pu difficilement être confiée à un spécialiste plus compétent et mieux au courant de l'abondante littérature dont nombre de ces textes ont déjà été l'objet.

L'auteur aurait pu se borner à l'édition critique de ces documents, au travail de mise au point rendu nécessaire par le progrès des recherches. Il a voulu faire plus, et dans un long mémoire qui représente près du tiers de l'ouvrage, il a cédé à la tentation de reconstruire l'histoire de cette période chaotique qui comprend le premier siècle avant et les deux premiers siècles après le début de l'ère chrétienne, et qui vit se dérouler tant d'événements d'importance primordiale pour l'histoire de l'Inde et celle de l'Asie.

Malheureusement, les inscriptions kharoṣṭhī, à travers lesquelles on devine les convulsions qui ont agité à cette époque le Nord-Ouest de l'Inde et les migrations de populations iraniennes qui ont mis en contact des civilisations qui s'ignoraient, ces inscriptions sont, sauf quelques rares exceptions, de simples fragments, généralement mal conservés, dont quelques-uns même ont disparu et ne sont plus représentés que par de mauvaises copies ou des estampages défectueux. Dans le vaste domaine de l'épigraphie indienne, les documents en écriture kharoṣṭhī avec leurs lacunes, leur écriture difficile, leurs dates exprimées dans une ou plusieurs ères qui ne sont jamais spécifiées, constituent un terrain singulièrement mouvant sur lequel les théories chronologiques édifiées soit avec l'aide de la numismatique, soit avec celle de la sinologie, sont toutes également instables et ruineuses. Les interminables discussions auxquelles a donné lieu la « date de Kaniṣka » nous ont valu maints exemples de ces constructions séduisantes mais fragiles dont les débris encombrent les bibliographies.

Il est permis de se demander si le *Corpus Inscriptionum Indicarum*, qui doit avant tout être un recueil de documents aussi objectif que possible, était un endroit bien choisi pour y présenter une nouvelle théorie chronologique, si bien agencée fût-elle, et si l'auteur n'aurait pas mieux fait d'imiter jusqu'à un certain point la sage réserve des éditeurs des *Kharoṣṭhī inscriptions discovered by Sir Aurel Stein in Chinese Turkestan*, qui ont d'ailleurs poussé la prudence à l'excès, en ne donnant même pas de traductions des textes qu'ils publient.

La science et l'érudition de M. Sten Konow n'ont d'égale que son ingéniosité qui l'a plus d'une fois amené à émettre des hypothèses auxquelles il a été dans la suite obligé de renoncer avec une parfaite bonne grâce. C'est ainsi, par exemple, pour ne citer qu'un point qui est en étroit rapport avec les inscriptions kharoṣṭhī, qu'après avoir dit dans *Acta Orientalia* (II, p. 137) qu'*il ne pensait pas qu'il pût y avoir le moindre doute au sujet de l'identification* de An-kouo (roi de Khotan, selon le *Heou Han chou*) avec Aṃkvaga, Aṃguvaka ou Aṃgoka des inscriptions de Niya, il avoue maintenant (*Kharoṣṭhī Inscriptions*, p. LXXIV) qu'*il est impossible d'identifier* Aṃkvaga avec le roi de Khotan An-kouo et d'utiliser cette identification pour en tirer une chronologie. Des rétractations de ce genre sont tout à l'honneur du

savant qui sait les formuler sans ambages et sont le plus bel éloge que l'on puisse faire de sa conscience scientifique. Il est à craindre que certaines des théories chronologiques exposées dans l'introduction historique du *Corpus* ne soient elles aussi dans un avenir plus ou moins proche désavouées par leur auteur, et ne portent préjudice à la réputation d'un travail par ailleurs si remarquable et dans bien des cas définitif.

N'ayant aucun fait nouveau à apporter dans la discussion, je suis obligé de laisser aux spécialistes le soin de critiquer dans le détail l'exposé chronologique de M. Sten Konow. Je me bornerai à le résumer, en signalant les points qui paraissent particulièrement faibles et sujets à contestation.

M. Sten Konow pose d'abord l'existence d'une *ancienne ère çaka* dont il fixe le point de départ aux environs de 84 avant J. - C. et dont il explique ainsi l'origine : « Peu de temps après la mort de Mithridate II en 88 av. J.-C., les Çaka du Seistan se rendirent indépendants des Parthes et se lancèrent dans une série de conquêtes qui les amenèrent dans la région de l'Indus. Une de leurs victoires fut commémorée par l'établissement d'une ère dont le point de départ est aux environs de 84. » Tout le monde est maintenant d'accord, — surtout depuis les fouilles de Taxila qui ont définitivement fixé la position de Kaniṣka et de ses successeurs par rapport aux Çaka et aux autres Kuṣāṇa, — pour admettre l'existence, dans les documents émanant de ces derniers, d'une ère différente de celle de Kaniṣka, antérieure à celle-ci, et antérieure à l'ère chrétienne. L'ère vikrama de 57/56 av. J.-C. a semblé à divers auteurs remplir ces conditions. Le principal argument de M. Sten Konow contre l'ère vikrama, est que l'on ne peut pas interpréter par elle la date 78 de l'inscription de Taxila (n° XIII du *Corpus*) au nom de Patika, fils du kṣatrapa Liaka Kusulaka : cette inscription est nécessairement antérieure à l'inscription (brāhmī) de Mathurā (Kaṅkālī Ṭilā) mentionnant Çoḍāsa (dont le père, le mahākṣatrapa Rājula était contemporain de Patika) et datée de 72 d'une ère qui est presque certainement l'ère vikrama.

Or, nous avons affaire ici à des données particulièrement contestables et d'ailleurs souvent contestées. La chronologie et la généalogie de Liaka Kusulaka, Patika, Rājula, Çoḍāsa, et d'une façon générale des personnages nommés dans l'inscription du chapiteau aux lions de Mathurā (n° XV du *Corpus*) sont le plus magnifique casse-tête sur lequel se soit exercée l'ingéniosité des maîtres en épigraphie. Et il n'est pas du tout certain que des noms analogues ou même identiques apparaissant dans d'autres documents désignent les mêmes personnages : Fleet a par exemple soutenu que le nom de Patika avait été porté par deux personnages différents (*JRAS.*, 1913, p. 1001). D'autre part, en ce qui concerne l'inscription brāhmī de Mathurā (Kaṅkālī Ṭilā), il se trouve que la lecture 72 est loin d'être certaine. Bühler (*Epigraphia Indica*, II, p. 199) l'avait d'abord lue 42 ; cette lecture vient d'être défendue par M. Rapson dans un article dont il est rendu compte *supra* p. 412 et qui se termine par ces mots : « Bien des difficultés rencontrées par les savants dans leurs tentatives pour arranger la chronologie des Çaka et des Kuṣāṇa me semblent provenir de cette lecture 72 qui place le règne du Grand Satrape Çoḍāsa trente ans trop tard, dans la seconde décade du 1er siècle A. D. » Il faut donc s'attendre à voir les partisans de l'ère vikrama, et ceux d'une ère étrangère importée dans l'Inde par les Çaka, élever les plus sérieuses objections contre l'invention d'une « ancienne ère çaka » qui commémorerait la conquête de l'Inde et dont le point de départ, 84 av. J.-C., est le résultat de calculs astronomiques du Dr. van Wijk (*Acta Orientalia*, III, p. 79 et suiv.).

Après leur conquête du Haut-Indus, les Çaka, d'après M. Sten Konow, auraient vers 60 av. J.-C. étendu leur domination jusqu'au Bas-Indus et de là au Kāṭhiāvār et au Mālava, où ils auraient introduit leur ère nationale. En 57/56, ils en auraient été chassés par Vikramāditya, qui aurait célébré sa victoire en établissant une nouvelle ère, l'ère vikrama. Le centre de gravité de l'empire çaka fut alors transféré au Panjāb où l'on trouve le Çaka Maues = Moga portant le titre impérial de « roi des rois ». Mais bientôt les Parthes commencèrent à réaffirmer leur autorité dans l'Ouest, et les Çaka cherchèrent une compensation dans l'Est par une expédition contre Mathurā pendant laquelle Maues fut tué. Après lui, il n'y eut plus de Çaka portant le titre de « roi des rois », mais seulement des kṣatrapa et des mahākṣatrapa. Ce n'est, comme on le verra, que 135 ans après la victoire de Vikramāditya, c'est-à-dire en 78/79 A. D. que les Çaka reconquirent les pays qu'ils avaient perdus et fondèrent la seconde ère çaka de 78 A. D.

Je n'insisterai pas sur le caractère conjectural de la carrière de Maues, telle qu'elle est retracée par M. Sten Konow, ni surtout sur l'hypothèse hardie selon laquelle l'inscription du chapiteau de Mathurā ferait allusion à ses funérailles. Par contre, je ne peux me défendre d'une réelle admiration pour la façon dont l'auteur a su tirer parti de la tradition jaina, telle qu'elle est fixée dans le *Kālakācāryakathānaka*, en faveur de sa théorie sur l'origine de l'ère vikrama et de l'ère çaka de 78 A. D. Je sais bien que l'autorité de ce texte a été contestée par Fleet en termes exprès (*JRAS.*, 1913, p. 997). Mais, en admettant que le *Kālakācāryakathānaka* dont la date est inconnue soit reconnu tardif, n'a-t-il pas pu recueillir et fixer des traditions anciennes ? Il présente en tout cas avec Ptolémée, avec les Purāṇa, et même avec le *Heou Han chou*, des concordances et des synchronismes indéniables, dont M. Sten Konow a su tirer le meilleur parti.

La voie qu'il a ainsi frayée me paraît être la bonne, et autant il me semble vain de ressasser à perpétuité les mêmes arguments numismatiques ou paléographiques, autant la recherche et la critique des traditions indiennes d'origine bouddhique ou jaina me paraît devoir être féconde pour la solution des problèmes indiqués ici.

Après Maues, le dernier des empereurs çaka, M. Sten Konow suppose qu'une dynastie parthe qui était arrivée au pouvoir en Arachosie au Ier siècle avant l'ère chrétienne étendit sa domination jusque dans le Nord-Ouest de l'Inde et qu'un prince de cette maison, Azes, y établit un empire indépendant, dont la fondation vers l'an 7 avant J.-C. serait le point de départ d'une ère nouvelle. Son successeur Guduvhara = Gondopharnes réduisit les Çaka de Drangiane et d'Arachosie, ainsi que les Grecs de Kabul : sa dynastie, à laquelle appartiennent Sasa, Abdagases, Pacores, Sanabares, Phraotes, était encore au pouvoir à Taxila vers 44 A. D.

L'opposition et l'hostilité entre les Çaka et les Parthes, la fondation d'un royaume parthe par Azes constituent des vues nouvelles et assez originales sur la valeur desquelles je ne saurais me prononcer. Par contre, la réduction de Azes I, Azilises et Azes II à un seul et même roi, parce que la chronologie de l'auteur ne laisse pas place pour plus d'un règne entre Maues et Guduvhara, me semble assez difficilement conciliable avec les données de la numismatique, et il est peu probable que ceux qui se basent principalement sur cette science pour reconstruire l'histoire des Çaka et des Kuṣāṇa, adoptent les vues de M. Sten Konow. Quant à l'invention d'une ère parthe commençant vers 7 av. J.-C., elle semble avoir uniquement pour but d'expliquer la date 26 qui figure dans l'inscription de Takht-i-Bāhī (n° xx du *Corpus*)

au nom de Guduvhara, à côté du millésime 103. Pour un observateur impartial et non prévenu, l'invention de cette ère, dont l'emploi n'est attesté que dans cette unique inscription, paraît absolument inutile, car les mots par lesquels débute le texte : *maharayasa Guduvharasa vaṣe 26* ne semblent guère pouvoir signifier autre chose que : la 26e année du règne du Mahārāja Guduvhara. Mais tout est si bien agencé dans la théorie de M. Sten Konow que cette explication simpliste est sans doute incompatible avec quelque autre élément de sa construction, sans quoi je ne peux pas m'imaginer pourquoi il aurait inventé une ère en apparence si inutile et surtout attestée d'une façon si précaire. Ce point est en tout cas un des plus faibles de son exposé ; nous allons en rencontrer d'autres à propos du début des Kuṣāṇa.

On sait que le premier souverain de cette dynastie est Kujula Kadphises, qui, selon le *Heou Han chou*, réduisit sous son autorité les cinq provinces entre lesquelles la Bactriane avait été répartie cent ans plus tôt. Son nom apparaît sur ses monnaies sous des formes assez différentes dont l'une est *Ḳapa*. Or M. Sten Konow croit retrouver ce nom à la fin de l'inscription de Takht-i-Bāhī, datée 103, Guduvhara régnant, qu'il déchiffre ainsi : *erjhuṇa Kapasa puyae* « en l'honneur du Prince Kapa ». Résultat : si l'on suppose que *erjhuṇa Kapa* avait environ 20 ans à cette date (qui dans sa chronologie correspond à 19 av. J.-C.), on a le droit de conclure du *Heou Han chou*, qui fait mourir Kujula Kadphises à plus de 80 ans, que sa mort prit place environ 60 ans plus tard, vers 79 A. D. Or, comme d'après le même texte chinois, son fils Yen Kao-chen = Wima Kadphises conquit à nouveau le T'ien-tchou, M. Sten Konow n'hésite pas à conclure que c'est cet événement qui fut commémoré par la fondation de l'ère çaka en 78 A. D.

Si l'on se reporte au texte de l'inscription de Takht-i-Bāhī, on est littéralement effrayé de la fragilité des données sur lesquelles l'auteur échafaude une théorie grosse de conséquences, et d'autant plus inattendue que le prétendu fondateur de l'ère çaka de 78 ne fait nulle part usage de l'ère qu'il aurait instituée. La lecture *erjhuṇa Kapa*, basée sur des caractères dont presque aucun n'est sûr, rendue incertaine par une lacune dont on ne sait si c'est un blanc réservé par le lapicide ou une surface usée ; l'interprétation de l'apax *erjhuṇa* comme signifiant « jeune prince » par un essai de rapprochement avec un mot *alysānai* = *eysānai* qui, dans la langue de Khotan, correspond pour le sens à skt. *kumāra*, — cette lecture et cette interprétation font le plus grand honneur à l'ingéniosité de M. Sten Konow, et seront peut-être confirmées par de futures découvertes, mais je me demande une fois de plus si des hypothèses aussi contestables, et qui ne manqueront pas d'être contestées, méritent d'être insérées avec une telle assurance dans un recueil de documents où les chercheurs désirent trouver avant tout des faits présentés aussi objectivement que possible.

On peut faire exactement les mêmes observations à propos de la lecture et de l'interprétation de l'inscription de Khalatse (n° xxix du *Corpus*) dont presque aucun caractère n'est certain, mais que M. Sten Konow n'hésite pas à lire ainsi : *saṃ 187* (ou *184*) *maharajasa Uvima Kavthisasa*. On sait que les fouilles de Taxila ont définitivement prouvé l'antériorité des Kadphises par rapport à Kaniṣka. Puisque l'inscription fait régner Uvima Kavthisa = Wima Kadphises en 184/187 (de l'ancienne ère çaka, et non de la nouvelle, bien qu'il en soit le fondateur !), c'est-à-dire en 100/103 A. D., Kaniṣka qui lui succéda ne peut donc pas avoir commencé à régner avant une date postérieure à celle-ci : les calculs astronomiques du Dr. van Wijk prouvent que la date initiale de l'ère de Kaniṣka est 128/129 A.D. (*Acta Orientalia*,

V, p. 168). — Mais ces mêmes calculs n'avaient-ils pas montré deux ans auparavant (*Ibid.*, II, p. 78) qu'entre autres années, l'année 78/79 A. D., date initiale de l'ère çaka, satisfaisait aussi aux données astronomiques des inscriptions de Kaniṣka ? — L'argument tiré par M. Sten Konow de l'inscription de Khalatse contre ceux qui attribuent à Kaniṣka la fondation de l'ère de 78/79 A. D. est aussi fragile que les arguments tirés par lui de l'inscription de Takht-i-Bāhī en faveur de la fondation de cette ère par Wima Kadphises.

J'espère que ni M. Sten Konow, ni mes lecteurs, ne se méprendront sur le sens de ces observations. Je ne prétends pas combattre des théories chronologiques, contre lesquelles je n'ai aucun argument original à apporter. J'ai voulu seulement montrer ce que, pour un observateur impartial, elles ont de hasardeux et d'un peu inquiétant. Elles aboutissent en effet à ceci :

Alors que pour l'interprétation des dates des inscriptions kharoṣṭhī les historiens disposent de deux ères parfaitement attestées, l'ère vikrama et l'ère çaka, sans compter des ères étrangères ou des ères plus anciennes qui auraient pu être utilisées en supprimant les centaines (1), M. Sten Konow n'y rapporte aucune des inscriptions étudiées par lui. En revanche, il invente trois nouvelles ères, une ancienne ère çaka, une ère parthe et une ère de Kaniṣka : la première et la troisième ont des points de départ hypothétiques basés sur des calculs astronomiques dont la prétendue rigueur mathématique ne doit pas faire illusion ; la troisième n'est employée que dans une seule et unique inscription dont la date semble être susceptible d'une interprétation beaucoup plus naturelle. A ces inventions, vient s'ajouter l'idée paradoxale que l'ère çaka de 78/79 aurait été fondée par un roi qui n'en fit jamais usage. Je ne crois pas que ces hypothèses soient de nature à simplifier un problème déjà très embrouillé, ni que ces résultats soient accueillis avec un grand enthousiasme par ceux qui cherchent à voir clair dans une des périodes les plus confuses, mais les plus importantes de l'histoire de l'Asie.

G. Cœdès.

V. R. Ramachandra Dikshitar. — *Hindu administrative institutions, edited with introduction by* S. Krishnaswami Aiyangar. Published by the University of Madras, 1929, in-8°, xxv-401 pp. (Madras University Historical Series, IV).

La littérature, déjà considérable, suscitée par la publication du texte de l'*Arthaçāstra* de Kauṭilya en 1909, vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage.

A vrai dire, le livre de M. Dikshitar (« research student » à l'Université de Madras de 1923 à 1927) n'est pas basé exclusivement sur l'*Arthaçāstra*, et son

(1) M. Sten Konow (p. lxxxiv) repousse cette hypothèse, émise entre autres par M. Foucher (*Art gréco-bouddhique*, II, p. 488), parce qu'un pareil système est sans exemple. Il est cependant attesté au Laos (*BEFEO.*, XXIII, p. 406).

principal intérêt réside justement dans les comparaisons qu'il institue avec d'autres textes analogues, ainsi qu'avec les Dharmaçāstras, le Çukranītisāra, les poèmes épiques, et surtout la littérature tamoule du Sud de l'Inde. Après un premier chapitre sur les théories indiennes de l'Etat, l'auteur passe en revue l'administration centrale dans l'Inde ancienne, le rôle et le pouvoir du roi, du prince héritier, du purohita, du Conseil (*sabhā*), puis l'organisation financière, judiciaire, militaire et provinciale. Ce travail est utile en ce qu'il groupe des données éparses ou réparties dans les traités d'une manière moins conforme à nos habitudes modernes, et parce qu'il donne pour toute une série de termes techniques, qui ne sont malheureusement pas tous relevés dans l'index final, assez incomplet, des traductions et des explications, généralement justes.

M. D. néglige de poser la « question préalable » au sujet de l'authenticité ou du moins de l'antiquité de l'*Arthaçāstra*, qui n'est pas encore tranchée d'une manière définitive : tout récemment encore M. E. H. Johnston a donné devant le Congrès des Orientalistes d'Oxford de bonnes raisons pour attribuer ce texte à une époque à peine antérieure à celle d'Açvaghoṣa (cf. *J. R. A. S.*, 1929, p. 77). Dans son introduction, M. Krishnaswami Aiyangar résout ce problème dans le sens traditionnel : l'*Arthaçāstra* est bien l'œuvre de Cāṇakya, le ministre de Candragupta, et donne un tableau exact de l'administration et des institutions de l'empire Maurya.

Ayant une fois pour toutes accepté ce dogme comme un article de foi, M. D. nous retrace un tableau de l'administration ancienne de l'Inde avant l'ère chrétienne qui fera regretter à plus d'un lecteur de n'avoir pas eu le bonheur de vivre à cet âge d'or. D'ailleurs, dès l'époque védique, l'auteur nous invite à reconnaître dans le gouvernement « a form of constitutional monarchy with healthy limitations which had a telling effect on the constitution, first, by upholding the rights of the people (which is democracy), and secondly, by enforcing duties on the authority, that is the monarch. Thus it was a mixed constitution in which both the democratic and monarchic principles found recognition, and in which both were interdependent » (p. 25). Ce court extrait suffit à donner une idée du ton général de l'ouvrage, de la partialité avec laquelle les institutions indiennes sont exposées et opposées parfois aux institutions occidentales. Caractère constitutionnel de la monarchie (p. 144), responsabilité des ministres devant l'assemblée (basée sur un passage assez vague des inscriptions d'Açoka [p. 145]), existence d'un jury (fondée sur le jugement de Cārudatta dans la Mṛcchakaṭikā [p. 248]), emploi de la torture exclusivement comme peine et non comme moyen d'information, existence d'assemblées communales élues : autant d'affirmations extrêmement discutables que l'auteur présente avec une parfaite ingénuité. Les préceptes les plus utilitaires, les plus « scabreux » de l'*Arthaçāstra* sont interprétés par lui dans le sens le plus favorable : le résultat est une image quasi idyllique d'un Etat modèle. Il est peu probable que la critique impartiale souscrive à tous les jugements de M. D., et ses compatriotes eux-mêmes le mettent en garde contre son enthousiasme un peu naïf pour les anciennes institutions de leur pays (cf. le compte rendu de S. S[uryanarayana] S[astri] dans *Journal of Indian history*, VIII, 1929, p. 403).

G. Cœdès.

Julius JOLLY. — *Hindu Law and Custom.* Authorised translation by Batakrisna GHOSH, research scholar, National Council of Education, Bengal. Calcutta, 1928, gr. in-8°, XI-341-VII p. (Greater India Society Publications, n° 2.)

Dans notre *Bulletin* de 1927 (p. 304-308 et 504-507), M. Finot a rendu compte du *Champa* de M. R. C. Majumdar, publié sous les auspices de la Greater India Society, à qui, en même temps, il adressait des paroles de bienvenue. Cette jeune et active société nous présente aujourd'hui la traduction anglaise de *Recht und Sitte*, le classique mémoire du Prof. J. Jolly, paru en 1896 dans le *Grundriss d. Indo-Arischen Philologie u. Altertumskunde.* Dans une courte préface l'auteur s'excuse de n'avoir pu le mettre à jour. Peut-être ne faut-il pas en concevoir trop de regret. Des études comme celles de Meyer prouvent que bien des choses sont à reprendre dans notre chronologie des textes de Dharma, et l'*Arthaçāstra,* de son côté, ouvre des vues nouvelles. Mais *Recht und Sitte* fixe un moment de la science et reste la plus consciencieuse analyse des *Dharmaçāstra.* On doit féliciter M. Ghosh : il a su joindre à sa bonne traduction une annotation discrète, qui indique les points à compléter en respectant les grandes lignes d'un ouvrage que trente ans n'ont pas amoindri.

P. MUS.

Haran Chandra CHAKLADAR. — *Social life in Ancient India, Studies in Vātsyāyana Kāmasūtra.* — Calcutta, 1929, in-8°, II-212 p. (Greater India Society Publications, n° 3.)

M. Chakladar a entrepris de mettre en œuvre la documentation d'intérêt social que contient le traité de l'*Erotique* de Vātsyāyana. C'est un complément aux récents travaux sur l'*Arthaçāstra,* bien que les deux sources ne soient pas d'égale valeur. L'objet du *Kāmasūtra* est particulier, le fait social n'y est qu'accessoire. Il donne cependant une précieuse image de la société qui fleurissait aux grandes villes de l'Inde vers le IIIe ou le IVe siècle de notre ère, et nous verrons ce qu'il ajoute aux autres informations.

La plupart des études réunies dans ce volume ont paru ailleurs (1). Mais M. Ch. a coordonné ses monographies.

Sur la date du *Kāmasūtra* (p. 1-40) l'accord ne s'est pas établi. L'ouvrage est largement fait de morceaux pris à des auteurs plus anciens, soit à des traités

(1) Ch. I : cf. *Journ. of the Bihar and Orissa Res. Soc.*, 1919, et *Journ. Dept of Letters, Calc. Univ.*, 1921 (vol. IV) ; Ch. II : cf. *Annals of the Bhandarkar Institute*, vol. VII-VIII ; Ch. V et VI : cf. *Sir Asutosh Mookerjee silver Jubilee Volumes*, vol. III, part I.

d'érotique qui se sont ensuite perdus devant sa fortune (Bābhravya), soit aux *Dharma* et *Gṛhyasūtra* (Āpastamba, Baudhāyana), soit à l'*Arthaçāstra*. Il démarque une fois Patañjali, ce qui donnerait 150 ante C. comme *terminus a quo*. D'autre part, il semble que Kālidāsa l'ait utilisé (1). Le fait est certain pour Subandhu, qui le nomme, et pour Vārahamihira ; d'où un *terminus ad quem* ca. 400 post C. (?). Des considérations historiques qui toutefois n'ont pas reçu l'adhésion de M. Keith (2) conduisent M. Ch. à la date approximative de 225 post C.

Si l'on peut parler d'une Géographie de Vātsyāyana (p. 41-96), c'est que cette science rejoint l'Erotique par un biais singulier. Les pratiques indiennes, également remarquables pour leur diversité et pour leur bizarrerie, sont classées d'après les pays où elles sont en faveur. On en tire une carte de l'Inde et des informations sur les tendances, sinon sur l'avancement de la civilisation dans ces différents pays. Il y a loin, par exemple, des dames du Madhyadeça, ennemies même des baisers (p. 49), à ces gens du Sud qui s'enflammaient parfois jusqu'à tuer leur partenaire d'un coup de poing sur la tête (p. 81).

M. Ch. soutient avec force, contre Cunningham, et surtout contre A. M. T. Jackson, que le terme *gauḍa* s'applique au Bengale, ou à une partie du Bengale. A toutes ses références (p. 66-76) il eût pu ajouter l'inscription sanskrite de Kĕlurak (782 post C.) où *gauḍīdvīpaguru* veut certainement dire « guru du Bengale » (cf. F. D. K. Bosch, *De Inscriptie van Kĕloerak*, *TBG.*, LXVIII, 1928, p. 29-31) et le *Nāgarakṛtāgama*, 83, 4, cité par M. Bosch (cf. *BEFEO.*, XXVIII, 1928, p. 526-27).

Le *Kāmasūtra* nomme expressément trois des cinq grandes divisions classiques de l'Inde : le pays des *Prācya*, le *Madhyadeça* et le *Dakṣiṇāpatha*. M. Ch. note qu'il ne mentionne pas de zone occidentale jouissant, comme les précédentes, d'une individualité (p. 85). D'autre part, le sūtra attesterait (d'un point de vue, il est vrai, bien spécial) le déclin de la pureté brahmanique chez des peuples comme les Ahicchattra (p. 44-46) et les Çaurasena (p. 46-48). Ces faits témoignent tous deux du désordre mis dans l'Ouest et le Nord de l'Inde par des envahisseurs successifs — si toutefois le premier n'admet pas une autre interprétation. Il me semble que Vātsyāyana reconnaît du Rajputana à la côte du Konkan et en face des trois grandes aires relevées par M. Ch. un véritable groupe de culture (p. 95). S'il ne lui donne pas un nom, c'est peut-être parce que ce groupement ne s'accorde pas tout à fait avec la terminologie traditionnelle, ou bien parce que, vivant dans son sein (p. 96), notre auteur peut en décrire les mœurs province par province, et met au contraire sous des rubriques générales les peuples plus éloignés.

Le chapitre III, *Castes and occupations* (p. 97-113) contient des indications intéressantes, notamment sur l'assistance publique aux veuves et aux femmes sans

---

(1) Mais Kālidāsa a pu, comme Açvaghoṣa, employer un *kāmaçāstra* plus ancien. Il n'est d'ailleurs pas en parfait accord avec Vātsyāyana, comme le note M. Keith (cf. A. Berriedale Keith, *A History of Sanskrit Literature*, Oxf., 1928, p. 469.)

(2) *Op. cit.*, même page. M. K. connaissait les conclusions de M. Ch. par son *Vātsyāyana* de 1921 (*Journ. Dept of L. Calc. Univ.*, vol. IV, p. 85-122). La date de 500 post C. proposée par M. K. est fonction de celle qu'il assigne à l'*Arthaçāstra*. Cf. également J. Jolly, *Arthaçāstra of Kauṭilya*, Punjab Sanskrit Series, n° 4, Lahore, 1923-24, vol. I, *Introduction*, p. 28-29.

ressources (p. 107-108). Le développement sur les quatre *varṇa* déduits de la nature des gains (dons, *pratigraha*, conquête, *jaya*, commerce, *kraya*, et gages, *nirveça*) ne repose que sur une phrase qui est un lieu commun (p. 98). L'auteur s'y est peut-être trop complu, masquant un fait plus important : l'absence des mots *vaiçya* et *çūdra* de chez Vātsyayana qui emploie une seule fois le terme *kṣatriya*, et pour désigner des gardes du harem (p. 103).

Le chapitre suivant, *Marriage and Courtship* (p. 119-143) montre que les filles n'étaient bien souvent mariées que pubères ; il décrit les accordailles et le rôle important de l'astrologue.

Enfin les derniers chapitres (p. 144-203) donnent la clef du *Kāmasūtra* en restituant une image de la société à laquelle il s'adressait. Vātsyāyana loge son *beau ideal*, le nāgaraka, dans une demeure ceinte de fleurs et de fruits, d'étangs à pavillons, pleine de parfums et d'objets rares, et refraîchie, semble-t-il, par une circulation d'eau dans l'épaisseur des murs (p. 153-154). On y menait une vie toute de plaisirs, mais aussi de raffinement intellectuel, ce que le *Kāmasūtra* illustre par lui-même. L'observation des mœurs a naturellement ici plus de liberté que dans beaucoup d'autres sources, d'où l'intérêt d'une comparaison. Vātsyayana fait souvent comme le commentaire de traits qu'on relève dans les textes bouddhiques (1). Il est plus délicat de comparer la société qu'il peint et celle que font apparaître les *Dharmaçāstra*. La vie d'une grande cité et les formes qu'elle impose sont une préoccupation complètement étrangères à ceux-ci. Ils sont loin cependant d'en rien ignorer: c'est ainsi que Baudhāyana dénie éloquemment qu'on puisse faire son salut dans la poussière des villes (II, 3, 53). Mais si les métiers et les multiples auxiliaires de la vie luxueuse prennent une grande place dans le *Kāmasūtra*, les codes par contre s'en débarrassent et nous renvoient simplement à la théorie factice des castes mêlées. Vātsyāyana décèle toute une organisation qui résiste à ce formalisme, le déborde ou l'ignore. Un bon exemple en est la *punarbhū*. Bien que la loi brahmanique interdise un second mariage, le seul examen des *Dharmaçāstra* permet d'établir la fréquence des dérogations: tous connaissent le nom de la femme remariée, la *punarbhū*, et de son fils, le *paunarbhava* (2). Il est intéressant

(1) P. 175 : la femme jeûne et se mortifie en même temps que le mari ; cf. les austérités de Yaçodharā. — P. 199 : la plus haute ambition d'une courtisane est d'élever un temple ou de planter un jardin pour l'offrir aux dieux ; cf. Āmrapālī. — P. 115 et 187 : un homme ne doit pas se marier avant d'avoir parfait son éducation ; cf. les épreuves subies par Siddhārtha. Toutefois M. Ch. demande peut-être trop au *Lalitavistara* quand il écrit : « Tournaments in which a charming and rarely accomplished girl like Gopā was the prize of the victor appear to have been held in cities ruled by semi-republican governments like that of the Sākyakula » (p. 187). Le récit procède d'une donnée trop générale et présente trop d'affinités avec l'exploit de Rāma pour qu'on puisse lui attribuer une valeur historique. A l'origine il semble se rattacher au thème de l'Orgueil des Çākya et c'est surtout de la force physique de Siddhārtha que Daṇḍapaṇi paraît douter. M. Ch. n'est-il pas mieux inspiré quand il donne à entendre (p. 115) que les développements sur l'excellence du Bodhisattva dans les arts et les sciences témoignent avant tout des conceptions régnantes au temps de leur compilation ?

(2) M. Winternitz, *Die Frau in den indischen Religionen*, I. Teil, *Die Frau im Brahmanismus*, Leipzig, 1920, p. 95.

d'opposer à cette conclusion toute sèche la figure originale que M. Ch. retire du *Kāmasūtra*. Ce second mariage n'a pas la stabilité des unions régulières, il se défait aisément et la *punarbhū*, pour retenir son conjoint, a recours à de tout autres vertus que l'industrieuse et chaste épouse des livres de Dharma. Elle excelle dans tous les arts de l'esprit et dans ce qui flatte les sens. Elle court les fêtes en pleine liberté, elle est un des attraits de ces folles parties de campagne que connaît bien la légende bouddhique.

Est-ce à dire que Vātsyāyana et les *Dharmaçāstra* montrent deux états distincts de la société hindoue ? L'exemple pris montre justement qu'il n'en est rien. Les deux ordres de textes insistent sur des points opposés, mais s'accordent au fond, et tout ce qu'on trouve chez les uns a sa réplique près des autres. De l'ensemble se dégage une idée plus juste de l'Inde ancienne.

On voit quelle est sur ce point la contribution de M. Chakladar. Son information est étendue ; l'épigraphie et le bouddhisme ne lui sont pas restés étrangers. Il s'est toujours tenu au contact étroit du texte. La Greater India Society affirme une fois de plus sa volonté d'élargir le champ d'études du paṇḍit, sans renoncer à la tradition.

P. Mus.

René Grousset. — *Sur les traces du Bouddha*. — Paris, Plon, 1929 (1). in-8°, IV-328 p., 10 photographies hors texte, une carte.

Voici encore un bon travail de M. Grousset. Couvrant une période plus courte que les précédents, il s'attache à un *grand siècle* du bouddhisme, le VIIe de notre ère, mais l'ample information de l'auteur s'y retrouve. Il suit les pèlerins chinois, et surtout le plus illustre, celui dont on a pu écrire : « It is impossible to overestimate the debt which the history of India owes to Hiuen Tsang » (V. Smith). L'essentiel des récits de Hiuan-tsang et des biographies de Yi-tsing ; un tableau de la Chine des T'ang, de l'Asie Centrale avant « l'ébranlement des hordes », de l'Inde à la veille de la tourmente islamique ; un sommaire du bouddhisme à l'un de ses apogées, voilà ce qu'enferme le volume, dans une présentation succincte et facile. Les travaux les plus récents ont été mis à contribution pour que le lecteur dispose sur chaque point de l'actif de la science. On remarque avant tout un vif sentiment de la dépendance mutuelle de faits apparemment séparés. Ainsi l'art éclaire même sur la métaphysique, et M. G. s'en aide partout : qu'on voie son dernier chapitre (*La révélation de l'esthétique indienne*, p. 15 sq.), ou un passage sur Ajaṇṭā (p. 176). L'illustration, sobre, bien distribuée, répond aux citations et suffit à faire sentir la justesse de cette méthode.

(1) Il sera rendu compte dans le prochain numéro du *Bulletin* de l'*Histoire de l'Extrême-Orient*, et des *Civilisations de l'Orient* du même auteur.

Une grande figure domine le livre. Personne n'a lu Hiuan-tsang sans s'attacher à cette âme ferme, bien assise, à qui, par une véritable grâce, cet équilibre même rend naturel et facile l'élan mystique. M. G. nous fait un portrait où il montre bien ce qui est proprement chinois (p. 188), mais il a peut-être trop emprunté à la *Vie de Hiuan-tsang*, écrite par Houei-li et Yen-ts'ong, dont l'accent n'est pas tout à fait celui des *Mémoires*. L'homme, sa vie et son temps ne sont pas pareils dans les deux sources. Les biographes exagèrent certainement les hommages reçus chez les peuples qu'il visitait. Tout en reconnaissant le prestige de sa personne et celui d'un Chinois des grands T'ang, il est douteux que tant de rois se soient jetés à ses pieds (1). M. G. nous décrit encore, p. 195-96, l'entrevue de Hiuan-tsang et de Harṣa, d'après la *Vie* (2), dans des termes et avec des détails qui sont bien étrangers au récit du pèlerin (3). M. G. a le droit de suivre Houei-li; il lui permet d'excellents aperçus sur ces cours splendides, dont on ne peut douter qu'elles aient bien accueilli Hiuan-tsang. Cependant il fallait mieux avertir le lecteur, d'autant qu'on peut préférer à ces fastes le style dépouillé des *Mémoires*.

Je crois que M. G. s'exagère pareillement le mysticisme de Harṣa. Il le peint saisi « par une sorte de délire de charité » et donnant tout, comme Viçvantara. « Après avoir épuisé toutes ses richesses, il demanda à sa sœur un vêtement commun et usé... Alors, joignant les mains, il se livra aux transports de sa joie : « Jadis, s'écriait-il, en amassant toutes ces richesses, je craignais constamment de ne pouvoir les cacher dans un magasin assez solide. Mais maintenant que j'ai pu, par l'aumône, les déposer dans le champ du bonheur, je les regarde comme conservées à jamais ! » M. G. ajoute : « L'exaltation mystique une fois tombée, il fallut bien redescendre sur terre. » Dix-huit rois vassaux rachetèrent, de leurs deniers, les dons de Harṣa et les lui rendirent. Le même cycle se reproduisit plusieurs fois. « Peut-être un tel romantisme religieux nous expliquerait-il le caractère éphémère et comme viager de l'empire de Harṣa ? » (p. 205-207). La cérémonie se rattache à la légende d'Açoka en même temps qu'au *Viçvantarajātaka* (4). J'y vois une coutume plutôt qu'un geste romantique. Harṣa s'y conformait tous les cinq ans, « à l'exemple des rois ses aïeux » (5). Par l'artifice du rachat, ce n'était guère qu'un prélèvement d'impôt au bénéfice du clergé. Hiuan-tsang a rencontré ailleurs ce même usage (6) et je ne crois pas qu'il ait été dupe d'un délire si prudent. Au même point de vue, j'engage M. G. à relire les observations du grand pèlerin sur le culte des reliques au Kapiça : « Les personnes qui viennent les voir et les adorer se succèdent sans interruption... [Les gardiens] qui aiment le calme et le repos, ont pensé que

---

(1) Voir aussi *l'Histoire de la vie de Hiouen-thsang et de ses voyages dans l'Inde*, trad. Stan. JULIEN, Paris, 1853, p. 100 et 116-120.

(2) *Vie*, p. 234 sq.

(3) *Mémoires sur les Contrées occidentales*, trad. Stan. JULIEN, Paris, 1857-58, I, p. 254.

(4) Cf. *Mémoires*, I, p. 429.

(5) *Ibid.*, p. 252, 280.

(6) A Bâmiyân, *ibid.*, p. 38.

l'argent est en grande estime chez les hommes. Ils ont établi un tarif gradué afin d'arrêter les clameurs et le tumulte de la foule. En voici le résumé : ceux qui veulent voir l'os du sommet de la tête de *Jou-laï* (du Tathâgata), payeront une pièce d'or ; mais, pour prendre l'empreinte de l'os, ils en donneront cinq. » (1)

Cet esprit, vif, bien qu'il s'y joigne de l'indulgence, est encore un trait accusé des *Mémoires*, non de la *Vie*. Il y est dit d'une coupole miraculeuse, tournant en même temps que le fidèle accomplit la pradakṣiṇā : « Si l'on interroge les vieillards, ils répondent qu'elle est retenue en l'air par la puissance des vœux du saint homme (d'un arhat). Suivant d'autres, ce prodige est dû à un mécanisme secret ; mais, soit que l'on considère les murs solides et élevés de la salle, soit que l'on examine les diverses opinions de la multitude, il est impossible de connaître la vérité » (*Mémoires*, II, p. 205). Si Hiuan-tsang relate des faits surnaturels, il y met souvent cette note circonspecte : « d'après les anciennes descriptions du pays . . . » (2).

Comment prend-il le merveilleux ? C'est un point essentiel pour quiconque veut le suivre *sur les traces du Bouddha*. M. G. a remarqué chez lui une disposition critique « devant les excès de l'hindouisme » (p. 130), mais c'est à l'endroit de sa propre religion qu'il importe surtout de l'observer. Un tel esprit semble aller contre la foi simple qui baigne le récit ; aussi M. G. ne s'y est-il pas arrêté. Peut-être cependant la contradiction se résout-elle sans appauvrir le Saint.

On ne peut douter de la sincérité avec laquelle il reçoit tous les faits de la légende du Buddha. Il ne fait aucune réserve, même quand il écrit : « [au parc de Lumbinī] il y a une petite rivière qui coule au Sud-Est. Les habitants du pays l'appellent la rivière d'huile. Quand la princesse *Mo-ye* (Māyā) fut accouchée, les dieux transformèrent cette rivière en un étang clair et limpide, afin que la princesse pût s'y baigner et se purifier. Maintenant l'huile s'est changée en eau ; mais cette eau est encore douce et onctueuse » (3) ; — ou quand il parle de bâtiments de pierres précieuses qui, après le nirvāṇa de *Jou-lai*, « se sont changées en pierres ordinaires » (4).

Comment cette critique alerte et cette foi se rejoignent-elles ? La constante préoccupation de Hiuan-tsang est le déclin du monde, l'approche des temps difficiles, où la Loi chancelle, où se tarit la source du miracle, idées particulièrement liées aux croyances maitreyennes dont il est empreint. Sa méditation à Bodh-Gāyā le montre, comme ailleurs sa version de la légende de Rāhula. Le fils du Buddha, nous dit-il, vivrait encore ; il erre par le monde, et veille sur la droite loi. Un jour, un brahmane reçoit, sans le connaître, ce pieux pendant du Juif Errant et lui offre une bouillie de riz cuit dans du lait pur. Le voyageur soupire et,

---

(1) *Mémoires*, p. 103-04.

(2) *Ibid.*, I, p. 470-71, II, p. 23, et aussi I, p. 473, où il laisse aux « mémoires anciens » la responsabilité d'une assertion sur la possibilité d'acquérir le souvenir des existences antérieures [cf. P. Demiéville, *Sur la mémoire des existences antérieures*, *BEFEO.*, XXVII (1927), p. 283 et surtout, sur les croyances populaires, p. 296 sq.]

(3) *Mémoires*, I, p. 325.

(4) *Ibid.*, I, p. 120 et 472.

au souvenir des ruisseaux du Veṇuvana, il s'écrie : « Hélas ! le lait pur d'aujourd'hui ne vaut pas l'eau insipide de l'antiquité. Cela vient de ce que la vertu des hommes et des dieux est bien diminuée » (1). La tradition et la réalité tangible ne se combattent donc pas : leur contraste illustre même le fonds de la doctrine.

Si l'on reprend maintenant Hiuan-tsang, on ne peut qu'être frappé par sa sobriété en ce qui a trait à des miracles personnellement constatés, et surtout par le caractère de simplicité et de vraisemblance qu'ils présentent presque tous. C'est souvent une ombre sur un rocher, un reflet sur une colonne polie, se transfigurant, par une attention passionnée, en images du Bienheureux. « Les personnes qui prient avec ferveur y aperçoivent une multitude de figures ; en tout temps chacun y voit des images qui répondent à ses vertus ou à ses vices » (2). M. G. ne s'est guère arrêté sur ces pratiques qu'il décrit, sans rien en conclure, d'après la *Vie* (3). Tout le miracle résulte donc d'une disposition intime, ou d'un accord entre l'âme et les choses, — c'est-à-dire entre les illusions qui tiennent lieu de tout cela, *vijñaptimātreṇa* ! Hiuan-tsang, partout en garde contre l'appareil des miracles matériels, est ici d'une simplicité sans mélange. M. G., s'il s'en était avisé, eût écrit une belle page sur ces miracles modestes dont l'accès est la pureté du cœur, et sur la théorie des trois corps du Buddha, où se résout la contradiction que l'on a relevée : tout était matériellement possible du temps que le Dharma s'est incarné sur la terre ; et même en notre siècle de péché tout reste spirituellement possible. J'ajouterai que ces formes de culte, très favorables aux suggestions collectives, assuraient certainement aux fidèles l'expérience psychologique du miracle.

Mais si l'auteur n'a pas eu le temps d'étudier tous les aspects de son sujet (4), cette première édition, venue d'un jet, bien écrite, bien construite, instructive, n'en mérite que mieux d'être reprise et approfondie.

P. Mus.

E. H. Brewster. — *Gotama le Bouddha, sa vie* d'après les écritures palies choisies par E. H. Brewster, avec une préface de C. A. F. Rhys Davids. Edition française par G. Lepage, ancien attaché à l'Ecole Française d'Extrême-Orient. — Paris, Payot, 1929, in-8°, 255 p., 8 pl. hors texte.

Cette traduction ouvre au public de langue française la biographie du Buddha que M. E. H. Brewster a constituée des fragments épars dans le canon pāli. Le

(1) *Mémoires*, I, p. 351. Un Chinois était tout disposé à admettre ces idées.

(2) *Ibid.*, I, p. 99, 354, 355.

(3) P. 93-95 ; *Vie*, p. 78-82.

(4) Le chapitre consacré à l'autre grand pèlerin du VIIe siècle (*Les navigations de Yi-tsing*, p. 258) ne me semble donner une idée exacte ni de l'homme, ni de l'œuvre. Rien n'y laisse soupçonner combien fortement sa formation et son goût l'ont attaché à l'étude et à la propagation du Vinaya, ni quelle précieuse Somme de discipline bouddhique l'inlassable enquêteur nous a léguée.

livre anglais n'est pas écrit de seconde main : il se contente de reproduire les versions de la Pāli Text Society (1). M. B. s'est limité aux ouvrages anciens, écartant la *Nidānakathā* et, du coup, toute analogie avec les Vies méridionales traduites par Bigandet et Alabaster. Par contre, il joint à la biographie du Maître des extraits de l'enseignement, et quelques chapitres de discipline monastique, tirés du Vinaya. Le caractère particulier de ce livre de vulgarisation est donc de constituer une collection de documents d'ordre scientifique, sans commentaires et presque sans introduction. Mme C. A. F. Rhys Davids donne, il est vrai, quelques conseils au lecteur : « Il doit chercher à retrouver [à travers le texte] l'homme tel qu'il est, l'homme vivant. . . Il ne faut pas qu'il s'attache aux dehors, aux sermons et aux paroles attribués au Bouddha à un moment et dans un endroit donnés. Et, au cours de sa lecture, il sera étonné de constater que la figure, tout d'abord indécise des textes, s'éclaire, grandit et devient un homme réel. Cet homme réel est le résultat de l'examen attentif du lecteur » (p. 8). S'il n'est pas autrement informé, le lecteur aura quelque peine, malgré ce viatique, à pénétrer telles considérations sur le *nāmarūpa*, ou bien la thèse d'Uddaka, qui conduit « au domaine où il n'y a ni idée ni absence d'idée » (p. 41). Il n'est pas prudent d'aborder sans préparation la littérature pālie. Du moins le public français sera-t-il secouru par une bonne illustration. Elle provient des collections photographiques du Musée Guimet, à Paris, où sont conservées plusieurs des pièces originales, indiennes ou khmères. Mais le pāli a des beautés qui sauront se faire reconnaître, comme l'admirable morceau de la Victoire sur la peur (p. 42-44) et l'on ne peut que conseiller, comme la savante introductrice, une lecture attentive.

P. Mus.

Henri Doré, S. J. — *Recherches sur les superstitions en Chine*. IIIe partie, tome XV, *Vie illustrée du Bouddha Çakyamouni*. — Zi-ka-wei, Imprimerie de la Mission Catholique, 1929, in-8°, XI-394 p., 45 pl. en couleurs. (Variétés sinologiques, n° 57.)

Le P. Doré poursuit inlassablement ses utiles enquêtes. Il a consacré dans cette collection la majeure partie de son tome VI (*V. S.*, n° 39) et tous les tomes VII-VIII (*V. S.*, nos 41 et 42) au panthéon bouddhique de la Chine. Il donne aujourd'hui

(1) Les sources de la biographie proprement dite sont principalement : *Majjhima*, 26 et 29, *Mahāvagga* et *Mahāparinibbāna S.* M. B., qui a lui-même rendu fort honnêtement quelques pages, s'est contenté « d'adapter » plusieurs des versions reproduites. Les auteurs suivis ne s'accordent pas tous sur l'interprétation des termes techniques. M. B. n'y a pas remédié, ce que relève E. L. Hoffmann dans son compte rendu de l'édition anglaise (cf. *Zeitschrift für Buddhismus*, VIII, 1, p. 120-121). M. H. demande aussi quelle est l'autorité sur laquelle M. B. s'appuie pour écrire que plusieurs traits de la légende du Buddha ont été confirmés par l'histoire. L'édition française va jusqu'à affirmer, en prospectus, que « cette biographie nouvelle, traduite des textes sacrés, fait entrer dans l'histoire la figure légendaire du grand Bouddha ».

une vie de Çākyamuni d'après le *Che-kia Jou-lai ying houa che-tsi siang-p'ou* 釋迦如來應化事蹟像譜, publié en 1881 à Hang-tcheou par le bonze K'ai-houei 開慧, et complété ici, tout au moins dans sa première partie, par des extraits du *Fo pen hing tsi king* 佛本行集經, c'est-à-dire de l'*Abhiniṣkramaṇa sūtra*, traduit par Jinagupta *ca.* 587. Presque tous ces matériaux sont accessibles dans Wieger (1) et Beal (2). Mais M. D. traduit plusieurs passages simplement résumés par Beal, et joint des extraits d'autres sources (bibliographie chinoise, p. x). Au total sa compilation, contenant jusqu'à des énoncés de *dhāraṇī*, est la collection la plus étendue d'épisodes de la *Vie* qu'un auteur européen ait encore constituée. Que donne cet assemblage de pièces indifféremment modernes ou bi-millénaires ? Justement un tableau des superstitions bouddhiques, où le mélange se retrouve. Mais il faudra de la réserve dans l'emploi de ces documents ; M. D. n'a pas distingué les légendes réellement populaires de celles qui dorment dans les livres, attendant qu'on les en sorte au bénéfice d'un enquêteur européen.

L'ouvrage est orné d'une collection d'aquarelles reproduites en chromolithographie, d'une naïveté agréable (3). C'est ce qu'il contient de plus chinois. Ce n'est pas en effet dans les traductions de traités sanskrits qu'on trouvera la tradition locale, bien que celle-ci ne puisse sans doute s'expliquer que par ceux-là (4).

M. D. illustre lui-même la nécessité des secours de l'indianisme, qui lui eussent épargné quelques petites erreurs. Il traduit, p. 375, 不樂本座 : « elle se sentit envahie par une grande désolation » (il s'agit des avertissements qui vont troubler Māyādevī au céleste séjour, la nuit où meurt le Buddha). Le P. Wieger donne du passage correspondant l'interprétation suivante : « le dégoût envahit son cœur » (*op. cit.*, p. 247). Il ne s'agit pas là du cœur, mais très précisément du siège divin (座) dont l'échauffement signifie, dans toutes les légendes indiennes, que son possesseur va s'en voir chasser (5) : « Elle ne se sentit plus à l'aise sur son trône ».

M. D. fait parfois des étymologies sanskrites. C'est ainsi qu'il traduit *Kāma* par *canne à sucre* : « Comme il était sorti d'une boule de terre prise dans la plantation de cannes à sucre, il fut surnommé *Kan-tche* 甘蔗 ou Kama, Canne à sucre » (p. 17). 甘蔗, c'est *Ikṣvāku*, qui n'a rien à voir avec le dieu de l'amour. Je crois

---

(1) Dr Léon Wieger, S. J., *Buddhisme*, tome II, *Les vies chinoises du Buddha*, Zi-ka-wei, 1913, traduction du *Che-kia Jou-lai ying houa lou* 釋迦如來應化錄, compilé par le moine Pao-tch'eng 寶成 des Ming (XVe-XVIe siècle) et qui a servi de base à K'ai-houei.

(2) S. Beal, *The Romantic Legend of Śākya Buddha*, Londres, 1875, traduction étendue, mais non complète du *Fo pen hing tsi king*.

(3) Cf. fig. 2 et 20 les ascètes brahmaniques dont le vêtement de feuilles s'est réduit à une guirlande portée en collier ou en ceinture par-dessus une ample robe chinoise.

(4) M. D. pense pourtant qu'il s'est tenu sur un terrain uniquement chinois : « Il s'agit ici de recherches spéciales sur Bouddha et le bouddhisme, non pas dans l'Inde, au Tibet ou au Japon, mais en Chine *seulement*. Quelle idée les Chinois se font-ils de Bouddha ? Comment ont-ils écrit sa vie et raconté ses faits et gestes ? . . . » (Préface, p. vii.)

(5) E. g. *Jātaka*, Ed. Fausböll, III, p. 129, trad. Francis Neil, III, p. 85.

que la responsabilité de l'interprétation remonte au lexique d'Eitel, s. v. *Ikṣvāku Virūḍhaka*, utilisé sans précaution par M. D., à la suite du P. Wieger (1).

Loin d'être une image du bouddhisme proprement chinois, ces textes s'interprètent souvent en fonction de données indiennes dépassant le bouddhisme, *e. g.* le conseil de guerre de Māra (p. 116-119), réplique de celui de Rāvaṇa ; les quatre continents (et non les quatre royaumes) que soumet le Cakravartin (p. 78), le rêve de Siddhārtha, étendu sur les océans, tandis qu'une plante s'élance de son nombril jusqu'au ciel (p. 75) — symbole qui ne se comprendrait pas, si l'on ne se reportait au sommeil de Viṣṇu. En écartant ces données indiennes, M. D. se trouve conduit à des interprétations sans doute aussi peu chinoises qu'indiennes, voyez p. 75 : « Devant lui, est-il écrit, se dressa une montagne fétide ; il put y monter et en faire le tour sans se souiller les pieds ». Commentaire de M. D. : « Tel était le présage des fruits de son apostolat : il devait sauver le monde sans éprouver de détriment pour lui-même. » Cette interprétation défigure un symbole classique. Le Buddha, bien qu'il paraisse revêtir un dharma mondain, est pur de tout contact, mais ce privilège couronne d'héroïques travaux (2).

M. D. ne s'offensera pas de quelques indications rendues justement nécessaires par l'intérêt d'un livre qu'il faudra souvent consulter, concurremment avec Wieger. Les Vies chinoises ne sont pas assez étudiées et l'on nous donne là des matériaux nouveaux.

P. Mus.

Ludwig Bachhofer. — *Early Indian Sculpture.* — Paris, The Pegasus Press, 1929, 2 vol. in-4°, xlvi-137 p. et 161 pl. hors texte.

Ces deux forts volumes, fort bien illustrés de 161 planches en héliogravure, sont une sorte de résumé, de mise à jour des derniers travaux archéologiques sur l'Inde. Les fouilles de l'Archæological Survey tiennent naturellement la première place dans l'ouvrage. Un juste hommage y est rendu à Sir John Marshall et à ses collaborateurs, mais l'auteur, pour notre plus grand intérêt, fait également mention des

(1) Wieger, *op. cit.*, p. 13 ; ailleurs M. D. traduit *piṅgala* par *bien-aimé* (p. 310) ; *veṇuvana* et *jātaka* sont mis au féminin (la venouvana p. 180, la djataka p. 193). Les transcriptions sont flottantes : Hastimapoura (p. 14), Ivara pour *Īçvara* (p. 91), Urivalva (p. 100 et 238). Ce ne sont que des détails, mais presque tous les mots utilisés se trouvaient correctement transcrits chez M. Wieger. Pourquoi écrire Tchandaka par un *k*, Çākya par un ç, et partout au contraire *sacra* pour *çakra* ? Ne pouvait-on éviter Jambüdwipa (p. 227) et cette « Raçodhara, mère de Yeahula », attribuée d'ailleurs (p. 59, n. 2) à « un article sur les femmes de Çakyamouni » paru dans « le Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, 1918, p. 1-37 » ? Il faut préciser que la référence est à N. Peri, *Les femmes de Çākya-muni*, *BEFEO.*, XVIII (1918), II, p. 1-37, qui, naturellement, ne connaît que *Yaçodharā* et *Rāhula*.

(2) Cf. S. Hardy, *Manual of Buddhism*, Londres, 1860, p. 167, etc., et le symbole apparenté du lotus né pur de la boue.

travaux de la mission française en Afghanistan. Les dernières planches reproduisent en effet quelques uns des merveilleux motifs en stuc, actuellement au Musée Guimet, mis au jour par M. Barthoux au cours des travaux de la mission à Haḍḍa, près de Kaboul. Les comptes rendus annuels des sociétés savantes où les philologues, aidés des archéologues, publient leurs importants travaux ne sont souvent accessibles qu'aux seuls spécialistes. Des ouvrages comme celui-ci sont le compendium nécessaire de tout un ensemble de découvertes. Sa bibliographie abondante, le choix des planches parfaitement reproduites en font un instrument de travail fort utile en même temps qu'un exposé de l'art indien tout à fait agréable à consulter.

J. Y. C.

E. B. Havell. — *Indian Sculpture and Painting*. 2d. edition. — London, J. Murray, 1928, in-4°, xxiv-288 p. et 78 pl. hors texte.

M. Parmentier a rendu compte dans le *Bulletin* de 1919 de la première édition de ce volume. Nous nous bornerons donc à noter ici les améliorations apportées à sa réédition. Vingt ans séparent ces deux ouvrages. La connaissance de l'Inde, la richesse des collections privées ou publiques, qui en proviennent, le champ des recherches de toute nature qui y furent entreprises, ont élargi considérablement les limites de notre documentation sur ce sujet. Notre attitude vis-à-vis de l'Inde a changé. La curiosité de l'Europe a dépassé le proche Orient pour se porter au delà des frontières musulmanes. Le bouddhisme lui-même est devenu un sujet d'intérêt croissant, et cela, non plus pour une élite restreinte, mais pour de nombreuses intelligences en éveil devant la connaissance du monde. Ces causes modifiaient nécessairement le plan de l'ouvrage de M. H. et le texte lui-même a été sérieusement remanié. Les chapitres autrefois intitulés « La décadence de l'art indien » sont devenus, ce qui est significatif, « l'Evolution de l'art divin ». Cette simple transposition est symptomatique de notre attitude vis-à-vis de la civilisation indienne. Des notions de philosophie métaphysique et le symbolisme des formes iconographiques telles que celles se rapportant à la danse de Çiva ont été détaillées avec soin.

L'auteur envisage également l'expansion, en dehors de l'Inde, des pensées brahmaniques et bouddhiques, en examinant longuement Borobudur, les monuments khmèrs et ceux du Thibet. Il est regrettable cependant qu'il n'ait point cru devoir faire mention du Champa, joyau, dans le patrimoine colonial, de la pensée indienne dont elle a lieu d'être fière. La reproduction de quelques pièces chames, comme le magnifique autel de Trà-kiệu actuellement à Tourane, serait digne de figurer aux côtés des beaux reliefs de Borobudur reproduits dans ce volume.

En ce qui concerne la peinture, il y a peu de modifications par rapport à la première édition. Seuls, les motifs de la plupart des planches ont été changés. Celles-ci sont admirablement reproduites sans, cependant, aucune prétention au « livre d'art », où le formāt considérable et l'épaisseur du papier s'efforcent de pallier à l'indigence de la documentation. C'est un régal des sens et de l'esprit que d'examiner les reproductions (au nombre de 78), dont plusieurs en couleurs très justes, accompagnant cet ouvrage.

J. Y. Claeys.

T. N. Ramachandran. — *Buddhist sculptures from a stūpa near Goli village, Guntur district.* — Madras, Government Press, 1929, 47 pp. in-4°, XII planches (Bulletin of the Madras Government Museum, New series, General section, vol. I, Pt. 1).

Les sculptures qui font le sujet de cette monographie ont été exhumées en 1926 par M. Jouveau-Dubreuil et sont actuellement conservées au Musée de Madras. Le site d'où elles proviennent avait été signalé par Sewell dès 1882.

Les trouvailles de M. Jouveau-Dubreuil, tant à Nāgārjunikondam (cf. *Revue de l'Art*, LII, 1927, p. 99 ; *Indian Art and Letters*, 1927, p. 104) qu'à Goli, ont enrichi notre connaissance de cet art d'Amarāvatī, qui est l'ancêtre direct de l'art bouddhique de Ceylan, et dont on a retrouvé des spécimens au Siam, au Champā et dans l'Insulinde. C'est avec une grande satisfaction que l'on voit les trouvailles de Goli sauvées de la destruction ou de la dispersion dans des collections particulières et rassemblées au Musée de Madras. On eût souhaité que la notice que leur consacre M. Ramachandran donnât de ces intéressants bas-reliefs des reproductions plus nettes et moins uniformément grises.

L'étude du style de ces bas-reliefs, et des scènes qu'ils représentent, l'examen paléographique d'un fragment d'inscription gravée sur l'un d'eux, ont conduit l'auteur à attribuer ces sculptures à la période la plus récente de l'art d'Amarāvatī, c'est-à-dire au IIIe siècle de l'ère chrétienne. Son argumentation paraît fondée. Quant à ses identifications : Chaddantajātaka, Vessantarajātaka, Tentation du Buddha, Visite à Yaçodharā, Victoire sur l'éléphant Nalagiri, elles sont certainement correctes. Je ferai cependant quelques réserves sur l'identification de la scène reproduite sur la planche VIII : il ne me paraît pas certain qu'elle représente l'épisode de Sujatā, mais j'avoue n'avoir pas de meilleure solution à proposer pour le moment.

La liste comparée des sujets représentés à Goli et à Amarāvatī, avec l'indication de l'emplacement actuel des sculptures d'Amarāvatī et des ouvrages où elles ont été publiées, est un modèle d'inventaire iconographique et mérite tous les éloges.

G. Cœdès.

Nalini Kanta Bhattasali. — *Iconography of Buddhist and Brahmanical sculptures in the Dacca Museum.* — Dacca, Sreenath Press, 1929, in-8°, XL-274 pp., 82 planches h. t.

Le livre de M. Bhattasali n'est pas à proprement parler un catalogue des sculptures bouddhiques et brahmaniques du Musée de Dacca. Ce musée qui ne comptait encore que six pièces en 1914 s'est enrichi peu à peu, mais le crédit dérisoire dont il dispose — 3000 roupies par an — ne lui a pas permis de rassembler même une faible partie des très nombreuses sculptures qui se trouvent dispersées dans les villages du Bengale oriental. L'auteur a donc joint aux images du Musée de Dacca toutes celles qui sont conservées dans les collections particulières ou dispersées dans les villages, et qui lui ont paru dignes d'être signalées. Son ouvrage aurait donc été

plus justement intitulé : Iconographie bouddhique et brahmanique illustrée par la sculpture ancienne du Bengale oriental.

Ce travail qui a profité des conseils de M. Foucher et de Benoytosh Bhaṭṭāchārya, le savant éditeur de la *Sādhanamālā*, donne au point de vue iconographique des renseignements, sinon nouveaux, du moins généralement corrects. Plusieurs des pièces reproduites ont déjà été publiées dans la *Buddhist Iconography* de Bhaṭṭāchārya, mais la plupart sont inédites et donnent une haute idée de l'art du Bengale au temps des dynasties Pāla et Sena. Plus prudent que bien des historiens de l'art, M. N. K. B., pour dater ses sculptures ou les ranger chronologiquement, a préféré le témoignage de l'épigraphie à celui du « style » : aussi a-t-il pris soin de reproduire et de traduire les inscriptions, assez nombreuses, qui sont gravées sur les piédestaux des statues.

L'examen des planches généralement bonnes, quelques-unes excellentes qui illustrent l'ouvrage, confirme l'impression d'élégance un peu mièvre, mais de perfection technique, qui se dégageait des précédentes publications sur l'art Pāla. Du point de vue des études indochinoises, le grand intérêt de cet art est l'influence manifeste qu'il a exercée, tant dans l'architecture que dans la sculpture, sur l'art de la Birmanie : M. N. K. B. l'a d'ailleurs très judicieusement fait observer dans l'introduction de son livre en indiquant un rapport possible entre le temple récemment mis au jour à Pahadpur et l'Ānanda de Pagan (pp. XIV-XVI).

G. Cœdès.

G. Schurhammer et E. A. Voretzsch. — *Ceylon zur Zeit des Königs Bhuvaneka Bāhu und Franz Xavers, 1539-1552*. Quellen zur Geschichte der Portugiesen, sowie der Franziskaner- und Jesuitenmission auf Ceylon... — Leipzig, Verlag der Asia Major, 1928, 2 vol. in-8°, XXXIII-727 pp.

Ce recueil de documents sur la période portugaise de l'histoire de Ceylan est l'œuvre de deux auteurs dont les noms sont à eux seuls une garantie de bonne méthode et de scrupuleuse exactitude. Le P. Schurhammer, spécialiste de l'histoire des missions catholiques au Japon, à laquelle il a consacré plusieurs travaux importants (1), a été conduit par ses recherches dans les bibliothèques et les archives du Portugal à s'occuper également des missions de l'Inde méridionale et de Ceylan. M.

(1) *Shin-tô, der Weg der Götter in Japan*. Bonn, 1923. — *Das kirchliche Sprachproblem in der japanischen Jesuitenmission des 16. und 17. Jahrhunderts*. Tokyo, 1928. — *Ein christlicher japanischer Prunkschirm des 17. Jahrhunderts*. (Artibus Asiæ, 1927). — *Der heilige Franz Xaver in Miyako*. (Stimmen der Zeit, 1921). — *Frois, ein Missions historiker des 16. Jahrhunderts in Indien und Japan*. (Stimmen der Zeit, 1925). — *Die Disputationen des P. Cosme de Torres, S. J. mit den Buddhisten in Yamaguchi im Jahre 1551*. Tokyo, 1929.

Voretzsch, dont la curiosité intelligente et érudite s'est attachée aux divers pays où l'a conduit sa carrière (Siam, Chine, Portugal), a, comme son collaborateur, exploré avec fruit les bibliothèques de Lisbonne (1). « Celui, dit-il, qui voudra étudier les premières relations de l'Inde avec l'Europe doit aller en Portugal. Là, à la Bibliothèque d'Ajuda, aux archives nationales de Torre do Tombo, à la bibliothèque de l'Académie des sciences, se trouve une quantité extraordinaire de manuscrits, de descriptions inédites et de livres rares. » (*As. Maj.*, II, 312.)

C'est dans ces riches dépôts que MM. Schurhammer et Voretzsch ont puisé les documents qu'ils publient sur la période de l'histoire singhalaise qui s'étend de la victoire décisive des Portugais sur les musulmans de Calicut à l'année qui suivit la mort de Bhuvanekabāhu VII en 1551. Il n'est pas clairement expliqué pourquoi ces dates extrêmes ont été choisies : elles délimitent en tout cas une phase particulièrement mouvementée, où les royaumes de Kotṭē, de Sītāvaka, de Kandy et de Jaffna sont engagés dans une âpre lutte pour l'hégémonie de l'île. Malgré l'abondance des relations contemporaines suscitées par ces éléments, il est singulier que la chronologie en soit encore si incertaine, en raison des contradictions nombreuses que présentent des témoignages entre lesquels il n'est pas toujours aisé de faire un choix. Le dernier mot doit appartenir aux pièces d'archives qui donnent des dates authentiques. C'est ce qui fait l'intérêt du recueil de MM. Schurhammer et Voretzsch.

Il comprend 142 documents en portugais dont la plupart sont des lettres émanant du roi de Portugal, du vice-roi des Indes, de l'évêque de Goa, du roi de Kotṭē, de divers religieux jésuites ou franciscains, etc. Chaque document est accompagné de notes biographiques et géographiques. L'introduction comprend un résumé historique de la période choisie ainsi qu'une étude sur les sources anciennes et les travaux modernes relatifs aux événements de cette époque. Un utile index termine cet ouvrage qui marque un progrès notable dans la connaissance de l'histoire moderne de Ceylan.

L. FINOT.

---

(1) C'est notamment d'après un manuscrit de Lisbonne qu'il a publié la *Relation du premier voyage des Français à la Chine fait en 1698, 1699 et 1700 sur le vaisseau l'« Amphitrite »*, par François FROGER (Leipzig, 1926). Il a étudié avec compétence trois pierres sculptées, avec inscriptions, envoyées au XVIe siècle de l'Inde en Portugal et qui se trouvent actuellement à Cintra et au Carmo-Museum de Lisbonne (*Indische Skulpturen in Portugal*, dans : Asia Major, II, 2). On lui doit également de précieuses informations sur les documents des bibliothèques portugaises relatifs à l'Extrême-Orient (*Auf den fernen Osten bezügliche Manuscripte in den Bibliotheken Portugals*, dans : Artibus Asiæ, 1925, n° 1, p. 40-55). Parmi les manuscrits de la bibliothèque d'Ajuda à Lisbonne, il en cite un qui nous intéresse particulièrement : c'est une histoire en 9 volumes de la mission du Tonkin, de 1626 à 1746 (Ajuda, 49. V. 31 à 49. VI. 5). Le P. Schurhammer a de son côté attiré notre attention sur ce recueil, au sujet duquel nous attendons prochainement de plus amples renseignements. Signalons encore de M. Voretzsch : *Altchinesische Bronzen* (Berlin, 1924) et *Ueber altbuddhistische Kunst in Siam* (Ostasiat. Zeitschr., V, 1-4, 197).

D. G. E. Hall. — *Early English intercourse with Burma (1587-1743)*. — Londres, Longmans, Green & Co., 1928, pet. in-8°, VII-276 pp. (Rangoon University Publications : N° 1).

Alors que depuis quarante ans l'on possède un remarquable ouvrage sur les relations diplomatiques et commerciales de l'Angleterre avec le Siam au XVIIe siècle (J. Anderson, *English Intercourse with Siam in the Seventeenth Century*, Londres, 1890), l'histoire des entreprises anglaises en Birmanie a été complètement négligée, et l'on en est réduit à consulter l'*Oriental Repertory* de Dalrymple qui est à peu près muet sur toute la période antérieure à 1680 A. D. Dalrymple n'avait en effet eu accès qu'aux archives du Fort St. George à Madras qui sont très pauvres pour cette période. H. Cordier, dans son *Historique abrégé des relations de la Grande Bretagne avec la Birmanie*, Paris, 1894, avait donné quelques détails inédits sur la période s'étendant de 1614 à 1633, et M. G. E. Harvey a plus récemment reproduit dans son *History of Burma*, Londres, 1925, certains renseignements peu connus sur une mission anglaise à Pegu en 1617. Le livre de M. D. G. E. Hall, professeur d'histoire à l'Université de Rangoon, est basé sur un dépouillement des documents conservés à l'India Office qui n'avaient jamais été utilisés avant lui. Il apporte, comme on pouvait s'y attendre, une foule de données nouvelles et constitue à ce titre un digne pendant au livre d'Anderson sur le Siam.

G. Cœdès.

W. J. S. Carrapiett. — *The Kachin tribes of Burma*. For the information of Officers of the Burma Frontier Service. — Rangoon, Govt. Printing, 1929, in-8°, VIII-119 pp.

Ce petit volume, édité par l'imprimerie du Gouvernement et portant sur sa couverture les armes de Grande-Bretagne, semble être une publication officielle. Le moins qu'on en puisse dire est qu'elle ne mérite pas pareil honneur. L'auteur connaît sans doute fort bien les tribus Chingpaw au milieu desquelles il a fait une longue carrière administrative, mais la composition d'un petit traité d'ethnographie et de sociologie, à l'usage des jeunes fonctionnaires débutant parmi ces tribus, exige par surcroît certaines connaissances générales et certaines qualités d'esprit, auxquelles la connaissance purement pratique des mœurs et coutumes ne saurait suppléer.

Les observations de M. C. sont généralement très superficielles, et seront de peu d'utilité à l'ethnographe comparatiste qui cherchera dans ce livre des données précises sur des peuplades encore mal connues. La saleté corporelle des Kachin est un sujet qui ne nécessitait pas une page de développement (pp. 6-7), d'autant moins qu'elle est contredite par un autre observateur (p. 7) qui affirme que ces gens se baignent quand ils trouvent de l'eau en quantité suffisante pour le faire. L'auteur a adopté en effet une curieuse méthode. Après avoir rédigé son ouvrage, il en a communiqué le manuscrit à diverses personnes connaissant le pays, en leur demandant

leurs observations et leurs critiques ; mais au lieu d'incorporer leurs renseignements à son texte ou de modifier celui-ci lorsque leurs critiques lui paraissaient fondées, il a simplement imprimé à la suite de chaque chapitre le texte des remarques faites par ses correspondants. Le résultat est parfois déconcertant. C'est ainsi qu'après avoir lu, p. 35, l'affirmation suivante de M. C. : « Divorce is recognized », on lit deux pages plus loin (p. 37) : Mr. J. T. O. Barnard notes : « My opinion is that, truly speaking, divorce is not recognized by Kachins. » Que faut-il penser de pareilles divergences d'opinion sur un point capital de l'organisation sociale des Kachin et quelle idée pourront se former les « Junior Officers » à l'intention de qui cet opuscule a été composé ? Il y a plusieurs autres passages dans lesquels les remarques des correspondants de l'auteur contredisent nettement ses assertions, sans qu'il paraisse y attacher la moindre importance et sans qu'il prenne la peine de s'expliquer à ce sujet. Pas plus qu'il ne prend la peine de traduire en note les mots kachins ou birmans dont son style est farci : lorqu'il nous dit que les hommes « have begun to adopt the gaung-baung, eingyi and longyi or paso of the Burman », il se fait illusion sur l'aire d'expansion de ces termes en dehors de la Birmanie et du monde anglo-birman.

Une bonne illustration eût compensé la faiblesse du texte. Elle est malheureusement fort médiocre et comprend une vingtaine de mauvaises photographies d'amateur dont aucune ne donne un aspect réellement typique de la vie des Kachin. Les meilleures sont les trois dernières qui représentent des groupes d'officiers britanniques et de « ladies » en costume de cheval.

G. Cœdès.

Insulinde.

Dr. D. J. H. Nyèssen. — *The Races of Java. A few Remarks towards the Acquisition of some Preliminary Knowledge concerning the Influence of Geographic Environment on the Physical Structure of the Javanese.* — Weltevreden, G. Kolff & Co., 1929, in-8°, 122-VIII pp., 25 dessins, 9 cartes (Indisch Comité voor Wetenschappelijke Onderzoekingen, IV).

Cette étude a été publiée à l'occasion du Quatrième Congrès pan-pacifique qui s'est réuni à Bandoeng en 1929. Sur l'initiative du Comité des recherches scientifiques des Indes Néerlandaises, de la Société Royale des Arts et des Sciences de Batavia et du Département de l'Instruction Publique et des Cultes, le Dr. Nyèssen a été chargé en 1928 d'instituer à Java une enquête anthropologique. Le gouvernement a marqué son intérêt pour cette entreprise, en nommant un comité technique composé du Prof. Dr. B. Schrieke et du Dr. W. A. Mijsberg. Les résultats des mensurations faites par le Dr. Nyèssen sont examinés à Bandoeng sous la surveillance du Laboratoire d'Anthropologie installé dans le Musée Géologique par la Direction du Département des entreprises industrielles d'Etat.

La sollicitude du gouvernement s'explique par l'intérêt pratique qui vient, dans une contrée comme l'île de Java, doubler l'intérêt purement scientifique d'une

pareille enquête. Il est démontré en effet que les mensurations sont un indice, plus sûr que les statistiques sur la mortalité, du développement physique et de l'état sanitaire d'une population. Dans un pays en plein développement économique comme Java, l'étude anthropologique des populations parmi lesquelles se recrute la main-d'œuvre est susceptible de fournir sur leur rendement probable des données dont l'Etat ne saurait se désintéresser.

Dans son ouvrage, l'auteur expose les principes généraux qui l'ont guidé dans son enquête, et la méthode qu'il a suivie ; après un rapport sommaire sur l'ensemble de ses opérations et un essai de monographie détaillée d'un groupe ethnique, il présente des conclusions dont il souligne prudemment le caractère provisoire.

La méthode de M. N. consiste à étudier d'abord la physionomie propre du pays sur laquelle doit porter l'enquête et ses relations géographiques avec les pays avoisinants. Il remarque très justement que dans l'archipel la mer constitue, non pas un obstacle ou une frontière, mais au contraire une véritable voie de communication qui a dû être fréquentée depuis la plus haute antiquité. Les courants, les vents réguliers y déterminent des lignes de migration qu'il cherche à déterminer, et muni de cette documentation géographique, il indique quels sont les différents facteurs ethniques que les conditions naturelles ont pu rassembler dans l'île de Java qu'il appelle assez justement « a melting pot of nations » (p. 7).

Il recherche ensuite dans l'île les groupes homogènes auxquels il donne le nom d'unités anthropobiologiques et essaye de déterminer les influences qu'ont exercées sur chacune d'elles les facteurs : irrigation, état pluviométrique, altitude, vent, etc. C'est à la lumière de cette enquête préalable que sont examinés les résultats des mensurations. Les conclusions provisoires qu'il croit pouvoir en tirer sont que les trois grandes races qui se partagent la surface de la terre habitée sont toutes trois représentées à Java : la race « méridionale », par un élément qui semble d'origine africaine, la race « occidentale » par un élément dravido-australien, et la race « orientale » par un élément sud-mongolique qui est probablement le dernier en date.

Un dépouillement complet des 600.000 mensurations effectuées par l'auteur permettra sans doute de préciser et peut-être de rectifier ces résultats encore un peu vagues. Un fait est en tout cas rassurant pour le succès de son enquête. Bien qu'il pratique les méthodes anthropométriques les plus perfectionnées, telles qu'elles ont été appliquées pour l'étude anthropologique de la Suède en 1926 par l'Institut de biologie raciale d'Upsal, il ne se laisse pas submerger par les chiffres et professe sur le peuplement de l'Indonésie des vues larges qui paraissent très fécondes. Voici en effet un passage, extrait de sa conclusion qui mérite d'être reproduit in extenso : « Plusieurs auteurs parlent avec juste raison de *couches*. Il m'a souvent semblé que les trois races se sont recouvertes l'une l'autre à la manière des couches géologiques. Les *couches* les plus anciennes ont souvent été recouvertes presque entièrement par l'influx mongolique qui s'est répandu sur le pays en venant du nord-ouest, si bien qu'elles ne sont apparentes nulle part. Ce n'est que sur la périphérie, dans les îles Andaman, la Péninsule Malaise, les Philippines et la Nouvelle Guinée que la couche méridionale se montre comme à travers une fenêtre. A Java elle est enfouie si profondément sous les autres qu'elle est invisible. Les Dravido-Australiens n'apparaissent aussi que dans l'intérieur de la Péninsule Malaise, l'Inde du Sud et l'Australie. A Java qui est située juste au centre de l'épais dépôt supérieur, il est

nécessaire de *faire une fouille* assez profonde pour mettre au jour les couches plus anciennes, c'est-à-dire, de faire un nombre suffisant d'observations de détail. Il est certain que cette peine sera récompensée. On doit en conclure qu'il faudra rectifier bien des cartes anthropologiques, sur lesquelles les différentes zones attribuées à chaque race sont indiquées comme si elles étaient simplement contiguës. »

Les conditions ne doivent pas être très différentes en Indochine et lorsqu'une étude ethnographique et anthropologique d'ensemble sera entreprise dans ce pays, l'expérience faite à Java par M. N. méritera de servir de modèle et de guide.

G. Cœdès.

Siam.

Recueil des Inscriptions du Siam. Deuxième partie, *Inscriptions de Dvāravatī, de Çrīvijaya et de Lăvo*, éditées et traduites par G. Cœdès. — Bangkok, 1929, in-4°, 52+59 p. (Institut Royal de Siam, Service archéologique.) (1)

La connaissance de l'épigraphie pré-siamoise du Siam est principalement l'œuvre de M. Cœdès. Le nouveau recueil est moins riche en développements historiques que les monographies condensées en lui (2). Son *Introduction* (p. I-II) parcourt pourtant, d'un mouvement un peu rompu, mais sur de bons appuis, toute l'histoire ancienne du pays, ou du moins ce qui s'en est retrouvé. Quatorze inscriptions et fragments d'inscriptions (3), rédigées en sanskrit, en môn archaïque, en khmèr et en tamoul, vont du VIe au XIIIe siècles et forment trois groupes qui se laissent rattacher au royaume de Dvāravatī ; au royaume de Çrīvijaya, à Grahi et à Tāmbraliṅga ; enfin

(1) Pour la première partie, *Inscriptions de Sukhodaya* (1924), voir la revue de M. Finot, *BEFEO.*, XXIV (1924), p. 265-68. On doit à l'initiative privée la publication de ce nouveau tome imprimé « par ordre du Prince Svasti Vatanavisishta de Siam, en commémoration du jour anniversaire où il parvint à l'âge atteint par ses parents ». Tout en rendant grâces, avec M. Finot, aux pieuses coutumes siamoises, on peut regretter que le manque de crédits normaux ait retardé de trois ans la publication d'un ouvrage écrit dès 1925, avant l'article paru dans les *Bijdragen* (cf. *infra*, note 1, p. 447). Le texte français a été imprimé dès 1926 ; le texte siamois ne l'a été qu'en 1929-30.

(2) Cf. *Le Royaume de Çrīvijaya*, BEFEO., XVIII, VI ; *Documents sur l'histoire politique et religieuse du Laos occidental*, BEFEO., XXV ; *A propos de la chute du royaume de Çrīvijaya* dans Bijdragen tot de Taal- Land- en Volkenkunde v. Nederl. Indië, 1927. Voir aussi *Bronzes khmèrs*, Ars Asiatica, V ; *Tablettes votives bouddhiques du Siam*, Etudes Asiatiques, 25e anniversaire de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, 1925, tome I, et *Les Collections Archéologiques du Musée National de Bangkok*, Ars Asiatica, XII.

(3) N°s XVI-XXIX, les N^os^ I-XV étant portés par les inscriptions de Sukhodaya.

au pays de Lăvo. M. C. s'est efforcé de fixer l'histoire des pierres inscrites ramenées à Bangkok de toutes les provinces depuis un siècle. Les résultats de son enquête sont importants. On apprend, par exemple, la vraie provenance de la stèle dite de Viaṅ Sraḥ, qui désormais illustrera le nom du Văt Semā Murang à Nagara Çrī Dharmaraja (Ligor) (1).

Il faut bien l'avouer, cette épigraphie, dans son état actuel, a peu de substance. L'inscription du Văt Semā Murang est une praçasti, les autres documents recueillis ne sont que des fragments ou restent en partie indéchiffrables. Ils donnent, il est vrai, un nombre inespéré de noms et de dates. Mais pour que l'historien en ait tiré l'admirable parti que l'on sait, il a fallu une longue et patiente préparation : il a dû faire intervenir les épigraphies voisines (Insulinde, Inde du Sud, Cambodge), les chroniques en pāli (*Mahāvaṃsa, Jinakālamālinī, Cāmadevīvaṃsa*) (2) et l'archéologie naissante du Siam, autant que la documentation fournie par la sinologie.

Dvāravatī. — L'auteur établit l'existence d'un ensemble archéologique pré-khmèr dans le coin Nord-Ouest du golfe de Siam, vers Labapurī, Ayudhyā et Braḥ Paṭhamacetiya. Les statues du Buddha trouvées sur ces sites sont d'un type négroïde singulier. Elles s'apparentent pourtant au style Gupta par le traitement *mouillé* des draperies. Aucune n'est datée, mais M. C. les compare aux plus anciennes tablettes votives bouddhiques et à la grande statue rupestre du Thāṃ Rūṣī (près de Rājapurī), l'œuvre de Samadhi-*gupta*, nom qui est une indication. Deux des statues et un pilier de même époque sont inscrits, de quelques lignes seulement ; mais c'est assez pour établir une analogie avec les plus anciens caractères de l'épigraphie cambodgienne (Inscr. XVI) et pour reconnaître ailleurs du môn « et du môn singulièrement archaïque » (Inscr. XVII-XVIII). Tout cela nous met au plus tard aux VIe-VIIe siècles, époque où les Chinois mentionnent dans cette partie de la péninsule le royaume de T'o-lo-po-ti = Dvāravatī. « Il semble donc légitime d'attribuer au royaume de Dvāravatī les images bouddhiques qui viennent d'être mentionnées et par conséquent les inscriptions qui les accompagnent. Ce royaume, dont on ne connaissait jusqu'ici que le nom et l'emplacement, se révèle à nous comme un pays de culture indienne, pratiquant le bouddhisme et s'inspirant, dans sa sculpture, de l'art Gupta. » M. C. montre que Dvāravatī a pu jouer le rôle d'un relais entre l'Inde et le Fou-nan aux débuts de l'art bouddhique dans ce dernier pays. Mais le fait essentiel qui ressort de son étude est que « Dvāravatī, dont la cité de Lăvo, aujourd'hui Labapurī, devait alors faire partie, était peuplée par des Môns bouddhistes... L'importance de l'élément môn dans le peuplement du bassin du Ménam et dans sa colonisation vers le Nord jusqu'à Haripuñjaya (Lāmbūn) méconnue jusqu'à ces derniers temps, se révèle peu à

(1) Cette correction a été faite dans *Bijdragen*, 1927, p. 462, n. 1. Pour les autres corrections que cet article, malgré les dates de publication, apporte au présent recueil, voir dans celui-ci les *Additions et corrections*, sur le feuillet sans numéro qui porte le faux titre de la partie française. La plus importante est la lecture de la date de l'inscr. XXV : 1105 çaka = 1183 A. D.

(2) Ces deux dernières chroniques ont été éditées, traduites et commentées par M. C. dans ses *Documents sur l'histoire . . . du Laos*.

peu. » Ce point important de l'histoire indochinoise a été mis en lumière par M. C. dans un précédent mémoire (1).

Çrīvijaya. — L'auteur réédite ici la stèle du Văt Semā Mŭrang (précédemment dite de Viaṅ Sraḥ), soutien principal des recherches qui ont rendu à l'histoire le royaume de Çrīvijaya.

On sait qu'il subsiste dans ces textes célèbres quelques difficultés de détail. Sur la face B, notamment, le dernier vers complet est faux : il manque une brève pour faire la Sragdharā. M. C. lit :

sau yaṃ çailendravaṅçaprabh[*u*]*nigadataḥ çrīmahārājanāmā*

ce qu'il traduit par : « chef de la famille du Çailendra, nommé Çrī Mahārāja. » Il ajoute : « la lecture *nigadataḥ*, qui est presque certaine, n'offre aucun sens, mais le texte semble corrompu, car il manque de toute façon une syllabe brève. » La lecture de M. C. ne lui permet donc pas de tout traduire et laisse un vers faux. M. Krom, dans son *Hindoe-Javaansche Geschiedenis*, p. 128, n'a pas davantage résolu la difficulté de métrique. D'autre part, bien qu'il reproduise le *nigadataḥ* de M. C., il semble que, pour traduire, il l'ait corrigé en *nigaditaḥ* : « genoemd de vorst uit het Çailendrageslacht, met den naam Çrī Mahārāja ».

Sur la planche XVI, fig. 2, du *Recueil*, ou mieux sur la reproduction qui est donnée *BEFEO.*, XVIII, VI, pl. II (2), on lit bien clairement *nigadataḥ*. Par contre, je ne trouve aucune trace de l'*u* restitué, à titre d'hypothèse, dans *prabh*[*u*]. *Prabhu* n'est pas inconnu dans la titulature de Çrīvijaya (3). On l'a préféré à l'inadmissible *prabha* du texte. Mais au lieu de supposer que le lapicide a oublié le signe vocalique (très net et de grande taille partout ailleurs) et, par surcroît, que le vers est faux, ou le texte corrompu, ne vaut-il pas mieux croire qu'on a sauté un akṣara et lire, en rétablissant le mètre :

sau yaṃ çailendravaṅçaprabha[*va*]*nigadataḥ çrīmahārājanāmā*

« lui qui se nomme Çrī Mahārāja, pour signifier [qu'il tire] son origine du Çailendravaṅça ».

L'ablatif *nigada-tas*, rendu ici par « pour signifier », ne me semble pas faire difficulté.

La nouvelle lecture *prabha*[*va*], si on l'accepte, ôte beaucoup de leur opportunité aux conjectures que M. G. Ferrand a édifiées sur l'hypothétique *prabh*[*u*], aux dernières pages de sa critique du *Royaume de Çrīvijaya* (4). L'interprétation

---

(1) *Documents*, etc. En relisant le maigre chapitre de W. A. R. Wood, *Siam before the establishment of Tai dominion* dans sa récente *History of Siam*, Londres, 1926, on mesure les progrès faits dans ces tout derniers temps.

(2) Ainsi que sur les estampages de l'EFEO., que j'ai examinés avec M. Cœdès.

(3) *Ming che*, dans G. Ferrand, *L'Empire sumatranais de Çrīvijaya*, J. A., 1922, II, p. 24. En 1371, le roi de San-fo-ts'i se nomme Ma-ha-la-tcha pa-la-pou 馬哈剌札八剌卜 = indonésien Maharāja Prabhu.

(4) *J. A.*, 1919, II, p. 198-199. « Le roi de Çrīvijaya... a conquis l'empire de Malāyu-Minaṅkabaw et soumis l'empereur à l'allégeance. La réalité de sa conquête s'affirme dans le protocole royal par l'usage du titre de « chef de la famille du roi de la Montagne » qui le sacre successeur direct de l'antique et légendaire fondateur du Malāyu-Minaṅkabaw... » — « Le nouveau souverain devient en fait le *Çailendravaṅça-prabhu* et il ne manque pas de se prévaloir de ce nouveau titre » etc...

proposée fournit par contre le témoignage le plus explicite et de beaucoup le plus ancien que l'on ait sur l'acception particulière du titre indien de Çrī Mahārāja, « wat natuurlijk eigenlijk slechts een titel is » (1), qui caractérise, d'après les voyageurs arabes, le Çailendravaṅça.

Plusieurs problèmes qui touchent à l'histoire de Çrīvijaya se présentent d'ailleurs depuis peu sous un jour nouveau (2) et M. C. reprendra peut-être certains points de ses précédents travaux.

Grahi et Tāmbraliṅga. — Ces deux noms figurent sur la liste des dépendances de Çrīvijaya. M. C. montre que Grahi (région de Jaiyā), territoire de faible importance — c'était un simple *sruk* (camb. mod. *srŏk*) — devait encore au XIIe siècle être en état de dépendance (3). En 1183 A. D., le suzerain en était le Mahārāja Çrīmat Trailokyarāja Maulibhūṣaṇavarmadeva, titulature à laquelle ressemblera, un siècle plus tard, celle des souverains du Malāyu.

Une inscription du Văt Hvă Vian de Jaiyā, datée de 1230, « émane d'un roi portant le titre de *Çrī Dharmarāja* et qualifié de Seigneur de Tāmbraliṅga (*Tāmbraliṅgeçvara*). C'est très probablement ce titre héréditaire de Çrī Dharmarāja qui valut à la ville, appelée présentement par les Européens Ligor, son nom de Nagara Çrī Dharmarāja, qui dut lui être donné par les Thai, et qui apparaît en tout cas pour la première fois dans la stèle de Rāma Gāṃhèṅ. L'identification de Tāmbraliṅga à la portion de la Péninsule Malaise s'étendant de Ligor à Jaiyā correspond bien à ce que les Chinois rapportent du pays de Tan-ma-ling. »

Le nom personnel du roi paraît deux fois dans l'inscription : c'est Candrabhānu, mentionné d'autre part par le *Mahāvaṃsa* comme ayant attaqué deux fois Ceylan sous Parakramabāhu II. La titulature de l'inscription de Jaiyā montre qu'il n'était sans doute pas roi de Çrīvijaya, comme on a pu le croire (4), mais roi du pays de Ligor (5). Le *Mahāvaṃsa* le nomme bien « le roi des Javaka », mais ce dernier terme n'est qu'un ethnique (cf. l'emploi en camb. mod. de *javā*, pron. *chwéa*).

---

(1) N. J. Krom, *Geschiedenis*, p. 128.

(2) Cf. W. F. Stutterheim, *Een belangrijke oorkonde uit de Kĕḍoe*, *TBG.*, LXVII, 1927, p. 172-215. et *A Javanese period in Sumatran History* (1929) ; — F. D. K. Bosch, *De inscriptie van Kĕloerak*, *TBG.*, LXVIII, 1928, p. 1-64 ; du même auteur un important compte rendu des travaux de M. Stutterheim dans *TBG.*, LXIX, 1929, p. 135. Cf. également *BEFEO.*, XXVIII, 1928, p. 515-528.

(3) M. C. propose ici de voir dans le royaume suzerain celui de Tāmbraliṅga « mentionné dans une autre inscription provenant également de Jaiyā ». Dans son article sur *La chute du royaume de Çrīvijaya* (Bijdragen, 1927) il a démontré que c'est plutôt le Malāyu, dont la renaissance daterait ainsi du XIIe siècle et non du XIIIe, comme on le croyait.

(4) N. J. Krom, *De ondergang van Çrīwijaya*, Mededeelingen d. K. Ak. v. Wetenschappen, Afdeeling Letterkunde, Deel 62, Serie B, n° 5, Amsterdam, 1926, p. 149-171.

(5) Dans les *Bijdragen* de 1927, M. C. a montré que ce royaume comprenait le pays de Kaḍāram, sur la côte occidentale de la Péninsule Malaise, « qu'il s'agisse de Kedah ou de Kra » (p. 467 sq.).

Or la *Jinakālamālinī*, composée à Jiaṅ Hmai au début du XVIe siècle, « place en 1256, à la même époque que le *Mahāvaṃsa*, une expédition, pacifique il est vrai, envoyée à Ceylan par le roi Siridhammarāja, roi de Siridhammanagara ». La comparaison des deux sources porte à croire que dans des termes différents elles relatent un même événement : une mission d'intérêt religieux, qui conduisit, d'une façon ou d'une autre, à un conflit (1).

Enfin l'application du titre de *jāvakarāja* au roi de Ligor, indique, d'accord avec les sources chinoises, « que la population du Tāmbraliṅga lui-même, avant l'arrivée des Thais, ne devait pas être foncièrement différente des Sumatranais ».

Lăvo. — Les inscriptions montrent que la ville de Lăvo, jadis un centre de religion bouddhique et de civilisation mône, a passé, au XIe siècle, aux mains des Khmèrs. Elles ne renseignent pas sur cette conquête, connue par les chroniques pāli et laotiennes de basse époque (2). Par contre, « l'inscription de 1022-1025 (n° XIX) au nom de Sūryavarman Ier, nous apprend que sous son règne résidaient côte à côte à Lăvo des moines appartenant aux deux écoles du bouddhisme (*bhikṣu mahāyāna, sthavira*) et des brahmanes pratiquant les exercices du yoga (*tapasvi yogi*) ». Une autre inscription khmère de Labapurī (n° XXI) est vishnouïte. Les Môns de Lăvo presque assimilés par les Cambodgiens au XIIe siècle jouirent peut-être, au siècle suivant, d'une certaine autonomie en même temps que les Thais de Sukhodaya conquéraient leur liberté.

La fondation d'Ayudhyā en 1350 mit définitivement fin à l'influence khmère dans le bassin du Ménam.

Ce volume bien présenté, auquel on ne peut reprocher que quelques reproductions d'estampages un peu brouillées, offre, on le voit, un résumé de la contribution apportée par son auteur, en dix ans de travail, à l'histoire ancienne de l'Indochine Sud-occidentale et de ses rapports avec l'Indonésie.

P. Mus.

Généralités.

J. Sion. — *Asie des moussons.* 1ère partie : *Généralités, Chine, Japon.* — 2e partie : *Inde, Indochine, Insulinde.* (Géographie Universelle, publiée sous la direction de P. Vidal de la Blache et L. Gallois. Tome IX.)

---

(1) Sur ce point aussi, l'article des *Bijdragen* complète la présente étude. Une correction de 15 ans apportée par M. Jouveau-Dubreuil aux dates de Wijesiṅha donne une concordance parfaite. L'expédition mentionnée par la *Jinakālamālinī* est de 1256 et la seconde attaque de Candrabhānu, d'après le *Mahāvaṃsa*, aurait eu lieu entre 1250 et 1260.

(2) G. Cœdès, *Documents* ..., p. 24 et 80.

Paris, A. Colin, 1928-29, 2 vol. grand in-8°, 548 p., 2 cartes hors texte en couleurs, 96 pl. photographiques hors texte, 88 cartes et figures dans le texte.

Ces deux volumes compteront parmi les meilleurs de cette *Géographie universelle*, œuvre monumentale et nécessaire, dont la publication, longtemps retardée par la guerre et par ses effets immédiats, se poursuit régulièrement depuis 1927. Par l'ampleur et la sûreté de l'information, par le choix des détails, la fréquence et la profondeur des vues générales, par la précision élégante du style, c'est sans aucun doute la plus belle synthèse géographique qu'ait encore suscitée l'Asie des moussons. Ajoutons que des reproductions photographiques toujours bien adaptées au texte, et aussi des figures et des cartes nombreuses et très claires augmentent l'attrait et le profit de sa lecture. Ne chicanons pas sur le titre, imposé par le plan général de la collection : il peut paraître abusif de parler de « moussons », à propos de la Mandchourie ou de la Corée, du Japon ou de l'Insulinde ; en réalité, d'un bout à l'autre de cet immense domaine, les climats suivent bien des rythmes divers, et dont l'explication n'est pas simple ; reste cependant que l'alternance régulière, en ce quartier du globe, de vents continentaux et secs et de vents marins et humides est le phénomène capital, le facteur essentiel du contraste qui oppose si violemment la bordure orientale et méridionale de l'Asie au centre de ce continent ; ces vents humides, ces moussons « ne laissent point s'intercaler la bande désertique qui sépare, sur la façade occidentale de l'Ancien Monde, les zones tropicale et tempérée : de l'une à l'autre, il y a ici transition graduelle, pénétration réciproque » (p. 515). On déplorera plus justement la petite place — 2 volumes sur 22 — mesurée dans cette collection à une région qui, sur 1.800 millions d'humains, en rassemble à elle seule 750 millions : mais, ici encore, il a bien fallu se soumettre au plan d'ensemble primitif qui, sans parler des exigences techniques et commerciales de l'édition, obéissait lui-même à des considérations très diverses : superficie, degré de l'activité économique, richesse de la documentation, etc. ; le savant professeur de l'Université de Montpellier n'en a qu'un plus grand mérite de nous donner de cette Asie des moussons un tableau géographique évocateur, complet, et vraiment très riche de sens.

On comprend combien il serait vain de résumer cette œuvre synthétique, déjà si dense et ramassée. Nous en dégagerons seulement, pour les lecteurs de ce *Bulletin*, quelques points neufs ou essentiels.

Dans la 1ère partie, qui fixe les grands traits de ce vaste ensemble, une étude très nette du climat apporte à la description classique des rectifications heureuses. L'auteur insiste avec raison sur le caractère « spasmodique » des pluies d'été, et met en garde de se figurer la mousson « comme un courant continu de la mer vers la terre, comme une averse interminable pendant des mois ». Il souligne la différence entre la soudaineté de l'apparition des pluies dans l'Inde et leur établissement graduel dans la Chine : « On a l'impression, dit-il, que la mousson chinoise procède de mers relativement proches, tandis que la mousson indienne a son origine dans les lointains de l'hémisphère austral » (p. 10). De là, la plus grande variabilité, d'une année à l'autre, des pluies indiennes, engendrant de si effroyables disettes, et rendant presque partout, même dans les pays très humides, l'irrigation indispensable. Mais les nuances sont infinies dans les limites de cette zone des moussons, et une carte (fig. 6, p. 17) détermine précisément les principaux types de climat.

La végétation reflète ces diversités : son aspect, bien plutôt que du total annuel des pluies, dépend de la durée de la saison sèche ; mais son caractère original, c'est bien ce mélange graduel de la flore tropicale et de la flore tempérée, surtout marqué dans la Chine du Sud et au Japon. La dégradation par l'homme de la végétation spontanée est déjà très avancée et, même dans la zone équatoriale, la forêt vierge est une rareté.

Dès l'introduction, l'auteur affirme qu'« il a fallu une logique imperturbable à ceux qui ont voulu dériver du milieu physique les civilisations indienne et chinoise » (p. 1). Sur cette insuffisance du déterminisme géographique, il insiste dans l'étude générale des genres de vie qui apparaissent en effet souvent très divers dans une ambiance physique presque semblable. Et ainsi, comment comprendre ce dédain « étrange » de la Chine pour l'élevage, dédain vraiment inexplicable, car, s'il résulte de la surpopulation qui supprime elle-même la prairie, pourquoi est-il inconnu de l'Inde, elle aussi surpeuplée ? Cette différence qui détermine à son tour un si grand contraste entre les deux pays dans les aspects du paysage, dans les procédés agricoles, dans la nature de l'alimentation, dans les caractères de la colonisation, paraît être fondée sur une diversité de traditions, et nullement sur une adaptation raisonnée aux conditions géographiques. C'est là une idée qui nous semble très juste, et qui est chère à l'auteur. Il s'attachera toujours à doser délicatement la part des influences physiques et psychiques. Ainsi, le site des villes chinoises est choisi pour concilier aux habitants les faveurs des génies, selon les règles compliquées de la géomancie, mais « on devine que le *fong chouei* n'ignore pas les avantages géographiques » (p. 173). De même, la concentration des maisons en gros villages, si fréquente en Chine, ne tient pas seulement à la rareté de l'eau, ou au danger des inondations, ou à un besoin de sécurité, mais aussi à « la force du groupement familial » (p. 174). Tout déterminisme grossier étant résolument écarté, on ne saurait pourtant méconnaître un fait qui, dans toute l'Asie des moussons, semble avoir force de loi, et que Vidal de la Blache avait déjà mis en lumière : « le civilisé de là-bas est essentiellement, uniquement l'homme de la plaine ; il abandonne aux aborigènes des reliefs qui ne sont pas forcément pauvres... La montagne est le cadre inerte de son activité, presque sans villes de contact, presque partout sans transhumance ; le moindre relief crée un vide qui surprend quand on songe au rôle du coteau en France... » (p. 513).

L'étude du sol, du relief, est réservée aux chapitres de géographie régionale qui se partagent la plus grande partie de l'ouvrage. Richthofen a souligné le premier très fortement le contraste fondamental entre la Chine du Nord, où un arrière-pays d'architecture tabulaire, affecté surtout par des failles et des effondrements, est séparé par un rebord très net des plaines alluviales, et la Chine du Sud, où les montagnes, souvent nées de plissements, s'enchevêtrent jusqu'à la côte. Mais, dans toute la Chine, les mouvements récents du sol gardent un rôle essentiel dans l'explication géographique : ce sont eux qui, exacerbant la violence de l'érosion, déjà bien soutenue par l'abondance des pluies, ont permis le développement de ces vastes plaines alluviales où de bonne heure a pullulé l'humanité.

Dans les cadres ainsi tracés, Chine du Nord, région intermédiaire du Fleuve Bleu, Chine du Sud, les différentes provinces donnent lieu à des descriptions précises, colorées, très vivantes. A propos de l'origine du lœss, l'auteur s'avoue partisan

d'une explication mixte, faisant intervenir à la fois les actions éoliennes, trop exclusivement invoquées par Richthofen, le ruissellement et les derniers mouvements du sol. Beaucoup de lecteurs seront étonnés d'apprendre que, malgré le lœss, le Kan-sou et le Chen-si comptent parmi les provinces les plus misérables de la Chine, à cause de l'insécurité et surtout des fréquentes sécheresses. M. Sion apporte des précisions intéressantes sur le refoulement des nomades, aux confins de la Mongolie, par les cultivateurs sédentaires, et montre l'essor formidable de l'immigration chinoise en Mandchourie depuis une cinquantaine d'années, et surtout depuis la révolution : essor favorisé, par les compagnies de chemins de fer, pour la possession desquels une lutte tenace reste engagée entre les Russes et les Japonais ; ces derniers sont en grand progrès, et leur jeune port de Dairen tend à supplanter entièrement Vladivostok.

Entre Pékin et le bas Yang-tseu, la plaine de la Chine du Nord offre elle-même une variété insoupçonnée. Le Tche-li présente le contraste de ses côtes mornes et marécageuses, encore incultes, et de sa riche plaine intérieure ; il y a une diversité frappante entre la vallée du Fleuve Jaune, autour du Hou-nan, sorte de Touraine «par la fertilité de ses champs, l'opulence de ses vergers, par l'éclat de ses souvenirs historiques et le nombre des anciennes résidences souveraines» (p. 101), et la vaste plaine qui s'étend du bas Houang ho au bas Yang-tseu, très pauvre dans son ensemble, presque constamment désolée par l'inondation ou la sécheresse, Hollande qui n'a pas réussi (p. 103).

D'ailleurs ces régions maritimes et d'accès facile restent souvent presque aussi mal connues que les districts montagneux. On peut en dire autant de certains tronçons de la vallée du Yang-tseu, par exemple des plaines qui s'étendent entre Yi-tcheng et Han-k'eou. Mais le Fleuve Bleu s'oppose au Houang ho par les facilités qu'il offre à la navigation, par l'abondance et l'activité des grosses villes qui se sont développées sur ses rives. Les bateaux à vapeur atteignent aujourd'hui Sui-fou, à 2.700 km. de la mer, dans cette province du Sseu-tch'ouan, si étrange avec ses brouillards épais voilant une flore tropicale, si riche aussi, mais dont le développement complet est encore entravé cependant par la difficulté des communications.

Après l'étude des provinces du Sud, M. Sion ramasse en un exposé très nourri et très clair les caractères de la géographie économique de la Chine. On y trouvera des pages excellentes sur la circulation. L'absence d'une documentation précise l'empêche de développer suffisamment, à notre gré, le tableau des petites industries indigènes, qui satisfont encore à la plus grande partie de la consommation intérieure. Quant aux statitisques de population, l'auteur s'en défie avec raison ; les voyageurs exagèrent généralement, et la Chine est « un pays où la mort pullule comme la vie » (p. 169) ; M. Sion considère comme les plus proches de la vérité les chiffres de W. W. Rockhill qui était arrivé, en élaborant les données du dénombrement par familles de 1910, à un total de 311 millions pour les 18 provinces de la Chine propre, soit 76 au km². Cette population est très inégalement répartie : si de grands espaces sont surpeuplés, d'autres, encore plus grands, sont très peu habités ; la carte de la p. 170 donne une figuration très expressive de la densité humaine : si elle atteint et dépasse 400 au km² dans la vallée du Bas Fleuve Jaune entre K'ai-fong et Tsi-nan, dans le delta du Yang-tseu en aval de Nankin, dans celui du Si kiang, dans la plaine de Tcheng-tou (Sseu-tch'ouan), dans la région de Han-k'eou et en certains points des côtes méridionales, elle descend à moins de 50 en moyenne dans la plupart des vastes

provinces montagneuses de l'intérieur : 45 au Chan-si et 33 au Chen-si, le pays du lœss ; 25 au Kouang-si et 20 seulement au Yunnan. Bien loin d'être acculés à l'émigration, les Chinois pourraient trouver grand profit à la colonisation intérieure, mais à condition de vaincre leur routine : « des paysans munis de la technique européenne trouveraient largement à s'établir en exploitant les hauteurs, ou même les dépressions par un meilleur aménagement des eaux fluviales » (p. 173).

La maison chinoise se caractérise souvent par sa cour intérieure, où M. Sion voit la survivance du plan des demeures souterraines, si nombreuses dans la région du lœss : mais ici encore, la documentation reste très pauvre, et la diversité de l'habitat apparaîtra certainement toujours plus grande à mesure que se multiplieront les enquêtes précises. Cela nous amène d'ailleurs au problème des origines de la civilisation chinoise. L'auteur, suivant l'interprétation courante, admet qu'elle fut apportée par des émigrants venus de l'Ouest, à travers la ligne d'oasis qui bordent au Nord le plateau tibétain, et qu'elle s'épanouit dans les vallées amples et fécondes du Wei et du Fen ho. Nous avouons au contraire notre préférence pour l'hypothèse développée récemment par M. H. Maspero (1) : la civilisation chinoise se serait formée dans la grande plaine du bas Houang ho, d'où elle aurait ensuite gagné vers l'Ouest, vers les pays du lœss. Sans doute ces bas-fonds marécageux soumis aux caprices d'un grand fleuve, offrirent-ils à la colonisation des conditions beaucoup plus dures que la terre jaune ; mais c'est justement dans cette lutte tenace contre les forces naturelles que paraît devoir s'être élaborée cette civilisation agricole et sédentaire, en opposition complète avec celle des peuples nomades qui habitaient les plateaux lœssiques du Nord-Ouest, bien moins fertiles d'ailleurs, sous l'application de la seule technique chinoise, qu'on ne l'imagine ordinairement. Elle apparaît déjà constituée, avec ses traits essentiels, dans cette plaine de l'Est, bien avant le XIIe siècle précédant l'ère chrétienne, et elle est alors séparée des tribus montagnardes par une épaisse frange forestière que son expansion devait ensuite détruire. Qu'elle ait pris une force plus grande, qu'elle ait acquis de la stabilité et même quelques nuances nouvelles dans cette conquête du lœss, soit ! Mais cet esprit d'association, cet instinct grégaire, cette tendance de l'habitat à l'agglomération, si caractéristiques, ne les croira-t-on pas acquis de préférence au milieu des travaux collectifs que nécessita l'aménagement patient des terres basses ? M. Sion lui-même dit très bien que, dans la recherche des origines chinoises, le rôle des peuples qui occupaient ces alluvions submersibles, les peuples du riz et du mûrier, a été trop négligé au profit des émigrants de l'Asie centrale : « il y eut là, de très bonne heure, des Etats maritimes, comme le Tsi (Chan-tong), par lesquels s'exercèrent des influences méridionales bien avant la conquête du Midi chinois » (p. 180).

De cette conquête du Sud, et de la colonisation admirable qui suivit l'expansion des Han, M. Sion fait un résumé lumineux. Il s'élève contre cette autre opinion trop généralisée que la routine est « un trait permanent, essentiel de la Chine » (p. 182). En réalité, elle a fait des expériences très diverses, et elle ne se figea guère que depuis la conquête mandchoue de 1651 qui marque le début de sa xénophobie. Son avenir reste très obscur, et M. Sion ne s'attarde pas à le démêler. On ne peut méconnaître chez elle une tendance chronique au morcellement ; la civilisation chinoise masque

(1) *Annales de Géographie*, 1926, p. 136-154.

un substratum ethnique extrêmement complexe, et les provinces conservent un particularisme vivace dont profitent les chefs militaires. Cependant il y a vraiment un peuple chinois : l'écriture est vraiment une langue commune par laquelle se transmettent, dans tout l'Empire et au delà, les mêmes conceptions vénérables, la même morale réaliste, le même culte des ancêtres. Mais il reste impossible de rien prévoir. « Que la Chine ait son réveil, comme le Japon de Meiji, comme la Turquie d'Angora, c'est possible, mais nul ne peut l'affirmer, pas plus qu'en prévoir les conséquences formidables pour l'humanité » (p. 186).

Et qui avait prévu jadis ce réveil du Japon ? Il serait bien vain, ici encore, de vouloir chercher dans les seules conditions physiques l'explication de l'histoire. C'est pourtant l'œuvre essentielle et féconde du géographe de démêler ces influences du milieu. Le volcanisme et les effondrements, la jeunesse de l'érosion, les mouvements récents, et souvent de sens contraire, du sol, sont responsables de cet émiettement caractéristique du relief japonais, et qui a favorisé le maintien du régime féodal jusqu'au milieu du siècle dernier. Mais le rôle de la mer est immense : c'est elle qui permit l'union et le développement de l'idée de patrie parmi les clans multipliés ; elle a toujours fourni une part considérable de l'alimentation japonaise ; ses courants tièdes adoucissent la température, font les pluies plus abondantes et plus régulières, la végétation plus luxuriante, et apportent ainsi dans les paysages ces nuances tropicales qui en sont un des charmes profonds. La diversité des aspects est très grande, suivant l'exposition et la latitude, dans ce territoire relativement exigu. M. Sion dresse un tableau très précis des zones de végétation, et montre, dans une description amoureusement composée, que « l'une des originalités du Japon est précisément ce respect de l'arbre, qui contraste si heureusement avec les dévastations barbares de la Chine et même avec les habitudes des paysans d'Europe » (p. 206).

Mais le Japonais s'apparente au Chinois par son inaptitude foncière à l'élevage, par toute sa technique agricole, aboutissant à une exploitation intensive du sol, mais au prix d'un gaspillage inouï de main-d'œuvre. En effet, la surpopulation est déjà ancienne : le Japon comptait 30 millions d'habitants dès le début du XVIIIe siècle, et il semble bien que cette pléthore a « rendu nécessaire et presque fatale la Révolution de 1868, d'où devait sortir le Japon nouveau » (p. 221).

De ce Japon moderne M. Sion dresse l'édifice ; il en montre aussi, avec trop de pessimisme peut-être, les menaçantes lézardes. Après l'essor que lui valut la guerre, l'industrie nipponne a connu de graves difficultés ; elle était surtout favorisée jusqu'ici par le bon marché d'une main-d'œuvre sacrifiée et misérable, mais cet avantage s'atténue tous les jours devant les revendications de la classe ouvrière, de plus en plus consciente de son rôle et de sa force. Le Japon n'a pas de fer, pas de coton, et ses réserves de houille s'épuiseront vite. La culture, à cause de l'extrême division de la propriété, de la pauvreté, et de la routine du paysan, ne progresse que très lentement. La balance commerciale est redevenue défavorable, comme avant la guerre. « L'avenir est aussi incertain pour le Japon que pour les vieilles nations » (p. 232). Cependant il a su former depuis son réveil un empire colonial relativement très cohérent et qui, grâce à son étirement sur 40° de latitude et à une action gouvernementale puissante, lui fournit déjà des ressources très diverses, et qui se multiplieront encore. Mais, en dépit de la surpopulation et des encouragements officiels, l'émigration reste timide et insuffisante : on ne compte guère que 950.000 Japonais dans les colonies du Japon,

Hokkaido mis à part ; en Mandchourie comme à Formose, ils se heurtent au pullulement chinois, et le réveil de cette masse puissante réserve peut-être au Japon une autre menace très grave.

Si nous devions choisir entre les différentes parties de cette œuvre géographique si harmonieuse et si forte, nous préférerions peut-être encore les chapitres sur l'Inde; M. Sion semble avoir pour ce pays une particulière dilection. Son étude se répartit suivant le plan traditionnel : chaînes septentrionales, plaine indo-gangétique, plateau péninsulaire, mais dans ce cadre classique, quels tableaux finement composés, et que de notations nouvelles ! S'il reste d'une grande prudence dans l'exposé des théories orogéniques, et, sur la genèse de l'Himalaya, ne prend pas parti entre Suess et Argand, il souligne bien les différences entre cette chaîne et les Alpes, bien mieux aérées et franchissables, grâce à la maturité de leurs vallées, profondément burinées par l'érosion glaciaire. Aussi l'Himalaya reste-t-il un pays de vie très éparpillée, et d'ethnographie très complexe, qui a souvent servi de refuge, qui conserve par exemple des îlots de dialecte munda et, dans l'Est, des tribus rappelant les Moï d'Indochine. Mais la montagne est ici, à l'inverse de la montagne chinoise, assez bien exploitée jusqu'à la limite des neiges éternelles, et cette exploitation entretient de très curieux modes de transhumance. Dans le centre et dans l'Est, l'Himalaya reste plutôt sous le rayonnement tibétain, grâce à la barrière du Teraï, tandis qu'à l'Ouest il reçoit surtout les influences de la plaine.

La plaine indo-gangétique est à elle seule tout un monde, où le climat crée de vigoureux contrastes. Dans les régions humides de l'Est, le Bengale lui-même présente des figures diverses : au centre, abandonné par les défluents, il est devenu un « delta moribond », désolé par la malaria ; les modifications hydrographiques expliquent les changements fréquents de capitale ; aujourd'hui le Bengale oriental (Dacca) est la partie la plus riche, la plus saine, la plus peuplée de la province. Dès qu'on quitte le Bengale vers l'Ouest, l'aridité perce dans les paysages, et on est bien vite très loin de ces Indes conventionnelles où des éléphants s'avancent dans des forêts grasses et touffues. « Vers Agra, on songe plutôt aux paysages du Levant... et ceux de l'Indus rappellent par bien des traits les régions les plus sèches de l'Iran » (p. 304). Le Bengale et le Bihar sont parmi les rares régions de l'Inde où le peuple se nourrisse de riz, et cette céréale tient dans le pays une place bien moindre qu'en Indochine. Plus on s'avance vers l'Est, plus l'habitat est groupé : c'est sans doute, comme en Chine, l'effet d'une sécheresse plus grande, mais surtout d'une insécurité traditionnelle, et peut-être aussi d'une autre organisation sociale, caractérisée par la puissance de la communauté villageoise ; quant aux villes, elles restent très fragiles, surtout dans le Bihar. On peut faire des observations curieuses sur la répartition de la malaria : alors qu'en Indochine française, les plaines sont généralement indemnes du paludisme, si fréquent en montagne, il sévit au contraire avec une rigueur particulière dans certaines parties de la plaine indo-gangétique : le Bengale occidental, le Bihar, le Pendjab même (1).

(1) De même, à Bornéo, la malaria qui désole les plaines alluviales épargne les montagnes. Au sujet de la géographie des maladies et de son intérêt, cf. J. Brunhes, *La Géographie humaine*, 3e édition, t. II, p. 858-872.

Dans l'Inde péninsulaire encore, il n'est guère que certaines parties de la côte occidentale, et avant toutes le Malabar, pour offrir des aspects très aimables ; les nombreuses échelles de cette côte, entretenant de très anciennes relations avec les pays de l'Ouest, furent jadis très prospères, tandis que l'énorme emporium de Bombay concentre aujourd'hui presque tout le commerce. Le littoral de l'Est, plus aride, est loin d'avoir la même grâce. Quant au plateau du Deccan, avec ses ondulations encroûtées de latérite, sa végétation maigre, il est en général très monotone et présente bien souvent, comme le disait Jacquemont, « un air de vétusté sans noblesse, de pauvreté vulgaire » (p. 342).

Tout gonflés de moelle aussi, les chapitres sur la géographie économique et les populations de l'Inde ! Le système des castes continue à dominer la vie de ce pays, et « nulle part, même en Chine, le fait psychique ne conserve une telle influence sur la géographie de la production et du peuplement » (p. 350). Cependant l'évolution est irrésistible : « avec une étonnante souplesse d'adaptation à la vie moderne, le système social laisse tomber en désuétude les règles dont l'observation devient impossible... et maintient dans toute leur rigueur les prescriptions essentielles » (p. 382). L'œuvre des Anglais est impartialement commentée : leurs formidables travaux d'irrigation sont les plus dignes d'éloges, encore qu'ils aient trop négligé les régions surpeuplées au profit de zones désertes, dont la colonisation devait rémunérer largement et rapidement les capitaux empruntés à la métropole ; les Hollandais n'ont pas commis la même erreur à Java. Comme pour la Chine, l'auteur est un peu bref sur les caractères des anciennes industries familiales ; mais ici leur ruine complète semble prochaine ; malgré les efforts de Gandhi, le filage du coton à la main a presque entièrement disparu ; M. Sion insistera dans sa conclusion sur les terribles conséquences qu'entraîne la disparition de ces petits métiers ; il y a là une expérience dont pourrait sans doute profiter l'Indochine française, où cette évolution n'est encore qu'à son début. Le développement de l'industrie moderne dans l'Inde est pourtant loin d'égaler celui du Japon. Quant au commerce, il semble attiré beaucoup moins par l'Extrême-Orient que par les pays riverains de l'Océan indien, depuis la Malaisie jusqu'à l'Afrique australe, où essaiment les émigrants de la péninsule.

En effet, les principaux éléments de cette émigration outre-mer restent les Dravidiens. M. Sion est parfaitement au courant des derniers travaux des linguistes : il note comment ces Dravidiens, qui ne sont pas des autochtones, étaient déjà, à l'arrivée des Aryens, dotés d'une civilisation relativement très évoluée, comportant l'écriture et l'usage des métaux. D'ailleurs, la colonisation aryenne a été bien moins efficace et méthodique que la colonisation chinoise, ou même l'annamite, et aujourd'hui encore, si les langues aryennes ont conquis la plus grande partie de la péninsule, les Dravidiens ne sont pas du tout une race en déclin. On goûtera les paragraphes sur la géographie politique de l'Inde et sa « monotone instabilité » (p. 375). La fragilité des Etats s'explique surtout par la sociologie : il n'y avait pas de nation, mais des castes, et l'expansion territoriale n'était que « jeu de prince » (p. 369). L'auteur retrace cette migration perpétuelle des capitales dans les pays du Gange, et le trait essentiel de l'histoire du Deccan, qui n'est pas indépendante de celle de la plaine, lui paraît être la lutte entre les « thalassocraties » du littoral et les Etats de l'intérieur dont le plus fort fut celui des Mahrattes. Enfin, à propos de la démographie indienne, il reprend l'admirable analyse de Vidal de la Blache, et l'enrichit encore, d'après les données du dernier recensement.

L'étude de l'Indochine succède naturellement à celles des deux grands empires qui l'encadrent. Sa structure et son relief sont décrits avec ceux de l'Insulinde, à travers laquelle les chaînes indochinoises se prolongent en effet si nettement. On reprochera peut-être à M. Sion d'avoir gardé la part trop grande à la vieille hypothèse du « géosynclinal circumpacifique », émise par Suess. L'existence de ce géosynclinal n'est rien moins que prouvée, et, pour Argand, les plissements indochinois ne sont pas sortis de géosynclinaux, mais ont affecté généralement des sédiments de mers peu profondes, voire même continentaux ; il lui paraît aussi bien improbable que les terres de l'Insulinde orientale soient « les Himalayas de l'avenir ». Si beaucoup de problèmes subsistent, la thèse récente de M. Fromaget semble bien avoir démontré que les plissements Nord-Ouest — Sud-Est (direction du Fleuve Rouge) si caractéristiques du Nord de l'Indochine française sont des mouvements hercyniens qui ont rejoué au secondaire et au tertiaire.

Le chapitre sur les populations indochinoises, tout en résumant excellemment les travaux les plus récents, souligne l'incertitude que laissent planer l'anthropologie et la linguistique sur la succession des migrations humaines. L'auteur dose scrupuleusement les influences géographiques qui ont pu s'exercer sur le cours de l'histoire : la configuration du centre et du Sud-Annam n'explique qu'en partie le refoulement progressif des Chams par les Annamites, et il est certain que les « frontières naturelles », les encadrements montagneux des grands bassins fluviaux furent souvent dépassés par les Etats les plus puissants.

L'auteur essaie courageusement de définir les régions naturelles du Haut-Tonkin (p. 418 et suiv.) : en réalité, la tâche est très difficile ; en l'absence presque complète d'études de géographie botanique et humaine, il ne peut guère délimiter, à la suite des géologues, que des zones structurales, dans lesquelles apparaît du reste une poussière de petits pays. Dans toutes ces pages si denses sur l'Indochine française, on ne relèvera que des erreurs très rares, et sans gravité. Si l'auteur semble avoir raison de dire que le bouddhisme n'a pas entraîné à lui seul la décadence des anciens Etats de l'Indochine méridionale, il paraît exagéré d'affirmer que ce bouddhisme « est presque aussi superficiel au Cambodge et au Laos qu'en Annam » (p. 409, n. 1) ; on lira avec quelque scepticisme que beaucoup de Man et de Meo « sont des travailleurs soumis et patients que les colons et les ingénieurs français ont pu employer avec succès » (p. 411). Les travaux récents de l'Institut océanographique de Cầu-đa ont permis d'évaluer la richesse en poissons du golfe du Tonkin : le chalutage à vapeur ne peut guère être conseillé que le long des côtes méridionales de la Cochinchine (p. 460). Par contre, M. Sion est trop pessimiste au sujet des chemins de fer (p. 464) : ils ont une utilité incontestable et, si le trafic des voyageurs est en diminution à cause de la concurrence automobile, celui des marchandises augmente toujours ; les bénéfices de l'exploitation sont sans doute très faibles, mais c'est que les tarifs sont très réduits par rapport aux autres pays d'Extrême-Orient, et cela au grand profit du développement de la colonie (1). L'auteur exprime des idées

(1) Je note ici quelques autres erreurs ou lacunes. Carte de la p. 405 : les Meo sont parvenus au Sud du Trân-ninh, jusque dans le Cammon ; la frange de population annamite est figurée trop large en maints endroits, le long du littoral de l'Annam. — P. 424 : c'est évidemment à 10 km. et non 10 m. en un siècle que l'auteur évalue les pro-

remarquables et qui semblent très justes sur l'œuvre française en Indochine, et sur les possibilités qui s'ouvrent encore à nos efforts. Ce n'est pas ici qu'on se plaindra de la grosse part qui est faite à nos possessions dans l'étude de la péninsule : on trouvera dans ces chapitres la meilleure synthèse des connaissances géographiques sur notre domaine asiatique, depuis le livre de Russier et Brenier, très bien informé et commode, mais déjà beaucoup trop ancien.

Si l'étude de l'Indochine non française ne peut être que relativement très brève, M. Sion souligne le danger de la pénétration siamoise dans le Laos et le Cambodge, et la faible part que nous prenons au développement économique du Siam, notre voisin.

Java offre à tous les peuples européens un exemple admirable. C'est bien « la plus belle colonie de plantations qui soit au monde », et sa prospérité semble durable, car « elle repose sur des éléments de plus en plus variés » (p. 502). L'Indochine française doit profiter grandement, avec les adaptations nécessaires, de la vieille expérience hollandaise. Celle-ci s'attaque maintenant à Sumatra et à Bornéo, qui commencent à leur tour d'évoluer vers une exploitation rationnelle, et qui d'ici à quelques dizaines d'années deviendront sans doute les parties les plus riches de l'Insulinde : « le jour où leurs plaines alluviales seront occupées, l'Insulinde égalera peut-être la Chine en population et en richesse ». En effet, la politique hollandaise s'est traduite, entre autres résultats, par un accroissement considérable de la population indigène : de 1905 à 1914, celle de Java a augmenté de 13 %, celle des possessions extérieures de 71 % (p. 503). Par contre, les Philippines donnent « l'impression d'un pays encore très neuf, malgré les quatre siècles bientôt de domination espagnole ou américaine » (p. 509).

L'ouvrage de M. Sion, destiné au public cultivé, mérite d'être largement diffusé ; il restera longtemps indispensable aussi aux spécialistes des questions asiatiques. La conclusion est digne de toutes les parties de l'ouvrage. Après avoir, riche de ce trésor d'observations, retracé l'originalité de l'Asie des moussons, et les changements

---

grès du delta tonkinois vers Phát-diệm, et il s'élève avec raison contre cette affirmation encore si courante que Hanoi était au bord de la mer au VIIe siècle A. D. — P. 431 : il n'y a pas des routes mandarines, mais une seule. — P. 434, n. 1 : si les 3 sommets du Tam-đảo dépassent 1300 m., la station d'altitude du même nom s'étage entre 900 et 1000 m. seulement. — P. 445 : le point terminus de la navigation à vapeur à l'amont de Vientiane n'est pas Kek Leung, mais Kok Peung. — P. 459 : ce ne sont pas les environs de Lạng-sơn, mais ceux de Bồng-sơn (Sud-Annam) qui sont les plus riches en cocotiers. — Carte de la p. 457 : le chemin de fer de Bangkok à Aranya (frontière cambodgienne) est en exploitation depuis plus d'un an déjà ; si nous voyons figurer dans le Haut-Tonkin des mines de fer inexploitées, en revanche ne sont pas indiqués les gisements stannifères du Cammon, déjà productifs, et gros de promesses immédiates. — P. 466 : la cité de Bình-định est très loin de compter 74.400 habitants (!).

Et encore, dans d'autres chapitres. P. 45 : le Darlac ne dépend plus du Laos, mais de l'Annam. — P. 147 : Yunnanfou n'avait sûrement pas 120.000 âmes en 1900, mais, semble-t-il, 50.000 à peine. — P. 519 : il est bien difficile, en l'état actuel des recensements, de dire que le taux d'accroissement de la population de l'Indochine française est seulement de 1,1 % par an.

profonds qu'elle subit au contact des Blancs, l'auteur trouve qu'on s'exagère beaucoup l'imminence du péril asiatique, tant du point de vue ethnique que du point de vue économique. On saura gré à M. Sion de l'impartialité à laquelle il a toujours noblement tendu, de la profonde sympathie humaine qui, au delà du point de vue européen, pénètre ses méditations. « La question capitale pour la civilisation, c'est peut-être de savoir si l'Asie perdra son âme, ce monde de pensées ou de rêves si différents des nôtres » (p. 518).

Charles ROBEQUAIN.

L'Empire Colonial Français, par B^on^ d'ANTHOUARD ; Gal ARCHINARD ; Gal AUBIER ; BOURDARIE ; Gaston BRETON ; Robert de CAIX ; Dr CALMETTE ; Joseph CHAILLEY ; J. DAL PIAZ ; Camille GUY ; Gabriel HANOTAUX ; Georges HARDY ; Gabriel de JOUBERT ; G. JULIEN ; Louis FINOT ; Henri FROIDEVAUX ; André LEBON ; LEBRUN ; Georges MASPERO ; MERLIN ; Pierre MILLE ; Georges PHILIPPAR ; Jean et Jerôme THARAUD ; VIROLLEAUD ; Gal WEYGAND. Introduction de Gabriel HANOTAUX. Publié sous le patronage du Comité France-Amérique. — Paris, Plon, 1929, in-8°, XLI-361 p.

Ce volume est un recueil d'articles consacrés par de hautes personnalités aux diverses parties de l'Empire colonial français, et aux problèmes généraux que pose l'existence de cet Empire.

L'Indochine française est décrite en sept pages par M. MERLIN, ancien gouverneur général de l'Indochine. M. Louis FINOT, ancien directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, étudie en dix pages, riches d'idées, l'apport artistique de l'Indochine (cet apport artistique se résumant à ces faits principaux : « une contribution essentielle à l'histoire des arts asiatiques », « une quantité de motifs ingénieux, dont l'art décoratif de l'Occident pourrait faire son profit »). M. Georges PHILIPPAR, président de la Compagnie des Messageries maritimes, examine le *Problème de l'Extrême-Orient* (19 pages) ; M. George MASPERO, ancien résident supérieur en Indochine, consacre douze pages aux *Intérêts français en Extrême-Orient* (1).

P. G.

---

(1) Quelques points de l'étude de M. G. Maspero appellent des rectifications : l'Indochine française, malgré ce qui est dit p. 342, n'est pas du tout un bon client pour les filés de coton français : en 1928, l'Indochine française a importé 340 tonnes de filés de coton français contre 2900 t. de filés de coton étrangers. La main-d'œuvre est nettement plus coûteuse au Japon qu'en Indochine, contrairement à ce qui est écrit à ce sujet p. 343.

Proceedings of the Seventeenth International Congress of Orientalists, Oxford, 1928. — Oxford, University Press, 1929, in-8°, 118 p.

Ce dix-septième Congrès des Orientalistes revêtait une importance toute particulière du fait que c'était le premier qui se réunît depuis la guerre, en réalité depuis 1912, date du Congrès d'Athènes. Le nombre imposant des participants — 750 —, dont 200 représentaient officiellement les gouvernements, les universités et les sociétés savantes du monde entier, est le meilleur témoignage de l'intérêt que cettte manifestation a éveillé dans le monde des Orientalistes. Au cours du banquet qui réunit les membres du Congrès à Christ Church Hall, le 31 août 1928, M. Alexandre Moret, parlant au nom de la France, a résumé les travaux et les résultats de cette session en des termes si heureusement choisis, que je ne crois pouvoir mieux faire que de reproduire son allocution :

« C'est un grand honneur pour mon pays, pour la délégation française, et pour moi-même d'avoir été désigné par vous pour répondre à Sir Ronald Storrs, et pour vous présenter, au nom des Congressistes, l'expression de nos sentiments de profonde gratitude. C'est aussi une tâche ardue ; si notre reconnaissance est immense, les mots que je trouverai seront peut-être insuffisants pour dire tout ce que nous devons aux organisateurs du dix-septième Congrès.

« Ils se sont proposé un triple but : offrir aux Orientalistes, dans le cadre enchanté d'Oxford, une semaine de cordiale hospitalité ; provoquer un échange fécond et varié de faits nouveaux et de directions scientifiques ; enfin restaurer les traditions d'une véritable et fraternelle collaboration entre Orientalistes de tous pays.

« Ces trois buts ont été pleinement atteints. Nous pouvons rendre, en toute sincérité, ce témoignage aux organisateurs : le dix-septième Congrès a obtenu un succès complet. Nous le devons à l'excellence de l'organisation, et à l'esprit généreux et cordial dont les promoteurs du Congrès, et spécialement MM. les Présidents anglais des neuf sections, ont donné la preuve quotidienne. L'hospitalité qui nous a été offerte ici a été cordiale et somptueuse, véritablement britannique !

« Je n'esquisserai pas le tableau de nos travaux ; ce serait une conférence de trop, après tant de conférences. Je dirai seulement que, grâce à votre organisation, nous avons beaucoup travaillé, et, ce qui était l'essentiel, nous avons échangé et vérifié mutuellement nos idées. L'*homo sapiens* est décidément un être qui ne peut se perfectionner qu'avec le secours de ses semblables. Il est grégaire ; il marche sur les pas de ses devanciers ; il lève les yeux pour voir où en sont les autres, comment sont les méthodes, et ce qu'elles produisent. Une noble émulation règne souvent entre eux ; mais ils se dénigrent aussi, quelquefois se pillent réciproquement, et il arrive qu'ils se mangent les uns les autres ; alors, la postérité recueille ces derniers restes, sous forme de grandes vérités, de grandes découvertes anonymes. Eh bien ! les Congrès sont faits pour discipliner les rapports entre savants, pour mettre à profit l'interdépendance des individus et des disciplines ; *membra sumus corporis magni*, disait Sénèque. Aujourd'hui, plus que jamais, la Science n'est ni personnelle, ni nationale ; elle est la somme d'un labeur universel. Aujourd'hui, le linguiste éclaire l'historien, qui appelle à son aide l'archéologue, et l'anthropologue, lequel recourt à la géologie, à la paléontologie, qui se fondent sur beaucoup d'autres sciences. Un circuit est ouvert qui n'a plus ni commencement ni fin, tant il est vrai que nos études et connaissances sont devenues solidaires les unes des autres.

« Pour m'en tenir au domaine qui m'est familier, n'avons-nous pas vu s'écrouler les clôtures, autour des pays qui ont formé la civilisation complexe de l'Ancien Orient ? Egypte, Mésopotamie, Élam, Assyrie, Anatolie, Syrie-Palestine ne sont plus pour nous des îlots de civilisation, isolés et perdus dans la mer obscure du temps, avec des phares qui se seraient allumés l'un après l'autre. Des feux synchroniques et convergents éclairent aujourd'hui pour nous les fonds les plus reculés. Il y a 40 ans, les briques de El-Amarna ont révélé aux égyptologues stupéfaits les archives des pharaons, écrites en cunéiformes ; elles démontrent qu'il y avait une sorte de concert international, un équilibre oriental, aux XIVe et XIIIe siècles av. J.-C. Elles nous dévoilent des foyers, jusque-là inconnus, Mitanniens, Hittites, entre l'Egypte et la Mésopotamie, empires encore éclatants mais vieillis, et l'Assyrie, vieille aussi, mais moins évoluée. Depuis vingt ans, voici que les archives de Boghaz-Keui nous confirment les témoignages d'El-Amarna ; nous possédons, pour de mêmes faits historiques, des versions hiéroglyphiques, en égyptien, babylonien, hittite. La vie individuelle des Etats du Grand Hittite s'affirme ancienne et intense ; des similitudes qui ont mis, tantôt en souci, tantôt en joie, les linguistes et historiens, se révèlent entre les dialectes d'Anatolie et les langues indo-européennes. Puis, les populations de l'Asie Mineure et de l'Archipel sortent des limbes : ces Asiatiques qui ont ruiné l'Empire égypto-hittite, et qui posent un des problèmes les plus troublants de l'histoire actuelle !

« Les dernières fouilles, en Mésopotamie et en Syrie-Palestine, ont reculé prodigieusement les preuves des rapports sociaux, politiques, artistiques et commerciaux que nous donnaient El-Amarna et Boghaz-Keui. Our, Éridou, Kish revivent, avec une splendeur qui date du quatrième millénaire — non seulement sur les listes dynastiques, mais par leurs temples, leurs palais, leurs tombes royales mises au jour, remplies d'or, de cuivre, d'objets singuliers et précieux. L'Élam lui-même, jusqu'ici en l'air, à l'angle de l'Orient asiatique, se rattache, par Suse II, aux Sumériens, et aux Sémites de Syrie ; par Suse I, à une vieille civilisation iranienne. Bien au-delà, au Pendjab, en Arménie, au Turkestan, jusqu'en Chine, la céramique atteste un arrière-fond de civilisation, où des rapports, encore énigmatiques, se dessinent avec l'Orient classique. Mais, encore plus haut dans le passé, n'existe-t-il pas, déjà, des liens de commerce et d'art, entre l'Égypte néolithique et la Palestine, comme il y en a eu, plus tard, entre l'Égypte thinite et la Mésopotamie ? Les trouvailles de Byblos confirment l'occupation très ancienne d'un port syrien par une colonie égyptienne. Il a donc existé en Orient une civilisation complexe, largement dispersée, dont les centres divers, Egypte, Mésopotamie, Syrie-Palestine, étaient en rapports plus fréquents et plus intimes qu'on ne pouvait le déduire par les affinités de race et de langue, seules connues avant ces dernières années.

« Ces révélations, qui ont fait l'objet de nos discussions et de nos exposés, resserrent les liens de nos disciplines diverses. Tout Orientaliste doit aujourd'hui savoir regarder dans les domaines voisins, aussi bien le philologue que l'archéologue, ou l'historien. Mais, comment le faire commodément ? Précisément, par le moyen de nos Congrès.

« Grâce à vous, organisateurs d'Oxford, nous avons trouvé, ici, un tableau de toutes les civilisations orientales, et nous avons entendu l'exposé des plus récentes découvertes, par les fouilleurs eux-mêmes, d'Our, de Balkh, du Pendjab, de Persépolis, &c., de même que les philologues et les archéologues nous ont entretenus de leurs travaux en cours, ou de la publication de grandes œuvres scientifiques, collectives, ou privées. Nous emportons, de ces réunions si laborieuses, des idées plus claires, des espoirs

précis, des méthodes de travail, et, par-dessus tout, la certitude que l'entente des Orientalistes de tous pays, réalisée ici, pendant une semaine, dans l'atmosphère d'Oxford, restera acquise à l'avenir.

« C'était bien là le dernier but que vous vous proposiez, mais non le moindre, — sans doute, le plus important. Grâce à vos efforts généreux, Messieurs les organisateurs du Congrès, la collaboration scientifique internationale est reprise ; non pas seulement par des savants isolés, mais, selon les formes officielles, par des groupements scientifiques autorisés, par les délégués des Académies, des Universtés, des Sociétés orientales du monde entier.

« Le Congrès a donc obtenu un résultat qui est essentiel pour l'avenir de la science, et, puisque l'Esprit mène le monde, pour la paix du monde. Aussi résumerai-je nos remerciements par ces mots : Notre gratitude, vis-à-vis de vous, est infinie. Vous nous avez rendu une force et une joie que nous n'avions pas connues depuis trop longtemps : celles de travailler unis, et de nous serrer les mains, dans un élan profond, sincère, unanime, de bonne volonté, d'estime, de concorde et d'amitié. »

La plaquette publiée à l'occasion du Congrès ne contient que la liste du Comité et des Membres, avec les procès-verbaux des séances tenues dans les différentes sections. L'intérêt de plus en plus grand que prend le monde entier aux études orientales et qui se manifeste jusque chez les jeunes nations nées de la guerre, a pour corollaire la multiplication des revues et la dispersion des travaux et des recherches dans des publications périodiques en langues diverses, dont il n'est pas toujours aisé de suivre les efforts. L'*Index of Places of Publication of Papers read at the Congress* qui termine le volume de *Proceedings* et qui ne mentionne pas moins d'une soixantaine de périodiques différents est la meilleure preuve de la diffusion des études d'orientalisme : c'est aussi l'indice d'une spécialisation à outrance et d'un éparpillement des efforts qui rendront de plus en plus difficile la tâche des travailleurs.

Parmi les communications les plus intéressantes pour les études indochinoises, on peut mentionner :

P. W. Schmidt, *Die Wortbildung der austro-asiatischen Sprachen* ; et *The opportunity for an Australian Institute of Australian languages.*

C. O. Blagden, *Recent research in the Malay Peninsula and Burma.*

Hari Chand, *The Eastern recension of the Rāmāyaṇa and its relation to other recensions.*

R. C. Majumdar, *The palaeography of the inscriptions of Champā and its bearing on the history of Indian colonization in that country.*

Parmi les autres communications, les plus remarquables semblent avoir été :

E. J. H. Mackay, *Some ancient connections of the Indus Valley* (publié dans *Memoir on Mohenjo-Daro, Archæological Survey of India*).

Mlle L. Homburger, *Correspondances phonétiques et morphologiques entre l'égyptien ancien et les langues négro-africaines modernes* (publié dans les *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*).

A. Foucher, *Balkh ; — Les dernières recherches archéologiques en Afghanistan.*

E. J. Rapson, *Kharoṣṭhī inscriptions discovered by Sir Aurel Stein in Chinese Turkestan.*

F. W. Thomas, *Some languages and documents from Chinese Turkestan.*

Sir Charles Eliot, *Temples dedicated to Gaṇeśa in Japan.*

G. MARGULIES, *General outline of Chinese literary development.*

W. E. SOOTHILL, *Kingship in China.*

L. D. H. BUXTON, *The light thrown on ancient Chinese history by recent archæological discoveries.*

M. WINTERNITZ, *The critical edition of the Mahābhārata* (publié dans *Indologica Pragensia*).

J. BLOCH, *Sur les rapports entre les vocabulaires dravidien et indo-aryen.*

La séance de clôture adopta un certain nombre de résolutions présentées par les diverses sections du Congrès. Parmi les plus justifiées, on peut mentionner celle relative à la création en Australie d'un institut de recherches ethnographiques et linguistiques ; — l'adhésion du Congrès à la résolution adoptée par le premier Congrès linguistique de La Haye en 1928 touchant la coopération des gouvernements et des sociétés savantes pour la notation et la publication de toutes les langues du monde, spécialement de celles qui sont en voie d'extinction ; — la nécessité en Malaisie d'une enquête linguistique, ethnographique, etc. chez les populations aborigènes qui sont en train d'être rapidement assimilées par leurs voisins civilisés ; — la création dans l'Inde d'une école analogue à celles d'Athènes et de Rome, jouissant d'une organisation et d'un budget autonomes, mais en relation avec une institution fondée, entretenue et administrée par le gouvernement. Enfin, les deux sections Inde ancienne et Inde moderne ont adopté une résolution particulière, dont je crois intéressant de reproduire les termes : « Le Congrès reconnaît tout ce qui a été fait dans l'Inde par le gouvernement et les savants pour l'élucidation des langues actuellement parlées, mais constate qu'il existe encore un nombre considérable de langues et de dialectes qui sont insuffisamment connus et qui disparaissent peu à peu. Si l'on ne veut pas perdre à jamais la riche matière qu'ils conservent et qui est d'une importance primordiale pour notre connaissance de l'histoire linguistique de l'Inde et spécialement des familles dardique, dravidienne et muṇḍā, il est grand temps d'organiser une enquête complète afin de noter non seulement les principaux traits de la grammaire, mais aussi et surtout des vocabulaires aussi complets que possible. Les universités indiennes rendraient un grand service en formant des jeunes savants pour ce travail et l'aide des missionnaires serait particulièrement utile. La sympathie et l'aide active du gouvernement de l'Inde qui a déjà rendu tant de services à la cause de la philologie indienne, est absolument nécessaire pour le succès d'une pareille entreprise. En conséquence, le Congrès prie instamment le gouvernement de l'Inde de prendre le plus tôt possible les mesures nécessaires, après s'être assuré, s'il le juge nécessaire, la coopération de la commission constituée au Congrès linguistique de La Haye. »

Si l'Indochine avait eu un représentant au Congrès d'Oxford, celui-ci n'aurait pu qu'appuyer chaleureusement cette résolution qui s'applique aussi exactement que possible à la situation en Indochine.

G. CŒDÈS.

CHRONIQUE

INDOCHINE FRANÇAISE.

École Française d'Extrême-Orient. — M. Léonard Aurousseau, Directeur de l'Ecole en congé, est décédé à Yerres (Seine-et-Oise) le 24 janvier 1929. Nous rappelons plus loin sa carrière scientifique et les services rendus par lui à notre institution.

— M. George Cœdès, nommé directeur titulaire par décret du 2 septembre 1929, sur la présentation de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres (séance du 10 mai 1929), est arrivé à Saigon le 30 octobre. Chargé d'une mission au Siam par arrêté du 26 octobre 1929, il s'est rendu à Bangkok où il a organisé la tournée archéologique de M. J.-Y. Claeys dont il est rendu compte plus loin. Il a réglé avec le Gouvernement siamois diverses questions relatives aux relations futures de l'Ecole avec l'Institut Royal de Siam et, plus spécialement, avec la Section archéologique de cet Institut. M. Cœdès a été nommé par S. M. le Roi de Siam Commandeur de l'Ordre Royal de l'Eléphant blanc. Il est revenu au Cambodge le 26 décembre pour gagner ensuite Hanoi et prendre possession de ses fonctions au début de janvier. Il publie *supra*, p. 289, la suite de ses *Etudes cambodgiennes*.

— M. Louis Finot, Directeur *p. i.*, s'est rendu à Saigon, où il a assisté, le 1er janvier 1929, à l'inauguration du Musée Blanchard de la Brosse, placé sous le contrôle scientifique de l'Ecole Française. Rentré à Hanoi, il a visité plusieurs pagodes du Tonkin pour lesquelles des travaux de restauration étaient réclamés, et obtenu du Résident supérieur une importante contribution du budget local aux réparations des temples de Bút-tháp et de Phật-tích dans la province de Bắc-ninh. Il a dirigé la publication du *Bulletin*, présidé le Conseil de Recherches scientifiques après le départ en congé du président et préparé la participation de l'Ecole à l'Exposition intercoloniale de 1931. Il a publié dans le *Bulletin* un article sur *Ludovic Jammes, préhistorien* (XXVIII, p. 473), et le texte et la traduction d'une *Inscription de la terrasse bouddhique S d'Aṅkor Thom* (XXIX, p. 343).

— M. Henri Parmentier, membre permanent, Chef du Service archéologique, a exploré de mars à juillet la région Nord-Est du Cambodge. Au cours de cette tournée, il a reconnu 115 monuments, dont 43 nouveaux, relevé 52 groupes d'inscriptions, dont 13 nouveaux, et étudié complètement les importants groupes de Práḥ Khằn et de Kóḥ Ker. De retour à Phnom Penh, il a commencé à rédiger les notices descriptives des monuments visités par lui, en vue de la nouvelle édition de l'Inventaire archéologique du Cambodge. En octobre, il s'est rendu à Kompong Cham pour constater l'édification par les bonzes, dans l'enceinte de Vat Nokor, d'un bâtiment en ciment

armé construit en violation de la législation des monuments historiques. M. Parmentier a écrit un *Premier essai sur l'histoire de l'architecture khmère* et une étude sur les *Vestiges mégalithiques à Xuân-lộc*, publiée dans le t. XXVIII, p. 479 sqq.

— M. Victor Goloubew, membre permanent, a continué à exercer les fonctions de secrétaire-bibliothécaire.

Désigné pour faire partie de la délégation de l'Indochine au 4e Congrès des Sciences du Pacifique à Bandoeng, il a quitté Haiphong le 25 avril à bord du *Jamaïque* des Chargeurs réunis. Arrivé à Batavia le 12 mai, il prit part à toutes les solennités organisées à l'occasion du Congrès et se rendit ensuite à Bandoeng, où il participa aux travaux de la section ethnologique et préhistorique. Le 18 mai, il fit une communication sur la fabrication et la diffusion des tambours métalliques au Tonkin et dans le Nord-Annam. Le 24 mai, il eut de nouveau à prendre la parole pour faire un exposé sur l'état actuel des recherches préhistoriques en Indochine.

Etant tombé malade à la fin du Congrès, M. Goloubew n'a pas pu participer aux excursions prévues pour les membres de son groupe. Après son rétablissement, il visita les principaux sites archéologiques de Java central et de Java Est ainsi que la grotte de Sampoeng et les ateliers préhistoriques de Poenoeng dans la résidence de Madioeng. Guidé par le Dr. P. V. van Stein Callenfels, directeur *p. i.* du Service archéologique des Indes néerlandaises, M. Goloubew a pu prendre sur place de nombreuses notes intéressant la préhistoire de Java.

A son retour à Bandoeng, M. Goloubew fut de nouveau immobilisé pendant quelque temps par suite de maladie. Il s'embarqua le 12 juillet à bord du *Tjilivoeng* à destination de Saigon.

Pendant son séjour à Weltevreden, M. Goloubew a poursuivi des études d'archéologie et d'ethnologie dans le musée de la Koninklijk Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.

Une collection d'ouvrages, don gracieux du Gouvernement des Indes néerlandaises aux membres du Congrès, a été offerte par lui à l'Ecole à son retour.

D'accord avec le Directeur de l'Ecole Française, il examina avec M. van Stein Callenfels la possibilité d'établir des relations plus étroites et plus continues entre les préhistoriens et les ethnologistes de l'Extrême-Asie. L'organisation d'une réunion de préhistoriens a été envisagée pour la fin de 1931 ou le début de 1932. Les décisions prises par lui ont été approuvées par le Gouverneur général et le Directeur de l'Ecole Française.

De retour à Hanoi, M. Goloubew a repris ses fonctions de secrétaire-bibliothécaire. Il contribue au *Bulletin* de 1929 par un article sur *L'âge du bronze au Tonkin et dans le Nord-Annam*. En outre, il écrivit pour le même tome du *Bulletin* la nécrologie de Léonard Aurousseau.

Dans la collection *Ars Asiatica* publiée sous sa direction, parurent, au cours de cette année, les ouvrages suivants : *Les miniatures orientales de la collection Goloubew au Museum of Fine-Arts de Boston* et *Les peintures chinoises de la collection U. Odin*. Un article consacré à Claude Maitre et à Noël Peri fut publié par lui dans *Extrême-Asie*, octobre 1929.

En mars-avril, M. Goloubew fit à l'Ecole des Beaux-Arts de Hanoi un cours de six leçons sur la peinture chinoise sous les T'ang.

Son contrat a été renouvelé à la date du 14 mai 1929.

— M. Henri MARCHAL, membre permanent, Conservateur du groupe d'Aṅkor, a continué le dégagement du Práḥ Khằn, et les autres travaux d'Aṅkor, sur lesquels on trouvera plus bas des renseignements plus détaillés. Le Práḥ Khằn a livré cette année, entre autres pièces remarquables, une très belle statue de princesse divinisée sous les traits de la Prajñāpāramitā, analogue à celle qui avait été trouvée en 1927 (*BEFEO.*, XXVII, p. 486, pl. XLIV). Le dégagement de l'allée jalonnée de bornes, prolongeant la chaussée des Géants du gopura Est, a mis en valeur cet ensemble remarquable. M. Marchal a entrepris au gopura de l'enceinte extérieure Nord un travail analogue à celui qu'il vient de mener à bonne fin au gopura Est. A l'intérieur d'Aṅkor Thọm, il a continué de dégager les vestiges de l'enceinte du Bàphuon. La consolidation d'une tour à visages du Bàyon lui a fait faire d'intéressantes remarques sur l'appareillage du couronnement de ces tours. Enfin, à l'extérieur d'Aṅkor Thọm, il a découvert deux nouvelles terrasses dont l'une, située dans l'axe du Palais Royal, paraît être le point d'aboutissement de l'avenue qui passait par la porte de la Victoire.

— M. Charles BATTEUR, membre permanent, Inspecteur du Service archéologique, a fait plusieurs tournées d'inspection des monuments historiques classés du Tonkin et dirigé les travaux de restauration du temple commémoratif de Quí-minh đại-vương, à Phú-mẫn (n° 22, province de Bắc-ninh) et de la pagode bouddhique de Tiên-lữ (n° 47, province de Hà-đông). Il a étudié le projet de restauration des pagodes bouddhiques Ninh-phúc, à Bút-tháp, et Vạn-phúc, à Phật-tích (nos 28 et 38, province de Bắc-ninh). Pour ces deux derniers monuments, il a été établi des relevés sommaires, des photographies, faites par M. Chavanieux et méthodiquement repérées dans les plans et coupes des relevés, ainsi qu'un dossier des pièces nécessaires à l'exécution des travaux qui doivent être exécutés en 1930. M. Batteur a visité tous les monuments répartis dans les provinces de Hà-đông, Hà-nam, Vĩnh-yên, Hải-dương, Nam-định, Thái-bình et Ninh-bình, dont le classement était proposé. Pour la pagode bouddhique Thần-tiên, près de Vĩnh-yên, en instance de classement et particulièrement intéressante, il a été commencé un relevé détaillé à grande échelle qui sera appuyé par des photographies faites par M. Chavanieux. M. Batteur a fait, à l'égard des monuments historiques classés endommagés par les derniers typhons, une série d'enquêtes en vue de leur restauration. Il a continué son cours à l'Ecole des Beaux-Arts de l'Indochine et a fait commencer par certains de ses élèves un grand relevé du *đình* de Đình-bảng (n° 33, province de Bắc-ninh) qui figurera à l'Exposition coloniale de 1931.

— M. Léon FOMBERTAUX, membre permanent, Inspecteur du Service archéologique, a été chargé de terminer la restauration du Vat Sisaket de Vientiane, exécutée en partie par M. Batteur en 1922-1923. Les travaux, commencés en mars et terminés en octobre 1929, ont assuré la préservation du sanctuaire. La bibliothèque du même monastère, un des plus intéressants spécimens de l'architecture laotienne, a été l'objet d'une consolidation provisoire. M. Fombertaux, venu à Hanoi en novembre pour rendre compte de ses travaux, est reparti en décembre pour Vientiane, Luang Prabang et Xieng-Khuang, chargé de restaurer la bibliothèque du Vat Sisaket et de préparer une documentation photographique destinée à l'Exposition intercoloniale de 1931. M. Fombertaux a également étudié l'état actuel du That Luong de Vientiane, dont la restauration a été décidée.

— M. Jean Yves Claeys, membre permanent, Inspecteur du Service archéologique, qui se trouvait au début de janvier en fin de mission dans le Sud-Annam, s'est rendu à Saigon, puis au Cambodge, afin de faire une étude pratique des diverses manifestations de l'art khmèr et de se rendre compte des méthodes employées pour le déblaiement et la conservation des monuments.

Après un arrêt à Vat Nokor, il a visité en détail les différents ensembles du groupe d'Ankor ainsi que le monument de Bantãy Srĕi sous la direction de M. Marchal. Il s'est rendu également à Sambór où il a parcouru les ensembles de ruines récemment dégagées de la brousse.

En février, il a visité Phnom Penh, les différents monuments et le Musée sous la haute direction de M. Parmentier, Chef du Service archéologique, puis à Saigon le Musée Blanchard de la Brosse avec M. Bouchot, son conservateur.

Il s'est rendu ensuite par voie maritime à Tourane, puis à Hué, où venait d'être achevée l'installation de la section chame du Musée Khải-định. Il a enfin regagné le Tonkin où il a mis à jour ses notes et rédigé les différents comptes rendus concernant aussi bien les travaux de Trà-kiệu que la mission d'inspection et de reconnaissances qu'il avait effectuée au cours du dernier trimestre de 1928.

Bénéficiant d'un congé par arrêté en date du 25 février 1929, M. Claeys s'est embarqué le 9 mai pour la France.

A son retour de congé, le 27 octobre, M. Claeys a été immédiatement envoyé en mission de deux mois au Siam. Sous la direction de M. Cœdès, il a d'abord préparé à Bangkok les différentes étapes de son programme de visites.

D'autre part, S. A. R. le Prince Damrong a bien voulu prévenir les autorités locales des différentes villes où devait se rendre M. Claeys afin que celui-ci puisse rencontrer partout le meilleur accueil et les plus grandes facilités dans l'accomplissement de sa mission. Il l'a également fait accompagner dans tous ses déplacements par le conservateur du Musée Royal de Bangkok, Khun Boribal Buribhand.

Après avoir visité Ayuthyã et plusieurs monuments de Bangkok avec M. Cœdès, M. Claeys s'est rendu dans la Péninsule Malaise où il a vu successivement les sites suivants : Jaiyã où, en plus de la reconnaissance de plusieurs points non encore inventoriés, il a fait des relevés complets du Vat Keo et du Vat Phra That ainsi que des notations précises sur le Khao Nam Ron, le Vat Palelai, le Vat To, etc. ; Nhakhon Sri Thammarat où il a vu différents points, particulièrement le Vat Boromathat et le groupe de temples brahmaniques. Revenant ensuite plus au Nord, il s'est rendu à Phetchaburi dont il a visité la plupart des monuments avec le gouverneur de la province et Ratburi d'où il a pu rapporter des photographies du Buddha rupestre de la grotte de Tham Rusi.

Après un repos de quelques jours à Bangkok, M. Claeys a continué vers le Nord sa visite du Siam par Lopburi, puis Phitsanulok où il a fait un relevé de l'édifice central ruiné du Vat Chulamani. Il a parcouru ensuite les abords de la vieille cité de Savankhalok, perdu dans une brousse très dense, ainsi que Sukhothai d'où il a rapporté également de nombreuses photographies de Buddhas réunis dans les vat de la nouvelle ville.

Rejoint à Lampang par M. Cœdès, il se rendit ensuite avec lui à Phayao, Xieng-Rai et Xieng-Sen où ils virent ensemble la plupart des vestiges accessibles. M. Claeys se rendit ensuite à Xieng-Mai où il fit le relevé du Vat Chet Yot, ce curieux monument fait à l'image du temple de Bodh-Gãyã. Il visita également la plupart des

points archéologiques importants de cette ville, puis revint à Lamphun où il visita le Vat Mahathat et son musée, après avoir fait un dessin coté du Vat Kukut.

M. Claeys revint ensuite à Bangkok, qu'il quitta le 26 décembre avec M. Cœdès à destination de Hanoi, via Phnom Penh et Saigon. Il rapporta près de trois cents photographies et plusieurs relevés complets qui paraîtront dans les prochains fascicules du *Bulletin* avec le compte rendu détaillé de sa mission.

Au cours de l'année 1929, M. Claeys a reçu le *kim tiền* (sapèque d'or) de 1ère classe remis par les Reines-Mères pour son installation de la section chame du Musée Khải-định à Huế. Le *kim-khánh* de 1ère classe lui a été également décerné.

— M. Paul Mus, indianiste, nommé membre permanent par arrêté du 17 juin 1929, a avancé son étude de la langue chame, en profitant de la présence à Hanoi d'un tirailleur cham. Il l'a poursuivie au cours d'une mission en Annam dont on trouvera ci-dessous un compte rendu sommaire. Il publie dans ce tome du *Bulletin* (p. 331) un article sur *Les Balistes du Bàyon* (*Etudes indiennes et indochinoises*, III).

— M. E. Gaspardone, sinologue, nommé membre permanent par arrêté du 18 novembre 1929, a continué de seconder le Directeur dans les questions relevant de sa spécialité. Il a poursuivi en même temps ses recherches sur l'histoire d'Annam, étudiée à la lumière des documents chinois. Il a ainsi avancé l'établissement d'une bibliographie raisonnée de tous les ouvrages annamites en chinois qui existent actuellement dans les bibliothèques d'Indochine (Ecole Française d'Extrême-Orient à Hanoi, Cổ học viện à Huế, bibliothèques privées) ou ont fait l'objet de notices dans les recueils annamites. Il prépare également une monographie sur Nguyễn Trãi et l'Annam de la première moitié du XVe siècle, dans laquelle les sources annamites et chinoises seront critiquées et utilisées, et la plus grande partie des œuvres de Nguyễn Trãi traduites d'après l'édition de 1868 et commentées. Une série d'études, de traductions commentées et de publications de textes, est amorcée sous le titre général de : *Matériaux pour servir à l'histoire d'Annam* ; le premier de ces travaux, consacré à *La Géographie de Li Wen-fong*, a commencé de paraître ci-dessus, p. 63-105. M. Gaspardone a été chargé d'achever la traduction de l'article de M. Takakusu (*ibid.*, p. 47-62). Enfin, du 11 au 16 avril, une courte mission lui a permis d'assister à la fête populaire annamite qu'il a étudiée dans un essai auquel il met la dernière main et qui portera le titre de : *Le culte de Liễu-hạnh et le pèlerinage de Phủ-giầy*.

— Mlle Madeleine Colani, chargée d'une mission de recherches préhistoriques, a exploré de mars à mai 1929, sept grottes ou abris dans les provinces de Hoà-bình, Ninh-bình et Hà-nam. Rentrée à Hanoi, elle a employé la saison des pluies au classement et à l'étude des objets recueillis au cours de son voyage. Elle est repartie en octobre pour une exploration de la province de Thanh-hoá. Elle a donné au *Bulletin* (*supra*, p. 261) une note préliminaire sur *Quelques stations hoabinhiennes* et un article sur des *Gravures primitives sur pierre et sur os*.

*

— Les correspondants et les collaborateurs de l'Ecole lui ont donné le même concours empressé que les années précédentes.

M. Georges Groslier, directeur des arts cambodgiens, rentré de congé en avril

1929, a repris le contrôle de l'exportation des objets d'art. Il a fait en octobre une tournée d'inspection au cours de laquelle il a examiné 112 pagodes modernes situées sur le Grand Fleuve entre Banam et Kračèḥ. Le rapport où il a résumé les observations et les conclusions de ce voyage nous a été communiqué : il fait ressortir le manque d'entretien de la plupart des pagodes, la disparition rapide de l'art traditionnel devant l'invasion du ciment armé et la nécessité de sauver ce qui survit encore de sculptures sur bois et de mobilier liturgique.

M. le Dr A. Sallet a délivré les certificats de non classement pour le port de Tourane. Il a fait entrer plusieurs pièces au Musée cham de Tourane et aménagé le jardin du Musée. Il a visité quelques stations archéologiques, notamment l'important groupe de ruines de Hương-quê, et signalé à l'Ecole divers points où son intervention s'est exercée utilement.

M. Jean Bouchot a délivré 89 certificats de non classement pour le port de Saigon et surveillé l'intégrité des monuments historiques de Cochinchine. Il a collaboré activement à la répression des vols commis dans les ruines d'Ankor et à la préparation de la liste des monuments historiques classés. Le Musée Blanchard de la Brosse a été, par ses soins, entièrement aménagé et s'est enrichi de plusieurs dons. M. Bouchot a fait au Musée un cours d'histoire de l'art en Extrême-Orient, qui a été très apprécié de ses nombreux auditeurs.

Les PP. Max et Henri de Pirey sont venus à deux reprises à Hanoi pour classer la collection numismatique de l'Ecole et en préparer le catalogue.

Mlle S. Karpelès, conservateur de la Bibliothèque royale du Cambodge, nous a tenus au courant des progrès de cet établissement et nous a envoyé, après une mission qu'elle a remplie au Laos, un intéressant rapport sur diverses questions archéologiques et religieuses relatives à ce pays. V. *infra*.

M. F. Enjolras, conservateur-adjoint du Musée de Tourane, a mis à la disposition de l'Ecole sa compétence technique pour les travaux complémentaires du musée (clôture, bordures de trottoirs, puits, caniveaux). Il a dirigé les transports de sculptures de Trà-kiệu à Tourane et facilité l'accès des ruines de Mĩ-sơn au moyen d'une passerelle pour laquelle un crédit a été accordé par le budget local. Enfin M. Enjolras nous a présenté plusieurs suggestions intéressantes tendant à une meilleure conservation des monuments chams de l'Annam.

M. L. Pajot a poursuivi dans la province de Thanh-hoá des fouilles fructueuses sur lesquelles on trouvera plus loin quelques précisions. En août-septembre, il a découvert et exploré plusieurs gisements préhistoriques aux environs de Cầu-giát (Nghệ-an).

M. M. Ner, professeur au Lycée Albert Sarraut, a fait, durant les vacances, avec l'appui de l'Ecole Française, un voyage d'études chez les Chams et les Moï du Sud-Annam.

Publications. — Nous avons publié au cours de l'année 1929 le tome XXVIII du *Bulletin* en 2 fascicules (693 pages), le *Thanh-hoá* de M. Charles Robequain, Paris, Editions Van Oest, 2 vol. in-8° (636 pages), le *Temple d'Angkor Vat*, 1ère partie, *L'architecture du monument*, Paris, Editions Van Oest, 2 vol. in-4° (42 pages et 150 planches), enfin le 1er fascicule du t. I de l'*Inventaire du fonds chinois de la Bibliothèque de l'Ecole française*, Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, in-8° (320 pages). Au sujet de ce dernier ouvrage, dont la préparation est due au regretté L. Aurousseau, et auquel notre collaborateur M. E. Gaspardone donne maintenant ses soins, il nous sera permis

de citer l'appréciation du sinologue éminent qu'est le professeur Karlgren : « Par son arrangement logique et pratique à la fois, par son exactitude rigoureuse et par son caractère tout à fait scientifique, ce catalogue rendra les plus grands services. C'était là, en effet, ce qu'il nous a fallu depuis bien longtemps : un index compréhensif de tous les *ts'ong chou*, dont la bibliothèque de Hanoi paraît posséder un très grand nombre. »

Bibliothèque. — Voici la liste des acquisitions nouvelles (1) :

Livres.

ʿAbdallâh Muḥammad Bin ʿOmar Al-Makkî, Âl-Âṣafî, Ulugkhânî. *An Arabic History of Gujarat. Zafar ul-wâlih bi Muẓaffar wa Âlih.* Edited by Sir E. Denison Ross. Vol. III. London, J. Murray, 1928. (Indian Texts Series, III.) [*Don.*]

Mulla ʿAbd Ul-Bâqî Nahâvandî. *Ma'âṣir-I-Raḥîmî (Memoirs of* ʿAbd Ur-Raḥîm Khân Khânân). Edited by M. Hidayat Husain. Vol. III, fasc. 1. Calcutta, Baptist Mission Press, 1927. (Bibl. Ind.). [*Ech.*]

Abhidhânappadîpîka [Lexique analytique du pâli]. Bangkok Central Book Depot, 1920.

Raoul Abor. *Conventions et traités de droit international intéressant l'Indochine.* Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1929.

L'Académie des Sciences de l'Union des Républiques Soviétiques Socialistes, 1917-1927. Léningrad, 1928. Edition de l'Académie des Sciences de l'URSS. [*Ech.*]

Actes du premier Congrès National des Historiens français. Paris, 20-23 Avril 1927. Publiés par le Comité français des Sciences historiques. Paris, Rieder, 1928. [*Don.*]

Actes du sixième Congrès de l'Institut des Hautes Etudes marocaines. Rabat, 10-12 Avril 1928. Rabat, 1928. [*Id.*]

Açvaghoṣa. *Das Leben des Buddha,* von Aśvaghoṣa. Tibetisch und deutsch, herausgegeben von Friedrich Weller. Vol. I-II. Leipzig, Ed. Pfeiffer, 1926-1928.

Id. *The Saundarananda* of Aśvaghoṣa. Critically edited with notes by E. H. Johnston. Oxford University Press, 1928.

Aggavaṃsa. *Saddhanîti, la grammaire palie d'*Aggavaṃsa. Texte établi par Helmer Smith. I, *Padamâlâ* (Pariccheda I-XIV). Lund, C. W. K. Gleerup, 1928. (Skrifter Utgivna av Kungl. Humanistiska Vetenskapssamfundet I Lund. XII : 1.)

Eugène Albertini. *L'Empire romain.* Paris, F. Alcan, 1929. (Peuples et Civilisations, IV.)

---

(1) Les titres suivis de la mention [*Don*] sont ceux de livres ou de périodiques offerts par le corps savant, la société, l'institution ou le service officiel qui les a fait éditer. Les autres donateurs sont l'objet d'une mention spéciale. Les publications suivies de la mention [*Ech.*] sont celles qui ont été reçues à titre d'échange. La mention «dépôt légal » [*Dép.*] désigne les livres ou périodiques envoyés obligatoirement à notre bibliothèque en exécution de l'article 26 de l'arrêté du 20 septembre 1920. Les titres qui ne sont suivis d'aucune mention sont ceux des ouvrages qui sont entrés par voie d'achat à notre bibliothèque.

B. Alkema en T. J. Bezemer. *Volkenkunde van Nederlandsch-Indië.* Haarlem, H. D. Tjeenk Willink, 1927. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Amîn Aḥmad Râzî. *Haft-Iqlîm, the geographical and biographical encyclopædia.* Edited by A. H. Harby and Khân Bahâdur Maulavî. 'Abdul Muqtadir. Fasc. 2. Calcutta, Baptist Mission Press, 1927. (Bibl. Ind.) [*Ech.*]

A poem in praise of King Rama I (Phra Buddha Yot Fa Chulalok). [En siamois.] Bangkok, B. E. 2469. [*Ech.*]

Archaeologia Orientalis. Vol. I. *P'i-tzu-wo. Prehistoric Sites by the River Pi-liu-ho, South Manchuria.* Tokyo, The Toa-kokogaku-kwai, 1929. [*Don.*]

Max Arnim. *Mitglieder - Verzeichnisse der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen (1751-1927).* Göttingen, Dieterich, 1928.

Florence Ayscough. *Tu Fu. The autobiography of a Chinese Poet, A. D. 712-770.* I, *A. D. 712-759.* London, Jonathan Cape, 1929. [*Don de l'Auteur.*] Cf. *supra*, p. 382.

Ludwig Bachhofer. *Early Indian Sculpture.* Paris, The Pegasus Press, 1929, 2 vol. Cf. *supra*, p. 438.

Jacques Bacot. *Une grammaire tibétaine du tibétain classique. Les ślokas grammaticaux de* Thonmi Sambhoṭa *avec leurs commentaires,* traduits du tibétain et annotés par Jacques Bacot. Paris, P. Geuthner, 1928. (Ann. Musée Guimet, Bibl. d'ét., XXXVII.) [*Ech.*]

André Barre. *Celui qui tord les entrailles.* Paris, La Renaissance du Livre.

Auguste Barth. *Quarante ans d'indianisme.* Œuvres de Auguste Barth, recueillies à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire. T. V. Comptes rendus et notices (1899-1911). Bibliographie. Index général. Paris, E. Leroux, 1927.

Georges-Barthélemy. *Les Colonies françaises. Ce qu'elles sont. Où elles sont. Ce qu'on y fait. Comment on y vit, etc. Les Carrières administratives. Les emplois commerciaux. Les grandes Firmes. L'Armée coloniale, etc.* Saint-Etienne, Librairie du Chasseur français, 1928. [*Don du Gouvernement général de l'Indochine.*]

J. Baylin. *Extraits des carnets de* Lin K'ing. *Sites de Péking et des environs vus par un lettré chinois.* Peiping, A. Nachbaur, 1929.

Bejr Mongkut. A poem. [En siamois.] Bangkok, B. E. 2471. [*Ech.*]

Charles Bell. *The People of Tibet.* Oxford, Clarendon Press, 1928.

A. Bertin et Jean Collardet. *Essais mécaniques de bois d'Indochine effectués au Service technique des bois coloniaux.* Avec en appendice les essais effectués au Service technique et industriel de l'Aéronautique sur des bois du Cambodge par M. Monnin. Paris, Agence économique de l'Indochine, 1929. (Publ. Ag. Econ. Indoch., XXI.) [*Dép.*]

Maurice Besson. *Le Totémisme.* Paris, Rieder, 1929. (Bibl. générale ill., 10.)

Bhagavad Datta. *A History of vedic literature.* Vol. II, *The Brāhmaṇas and the Āraṇyakas.* Lahore, Mahavir Prasad, 1927.

Prince Bhanurangsi. *A Trip to Sai Yok in 1921.* With an explanatory note by H. R. H. Prince Damrong Rajanubhab. [En siamois.] Bangkok, B. E. 2471. [*Ech.*]

Id. *Records of travels in the western and southern provinces of Siam.* With an explanatory note by H. R. H. Prince Damrong Rajanubhab [En siamois.] Bangkok, B. E. 2471. (A collection of Travels, vol. VII.) [*Id.*]

Chao Phya Bhaskaravong. *Treatise on gardening.* [En siamois.] Bangkok, B. E. 2470. [*Id.*]

Benoytosh BHATTACHARYYA. *Two vajrayāna works*, edited with an introduction and index by Benoytosh BHATTACHARYYA. Baroda, Oriental Institute, 1929. (Gaekwad's Oriental Series, n° XLIV.) [*Ech.*]

H. J. T. BIJLMER. *Outlines of the Anthropology of the Timor-Archipelago.* With an Appendix by K. SALLER. Weltevreden, G. Kolff, 1929. (Indisch Comité voor Wetenschappelijke Onderzoekingen, III.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

Laurence BINYON. *Chinese paintings in english collections.* Paris, G. Van Oest, 1927.

Biographies of the Second Kings of the Bangkok dynasty with some of their poetical works. [En siamois.] Bangkok, B. E. 2470. [*Ech.*]

Davidson BLACK. *Preliminary note on additional Sinanthropus material discovered in Chou Kou Tien during 1928.* Peking, 1929. (Bull. Geological Soc. China, vol. VIII, n° 1.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

ID. *A Study of Kansu and Honan æneolithic skulls and specimens from later Kansu prehistoric sites in comparison with North China and other recent crania.* Part I, *On measurement and identification.* Peiping, 1928. (Geol. Surv. of China, Palaeont. Sinica, Ser. D, vol. VI, fasc. 1.) [*Id.*]

Alfred BLANCHET. *L'homme de la jungle.* Paris, Fasquelle, 1929.

Jean BOUCHOT. *Au berceau des rois khmers.* Saigon, P. Gastaldy, 1929. [*Don de M. V. Goloubew.*]

ID. *Documents pour servir à l'histoire de Saigon. 1859-1865.* Saigon, A. Portail, 1927. [*Don de l'auteur.*] Cf. *BEFEO.*, XXVIII, 279.

ID. *La Naissance et les premières années de Saigon, ville française.* Saigon, A. Portail, 1927. [*Id.*]

ID. *Saigon sous la domination cambodgienne et annamite.* Saigon, A. Portail, 1926.

ID. *Un savant et un patriote cochinchinois: Petrus J.-B. Trương-Vĩnh-Ký.* 3° éd. Saigon, Nguyễn-văn-Của, 1927.

Paul BOUDET et Remy BOURGEOIS. *Bibliographie de l'Indochine, 1913-1926.* Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1929. Cf. *BEFEO.*, XXVIII, 500.

M. BOULE, H. BREUIL, E. LICENT et P. TEILHARD. *Le Paléolithique de la Chine.* Paris, Masson, 1928. (Archives Inst. Paléont. hum., Mémoire n° 4.) Cf. *supra*, p. 392.

Richard-BOURDET. *Gaou-Tieng, idylle d'Asie.* Paris, Plon, 1928.

Emile BOURGUET. *Le Dialecte laconien.* Paris, H. Champion, 1927. (Coll. ling., XXIII.)

Renward BRANDSTETTER. *Wir Menschen der indonesischen Erde.* VI, *Die primitiven Schöpfungen und die Höchstleistung des indonesischen Sprachgeistes.* Erste Hälfte. *Mit fortlaufenden indogermanischen Parallelen.* Luzern, E. Haag, 1929. [*Don de l'auteur.*]

E. H. BREWSTER. *Gotama le Bouddha, sa vie.* D'après les écritures palies choisies par E. H. BREWSTER. Edition française par G. LEPAGE. Paris, Payot, 1929. Cf. *supra*, p. 435.

H. A. BROUWER. *Practical Hints to Scientific Travellers.* Edited by H. A. BROUWER. T. VI. The Hague, M. Nijhoff, 1929.

E. BRUZON. *Note sur les typhons.* Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1927. (Extr. Bull. écon. Indochine.) [*Don de l'auteur.*]

E. Bruzon et P. Carton. *Le Climat de l'Indochine et les typhons de la Mer de Chine.* Hanoi, Editions de la Société de Géographie, 1929. (Inventaire général de l'Indochine, fasc. IV.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

Dr. W. J. M. Buch. *De Oost-Indische Compagnie en Quinam. De Betrekkingen der Nederlanders met Annam in de XVIIe eeuw.* Amsterdam, H. J. Paris, 1929. [*Don de l'auteur.*] Cf. *supra*, p. 364.

Buddhaghosa. *Papañcasūdanī Majjhimanikāyaṭṭhakathā of* Buddhaghosâcariya. Edited by J. H. Woods and D. Kosambi. Part II. Suttas 11-50. London, H. Milford, 1928. (Pali Text Society.)

Id. *The Path of Purity, being a translation of* Buddhaghosa's *Visuddhimagga* by Pe Maung Tin. Part II. *Of Concentration.* London, Oxford University Press. (Pali Text Society, Transl. Ser. n° 17.)

Id. *Sāraṭṭha-ppakāsinī,* Buddhaghosa's *Commentary on the Saṃyutta-Nikkāya.* Edited by F. L. Woodward. Vol. I. *On Sagāthā-Vagga.* London. H. Milford, 1929. (Pali Text Society.)

Gaston Caillard. *L'Indochine, Kouang-tchéou-wan.* 3e éd. Paris, Notre Domaine Colonial, 1929. (Notre Domaine Colonial, VIII.) Cf. *supra*, p. 352.

The Cambridge Ancient History. Vol. VII. *The Hellenistic monarchies and the Rise of Rome.* Edited by S. A. Cook, F. E. Adcock, M. P. Charlesworth. Cambridge, University Press, 1928.

The Cambridge History of India. Vol. V. *British India, 1497-1858.* Edited by H. H. Dodwell. Cambridge, University Press, 1929.

Caṇḍeśvara Ṭhakkura. *Gṛhastha-Ratnākara. A treatise on smṛti.* Edited by Mahāmahopādhyāya Kamalakṛṣṇa Smṛtitīrtha. Calcutta, Baptist Mission Press, 1928. (Bibl. Ind.) [*Ech.*]

J. Cardot. *Note sur la production du caoutchouc en Indochine.* Paris, Agence économique de l'Indochine, 1929. (Publ. Ag. écon., XX.) [*Dép.*]

Id. *Le riz dans le monde et en Indochine.* Paris, Agence économique de l'Indochine, 1928. (Publ. Ag. écon., XVIII.) [*Id.*]

J. N. Carizey. *Indochine. Guide du fonctionnaire en congé en France.* Hanoi, Lê-văn-Tân, 1928.

W. J. S. Carrapiett. *The Kachin tribes of Burma.* For the information of Officers of the Burma Frontier Service. Rangoon, Govt. Printing and Stationery, Burma, 1929. [*Don.*] Cf. *supra*, p. 443.

P. Carton. *Note sur le climat de l'Indochine.* Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1928. (Extr. Feuille mensuelle de Renseignements, Inspection g^ale de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts, février 1928.) [*Dép.*]

Henry Casseville. *Sao, l'amoureuse tranquille.* 14e éd. Paris, G. Crès, 1928. (Le Beau Navire.)

Catalogue de la Bibliothèque de feu Clément Huart dans la Bibliothèque de l'Université de Taihoku. Taiwan, 1927. (Bibliographia Taihokuana, n° 1, June, 1929.) [*Don.*]

Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale. Auteurs. T. XC et XCI (Laune - Lecompte). Paris, Imprimerie Nationale, 1927. [*Id.*]

Catalogue général du Musée du Cambodge (Musée Albert Sarraut). Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1924.

A Catalogue of the saṃskrit manuscripts in the Adyar Library, by the Pandits of the Library. Parts I-II. Madras, Adyar Library, 1926-28. [*Don de l'éditeur.*]

Eugène Cavaignac. *La Paix romaine.* Paris, E. de Boccard, 1928. (Histoire du Monde, V, 1.)

Alexander Chanach. *Die altjapanische Jahreszeitenpoesie aus dem Kokinshū.* Leipzig, Asia Major, 1928. (Veröffentlichungen des Seminars für Sprache und Kultur Japans an der Hamburgischen Universität, Nr. 2. Sonderdruck aus Asia Major, vol. IV, fasc. 2-3.) [*Don.*]

Victor Chapot. *Le Monde romain.* Paris, La Renaissance du Livre, 1927. (Bibl. de Synthèse hist., L'Evolution de l'Humanité, XXII.)

Chen Fou-choen. *La Révolution chinoise.* Paris, F. Alcan, 1929.

Cheng Tcheng. *Ma Mère et moi. A travers la révolution chinoise.* Paris, V. Attinger, 1929. (Orient, n° 3.)

Jules Cherbonnier, *alias* Jack Shepheard. *Madame Minh-Châu!* Paris, Jouve, 1929.

Lucien Chevaillier. *La Civilisation européenne moderne.* IIe partie. *La Musique.* Paris, E. de Boccard, 1928. (Hist. du Monde, t. XIII, 2.)

The Chinese Indemnity. A Statement and An Appeal from Hong Kong. Printed by Noronha, Hong Kong, 1928.

Cl. Chivas-Baron. *La Femme française aux colonies.* Paris, Larose, 1929. (Vies coloniales, n° 2.)

Alexandre Choulguine. *L'Ukraine et le Cauchemar rouge. Les massacres en Ukraine.* Paris, J. Tallandier, 1927. [*Don de M. J. Wilkin.*]

Chulalongkorn. *Diary of a journey through the Circle of Ayudhya in 1878.* [En siamois.] Bangkok, B. E. 2470. [*Ech.*]

Id. *Letters of H. M. King* Chulalongkorn *written during his three trips to the Eastern Coast of the Gulf of Siam in 1883, 1884, 1885.* With an explanatory note by H. R. H. Prince Damrong Rajanubhab. [En siamois.] Bangkok, B. E. 2470. [*Id.*]

Id. *Letters of King* Chulalongkorn *written during his trip to Rajapuri in 1909.* With an explanatory note by H. R. H. Prince Damrong Rajanubhab. [En siamois.] Bangkok, B. E. 2470. [*Id.*]

Id. *Speech on the changes in the administration of Siam.* [En siamois.] Bangkok, B. E. 2470. [*Id.*]

Code pénal [*du Cambodge*], promulgué par ordonnance royale du 25 août 1924, modifié par ordonnance royale du 16 mai 1929. Phnom Penh, 1929. [*Dép.*]

K. de B. Codrington. *An Introduction to the Study of Mediaeval Indian Sculpture.* London, Ed. Goldston, 1929.

A Collection of Chronicles. Vol. XXXIV, *The treatise of commerce between Siam and France in the reign of King Phra Narayana* (1689). Vol. XXXV, *Records of the French missionaries during the reign of King Phra Narayana,* Part II. Vol. XXXVI, *Records of the French missionaries during the reign of King Phra Bedrājā.* Vol. XXXIX, *Record of the French missionaries from the reign of King Ekadas up to the beginning of the Bangkok dynasty,* Part VI. [En siamois.] Bangkok, B. E. 2469-2470. [*Ech.*]

Georges Contenau. *Musée du Louvre. Les Antiquités orientales. Sumer, Babylonie, Elam.* Paris, A. Morancé, 1929. (Documents d'art.)

Ananda K. Coomaraswamy. *Early Indian Iconography.* II, *Srī-Lakṣmī.* Philadelphia, Eastern Art, 1929. (Eastern Art, vol. I, n° 3, Jan. 1929.) [*Don de l'auteur.*]

Id. *Indian Sculpture.* (The Art News, April 27, 1929.) [*Id.*]

Ananda K. COOMARASWAMY. *Les Miniatures orientales de la collection Goloubew au Museum of Fine Arts de Boston.* Paris, G. Van Oest, 1929. (Ars Asiatica, XIII.)

Pierre CORDEMOY. *L'Alimentation nationale et les produits coloniaux.* I. *Le riz.* Paris, Agence Economique de l'Indochine, 1928. (Publ. Ag. Econ. Indochine, XIX.) [*Dép.*]

G. CORDIER. *La Province du Yunnan.* Hanoi, Lê-văn-Tân, 1928. [*Don de l'auteur.*]

Correspondence for the years 1825-26 to 1842-43 in the Office of the Commissioner Tenasserim Division. Rangoon, Government Printing, Burma, 1929. [*Don.*]

Georges COULET. *Cultes et religions de l'Indochine annamite.* Saigon, C. Ardin, 1929.

René CRAYSSAC. *Le Poème de l'Annam.* Hanoi, Lê-văn-Tân, 1929. [*Don du Gouvernement général de l'Indochine.*]

Ch. CREVOST et A. PÉTELOT. *Catalogue des produits de l'Indochine.* T. V, fasc. 1. *Produits médicinaux.* Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1928. (Extr. Bull. écon. Indochine.) [*Id.*]

Georges CUENDET. *L'ordre des mots dans le texte grec et dans les versions gothique, arménienne et vieux slave des Evangiles.* Première partie. *Les groupes nominaux.* Paris, H. Champion, 1929. (Coll. linguist., XXVI.)

Dr. K. W. DAMMERMAN. *Fourth Pacific Science Congress. Java 1929. Preservation of wild life and nature reserves in the Netherlands Indië.* Weltevreden, Emmink, 1929. [*Don de M. V. Goloubew.*]

DAMRONG RAJANUBHAB. *Diary of a journey down the Nam Ping River from Chieng Mai to Pak Nam Po.* [En siamois.] Bangkok, B. E. 2470. [*Ech.*]

ID. *The Foundation of the Vajirañāṇa Library.* [En siamois.] Bangkok, B. E. 2471. [*Id.*]

ID. *History of the burial ground of Wat Debsirindr and History of the Mahori Orchestra.* [En siamois.] Bangkok, B. E. 2470. [*Id.*]

ID. *History of the Vang Na or Palace of the Second King.* [En siamois.] Bangkok, B. E. 2468. [*Id.*]

ID. *Iconographie bouddhique.* Traduit du siamois en cambodgien par Préas Mahâ Pitou KRASÉM. Phnom Penh, A. Portail, 1929. [*Id.*]

ID. *The Introduction of Western culture in Siam.* [En siamois.] Bangkok, B. E. 2470. [*Id.*]

Arsène DARMESTETER et D. S. BLONDHEIM. *Les Gloses françaises dans les commentaires talmudiques de Raschi.* T. I, 1ère partie, Texte des gloses. Paris, H. Champion, 1929. (Bibl. E. H. E., Sc. hist. et philol., 254e fasc.) [*Id.*]

Cornelis DE HOUTMAN. *De eerste schipvaart der Nederlanders naar Oost-Indië onder* Cornelis DE HOUTMAN, *1595-1597. Journalen, documenten en andere bescheiden.* Uitgegeven en toegelicht door Dr. G. P. ROUFFAER en Dr. J. W. IJZERMAN. III. *Verdere bescheiden betreffende de reis.* 's-Gravenhage, M. Nijhoff, 1929. (Linschoten-Vereeniging, XXXII.)

Wollebrandt Geleynssen DE JONGH. *De Remonstrantie* van W. GELEYNSSEN DE JONGH, uitgegeven door Dr. W. CALAND. 's-Gravenhage, M. Nijhoff, 1929. (Linschoten-Vereeniging, XXXI.)

Henri DEVERIN. *L'Art kmer.* Conférence faite le 18 avril 1891 à l'Union syndicale des Architectes français. Paris, E. de Soye, 1891.

Dr. M. W. De Visser. *Ancient buddhism in Japan.* Paris, P. Geuthner, 1928. (Buddhica, 1ère série : Mémoires, t. III, fasc. 1.)

H. M. De Vries. *The Importance of Java seen from the air.* A book devoted to the interests of the island of Java. Translation by H. J. Bridge. Batavia, G. Kolff. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Dhammavibhāga. [En cambodgien.] Phnom Penh. Société d'éditions khmer, 1928.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments. Ouvrage fondé par Ch. Daremberg et rédigé sous la direction de M. Edmond Saglio avec le concours de M. Edmond Pottier. T. I-IV (A-S). Paris, Hachette, 1877-1918, 8 vol.

V. R. Ramachandra Dikshitar. *Hindu Administrative Institutions.* Edited with Introduction by S. Krishnaswami Aiyangar. Madras, The University of Madras, 1929. (Madras University Historical Series, IV.) [*Don.*] Cf. *supra*, p. 427.

Dīna-Nātha. *Śrī-Kṛṣṇâvatāra-līlā*, composed in Kāshmīrī. Text edited, translated and transcribed in the roman character by Sir George A. Grierson. Calcutta, Baptist Mission Press, 1928. (Bibl. Ind.) [*Ech.*]

Henri Doré. *Recherches sur les superstitions en Chine.* IIIe partie. Tome XV. *Vie illustrée du Bouddha Çakyamouni.* Chang-hai, Imprimerie de la Mission Catholique, 1929. (Variétés sinologiques, no 57.) [*Id.*] Cf. *supra*, p. 436.

Roland Dorgelès. *Partir...* Paris, A. Michel, 1926. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Lucien Dubech et Pierre d'Espezel. *Histoire de Paris.* Paris, Payot, 1926. (Bibl. hist.) [*Don de M. J. Wilkin.*]

Adolphe Dubois. *Les Accords franco-chinois.* Paris, Les Presses Universitaires de France. [*Don du Gouvernement général de l'Indochine.*]

André Duboscq. *Le Pacifique et la rencontre des races.* Paris, A. Fayard, 1929.

Albert Duchêne. *La Politique coloniale de la France. Le Ministère des Colonies depuis Richelieu.* Paris, Payot, 1928. (Bibl. colon.)

P.-E. Dumont. *L'Aśvamedha. Description du sacrifice solennel du cheval dans le culte védique d'après les textes du Yajurveda blanc (Vājasaneyisaṃhitā, Śatapathabrāhmaṇa, Kātyāyanaśrautasūtra).* Paris, P. Geuthner, 1927. (Soc. belge d'études orientales.)

Luc Durtain. *L'autre Europe. Moscou et sa foi.* 14e éd. Paris, Gallimard, 1928. [*Don de l'auteur.*]

Andreas Eckardt. *A History of Korean Art.* Translated by J. M. Kindersley. London, E. Goldston, 1929. Cf. *supra*, p. 409.

The Effect of Western Influence on native civilisations in the Malay Archipelago. Edited by Dr. B. Schrieke. Batavia, G. Kolff, 1929. (Kon. Bat. Gen. van Kunst. en Wet.) [*Don.*]

Alfred Elwall. *Dictionnaire anglais-français et français-anglais.* 32e éd. Paris, Delagrave, 1928.

L'Empire colonial français, par Baron d'Anthouard, Général Archinard, Général Aubier, Bourdarie, Gaston Breton, Robert de Caix, Docteur Calmette, Joseph Chailley, J. Dal Piaz, Camille Guy, Gabriel Hanotaux, Georges Hardy, Gabriel de Joubert, G. Julien, Louis Finot, Henri Froidevaux, André Lebon, Lebrun, Georges Maspero, Merlin, Pierre Mille, Georges Philippar, Jean et Jérôme Tharaud, Virolleaud, Général Weygand. Publié sous le patronage du Comité France-Amérique. Paris, Plon, 1929. [*Don du Gouvernement général de l'Indochine.*] Cf. *supra*, p. 460.

Encyclopédie de l'Islām. Livraison 40, *Mākū-Mandingue*; Livraisons K-L, *Tadbīr-Teheran.* Leyde, E. J. Brill, 1929.

Jean ESCARRA. *Droits et intérêts étrangers en Chine.* Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1928.

ID. *Sources du droit positif actuel de la Chine.* Berlin, Hermann Sack. (Extr. des Opera Academiae Universalias Jurisprudentiae Comparativae, Ser. I, fasc. 1.) [*Don de l'auteur.*]

L'Est chinois. Historique. Contrats divers et documentation économique succincte sur la Mandchourie. Pékin, A. Nachbaur, 1929. (Encyclopédie des questions chinoises.)

Friedrich Carl von FABER. *Die Kraterpflanzen Javas in physiologisch-ökologischer Beziehung.* Weltevreden, Landsdrukkerij, 1927. ('s Lands Plantentuin-Botanischer Garten, Buitenzorg-Java. I. Arbeiten aus dem Treub-Laboratorium.)

Elie FAURE. *Histoire de l'art. L'esprit des formes.* Paris, G. Crès, 1927. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Eugène de FAYE. *Origène, sa vie, son œuvre, sa pensée.* Vol. III, *La doctrine.* Paris, E. Leroux, 1928. (Bibl. E. H. E., Sc. rel., 44e vol.) [*Don.*]

Feestbundel uitgegeven door het Koninklijk Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen bij gelegenheid van zijn 150 jarig bestaan 1778-1928. Deel I. Weltevreden, G. Kolff, 1929. [*Id.*]

Louis FINOT. *Le Bouddhisme, son origine, son évolution.* Traduit en cambodgien par M. CHOUM-MAU. Phnom Penh, A. Portail, 1929. (Bibl. royale du Cambodge.) [*Dép.*]

Augustin FLICHE. *La Chrétienté médiévale (395-1254).* Paris, E. de Boccard, 1929. (Hist. du Monde, t. VII, 2.)

Fourth Pacific Science Congress. Java, 1929. Excursion Guides. Bangdoeng, Druk N. V. Mij. Vorkink, 1929. [*Don de M. V. Goloubew.*]

A. H. FRANCKE. *Antiquities of Indian Tibet.* Part II. *The Chronicles of Ladakh and Minor chronicles.* Texts and translations, with notes and maps. Edited with Foreword by F. W. THOMAS. Calcutta, Government Printing, 1926. (Arch. Surv. of India, New Imp. Series, vol. L.) [*Ech.*]

G. FRANÇOIS et H. MARIOL. *Législation coloniale.* Paris, Larose, 1929. (Les Manuels coloniaux.)

J. C. FRENCH. *The Art of the Pal Empire of Bengal.* Oxford University Press, 1928.

W. FRUIN-MEES. *Geschiedenis van Java.* Deel I. *Het Hindoetijdperk.* Uitgave van de Commissie voor de Volkslectuur. Weltevreden, 1922.

John GARSTANG. *The Hittite Empire, being a survey of the history, geography and monuments of Hittite Asia Minor and Syria.* London, Constable, 1929.

R. GAUTHIOT et P. PELLIOT. *Le Sûtra des causes et des effets.* T. II, 2e fasc. Transcription, traduction, commentaire et index. Paris, P. Geuthner, 1928. (Mission Pelliot, II.)

Gavampati. Talaing text edited by R. HALLIDAY. Moulmain, Ramanya Pitaka Press, 1929. (Burma Research Society, Publ. Ser., n° 15.) [*Don.*]

Alain GERBAULT. *A la poursuite du soleil. Journal de bord.* I, *De New York à Tahiti.* 145e éd. Paris, Grasset, 1929.

ID. *Sur la route du retour. Journal de bord.* II, *De Tahiti vers la France.* 22e éd. Paris, Grasset, 1929.

Gids voor den Bezoeker van de Schatkamer. Batavia, Ruygrok, 1928. (Kon. Batav. Gen. van Kunst. en Wet.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

G. Glotz. *La Cité grecque.* Paris, La Renaissance du Livre, 1928. (L'Evolution de l'Humanité, XIV.)

R. Gopalan. *History of the Pallavas of Kanchi.* Edited with introduction and notes by S. Krishnaswamy Aiyangar. Madras, University of Madras, 1928. (The Madras University, Historical Series, III.) [*Don.*]

P. Gourou. *L'Indochine française.* Hanoi, Lê-văn-Tân, 1929. (Conseil de recherches scientifiques de l'Indochine.) [*Id.*] Cf. *supra*, p. 353.

Dr. Herbert H. Gowen. *Histoire de l'Asie.* Traduction française du Commandant G. Lepage. Paris, Payot, 1929. (Bibl. historique.)

Georges Grandjean. *L'épopée jaune. Missionnaires et marins en Indo-Chine. De Monseigneur d'Adran et de l'Empereur Gia-Long au Commandant Rivière et à Luu-Vinh-Phuoc, Général des Pavillons Noirs.* Paris, Malfère, 1929.

Marcel Granet. *La Civilisation chinoise. La vie publique et la vie privée.* Paris, La Renaissance du Livre, 1929. (L'Evolution de l'Humanité, XXV.)

G. A. Grierson. *Linguistic Survey of India.* Vol. I, part II. *Comparative Vocabulary.* Calcutta, Government of India Central Publication Branch, 1928. [*Don.*]

George Groslier. *Le Retour à l'argile.* Paris, Emile Paul, 1929.

Pierre Grossin. *A propos des territoires des villes de Hanoi, Haiphong et Tourane.* Hanoi, Moniteur d'Indochine, 1929. [*Don de l'auteur.*]

Id. *L'Amour de Nguyễn-thị-Sen.* Hanoi, Moniteur d'Indochine, 1928. [*Id.*]

Id. *Historique de la province de Thái-bình.* Hanoi, Moniteur d'Indochine, 1929. [*Id.*]

René Grousset. *Histoire de l'Extrême-Orient,* Paris, P. Geuthner, 1929, 2 vol.

Id. *Sur les traces du Bouddha.* 6e éd. Paris, Plon, 1929. Cf. *supra*, p. 432.

René Gueyffier. *Essai sur le régime de la terre en Indochine (Pays annamites).* Lyon, Bosc, 1928.

Louis Halphen. *Les Barbares des grandes invasions aux conquêtes turques du XIe siècle.* Paris, F. Alcan, 1926. (Peuples et Civilisations, V.)

Hán-Việt từ-điển. Bản-thảo. Nos 29-36. Huế, Imprimerie Đắc-lập, 1929. [*Don.*]

Pol d'Hatsen. *Au pays de Nam. Carnet de route de Nguyễn-văn-Nam.* Haiphong, Imprimerie commerciale du « Colon français », 1929.

Henri Hauser et Augustin Renaudet. *Les Débuts de l'Age moderne. La Renaissance et la Réforme.* Paris, F. Alcan, 1929. (Peuples et Civilisations, VIII.)

E. B. Havell. *Indian sculpture and painting,* illustrated by typical masterpieces with an explanation of their motives and ideals. 2d ed. London, J. Murray, 1928. Cf. *supra*, p. 439.

Hôbôgirin 法寶義林. *Dictionnaire encyclopédique du bouddhisme d'après les sources chinoises et japonaises,* publié sous le haut patronage de l'Académie Impériale du Japon et sous la direction de Sylvain Lévi et J. Takakusu. Rédacteur en chef : Paul Demiéville. 1er fascicule : *A-Bombai.* Tōkyō, Maison franco-japonaise, 1929.

Hồ-đắc-Hàm et Đinh-xuân-Hội. *Nam-âm trích loại. Âm-nhạc. Eléments littéraires annamites concernant les instruments musicaux.* Huế, Đắc-lập, 1929.

Id. *Nam-âm trích loại. Văn-học. Eléments de la littérature annamite concernant l'école.* Huế, Đắc-lập, 1929.

Lewis Hodous. *Folkways in China.* London, A. Probsthain, 1929. (Probsthain's Oriental Series, vol. XVIII.)

L. Homburger. *Noms des parties du corps dans les langues négro-africaines* Paris, H. Champion, 1929. (Coll. linguist., XXV.)

Id. *Les Préfixes nominaux dans les parlers peul, haoussa et bantous.* Paris, Institut d'Ethnologie, 1929. (Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie, VI.) [*Don.*]

Léon Homo. *Les Institutions politiques romaines. De la Cité à l'Etat.* Paris, La Renaissance du Livre, 1927. (L'Evolution de l'Humanité, XVIII.)

C. Hooykaas. *Tantri, de Middel - Javaansche Pañcatantra - bewerking.* Leiden, A. Vros, 1929. [*Don de l'auteur.*]

W. K. Huitema. *Guide to the Economic Gardens at Buitenzorg.* Buitenzorg, Archipel Drukkerij, 1929. (Departement van Landbouw, Nijverheid en Handel. Algemeen Proefstation voor den Landbouw.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

L'Hydraulique agricole au Tonkin. Irrigations du Sông Câu. Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1929. (Gouvernement général de l'Indochine.) [*Dép.*]

Les Indes néerlandaises. Publié par la Division de Commerce du Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce à Buitenzorg, Java. [*Don de M. V. Goloubew.*]

De Indische Bodem. Weltevreden, Drukkerij Volkslectuur, 1926.

Indochine. Annam, Cambodge, Cochinchine, Laos, Tonkin. Renseignements sur les stations climatiques, thermales et touristiques. Paris, Office du Gouvernement général de l'Indochine, 1929. (Editions de l'Union des Fédérations des Syndicats d'Initiatives, fasc. XXII.) [*Don.*]

L'Indochine, ses trafics et ses ports. Publié sous la direction de René Moreux et sous le patronage du Gouvernement général de l'Indochine. Paris, Société du « Journal de la Marine Marchande », 1929. [*Dép.*]

The Inscriptions of Wat Asdang Nirmit at Koh Sri Chang. With an explanatory note by H. R. H. Prince Damrong Rajanubhab. [En siamois.] Bangkok, B. E. 2471. [*Ech.*]

Phya Isaranubhab. *Phra Sudhana, A poetical version of one of the fifty birth-stories of the Buddha.* [En siamois.] Bangkok, B. E. 2470. [*Id.*]

W. Ivanow. *Concise descriptive Catalogue of the Persian manuscripts in the collections of the Asiatic Society of Bengal.* Suppl. I-II. Calcutta, Baptist Mission Press, 1927-1928. (Bibl. Ind.). [*Id.*]

The Jātaka. Translated into siamese. Vol. XI, XIII-XV, XVII. Bangkok, B. E. 2470-2471. [*Id.*]

Prince Jinavarasirivaddhana. *Abhidhānappadīpikā (Phra Gambhīro)* [Dictionnaire pāli-siamois.] Bangkok Central Book Depot, 1912.

P. Jouguet. *L'Impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient.* Paris, La Renaissance du Livre, 1926. (L'Evolution de l'Humanité, XV.)

A. Berriedale Keith. *A History of Sanskrit Literature.* Oxford, Clarendon Press, 1928. Cf. *BEFEO.*, XXVIII, 505.

Roland G. Kent. *The textual criticism of inscriptions.* Philadelphia, Linguistic Society of America, 1926. (Language Monographs, nº 2, Dec. 1926.)

Edouard L. de Kerdaniel. *Les Animaux en Justice. Procédures en excommunications.* Paris, E. Figuière. [*Don de M. J. Wilkin.*]

J. KESSEL. *Les Nuits de Sibérie.* Paris, E. Flammarion, 1928. (Collection « Les Nuits ».) [*Don de M. V. Goloubew.*]

Ryukan KIMURA. *A Historical Study of the terms Hīnayāna and the Mahāyāna and the Origin of Mahāyāna Buddhism.* Calcutta, University of Calcutta, 1927.

J. B. KIN YN YU. *Anthologie des conteurs chinois modernes.* Paris, Rieder, 1929. (Les Prosateurs étrangers modernes.)

Willibald KIRFEL. *Das Purāṇa Pañcalakṣaṇa. Versuch einer Textgeschichte.* Bonn, K. Schroeder, 1927.

J. P. KLEIWEG DE ZWAAN. *Gids in het Volkenkundig Museum.* VI, *Praehistorie en Anthropologie.* Amsterdam, Druk de Bussy. (Koninklijke Vereeniging. Koloniaal Instituut.) [*Don.*]

Königlich Preussische Turfan-Expeditionen. Kleinere Sanskrit-Texte. Heft II, *Bruchstücke der Kalpanāmaṇḍitikā des Kumāralāta.* Herausgegeben von Heinrich LÜDERS. Heft III, *Bruchstücke des Bhikṣuṇīprātimokṣa der Sarvāstivādins.* Herausgegeben von Ernst WALDSCHMIDT. Leipzig, F. A. Brockhaus, 1926.

Sten KONOW. *Kharoshṭhī Inscriptions with the exception of those of Aśoka.* Edited by Sten KONOW. Calcutta, Government of India, Central Publ. Branch, 1929. (Corpus Inscriptionum Indicarum, vol. II, part 1.) [*Don.*] Cf. *supra*, p. 422.

Dr. Felix KOPSTEIN. *Zoologische Tropenreise mit Kamera und Feldstecher durch die Indo-Australische Tierwelt.* Batavia, G. Kolff. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Phya Prajakich KORACHAKR. *History of Buddhism from the birth of the Buddha to the reign of Aśoka.* [En siamois.] Bangkok, B. E. 2469. [*Ech.*]

[A. J. KOUKHNOFF.] *Porcelaine de Chine.* Paris, 1927. (Autogr.)

Krakatau. Part I, *The geology and volcanism of the Krakatau group.* By Dr. Ch. E. STEHN. Part II, *Krakatau's new flora.* By Dr. W. M. DOCTERS VAN LEEUWEN. Part III, *Krakatau's new fauna.* By Dr. K. W. DAMMERMAN. S. l. n. d. (Fourth Pacific Science Congress.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

C. R. KRISHNAMACHARLU. *The Inscriptions of Nagai.* Calcutta, Baptist Mission Press, 1928. (Hyderabad Archaeological Series, n° 8.) [*Ech.*]

H. KRISHNA SASTRI. *South-Indian Inscriptions.* Vol. III, part IV. *Copper-plate grants from Sinnamanur, Tirukkalar and Tiruchchengodu.* Edited and translated by Rao Bahadur H. KRISHNA SASTRI. Madras, Government Press, 1929. (Arch. Surv. of India, New Imperial Series, vol. LIII.) [*Id.*]

J. KUNST. *Over eenige Hindoe-Javaansche Muziek-instrumenten.* Weltevreden, Albrecht, 1929. (Overgedrukt uit het Tijds. voor Ind. Taal-, Land- en Volk., Deel LXVIII.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

Henri LABOURET et Paul RIVET. *Le Royaume d'Arda et son évangélisation au XVIIe siècle.* Paris, Institut d'Ethnologie, 1929. (Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie, VII.) [*Don.*]

Harold LAMB. *Gengis-Khan.* Traduit de l'anglais par M. FAGUER. Paris, Stock, 1929.

E. LANGLET. *Dragons et Génies. Contes rares et récits légendaires inédits,* recueillis oralement au pays d'Annam et traduits par E. LANGLET. Paris, P. Geuthner, 1928. (Les Joyaux de l'Orient, VII.)

Colonel LANGLOIS. *L'Amérique pré-colombienne et la conquête européenne.* Paris, E. de Boccard, 1928. (Histoire du Monde, IX.)

Larousse du XXe siècle. T. Ier. *A-Carl.* Paris, Larousse, 1928.

Berthold LAUFER. *The prehistory of aviation.* Chicago, 1928. (Field Museum of Natural History, Publ. 253, Anthr. Ser., vol. XVIII, n° 1.) [*Don de l'auteur.*]

Albert von LE COQ. *Buried treasures of Chinese Turkestan.* Translated by Anna BARWELL. London, G. Allen, 1928.

Jules LEMAÎTRE. *En marge des vieux livres.* 1e et 2e séries. Paris, Boivin. [*Don de M. V. Goloubew.*]

G. LE MARCHAND. *Campagne des Anglais dans l'Afghanistan, 1878-1879.* Paris, J. Dumaine, 1879.

Olivier LEROY. *La Raison primitive. Essai de réfutation de la théorie du prélogisme.* Paris, P. Geuthner, 1927.

Isodore LÉVY. *La Légende de Pythagore de Grèce en Palestine.* Paris, H. Champion, 1927. (Bibl. E. H. E., Sc. hist. et phil., 250e fasc.) [*Don.*]

The Mahābhārata. For the first time critically edited by Vishnu S. SUKTHANKAR. Ādiparvan : Fasc. 1-3. Poona, Bhandarkar Oriental Research Institute, 1928.

André MALRAUX. *La Tentation de l'Occident.* 6e éd. Paris, Grasset, 1926.

André MALVIL. *Septentrion.* Paris, Vald. Rasmussen, 1927.

Manners and Customs. Vol. XVIII. Part 1, *The Phu Thai and the Yo,* by Phra BODHIVAṂSĀCARYA. Part 2, *Industries and trades of the inhabitants of the province of Kalasindhu,* by Phra BODHIVAṂSĀCARYA. Vol. XIX, *The Duties of the court officers during the time of Ayudhya.* Vol. XX, *The Cremation of King Srisovath of Cambodia.* Translated [into siamese] from the official programme in cambodian. Bangkok, B. E. 2469-2471. [*Ech.*]

Jean MARQUÈS-RIVIÈRE. *A l'ombre des monastères thibétains.* 4e éd. Paris, V. Attinger, 1929. (Orient, 5.)

[Le Père MARTIN.] FRA-MIGHÉ. *Sách thuốc giúp kẻ coi sóc kẻ liệt. Manuel de l'infirmier annamite.* Hanoi, Impr. Trung Hoà Thiên Bản, 1928.

Alfred MARTINEAU. *Dupleix et l'Inde française (1749-1754).* T. III-IV. Paris, Société d'Editions géographiques, 1927-1928. [*Don du Gouvernement général de l'Indochine.*]

Georges MASPERO. *Le Royaume de Champa.* Paris, G. Van Oest, 1928. Cf. *BEFEO.*, XXVIII, 285.

ID. *Un Empire colonial français. L'Indochine.* Ouvrage publié sous la direction de M. Georges MASPERO. T. I. Paris, G. Van Oest, 1929. [*Don de l'éditeur.*] Cf. *supra,* p. 349.

André MASSON. *Hanoi pendant la période héroïque (1873-1888).* Paris, P. Geuthner, 1929. Cf. *supra,* p. 353.

Nobuhiro MATSUMOTO. *Essai sur la mythologie japonaise.* Paris, P. Geuthner, 1928. (Austro-Asiatica, II.)

ID. *Le japonais et les langues austroasiatiques. Etude de vocabulaire comparé.* Paris, P. Geuthner, 1928. (Austro-Asiatica, I.)

Albert MAYBON. *Les Temples du Japon. Architecture et sculpture.* Paris, E. de Boccard. [*Don du Consul général du Japon, Hanoi.*]

Ch. B.- MAYBON et Jean FREDET. *Histoire de la Concession française de Changhai.* Paris, Plon, 1929. Cf. *supra,* p. 395.

Katherine MAYO. *L'Inde avec les Anglais.* Traduit de l'anglais par Théo VARLET. 3e éd. Paris, Gallimard, 1929. (Les Documents bleus, 4.)

L. de Milloué. *Petit Guide illustré au Musée Guimet.* Sixième recension mise à jour au 1er janvier 1910. Paris, E. Leroux, 1910. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Molière. *Bệnh tưởng* (*Le Malade imaginaire*). Trad. par Nguyễn-văn-Vĩnh. Hanoi, Trung-Bắc Tân-Văn, 1928. (La Pensée de l'Occident, Bibl. de traductions.) [*Dép.*]

Mongkut. *An Essay on Buddhism.* [En siamois.] Bangkok, B. E. 2471. [*Ech.*]

Id. *Leiters of King* Mongkut. Fifth series. [En siamois.] Bangkok, B. E. 2469. [*Id.*]

Id. *The four Dhammas of man.* [En siamois.] Bangkok, B. E. 2470. [*Id.*]

Id. *Yuttāyutta paṭipatti aṃkanī. A moral treatise.* [En siamois.] Bangkok, B. E. 2470. [*Id.*]

Henri de Monpezat. *Lettres de* M. Henri de Monpezat, *Délégué de l'Annam, à M. le Gouverneur Général de l'Indochine. La vraie situation financière.* Hanoi, Imprimerie La Volonté indochinoise, 1925. [*Don de M. J. Wilkin.*]

A. Moret. *Le Nil et la civilisation égyptienne.* Paris, la Renaissance du Livre, 1926. (L'Evolution de l'Humanité, VII.)

Georg Morgenstierne. *Indo-Iranian frontier languages.* Vol. I. *Parachi and Ormuri.* Oslo, H. Aschehoug, 1929. (Instituttet for Sammenlignende Kulturforskning, Serie B, XI.)

Motifs d'après les Maîtres chinois. 20 planches lithographiées par les Elèves de l'Ecole de Gravure et de Lithographie de Gia-định. Fasc. I. Saigon, A. Portail, 1929.

Dhan Gopal Mukerji. *Brahmane et Paria. Caste and Outcast.* Traduit de l'anglais par Sophie Godet. 5e éd. Paris, V. Attinger, 1928. (Orient, 2.)

Valentin Müller. *Frühe Plastik in Griechenland und Vorderasien.* Augsburg, B. Filser, 1929.

Alfred de Musset. *L'Anglais mangeur d'opium.* Paris, 1920. (Petites Curiosités littéraires.) [*Don de M. J. Wilkin.*]

Oskar Nachod. *Geschichte von Japan.* II, 1, *Die Übernahme der chinesischen Kultur (645 bis ca. 850).* Leipzig, Asia Major, 1929.

Nguyễn-Dzĩnh. *Recueil des textes concernant le personnel indigène des Services généraux et locaux de l'Indochine.* Hanoi, Thực-Nghiệp, 1925, 2 vol.

Nijverheids-Tentoonstelling van alle Volken van den Archipel. 12-20 mei 1929. Kon. Bat. Genootschap. K. en W. Museum-Koningsplein. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Khwājah Nizāmuddīn Aḥmad. *The Ṭabaqāt-I-Akbarī. A History of India from the early Musalmān invasions to the thirty-sixth year of the reign of Akbar.* Edited and translated by B. De. Vol. I, fasc. 2. Calcutta, Baptist Mission Press, 1927. (Bibl. Ind.) [*Ech.*]

Nyanatiloka. *The Word of the Buddha. An outline of the ethico-philosophical system of the Buddha in the words of the Pali Canon.* Compiled, translated, and explained by Nyanatiloka. 3d ed. Colombo, 1927. [*Don de l'auteur.*]

D. J. H. Nyèssen. *The Races of Java.* A few Remarks towards the Acquisition of some Preliminary Knowledge concerning the Influence of Geographic Environment on the Physical Structure of the Javanese. Weltevreden, G. Kolff, 1929. (Indisch Comité voor Wetenschappelijke Onderzoekingen, IV.) [*Don de M. V. Goloubew.*] Cf. *supra*, p. 444.

[Ulrich Odin.] *Peintures chinoises et japonaises de la collection Ulrich Odin.* Paris, G. Van Oest, 1929. (Ars Asiatica, XIV.) Cf. *supra*, p. 403.

Dr. S. Ogura. 京城帝國大學法文學部記要. Vol. I. Tōkyō, Chikazawa, 1929. [*Don.*]

Ouk. *Souvenir d'un voyage en France en l'an 1923.* [Poème cambodgien.] Phnom Penh, Imprimerie du Gouvernement, 1929. (Bibliothèque royale du Cambodge.) [*Dép.*]

John d'Oyly. *A Sketch of the constitution of the Kandyan kingdom (Ceylon).* New edition. Colombo, Government Printer, 1929. [*Don.*]

Padānukrama [Dictionnaire siamois]. Bangkok Central Book Depot, 1926.

Pañhādhammavinicchaya. Solution of some points in controversy connected with the life in the priesthood. [En siamois.] Bangkok, B. E. 2469. [*Ech.*]

Paññāsajātaka, or the fifty births of Buddha translated into siamese. Vol. XII-XV. With an explanatory note by H. R. H. Damrong Rajanubhab. Bangkok, B. E. 2470-2471. [*Id.*]

Paññâsa Jâtaka. Vol. I. *Samuddaghosa jâtaka* et *Sudhana jâtaka.* Trad. du pâli par Em. Phnom Penh, Imprimerie du Gouvernement, 1929. (Bibl. royale du Cambodge.) [*Dép.*]

Prince Paramanujit Jinoros. *Taleng Phay, the victory over the Mons.* [En siamois.] Bangkok, B. E. 2470. [*Ech.*]

Prince Pavaresvariyalankarana. *Kammavibhāgakathā.* Bangkok, B. E. 2469. [*Id.*]

E. K. Pekarskii. *Slovarʹ yakutskago yazyka* [Dictionnaire de la langue yakoute]. Publié par l'Académie des Sciences de Leningrad. Leningrad, 1929. (Trav. de l'Expédition yakoute, III, 1.) [*Don de l'auteur.*]

Pe-king tou chou kouan hien tsang Tchong-kouo tcheng fou 北京圖書館現藏中國政府出版品目錄. Vol. I.

Pe-king tou chou kouan yue san 北京圖書館月刊. Vol. I, fasc. 1-4. [*Don.*]

Charles Pettit. *La Chinoise qui s'émancipe.* Paris, Les Editions de France, 1927.

August Pfizmaier. *Aus der Geschichte des Hofes von Tsin.* Wien, 1876. (Sitzb. Ak. Wiss., phil.-hist. Cl., LXXXI. Bd.)

Id. *Aus der Geschichte des Zeitraumes Yuen-Khang von Tsin.* Wien, 1876. (Sitzb. Ak. Wiss., phil.-hist. Cl., LXXXII. Bd.)

Id. *Das Leben des Prinzen Wu-ki von Wei.* Wien, 1858. (Sitzb. Ak. Wiss., phil.-hist. Cl., XXVIII. Bd.)

Id. *Denkwürdigkeiten aus dem Thierreiche China's.* Wien, 1875. (Sitzb. Ak. Wiss., phil.-hist. Cl., LXXX. Bd.)

Id. *Denkwürdigkeiten von den Baümen China's.* Wien, 1874. (Sitzb. Ak. Wiss., phil.-hist. Cl., LXXVIII. Bd.)

Id. *Denkwürdigkeiten von den Insecten China's.* Wien, 1874. (Sitzb. Ak. Wiss., phil.-hist. Cl., LXXVIII. Bd.)

Id. *Der Landesherr von Schâng.* Wien, 1859. (Sitzb. Ak. Wiss., phil.-hist. Cl., XXIX. Bd.)

Id. *Der Stand der Chinesischen Geschichtschreibung in dem Zeitalter der Sung.* Wien, 1877. (Denkschr. phil.-hist. Cl. Wiss., XXVII. Bd.)

Id. *Die Eroberung der beiden Yue und des Landes Tschao-Sien durch Han.* Wien, 1864. (Sitzb. Ak. Wiss., phil.-hist. Cl., XLVI. Bd.)

Id. *Die philosophischen Werke China's in dem Zeitalter der Thang.* Wien, 1878. (Sitzb. Ak. Wiss., phil.-hist. Cl., LXXXIX. Bd.)

August Pfizmaier. *Die Toxicologie der chinesischen Nahrungs-mittel.* Wien, 1866. (Sitzb. Ak. Wiss., phil.-hist. Cl., LI. Bd.)

Id. *Geschichte des Hauses Tchao.* Wien, 1858. (Denkschr. phil.-hist. Cl. Wiss., IX. Bd.)

Id. *Nachrichten von Gelehrten China's.* Wien, 1878. (Sitzb. Ak. Wiss., phil.-hist. Cl., XCI. Bd.)

Id. *Zur Geschichte des Entsatzes von Han-tan.* Wien, 1859. (Sitzb. Ak. Wiss., phil.-hist. Cl., XXXI. Bd.)

Id. *Zur Geschichte Japans in dem Zeitraume Bun-Jei.* Wien, 1874. (Sitzb. Ak. Wiss., phil.-hist. Cl., LXXV. Bd.)

Phạm Quỳnh. *Les Humanités sino-annamites.* Hanoi, Lê-văn-Phúc, 1928. [*Don de l'auteur.*]

Hartmut Piper. *Der gesetzmässige Lebenslauf der Völker Chinas und Japans.* (Die Gesetze der Weltgeschichte, Völkerbiologie, II, 1.) Leipzig, Weicher, 1929. [*Don de l'éditeur.*] Cf. *supra*, p. 385.

Dr Piquemal. *Discours prononcé par le* Dr Piquemal *à l'inauguration* du *Monument aux Morts à Hanoi le 11 novembre 1928.* Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1928. [*Don de M. J. Wilkin.*]

Poetical relations of various trips to Bejrapuri. [En siamois.] Bangkok, B. E. 2470. [*Don.*]

Jeanne Maurice Pouquet. *Le salon de Madame Arman de Caillavet.* Paris, Hachette, 1926. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Albert de Pouvourville. *Chasseur de Pirates!...* (*Les Livres de la Brousse.*) Paris, Aux Editeurs associés, 1923. [*Don du Gouvernement général de l'Indochine.*]

Prajadhipok. *List of a number of Speeches delivered by* H. M. King Prajadhipok *on His visit to the Chinese Schools of Bangkok in 1928.* [En siamois.] Bangkok, B. E. 2471. [*Don.*]

Les Premières civilisations. Par Gustave Fougères, Georges Contenau, René Grousset, Pierre Jouguet, Jean Lesquier. Paris, F. Alcan, 1926. (Peuples et Civilisations, I.)

Proceedings of the Third Pan-Pacific Science Congress, Tokyo, October 30th-November 11th 1926. Vol. I-II. Tokyo, The National Research Council of Japan, 1928. [*Don.*]

The provincial Administration during the reign of King Thai Sra (XVIIIth century). [En siamois.] Bangkok, B. E. 2469. [*Don*].

Jean Przyluski. *Le Concile de Rājagṛha. Introduction à l'histoire des Canons et des sectes bouddhiques.* Paris, P. Geuthner, 1926-1928. (Buddhica, 1ère série, Mémoires, t. II.)

Id. *La Légende de Kṛṣṇa dans les bas-reliefs d'Angkor-Vat.* (Ext. Rev. Arts Asiatiques, t. V, 1928, no 2.) [*Don de l'auteur.*]

Id. *La Numération vigésimale dans l'Inde.* Lwów, 1928. (Rocznik Orjentalistyczny, IV, 1926.) [*Id.*]

Id. *La place de Māra dans la mythologie bouddhique.* (Ext. JA., janv.-mars 1927.) [*Id.*]

Id. *Totémisme et végétalisme dans l'Inde.* Paris, Leroux, 1927. (Rev. Hist. Relig., t. XCVI, nov.-déc. 1927.) [*Id.*]

E. PUJARNISCLE. *Le Bonze et le pirate.* 14e éd. Paris, G. Crès, 1929. (Aventures.)

E. PUJARNISCLE et DƯƠNG-QUẢNG-HÀM. *Lectures littéraires sur l'Indochine.* Hanoi, Lê-văn-Tân, 1929. [*Don des auteurs.*]

J. RAHDER. *Glossary of the sanskrit, tibetan, mongolian and chinese versions of the Daśabhūmika-sūtra,* compiled by J. RAHDER. Paris, P. Geuthner, 1928. (Buddhica, 2e série, Documents, t. I.)

BORAN RAJADHANINDR. *An ancient map of Ayudhya explained by* Phya BORAN RAJADHANINDR. [En siamois.] Bangkok, B. E. 2469. [*Ech.*]

RAJAVARANUKUL. *Pataladharma. A poem.* [En siamois.] Bangkok, B. E. 2470. [*Id.*]

King RAMA VI. *A Treatise on versification.* [En siamois.] Bangkok, B. E. 2470. [*Id.*]

ID. *The War of the Polish Succession.* Written in English by H. M. King RAMA VI, when he was student at Oxford and translated into siamese. Bangkok, B. E. 2468. [*Id.*]

E. J. RAPSON. *Kharoṣṭhī Inscriptions discovered by Sir Aurel* STEIN *in Chinese Turkestan.* Part III, Text of Inscriptions discovered at the Niya and Lou-lan Sites, 1913-14. Transcribed and edited by E. J. RAPSON and P. S. NOBLE. With complete Index Verborum. Oxford, Clarendon Press, 1929. Cf. *supra,* p. 421.

Records of H. M. King Prajadhipok's Journey through the Northern Provinces and Chieng Mai in 1927. [En siamois.] Bangkok, B. E. 2470. [*Ech.*]

Recueil général de la législation et de la réglementation de l'Indochine, à jour au 31 décembre 1925. 3e et 4e parties. Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1928. [*Dép.*]

S. A. REITSMA. *Bandoeng. The Mountain City of Netherlands India.* Weltevreden-Java, G. Kolff. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Le Réveil national de la Chine. Etudes des questions politiques, diplomatiques, économiques, juridiques et sociales publiées avec la collaboration des anciens Elèves et Elèves chinois de l'Ecole libre des Sciences politiques de Paris. Paris, Les Presses Universitaires de France, 1929. (La Chine et le Monde.)

P. RIVET. *Sumérien et Océanien.* Paris, H. Champion, 1929. (Coll. linguist., XXIV.)

R. ROBIN. *Discours prononcé le 8 octobre 1929 par M.* R. ROBIN *au Conseil des Intérêts français, économiques et financiers du Tonkin.* Session ordinaire de 1929. Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1929. [*Dép.*]

Samuel ROCHEBLAVE. *La Civilisation européenne moderne.* 1ère partie. *Les Arts plastiques.* Paris, E. de Boccard, 1928. (Hist. du Monde, XIII, 1.)

Romain ROLLAND. *Essai sur la mystique et l'action de l'Inde vivante.* I, *La vie de Ramakrishna.* Paris, Stock, 1930.

M. ROSTOVTZEFF. *The Animal Style in South Russia and China.* London, Princeton University Press, 1929. (Princeton Monographs in Art and Archæology, XIV.)

Jean de ROTONCHAMP. *Paul Gauguin, 1848-1903.* Paris, G. Crès, 1925. [*Don de M. V. Goloubew.*]

K. ROTTECK. *Nouveau Dictionnaire français-allemand et allemand-français.* Nouvelle édition... par G. KISTER. Paris, Garnier.

Pierre ROUSSEL. *La Grèce et l'Orient, des guerres médiques à la conquête romaine.* Avec la collaboration de Paul CLOCHÉ et de René GROUSSET. Paris, Alcan, 1928. (Peuples et Civilisations, II.)

L. M. R. RUTTEN. *Science in the Netherlands East Indies.* Edited by L. M. R. RUTTEN. Amsterdam, De Bussy. (Kon. Ak. van Wetensch. Amsterdam, « I. C. O. »-Committee) [*Don de M. V. Goloubew.*]

Hanna RUYS-HEGER. *Djonoko. Eine Hindu-Javanische Heldensage.* Den Haag, W. P. van Stockum, 1925. [*Id.*]

Léopold SABATIER. *La Chanson de Damsan.* Légende radé du XVIe siècle (tribu malaïo-polynésienne du Darlac) transmise par la tradition orale, recueillie et transcrite en français par Léopold SABATIER. Paris, Leblanc et Trautmann.

Sādhanamālā. Vol. II. Edited with an introduction and index by Benoytosh BHATTACHARYYA. Baroda, Oriental Institute, 1928. (Gaek. Orient. Ser., n° XLI.) [*Ech.*]

Arménag Bey SAKISIAN. *La Miniature persane du XIIe au XVIIe siècle.* Paris, G. Van Oest, 1929. [*Don de l'éditeur.*]

Muḥammad ṢALIḤ KAMBO. *'Amal-I-Ṣālih, or Shāh Jahān Nāmah. A complete History of the Emperor Shāh Jahān.* Edited by Ghulam YAZDANI. Vol. II, fasc. 3 ; vol. III, fasc. 1. Calcutta, Baptist Mission Press, 1927-1928. (Bibl. Ind.) [*Ech.*]

A. SALLET. *Le Bánh trùng, pain médical anthelmintique.* Hanoi, 1928. (Extr. Bull. Soc. méd.-chir. Indochine, mai 1928.) [*Id.*]

ID. *Campagne franco-espagnole du Centre-Annam, prise de Tourane (1858-1859).* Hanoi, 1928. (Extr. Bull. Amis Vieux Hué, juill.-sept. 1928.) [*Don de l'auteur.*]

ID. *Notes de toxicologie indochinoise.* Hanoi 1929. (Extr. Bull. Soc. méd.-chir. Indochine, fév.-avril 1929.) [*Id.*]

ID. *Les Prêles. Eupatoires d'Indochine.* Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1929. (Extr. Bull. économ. Indochine, 1929.) [*Id.*]

ID. *Quelques plantes médicinales de l'herbier indochinois.* 1ère série. Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1928. (Extr. Bull. Soc. méd.-chir. Indochine, oct. 1928.) [*Id.*]

Id. *Traitement des plaies pénétrantes par coups de corne de buffle et, plus spécialement, des éventrations.* Hanoi, 1928. (Extr. Bull. Soc. Méd.-chir. Indochine, avril 1928.) [*Id.*]

ID. *Les Traitements modificateurs de la secrétion lactée employés en Annam.* Hanoi, 1929. (Extr. Bull. Soc. méd.-chir. Indochine, janv. 1929). [*Id.*]

The Samnyasa Upanishads with the commentary of Sri Upanishad-Brahma-Yogin. Edited by T. R. CHINTAMANI DIKSHIT. Madras Theosophical Society, 1929. [*Don.*]

Dr. Yai SANIDVONGS. *The Rice of Siam.* Bangkok, B. E. 2470. [*Ech.*]

[*San Kouo tche.*] *Sam Kok, the siamese version of San Kuo, the chinese romance of the Three Kingdoms.* Revised edition and illustrated. Bangkok, B. E. 2471, vol. I-IV et supplément : *History of Sam Kok* by H. R. H. Prince DAMRONG RAJANUBHAB. [*Id.*]

Dr. Fritz SARASIN. *Ethnologie der Neu-Caledonier und Loyalty-Insulaner.* München, C. W. Kreidel, 1929, 1 vol. et 1 atlas.

P. P. S. SASTRI. *A descriptive Catalogue of the sanskrit manuscripts in the Tanjore Mahārāja Serfoji's Sarasvatī Mahāl Library, Tanjore.* Vol I-III. Srirangam, Sri Vani Vilas Press, 1928-1929. [*Don.*]

Aurélien SAUVAGEOT. *L'emploi de l'article en gotique.* Paris, H. Champion, 1929. (Coll. linguist., XXVIII.)

J. F. Scheltema. *Monumental Java.* London, Macmillan, 1912. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Richard Schmidt. *Nachträge zum Sanskrit-Wörterbuch in kürzerer Fassung von* Otto Böhtlingk. Leipzig, Harrassowitz, 1928.

B. Schrieke. *The effect of western influence an native civilisations in the Malay Archipelago.* Batavia-Java, G. Kolff, 1929. (Kon. Bat. Gen. van K. en W.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

E. W. Gs. Schröder. *Über die semitischen und nicht indischen Grundlagen der malaiisch-polynesischen Kultur.* Buch I-II. Medan, Köhler, 1927-1928.

Georg Schurhammer. *Die Disputationen des P. Cosme de Torres S. J. mit den Buddhisten in Yamaguchi im Jahre 1551.* Tokyo, Deuts. Ges. für Nat.- u. Völk. Ost., 1929. (Mitt. der Deuts. Ges. Nat.- und Völk. Ost., Band XXIV, Teil A.) [*Don de l'éditeur.*] Cf. *supra*, p. 396.

The Science Society of China. Its Ideals, Organization, and Present State of Development. Shanghai, Science Society of China, 1929. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Victor Segalen. *Equipée, voyage au pays du réel.* Publié par Jean Lartigue. Paris, Plon, 1929.

Selected correspondence of letters issued from and received in the Office of the Commissioner Tenasserim Division for the years 1825-26 to 1842-43. Rangoon, Government Printing and Stationery, 1929. [*Don.*]

Sermons preached at the funeral ceremonies of the late Queen Sukhumal Marasri. [En siamois.] Bangkok, B. E. 2471. [*Ech.*]

M. Shahidullah. *Textes pour l'étude du bouddhisme tardif. Les chants mystiques de Kānha et de Saraha. Les Dohā-kosa (en apabhraṃśa, avec les versions tibétaines) et les Caryā (en vieux-bengali).* Avec introduction, vocabulaires et notes, édités et traduits par M. Shahidullah. Paris, Adrien-Maisonneuve, 1928.

Shang-chü-Shun. The Book of Lord Shang. A Classic of the Chinese school of law. Translated from the chinese with introduction and notes by Dr. J. J. L. Duyvendak. London, A. Probsthain, 1928. (Pr. Orient. Ser., vol. XVII.)

Shin Thilawuntha. *Yazawin Gyaw.* Edited by Pe Maung Tin. Rangoon, Wuntha Rekkha Pitaka Press. (Burma Research Society, Publ. Ser., no 14.) [*Don de l'Université de Rangoon.*]

Singalovādasutta, translated from the pali [into siamese] by H. H. Prince Vajirañāna Varoros. Bangkok, B. E. 2470. [*Ech.*]

Jules Sion. *Asie des moussons.* 1ère partie: *Généralités, Chine, Japon.* 2e partie : *Inde, Indochine, Insulinde.* Paris, A. Colin, 1928-1929, 2 vol. (Géographie universelle, IX.) Cf. *supra*, p. 450.

Osvald Sirén. *Histoire des arts anciens de la Chine.* I, *La période préhistorique, l'époque Tcheou, l'époque Tch'ou et Ts'in.* II, *L'époque Han et les Six Dynasties.* Paris, G. Van Oest, 1929. (Ann. Musée Guimet, Bibl. d'Art, N. S., III.) [*Don.*]

Id. *Les Peintures chinoises dans les collections américaines.* 5e série. Paris, G. Van Oest, 1926.

Skandasvāmin. *Fragments of the commentaries of* Skandasvāmin *and* Maheśvara *on the Nirukta.* Edited... with an Introduction and Critical Notes by Lakshman Sarup. Lahore, University of the Panjab, 1928.

J. J. Smith. *Illustrated Guide to the Botanic Gardens, Buitenzorg.* Buitenzorg, Printing Office of the Department of Agriculture. [*Don de M. V. Goloubew.*]

S. Sörensen. *An Index to the names in the Mahābhārata, with short explanations and a concordance to the Bombay and Calcutta editions and P. C. Roy's translation.* Part VIII-XIII. London, Williams, 1914-1925.

George Soulié de Morant. *Histoire de la Chine de l'antiquité jusqu'en 1929.* Paris, Payot, 1929. (Bibl. hist.)

Id. *La Vie de Confucius (Krong tse).* Paris, H. Piazza, 1929. (La Sagesse antique.)

Id. *Les Préceptes de Confucius (Krong tse).* Paris, H. Piazza, 1929. (La Sagesse antique.)

Valentin Spéranski. *La « Maison à destination spéciale ». La tragédie d'Ekaterinenbourg.* Paris, J. Ferenczi, 1929. [*Don de M. J. Wilkin.*]

De Srimpi- en Bedajadansen aan het Soerakartasche Hof. The Srimpi- and Bedojodances at the Court of Surakarta. Weltevreden, Topografische Inrichting, 1925.

Baron A. von Staël-Holstein. *Remarks on the Chu Fo P'u Sa Shêng Hsiang Tsan,* avec traduction chinoise par 于道泉 Yu Tao-ts'iuan. Pékin, 1928. (Reprinted from the Bulletin of the Metropolitan Library, vol. I, n° 1.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

Aurel Stein. *Innermost Asia. Detailed Report of explorations in Central Asia, Kan-su and Eastern Irān.* Oxford, Clarendon Press, 1928, 4 vol. [*Don de l'India Office.*]

Id. *On Alexander's track to the Indus.* London, Macmillan, 1929. Cf. *supra,* p. 419.

Aurel Stein e Lawrence Binyon. *Un dipinto cinese della raccolta berenson.* Roma, Casa editrice d'arte Bestetti, 1928. (Estratto dal V° fascicolo, IX anno di « Dedalo », Ottobre 1928.) [*Don des auteurs.*]

W. F. Stutterheim. *A javanese period in Sumatran history.* Surakarta, « De Bliksem », 1929. [*Don de M. V. Goloubew.*] Cf. *BEFEO.*, XXVIII, 515.

Id. *Indian influences in the lands of the Pacific.* Weltevreden, G. Kolff, 1929. (Kon. Bat. Gen. van Kuns. en Wet.) [*Don.*]

Id. *Oudheden van Bali.* I, *Het oude Rijk van Pedjeng Tekst.* Bali, 1929. (Publicaties der Kirtya - Liefrinck Van Der Tuuk, Deel I.) [*Don de l'éditeur.*]

Id. *Pictorial history of civilization in Java.* Translated by A. C. Winter-Keen. Weltevreden, Java Institute and G. Kolff. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Sukhumal Marasri. *Poetical works of the late Queen* Sukhumal Marasri. [En siamois.] Bangkok, B. E. 2470. [*Ech.*]

Prince Sutharoth. *Manopubbakathâ.* Choix de morceaux tirés des textes palis avec annotations. Phnom Penh, Imprimerie du Gouvernement, 1929. (Bibl. royale du Cambodge.) [*Dép.*]

Syen ouen hyei po keui ryak 殧源系譜記略. (Ms.)

Ta Fa ta T'sing leang kouo yin Yue nan hou ting ko hiang t'iao k'ouan. 大法大清兩國因越南互訂各項條款. S. l. n. d.

Taraknath Ganguli. *The Brothers, from the Bengali of* Svarnalata. Translated by Edward Thompson. London, The India Society, 1928. [*Don de M. V. Goloubew.*]

H. Tath. *Quelques monuments d'Angkor.* Guide rédigé par Préas Krou Sang Vichéa H. Tath et publié sous les auspices de la Bibliothèque royale. Traduit en siamois par Mahâ Krasém. Bangkok, Imprimerie de l'Assomption. [*Dép.*]

TCHOU LAN. *Scènes de la vie des maisons de thé. La septième Petite Madame Tch'en.* Adapté du chinois par TCHOU LAN. Pékin, A. Nachbaur, 1929.

A. THALAMAS. *Douze sonnets colorés.* Paris, A l'Enseigne du Monde moderne. [*Don de M. V. Goloubew.*]

François THÉRY. *Les Sociétés de commerce en Chine.* Tientsin, Société française de librairie et d'édition, 1929.

Thích-ca Như-lai thành đạo kí 釋迦如來成道記. Edité par NGUYỄN-TRỊNH-CẢN. Hanoi, 1927. [*Don de l'auteur.*]

Tong you sǎ ou rok 東儒師友錄補遺, supplément, 2 fasc., ms.

J. TOUTAIN. *L'Économie antique.* Paris, La Renaissance du Livre, 1927. (L'Evolution de l'Humanité, XX.)

Trayapraṇâma Saṃkhepa Gihivinaya Saṃkhepa. Morceaux choisis traduits du pali par Préas Krou VIMALAPAÑÑÂ (OUM-SOU) et Préas Krou SAṂSATTHÂ (CHOUN-NATH). 3e édit. Phnom Penh, Imprimerie du Gouvernement, 1928. (Bibl. royale Cambodge.) [*Dép.*]

J. H. F. UMBGROVE. *De Koraalriffen in de Baai van Batavia.* Weltevreden, Landsdrukkerij, 1928. (Dienst van den Mijnbouw in Nerderlandsch-Indië, Wetenschappelijke Mededeelingen, nº 7.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

Vacanānukrama Bhāṣā Thai [Dictionnaire siamois, langue littéraire et termes techniques]. Bangkok Central Book Depot, 1927.

Vaikhānasasmārtasūtram. The domestic rules of the Vaikhānasa School belonging to the Black Yajurveda. Critically edited and translated by Dr. W. CALAND. Calcutta, Baptist Mission Press, 1927-1929. (Bibl. Ind.) [*Ech.*]

Narasiṃha VAJAPEYĪ. *Nityācārapradīpaḥ.* Edited by Mahāmahopādhyāya Sadāśiva MIŚRA. Vol. II, fasc. 5. Calcutta, Baptist Mission Press, 1928. (Bibl. Ind.) [*Ech.*]

Prince Vajirañāna VAROROS. *Buddhamāmaka. A concise buddhist catechism.* [En siamois.] Bangkok, B. E. 2471. [*Ech.*]

G. G. VAN DER KOP. *Batavia, Queen City of the East.* Weltevreden-Batavia, Official Tourist Bureau. [*Don de M. V. Goloubew.*]

P. VAUCHER. *Le Monde anglo-saxon au XIXe siècle.* Paris, E. de Boccard, 1926. (Histoire du Monde, XII, 1.)

E. VERMEIL. *L'Empire allemand, 1871-1900.* Paris, E. de Boccard, 1926. (Histoire du Monde, XIIbis.)

Viditajātaka. Translated into Siamese. With an explanatory note by H. R. H. Prince DAMRONG RAJANUBHAB. Bangkok, B. E. 2470. [*Ech.*]

Vijñaptimātratāsiddhi. La siddhi de Hiuan-tsang, traduite et annotée par Louis de LA VALLÉE POUSSIN. Fasc. 1-3. Paris, P. Geuthner, 1928. (Buddhica, 1ère série, Mémoires, t. I.)

Léon WIEGER. *Chine moderne.* T. VII. *Boum!* Imprimerie Hien-hien, 1926-1927.

W. W. WINFIELD. *A Grammar of the Kui language.* Calcutta, Baptist Mission Press, 1928. (Bibl. Ind.) [*Ech.*]

M. WINTERNITZ. *Geschichte der indischen Litteratur.* Dritter Band. Leipzig, C. F. Amelangs Verlag, 1920.

O. H. WITTE. *Im Tengger-Smeroe-Gebirge auf Java.* Batavia-Weltevreden, Verlag Deutsche Wacht, 1929.

W. A. R. WOOD. *A History of Siam from the earliest times to the year A. D. 1781. With a supplement dealing with more recent events.* London, T. Fisher Unwin, 1924.

I. A. WRIGHT. *Spanish documents concerning english voyoges to the Caribbean, 1527-1568. Selected from the archives of the Indies at Seville by* I. A. WRIGHT. London, Hakluyt Society, 1929. (The Hakluyt Society, 2d Ser., n° LXII.)

W. Perceval YETTS. *The George Eumorfopoulos Collection. Catalogue of the Chinese and Corean bronzes, sculpture, jades, jewellery and miscellaneous objects.* Vol. I, *Bronzes: ritual and other vessels, weapons, etc.* London, Ernest Benn, 1929. Cf. *supra*, p. 388.

Jacques ZEILLER. *L'Empire romain et l'Eglise.* Paris, E. de Boccard, 1928. (Histoire du Monde, V, 2.)

Atlas, cartes et plans.

Atlas de l'Indochine au 1.000.000e. Publié par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, décembre 1927 et avril 1928, 51 feuilles. [*Dép.*]

Cambodge physique. Echelle: 1/450.000e. Edité par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1927, 4 feuilles. [*Id.*]

Camp de tir de Tong. Echelle: 1/25.000e. Edition provisoire. Publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, octobre 1928. [*Id.*]

Carte administrative de l'Indochine. Echelle: 1/1.000.000e. Publiée par le Service géographique de l'Indochine. 2e édition. Hanoi, mars 1924, 16 feuilles. [*Id.*]

Carte de Cochinchine au 25.000e. Feuilles 228/3, *Lâm-vô*; 4, *Vĩnh-lợi-Tuyên-thạnh*; 7, *Bình-thành*; 8, *Tháp-mười*. Publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, décembre 1929. [*Id.*]

Carte de l'Indochine. Echelle: 1.000.000e. Publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, juillet 1929, 18 feuilles. [*Id.*]

Carte de l'Indochine au 100.000e. Feuilles nos 103, *Hương-khê*; 126, *Phú-gia*; 199, *Kompong Cham*; 201, *Budop* (Ouest); 222, *Gia-ray*. Publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1925-1928. [*Id.*]

Carte des deltas de l'Annam au 25.000e. Feuille 34, *An-nông*. Publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, août 1922. [*Id.*]

Carte des environs de Mong-tse. Echelle: 1/100.000e. Publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, juillet 1916. [*Id.*]

Carte des voies de communication en Annam. Echelle: 1/500.000e. Dressée par le Service des Travaux Publics et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, avril 1929. [*Id.*]

Carte des voies de communication du Laos et des pays voisins, figurant l'état d'avancement des travaux au 1er janvier 1929. Echelle: 1/2.000.000e. Imprimée par le Service géographique de l'Indochine. 8e édition. Hanoi, janvier 1929. [*Id.*]

Carte des voies navigables du Tonkin. Echelle: 1/500.000e. Publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 2 feuilles. [*Id.*]

Carte du Cambodge exécutée d'après les ordres de M. le Résident supérieur par M. BORNET. Echelle: 1/500.000e. Publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, [1909], 4 feuilles. [*Id.*]

Carte du delta du Tonkin au 25.000e. Feuilles 49, *Như-Trác*; 50, *Phủ Tiên-hưng*. Publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, octobre 1929. [*Id.*]

Carte du Groupe d'Angkor dressée par les lieutenants BUAT et DUCRET. Echelle: 1/25.000. Hanoi, décembre 1926. [*Id.*]

Carte du Territoire de Quang-tcheou. Echelle au 25.000e. Levée sous la direction du capitaine BONNIN, dressée et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, mai 1901, 12 feuilles. [*Dép.*]

Carte économique de l'Annam. Province de Bình-định. Echelle : 1/100.000e. Dressée par M. GILBERT, et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1925, 3 feuilles. [*Id.*]

Carte économique de l'Annam. Province de Bình-thuận. Echelle : 1/100.000e. Dressée par MM. GILBERT et ROULE et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1927, 4 feuilles. [*Id.*]

Carte économique de l'Annam. Province de Hà-tĩnh. Echelle : 1/100.000e. Dressée par M. GILBERT et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1925. [*Id.*]

Carte économique de l'Annam. Province de Khánh-hoà. Echelle : 1/100.000e. Dressée par MM. GILBERT et ROULE et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1927, 4 feuilles. [*Id.*]

Carte économique de l'Annam. Province de Nghệ-an. Echelle : 1/100.000e. Dressée par MM. GILBERT et FRONTON et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1925. [*Id.*]

Carte économique de l'Annam. Province de Phan-rang. Echelle : 1/100.000e. Dressée par MM. GILBERT et GUILLAIS et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1926, 2 feuilles. [*Id.*]

Carte économique de l'Annam. Province de Quảng-nam. Echelle : 1/100.000e. Dressée par M. GILBERT et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1925, 4 feuilles. [*Id.*]

Carte économique de l'Annam. Province de Quảng-ngãi. Echelle : 1/100.000e. Dressée par M. GILBERT et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1925. [*Id.*]

Carte économique de l'Annam. Province de Quảng-trị. Echelle : 1/100.000e. Dressée par M. GILBERT et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1925, 4 feuilles. [*Id.*]

Carte économique de l'Annam. Province de Thừa-thiên. Echelle : 1/100.000e. Dressée par M. GILBERT et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1925. [*Id.*]

Carte internationale du Monde à l'échelle du millionième. *Indochine* : N. F. 48, *Hanoi* (édition provisoire) ; N. D. 48, *Khong* ; N. C. 48, *Saigon* ; N. E. 49, *Hainan* ; N. C. 49, *Dalat.* Publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1924-1925. [*Id.*]

Carte routière des deltas du Tonkin et de la Cochinchine. Echelle : 1/1.000.000e. Publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, décembre 1929. [*Id.*]

Carte routière des environs de Saigon. Echelle : 1/100.000e. Publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, avril 1922. [*Id.*]

Carte routière du Cambodge. Echelle : 1/1.000.000e. Routes coloniales et locales d'après la carte du Service du Cadastre et de la Topographie du Cambodge. Carte mise à jour par le Service des Travaux Publics du Cambodge en octobre 1928 et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, octobre 1928. [*Id.*]

Carte routière du Tonkin. Echelle : 1/400.000e. Dressée par le Service des Travaux publics et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, juin 1928, 4 feuilles. [*Dép.*]

Carte schématique des communications de l'Indochine septentrionale. Echelle : 1/500.000e. Publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, janvier 1923, 4 feuilles. [*Id.*]

Carte servant à suivre la marche des typhons ou dépressions signalés par l'Observatoire de Phû-liên. Publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1927. [*Id.*]

Commission de délimitation de la frontière entre l'Indochine et le Siam, 1907-1908. Echelle : 1/200.000e. Hanoi, 15 feuilles. [*Id.*]

Croquis de la Chine orientale. Echelle : 1/5.000.000e. Publié par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, février 1929. [*Id.*]

Environs de Chapa. Echelle : 1/20.000e et 1/50.000e. Publié par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1925. [*Id.*]

Environs de Haiphong. Echelle : 1/50.000e. Publié par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, août 1907. [*Id.*]

Environs de Hanoi au 1/50.000e. Publié par le Service géographique de l'Indochine d'après la carte au 25.000e Hanoi. 1926. [*Id.*]

Environs de Mĩ-sơn. Campagne 1929. Photographie du levé au 10.000e du Service géographique. Hanoi, 1929. [*Id.*]

Environs de Saigon. Echelle : 1/50.000e. Publié par le Service géographique de l'Indochine d'après la carte au 25.000e. Hanoi, février 1925. [*Id.*]

Cl Friquegnon. *Carte de la Chine orientale.* Echelle : 1/2.000.000e. Publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, juillet 1908. [*Id.*]

Haiphong. Echelle : 1/5.000e. Dressé le 1er novembre 1924 par R. Monot et publié par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1925, 4 feuilles. [*Id.*]

Île de Poulo Condore. Echelle : 1/25.000e. Publié par le Service géographique de l'Armée. Hanoi, 1900. [*Id.*]

Indochine. Cartes d'études. Echelles : 1/2.000.000e, etc. Dressées et publiées par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1927-1929, 9 feuilles. [*Id.*]

Indochine [*Carte géologique*] au 1/2.000.000e. Dressée et publiée par le Service géologique de l'Indochine. Hanoi, avril 1928. [*Id.*]

Indochine physique (Panneau mural à l'usage des écoles). Dressée et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, décembre 1927, 4 feuilles. [*Id.*]

Java touristmap. Bandoeng and environs. Scale 1 : 100.000e. Official Tourist Bureau. Weltevreden, [1929]. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Java touristmap. Garoet and environs. Scale 1 : 100.000e. Official Tourist Bureau. Weltevreden, [1929]. [*Id.*]

Plan de la ville de Hải-dương. Echelle : 1/50.000e. Publié par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, mai 1925. [*Id.*]

Plan de la ville de Hải-phòng. Echelle : 1/10.000e. Dressé en février 1925 par R. Monot et publié par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1925. [*Id.*]

Plan de la ville de Hanoi. Echelle : 1/10.000e. Publié par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, novembre 1925, 2 feuilles. [*Dép.*]

Plan de la ville de Lạng-sơn. Echelle : 1/10.000e. Publié par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, avril 1929. [*Id.*]

Plan de la ville de *Vinh-Bến-thủy.* Echelle : 1/100.000e. Publié par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, mai 1925. [*Id.*]

Plan de Mong-tse. Echelle : 1/50.000e. Levé approximatif exécuté en mai 1893, rectifié en 1916 (Commission d'abornement des frontières sino-annamites, 1892-93). [*Id.*]

Plan de Saigon-Cholon. Echelle : 1/10.000e. Dressé et publié par le Service géographique de l'Indochine par reconstitution de photographies du Service aéronautique. Hanoi, 1923, 4 feuilles. [*Id.*]

Province de Bassac. Echelle : 1/250.000e. Publié par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1927. [*Id.*]

Province de Cammon (Carte murale à l'usage des écoles). Echelle : 1/300.000e. Publié par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1927. [*Id.*]

Province de Kouei-tcheou. Echelle : 1/500.000e. Dressé par le R. P. Bousquet et publié par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 6 feuilles. [*Id.*]

Province de Savannakhet. Echelle : 1/300.000e. Publié par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, août 1925. [*Id.*]

Région du Pia Ouac. Concessions minières. Echelle : 1/25.000e. Levé du Service des Mines, octobre 1909. Publié par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi. [*Id.*]

Région frontière Lạng-sơn — Cao-bằng au 50.0000e (Amplification de la). Par agrandissement photographique du 100.000e. Publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 14 feuilles. [*Id.*]

Région moï de l'Indochine Sud-centrale. Itinéraires des missions H. Maitre. Darlac, 1906-1908. Hinterlands du Cambodge, de la Cochinchine et du Sud-Annam, 1909-1913. Echelle : 1/200.000e. Travaux complétés par les levés du Cadastre du Cambodge et les cartes du Service géographique de l'Indochine. Hanoi. [*Id.*]

Réseau routier de l'Indochine. Echelle : 1/2.000.000e. Publié par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, décembre 1929. [*Id.*]

Ruines de Mĩ-sơn. Photographies du levé au 1.000e du Service géographique de l'Indochine. Hanoi, 1929. [*Id.*]

Tonkin (Carte murale politique à l'usage des écoles). Echelle : 1/500.000e. Publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, février 1914, 2 feuilles. [*Id.*]

Tonkin et Nord-Annam. Carte agricole au 1/1.000.000e, dressée par la Direction des Affaires économiques et l'Inspection générale des Travaux publics et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, décembre 1925. [*Id.*]

Tonkin et Nord-Annam. Carte économique au 1/1.000.000e, dressée par la Direction des Affaires économiques et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, décembre 1925. [*Id.*]

Tonkin physique. Echelle : 1/500.000e. Publié par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi, s. d., 2 feuilles. [*Id.*]

Vạn-yên et environs. Echelle : 1/50.000e. Publié par le Service géographique de l'Indochine. Hanoi. [*Id.*]

Périodiques.

Abhandlungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften, 1929, nos 1-5.

Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des Beaux-Arts, 1929. [*Ech.*]

Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, 1929. [*Id.*]

Acta Orientalia, vol. VIII (1929), no 1. [*Id.*]

Acta Universitatis Asiæ Mediæ. Taschkent. Series III-a, *Historica*, fasc. 1 (1928); IV-v, *Oekonomia*, fasc. 1 (1928); V-a, *Mathematica*, fasc. 1 (1929); V-b, *Astronomia*, fasc. 1-4 (1927). VI, *Chemia*, fasc. 1-3 (1928); VII-a, *Geologia*, fasc. 1-12 (1928); VIII-a, *Zoologia*, fasc. 1-5 (1927-1928); VIII-b, *Botanica*, fasc. 1-3 (1928); XII-a, *Geographia*, fasc. 1 (1928); XII-b, *Ethnographia*, fasc. 1 (1928). [*Id.*]

Almanach des Postes, Télégraphes, Téléphones [*de l'Indochine*], 1929. [*Don.*]

An-hà-báo, 1929. [*Id.*]

Analecta Bollandiana, t. XLVII (1929), nos 1-2. [*Ech.*]

Annales de géographie, t. XXXVIII (1929).

Annales des Douanes et Régies de l'Indochine, 1929. [*Don.*]

Annals of the Bhandarkar Institute, vol. X (1928-1929), nos 1-2. [*Ech.*]

Annuaire administratif de l'Indochine, 1929. [*Dép.*]

Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 1929. [*Ech.*]

Annual Bibliography of Indian Archæology for the year 1927, 1929. [*Ech.*] Cf. *supra*, p. 417.

Annual Report of the Archæological Department of His Exalted Highness the Niẓam's Dominions, 1926-1927. [*Don.*]

Annual Report of the Archæological Survey of Ceylon, 1927-1928. [*Ech.*]

Annual Report of the Archæological Survey of India, 1925-1926. Calcutta, Government of India Central Publication Branch, 1928. [*Id.*]

Annual Report (*Twenty-seventh*) *of the Bureau of Science Philippine Islands including an excerpt from the twenty-fifth Annual Report to the Honorable the Secretary of Agriculture and National Resources* by William H. Brown, *for the year ending december, 31, 1928*. [*Id.*]

Annual Report (*Supplement to the*) *on South-Indian Epigraphy for the year ending 31st March 1927. Stone inscriptions of the Bombay-Karnatak copied during the year 1926-1927*. [*Id.*]

L'Anthropologie, t. XXXIX (1929).

Anthropos, t. XXIV (1929). [*Ech.*]

Archiv Orientální, Journal of the Czechoslovak Oriental Institute, Prague, vol. I, 1929. [*Id.*]

Archives de médecine et pharmacie navales, t. CXVIII (1929), nos 1-2. [*Don.*]

Archives des Instituts Pasteur d'Indochine, nos 8-9 (1929). [*Dép.*]

Arethuse, fasc. 18-24 (1928-1929). [*Don.*]

Art et Décoration, 1929.

Asia, 1929.

Asiatica, vol. II (1929), nos 1-3. [*Ech.*]

L'Asie française, 1929. [*Id.*]

Atti della Reale Accademia Nazionale dei Lincei. Serie sesta. Rendiconti. Classe di scienze fisiche, matematiche e naturali, Vol. IX et *Indice degli Atti Accademici Publicati dal 1911 al 1924. (Alfabetico per nomi di autori)*. [*Ech.*]

L'Avenir du Tonkin, 1929.

The Bangkok Times, 1929.

Bengal past and present. Journal of the Calcutta Historical Society, vol. XXXVI-XXXVIII (1928-1929).

Bibliotheca Buddhica, vol. XXV et XXVIII.

Bibliotheca Indica, nos 1487, 1490, 1491, 1493-1496, 1498, 1499, 1501-1505. [*Don.*]

Bijdragen tot de Taal-, Land- en Volkenkunde van Nederlandsch-Indië, t. 85 (1929), nos 1-3. [*Ech.*]

The Buddhist Annual of Ceylon, vol. III, no 3 (1929).

Budget général de l'Indochine. Exercice 1929. [*Dép.*]

Budget local de la Cochinchine. Exercice 1929. [*Id.*]

Budget local de l'Annam. Exercice 1929. [*Id.*]

Budget local du Cambodge. Exercice 1929. [*Id.*]

Budget local du Laos. Exercice 1929. [*Id.*]

Budget local du Tonkin. Exercice 1929. [*Id.*]

Bulletin administratif de la Cochinchine, 1929. [*Id.*]

Bulletin administratif de l'Annam, 1929. [*Id.*]

Bulletin administratif du Cambodge, 1929. [*Id.*]

Bulletin administratif du Laos, 1929. [*Id.*]

Bulletin administratif du Tonkin, 1929. [*Id.*]

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1926, 2e livraison. [*Don.*]

Bulletin de géographie historique et descriptive, 1928. [*Id.*]

Bulletin de l'Académie des Beaux-Arts, no 9. [*Id.*]

Bulletin de l'Académie des Sciences de l'Union des Républiques soviétiques socialistes. VIIe série, Classe des sciences historico-philologiques, 1928, nos 1-10 ; 1929, nos 1-7. [*Id.*]

Bulletin de l'Agence économique de l'Indochine, 1928-1929, nos 1-24. [*Id.*]

Bulletin de la Chambre d'Agriculture de la Cochinchine, 1929. [*Dép.*]

Bulletin de la Chambre d'Agriculture du Tonkin et du Nord-Annam, 1929. [*Id.*]

Bulletin de la Chambre de Commerce de Hanoi, 1929. [*Id.*]

Bulletin de la Société « Autour du monde », 1928. [*Ech.*]

Bulletin de la Société de Géographie et d'Etudes coloniales de Marseille, t. LXIX, 1928. [*Id.*]

Bulletin de la Société des Etudes indochinoises, nlle série, t. IV, 1929, nos 1-2. [*Id.*]

Bulletin de l'Université de l'Asie centrale. Livraisons 14 et 17. Taschkent, 1926, 1928. [*Id.*]

Bulletin des Amis du Vieux Hué, 1929. [*Id.*] Cf. *supra*, p. 355.

Bulletin d'Informations économiques et financières japonaises, 1928-1929, nos 4-5, 7-12. [*Don.*]

Bulletin du Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française, t. XI, 1928, nos 1-4. [*Don.*]

Bulletin du Museum d'histoire naturelle, 1929, nos 1-5. [*Ech.*]

Bulletin du Service géologique de l'Indochine, vol. XVIII, fasc. 2-6. [*Dép.*]

Bulletin économique de l'Indochine, 1929. [*Id.*]

Bulletin économique de l'Indochine. Renseignements, 1929. [*Id.*]

Bulletin financier de l'Indochine, nos 925-969 (1929). [*Don.*]

Bulletin général de l'Instruction publique (Gouvernement général de l'Indochine), 1928-1929. [*Dép.*]

Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1926-1927. [*Don.*]

Bulletin mensuel des observations. Observatoire central de l'Indochine, 1928. [*Dép.*]

Bulletin municipal. Ville de Hanoi, 1929. [*Id.*]

Bulletin of the International Committee of Historical Sciences, vol. I, no 6, 1929. [*Don.*]

Bulletin of the Metropolitan Museum of Art, 1929. [*Id.*]

Bulletin of the Museum of Fine-Arts, Boston, vol. XXVII, 1929, nos 160-162 et 164. [*Id.*]

Bulletin of the School of Oriental Studies, London Institution, vol. V, 1928, no 3. [*Ech.*]

Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, t. IX, 1928, fasc. 4-6. [*Ech.*]

The Burlington Magazine, 1929.

Cahiers de l'Etoile, 1ère année (1928), 2e année (1929).

Campuchéa Sauriya (Bibliothèque royale du Cambodge), vol. II, nos 9-12. [*Dép.*]

Ceylon Journal of Science. Section B. *Zoology and Geology*, vol. XV (1929), nos 1-3. [*Ech.*]

The China Journal of Science and Art, 1929.

China. The Maritime Customs. I, *Statistical Series*, 1929. [*Ech.*]

China. The Maritime Customs. III, *Miscellaneous Series*, 1929. [*Id.*]

Chine, Ceylan, Madagascar, nos 83-85 (1929).

The Chinese Recorder, vol. LX, 1929, nos 1-12.

Chot mai het Lao, Bulletin officiel laotien, 1929. [*Dép.*]

La Cochinchine agricole, 3e année (1929), nos 1-10. [*Id.*]

Le Colon français républicain, 1929. [*Ech.*]

Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1929. [*Don.*]

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences coloniales, t. XI, 1929. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Le Courrier automobile, nos 123, 125-132 (1929). [*Don.*]

Le Courrier d'Haiphong, 1929. [*Ech.*]

Djâwâ. Tijdschrift van het Java-Instituut, 1929. [*Id.*]

Documents. Doctrines. Archéologie. Beaux-Arts. Ethnographie. 1929, nos 1-6.

Eastern Art. A quarterly. Edited by Hamilton Bell, Langdon Warner, Horace H. F. Jayne, vol. I, 1928-1929, nos 2-4. Philadelphia.

The Eastern Buddhist, vol. V, no 1 (mars 1929).

Epigraphia Indica, vol. XIX, no 6. [*Ech.*]

Epigraphia Indo-moslemica, 1925-1926. [*Ech.*]
Epigraphia Zeylanica, vol. III, n° 2, 1928.
L'Ethnographie. Bulletin semestriel. N. S., nos 17-18 (1928).
Eurasia Septentrionalis Antiqua, t. IV, 1929.
L'Eveil économique de l'Indochine, 1929. [*Ech.*]
Extrême-Asie, Revue indochinoise illustrée, N. S., 1929, nos 31-42. [*Id.*]
France-Indochine, journal quotidien, 1929.
Gazette des Beaux-Arts, 1929.
The Geographical Journal, 1929. [*Ech.*]
La Géographie, 1929 [*Id.*]
Gesamtverzeichnis der ausländischen Zeitschriften, 1914-1924. L. 10, 1929.
Gouvernement général de l'Indochine. Chemins de fer. Statistiques de l'année 1927 dressées à l'Inspection générale des Travaux publics. Hanoi, 1929. [*Dép.*]
Greater India Society. Bulletin, nos 2-5 (1928). [*Ech.*]
Greater India Society. Publications, nos 1-2. [*Id.*] Cf. *supra*, p. 429.
Hespéris. Archives berbères et Bulletin de l'Institut des Hautes Etudes marocaines, 1927-1928. [*Don.*]
Hongkong University. Congregation 14th January, 1929. [*Ech.*]
The Hongkong Weekly Press, 1929.
L'Illustration, 1929.
L'Impartial, 1929.
L'Indépendance tonkinoise, 1929.
Index generalis. Annuaire général des Universités, 1928-1929.
The Indian Antiquary, 1929. [*Ech.*]
Indian Art and Letters. N. S., vol. III, 1929, n° 1.
Indian Historical Quarterly, vol. III, 1927; vol. IV, 1928; vol. V, 1929, nos 1-3. [*Ech.*]
Indicateur G. B. indochinois [par G. Broqua], 1929.
L'Indochine agricole, industrielle et commerciale, 1ère année, nos 18-19, 21-23 et 25. [*Don.*]
Indogermanische Forschungen. Zeitschrift für Indogermanische Sprach- und Altertumskunde, vol. XLVII, 1929.
L'Intermédiaire des chercheurs et curieux, 1929.
Internationales Archiv für Ethnographie, vol. XXX, 1929. [*Ech.*]
Inter-Ocean, vol. X, 1929, nos 1-10. [*Don.*]
Ipek. Jahrbuch für prähistorische und ethnographische Kunst, 1928.
The Japan Advertiser, nov. 1928. *Enthronement of the one hundred twenty-fourth emperor of Japan*, 1928. [*Don du Consul général du Japon à Hanoi.*]
Journal and Proceedings of the Asiatic Society of Bengal, 1928, t. XXIV, nos 1-4. [*Ech.*]
Journal Asiatique, t. CCXII-CCXIII, 1928. [*Id.*]
Le Journal de Shanghai, 1929.
Journal des Savants, 1929.
Journal judiciaire de l'Indochine, 1929. [*Dép.*]
Journal of Indian history, vol. VIII, part 1, avril 1929. [*Ech.*]
Journal of the American Oriental Society, vol. 49, 1929.
The Journal of the Anthropological Society of Bombay, vol. XIV, n° 3. [*Ech.*]

The Journal of the Bihar and Orissa Research Society, vol. XV, 1929, nos 1-2. [*Ech.*]

Journal of the Burma Research Society, vol. XIX, nos 1-3 (1929). [*Id.*]

Journal of the Panjab Historical Society, vol. X, no 1. [*Don.*]

Journal of the Royal Asiatic Society, 1929. [*Ech.*]

Journal of the Society of Oriental Research, vol. XIII, 1929, nos 1-3.

Journal officiel de l'Indochine française, 1929. [*Dép.*]

The Kokka, nos 458-469, 1929.

Larousse mensuel illustré, t. VII (1926-1928).

Library of Congress. Report of the Librarian of Congress for the fiscal year ending June 30, 1928. [*Ech.*]

Liste des imprimés déposés en 1929. (Gouvernement général de l'Indochine. Direction des Archives et des Bibliothèques. Dépôt légal.) [*Dép.*]

Malayan Branch Royal Asiatic Society. Journal, vol. VII, 1929. [*Ech.*]

Man, 1929.

Mededeelingen van de Kirtya Liefrinck-Van Der Tuuk. Aflevering 1 (october 1929). Singaradja-Solo. [*Don de l'éditeur.*]

Mémoires de l'Académie malgache, 1929, fasc. 7-9. [*Ech.*]

Mémoires du Comité des Orientalistes, Leningrad. T. III, no 2 (1928). [*Id.*]

Memoirs of the Research Department of the Toyo Bunko (The Oriental Library), nos 2-3. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Mercure de France, 1929.

The Metropolitan Library. Second Annual Report for the year ending June 30, 1928. [*Don.*]

The Metropolitan Museum of Art. Fifty-ninth Annual Report of the Trustees, 1928. [*Id.*]

Mitteilungen aus Justus Perthes' Geographischer Anstalt, 1929.

Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien, t. 59, 1929. [*Ech.*]

Mitteilungen der Deutschen Gesellschaft für Natur- und Völk. Ostasiens, vol. XXI, XXII, XXIV, 1929. [*Id.*]

The Modern Review, vol. XLV-XLVII. [*Id.*]

Le Moniteur d'Indochine, 1929.

Le Muséon, vol. XLII, nos 1-4. [*Ech.*]

Nachrichten von der Gesells. der Wiss. zu Göttingen. Geschäftl. Mitt., 1929.

Nachrichten von der Gesells. der Wiss. zu Göttingen. Philologisch-hist. Klasse, 1929.

Nam-phong, 1929. [*Dép.*]

Natuurwetenschappelijke Raad voor Nederlandsch-Indië te Batavia, nos 1-2 (juli 1928 — mei 1929). Buitenzorg, Archipel Drukkerij, 1928-1929. [*Don.*]

The North-China Herald, 1929.

Orientalische Bibliographie, Berichtsjahr 1926, Heft 1.

The Osaka Mainichi, 1928. *Japan, to-day and to-morrow.* [*Don du Consul général du Japon à Hanoi.*]

Ostasiatische Zeitschrift. N. S., 1927, nos 1-4 ; 1929, nos 1-4.

Oudheidkundige Dienst in Nederlandsch-Indië. Oudheidkundig Verslag, 1928. [*Don.*]

Pan Pacific Progress, vol. IX-XI (1928-1929). [*Id.*]

The Philippine Journal of Science, 1929. [*Ech.*]

La Politique de Pékin, 1929. [*Don.*]

Proceedings of the Imperial Academy. Tōkyō, 1929. [*Id.*]

La Quinzaine Coloniale, nos 535-558 (1929).

The Rangoon Gazette, 1929.

Rapport sur la Direction des Archives et des Bibliothèques, 1927-1928. (Gouvernement général de l'Indochine.) [*Dép.*]

Rapport sur la navigation et le mouvement commercial de l'Indochine pendant l'année 1928. Hanoi, Administration des Douanes et Régies, 1929. [*Id.*]

Rapports au Conseil de Gouvernement. Session ordinaire de 1929. *Situation des divers pays de l'Indochine* (Gouvernement général de l'Indochine). [*Id.*]

Rapports au Grand Conseil des Intérêts économiques et financiers et au Conseil de Gouvernement. Session ordinaire de 1929. *Fonctionnement des divers Services indochinois* (Gouvernement général de l'Indochine). [*Id.*]

Recueil de jurisprudence, de doctrine et de législation coloniales, 1929.

Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei. Classe di Scienze morali, storiche e filologiche. Serie sesta, vol. V, 1929, fasc. 1-6. [*Ech.*]

Rendiconto delle sessioni della R. Accademia delle Scienze dell'Istituto di Bologna, vol. II, 1928-1929. [*Id.*]

Répertoire d'art et d'archéologie, 1927. [*Id.*]

Répertoire législatif indochinois, 1929.

Report of the Post Office Savings Bank for the sixteenth year of Chung-hua Min-kua, 1927. [*Don.*]

Revue archéologique, 1929.

Revue critique d'histoire et de littérature, 1929.

Revue de l'art ancien et moderne, 1929.

Revue de l'histoire des colonies françaises, 1929. [*Don.*]

Revue de l'histoire des religions, 1929. [*Ech.*]

Revue de littérature comparée, 1929.

Revue d'ethnographie et des traditions populaires, nos 1-36.

La Revue de Paris, 1929.

Revue des Arts asiatiques, 5e année (1928), nos 3-4.

Revue des deux Mondes, 1929.

Revue des sciences politiques, 1929. [*Ech.*]

La Revue du Pacifique, 1929. [*Don du Gouvernement général de l'Indochine.*]

Revue économique française, publiée par la Société de Géographie commerciale de Paris, t. LI, 1929. [*Ech.*]

La Revue nationale chinoise, 1929, nos 1-7. [*Don.*]

Revue scientifique, 1929. [*Ech.*]

Rocznik orientalistyczny, t. V-VI, 1927-1928. [*Id.*]

Rūpam, n° 37, janvier 1929. [*Id.*]

Service géographique [de l'Indochine]. Catalogue des plans et cartes, 1929. [*Dép.*]

Siam. Report on the operations of the Royal Survey Department, Ministry of War, for the year 1926-1927. [*Don de l'éditeur.*]

Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1928, fasc. 1-22, 24-33 ; 1929, fasc. 1-23.

Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu München, 1929, fasc. 1-5, 7.

Srok Khmer, Revue cambodgienne illustrée, 1928-1929, nos 1-30.

Statistisch Jaaroverzicht van Nederlandsch-Indië. Vervolg van : Jaarcijfers v/h Koninkrijk der Nederlanden (Koloniën). Jaargang 1927. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Aardrijkskundig Genootschap, t. XLVI (1929), nos 1-6. [*Ech.*]

Tokyo Imperial University Calendar, 1929-1930. [*Don.*]

T'oung Pao, 1929. [*Ech.*]

Tōyō gakuhō, vol. XVIII. [*Id.*]

Transactions and Proceedings of the Japan Society, London, vol. XXVI (1928-1929). [*Id.*]

Trung-bắc tân-văn, 1929. [*Id.*]

University of Calcutta. Journal of the Department of Letters, vol. XVIII, 1929. [*Id.*]

University of California. Publications in American Archæology and Ethnology, vol. XXVI. [*Id.*]

University of California. Publications in Economics, vol. VI, nos 1-4. [*Id.*]

University of California. Publications in Philosophy, vol. XI-XII. [*Id.*]

The University of Hong Kong. Annual Report for 1928. [*Don de M. V. Goloubew.*]

University of Hong Kong. Calendar 1929. [*Don.*]

Verhandelingen van het Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen, t. 68 (1927), 4e st. [*Ech.*]

The Vishal-Bharat (en hindi), 1929. [*Don.*]

The Viśva-Bharati Quarterly, vol. VII. [*Ech.*]

La Volonté indochinoise, 1929.

Weltwirtschaftliches Archiv. Bd. 23-30, 1926-1929.

The Year Book of Japanese Art, 1928.

The Young East, vol. IV, nos 6-9 (1928-1929). [*Don.*]

Zapiski Kollegii Vostokovedo pri Aziatskom Musei, t. III, 1928. [*Id.*]

Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft, vol. 83, nos 3-4. [*Ech.*]

Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin, 1929, nos 1-8.

Zeitschrift für Ethnologie, 1928, nos 1-6.

Zeitschrift für Indologie und Iranistik, Bd. 6 (1928).

Musée de Hanoi. — A la suite d'un marché de gré à gré passé par le service des Travaux publics, le 26 août 1929, avec l'entrepreneur annamite Trịnh-quý-Khang, et approuvé par le Gouverneur général le 30 septembre suivant, les travaux du Musée ont repris en octobre 1929. Aux termes du cahier des charges, ils devront être terminés en 18 mois.

Sont entrés dans les collections de l'Ecole les instruments de pierre, les céramiques et les bronzes trouvés au cours des fouilles de M. Pajot dans le Thanh-hoá et le Nghệ-an ; l'outillage lithique recueilli par Mlle Colani dans les grottes et les abris du Tonkin méridional, comportant 208 pièces (I. 24310-24517) ; deux *vajra* de bronze trouvés dans les environs de Đồng-hới et acquis par le P. H. de Pirey (I.

24304 et 24562 ; pl. LV). Enfin le Service archéologique des Indes néerlandaises nous a gracieusement offert une très belle tête de Buddha provenant de Borobudur (I. 24518 ; pl. LVI) et une collection de 47 outils préhistoriques formée par les soins de M. le Dr. P. V. van Stein Callenfels (I. 24519-24548).

Musée de Tourane. — Le Musée a été augmenté d'un hangar en maçonnerie destiné à servir de dépôt aux pièces transportées en attendant qu'elles reçoivent une destination définitive. Ce nouveau bâtiment, construit par les soins de M. Enjolras, ingénieur subdivisionnaire à Faifo et conservateur-adjoint du Musée, s'élève à l'angle de l'avenue du Musée et de la rue du Quảng-nam, qui le sépare du bâtiment principal. Il est protégé par un mur de clôture. Le Musée lui-même est désormais protégé par une clôture en fils de fer barbelés, renforcée par une haie vive. Le jardin a été remanié et des plantations de jeunes arbres y ont été faites par les soins du Dr Sallet.

On a enregistré, durant l'année, l'entrée de 2570 visiteurs, chiffre inférieur à la réalité, beaucoup de visiteurs négligeant la formalité de l'inscription.

Le Musée a reçu une série de sculptures provenant des fouilles de Trà-kiệu et quelques céramiques. Trois fragments de sculptures enlevés par des touristes des ruines de Đồng-dương, ont été restitués et incorporés aux collections du dépôt.

Musée Khải-định. — Le *Bulletin des Amis du Vieux Hué* a consacré son numéro d'avril-juin au Musée Khải-định, à ses origines et à ses collections. Ce beau volume, dont les notices sont dues à MM. Jabouille, Peyssonnaux et Sallet, contient une riche illustration qui donne une idée très complète de la composition du Musée et des plus belles pièces qui y sont conservées. On en trouvera *supra*, p. 355, un compte rendu par M. J. Y. Claeys.

Nous extrayons du rapport annuel de M. Peyssonnaux, conservateur du Musée, les notes suivantes :

« M. le Résident supérieur Jabouille, Président de la Commission d'administration du Musée Khải-định, a été, par arrêté du 5 septembre 1929, du Gouverneur général, nommé correspondant de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

« M. le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient a adressé à M. le Résident supérieur ampliation de l'arrêté précité, accompagnée de la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous adresser une ampliation de l'arrêté de M. le Gouverneur général qui, sur ma proposition, vous a nommé correspondant de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Je me félicite d'avoir pu ainsi reconnaître publiquement les éminents services que vous avez rendus à nos études et resserrer les liens d'une collaboration dont j'ai pu apprécier depuis longtemps la haute importance. »

« L.L.M.M. les Grandes Reines-mères, accompagnées d'une suite nombreuse, sont venues visiter le 23 janvier 1929 le Musée Khải-định.

« L L.M.M. ont été reçues par M. Résident supérieur Jabouille et par S. E. Võ-Liêm, Ministre du Palais, et ont visité en détail les salles du Musée.

« L.L.M.M. ont exprimé leur satisfaction des résultats obtenus par notre Commission d'administration, dont les efforts soutenus ont réussi à réunir des collections aussi importantes d'œuvres d'art représentatives de la vie sociale, rituelle et politique de l'ancien Annam, ainsi que des modèles précieux pour la formation artistique des générations futures.

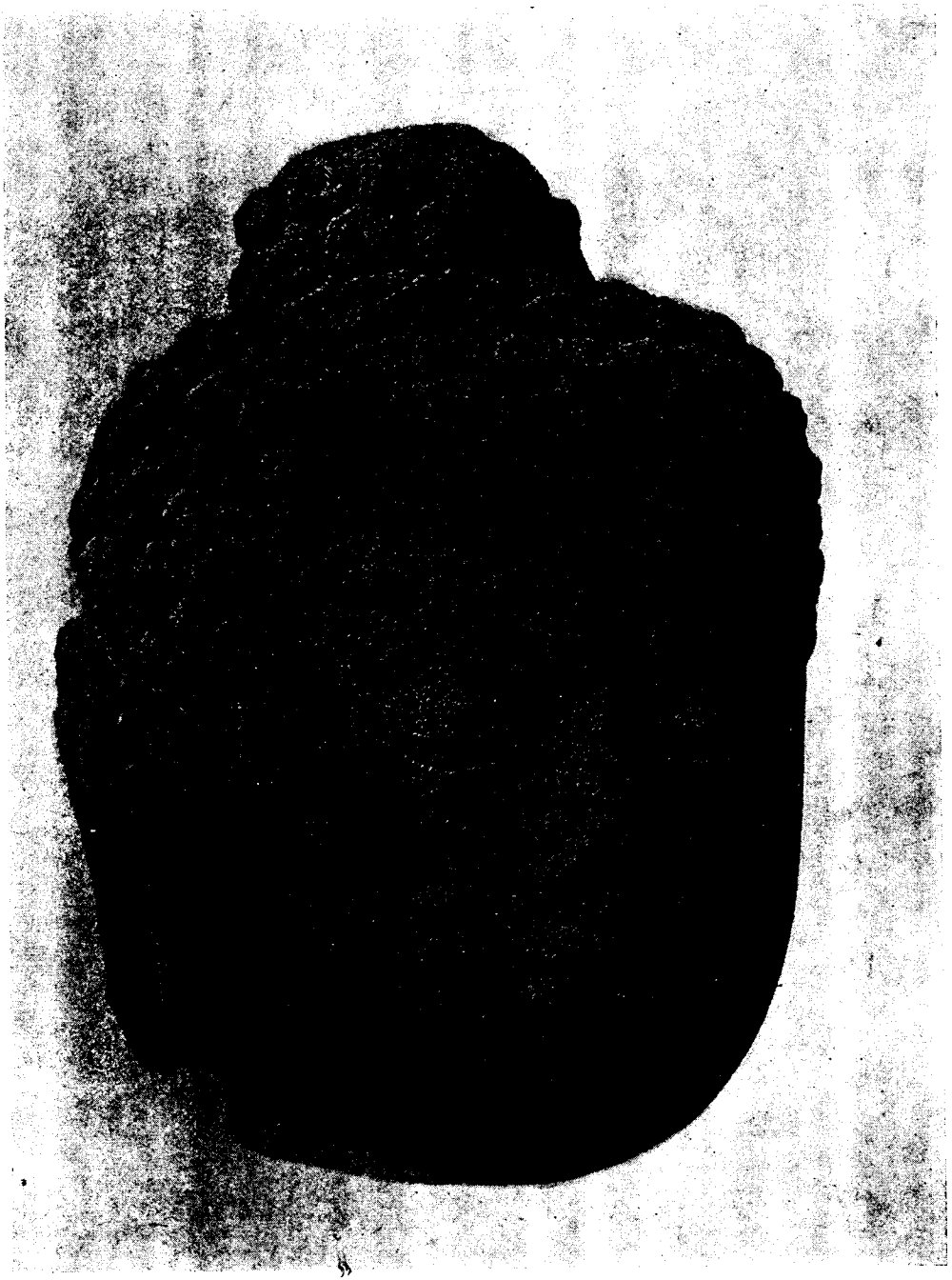

Tête de Buddha provenant de Borobudur.
Hauteur : 0 m. 33. (Musée de Hanoi, I. 24518. Cf. p. 502.)

« Au cours de leur visite, les Reines-mères ont remis au Musée un portrait de S. M. Khải-định.

« M. le Gouverneur général Pasquier a inauguré le 8 mai 1929 une salle annexe au Musée Khải-định.

« M. le Gouverneur général a visité longuement les collections et, en réponse aux paroles de bienvenue de M. le Résident supérieur Jabouille, il a exprimé sa satisfaction de l'œuvre accomplie par les membres de notre Commission, sous la direction éclairée de son Président.

« M. Pasquier a surtout insisté sur le fait que le succès sans cesse croissant que connaît notre œuvre était dû à une étroite collaboration franco-annamite.

« S. E. le Régent, L.L E.E. les Membres du Conseil du Cơ-mật, tous les hauts fonctionnaires français et annamites, ainsi que de nombreux membres des Amis du Vieux Hué ont assisté à l'inauguration.

« La présentation des collections, dans le Palais Bảo-đình, qui constitue maintenant un véritable musée du mobilier, a subi diverses modifications dans le courant de l'année 1929. S. E. Võ-Liêm, Ministre du Palais, a effectué la remise gracieuse au Musée, de huit estrades, sur lesquelles les plus beaux bahuts annamites de nos collections ont été placés. Du fait de cette présentation nouvelle, ces meubles, beaux ou originaux par leurs factures ou leurs décors, sont maintenant pleinement mis en valeur.

« La fabrication de quatre grandes armoires vitrées sur leurs quatre faces, permet actuellement la présentation, dans d'excellentes conditions de visibilité, de costumes ayant appartenu à des empereurs.

« Deux vitrines et deux meubles à gradins ont, en outre, accru l'année dernière le mobilier du Musée destiné à la présentation d'objets.

« Dans l'une de ces vitrines, nos plus belles céramiques de l'époque Song ont été exposées. L'autre vitrine contient une collection d'objets en émail.

« Sur les deux meubles à gradins ont été placées : une collection de divinités bouddhiques et taoïques, ainsi qu'une collection de pots à chaux.

« En ce qui concerne la section chame, créée au Musée en 1928 par l'Ecole Française d'Extrême-Orient, une très bonne présentation des sculptures chames y conservées, a pu être réalisée, grâce à l'étude de cette présentation effectuée au préalable par M. J. Y. Claeys, Inspecteur du Service archéologique en Annam.

« Les collections du Musée, qui comprenaient 579 objets en 1923, en renferment actuellement 3950.

« Ainsi que les années précédentes, le Musée a reçu la visite de nombreux touristes indochinois et étrangers, ainsi que d'artistes européens et indigènes venus, soit copier un meuble, soit relever les décors ornant certaines pièces des collections.

« Le nombre total des visiteurs du Musée Khải-định en 1929 s'élève à plus de 4.400 personnes. »

Musée Blanchard de la Brosse. — Le Musée Blanchard de la Brosse à Saigon a été inauguré le 1er janvier 1929 par M. le Gouverneur général P. Pasquier. Il se compose principalement de sculptures cédées par la Société des Etudes indochinoises, de la collection Holbé achetée par la colonie, des pièces khmères d'origine cochinchinoise déposées au Musée Albert Sarraut de Phnom Penh,

« Au cours de leur visite, les Reines-mères ont remis au Musée un portrait de S. M. Khải-định.

« M. le Gouverneur général Pasquier a inauguré le 8 mai 1929 une salle annexe au Musée Khải-định.

« M. le Gouverneur général a visité longuement les collections et, en réponse aux paroles de bienvenue de M. le Résident supérieur Jabouille, il a exprimé sa satisfaction de l'œuvre accomplie par les membres de notre Commission, sous la direction éclairée de son Président.

« M. Pasquier a surtout insisté sur le fait que le succès sans cesse croissant que connaît notre œuvre était dû à une étroite collaboration franco-annamite.

« S. E. le Régent, L.L E.E. les Membres du Conseil du Cơ-mật, tous les hauts fonctionnaires français et annamites, ainsi que de nombreux membres des Amis du Vieux Hué ont assisté à l'inauguration.

« La présentation des collections, dans le Palais Bảo-đình, qui constitue maintenant un véritable musée du mobilier, a subi diverses modifications dans le courant de l'année 1929. S. E. Võ-Liêm, Ministre du Palais, a effectué la remise gracieuse au Musée, de huit estrades, sur lesquelles les plus beaux bahuts annamites de nos collections ont été placés. Du fait de cette présentation nouvelle, ces meubles, beaux ou originaux par leurs factures ou leurs décors, sont maintenant pleinement mis en valeur.

« La fabrication de quatre grandes armoires vitrées sur leurs quatre faces, permet actuellement la présentation, dans d'excellentes conditions de visibilité, de costumes ayant appartenu à des empereurs.

« Deux vitrines et deux meubles à gradins ont, en outre, accru l'année dernière le mobilier du Musée destiné à la présentation d'objets.

« Dans l'une de ces vitrines, nos plus belles céramiques de l'époque Song ont été exposées. L'autre vitrine contient une collection d'objets en émail.

« Sur les deux meubles à gradins ont été placées : une collection de divinités bouddhiques et taoïques, ainsi qu'une collection de pots à chaux.

« En ce qui concerne la section chame, créée au Musée en 1928 par l'Ecole Française d'Extrême-Orient, une très bonne présentation des sculptures chames y conservées, a pu être réalisée, grâce à l'étude de cette présentation effectuée au préalable par M. J. Y. Claeys, Inspecteur du Service archéologique en Annam.

« Les collections du Musée, qui comprenaient 579 objets en 1923, en renferment actuellement 3950.

« Ainsi que les années précédentes, le Musée a reçu la visite de nombreux touristes indochinois et étrangers, ainsi que d'artistes européens et indigènes venus, soit copier un meuble, soit relever les décors ornant certaines pièces des collections.

« Le nombre total des visiteurs du Musée Khải-định en 1929 s'élève à plus de 4.400 personnes. »

Musée Blanchard de la Brosse. — Le Musée Blanchard de la Brosse à Saigon a été inauguré le 1er janvier 1929 par M. le Gouverneur général P. Pasquier. Il se compose principalement de sculptures cédées par la Société des Etudes indochinoises, de la collection Holbé achetée par la colonie, des pièces khmères d'origine cochinchinoise déposées au Musée Albert Sarraut de Phnom Penh,

de sculptures cambodgiennes et chames, provenant les unes d'Aṅkor, les autres de Trà-kiệu, cédées par l'Ecole Française.

Voici le discours prononcé par M. L. Finot à l'inauguration du Musée :

« Monsieur le Gouverneur général,

« La capitale de la Cochinchine, cherchant de nouveaux attraits pour vous recevoir, a eu l'heureuse inspiration d'enchâsser, pour ainsi dire, dans une monture neuve, de vieilles pierres de famille, recueillies dans l'héritage du Cambodge et du Champa, dont les frontières se joignaient dans cette région. Pour en égayer l'austérité, elle y a joint la charmante collection Holbé qui, formée ici même, pièce à pièce, pendant de longues années, était devenue une véritable institution saigonnaise.

« L'Ecole Française d'Extrême-Orient a prêté avec empressement, à cette œuvre, le concours qui lui était demandé, et, c'est ainsi que vous pouvez voir, dans ces salles des sculptures sorties de l'inépuisable sol d'Aṅkor, d'autres, rétrocédées par le Musée de Phnom Penh, d'autres enfin, qu'un de mes collaborateurs vient justement d'exhumer sur le site d'une antique capitale du royaume cham et qui ont, au moins, de ce chef, le mérite de la nouveauté. De son côté, la Société des Etudes indochinoises, qui a trouvé ici le foyer qui lui était bien dû, a tenu à l'embellir des plus belles pièces de ses collections. Vous-même, Monsieur le Gouverneur général, avez bien voulu lui accorder les bustes qui nous entourent et qui rappellent la glorieuse histoire de la France en Cochinchine.

« Tout cela n'est, sans doute, qu'un début, mais un début assez substantiel et assez riche de promesses pour qu'on ait cru pouvoir vous demander d'en présider l'inauguration. En y consentant avec votre bienveillance habituelle, peut-être avez-vous cru, Monsieur le Gouverneur général, accomplir simplement un des rites ordinaires de votre haute fonction. Il en est tout autrement : ce que vous célébrez ici, ce n'est rien de moins qu'un rite d'exorcisme. Vous allez exorciser, pour jamais, la maligne influence qui, depuis près d'un demi-siècle, condamne à une fin prématurée et sans gloire toutes les tentatives faites pour doter Saigon d'un musée.

« On peut en faire remonter la première idée à l'amiral de La Grandière, qui fit envoyer dans cette ville et dissémina provisoirement, sur les pelouses du Gouvernement et du Jardin botanique, un certain nombre de sculptures tirées des anciennes provinces cambodgiennes de la Cochinchine. Puis M. Le Myre de Vilers commença la construction d'un vaste édifice destiné, dans sa pensée, à servir de musée, mais qui ne reçut jamais en fait cette destination. En effet, le gouverneur de Cochinchine, ayant dû céder au premier gouverneur général le palais des Amiraux, chercha une autre installation : il la trouva aussitôt dans le palais de la rue La Grandière. Et ainsi mourut, juste au moment de naître, le premier musée de Saigon.

« De celui qui suivit quelques années plus tard, j'ai des raisons personnelles de me souvenir. Il y a juste trente ans (*Sic grande mortali ævi spatium*) j'arrivais en Indochine avec la consigne d'y organiser diverses choses, parmi lesquelles un musée archéologique. Je me mis aussitôt à l'œuvre avec le zèle imprévoyant d'un nouveau débarqué. Deux ans ne s'étaient pas écoulés que le musée prenait forme. Le local était modeste et nulles cariatides aux formes généreuses n'en annonçaient l'entrée, mais il contenait déjà des choses d'un certain intérêt.

« Les sylvains et les dryades du Jardin botanique et du Gouvernement général y étaient rentrés, des sculptures chames étaient venues de Tourane et de Mĩ-sơn ; à la faveur de circonstances spéciales, nous avions acquis une très belle collection

chinoise. Le tout formait une exposition assez attrayante d'art extrême-oriental. Je me souviens d'en avoir fait les honneurs à Pierre Loti : son avis fut qu'on aurait mieux fait de laisser toutes ces belles choses où elles étaient. Par une exception unique, l'événement parut lui donner raison.

« Peu de temps après, en effet, l'astre puissant, autour duquel gravitait la petite planète de l'Ecole Française, se mit en marche vers le Nord : il fallut le suivre de Saigon à Hanoi. Les collections chinoises émigrèrent au Tonkin ; la piété du bon roi Sisowath assura aux pierres cambodgiennes un asile à Phnom Penh ; quant aux sculptures chames, demeurées sans domicile, elles furent assez logiquement recueillies, pour ne pas dire cueillies, par la Gendarmerie ; quand la Gendarmerie dut mettre un terme à son obligeante hospitalité, la Société des Etudes indochinoises leur fit une place dans son logis précaire. Et l'oubli tomba sur le second musée de Saigon.

« On crut un instant que ce mort récalcitrant allait sortir du tombeau, à l'appel de mon regretté ami, le général de Beylié.

« Archéologue et soldat, le général de Beylié apportait, dans ses entreprises archéologiques, toute l'impétuosité du guerrier. Ses offensives étaient généralement irrésistibles. Toutefois, celle qu'il déclencha pour la cause du musée se brisa contre un mur d'indifférence. Depuis lors, la question disparut pratiquement de l'ordre du jour : tout se passa en rappels sans espoir et en promesses sans effets.

« Et voici qu'un magicien est venu qui a suscité cet élégant musée dans les frondaisons du nouveau Jardin botanique, édifice de rêve dans un parc enchanté. Qu'a-t-il fallu pour que ce miracle inespéré s'accomplît ? Simplement que la Cochinchine eût à sa tête un gouverneur artiste et lettré à qui les dieux bienveillants ont départi l'éloquence qui persuade et la volonté qui réalise.

« Monsieur le Gouverneur, vous allez bientôt nous quitter parmi la sincérité d'universels regrets. Mais ce qu'il faut que vous sachiez avant votre départ, c'est qu'en demandant l'inscription de votre nom au fronton de ce Musée, nous n'avons pas obéi seulement à un sentiment de gratitude et de justice, mais au vœu unanime et pressant de l'opinion. Ce modeste témoignage ne fait d'ailleurs que répéter celui, plus éclatant, des œuvres que vous laissez derrière vous en Cochinchine. Ce sont elles, en réalité, qui inscrivent votre nom parmi les noms de ceux qui ont le mieux servi ce pays, qui ont contribué, avec le plus de dévouement et de succès, à sa prospérité, à sa beauté, à sa grandeur.

« Messieurs, quelques personnes de sens pratique demanderont peut-être quelle sera l'utilité de ce musée. Nous répondons qu'elle sera triple : scientifique, éducative, touristique.

« D'abord, il conservera à la science tous les documents plastiques ou épigraphiques qui sortent à chaque instant de ce vieux sol tout imprégné d'histoire. Jadis, on n'avait le choix qu'entre deux solutions, dont chacune avait des partisans. Les uns se résignaient à envoyer ces trouvailles au Musée de Phnom Penh, les autres, s'inspirant d'un particularisme plus étroit, préféraient les exposer à disparaître, pourvu que cette disparition eût lieu dans les frontières de la Cochinchine. Désormais, l'alternative ne se posera plus. Tout restera ici en sûreté. Telle sera la fonction scientifique du Musée.

« Il aura aussi un rôle éducatif. Messieurs, j'ai dans mes attributions la gestion d'un musée archéologique. Si vous pouviez voir le registre des visiteurs, vous seriez étonné des listes interminables de noms annamites qui s'y inscrivent.

« Il m'arrive parfois d'entrer dans les salles, les jours où elles sont ouvertes au public ; à voir ces visiteurs de toutes les classes sociales, leurs longues stations devant nos vitrines, leurs visages attentifs et leurs yeux émerveillés, il m'est impossible de ne pas concevoir l'espérance que les visions d'art que nous leur offrons porteront quelque jour leurs fruits au sein de cette race d'une intelligence si alerte et si industrieuse. En tout cas, et quoi qu'il doive en advenir, nous remplissons ici un devoir ; pour le reste, croyons au dieu inconnu et faisons confiance à l'avenir !

« Enfin, Messieurs, puisque le tourisme est à la mode, songeons un peu aux touristes. Quand, après avoir admiré les splendides musées de Colombo et de Singapour, ils demandaient, en débarquant ici, où était celui de Saigon, quelle humiliation de leur répondre qu'il n'en existait pas ! Désormais, ils viendront visiter celui-ci ; ils seront sûrement intéressés, peut-être séduits.

« Qui sait si beaucoup d'entre eux n'auront pas la tentation d'aller voir dans leur pays d'origine ces vestiges d'antiques civilisations dont ils trouveront ici le reflet ? Alors, pour ces voyageurs étrangers, Saigon ne sera plus une escale, c'est-à-dire une impasse fastueuse où l'on attend le départ du bateau, mais une porte tentatrice ouverte sur un inconnu attirant, une porte qu'on ne repasse que longtemps après l'avoir franchie. Si bien que les passagers fugaces des paquebots deviendront des explorateurs et des amis de l'Indochine.

« Et maintenant que le Musée est prêt à remplir sa mission, voici venue l'heure fatidique où paraît le Gouverneur général. J'évoquais tout à l'heure, Monsieur le Gouverneur général, le souvenir de deux de vos prédécesseurs qui, sans le vouloir, portèrent un coup fatal au Musée de leur temps, l'un par son arrivée, l'autre par son départ. Aujourd'hui votre venue ne nous présage aucune catastrophe et ne nous cause aucune alarme.

« Vous n'*arrivez* pas. Monsieur le Gouverneur général, vous *revenez*, ce qui est tout différent. Vous revenez dans un pays qui vous connaît et qui vous aime comme vous le connaissez et comme vous l'aimez vous-même.

« Il salue en vous le gardien sagace, ferme et bienveillant de toutes ses valeurs, des plus immatérielles comme des plus positives. La haute culture française dont vous êtes un éminent représentant, se sent en sécurité entre vos mains. De votre autorité l'art et la science ne craignent rien et espèrent beaucoup.

« C'est pourquoi, investis sur le Musée Blanchard de la Brosse d'un devoir de contrôle que nous remplirons fidèlement, nous nous joignons à M. le Gouverneur de la Cochinchine pour mettre, en toute confiance dans votre sauvegarde, cette œuvre nouvelle qui, encouragée par vous, durera et grandira pour l'honneur et le rayonnement du grand pays dont vous êtes désormais le chef. »

— M. J. Bouchot, conservateur, a remplacé l'ancien mobilier du Musée par des vitrines d'un type uniforme. Il a également commencé à placer sous vitrine les pièces exposées. Quelques objets en jade et or ayant appartenu à l'empereur Duy-tân ont été offerts par sa mère, la princesse Nguyễn-thị-Định. Un antiquaire chinois, M. Faa-Yue, a donné une statuette en fer de l'époque Song, provenant du Honan et représentant une divinité taoïque.

Le Musée a reçu en 1929 plus de 140.000 visiteurs, dont beaucoup d'étrangers.

Musée Albert Sarraut. — « D'importants travaux avaient été prévus au cours de 1929. Ils étaient de deux sortes :

« 1° Reprise des dallages des salles de céramique, des bronzes bouddhiques et de sculpture, et de la galerie Sud, anciennement occupée par l'Ecole des Arts et destinée à devenir celle de la statuaire.

« 2° *a*) Transformation des deux salles, céramique et bronzes bouddhiques, en une seule destinée à recevoir la céramique seulement ; *b*) Transformation de l'ancienne salle de sculpture destinée à recevoir les bronzes bouddhiques dans huit vitrines reçues de France ; *c*) Transport des sculptures dans la nouvelle galerie, aménagement des socles, etc.

« Les travaux qui devaient être achevés par le service des Bâtiments civils dans le premier semestre 1929 ne l'ont été qu'en décembre, ce qui nous a fort gênés et obligés à procéder à nos déménagements en pleine saison touristique. Aussi, malgré notre diligence et bien qu'au 31 décembre le plus gros ait été fait, la galerie de la statuaire n'a pu être ouverte au public, ni le reclassement des bronzes bouddhiques complètement terminé. Je ne pense pas en avoir fini avant fin janvier quant à la statuaire, mais la salle bouddhique sera ouverte le 5 janvier.

« Le descellement des statues, leur transport et leur nouvelle mise en place sont assurés sans frais par la main-d'œuvre pénale. Malgré la difficulté de la tâche, aucun incident n'est à signaler et aucune statue n'a subi le moindre dommage.

« Nous avons profité de cette réinstallation pour incorporer au fonds du Musée une nouvelle série de statues et de sculptures, arrivée au Musée dans le courant de l'année et provenant d'Angkor, de Sambor Prei Kuk et de quelques autres points du Cambodge.

« Aussi bien, nos collections de céramique chinoise trouvée au Cambodge et qui, faute de place, étaient conservées dans mon bureau, sont maintenant à la disposition du public dans la nouvelle salle de céramique.

« Il s'ensuit que les transformations qui viennent d'être décrites doublent la superficie des galeries d'exposition, permettent un classement plus rationnel, offrent nos collections dans un maximum de visibilité et de lumière et facilitent la circulation.

« Au cours de 1929, le Musée s'est enrichi de 47 pièces nouvelles, non compris les envois d'Angkor qui n'ont pu être encore cotés faute de temps. Au cours de 1928, les acquisitions avaient été de 165 pièces. Il semble bien que le Musée ait atteint une richesse qui, sauf des trouvailles imprévues, n'augmentera plus qu'avec une extrême lenteur. Les pièces nouvelles qui me sont présentées figurent déjà le plus souvent dans nos collections et leur achat n'est légitimé que lorsqu'elles sont plus belles, ce qui est extrêmement rare.

« On pourra donc établir bientôt un catalogue général du Musée. La dernière pièce de collection inventoriée au 31 décembre 1929 porte le n° 2893.

« Le nombre des visiteurs européens a été de 2741, en accroissement sur celui de 1928, qui était de 2449. Par contre, nous n'avons eu que 12.821 visiteurs asiatiques pour 18.925 en 1928.

« 95 sculptures anciennes ont été vendues à Angkor, correspondant à une somme de 1.190 piastres.

« Enfin nous avons vendu 269 livres, 9999 cartes postales, 233 photographies et 52 moulages relatifs à l'art et à l'archéologie khmèrs. » — [Extrait d'un rapport de M. G. Groslier.]

Tonkin. — A la suite d'une première révision de la liste des monuments historiques classés, 9 monuments ont été rayés de la liste, dont 1 dans la province de Hà-nam (50), 1 dans la province de Hải-dương (52), 4 dans la province de Nam-định (62, 64, 65,

68) et 3 dans la province de Thái-bình (82, 83, 84). Tous, à l'exception d'un seul (83), seront inscrits à l'inventaire supplémentaire prescrit par le décret du 23 décembre 1924, art. 3, et l'arrêté du 11 juillet 1925, art. 3.

Seront proposés pour être portés sur la liste de classement les monuments suivants :

1. Pagode de Kính-chủ avec la pagode de la reine Vĩnh-trân et le tombeau voisin. Village de Dương-nham, phủ de Kinh-môn, province de Hải-dương ;

2. Pagode de Tây-phương, village de Yên-thôn, huyện de Thạch-thất, province de Sơn-tây ;

3. Pagode de Thần-quang, village de Dũng-nghĩa, huyện de Vũ-tiên, province de Thái-bình;

4. Pagode de Tây-thiên, vulg. Chuà Cói, village de Hội-họp, huyện de Tam-dương, province de Vĩnh-yên.

L'Ecole Française a exercé son contrôle sur les réparations exécutées dans diverses pagodes et pour lesquelles des demandes d'autorisation lui avaient été adressées. Elle a été consultée par l'administrateur-maire de la ville de Hanoi sur divers projets de constructions ou d'aménagements à exécuter dans le voisinage du Văn-miếu, ainsi que sur les modifications envisagées pour la digue entre le Grand Lac et le lac de Trúc-bạch, intéressant le temple de Trấn-vũ, dit « pagode du Grand Buddha » (n° 1) et la pagode de Trấn-quốc (n° 10).

Diverses subventions ont été accordées à des villages qui ne pouvaient subvenir par leurs propres ressources à la réparation de leurs temples, notamment de ceux qui avaient été endommagés par le typhon du 30 juillet 1929.

On a décidé la restauration de deux pagodes de la province de Bắc-ninh, avec le concours financier du budget local : celle de Vạn-phúc, village de Phật-tích, et celle de Ninh-phúc, village de Bút-tháp. Un relevé préliminaire en a été exécuté et des photographies de l'état actuel ont été prises.

Le portique du *đền* de Tản-viên sơn quí-minh đại vương (n° 22), village de Phú-mẫn, huyện de Yên-phong, province de Bắc-ninh, a été consolidé sous la surveillance et aux frais de l'Ecole.

Annam.— La stèle du Long Pont, si importante pour l'histoire de la dynastie des Nguyễn et dont le P. Cadière a donné un savant commentaire sous le titre de : *Le Mur de Đồng-hới* (*BEFEO.*, VI, 87-254), se trouvait enclose dans le jardin de la recette des douanes de Đồng-hới et, par suite, difficilement accessible à ceux qu'intéressait ce document historique. Grâce à l'obligeance de M. le sous-directeur des douanes de l'Annam qui a courtoisement consenti la cession de la parcelle de terrain où s'élevait le stèle, celle-ci est aujourd'hui dégagée et en communication avec la voie publique ; une clôture et un abri édifiés aux frais du budget de l'Ecole Française lui assurent désormais toute la sécurité désirable.

— Notre correspondant le Dr Sallet nous ayant signalé le délabrement de l'escalier des Montagnes de marbre, qui rendait l'accès des grottes difficile et même dangereux pour les touristes, nous avons saisi de cette question M. l'administrateur chef du service du tourisme, qui a obtenu de l'Inspection générale des Travaux publics un crédit pour la réparation de cet escalier.

— Le Dr Sallet a visité le site important de Hương-quê (Quê-sơn) d'où provient une des plus belles pièces de l'art cham : le buste féminin en grès vert reproduit *BEFEO.*, XXI, pl. x. Il nous a signalé plusieurs points archéologiques nouveaux autour du site principal.

— La plupart des sculptures demeurées à Trà-kiệu après la clôture des fouilles de M. Claeys ont été transportées au dépôt de Tourane.

— Un arrêté du Gouverneur général en date du 2 octobre 1929 a autorisé la vente d'objets anciens en Annam dans des conditions analogues à celles qui sont observées au Cambodge suivant l'arrêté du 14 février 1923.

— M. Pajot continue au Thanh-hoá les fouilles qui ont déjà enrichi notre Musée d'un si grand nombre d'objets intéressants pour l'archéologie préhistorique et l'ancien art chinois.

En décembre 1928, il a trouvé à Cổ-đình, huyện de Nông-cống, un grand cercueil creusé dans un tronc d'arbre, et à Ngô-vực (même huyện) un grand vase en bronze de l'époque Han, avec couvercle et chaînette.

En janvier 1929, il a recueilli, au cours d'une fouille sommaire dans le gisement déjà exploré de Đá-bút, un crâne en parfait état et un grand polissoir.

De février à avril, ont été reprises les fouilles de la station de Đông-sơn. Ces travaux amenèrent la découverte d'un grand nombre d'armes et menus objets en bronze : lances, haches, javelots, pointes de flèches, etc., et quelques récipients également en bronze. La trouvaille la plus intéressante fut celle d'un petit bronze représentant deux personnages dont l'un à califourchon sur le dos de l'autre joue d'un instrument de musique, probablement un khèn (v. *supra*, p. 29 et pl. XX). On a trouvé également des objets néolithiques : disques en calcaire, jade ou jadéite, poteries, coups de poing, polissoirs, pesons de filet, etc.

Un tombeau de l'époque Han ouvert à la même époque et fouillé complètement en juin-juillet, ne donna que quelques armes en bronze et en fer, deux récipients de bronze et de menus objets.

En août et septembre, M. Pajot a exploré la région de Cầu-giát, province de Nghệ-an. Il a reconnu, dans le voisinage immédiat de ce centre, plusieurs gisements préhistoriques et recueilli un matériel lithique important ainsi que des ossements humains, dont l'étude pourra conduire à des conclusions d'un grand intérêt.

— M. P. Mus a adressé au Directeur de l'Ecole le rapport suivant :

Chargé d'une mission d'étude auprès des Chams du Sud-Annam, je suis arrivé à Phanrang le 1er novembre 1929. M. Alerini, Résident de France, a bien voulu mettre à ma disposition, pendant toute la durée de mon séjour, un jeune Cham, infirmier, à l'hôpital du chef-lieu. Le tri-huyện d'An-phước m'a, de son côté, rendu de grands services. C'est un lettré cham qui possède une connaissance étendue des caractères chinois. Il m'a conduit à plusieurs cérémonies, me communiquant les textes récités et m'expliquant les particularités du culte. J'ai vu le *bơn katē yaṅ* à Pō Klauṅ Garai, le *ṅap kubav* ou sacrifice du buffle, et la *rijā prauṅ* sommairement décrite par

Aymonier (1). On m'a montré quelques cérémonies *bani* comme le *ñap çuk* ou *ñap jumat*, séance de lecture sacrée, le vendredi, à la mosquée (*mơgik*). J'ai noté qu'à cette occasion les purifications rituelles n'ont pas été seulement simulées, contrairement aux observations faites par M. Cabaton (2). Accroupis sur cinq pierres plates devant la *mơgik*, leur tunique ôtée et roulée autour de la tête, un grand bol d'eau devant eux, les prêtres *bani* se purifient la bouche en buvant une gorgée, puis trempant les doigts dans le bol, se mouillent les yeux, le nez, la bouche, les oreilles, les clavicules, la poitrine et la ceinture. En se relevant, ils jettent ce qui reste d'eau sur leurs pieds (3). Sauf ces préliminaires, je n'ai d'ailleurs relevé aucun trait nouveau.

Je me suis surtout occupé de la légende et du culte de deux génies, le Pō Riyak et le Pō yaṅ In (4), auxquels je consacrerai prochainement une étude. En compagnie du quản-đạo de la province, j'ai visité une pagode où Chams et Annamites adorent le *Seigneur des Flots* (Pō Riyak), près de Sơn-hải 山海, dans les sables rouges au Nord du Cap Padaran. Ce village de pêcheurs se trouve sur le bord d'une lagune ouverte, port naturel dans la dune inhospitalière. Peuplé d'Annamites qui montrent un fort mélange de sang cham, il garde l'aspect caractéristique de l'habitat cham. Il est nu, bien que des arbres viennent tout à côté dans le même sol : seul un bouquet d'aréquiers marque la maison commune. Les huttes sont entourées de cours que défendent des palissades (cham : *pagā*). Ce village isolé serait un terrain favorable pour étudier l'implantation de la race conquérante et ses emprunts aux vaincus. Les Chams de l'arrière-pays viennent encore à la pagode voisine. Leur *mơdvơn* se joint aux prêtres annamites pour le culte du Pō Riyak, que les brevets impériaux nomment Nam-hải vương 南海王, le Seigneur de la Mer du Sud.

J'ai quitté Phan-rang pour Phan-ri le 2 décembre 1929. Reçu et conduit par le tri-phủ de Hoá-đa, j'ai fait dans de bonnes conditions une étude rapide des traditions locales. J'ai souvent été frappé de voir combien elles s'écartent de ce qu'on observe à Phan-rang. Fait significatif, les calendriers mêmes diffèrent sensiblement : l'année commence un mois plus tôt à Phan-rang. Il existe comme un antagonisme entre ces misérables restes d'un peuple. Les gens de Phan-rang, moins mêlés au vainqueur, prétendent qu'il n'y a plus que des Annamites à Phan-ri, tandis qu'au Bình-thuận on répète avec complaisance : « *nơgar parik bhum panraṅ* : Phan-ri, capitale, Phan-rang, province ».

---

(1) E. Aymonier, *Les Tchames et leurs religions*, 1891, p. 88-91.

(2) A. Cabaton, article *Chams* dans Hastings, *Encyclopædia of Religion and Ethics*, vol. 3 (1910), p. 345b. Ce long article de 20 colonnes en petit caractère est, depuis Aymonier, le meilleur travail de première main sur l'ensemble des coutumes chames. On peut l'ajouter à la bibliographie de Mme J. Leuba, *Les Chams et leur art* (1923), p. 202, et au tableau des études chames publié dans le *BEFEO.*, XXI (1921), p. 279 sq.

(3) Ces observances, plus strictes de nos jours qu'elles n'étaient il y a trente ans, donnent une indication intéressante. Les *bani* de l'Annam reçoivent assez souvent, m'a-t-on dit, la visite de Malais, venant surtout du Cambodge. L'influence de ceux-ci n'est peut-être pas étrangère à ce retour aux règles. Aymonier note quelques faits analogues (*op. cit.*, p. 79).

(4) A. Cabaton, *Nouvelles Recherches sur les Chams*, 1901, p. 116-18.

J'ai visité la pagode du Pō Riyak à Xuân-hội et relevé les versions locales de sa légende. J'ai réuni des informations intéressantes sur l'autre objet de mes recherches. « Yaṅ In, écrit M. Cabaton, est probablement Indra. » (1) Cette étymologie peut être tenue pour certaine : yaṅ In est le héros d'un conte cham qui, malgré de notables différences, s'apparente à une légende cambodgienne du cycle d'Indra. Il est vénéré tout particulièrement dans les rudes contreforts du plateau de Djiring qui tombent à l'Ouest du huyện de Phan-ly. Je suis allé jusqu'à la crête qui porte sur la carte le nom de Nuí Gia-bang (cham : *cơk tabaṅ*, le mont de la fontaine). Une tradition en fait la montagne sainte où trône yaṅ In. L'excursion m'a pris deux jours. Elle serait moins pénible en saison sèche, quand les vallées ont perdu leur brousse (2).

Nous avons couché au village de Lệ-nghi (cham : *palĕi anơk kayău*, le village du fruit). J'eus la bonne fortune d'y trouver dix-sept manuscrits chams, les plus beaux et les plus anciens que je connaisse. Leur couverture porte en relief une sorte de caducée double. On croit que ce sont des manuscrits royaux. Un examen sommaire m'en a montré l'intérêt. Ecrits en caractères et en style anciens (peut-être de deux ou trois siècles), ils contiennent notamment des *mantra* adressés aux dieux du panthéon indien : Sadāçiva, Rudra, Viṣṇu, Brahmā, Kubera, les Lokapāla, ainsi que des considérations anatomiques procédant peut-être du tantrisme. Je me suis fixé comme règle, au cours de cette première mission, de ne pas acheter de manuscrits, mais de les emprunter pour les reproduire photographiquement. Les Chams sont très attachés à leurs livres, surtout à ceux qu'ils ne déchiffrent plus. Quand un Européen veut en acheter, ils sacrifient un ou deux manuscrits de peu d'intérêt et prétendent ne rien avoir d'autre. Plusieurs dépôts auxquels j'ai eu accès avaient ainsi échappé aux précédentes recherches.

Ce malheureux village de Lệ-nghi m'a montré le processus de l'éviction des Chams. Il y a trente ans il comptait, dit-on, trois cents habitants cultivant quatre cents *mẫu* de rizières. Je n'y ai plus trouvé qu'une demi-douzaine de familles vivant à peine et qui le quitteront l'an prochain. Presque tous leurs champs sont incultes et les importants travaux d'irrigation tombent en ruines. Mais un concessionnaire annamite actif et entreprenant exploite un tiers des terres labourables. L'an prochain il aura tout le pays. Je lui ai demandé si le Cham tient à sa terre moins fortement que le paysan annamite, pour la laisser ainsi. « Ils y tiennent comme nous, m'a-t-on répondu, mais ils n'ont jamais d'argent d'avance. Après les mauvaises récoltes, ils empruntent en engageant leur rizière, et ne peuvent rembourser. Après quelques années, ils n'ont plus rien et partent. »

La vallée qui conduit à Núi Gia-bang est vouée, ainsi que cette montagne, au Pō yaṅ In. Je donnerai prochainement le détail des cultes que j'y ai observés. En haut de la vallée sur le bord de la rivière et sous la crête de Gia-bang se trouve un hameau cham, *palĕi hamū katip* (village du champ du katip), qui n'est pas sur la carte. On m'avait signalé sur la cime les ruines immenses d'un temple. Dès le milieu de la vallée on voit ce qu'il en est : ce sont deux empilements naturels, hauts de

---

(1) *Nouvelles Recherches*, p. 116, n. 1.

(2) Carte de l'Indochine au 1 : 100.000e, établie par le Service Géographique, édition d'avril 1927, feuille 213b [Dji]ring, lat. 11°G93′, long. 12°G75′.

trente mètres et remarquables par la masse des blocs qui les forment. Il n'y a pas quinze mètres entre eux ; aussi, comme le hasard les a faits identiques d'aspect et de dimensions, ils figurent fort bien les côtés d'une grande porte ruinée : il n'en fallait pas tant aux Chams pour y voir le palais de yaṅ In.

Le retour fut marqué par un curieux inoident. Comme notre petite colonne de dix cavaliers suivait une sente étroite, en plein fourré, un tigre traversa, ce qui fit un beau désordre. Notre guide cham, jeté à terre, semblait avoir perdu l'esprit. Nous étions tout près d'un petit *bumơṅ* de yaṅ In. On l'y porta et le Bồ Thuận, lettré cham qui nous accompagnait, l'exorcisa proprement. L'homme s'accroupit à la porte de l'édicule, en dénouant ses cheveux. Bồ Thuận les prit et les porta à sa bouche pour y insuffler une incantation dont il m'a donné le texte (1).

nĩ kadhā pabhuk. panvơc nĩ basar mơṅ bruk asur nan lijaṅ pabhuk tanau nĩ hū. si ṅap nan daā bluḥ trun dĩ krơḥ kayvơn akauk mơnviç ñơp asur nan. nõrup kău parathaṃ thap anơk adaṃ. nõrup kău parathaṃ çvan anơk adaṃ. nõrup kău parathaṃ gunvuḥ anơk adaṃ. nõrup kău parathaṃ hatăi anơk adaṃ. nõrup kău parathaṃ phik anơk adaṃ. kălabuk janduk(?). ălyơḥ luv vaḥ brĕi klăuṅ likău tanau athaḥ dĩ põ uvlvaḥ mơṅ dunyā tơl ăkharaḥ jvai tanơplơḥ trā. nõrup ălihaṃ rap billā ăminơk.

Cette formule s'appuie sur des conceptions très voisines de celles que W. Skeat dépeint dans sa *Magie malaise:* « The state of disrepair into which the soul's house (*i. e.* the sick man's body) is described as having fallen, is here attributed to the soul's absence » (2). La vue du tigre a privé l'homme de son âme, il faut la rappeler et la faire rentrer chez elle, c'est-à-dire dans son corps. Ces *mantra*, surchargés de mots arabes ou sanskrits, souvent méconnaissables, sont bien ce qu'il y a de plus difficile en cham, et les indigènes n'en comprennent pas la moitié. Voici ce que j'ai pu saisir:

« Charme pour rappeler les esprits (3). *Il est écrit ici : quand on a affaire à des cas d'égarement, pour rappeler les esprits, réciter cette formule magique. Qu'on la fasse descendre en l'insufflant dans la mèche au sommet de la tête* (4) *de l'homme frappé d'égarement :* . . . je restaure (5) l'esprit de ce fils d'Adam [de

---

(1) J'adopte la transcription du Dictionnaire, sauf les consonnes *ajoutées* que j'écris en petites capitales et les semi-voyelles *y*, *v*, après consonnes, pour lesquelles j'emploie le même signe qu'à l'initiale.

(2) W. W. Skeat. *Malay Magic*, Londres, 1900, p. 48. Conceptions annamites analogues dans Cadière, *Anthropologie populaire annamite*, BEFEO., XV (1915), n° 1, p. 80-81.

(3) *pabhuk*. Bồ Thuận glose : « ranimer une personne qui est seulement évanouie ».

(4) Le centre du petit tourbillon de cheveux qui marque le sommet du crâne est nommé *pabaḥ bơṅ çvan*, porte de l'esprit vital. C'est le passage de l'âme, par où les Chams croient qu'elle part quand on s'évanouit ou quand on meurt.

(5) *Nõrup kău parathaṃ*, etc... *Nõrup* pourrait être rapproché de *nơrap* = *nơrapal* = *nõrapa* = *nõrapal* < sk. narapati. Le sens serait : « que le Seigneur (*nõrup kău*) restaure » etc... Mais *nõrup* précède aussi l'invocation finale, où cette interprétation ne paraît pas satisfaisante. — *parathaṃ*. Le Dictionnaire donne deux dérivés du sk. prathama : *parathamơ* = d'abord, accompli, et *parathaṃ* = d'abord. Le mot est pris parfois, dans l'usage courant, dans une sorte d'acception causative. Par exemple, rétablir la régularité d'une pyramide de riz dans un bol se dira *parathaṃ laslĕi*, rendre sa forme primitive au riz. Ce sens satisferait pleinement ici, sans l'impossibilité de traduire *nõrup* qui laisse un doute sur la construction.

même successivement :] . . . je restaure l'âme, la physionomie, le foie, la bile de ce fils d'Adam (1) . . . . . je demande au Seigneur Allaḥ une incantation puissante [ou : qu'il donne puissance à mon incantation] pour que depuis cette terre jusqu'à l'autre vie [cet homme] ne rencontre plus la fortune contraire (2) . . . louange au Seigneur des mondes ! » (3)

Cet exemple fait ressortir les difficultés qu'offre encore le cham, malgré l'aide apportée par le bon dictionnaire d'Aymonier et Cabaton. Ce dictionnaire épuise, ou peu s'en faut, les textes publiés jusqu'à ce jour, mais la littérature chame est plus étendue qu'on ne semble l'avoir cru, peut-être s'y trouvera-t-il des matériaux inattendus. Outre les manuscrits que je rapporte de Paléi anɔ̆k kayău, j'ai deux romans en vers, d'une langue plus facile, et des recueils de proverbes dont certains ne sont pas sans saveur, comme celui-ci, dans sa version de Phan-rang : glaṅ anak liñyai likuk ō hū phyan ni drap ṅap ralō pyɔ̆ḥ ō hū,

Marcher droit devant soi sans regards en arrière
Vous fait riche — mais point votre gent héritière.

J'ai fait établir la liste des noms chams et annamites portés par les villages chams de la province de Phan-rang. Cette liste complète celle du Bình-thuận, dressée par le Dr Sallet et dont il a donné une copie à l'Ecole. Le Dr Sallet m'a fait profiter de sa parfaite connaissance de ces régions et m'a communiqué plusieurs manuscrits de sa collection. Après un court séjour à Tourane, je suis rentré à Hanoi le 6 janvier 1930.

Cochinchine. — M. le Gouverneur général Pierre Pasquier et M. Krautheimer, Gouverneur de la Cochinchine, se sont rendus en tournée d'inspection, le 17 et le 18 juillet 1930, dans les provinces de Travinh et Soctrang (Cochinchine), où le Gouverneur général s'est fait présenter les populations de race cambodgienne. Mlle S. Karpelès, conservateur de la Bibliothèque royale de Phnom Penh, et M. Tath, professeur à l'Ecole supérieure de pāli à Phnom Penh, accompagnaient le Gouverneur général. Cette manifestation solennelle a produit un grand effet sur ce groupe ethnique important que M. Pasquier entreprend de rendre à sa tradition en le réunissant par les liens de la religion et de la culture pâlie à son ancienne métropole. M. Tath a traduit en cambodgien l'allocution du Gouverneur général :

« M. le Gouverneur général me charge de vous transmettre le message suivant :

« Il approuve hautement ce que le Gouverneur de la Cochinchine fait pour les Cambodgiens d'ici, à savoir :

---

(1) *Gunuḥ* = Dict. *ganuḥ*, puissance, splendeur, apparence, tête ; ici = physionomie (= ann. *tướng* 相). *Halăi* < sk. hṛdaya « cœur », désigne maintenant le foie, comme ses équivalents dans d'autres langues indochinoises.

(2) La phrase est difficile. Je n'ai rien fait de *kalabuk janduk ; aliɔ̆ḥ* est ordinairement le nom de l'*a* (alif) ; Lavvaḥ serait un doublet de Avlvaḥ (?) ; *athaḥ* « aiguisé » a le sens d'« efficace, puissant » ; *brĕi klăuṅ likău dī pō* est une construction courante dans ces formules, elle équivaut à *klăuṅ likău pō brĕi* ; *akhara* est l'*akhirat* du Dictionnaire : l'autre vie, la vie future ; *tānɔ̆plɔ̆ḥ* « rencontrer des obstacles, perdre la vie » ; l'étymologie reste obscure, mais le sens est certain : le mot est d'emploi fréquent.

(3) *Ālihaṃ* = *al ḥamdu*, la louange ; *rap billā āmīnɔ̆k* est sans doute *rabb el-ʿaiamin*, « le seigneur des mondes ».

« D'avoir envoyé 30 bonzes boursiers à Phnom Penh pour apprendre à lire, écrire et parler correctement le cambodgien et étudier les éléments de la doctrine bouddhique qu'ils auront à enseigner à leur tour lorsqu'ils reviendront ici dans leur pagode ;

« D'avoir fait abonner toutes les provinces cambodgiennes à la revue *Campuchéa Sauriya* pour permettre aux religieux et aux laïcs qui désirent s'instruire de lire des articles sérieux ;

« Et d'avoir donné des instructions pour que l'on respecte la coutume et la religion des Cambodgiens.

« Au Cambodge, l'Administration française a créé, depuis plusieurs années déjà, une école supérieure de pāli et une bibliothèque bouddhique où l'on a réuni tous les manuscrits sacrés et où l'on fait imprimer des livres en cambodgien.

« Pour s'assurer que la langue cambodgienne ne puisse pas se perdre ni s'altérer, pour que la religion bouddhique se maintienne toujours et que tous les pays de l'Indochine française qui appartiennent à notre Buddhasāsana, appelé en pāli Hīnayāna, apprennent à se connaître et à travailler ensemble, M. le Gouverneur général crée un organisme qui s'appelle « Institut bouddhique de l'Indochine française » et qui doit s'occuper :

« 1° de faire imprimer en écriture chrieng le Tripiṭaka pour que toutes les pagodes le possèdent au complet ;

« 2° de faire traduire du pāli en cambodgien le Tripiṭaka pour permettre à tous les bonzes de comprendre les prières qu'ils récitent ;

« 3° de faire imprimer un dictionnairre de la langue cambodgienne pour que nous puissions comprendre bien exactement les sens des mots que nous employons et les écrire correctement. Nous pourrons alors composer des livres dans une belle langue ;

« 4° de créer des écoles dans les pagodes pour que les bonzes apprennent les éléments du pāli et le Buddhasāsana. Ainsi, le clergé bouddhique redeviendra aussi instruit qu'autrefois et aura une bonne influence sur les laïcs ;

« 5° d'installer pour les tirailleurs et les miliciens des salles de réunion où ils trouveront des livres en cambodgien. Ainsi les soldats cambodgiens ne se sentiront plus isolés ;

« 6° de permettre à tous les bouddhistes de célébrer leur culte et leurs fêtes religieuses en toute tranquillité et selon les règlements établis et de faire traduire toutes les pièces administratives en cambodgien.

« M. le Gouverneur général, S. M. le Roi Sisowath Monivong, S. M. le Roi de Luang Prabang, le Gouverneur de la Cochinchine, les Résidents supérieurs au Cambodge et au Laos, de hauts fonctionnaires de Phnom Penh et du Laos protègent cet Institut.

« M. le Gouverneur général termine en souhaitant à tous les bonzes la prospérité de leur pagode avec des bibliothèques bien rangées, beaucoup de novices et de pieux laïcs qui suivent fidèlement leur enseignement et qui soient remplis de respect pour leur science et leurs vertus.

« Aux laïcs, M. le Gouverneur général souhaite tout le bonheur que l'on peut avoir lorsqu'on agit selon les préceptes du Bouddha et à tous il souhaite également une bonne récolte de riz pour récompenser leurs efforts. »

Cambodge. *Angkor*. — A Práḥ Khăn où se concentre l'activité des travaux, on a terminé le dégagement des trois entrées qui constituent le gopura d'enceinte extérieur Est (pl. LIX, A). Des morceaux du fronton qui couronne le porche central Ouest

retrouvés dans les décombres ont pu être remis en place, et un pilier du porche latéral Sud de cette même façade, qui était à demi renversé, a été redressé après enlèvement des blocs écroulés. On a reconstitué, mais partiellement, car toutes les pierres n'ont pu être retrouvées, d'autres frontons sur le sol à proximité des endroits où ils devaient s'ériger.

Quelques consolidations en béton armé ont été exécutées à la suite de ce dégagement pour rendre stables certaines parties de voûtes ou des pierres de façade qui menaçaient de tomber. On a également reconstitué avec les morceaux retrouvés dans les déblais les beaux motifs du garuḍa dressé en cariatide contre le mur d'enceinte de chaque côté du gopura. Ce garuḍa en grès, traité en placage contre le mur de latérite avec lequel il n'a pas de liaison, a dû être maintenu avec des fers scellés dans la maçonnerie.

Le dégagement du porche Sud de la façade Est a fait trouver l'une des plus belles sculptures que l'art khmèr ait produites jusqu'à ce jour : c'est une statue de femme agenouillée dont les bras manquent et qui est la réplique de celle qui fut trouvée en 1927 et qui a été reproduite dans le tome XXVII du *Bulletin* (pl. XLIV). La tête qui porte sur le chignon la figurine d'Amitābha est d'une finesse d'expression tout à fait remarquable.

En dégageant l'entrée latélale Nord (pl. LVII, A), on a retrouvé un piédestal rectangulaire avec trois mortaises pour recevoir des statues, qui confirme la présence de sanctuaires à l'intérieur de la plupart des gopuras des temples khmèrs. Au cours d'un sondage pour chercher la base des gradins des fossés de part et d'autre de la chaussée d'accès accédant à ce gopura, on a trouvé, parmi des débris sculptés très corrodés par leur séjour dans l'eau et des fragments de céramique, une pièce de bronze d'un très grand intérêt par suite de l'inscription de deux lignes qui la date. C'est une armature de conque de 0 m. 17 de longueur qui fut offerte comme don en 1118 çaka à une divinité Vīrendreçvara dont le nom figure déjà sur une autre inscription à Práḥ Khăn.

On a achevé de dégager l'allée jalonnée de bornes précédant la chaussée des géants, ce qui permet la vue d'ensemble de cette belle composition. Un raccord avec la route du grand circuit exécuté par les Travaux publics amène les visiteurs jusqu'à cet endroit.

Le Service forestier, sur la demande de l'Ecole Française, a aussi contribué à la mise en valeur de cette entrée en dégageant tout le fossé au Sud de la chaussée d'accès ; ce fossé était recouvert par la forêt qui masquait la vue sur le mur d'enceinte de ce côté.

Le gopura III Est qui développe un ensemble de galeries de près de cent mètres de longueur avec trois entrées et deux chambres de passage aux extrémités, a été complètement dégagé : les galeries obstruées par les pierres tombées des voûtes et les abords des soubassements de toute la partie au Nord du passage central ont été débarrassés des blocs et de la terre qui les encombraient. Les pierres enlevées ont été transportées dans la brousse au Sud-Est au moyen du Decauville et les pierres décorées ou moulurées ont été alignées à proximité des endroits où elles furent trouvées.

La plus grande partie de l'aile extrême Nord est écroulée sauf le mur du fond (pl. LVII, B) : on a pu cependant redresser l'un des piliers de la galerie encore en place, mais très fortement incliné. Des consolidations ont été apportées au cours de ce travail pour soutenir des fragments de voûtes ou des linteaux mal équilibrés.

Dans le dégagement de cette aile Nord, on a trouvé sous les décombres plusieurs sculptures et statues, dont un Buddha debout d'une assez belle facture ; la chambre extrême Nord contenait des fragments de peintures provenant des menuiseries des portes, semblables à ceux déjà trouvés dans la chambre Sud.

Un violent orage ayant renversé sur la terrasse précédant ce gopura un *yao*, il a fallu débiter le tronc en morceaux pour l'enlever et refaire toute la partie du dallage qui avait été soulevée par les racines. D'autres arbres tombés au moment des grandes rafales de la saison des pluies dans diverses parties du temple ont dû également être enlevés.

Le mur de la troisième enceinte a été épaulé près de l'angle Nord-Est par un solide contrefort pour éviter une chute qui aurait entraîné l'écroulement d'une partie de ce mur.

On a entrepris au gopura de l'enceinte extérieure Nord le même travail qu'au gopura Est : les pierres provenant des géants porteurs du nāga et constituant les balustrades de chaque côté de la chaussée d'accès ont été recherchées dans les douves où elles étaient tombées (pl. LVIII, A), puis réunies sur le milieu de la chaussée. Ensuite, on a refait les deux murs de soutènement décorés de bas-reliefs qui s'étaient renversés (pl. LVIII, B) : malheureusement la plus grande partie de ces bas-reliefs dont on n'a pu retrouver que des fragments étaient si délités et corrodés par leur séjour dans l'eau qu'il a fallu les remplacer par des blocs empruntés à une brèche de la muraille d'enceinte III. Les bas-reliefs remis en place se réduisent à ceux des extrémités et à quelques pierres incorporées dans le massif de la maçonnerie.

On commence à placer les pierres appartenant aux corps des géants en utilisant l'alignement donné par les morceaux restés en place aux extrémités Nord et Sud.

Il est à remarquer qu'au gopura Est les devas se trouvent du côté Sud et les asuras du côté Nord, comme à la porte de la Victoire, et qu'au gopura Nord les devas sont à l'Est et les asuras à l'Ouest : il semble donc de règle de placer les devas à gauche en venant de l'extérieur.

A l'intérieur d'Aṅkor Thom, on a continué à mettre au jour les vestiges de murs d'enceinte du Bàphuon. Ce mur du côté Nord se continue vers l'Est parallèlement à la chaussée sur colonnes qui précède le temple pour aboutir à l'extrémité Nord du soubassement des entrées orientales. Ce mur, ou plutôt cette base de mur moulurée en grès surélevée sur un socle, déjà interrompu par une porte dans l'axe Nord-Sud du monument lui-même, s'interrompt de nouveau par une porte, mais plus simple et réduite à son simple cadre, dans l'axe de l'entrée Est de l'enceinte Sud du Palais royal. A l'Est de cette porte, se montrent des fondations de murs en latérite indiquant qu'il dut y avoir là des constructions légères formant liaison entre la terrasse des éléphants et celle des entrées orientales du Bàphuon, mais cette partie de l'ancienne ville royale est peu claire.

Du côté Sud, on a continué l'enlèvement des blocs accumulés à la base du soubassement du premier étage à l'Est du perron. Les blocs provenant du dégagement des parties supérieures sont mêlés aux morceaux du mur de revêtement de ce soubassement tombé sur une assez grande longueur. On a été obligé de respecter une partie des décombres qui retiennent l'infrastructure à cet endroit pour ne pas compromettre la solidité de l'ensemble.

Des recherches faites dans l'axe de l'entrée principale de Tà Kèo en prolongement de l'allée jalonnée de bornes ont permis de retrouver sur la digue Ouest du Bàràỳ



A

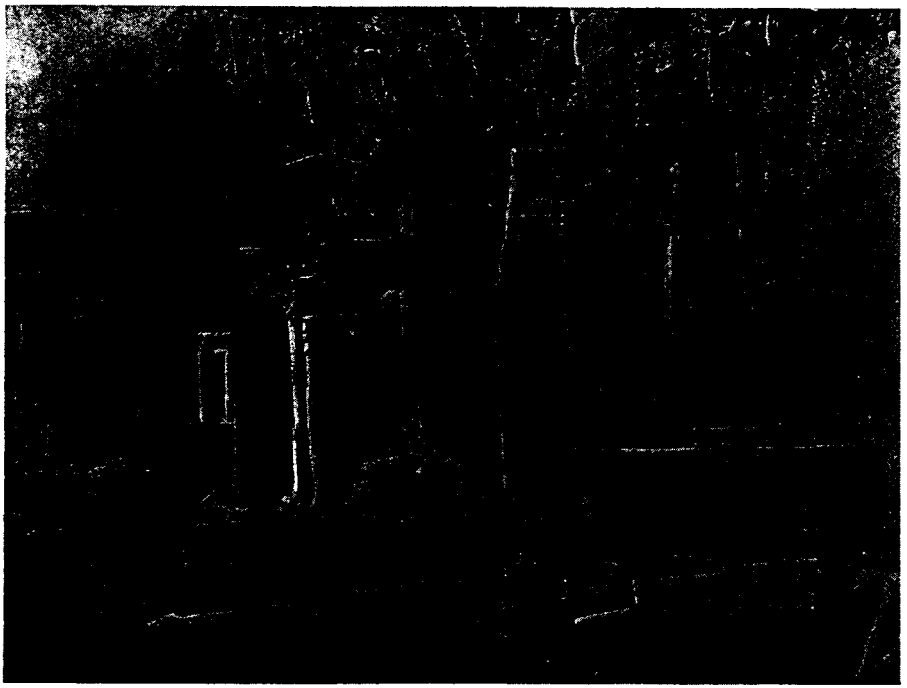

B

PRÁḶ KHÂN. Gopura III, Est. A, Angle Nord-Est du passage latéral Nord. *B*, Aile Nord. (Cf. p. 515.)



A



B

PRÁḤ KHĂN. Gopura IV, Nord. *A*, Extrémité Sud de la rangée Ouest des Géants. *B*, Réfection du mur Est de la chaussée. (Cf. p. 516.)

oriental un emplacement surélevé formant terrasse à deux étages. Cette terrasse avec ses murs en latérite a été dégagée : au cours de ce travail on a mis au jour deux statues de femmes allaitant un enfant. Ces deux statues, dont l'une ne mesure que 95 millimètres de hauteur, sont d'un travail grossier et la tête du personnage principal a disparu. Des débris de tuiles trouvés en assez grand nombre témoignent que cette terrasse servait de support à des constructions légères.

De nouvelles recherches à environ 200 mètres plus au Nord sur la même digue du Bàràỳ ont fait trouver une seconde terrasse cruciforme plus importante que la précédente avec mur de pourtour mouluré en grès. Cette terrasse est située dans l'axe du Palais royal d'Aṅkor Thom et ce devait être là qu'aboutissait l'avenue passant par la porte de la Victoire et franchissant l'ancien pont khmèr.

Un lion encore en place sur le socle d'échiffre du perron qui descendait de la terrasse vers la nappe d'eau du Bàràỳ est la seule sculpture qui fut retrouvée dans le dégagement ; toutefois une statue de personnage debout a été trouvée dans la brousse à proximité de cette terrasse.

Des tuiles mises au jour dans ce dégagement laissent encore supposer la présence à cet endroit de constructions légères : quelques pierres en réemploi ont été remarquées dans le parement mouluré en grès qui se double extérieurement en beaucoup d'endroits d'un mur grossier en latérite.

Un autre vestige de terrasse, mais beaucoup moins net, a été dégagé sur la digue Sud du même Bàràỳ dans l'axe de la petite porte du mur d'enceinte Nord de Tà Prohm à l'Est du gopura. Un mur vertical en latérite limitait ce vestige sur la pente Nord de la digue du Bàràỳ. Cette terrasse semble avoir eu une destination religieuse, car on a retrouvé plusieurs statues et débris de sculptures ainsi qu'un piédestal encore en place.

La petite porte latérale de l'enceinte Nord de Tà Prohm a été dégagée des terre qui la remblayaient en partie ainsi que le gopura Nord V ; ce dernier, éloigné de toute voie de communication, était assez bien conservé malgré un arbre qui étreignait dans ses racines l'aile Ouest. On a pu reconstituer un des garuḍas d'angle avec les morceaux retrouvés qui furent consolidés, de même que d'autres parties de ce gopura, avec des fers et du ciment.

Au Bàkheṅ, on a commencé à dégager les édicules en briques des bases Nord et Sud de la pyramide : des débris métalliques et des morceaux de céramiques furent trouvés dans ce dégagement. La trouvaille la plus curieuse est celle d'une intaille en cristal de roche d'un dessin assez peu précis dont il est difficile de discerner l'origine.

Une percée dans l'axe Nord du Bàkheṅ a fait retrouver l'ancien escalier en latérite qui gravissait la colline de ce côté. Les deux lions sont encore à la base pour marquer le départ de cet escalier comme on peut les voir également sur les faces Est et Ouest ; mais l'escalier est ici en partie conservé (pl. LIX, B). Des fondations des gopuras qui interrompaient le mur d'enceinte sur les faces Nord et Ouest de la pyramide supérieure ont été mises au jour : du côté Sud une série de bases de murs assez énigmatiques, mais probablement de très basse époque, sont apparus au dégagement devant le perron central.

Les travaux d'entretien ont porté sur les principaux monuments du groupe ainsi que sur les Mébŏn au centre des Bàràỳ à l'Ouest et à l'Est, sur Prè Rup. Bantãy Samre, bien que situé en dehors du Parc d'Aṅkor, fut nettoyé de la brousse qui l'envahissait, à la demande du Chef du Service archéologique, pour lui faciliter l'étude de ce monument.

Au Bàyon, on a procédé à la dépose, puis à la remise en place en équilibre stable de toute une tranche du visage de la tour latérale Sud des galeries II Ouest : des consolidations en béton armé ont rendu définitive cette reprise. Un échafaudage a été installé autour de la tour centrale de ce temple pour permettre d'accéder aux parties supérieures qui d'en bas paraissaient en assez mauvais état. Après examen et sur l'indication du Chef du Service archéologique, on a établi un chaînage en fer plat au-dessus des visages sculptés qui se détachent de la maçonnerie centrale : le sommet de la tour a paru suffisamment en équilibre pour ne pas risquer des consolidations assez dangereuses à cette hauteur. Quelques remplissages de joints en ciment ont achevé ce travail.

Plusieurs photographies prises de cette hauteur fournissent des renseignements intéressants sur la façon dont les Khmèrs à cette époque appareillaient et terminaient leurs tours (pl. LX). On peut voir encore en place sur quelques-unes la dalle avec alvéoles et cavité centrale qui servaient à contenir les offrandes et qui était située directement sous le motif de couronnement. La tour du sanctuaire centrale est arasée au niveau de cette dalle à offrande qui s'y voit encore. Il n'y a pas à chercher d'autre raison pour expliquer pourquoi la presque totalité des pràsàt khmèrs sont découronnés de leur motif terminal.

Deux stūpas dont les pierres avaient été retrouvées, pour l'un près de la façade extérieure Ouest du Bàyon, pour l'autre sur un ancien emplacement bouddhique également à l'Ouest du Bàyon, ont été remontés à peu près intégralement, les pierres absentes étant remplacées par des blocs non moulurés.

Un pràsàt en briques inédit, mais sans importance et découronné de toute sa superstructure, a été retrouvé à l'Ouest, un peu Sud, d'Aṅkor Vat, non loin de la nouvelle route coloniale 1bis qui relie Siemréap à Sisophon.

Le travail d'enlèvement du *lục-bình* dans les douves d'Aṅkor Vat a continué pendant une partie de l'année.

Des essais d'arrosage au chlorate de soude pour empêcher les herbes de repousser en quelques mois, ce qui nécessite un entretien très onéreux, ont été faits à Tà Kèo, au Bàyon et à Tà Prohm, dans certaines parties de ces monuments. Le résultat a été satisfaisant.

L'affluence touristique à Aṅkor a eu pour conséquence la constatation de la disparition de quelques morceaux sculptés gisant dans les temples et la mutilation d'un bas-relief à Thommanon.

Un certain nombre de pièces sculptées ont été ramenées au Dépôt archéologique d'Aṅkor Thom pour les mettre à l'abri.

Bibliothèque royale du Cambodge. — D'après le dernier rapport annuel du conservateur de la Bibliothèque royale (juin 1928 - juin 1929), cette institution a ouvert au Cambodge et dans le Sud-Ouest de la Cochinchine, trente-trois dépôts, pour la vente de ses publications et a mis en circulation 20.051 volumes qui représentent une somme de 14.492$75, 9.564 gravures bouddhiques qui représentent une somme de 3.069$10 et 4.887 numéros de sa revue mensuelle qui représentent une somme de 2.443$50.

Laos. — Mlle S. Karpelès, conservateur de la Bibliothèque royale du Cambodge, a été chargée en avril et mai 1929 d'une mission au Laos, en vue d'étudier la création

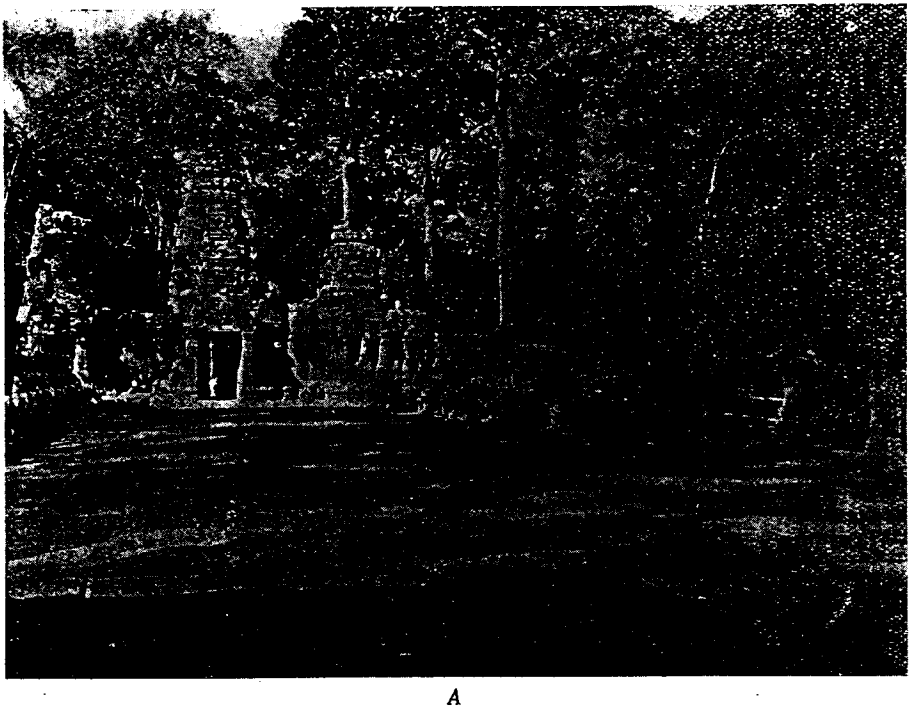

A

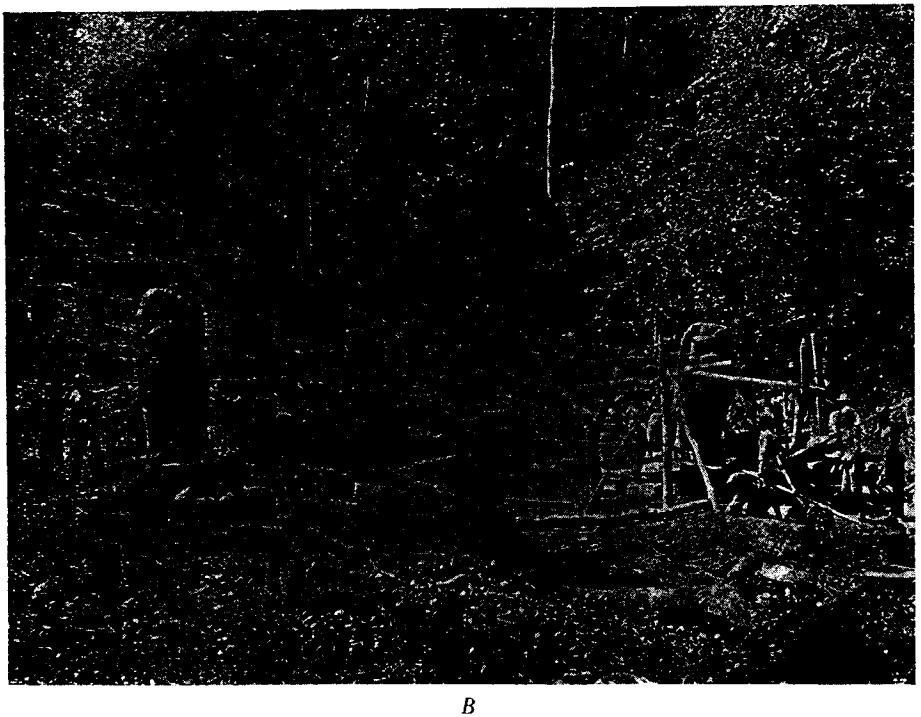

B

A. Práḥ Khăn. Gopura IV, Est. Façade Est (cf. p. 514).
B. Bàkhèn. Base du versant Nord (cf. p. 517).



BAYON. Vue plongeante E.-E.-S. sur les tours 15, 16, 22, 23, 38. (Cf. p. 518).

d'un institut bouddhique qui engloberait dans son champ d'action le Cambodge, le Laos et le Sud-Ouest de la Cochinchine.

D'accord avec le Roi et les autorités françaises, elle a pu s'occuper de la réorganisation de la bibliothèque royale de Luang Prabang et la création d'une bibliothèque bouddhique à Vientiane, toutes deux dotées, comme à Phnom Penh, d'un musée bouddhique ouvert au culte. Elle a provoqué deux grandes réunions de bonzes, présidées par le Résident supérieur au Laos (1), à Luang Prabang et à Vientiane, à la suite desquelles il a été décidé qu'une délégation composée de 12 bonzes et de deux secrétaires laotiens accompagneraient Mlle S. Karpelès à Phnom Penh ; les uns pour faire un stage à la Bibliothèque royale, les autres, pour suivre les cours préparatoires de pāli à l'école du Vat Langka et les deux chefs de diocèse de Luang Prabang et de Vientiane, pour discuter avec les bonzes de l'Ecole supérieure de pāli diverses questions relatives au Vinaya.

Pour se rendre de Vientiane à Luang Prabang, Mlle S. Karpelès a emprunté la voie de terre et a traversé la chaîne de montagnes du Phu Lao Phi, ce qui lui a permis de voir des villages kha isolés sur les flancs des montagnes rasés par les *rāy*, d'entrer en contact avec la population de ces villages, d'entendre un orchestre kha uniquement composé d'instruments en morceaux de bambou que l'on frappe les uns contre les autres et de voir comment ces diverses agglomérations font parvenir le montant de leurs impôts à la capitale royale, en scellant les piastres métalliques dans des tubes de bambou.

Elle est arrivée à Luang Prabang pour les fêtes du nouvel an laotien et a assisté à diverses processions, notamment à celle où le Roi se rend au Vat Mai pour y célébrer la cérémonie du petit serment, le 3e jour de la lune croissante du 5e mois, correspondant au vendredi 12 avril de l'année 1929 (annexe II).

A l'occasion du nouvel an, tous les dignitaires de Luang Prabang se rendent au Palais pour y accomplir la cérémonie du *basi* afin de nouer solidement à la personne du Roi, à l'aide d'une formule de prières et de neuf fils de coton, non tordus, passés aux poignets de leur souverain, leurs vœux de bonheur, de prospérité et de longévité. Mlle S. Karpelès a pu également assister à la procession du clergé bouddhique qui, porté dans des pagodons, traverse toute la ville pour permettre aux fidèles de verser de l'eau parfumée sur les pieds des vénérables bonzes ; le surlendemain, elle suivit la procession royale escortée de musiciens et d'éléphants dont l'un porte le bât que le roi Anu de Vientiane a offert en 1780 à Luang Prabang. Le roi, assis dans un palanquin doré, surmonté de la royale ombrelle blanche, quitte le palais au son du canon et se rend au Vat Vixun et ensuite à la pagode de Xieng Thong. Tout le long du parcours la population vient respectueusement verser l'eau parfumée sur les augustes pieds de son souverain ; arrivé devant l'enceinte du Vat Vixun, le roi descend de son palanquin pour se rendre à pied à l'intérieur de la pagode où il accomplit ses devoirs religieux. Pendant ce temps, les ancêtres mythiques des Laotiens, les Pu Nhaeu Nhaeu, évoluent devant l'entrée Est du sanctuaire aux sons du khèn et d'un orchestre laotien.

---

(1) Voir ci-dessous l'arrêté du Résident supérieur au Laos donnant une organisation nouvelle au clergé bouddhique (annexe I).

La veille du jour de l'an, une grande partie de la population se transporte de l'autre côté du fleuve, sur la rive droite du Mékong, pour élever des *that* de sable qu'elle enduit de chaux et décore d'oriflammes, de cierges et de bâtonnets odoriférants. C'est pour accumuler, à l'entrée de la nouvelle année, autant de mérites et de bonheur qu'il s'y trouve de grains de sable ; en même temps on rend la liberté à des oiseaux et à des poissons, achetés la veille au marché.

C'est aussi pendant cette période de fête que l'on installe dans la cour du Vat Mai, sous un pagodon surmonté d'un long nāga-arrosoir, la statue du Prabang pour la cérémonie de l'aspersion ; pendant plusieurs jours, toute la population vient verser dans le corps du nāga l'eau parfumée de fleurs qui se déverse en pluie continuelle sur la divinité. On dispose également dans toutes les cours des autres pagodes de la capitale royale, des pagodons où l'on installe, après les avoir bien lavées et astiquées, de nombreuses statues du Buddha. Et trois jours durant, les fidèles escaladent l'échelle qui s'appuie contre le corps du nāga-gouttière pour y verser l'eau parfumée qui retombe en pluie sur toutes les statues.

Avant la fin des fêtes du jour de l'an, tous les chefs des pagodes de Luang Prabang se rendent au palais royal pour y recevoir, eux aussi, leur bain d'eau parfumée. Ils s'installent dans une cabine entourée de tentures rouges, spécialement dressée dans la cour du palais, et, deux par deux, ils reçoivent la douche odoriférante que le roi, la famille royale et les dignitaires du palais leur administrent par l'intermédiaire des longs corps de deux nāgas.

A l'occasion de la visite du Résident supérieur au Laos, le roi de Luang Prabang donna une grande soirée à laquelle assista toute la population de la ville et des villages avoisinants. Du haut du Phu Si des feux de Bengale jetaient des pluies d'étoiles d'or sur la ville, tandis que des gerbes de feux d'artifice illuminaient la longue allée dans la cour du palais. Les danses les plus caractéristiques sont celles des lanternes en forme de gigantesques fleurs de lotus, roses, bleues et crème, exécutées par des danseurs lu. Les autres danses et le théâtre *liké* ne sont que de pauvres réminiscences de la danse et du théâtre cambodgien, annamite et siamois.

Melle S. Karpelès a profité de son séjour à Luang Prabang pour visiter les pagodes de la capitale royale. Elle a été frappée par les panneaux de la porte, angle Sud, face Est, du Vat Pakhé qui représentent deux Européens, style XVIIIe siècle. Elle a retrouvé le même motif décoratif sur les panneaux d'une armoire à manuscrits laquée or, reléguée dans un coin obscur du sanctuaire du Vat Xieng Thong et qui semble avoir été exécutée d'après le même modèle que celui ayant servi pour les sculptures de la porte du Vat Pakhé. En dehors des *hotrai* en maçonnerie ou en bois laqué noir et or ou rouge et or, toutes les pagodes de Luang Prabang possèdent un autre édicule dont l'architecture varie et qui sert uniquement de dépôt aux statues que l'on n'a pu caser sur les autels surchargés. Toutes les statues plus ou moins mutilées sont généralement entassées les unes sur les autres, et, au milieu d'elles, on découvre des pièces dignes d'intérêt et caractéristiques du culte bouddhique au Laos : un coffret conique en bois laqué rouge pour le transport d'une statue du Buddha, tapissé intérieurement et extérieurement de tablettes votives représentant le Buddha attestant la terre ; de petits chars en bois sculpté ou en bronze pour transporter des statuettes du Buddha ; enfin une paire d'animaux en bois sculpté que l'on trouve à multiples exemplaires non seulement dans les dépôts, mais sur tous les autels des pagodes de Luang Prabang et qui représentent un cheval et un éléphant parés. Ces animaux sont

placés devant la chaire à prêcher, chaque fois qu'on lit le *Vessantarajātaka* pour commémorer le don du cheval et de l'éléphant par le futur Buddha dans une de ses existences antérieures.

Au milieu des centaines de statues qui encombrent les dépôts et qui ornent les autels, représentant des Buddhas marchant, debout, faisant l'abhayamudrā, assis, attestant la terre, ou méditant, il s'en trouve une seule, représentant le Buddha à la mangue. D'après sa facture, cette statue en cuivre daterait de la fin du XVIIIe siècle environ.

Grâce à la visite que le Résident supérieur au Laos a faite à S. M. le Roi de Luang Prabang, Melle Karpelès a également eu l'occasion de voir une partie du trésor inestimable, que l'on a trouvé dans le that de Mak Mo de Vat Vixun, lors de son effondrement définitif en 1927.

Dès 1914, dans le *BEFEO.*, t. XIV, n° 9, p. 96, M. Batteur signalait un premier effondrement de ce monument et l'inutilité de le réparer. C'est le roi Pha Visun Narath (fin XVe-début XVIe siècle) qui aurait fait élever ce that à la mémoire de sa seconde reine, et, au moment de son effondrement définitif, on y a trouvé :

179 statues de Buddha dont la hauteur varie de 0 m.05 à 0 m.31, en or massif, en argent, en cristal, en bronze, en cuivre, en faïence, dont les flammes et les socles sont sertis de pierres précieuses et en or. Les uns sont debout et marchant, les autres assis attestant la terre, méditant ou couchés. Parmi ces statues, il est intéressant de signaler la présence de cinq bronzes khmèrs, de la période angkorienne, qui représentent le Buddha paré sur nāga mesurant 0 m. 15 de hauteur (l'une de ces statues a perdu son nāga) ;

6 *that* en or, argent et cristal, dont le plus important, d'une valeur inestimable, est tout en or incrusté de pierres précieuses (les neuf gemmes prescrites) et mesure 0 m. 68 de hauteur sur 0 m. 18 de largeur. Il est orné de fleurs d'or, et quatre figures du Buddha décorent les quatre faces du stūpa ;

des marmites en or et en argent, des oriflammes en or, un nécessaire en or ciselé, des bagues de doigts de pied, des pierres précieuses en quantité, des fleurs d'or, un pendentif orné de pierres précieuses, des boîtes d'or incrustées de joyaux, des feuilles d'or de l'arbre de l'illumination, etc.

Tous ces objets sont actuellement déposés dans les coffres-forts du palais royal.

Melle Karpelès a profité de son séjour à Vientiane pour se renseigner sur le sort des ex-voto du That Luong signalés par M. Louis Finot dans le *BEFEO.*, t. III, p. 660, et qui, à ce moment-là, « furent recueillis et conservés à la Résidence supérieure ». Il lui a été impossible d'en retrouver la moindre trace, mais d'autres objets, provenant également du That Luong lui ont été signalés. Ils sont actuellement en dépôt au trésor de Vientiane. La caisse qui les contient a été scellée en présence du chef des bonzes de Vientiane, du trésorier particulier du Laos, de l'inspecteur indigène des affaires politiques et administratives et du chao mương de Vientiane, le 20 juillet 1926, et renferme : 2 *that* en or massif, 2 feuilles d'or, 2 boîtes en or, incrustées de pierreries, 2 fleurs en or, 1 bague d'or, 2 Buddha en pâte de bois, plaqués d'argent, 1 *that* d'argent, 1 boîte en argent.

A Thakhek, dans les bureaux du commissariat, se trouvent les pierres sculptées signalées par M. Batteur dans le *BEFEO.*, t. XXIV, p. 545, et qui étaient alors *in situ* à Mương Kao à 8 kilomètres de Thakhek. Il les décrit comme « semblant appartenir à l'art khmèr ». Melle Karpelès a reconnu des pierres d'angle en grès rosé, dont le motif décoratif représente des têtes de nāga de l'art khmèr le plus pur.

Au sujet de la fondation de Mương Kao, une légende locale attribue une origine khmère au premier roi de Mương Kao qui serait venu de Battambang pour régner sur cet ancien royaume.

Avant de regagner Phnom Penh, Melle Karpelès a passé par Hanoi où elle a remis au Gouverneur général de l'Indochine un projet pour la création d'un Institut bouddhique de l'Indochine française.

Annexe I.

Arrêté portant réglementation du clergé bouddhique du Laos.

Le Résident supérieur au Laos, Officier de la Légion d'Honneur,

Vu les décrets du 20 octobre 1911, portant fixation des pouvoirs des Résidents supérieurs et organisation financière et administrative de l'Indochine ;

Vu le procès-verbal de la commission nommée par arrêté du 11 juin 1924 à l'effet d'élaborer une réglementation du clergé bouddhique au Laos ;

Vu l'arrêté du 5 septembre 1927, portant promulgation des nouveaux codes laotiens,

Arrête :

Art. 1er. — Le clergé bouddhique est régi par la présente réglementation qui a pour objet :

1° de reconstituer le statut de ce clergé, en vue d'assurer la remise en vigueur du culte régulier, la conservation et la restauration des pagodes ;

2° de développer, en vue du relèvement intellectuel et moral du peuple, les écoles des pagodes où les enfants reçoivent les premiers éléments d'instruction.

Titre I.

Hiérarchie du clergé bouddhique.

Art. 2. — Dans chaque province du Laos, les pagodes et tous les religieux bouddhistes, bonzes et novices, sont placés sous l'autorité d'un chef de diocèse (*Chao Raxakhana*), siégeant dans une pagode du chef-lieu de la province, pour être en contact permanent avec le Commissaire du Gouvernement.

Art. 3. — Toutes les pagodes situées dans l'étendue d'une circonscription de Tassèng, constituent une paroisse (*khana*) placée sous l'autorité d'un chef de paroisse (*Chao khana*) dépendant directement du chef de diocèse (*Chao Raxakhana*) et résidant dans la pagode principale.

Art. 4. — Chaque pagode, avec les bonzes et novices qui y résident, est placée sous l'autorité d'un chef de pagode (*Chao Athikan Vat*) qui est placé immédiatement sous les ordres du chef de paroisse (*Chao khana*).

Titre II.

Recrutement des chefs religieux.

Art. 5. — Quand une pagode se trouvera privée du chef, par suite de décès, ou de toute autre cause, le bonze le plus ancien de la pagode devra en rendre compte immédiatement au chef de paroisse (*Chao khana*) qui en informera sans retard le Tassèng. Le chef de paroisse se rendra dans les trois jours à la pagode dont il s'agit, à l'effet de procéder avec les bonzes de cette pagode, le Naiban et les notables du village, au choix d'un nouveau chef de pagode (*Chao Athikan Vat*).

Une fois le choix fait, le chef de paroisse le soumettra par écrit, certifié par le Naiban, au chef de diocèse, par l'intermédiaire du Tassèng et du Chao mu-ng. Ce dernier le transmettra avec son avis au Commissaire du Gouvernement.

Art. 6. — Le chef de diocèse décidera, d'accord avec le Commissaire du Gouvernement, sur la ratification ou le rejet de la candidature qui lui sera soumise.

Dans le premier cas, il sera délivré, par le chef de diocèse, au nouveau chef de pagode un titre de nomination portant sa signature et son cachet, ainsi que l'attache du Commissaire du Gouvernement.

Dans le second cas, il sera ordonné au chef de paroisse de choisir, dans la forme fixée à l'article précédent, un nouveau candidat.

Art. 7. — L'installation d'un nouveau chef de pagode et la remise de son titre de nomination seront faites par le chef de paroisse, assisté du Tassèng.

Art. 8. — Quand une paroisse sera privée de chef, le Tassèng en informera immédiatement le Chao mu-ng qui le signalera sans retard au chef de diocèse par l'entremise du Commissaire du Gouvernement.

Le Chao mu-ng convoquera ensuite tous les bonzes de la paroisse intéressée, à l'effet de choisir avec le Tassèng et le Naiban le nouveau chef de paroisse.

Le choix fait, il le transmettra, avec son avis, au chef de diocèse par l'entremise du Commissaire du Gouvernement.

Art. 9. — Le chef de diocèse se prononcera, d'accord avec le Commissaire du Gouvernement, sur la candidature proposée. Si celle-ci est agréée, il sera délivré au nouveau chef de paroisse, un titre de nomination portant son attache et celle du chef de la province ; dans le cas contraire, il sera procédé à un nouveau choix dans les conditions fixées à l'article précédent.

Art. 10. — L'installation d'un nouveau chef de paroisse et la remise de son titre de nomination seront opérées par le chef de diocèse ou son délégué, assisté d'un délégué du Commissaire du Gouvernement, qui pourra être un fonctionnaire de la province ou le Tassèng.

Art. 11. — Le chef de diocèse est élu par l'ensemble des chefs de paroisse de la province. Cette élection, organisée par les soins du Commissaire du Gouvernement, est soumise par lui avec son avis, à l'approbation du Résident supérieur.

Art. 12. — L'installation du chef de diocèse dans ses fonctions et la remise de son titre de nomination, sont effectuées par le Commissaire du Gouvernement ou son délégué. Ce dernier sera un fonctionnaire européen du commissariat ou le Chao muong du chef-lieu de la province.

Titre III.

Devoirs des novices, des bonzes et des chefs religieux.

Art. 13. — Tout religieux (bonze ou novice) est tenu, sous peine des sanctions prévues par les règlements religieux, d'observer la discipline et les règles bouddhiques, d'étudier l'enseignement du Bouddha et de faciliter la tâche du chef de pagode.

Art. 14. — Deux ans après son admission dans l'ordre du clergé bouddhique, tout novice doit savoir lire et écrire le laotien, et tout bonze doit savoir lire le *Tham*. Tout religieux qui ne pourra pas justifier de ces connaissances sera exclu de l'ordre.

Art. 15. — Le chef de pagode est tenu de faire fonctionner par lui-même ou par les bonzes désignés par lui, une école de pagode où les enfants des villages environnants viennent apprendre l'écriture laotienne et le calcul.

Art. 16. — Il est responsable vis-à-vis de l'autorité religieuse supérieure :

1° de l'observation régulière du culte et des règles bouddhiques ;

2° de la discipline des bonzes, novices et élèves de sa pagode ainsi que des laïcs qui s'y trouvent de passage ;

3° de la tenue, de la conservation et de l'entretien des biens de la pagode, terrains, temples, habitations des bonzes, statues du Bouddha et autres objets du culte ou affectés à l'usage de la pagode.

Dans l'exercice de ses responsabilités et de ses fonctions d'ordre de discipline et de conservation, le chef de pagode peut, au cas où son autorité et ses propres moyens se trouveraient insuffisants, requérir l'assistance du Tassèng, du Phoban et des autres autorités administratives.

Art. 17. — Le chef de pagode doit exécuter les ordres de ses supérieurs hiérarchiques et signaler au chef de paroisse :

1° le nombre des bonzes et des novices de sa pagode ainsi que celui des enfants fréquentant l'école de pagode ;

2° les résultats de l'enseignement donné dans sa pagode ;

3° la conduite des religieux et toutes infractions commises par les bonzes et novices, tant envers les règles bouddhiques qu'envers les lois du pays ;

4° les admissions au froc ainsi que les décès des religieux ou les sorties des religieux de l'ordre du clergé bouddhique ;

5° les arrivées dans sa pagode des religieux venus de toute autre pagode ;

6° les départs pour s'installer dans une autre pagode des religieux placés sous ses ordres ;

7° l'état de sa pagode, des statues du Bouddha et de tous les biens appartenant au culte ;

8° la découverte et la disparition des statues du Bouddha et d'autres reliques religieuses à quelque endroit que cela se produise.

Art. 18. — Le chef de paroisse est tenu de veiller :

1° à l'exécution par les chefs de pagode et les religieux de sa paroisse des ordres de l'autorité religieuse supérieure ;

2° à l'observation des règles bouddhiques et de la présente réglementation par les chefs de pagode et les religieux de sa paroisse.

Il fera de fréquentes tournées dans les diverses pagodes de sa paroisse en vue d'inspecter les écoles de pagode, l'instruction des religieux et la conservation des biens appartenant au culte.

Il rendra compte au chef de diocèse de tous les renseignements tant fournis par les chefs de pagode que recueillis par lui-même au cours de ses tournées d'inspection.

Art. 19. — Le chef de paroisse doit tenir à jour, d'accord avec le Tassèng, un contrôle numérique et nominatif des pagodes et de tous les religieux de sa paroisse et signaler au chef de diocèse toutes infractions commises par les religieux de sa paroisse en formulant ses propositions.

Art. 20. — La correspondance du chef de paroisse au chef de diocèse sera transmise par la voie officielle du Tassèng, du Chao mương et du Commissaire du Gouvernement.

Art. 21. — Le chef de diocèse exerce, sous le contrôle du Commissaire du Gouvernement, son autorité, soit par des tournées personnelles ou de ses délégués, soit par des correspondances, sur tous les chefs de paroisse et de pagode et les bonzes de la province.

Art. 22. — Il tient à jour, d'accord avec le Commissaire du Gouvernement, un contrôle numérique et nominatif des pagodes et de tous les religieux de la province, ainsi qu'un registre à souche des imprimés des sagna (1).

Art. 23. — Il doit exiger des chefs de paroisse de le tenir au courant de tout ce qui intéresse la situation des pagodes et des religieux et l'exercice du culte dans chaque paroisse de la province.

Il rend compte au Commissaire du Gouvernement des faits importants relevant de sa compétence et lui soumet ses propositions.

Art. 24. — Le chef de diocèse est tenu d'inspecter périodiquement les paroisses et les pagodes et leurs écoles pour s'assurer de leur tenue, de leur fonctionnement et de leurs besoins.

---

(1) En siamois et en laotien, le mot *chāyā* désigne le nom (pāli) que prend le religieux en recevant l'ordination, et par extension le certificat sur lequel figure ce nom [N. D. L. R.].

Art. 25. — Des cachets spéciaux, insignes de leur dignité, seront donnés aux chefs de diocèse et de paroisse pour être apposés à l'appui de leur signature sur toutes les correspondances officielles.

Titre IV.

Admission dans l'ordre du clergé bouddhique.

Art. 26. — Nul ne sera admis au froc en qualité de novice s'il n'est âgé de 10 ans révolus, et en qualité de bonze s'il n'est âgé de 20 ans révolus.

Art. 27. — Tout individu âgé de moins de 18 ans, désireux de prendre le froc de novice doit être présenté par ses parents au chef de la pagode où aura lieu l'ordination.

A défaut de famille, le postulant doit être présenté par le Naiban qui certifiera son identité et sa moralité.

Art. 28. — Tout individu âgé de 18 ans et au-dessus désireux de prendre le froc de novice ou de bonze est tenu de demander au Tassèng, l'autorisation dont le modèle est annexé au présent arrêté.

Art. 29. — Le Tassèng ne délivrera, sous sa responsabilité, l'autorisation d'ordination qu'au candidat satisfaisant aux conditions énumérées dans le modèle d'autorisation précitée.

Art. 30. — Ont seuls qualité pour procéder à l'ordination des candidats au noviciat les chefs de pagode et leurs supérieurs hiérarchiques, et sont seuls qualifiés pour procéder comme *ouppasa* (1) à l'ordination des candidats au froc de bonze les chefs de paroisse et leurs chefs hiérarchiques.

Art. 31. — Tout religieux ayant qualité pour procéder à l'admission des candidats au froc est tenu de ne recevoir dans l'ordre du clergé bouddhique que les candidats qui auront satisfait aux conditions fixées aux articles 26 et 27 ci-dessus et justifié devant lui des connaissances suivantes :

1° Pour les candidats au noviciat : les dix règles fondamentales (*Sine Sip*) ; les quatre dogmes suivants : *Thatou Pattiavek, Patticoula, Tangtianika, Atita.*

2° Pour les candidats au froc de bonze : des connaissances ci-dessous : l'écriture laotienne ; les quatre règles suivantes : *Patimokhala Sangvalasine, Indrigna, Asiva palisukasine, Pattiaya Sinenisittasine* (2).

---

(1) Pāli *upajjho* ou *upajjhāyo*. [N. D. L. R.]

(2) En pāli : *dhātupaccavekkhanaṃ, paṭikkūlapaccavekkhanaṃ, taṅkhaṇikapaccavekkhanaṃ, atītapaccavekkhanaṃ ; — pātimokkhasaṃvarasīlaṃ, indriyasaṃvarasīlaṃ, ājīvaparisuddhasīlaṃ, paccayasannissitasīlaṃ.* [N. D. L. R.]

Art. 32. — Le religieux qui aura admis au froc un candidat ne satisfaisant pas à ces conditions sera déchu de son titre hiérarchique ; s'il récidive, il sera exclu de l'ordre du clergé bouddhique.

Art. 33. — L'ordination des bonzes et des novices sera accomplie conformément aux rites institués par les règles bouddhiques.

Titre V.

Identité des religieux.

Art. 34. — Le religieux qui procèdera à l'admission au froc des candidats âgés de 18 ans et au-dessus devra, à l'issue de la cérémonie :

1° retirer la carte d'impôt du nouvel ordonné et la remettre avec mention de la date de l'ordination, au Tassèng qui la fera parvenir au Chao muong et au Commissaire du Gouvernement en vue de la radiation du nouveau religieux des rôles d'impôts ;

2° délivrer au nouvel ordonné un *sagna* du modèle annexé au présent arrêté, fourni par l'administration et qui tiendra lieu de pièce d'identité à l'intéressé.

Le sagna sera délivré à tout bonze ou novice âgé de 18 ans et au-dessus.

Art. 35. — En cas de perte ou de détérioration d'un sagna, l'Ouppasa délivrera, après certification des dires du déclarant par le chef de pagode où il réside, un duplicata de la pièce perdue ou détériorée.

Si l'Ouppasa est décédé, la délivrance de ce duplicata sera faite par le chef de paroisse.

Titre VI.

Déplacements des religieux.

Art. 36. — Lorsqu'un bonze ou novice quittera sa pagode, le chef de cette pagode mentionnera ce changement de résidence au verso du sagna de l'intéressé et préviendra le chef de paroisse de la date du départ et du lieu de destination du dit religieux qui en informera le chef de diocèse.

Art. 37. — Tout bonze ou novice qui se déplacera dans l'intérieur du Laos devra être porteur du sagna qui lui est délivré.

Le chef de pagode qui voit arriver un bonze ou novice bonze étranger à sa pagode doit exiger de l'arrivant la production de son sagna. Si l'arrivant ne peut présenter cette pièce, le chef de pagode est tenu de conduire l'intéressé au chef de village et de signaler le cas au chef de paroisse. Les autorités administratives ouvriront une enquête et s'il résulte de celle-ci que le religieux en question n'a pas été régulièrement ordonné, il sera poursuivi et puni conformément à la loi.

Art. 38. — Si un religieux veut se rendre, soit temporairement, soit définitivement dans un des autres pays de l'Union indochinoise, il devra se munir du titre d'identité réglementaire. S'il veut se rendre à l'étranger, il devra se munir d'un passeport.

Dans ces cas, il remettra une demande écrite à son chef de pagode qui la fera tenir avec son avis au chef de paroisse, celui-ci la transmettra au Chao mương.

Le Chao mương demandera à l'Administration la délivrance des pièces nécessaires.

Art. 39. — Quand un bonze viendra de l'étranger demeurer, soit temporairement, soit définitivement, dans une pagode du Laos, le chef de cette pagode sera tenu d'en informer immédiatement le Naiban qui vérifiera immédiatement si cet étranger est porteur d'un titre d'identité ou d'un passeport.

Dans l'affirmative, le Naiban s'assurera si le permis ou le passeport trouvé porte le visa du Commissaire du Gouvernement.

Si ce visa manque, il transmettra la pièce trouvée au Chao mương qui l'enverra au Commissaire du Gouvernement.

Si l'intéressé ne possède ni titre d'identité ni passeport, le chef de pagode informera immédiatement le Naiban qui le conduira immédiatement au Tassèng et au Chao mương pour mise à la disposition du Commissaire du Gouvernement.

Titre VII.

Discipline.

Art. 40. — Tout bonze ou novice qui enfreindra la discipline religieuse sera puni des peines prévues par les règles bouddhiques.

Art. 41. — En cas d'infraction grave à ces règles ou de désobéissance aux ordres de l'autorité religieuse supérieure, ou de paresse dans ses études de la part d'un bonze ou novice, le chef de paroisse peut proposer au chef de diocèse de défroquer le religieux incriminé.

Le chef de paroisse doit, dans ce cas, adresser au chef de diocèse un rapport que le Chao mương transmettra après enquête, avec son avis, au Commissaire du Gouvernement qui examinera, d'accord avec le chef de diocèse, la décision à prendre.

Art. 42. — Si l'infraction à la discipline bouddhique est en même temps une infraction à la loi pénale, le Chao mương en saisira le tribunal compétent.

Art. 43. — Lorsqu'un religieux sera prévenu d'une infraction de la loi pénale, le chef de pagode à laquelle appartient ce religieux devra en être avisé ; et dans les cas où des poursuites seraient exercées, le prévenu devra être défroqué avant sa mise en jugement, conformément aux dispositions de l'article 75 du nouveau code pénal laotien.

Art. 44. — Le chef de diocèse est seul qualifié pour décider, d'accord avec le Commissaire du Gouvernement, le défroquement des religieux par mesure disciplinaire.

La formalité de défroquement des bonzes sera effectuée conformément aux rites de la discipline bouddhique par le chef de paroisse, et celle des novices par le chef de pagode.

Le sagna du religieux sortant lui sera retiré et envoyé avec mention de la date de la sortie de l'ordre du Tassèng en vue de l'inscription de l'intéressé sur les rôles d'impôts.

Le Tassèng fera en outre parvenir le sagna retiré au chef de diocèse par la voie officielle.

Art. 45. — Tout religieux défroqué par mesure disciplinaire ou dans les conditions prévues à l'article 78 du nouveau code pénal et qui reprendra ou tentera de reprendre le froc, sera puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans prévu au dit article du code pénal.

Titre VIII.

Construction et restauration de pagodes et de that.

Art. 46. — Tout religieux ou laïc, désireux de construire une nouvelle pagode, devra en demander l'autorisation au chef de diocèse.

Cette demande sera transmise par le Tassèng qui fera une enquête à l'effet de déterminer :

1° si la fondation d'une nouvelle pagode est justifiée et indispensable dans sa circonscription ;

2° si les fondateurs sont assurés d'un nombre suffisant de fidèles et de ressources pécuniaires suffisantes pour construire la nouvelle pagode projetée ;

3° si les habitants du village où sera fondée la nouvelle pagode seront en mesure d'assurer son entretien et celui des religieux qui y résideront.

Cette enquête terminée, le Tassèng transmettra la demande reçue à l'autorité supérieure pour avis du Chao muong et décision du chef de diocèse visée par le Commissaire du Gouvernement.

Art. 47. — L'autorisation de restaurer une pagode ruinée ou de construire un nouveau that devra être demandée dans les mêmes conditions et sera accordée par les mêmes autorités.

Titre IX.

Dispositions spéciales aux religieux bouddhistes du royaume de Luang Prabang.

Art. 48. — Le clergé bouddhique du royaume de Luang Prabang continuera à être réglementé par ordonnance royale de Sa Majesté le roi de Luang Prabang, rendue exécutoire par le Résident supérieur au Laos.

Titre X.

Dispositions transitoires.

Art. 49. — Les dispositions de l'article 14 ci-dessus ne sont pas applicables aux bonzes et novices ordonnés antérieurement à la date de l'entrée en vigueur du présent arrêté.

Art. 50. — L'Administrateur, Directeur des bureaux de la Résidence supérieure, et les Administrateurs chefs de province sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vientiane, le 10 mars 1928.

J. Bosc.

Annexe II.

Prestation du petit serment a l'occasion du nouvel an laotien(1).

Nous vous prions Théb Phra Kênthai, In-Phrom, Yomma-raxathirat, roi des enfers, Nang-Nat-noi-Mekhala, déesse du firmament, Nang Thorani, déesse de la terre, et vous, les trente-deux satellites des enfers, et vous, divinités qui demeurez dans les cieux, dans les forêts, dans toutes les montagnes, au bord des rivières et du Bokharani, célèbre lac d'où provient la pluie, divinités dans les profondeurs des eaux, et vous, divinités qui êtes omniprésentes, ainsi que Phraya Khout, le roi des aigles, Phraya Nak, roi des nâgas, Phra Narai, Phra Pheung, génie du feu, Phra Phaï, génie du vent, Phra Sourintha, roi des dieux, Phra Chand, roi de la lune, Phra Athit, divinité du soleil ; vous, les quatre gardiens des quatre points cardinaux du mont Méru, et vous, vingt-sept rois des nâgas, nous vous prions de vouloir bien descendre et vous réunir pour entendre cette prestation de serment.

Nous prions également les génies gardiens du palais et des monuments du royaume, de la pagode de Vat Visoune, de la montagne de Phou Souang, du Phatung, du Pha Ene, du Pha Tham-thêne, du Sop-Ou (Pak-Ou), Pha Thamting (Pak-Ou), Khoun-Lou et Oua-Khiène, du Pha Tang-Nai, du Pha Tathê, du Phra-Bat, du Phou-Si Sattanak qui domine notre capitale, du Chomkham, Chomphét, du Nang Kang-Hi, du Phouthao, du Sao Thak Khine Lak-Manh (génie tutélaire de la ville), du Thaikhan, du Xieng-Mêne, du Xieng-Dong, du Xieng-Lek, du Xieng-Thong, du Xieng-Mouak, du Xieng-Ngam, du Xieng-Mouane, du Xieng-Gnune, du Sangkhalok, du Xieng-Kèo Napa, autrefois si importants comme limite du Mékong avec ses quinze rois de nâgas, à savoir :

Nang Dame demeurant à Khok-thone, Nang-Done à Khok-Hua, Nang phom Fua à Tha-Sang, Thao Tong Kouang à Pak-Khan, Thao Thong Chane à Pha Diéou, Thao Kham Kiéou à Pha-Soua, Thao Boun-Gnua à Kong-Kaifa, Thao Khamla à Pha Bang-Thao Khampang à Phou-Sang, Thao Boun Kouang à Phou-Souang, Thao Bou-Gnuong à Kon-Mit-Ene, Thao Khamthêne à Pha Soua, Thao-Loua à Pha Soumsao, Outsou Phanak Chao à Sop-Dong, Thao Chaichamnong à Phrabat, Sisattanak Chao à Chomsi.

---

(1) Nous avons respecté, pour les noms propres, l'orthographe figurant dans la traduction qui nous a été communiquée. Pour rétablir une transcription scientifique et cohérente, il aurait fallu se reporter au texte original laotien auquel nous n'avons pas pu avoir accès. [N. D. L. R.]

Nous prions les deux frères ermites qui veillent sur la religion du royaume de Lane-Sang, les anges gardiens du Lyphi qui se trouvent au Sud du royaume (Khône), du Pha-daï qui se trouvent au Nord, du Pha Dang, ceux de la frontière de l'Ouest où se trouve le Siam, ceux de l'Est où se trouve l'Annam, ceux qui sont du Sud du royaume, du Mương Champasak (Bassac), d'Attopeu, de Mounlasi, de Sikhot, de Tabong, de Nong-Hane, ceux qui gardent les traces des pieds du Bouddha, de Phra Lak, de Xieng-Soume, du That ou Phanom, du Phra Bat Phone Sane Chane Thabouri (les traces des pieds du Bouddha à Vientiane), des deux Sang, des trois Nong, des quatre Lame, des cinq Si, du Mương Phane Nong Boua, du Xieng-Khane, du Kêne thao, du Mương Leui, du Mương Lay (Pak-Lay), du That Koung Chédi, pyramide de Dansai à la frontière du Siam, du Tone Mai-dou, l'arbre qui fut désigné comme limite, du Mương Thong, du Mương Va, du Mương Dan, du Nam Phoun, du Nam Houng, du Nala, du Pradeng, du Tat-Nam, du Mương Nan, rive gauche, du Nam Hang, du Nam Hao, du Mương Sai, de l'Ouest (sur la frontière de l'Annam), du Sop-Et (Mương Et), du Xieng Kho, du Mương Lane, du Samtaï, du Samnua, du Mương Vêne, du Mương Va, du Mương Chat, du Mương Soi, du Thong Kang, du Xieng Luong, du Sapouang, du Mương Poua, du Mương Pan, du Mương Son ; nous vous prions de venir entendre cette prestation de serment.

Nous prions aussi les anges gardiens des douze douanes du Nord du Laos, du Mương Thèng, du Nong Kouva Kavao, cet étang qui se trouve dans la plaine de Điện-biên phủ, du Khua Mak Namtao ou citrouille du temps de Khoun Boulomma Lasa, du Khua Khao-Kat ou liane du Mương Doi et Mương Douane, du Mương Ang, du Mương Fang, du Mương Lang, du Mương Gna, du Mương Lai, du Mương Lo, du Mương So, du Mương La, du Tha-Saï, du Pak-Tane, du Mương Xieng-Chane, du Pak-ma, du Mương Cha Naly, du Mương Yê, du Mương Bom, du Mương Thê, du Mương Chien, du Mương Chane, du Mương Pang, du Mương Mone, de tous les Sip-song-Chou-Thai, du Mương Mouak, du Mương Khouai, du Mương Mouï, du Mương Khang, du Mương Sieng Dong, du Mương Sai, du Tha Khoua, du Mương Vat, du Mương Khièng, Xieng Peung, de la source de Nam-Ou, du Phou Fang, limite du Mương Ahine, du Mương Houn Xieng-Houng, du Mương Va, du Mương Khoua, de la divinité Nang Ang-La, du génie Chao Kêne Kèo, ange gardien du Mương Ngoi, du Mương Sune, du Mương Nga Nakhok, du Mương Houn, du Mương Beng de la province de Mương Sai, du Mương Là, du Mương Luong Phou-kha, du Mương Pha, du Mương Hane, génies de la demeure des Khas Kao, Khas Lamet, des Khas Lamang, qui demeurez dans le Nam Tha, génies du Pha Dai, du Pha Dang, limite du Laos de 900. 000 wahs de long et de 700. 000 wahs de large.

Nous vous invitons tous à venir assister comme témoins à cette cérémonie au milieu de tous ceux qui sont déjà rassemblés pour cette circonstance devant les statues des Bouddhas et bonzes.

Nous vous prions également, anges gardiens de l'univers, génies aux pouvoirs absolus, dont les yeux sont perçants et dont les oreilles perçoivent tout, génies du firmament du ciel et des neuf cieux supérieurs, de vouloir bien écouter cette déclaration ; nous vous prions également, anges gardiens des montagnes, des vallées, des ruisseaux, des îles, des forêts, des villes, des pagodes, des maisons, ainsi que Phra Sua Mương, Phra Song Mương, Phra Lak Mương, Phra Phan Mương, les quatre célèbres gardiens du royaume, et tous génies de venir assister à cette

cérémonie avec les Chao Khana, les premiers d'entre les bonzes du Roi et d'être témoins de cette assemblée de princes de la famille royale, de dignitaires, de mandarins et de petits fonctionnaires civils et militaires qui ont tout le cœur en joie à l'occasion de la cérémonie du serment que l'on va faire au Gouvernement de la République française et à Sa Majesté le Roi de Luang Prabang.

Nous demandons, en outre, que le bonheur ou le malheur récompense ou punisse, selon qu'ils le mériteront, tous ceux ici présents qui vont également prêter serment ; nous allons le faire au nom de tous, d'après les termes suivants :

Le Gouvernement de la République française et Sa Majesté le Roi de Luang Prabang seront miséricordieux envers les princes de la famille royale et les dignitaires, savoir : les Chao Krom, Chao Phraya Luong, Phraya, Phya, Tasseng, notables, chefs de villages et militaires et toutes les populations, afin d'avoir la paix, c'est-à-dire la tranquillité pour que tout le monde puisse gagner sa vie et nourrir sa famille et même ses serviteurs et que le bonheur règne dans le royaume tout entier grâce à la puissance, à l'aide et à la haute intelligence de ceux qui doivent gouverner avec justice.

Que tous réfléchissent avant de faire quoi que ce soit ; que ceux qui le méritent soient récompensés, que tous ceux qui agissent mal soient punis, et enfin que tous se comportent équitablement envers tous les habitants du royaume ! Nous jurons d'agir et de servir avec fidélité ; si nous ne servons pas le Gouvernement de la République française et Sa Majesté le Roi de Luang Prabang avec fidélité, et si nous les trahissons ou cherchons à les trahir, soit en action, soit en pensée, si nous cherchons à aller avec les étrangers qui seraient ennemis de ces deux gouvernements pour leur porter préjudice, si nous voyons ou entendons parler de quelqu'un qui veut trahir ou faire du mal au Gouvernement de la République française et à Sa Majesté le Roi de Luang Prabang ; si nous ne les prévenons pas immédiatement, nous prions Phomma-Thèp-phada, l'ange gardien du palais, Louk-Kha Thèp-phada, l'ange gardien des forêts, Akhasa Thèp-phada, et les quatre Thao Chattou-lokabane, et tous les autres puissants génies de nous punir d'une manière terrible, soit en nous coupant en morceaux, soit en nous foudroyant, ou en nous tuant à coups de sabre ou avec des armes puissantes, ou en nous empoisonnant ; soit en nous faisant dévorer par des bêtes sauvages, ou piquer par des animaux venimeux qui vivent dans l'eau ou sur terre ; nous souhaitons que ces maux nous arrivent, si nous devenons des traîtres, afin que nous soyons exterminés. Nous souhaitons aussi d'être atteints de maladies affreuses ou de calamités pour mourir aussi misérablement que possible afin que l'univers en soit témoin.

Et après notre mort, pour nous punir de notre ingratitude, nous demandons à aller renaître pendant des milliers de générations dans les enfers pour être consumés par les flammes du feu éternel ; et lorsque nous aurons terminé la somme de nos malheurs, que nous allions renaître dans n'importe quel continent sans plus souhaiter trouver ni plaisir ni bonheur.

Et lorsque nous aurons quitté de nouveau ce monde, nous ne demanderons pas à rencontrer le Phra Phoutha-Chao, le Phra Thamma-Chao et le Phra Sangkha-Chao qui viennent absoudre les péchés en ce monde, afin de permettre aux pécheurs de monter au ciel ; et si nous les rencontrons, nous les prierons de ne pas nous accorder de pardon.

Si nous restons fidèles et soumis au Gouvernement de la République française

et à Sa Majesté le Roi de Luang Prabang, nous prions Phomma-Thèp-phada, Louk-Kha-Thèp-phada, Akhasa-Thèp-phada, les quatre Thao Chattou-lokabane et les génies qui exercent leur puissance dans l'univers entier, ainsi que le Phra Lak-Mương, Phra Sua-Mương, Phra Song Mương de venir nous protéger, nous qui accomplissons nos devoirs et qui sommes équitables, afin que nous soyons heureux et que nous puissions ne rencontrer que bonheur et éviter tous les malheurs dont nous venons de parler.

Lorsque nous aurons bu cette eau du serment, nous souhaitons qu'elle dissipe nos tourments, qu'elle nous rende glorieux, joyeux, beaux ; que nous puissions échapper à toutes les maladies et atteindre un âge avancé, la prospérité et que, lorsque le terme de notre vie sera venu, que notre sort soit aussi doux que le sommeil, et qu'une fois au paradis, nous puissions jouir d'un bonheur éternel.

Et si nous devons renaître en ce monde, nous souhaitons d'y paraître couverts de gloire, vivant dans la prospérité et jouissant de toutes sortes de bonheur et de pouvoir rencontrer en même temps le Phra Phouttha-Chao, le Phra Thamma-Chao, le Phra Sangkha-Chao, afin qu'ils nous accordent tous les désirs que l'on peut concevoir dans les paradis et qu'ils écartent de nous tous les malheurs en récompense de notre fidélité.

INDES NÉERLANDAISES.

— M. le Prof. Schrieke, directeur du Département de l'Instruction publique et des Cultes aux Indes néerlandaises, a été chargé d'une mission officielle en Indochine par son gouvernement. Reçu, à Saigon, par M. le Gouverneur de la Cochinchine, il s'est rendu à Hanoi, où il a séjourné du 20 au 29 octobre 1929.

M. le Prof. Schrieke a visité tous les établissements d'enseignement français et franco-indigène ainsi que les principaux établissements scientifiques: Ecole française d'Extrême-Orient et Musée, Services géologique et géographique, Institut Pasteur, Service des Archives et des Bibliothèques, etc.

La mission de M. le Prof. Schrieke avait pour objets principaux l'étude de l'organisation et du fonctionnement des services se rattachant à l'instruction publique et aux études archéologiques. Elle tendait, surtout, à resserrer les liens unissant déjà les institutions savantes de l'Indochine et des Indes néerlandaises, suivant une entente établie récemment entre MM. Stein Callenfels, directeur p. i. du Service archéologique de Java, et M. Goloubew, secrétaire de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, délégué au IVe Congrès de Batavia en mai 1929 (1). Cette entente dont le voyage de M. le Prof. Schrieke est une première et très heureuse manifestation, aura pour résultat, dans un avenir prochain, des échanges de savants entre les deux pays et, par suite, une extension de relations qui ne peut manquer d'avoir les meilleurs résultats pour la bonne marche des recherches et des travaux scientifiques de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Avant de quitter le Tonkin, M. le Prof. Schrieke a prononcé, au dîner qui lui était offert le 27 octobre, une allocution au cours de laquelle, faisant un rapprochement

(1) Voir ci-dessous.

entre l'œuvre de la France en Indochine et celle de ses compatriotes aux Indes néerlandaises, il a parlé de l'importance de la tâche éducatrice incombant aux deux nations.

M. Schrieke a quitté Hanoi le mardi 29 octobre au soir par le train direct, et gagné Saigon par Hué, Tourane, Quảng-ngãi et Nha-trang. De Saigon, il s'est rendu, après une halte de deux jours et demi, à Phnom Penh et Aṅkor. Il a séjourné à Aṅkor les 9 et 10 novembre et a visité les ruines sous la conduite de M. Marchal, membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, conservateur du Groupe d'Aṅkor. Il s'est ensuite rendu au Siam où l'appelait la suite de sa mission.

M. Schrieke a remis à l'Ecole un film représentant les bas-reliefs de Borobudur.

— *Projet d'échange de personnel scientifique et technique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient et du Service archéologique des Indes néerlandaises*, établi par MM. P. V. van Stein Callenfels et V. Goloubew (approuvé par M. le Gouverneur général de l'Indochine, par lettre n° 706 S. du 12 août 1929).

Les avantages que présente cet échange, ayant déjà fait l'objet d'une correspondance entre le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient et le Chef du Service archéologique des Indes néerlandaises, il n'y a pas lieu d'y revenir dans la présente notice.

Par contre, il est nécessaire de fixer, avec toute la précision possible, les conditions matérielles et administratives dans lesquelles pourrait s'effectuer cet échange.

Le personnel envisagé comporte quatre catégories :

a. directeur et chefs de service ;

b. savants spécialisés dans les langues, littérature, histoire, ethnologie, etc., de l'Orient ;

c. architectes et agents techniques ;

d. préhistoriens.

Pour chacune de ces catégories, il y a lieu d'établir un programme spécial, comprenant, entre autres, un séjour à Hanoi ou à Weltevreden pour la visite des musées et bibliothèques et pour un cours spécial à donner aux savants des catégories *b* et *c* dans l'histoire et l'archéologie du pays qu'ils vont visiter.

La durée de séjour est de trois à six mois, sauf pour les catégories *a* et *d*, où le séjour sera réglé à chaque occasion.

Les frais de mission seront supportés par le Gouvernement intéressé. L'Indochine et les Indes néerlandaises s'engagent à offrir aux savants étrangers, travaillant sur leur territoire, toutes les facilités possibles, notamment en ce qui concerne le déplacement par chemin de fer, auto, etc., et le logement dans les bungalows gouvernementaux.

Les savants, chargés de mission, acceptent de plein gré l'autorité morale et hiérarchique du directeur ou chef de l'institution auprès de laquelle ils sont accrédités. Bien entendu, ils restent en contact permanent avec l'institution dont ils font partie et à laquelle ils peuvent adresser les communications et rapports qu'ils jugeront utiles.

Les droits de première publication des résultats de recherches par le personnel d'une des institutions, que les savants en mission visiteront, restent à l'institution qui a entamé les recherches.

NÉCROLOGIE

Léonard-Eugène AUROUSSEAU

(1888 † 1929).

Le 24 janvier 1929 est mort à Yerres (S. et O.), à l'âge de quarante ans, Léonard-Eugène Aurousseau, directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Le radiogramme qui fit connaître la triste nouvelle à ses collaborateurs en Indochine, ne contenait aucun détail précis. Les lettres laissées par le défunt ne permettent point d'élucider les raisons qui le déterminèrent à mettre fin à ses jours. Pendant son congé en France, il avait vécu dans un isolement presque complet. On le savait souffrant, découragé par de fréquents accès de paludisme, mais personne n'avait soupçonné la gravité de la crise morale qu'il traversait. Sa mort restera donc une navrante énigme pour ceux qui l'ont connu et aimé.

Né le 12 juillet 1888 à Cannes, L. Aurousseau fit ses premières études aux collèges de Saintes, de Montluçon et de Montbéliard ; il entra ensuite au lycée Henri IV à Paris. Dès l'âge de quatorze ans, son imagination avait été attirée par l'Extrême-Orient. Lorsqu'il eut obtenu son diplôme de baccalauréat, il se fit inscrire à l'Ecole des Langues orientales où il devint l'élève de M. A. Vissière. En même temps, il suivait les cours d'Ed. Chavannes à l'Ecole des Hautes Etudes.

Grâce aux excellentes leçons de M. Vissière, le jeune étudiant vint aisément à bout des premières difficultés. Il apprit le mécanisme de l'écriture chinoise et réalisa de rapides progrès dans le *kouan-houa*. Mais ce fut l'enseignement de Chavannes qui l'initia aux problèmes de la sinologie moderne et lui fit entrevoir, dans toute sa vaste étendue, le domaine où allait s'engager son activité scientifique.

On sait quel maître prodigieux a été Edouard Chavannes. Travailleur puissant et discipliné, homme affable, esprit ouvert à tout ce qui est grand et beau, il avait la confiance absolue de ses élèves et savait éveiller en eux des dons précieux. Ses conseils et ses entretiens disciplinaient leur ardeur, la rendaient plus consciente, plus appliquée. Son exemple les incitait à se donner entièrement à leur tâche, à ne pas ménager leurs efforts.

L'action animatrice de Chavannes s'exerçait autant par la parole que par le rayonnement qui semblait émaner de toute sa personne, et surtout de ses yeux bleus au regard limpide et pénétrant où s'allumait de temps à autre comme le reflet d'une flamme intérieure. Aussi ses disciples avaient-ils pour lui une admiration infinie. Il était leur grand ami autant que leur maître spirituel. Ce sentiment se reflète dans une page de L. Aurousseau écrite en 1922 à propos de la réédition d'une étude de Chavannes sur *L'Expression des vœux dans l'art populaire chinois* (1).

(1) *BEFEO.*, XXII, 298.

« Je n'ai pu me défendre, en relisant ce joli travail, d'une intense émotion. J'ai été reporté soudain à quinze années plus tôt, en 1908, dans une salle de l'École des Hautes Etudes, où Edouard Chavannes venait d'ouvrir son cours à la section des Sciences religieuses. Nous étions là une dizaine d'étudiants venus pour l'écouter, et notre maître, si jeune encore, semblait au milieu de nous un frère aîné affable et bienveillant. Avant de commencer sa première leçon qui portait, je me le rappelle, sur les caractères chinois formés par associations d'idées et en rapport avec les conceptions religieuses, Edouard Chavannes distribua à chacun de ses auditeurs un tirage à part d'un de ses articles, paru quelques années plus tôt dans le *Journal asiatique* et intitulé *De l'expression des vœux dans l'art populaire chinois.*

« Le choix que notre professeur, parmi ses nombreux travaux, avait fait de cet article particulier pour être offert en don d'heureux augure, n'était pas dicté par le hasard. Il ne voulait pas non plus marquer seulement l'ouverture d'une série nouvelle de leçons ou le désir du maître d'exprimer, à la chinoise, ses vœux pour les futures recherches de ses étudiants.

« En nous offrant cette petite étude, Edouard Chavannes savait qu'elle nous instruirait et qu'elle nous séduirait. Aucune ne pouvait mieux faire comprendre et faire aimer la Chine à des apprentis sinologues ; de plain-pied, elle devait nous révéler, dans un de ses aspects curieux, la vie réelle de ce pays et la bonne méthode philologique qui permet de la découvrir.

« En effet, on retrouve dans ces quelque quarante pages la solidité et la saveur de toute l'œuvre d'Edouard Chavannes. L'érudition y est riche, ingénieuse et pénétrante, quoique discrètement voilée ; la science y demeure souriante et le style d'une délicate limpidité. On nous fait pénétrer ici dans un sujet en apparence restreint, mais pour mieux nous montrer, en manière de conclusion, comment il faut en sortir et s'élever aux vues générales. »

L'année à laquelle se rapporte cette page marque un point culminant dans l'activité de Chavannes. Il venait d'accomplir son voyage archéologique dans la Chine septentrionale et travaillait à la mise au point des matériaux rapportés par lui du Ho-nan, du Chan-tong et de la Mandchourie. Dans ses cours au Collège de France et à l'École des Hautes Etudes, il ne se contentait pas, ainsi que l'avaient fait ses prédécesseurs, de traduire et de commenter des textes. Il appuyait son enseignement sur une riche documentation plastique qui initiait ses auditeurs à l'art monumental de la Chine.

Ce fut pour « l'apprenti sinologue » comme la résurrection d'un monde insoupçonné de lui, où le témoignage des pierres sculptées s'ajoutait à celui des textes et où la vision esthétique avait sa large part. Non moins profonde fut l'impression produite sur lui par le retour de la mission Pelliot qui venait de traverser l'Asie centrale et rapportait un grand nombre de manuscrits, de peintures, de statues, d'estampages et de photographies.

En automne 1910, Aurousseau partait pour l'Indochine pour y être affecté comme jeune soldat de la classe 1909, à un régiment d'infanterie coloniale. Les dieux de la mer ne lui furent pas propices. Au large de Tourane, une tempête formidable se déchaîna. C'était le fameux typhon du 27 septembre qui dévasta Đồng-hới et une grande partie du Nord-Annam. Désemparé et ayant ses machines disloquées par les coups de roulis, le *Colombo*, paquebot annexe des Messageries Maritimes, ne put se mettre à l'abri des vagues et faillit se perdre. Il s'échoua finalement devant l'île du

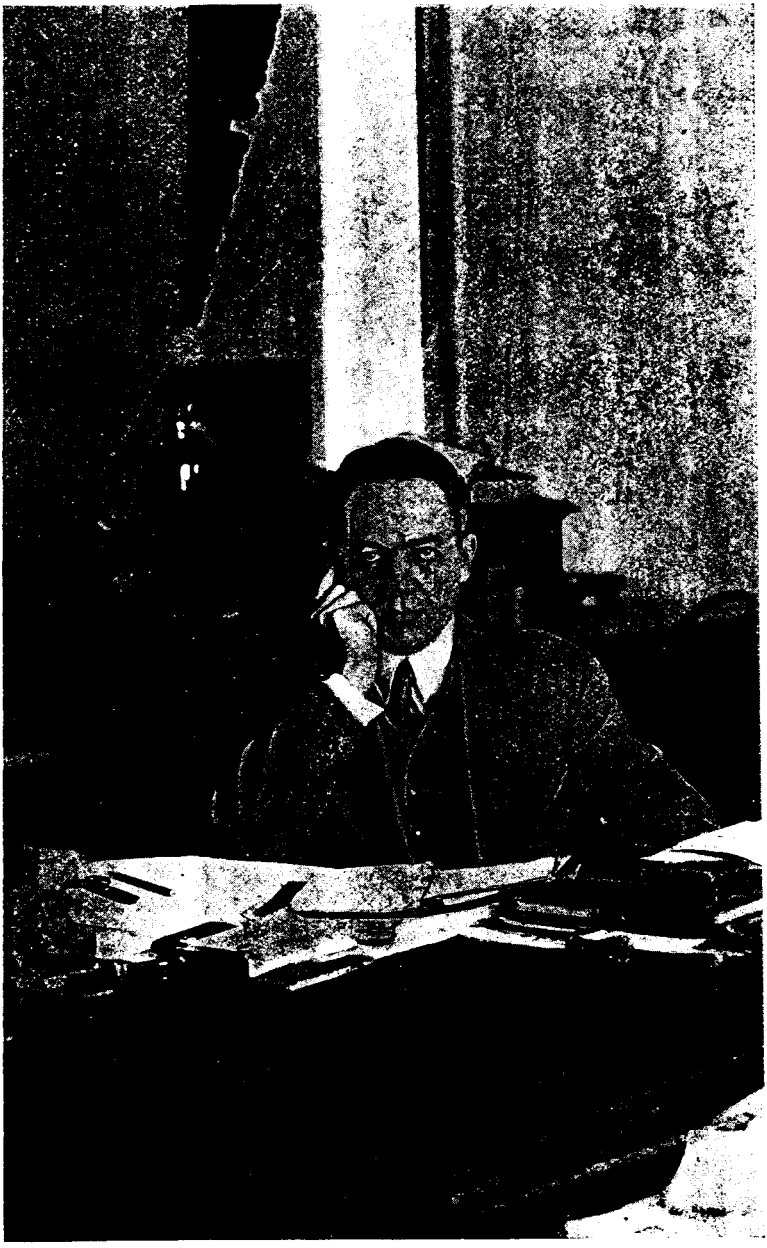

Léonard Eugène AUROUSSEAU.

Tigre où un aviso de la marine de guerre vint à son secours. Les voyageurs furent quittes pour l'émotion et la perte de leurs bagages.

Arrivé à Hanoi, le jeune sinologue fut incorporé au 10e Colonial. Il obtint la permission de travailler à l'Ecole Française d'Extrême-Orient à laquelle il appartenait déjà moralement et où Claude Maitre, son futur directeur, lui fit un amical accueil. Sa nomination comme pensionnaire de cette Institution eut lieu en 1911.

En février 1912, Aurousseau est chargé d'une mission pour la Chine. Après un séjour de quatre semaines à Changhai, il se rend à Hang-tcheou où il étudie le *Sseu-k'ou ts'iuan chou* ou *Catalogue Impérial* déposé par K'ien-long dans le Wen-lan-ko. Hang-tcheou, avec ses jardins déserts et ses palais envahis par les herbes, lui laisse un souvenir ineffaçable ; il y éprouve les mêmes sensations que d'autres voyageurs ont connues à Venise, à Ravenne, à Bruges... Le grand silence de la ville morte, propice à ses recherches, l'incite à étudier l'histoire des derniers empereurs Song et à rassembler quelques matériaux sur celle de leurs implacables adversaires, les barbares Kin. Il s'installe ensuite à Péking où il restera six mois. Ce long séjour n'est interrompu que par un voyage à K'iu-fou hien, la ville natale de Confucius, voyage fait en compagnie du Dr P. L. Couchoud qui en évoquera plus tard le souvenir dans un captivant essai de *Sages et Poètes d'Asie.*

A Péking, Aurousseau se livre à de studieuses recherches dans les bibliothèques publiques et privées ; elles aboutissent à la découverte de plusieurs ouvrages encore inconnus de nos sinologues, et à l'achat, pour l'Ecole Française, d'un manuscrit du *Houa-yi yi-yu* en 13 volumes, compilé par Mao Po-fou vers 1580 et provenant de la collection de Yang Cheou-king. Il rapporte également de ce premier voyage en Chine une collection de statuettes funéraires en terre cuite datant des T'ang.

Après le retour à Hanoi, se dessine une phase nouvelle dans l'activité du jeune orientaliste. Jusqu'ici il n'avait fait que de la sinologie pure. Il va se consacrer maintenant aux études sino-annamites. Ses recherches embrassent les domaines les plus variés : géographie historique, littérature, relations avec la France et la Chine, législation, mœurs et coutumes religieuses, archéologie, épigraphie, linguistique. Le fonds annamite de l'Ecole Française constitue pour lui une mine d'informations inépuisable et son directeur, Claude Maitre, lui prodigue ses précieux conseils et le guide dans son travail. Une nomination inattendue devait rendre son contact avec l'Annam plus serré et plus intime. En été 1913, un an à peine après son retour de Chine, il fut appelé, par arrêté du Gouverneur général Sarraut, à remplacer, comme précepteur p. i., auprès de l'empereur Duy-tân, M. Ph. Eberhardt, qui venait de partir en congé. Le 1er août, Aurousseau arrivait à Huê pour prendre ses fonctions. Il ne devait quitter l'Annam qu'en novembre 1914.

Un dossier conservé à l'Ecole Française contient quelques lettres et notes relatives à cette époque de sa vie. Leur lecture nous renseigne surtout sur la nature de ses fonctions et sur ses relations avec le jeune empereur. Celles-ci paraissent avoir été empreintes d'une réelle cordialité. Le souverain adolescent et son précepteur passaient ensemble une grande partie de la journée. Chaque après-midi, ils faisaient une longue promenade soit en automobile, soit en barque, dans le décor idyllique de la Rivière des Parfums, ou bien ils allaient prendre le frais dans le jardin d'été, au bord des bassins fleuris de lotus et ombragés de vieux arbres. Le programme d'études comportait des leçons de physique, d'histoire, de français, de langue chinoise classique, de géographie. L'enseignement des lettres y tenait une place prépondérante.

Parmi les auteurs français, dont les œuvres devaient former l'esprit du jeune prince, figuraient Pascal, Fénelon, La Bruyère, les Encyclopédistes et Victor Hugo. L'empereur prenait du plaisir à lire les *Misérables* et à les annoter ; il travaillait même à un commentaire volumineux, où l'œuvre du grand poète romantique était analysée par chapitres, et auquel devait s'ajouter une sorte de lexique ou d'index général. C'était là une fort louable entreprise. Aussi faut-il regretter que le jeune souverain l'ait abandonnée pour d'autres desseins.

Aurousseau profita de son séjour à Huê pour pousser à fond ses travaux sur l'histoire et la littérature annamites. Il se trouvait en contact permanent avec le Bureau des Annales (Sử-quán) et travaillait presque quotidiennement dans la Bibliothèque impériale (Nội-các). Un nombre considérable de manuscrits ont été compulsés par lui et copiés par ses soins.

Dans la pensée d'Aurousseau, le résultat de tous ces travaux devait se condenser en une histoire de l'Empire d'Annam depuis ses origines jusqu'à l'époque de Gia-long, œuvre définitive autant que possible, et où, en tout cas, ne serait négligé aucun des éléments d'information dont peut disposer un chercheur consciencieux et méthodique. On peut apprécier l'étendue de ces recherches en lisant l'article consacré par lui au livre de M. G. Maspero, *Le Royaume de Champa*, dans le tome XIV du *Bulletin*.

Sous l'apparence modeste d'un compte rendu, cet article nous offre en réalité une étude très poussée sur les origines des Chams et leurs rapports avec la Chine et l'Annam. Aurousseau insiste notamment sur l'importance que présentent les renseignements de source chinoise, peu utilisés par l'auteur du livre. Il signale, entre autres, un passage du *Chouei king tchou* qui permet de serrer de plus près les problèmes relatifs à la première capitale du Lin-yi, le Simhapura des inscriptions chames. Il situe cette ville dans le Quảng-nam, là où se trouvent les ruines de Trà-kiệu. A cette localisation Aurousseau en ajoute une autre, celle de K'iu-sou, place forte des Chams, dont l'enceinte de briques et les treize tours se dressaient au IVe siècle de notre ère non loin de l'emplacement de la ville actuelle de Huê. D'un grand intérêt sont également les pages consacrées à l'ancienne commanderie du Je-nan. Aurousseau en détermine les frontières et indique la situation exacte de ses cinq principales villes. Non moins ingénieux et instructif est l'exposé des relations politiques entre la Chine des Ming et le royaume cham du XVe siècle, déjà très affaibli et sur le point de succomber sous la poussée annamite. Ainsi, Aurousseau nous fait connaître les termes authentiques de la lettre où Jaya Simhavarman V rend compte au Fils du Ciel de ses griefs contre l'Annam et le supplie de faire administrer ce pays turbulent par des fonctionnaires chinois. Ce fut cette lettre qui décida, comme on sait, l'Empereur de Chine, à s'immiscer dans les affaires de l'Annam et à prendre parti contre les Hồ.

Aurousseau resta à Huê plus d'une année. C'est là que fut célébré, en janvier 1914, son mariage avec Mlle Gabrielle-Jeanne-Marie Charles, fille du Résident supérieur J. E. Charles.

Pendant les premiers mois de la guerre, Aurousseau, après une courte période d'instruction, est maintenu provisoirement à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, où il est nommé professeur d'histoire et d'archéologie par arrêté du 26 avril 1915. Il est envoyé ensuite en mission spéciale à Hongkong. Il y séjourne quelques semaines et rapporte de ce voyage un petit lot, fort bien choisi, de peintures chinoises anciennes.

Mobilisé bientôt après comme simple soldat au 9e colonial, il part en 1916 pour la France, où sa connaissance du chinois et de l'annamite le fait affecter, comme interprète, à divers groupements de travailleurs coloniaux, notamment à celui de la 5e Région à Orléans, composé en partie de coulis recrutés en Chine. En septembre 1918, il est mis à la disposition de la mission française en Sibérie et part pour Kharbine.

Aurousseau se trouvait encore en France lorsque mourut Ed. Chavannes. La disparition du maître qui avait été pour lui plus qu'un ami et à qui il avait voué un véritable culte, l'affecta vivement. Désormais, dans sa vie et son activité de travailleur scientifique, il y eut comme un vide que rien ne vint combler.

Au printemps 1920, nous retrouvons Aurousseau à Hanoi, où il est chargé des fonctions de secrétaire p. i. de l'Ecole Française pendant l'absence de Noël Peri, alors en mission au Japon. Le 17 septembre de la même année, il est nommé professeur de chinois à l'Ecole Française, en remplacement de son camarade Henri Maspero, appelé à occuper la chaire de sinologie au Collège de France.

Ses fonctions administratives ne lui permettent plus de se consacrer entièrement à ses travaux de sinologie. Il continue, néanmoins, ses investigations sur l'histoire de l'Annam, fait estamper de nombreuses stèles dans diverses provinces du Tonkin et travaille au catalogue du fonds chinois. A la Société de Géographie, il fait une conférence sur l'histoire de Hanoi (1). Le *Bulletin* de 1921 fait paraître de lui une note sur l'étymologie du mot *sampan* et un *Exposé de géographie historique du pays d'Annam* traduit du *Cương mục*. Enfin, il rédige un grand nombre de comptes rendus dont plusieurs dépassent le cadre assigné d'habitude à ce genre d'articles et doivent être considérés comme des travaux de réelle valeur scientifique, fondés sur des recherches personnelles. Nous n'en mentionnerons ici qu'un seul : celui où est analysée la thèse de doctorat de Charles B. Maybon sur l'*Histoire moderne du pays d'Annam*, article magistral qui comporte la mise au point, à l'aide de textes chinois, d'une foule de problèmes. On regrette presque que l'auteur de cette remarquable étude n'ait pas utilisé les matériaux accumulés par lui avec tant de soins et de persévérance autrement que sous la forme, toujours ingrate, d'un article critique.

En octobre 1921, Aurousseau est chargé d'une mission d'études au Japon, en Corée et en Chine. Retenu à Hanoi par ses travaux et ses préoccupations administratives, il ne quitte l'Indochine que le 24 avril 1922.

A Kyōto et à Tōkyō, les noms de Chavannes, de Noël Peri et de Claude Maitre lui ouvrent toutes les portes. Il visite des musées et des collections particulières. Ses investigations dans les bibliothèques sinologiques du Japon lui livrent des documents intéressants, et dont un certain nombre se rapportent à l'Indochine. Il les fait copier et il fait photographier en même temps une dizaine de documents inédits en écriture jučen (2). A Tōkyō, il est l'hôte de M. Paul Claudel à l'ambassade de France. Il a ainsi la bonne fortune de vivre pendant quelques semaines dans l'intimité d'un écrivain

(1) Dès 1913, Aurousseau était préoccupé de rassembler des matériaux intéressant l'histoire locale du Tonkin. De cette année date une étude sur le Văn-miếu ou Temple de la littérature à Hanoi parue dans la *Revue Indochinoise*, juillet 1913, p. 1 sqq.

(2) Parmi les travaux inachevés du défunt se trouvent les éléments d'un vocabulaire jučen qui pourra sans doute faire l'objet d'une publication posthume.

d'élite dont la pensée esthétique et morale avait profondément pénétré dans son esprit. Le séjour au Japon fut brusquement interrompu par un télégramme qui le rappelait en Indochine : N. Peri était mort des suites d'un accident d'automobile et il devait lui succéder comme secrétaire de l'Ecole Française.

Ayant renoncé à sa mission et abandonné pour longtemps tout projet de voyage, Aurousseau se remet résolument à ses recherches sur l'histoire de l'Annam. Bientôt une partie de son travail se trouve suffisamment avancé pour qu'il puisse rédiger un mémoire sur *La première conquête des pays annamites* qui paraît dans le tome XXIV (1924) du *Bulletin*. Cet article donna lieu, on le sait, à de vives controverses (1). L'auteur y prend position contre la thèse de M. H. Maspero qui localise la fameuse commanderie des Eléphants (Siang), créée sous les Ts'in, dans les limites de la Chine actuelle et qui en prolonge l'existence jusqu'en 76 av. J.-C. Il propose de situer la commanderie en question dans le Tonkin et l'Annam, jusqu'au Cap Varella, et de la considérer comme étant rayée de la liste des provinces chinoises à partir de l'an 210 av. J.-C. Si son opinion, fondée principalement sur une note du *Ti li tche*, le chapitre géographique du *Ts'ien Han chou*, se rattache à une tradition déjà ancienne en Chine, celle de M. Maspero, d'autre part, s'appuie sur quatre textes tirés de la littérature des Han et dont les témoignages concordent parfaitement entre eux. Nous ne pouvons point entrer ici dans le détail de la question qui est, ainsi que le fait observer très justement M. Maspero, un problème de critique plutôt qu'un problème de géographie ou d'histoire. Ce qui importe ici, c'est la valeur intrinsèque des faits groupés par Aurousseau et la solidité de la trame scientifique élaborée par lui à l'intention des historiens futurs de l'Annam (2).

En 1924, Aurousseau donne au *Bulletin* une étude intitulée *Sur le nom de « Cochinchine »*, où il prouve que le mot *Cochinchine* « doit provenir, par le portugais *Quachymchyna*, d'une expression arabe qui servait à désigner, vers la fin du XVe siècle, le royaume annamite et plus spécialement les régions tonkinoises ». Au cours de la même année, il achève l'édition du *Ngan-nan tche yuan*.

L'année d'après, il contribue aux *Etudes Asiatiques*, publiées à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'Ecole Française, par un travail de pure sinologie qui met en valeur l'attrayante souplesse de son goût littéraire et sa compréhension intime de la Chine ancienne, la Chine classique de Sseu-ma Ts'ien et des dalles historiées du Wou-leang tseu. Sa traduction du poème *Deux paons se sont envolés* rend d'une façon parfaite « le style sobre, direct et limpide » de l'original, qui est une œuvre composée vers l'an 222 de notre ère et datant par conséquent du début de l'époque des Trois Royaumes. On admire l'élégance de cette évocation littéraire de la Chine antique, lorsqu'on songe aux difficultés que le traducteur avait à vaincre en faisant « passer le sens complet de chaque vers chinois dans la phrase française correspondante, sans mêler jamais les éléments de deux vers différents »...

---

(1) Voir à ce propos l'article de M. H. MASPERO dans le *Bulletin critique* du *T'oung pao*, vol. XXIII (1924), p. 373 suiv.

(2) C'est à L. Aurousseau que revient le mérite d'avoir fixé la date de la première expédition des Chinois contre le pays des Yue, en la faisant remonter jusqu'à l'an 221 av. J.-C., au lieu de 214, date généralement admise par ses prédécesseurs. Il a également débrouillé la question assez complexe des « Cinq Passes », *Wou ling*, souvent mentionnés dans les textes ; cf. H. MASPERO, *op. cit.*, p. 373.

Lorsque, au début de 1926, le directeur titulaire de l'Ecole partit pour la France, Aurousseau fut appelé à le remplacer comme directeur p. i. Il acheva l'impression du *Bulletin* pour l'année 1925 et rédigea la nécrologie de Cl. E. Maitre, publiée à la fin du même volume. Le 4 juin 1926, il fut désigné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour succéder à M. L. Finot, qui avait décliné le renouvellement de son mandat. Un décret en date du 1er septembre le nomma directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient pour une période de six années, à compter du 12 novembre 1926. Ainsi, à trente-huit ans, L. Aurousseau se vit placé à la tête de l'institution à laquelle il avait toujours donné, depuis son arrivée dans la colonie, en 1910, le meilleur de ses efforts. Le choix de l'Académie paraissait excellent. Tout, semblait-il, désignait le jeune savant pour le poste qui lui avait été confié : la solidité de sa formation intellectuelle, ses travaux sinologiques, sa belle culture générale, enfin sa parfaite connaissance des rouages administratifs. Sa santé paraissait robuste, son activité inlassable. Rien ne faisait prévoir que la tâche assumée par lui allait devenir une charge trop lourde pour ses forces.

La première année s'écoula sans donner lieu à la moindre inquiétude. Le nouveau directeur fut actif et plein d'initiatives. Il visita le Cambodge et l'Annam et prit sur place les dispositions nécessaires pour deux campagnes de fouilles, dont l'une, celle de Sambór, avait été décidée d'accord avec M. L. Finot, avant le départ de celui-ci pour la France. Quant à l'autre, celle de Trà-kiệu, elle devait réaliser un plan de recherches conçu par Aurousseau déjà en 1914, lorsqu'il passait au crible de sa méticuleuse critique *Le Royaume de Champa* de Georges Maspero.

L'installation de nouveaux chantiers ne causa aucun préjudice aux travaux d'Ankor, et même ceux-ci reçurent une impulsion nouvelle grâce à une subvention supplémentaire de 30.000 piastres accordée par le Gouvernement de l'Indochine, et qui permit à l'Ecole d'entreprendre le dégagement définitif du Práḥ Khăn dans sa partie Est et la reconstitution de sa chaussée principale.

A Hanoi, Aurousseau avait à se préoccuper du nouveau musée de l'Ecole dont la construction avançait alors rapidement. En même temps, il procéda au réaménagement du pavillon dit « des pensionnaires » où logent les membres temporaires de l'Ecole Française. Enfin, il fit paraître le tome XXVI du *Bulletin* pour lequel il avait rédigé plusieurs substantielles notices et une relation détaillée des cérémonies qui eurent lieu à Huê, en novembre 1926, à l'occasion de l'enterrement de l'empereur Khải-định.

Ce fut vers le milieu de 1927 que se manifesta chez Aurousseau comme un fléchissement subit de ses forces. Sans être grave, son état inspirait à ses amis de vives inquiétudes. Sa résistance physique et morale semblait affectée par un trop long séjour dans la colonie. Sur le conseil des médecins, il demanda un congé d'un an et l'obtint sans difficulté. Le 28 novembre, il s'embarqua à bord du « Sphinx » qui le ramena en France.

Aurousseau meurt sans avoir donné toute sa mesure. L'âge des synthèses et des réalisations avait à peine commencé pour lui, et son œuvre scientifique est forcément incomplète. Mais le moins que l'on puisse dire de lui, c'est qu'il fut un orientaliste de pure essence et qu'il aimait l'Indochine.

V. Goloubew.

Etienne-François AYMONIER

(1844 † 1929).

Le doyen des études chames et cambodgiennes s'est éteint à Paris le 21 janvier 1929, cinq jours avant d'avoir accompli sa 85e année.

Etienne-François Aymonier était né à Chatelard (Savoie) le 2 janvier 1844. Il se destina tout d'abord à la carrière militaire (1). Engagé à 18 ans au 34e régiment de ligne, il entra à Saint-Cyr en novembre 1866 et fut nommé sous-lieutenant le 1er octobre 1868 ; affecté au corps d'occupation de Cochinchine, il quitta la France le 18 août 1869 et arriva à Saigon le 19 octobre.

Il semble avoir pris dès le début un vif intérêt au pays et aux populations au milieu desquelles il se trouvait appelé à servir : un an après son arrivée, il était mis hors cadre à la Direction de l'Intérieur, à titre d'inspecteur stagiaire des Affaires indigènes (7 novembre 1870). L'année suivante, à l'Inspection de Travinh où il était détaché, il eut pour la première fois l'occasion de se trouver en contact prolongé avec ce peuple cambodgien auquel il devait vouer une sympathie qui ne se démentit jamais : l'étude de sa langue, de ses mœurs, de son histoire allait bientôt absorber le meilleur de son activité et devenir le but même de sa vie.

Le 1er janvier 1872, il fut nommé inspecteur de 4e classe, puis, comme conséquence du décret du 10 février 1873, administrateur auxiliaire de 2e classe. Le 1er avril 1873, il fut adjoint au représentant du Protectorat au Cambodge, qui était alors Moura, auteur d'un ouvrage d'ensemble sur le pays (publié en 1883) [13] (2).

Promu au grade le lieutenant (h. c.) en 1874, Aymonier fut chargé de l'intérim de l'Inspection de Hà-tiên, et de la vérification de la délimitation de la frontière cambodgienne. Il avait acquis dès cette époque une connaissance suffisante du cambodgien pour se voir confier l'enseignement de cette langue au Collège des administrateurs stagiaires à Saigon, et c'est de cette même année 1874 que datent ses deux premiers écrits, un *Vocabulaire cambodgien-français* [1] et un *Dictionnaire français-cambodgien* [2], composés pour les besoins de son cours, et complétés l'année suivante par un *Cours de cambodgien* [3].

Administrateur titulaire de 2e classe le 15 janvier 1875, Aymonier fut chargé du secrétariat du Service de la Justice indigène, puis promu à la 1ère classe le 1er avril 1875, à la veille de sa rentrée en congé en France (20 mai 1875).

De retour en Cochinchine le 2 août 1876, il fut de nouveau adjoint au représentant du Protectorat au Cambodge qui était à ce moment Philastre. C'est de cette année que date son premier voyage d'exploration à l'intérieur du pays, dans la région de Kŏmpoñ Thoṃ.

En 1878, il fut nommé directeur du Collège des administrateurs stagiaires, et son second passage dans cet établissement nous a valu deux de ses ouvrages les plus

---

(1) Les données chronologiques relatives à la carrière militaire et administrative d'Aymonier m'ont été obligeamment fournies par la Direction des Archives et des Bibliothèques de l'Indochine, à qui j'adresse ici mes plus vifs remerciements.

(2) Les chiffres entre crochets se rapportent aux numéros de la bibliographie.

importants pour l'étude de la langue cambodgienne moderne: ce *Dictionnaire khmèr-français* [7] que n'ont remplacé ni le lexique du P. Bernard, ni le dictionnaire plus complet, mais si fautif et d'ailleurs inachevé, du P. Guesdon; et ces *Textes khmèrs* [8] qui restent à l'heure actuelle la meilleure chrestomathie à l'usage des étudiants.

Le 1er janvier 1879, Aymonier fut désigné comme représentant p. i. du Protectorat au Cambodge, en remplacement de Moura, qui rentrait définitivement en France: il fut titularisé deux ans après et occupa son poste jusqu'au 10 mai 1881. Entre temps, il avait été promu au grade de capitaine. Pendant son séjour au Cambodge comme chef du gouvernement local, Aymonier fit une série de tournées qui lui révélèrent la richesse archéologique du pays. En août 1879, il suivait le Bras du Lac jusqu'à Păm Čhkot; en mars 1880, il remontait le Mékong jusqu'à Hàn Čei; enfin, en mars 1881, il parcourait toute la région du Cambodge central comprise entre ses deux précédents itinéraires. L'épigraphie du Cambodge était alors à l'ordre du jour: Kern venait de déchiffrer pour la première fois des fragments d'inscriptions sanskrites rapportées par Harmand. Utilisant sa connaissance de la langue, Aymonier entreprit la traduction de plusieurs inscriptions khmères modernes et lut pour la première fois les dates en chiffres de quelques inscriptions anciennes [9-10]. Ces premiers travaux épigraphiques publiés dans *Excursions et Reconnaissances* [11] et ses relations de voyage [12] attirèrent l'attention des indianistes à qui Aymonier, de retour en France en 1881, rapportait une série d'estampages d'inscriptions sanskrites. « Elles étaient aussitôt examinées par MM. Barth, Senart et Bergaigne, et ce dernier résumait dans un rapport au président de la Société Asiatique, en date du 12 juillet 1882 (1), les résultats de ce travail commun, qui avait porté sur 19 inscriptions.

« Le *Rapport* de Bergaigne a une extrême importance: il est le premier travail où se trouve une chronologie de l'histoire du Cambodge, depuis le VIe jusqu'au XIe siècle çaka, où les plus anciens monuments d'Angkor soient datés avec une approximation suffisante, où les rapports de l'hindouisme et du bouddhisme dans l'empire cambodgien soient précisés. La tâche qui s'imposait après ce premier examen, était d'éditer et de traduire les textes. Les matériaux recueillis jusqu'alors n'y pouvaient suffire. D'abord ils étaient loin de comprendre tous les documents qu'on pouvait espérer réunir; puis ils ne les présentaient que sous forme de calques, beaucoup moins exacts que des estampages; enfin on manquait souvent d'indications précises sur la situation relative des faces ou des fragments d'une même inscription.

« C'est pour répondre à ces desiderata que M. Aymonier repartait bientôt pour le Cambodge (janvier 1882), investi d'une mission officielle qui lui laissait tous les loisirs nécessaires à son exploration scientifique, et exercé par M. Héron de Villefosse au procédé d'estampage dit de Lottin de Laval. » (2)

Aymonier quitta la France le 20 janvier 1882 et débarqua à Saigon le 28 février [31]. Au cours d'une première tournée (20 mars - 26 avril), il parcourut le Cambodge méridional: Kandàl Stŭṅ, Bàti, Prei Krebàs, Trăṅ, Păm, Bantăy Mãs et Săaṅ.

(1) *J. A.*, août-septembre 1882, p. 139.

(2) Extrait de L. Finot, *L'épigraphie indochinoise*, *BEFEO.*, XV, II, p. 118.

Un second voyage (19 mai-25 octobre 1882) le menait par Stŭng Trang, Bàrày, Kŏmpoń Svày, Stuń et Čikrèń dans la région d'Aṅkor. Il y resta trois mois pendant lesquels il trouva le loisir d'écrire un mémoire qui inaugurait l'interprétation des inscriptions en vieux-khmèr [16]. Il revint à Saigon par le Grand Lac, Kŏmpoń Čhnăṅ, Kŏmpoń Lêṅ, Čoṅ Prei, Phnoṃ Péñ et Châu-đôc. En novembre 1882, il quittait Saigon pour un troisième voyage (17 novembre 1882 - 10 juin 1883) qui le ramena à Aṅkor et lui fit parcourir d'abord toute la région à l'Ouest du Grand Lac : Čoṅkàl, Práḥ Srŏk, Svày Ček, Moṅkolbórei, Bătătămbaṅ. Ce fut ensuite la visite des grands temples de Bĕṅ Mălă, Práḥ Khăṅ, Kòḥ Ker. Par Mlu Prei et Tonlé Ropou, il gagna le Mékong qu'il redescendit par Stŭṅ Trèṅ, Saṃbór, Kračèḥ, puis, s'enfonçant à l'Est dans les provinces de Thbóṅ Khmŭṃ, de Prei Vêṅ et de Bà Phnoṃ, il revint à Châu-đôc, ayant au cours de cette randonnée visité un grand nombre de monuments anciens et estampé deux cents inscriptions [14]. Après un court voyage à Bangkok en juillet 1883, Aymonier repartait de Saigon le 18 septembre de la même année pour un voyage au Laos [39] et au Siam méridional. Partant de Stŭṅ Trèṅ le 14 octobre 1883, et détachant des escouades d'indigènes informateurs à droite et à gauche de son propre itinéraire, Aymonier remonta le Mékong jusqu'à Bassac et Păk Mun, et, de là, gagna Ŭbŏn, Sisăkĕt, Khŭkhăṅ, Rătănăburi, Sŭvănnăphum, Phĭmai et Khôràt [20]. De Khôràt, l'explorateur passa dans la vallée du Nạm Săk, et, par Keng Khoi et Sărăburi, gagna finalement Ayŭthya (23 avril 1884), d'où il poussa une pointe dans le Nord jusqu'à Phĭtsănŭlŏk. Après un séjour de quelques mois à Bangkok, il quitta le Siam le 29 septembre 1884 et, par Singapour, regagna Saigon où il arriva le 11 octobre.

Ne prenant que quelques semaines de repos à Saigon, Aymonier repart pour le Sud-Annam, avec l'intention de faire pour l'ancien royaume de Champa ce qu'il venait de faire pour le Cambodge ; il débarque à Phanrang le 13 décembre 1884 [18]. « Il s'apprêtait à étendre ses investigations aux monuments chams de l'Annam et, dans ce dessein, il avait ramené avec lui plusieurs assistants chams, descendants d'émigrés que la conquête annamite avait jadis rejetés hors de leur patrie. Il s'établit d'abord près de Phanrang, au village de Hamu Laning, d'où il rayonnait dans la contrée environnante. De Phan-rang, il alla visiter le second centre cham, celui de Phan-ri, puis il fit route au Nord par le Khánh-hoà et le Phú-yên. Il se trouvait à Quinhơn en juillet 1885, lorsque se produisit le guet-apens de la Cour de Huế contre le général de Courcy. Le lendemain, tout l'Annam prenait feu. Il ne fallait plus songer à avancer, et M. Aymonier dut s'embarquer pour la France sans avoir pu achever son exploration [21,]. En partant, il laissait ses assistants chams entre les mains d'Antony Landes, le savant directeur du Collège des interprètes de Saigon, qui s'en servit pour préparer ses *Contes tjames*, le premier texte en cette langue qui ait été édité et traduit. C'est ainsi, d'après les notes recueillies pendant son voyage, que M. Aymonier publia plus tard une grammaire [23], des textes historiques ou légendaires [25] et une étude générale sur les Chams et leurs religions [28]. » (1)

On ne saurait exagérer l'importance, pour le progrès des études indochinoises, de cette longue mission d'Aymonier, « de cette remarquable exploration du Cambodge,

(1) Extrait de L. Finot, Préface à J. Leuba, *Les Chams et leur art*, p. 8.

du Laos et de l'Annam, qui mettait bientôt entre les mains des savants une splendide moisson épigraphique. A la lecture de ces documents, la brume de légendes qui masquait le passé de l'Indochine se dissipa comme par enchantement et dévoila d'un seul coup cinq siècles d'histoire. Les découvertes ultérieures n'ont fait que compléter sur des points de détail les faits ainsi révélés. » (1)

Après un nouveau congé en France en 1885, Aymonier revint en Annam en 1886 comme Résident de la province de Bình-thuận. Il fut nommé cette même année chevalier de la Légion d'Honneur et promu officier l'année suivante. En 1888, il fut nommé Délégué de l'Annam-Tonkin à l'Exposition universelle de 1889 [24] et rentra en France où il ne tarda pas à assumer la direction de la jeune Ecole coloniale. Il conserva ses fonctions de directeur et de professeur de cambodgien jusqu'en 1905, date à laquelle il prit sa retraite avec les grades de résident supérieur honoraire et de chef de bataillon d'infanterie coloniale.

Dans le calme d'une vie désormais sédentaire, Aymonier se mit en devoir de rédiger les notes qu'il avait rassemblées durant ses voyages, et d'utiliser la riche moisson épigraphique qu'il en avait rapportée [29], sans se désintéresser pour cela des découvertes de ses successeurs. Membre du Comité des Travaux historiques et scientifiques et du Conseil de la Société Asiatique, il publia, dans les organes de ces deux institutions, des chroniques sur les découvertes épigraphiques de C. Paris au Quảng-nam, région qu'il n'avait pu visiter lui-même [34-38, 42].

Après la publication dans les Annales du Musée Guimet d'une relation détaillée sur son voyage au Laos en 1883-1884 [39], Aymonier entreprit la composition d'un ouvrage d'ensemble sur le Cambodge. *Le Cambodge* [52] qui comprend trois volumes, parus respectivement en 1901 (*Le royaume actuel*), 1902 (*Les provinces siamoises*) et 1904 (*Le groupe d'Angkor et l'histoire*) donne, dans le cadre d'une description géographique du pays, une somme des données archéologiques et épigraphiques rassemblées par l'auteur. « L'immense majorité des données consignées dans ces trois volumes sera le fruit de mes études personnelles et des renseignements que j'ai recueillis pendant mon séjour au Cambodge et surtout pendant la durée de ma mission épigraphique. » (2)

Dès 1897, Aymonier avait commencé la publication, sous forme d'articles, de quelques-uns des chapitres de son ouvrage [40, 41, 43, 45-49]. C'est l'un de ces articles, relatif au Fou-nan [48], qui déclencha cette polémique (3) dont le résultat le plus triste fut d'aliéner à l'Ecole Française la sympathie d'un homme qui aurait eu tant de raisons de travailler en étroite collaboration avec elle, et qui, dans l'introduction de son *Cambodge*, saluait « la création de cette Ecole d'Extrême-Orient qui est un résultat très direct de ma mission archéologique qu'elle doit continuer dans des conditions infiniment plus favorables à tous les points de vue ». Il avait commis l'imprudence, lui, qui n'avait aucune connaissance sinologique, de s'en prendre aux sinologues : *genus irritabile !* La riposte de M. Pelliot lui causa une blessure d'amour-propre qui empoisonna les vingt-cinq dernières années de sa vie

(1) L. Finot, *Les études indochinoises*, Bull. Comité Asie française, 1908, p. 244.
(2) Aymonier, *Le Cambodge*, vol. I, p. xxii.
(3) Pelliot, *Le Fou-nan*, *BEFEO.*, III, p. 248 ; Aymonier [50] ; Pelliot, *Le Fou-nan et les théories de M. Aymonier*, *BEFEO.*, IV, p. 385.

et qu'il ressentait encore à la veille de sa mort. Sous le prétexte de mettre l'histoire ancienne du Cambodge à la portée de tous, ses deux derniers opuscules [56, 57], œuvres séniles sur lesquelles il serait cruel d'insister, n'eurent d'autre objet que de défendre une cause depuis longtemps perdue et classée. Heureusement, le travail de collaboration entre lui et M. Cabaton, qui devait aboutir en 1906 à la publication du *Dictionnaire cam-français* [54], était déjà presque terminé en 1904, et l'Ecole Française d'Extrême-Orient a ainsi la satisfaction de pouvoir inscrire le nom d'Aymonier parmi ceux de ses collaborateurs.

Avec Aymonier disparaît un des pionniers des études indochinoises. Dans ses écrits, bien des choses sont déjà périmées, et, d'une façon générale, ses constructions historiques se ressentent d'une préparation philologique insuffisante. D'autre part, si une expérience presque quotidienne m'a appris que ses transcriptions et ses traductions d'inscriptions cambodgiennes sont à reprendre dans le détail, je me plais à reconnaître que son *Cambodge* est et restera longtemps encore un indispensable instrument de travail, et que son *Dictionnaire khmèr-français*, sa *Grammaire chame* et son étude sur *les Tchames et leurs religions* n'ont pas encore été remplacés.

Lorsque le progrès des études aura relégué ses travaux au nombre des ouvrages qui n'ont plus qu'un intérêt bibliographique, l'œuvre accomplie pendant sa mission de 1882-1885 qui fonda l'épigraphie khmère sur une base solide et ressuscita les Chams ignorés avant lui, cette œuvre subsistera comme un témoignage de son labeur et de son dévouement à la science, et suffira à assurer à son nom une place éminente dans l'histoire des études indochinoises.

G. Cœdès.

Bibliographie des travaux d'Etienne Aymonier.

1. *Vocabulaire cambodgien-français.* Saigon, 1874, in-4°, autographié.

2. *Dictionnaire français-cambodgien*, précédé d'une notice sur le Cambodge et d'un aperçu de l'écriture et de la langue cambodgiennes. Saigon, 1874, in-4°, autographié.

3. *Cours de cambodgien.* Saigon, 1875, in-4°, autographié.

4. *Notice sur le Cambodge.* Rev. bibl. philol. hist., 1875.

5. *Géographie du Cambodge.* Paris, 1876, in-8°.

6. *Littérature cambodgienne.* Textes traduits pour la première fois. Rev. orient. et amér., N. S., I, 1877, pp. 209-219.

7. *Dictionnaire khmêr-français.* Saigon, 1878, in-4°, autographié.

8. *Textes khmers.* Saigon, 1878, in-4°, autographié.

9. *Inscriptions cambodgiennes.* Rev. orient. et amér., 1877, p. 180, et Actes Inst. ethnogr., VIII, 1878, p. 299.

10. *Chronique des anciens rois du Cambodge*, accompagnée de notes sur les inscriptions cambodgiennes. Exc. et Rec., IV, 1880, pp. 149-190.

11. *Recherches et mélanges sur les Chams et les Khmers.* I. Les monuments du Cambodge central. II. Inscription cham de Dambang Dek. Notions sur les écritures et les dialectes chams. Exc. et rec., VIII, 1881, pp. 319-350, X, 1881, pp. 167-186.

12. *Excursion dans le Cambodge central.* Bull. Soc. géogr., 1882, pp. 656-663.

13. *Critique du « Royaume du Cambodge » de M. Moura.* Exc. et rec., XVI, 1883, pp. 207-220.

14. *Exploration au Cambodge*, lettre de Saigon en date du 11 août 1883. C. R. des séances de la Soc. de géogr. (9 nov. 1883), 1883, pp. 486-490.

15. *Notes sur les coutumes et croyances superstitieuses des Cambodgiens.* Exc. et rec., XVI, 1883, pp. 133-206.

16. *Quelques notions sur les inscriptions en vieux khmer.* J. A., 1883 (1), pp. 441-505 ; (2), pp. 199-228.

17. *L'épigraphie kambodjienne.* Exc. et rec., XX, 1884, pp. 253-296.

18. *Lettre sur son voyage au Binh-Thuan, adressée à M. le Gouverneur de la Cochinchine.* Exc. et rec., XXII, 1885, pp. 247-254.

19. *Les Chams*, Rev. d'ethnogr., IV, 1885, pp. 158-160.

20. *Notes sur le Laos.* Région du Sud-Est, détails géographiques. Exc. et rec., XX, 1884, pp. 315-386, XXI, 1885, pp. 5-130, XXII, 1885, pp. 255-347.

21. *Notes sur l'Annam.* I. Le Binh-Thuan. II, Le Khanh-Hoa. Exc. et rec., XXIV, 1885, pp. 199-340 ; XXVI, 1886, pp. 179-218 ; XXVII, 1886, pp. 5-29.

22. *Nos transcriptions. Etude sur les systèmes d'écriture en caractères européens adoptés en Cochinchine française.* Exc. et rec., XXVII, 1886, pp. 31-89.

23. *Grammaire de la langue chame.* Exc. et rec., XXXI, 1889, pp. 5-92.

24. *Annam et Tonkin.* Colonies françaises et Pays de protectorat à l'Exposition universelle de 1889. Guide, pp. 27-37.

25. *Légendes historiques des Chames.* Exc. et rec., XXXII, 1890, pp. 145-206.

26. *La langue française et l'enseignement en Indo-Chine.* Paris, 1890, in-8°.

27. *La langue française en Indo-Chine*, Rev. scient., 1891.

28. *Les Tchames et leurs religions.* Rev. hist. Rel., 1891, XXIV, pp. 187-237 et 261-315.

29. *Première étude sur les inscriptions tchames.* J. A., 1891 (1), p. 5-186.

30. [*Communication sur la fondation de la dynastie cambodgienne.*] C. R. Acad. Inscr., 1891, p. 429-430.

31. *Une mission en Indo-Chine. Relation sommaire.* Bull. Soc. Géogr., 1892, pp. 216-249, 339-374.

32. *The history of Tchampa* (The Cyamba of Marco Polo, now Annam or Cochin-China). Publ. ninth Intern. Congr. Or. ; et Imp. and As. quart. review, N. S., VI, 1893, p. 140 et 365.

33. *Sommaire des travaux relatifs à l'Indo-Chine pendant la période 1886-1891.* Publ. IXe Congr. intern. Orient. Londres, 1893.

34. *Découvertes archéologiques de M. C. Paris dans la province de Quang-nam. Inscriptions découvertes par M. C. Paris au Tchampa.* Bull. géogr. hist. et descr., 1896, pp. 92-95.

35. [*Note sur les découvertes de M. C. Paris à Đồng-dương.*] Bull. géogr. hist. et descr., 1896, p. 329-330.

36. *Rapport sommaire sur les inscriptions du Tchampa, découvertes et estampées par les soins de M. Camille Paris.* J. A., 1896 (1), pp. 146-151.

37. *Note sur les derniers envois de M. C. Paris, chargé d'une mission en Annam.* Bull. géogr. hist. et descr., 1897, pp. 389-390.

38. *Rapport sur le dernier mémoire de M. Camille Paris.* Bull. géogr. hist. et descr., 1898, pp. 247-249.

39. *Mission Etienne Aymonier. Voyage dans le Laos.* Ann. Musée Guimet, Bibl. d'ét., V-VI. Paris, 1895-1897, 2 vol. in-8°.

40. *Le Cambodge et ses monuments. La province de Ba Phnom.* J.A., 1897 (1), pp. 185-222.

41. *Le Cambodge et ses monuments. Koh Kér, Phnom Sandak, Phnom Prah Vihear.* Rev. hist. rel., XXXVI, 1897, pp. 20-54.

42. [*Découvertes épigraphiques de M. C. Paris.*] J.A., 1898 (2), pp. 359-360.

43. *Le roi Yaśovarman.* Actes XIe Congr. intern. orient. ; 2e sect. : langues et archéol. de l'Ext.-Or., p. 191. Paris, 1898.

44. [*Communication sur une inscription chame trouvée par le P. Durand à Kon Tra.*] J.A., 1899 (2), pp. 544-545.

45. *Les inscriptions du Preah Peân (Angkor Vat).* J. A., 1899 (2), pp. 493-529.

46. *Les inscriptions du Bakan et la grande inscription d'Angkor Vat.* J. A., 1900 (1), pp. 143-175.

47. *La stèle de Sdok Kâk Thom.* J. A., 1901 (1), pp. 5-52.

48. *Le Founan.* J. A., 1903 (1), pp. 109-150.

49. *Le Siam ancien.* J. A., 1903 (1), pp. 185-239.

50. *Nouvelles observations sur le Founan.* J. A., 1903 (2), pp. 333-341.

51. *Les fondateurs d'Angkor Vat.* Album Kern, Leide, 1903, p. 165.

52. *Le Cambodge.* Paris, 1900-1904, 3 vol. in-8°.

53. *Identification de noms de lieux portés sur les cartes publiées par M. Marcel dans le* Siam ancien *de M. Fournereau.* Bull. géogr. hist. et descr., 1905, pp. 43-44.

54. (en collaboration avec A. Cabaton) *Dictionnaire čam-français.* Publ. E. F. E. -O., vol. VII, Paris, 1906, in-8°.

55. *L'inscription čame de Po Sah.* B. C. A. I., 1911, pp. 13-19.

56. *Un aperçu de l'histoire du Cambodge.* Paris, 1918, in-12.

57. *Histoire de l'ancien Cambodge.* Strasbourg, s. d.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.

16 janvier 1929.

Décision chargeant M. Jean WILKIN, chef de bureau à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, de la direction du service de la comptabilité de l'Ecole pour compter du 1er janvier 1929.

25 janvier 1929.

Décision désignant Melle G. NAUDIN, institutrice au Collège Chasseloup-Laubat, attachée au Musée Blanchard de la Brosse, pour suppléer, en cas d'absence, M. J. BOUCHOT, délégué par la décision du 21 juin 1926 pour la délivrance des certificats de non classement, en ce qui concerne le port de Saigon (contrôle de l'exportation des objets d'art).

26 janvier 1929.

Arrêté accordant à l'Ecole une subvention de 30.000 piastres (2e annuité) pour l'aménagement du Parc archéologique d'Angkor.

8 février 1929.

Décision chargeant Melle M. COLANI, assistante hors classe du Service géologique de l'Indochine en retraite, d'une mission d'études et de recherches préhistoriques au Tonkin et dans le Nord-Annam.

25 février 1929.

Arrêté accordant à M. J.-Y. CLAEYS, membre permanent de l'Ecole, un congé administratif de sept mois pour en jouir à Paris. (*J. O.*, 1929, p. 770.)

14 mai 1929.

Contrat engageant M. V. GOLOUBEW comme membre permanent de l'Ecole pour une période de trois ans, à compter du 10 juin 1929.

10 juin 1929.

Arrêté prorogeant le terme de séjour de M. E. GASPARDONE, membre temporaire de l'Ecole, d'une année, pour compter du 29 mai 1929. (*J. O.*, 1929, p. 2071.)

13 juin 1929.

Décision chargeant M. Marcel NER, professeur agrégé au Lycée Albert Sarraut, d'une mission d'études et de recherches sociologiques dans les régions moï du Sud-Annam pendant la durée de son congé annuel correspondant aux vacances scolaires.

17 juin 1929.

Arrêté nommant M. P. Mus membre permanent de l'Ecole à la solde de 16.000 francs, pour compter du 17 juin 1929. (*J. O.*, 1929, p. 2184.)

28 juin 1929.

Contrat engageant M. L. Fombertaux comme inspecteur du Service archéologique de l'Ecole pour une période d'un an, à compter du 7 avril 1929.

4 juillet 1929.

Rapport sur les travaux de l'Ecole du 1er juillet 1928 au 30 juin 1929 (*Rapports au Grand Conseil des Intérêts économiques et financiers et au Conseil de Gouvernement de l'Indochine*, session ordinaire de 1929, p. 31-48.)

8 juillet 1929.

Arrêté instituant une commission chargée d'établir un projet de musée d'histoire naturelle et d'ethnographie, et nommant le Directeur de l'Ecole membre de la commission. (*J. O.*, 1929, p. 2484.)

27 juillet 1929.

Arrêté attribuant, par application des dispositions de l'article 7 de la loi du 1er avril 1923, à M. P. Mus, membre permanent de l'Ecole à la solde de présence de 16.000 francs, un rappel d'ancienneté de 11 mois 26 jours dans sa classe actuelle. (*J. O.*, 1929, p. 2866.)

2 septembre 1929.

Décret nommant M. George Cœdès directeur de l'Ecole pour une période de six années à compter du 2 septembre 1929. (*J. O.*, 1929, p. 4086.)

5 septembre 1929.

Arrêté nommant des correspondants de l'Ecole (*J. O.*, 1929, p. 3497.)

Le Gouverneur général de l'Indochine, Commandeur de la Légion d'Honneur,

Vu les décrets du 20 octobre 1911, portant fixation des pouvoirs du Gouverneur général et organisation financière et administrative de l'Indochine ;
Vu le décret du 23 août 1928 ;

Vu le décret du 3 avril 1920 et l'arrêté du 20 septembre 1920 réglant l'organisation et le fonctionnement de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sous le régime de la personnalité civile, et plus particulièrement les articles 19 et 20 de l'arrêté sus-mentionné ;

Vu l'arrêté du 8 septembre 1926 nommant pour trois ans les correspondants de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;

Sur la proposition du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient,

Arrête :

Art. 1er. — Sont nommés correspondants de l'Ecole Française d'Extrême-Orient pour une période de trois ans, à compter de la date de la signature du présent arrêté :

MM. Bonifacy (A.), lieutenant-colonel d'Infanterie coloniale en retraite, à Hanoi ;
Bouchot (J.), conservateur du Musée Blanchard de la Brosse, à Saigon ;
Cordier (G.), interprète en chef du Service judiciaire, à Hanoi ;
Damrong Rajanubhab (S. A. R. le prince), à Bangkok ;
Demiéville (P.), membre de le Maison franco-japonaise, à Tôkyô ;
Durand (E.-M.), missionnaire en Indochine ;
Duroiselle (Charles), directeur du Service archéologique de Birmanie, à Mandalay ;
Gourdon (H.), inspecteur général honoraire de l'Instruction publique en Indochine ;
Groslier (George), directeur des Arts cambodgiens, à Phnom Penh ;
Guesde (P.), ancien résident supérieur en Indochine, commissaire général de l'Indochine aux Expositions coloniales ;
Jabouille (P.), président de la Commission d'administration du Musée Khải-định à Huế ;
Mlle Karpelès (S.), conservateur de la Bibliothèque royale du Cambodge, à Phnom Penh ;
MM. La Vallée Poussin (L. de), professeur à l'Université de Gand ;
Lunet de Lajonquière (E.), chef de bataillon d'Infanterie coloniale en retraite ;
Maspero (Georges), ancien résident supérieur en Indochine ;
Meillier (M.), administrateur des Services civils en Indochine ;
Pirey (Henri de), missionnaire en Annam ;
Pirey (Max de), missionnaire en Annam ;
Sallet (Dr A.), médecin-major des troupes coloniales en retraite, conservateur du Musée de Tourane ;
Vogel (J.-Ph.), professeur à l'Université de Leyde.

Art. 2 — Le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 5 septembre 1929.

P. le Gouverneur général absent et par délégation.
Le Résident supérieur au Tonkin,
René Robin.

20 septembre 1929.

Arrêté plaçant, au point de vue du droit aux indemnités journalières de route et de séjour, le directeur et les membres de l'Ecole se déplaçant en mission hors de l'Indochine dans les pays d'Extrême-Orient, sous le régime du décret du 3 juillet 1897. Toutefois, les tarifs prévus à ce décret sont affectés du coefficient 5. (*J. O.*, 1929, p. 3642.)

30 septembre 1929.

Arrêté remplaçant par de nouvelles dispositions : 1° l'arrêté du 30 octobre 1925 créant au Cambodge sous le nom de Parc d'Angkor une zone réservée comprenant les principaux monuments archéologiques du groupe d'Angkor ; 2° l'arrêté du 21 décembre 1926 fixant la quotité des taxes de visite à percevoir dans le Parc d'Angkor. (*J. O.*, 1929, p. 3779.)

Le Gouverneur général de l'Indochine, Commandeur de la Légion d'Honneur,

Vu les décrets du 20 octobre 1911, portant fixation des pouvoirs du Gouverneur général et organisation financière et administrative de l'Indochine ;

Vu le décret du 23 août 1928 ;

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques ;

Vu le décret du 3 avril 1920, conférant la personnalité civile à l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;

Vu le décret du 23 décembre 1924, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 31 décembre 1913, relative au classement et à la protection des monuments historiques et notamment les articles 22 et 30 dudit décret ;

Vu l'arrêté du 13 février 1923, promulguant en Indochine le décret du 23 décembre 1924, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 31 décembre 1913 ;

Vu l'arrêté du 5 mai 1925, portant classement des monuments historiques de l'Indochine ;

Vu l'arrêté du 11 juillet 1925 sur la conservation des monuments historiques appartenant aux pays de protectorat ;

Vu l'arrêté du 30 octobre 1925, créant au Cambodge, dans la circonscription de Siemréap, sous le nom de « Parc d'Angkor », une zone réservée comprenant les principaux monuments archéologiques du groupe d'Angkor ;

Vu l'arrêté du Résident supérieur au Cambodge en date du 16 décembre 1926, fixant les limites du Parc d'Angkor ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 1926, fixant la quotité des taxes de visite à percevoir dans le Parc d'Angkor ;

Sur la proposition du Résident supérieur au Cambodge en Conseil de Protectorat et du Directeur de l'Ecole Française d'Etrême-Orient ;

La Commission permanente du Conseil de Gouvernement de l'Indochine entendue,

Arrête :

Article 1er. — Sont abrogés et remplacés par les dispositions ci-après les arrêtés susvisés des 30 octobre 1925 et 21 décembre 1926.

Art. 2. — Il est créé au Cambodge, dans la circonscription résidentielle de Siemréap, sous la dénomination de « Parc d'Angkor », une zone réservée comprenant les principaux monuments archéologiques du groupe d'Angkor. Cette mesure a pour objet d'assurer la conservation et l'entretien de ces monuments, leur gardiennage, ainsi que les conditions d'amélioration, d'accès et de circulation.

Les limites du Parc d'Angkor seront déterminées par arrêté du Gouverneur général pris sur la proposition concertée du Résident supérieur au Cambodge et du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Art. 3. — Le personnel européen et indigène chargé du gardiennage du Parc d'Angkor se compose d'agents détachés de la Police urbaine, de la Sûreté, de la Garde indigène ou de la Gendarmerie, prélevés sur les effectifs en service au Cambodge et désignés par le Résident supérieur.

Art. 4. — Le personnel des guides sera organisé par arrêté du Résident supérieur.

Art. 5. — Toute personne non domiciliée dans le Parc d'Angkor ou qui n'y serait appelée par ses fonctions officielles est admise à visiter librement toutes les parties ouvertes au public, sous réserve d'acquitter le droit d'entrée prévu à l'article 8 du présent arrêté.

En dehors du personnel de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, toute personne désireuse de peindre, dessiner ou cinématographier dans le Parc doit se munir d'un permis spécialement délivré à cet usage par le Chef d'Administration locale ou son délégué. Ce permis s'applique à tous les monuments, sauf les exceptions qui y sont spécifiées.

Sous réserve de l'acquittement du droit d'entrée, toute personne pourra prendre librement des photographies dans le parc.

Les prises de films avec acteurs et les opérations de moulage ou d'estampage portant sur des monuments ou objets archéologiques donnent lieu à des autorisations spéciales délivrées par le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Art. 6. — Les permis de peindre ou de dessiner, les permis de cinématographier lorsqu'il s'agit d'amateurs et les autorisations de prises de moulages ou d'estampages sont délivrés gratuitement ; leurs titulaires sont tenus toutefois au paiement du droit d'entrée prévu à l'article 8.

Art 7. — La délivrance des permis de cinématographier à l'usage des opérateurs professionnels et les autorisations de prises de films avec acteurs donnent lieu, en outre du droit d'entrée, à la perception d'une taxe spéciale basée sur les tarifs dégressifs ci-après :

	Du 1er au 15e jour	Du 16e au 28e jour	Minimum de perception
	—	—	—
A. — Permis de cinématographier pour professionnels, par journée	6 $ 00	3 $ 00	20 $ 00
B. — Prise de films avec acteurs, par journée . . .	10 00	5 00	30 00

Au delà du 28e jour, il n'est plus perçu aucun droit supplémentaire.

Le paiement de la taxe spéciale est effectué par les intéressés à la perception de Siemréap au moyen des bulletins provisoires de recette, émis par le Résident de cette circonscription au profit du budget de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Ces bulletins provisoires seront ensuite régularisés, à la diligence du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, par des ordres de recette définitifs.

Art. 8. — Les visiteurs de toutes catégories du Parc d'Angkor sont assujettis au paiement d'un droit d'entrée dont la quotité varie suivant la durée de leur séjour dans la zone ou le rayon visés au paragraphe 1er de l'article 9 ci-après.

Le droit est perçu pour une durée maxima sans interruption de quatre semaines (le jour de l'arrivée étant compté pour une journée entière) au delà de laquelle il n'est plus dû.

La quotité du droit d'entrée est fixée comme suit :

	Du 1er au 15e jour	Du 16e au 28e jour	Minimum de perception
	—	—	—
A. — Visiteurs ayant leur résidence habituelle en Indochine, par journée	0 $ 50	0 $ 25	1 $ 00
B. — Visiteurs résidant habituellement hors de l'Indochine, par journée	1 00	0 50	2 00

Sont exempts du paiement du droit d'entrée :

1° les membres de la famille royale du Cambodge ;

2° les membres et correspondants de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;

3° les personnes chargées de missions officielles séjournant à Angkor pour leurs travaux ;

4° les mutilés de guerre ;

5° les enfants au-dessous de 16 ans ;

6° les domestiques accompagnant leurs maîtres ;

7° les indigènes ou Asiatiques étrangers se rendant à Angkor isolément ou en groupe dans un but religieux ;

8° les détachements de militaires ou marins venus pour visiter les ruines.

Les personnes bénéficiant des exemptions ci-dessus doivent justifier, à toute réquisition, de leur identité par la production d'une pièce officielle ou, à défaut, d'un certificat délivré par le Résident de Siemréap.

Les personnes visées aux nos 7 et 8 doivent se munir préalablement d'un permis de circulation gratuit délivré, par délégation permanente du Résident supérieur au Cambodge, par le Résident de Siemréap.

Art. 9. — Le droit d'entrée est perçu par l'intermédiaire du gérant de l'hôtel d'Angkor-les-ruines et, ultérieurement, par les gérants de tous les hôtels et établissements similaires qui viendraient à s'ouvrir soit à Angkor, soit à Siemréap, soit en dehors de ces deux localités, dans un rayon de 10 kilomètres autour de la zone réservée constituée par le Parc d'Angkor.

Le recouvrement en est effectué au moment où les voyageurs quittent l'hôtel et alors même que du consentement de l'hôtelier, le paiement des frais d'hôtel serait différé.

Art. 10. — Les tarifs du droit d'entrée, les conditions d'exemption dudit droit ainsi que les tarifs de la taxe spéciale prévue à l'article 7 doivent être affichés en permanence au bureau de la Résidence de Siemréap ainsi que dans tous les salons, salles à manger, chambres et bureaux des hôtels visés à l'article précédent.

Art. 11. — Les hôteliers doivent posséder, en vue de la perception du droit d'entrée, un registre spécial qui leur est fourni gratuitement par l'Administration. Sur ce registre que le Résident de Siemréap ou son délégué paraphera préalablement pages première et dernière, ils doivent inscrire, de suite et sans aucun blanc, les noms, prénoms, domicile et dates d'arrivée et de départ de tous les voyageurs soumis au droit d'entrée. Au moment du départ de ces derniers, ils porteront sur le même registre, à la date et dans l'ordre des perceptions effectuées, le montant des sommes encaissées au titre de ce droit et ils en donneront quittance sur leurs notes d'hôtel où elles devront figurer in fine.

Art. 12. — Le contrôle de la perception du droit d'entrée est assuré par le comptable de la Résidence de Siemréap ou, à défaut, par le commissaire de police ou tout autre agent de l'Administration à la désignation du Résident.

Le vérificateur se présente deux fois par mois, aux dates fixées par le Résident de Siemréap, chez les hôteliers pour vérifier le registre dont la tenue est prescrite à l'article précédent et recueillir le produit du droit ; il consigne les résultats de sa vérification et il donne décharge à l'hôtelier par une mention inscrite sur le registre. Il porte chaque versement sur un registre à souches, remet immédiatement à l'hôtelier une quittance détachée de ce registre et verse la somme reçue à la perception de Siemréap au moyen d'un bulletin provisoire de recette émis par le Résident de la province, dans les conditions prévues à l'article 7.

Art. 13. — Le registre tenu par les hôteliers et les quittances délivrées par le vérificateur sont représentés à toute réquisition au Résident du Siemréap.

Art. 14. — En cas de départ furtif d'un assujetti, la responsabilité de l'hôtelier ne peut être dégagée que s'il a avisé le Résident de Siemréap de ce départ au plus tard le lendemain du jour où il s'est produit, et fait mention de cet avis sur le registre.

Art. 15. — Tout assujetti qui conteste, soit l'application du tarif qui lui est imposé par l'hôtelier, soit la quotité du droit d'entrée à lui réclamé, doit acquitter néanmoins le montant de la taxe contestée, sauf à en obtenir le remboursement après qu'il aura été statué sur sa réclamation, par le Résident de Siemréap en premier ressort et par le Résident supérieur au Cambodge en appel. Le Chef de l'Administration locale transmet copie de ses décisions au Gouverneur général.

Art. 16. — Les manquements ou infractions aux dispositions de l'article 5 et des deux derniers paragraphes de l'article 8 du présent arrêté sont passibles de peines de simple police.

Art. 17. — Les manquements ou infractions aux dispositions concernant les formalités établies pour le recouvrement du droit d'entrée et de la taxe spéciale, prévus aux articles 7 et 9 du présent arrêté, sont constatés par le vérificateur visé à l'article 12 et déférés au Résident de Siemréap qui statue en dernier ressort.

Ils donnent lieu à l'application d'un droit supplémentaire égal, au minimum, au montant des taxes dues et, au maximun, au triple de ce montant; en cas de fraude, il est toujours appliqué un droit supplémentaire égal au quintuple des sommes dues.

Le droit supplémentaire est perçu au moyen d'un bulletin provisoire de recette émis au profit du budget de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, au même titre que pour le produit de la taxe spéciale, par le Résident de Siemréap.

Art. 18. — Le produit du droit d'entrée, de la taxe spéciale et du droit supplémentaire spécifiés ci-dessus, devra être intégralement affecté aux travaux et aux dépenses prévus aux articles 2, 3 et 4 du présent arrêté. La part dont il sera fait remise au budget local du Cambodge sera déterminée, chaque année, lors de l'établissement du programme, prévu à l'article 19 ci-après.

Les sommes revenant au budget local du Cambodge seront mandatées trimestriellement par le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient suivant état des taxes et droits recouvrés fourni par le Trésor.

Art. 19. — Un programme des travaux d'assainissement et d'embellissement du Parc d'Angkor et d'aménagement de la forêt, d'amélioration des conditions d'accès et de circulation, sera dressé chaque année par le Résident supérieur, d'accord avec le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient qui fixera la nature et l'importance des travaux d'entretien et de conservation des monuments, à effectuer au moyen des crédits provenant du recouvrement du droit d'entrée, de la taxe spéciale et du droit supplémentaire.

Art. 20. — Le Résident supérieur au Cambodge décidera ou proposera toutes les réglementations utiles, en ce qui concerne le droit de pacage des animaux, les droits de pêche, de chasse, de circulation et d'établissement des indigènes, etc., dans les limites du Parc d'Angkor.

Art. 21. — Le Secrétaire général du Gouvernement général de l'Indochine, le Résident supérieur au Cambodge et le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 30 septembre 1929.

P. PASQUIER.

2 octobre 1929.

ARRÊTÉ AUTORISANT LA VENTE EN ANNAM D'OBJETS ANCIENS PROVENANT DES MONUMENTS HISTORIQUES. (*J. O.*, 1929, p. 3788.)

Le Gouverneur général de l'Indochine, Commandeur de la Légion d'Honneur,

Vu les décrets du 20 octobre 1911, portant fixation des pouvoirs du Gouverneur général et organisation financière et administrative de l'Indochine;

Vu le décret du 23 août 1928 ;

Vu le décret du 3 avril 1920 conférant la personnalité civile à l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;

Vu l'arrêté du 20 septembre 1920 réglant l'organisation et le fonctionnement de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sous le régime de la personnalité civile ;

Vu l'arrêté du 9 mars 1900 relatif à la conservation des monuments et objets ayant un intérêt historique et artistique ;

Vu le décret du 23 décembre 1924 portant règlement d'administration publique pour l'application en Indochine de la loi du 31 décembre 1913 relative au classement et à la protection des monuments historiques ;

Vu l'arrêté du 14 février 1923 réglementant la vente, au Cambodge, d'objets anciens provenant des monuments historiques ;

Vu l'arrêté du Résident supérieur en Annam en date du 23 février 1923 rendant exécutoire l'ordonnance royale du 14 décembre 1922 relative au classement des monuments historiques de l'Annam ;

Vu l'arrêté du 30 avril 1925 portant réglementation de détail pour l'application du décret du 23 décembre 1924 ;

Vu l'arrêté du 16 mai 1925 portant classement des monuments historiques de l'Indochine ;

Vu l'arrêté du 11 juillet 1925 relatif au classement, à la conservation et à la protection des monuments historiques des pays de protectorat ;

Vu l'arrêté du 2 juin 1926 réglementant l'exportation des objets d'art indochinois ;

Vu le règlement du Musée Khải-định en date du 30 novembre 1923 ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 1927 créant au Musée Khải-định une section des antiquités chames ;

Sur la proposition du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient,

Arrête :

Art. 1er. — La vente d'objets anciens provenant de monuments historiques ou qui auront été trouvés dans les circonstances spécifiées par les articles 16 et 17 de l'arrêté du 9 mars 1900 est autorisée en Annam dans les conditions suivantes.

Art. 2. — Ne pourront être mis en vente que les objets qui seront portés sur la liste définie à l'article 3.

Art. 3. — Une commission composée du président de la Commission d'administration du Musée Khải-định, du conservateur de cet établissement et du conservateur du Musée cham de Tourane dressera chaque année une liste des objets qu'elle jugera susceptibles d'être aliénés comme ne présentant pas un intérêt scientifique ou artistique de nature à les faire retenir par les musées ou dépôts publics de la colonie.

Cette liste comprendra les indications suivantes :

1° Numéro d'ordre ;

2° Désignation et description succincte de l'objet ;

3° Dimensions ou poids ;

4° Provenance ;

5° Prix de vente.

Elle devra être approuvée par décision du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, qui déterminera en outre, sur la proposition de la Commission, la répartition des objets entre les Musées Khải-định et de Tourane. Le conservateur de chacun de ces musées prendra charge et tiendra registre des objets qui lui auront été attribués.

Art. 4. — La vente des objets portés sur chacun de ces registres ne pourra s'effectuer que par les soins et sous la responsabilité du conservateur du Musée qui en aura la charge.

Chaque objet vendu sera accompagné d'un certificat d'origine reproduisant la notice de l'objet dans le registre, avec addition du nom et de l'adresse de l'acheteur.

Ce certificat d'origine, tenant lieu de reçu, sera détaché d'un carnet à souche où les mêmes indications seront reportées, et signé du conservateur du Musée.

Les objets vendus seront rayés du registre, les noms et adresses des acquéreurs portés en regard et un état en sera adressé à la fin de chaque année au Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Art. 5. — Les recettes effectuées seront, sur un ordre de recette émis par le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, versées au Trésor, au compte du budget de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, pour être affectées au développement des deux musées chargés de la vente.

Art. 6. — Le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 2 octobre 1929.

P. Pasquier.

7 octobre 1929.

Arrêté fixant le statut du personnel asiatique de l'Ecole. (*J. O.*, 1929, p. 3894.)

Le Gouverneur général de l'Indochine, Commandeur de la Légion d'Honneur,

Vu les décrets du 20 octobre 1911, portant fixation des pouvoirs du Gouverneur général et organisation financière et administrative de l'Indochine;

Vu le décret du 23 août 1928;

Vu le décret du 3 avril 1920 conférant la personnalité civile à l'Ecole Française d'Extrême-Orient;

Vu l'arrêté du 20 septembre 1920 réglant l'organisation et le fonctionnement de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sous le régime de la personnalité civile;

Vu l'arrêté du 29 décembre 1913 modifié par celui du 9 juillet 1925 portant règlement du régime des pensions civiles indigènes;

Vu l'arrêté du 31 mars 1920, modifié par celui du 23 juillet 1924, fixant la limite d'âge pour l'admission à un emploi administratif ;

Vu l'arrêté du 9 février 1926 déterminant les conditions de validation des services précaires ;

Vu l'arrêté du 13 juin 1927 portant classement du personnel indigène des services généraux et locaux de l'Indochine ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 1926 ;

Sur la proposition du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient,

Arrête :

Art. 1er. — Le personnel asiatique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient comprend :

1° un cadre permanent auquel ont accès les Asiatiques, citoyens, sujets ou protégés français, originaires de l'Indochine, ainsi que les fils de père français et de mère asiatique reconnus par leur père, ou de mère asiatique elle-même reconnue par un père français.

2° un cadre auxiliaire d'agents contractuels ou journaliers recrutés en raison de leurs connaissances spéciales parmi les Asiatiques non originaires de l'Indochine.

Titre I.

Personnel du cadre permanent.

Art. 2. — Le personnel du cadre permanent se compose :

a) d'un cadre supérieur,

b) d'un cadre secondaire,

c) d'un cadre subalterne.

Art. 3. — La hiérarchie, les traitements, l'ancienneté minimum exigée pour l'avancement du personnel du cadre permanent de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sont fixés par les tableaux A, B et C annexés au présent arrêté.

Cadre supérieur.

Art. 4. — Le cadre supérieur comprend :

a) des assistants principaux de 1ère, 2e et 3e classes,

b) des assistants de 1ère, 2e, 3e, 4e et 5e classes.

Les fonctionnaires du cadre supérieur sont employés, suivant leur spécialisation, selon les besoins de l'Institution.

Cadre secondaire.

Art. 5. — Le cadre secondaire comporte les divisions suivantes :

a) secrétaires, lettrés, dessinateurs ou photographes principaux hors classe ;

b) secrétaires, lettrés, dessinateurs ou photographes principaux de 1ère, 2e, 3e et 4e classes ;

c) secrétaires, lettrés, dessinateurs ou photographes de 1ère, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e classes ;

d) secrétaires, lettrés, dessinateurs ou photographes stagiaires.

Cadre subalterne.

Art. 6. — Le cadre subalterne comprend :

a) des plantons chefs de 1ère, 2e, et 3e classes ;

b) des plantons principaux de 1ère, 2e et 3e classes ;

c) des plantons de 1ère, 2e et 3e classes ;

d) des plantons stagiaires.

Effectifs.

Art. 7. — L'effectif des fonctionnaires des cadres supérieur, secondaire et subalterne est déterminé chaque année par le budget de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Toutefois, en aucun cas, l'effectif des assistants ne peut dépasser le quart de celui fixé pour le cadre secondaire.

Conditions d'admission.

Art. 8. — Les candidats à l'admission dans le cadre secondaire du personnel asiatique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient devront être âgés de 20 ans au moins et de 25 ans au plus, à moins qu'ils ne justifient de services antérieurs leur permettant de réunir à 55 ans d'âge les conditions requises pour obtenir une pension de retraite pour ancienneté de services.

Les candidats aux emplois du cadre subalterne pourront être admis à l'âge de 18 ans révolus.

L'acceptation de leur nomination comporte, pour tous les candidats, l'engagement de servir dans les diverses parties de l'Indochine, suivant les besoins de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Art. 9. — Les fonctionnaires du corps du personnel asiatique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient devront fournir avant leur entrée en service :

1° la justification de leur nationalité et de leur état civil ;

2° la copie certifiée conforme, s'il y a lieu, de leurs diplômes ou titres universitaires ;

3° un extrait de leur casier judiciaire ;

4° un certificat d'aptitude physique à l'emploi qu'ils doivent occuper, délivré dans les formes prescrites par les circulaires du Gouverneur général nos 110-CP et 176-CS des 11 décembre 1924 et 25 décembre 1928.

5° éventuellement, la justification de leurs services militaires.

Art. 10. — Les fonctionnaires du cadre subalterne sont recrutés, selon les besoins du service, parmi les candidats possédant les éléments de la langue française et, de préférence, parmi les anciens militaires, dans les conditions fixées par la loi du 2 mars 1917. Ils débutent obligatoirement dans l'emploi de planton stagiaire.

Art. 11. — Les secrétaires, lettrés, dessinateurs ou photographes stagiaires sont nommés après avoir subi avec succès les épreuves d'un examen dont le programme et les conditions sont fixées suivant les besoins et pour chaque emploi à pourvoir par le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Une majoration de points pourra être accordée, dans les conditions à déterminer par le Directeur de cette Ecole, aux candidats pourvus du diplôme d'études primaires supérieures ou du brevet d'enseignement primaire supérieur.

Nominations et promotions.

Art. 12. — Les nominations et promotions des agents du cadre permanent du personnel asiatique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sont prononcées par le Gouverneur général sur la proposition du Directeur de cette Ecole.

Les fonctionnaires du cadre secondaire ne peuvent être admis qu'en qualité de secrétaire, lettré, dessinateur ou photographe stagiaire. Après une année de stage, les intéressés font l'objet d'un rapport du Secrétaire de l'Ecole au Directeur. Ils sont ensuite classés définitivement dans le cadre en qualité de secrétaire, lettré, dessinateur ou photographe de 6e classe. S'ils n'ont pas les aptitudes nécessaires à leur service, ils sont immédiatement licenciés sans indemnité. Ils peuvent, toutefois, être autorisés, sur la proposition spéciale du Directeur, à accomplir une seconde année de stage, à la fin de laquelle ils doivent être titularisés ou définitivement licenciés. De même, dans le cas d'insuffisance professionnelle manifeste, ils peuvent être licenciés sans indemnité au cours de leur stage. Cette mesure est prononcée par le Gouverneur général sur la proposition du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Art. 13. — Les fonctionnaires du cadre secondaire du personnel asiatique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient comptant au minimum dix ans de services dans ce cadre peuvent être admis par le Directeur à subir un examen sur une des branches d'études qui font l'objet de l'Institution.

S'ils satisfont aux conditions de cet examen, ils peuvent recevoir le titre d'assistant de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

L'examen d'aptitude au titre d'assistant comprendra obligatoirement :

a) la rédaction d'un mémoire en français sur un sujet emprunté à la partie du programme des travaux de l'Ecole dans laquelle le candidat s'est spécialisé ;

b) d'une épreuve orale comportant : 1° la discussion du mémoire présenté ; 2° des interrogations générales sur la branche d'études à laquelle ce mémoire se rapporte.

L'examen oral a lieu devant une commission comprenant sous la présidence du Directeur de l'Ecole, le secrétaire-bibliothécaire et un membre permanent ou temporaire de l'Institution.

Le titre d'assistant est exclusivement réservé aux fonctionnaires du cadre secondaire de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Les fonctionnaires de ce cadre nommés au titre d'assistant débutent dans la 5e classe de ce grade. Toutefois, s'ils sont titulaires dans le cadre secondaire d'une solde supérieure à celle d'un assistant de 5e classe, ils sont nommés à la classe d'assistant comportant une solde immédiatement supérieure à celle qui leur était attribuée dans leur ancien grade.

Les assistants peuvent être autorisés à faire un séjour d'un an en France pour se perfectionner dans leurs études. Cette autorisation leur est accordée sur la proposition du Directeur, par un arrêté du Gouverneur général fixant en même temps les conditions de leur séjour.

Art. 14. — Les avancements dans les cadres supérieur, secondaire et subalterne du personnel asiatique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ont lieu exclusivement au choix.

Agents contractuels ou journaliers.

Art. 15. — En dehors des emplois prévus dans les différents cadres du personnel permanent de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, le Directeur de cette institution pourra recruter, en vue de l'exécution de travaux courants n'exigeant aucune spécialisation (copie, dactylographie, etc.), des Asiatiques indigènes dont la situation sera réglée, soit par contrat d'engagement, soit par une décision les agréant comme agents journaliers. Ces contrats ou ces décisions seront soumis à l'approbation du Gouverneur général.

Soldes et accessoires. Congés et permissions. Retenues d'hôpital.

Art. 16. — Les fonctionnaires appartenant aux cadres supérieur, secondaire et subalterne du personnel permanent de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sont régis au point de vue de la solde, des accessoires de solde, des congés et permissions et des retenues d'hôpital, par les règlements applicables au personnel indigène des différents services généraux et locaux de l'Indochine.

Retraite.

Art. 17. — Le personnel des cadres supérieur, secondaire et subalterne du personnel permanent de l'Ecole Française d'Extrême-Orient est placé, au point de vue de la retraite, sous le régime des arrêtés des 19 décembre 1913 et 9 juillet 1925.

Art. 18. — La solde des secrétaires, lettrés, dessinateurs ou photographes stagiaires n'est pas passible des retenues pour la retraite. Toutefois, après leur admission définitive, les intéressés ont la faculté de faire décompter pour la retraite toute la durée de leur période de stage dans les conditions de l'arrêté du 9 février 1926.

Discipline.

Art. 19. — Les peines disciplinaires applicables aux fonctionnaires du cadre permanent du personnel asiatique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sont :

a) la réprimande,

b) le blâme avec inscription au dossier pouvant entraîner l'inaptitude à l'avancement pendant une année ;

c) la rétrogradation ;

d) la révocation.

Art. 20. — Les deux premières de ces peines sont, pour l'ensemble du personnel indigène, prononcées par le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

En ce qui concerne les fonctionnaires des cadres supérieur et secondaire, la rétrogradation et la révocation sont prononcées par le Gouverneur général sur la proposition du Directeur après avis d'une commission d'enquête nommée par le Gouverneur général et composée comme suit :

Le secrétaire-bibliothécaire ou un membre permanent de l'Ecole... *Président* ;

Un fonctionnaire des Services civils.....
Un fonctionnaire indigène du même cadre que l'intéressé, mais plus élevé en grade ou plus ancien dans le grade ou la classe..... } *Membres.*

Si, pour une instance disciplinaire, les circonstances rendent impossible la constitution de la commission d'enquête telle qu'elle vient d'être prévue, sa composition sera déterminée, pour cette instance, par une décision spéciale du Gouverneur général.

Art. 21. — Pour les fonctionnaires du cadre subalterne, la rétrogradation et la révocation sont prononcées par le Gouverneur général sur la proposition du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Art. 22. — Le fonctionnaire rétrogradé prend rang dans son nouvel emploi pour compter du jour de la décision qui le frappe. Il ne peut être proposé pour l'avancement qu'après avoir acquis dans cet emploi les conditions d'ancienneté exigées pour être avancé, sans qu'il puisse être tenu compte du temps qu'il y aurait antérieurement passé.

Art. 23. — Le licenciement en cours de stage des secrétaires, lettrés, dessinateurs ou photographes stagiaires est prononcé par le Gouverneur général sur la proposition motivée du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Dispositions transitoires.

Art. 24. — Les fonctionnaires des cadres supérieur, secondaire ou subalterne du corps du personnel asiatique indigène de l'Ecole Française d'Extrême-Orient seront, s'il y a lieu, classés dans la nouvelle organisation respectivement comme assistants, secrétaires, lettrés, dessinateurs ou photographes et plantons avec le grade correspondant à leur solde actuelle. Ils conservent dans le grade et la classe qui leur seront attribués, le rang d'ancienneté qu'ils avaient dans leur ancien grade. En cas de non concordance de solde, les intéressés seront classés à la solde immédiatement supérieure, mais ils ne prendront rang, au point de vue de l'ancienneté, qu'à compter de la date de leur nouveau classement.

Titre II.

Personnel du cadre auxiliaire.

Art. 25. — Le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient est autorisé à recruter, pour certains emplois spéciaux dont les travaux particuliers de l'Ecole exigeraient l'attribution, des Asiatiques non originaires de la colonie (Chinois, Japonais, Siamois, Malais, Hindous, Birmans).

Art. 26. — Les Asiatiques non originaires de la colonie seront engagés soit par contrat, soit par une décision spéciale. Ces actes d'engagement fixeront, avec la durée prévue des services, la solde et, le cas échéant, les allocations spéciales accordées à ces agents ainsi que la détermination de leurs fonctions particulières et, d'une façon générale, toutes les conditions détaillées de leur engagement.

Art. 27. — Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à celles du présent arrêté.

Art. 28. — Le Secrétaire général du Gouvernement général de l'Indochine et le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 7 octobre 1929.

P. Pasquier.

Tableaux fixant les grades, classes et traitements à divers titres du personnel asiatique (cadre permanent) de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Tableau A. — *Cadre supérieur.*

Grade et classe	Solde annuelle de présence (1)	Durée minimum des services pour pouvoir être promu à la classe supérieure (2)	Classement au point de vue des indemnités de route et de séjour, des passages, etc.
Assistant principal de 1ère classe .	2.400 $	»	Le personnel asiatique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient est classé dans les conditions prévues par l'arrêté du 13 juin 1927.
Assistant principal de 2e classe .	2.188 $	4 ans	
Assistant principal de 3e classe	1.976 $	3 —	
Assistant de 1ère classe	1.760 $	3 —	
Assistant de 2e classe	1.540 $	2 — (3)	
Assistant de 3e classe	1.320 $	2 — (3)	
Assistant de 4e classe	1.210 $	2 —	
Assistant de 5e classe	1.100 $	2 —	

(1) Ces soldes seront majorées dans les conditions fixées par l'arrêté du Gouverneur général en date du 26 février 1929.

(2) Défalcation faite, le cas échéant, du temps passé en congé pour affaires personnelles.

(3) Erratum n° 5109 du 28 octobre 1929.

TABLEAU B. — *Cadre secondaire.*

Secrétaire, lettré, dessinateur ou photographe principal	Hors classe	1.540 $ (1)	»	Le personnel asiatique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient est classé dans les conditions prévues par l'arrêté du 13 juin 1927.
	1ère classe	1.320 $	3 ans (2)	
	2e classe	1.144 $	3 —	
	3e classe	1.074 $	2 —	
	4e classe	996 $	2 —	
Secrétaire, lettré, dessinateur ou photographe	1ère classe	918 $	2 —	
	2e classe	840 $	18 mois	
	3e classe	762 $	18 —	
	4e classe	684 $	18 —	
	5e classe	606 $	18 —	
	6e classe	528 $	18 —	
	stagiaire	450 $	1 an	

TABLEAU C. — *Cadre subalterne* (3).

Planton chef de 1ère classe	580 $ (1)	»	Id.
Planton chef de 2e classe	528 $	4 ans (2)	
Planton chef de 3e classe	476 $	3 —	
Planton principal de 1ère classe	420 $	3 —	
Planton principal de 2e classe	360 $	3 —	
Planton principal de 3e classe	324 $	3 —	
Planton de 1ère classe	300 $	2 —	
Planton de 2e classe	270 $	2 —	
Planton de 3e classe	216 $	2 —	
Planton stagiaire	189 $	1 an	

(1) Ces soldes seront majorées dans les conditions fixées par l'arrêté du Gouverneur général en date du 26 février 1929.

(2) Défalcation faite, le cas échéant, du temps passé en congé pour affaires personnelles.

(3) Les vêtements d'uniforme et les chaussures sont fournis gratuitement par l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

14 octobre 1929.

Décision chargeant M. Paul Mus, membre permanent de l'Ecole, d'une mission d'études et de recherches sur les Chams dans le Sud-Annam.

26 octobre 1929.

— Arrêté chargeant M. G. Cœdès, directeur de l'Ecole, d'une mission de recherches et d'études scientifiques au Siam. (*J. O.*, 1929, p. 4102.)

— Arrêté chargeant M. J.-Y. Claeys, membre permanent de l'Ecole, d'une mission d'études et de recherches archéologiques au Siam. (*J. O.*, 1929, p. 4102.)

18 novembre 1929.

Arrêté nommant M. E. Gaspardone membre permanent de l'Ecole à la solde de 18.000 francs. (*J. O.*, 1929, p. 4394.)

23 novembre 1929.

— Arrêté accordant à M. L. Finot, directeur p. i. de l'Ecole, un passage de retour en France et le chargeant, au cours de son voyage de retour, d'une mission d'études et de recherches sur l'archéologie singhalaise, dans l'île de Ceylan. (*J. O.*, 1929, p. 4488.)

— Arrêté accordant à M. V. Goloubew, membre permanent de l'Ecole, un repos de six mois pour en jouir à Paris, et le chargeant, au cours de son voyage de retour en France, d'une mission d'études et de recherches sur l'archéologie singhalaise, dans l'île de Ceylan. (*J. O.*, 1929, p. 4488.)

26 décembre 1929.

Arrêté promulguant en Indochine le décret du 8 novembre 1929 relatif à la protection des monuments historiques. (*J. O.*, 1929, p. 4878.)

Le Gouverneur général de l'Indochine, Commandeur de la Légion d'Honneur,

Vu les décrets du 20 octobre 1911 portant fixation des pouvoirs du Gouverneur général et organisation administrative et financière de l'Indochine ;

Vu le décret du 23 août 1928 ;

Vu le décret du 1er février 1902 relatif à la promulgation des actes officiels en Indochine ;

Vu le décret du 8 novembre 1929 relatif à la protection des monuments historiques,

Arrête :

Article unique. — Est promulgué en Indochine le décret susvisé du 8 novembre 1929 relatif à la protection des monuments historiques.

Hanoi, le 26 décembre 1929.

Par délégation.
Le Secrétaire général du Gouvernement général,
GRAFFEUIL.

RAPPORT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Paris, le 8 novembre 1929.

Monsieur le Président,

Le décret du 26 janvier 1912, réglementant le régime minier en Indochine, et le décret du 23 décembre 1924 sur le classement des monuments historiques n'ont pas prévu d'une manière suffisamment explicite la protection de ces monuments contre les recherches ou exploitations minières.

Il n'a pas paru utile, cependant, d'interdire d'une manière générale la recherche ou l'exploitation au voisinage des immeubles classés, car dans certains cas, ces travaux peuvent être sans inconvénients ; on a pensé qu'il suffisait de subordonner l'ouverture de travaux à une autorisation préalable du chef d'administration locale, après avis des deux services généraux intéressés : l'Ecole Française d'Extrême-Orient et la Direction des mines.

Tel est le but du projet de décret ci-joint, qui m'a été soumis par le Gouverneur général de l'Indochine.

J'ai l'honneur de vous proposer de revêtir ce texte de votre haute sanction, si vous en approuvez les termes.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le Ministre des Colonies,
PIÉTRI.

DÉCRET.

Le Président de la République Française,

Sur le rapport du Ministre des Colonies ;
Vu le sénatus-consulte du 3 mai 1854 ;
Vu le décret du 26 janvier 1912, réglementant le régime minier en Indochine, modifié par les décrets des 24 décembre 1913, 12 novembre 1916 et 31 août 1928 ;

Vu le décret du 23 décembre 1924, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 31 décembre 1913, relative au classement et à la protection des monuments historiques en Indochine,

Décrète :

Article premier. — Aucune recherche ou exploitation minière ne peut être entreprise, en Indochine, à une distance inférieure à 200 mètres des immeubles régulièrement classés comme monuments historiques, sans l'autorisation préalable du Chef d'administration locale, après avis favorable du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient et du Directeur des mines.

Art. 2. — Les travaux entrepris en contravention de l'article précédent peuvent être interdits par mesure administrative sans qu'il en résulte droit à indemnité quelconque.

Art. 3. — Tout travail poursuivi après interdiction prévue à l'article 2 entraînera des poursuites, conformément aux dispositions en vigueur en Indochine sur les dégradations apportées intentionnellement aux immeubles classés.

Art. 4. — Le Ministre des Colonies est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal Officiel de la République française* et inséré au *Bulletin des lois* et publié au *Journal Officiel de l'Indochine.*

Fait à Paris, le 8 novembre 1929.

Gaston DOUMERGUE.

Par le Président de la République :
Le Ministre des Colonies,
PIÉTRI.

31 décembre 1929.

— Contrat engageant M. L. FOMBERTAUX en qualité de membre permanent, inspecteur du Service archéologique de l'Ecole, pour une période de trois ans, à compter du 7 avril 1930.

— Arrêté nommant M. E. GASPARDONE membre permanent de l'Ecole à la solde de 22.000 francs pour compter du 1er janvier 1930. M. Gaspardone conserve, après cette promotion, 4 ans, 10 mois et 14 jours de rappels d'ancienneté pour services militaires.

INDEX ANALYTIQUE

N. B. — Les noms des auteurs d'articles originaux sont en PETITES CAPITALES, et les titres de leurs articles en *italique*. Les noms des auteurs d'ouvrages ou d'articles dont il a été rendu compte sont en *italique*, et les titres de leurs ouvrages en caractères romains du corps. L'abréviation CR. = compte rendu.

A-li-hai-ya, 89.

Abbott (G^{a^1}), 421.

Abdagases, 425.

Abe-no Asomi Chōkō, Abe-no Asomi Nakamaro, 47, 53, n. 1.

Abhidharma-kòça, v. *Kimura*, 413.

Abouts de tuiles chinoises, v. CLAEYS, 345-346 et pl. L.

Açoka, 52, 422, 428, 433.

Āditya, 301.

Āgastya, 419.

Âge. L'— du bronze au Tonkin et dans le Nord-Annam, v. GOLOUBEW, 1-46 et pl. I-XXXII. L'— de la pierre polie dans la province de Hoà-bình, v. *Colani*, 361-364.

Aï châu, v. Ngai tcheou.

Aiyangar (*S. Krishnaswami*). Ed. : *V. R. R. Dikshitar*, Hindu administrative institutions (CR. par G. CŒDÈS), 427-428.

Ajaṇṭā, 418, 432.

Alexandre. Sur les traces d'—, v. *Stein*, 419-421.

Almeida (Luis d'), 398.

Along, v. Hạ-long.

Amarāvatī. Art d'—, 419, 440.

Aṃgoka, Aṃguvaka, Aṃkvaga, 422, 423.

Āmohinī, v. *Rapson*, 412.

An-kouo, 422, 423.

An-thuận, v. Ngan-chouen.

Andersen (*D.*). Miscellanea Pālica (CR. par G. CŒDÈS), 412.

Andersson (J. G.), 13, n. 2, 389.

Angleterre. Histoire des entreprises anglaises en Birmanie, v. *Hall*, 443.

Ânh châu, v. Ying tcheou.

Anjirō, 397-399.

Aṅkor, 296, 297, 300, 307, 308, 316, n. 2, 317, 504, 514-518, 549, 552-556. — Thoṃ, 298, n. 3, 306, 332 ; v. FINOT, 343-344. — Vat, 290, n. 1, 296, 297, 304, 310, n. 1-4, 313, n. 4, 317, 335, n. 1, 340, n 5, 470.

Annam. Chronique, 508-513. — L'âge du bronze dans le Nord-Annam, v. GOLOUBEW, 1-46 et pl. I-XXXII. La Compagnie hollandaise des Indes orientales en —, v. *Buch*, 364-370. Ethnographie, 351 ; v. MUS, 509-513. Gisements préhistoriques, 470, 509. Matériaux pour servir à l'histoire d'—, v. GASPARDONE, 63-105. Monuments historiques, 470, 508-509, 556-558. Proverbes et chansons populaires, v. *Nguyễn-văn-Ngọc*, 371-381 ; *Thiện-Đình*, 371-381. Religion, 351-352. Les tombeaux chez les Moï de l'—, v. ROUX, 346-348 et pl. LI-LIV.

Annual Bibliography of Indian Archæology, 1926-1927 (CR. par G. CŒDÈS), 417-419.

Anthouard (*Bon d'*). L'Empire colonial français (CR. par P. GOUROU), 460.

Anthropologie, v. Insulinde.

AOMI-NO MABITO GENKAI. *Le voyage de Kanshin en Orient* (*742-754*). Traduit par J. TAKAKUSU. X, *Sixième et dernier voyage au Japon*, 47-54. XI, *Activité*

religieuse à Nara (*754 A. D.*), 54-57. XII, *Mort de Kanshin à Nara* (*763 A. D.*), 57-58. Appendice, *Poèmes*, 58-62. (Traduit de l'anglais par E. GASPARDONE.)

Aornos (=Pīr-sar), 418, 421.

Arabe. Origine indienne des chiffres arabes, v. *Clark*, 416.

Arachosie, 425.

Arbalètes khmères et chinoises, v. MUS, 331 sqq. et pl. XLVII-XLIX.

Archéologie, v. Annam, Cambodge, Chine, Inde, Préhistoire.

Archinard (*G^al*). L'Empire colonial français (CR. par P. GOUROU), 460.

Argence (A. d'). Collection —, 5, 7, 19, 26, n. 1, 27, et pl. XIX.

Arjunadeva, 310 et n. 1.

Ars Asiatica, 466, 476, 484.

Art, v. Ars Asiatica, Chine, Corée, Inde, Indochine, Japon.

Arthaçāstra, 324, n. 4, 416, 427-428, 429, 430.

Asaṃkhaya, 339.

Asie des moussons, v. Extrême-Orient.

Asura, 107, 344, 516.

Ātman, 413.

Aubier (*G^al*). L'Empire colonial français (CR. par P. GOUROU), 460.

AUBOUIN (E.). CR. : Kōhon Manyō-shū, 403-409.

Aurousseau (Léonard-Eugène). Nécrologie, 465, 535-541. — Cf. 40, n. 4, 63, 64, 65, n. 3, 68, n. 1, 69, n. 6, 72, n. 3, 470.

Avijita Siṃha, 422.

Aymonier (Etienne-François). Nécrologie, 542-548. — Cf. 292, n. 2, 297, 298, 299, 303, 304, n. 3, 306, 307-315, passim, 328, 510.

Ayscough (*Florence*). Tu Fu, the autobiography of a Chinese poet, A. D. 712-770. T. I (CR. par E. GASPARDONE), 382-384, 472.

Ayudhyā, 304, n. 2, 447, 450.

Azes, Azilises, 425.

Bắc-ảnh, v. Pei-ying.

Bắc-sơn. Stations bacsoniennes, v. COLANI, 273-287. — Cf. 361.

Bạch-hạc, 95, n. 1.

Bachhofer (*Ludwig*). Early Indian Sculpture (CR. par J. Y. CLAEYS), 438-439, 472.

Baeck (Pierre), 367-369.

Bagchi (*P. C.*). On some Tântrik texts studied in Ancient Kambuja (CR. par G. CŒDÈS), 356-357.

Bãi-long, v. Pa-long.

Bàkheṅ, 517 et pl. LIX.

Balistes du Bàyon, v. MUS, 331-341 et pl. XLVII-XLIX.

Ban Gian. Moule de hache trouvé à —, 17 et pl. X.

Ban Mon, 263, 363.

Bandoeng, 486. Congrès des Sciences à —, 466, 478.

Bantãy Čhmàr. Baliste relevée à —, 331 sqq. Bas-reliefs de —, 310, n. 5, 326, 329. Inscription de —, 308 sqq.

Bantãy Samrè, 517.

Bantãy Srĕi, 418 ; v. CŒDÈS, 289-296.

Bàphuôn, 296, 516.

Bàràỳ, 517.

Barbier (Victor), 371.

Baron (H.), 370.

Barthoux (J.), 439.

Battak. Sculptures —, 44.

Batteur (Charles), 467, 521.

Baudhāyana, 430, 431.

Bàyon, 290, n. 1, 297, 306, 329, 330, 518 et pl. LX ; v. MUS, 331-341 et pl. XLVII-XLIX.

Beal (S.), 437.

Beauvais (*René de*). Louis Delaporte explorateur. Ses missions aux ruines khmères (CR. par G. CŒDÈS), 358-359.

Belvalkar (*S. K.*). Śṛṅgāric elaboration in Śākuntala, Act III (CR. par G. CŒDÈS), 415.

Bĕṅ Mãlã, 290, n. 1.

Bengale. Art du —, v. *Bhattasali*, 440-441.

Benkei, v. RENONDEAU, 154-203.

Bergaigne (A.), 297, 298, 303, 543.

Bhāmaha, v. *Keith*, 415.

Bharata Rāhu, 310, 312, 316, 318, 319, 327, 329.

Bhaṭṭāchārya (Benoytosh), 441.

Bhattasali (*Nalini Kanta*). Iconography of Buddhist and Brahmanical sculptures in the Dacca Museum (CR. par G. Cœdès), 440-441.

Bhavavarman I, 301, 327.

Bhūpendravarman, 299, n. 1.

Bhuvanekabāhu, v. *Schurhammer*, 441-442.

Bibliographie. Indochine française, 349-381. Chine, 382-396. Japon et Corée, 396-410. Inde et Bouddhisme, 411-444. Insulinde, 444-446. Siam, 446-450. Généralités, 450-464.

Bibliothèque. — de l'Ecole, 384-385, 470-501. —s du Laos, 519. — royale du Cambodge, 518.

Bình-đạo, v. P'ing-tao.

Bīr-kōṭ, 420-421.

Birmanie. Balistes birmanes, 339-340. Ethnographie, v. *Carrapiett*, 443-444. Histoire, v. *Hall*, 443. Tambours de bronze, 2.

Blagden (C. O.), 463.

Blanchard de la Brosse, 505 ; v. Musée.

Bloch (Jules), 464.

Bloomfield (*M.*). On diminutive pronouns in Jaina Sanskrit (CR. par G. Cœdès), 411-412.

Bồ-cái vương, 375, n. 2.

Bồ-chính. Rivière du —, 365, n. 1.

Bodh-Gāyā, 434, 468 ; v. *Lévi*, 412.

Bodhisena Bhāradvāja, 49, n. 1, 54.

Boi (Sông), v. Sông Boi.

Bồn-trì, v. P'en-tch'e.

Bonifacy (A.), 551.

Bornéo. Les Dayak de —, 35, 38, n. 1, 39.

Borobudur, 439, 502, 534, et pl. LVI.

Bosch (F. D. K.), 45, n. 1.

Bouchot (Jean), 468, 478, 473, 506, 551, 549.

Bouddhisme. Bibliographie, 411 sqq. — Art et archéologie, v. *Bhattasali*, 440-441 ; *Ramachandran*, 440 ; *Stein*, 419-421. Date du philosophe bouddhiste Vasubandhu, v. *Kimura*, 413 ; *Ono*, 413 ; *Takakusu*, 413 ; *Ui*, 413. Disputes religieuses entre le P. Torres et les bouddhistes de Yamaguchi, v. *Schurhammer*, 396-402. Epigraphie bouddhique, v. Cœdès, 297 sqq., 447 ; *Lévi*, 412. Institut bouddhique indochinois, 514, 519, 522. Philosophie bouddhique, v. *Davids* (*C. A. F. Rhys*), 413 ; *Hopkins*, 413-414 ; *La Vallée Poussin*, 414 ; *Woods*, 414. Réglementation du clergé bouddhique du Laos, 522-530. Voyage du prêtre bouddhiste Kanshin au Japon, v. Aomi-no Mabito Genkai, 47-62. — Cf. Buddha.

Boule (*H.*). Le Paléolitique de la Chine, par *H. Boule*, *H. Breuil*, *E. Licent* et *P. Teilhard* (CR. par M. Colani), 392-395.

Bourdarie (*P.*). L'Empire colonial français (CR. par P. Gourou), 460.

Bouyssonie (Jean), 392.

Brahmā, 301, 343, 344 ; v. *Bhattasali*, 440-441.

Breton (*Gaston*). L'Empire colonial français (CR. par P. Gourou), 460.

Breuil (*H.*). Le Paléolithique de la Chine, v. *Boule*, 392-395.

Brewster (*E. H.*). Gotama le Bouddha, sa vie d'après les écritures palies. Edition française par *G. Lepage* (CR. par P. Mus), 435-436.

Brouwer (H.), 365.

Brunhes (J.), 349, 350, 456, n. 1.

Buch (*W. J. M.*). De Oost-indische Compagnie en Quinam. De betrekkingen der Nederlanders met Annam in de XVIIe eeuw (CR. par E. Gaspardone), 364-370, 474.

Buddha. Biographie, v. *Doré*, 436-438 ; *Brewster*, 435-436. Statues de — laotiennes, 521. Sur les traces du —, v. *Grousset*, 432-435. Tête de — provenant de Borobudur, 502 et pl. LVI.

Bulletin des Amis du Vieux Hué, avril-juin 1929 (CR. par J. Y. Claeys), 355-356, 502.
Bút-tháp, 465, 467, 508.
Buttetsu, 49, n. 1, 56, n. 4.
Buxton (L. D. H.), 464.
Cả (Sông), v. Sông Çả.
Cà-lồ (Sông), v. Sông Cà-lồ.
Cabaton (Antoine), 510, 511, 546.
Cabral (le P.), 397, 399, 400.
Cadière (le P. L.), 349, 351-352, 355, 367, 368, 369, 508.
Caḍ'ota (= Niya), 422.
Çrailendravaṅça, 448-449.
Caillard (*Gaston*). L'Indochine. Kouang-tchéou-wan. 3e éd. (CR. par P. Gourou), 352-353.
Caix (*Robert de*). L'Empire colonial français (CR. par P. Gourou), 460.
Çaka. Chronologie des —, 419, 424-425.
Çākuntala, v. *Belvalkar*, 415.
Çākyamuni, v. Buddha.
Calmadāna (= Charchan), 422.
Calmette (*Dr*). L'Empire colonial français (CR. par P. Gourou), 460.
Cambodge. Bibliographie, 349-353, 356-359. Chronique, 514-518. — Art et archéologie, 351, 470, 514-518 et pl. LVII-LX; v. Cœdès, 289-296; Mus, 331-341 et pl. XLVII-XLIX. Aymonier et les études cambodgiennes, 542 sqq. Bibliothèque royale du —, 518. Les Cambodgiens de Tra-vinh et de Soc-trang, 513-514. Delaporte et l'art khmèr, v. *Beauvais*, 358-359. Epigraphie, v. Cœdès, 289 sqq.; Finot, 343-344. Ethnographie, 351. Histoire, v. Cœdès, 297-330. Religions, 351. Rituels tântriques au —, v. *Bagchi*, 356-357.
Čampa, v. Champa.
Cāmpendro, 307.
Campriḥ, 292.
Can-lộc, 99, n. 1.
Cāṇakya, 428. Cf. Arthaçāstra.
Canal des Bambous, 100, n. 1.
Canal des Rapides, 94, n. 1.
Caṇḍeçvara, 416.
Cao-an, v. Kao-ngan.
Caron (François), 366.
Carrapiett (*W. J. S.*). The Kachin tribes of Burma (CR. par G. Cœdès), 443-444.
Catalogue. — de la collection Eumorfopoulos, v. *Yetts*, 388-391. — du fonds chinois de la bibliothèque de l'Ecole, 384-385, 470-471.
Catapulte khmère, 331, n. 2. Cf. Baliste.
Cầu-giát. Fouilles à —, 470, 509.
Cek Katāṅ, 313 et n. 1, 318.
Ceylan, v. *Schurhammer*, 441-442.
Chailley (*Joseph*). L'Empire colonial français (CR. par P. Gourou), 460.
Chakladar (*Haran Chandra*). Social life in Ancient India, Studies in Vātsyāyana Kāmasūtra (CR. par P. Mus), 429-432.
Champa. Archéologie, 290, n. 1, 345-346, 439. Aymonier et les études chames, 544 sqq. Balistaires chams, 338 et pl. XLVIII. Les Chams du Sud-Annam, v. Mus, 509-513. Histoire, 49, n. 1, 307-330, passim. Musée cham, v. Musée.
Chan-t'an, 53.
Chan tcheou, 101, n. 3.
Chan-t'ing, 49 et n. 1.
Chand (Hari), 463.
Changhai, v. *Maybon*, 395-396.
Chassigneux (Edm.), 349, 350.
Chatterji (B. R.), 357.
Châu-lục, v. Tchou-lou.
Chau-ma, v. *Goupillon*, 359-361.
Chavanieux (M.), 467.
Chavannes (Ed.), 17, n. 1, 18, 382, n. 1, 535, 536, 539.
Che-nong, 95.
Che-tsou (des Yuan), 88-89.
Chen Chang-kie, 64.
Chen pi kong, 338 et pl. XLIX.
Chí châu, v. Tche tcheou.
Chine. Bibliographie, 382-396. — Abouts de tuiles chinoises, v. Claeys, 345-346 et pl. L. Arbalètes chinoises, 336-340 et pl. XLIX. Bronzes chinois, 7 sqq.; v. *Yetts*, 388-391. Catalogue du fonds chinois de la bibliothèque de l'Ecole, 384-385, 470-

471. Evolution du peuple chinois, v. *Piper*, 385-386. Géographie, v. *Sion*, 450-460. Littérature, v. *Ayscough*, 382-384. Paléolithique de la —. v. *Boule*, 392-395. Peintures chinoises de la collection Odin, 403. Philosophie de Mencius, v. *Yuan*, 378-388. Vie chinoise du Buddha, v. *Doré*, 436-438. Voyage de Kien-tchen au Japon, v. Aomi-no Mabito Genkai, 47-62. — Cf. Changhai, Turkestan.

Chinpaw, 443.

Chōkei, Chōkō, 47, n. 2. Cf. Abeno Asomi Nakamaro.

Chou-kou t'ang tsang chou mou, 64.

Chouei-tong-keou, 392-394.

Chronique. Ecole Française d'Extrême-Orient, 465-507. Tonkin, 507-508. Annam, 508-513. Cochinchine, 513-514. Cambodge, 514-518. Laos, 518-533. Indes néerlandaises, 533-534.

Chronologie. — de la dynastie de Mahīdharapura, v. Cœdès, 297-330. — des Çaka, 412, 424-425.

Chu-diên, v. Tchou-yuan.

Chu-ngô, v. Tchou-wou.

Chū-ye, 57.

Chữu (Lê Oánh), 69.

Çiraçcheda, 357.

Çiva, 300, 343, 344, 439.

Çivakaivalya, 357.

Claeys (Jean Yves). *Note au sujet des abouts de tuiles chinoises*, 345-346 et pl. L. — CR. : *L. Bachhofer*, Early Indian Sculpture, 438-439. *A. Eckardt*, A History of Korean Art, 409-410. *E. B. Havell*, Indian Sculpture and Painting, 2d. ed., 439. Le Musée Khải-định, 355-356. *W. Perceval Yetts*, The George Eumorfopoulos Collection, Bronzes, 388-391. — Cf. 465, 468-469, 502, 503, 549, 566.

Clark (*W.E.*). Hindu-Arabic numerals (CR. par G. Cœdès), 416.

Cổ châu, v. Kou tcheou.

Cổ-thu, v. Kou-chou.

Cochinchine. Chronique, 513-514. — Les Cambodgiens de la —, 513-514. Musée de la —, v. Musée.

Çoḍāsa, 412, 424.

Cœdès (George). *Études cambodgiennes*. XXIII, *La date du temple de Bantāy Srĕi*, 289-296. XXIV, *Nouvelles données chronologiques et généalogiques sur la dynastie de Mahīdharapura*, 297-330 et pl. XLVI. — *Étienne-François Aymonier*, 542-546. — CR. : Annual Bibliography of Indian Archæology, 417-419. *P. C. Bagchi*, On some Tāntrik texts studied in Ancient Kambuja, 356-357. *R. de Beauvais*, Louis Delaporte explorateur, 358-359. *N. K. Bhattasali*. Iconography of Buddhist and Brahmanical sculptures in the Dacca Museum, 440-441. *W. J. S. Carrapiett*, The Kachin tribes of Burma, 443-444. *V. R. R. Dikshitar*, Hindu administrative institutions, 427-428. *M. Goupillon*, Essai de vocabulaire français-chau-ma, 359-361. *D. G. E. Hall*, Early English intercourse with Burma, 443. Indian Studies in honor of Charles Rockwell Lanman, 411-417. *Sten Konow*, Kharoṣṭhī Inscriptions, 422-427. *D. J. H. Nyèssen*, The Races of Java, 444-446. Proceedings of the Seventeenth International Congress of Orientalists, 461-464. *T. N. Ramachandra*, Buddhist sculptures from a stūpa near Goli village, 440. *E. J. Rapson* et *P. S. Noble*, Kharoṣṭhī Inscriptions discovered by Sir Aurel Stein in Chinese Turkestan, III, 421-422. *Sir Aurel Stein*, On Alexander's track to the Indus, 419-421. — Recueil des inscriptions du Siam. II. Inscriptions de Dvāravatī, de Çrīvijaya et de Lăvo (CR. par P. Mus), 446-450. Religions indiennes du Cambodge et du Laos (CR. par P. Gourou), 349, 351. — Cf. 335, n. 1, 341, 465, 468, 550, 566.

Cŏk Katań, 313, n. 1 et 6.

Colani (Madeleine). *Quelques stations hoabinhiennes* (*Note préliminaire*). Situation géographique, 261. Généralités, 261-262. Stations et mobiliers préhistoriques, 262-268. Observations, 268-

270. Remarques complémentaires, 270-272. Bibliographie, 272 ; pl. XXXIII-XL. — *Gravures primitives sur pierre et sur os (Stations hoabinhiennes et bacsoniennes)*. Introduction, 273. Description des gravures primitives. I, Représentations de figures humaine et animale, 274-278. II, Dessin d'attribution incertaine, 278. III, Représentation végétale, 279-281. Observations, 281-285. Fragment de schiste gravé, 285-287. Bibliographie, 287 ; pl. XLI-XLV. — CR. : *M. Boule*, *H. Breuil*, *E. Licent* et *P. Teilhard*, Le Paléolithique de la Chine, 392-395. — L'Âge de la pierre dans la province de Hòa-bình (CR. par Ch. ROBEQUAIN), 361-364. Notice sur la préhistoire du Tonkin : deux petits ateliers ; une pierre à cupules ; stations hoabinhiennes dans la région de Phủ-Nho-quan (CR. par Ch. ROBEQUAIN), 361-364. — Cf. 16, n. 1, 17, 31, n. 2, 39, n. 3, 469, 501, 549.

Compagnie (La) hollandaise des Indes orientales en Annam, v. *Buch*, 364-370.

Công-thượng vương, 367.

Congrès. — des Sciences du Pacifique, 466, 478, 485. 17e — des Orientalistes, v. Proceedings..., 461-464.

Constantio (le P. Camillo), 398, 399, n. 1, 402.

Cordier (Georges), 349, 352, 371, 374, n. 3, 375, n. 3, 378, 379, 380, 381, n. 1, 476, 551.

Cordier (Henri), 443.

Corée. Bibliographie, 409-410. — Art, v. *Eckardt*, 409-410 ; *Yetts*, 388-391.

Cosserat (H.), 355.

Couckebacker, 366.

Craste (L.), 355.

Çreṣṭhapura, 327.

Çreṣṭhavarman, 295, n. 1.

Çrīndradeva, 309. 315. Cf. Çrīndrakumāra.

Çrīndrajayavarman, 328.

Çrīndrakumāra, 309, 315 et n. 6, 317, 318, 319, 327, 329.

Çrīndravarman, 289, 291, 293, 294, 295, 315, n. 6.

Çrīvijaya, v. *Cœdès*, 446-450.

Čruñ (Pràsàt). Stèle du —, 303, 306-308, 317, 325, 327, 329, 330 et pl. XLVI.

Cửu-chân, v. Kieou-tchen.

Đa-phúc. Stations préhistoriques de —, 261, 264-266, 268, 269, 270, 271, 281, n. 4, 284.

Dacca. Sculptures du Musée de —, v. *Bhattasali*, 440-441.

Đại-Ngu, 90. Cf. Annam.

Đại-Việt, 87. Cf. Annam.

Daitya, Daitya Tamas (= Râhu), 307.

Dal Piaz (J.). L'Empire colonial français (CR. par P. GOUROU), 460.

Dalrymple (A.), 443.

Damrong Rajanubhab (le Prince), 303, 468, 472, 475, 476, 480, 484, 487, 490, 551.

Dan-no-ura. Bataille de —, 108, 110, 154.

Daṇḍin, v. *Keith*, 415.

Daṅrêk, 298, 302.

Đào Tử-Kỳ, 89.

Date de Bantãy Srĕi, v. CŒDÈS, 289-296.

Davids (*C. A. F. Rhys*). The Well-Tò eỹ' (CR. par G. CŒDÈS), 413. Cf. 435.

Davids (Isaac), 369.

Dayak. Objets — , 21, 22, 28, 29. Représentation — de la barque des morts, 35-39, 42, n. 1, et pl. XXVIII-XXIX. Tatouage — , 44 et pl. XXIX.

De Groot (J. J. M.), 3, 4.

Déchelette (J.), 14, 18, n. 1, 19, 22, n. 2, 275, 283, n. 2.

Delaporte (Louis), v. *Beauvais*, 358-359.

Demiéville (Paul), 93, n. 1, 381, 551.

Devadeva, 310.

Dhammādhipati, 340.

Dhammapāla, 414.

Dhanañjaya, 310, n. 1 et 4. Cf. Arjuna.

Dharadevapuradeva, 310, 311.

Dharaṇīndradeva, 302, n 1. Cf. Dharaṇīndravarman I.

Dharaṇīndravarman I, 297, 298, 300, 301, 302 et n. 1, 303, 307, 329.
Dharaṇīndravarman II, 297, 301, 304, 308, 319, 327, 329.
Dharma, 435, 438.
Dharmaçāstra, 428, 429, 430, 432.
Dharmarāja, 449.
Diễn châu, v. Yen tcheou.
Dikshitar (*V. R. Ramachandra*). Hindu administrative institutions, edited with introduction by *S. K. Aiyangar* (CR. par G. Cœdès), 427-428.
Đinh Bộ-Lãnh, 86, 87.
Đinh Liễn, 86, 87.
Đinh Toàn, 87.
Divākara, 302.
Dō-yen, 55.
Dôm (Sông), v. Sông Dôm.
Domingo, 366.
Domkes, 369.
Đồn Phố, 101, n. 3.
Đồng-dương, 316, 502.
Đồng-hới. Vajra trouvés dans les environs de —, 501-502 et pl. LV.
Dông-noi. Station préhistorique de —, 261, 267, 268 et n. 1, 270, 271 et n. 3, 275, 283, n. 1, 284 et pl. XLIII.
Đông-sơn. Bronzes et céramiques de —, 6 sqq., 509 et pl. III-IX, XI-XXV.
Đồng-thai, v. T'ong-ts'ai.
Đồng-thươc, 286.
Doré (*Henri*). Recherches sur les superstitions en Chine. 3e partie, t. XV, Vie illustrée du Bouddha Çakyamouni (CR. par P. Mus), 436-438.
Droit, v. Inde.
Đức châu, v. Tō tcheou.
Đức-thọ, 97, n. 1, 99, n. 1, 101, n. 3.
Dumoutier (G.), 371, 378, 380, 381, n. 1.
Dương Đình-Nghệ, 86.
Đường-lâm, v. T'ang-lin.
Dương Nhật-Lễ, 90, n. 3.
Durand (E.-M.), 551.
Duroiselle (Charles), 551.
Dussaud (R.), 283, n. 1.
Duy-tân, 537-538.
Duycker (A.), 366.
Dvāravatī, v. *Cœdès*, 446-450.
Eckardt (*Andreas*). A History of Korean Art. Translated by *J. M. Kindersley* (CR. par J. Y. Claeys), 409-410.
Ecole Française d'Extrême-Orient. Chronique, 465-507. Documents administratifs, 549-568. Publications, 470-471. Projet d'échange de personnel scientifique et technique de l'— et du Service archéologique des Indes néerlandaises, 534.
Edgerton (*F.*). Notes on Jaina Māhārāṣṭrī (CR. par G. Cœdès), 412.
Eliot (Sir Charles), 463.
Empire (L') colonial français, par *Anthouard* (*Bon d'*), etc. (CR. par P. Gourou), 460.
Empire (Un) colonial français : l'Indochine. Ouvrage publié sous la direction de *Georges Maspero*. T. I (CR. par P. Gourou), 349-352.
Enjolras (F.), 470, 502.
Epigraphie, v. Cambodge, Inde, Siam.
Ethnographie, v. Annam, Birmanie. Recherches ethnographiques, 464.
Etudes cambodgiennes, v. Cœdès, 289-330.
Etudes indiennes et indochinoises, v. Mus, 331-341.
Eumorfopoulos (Georges). Collection —, v. *Yetts*, 388-391.
Europe. Art primitif en —, 281, 282, n. 6, 283, n. 2.
Evans (I. H. N.), 32, n. 1.
Extrême-Orient. Géographie, v. *Sion*, 450-460. Intérêts français en —, 460. Problème de l' —, 460. Le tambour de bronze en —, 2 sqq. et pl. I sqq.
Fa-tch'eng, 48.
Fa-tsai, 48.
Fa-tsin, 48, 60.
Fan Meou-tchou, 64.
Fernandez (Juan), v. *Schurhammer*, 396-402.
Ferrand (Gabriel), 448.

FINOT (Louis). *Inscription de la terrasse bouddhique S d'Aṅkor Thoṃ*, 343-344. — CR. : *G. Schurhammer* et *E. A. Voretzsch*, Ceylon zur Zeit des Königs Bhuvaneka Bāhu und Franz Xavers, 441-442. — L'apport artistique de l'Indochine (CR. par P. GOUROU), 460. — Discours prononcé à l'inauguration du Musée Blanchard de la Brosse, 504-506. — Cf. 39, 289, 290, 291, n. 2, 293, 295, n. 1, 297, n. 2, 298, n. 3, 305, 316, n. 2, 319, 320, 321, 324, n. 5, 326, 328, 357, 429, 446, n. 1, 465, 477, 478, 521, 541, 566.

Fleet (J. F.), 424, 425.

Fleuve Rouge, 94, n. 1, 95, n. 1.

Florenz (K.), 156, 163, n. 4, 165, n. 1.

Folklore, v. Annam.

Fombertaux (Léon), 467, 550, 568.

Fong tcheou, 95, n. 1.

Fong-k'i, 82, n. 4.

Formichi (*C.*). On the real meaning of the dialogue between Yājñavalkya and Maitreyī (CR. par G. CŒDÈS), 413.

Fou-chouei man, 336.

Fou-lou tcheou, 99, n. 1.

Fou-nan, 100, n. 3, 102, n. 2, 447, 545.

Fou-ngan, 104, n. 2.

Fou-wou, 105, n. 3.

Fou-yang, 104, n. 2.

Fou-yu, 105, n. 3.

Foucher (Alfred), 420, 427, n. 1, 441, 463.

Foy (M. F.), 3.

Francisco, 370.

Fredet (*Jean*). Histoire de la Concession française de Changhai, v. *Maybon*, 395-396.

Froger (François), 442, n. 1.

Froidevaux (*Henri*). L'Empire colonial français (CR. par P. GOUROU), 460.

Fromaget (J.), 350, 458.

Fujie, 111, 156.

Fujiwara-no Asomi Kiyokawa, 47, 52, 53, n. 1.

Fujiwara-no Asomi Nakamaro, 53.

Fujiwara-no Asomi Sachio, 61.

Funa-Benkei, v. RENONDEAU, 154-203.

Fushe-no Asomi Hitonushi, 53, n. 1.

Fushō, 53, n. 1, 55.

Gago (le P.), 397, 399, 400.

Gangoly (O. C.), 419.

Garnier (Francis), 328, 353, 354.

GASPARDONE (Emile). *Matériaux pour servir à l'histoire d'Annam*. I, *La Géographie de Li Wen-fong*, I, 63-105. Trad. : J. TAKAKUSU, *Le voyage de Kanshin en Orient* (suite et fin), 47-62. — CR. : *F. Ayscough*, Tu Fu, I, 382-384. *W. J. M. Buch*, De Oost-indische Compagnie en Quinam, 364-370. Inventaire du fonds chinois de la bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient, I, 1, 384-385. *Nguyễn-văn-Ngọc*, Tục-ngữ phong-dao, 371-381. *U. Odin*, Peintures chinoises et japonaises de la collection U. Odin, 403. *H. Piper*, Der gesetzmässige Lebenslauf der Völker Chinas und Japans, 385-386. Revolucionnyj Vostok, nos 2-7, 387. *G. Schurhammer*, Das kirchliche Sprachproblem in der japanischen Jesuitenmission des 16. und 17. Jahrhunderts, 396-402. *Id.*, Die Disputationen des P. Cosme de Torres S. J. mit den Buddhisten in Yamaguchi im Jahre 1551, 396-402. *Thiện-Đình*, Tổ-quốc phong-thi, 371-381. *Chaucer Yuan*, La philosophie morale et politique de Mencius, 387-388. — Cf. 304, 328, 469, 470, 549, 566, 568.

Geldner (*K. F.*). Das Vipānam im Rigveda (CR. par G. CŒDÈS), 413.

Généalogie de la dynastie de Mahīdharapura, v. CŒDÈS, 297-330.

GENKAI, v. AOMI-NO MABITO GENKAI.

Géographie, v. Annam, Extrême-Orient.

Ghosh (*Batakrisna*). Trad. : *J. Jolly*, Hindu Law and Custom (CR. par P. MUS), 429.

Gia-ninh, v. Kia-ning.

Giao-chỉ, v. Kiao-tche.

Gil (Serapio), 371, 373.

Gio-văn, v. Yeou-wen.

Gillet (L.). Tambour de bronze de la collection —, 1, 4.

Go-Shirakawa, 108.

Goli. Sculptures de —, v. *Ramachandran*, 440.

Goloubew (Victor). *L'âge du bronze au Tonkin et dans le Nord-Annam*, 1-46 et pl. I-XXXII. — *Léonard-Eugène Aurousseau*, 535-541. — Cf. 289, 351, 419, 466, 472-490, passim, 533, 534, 549, 566.

Gondopharnes, 425, 426.

Gōt Lōrik, v. *Grierson*, 416-417.

Gotama, v. Buddha.

Gotobyōe Sanemoto, 109.

Goupillon (*M.*). Essai de vocabulaire français-chau-ma (CR. par G. Cœdès), 359-361.

Gourdon (Henri), 551.

Gourou (Pierre). CR. : *B^{on} d'Anthouard*, etc., L'Empire colonial français, 460. *G. Caillard*, L'Indochine, 352-353. *G. Maspero*, L'Indochine. t. I, 349-352. *A. Masson*, Hanoi pendant la période héroïque, 353-354. *Ch. B.-Maybon* et *J. Fredet*, Histoire de la Concession française de Changhai, 395-396. — L'Indochine française (CR. par P. Mus), 353.

Grahi, 446, 449.

Grāmapura, 308.

Grand Lac (Cambodge), 298, 300.

Granet (M.), 381.

Gravures primitives sur pierre et sur os, v. Colani, 273-287 et pl. XLI-XLV.

Greater India Society, 429, 432.

Grierson (*Sir George A.*). The birth of Lōrik (CR. par G. Cœdès), 416-417.

Groslier (George), 331-336, 469-470, 479, 507, 551.

Grousset (*René*). Sur les traces du Bouddha (CR. par P. Mus), 432-435. — Cf. 479, 485.

Guduvhara (= Gondopharnes), 425, 426.

Guesde (P.), 551.

Guesdon (J.), 312, n. 2, 543.

Guntur, v. *Ramachandran*, 440.

Guy (*Camille*). L'Empire colonial français (CR. par P. Gourou), 460.

Gyō-ki, 54.

Gyō-nin, 55.

Gyō-sen, 55.

Hà-giang, 100, n. 2.

Hạ-long, 98, n. 1.

Hà-nam. Stations préhistoriques, 261 sqq.

Hà-tĩnh, 97, n. 1, 99, n. 1.

Hải châu, v. Hai tcheou.

Hải-đông, 67 et n. 1.

Hải-giải, v. Hai-kiai.

Hai-k'ang, 82, n. 4.

Hai-kiai, 101.

Hai-nan, 82, n. 4.

Hải-ninh, 67, n. 1, 98, n. 1.

Hai tcheou, 97, n. 1.

Hall (*D. G. E.*). Early English intercourse with Burma (CR. par G. Cœdès), 443.

Hàm-hoan, v. Hien-houan.

Han. Miroir de l'époque des —, 8 et pl. IV.

Hang Hao, 261, 267 et pl. XXXIX.

Hang Oc, 261, 267, 268 et pl. XL.

Hanoi. Histoire, 539 ; v. *Masson*, 353-354. Musée de —, v. Musée. Le tambour de bronze de —, 21, 25, 30, 34, 35, 37, n. 2, 38, 39, 44.

Hanotaux (*Gabriel*). L'Empire colonial français (CR. par P. Gourou), 460.

Harappa, 418, 419.

Hardy (*Georges*). L'Empire colonial français (CR. par P. Gourou), 460.

Hargreaves (H.), 419.

Harṣa. Son entrevue avec Hiuan-tsang, 433.

Harṣa et Çākuntalā, 415.

Harṣavarman I, 291, 297, 298, 301, 327.

Harṣavarman III, 297, 298, 299, 302, 303, 304, 327, 329.

Harṣavarman IV, 297, 304, 327.

Hartsinck (Karel), 366.

Harvey (G. E.), 443.

Hashimoto (S.). Ed. : Kōhon Manyō-shū (CR. par E. Aubouin), 403-409.
Havell (*E. B.*). Indian Sculpture and Painting, 2d. ed. (CR. par J. Y. Claeys), 439.
Hazeu (G. A. J.), 44, n. 1.
Heger (F.), 2, 37, n. 1, 42, n. 1, 46, n. 2.
Heike, 110, 154. — monogatari, 108, 154.
Hertzfeld (E.), 419.
Hervey de Saint-Denys (L. d'), 79, n. 5, 336-337.
Hi-ho, 79.
Hiao-wou (des Han), 82.
Hien-houan, 82, n. 4, 97, n. 1.
Hiệu (Lê Tư-Thành), 69.
Hikami-no Mabito, 56.
Hindou, v. Inde.
Hiraṇyadāma, 357.
Hiraṇyagarbha, 301.
Hiraṇyalakṣmī, 301, 329.
Hiraṇyavarman, 301, 302, 329.
Hirth (F.), 3, 4, 35.
Histoire, v. Annam, Birmanie, Cambodge, Ceylan, Changhai, Hanoi.
Hitonushi (Fushe-no Asomi), v. Fushe-no Asomi Hitonushi.
Hiuan-tsang, 420, 432, 433, 435.
Hō-chi, 56.
Hồ Cự, 91.
Hō-ō, 108.
Ho-p'ou, 82, n. 4.
Hồ Quí-Li, v. Lê Quí-Li.
Hoà-bình, 39 ; v. Colani, 261-287, 361-364, et pl. xxxiii sqq.
Hoa-lâm, 99, n. 1.
Hoa-thanh, v. Houa-ts'ing.
Hoài-hoan, v. Houai-houan.
Hoan châu, v. Houan tcheou.
Hoàng Bình-Chính, 71, n. 3.
Hoang Fou, 73, 92.
Hoành-sơn, 96, n. 1.
Hōbōgirin, 107, 479.
Hoffmann (E. L.), 436, n. 1.
Holbé. Collection —, 503, 504.
Hollande. La Compagnie hollandaise des Indes orientales en Annam, v. *Buch*, 364-370.
Homburger (L.), 463.
Hong-chan, 96 et n. 1.
Hong-yuan, 95.
Hopkins (*E. W.*). Buddhistic mysticism (CR. par G. Cœdès), 413-414.
Hose (Charles), 22, 29, n. 1.
Hōshin, 59.
Hou-chan, 95.
Houa-ts'ing, 98.
Houai-houan, 97, n. 1, 100, n. 3.
Houai-yi, 104, n. 2.
Houan tcheou, 84, 97, n. 1, 99, n. 1, 100, n. 3, 101, n. 1, 102, n. 2, 103, n. 1.
Houang tcheou, 98, n. 1.
Houang yu-tsi, 76, n. 4.
Houei-houei. Pétroboles du type —, 340.
Houei-kouei, 96, n. 1.
Huber (Ed.), 316, 339.
Huệ (Lê Ỷ), 69.
Huê, 101, n. 1. V. Bulletin des Amis du Vieux — ; Musée Khải-định.
Hương-khê, 99, n. 1.
Hương-quê, 470, 509.
Hương-sơn, 99, n. 1, 101, n. 3.
Huy (Lê Tăng), 69.
Hyō-toku, 55.
Ibn Batoutah, 340, n. 4.
Iconographie bouddhique et brahmanique, v. *Bhattasali*, 440-441.
Īçvarapura, v. Bantāy Sreï.
Ikṣvāku, 418 ; 437-438.
In, beau-frère de Jayavarman VII, 326.
Inde. Bibliographie, 411-444. — Administration de l' — ancienne, v. *Dikshitar*, 427-428. Art et archéologie, v. *Bachhofer*, 438-439 ; *Bhattasali*, 440-441 ; *Havell*, 439 ; *Kern Institute*, 417-419 ; *Ramachandran*, 440. Droit, v. *Jolly*, 416, 429. Epigraphie, v. *Konow*, 412-413, 422-427 ; *Lévi*, 412 ; *Rapson*, 412, 421-422. Etudes indiennes, v. Indian Studies . . . , 411-417 ; Mus, 331-341. Géographie, v. *Sion*, 450-460 ; *Stein*, 419-421. Greater

India Society, 429, 432. Linguistique, 464 ; v. *Andersen*, 412 ; *Bloomfield*, 411 ; *Edgerton*, 412 ; *Jackson*, 417 ; *Meillet*, 411. Littérature, 356-357, 415-416. Philosophie, 414-415. Vie sociale de l'— ancienne, v. *Chakladar*, 429-432.

Indian Studies in honor of Charles Rockwell Lanman (CR. par G. Cœdès), 411-417.

Indochine. Bibliographie, 349-381. Chronique, 465-533. — Art et archéologie, 351, 552-558, 566-568 ; v. *Finot*, 460. Etudes indochinoises, v. Mus, 331-341. Géographie et histoire, v. *Caillard*, 352-353 ; *Gourou*, 353 ; *Maspero* (*G.*), 349-352 ; *Sion*, 450-460. Institut bouddhique de l'—, 514, 519, 522. Linguistique, 350. Préhistoire, 350-351. Projet de musée d'histoire naturelle et d'ethnographie de l'—, 550. Religions, 351-352.

Indonésie, v. Insulinde.

Indra, 413, 417.

Indradevī, 319-330.

Indravarman I, roi du Cambodge, 289, 296, 326, 327.

Indravarman II, roi du Cambodge, 315, n. 6, 326. Cf. Çrīndravarman.

Indravarman II, roi du Champa, 316, 317.

Indus, v. *Stein*, 419-421.

Inscriptions, v. Cambodge, Inde, Siam.

Institut bouddhique de l'Indochine, 514, 519, 522.

Insulinde. Bibliographie, 444-446. — Chronique, 533-534. — Anthropologie et ethnographie, 35-39, 464 ; v. *Nyèssen*, 444-446. Epigraphie, v. *Cœdès*, 446-450. Géographie, v. *Sion*, 450-460. Les tambours de bronze en —, 2, 3, 20, n. 2, 41, 44, n. 1.

Inventaire du fonds chinois de la Bibliothèque de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, t. I, fasc. 1 (CR. par E. Gaspardone), 384-385. — Cf. 470-471.

Iran. Linguistique, v. *Jackson*, 417.

Isokami-no Yakatsugu, 60.

Ivanov (A.), 387.

Jabouille (P.), 355, 356, 502, 551.

Jackson (*A. V. Williams*). Three Indo-iranian notes (CR. par G. Cœdès), 417.

Jacobi (*H.*). Mīmāṃsā und Vaiśeṣika (CR. par G. Cœdès), 415.

Jāhnavī, 289.

Jaina, v. *Bloomfield*, 411-412 ; *Edgerton*, 412.

Jang-kiang, 95.

Jang tcheou, 95, n. 2, 102, n. 1-2.

Japon. Bibliographie, 396-409. — Géographie, v. *Sion*, 450-460 ; cf. *Piper*, 385-386. Peintures japonaises de la collection Odin, 403. Poésie japonaise, v. Kōhon Manyōshū, 403-409. Théâtre lyrique japonais, v. Renondeau, 107-259. Vocabulaire catholique à l'usage du —, v. *Schurhammer*, 396-402. Voyage de Kanshin au —, v. Aomi-no Mabito Genkai, 47-62.

Jaraï. Tombeaux —, v. Roux, 346-348 et pl. LI-LIV.

Java. Races, v. *Nyèssen*, 444-446. Armes et tambours de bronze, 44 et n. 1.

Jayadrathayāmala, 357.

JayaHarivarman I, 318.

JayaIndravarman I, 307, 308, 313 et n. 1, 316, 320, 324, 327.

JayaIndravarman II, 329.

JayaIndravarman IV, 308, 318-321, 324, n. 5, 325 et n. 1, 329.

Jayarājacūḍāmaṇi, 301, 327.

Jayarājadevī, 319, 320, 323, 325, 326, 329.

JayaSiṃhavarman I, 317.

Jayavarman I, 291, n. 1, 292, n. 1, 298, 301, 302, n. 1, 324, n. 2, 325, 326, 330.

Jayavarman II, 356.

Jayavarman IV, 291, n. 1, 292, n. 2.

Jayavarman V, 291, n. 1-2, 292 et n. 2, 294, 295, 302, 317.

Jayavarman VI, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 327, 329.

Jayavarman VII, 297 et n. 2, 298, 301, 304-308, 312, n. 3, 315 et n. 6,

316, 317, 318, 320, 321, 323 et n. 1, 324, 325 et n. 1, 326 et n. 1-2, 327-330, 338.
Jayavarman VIII, 289, 292, n. 2.
Je-nan, 82, 84, 92, 96 et n. 2, 97, n. 1, 99, n. 1.
Jen-chō, v. Zen-chō.
Jen Heng-t'ai, 73.
Jen-kan, 48.
Jen-sha, v. Zen-sha.
Jen-shun, v. Zen-shun.
Jen Yen, 41.
Jeou-yuan, 99.
Jésuites (Les) au Japon, v. *Schurhammer*, 396-402.
Johnston (E. H.), 428.
Jolly (*Julius*). Hindu Law and Custom. Transl. by *B. Ghosh* (CR. par P. Mus), 429. Über die spätere Entwicklung des Indischen Statsrechts (CR. par G. Cœdès), 416. — Cf. 430, n. 2.
Jong tcheou, 102, n. 2.
Jou-lai (Tien tcheou), 96.
Jouan Tcheng, 85.
Joubert (*Gabriel de*). L'Empire colonial français (CR. par P. Gourou), 460.
Jouveau-Dubreuil (G.), 440, 450, n. 1.
Julien (*G.*). L'Empire colonial français (CR. par Gourou), 460.
Kachin, v. *Carrapiett*, 443-444.
Kagekiyo, 110.
Kagetoki (Kajiwara), 161, n. 1.
K'ai-fong fou. Balistes de —, 338 et n. 1.
K'ai-houei, 437.
Kajiwara Kagetoki, v. Kagetoki.
Kālaparvata, 305 et n. 1.
Kālidāsa, 430, n. 1. Cf. Çākuntala.
Kāmasūtra, v. *Chakladar*, 429-432.
Kameda Masanosuke, 111, 156.
Kanshin, v. Aomi-no Mabito Genkai, 47-62.
Kao Ho-lin, 61.
Kao-ngan, 96, n. 2.
Kao P'ien, 86.
Kao-tch'eng, 95.
Kapa (= Kujula Kadphises), 426.
Karlgren (B.), 471.
Karpelès (Suzanne), 470, 513, 518-522, 551.
Kārttika, 299, n. 1.
Kauṭilya, 324, n. 4, 427.
Kaye (G. R.), 416.
Keith (*A. B.*). Daṇḍin and Bhāmaha (CR. par G. Cœdès), 415. — Cf. 430.
Kĕlurak, 430.
Keluri dayak, 29, 30, 37.
Ken-kei, 54, 55 et n. 1.
Keou-leou, 82, n. 4.
Kern (H.), 39. 40, 543.
Kern Institute. Annual Bibliography of Indian Archæology, 1926-1927 (CR. par G. Cœdès), 417-419.
Kersaint (île de), 98, n. 1.
Kha, 273, n. 2. — Khô, 346.
Khải-định (Musée), v. Musée.
Kharoṣṭhī. Inscriptions — , v. *Konow*, 412-413, 422-427 ; *Rapson*, 421-422.
Khèn, 26, 29, 30.
Khmèr, v. Cambodge.
Khoảng (Lê Xuân), 69.
Khotaṃna (= Khotan), 422.
Khotan, 422.
Khúc Hiệu, 86.
Khương Công-Phụ, 69, n. 4.
Khương Công-Phục, 69, n. 4.
Ki-siu, 82, n. 4.
Ki-tch'ang, 100.
Kì-thường, v. Ki-tch'ang.
Ki Yang-kiun, 338.
Kia-ning, 95 et n. 1.
Kia Souen-tche, 83.
Kiao-nan, 86.
Kiao-tche, 79, 80, 82, 83, 84, 86, 87 et n. 3, 91, 92, 94, n. 1. 98, n. 1.
Kiao-tcheou, 79, 83, 84 et n. 4, 85, 86, n. 1, 103, n. 2, 104, n. 1.
Kibi-no Asomi Makibi, 47, 53, n. 1, 54.
Kien-tchen, v. Kanshin.
Kien-ye, 84, n. 2.
Kieou-tchen, 40, 41, 45. 80, 82 et n. 4, 84, 92, 96 et n. 2, 97, n. 1.
Kieou-tŏ, 97 et n. 1.
Kiều Công-Tiễn, 86.

Kim-long. v. Kin-long.
Kimura (*T.*). The date of Vasubandhu, seen from the Abhidharmakoça (CR. par G. Cœdès), 413.
Kin-long, 101.
K'in tcheou, 98, n. 1.
Kindersley (*J. M.*). Trad. : *A. Eckardt*, A History of Korean Art (CR. par J. Y. Claeys), 409-410.
King-tcheou, 84.
King tchong ki, 50.
K'ing-yuan, 104, n. 1.
Kiu-fong, 82, n. 4. 96, n. 2.
K'iu-yang, 82, n. 4.
Kiun Fa-li, 48.
Kiun-ning, 96 et n. 2.
Kiyokawa, v. Fujiwara-no Asomi Kiyokawa.
Kjökkenmöddinger du Tonkin, v. Colani, 261 sqq., 361 sqq.
Kòḥ Ker, 296.
Kōhon Manyōshū, A variorum Edition compiled by *N. Sasaki*, *S. Hashimoto*, *K. Sendo*, *Y. Takeda* et *S. Hisamatsu* (CR. par. E. Aubouin), 403-409.
Kōken, 54, n. 1, 56, n. 2.
Komaro, v. Ōtomo-no Komaro.
Konow (*Sten*). Kharoṣṭhī Inscriptions with the exception of those of Aśoka (CR. par G. Cœdès), 422-427. Remarks on a Kharoṣṭhī inscription from the Kurram valley (CR. par G. Cœdès), 412-413.
Kou-chou (Cổ-thư), 102.
Kou-fou, 104 et n. 2.
Kou tcheou, 102 et n. 1-2.
Kou-yong, 105.
Kouang-si, 82, n. 4, 101, n. 3, 103, n. 1.
Kouang-sin, 82, n. 4.
Kouang-tcheou, 84, 85.
Kouang-tcheou wan, v. *Caillard*, 352-353.
Kouang-tong, 82, n. 4, 98, n. 1.
Kouei-lin, 82, n. 4.
Kouei-p'ing, 82, n. 4.
Kouei tcheou, 85.
Kouei-tchong, 104, n. 3.
Kouei-yi, 104 et n. 3.
Kouo Hiun, 73.
Krom (N. J.), 448.
Kroraiṃna (= Lou-lan), 422.
Krvay Bhā Yān Mahātāla, 313.
Kṣitīndrāditya, 301.
Kṣitīndragrāma, 301.
Ḳubilai, 88, n. 5.
Kujula Kadphises, 426.
Kurram. Une inscription kharoṣṭhī de —, v. *Konow*, 412-413.
Kuṣāṇa. Chronologie des —, 412, 424, 425.
Lã Hưng, v. Lu Hing.
La-sơn, 99, n. 1.
La thành, v. Lo tch'eng.
La-thiều, v. Lo-chao.
La Vallée Poussin (*Louis de*). Extase et spéculation (CR. par G. Cœdès), 414. — Cf. 551.
Lạc-cổ, v. Lo-kou.
Lạc-hưng, v. Lo-hing.
Lajonquière (E. Lunet de), 551.
Lakṣmī, 301, 302, n. 1.
Lakṣmīndravarman, 299, n. 1.
Lâm châu, v. Lin tcheou.
Lam-gan. Poinçon trouvé à —, 269, 280, 282.
Lam-giang, 101, n. 3.
Lamotte (Jean), 368.
Lân (Lê Cơ-Long), 69.
Lang (Sông), v. Sông Lang.
Lang-mang tcheou, 103, n. 1, 104, n. 3, 105 et n. 2.
Lang-vanh. Abri sous roche de —, 261, 262, 263, 267, 268, 269, 270, 271, n. 3, et pl. xxxvi.
Lanman (Charles Rockwell). Indian Studies in honor of — (CR. par G. Cœdès), 411-417.
Laos. Chronique, 518-533. — Clergé bouddhique du —, 522-530. Ethnographie, 351. Khèn du —, 30. Monuments historiques, 467, 520-521. Prestation du petit serment à l'occasion du nouvel an laotien, 530-533. Religion, v. Cœdès, 351. Tambour de bronze provenant du —, 42-44 et pl. xxxii.

Latin, v. *Meillet*, 411.
Laufer (B.), 7, n. 1, 11, n. 1, 19, n. 1, 31, n. 1, 389.
Lăvo, v. *Cœdès*, 446-450; cf. 327, n. 1.
Lavodaya, 326-327.
Lê. Gouvernement des —, 66-69.
Lê Chiêu-Thánh, 88.
Lê Cơ-Long, 69.
Le Gallen (M.), 349, 351.
Lê Hạo, 73.
Lê Hoàn, 87.
Lê Kính, 69.
Lê Lợi, 69, 92.
Lê Long, 69, 92.
Lê Nghi, 511.
Lê Nghi-Dân, 69.
Lê Ninh, 68, 70, n. 1, 73.
Lê Oánh, 69.
Lê Quí-Li, 90 et n. 4, 91.
Lê Tắc, 64 sqq.
Lê Tăng, 69.
Lê Thần-tôn, 369.
Lê-thanh-Cảnh, 355.
Lê Trang-tôn, 70, n. 1.
Lê Tư-Thành, 69.
Lê Tuân, 69, 73.
Lê Xanh, 69, 70, n. 1.
Lê Xuân, 69.
Lê Ỷ, 69.
Leao, 86, n. 1, 98, n. 1.
Lebon (*André*). L'Empire colonial français (CR. par P. Gourou), 460.
Lebrun (*Albert*). L'Empire colonial français (CR. par P. Gourou), 460.
Lei-tcheou fou, 98, n. 1.
Len-dat. Caverne de —, 278 et n. 2, 283.
Lepage (*G.*). Trad.: *E. H. Brewster*, Gotama le Bouddha (CR. par P. Mus), 435-436. — Cf. 479.
Lévi (*Sylvain*). L'inscription de Mahānāman à Bodh-Gaya (CR. par G. Cœdès), 412. — Cf. 387, 403, 415.
Lí Công-Uẩn, 87 et n. 3, 93.
Lí Đức-Chính, 87 et n. 3.
Li Kang, 338.
Li Kong-tsie, 102, n. 2.
Lí Nhật-tôn, 87.
Li Tchouo, 86, n. 1.
Lí Thánh-tôn, 87, n. 3-5.
Lí Thiện-Tộ, 87.
Li Tsouei, 84, n. 4.
Li Wen-fong, v. Gaspardone, 63-105.
Li Yen, 89.
Liaka Kusulaka, 424.
Licent (*E.*). Le Paléolithique de la Chine, v. *Boule*, 392-395.
Lien tcheou, 98, n. 1.
Lieou Cheng, 92.
Lieou Fang, 95, n. 2.
Lieou Kin, 89.
Lieou Siuan, 73.
Liễu-hạnh, 469.
Ligor, 449, 450.
Lin kiang, 105 et n. 1.
Lin-ngan, 105, n. 3.
Lin Sseu, 85.
Lin tcheou, 97, n. 1, 101, 103, n. 1.
Lin-tou-fou, 104, n. 3.
Lin-yi, 49, n. 1, 82, n. 4, 100, n. 3.
Ling-ngan, 85, n. 2-3.
Lingaparvata, 305 et n. 1.
Linguistique, v. Chau-ma, Inde, Indochine, Japon. Recherches linguistiques, 464.
Linh-giang, v. Lin-kiang.
Littérature, v. Japon.
Lo (Si-ngeou), 81 et n. 1.
Lo-chan, 102, n. 1.
Lo-chao, 100.
Lo-hing, 102.
Lo-kou, 102 et n. 1.
Lo-long, 102, n. 2.
Lo tch'eng, 85, 86.
Lo-yu, 102, n. 1.
Lokeçvara, 319, 330.
Long-biên, v. Long-pien.
Long-chouei, 104 et n. 1.
Long-hing sseu, 58.
Long-k'ieou, 105, n. 3.
Long-ngo, 102.
Long-pien, 82, n. 4, 84, 94.
Long Pont. Stèle du —, 508.
Long-tch'e, 100 et n. 3, 101, n. 3.

Long tcheou, 102 et n. 2, 103, n. 1.
Long-trì, v. Long-tch'e.
Long-wou, 103, n. 1, 105, n. 3.
Longhurst (A. H.), 419.
Lopburi, 327, n. 1, 447-450.
Lōrik, v. *Grierson*, 416-417.
Lou-chouei, 100.
Lou Kia, 81.
Lou-lan, v. *Rapson*, 421-422.
Lou tcheou, 98 et n. 1.
Lou-yong, 82, n. 4.
Lourenço, 399.
Lu Hing, 84.
Lu Kia, 82.
Luang Prabang. Bibliothèque royale, 519. Clergé bouddhique, 529. Fêtes du nouvel an laotien, 519-520, 530 sqq. Pagodes, 520.
Lục châu, v. Lou tcheou.
Lục-thủy, v. Lou-chouei.
Lunet de Lajonquière (E.), v. Lajonquière (E. Lunet de).
Lung-ngạch, v. Long-ngo.
Luquet (G. H.), 284, n. 5, 285, 287.
Mã (Sông), v. Sông Mã.
Ma Touan-lin, 304, 308, n. 3, 336 et n. 1, 337, 338.
Ma Yuan, 4, 40, n. 4, 41, 74, 83.
Mạc, 70, 73, 75.
Mạc Đăng-Dung, 66, 67, 68, n. 1, 70, n. 1, 73, 92.
Mac Dougall (W.), 22, 29, n. 1.
Mạc Phương-Doanh, 67, 73, 92.
Mạc Văn-Minh, 68, n. 1.
Mackay (E. J. H.), 463.
Madhurendrapaṇḍita, Madhurendrasūri, 289.
Mahāban, 421.
Mahābhārata, v. *Ryder*, 416.
Mahānāman, v. *Lévi*, 412.
Mahārāja de Çrīvijaya, 448-449.
Māhārāṣṭrī, v. *Edgerton*, 412.
Māvalipuram, 419.
Mahendra, roi Pallava, 418.
Mahīdharāditya, 301.
Mahīdharapura, v. Cœdès, 297-330.
Mahiri, roi de Kroraiṃna, 422.
Maitre (Cl.-E.), 466, 537, 539.
Maitreya, 49, 314, n. 5 ; v. *Ui*, 413.
Maitreyī, v. *Formichi*, 413.
Majumdar (R. C.), 429, 463.
Makibi, v. Kibi-no Asomi Makibi.
Malaisie. Géographie historique, 449. Tambours de bronze de —, 3. Cf. Insulinde.
Man, 98, n. 1, 336-337, 346, 351.
Mang-ngo-pou (= Manglawar), 420.
Mansuy (H.), 18, n. 1, 39, n. 3, 286, n. 1, 349, 350.
Manyōshū, v. Kōhon Manyōshū.
Mao Tch'eng, 74, n. 1.
Marchal (Henri), 467, 468, 534.
Margulièş (G.), 464.
Marshall (Sir John), 418, 419, 438.
Maspero (Georges). Un empire colonial français : L'Indochine. T. I (CR. par P. Gourou), 349-352. Intérêts français en Extrême-Orient (CR. par P. Gourou), 460. — Cf. 308, n. 3, 359, 538, 541, 551.
Maspero (Henri), 16, n. 1, 18, n. 2, 21, n. 1, 40, n. 4, 41, n. 1, 63, 94, n. 3, 349, 350, 351, 381, 454, 539, 540.
Masson (*André*). Hanoi pendant la période héroïque, 1873-1888 (CR. par P. Gourou), 353-354.
Masson-Oursel (*P.*). L'autonomie spirituelle selon la pensée indienne (CR. par G. Cœdès), 414.
Matériaux pour servir à l'histoire d'Annam, v. Gaspardone, 63-105.
Mathurā. Inscriptions de —, 424, 425 ; v. *Rapson*, 412.
Matsumoto (Nobuhiro), 40, n. 2.
Maues (= Moga), 425.
Maybon (*Ch. B.*). Histoire de la Concession française de Changhai, par *Ch. B.- Maybon* et *Jean Fredet* (CR. par P. Gourou), 395-396. — Cf. 68, n. 1. 367, 368, 369, 539.
Mayers (W. F.), 338 et n. 1, 339.
Meillet (*A.*). La flexion de pánthāḥ en védique et les nominatifs en -ès du latin (CR. par G. Cœdès), 411.

Meillier (M.), 551.
Mémoires archéologiques publiés par l'Ecole Française d'Extrême-Orient, 470.
Mencius, v. *Yuan*, 387-388.
Meng-kie-li (= Manglawar), 420.
Meo, 346, 351.
Merlin (M.). L'Empire colonial français (CR. par P. Gourou), 460.
Mésolithique du Tonkin, 270 sqq., 361 sqq.
Meyer (A. B.), 3.
Mi-ling, 82, n. 4.
Mĩ-sơn, 326, n. 1, 470, 504.
Mĩ-tẑ, 286-287.
Miçrabhoga, 290, 292 et n. 1.
Mihonoya Jūrō, 110.
Mijsberg (W. A.), 444.
Mille (Pierre). L'Empire colonial français (CR. par P. Gourou), 460.
Mīmāṃsā, v. *Jacobi*, 415.
Min-yue, 81, n. 1.
Minamoto, 109-110.
Ming-ling, 82, n. 4.
Ming tcheou, 97, n. 1.
Moga, 425.
Mohenjo-daro, 418, 419.
Moï, 20, n. 2, 21, 28, 29, 30, 35, 351 ; v. Chau-ma, Jaraï.
Mòn, 447, 450.
Moncay, 98, n. 1.
Mong-cheng, 64.
Mongolie. Dessins préhistoriques, 281. Tambours de bronze, 2, 41, n. 2.
Monuments historiques de l'Indochine. Classement, 465, 467. Législation, 552-556, 566-568.
Moret (Alexandre). Allocution prononcée au 17e Congrès des Orientalistes, 461-463.
Morgan (J. de), 282, 287.
Một-sơn, 23, n. 1.
Mou-tch'eng, 340.
Moulié (E.). Tambour de bronze de la collection —, 1, 21.
Muller (H.), 364, 370.
Munemori, 109.
Mương, 37, n. 2, 39, n. 1, 40, n. 3.
Mương Khang, 361, 362, 363.
Mus (Paul). *Etudes indiennes et indochinoises*. III, *Les balistes du Bàyon*, 331-341 et pl. xlvii-xlix. — CR. : *E. H. Brewster*, Gotama le Bouddha, 435-436. *H. C. Chakladar*, Social life in Ancient India, 429-432. *G. Cœdès*, Recueil des inscriptions du Siam, II, 446-450. *H. Doré*, Vie illustrée du Bouddha Çakyamouni, 436-438. *P. Gourou*, L'Indochine française, 353. *R. Grousset*, Sur les traces du Bouddha, 432-435. *J. Jolly*, Hindu Law and Custom, 429. — Rapport sur une mission chez les Chams du Sud-Annam, 509-513. — Cf. 469, 550, 566.
Musée. — Albert Sarraut à Phnom Penh, 474, 503, 504, 505, 506-507. — Blanchard de la Brosse à Saigon, 470, 503-506. — de Dacca, v. *Bhattasali*, 440-441. — de l'Ecole à Hanoi, 1-45, passim, 501-502 et pl. i-xxvii, xxx-xxxii, lv-lvi. — Khải-định à Huế, 355-356, 468, 502-503, 557. — de Tourane, 502. Projet de — d'histoire naturelle et d'ethnographie de l'Indochine, 550.
Mỹ-..., v. Mĩ-...
Myin-saing, 339.
Na-ca. Grotte, 275, 283, 285, 286, n. 4.
Nachod (O.), 364.
Nāgārjunikoṇḍa, 418, 419, 440.
Nắk Tà Čiḥ Kô, 314, n. 3.
Nakamaro (Abe-no Asomi), 47, n. 2, 53, n. 1.
Nakamaro (Fujiwara-no Asomi), 53.
Nālandā, 418.
Nam-hải vương, 510.
Nam-việt, v. Nan-yue.
Nan-hai, 81, n. 1, 82 et n. 4, 83.
Nan-ning, 96, n. 1, 101, n. 3.
Nan-tō tcheou, 97, n. 1, 101, n. 1.
Nan-yue, 87.
Nara, v. Aomi-no Mabito Genkai, 54-57.
Narendralakṣmī, 301.
Naudin (Georgette), 549.
Nayottara, 357.

Nécrologie. L.-E. Aurousseau, 535-541. E.-F. Aymonier, 542-548.
Néolithique (Le) du Tonkin, 261 sqq., 361 sqq.
Ner (Marcel), 470, 550.
Ngạc, v. Trần Nhật-Côn.
Ngai tcheou, 84, 96, 97, n. 1, 101, n. 3
Ngan-chouen, 96, n. 2.
Ngan-jen, 104, n. 2.
Ngan Jou-pao, 48.
Ngan-lo, 95, n. 3.
Ngan-nan, v. Annam.
Ngan-ting, 82, n. 4.
Ngan-wou tcheou, 99, n. 1.
Ngan-yuan, 99, n. 1.
Ngen-fong, 95, n. 3.
Nghệ-an, 92, 97, n. 1, 100, n. 3, 470, 509.
Nghị (Lê Tuân), 69.
Nghiện (Sông), v. Sông Nghiện.
Nghiêu-phong, 95, n. 3.
Ngô Bình, 86 et n. 5.
Ngô Đình-Thái, 372.
Ngô Quyền, 86 et n. 4.
Ngô Thì-Sĩ, 99, n. 1. 100, n. 2.
Ngô Xương-Văn, 86.
Ngọc-Lư. Tambour de bronze provenant de —, 1, 21 et pl. I-II, XXVI-XXVII, XXX.
Ngọc-sơn, 98, n. 1.
Nguyên châu, v. Yuan tcheou.
Nguyễn Đăng-Tuyển, 372.
Nguyễn Thúc-Khiêm, 381.
Nguyễn Tiến-Lâm, 376.
Nguyễn Trãi, 72, 469.
Nguyễn-văn-Ngọc. Tục-ngữ phong-dao (CR. par E. GASPARDONE), 371-381.
Nguyễn-văn-Quyền, 376.
Nhật-nam, v. Je-nan.
Nhu-viễn, v. Jeou-yuan.
Nina (= Niya), 422.
Ning-hai, 98 et n. 1.
Ninh-bình. Stations préhistoriques de —, v. COLANI, 261 sqq., 361 sqq. — Cf. 39.
Ninh-hải, v. Ning-hai.
Ninki, 55, 57.
Niruttara, 357.
Nirvāṇa, 414.
Niya. Inscriptions kharoṣṭhī découvertes à —, v. *Rapson*, 421-422. — site, 422.
Nō, v. RENONDEAU, 107-259.
Noble (*P. S.*). Kharoṣṭhī Inscriptions discovered by Sir Aurel Stein in Chinese Turkestan, v. *Rapson*, 421-422.
Nom Văn, 298, 299 et n. 1, 300, 302.
Nông văn-Vân, 376.
Noritsune, 109.
Nṛpasiṃhavarman, 312, 314, n. 3.
Nṛpatīndravardhana, 326, n. 2.
Nṛpatīndravarmān, 326.
Nui Tang, 263.
Nunez (le P.), 397, 399, 400.
Nyèssen (*D. J. H.*). The Races of Java (CR. par G. CŒDÈS), 444-446.
Ô-lô, v. Wou-lei.
Odin (*Ulrich*). Peintures chinoises et japonaises de la collection Ulrich Odin (CR. par E. GASPARDONE), 403.
Ono (*G.*). The date of Vasubandhu, seen from the history of buddhist philosophy (CR. par G. CŒDÈS), 413.
Oost-indische Compagnie, v. *Buch*, 364-370.
Orient. L'— révolutionnaire, nos 2-7 (CR. par E. GASPARDONE), 387. 17e Congrès des Orientalistes, 461-464.
Ōtomo-no Komaro, 52.
Ōtomo-no Sukune Komaro, 47, 53.
Oudheidkundige Dienst in Nederlandsch-Indië. Projet d'échange de personnel scientifique et technique de l'— et de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, 534.
Oxford. Congrès des Orientalistes, v. *Proceedings*, 461-464.
Pa-long, 102 et n. 2.
Pachkov (B.), 387.
Pacifique. Congrès des Sciences du—, 466, 478, 485.
Pack-long-pai, 98, n. 1.
Pack-lung, 98, n. 1.
Pacores, 425.

Pajot (L.), 6, 11, 13, 18, 31, 32, 470, 501, 509.
Pāla. Art—, 441.
Paléolithique (Le) du Tonkin, 261 sqq., 361 sqq.; de la Chine, v. *Boule*, 392-395.
Pâli, v. *Andersen*, 412.
P'an-kouei-kouo, 105, n. 1.
Pan leang. Sapèques de cuivre du type —, 11 et pl. VI.
P'an Sien-t'ong, 48.
P'an-yu, 80, 81, n. 1.
Pánthāḥ, v. *Meillet*, 411.
Pao-tch'eng, 437, n. 1.
Pao-tsouei, 48.
Paramarājādhirāja, 304, n. 2.
Paramaviṣṇuloka, 304, 310, n. 4. Cf. Sūryavarman II.
Parmentier (Henri), 1, n. 1, 5, 30, n. 1, 32, n. 4, 33, n. 2, 37, n. 2, 289, 290 et n. 1, 292 et n. 2, 295, 296, 311, n. 2, 345, 439, 465-466, 468, 517, 518.
Pasquier (Pierre), 356, 503, 513.
Patika, 424.
Patte (E.), 32, 350.
Pei-tai, v. K'iu-yang.
Pei-ying, 101.
Peintures chinoises et japonaises de la collection Ulrich Odin (CR. par E. GASPARDONE), 403.
Pelliot (Paul), 72, n. 2, 73, 79, n. 5, 105, n. 3, 382, n. 1, 389, 530, 545.
Pen-chan, 101, n. 3.
P'en-tch'e, 101 et n. 3.
Pepiya, roi de Kroraiṃna, 422.
Perceval Yetts (*W.*), v. *Yetts* (*W. Perceval*).
Peri (Noël), 183, n. 1, 438, n. 1, 466, 539, 540.
Perses. Orfèvrerie des —, 24, n. 1.
Peyssonnaux (J.-H.), 356, 502.
Phan Huy-Chú, 94, n. 3, 99, n. 1, 100, n. 2, 102, n. 2, 104, n. 1, 105, n. 1.
Phan Kê-Bính, 374, n. 3.
Phan-rang. Les Chams de —, 509-510, 513.
Phật-tích, 465, 467, 508.
Philippar (*Georges*). L'Empire colonial français (CR. par P. GOUROU), 460.
Philosophie, v. Chine, Inde.
Phimānàkàs. Stèle du —, 308, 319 sqq., pl. XLVI.
Phnom Penh. Musée Albert Sarraut à —, v. Musée.
Phnoṃ Srŏk. Sculptures de —, 296.
Phnoṃ Svàm. Inscriptions des plateaux de —, 305-306, 308, 317, 325.
Phố-châu, 101, n. 3.
Phố-dương, v. P'ou-yang.
Phố-giang, 101, n. 3.
Phong châu, v. Fong tcheou.
Phraotes, 425.
Phủ Diễn, Diễn châu, v. Yan tcheou.
Phủ-giầy, 469.
Phủ-lý. Canal de —, 100, n. 1. Tambours de bronze provenant de —, 1, 5.
Phù-nam, v. Fou-nan.
Phủ Nho-quan. Stations préhistoriques de —, v. *Colani*, 361-364.
Phu-ve. Abri sous roche de —, 261, 266, 267, 268, 269 et pl. XXXVII.
Phúc-lộc, v. Fou-lou.
Phúc-lương. Grotte de —, 261, 266, 267, 268 et n. 1, 271, n. 3, et pl. XXXVIII.
Pi-ying, 82, n. 4.
Piaʒ (*J. Dal*), v. *Dal Piaʒ* (*J.*).
Pien hou, 9, 10, n. 1.
P'ing-k'in tcheou, 104 et n. 1-2.
P'ing-tao, 94.
Piper (*Hartmut*). Der gesetzmässige Lebenslauf der Völker Chinas und Japans (CR. par E. GASPARDONE), 385-386.
Pīr-sar, 418, 420, 421.
Pirey (Henri de), 11, n. 4, 470, 501, 551.
Pirey (Max de), 11, n. 4, 470, 551.
Platvoet, 369.
Plei Ku. Tombeau jaraï à —, 347 et pl. LIII-LIV.
Po-ling, 95.
Po-long-wei, 98, n. 1.
Pō Nagar, 345.
Pō Riyak, 510, 511.

Pō Yaṅ In, 510-512.
Poerbatjaraka (R. N.), 419.
Polivanov (E.), 387.
Portugais. Les — en Annam, 365, 366. Période portugaise de l'histoire de Ceylan, v. *Schurhammer*, 441-442.
Pou-t'eou, 105, n. 3.
P'ou-yang, 97, 101, n. 3.
Poutsin, 365, n. 1, 370.
Práḥ Khăn, 467, 514-516, et pl. LVIII-LIX.
Práḥ Vihār, 296, 300, 303.
Pràsàt Čruṅ, v. Čruṅ.
Pràsàt Trapăṅ Čŏṅ, v. Trapăṅ Čŏṅ.
Préhistoire, v. Chine, Tonkin.
Proceedings of the Seventeenth International Congress of Orientalists, Oxford, 1928 (CR. par G. Cœdès), 461-464.
Pṛthivīndrapaṇḍita, 289, 293, 294.
Przyluski (Jean), 349, 351, 381, 485.
Publications de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, 470-471.
Putmans (Hans), 366.
Quân-ninh, v. Kiun-ning.
Quảng-bình, 82, n. 4, 101, n. 1.
Quảng-ngãi, 101, n. 3.
Quảng-trị, 82, n. 4.
Quảng-yên, 67, n. 1, 95, n. 3, 98, n. 1, 105, n. 1.
Quinam, v. *Buch*, 364-370.
Rāhu, 307, 317, 318.
Rāhula, 434, 438, n. 1.
Rājanītiratnākara, 416.
Rājapatīndralakṣmī, 301.
Rājendralakṣmī, 320.
Rājendravarman, 292, n. 2, 294.
Rājula, 424.
Rāma K'aṃhèṅ, 304, n. 2.
Ramachandran (*T. N.*). Buddhist sculptures from a stūpa near Goli village, Guntur district (CR. par G. Cœdès), 440.
Rāmāyaṇa, v. *Thomas*, 416.
Ranigat, 421.
Rapson (*E. J.*). The date of the Āmohinī votive tablet of Mathurā (CR. par G. Cœdès), 412. Kharoṣṭhī Inscriptions discovered by Sir Aurel Stein in Chinese Turkestan. Part III, Text of Inscriptions discovered at the Niya and Lou-lan Sites, 1913-1914. Transcribed and edited by *E. J. Rapson* and *P. S. Noble* (CR. par G. Cœdès), 421-422. — Cf. 424, 463.
Reinach (Salomon), 282, n. 6, 284.
Religion, v. Indochine.
Renondeau (G.). *Choix de pièces du théâtre lyrique japonais*. IX, *Yashima*, 107-153. X, *Funa-Benkai*, 154-203. XI, *Tōru*, 205-241. XII, *Sagi*, 243-259. Erratum, 259.
Revolucionnyj Vostok, nos 2-7 (CR. par E. Gaspardone), 387.
Revue de l'Association scientifique d'études orientales de l'Université communiste Staline, v. Revolucionnyj Vostok, 387.
Rhodes (Alexandre de), 368, 369.
Rhys Davids (*C. A. F.*), v. *Davids* (*C. A. F. Rhys*).
Rigveda, v. *Geldner*, 413.
Rivière Claire, 95, n. 1.
Rivière Noire, 95, n. 1.
Robequain (Ch.). CR. : *M. Colani*, L'Âge de la pierre dans la province de Hoà-bình, 361-364. *Id.*, Notice sur la préhistoire du Tonkin, 361-364. *J. Sion*, Asie des Moussons, 450-460. — Le Thanh-hoá, 470.
Roux (C.). *Les tombeaux chez les Moï Jaraï*, 346-348 et pl. LI-LIV.
Rudravarman, 320.
Ryder (*A. W.*). How to live happily on nothing a year (CR. par G. Cœdès), 416.
Ryō-fuku, 54.
Ryō-yū, 55.
Sa-huỳnh, 32, 33.
Sāca, 422.
Sachio, v. Fujiwara-no Asomi Sachio.
Sadāçivapada (= Harṣavarman III), 299.
Sadler (A. L.), 108.
Sagi, v. Renondeau, 243-259.
Sahni (D. R.), 418.
Saigon. Musée Blanchard de la Brosse, v. Musée.

Sainson (Camille), 77, n. 1.
Saint-Denys (L. Hervey de), v. Hervey de Saint-Denys.
Sallet (Dr A.), 355, 470, 487, 502, 508, 509. 513, 551.
Sammoha, Sammohana, 357.
Saṃrôṅ Sen, 18, n. 1, 33, 34.
Saṃtac, 311, 314, 316, 318.
Sanabares, 425.
San ts'eu kong tsin chou mou, 64.
Sañjak, 317, 318, 319.
Sanskrit, v. *Bloomfield*, 411-412.
Sansom (G. B.), 156, 163, n. 4, 165, n 1, 175, n. 2.
Sao-dong, 270 et n. 4, 282, 361, 362.
Sarraut (Albert), 349; v. Musée.
Sasa, 425.
Sasaki (N.). Ed. : Kôhon Manyôshû (CR. par E. Aubouin), 403-409.
Schmidt (le P. W.), 463.
Schrieke (B.), 444, 477, 488, 533-534.
Schurhammer (*Georg*). Das kirchliche Sprachproblem in der japanischen Jesuitenmission des 16. und 17. Jahrhunderts (CR. par E. Gaspardone), 396-402. Die Disputationen des P. Cosme de Torres S. J. mit den Buddhisten in Yamaguchi im Jahre 1551, nach den Briefen des P. Torres und dem Protokoll seines Dolmetschers Br. Juan Fernandez S. J. (CR. par E. Gaspardone), 396-402. — Ceylon zur Zeit des Königs Bhuvaneka Bâhu und Franz Xavers, 1539-1552, par *G. Schurhammer* et *E. A. Voretzsch* (CR. par L. Finot), 441-442.
Scythe. Orfèvrerie des Scythes, 24, n. 1. Poignards de bronze de type scytho-sibérien, 16.
Sedang, 348.
Sek Ta Tuy. Inscription de —, 290 sqq.
Senda (*K.*). Ed. : Kôhon Manyôshû (CR. par E. Aubouin), 403-409.
Seng-houei, 59.
Sept-Pagodes (Tonkin). Epée chinoise de fer trouvée à —, 30, n. 1 et pl. xxi.
Shi-chû, 54, 55.
Shin-pô, 57.
Shômu, 54, n. 1.
Shôshû, 55.
Si-kiuan, 82, n. 4.
Si-ngeou, 81, n. 1, 104, n. 2. — lo, 81, n. 1.
Si-yu, 82, n. 4, 96, n. 2.
Siam. Bibliographie, 446-450. — Archéologie, 468-469. Epigraphie, v. *Cœdès*, 446-450.
Siang (commanderie), 80, 82, n. 4, 540.
Siang-lin, 82, n. 4.
Siao T'ai-teng, 89.
Sibérie. Poignard de bronze, 16, fig. 5.
Sie Hiu, 84 et n. 4.
Siṃhapura, 345, 538. Cf. Trà-kiệu.
Siṃhaviṣṇu, roi Pallava, 418.
Sin-ning, 82, n. 4.
Sin-tch'ang, 95 et n. 1.
Sion (*J.*). Asie des moussons. I, Généralités, Chine, Japon. II, Inde, Indochine, Insulinde (CR. par Ch. Robequain), 450-460.
Sirén (Osvald), 8, 17, 345.
Siridhammarāja, 450.
Sisaket (Vat), v. Vat Sisaket.
Siu-p'ou, 82, n. 4.
Siu Ts'ouen, 84, n. 4.
Siu-wen, 82, n. 4.
Siuan tsong (des Ming), 92.
Sjara-osso-gol, 392-394.
So Tou (Sögätü), 89.
Société des Etudes indochinoises, 503, 504, 505.
Sögätü, v. So Tou.
Sơn-tây, 27, 28, 39, n. 1.
Sông Bôi, 270.
Sông Cả, 99, n. 1.
Sông Cà-lồ, 94, n. 1.
Sông Cầu, 94, n. 1.
Song-chan, 95.
Sông Dòm, 263, 270.
Sông Lang, 266. 271.
Sông Mã, 6, 40.
Sông Nghiện, 99, n. 1.
Song-p'ing, 94.

Sông Thái-bình, 94, n. 1.
Soothill (W. E.), 464.
Souen Hao, 84.
Souen K'iuan, 83, 84.
Souen Siu, 84.
Sseu-fong, 95.
Sseu-ma Kouang, 73.
Sseu-t'o, 48, 55, 56, 57, 60, n. 1.
Staline. Revue de l'Association scientifique de l'Université communiste —, 387.
Stations hoabinhiennes, v. Colani, 261-287 et pl. xxxiii-xlv.
Stein (*Sir Aurel*). On Alexander's track to the Indus. Personal narrative of explorations on the North-West frontier of India (CR. par G. Cœdès), 419-421. — Cf. 389, 416, 421-422, 423.
Sten Konow, v. *Konow* (*Sten*).
Stern (Ph.), 351.
Stutterheim (W. F.), 449, n. 1, 489.
Sumitomo. Collection —, 12, n. 1, 389.
Sùng-an, v. Tch'ong-ngan.
Sukhodaya, 304, n. 2, 327, n. 1.
Sùng-bình, v. Tch'ong-p'ing.
Sūryakumara, 315, n. 6.
Sūryavarman I, 291 et n. 2, 293, 294, 296, 300, 304, 312, n. 2, 314, n. 3, 317, 319, 327.
Sūryavarman II, 297, 298, 300, 301, 302, 303, 304, 306, 307, 314, n. 3, 319, 327.
Swāt, v. *Stein*, 419-421.
Tà Kèo, 516, 518.
Tà Prohm, 297 et n. 1, 300, 518.
Tạ Quang-Cự, 376.
Ta Yu, 90.
Ta Yue, 87.
Tăi, 273, n. 2, 346, 351.
T'ai-p'ing (Thái-bình), 94.
Taira, 108-109.
Tajaka, rōi de Kroraiṃna, 422.
Takakusu (J.). Trad.: Aomi-no Mabito Genkai, *Le voyage de Kanshin en Orient* (suite et fin), 47-62. — The date of Vasubandhu, the great buddhist philosopher (CR. par G. Cœdès), 413.
Takeda (*Y.*). Ed.: Kōhon Manyōshū (CR. par E. Aubouin), 403-409.
Tambours de bronze, v Goloubew, 1 sqq., 351, et pl. 1 sqq.
Tambralinga, 446, 449-450.
Tan-eul, 82 et n. 4.
T'an-tsing, 48.
Tân-xương, v. Sin-tch'ang.
Tang (Núi), 263.
T'ang-lin, 99 et n. 1
T'ang ta ho-chang tong tcheng tchouan, v. Aomi-no Mabito Genkai, 47-62.
Tang tcheou, 104, n. 2.
T'ang tcheou, 100 et n. 2-3.
T'ang-ts'iuan, 100 et n. 2.
Tântrisme, v. *Bagchi*, 356-357.
T'ao Houang, 84 et n. 4.
Tao-siuan, 51, 54, 56.
Tch'ai Tch'ouen, 88, 89.
Tchan Jo-chouei, 73, 74.
Tch'ang-cha, 81, n. 4.
Tch'ang-chan, 100.
Tchang Fang-p'ing, 73.
Tchang Fou, 73, 91, 93.
Tchang Hia, 93, n. 3.
Tch'ang-lin, 96 et n. 2.
Tch'ang-lo, 95 et n. 3.
Tchang Ming-fong, 76.
Tchang Po-Yi, 85 et n. 4.
Tch'ang tcheou, 99, n. 1, 100 et n. 1.
Tchang Tcheou, 85.
Tchao Mong-cheng, 64.
Tch'ao Pou-tche, 73.
Tchao T'ien-lin, 73.
Tchao T'o, 80, 81.
Tche-cheou, 48.
Tche tcheou, 97, n. 1, 104, n. 1
Tchen-nan, 85, n. 1, 89.
Tch'eng-houa, 95 et n. 1.
Tcheng-p'ing, 103, n. 1.
Tch'eng tsong (des Yuan), 89, 90.
Tchong-kiun, 82.
Tchong Man-khai, 385.
Tch'ong-ngan, 96, n. 2.

Tch'ong-p'ing, 96 et n. 2.
Tch'ong-tao, 53.
Tchong-yi, 100 et n. 3.
Tchou-ko Leang, 4.
Tchou-lou, 95.
Tchou Neng, 91.
Tchou-wou, 82, n. 4, 101.
Tchou-yai, 82, 83 et n. 4.
Tchou Yi-tsouen, 64, 65, 70, 71.
Tchou-yuan, 82, n. 4, 94 et n. 1.
Teilhard (*P.*). Le Paléolithique de la Chine, v. *Boule*, 392-395.
Temple (Le) d'Angkor Vat, 1ère partie, L'architecture du monument, 470.
Tempong Telou, 36-37.
Thái-bình, v. T'ai-p'ing.
Thái-nguyên, 102, n. 2, 103, n. 2.
Thang châu, v. T'ang tcheou.
Thang-toàn, v. T'ang-ts'iuan.
Thanh-hoá. Histoire et archéologie, 6, 25, 40, 44, 45, 69, n. 1, 82, n. 4, 96, n. 2, 100, n. 1, 271, 286, 470, 509 et pl. XXXI.
Thành-trì, 92.
Tharaud (*Jean* et *Jérôme*). L'Empire colonial français (CR. par P. GOUROU), 460.
That Luong, 521.
Théâtre lyrique japonais, v. RENONDEAU, 107-259.
Thiện-Đình. Tổ-quốc phong-thi (CR. par E. GASPARDONE), 371-381.
Thma Pûok. Sculptures de —, 296.
Thổ-lỗi, 99, n. 1.
Thomas (*F. W.*). A Rāmāyaṇa story in Tibetan from Chinese Turkestan (CR. par G. CŒDÈS), 416. — Cf. 463.
Thừa-hoá, v. Tch'eng-houa.
Tibet. Version tibétaine du Rāmāyaṇa, v. *Thomas*, 416.
T'ien-ho, 104.
T'ien Jou-tch'eng, 73.
T'ien tcheou, 96 et n. 1.
T'ien-yi ko chou, 64.
Tĩnh-hải, v. Tsing-hai.
Tiwah, 36-37.
Tö-houa tcheou, 103, n. 1, 104 et n. 3.
T'o-houan, 89.
Tö tcheou, 97, n. 1.
Togon, v. T'o-houan.
Tombeaux jaraï, v. ROUX, 346-348 et pl. LI-LIV.
Tông (Lê Nghi-Dân), 69.
Tông-bình, v. Song-p'ing.
Tong-si, 104.
T'ong-ts'ai, 100.
Tonkin. Chronique, 507-508.— Folklore, v. *Nguyễn-văn-Ngọc*, 371-381 ; *Thiện-Đình*, 371-381. Géographie historique, v. GASPARDONE, 79 sqq.; *Masson*, 353-354. Monuments historiques, 465, 467, 507-508. Préhistoire, v. COLANI, 261-287, 361-364 ; GOLOUBEW, 1 sqq.
Torii (R.), 40, n. 2.
Torres (Cosme de), v. *Schürhammer*, 396-402.
Tōru, v. RENONDEAU, 105-241.
Tōshōdaiji, 56.
Tou chou min k'ieou ki, 64.
Tou Fou, v. *Ayscough*, 382-384.
Tou-kieou, 96.
Tou-long, 82, n. 4, 96, n. 2.
Touan Ts'ieou-ts'ien, 86.
Tourane. Musée cham de —, v. Musée.
Trà-cổ, 98, n. 1.
Trà-kiệu, 541. Abouts de tuiles trouvés à—, 345-346 et pl. L. Sculptures de —, 439, 470, 504, 509.
Trần An, 90, n. 4.
Trần Cảo, 92.
Trần Danh-Án, 372.
Trần Đề Hiện, 90, n. 4, 91, n. 4.
Trần Di-Ái, 88, 89, n. 1.
Trần Duệ-tôn, 91, n. 4.
Trần Ích-Tắc, 89.
Trần Nghệ-tôn, 90, n. 4, 91, n. 4.
Trần Ngung, 91, n. 4.
Trần Nhật-Cảnh, 88.
Trần Nhật-Côn, 90 et n. 4.
Trần Nhật-Huyền, 88, 89, 90.
Trần Nhật-tôn, 90.
Trần Quang-Bính, 88.
Trần Tất-Văn, 372.

Trần Thái-tôn, 88, n. 3.
Trần Thiêm-Bình, 91.
Trần Thuận-tôn, 90, n. 4.
Trần Thúc-Minh, 90, n. 4.
Trần Toan, 91, n. 4.
Trần Tú-Tuần, 89.
Trần Vy, 90, n. 4, 91, n. 4.
Trang-định vương, 90, n. 4.
Trapăṅ Cŏṅ (Pràsàt). Inscription, 291, n. 1, 292 sqq.
Traudenius (Paul), 366, 368.
Tribhuvanādityavarman, 305-308, 317, 319, 324, n. 3, 325 et n. 2, 329, 330.
Tribhuvanamaheçvara, 290, 291 et n. 2, 292, 293.
Tribhuvaneçvara, 305, 306.
Trieng-xen, 282, 361, 362, 363.
Triệu, 40, n. 4; cf. Tchao T'o.
Trịnh Duy-Liêu, 67, 68, n. 1.
Trịnh Quý-Khang, 501.
Trịnh Tráng, 367, 368, 369.
Trung-nghĩa, v. Tchong-yi.
Trưng Trắc, Trưng Nhị, 83.
Trường châu, v. Tch'ang tcheou.
Trường-lâm, v. Tch'ang-lin.
Trường-sơn, v. Tch'ang-chan.
Ts'ai Si, 86.
Ts'ai Tch'eng-hi, 73.
Tsang-ko, 104, n. 3.
Ts'ang-wou, 82 et n. 4, 83, n. 4.
Ts'ien K'ien-yi, 64.
Ts'ien Si-ngan, 65.
Ts'ien Tseng, 64.
Tsin Yang-ts'ieou, 84, n. 5.
Tsing-hai, 86.
Tsuginobu (Satō Saburōbyōe), 109.
Tumburu, 357.
Tung-sơn, v. Song-chan.
Turkestan chinois. Inscriptions kharoṣṭhī découvertes au —, v. *Rapson*, 421-422. Une version tibétaine du Rāmāyaṇa trouvée au —, v. *Thomas*, 416.
Tuyên-quang, 100, n. 2.
Udayādityavarman II, 302, 303.
Uḍe-grām, 421.
Udyāna, 419, 420, 421.
Ui (*H.*). Maitreya as an historical personage (CR. par G. Cœdès), 413.
Ūṇa, Ūṇṛa, 421.
Uryaṅhadai, 88 et n. 6, 96, n. 1.
Uvima Kavthisa (= Wima Kadphises), 426.
Vaiçeṣika, v. *Jacobi*, 415.
Vajra de bronze trouvés dans les environs de Đồng-hới, 501-502 et pl. LV.
Valignani, 397, 399, n. 1.
Van Diemen, 367.
Van Dijk, 368.
Văn-dương, v. Wen-yang.
Van Groensbergen (Gaspar), 365.
Van Liesvelt, 366, 367.
Van Oost (le P.), 371.
Van Stein Callenfels (P. V.) 32, n. 1, 44, n. 1, 466, 533, 534.
Van Wijk, 424, 426.
Vardhanadeva, 310.
Vaṣmana, roi de Kroraiṃna, 422.
Vasubandhu, 412; v. *Kimura*, 413; *Ono*, 413; *Takakusu*, 413; *Ui*, 413.
Văt Semā Mưang, 447, 448.
Vat Sisaket, 467.
Vātsyāyana, v. *Ckakladar*, 429-432.
Védique, v. *Meillet*, 411.
Verstegen, 369, 370.
Viaṅ Sraḥ, 447, 448.
Vidyānandana (de Tumprauk), 326, n. 1.
Vientiane. Bibliothèque bouddhique de —, 519. Restauration du Vat Sisaket, de —, 467.
Việt-thường, v. Yue-tchang.
Việt-trì, 95, n. 1.
Vijaya, 321, 324, 325, 326.
Vijayapura, 314 et n. 3.
Vijayavardhana, 315, n. 6.
Vijayendralakṣmī, 302.
Vikramāditya, 425.
Vināçikha, 357.
Vipānam, v. *Geldner*, 413.
Vīralakṣmī, 327.
Vīrendreçvara, 515.
Virolleaud (*Ch.*). L'Empire colonial français (CR. par P. Gourou), 460.

Viṣṇu, 438. Caractère vishnuite d'une inscription trouvée à Aṅkor Thoṃ, v. Finot, 343-344.
Visuddhimagga, 414.
Vnaṃ Vrāhmaṇa, 291-292.
Vô-biên, v. Wou-pien.
Vö-Liêm, 355, 502, 503.
Vö-..., v. Vũ-...
Vogel (J.-Ph.), 551.
Voretzsch (*E. A.*). Ceylon zur Zeit des Königs Bhuvaneka Bāhu und Franz Xavers, v. *Schurhammer*, 441-442. — Cf. 10.
Voyage (Le) de Kanshin en Orient, v. Aomi-no Mabito Genkai.
Vũ-an, v. Wou-ngan.
Vũ-bình, v. Wou-p'ing.
Vũ-giang, v. Wou-kiang.
Vũ-lặc, v. Wou-lö.
Vũ-lễ, 102.
Vũ-quan, v. Wou-kouan.
Vũ Văn-Từ, 376.
Vương Duy-Trinh, 375, n. 3, 376.
Wanderaer, 365.
Wang Che-sing, 76.
Wang Fan, 83 et n. 4.
Wang-hai, 82, n. 4.
Wang Mang. Sapèques —, 11 et pl. vi.
Wang T'ong, 92.
Wang Wei, 74.
Wannieck, 8, n. 1.
Wauhope (Cel), 421.
Wen-ts'iuan, 100, n. 2.
Wen-yang, 100 et n. 1.
Weygand (*Gal*). L'Empire colonial français (CR. par P. Gourou), 460.
Wieger (L.), 437, 438.
Wilkin (Jean), 475, 477, 480, 483, 485, 549.
Wima Kadphises, 426-427.
Winternitz (M.), 431, n. 2, 464.
Wood (W. A. R.), 448, n. 1.
Woods (*J. H.*). Integration of consciousness in Buddhism (CR. par G. Cœdès), 414.
Wou-chou. Sapèques du type —, 11 et pl. vi.
Wou-kiang, 102.
Wou-kin, 102, n. 2.
Wou-k'iu, 105, n. 1.
Wou-kong, v. Wou-ts'ie.
Wou-kouan, 102.
Wou-leang-ho-tö, v. Uryaṅhadai.
Wou-lei, 98.
Wou-li, 102 et n. 2.
Wou-lö, 102 et n. 2.
Wou-long, 96 et n. 1.
Wou-ngan, 105 et n. 1.
Wou-ngo tcheou, 102, n. 2, 103, n. 2.
Wou-pien, 82, n. 4. 96, n. 2, 100, n. 3, 101, n. 3.
Wou-p'ing, 94.
Wou-tcheou, 102, n. 1.
Wou-ts'ie, 82. n. 4.
Wou-yi, 103, n. 2.
Xavier (François). 396-402 ; v. *Schurhammer*, 441-442.
Xuân-kham, 361, 362, 363.
Yaçodharaparvata, 343.
Yaçodharapura (= Aṅkor Thoṃ), 300, 330.
Yaçovarman I, 292, n. 2, 294. 307 et n. 1, 308, 310, 316, 317, 318, 321, 324 et n. 2.
Yaçovarman II, 308, 317, 318, 325, 326. 327, 329, 330.
Yai-chan, 104.
Yājñavalkya, v. *Formichi*, 413.
Yajñavarāha, 289, 290, 291 et n. 1, 292 et n. 2, 293, 294, 295 et n. 1.
Yakatsugu, v. Isokami-no Yakatsugu.
Yali. Tombeau jaraï à —, 347 et pl. li-lii.
Yamaguchi. Disputes religieuses entre le P. Torres et les bouddhistes de —, v. *Schurhammer*, 396-402.
Yashima, v. Renondeau, 107-153.
Yasukabe, 54.
Ye-shin, 57.
Yen Che-kou, 83.
Yen Kao-chen (= Wima Kadphises), 426.
Yen tcheou, 95 et n. 3, 97, n. 1, 99, n. 1, 100 et n. 3.

Yeou-wen, 101, n. 2.
Yetis (W. Perceval). The George Eumorfopoulos Collection. Catalogue of the Chinese and Corean bronzes, sculpture, jades, jewellery and miscellaneous objects. Vol. I, Bronzes : ritual and other vessels, weapons, etc. (CR. par J. Y. Claeys), 388-391. — Notes on chinese roof-tiles, v. Claeys, 345-346.
Yi-chan, 103, n. 1.
Yi-lie-ki-tö, 89.
Yi tcheou, 104, n. 1.
Yi-tsing, 48, 432, 435, n. 4.
Yin tcheou, 103, n. 3.
Ying Chao, 80.
Ying-leou, 82, n. 4.
Ying tcheou, 97, n. 1, 101, n. 2.
Yofoken (Paul), 399, n. 2.
Yong-chan, 104 et n. 2.
Yōng kouan, 85.
Yông kouan, 85.
Yong-ngan tcheou, 98, n. 1.
Yong tcheou, 85, n. 2-3, 101, n. 3, 102, n. 1.
Yoroboshi, 259
Yoshitsune, 108 sqq., 154 sqq.
Yu-chan tcheou, 98, n. 1.
Yu-fa, 82, n. 4.
Yu Fan, 84, n. 4.
Yu-lin, 82 et n. 4, 104, n. 2.
Yuan tcheou, 97, n. 1.
Yuan (Chaucer, Yuan Tcho-ying). La philosophie morale et politique de Mencius (CR. par E. Gaspardone), 387-388.
Yue (=Min-yue), 81 et n. 1, 82.
Yue kiao chou, 63 sqq., 381.
Yue kiao fang yu tche, 63, n. 1.
Yue-lou tch'e, 89.
Yue-tchang, 79, 80, 97, n. 1.
Yue tcheou, 104 et n. 1.
Yule (Sir Henry), 340 et n. 2.
Yuvarāja, 301, 302 et n. 1.
Zen-chō, 55.
Zen-sha, 55.
Zen-shun, 56, 57.

ERRATUM

P. 28, fig, 18, l. 1. *Au lieu de*: ar moï, *lire*: art moï.
P. 52, l. 26. *Au lieu de*: Komoro, *lire*: Komaro.
P. 53, dern. l. ; p. 55, l. 5, et passim. *Au lieu de*: Jen- . . . , *lire*: Zen- . . .
P. 60, n. 4. *Au lieu de*: 緣, *lire*: 祿.
P. 266, n. 2, l. 1. *Au lieu de*: [2], *lire*: [9].
P. 267, fig. 26, l. 2. *Au lieu de*: *p*, *lire*: *d*.
P. 271, n. *Au lieu de*: (5), *lire*: (3).
P. 274, l. 2. *Au lieu de*: figure humaines et animale, *lire*: figures humaine et animale.
P. 302, l. 5. *Au lieu de*: Dharanīndravarman, *lire*: Dharaṇīndravarman.
P. 336, l. 16. *Au lieu de*: indochinoise, *lire*: sud-chinoise.
P. 345, l. 5. *Au lieu de*: au monuments, *lire*: aux monuments.
Ib., l. 16. *Au lieu de*: Oswald Sirén, *lire*: Osvald Sirén.
P. 365, l. 18. *Au lieu de*: leur roi, *lire*: leur *roi*.
P. 367, l. 23. *Au lieu de*: Ni Van Dieman, *lire*: Van Diemen.
P. 368, l. 40. *Au lieu de*: ils les fallait, *lire*: il les fallait.
P. 374, l. 11. *Au lieu de*: les vers de dix, *lire*: les vers de six.
P. 375, n. 3, l. 1. *Au lieu de*: Duy-Trình, *lire*: Duy-Trinh.
P. 378, l. 18. *Au lieu de*: pas le mari, *lire*: pas de mari.
P. 379, l. 14. *Au lieu de*: *de*, *lire*: *đe*.
P. 380, l. 8. *Au lieu de*: ne promènent, *lire*: se promènent.
P. 381, l. 26. *Au lieu de*: hát chồng quàn, *lire*: hát trông quàn.
P. 383, l. 6. *Au lieu de*: 檢 書, *lire*: 檢 (2) 書.
Ib., l. 6. *Supprimer*: (2).
P. 385, l. 18. *Au lieu de*: Tchong Man-k'i, *lire*: Tchong Men-k'i.
P. 397, l. 16. *Au lieu de*: la, *lire*: là.
Ib., l. 22. *Au lieu de*: 1511, *lire*: 1550.
Ib., l. 32. *Au lieu de*: là, *lire*: la.
P. 407, l. 33. *Au lieu de*: Kimuraseiji, *lire*: Kimura Seiji.
P. 431, l. 5. *Au lieu de*: Vātsyayana, *lire*: Vātsyāyana.
P. 572, l. 14. *Au lieu de*: Çrailendravaṅça, *lire*: Çailendravaṅça.
Pl. VI, l. 3. *Au lieu de*: *ieang*, *lire*: *leang*.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Planches hors texte.

Après la page

Pl. I. Ngọc-lư. Tambour de bronze. 2
— II. Plateau du tambour précédent, d'après un estampage. 4
— III. Đông-sơn. Epée de bronze. *A* et *A'*, Les deux faces de la garde. *B*, Décor de la lame. *C*, Pommeau. *D*, Coupe transversale de la lame. *E*. Garde vue de profil (détail). 8
— IV. Id. Miroir de bronze. — Miroir de l'époque des Han 8
— V. Id. *A*, Vase de bronze. *A'*, Restitution du même vase. 10
— VI. Id. *A* et *B*, Blocs de sapèques. *C*, Sapèque datant de l'usurpateur Wang Mang. *D*, Sapèque portant la légende *pan leang*. *E*, Sapèque du type *wou chou*. 12
— VII. Id. Tambour de bronze. *A*, Profil. *A'*, Plateau, d'après un dessin au trait. 14
— VIII. Id. Tambours de bronze, disques et profils. 14
— IX. Id. Armes de bronze. Pointes de lances et de flèches, poignards, haches. 16
— X. Ban-gian. Moule de hache à deux valves, terre cuite. 18
— XI. Đông-sơn. Pièces d'armure, bronze. *A*, Plaque carrée. *B* et *C*, Plaques oblongues. 18
— XII. Id. Vases de bronze. 20
— XIII. Objets de parure. *A*, Fragment d'un bracelet en coquillage. *B*, Đông-sơn. Fragment d'un cercle de bronze. *C*, Ornement auriculaire de jade. *D*, Đông-sơn. Cercle de bronze. *E*, Đông-sơn. Disque évidé en jade. 22
— XIV. Đông-sơn. Boucle de ceinture, bronze 24
— XV. Id. Objets de bronze. *A*. *A'*, *B* et *D*, Fragments de poignards. *C*, Poids de balance. *E*, Encadrement d'une plaque ornementale. *F*, Bracelet avec fermoir à goupille. 26
— XVI. Id. Haches de bronze, ornées sur les deux faces. *A* et *B*, Photographie et estampage. *C*, Estampage. 26
— XVII. Id. Hache rituelle, ornée sur les deux faces, bronze. 26
— XVIII. Id. Vase à bec oviforme, bronze. 28
— XIX. *A*, Ancienne collection d'Argence. Manche de poignard, bronze. *B*, Đông-sơn. Manche de poignard, bronze. 28
— XX. Đông-sơn. Statuette de bronze 30
— XXI. *A*, Đông-sơn. Armes de fer. *B*, Sept-Pagodes. Epée chinoise de fer 30

Après la page

Pl. XXII. Đông-sơn. *A* et *A'*, Pointe de fer engainée de bronze (tête de lance). *B* et *B'*, Fragment d'une épée de fer, avec garde de bronze. 32
— XXIII. Id. Outils de pierre. 32
— XXIV. Id. Poteries. 32
— XXV. Céramiques de Đông-sơn. Coupes schématiques, réduites à 1/6. 34
— XXVI. Tambour de Ngọc-lư, bronze. Barque magique. 34
— XXVII. Id. Barques magiques transportant des guerriers et des tambours. 34
— XXVIII. Représentation dayak de la barque des morts (*A*, *C*, *E*) et du paradis (*B* et *D*). 36
— XXIX. *A*, Tatouage dayak. *B* et *C*, Maisonnette et barque funéraire d'un chef dayak. 36
— XXX. Tambour de Ngọc-lư. Détails de la décoration du disque. . . 38
— XXXI. Thanh-hoá. Fragment d'un vase en céramique vernissée avec représentation de sauvages 40
— XXXII. Tambour métallique provenant du Laos. *A*, Disque. *B* et *B'*, Barques figurées sur la caisse. 42
— XXXIII. Stations hoabinhiennes du Tonkin méridional. 262
— XXXIV. Environs des stations préhistoriques. 262
— XXXV. Plans des stations préhistoriques et coupe schématisée. . . . 262
— XXXVI. Abri sous roche de Lang-vanh. 264
— XXXVII. Abri sous roche de Phu-vê. 266
— XXXVIII. Grotte de Phúc-lương. 266
— XXXIX. Hang Hao (milieu de la grotte et région Sud-Ouest) . . . 268
— XL. Hang Oc (région Nord-Est) 268
— XLI. *A*, Galet gravé, face et profil. *B*, Fragment de schiste gravé . . . 274
— XLII. *A*, Agrandissement d'une partie de la pl. XLIII. *B*, Dessins d'attribution incertaine 276
— XLIII. Caverne de Dong-noi. Dessins pariétaux sur la stalactite du milieu. 276
— XLIV. Dessin pariétal. Face d'herbivore stylisé 278
— XLV. Gravures pariétales développées. Visages humains stylisés 278
— XLVI. *A*, Stèle du Pràsàt Čruñ Sud-Ouest, 4e face, ll. 29-32. *B*, Stèle du Phimãnàkàs, 3e face, ll. 25-26. 306
— XLVII. Bàyon. *A*, Arbalète à manivelle. *B*, Arbalète complexe de M. Groslier. 332
— XLVIII. Id. *A*, Baliste sur roues. *B*, Balistaires chams. 334
— XLIX. *A*. Arc à « bras de génie ». *B*, Arbalète à arc double. 336
— L. Trà-kiệu. Poteries trouvées aux environs du point A. 346
— LI. Yali. Tombeaux jaraï. 348
— LII. Id. Tombeau jaraï 348
— LIII. Plei Ku. Tombeau jaraï. 348
— LIV. Id. id. 348
— LV. Vajra trouvé dans les environs de Đồng-hới 502
— LVI. Tête de Buddha provenant du Borobudur 502
— LVII. Práḥ Khằn. Gopura III, Est. *A*. Angle Nord-Est du passage latéral Nord. *B*. Aile Nord. 516

Après la page

Pl. LVIII. Práḥ Khăn. Gopura IV, Nord. *A*, Extrémité Sud de la rangée Ouest des Géants. *B*, Réfection du mur Est de la chaussée. 516
— LIX. *A*, Práḥ Khăn. Gopura IV, Est. Façade Est *B*, Bàkhèṅ. Base du versant Nord 518
— LX. Bàyon. Vue plongeante E.-E.-S. sur les tours 15, 16, 22, 23, 38. . 518
Léonard-Eugène Aurousseau. 536

TABLE DES MATIÈRES

Pages

I. — L'âge du bronze au Tonkin et dans le Nord-Annam, par Victor Goloubew. 1

II. — Le voyage de Kanshin en Orient (742-754) par Aomi-no Mabito Genkai (suite et fin), traduit par J. Takakusu. 47

III. — Matériaux pour servir à l'histoire d'Annam, par E. Gaspardone. I, La géographie de Li Wen-fong. I. 63

IV. — Choix de pièces du théâtre lyrique japonais, transcrites, traduites et annotées par le Colonel G. Renondeau. IX. Yashima. X, Funabenkei. XI, Tōru. XII, Sagi 107

V. — Quelques stations hoabinhiennes (Note préliminaire), par Mlle Madeleine Colani. 261

VI. — Gravures primitives sur pierre et sur os (Stations hoabinhiennes et bacsoniennes), par Mlle Madeleine Colani 273

VII. — Etudes cambodgiennes, par George Cœdès. XXIII, La date du temple de Bantāy Srĕi. XXIV, Nouvelles données chronologiques et généalogiques sur la dynastie de Mahīdharapura 289

VIII. — Etudes indiennes et indochinoises, par Paul Mus. III, Les balistes du Bàyon 331

NOTES ET MÉLANGES.

I. — Inscription de la terrasse bouddhique S d'Aṅkor Thoṃ, par L. Finot. 343

II. — Note au sujet des abouts de tuiles chinoises. par J. Y. Claeys 345

III. — Les tombeaux chez les Moï Jaraï, par le Cte Roux. 346

BIBLIOGRAPHIE.

I. — **Indochine française**. — *Georges Maspero*, L'Indochine (Pierre Gourou), p. 349. — *Gaston Caillard*, L'Indochine. Kouang-Tchéou-Wan (Id.), p. 352. — *Pierre Gourou*, L'Indochine française (P. M.), p. 353. — *André Masson*, Hanoi pendant la période héroïque (1873-1888) (Pierre Gourou), p. 353. - Le Musée Khải-định, Hué (J. Y. Claeys), p. 355. — *P. C. Bagchi*, On some Tantrik texts studied in Ancient Kambuja (G. Cœdès), p. 356. — *René de Beauvais*, Louis Delaporte explorateur (Id.), p. 358. — *M. Goupillon*, Essai de vocabulaire Français-Chau-ma (Id.), p. 359. — *Mlle M. Colani*, L'Âge de la pierre dans la province de Hoa-binh. *Id.*, Notice sur la préhistoire du Tonkin : Deux petits ateliers ; une pierre à cupules, stations hoabinhiennes dans la région de Phu Nho-quan (Ch. Robequain), p. 361. — *Dr W. J. M. Buch*, De Oost-indische Compagaie en Quinam. De betrekkingen der Nederlanders met Annam in de XVIIe eeuw (E. Gaspardone), p. 364 — *Nguyễn-văn-Ngọc*, Tục-ngữ phong-dao. *Thiện-đình*, Tổ-quốc phong-thi (Id.), p. 371.

II. — **Chine.** — *Florence Ayscough*, Tu Fu, the autobiography of a Chinese poet. I (E. Gaspardone), p. 382. — Inventaire du fonds chinois de la bibliothèque de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, t. 1er, fasc. 1 (Id.), p. 384. — *Hartmut Piper*, Der gesetzmässige Lebenslauf der Völker Chinas und Japans (Id.), p. 385. — Revolucionnyj Vostok, nos 2-7 (Id.), p. 387. — *Chaucer Yuan*, La philosophie morale et politique de Mencius (Id.), p. 387. — *W. Perceval Yetts*, The George Eumorfopoulos Collection. Catalogue of the Chinese & Corean bronzes, sculpture, jades, jewellery and miscellaneous objects, vol. I (J. Y. Claeys), p. 388. — *M. Boule, H. Breuil, E. Licent* et *P. Teilhard*, Le paléolithique de la Chine (M. Colani), p. 392. — *Ch. B.- Maybon* et *Jean Fredet*, Histoire de la Concession française de Changhai (P. Gourou), p. 395.

III. — **Japon et Corée.** — *Georg Schurhammer*, Das kirchliche Sprachproblem in der japanischen Jesuitenmission des 16. und 17. Jahrhunderts. *Id.*, Die Disputationen des P. Cosme de Torres S J. mit den Buddhisten in Yamaguchi im Jahre 1551 (E. Gaspardone), p. 396. — *Ulrich Odin*, Peintures chinoises et japonaises de la collection Ulrich Odin (Id.), p. 403. — Kōhon Manyōshū. A variorum Edition compiled by *N. Sasaki, S. Hasimoto, K. Sendā, Y. Takeda* et *S. Hisamatsu* (E. Aubouin), p. 403. — *Andreas Eckardt*, A History of Korean Art (J. Y. Claeys), p. 409.

IV. — **Inde et Bouddhisme.** — Indian Studies in honor of Charles Rockwell Lanman (G. Cœdès), p. 411. — Annual Bibliography of Indian Archæology, 1926-1927 (Id.), p. 417. — *Sir Aurel Stein*, On Alexander's track to the Indus (Id.), p. 419. — *E. J. Rapson* et *P. S. Noble*, Kharoṣṭhī Inscriptions discovered by Sir Aurel Stein in Chinese Turkestan, part III (Id.), p. 421. — *Sten Konow*, Kharoṣṭhī Inscriptions with the exception of those of Aśoka (Id.), p. 422. — *V. R. Ramachandra Dikshitar*, Hindu administrative institutions (Id.), p. 427. — *Julius Jolly*, Hindu Law and Custom. Transl. by *Batakrisna Ghosh* (P. Mus), p. 429. — *Haran Chandra Chakladar*, Social life in Ancient India, Studies in Vātsyāyana Kāmasūtra (Id.), p. 429. — *René Grousset*, Sur les traces du Bouddha (Id.), p. 432. — *E. H. Brewster*, Gotama le Bouddha. Edition française par *G. Lepage* (Id.), p. 435. — *Henri Doré*, Recherches sur les superstitions en Chine. III partie, t. XV, Vie illustrée du Bouddha Çakyamouni (Id.), p. 436. — *Ludwig Bachhofer*, Early Indian Sculpture (J. Y. Claeys), p. 438. — *E. B. Havell*, Indian Sculpture and Painting. 2d edition (Id.), p. 439. — *T. N. Ramachandran*, Buddhist sculptures from a stūpa near Goli village, Guntur district (G. Cœdès), p. 440. — *Nalini Kanta Bhattasali*, Iconography of Buddhist and Brahmanical sculptures in the Dacca Museum (Id.), p. 440. — *G. Schurhammer* et *E. A. Voretzsch*, Ceylon zur Zeit des Königs Bhuvaneka Bāhu und Franz Xavers, 1539-1552 (L. Finot), p. 441. — *D. G. E. Hall*, Early English intercourse with Burma (G. Cœdès), p. 443. — *W. J. S. Carrapiett*, The Kachin tribes of Burma (Id.), p. 443.

V. — **Insulinde.** — *Dr D. J. H. Nyèssen*, The Races of Java (G. Cœdès), p. 444.

VI. — **Siam**. — *G. Cœdès*, Recueil des Inscriptions du Siam, 2e partie, Inscriptions de Dvaravatī, de Çrīvijaya et de Lăvo (P. Mus), p. 446.

VII. — **Généralités**. — *J. Sion*, Asie des moussons (Charles Robequain), p. 450. — L'Empire colonial français (P. G.), p. 460. — Proceedings of the Seventeenth International Congress of Orientalists, Oxford, 1928 (G. Cœdès), p. 461.

CHRONIQUE.

Indochine française. Ecole Française d'Extrême-Orient 465
Tonkin 507
Annam 508
Cochinchine 513
Cambodge 514
Laos 518
Indes néerlandaises 535

NÉCROLOGIE.

L. - E. Aurousseau (V. Goloubew), p. 535. — E. - F. Aymonier (G. Cœdès), p. 542.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS 549

INDEX ANALYTIQUE 569

ERRATUM 595

TABLE DES ILLUSTRATIONS 597

Le Directeur Gérant : G. Cœdès.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

I. **Numismatique annamite.** Par DÉSIRÉ LACROIX. Saigon, 1900, 1 vol. in-8°, accompagné d'un album de 40 planches . . . . . *Épuisé*

II. **Nouvelles recherches sur les Chams.** Par ANTOINE CABATON. Paris, Leroux, 1901, in-8°.

III. **Phonétique annamite** (DIALECTE DU HAUT-ANNAM). Par L. CADIÈRE. Paris, Leroux, 1902, in-8°.

IV. **Inventaire archéologique de l'Indochine. I. Monuments du Cambodge.** Par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE. Tome Ier. Paris, Leroux, 1902, in-8°. *Épuisé*

V. **L'Art gréco-bouddhique du Gandhâra.** ÉTUDE SUR LES ORIGINES DE L'INFLUENCE CLASSIQUE DANS L'ART BOUDDHIQUE DE L'INDE ET DE L'EXTRÊME-ORIENT. Par A. FOUCHER, Tome Ier. INTRODUCTION. — LES ÉDIFICES. — LES BAS-RELIEFS. Paris, Leroux, 1905, in-8°. . . . . *Épuisé*

VI. **Le même.** Tome II, 1ère partie. LES IMAGES. Paris, Leroux, 1918, in-8°.
2e partie. L'HISTOIRE. CONCLUSIONS. Paris, Leroux, 1922, in-8°.

VII. **Dictionnaire cham-français.** Par ÉTIENNE AYMONIER et ANTOINE CABATON. Paris, Leroux, 1906, in-8° . . . . . *Épuisé*

VIII. **Inventaire archéologique de l'Indochine. I. Monuments du Cambodge.** Par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE. Tome II. Paris, Leroux, 1907, in-8°.

IX. **Le même.** Tome III. Avec un cartable. Paris, Leroux, 1912, in-8°.

X. **Répertoire d'Epigraphie jaina,** PRÉCÉDÉ D'UNE ESQUISSE DE L'HISTOIRE DU JAINISME D'APRÈS LES INSCRIPTIONS. Par A. GUÉRINOT. Paris, Leroux, 1908, in-8°.

XI à XIIbis. **Inventaire archéologique de l'Indochine. II. Monuments chams de l'Annam.** Par HENRI PARMENTIER. Paris, Leroux, 1909-1918, 2 tomes et 2 albums, in-8°.

XIII-XIV. **Mission archéologique dans la Chine septentrionale.** Par ÉDOUARD CHAVANNES. Tome Ier, 1ère partie. LA SCULPTURE A L'ÉPOQUE DES HAN. 2e partie. LA SCULPTURE BOUDDHIQUE. Paris, Leroux, 1913-1915, 2 vol. in-8° (*tout ce qui a paru*).

XIIIbis-XIVbis. Planches. 2 albums in-4°. Paris, Leroux, 1909.

XV. **Bibliotheca indosinica.** DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE DES OUVRAGES RELATIFS A L'INDOCHINE. Par HENRI CORDIER. Tome Ier. BIRMANIE, ASSAM, SIAM ET LAOS. Paris, Leroux, 1912, in-8°.

XVI. **Le même.** Tome II. PÉNINSULE MALAISE. Paris, Leroux, 1913, in-8°.

XVII. **Le même.** Tome III. INDOCHINE FRANÇAISE. Paris, Leroux, 1914, in-8°.

XVIII. **Le même.** Tome IV. INDOCHINE FRANÇAISE. Paris, Leroux, 1914, in-8°.

XIX-XX. **Études asiatiques,** PUBLIÉES A L'OCCASION DU 25e ANNIVERSAIRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT PAR SES MEMBRES ET SES COLLABORATEURS. Paris, G. Van Oest, 1925, 2 vol. in-8°.

XXI-XXII. **L'Art khmèr primitif.** Par HENRI PARMENTIER. Paris, G Van Oest, 1927, 2 vol. in-8°.

XXIII-XXIV. **Le Thanh-hoá.** ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE D'UNE PROVINCE ANNAMITE. Par CH. ROBEQUAIN. Paris, G. Van Oest, 1929, 2 vol. in-8°.

N. B. — Toutes les publications qui précèdent sont en vente aux Editions Van Oest, 3 et 5, rue du Petit-Pont, Paris (Ve).

IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT. — HANOI.

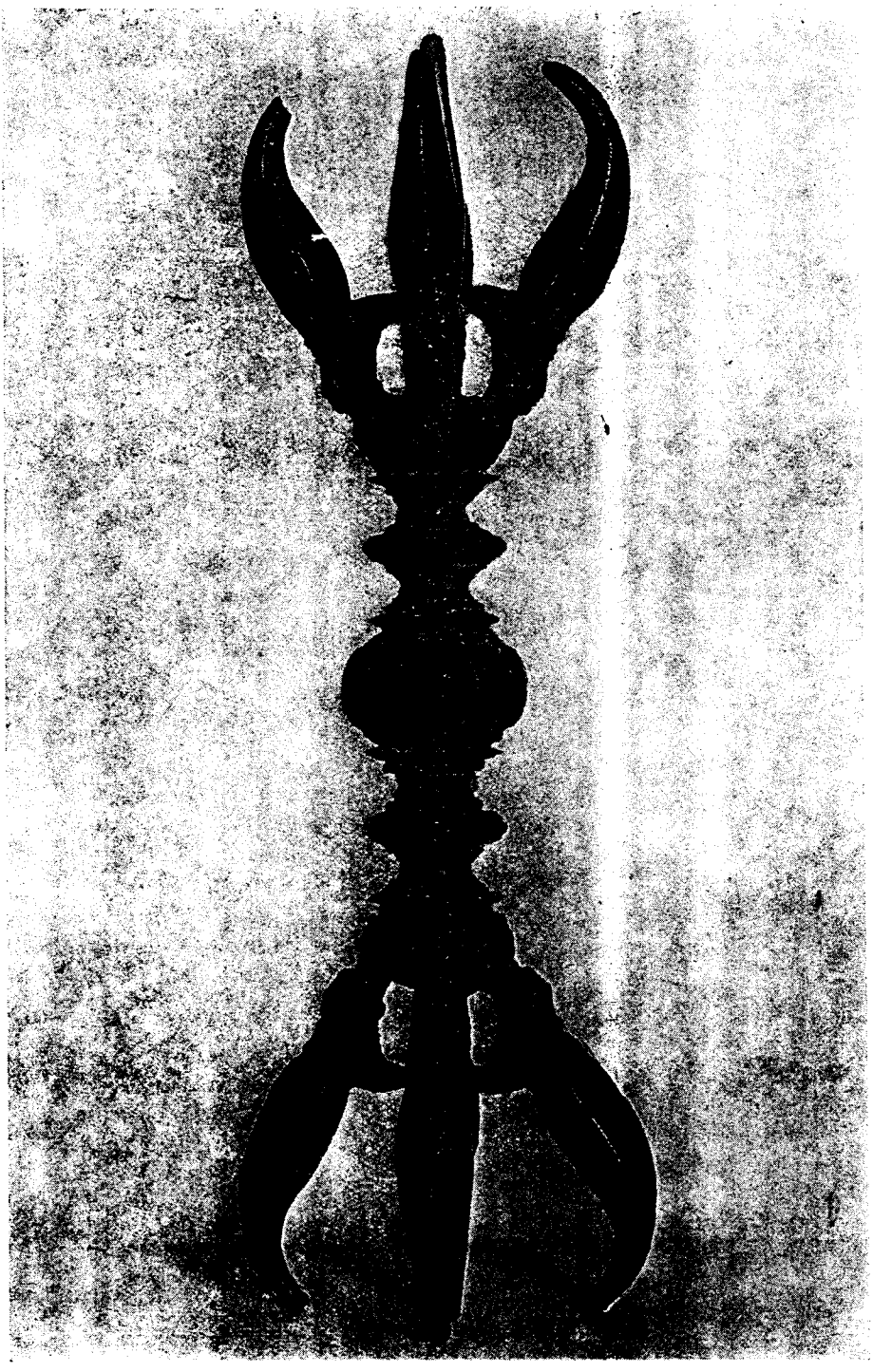

Vajra trouvé dans les environs de Đồng-hới.
Longueur : 0 m. 24. (Musée de Hanoi, I. 24304. Cf. p. 501.)